# UNIVERSITE DE PARIS I - PANTHEON-SORBONNE

# ESPACES COLONIAUX ET SOCIETE POLYNESIENNE DE

WALLIS - FUTUNA

(Pacifique Central)

# **VOLUME** I

PREMIERE PARTIE

# CHRONIQUE DU QUOTIDIEN COLONIAL



Thèse de Doctorat d'Etat es Lettres

soutenue par

Jean-Claude ROUX

Directeur de Thèse: Professeur Gilles SAUTTER

#### Remerciements

Ce travail, par sa durée comme la diversité des lieux où il s'est déroulé, a nécessité de nombreux appuis scientifiques, des soutiens administratifs et des facilités au sein d'institutions françaises ou étrangères. Souvent, des sympathies ou des amitiés faites de connivence envers "les îles" et leurs peuples en ont découlées.

Je m'efforce ici, sachant que j'en oublie, de remercier enfin, tous ceux qui m'ont aidé par leurs apports et souvent leurs sympathies. J'en oublierai certainement, qu'ils veuillent bien me le pardonner et ne pas me taxer d'ingratitude, sauf par involontaire omission, rançon de la mémoire humaine au temps...

D'abord, je tiens à exprimer ma gratitude au Professeur G. Sautter (Paris I) qui a bien voulu diriger cette thèse en me donnant en 1978 une sorte de chèque en blanc... Ensuite, il m'a inculqué par pressions discrètes, non-dits ou exemples appropriés, quelques uns des principes de gestion de ce travail qui lui doit beaucoup.

- J. F. Dupon (Professeur d'Université, Délégué de l'ORSTOM pour le Pacifique) a été, à Nouméa d'abord, à distance ensuite, le mentor disciplinaire, exigeant, méthodique et parfaitement informé (et m'en faisant bénéficier) des problèmes insulaires.
- P. de Deckker (Professeur d'Ethnologie à Bordeaux I) a bien voulu lire en 1985, l'ébauche de ce travail encore projet et le critiquer amicalement.

Le Recteur F. Doumenge (Directeur de l'Institut Océanographique de Monaco) m'a témoigné sa sympathie, ses critiques et son soutien pour la bonne fin de ce travail qui lui doit beaucoup, et que je voudrais être aussi une reconnaissance de l'élève montpelliérain initié aux "Mers du Sud".

De nombreux collègues et amis m'ont apporté des informations, ouvert des pistes, facilité des contacts avec des disciplines scientifiques qui me sont étrangères mais qui interviennent par la force de l'insularité dans les analyses présentées.

J'en sais gré à Joël Bonnemaison (Géographe), Alain Beaudou (Pédologue), Jean René Donguy (Océanographe), Jean Gutierrez (Entomologiste), Philippe Morat (Botaniste), Michel Petit (Océanographe). A côté de ces collègues de l'ORSTOM/Nouméa, je n'oublie pas mes collègues Jean Pierre Doumenge (Géographe) et Daniel Frimigacci (Archéologue), chercheurs du C.N.R.S. ou Frédérique Anglevieil (Professeur à Nouméa) et le Professeur Karl Rensch, linguiste de l'Université Nationale Australienne. Enfin, à Nouméa, j'ai trouvé appui et aide auprès de Bernard Brou, Max Shekleton, B. Guillou, de la Société d'Etudes Historiques, comme de Luc Chevallier, ancien directeur du Musée de Nouméa ou de Philippe Godard (éditeur et écrivain).

Mais l'appui des scientifiques serait incomplet sans les collègues chercheurs qui ont aussi la tâche, et combien ingrate, de gérer la recherche...

Je dois beaucoup aux directeurs du Centre ORSTOM de Nouméa, à Michel Legand qui m'initia aux arcanes des Mers du Sud et me poussa à aller au "grand large" des îles, à Paul de Boissezon qui s'efforça de faciliter mon travail comme le fit aussi Jean Fages et aux responsables administratifs comme Elie Rechard, Francis Lecam, Claude Reichenfeld. A Montpellier, si j'eus quelques difficultés d'insertion au centre ORSTOM, Bruno Védrine, sous-directeur du centre, me facilita amicalement et efficacement la tâche.

Au niveau des instances scientifiques de l'ORSTOM, Roland Wast, responsable de mon Département et Martin Verlet, chef de mon U.R., m'accordèrent de 1984 à 1986 les crédits indispensables. Plus tard, Pierre Gondard reprit cet indispensable relais...

Cette recherche impliquait d'abord l'aide et l'appui des services administratifs, qu'ils soient d'Etat ou Territoriaux, de Nouvelle-Calédonie. Les Hauts-Commissaires Jean-Gabriel Eriau et Jean Charbonniaud de 1976 à 1987, m'ouvrirent toutes les facilités possibles comme les Secrétaires Généraux du Territoire avec Michel Levalois, Claude Eyrignac et Alain Christnacht. Ainsi, je pus avoir accès aux sources d'information des Services Territoriaux: Statistique, Main d'Oeuvre, Service Social, Affaires Administratives Générales, Domaines, Législation, Travail, Informatique, Services Ruraux, Economie et Plan. Je pus aussi accéder à des services para-publics comme le Fonds Social de l'Habitat (F.S.H.) ou la Société Industrielle et Commerciale de Nouvelle-Calédonie (S.I.C.N.C.) ou à la "très publique" société "Le Nickel" et à des Services-Etats plus spécialisés comme la Gendarmerie Nationale ou les services de Police des Frontières. C'est le service des Minorités Ethniques qui devint, grâce à son directeur, le Colonel Bernard (C.R.), mon interlocuteur privilégié et nous pûmes programmer avec son aide, des recherches spécifiques au Bureau des Wallis alors dirigé par le sauveteur des archives du Protectorat, M. Choizé.

La Chambre de Commerce et d'Industrie m'apporta aussi un concours régulier grâce à mon ami Jacques Anglevieil, son Secrétaire Général.

Et les Wallisiens-Futuniens ? L'approche fut lente, officielle d'abord, le Père Sagato, Aumônier de la Communauté, facilita mon introduction auprès du Conseil Coutumier qui me reçut à plusieurs reprises et aida à mon travail d'enquête. Celui-ci se fit avec un assistant et ami, Michel Motui, neveu du Kivalu de Wallis qui me rendit d'inappréciables services.

Plus tard, lors de passages à Wallis, l'Administrateur Supérieur, M. Bau, et le Délégué de Futuna, M. Le Goasquen, s'efforcèrent de faciliter au mieux mes contacts et recherches. A Wallis, grâce à un jeune juriste, M. Simete et à sa famille, je fus introduit là où je désirais. A Futuna, Gédéon Jessop et les siens me guidèrent partout, enfin Mrs Benjamin Brial et Papillo, Député et Sénateur, me firent un accueil cordial. Le responsable de l'unique Banque de Wallis m'apprit beaucoup aussi... Comme le Père Fale Lavaki ou M. Likuvalu, un géographe très attaché à son archipel.

Grâce à l'obligeance de l'évêque, je pus travailler sur les archives anciennes et surtout, le fameux registre des généalogies de Lano constitué par le Père Henquel.

En ce qui concerne la documentation extérieure à Wallis-Futuna ou à la Nouvelle-Calédonie, grâce à des missions ou invitations, je pus travailler à la bibliothèque de Sydney, à celle de l'A.N.U. de Canberra (où je fus très aidé par les professeurs Fisk, R. G. Ward et K. Rensch), de Brisbane et Melbourne (où Maureen et Guy Powles furent d'excellents guides et amis); enfin à Hawaii, Renée Heyum, Conservateur des Archives de l'Université de Mano'ha, m'apporta par ses connaissances un précieux concours, de même que le Bishop Museum me réserva le meilleur accueil.

A Fidji, je pus visiter à Suva, l'ancienne colonie maintenant intégrée, de descendants wallisiens-futuniens grâce à l'amabilité du Professeur Ron Crocombe de l'Université du Sud Pacifique. La Commission du Pacifique Sud fut à Nouméa une source d'information très riche, grâce à ses collections et documents et son personnel attentif.

En Europe, les Pères Mariste en 1981, me réservèrent un excellent accueil avec le Père Costes. Puis, avec le concours du Père Kok (ou Cook) en 1990, grâce à sa connaissance du Fonds, je pus travailler avec efficacité et combler d'importantes lacunes d'information. J'avais aussi trouvé en 1984, chez les Frères Maristes ou à la Propaganda Fidei à Rome, un chaleureux accueil et des informations intéressantes.

En France, l'excellente organisation de la bibliothèque du Ministère des Affaires Etrangères, l'efficacité du personnel de la bibliothèque du Musée de la Marine, me furent d'un grand secours, tout comme le Fonds Bouge du Musée de Chartres. M. Richard Rossille, de Toulouse, m'ouvrit en permanence ses riches collections, me fit de nombreux envois de photocopies, me prêta des ouvrages rares...

Dirai-je enfin que je suis redevable au Père O'Reilly, archiviste né, qui m'offrit en 1977 son introuvable publication sur Wallis-Futuna...

Quant à l'exécution pratique de ce travail, il doit beaucoup à Jean Yves Penvern (cartographe ORSTOM) comme à Alain Robelin (technicien ORSTOM). Colette Daidé assura la dactylographie initiale, Emmanuelle Palombo reprit la dactylographie, puis Suzanne Rigollet, secrétaire du Centre ORSTOM, assura la tâche difficile de la mise en forme définitive.

Les corrections et relectures furent à Nouméa, assurées par Mme Faure, agrégée de Lettres, à Montpellier par l'amicale aide de Robert Piétrantony (Administrateur de la F.O.M.), Mrs Thomas, Sekleton et Godard m'ont autorisé à publier des photos anciennes.

M. Ph. Sellés, Directeur des Laboratoires CONTRAX-CRIPDOM m'a hébergé en 1990 dans un de ses bureaux et permis ainsi de mener à bien l'achèvement de mes tâches

Que tous ici soient assurés de ma reconnaissance, sans oublier "Mimi", mes enfants, Sandrine, Cécile et Sébastien, comme la présence du "Pacific Beach", reflet impérissable malgré la distance, des Mers du Sud...

#### **PREAMBULE**

Ce travail tel qu'il a été conçu, réalisé et présenté, se veut résolument inscrit dans le champ de la géographie humaine. Sera-t-il jugé comme tel alors que près de la moitié des pages sont consacrées soit à l'histoire, soit à la sociologie historique ou à l'économie?... Effectivement, il est vrai que la place réservée à la stricte géographie, aux paysages, aux rapports entre l'homme et son milieu est parcimonieuse. Parcimonieuse comme l'espace analysé qui est l'espace insulaire d'un micro et faux archipel de trois îles. C'est peu à l'échelle du Pacifique sud insulaire (90 000 km²), c'est peu par les populations qui y sont impliquées et qui même avec leurs prolongements migratoires n'atteignent pas les 30 000 habitants. Trois îles, avons-nous précisé, soit Wallis, "île monde" avec son lagon, sa ceinture récifale et les quelques îlots qui y sont incrustés; puis le groupe dit de Horn avec Alofi et Futuna. Au total, l'ensemble couvre, ose-t-on le dire ? 220 km²... dont la moitié pour Wallis, et les îles d'Alofi et Futuna se partageant l'autre moitié...

Mais avec néanmoins un fait à noter, l'île d'Alofi n'est pas habitée bien que contiguë à Futuna et facile d'accès. Au mieux, elle sert de jardin vivrier à quelques clans qui y possèdent des droits fonciers historiques qu'ils emportèrent avec eux lors de leur migration sur Futuna... Je m'aperçois qu'avec cette phrase de mise en situation géographique, je viens de toucher à trois des racines de fond de la géographie... insulaire au moins, car c'est l'objet proposé ici. Oui, trois racines qui ancrent les îles dans l'espace :

- le peuplement et ses disparités, avec les îles pleines, garennes humaines ici, déjà décrites par R. L. Stevenson<sup>1</sup>, comme les îles vides là...
- les droits fonciers historiques : dans le Pacifique, là où il y a sociétés humaines, elles s'inscrivent inévitablement sur le cortège des droits fonciers aussi

<sup>1</sup> cf.: R. L. Stevenson: In the South Seas.

variés que complexes dans leurs fonctionnement et purs produits de la micro histoire sociale insulaire.

- enfin, la migration est l'autre racine. Alors que peuplement et droits fonciers mettent l'accent sur l'ancrage, la migration semblerait induire l'idée de rupture par une mobilité qui à pu atteindre l'infini du Pacifique et ses vastes et lointaines bordures. Il n'en est rien, la migration est une autre dimension de l'ancrage, elle a produit tradition, identité et différenciation, donc de nouvelles racines emmêlées avec les racines plus anciennes.

L'histoire donc, telle que nous venons d'en appréhender son rôle, est bien une des dimensions par excellence de l'insularité. C'est elle qui a modelé les paysages façonnés par l'homme et ses traditions, elle qui a façonné les sociétés, elle qui rend compte de leurs rencontres, de leurs territoires, de leurs conflits et des *modus vivendi* qui en découlèrent. Nous rejoignons là une des préoccupations du père fondateur de la géographie tropicale française, P. Gourou<sup>1</sup>: "Les aspects humains d'un territoire sont l'aboutissement d'une histoire qui, si elle était bien comprise, donnerait toutes les clefs de leur explication".

Notre recherche, néanmoins, se cantonne à l'époque contemporaine et vise à restituer une situation géographique et ses relations, celles de l'évolution des articulations d'un archipel de pure convenance administrative et géopolitique, Wallis et Futuna. Pour nous, il s'agit donc somme toute, de tenter de saisir derrière la façade "de l'Etat territorial"<sup>2</sup>, pour les dénouer, les racines évoquées plus haut et dont les noeuds complexes forment le "territoire de la mémoire" propre aux insulaires de notre "archipel"...

Aussi, la logique des noeuds à élucider a impliqué carrément, sous peine de se laisser aller à une vision insulaire autistique, de suivre les rapports des insulaires, aussi ténus fussent-ils, vers leur périphérie immédiate d'abord, celle du Pacifique central, donc

<sup>1</sup> cf. : Gourou, P. 1984 - Existe-t-il une géographie humaine tropicale ? In : <u>L'espace géographique</u>. N°4

<sup>2</sup> cf.: Pourtier, R. - 1983. L'émergence de l'Etat territorial en Afrique noire. In: <u>L'espace géographique</u>. N° 4.

vers Fidji, Tonga, les Samoa. Puis de remonter comme ils le firent d'ailleurs, car c'est une vieille connaissance, vers la Mélanésie du sud-ouest, c'est à dire là où sont revenus aujourd'hui les Wallisiens-Futuniens, en Nouvelle-Calédonie et plus accessoirement, vers le Vanuatu.

Nous touchons donc au terme de ce justificatif : comprendre la géographie humaine "des Wallis", c'est intégrer le centre et ses périphéries, c'est replacer le temps et l'espace sous forme d'un couple bi-dimensionnel explicatif. Donc accepter ici pour la bonne cause - la géographie insulaire et son cadre réel - l'extension du sujet à sa dimension spatiale comme historique.

Itinéraire: "...Nous tenterons de découvrir la grotte de Calypso". L. Durrel. (L'esprit des lieux).

Finalement, les îles et leurs problématiques ne sont pas en ce qui me concerne, malgré des terrains géographiques diversifiés, un motif de surprise, je l'écris bien sûr après coup. A Madagascar, bien que l'île soit une grande terre, j'ai découvert sur les confins en voie de colonisation du Moyen Ouest central, les "archipels" de colons malgaches ayant émigré des points les plus opposés de l'île pour y reconstituer leurs terroirs, leur cadre de vie traditionnel avec leurs tombeaux et le souci de leurs morts donc de leur mémoire future conservée... En fait, j'avais affaire à des ethnies fonctionnant selon le système des archipels... Cela explique les déboires de sociétés d'aménagement développement dont j'étais, chercheur inexpérimenté, chargé de comprendre les failles et les échecs. J. P. Raison s'efforça de me guider et me fit colleter avec la réalité de terrain en me poussant à une étude de terroir à laquelle, je dois dire, je rechignais quelque peu, mais qui eut le mérite de me faire accéder aux mécanismes de base d'un village malgache tout en payant mon brevet d'initiation de ruraliste...

Au Cambodge, peu auparavant, j'avais eu la prémonition des insularités terrestres lors de mes trop courtes randonnées chez les "îles Moïs" des hauts plateaux peuplés des

reliques austronésiennes. Les quelques 80.000 km<sup>2</sup> de ces hautes terres entre jungle et nuages, peuplées de Djaraïs, Mongs, Rhadés, se décomposaient en îles et archipels de fait.

Bien sûr, c'est à partir de Nouméa et de multiples missions que j'eus souvent la chance d'accomplir, que je découvris véritablement avec le temps et mes successives étapes insulaires du Vanuatu à la Micronésie, de Fidji à Tonga ou aux îles Cook, enfin à Wallis-Futuna, quelques unes des facettes multiples de "l'iléité océanienne" comme un autre fin connaisseur des îles peut la définir.

Multiples facettes insulaires dont j'avais reçu une première initiation grâce à François Doumenge et à son enseignement d'océanographie comme au certificat de Géographie Tropicale où dejà il apprenait aux étudiants à décoder les problématiques insulaires et particulièrement celles de la Nouvelle Calédonie.

C'est sur la grande terre calédonienne que je commençais, sur le terrain, à me frotter et à prendre en compte les réalités insulaires. Le professeur Sautter, alors Président du Comité Technique de Géographie de l'ORSTOM, avait décidé qu'un géographe de l'ORSTOM appuierait les projets de la Mission d'Aménagement du Territoire chargée des projets de développement du nord calédonien. Si Yves Mersadier m'y fit le meilleur accueil et guida mes premiers pas en bon connaisseur de la brousse calédonienne, la frustration vint vite. Le boom du nickel calédonien se finissait en 1973. Le programme dit du plan Messmer, soit schématiquement en langage d'aménagiste : "200.000 tonnes de nickel avec 200.000 habitants" et les projets du pôle minier et industriel de Koumac furent définitivement remisés dans le cimetière des rêves administratifs en fin 1974... Mais cela m'avait permis de commencer à rentrer dans le cadre du nord calédonien qui à l'époque, faisait encore figure d'archipel marginal, domaine de grandes et longtemps guerrières tribus canaques, puis d'un colonat original qui s'était formé en noyaux durs de forme quelque peu clanique et ayant emprunté de nombreux traits à leurs voisins canaques avec qui ils s'étaient d'ailleurs quelques peu métissés depuis longtemps...

<sup>1</sup> cf.: Bonnemaison, J. - 1989. Les lieux nus: <u>Approches de l'iléité océanienne</u>. Communication au colloque: Territoires et sociétés insulaires: Permanences, changements et devenir. Brest. Ronéo.

Lentement, je découvris ainsi un petit monde quelque peu arrêté sinon figé<sup>1</sup> et où les valeurs de référence chez les Canaques comme les colons étaient d'abord celles de l'ancrage géographique dans la profondeur terrienne (le tertre, les tarodières, le cimetière, le village, les lieux géographiques à valeur sociale) et coiffant le tout, la coutume, avec l'ancêtre mythique, l'errance des clans en quête de territoire, les traditions en découlant produisant des règles opératoires quelque peu déroutantes. Si avec J. Servier en licence de sociologie, puis G. Balandier au séminaire inter-disciplinaire de l'E.P.H.E., je m'étais quelque peu frotté à l'anthropologie, je compris intuitivement qu'ici, je pressentais un de ces territoires sacrés qui pourrait s'inscrire dans la cosmologie où Tolkien situe la quête de son Seigneur des Anneaux... Territoires hors du temps et de l'analyse cartésienne et de ses lumières et où, pour le canaque, la coutume est "... un anneau pour l'attirer et l'attacher dans l'obscurité de la terre de Mordor où naissent les ombres...". Face à ce monde canaque, fort de sa mémoire atavique plongeant par des racines ténues mais profondes jusqu'aux confins flous où l'historique épouse le mythologique, coexistait le milieu colon "caldoche". Milieu attachant, structuré bien plus par l'inscription dans un contexte fait de la généalogie des ascendants pionniers, des familles alliées, soit la durée qu'apporte le sentiment de lignée et par l'épaisseur de la possession de droits fonciers "inscrits" donc "officiels". Ceux-ci attestaient par leur existence à travers eux, de leur continuité dans le temps familial comme dans l'espace, c'est à dire de leur légitime identité propre. Identité, maître mot de la réalité humaine, qui a comme corollaire dans les îles, la particularité, deux mots qui résument finalement la geste insulaire...

Curieusement, c'est vers 1977, lors d'un de mes parcours habituels dans le nord calédonien, qu'un auxiliaire mélanésien de la gendarmerie me relata à Ouegoa, citadelle rustique de "l'intégrisme caldoche" et haut lieu ancien des défuntes tribus du district, qu'il y avait perdu, là haut chez "les Temeline", donc "après les Bonde", les restes de la grande pirogue des ancêtres, les "hommes rouges venus de Tonga ou de Samoa...". Un anneau se refermait... Effectivement, la littérature locale évoque lapidairement ces "polynésiens"

cf.: Roux, J. C. 1989. Un exemple d'économie d'aubaine sur un espace imaginaire : espace caldoche et temps canaque du Nord calédonien. In : <u>Tropiques, Lieux et Liens</u>. Editions de l'ORSTOM.

qui ont passé la ligne (outliers) à un moment ou à un autre et sont tombés "sur la natte" (donc mariés à une fille d'un clan adoptif) ou "dans la marmite...". Destin banal des migrants océaniens d'antan... La toponymie aussi, comme les patronymes, conservaient ces marquages...

Pour moi, ils révélaient que si une île peut être une prison, au moins pour celui qui n'est pas insulaire, l'île aussi, dans son fonctionnement normal, est une articulation appelant normalement à la mobilité, aux va-et-vient de ceux qui en partent comme de ceux qui arrivent. Dimension qu'un Michel Tournier escamote allègrement en ne nous livrant, avec un brio incontestable, que le dialogue d'une île morte - une quelconque Juan Fernandez qui n'eut jamais de peuplement - et d'un "mort vivant", son Vendredi des "limbes du Pacifique...". En ce sens, Tournier a ignoré les règles de l'iléité... mais produisait un beau dialogue autistique... La véritable île n'est pas cela, sauf cas de force majeure et de rupture, mais c'est une inter-face de relations souvent plurielles, souvent très étendues.

En 1979, à partir de ces cheminements qui me firent passer par l'apprentissage direct d'un archipel de lieux et de sociétés inscrit dans le finistère du nord calédonien, j'aboutis enfin à l'archipel de Wallis-Futuna... Très prosaïquement d'ailleurs, et presque par hasard (ou prémonition ?) : ce premier contact fut bureaucratique - le bureau des Wallis (au Haut Commissariat de Nouméa où je cherchais des données statistiques migratoires). Son responsable, un ancien fonctionnaire colonial (M. Choizé), m'y révéla, après un accueil formel et d'une froide courtoisie, que son service conservait aussi les archives de cet archipel. Mon intérêt s'anima, je fis une seconde visite et ma curiosité fit plaisir au responsable qui m'entraîna dans une arrière-pièce où, sur des étagères vétustes et à côté d'un capharnaum qui eut fait la joie d'un brocanteur, s'empilaient depuis 1944 et grâce aux soins solitaires du maître des lieux, toutes les archives y compris celles du Protectorat des Wallis depuis son origine... J'avais commencé ainsi mon autre voyage océanien dès la première liasse ouverte...

J'accumulais lentement les photocopies, les prises de notes. Enfin, j'obtins de G. Sautter l'autorisation de m'inscrire en thèse sur Wallis-Futuna... et P. Pélissier, alors Président du Comité Technique de Géographie, me donna son appui pour ce travail\(^1\). Le projet connut, comme d'ailleurs beaucoup d'entreprises insulaires, des vicissitudes. J'y entrai dans l'allégresse; elle fut tempérée quand mon "parrain", J. F. Dupon, m'amena lentement, par ses remarques et conseils, comme l'exemple de sa rigueur méthodologique, à comprendre tous les handicaps qui guettaient une navigation qui, partie de l'histoire insulaire coloniale, devait présenter enfin, en terme d'analyse géographique, les résultats de "la sortie de l'histoire...".

Revenu en France courant 1984, je poursuivis le cheminement et la rédaction concomitante tout en enrichissant mes informations par de quasi-voyages initiatiques et insulaires par leurs préoccupations, que ce soit à Chartres (où se trouvait, au fonds Bouge, une partie des archives disparues du protectorat, de 1889 à 1910), à La Rochelle (chez l'ex-résident David), à Rome (à la "Propaganda Fidei" et chez les Frères Maristes) et à Paris.

Fin 1985, peu avant mon départ en affectation pour le Pérou, mon projet était enfin prêt... Il était, d'une certaine manière, à hauteur de la démesure, que savent sécréter les petites îles : 1740 pages... beaucoup trop d'Histoire dégénérant en "histoires", pas assez de centrage géographique. J'admis finalement ces critiques de G. Sautter et de J. F. Dupon après une crise normale d'iléité frustrée... D'autant plus que travaillant à l'échelle des Andes, de ses micro sociétés quasi insulaires et de leurs espaces d'insertion, eux bien continentaux, je réalisais vite, aussi pénible fut-elle, la nécessité de révisions drastiques et la valeur de la relativisation des problèmes...

Vue des Andes, face à l'immensité du Pacifique, toute micro société retrouve son échelle de raison, sa vraie raison d'être dans la contingence du milieu physique comme avec le hasard qui instaure la répartition des sociétés humaines. Le Pérou me laissa juste le temps de repenser cette révision de fond et de forme. C'est donc à partir de février

<sup>1</sup> C'est P. Pélissier qui me fit attribuer en 1977 le premier budget de voyage à Wallis.

1990 que revenu en France, je pus reprendre ce travail qui trouva enfin des éclairages qui lui manquaient, soit du côté de la collection Rossille à Toulouse, soit du côté des Archives Maristes, à Rome...

PROBLEMATIQUES: "Seul le pouvoir découpe le savoir" (M. Serres).

1°) La première interrogation que je posais était simple : pourquoi un groupe d'îles où il n'y avait pas eu de traditions de mobilité extra-insulaire, pas de population ayant une habitude de salariat régulier où l'auto-subsistance était assurée, la tradition conservée dans un cadre politique finalement conservateur, avait-il basculé largement et rapidement dans une migration d'enracinement pour une grande part de sa population ?...

Je touchais là en fait, à la question centrale de la problématique insulaire contemporaine. En effet, toute réflexion sur la causalité migratoire implique dans le Pacifique sud, les problèmes démographiques comme leur évolution dans le temps. Par ailleurs, la démographie ne trouve sa signification en terme de crise, que si elle est mise en rapport avec les ressources propres à la population, donc postule le type d'économie et son support, la terre, le rivage ou le lagon, voire l'océan proche... ce qui implique le type de rapports fonciers, les droits collectifs, les modalités d'usage des eaux, les réserves disponibles aussi...

A côté de cet aspect endogène, la migration secrète des aspects exogènes tels que le type d'activité des migrants, leur répartition sur le nouveau territoire, leur modalité de résidence, la venue des familles, le passage ou non dans un creuset pluri-ethnique, les types de scolarisation de leurs enfants, les liens maintenus et leurs caractères, avec l'île de départ.

Mais, appréhender ainsi ces mécanismes de migration, répertorier leur typologie, les comportements et problèmes qui en découlent, est-ce suffisant ?... Cela permettait d'abord d'accéder à l'archéologie du savoir...

2°) Une autre problématique s'imposait donc, passant par la connaissance du type d'île, de sa configuration géographique, de ses liens de proximité, d'échanges et de ses rapports avec d'autres îles, proches ou lointaines et leurs populations; avec aussi le type de rapports historiques qui ont pu en résulter, créer des traditions, expliquer des coutumes ou des emprunts, des amitiés ou des hostilités. Certaines îles en effet, furent des "nombrils du monde"; attractives, conquérantes, elles organisèrent leur espace intérieur et leur idéologie sociale en fonction de leur espace extérieur, c'est à dire les autres îles proches ou lointaines... A l'inverse de ces lieux à haute polarité, existaient donc des îles "passives", à basse polarité... Dans ce contexte, qu'elle est la place d'Uvéa (Wallis), celle de Futuna...? Comment s'explique le rôle des îles plus ou moins proches : Fidji, les Samoa et surtout, les Tonga? De celles plus lointaines de la Mélanésie du sudouest où il y eut les migrations pré-européennes de Wallisiens et Futuniens...? Il en existe des preuves claires aux îles Loyauté, plus ténues sur la grande terre calédonienne, problématiques au Vanuatu (avec l'île de Futuna ou Erronan) ou ailleurs, incertaines... En est-il resté des traces, voire des liens...? Car il est évident qu'à partir de l'installation missionnaire à Wallis, comme partout, c'est la lente transformation d'îles-lieux en îles nues, c'est à dire en quasi monades leibniziennes, qui s'instaure du fait des circonstances nouvelles de l'époque. Ainsi, bien avant 1940 et la grande brèche du sytème clos qui en résulta avec la migration, l'archipel avait déjà vu se rompre presque tous ses liens traditionnels, donc, nombre de circuits, voire de chemins coutumiers vers l'extérieur insulaire.

A la brisure extérieure succèdera ainsi, avec le temps accompli, la brisure intérieure..., retour du balancier insulaire qui rythme l'histoire vraie des îles.

3°) Nous touchons ainsi à un autre terme de notre cheminement avec le problème de ce paysage humain intérieur, propre durant longtemps aux deux îles des Wallis et aux acteurs qui l'organisèrent durablement. En effet si nos deux îles sont et doivent être perçues comme réalités géographiques, elles n'en sont pas moins, malgré leur micro-évolution, le produit de la rencontre des hommes, de leurs visions du réel, de leurs ambitions ou de leurs rêves... Il est temps ici de justifier le titre, peut-être médiatique et ambigu, donné à ce travail : "Espaces coloniaux et société polynésienne...". Oui, pour nous, il y a bien placage d'abord, puis superposition et enfin amalgame d'espaces coloniaux propres. La Mission d'abord, qui a l'antériorité, la durée, l'exercice d'une autorité longtemps prédominante car fondée sur le spirituel. Ensuite le commerce, résolument anglo-saxon, seul truchement avec l'extérieur, seul à permettre une valorisation économique. Enfin, dernière installée, l'administration coloniale.

Chacun de ces pouvoirs a une idiosyncrasie, à prime abord claire : le spirituel pour la mission, le commerce pour les trafiquants de coprah, le pouvoir politique pour le résident...

Mais nos acteurs se trouvent dans un lieu clos, sauf pour leurs propres liaisons, et dont jalousement ils surveillent les entrées. Face à eux, une société insulaire, massifiée par sa culture, son histoire, son cadre de vie, sa psychologie donc... Société massifiée mais pas inerte; elle a ses cadres traditionnels, ses chefs, ses coutumes et institutions, ses enjeux successifs. Or, les îles ici sont petites, peu peuplées, bientôt coupées de l'extérieur (et le supportent mal¹). Ces îles confinées deviennent alors des lieux propices à ce qu'on nomme dans une science nissologique encore balbutiante, la production des syndromes d'insularité. Ceux-ci se caractérisent par un double déphasage sensoriel et perceptif : grossissement des petits évènements locaux, puis leur dramatisation d'autant plus facile que dans une faible population vivant en vase clos et sans différenciation sociale fine, il n'y a pas de société civile propre. Acteurs et spectateurs, y sont confondus et épousent alternativement les rôles...

Comme l'importance des "tavakas" ou fuites clandestines des jeunes vers la périphérie proche du Pacifique central l'établit bien de 1870 à 1900 au grand regret de la Mission et du roi...

L'autre déphasage est celui créé par la myopie insulaire où l'île devient à son échelle, mesure et référence explicative pour tout phénomène extérieur. Ainsi, l'évènement est ramené au local, le local sert de référence pour mesurer l'extériorité.

Si l'on admet que le confinement et la promiscuité dans la monotonie des conditions de vie qui était alors la règle, engendrèrent une sorte de sinistrose (ou le "fiu" polynésien), on comprend que son dérivatif fut d'une part, dans la production sociale de rivalités entre lignages et clans, donc entre acteurs du politique, et d'autre part, qu'il en découlat une sorte de prédilection pour le cloisonnement en micro territoires s'efforçant d'épouser des limites naturelles (plages, vallées, plateaux, îlots) et coïncidant avec des limites d'identités culturelles fabriquées lors de conflits de groupes ou importées par des migrations anciennes.

De là, naquirent les conflits insulaires et ces sortes "de guerre des boutons" que consignent en les rendant dérisoires, les archives d'époque. Ajoutons que l'île dans sa production d'espaces sociaux clivés, donc traditionnellement hostiles (comme Alo et Sigave de Futuna), connaît vite lorsqu'elle est troublée, comme jusqu'en 1840, au moins pour Wallis-Futuna, l'interférence des îles extérieures et celle donc de clans ou chefferies alliés ou apparentés qui prennent parti...

Ainsi, le jeu parfois contradictoire des acteurs coloniaux a eu sa logique, surtout pour la mission et l'administration : couper l'archipel de ses relais extérieurs. Une fois ceci définitivement atteint après "l'heureuse succession" qui fait suite au décés de la reine Amélia en 1895, Wallis (comme Futuna bien avant), devient île nue, réduite à elle même. Cela coïncidera avec le tournant pris par les autres pouvoirs comme la mission, le commerce ou l'administration coloniale. En effet, en une dizaine d'années (1900-1910), les lignes de force changent : la mission déjà sclérosée s'avère incapable d'entamer un aggiornamento, le commerce connaît une nouvelle concurrence et se modernise, l'administration va s'efforcer de prendre en main une colonie du type "Cendrillon oubliée", enfin la royauté commence à disfonctionner et rompre le couple qu'elle formait avec la mission.

Ainsi, reconstituer, à partir de l'écheveau de sources historiques, la genèse des pouvoirs, leurs rôles, leurs dynamiques et leurs projets sur une période significative (1888-1960), présente l'intérêt d'accéder à ce type de fonctionnement en termes explicatifs. En effet, les attitudes des acteurs comme leurs ressorts idéologiques révèlent leurs idiosyncrasies accusées par la boursouflure de l'insularité comme par le grossissement des rôles et avec l'absence de freins sociaux propre à un microcosme, campe caricaturalement les acteurs et leurs projets...

4°) Dernier aspect, la problématique des fonctionnements insulaires, de leurs réseaux, des "territoires" qu'ils organisent, des tensions internes ou externes résultant de leur polarisation officielle ou officieuse, est un révélateur intéressant qui permet d'organiser la scène insulaire du Pacifique sud en elle même d'une part, et par rapport à ses marges continentales du Pacifique-Monde d'autre part.

C'est donc une démarche dialectique portant sur les géométries variables qui conduisent de l'île, prise comme un en-soi, à l'archipel, puis à l'aire régionale, donc au réseau d'attaches avec le Pacifique globalisé et bien sûr enfin avec les métropoles de commandement qui articulent en définitive jusqu'ici, le Pacifique sud. L'art d'inventer, écrivait Leibniz, suppose un inventaire. Celui-ci ne peut pas se résumer seulement à l'analyse des paysages insulaires et de leurs caractères géographiques finalement bien connus grâce aux paramètres objectifs du milieu physique ou humain qui enserrent les îles en catégories typologiques homogènes...

Sécurisante catégorisation qui ignore si on ne s'en tient qu'à elle, la vraie réalité des îles telle que nous la percevons et que Spinoza définit très bien : "les corps se distinguent les uns des autres en raison du mouvement et du repos, de la vitesse et de la lenteur, et non en raison de la substance". Il en est de même pour les îles et de leur dynamique interne...

<sup>1</sup> Spinoza: L'éthique, livre 2, lemme 1.

A notre échelle, Wallis-Futuna forme un micro milieu insulaire organisé par une double dépendance envers la Nouvelle Calédonie et la France. L'archipel s'inscrit donc dans une situation que partagent également de nombreux autres groupes insulaires... Y at-il une fatalité des actuelles inscriptions au sein de ces ensembles géopolitiques ? Que signifient-ils, quelles sont les alternatives qui se posent et leur fiabilité ? Aspiration vers l'Australasie, ou vers le Japon, conservation des statu quo actuels si commodes...? Validité d'un choix d'indépendance et ses limites... Signification aussi de cette notion d'équilibre insulaire : "le rassurant de l'équilibre, c'est que rien ne bouge. Le vrai de l'équilibre, c'est qu'il suffit d'un souffle pour faire tout bouger", écrivait L. Durrel (L'esprit des lieux). Certes, mais de par leur nature faite de subtils dosages de différences internes comme de relations nécessaires externes, les milieux insulaires ne sont-ils pas en quelque sorte, prisonniers "vers l'équilibre exact ou vers la fin des temps" ? Question finalement de fond de toute problématique insulaire.

METHODE...: Le sujet retenu initialement m'avait paru d'abord procéder d'une démarche simple : je devais focaliser sur l'archipel des Wallis mon approche initiale, puis par glissement logique, suivant la migration, faire son bilan et établir son impact, enfin par une démarche "verticale", appréhender la place et les perspectives du couple de fait Wallis-Futuna et sa migration calédonienne dans l'échelle des problématiques insulaires du Pacifique sud.

Je dois dire que j'avais péché par excès de simplisme, trompé peut-être par la sécurité que me conférait à priori le confortable (et inexploré) trésor, à mes yeux au moins, des archives administratives.

Après une première mise en fiches thématiques de plusieurs milliers de pages d'archives, je fis un premier bilan quelque peu déroutant. Avec dix sept thèmes récurrents majeurs et de nombreux sous-thèmes spécifiques à quelques grandes entrées, j'eus le

<sup>1</sup> Serres, M. Le passage du nord-ouest. Hermes V. Editions de Minuit. 1985.

sentiment désolant que mon sujet se dérobait, qu'il fuyait à partir du cadre où je croyais naïvement l'avoir enfermé.

Des problèmes "simples" comme le rôle du roi, l'action des résidents, les pouvoirs de la mission, appréhendés à partir des sources, sortaient de leur enveloppe propre, rejoignaient la totalité insulaire, se ramifiaient vers le Pacifique central ou plus loin même. Je compris que saisir la problématique insulaire m'obligeait aussi sous peine de cécité, à prendre en compte aussi l'ensemble des relations des milieux insulaires du Pacifique avec l'Occident.

Heureusement, grâce à la Commission du Pacifique sud, à mes visites aux universités australiennes ou néo-zélandaises, ou à celles de Hawaii, je pus accéder à une large documentation de base aussi bien thématique qu'individualisée par île. Mais cette démarche remplie, je constatais d'autres lacunes. La plus grave était mon manque de recul pour situer le contexte du protectorat par rapport à la situation propre à cet archipel au 19ème siècle et notamment durant le protectorat mariste de 1840 à 1888 au moins. Cela m'obligea donc à faire une autre approche pour intégrer à mon propos, les archives religieuses ou les récits de voyage.

Enfin, et c'était dans la logique finale de l'insertion de la migration, il fallait évaluer celle-ci par rapport à l'évolution de la Nouvelle Calédonie... puis établir un parallèle sur l'évolution des économies et problèmes sociaux de l'ensemble des groupes insulaires du Pacifique sud. Aussi, quand je ressoudais ces divers ensembles et leur donnais forme, je décelais d'autres lacunes plus techniques. Evolution des cours et productions du coprah à l'échelle du Pacifique sud, disparition de la majorité des archives coloniales de 1890 à 1905... C'est au fonds Bouge en 1985, que je pus combler cette lacune.

Enfin et très tardivement, je pus effectuer en 1990 un séjour à Rome qui me permit, après un passage en 1984 à la Congrégation de la Foi et chez les Frères Maristes, d'accéder à nouveau aux archives maristes pour intégrer dans ma prise en compte le point

de vue de la mission de façon à rompre l'unilatéralité des seules (et pas toujours naïves) archives coloniales.

Ainsi, une prise en compte aussi globale que possible de la documentation a-t-elle été réalisée, par à-coups certes, mais permettant de restituer une trame critique et référenciée régulière, même si des points d'obscurité subsistent faute de documents, même si souvent ils sont de l'ordre du détail secondaire.

Dois-je ajouter que la littérature consacrée stricto-sensu à Wallis est rare, hormis l'ouvrage de référence inestimable d'O'Reilly, comme celui de Burrows en ethnologie ou l'Histoire de Wallis déjà plus apologétique de Mgr Poncet. Ailleurs, on ne trouve que des bribes d'articles, des allusions ou des compilations et ce n'est qu'à partir de 1960 qu'apparaissent quelques recherches, souvent spécialisées (M. Panoff, R. Mayer), puis récemment le travail historique de F. Anglevieil, ethno-archéologique de B. Vienne et D. Frimigacci.

CHEMINEMENTS... La masse initiale d'informations réunies, organisée par les mises en forme thématiques et débarassée de sa gangue, il restait à formuler toutes les modalités d'approches, donc de structuration d'un fil conducteur aussi cohérent que possible car prenant en compte le sujet insulaire et ses extensions spatiales.

La conception donc du plan fut délicate et quelque peu frustrante. Je résolus finalement de partir de l'ancrage de base initial, du fondement du tout et de ses développements ultérieurs, donc du noyau dur formé par les deux îles, pour les resituer dans le système du protectorat jusqu'à la charnière de 1960.

Ensuite, passer à une autre échelle de la démarche en resituant l'archipel des Wallis dans la perspective diacronique du Pacifique central au 19ème siècle

Ainsi, me parut assurée la restitution de l'élément isolé - l'archipel - dans son cadre géographique et historique. Sa singularité propre pouvait ainsi être comparée, mise en relation avec les situations spécifiques d'autres archipels ayant en commun d'être

soumis aux mêmes tensions, à des pressions identiques par des acteurs européens mus par les mêmes préoccupations.

Enfin, il fallait passer la ligne de l'histoire, entrer dans les temps actuels, ceux de l'ouverture de l'archipel, de la fin du protectorat, de l'avenir calédonien : du bilan donc après l'inventaire. Là, apparaissait le recours à des études directes de terrain sur des migrants saisis dans plusieurs types de situation. Cela impliquait logiquement un autre parcours final avec un retour dans les îles "revisitées" pour mettre en évidence, après quarante ans de migration, le parallèle dans l'évolution propre au foyer d'origine par rapport au foyer de migration et son avenir...

Avenir qui paraît rejoindre au niveau problématique, celui des autres archipels du Pacifique sud, saisis dans leur spécificité comme dans leurs points communs.

#### Difficultés...

Ce choix de plan obéit bien à des commodités pour l'auteur, mais aussi à quelques inconvénients qu'il est nécessaire de préciser.

- 1°) L'objet de base étudié initialement présente à de nombreux niveaux une forte dissymétrie. L'archipel est géographiquement postiche, Futuna et Wallis sont deux îles qui n'obéissent pas à une configuration d'archipel malgré une relative proximité.
- 2°) L'information disponible, comme le déroulement des situations, impliquent principalement Wallis et beaucoup moins Futuna et pose un problème de fond.

L'irréductible dialectique du local au global : ou "l'enveloppe close d'un objet qui accède à l'infini" (M. Proust).

Ainsi, se pose la validité d'une démarche qui vise à partir du local, à passer dans un local différent, la migration insulaire et son espace emboîté dans la Nouvelle Calédonie puis, ce nouveau local lui même doit être emboîté dans le panorama insulaire du Pacifique sud, le général... Y a-t-il un local formé par l'espace wallisien-futunien avec sa projection calédonienne...? Ou bien le fait wallisien-futunien n'est-il qu'un interstice plus social et économique et maintenant, politique, dans le local calédonien?

Y a-t-il validité méthodologique à comparer l'archipel des Wallis avec ceux par exemple de Tokelau, de Tuvalu (ex îles Ellice), ou de Tonga ? Chaque île, selon certains auteurs, constitue un monde spécifique où s'est cristallisé un précipité géographique, humain, culturel, historique, propre aux conditions de l'île, aux pressions exercées par les milieux insulaires voisins... Mais accepter cela, n'est-ce pas cautionner l'impossiblité de tout discours de la méhode impuissant à dépasser le cadre insulaire ? N'est-ce pas refonder la vocation autistique prêtée à l'île...?

L'intérêt pour le local et son aptitude à rendre compte aussi du général, n'est pas nouveau dans les Sciences Humaines. G. Sautter, il y a peu encore, reposait les termes du débat<sup>1</sup>, constatant qu'il y a "à voir dans le local" quelque chose de plus que du "général" démultiplié. Idée complexe, longtemps équivoque sinon louche...

Le local, en réaction peut-être à un courant dominant privilégiant la généralisation et l'abstraction produisant de grands ensembles et flattant l'esprit de symétrie, paraissait trop privilégier "le particulier et la différence", et poser des objets eux-mêmes irréductibles... Car que signifie le local, sinon la "...proximité physique et sociale, interaction obligée des hommes et des choses" donc, pour résumer ici l'analyse de G. Sautter : "Le local est aussi le siège d'une articulation originale avec tout ce qui pèse sur lui, venant de loin et d'en haut".

Or, les microcosmes un temps délaissés, retrouvent une actualité peut-être comme espaces de liberté par rapport aux dichotomies instaurées par les grands ensembles continentaux, les grands systèmes économiques, les grands blocs idéologiques. D'où le regain d'intérêt pour les géographies des insularités comme pour les méthodes d'approches que les géographies "continentales" empruntent maintenant aux "insulaires"

<sup>1</sup> cf.: Sautter, G. 1988. Le temps des méthodes. Amira. N° 56.

pour définir leurs archipels montagnards et terrestres<sup>1</sup>, les "méditerranéités" intérieures et autres "océanités" bien terrestres...

Un regain d'intérêt récent confirme la permanence de cette interrogation et sa fécondité opératoire notamment pour les recherches visant au développement <sup>2</sup>, intérêt accru par les approches sur la "territorialité" qui exprime l'enracinement donc l'attachement et la résistance au changement traumatique du cadre de vie. Certes, la prudence subsiste malgré un certain engouement pour le "small is beautifull". Ainsi, un essai récent<sup>3</sup>, tout en gardant prudence, envisage la ré-actualisation du local non plus en fonction du seul débat épistémologique, mais en termes opératoires appliqués au quotidien de l'aménagement territorial après l'ère des grandes planifications imposées par le(s) centre(s). Ainsi, vise-t-on à réconcilier le lien et le lieu, tout en poursuivant et un débat critique, et l'exploration des sentiers entrouverts... Le dernier mot finalement, revient comme toujours aux philosophes et notamment à M. Serres, qui a posé, non sans quelques paradoxes frappés de perplexité et d'insolence, les alternatives du problème.

Le philosophe en fait, pose contradictoirement l'énigme; tantôt il affirme que l'un des fondements de la rationalité, le calcul "est fondé sur l'idée toute simple qu'il existe un chemin du local au global". Sur ce fondement, il paraît découler que : "Il y a un local, il y a du global; l'un est inclu dans l'autre et il se distribue en lui", donc un chemin existe de l'un à l'autre<sup>5</sup>... Chemin qui se dérobe car il y a des vérités uniques et antinomiques, la géométrie euclidienne l'apprend d'ailleurs... Mais vient le constat de carence : le plus souvent, la connaissance du local ne permet pas la connaissance du global. Nous n'avons pas d'opérateur qui nous permette de passer du local au global<sup>6</sup>! Impossible donc le

cf.: Dollfus. O., 1980: Le défi andin et J. Murra: The economic organization of the Inca State. Thèse. Chicago, 1956.

<sup>2</sup> cf.: Ecosystèmes forestiers et tropicaux d'Afrique. ORSTOM/UNESCO, 1983. Où dans les recommandations finales, on peut lire ceci: "Il est indispensable d'aborder toujours ces études sur une base micro-écologique ou micro-géographique, afin d'éviter des généralisations qui ne tiennent pas compte de variations significatives du milieu naturel, de ses ressources et des modes traditionnels d'appropriation ou de production".

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cf.: Boure, R. et Menuile, J. - 1990. Les territoires incertains du local. In: <u>Cahiers du LERASS</u> n°20 et 21. Toulouse.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Cf.: Serres, M. 1983. Le passage du Nord-Ouest. Hermès V. Edition de Minuit, p. 19.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Ibid, p. 20.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Ibid, p. 96.

passage ?... Si, mais avec la connaissance empirique et l'espérance que porte toute quête: "Je crois, je vois, que l'état des choses est plutôt un ensemencement d'îlots en archipels sur le désordre bruyant mal connu de la mer¹...". Ainsi nous revenons aux îles et au replat océanique qui les enrobe, mais la difficulté méthodologique subsiste ; nous ne pouvons fonder la relation du local au global que sur la théorie axiomatique, soit un peu plus que sur des sables mouvants, un peu moins que sur la solidité du rocher de haut fond...

3°) La réflexion introduite ici doit être référenciée pour dépasser l'académisme. Nous avons dit plus haut que l'archipel était dissymétrique... S'il présente une symétrie en surface émergée (Futuna et Alofi ont 100 km2, Wallis, 120 km2...), n'oublions pas qu'Alofi n'est pas peuplée.

Les dissymétries apparaissent surtout au niveau du local propre à chacune des deux îles, prises surtout dans le fonctionnement des agents des pouvoirs.

Ainsi, la mission a bâti une sorte de place forte à Wallis par ses constructions, son personnel qui la sert. Mais rien de tel à Futuna. Kolopelu fait pâle et modeste figure rustique face aux orgueilleuses cathédrales bâties successivement à Mua...

Autant la mission de Wallis qui reçoit évêques, visiteurs de Sydney, officiers de marine et consuls, est mondaine, autant celle de Futuna vit dans la monotonie d'un rythme égal qui n'est que très rarement interrompu par le passage d'un "officiel". A la société quasi trinitaire : missionnaires - cercle royal - insulaires de Wallis, Futuna n'oppose aucune réplique d'un corps social autre que ses rustiques pêcheurs et petits paysans vite frondeurs élisant leurs roîtelets éphémères.

Alors que Wallis voit se dresser une résidence, une chancellerie ensuite, longtemps seuls témoins de la présence coloniale, à Futuna, il n'y a rien! Seul le Supérieur y incarne aussi le Résident dont il est le délégué, et ce à la satisfaction générale durant un demi-siècle...

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ibid, cf.: Serres, M. op. cit., p. 13.

Si à Wallis, il y eut jusqu'à cinq maisons de commerce concurrentes et se taillant au besoin des croupières, à Futuna après 1880, un seul commerce règnera et quel commerce ! Bâti pour ses prix sur la difficulté géographique du transport du coprah qui pénalise le district d'Alo, durant 40 ans au moins... quant au terme de l'échange monétaire, il laisse rêveur : paiement en piastres d'argent démonétisées depuis des lustres, stockées à prix de rabais vers 1890, transformées en pendants et colliers par les élégants du cru et ce jusqu'en 1921 au moins, alors qu'à Wallis, les princes offrent des robes de soie à leurs dulcinées...

Dernière dissymétrie, et il est probable qu'elle englobe les autres, Wallis, par la géographie, offre aux navires un port protégé avec des mouillages sûrs en cas de cyclone. Mais Futuna, privée de lagon, n'offre que l'aléatoire rade foraine de Sigave, vite dangereuse... Futuna, de par sa nature, ne peut retenir les navires, à l'encontre de Wallis. Tout est peut-être là dans l'évolution séparée des deux îles, leur différence de réaction face à l'extérieur. La géographie aussi a joué dans les clivages sociaux. A Wallis, île de faible relief où les déplacements en pirogue sont aisés avec le cordon protecteur du lagon, le contrôle territorial des princes puis des rois avec l'unification politique a été facile. A Futuna au contraire, le relief plus accidenté facilitera les clivages, poussera les gens de la côte "ouverte" contre ceux de la côte "étroite" et du plateau... Déjà, un paysage prémélanésien s'esquisse ici, se "sent" au niveau psychologique aussi...

Les deux îles sont donc différentes, contrastées, et les évolutions de la micro histoire le confirment. Il y a donc là un biais méthodologique indépassable, mais aussi une complémentarité d'expériences insulaires différentes...

4°) Ce biais empêche-t-il le double regard de l'intérieur vers l'extérieur, en précisant que l'extérieur c'est d'abord l'archipel en tant qu'entité ?... Notons que les dissymétries constatées ne sont pas définitives. Un lien relationnel existait entre îles par le biais des chefferies respectives de certains districts. Ainsi, les districts de Mua et Hihifo à Wallis étaient coutumièrement liés à ceux de Sigave et Alo... Ainsi l'histoire et la

coutume confirment le dépassement du "local fermé" vers un "global ouvert", un entrelac de lignes, de rapports et de tensions se dessine. Bien qu'indépendantes, les deux îles et leurs districts ont établi les termes de leur interdépendance... A ce tissage interne à l'archipel se surimpose enfin la trame plus lâche des liens de Wallis vers Samoa et plus accidentels vers Tokelau. Par contre, vers Tonga existait longtemps une véritable symbiose "coloniale"... Enfin, Futuna avait organisé une autre relation, difficile à apprécier vers Fidji, Rotuma, comme le sud du Vanuatu et probablement aussi les îles Loyauté.

Ainsi, la grille relationnelle couvrait le Pacifique central et débordait vers la Mélanésie. Donc dans une certaine mesure se justifie, par référence aux antécédents, le choix, périlleux certes, d'une démarche associant le local au général, comme les registres aussi des temps pré-européens puis pré-coloniaux et coloniaux dans une perspective recalant Wallis et Futuna, même pseudo entité et archipel administratif, dans les temps et les espaces du Pacifique. Et ce, d'autant plus que la dialectique du local au général, de la périphérie au centre, prend ou reprend de l'intérêt dans l'actualité des thèmes d'un développement adapté aux réalités du tiers monde. On le voit pour la France avec les politiques nouvelles qui se cherchent pour les D.O.M.-T.O.M., on le voit surtout avec les problématiques africaines actuelles.

Finalement, je suis comme d'autres chercheurs, passionné par ce que Cioran a appelé : "La nostalgie des origines". C'est un travers relevant peut-être d'une démarche finaliste, mais les sociétés construites m'intéressent d'abord par leurs racines, leur profondeur, c'est à dire la compréhension de leur fondement, la genèse de leurs évolutions dans le temps comme l'espace. Or, l'île privilégie le double regard de l'intérieur vers l'extérieur. Wallis comme Futuna, avec des modalités différentes, sont à la fois un condensé du monde du Pacifique comme un concentré aussi des variétés de cet ensemble. Aussi, l'effet de miniaturisation propre aux îles est, s'il est interprété au

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf. Sautter, G. - 1986. Le développement rural côté cour : le poids des articulations locales. In : Développement rural en Afrique Tropicale. Stratégies et pratiques. Colloque de Neuchâtel.

second degré, un révélateur intéressant des sociétés locales. D'autre part, les îles grossissent l'impact des placages faits sur elle par l'Europe conquérante du 19ème siècle. Ce grossissement aboutit par effet de miroir à dresser des caricatures dérisoires d'un certain Occident, de ses représentants et de ses institutions. Pourquoi caricature ? Par absence d'effet de masse, que ce soit dans les paysages ou dans le public, par absence de freins aussi et de contre-poids. Est-ce un hasard si le "tonton macoutisme" est né dans une île?... Les divagations du résident Brochard qui exigeait à Wallis la mise en place d'un appareil étatique digne d'une sous-préfecture en est un exemple ! Le triste échec de la réduction de Mangareva aux Gambiers, un autre exemple. Tout comme l'île dévoyée par les baleiniers, Apemama (Karibati), un autre cas. Est-ce que cela résulte de la transplantation de modèles géopolitiques inadéquats ? C'est très probable, mais implique un autre regard sur le sujet bien tabou encore de la validité des frontières héritées de la colonisation...

Nous avons cherché à appréhender une séquence insulaire, pour cela, à faire une mise à plat d'un système insulaire. Cela nous a entraîné au large, puis au grand large et finalement nous a ramené, après l'inventaire des déterminismes et de leur pesanteur, à la question du rôle de la contingence humaine dans le cadre insulaire et de son destin ouvert ou fermé.

\*

\*

# SOMMAIRE DE LA PARTIE I

# CHRONIQUE DU QUOTIDIEN COLONIAL

	pages
CHAPITRE I : PREMIERS REGARDS SUR LA SCENE INSULAIRE	16
SECTION 1. LE MILIEU INSULAIRE	16
SECTION 2. LE SYSTEME POLITIQUE : ROIS, PRINCES	21
SECTION 3. LE PEUPLE INSULAIRE	24
SECTION 4. LA MISSION ET LES MISSIONNAIRES	30
SECTION 5. LE COMMERCE DES ILES ET LES VAGABONDS DE	
L'OCEAN	36
SECTION 6. LES POUVOIRS COLONIAUX OU UNE IMPUISSANCE	
DURABLE	42
CHAPITRE II: LE QUATUOR DES ACTEURS DU POUVOIR A WALLIS-FUTUNA.	
APPROCHES PHENOMENOLOGIQUES	56
SECTION 1. LA MONARCHIE INSULAIRE	58
SECTION 2. UNE REDUCTION MARISTE	75
SECTION 3. LES ETRANGERS DES WALLIS ET LE COMMERCE	100
SECTION 4. LES POUVOIRS DE L'ADMINISTRATION COLONIALE	110
CHAPITRE III: ENJEUX DES POUVOIRS ET PRAXIS DU	
QUOTIDIEN COLONIAL	125
SECTION 1. L'ENJEU ECONOMIQUE OU L'APPLICATION DU	
PRODUCTIVISME COLONIAL	127
SECTION 2. LE CONTROLE POLITIQUE	165
CHAPITRE IV: LES CRISES MARQUANTES	224
SECTION 1. UN RESIDENT CONTRE LA MISSION : L'AFFAIRE BROCHARD-	
BAZIN	224
SECTION 2. LES GUERRES DU COPRAH	244

SECTION 3.	ALAIN GERBAULT, ROI SANS COURONNE D'UN INSTANT	
	UVEEN	260
SECTION 4. DE LA CRISE MAJEURE AU RESIDENT REGENT		
SECTION 5.	UNE DES PLUS BELLES REUSSITES COLONIALES	284
CHAPITRE V	: UNE ILE CONSERVEE :	
	FUTUNA, PROCHE ET LOINTAINE	291
SECTION 1.	UNE MARGINALITE TOUT AZIMUT	292
SECTION 2.	FUTUNA OU L'ASYMETRIQUE DE WALLIS	296
SECTION 3.	"COCO CULT" A FUTUNA OU "UN BOLCHEVIQUE DANS	
	L'ILE"	308
CHAPITRE VI	: LA FIN DU PROTECTORAT : 1940-1960	319
SECTION 1.	LE COMPROMIS AVEC LA MISSION VICHYSTE	319
SECTION 2.	LE REVE AMERICAIN	321
SECTION 3.	LE PROTECTORAT ET SES VICISSITUDES : 1947-1960	326
CHAPITRE VI	I : UN AUTRE REGARD SUR LA MISSION :	
	UNE ENTROPIE PRECOCE ?	337
SECTION 1.	LE VICARIAT DE L'OCEANIE CENTRALE OU L'EVECHE	
	INGERABLE	339
SECTION 2.	UN ECHEC PATENT : LES ECOLES ET LE SEMINAIRE	343
SECTION 3.	UNE MISSION MINEE DE L'INTERIEUR	350
SECTION 4.	CRESUS N'ETAIT PAS MISSIONNAIRE	362
SECTION 5.	LA MISSION ET LA VIE POLITIQUE INSULAIRE	372
EPILOGU	J <b>E</b>	387



## PRESENTATION

#### DEUX ILES DE LA MEDITERRANEE DU PACIFIQUE CENTRAL

Un faux archipel: Les îles Wallis et Futuna sont communément et commodément désignées comme formant un archipel du Pacifique central. Cette désignation est erronée comme le signale un géographe<sup>1</sup> qui note que "les îles Wallis et Horn (autre nom de Futuna) forment deux groupes bien distincts..." F. Doumenge précise que Futuna - Alofi forme "un complexe vulcano sédimentaire" et que Wallis est "un édifice volcanique surbaissé avec de grands cratères, entouré par une barrière récifale de style très classique"<sup>2</sup>. Ainsi, malgré des similitudes propres au milieu naturel comme humain et culturel, le groupe de Horn (Futuna - Alofi) et l'île de Wallis ne constituent qu'un "archipel administratif"... et c'est dans ce sens seulement que nous l'emploierons.

\* \*

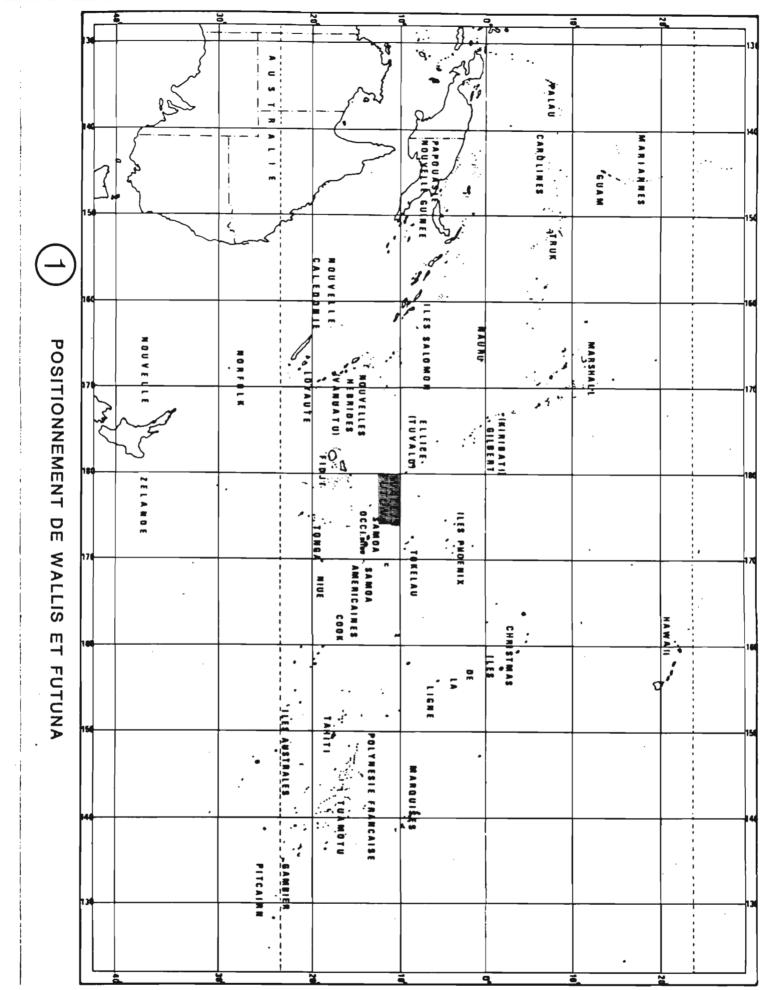
### LE MILIEU PHYSIQUE DE WALLIS-FUTUNA

Les deux îles sont pratiquement au centre du Pacifique central<sup>3</sup> et distantes de 240 kms. Les archipels les plus proches sont ceux de Fidji au sud-ouest et des Samoa au sud-est respectivement à 450 et 345 Kms. Hors de cette périphérie immédiate, les deux îles sont à 600 kms environ des îles Tuvalu qui terminent l'arc micronésien du sud au nord ouest, à 670 kms des îles Tokelau au nord-est. Enfin au sud, elles sont proches des îlots septentrionaux du groupe de Vavao (430 kms environ) qui appartient à l'archipel des Tonga.

<sup>1</sup> cf: Aubert De La Rue E. Introduction à la géologie et à la géographie des îles Wallis et Horn. J.S.O. N° 19 - 1963

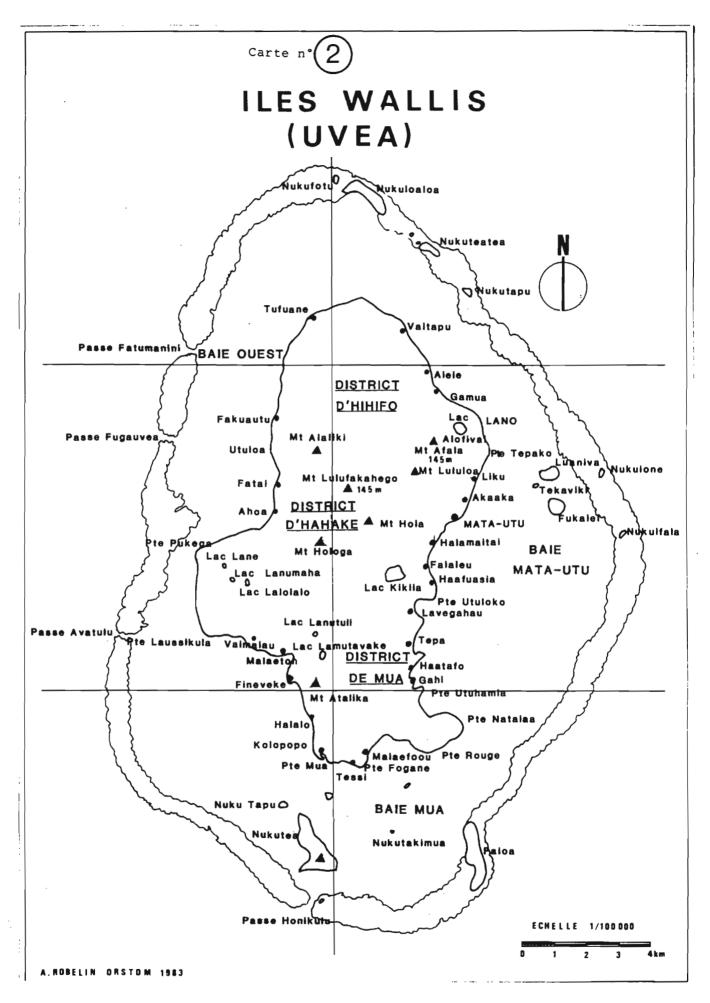
<sup>2</sup> cf : Doumenge F. : <u>L'homme dans le Pacifique sud</u>. Publications de la Société des Océanistes. N° 19. Paris 1966

Avec les mesures en longitudes et latitudes suivantes : Wallis : 13°S - 176°N et Futuna : 14°S - 178°30 W



Ainsi Wallis et Futuna s'inscrivent clairement dans le système des archipels du secteur équatorial sud, c'est à dire sur une immense étendue océanique, de 4000 kms d'ouest en est de Nauru aux Carolines et de 1600 km du nord au sud jusqu'à hauteur du sud de Tuvalu ou de Tokelau soit un domaine océanique de 4 000 000 de km2 de superficie pour les îles en y comprenant leurs lagons... Aussi n'est-il pas surprenant dans cette constellation de micro milieux, que les deux îles totalisent environ 210 km2 dont 115 pour Futuna-Alofi et 95 pour Wallis.

Notons que la ligne andésitique passe entre Wallis et Futuna et explique les différences géologiques entre les deux îles qui ont en commun un puissant volcanisme ancien. Wallis se présente comme une île basse, marquée par de faibles ondulations et elle est entourée par un feston d'îlots. Un récif-barrière protège l'île de l'océan, il est ouvert par trois passes sur le large mais une seule (Honikulu) étant navigable. Le lagon de Wallis est d'une largeur variant de 1 à 5 Km. A Wallis, le point culminant, le mont Lulu, est bien modeste en altitude avec 151 mètres. Une dizaine de lacs ou étangs procédent des anciens cratères, le plus spectaculaire étant celui de Lalo Lalo par ses parois abruptes et le plus vaste celui de Kikila qui est un lac de barrage. Wallis ne dispose pas de cours d'eau permanents mais seulement de ruisseaux temporaires. Les villages sont situés principalement le long de la côte est et dans la partie sud (Mua). Futuna et Alofi, à la différence de Wallis n'ont pas de lagon ni de récif-barrière, leur accès est rendu délicat par leur position allongée dans le sens de l'alizé. Seule l'anse de Sigave, équipée d'un warf permet le mouillage des navires sauf en cas de dépression car l'abri est précaire. L'île de Futuna s'allonge suivant une direction N.W.S.E. avec 20 Km de long sur, au plus, 5 Km de large. Le point dominant est le mont Puke à 524 mètres. Futuna dans sa partie centrale est occupée par un plateau de 400 mètres qui se retrécit et s'abaisse par le promontoire de la pointe Velé. Les versants de l'île sont assez abrupts et aboutissent à une plateforme littorale soulevée qui est un ancien récif frangeant dont la largeur varie entre quelques mètres et 200 mètres. C'est là que se sont installés les villages sur le versant occidental et la pointe Velé.



L'île d'Alofi est séparée par un chenal de 2000 - 2500 mètres environ. La longueur d'Alofi dans sa plus grande dimension ne dépasse pas 10 Km et moins de la moitié dans sa largeur. Son point culminant, le mont Kolofau, presque central, atteint 416 métres et présente des pentes plutôt douces. Futuna a des rivières pérennes sauf en année séche. Les deux îles ont en commun un climat tropical chaud, humide et pluvieux, avec deux saisons marquées. L'une plus sèche et plus fraîche s'étend de mars à août - septembre et la saison chaude, d'octobre à avril, est la plus pluvieuse. La température moyenne est de 27°. Le régime des précipitations appartient à l'isohyéte de 3000 mm mais peut connaître de fortes variations (de 1978 mm en 1953 à 3949 en 1954) avec une moyenne de 2600 mm. Si le climat n'est pas particulièrement malsain, il est pénible et débilitant pour l'européen.

### POPULATION ET ORIGINE HISTORIQUE

En ce qui concerne l'assiette de population moyenne propre à Wallis et Futuna avant l'installation des européens, on en est réduit à des conjectures, faute de témoignages. Nous disposons à titre comparatif, des premiers comptages et estimations des missionnaires. C'est à Futuna que nous relevons le chiffre le plus ancien avec 800 habitants selon le Père Delorme en 1837, 900 pour Du Bouzet en 1842, 1050 pour Mallet en 1843, succession de chiffres proches interdisant une marge d'erreur sensible.

Pour Wallis, c'est en 1842 que nous disposons des premiers chiffres, soit de 2700 habitants pour Mgr Pompallier mais pour 1843, nous avons deux chiffres discordants, 2500 pour le Père Pouplin et 2400 pour Mallet. Les troubles de l'époque, les départs pour Tonga expliquent-il ces différences ? on peut le penser...

Ces chiffres impliquent pour Futuna une remarque. D'après les témoignages anciens rapportés par des marins (Twyning) comme par des missionnaires (Servant), l'île aurait connu début du 19ème siècle des troubles entraînant des conséquences démographiques : épidémies, famines, guerres avec le dépeuplement d'Alofi, départs sur

les baleiniers, enfin la recrudescence de l'infanticide et du cannibalisme est notée. Cela permettrait de penser que Futuna eut peut-être au 18ème siècle, une population plus forte de 25 à 50 %? Quant à Wallis, rien ne laisse supposer que sa population dépassa à la même époque un étiage bien supérieur au chiffre de 1842. Ainsi pour Wallis, 3000 habitants maximum au 18ème siècle, 1000 - 1200 pour Futuna paraissent être des seuils très réalistes, caractéristiques des petits milieux insulaires aux ressources alimentaires non extensibles sur de larges échelles.

Pour l'origine du peuplement, le problème est plus complexe et laisse subsister de nombreuses hypothéses comme des lacunes importantes qui, malgré les progrès des disciplines qui s'y appliquent, empêchent une vision synthétique et scientifique.

Néanmoins les travaux archéologiques <sup>1</sup> ont apporté depuis 1970 des précisions importantes et ceux en cours laissent espérer de nouvelles avancées. Selon Kirch, le peuplement serait compris entre 100 et 290 B.C.; mais surtout la découverte de poteries du type lapita à Wallis <sup>2</sup> confirme que loin d'être isolées, les îles de Wallis comme de Futuna ont participé pleinement aux grands courants de voyages, découvertes, colonisations, qui firent du Pacifique central une plaque tournante du peuplement d'une grande partie du Pacifique à partir de la zone de redistribution de Papouasie et qui, empruntant l'arc mélanésien, aboutit à Fidji puis se dispersa, s'amalgamant probablement avec des courants micronésiens, vers Tonga puis la Polynésie orientale.

Par contre, il est difficile sinon impossible dans l'état actuel des connaissances, de reconstruire les schémas historiques propres au deux îles jusqu'au 16ème siècle au moins. A partir de 1616<sup>3</sup>, des bribes de traditions orales comme quelques informations glanées par les premiers découvreurs européens permettent d'avoir quelques repéres d'où il est difficile de départager les mythes de la réalité historique précise. Néanmoins, il ressort des chronologies comme de l'ethno-histoire ou de l'archéologie régionale au sens

<sup>1</sup> cf: Kirch P.V.: Ethno-archeological investigations in Futuna and Uvea (Western Polynesia). A preliminary report. J.P.S. Vol. 85. N° 1 Mars 1976

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf: Frimigacci D. Atlas de Nouvelle-Calédonie PI et notice n° 17 ORSTOM 1981

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> cf: O'Reilly. Chronologie de Wallis et Futuna J.S.O. N° 19, 1963

large (englobant Samoa, Tonga, Fidji) que les deux îles furent des colonies tongiennes. Il semblerait, qu'à Wallis au moins, la domination de Tonga se soit poursuivie, entrecoupée de scissions, révoltes, velléïtés d'indépendance jusque vers la fin du 17ème siècle; ensuite des familles de princes tongiens se seraient disputé la possession de l'île avec des intermèdes marqués par le retour tongien jusqu'à la fin du 18ème siècle. Pour Futuna, si la présence tongienne est confirmée, elle paraît être contrebalancée par des interférences samoanes voire fidjiennes (selon Servant) bien difficiles à éclairer et à mettre en forme. Il ne faut pas oublier que si Futuna fut découverte en 1616 par Schouten et Lemaire, début du 19ème siècle, les Futuniens avaient oublié "leur découverte" malgré les pertes humaines qui en résultèrent...

A côté de cette histoire officielle et chronologique, il y a bien sûr les pirogues, parties de Futuna et de Wallis par nécessité (fuite, famine) ou accident (cyclone) et qui aboutirent à former des points de peuplement parfois durables jusqu'au Vanuatu, en Nouvelle-Calédonie (Ouvéa des Loyautés ou le nord Calédonien) et sur la plupart des rivages de la méditerranée du Pacifique central. De même, les deux îles reçurent aussi des apports accidentels de "outliers" venus de leur périphérie proche ou lointaine.

Le fait essentiel, à travers tous les pointillés de l'histoire locale, reste, et on verra ses conséquences au 19ème siècle, l'ancienne et longue appartenance de Wallis-Futuna, quelles que soit ses péripéties, à la mouvance du longtemps dynamique "empire maritime" de Tonga<sup>2</sup>.

Qui évoque des descendants de Fidjiens à la pointe Velé : Noirs et crêpus...? cf : Rozier C. : La culture de Futuna à l'arrivée des Européens, d'après les récits des premiers témoins. <u>J.S.Q.</u> N° 19 - 1963

Selon le Père Henquel, In: <u>Talaona ki uvea nei</u>. Presse de la Mission, Wallis. (1910), la tradition historique d'Uvéa fait état de 25 voyages de Tonga à Uvéa, de 12 voyages d'Uvéa à Tonga, de 4 voyages aller-retour d'Uvéa à Samoa. Par contre, on ne note qu'un voyage aller-retour sur Tuvalu (Vaitupu) et un autre sur Tokelau, via Tonga. Fidji n'apparaît pas directement...

# LE CONTACT AVEC L'EUROPE LES TRANSFORMATIONS DU PACIFIQUE CENTRAL

Futuna, découverte en 1616 par les hollandais Lemaire et Schouten<sup>1</sup>, retomba dans l'oubli jusqu'en 1768 où Bougainville passa au large et la nomma "l'enfant perdu"...

En 1767, c'est Wallis qui avec le "Dolphin" aborde brièvement à Uvéa à qui il donna son nom<sup>2</sup>. En 1751, un galion espagnol s'y arrête, échange des vivres et baptise l'île sous le nom de la "Consolacion". Ce n'est vraiment que début du 19ème siècle que les visites, d'épisodiques deviennent plus régulières et que les rapports des européens de passage se dégradent avec les insulaires engendrant des incidents plus ou moins graves<sup>3</sup>. Wallis et Futuna vont subir d'une manière amortie, compte tenu de leur petitesse et de leur peu de ressources propres, les ondes de choc de la présence qui vite prendra un caractère multiforme, des européens. En effet, aux premiers découvreurs succèdent à partir de 1800, les premiers navires de commerce qui vont instaurer la période aventurière des trafics des Mers du Sud qui apportera avec elle les pittoresques petits groupes de beach combers (ou batteurs de grève), écume sociale produite par les grandes pénétrations de l'Europe sur les bordures asiatiques, australiennes et américaines, d'une Europe qui, depuis le 19ème siècle, par accouchements successifs, cherche à épouser la taille de l'univers, à devenir l'Europe-Monde...

Les batteurs de grève apparaissent aussi à Wallis comme à Futuna, en petit nombre et sans grande figure bien marquante, sauf Proctor tardivement, peut être en raison du très modeste théâtre d'opérations offert. Néanmoins l'épisode "Hawaiien" de G. Manini avec la prise du pouvoir insulaire par une poignée d'aventuriers décidés et leurs abus sur la population, témoignent jusqu'à leur massacre final, des types de

<sup>1</sup> cf: O'Reilly P.: Le Maire et Schouten à Futuna en 1616 J.S.O. N° 19 - 1963

Wallis fut un temps appelée "Wallace" island par les sources nautiques anglaises.

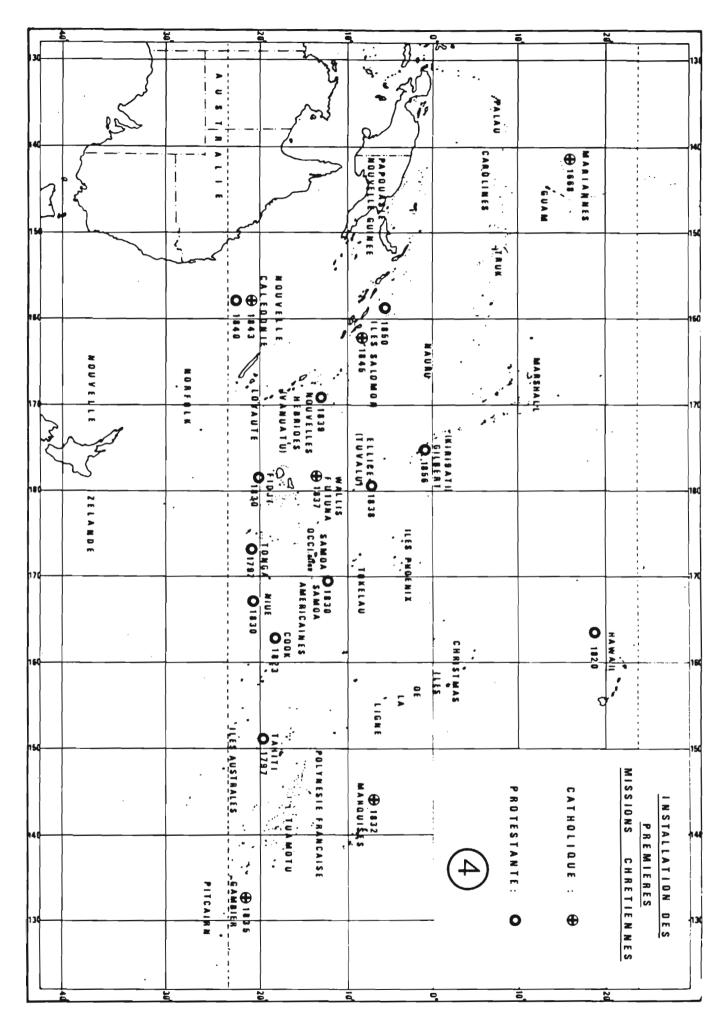
<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Par exemple, la tentative d'assaut par les insulaires sur le "Royal Admiral" en 1801, à Sigave (Futuna)

rencontre entre "papalangi" (européens) et océaniens qui seront un lieu commun de l'histoire du Pacifique jusqu'aux années 1880 pour les îles les plus marginales.

Mais le désordre entraîné par la mise en place des divers commerces de prédation (baleine, santal, perle, etc...) eut très vite dans une Europe libérale et policée mais sensible aux bénéfices commerciaux, sa contrepartie avec l'arrivée, dans le sillage des navires du trafic des Mers du Sud, des missionnaires d'abord protestants (avec la London Missionnary Society) puis catholiques avec les Picpusiens et les Maristes. Protestants anglophones, catholiques francophones, commerce interlope à dominante anglophone, les premières coupures se dessinent nettement et vont se cristalliser au niveau des chancelleries, d'abord anglaises et françaises, soucieuses de défendre leur foi comme leur commerce et surtout d'éviter que l'une des nations devienne trop entreprenante par rapport aux intérêts réels ou potentiels de l'autre...

Ainsi la période des rivalités internationales, sourdement d'abord, allait s'ouvrir dans le Pacifique et s'élargir, passant d'un face à face franco-anglais inauguré par l'affaire Pritchard et le contrôle de Tahiti début des années 1840, accentué par l'affaire calédonienne en 1854. Mais comme souvent dans la conduite des affaires extérieures d'outre mer, la politique françaises fut plus marquée par des rêves-creux accompagnés de foucades parfois heureuses, comme d'occasions gachées : en un mot de pusillanimité face à l'ampleur du projet britannique de contrôle direct ou indirect du Pacifique sud.

Ainsi, Wallis - Futuna fut en 1842-1844 un des témoignages de l'impéritie de Paris. Pourtant la naissante mission Mariste, impulsée par le fougueux Père Bataillon avait réussi à prendre déjà solidement pied dans les deux îles au prix du martyre du Père Chanel et depuis 1837 y avait contenu la poussée protestante en provenance des Tonga à laquelle les deux îles paraissaient vouées depuis 1836, et surtout obtenu une demande de protectorat du roi. Or, pour un éphémère "instant parisien" cela s'inscrivait dans la politique des "points d'appui" coloniaux de Guizot ; mais Paris, effrayé par d'hypothétiques réactions britanniques ne donna pas suite... Seul un habile maquillage de l'amiral Bruhat à Tahiti, fit accorder une "protection" française aux deux îles pour la



sécurité de la mission Mariste, manoeuvre dilatoire nulle en droit international et qui allait jusqu'en 1886, soit pour un demi siècle, hypothéquer l'avenir des deux îles et expliquer la colonisation missionnaire qui en résulterait comme les problèmes qui en découleraient lorsque Paris, à partir de 1880, s'inquiéta de la convergence des poussées anglaises, américaines et surtout allemandes sur le Pacifique central, donc sur Wallis et Futuna aussi ! L'ombre de la "ligne bleue des Vosges" fut projetée sur ces marches océanes lointaines au statut dangeureusement flou et, en catimini, Paris y proclama, à la demande des souverains locaux chapitrés par les Maristes, son protectorat !

L'acte comportait une fugace arrière-pensée : étendre le protectorat sur Tonga, archipel proche et n'ayant déjà plus que l'ombre d'une indépendance ou, au moins, sur l'archipel nord, le groupe de Vavao contigu des Wallis et lié depuis des siècles à son histoire. Mais absorbé par le souci de conforter ses positions aux Nouvelles-Hébrides, disputées par les Français aux Anglo-Australiens, Paris ne donna pas suite à l'idée d'ouvrir un second front colonial, d'intérêt bien limité d'ailleurs, et où Anglais et Allemands étaient présents. Aussi en 1900, la France se retrouvait dans une singulière situation avec un protectorat excentrique par rapport a ses deux forts domaines, Calédonien à l'ouest d'une part à 2200 Km et Tahitien d'autre part à 3000 Km à l'est et sans aucune liaison maritime civile pour relier Wallis et Futuna à Nouméa ou Papeete! Autre déconvenue, les deux îles s'avéraient économiquement inaptes à une colonisation, fiscalement insolvables et coûteuses si on entendait y créer le train minimal de toute administration de présence qui se heurterait d'ailleurs à un solide système de mission. Enfin, avec la fin du partage du Pacifique en 1900, Wallis pas plus que Futuna ne présentaient plus une quelconque valeur stratégique. Enfin, "at last but not least", cette "colonie française" était pour son commerce et ses ventes de coprah, entiérement imbriquée dans un réseau anglo-fidjien de sociétés comme de "traders locaux"...

MELANESIE	MICRON ESIE	POLYNESIE
		1842-44
		Protectorat sur Tahiti, les îles
		de la Société, Gambier et
		Marquises. (FRANCE)
1853		
Annexion de la Nouvelle-		
Calédonie. (FRANCE)		
		1860-89
		Tridominium des Samoa.
		(E.U., G.B., AL.)
1874		
Annexion de Fidji. (G.B.)		
1893	1888	1888
Commission navale mixte		Annexion des îles Cook.
franco-anglaise des	Nauru annexé.	(G.B.)
Nouvelles-Hébrides.		Annexion de l'île de Pâques.
	(ALLEMAGNE)	(CH.)
1893	1892	1898
Annexion des îles Salomon.	Protectorat des Gilbert et	Annexion de Hawaii.
(G.B. et AL.)	Ellice. (G.B.)	(E.U.)
	1899	1899
	Achat de la Micronésie	Partage des Samoa.
	espagnole. (AL. et E.U.)	(E.U. et AL.)
1906		1900
Condominium des Nouvelles-		Protectorat sur Tonga et
Hébrides.		Niue.
(G.B. et FR.)		(G.B.)

TABLEAU 1.

Les prises de possessions coloniales dans le Pacifique Sud.

C'est cette évolution du protectorat de Wallis-Futuna de 1886 à 1960, avec ses diverses transformations, que nous nous proposons de présenter ici avec les conséquences contemporaines de l'amarrage des deux îles à la Nouvelle Calédonie, ce qui pose le problème de la place de Wallis-Futuna dans le concert des mileux insulaires du Pacifique sud et des perspectives qui peuvent en découler.

#### LA MICRO INSULARITE DANS LE PACIFIQUE MONDE

Avec l'inexorable effondrement de l'économie du coprah malgré les tentatives de restauration de cette unique ressource menées jusqu'en 1950, Wallis et Futuna sont devenues en fait des îles productrices d'hommes avec la montée démographique inexorable entamée vers 1925. Situation qui entraînera à partir de 1948 le début de migration vers Nouméa et plus secondairement Port-Vila.

Aussi, entre 1950 et 1960, l'administration laissera s'écouler vers la Nouvelle-Calédonie en quête de main d'oeuvre, un flot grossissant de migrants, prélude à la mise en place d'une migration d'enracinement par arrivée de familles entières. Ainsi, à partir des années 1960, le problème de Wallis-Futuna devient double avec une perspective et une dynamique propre à chacune des deux îles qui basculent dans l'économie de transfert. Puis la configuration changera dans une Nouvelle Calédonie d'abord en proie d'abord au "boom du nickel" de 1968 à 1972 puis à partir de 1984 soumise aux effets de l'incertitude politique créée par les problèmes jusque là éludés du devenir de la société mélanésienne, de sa revendication d'indépendance et de la remise en cause de la présence des non-autochtones...

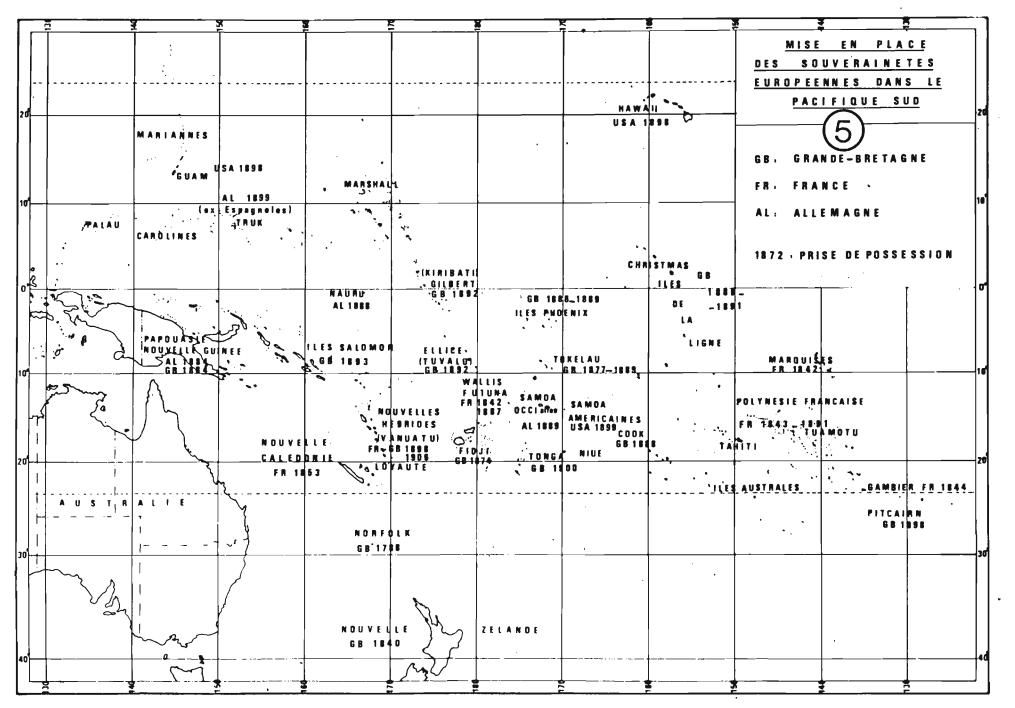
A ce premier problème devenu "existentiel" entre Wallis-Futuna et sa "métropole" de fait calédonienne, s'ajoute un autre problème plus propre au Pacifique, celui de l'ére des indépendances insulaires à partir de 1960. Aujourd'hui, Wallis et Futuna se trouvent sur presque toute leur périphérie proche et lointaine, entourées d'états indépendants

politiquement. Seul le groupe des Tokelau, la minuscule Niue et le territoire américain des Samoa échappent pour le seul Pacifique Central, mais avec des statuts de large autonomie, au régime d'indépendance formelle... Mais ces indépendances sont souvent en pointillé, car soutenues, subventionnées, protégées par les anciennes puissances de tutelle ou sollicitées par de nouveaux venus comme le Japon, voire l'URSS. Ainsi aux anciens champs clos coloniaux a succédé dans un cadre plus souple, plus informel, un système de réseaux aux intérêts et aux interconnections complexes<sup>1</sup>. Avec les transformations en cours ou prévisibles du statut des actuels territoires français du Pacifique, quelle est la place de deux îles, proches mais différentes, sans ressources autres que leur population, sans possibilité de conserver leur niveau de vie et de se développer sans un ancrage soit à une "grande terre" soit à un réseau relationnel transpacifique?

\* \*

Si le cynique résident Bécu avait écrit que "Wallis et Futuna est un gros mot pour une petite chose", ne pourrait-on pas lui répliquer que les petites îles sont porteuses d'une interrogation sur les drames de la condition humaine qui rejoignent en fait la fatalité de l'inscription de toute société humaine dans un contexte géographique spécifique...

<sup>1</sup> cf: Antheaume B. et Bonnemaison J.: <u>Atlas des îles et états du Pacifique sud</u>. P. 9, Le Pacifique, les Pacifiques. GIP. Reclus. 1988



#### CHAPITRE I

#### PREMIERS REGARDS SUR LA SCENE INSULAIRE

#### SECTION 1. LE MILIEU INSULAIRE

L'ensemble des divers témoignages du 19<sup>ème</sup> siècle comme ceux du début du 20ème siècle concordent pour constater les conditions marginales qui caractérisent l'archipel de Wallis-Futuna et y rendent problématiques les conditions de vie. Ces marginalités s'inscrivent dans l'éloignement de l'archipel par rapport aux deux pôles de l'implantation coloniale française en Océanie avec Nouméa à l'ouest, capitale de la Nouvelle-Calédonie et de ses dépendances, la plus notable étant alors l'archipel disputé entre la France et la Grande-Bretagne des Nouvelles-Hébrides (Vanuatu) et les établissements français d'Océanie (Polynésie Française) avec Papeete à l'est. La première des marginalités repose sur des facteurs propres au milieu physique de Wallis-Futuna avec son climat soumis au régime des temps cycloniques d'une part, le relief littoral difficile pour l'approche propre aux deux îles d'autre part. D'autres marginalités handicapantes pour la création d'une colonie apparaissent avec la modestie des ressources locales, le poids de la colonie britannique en plein essor des Fidji qui attire dans son orbite commerciale les deux îles. D'où les difficultés du ravitaillement comme des communications avec Nouméa ou Papeete compte tenu de la très maigre valeur économique et de la petite population de l'archipel.

### § 1 - Les Cyclones

Selon des fréquences variables, ils affectent l'archipel. C'est le résident Chauvot qui décrira le premier les désastres causés par celui de février 1889<sup>1</sup>. A Wallis, le cyclone a détruit les cases et la majorité des cultures provoquant ainsi une sévère disette aggravée par l'épuisement des stocks de vivres. Les Wallisiens n'ont plus de bananes, une des composantes majeures de l'alimentation, plus de noix de coco qui sont normalement consommées et dont la vente fournit la principale source de revenus. Aussi doivent-t-ils refaire leurs cultures vivrières détruites et en attendant subir une dure disette et, note Chauvot, "le pays déjà incapable de ravitailler un navire est au bord de la catastrophe agricole". L'amélioration sera lente puisqu'il faut attendre la fin de l'année pour que le résident note que les cultures faites commencent à atténuer les rigueurs de la situation pour les insulaires qui "vont moins dans les bois chercher des racines de Tuakuku, de l'Aka, du Lé<sup>2</sup>, mais aucun coco encore et les bananes restent rares" <sup>3</sup>. Cette situation de crise alimentaire durera jusqu'en mars 1890 surtout pour le district de Hihifo et le gros village de Valaila où les habitants ont négligé de recommencer à temps les plantations.

Mais en juin 1890, le coprah fait toujours défaut et le résident a dû utiliser un crédit de secours de 2000 francs qu'il a reçu du Ministère des Colonies pour "l'achat de tissus de traite à Nouméa, de couleurs vives (rouge) de façon à en distribuer quelques mètres à chaque famille" <sup>4</sup>. Notons le cyclone de 1895 qui occasionna pour 20 000 francs de dégâts. Un autre cyclone important frappera l'île le 3 février 1913 et dont le résident put informer à l'avance la population grâce à un baromètre "Fortin" obtenu en 1909 de l'Institut Central Météorologique de Paris. Le résident a vu le roi et lui a

<sup>1</sup> Cf: Chauvot 1.1. du 1 mars 1889.

<sup>2</sup> Tuakuku : igname des bois (Di Ascorea Nummularia), Aka : Plante alimentaire à tubercules (Diaclea Violacera); Lé : Inconnu, retranscription erronée. Communication de Ph. Morat.

<sup>3</sup> Cf: Chauvot 1.7. du 30 novembre 1889.

<sup>4</sup> Cf: Chauvot 1.11. du 28/2/1890

conseillé de faire des réserves de vivres, ce qui a été mis à exécution aussitôt. La dépression restant menaçante : "On s'est arrêté au procédé Wallisien qui consiste à enfouir sous terre, dans un grand trou garni de feuilles de bananier, tout ce qu'on peut trouver d'ignames, bananes et de fruits d'arbre à pain. Il y en a une tonne par trou, et cela forme à la longue une bouillie qui peut se conserver deux ans, sent le fromage et se consomme cuite" \frac{1}{2}. Le 7 février, nouvelle dépression qui durant deux heures va ravager l'île et anéantir de nouvelles cultures. La résidence a souffert, les femmes affolées se sont réfugiées chez le roi tandis que beaucoup d'hommes attendaient avec le résident l'évolution du temps que signalait le baromètre. Malgré les dégâts aux cultures, les réserves de vivres permettront d'échapper à une disette complète.

Quelques mois plus tard, le commandant Roque, de passage à Wallis avec le "Kersaint", signale les effets encore durables du cyclone. Aussi<sup>2</sup> demande-t-il l'envoi de vivres, taros, ignames, conserves de légumes, farine, pour soulager la population.

Ces compte-rendus anciens rejoignent ceux beaucoup plus récents<sup>3</sup> qui montrent la fragilité du milieu insulaire face aux dévastations cycloniques et la dépendance des micros-milieux insulaires en terme alimentaire.

## § 2 - Communication - Ravitaillement - Commerce

Le problème des communications entre petits archipels souvent peu peuplés et sans grandes ressources est resté un handicap durable pour Wallis-Futuna comme pour de nombreuses autres petites îles. Ainsi à Wallis, l'accès aux passes ouvrant de précaires passages aux navires désireux d'ancrer dans le lagon intérieur est jalonné de naufrages, incidents, avaries qui longtemps rendirent les marins inquiets dans leur approche

<sup>1</sup> Cf: Brochard 5.49 écrit entre Janvier 1913 et le 2 mars date d'arrivée d'un navire.

<sup>2</sup> Cf: Brochard 5.61. d'octobre 1913.

<sup>3</sup> Cf: J. F. Dupon: 1985. <u>Préparation aux désastres et expériences des désastres à Wallis-Futuna</u>. Pacific Island Development Program. East-West Center. Honolulu.

<sup>4</sup> Comme le naufrage de "l'Hermite" en 1874 cf : O'Reilly, Chronologie, J.S.O. n° 19, op. cit.

d'Uvéa. Une situation plus difficile encore prévaut à Futuna, île sans lagon, et où seule la baie de Sigave offre un ancrage précaire vite dangereux en cas de coup de vent. Les seules améliorations seront la pose de balises <sup>1</sup> pour indiquer l'accès aux passes de Wallis, tâche de nombreux navires de guerre jusqu'en 1939 et la construction dans le lagon d'une digue servant de débarcadère pour l'accostage des navires et qui devra être régulièrement reconstruite.

Ce travail sera d'abord réalisé sous le résident Valsi en 1893<sup>2</sup>: "J'ai fait un wharf de 478 mètres de longueur, large de 6 mètres et de 8 mètres de hauteur". Chiffres impressionnants s'ils sont exacts et travaux qui ont mobilisé à l'instigation du roi comme de la mission toute la population... Ce travail devra être recommencé et provoquera une crise politique sous le résident Barbier en 1926 -1927. A Futuna, la mise en place de balises à Sigave demandée encore en 1925 par le résident Bécu ne sera qu'un palliatif et seule la construction tardive d'un wharf en 1967 régulièrement endommagé d'ailleurs par les intempéries créera une amélioration, mais insuffisante par temps de tempête, les navires devant s'éloigner des parages de l'île.

A ces difficultés propres aux approches maritimes des rivages de l'archipel, s'est ajouté pendant longtemps le problème des communications compte tenu de la rareté des touchées de navires. Si les missionnaires aussi dès l'origine ont souffert de cette situation, elle devient une antienne dès l'arrivée des premiers résidents et le demeurera au moins jusqu'à la mise en place d'une ligne régulière subventionnée par Nouméa à partir de 1932. Le premier résident, Monsieur Chauvot, ne voit passer que de rares navires et note-t-il, d'octobre 1888 à mars 1889, aucun navire n'a touché l'archipel! De même le capitaine Huet commandant du croiseur "Volta" déplore l'isolement des deux îles. En 1903, la situation est restée sans changement et le résident Chaffaud écrit à Nouméa pour que le navire de guerre dont il attend la visite prenne les provisions préparées par les

<sup>1</sup> Objet d'une pétition des commerçants de l'île.

<sup>2</sup> Cf: Valsi: Lettre au gouverneur du 1er septembre 1893. Fonds Bouge.

<sup>3</sup> Cf : Chauvot Lettre du capitaine Huet au gouverneur du 6 décembre 1889.

maisons Catalan et Ballande car c'est la seule possibilité de ravitaillement existante <sup>1</sup>. Pourtant auparavant ce problème avait paru devoir se régler grâce au résident Valsi qui se rendit à Sydney pour faire un accord avec la maison de commerce belge "Oster Mayer et Compagnie" prévoyant des rotations régulières de navires apportant vivres, courrier, et prenant le coprah des îles. Bien qu'ayant coûté 12 000 francs sur les 25 000 accordés en 1892 par le gouverneur Pardon, cet accord a fait long feu et le résident de Sainte Marie notera à son arrivée la pénurie "de l'indispensable" à Wallis <sup>2</sup>.

Par la suite et bien plus tard, les résidents Viala ou Brochard pâtiront des problèmes de ravitaillement ou de liaisons maritimes qui se poursuivront jusqu'en 1930. En fait, il apparaît que ce grief qui revient dans la litanie des plaintes régulières des administrateurs coloniaux de Wallis est quelque peu spécieux. Les résidents ne pensent qu'en terme de liaison avec Nouméa voire Papeete. Ils ignorent ou font peu de cas des liaisons existantes entre l'archipel et Samoa, voire Tonga et surtout, les plus fréquentes, avec Fidji! Ainsi à propos du commerce du coprah, le résident Valsi note que du mois de juin 1896 au mois d'avril 1897, quinze navires sont venus charger du coprah dans l'archipel dont onze venant de Fidji, trois des Samoa, et le dernier de Nouvelle-Zélande.

En fait les résidents pensaient les communications maritimes en terme de souveraineté du pavillon national ou de tournées de présence de navires de guerre si nécessaires au rappel de leur autorité et aux échanges de courrier, ces derniers peu sûrs avec les navires étrangers. L'isolement ne fut vraiment sévère mais jamais complet qu'avec la première guerre mondiale, d'août 1914 à janvier 1915. Notons qu'à partir de 1941, Futuna fut totalement isolée jusqu'en 1945.

Donc si Wallis-Futuna ne resta jusqu'en 1930 qu'occasionnellement relié à Nouméa, rarement, il y eut coupure durable avec les archipels proches, principalement celui de Fidji et ses ports de Levuka et Suva. Il est vrai aussi que l'irrégularité des

<sup>1</sup> Cf: Chaffaud: 3.4. du 5 juillet 1903.

<sup>2</sup> Cf: Sainte Marie, Lettre au gouverneur du 28 juin 1896. Fonds Bouge.

<sup>3</sup> Cf: Valsi, Lettre au gouverneur (brouillon), datée du 8 avril 1897, Fonds Bouge.

communications avec l'extérieur s'explique par la modestie des ressources humaines comme économiques des deux îles et cela fut clairement notifié dès les débuts de l'implantation française. Ainsi dès 1889, peu après l'installation du premier résident, le rapport de visite du capitaine Huet du"Volta" constate le peu d'intérêt économique de l'archipel sauf annexion à terme rapide des îles Tonga. Il faudra attendre 1890 environ pour qu'avec la politique de plantations de cocoteraies encouragée dans tout le Pacifique central par les maisons de commerce et l'ascension régulière des cours des oléagineux, l'archipel de Wallis devienne un producteur secondaire de ce produit et présente donc un certain intérêt commercial. Avant ce démarrage des oléagineux, Wallis vendait à côté d'un peu de coprah, quelques tonnes de tabac local et du kava (racine du Piper Mystheticum utilisée comme boisson cérémonielle dans le Pacifique central). Un peu de nacre complétait ce maigre tableau commercial d'un archipel qui n'était ni un marché acheteur ni un vendeur notable.

Ainsi l'archipel, dès l'origine de la prise de possession, apparait à tous les témoins comme bien isolé des bases coloniales françaises, difficile d'accès, voire peu intéressant pour l'activité humaine vu son climat soumis aux intempéries cycloniques. Economiquement, il est quantité négligeable et ne motive aucun intérêt auprès des places commerciales de Nouméa, et sa petite population de 5000 habitants ne donne pas matière à un courant de négoce significatif. D'où le désintérêt pendant longtemps des milieux d'affaires pour cette colonie lointaine, sans colons, sans marché, et le glissement des deux îles dans les circuits économiques propres aux autres archipels anglais ou allemands (Samoa) du Pacifique central.

#### SECTION 2. LE SYSTEME POLITIQUE : ROIS, PRINCES

Le premier regard sur le système politique de Wallis-Futuna avec les premiers rapports coloniaux sera double, avec d'une part la situation propre à Uvéa et d'autre part

celle de Futuna. Le premier résident Chauvot en 1887, fera d'abord lors de son arrivée dans l'archipel, une courte escale à Futuna <sup>1</sup>.

Il y constatera, informé peut être par les missionnaires présents, le bon fonctionnement du système local d'assemblée ou fono qui débat et tranche les problèmes locaux, élit les rois des deux districts qui se partagent l'île, Sigave et Alo. Si ce système lui paraît démocratique, adapté au petit milieu insulaire et au tempérament local, à l'île d'Uvéa, le premier résident va rencontrer un système très différent et moins conforme à ses principes.

Le roi ou Lavelua (mais les femmes aussi sont éligibles à la fonction royale et c'est la reine Amélia que va pratiquer Chauvot) a "un pouvoir sans limites". Cela a abouti à une situation que déplore le résident : "Je suis navré de voir à quel état de servitude et de pauvreté ces gens sont réduits à Wallis"; servitude née d'un autoritarisme sans limites, créant une pauvreté due aux prélèvements par impôts, levées de vivres, corvées qui écrasent le peuple au profit de la noblesse. Le souverain est entouré par un Conseil des Ministres (ou fono royal) composé des grandes familles princières qui sont, de par la tradition, détentrices de postes ministériels inamovibles. Chaque ministre porte le titre de sa fonction : Kivalu, Mahe, Futu a Tamai, Kulitea, Munua, Mukoifenua. Le Kivalu, premier dans la hiérarchie, joue le rôle de Premier Ministre d'Etat et c'est lui qui proclame le nouveau roi à l'issu du vote du Conseil d'Etat lors des successions royales. Néanmoins Chauvot s'estime satisfait de ses relations avec la reine Amélia"qui coopère avec confiance avec le résident".

Successeur de Chauvot, le résident De Keroman aura une première impression plus terne de la souveraine et laconiquement il notera<sup>2</sup>: "visite à la reine, étendue sur ses nattes très fatiguée", une discussion s'ensuivit en wallisien et, déconfit, le résident déclare n'y "avoir rien entendu". En fait, le problème de la succession d'Amélia, malade et âgée, était pendant et De Keroman aura à surmonter une situation difficile ainsi que

1 Cf: Chauvot 1.2. du 3 août 1888.

2 Cf: De Keroman 2.1. du 4 mai 1892.

nous le verrons. Bien que favori du résident Chauvot mais élu contre l'avis du résident De Keroman, le nouveau roi Aisake sera sévèrement jugé par le capitaine Adigart commandant de l'aviso "Protet" lors de son passage à Wallis en octobre 1904 !: "c'est un homme de 65 ans environ, peu intelligent et peu favorable aux blancs, il est mal vu de ses sujets qu'il pressure et des rares blancs de l'île vis a vis desquels il est hostile et grossier, missionnaires compris ou par les résidents successifs".

Il est à noter que pendant longtemps les correspondances des résidents que nous citons restent fragmentaires et elliptiques quant à la description du système politique de Wallis comme de Futuna.

En fait, les résidents vivent d'abord les péripéties quotidiennes, s'efforcent de régler des conflits que souvent ils comprennent mal. Surtout, peu de résidents parlent la langue et les interprètes sont défaillants. Ainsi le résident De Sainte Marie<sup>2</sup> impute sa situation effacée à son interprète, puis amer demandera son rappel. Ce n'est qu'avec le résident Viala qu'on possèdera enfin une vision plus nourrie d'expérience du système politique de Wallis. Le royaume d'Uvéa est divisé en trois districts : Mua, Hahake et Hihifo, chacun dirigé par un gouverneur ou "pule" désigné par le roi.

Si la royauté est héréditaire, les successions se font en ligne collatérale; le souverain jouit "d'un pouvoir absolu et il est en réalité seul à gouverner, ses décisions sont acceptées presque sans discussion et ses moindres ordres reçoivent une exécution rapide et intégrale". Il s'agit là d'une analyse de jeunesse, marquée par le souvenir de la reine Amélia d'une part et la personnalité jugée très négative du roi Aisake Luciano au comportement ombrageux et autoritaire d'autre part. Quant aux ministres royaux, Viala note que "ce sont en général des personnages peu intelligents et imposants" 3.

Cette analyse sera infirmée bien plus tard par le résident Barbier qui se livrera à un décodage critique du système politique de Wallis<sup>4</sup>. Celui-ci notera deux types de lois,

<sup>1</sup> Cf: Chaffaud, lettre du commandant Adigart au gouverneur du 22 octobre 1904.

<sup>2</sup> Cf: De Sainte Marie, lettre au gouverneur du 24 juin 1897. Fonds Bouge.

<sup>3</sup> Cf: Viala 4.4. du 26 mars 1906.

<sup>4</sup> Cf: Barbier 9.7. du 15 mars 1926

celles fondamentales conservées par écrit let celles plus coutumières transmises oralement et d'inspiration tongienne. Loin d'être un patriarche respecté et omnipotent, le roi est l'otage de ses ministres et de leurs puissantes familles princières qui le cooptent d'abord et peuvent le déposer facilement s'il n'est pas conciliant.

Or ces ministres inamovibles, âgés et immobilistes forment : "une assemblée d'hommes ignorants et bornés". Les "Pule" qui gouvernent les districts sont souvent dominés par les ministres, enfin des chefs importants manipulent les assemblées "(Fono)" pour éventuellement s'opposer aux chefs de districts.

Quant aux chefs de villages, seuls ceux apparentés à un prêtre indigène sont respectés, les autres peuvent être déchus par les assemblées locales ou le roi... Dernière pièce de l'autorité, les policiers villageois chargés "de découvrir le plus possible d'infractions aux lois innombrables qui enserrent la vie quotidienne de Wallis dans leur réseau serré". Or, cette surveillance est aussi nocturne car "le mur de la vie privée" n'existe pas ! Heureusement beaucoup de laxisme marque l'application des peines ; la justice est corrompue, les sentences restent souvent inexécutées surtout pour les puissants, ceux-ci étant très protégés pour leurs droits fonciers. Pour Barbier, ce système n'est plus "qu'une façade, elle même fort dégradée, à travers les lézardes de laquelle on voit vite l'armature qui la maintient debout". C'est à dire la mission Mariste...

#### SECTION 3. LE PEUPLE INSULAIRE

Longtemps, il sera négligé par les descriptions anciennes ou très superficiellement évoqué. En effet, les visiteurs s'attacheront à privilégier les deux curiosités institutionnelles de Wallis : sa monarchie et sa mission. C'est à un officier de marine, le capitaine Huet que nous devons le premier rapport administratif abordant le thème de la

<sup>1</sup> Il s'agit des lois d'Uvéa produites par la mission et adoptées par la reine Amélia et sur lesquelles nous reviendrons.



ILE WALLIS. - Le Kava, boisson préparée avec le racine d'une plante pouvree, ma fiquee par de leures indiques

Wallis 1900. Jeunes filles préparant le "KAVA". (Collection De Myrica).

Photo nº 1

population locale, et de son comportement <sup>1</sup>. Premier constat et il sera repris par la suite, la population vit au jour le jour des ressources du milieu naturel : arbre a pain, cocotier, bananier et se trouve dépourvue lors des cyclones. Les sanctions coutumières, bien que souvent jugées scandaleuses par la majorité des témoins, apparaissent pour l'officier : "adaptées aux moeurs. Les corvées pour les routes et le débarcadère pourraient améliorer le système"...

Viala peu après son arrivée, apportera un éclairage tout aussi sommaire sur la vie locale: "la nourriture est assurée sans (que le Wallisien)... ait à se donner trop de mal et il se laisse aller, sans souci du lendemain à sa nonchalance particulière" 2. Jugement que Viala va systématiser en décrétant que "à part quelques rares exceptions, le Wallisien est très paresseux et peu intelligent"... Il affirmera aussi que malgré l'oeuvre de la mission, le wallisien "à conservé pourtant un fond de sauvagerie qui ne demande qu'à reprendre le dessus". Mais il reconnait que la paix civile règne dans l'île, aidée en cela par "l'hypocrisie qui constitue le fond de leur caractère", et la versatilité d'opinion. Aussi la tâche du résident est difficile car à toutes ses initiatives, comme les projets fiscaux ou l'assistance médicale, il se heurte à une résistance passive "pleine de correction" mais qui fait obstruction.

Néanmoins, cette population vit protégée et heureuse ce qui est démontré par le fait qu'en croissance lente mais régulière, elle échappe à la crise démographique qui fait disparaître, ailleurs dans le Pacifique, de nombreux groupes insulaires. Le catégorique résident Brochard qui succédera à Viala sera encore plus expéditif et direct. Pour lui, le Wallisien appartient "à un conglomérat humain attardé"... L'obéissance passive aux ordres reçus, résultat d'un conditionnement ancien est la marque psychologique principale des Wallisiens : "ces gens-là croient tout ce qu'on leur dit et sont suffisamment stylés à l'obéissance pour exécuter séance tenante n'importe quel ordre" 3. Ces

1 Cf: Chauvot 1.8. du 30 novembre 1889.

2 Cf: Viala 4.4. du 26 mars 1904

3 Cf: Brochard 5.47. du 12.9.1912

jugements caricaturaux et méprisants s'expliqueront sans doute par les échecs successifs qui marqueront le passage wallisien du résident... Peu après, alors que la première guerre mondiale isole Wallis qui de plus a subi un cyclone, le résident Magnin donnera un témoignage très différent. Alors que Viala dénonçait l'absence de reconnaissance de la population pour la France et ses efforts, Magnin constatera que :"depuis le début des hostilités, nos indigènes ont, malgré la profonde détresse dans laquelle ils se trouvent depuis le dernier cyclone, apporté leur obole par des versements aux souscriptions ou des dons en nature à la défense nationale et marqué leur reconnaissance à la mèrepatrie".

Ce sera le résident Bécu qui s'intéressera le plus au caractère wallisien. Il le fera non sans emphase et avec une ironie cynique, mais aussi avec sympathie bien que son séjour n'est pas été exempt de déboires administratifs et d'avanies. Bécu, très vite décèlera la faculté d'observation des Wallisiens qui va de pair avec une grande curiosité. Cela pousse l'insulaire à "pénétrer dans l'intimité (des autres), d'ailleurs ouverte à tous les vents, afin d'y trouver des interprétations malicieuses, satiriques dont on retrouve bientôt des échos, étouffés, légers, ténus, dans les chansons improvisées" <sup>2</sup>. Mais, note Bécu, "devant l'autorité, il se replie et demeure impénétrable". Aussi, même les missionnaires dénoncent en chaire leurs confessions insincères! De même Bécu prévient que la pudibonderie apparente des femmes cache leur attitude réelle dans leurs cases où "quasiment nues, même devant leurs familiers du sexe opposé, elles dansent entre-elles d'une façon débridée à faire fuir un faune".

Aussi le bernard-l'ermite serait pour Bécu, l'animal totem représentatif de la psychologie wallisienne! Néanmoins, celui-ci sait ne pas dépasser les limites et devant l'autorité morale "c'est la conspiration du silence".

<sup>1</sup> Cf : Magnin 6.9 du 31 décembre 1915 et il y aura selon le P. Bazin, 2 engagés volontaires dans l'armée française.

<sup>2</sup> Cf: Bécu 8-6 du 6 novembre 1922

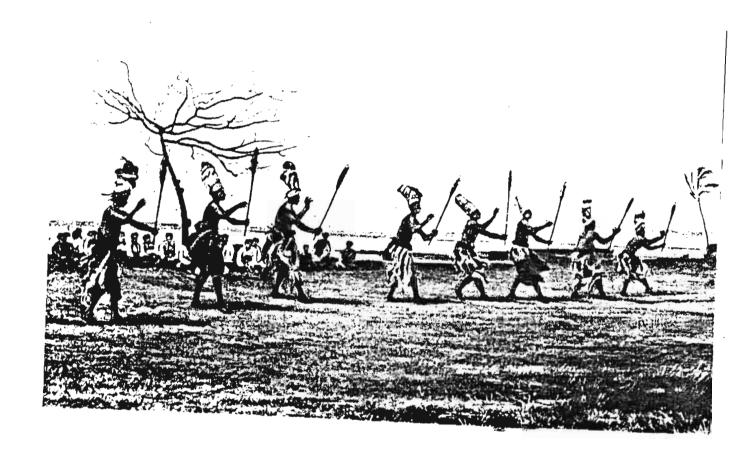
Face aux étrangers, l'insulaire excelle à chercher leurs contradictions, à exploiter leurs jalousies, leurs penchants, aussi, gare à l'imprudent : "ses faits et gestes, sont grossis, déformés, dénaturés". Nombre de résidents, sinon de missionnaires, en firent l'expérience.

Mais cet état d'esprit n'est plus celui des jeunes séminaristes de Lano qui le critiquent et cherchent à le modifier précise Bécu. Il constate que les bons côtés de la mentalité wallisienne doivent être développés car : "il cuit à l'étouffée dans son île" et il lui paraît souhaitable d'établir "un courant d'air" du côté de la Nouvelle-Calédonie : "pour qu'il soit au contact des Néo-Hébridais ou de nos splendides Loyaltiens. Mais il y a un risque à accepter".

Si la civilisation européenne constitue un poison pour le Polynésien, essayer de le soustraire indéfiniment à ce danger inévitable constitue pour lui "un danger plus grave". A propos du problème de l'organisation et des conceptions du travail propres aux insulaires sur lequels résidents et commerçants achoppent souvent, Bécu constate : "on appelle paresse wallisienne une manière de travailler du Polynésien qui ne saurait pas être mise en en parallèle avec celle du blanc". En effet, l'insulaire travaille sur ordre reçu de sa hiérarchie et le travail se fait en groupe. Le chef, pour le Wallisien, crée par ses ordres richesse ou pauvreté pour son village ou le district, selon sa sagacité. Or, dès qu'un individu qui n'est pas un chef, "Par son labeur personnel s'enrichit en vivres ou en objets quelconques, ou se distingue du commun, il est volé ou prié de prêter ses biens aux autres". Ainsi, conclut Bécu, il y a "antinomie" entre l'individualisme et l'ordre collectif hiérarchique.

Néanmoins, le "Blanc" peut être intégré et jouer un rôle dans le monde polynésien, comme l'attestent par exemple un célèbre résident britannique de l'île de Niue 1 comme des missionnaires ou des commerçants. Mais cela suppose un homme pondéré, joyeux, pas susceptible, persuasif et pas autoritaire.

<sup>1</sup> Il s'agit de Basil Thomson; auteur de : <u>"Savage Island"</u>, 1902. John Muray, Londres, où il raconte son expérience.



Wallis 1900. Danse guerrière (la mitre des chasseurs est en écorce). (Collection De Myrica).

Photo n°2

Ainsi la vision du peuple autochtone est-elle très variable selon les auteurs, l'époque et les circonstances locales. Elle permet de dégager quelques traits : régne d'une économie et d'une psychologie d'autosuffisance peu satisfaisante pour les exigences du marché colonial; socialement, hiérarchie et collectivisme sont solidement ancrés; psychologiquement le Wallisien observe l'étranger et tire parti de ses failles, pratique au besoin la résistance passive, excelle dans les faux-bruits et leur utilisation. On est loin de certains jugements initiaux, péjoratifs et simplificateurs.

SECTION 4. LA MISSION ET LES MISSIONNAIRES

L'autorité coloniale ne commença et bien timidement à peser sur Wallis que près de cinquante après l'instauration de la mission Mariste. Aussi marins comme administrateurs trouvèrent-ils une société "construite" dans laquelle ils n'avaient joué qu'un rôle épiphénoménal et avec qui ils durent composer et s'efforcer de comprendre

les mécanismes.

Cette situation devait peser d'autant plus sur les premiers contacts qu'en France parallèlement se développait une crise entre l'Etat et l'Eglise qui tendit quelque peu les rapports locaux. Au moment de l'installation du premier résident, le rapport<sup>1</sup> du commandant du"Duchaffaud" indique bien la plénitude du pouvoir acquis par la mission Mariste dirigée par Monseigneur Lamaze.

Bien installée à Wallis, la mission possède aussi une autre base de rayonnement spirituel dans le groupe insulaire nord de Vavao du royaume indépendant de Tonga où elle aurait 800 convertis et où depuis longtemps les missionnaires souhaiteraient la proclamation d'un protectorat français pour étendre leur influence battue en brêche par le prosélytisme des missions protestantes anglaises écoutées par le roi de Tonga comme par celui plus récent des missions allemandes appuyées par Samoa.

1 Cf: Chauvot 1.1. du 22 avril 1887

En ce qui concerne Wallis, le rapport note que si la France avait suivi à la lettre le traité de protectorat, le premier résident aurait dû être un missionnaire! De toute façon constate l'officier : "les missionnaires sont tout puissants aux Wallis et font de la reine ce qu'ils veulent. On leur rend les mêmes hommages qu'à elle. Quand ils passent, tout le monde se range et s'assied en guise de respect". En 1889, un autre rapport de visite du capitaine Huet <sup>1</sup> insiste sur le rôle positif joué depuis 1842 par la mission notamment dans le district de Mua, le plus peuplé et le plus actif commercialement : "cela est dû aux missionnaires qui ont créé une réduction digne du Paraguay avec un pouvoir théocratique assez positif puisqu'il s'agit des seules îles d'Océanie où la population augmente <sup>2</sup>. C'est un spécimen à conserver".

Dépendant du vicariat apostolique de Samoa, la mission est formée de trois pères et quatre soeurs européennes auxquels s'ajoutent trois prêtres et de nombreuses soeurs indigènes. Huet insiste aussi sur le caractère spécifique de l'encadrement scolaire et moral de la population et que nous examinerons ultérieurement.

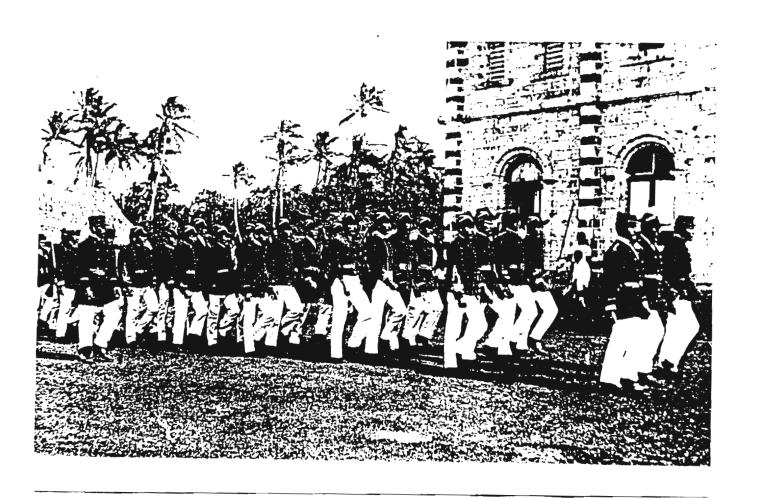
Bien que d'une nature d'autant plus conciliante qu'il était isolé et sans grands moyens, le résident Chauvot se heurtera vite avec certains missionnaires. Ainsi il s'opposera au Père Rondel qui voulait que des corvées exécutent une jetée d'accostage "alors que la misère ambiante rendait difficile la réalisation de réquisitions de corvées". De plus, ce Père déjà suspendu pour désobéissance est "pro-anglais" ; l'incident en restera là! Le successeur de Chauvot, De Keroman, arrivera avec de fortes préventions contre la mission, vite renforcées par la situation locale telle qu'il la ressent. Dès sa première lettre , il dénoncera: "les abus énormes que commettent les missionnaires" qui en poussant la France au protectorat lui ont fait "un mauvais cadeau". Par la suite, le résident soulignera la nécessité d'enseigner le français alors que vient de mourir le seul

<sup>1</sup> Cf: Chauvot 1.2. du 6 décembre 1889

<sup>2</sup> Ce jugement est faux pour Futuna qui connût pour diverses causes une forte dépopulation à partir de 1820.

<sup>3</sup> Cf: Chauvot 1.16 du 31 juillet 1890.

<sup>4</sup> Cf: De Keroman 2.1. du 4 mai 1892



La "garde pontificale" de Wallis qui paradait lors des cérémonies religieuses.

(Collection Ph. Godard).

Photo n°3

wallisien le parlant et fait état du soutien de Mgr. Lamaze. Mais il pense que "la mission veut garder le truchement avec les indigènes". Néanmoins, jusqu'à son départ, De Keroman n'aura aucun incident avec la mission et s'efforcera à partir des informations de Mgr Lamaze sur la situation à Tonga, à pousser Nouméa à une action vers l'archipel voisin.

Intérimaire puis successeur de De Keroman, le résident Valsi deviendra critique tout en reconnaissant son impuissance face à la mission qui récuse son autorité. Il constatera et cela nuance déjà la vision totalitaire du pouvoir de la mission, que celle-ci malgré son désir de remédier aux abus des chefs, a dû pour ménager son pouvoir spirituel "respecter les prérogatives excessives des chefs et de la famille royale" <sup>1</sup>.

Si les tractations du résident pour assurer la difficile succession de la reine Amélia scelleront entre lui et la mission un "modus vivendi" satisfaisant au début, finalement Valsi témoignera de son amertume dans sa dernière lettre officielle où il déplorera que le protectorat ait été "établi dans un intérêt purement religieux" et que le désaccord règne entre lui et la mission pour régler la succession de la reine Amélia...

Son remplaçant, De Sainte Marie aura sa tâche d'autant moins facilitée qu'il devra sur l'injonction du gouverneur Feillet tenter de mettre en place un impôt basé sur le coprah ce qui indisposera fort la mission<sup>3</sup>. Si le résident obtiendra un demi-succès en pressionnant le roi, la mission n'acceptera que de mauvais gré de payer aussi pour son coprah exporté cette taxe.

De Sainte Marie ira ainsi de déconvenues en déconvenues dans ses rapports avec la mission dont-il découvre lentement qu'elle régente tout ce qui compte à Wallis : que ce soit pour l'éducation, par l'imposition de la monnaie anglaise pour le commerce <sup>4</sup>, comme pour l'achat de 122 fusils par le roi et autorisé par la mission malgré l'interdit du résident! La mission aussi interfére dans les affaires locales, fait mettre des "Tapu" sur

<sup>1</sup> Cf: lettre de Valsi au gouverneur du 1 septembre 1893, Fonds Bouge

<sup>2</sup> Cf: lettre de Valsi au gouverneur du 10 août 1894

<sup>3</sup> Cf: lettres du 21 avril 1896, 28 juin 1896 et 25 juillet 1896 au gouverneur. Fonds Bouge

<sup>4</sup> Cf: lettre du 24 juin 1897 au gouverneur. Fonds bouge

la cueillette du coprah ce qui empêche de solder une dette contractée en 1889 après le cyclone, dette cautionnée alors par l'évêque ce qui a été une occasion de malversations de fonds.

Enfin, la mission s'oppose sourdement mais efficacement aux projets fiscaux que le résident De Keroman a tenté d'imposer maladroitement. Aussi, découragé et sans appui, De Sainte Marie demandera son rappel. Seule la mission de Futuna est conciliante avec l'administration mais beaucoup moins implantée chez les turbulents roitelets de l'île constate-t-il.

Nouveau résident à partir de 1896, Ponge sera ou discret ou effacé dans ses rapports avec la mission et il se bornera à constater l'influence capitale de l'oeuvre de Mgr.Bataillon, comme aussi le peu d'intérêt de la mission pour l'extension de l'influence française sauf chez un jeune missionnaire, le Père Bazin qui "sert la France" et tente un effort pour faire évoluer le pays <sup>1</sup>.

Il faudra attendre 1905 et la nomination du docteur Viala comme résident pour disposer d'un tableau riche, complet, engagé et critique, mais sans à priori systématique d'ordre idéologique, pour mesurer la place occupée par la mission comme le rôle des missionnaires. Viala s'attachera au fil de rapports denses et parfois prolixes de dresser un tableau certes complet mais extérieur du système missionnaire, de ses implications comme de ses conséquences. Il se dégage de sa lecture une architecture de la mission mettant en exergue les quatre piliers qui par leur conjonction forment la clé de voûte occupée par le Père Supérieur, chef et guide du système. Ces piliers sont la puissance morale, la puissance politique, la puissance matérielle et la puissance foncière. La clé de voûte est incarnée donc par le Père Supérieur, souvent une forte personnalité qui dispose pour appliquer ses consignes comme pour l'informer des Pères, Mères, Frères et Soeurs Maristes ainsi que du clergé local indigène. Viala instruit par son expérience propre comme celle de ses prédécesseurs sera donc un observateur de premier plan. Il notera

<sup>1</sup> Cf: lettre de Ponge au gouverneur du 8 décembre 1900. Fonds bouge.

immédiatement qu'il existe aux Wallis, aussi bien qu'a Futuna :"une autorité bien supérieure à celle du résident, je veux parler de la mission catholique" <sup>1</sup>.

Celle-ci a pris rapidement "un ascendant chaque jour plus grand, et ils arrivèrent (les missionnaires) peu à peu à se substituer en quelque sorte, dans l'administration indigène aux rois et chefs qui n'agissaient plus que sur leurs conseils ". Supplantant l'autorité administrative française sans moyens, contrôlant et dictant au besoin les actes des rois et princes, les missionnaires jouissent aussi d'une puissance matérielle qu'ils ont construit lentement : "quatre vastes églises, solides constructions en pierres de taille, ont été bâties aux Wallis par la population et entièrement à ses frais; trois églises semblables se sont élevées à Futuna, des presbytères et des couvents, des collèges et des séminaires".

A cette puissance des instruments du pouvoir missionnaire créée par l'aide et la foi populaire s'ajoute le patrimoine foncier, propriété de la mission et qui permet à celleci d'assurer son ravitaillement de base :"la mission possède quatre vastes propriétés entretenues à peu de frais pour elle, par la population ; ces propriétés, qui lui ont été données pour subvenir à l'entretien des frères et soeurs indigènes, constituent pour elle en réalité une importante source de revenus. La mission est fort à son aise et ne manque de rien; la population wallisienne subvient à tous ses besoins et à toutes ses dépenses". A côté de tous ces pouvoirs, la mission est servie par des prêtres de caractères forts, voire audacieux comme le fut Mgr Bataillon, des esprits ouverts et respectables comme Mgr Lamaze et le Supérieur de l'époque de Viala, le révérend Père Bazin, dont le résident Viala dresse un portrait presque admiratif : "En ce moment, toute l'action de la mission des Wallis se résume dans le R.P. Bazin installé depuis seize ans à Mata-Utu... Il connaît le pays d'une façon parfaite, connaît à fond l'indigène...C'est un homme instruit, intelligent, extrêmement adroit, et extrêmement dévoué à sa congrégation. Aucun chef, le roi en tête, ne saurait guère se passer de ses conseils, il est consulté sur

1 Cf : Viala 4.23. du 12 février 1908

2 Cf: Viala 4.23 du 12 février 1908

tout et par tous, et il ne faut pas se dissimuler qu'il serait difficile de faire prendre au roi une décision contraire aux avis du Père. Ayant rempli officieusement, à plusieurs reprises, les fonctions de résident... il connaît les intentions du gouvernement français aux Wallis...".

On comprendra mieux que le résident Brochard successeur de Viala ait eu quelques graves déboires par la suite lorsqu'il entendra prendre sous sa coupe exclusive le contrôle de l'archipel en évinçant le Père Bazin.

Bien sûr, les témoignages administratifs sont rarement naïfs et objectifs, Viala souffrit de son manque de moyens, de la conjonction du roi et de la mission qui après quelques succès le laissa sur l'expectative. Ainsi dès les débuts du protectorat, bien que celui-ci ait été facilité par la mission mariste, nous rencontrons régulièrement dans tous les témoignages, la marque comme les détails de la toute puissance missionnaire basée sur l'acceptation zélée de la foi, l'obéissance de la population et dont les autorités civiles (rois, princes) sont les exécutants attentifs voire excessifs...

De cette configuration ne pouvaient résulter qu' amertume, malentendus puis crises dans la mesure où les résidents entendaient exercer leurs prérogatives ainsi que nous le verrons.

## SECTION 5. LE COMMERCE DES ILES ET LES VAGABONDS DE L'OCEAN

Longtemps, le commerce dans le Pacifique Sud eut un caractère de trafic et de par sa nature fut indissociable de ceux qui, marins-trafiquants, le pratiquèrent. La première question est celle du type d'enjeu commercial qu'offrait au début du protectorat, le micro archipel peuplé de 5 000 habitants donc piètre "marché porteur" même à l'échelle du Pacifique central de l'époque.

1 Cf: Ibid

La première analyse, faite par un marin 1 est succincte : l'intérêt commercial de l'archipel est plus que médiocre et d'ailleurs, un commerçant allemand (de Samoa), M. Ruge vient après de mauvaises affaires de quitter l'île. Pour le premier résident, Chauvot, "le préalable à tout essor commercial réside dans l'installation d'une société française de commerce de Nouméa" et il propose par prudence que ce soit "le gouvernement de Wallis" qui rachète les installations de la maison "Ostermeyer, Dewes and co de Sydney". Peu après, un autre rapport 2 de marin plus informé, donne enfin une mesure de ce qui est l'essentiel du commerce à Wallis : le coprah. Il en estime la production à 300 tonnes pour Futuna et 800 à 1 000 tonnes pour Wallis. L'officier note que ce ne sera qu'en 1890 que le Franc Français remplacera la Piastre Chilienne ou la Livre Anglaise compte tenu du fait que les seules maisons de commerce sont anglaises ou allemandes. D'ailleurs, le commerce se réduit à un troc du coprah, livré aux comptoirs commerciaux des sociétés contre des cotonnades, outils, engins de pêche, savon, biscuit ou boeuf salé.

Ainsi l'enjeu est maigre voire accessoire et ne suscite guère hors des petits circuits commerciaux anciens avec Samoa et Fidji, l'intérêt sinon les appétits du commerce de Nouméa. Situation montrant la vanité du projet d'une ligne maritime transportant le coprah des Wallis à Nouméa comme croyait l'annoncer le gouverneur Pardon au résident Chauvot<sup>3</sup> pour 1891! Le résident Valsi en 1893 lors d'un périple coûteux de Wallis à Sydney par Tonga, croira pouvoir faire assurer une liaison par un accord avec "Ostermeyer" qui du fait du contentieux de son prêt à la reine, semble avoir limité ses activités. Le résident De Sainte Marie tentera lui aussi de favoriser l'essor commercial de l'archipel par une pression pour améliorer chez les récoltants la qualité du coprah et un nouvel effort pour intéresser le négoce de Nouméa à l'archipel<sup>4</sup>. Quelques précisions nouvelles intéressantes apparaissent grâce à ce rapport: Wallis exporte en 1896 pour

<sup>1</sup> Chauvot 1.1. du 22 avril 1887. Lettre au commandant du "Duchaffaud".

<sup>2</sup> Chauvot 1.8. du 6 décembre 1889. Lettre du capitaine Huet.

<sup>3</sup> Lettre du gouverneur au résident du 26 décembre 1889. Fonds Bouge.

<sup>4</sup> Lettre du 8 avril 1897 du résident au gouverneur. Fonds Bouge.

140.000 francs et importe pour 120 000 francs, tandis que Futuna se voit imputer 70 000 francs d'exportation et 50 000 francs d'importation, chiffres non négligeables pour l'époque et qui attestent d'un décollage récent du coprah soutenu par les cours et la forte demande mondiale en produits oléagineux.

Ainsi de marginal en 1887, l'intérêt commercial de l'archipel grâce à une politique de plantations est devenu plus sensible <sup>1</sup>. Notons que de retour de Futuna, le résident y a constaté que "le commerce est le vrai maître de la population dont les chefs sont achetés par les traders" <sup>2</sup>, ce qui explique les déboires réguliers du commerce local pendant longtemps et une suite d'incidents plus ou moins graves.

Cette prospérité du négoce de coprah est due à la qualité locale de la production car au contraire de la Nouvelle-Calédonie et des Fidji où les cocos sont petits, de Samoa où ils sont médiocres, les Wallis comme les Tonga bénéficient de cocos réputés pour leur qualité et leur grosseur et peu menacés par les parasites ou les cyclones. Alors qu'en Nouvelle-Calédonie, il faut 6 000 cocos pour une tonne, le même poids est obtenu dans l'archipel avec 3500 cocos seulement. Autre précision intéressante, les cyclones se manifesteraient avec un impact sur les cocoteraies tous les six ans à Wallis et tous les 10 ans à Futuna.

Aussi les commerçants retirent-ils un bon bénéfice de ce négoce. Mais depuis 1895, la population qui a négligé le séchage du coprah s'est créé une mauvaise réputation commerciale. Finalement, le roi cédant aux remontrances du résident à dû imposer la vente du seul coco vert, les "traders" se chargeant de le faire sécher. Le résident se félicite d'autant plus de ce résultat que d'ici trois ou quatre ans de nouvelles cocoteraies entreront en production. Autre culture très rémunératrice, celle du tabac qui pour certains serait le meilleur d'Océanie.

<sup>1</sup> Nous n'avons recueilli aucune information sur les conditions et les facteurs de cette expansion des plantations de coprah à Wallis-Futuna sauf le rôle joué par la mission.

<sup>2</sup> Lettre De Sainte Marie au gouverneur du 11 septembre 1896, Fonds Bouge.

La production mesurée en figues de 3 kg, est de 2,4 tonnes/an pour Wallis et 1,2 tonne à Futuna. La figue est vendue 4 francs aux commerçants qui sèchent le tabac et le revendent à 25 francs. Le bénéfice est ainsi estimé à 30 000 francs. Le résident estime que les autochtones pourraient doubler leurs productions car cette culture est peu exigeante en travail et donne deux récoltes par an.

Par contre le prix du kava s'est effondré, déplore le résident ; d'ailleurs, le kava, ne donne lieu vers Fidji ou Tonga qu'à une éphémère spéculation. Notons que le problème de la qualité du coprah séché sera une pomme de discorde durable entre producteurs locaux et commerçants étrangers.

Ainsi fin du siècle une prospérité indéniable touche l'archipel et en 1899 le résident Ponge évoque<sup>1</sup> une récolte exceptionnelle de 1.100 tonnes de coprah à l'île Wallis. Prospérité locale qui va attirer de nouveaux "traders" ce qui à terme transformera quelque peu la configuration du commerce comme de ses pratiques.

Qui étaient donc les commerçants de l'archipel fin du siècle ? A Futuna régnait ou sévissait depuis longtemps (1866), un Allemand, Oppermann qui tenait l'unique comptoir de traite de l'île, non sans problèmes. Oppermann appartenait à ces "coprahmakers" aventureux venus à partir des Samoa grâce aux navires de traite de la société Godeffroy. A Wallis en 1900, la présence commerçante est réduite à la famille Wendt (allemande d'origine) installée depuis vingt ans et à de nouveaux venus arrivés depuis peu (1898) avec la famille Joubert formée d'un couple et de deux neveux. Présentés dans un rapport quelque peu dithyrambique comme "les premiers colons français", les Joubert sont en fait commandités par un Anglais de Fidji et fort mécontents de leur condition précaire<sup>2</sup>. Il apparaît aussi que cette famille est quelque peu difficile par ses exigences et son égoïsme et ses membres sont désunis.

<sup>1</sup> Lettre au gouverneur du 5 janvier 1900. Fonds Bouge

<sup>2</sup> Lettre au gouverneur du résident Ponge du début 1901 (non datée) Fonds Bouge.

Ainsi vers 1900 la situation du milieu commerçant s'est quelque peu étiolée en terme de présence par rapport au début du protectorat où Chauvot signalait à Futuna l'existence de deux maisons de commerce, l'une allemande avec Oppermann et un employé norvégien (Olsen), l'autre anglaise (sans aucun détail). A Wallis, il existait trois comptoirs, ceux des maisons Ruge (disparue en 1888), Mac Arthur (qui ferma aussi) et Oster Meyer qui se maintint. A partir de 1900, ce paysage se modifiera lentement. Ainsi le résident Viala note le quasi monopole du transport du coprah pris par le capitaine Kaad, qui dispose de deux agents locaux et surtout d'un vapeur de 800 tonneaux de jauge qui chaque six semaines fait le trajet entre l'île de Rotuma, Futuna, Wallis et Fidji où il débarque le coprah après avoir ravitaillé les îles et posé le courrier.

Le capitaine Kaad, vieux loup de mer d'origine scandinave bien que devenu indispensable à l'archipel y a supplanté les goélettes à voile et dispose d'un quasi monopole, ce qui inquiéte Viala. Un autre commerçant, Sinclair, employé de maison de commerce est signalé aussi.

C'est au résident Brochard, au début de son proconsulat qu'on doit un jugement assez abrupt sur le style du commerce :"Il n'y a que trois ou quatre maisons de commerce ici, mais elles sont tenues uniquement par des métis au-dessous de leur rôle, à moins qu'ils ne soient au contraire trop dépourvus de scrupules. Le résultat, en tout cas, est qu'ils établissent à chaque instant des fortunes dont on se demande si elles n'ont pas été établies sous l'empire de l'ivresse, ce qui est d'ailleurs le cas quelquefois" 1

A l'appui de ses propos, le résident note les variations brutales du prix de certains produits "du simple au double", la moindre réclamation pouvant réduire le prix annoncé! Aussi, affirme Brochard, il n'est que temps "de montrer à ces gens qu'ils ne sont pas ici dans un pays inique".

1 Cf: Brochard 5.2. du 10 novembre 1909

Quel est l'origine de ces commerçants, comment ou pourquoi sont-ils venus à Wallis?. Nous ne disposons pour l'archipel que de notes fragmentaires <sup>1</sup>. Ainsi Oppermann se serait quasiment greffé sur Futuna en 1866 où il est signalé jusqu'au début 1914 puis disparaît totalement. Peu de choses sur les Joubert et leurs conditions d'arrivée. Seule la famille Wendt grâce à une demande de naturalisation de 1926 reçoit un petit éclairage. Ainsi la branche Wallisienne est issue d'un Ernest Wendt, né à Hambourg en 1845, parti avec son frère dans le Pacifique, à Samoa d'où ils allèrent "faire du coprah" à Tonga, Fidji, Wallis. Dans cette île, Ernest épousa Elisabeth Smith fille de John Henry Smith "née à New-York" et d'une femme indigène de Rotuma, qui d'après le registre de Lano se nommait Helena Taifele<sup>2</sup>. Profil finalement assez commun des familles mixtes de l'archipel.

On peut constater que les commerçants ont peu soulevé la curiosité des résidents comme des missionnaires malgré le rôle d'intermédiaires souvent très bien placés et informés et les incidents dans lesquels ils furent impliqués.

Est-ce dû, compte tenu du style "Océanien" de beaucoup d'entre eux<sup>3</sup>, à des préjugés comme à une conception péjorative de leur présence comme celle qu'exprimait en 1932, le résident Renaud qui se fit un devoir d'expulser la majorité d'entre eux: "ce sont des épaves, métis ou autres, venus échouer dans le protectorat après divers atterrissages ça et là et vivant en parasites ... sur les indigènes sans faire quoi que ce soit si ce n'est parfois des bêtises ou d'engrosser les filles" <sup>4</sup>...?

<sup>1</sup> Cuming C.: A lady's cruise in a french man of war. Black Wood - 2 volumes Londres 1882; l'auteur note que les agents de la société Godeffroy recevaient une maison-comptoir et des marchandises mais pas de salaire. On était "discret" en ignorant aussi le passé de certains en échange d'une bonne connaissance des langues et coutumes indigènes et si le concubinage était recommandé, le mariage avec des insulaires était déconseillé...

<sup>2</sup> Précisions trouvée lors du dépouillement en 1978 du registre de Lano. Wallisianisé, le patronyme Smith est devenu celui d'une famille notable, les Simete à qui je dois une aide importante.

<sup>3</sup> Comme par exemple Fergusson, aventurier et commerçant failli associé aux détournements de son beau-père, le chef Tipodio qui s'opposa à la reine et à Chauvot en 1888.

<sup>4</sup> Cf: Renaud 11.12 du 14 octobre 1932.

## SECTION 6. LES POUVOIRS COLONIAUX OU UNE IMPUISSANCE DURABLE

Pendant près de cinquante ans, de 1888 à 1933, l'exercice des pouvoirs coloniaux de la France à Wallis-Futuna sera la relation d'une impuissance structurelle à décider, agir et contrôler! Cette situation sera imputable à de nombreux facteurs initiaux qui tous concourent à confirmer le caractère improvisé et peu désiré de cette nouvelle colonie qui selon le mot du résident Bécu en 1925 sera: "un gros mot pour une petite chose". Les pouvoirs coloniaux s'organisérent et cela dura jusqu'à la fin du protectorat, sur plusieurs cercles concentriques de niveau d'autorité.

A la base, le résident qui est à la fois indépendant sur le terrain mais étroitement enserré dans deux anneaux d'autorité qui constituent son support matériel et administratif, avec d'une part, le gouverneur et ses services à Nouméa, le capitaine du navire de guerre visitant Wallis d'autre part, qui représente le bras d'appui et d'exécution si nécessaire de l'autorité coloniale. Mais bien que liés administrativement, gouverneurs et marins ont aussi des rapports ambigus. La marine souvent encore marquée à l'époque par les fortes traditions de "la Royale" voit souvent ses "pachas" agir à leur gré, prendre des initiatives peu souhaitées et surtout informer Paris et "leur ministère", à l'époque une des places fortes du prestige militaire et de la garde des marches océanes de l'empire. Donc ces pouvoirs à l'échelle du Pacifique sud doivent pour être efficaces, être coordonnés. Enfin pour les problèmes touchant aux relations diplomatiques ou à des questions propres à la vie politique française du moment (rapports Eglise-Etat, traitement des indigènes, statut politique), les gouverneurs doivent encore agir avec prudence et pondération. On le verra lors de l'affaire Brochard-Père Bazin ou de l'affaire Gerbault.

Ainsi le réseau de commandement colonial représente un dispositif complexe dans son maniement, délicat par ses éventuelles implications internationales ou nationales et paradoxalement sur-dimensionné par rapport à l'enjeu de Wallis-Futuna et sousdimensionné par rapport à la situation administrative locale.

En effet, dans ce domaine là, la France et ses administrateurs vont longtemps gérer une "nue-colonie". Le résident ne disposera d'aucune force publique propre, le gendarme "d'outre-mer" n'apparaissant qu'en 1959... Longtemps les échanges de courrier dépendront, pour la sûreté, des visites souvent espacées des avisos, ou de façon plus aléatoire des bateaux de commerce qui relient l'archipel à Samoa ou Fidji et la radio n'apparaîtra qu' en 1930... Même visiter Futuna fut longtemps hasardeux à partir de Wallis. Les budgets restent maigres sinon incapables d'assurer un embryon de services de base normaux, les péripéties de la création du service médical et surtout scolaire l'indiquent bien. Enfin le choix même, durant les vingt premières années au moins du protectorat, des résidents traduit une certaine indifférence voire un désintérêt. La situation est-elle meilleure du côté des moyens disponibles à Nouméa ? Certainement pas...! Ou les gouverneurs n'ont pas de ressources propres pour Wallis ou le Conseil Général de Nouvelle-Calédonie les mesure chichement. Et la Marine ? étirée entre Papeete et Nouméa, ayant a surveiller et visiter les îles et archipels dispersés sur un immense espace océanique (sur 10 000 000 de km<sup>2</sup>), elle ne dispose que de movens limités, pas toujours disponibles compte tenu des affaires hébridaises, pour une intervention rapide dans l'archipel où existe aussi durant plusieurs mois un mauvais temps cyclonique peu favorable aux tournées de présence affichant le pavillon.

Enfin à Paris, pour le Ministère des Colonies ou le gouvernement, l'archipel est quasi inconnu, une "dépendance" sans intérêt notable alors que de 1880 à 1900, les soucis vont aux "affaires chinoises" (et indochinoises!), au partage de l'Afrique, à la constitution de grandes alliances. Cette situation que nous venons de synthétiser à grands traits se retrouve pratiquement inscrite dans les rapports administratifs de l'époque, qu'ils évoquent les points de vue des ministres, des gouverneurs, des marins ou des résidents.

### § 1 - Espérance et abandon des résidents

Chauvot, le premier résident, fera plus figure d'explorateur que de fonctionnaire. Ainsi il constate 1 peu après son arrivée, qu'il doit écrire ses rapports "sur papier libre, faute de papier à en-tête, de timbre, de cachet...!" Peu après, il déplore 2 la perte du courrier qu'il a mis sur une goélette qui devait passer à Nouméa... Ses conditions de logement apparaissent précaires comme à nombre de ses successeurs. Ainsi Chauvot décrit et avec force détails ses conditions de vie à Wallis:" je viens de faire réparer et transporter ma maison sur la concession française"; et le résident nous conte "l'épopée" de cette construction: "c'est une maison que j'avais dû acheter, en arrivant, à une société en faillite car il fallait bien me loger quelque part. Je l'ai payée 3 000 francs. Les deux tempêtes l'ont à moitié décoiffée et ... disloquée... J'avais dû pendant la tempête passer tout autour des fortes cordes. Elle a été à chaque fois inondée 8 jours, il fallait coucher dans des lits trempés, ce qui m'a occasionné une bronchite qui ne m'a pas quitté"...

Le Conseil Général de Nouvelle-Calédonie ayant refusé de construire un logement de fonction, le résident demande si ce dernier ne pourrait lui rembourser en une ou plusieurs fois les 4800 francs qu'il a engagés...

Situation qui ne s'améliorera guère pour le train de vie de l'administration coloniale comme le note le résident De Keroman successeur de Chauvot. Arrivé le 1<sup>er</sup> mars 1892 à Mata-Utu, le résident s'est étonné du peu de faste de l'accueil : "il n'y a pas de canot qui aborde, car il n'en existe pas pour éviter les fuites de la population". Par contre, le résident partant, M. Chauvot est venu accueillir son successeur : "mais il est si mal vêtu que ce n'est qu'à bord qu'il fut reconnu" <sup>3</sup>!

Les déceptions de De Keroman ne font que commencer d'autant plus qu'il est imbu de sa fonction : "surtout dans un pays où il faut représenter, ce qui n'a pas encore

<sup>1</sup> Chauvot 1.2. du 3 août 1888

<sup>2</sup> Chauvot 1.3. du 29 octobre 1888.

<sup>3</sup> Cf: De Keroman 2.1. du 4 mai 1892

eu lieu ici" note-t-il; or sa déconvenue est grande lorsqu'il découvre sa "résidence bâtie sur un terrain donné par la reine... A trois kilomètres du village, méchant sentier et à pic. Arrivée à une maison en bois au milieu des brousses sur une montagne où on ne peut rien cultiver et sans eau".

Il aura les mêmes problèmes de courrier que Chauvot du fait de l'isolement maritime or il "refuse de rester dans l'oubli et l'abandon de Chauvot" épilogue-t-il, amer. Ayant réussi à se faire affecter à Nouméa grâce à l'envoi d'un interimaire, Valsi, De Keroman finalement tirera son épingle du jeu. Mais la situation apparaitra bien médiocre aussi à Valsi car, son logement est toujours une "misérable maison en bois vermoulu avec un toit en feuillages, trop misérable à côté des beaux presbytères en pierre de la mission" 2. Successeur de Valsi, le résident De Sainte Marie finira par déplorer la situation qui lui est faite avec un interprète qui le dessert, de petites vexations des Wallisiens, le refus d'entretenir le chemin d'accès à sa résidence ou de lui vendre des cochons...

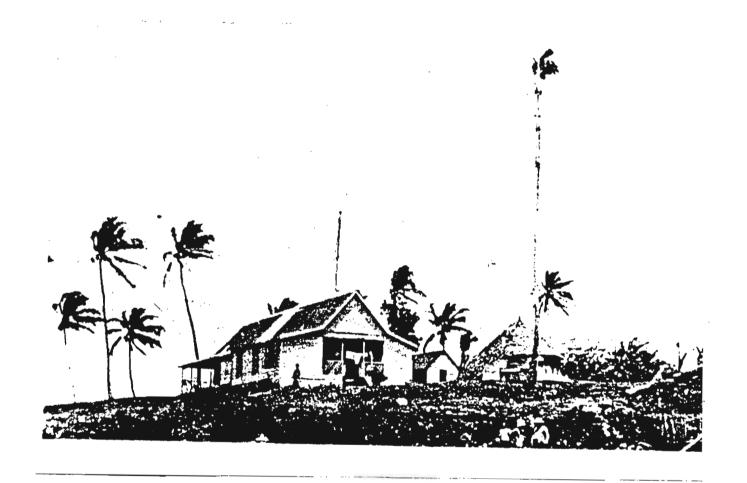
Aussi amer et découragé demandera-t-il un autre poste<sup>3</sup>. Son successeur, Ponge, fera un séjour discret de dix huit mois mais reprochera<sup>4</sup> à un commandant de marine de "L'Aube" d'avoir approché le roi pour obtenir des corvées afin d'aménager les passes d'accès au port sans aviser le résident. Enfin le résident Chaffaud conclura ce qu'on pourrait appeler le protectorat en pointillé, et connaîtra les mêmes difficultés de logement que ses prédécesseurs.

1 Cf: De Keroman 2.4. du 28 novembre 1892

<sup>2</sup> Lettre de Valsi au gouverneur du 1er septembre 1893. Fonds Bouge

<sup>3</sup> Lettre de Sainte Marie au gouverneur du 24 juin 1897. Fonds Bouge

<sup>4</sup> Lettre du résident du 30 juillet 1900. Fonds Bouge



La Résidence de France à Wallis (non daté mais après 1900). (Collection familiale Max Shekleton).

Photo n°4

§ 2 - Le témoignage des marins

Il sera souvent abrupt et sans complaisance aucune envers ce qu'ils jugent être

une caricature de colonie. Ainsi le capitaine Huet 1 constate cyniquement "qu'on aurait pu

faire l'économie d'un résident "mais il juge que Chauvot s'est bien adapté avec le soutien

du roi et de la mission mais que : "sa situation est déplorable, il a acheté une case,

n'ayant jamais reçu la maison promise..." et l'officier note que l'absence de liaison

régulière avec Nouméa bloque tout progrès.

En 1903, le capitaine Ytier, commandant"La Meurthe", constate la difficulté pour

le résident Chaffaud de visiter Futuna et l'état lamentable de la résidence "une

maisonnette qui tient à peine debout" et où il est impossible de traiter décemment "un

capitaine de navire étranger" <sup>2</sup>.

Un an plus tard, c'est un autre constat sévère que fait le capitaine Adigart, de

l'aviso "Protet": " Jamais je n'ai eu le sentiment d'un plus complet abandon, et je ne

saurais qualifier trop sévèrement la désinvolture avec laquelle l'ancien résident a

abandonné son poste sans s'inquiéter de ce que deviendrait les intérêts français, sans

même mettre au courant les missionnaires qui se chargeraient de le suppléer dans ses

fonctions" 6.

Il faut préciser que le résident avait "oublié" ou n'avait pu lever depuis six mois la

taxe sur le coprah de Futuna... Néanmoins, Adigard obtint l'appui du roi pour faire bâtir

une résidence qui remplacera "l'horrible baraque en bois peu digne du représentant de la

France" et déplorera qu'il n'existe "aucune force française à Wallis". Ces quelques

jugements de marins, pour succincts et rapides qu'ils soient, confirment bien le

dénuement des premiers résidents dans un protectorat oublié et sans aucun lustre.

1 Cf: Chaffaud 3.7. du 19 décembre 1903

2 Cf: Chaffaud 3.3. du 22 octobre 1904

- 47 -

### § 3 - Les gouverneurs et le ministre

Leur attitude sera variable compte tenu des impératifs du moment et de l'intérêt marginal de l'archipel. Elle peut se résumer à trois positions : le désintéressement, l'opposition et l'interventionnisme.

Le désintérêt sera assez marqué dans la première période du protectorat "non administré" (1888-1906), comme l'indique la rareté de leurs correspondances ou de leurs consignes. L'appui sera manifeste avec le gouverneur Pardon. Par contre Feillet qui exercera un proconsulat autoritaire en Nouvelle-Calédonie sera irrité et opposé à un protectorat qui coûte et ne rapporte pas.

Ainsi, le gouverneur Pardon à la fin du séjour de Chauvot, lui fera connaître son appui<sup>1</sup> et celui du Secrétaire d'Etat aux Colonies, Monsieur Etienne, sur "votre ligne de conduite, votre attitude à l'égard du gouvernement des Wallis, des indigènes et des missonnaires". Le gouverneur fait savoir que grâce à la subvention accordée par le Ministère après le cyclone de 1889, il envoie un cadeau en étoffes élégantes à la reine. A côté de ce souci protocolaire, apparaît tout aussi clairement un souci de prémunir la population contre les ravages d'un enouvelle disette :"Je vous envoie également un peu de bétail, cinq ou six vaches avec un taureau et trois brebis avec un bélier.

Je n'ai pas besoin de vous recommander ce petit troupeau dont la reproduction pourrait avoir une si heureuse influence sur le développement des ressources des îles. Ce sera sans doute dans quelques années la meilleure garantie contre la famine dont nous menace chaque cyclone. Ayez-en donc grand soin et ménagez-le le plus possible". Autre bonne nouvelle, le Ministre accorde sur demande du gouverneur, un subvention de 15 000 francs pour la construction d'une résidence, tout en recommandant l'économie par utilisation de la main d'oeuvre indigène comme "contribution volontaire" et en faisant une recommandation significative : "il est à désirer que votre maison soit bien placée et

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf.: Chauvot, 1.18 du 27 octobre 1890.

aussi belle que possible, qu'elle n'ait pas trop à souffrir de la comparaison avec les églises".

Autre nouvelle plus importante encore, l'amélioration des communications maritimes de Wallis avec Nouméa :

"J'ai pu créer un service semestriel de Nouméa à Tahiti et retour qui touchera les Wallis. Il serait fort important que vous puissiez donner aux bâtiments qui entreprendront ces voyages un fret rémunérateur et que vous puissiez, par exemple, leur faire réserver la plus grande quantité de la production de coprah" (souligné dans le texte original)". Ainsi précise le gouverneur, cette liaison maritime qui débutera en avril 1891, permettra au résident de partir en congé... Le gouverneur rappelle que ses instructions envoyées en décembre 1889 ont reçu l'aval du Ministre. Aussi, il faut continuer, ainsi que cela a été bien fait jusqu'ici, à agir "avec la même prudence et le même tact". Vient un rappel: "vous êtes surtout le gardien du pavillon avant tout, vous devez rester dans les meilleurs termes avec la reine, les ministres, les indigènes et même les missionnaires puisque ces derniers ont un grosse part d'influence sur le gouvernement et sur la population".

Une recommandation apparaît aussi "cependant vous devez tendre à rendre votre action plus efficace, plus civilisatrice". Ensuite sont conseillées de subtiles manoeuvres visant à contrôler le pouvoir monarchique et le gouverneur approuve les ordres écrits que la reine poussée par Chauvot donne maintenant. Il pense aussi que, le résident qui au titre du protectorat est "Ministre des affaires étrangères et Ministre des finances", pourrait à l'avenir les contresigner et il recommande la prudence "vous n'agirez que par la reine et en vous couvrant de son autorité. C'est la reine qui doit ordonner les réformes financières que je vous ai indiquées".

Puis est défini un quasi programme de gouvernement : refus de l'introduction du culte protestant (d'ailleurs déjà interdit par la souveraine) ; création d'un tribunal supérieur dont le résident serait président de droit et qui jugerait les chefs wallisiens

<sup>1</sup> Nous n'avons pas retrouvé cette correspondance

insoumis "et pourrait prononcer leur exil en Nouvelle-Calédonie",il statuerait aussi sur les délits commis par des européens et notamment les ventes d'alcool. La peine maximale serait l'expulsion, mais pour les auteurs de désordres graves seulement. Le fils de la reine pourrait présider le tribunal au cas où il apparaîtrait à Chauvot qu'il vaut mieux occulter le rôle du représentant de la nation protectrice. Enfin, il manifeste le souci de défense de la langue française "vous devez apporter tous vos soins à obtenir des missionnaires qu'ils développent la connaissance de la langue française parmi leurs élèves. Représentez leur cela comme un véritable devoir de patriotisme. J'ai été péniblement impressionné en apprenant que deux indigènes seulement parlent français".

Ainsi c'est un véritable démarrage qu'impulse Pardon pour l'essor de la colonie et un programme de gouvernement prudent qui est esquissé. Ces questions seront en fait jusqu'en 1933, l'enjeu permanent de la politique de Nouméa vis à vis de l'archipel.

A partir de 1892, avec la nomination du résident De Keroman, l'isolement des Wallis, le dénuement du résident en moyens d'action feront que le bouillant administrateur aura une action limitée et discontinue jusqu'en 1895. Le principal souci de Nouméa comme de Paris en cette période portera sur l'établissement d'une fiscalité permettant de couvrir les frais d'entretien du protectorat.

C'est le sens de la dépêche ministérielle du 8 octobre 1894 qui approuve les idées exprimées par les rapports du résident De Keroman et accepte une taxe de sortie sur le coprah et "un impôt personnel" provisoire. Ainsi, note le Ministre, le budget calédonien sera positivement déchargé des frais occasionnés par le protectorat. Mais un grand souci de prudence et de modération apparaît : "Je vous recommande, d'éviter que les indigènes de Wallis aient à acquitter des impôts plus lourds que ne le comporte le remboursement des dépenses strictement nécessaires pour l'Archipel. Il importe, en effet, comme vous le faites justement remarquer, que la comparaison qu'ils seront forcément conduits à faire de leur condition avec celle des protégés des autres puissances soit favorable au régime auquel ils seront soumis. Le succès de notre influence aux Tonga est intimement lié à cette question que je recommande à votre sollicitude. Il doit d'ailleurs demeurer entendu,

que M. De K... (De Keroman) aura, ainsi que l'indique la dépêche de mon prédécesseur du 30 mai dernier, à se mettre d'accord avec la reine des Wallis, avant d'appliquer les mesures que vous avez préconisées" <sup>1</sup>. Enfin la reine doit contresigner et endosser toutes les mesures prises.

Ainsi, compte tenu du fait que les moyens effectivement accordés restent absents, ces instructions seront une gageure. Néanmoins, pour peu réaliste qu'elle soit, la dépêche ministérielle pose indirectement le problème de la justification du protectorat à Wallis-Futuna : étendre "notre influence aux Tonga"!

Or, pour ce faire, la France à besoin du soutien de la mission, active dans le groupe nord de Tonga, l'archipel de Vavao, comme du soutien de la reine à Wallis pour que l'île fasse figure de modèle attractif de protectorat pour les Tongiens soumis aux pressions allemandes et surtout anglaises. Nous devons noter que ces consignes ministérielles inspirées par le résident De Keroman ne rencontreront pas sur le terrain le succès espéré. Si Chauvot joua la reine et s'efforça de préparer une succession royale conforme aux vues de la France (exclure le parti pro-anglais, c'est à dire appuyé sur Tonga), De Keroman dès son arrivée, dut renoncer à mettre en place un impôt, et devra s'allier avec la mission pour surmonter une crise locale grave lors de la succession d'Amélia. Ensuite, Valsi comme De Sainte Marie achopperont sur les projets d'impôts poussés par Nouméa et refusés par le roi comme par la mission et seule une taxe sur le coprah sera péniblement obtenue en 1896.

Quant à leurs successeurs, Ponge et Chaffaud, oubliés et sans moyens, ils gardèrent plus "le pavillon" qu'ils ne gérèrent l'archipel en butte aux sautes d'humeur des roitelets futuniens, à l'inconstance du roi comme de la mission à Wallis.

Aussi n'est-il guère surprenant que le gouverneur Feillet ait manifesté avec vivacité sa déception et envisagé des mesures de rétorsion. Ainsi, après le passage du

<sup>1</sup> Cf: D'Estienne: lois, décrets, arrêtés instructions formant la législation de Nouvelle Calédonie, op. cit. p. 702 et 703, et p. 815 - Tome 2 du répertoire alphabétique (lettre W: Wallis). Imprimerie Calédonienne. Nouméa 1902.

cyclone de janvier 1895 qui occasionna pour 20.000 Francs de dégâts à Wallis, Feillet voit retarder de deux ans au moins l'application des projets fiscaux. Aussi envisage-t-il de retirer le résident Valsi trop coûteux et de le remplacer par un débutant "de 3ème classe seulement" <sup>1</sup>! En 1900, Ponge qui a appris indirectement que le gouverneur Feillet veut le remplacer par un "fonctionnaire chargé de garder le pavillon", essaiera de justifier sa délicate situation...

Il sera relevé par le résident Chaffaud qui fera état d'une reprise des rentrées de la taxe du coprah couvrant les 6 000 francs de solde du résident... (Chauvot en 1888 recevait 8 000 francs). Mais, le gouverneur Feillet refusera de financer la construction d'une résidence malgré la promesse du gouverneur Pardon en 1892! En effet, le 29 septembre 1902, Feillet fera connaître son point de vue sur la situation à Wallis au Ministre des Colonies<sup>2</sup>.

Le gouverneur y constate à nouveau avec une certaine amertume que c'est le budget local calédonien qui va "supporter la solde de congé de M. Ponge et celle de son successeur, M. Chaffaud". Ce constat fait, le gouverneur rappelle les consignes fiscales, anciennes mais jusqu'ici non suivies d'effet, car tous les résidents ont estimé que frapper l'archipel d'impôt était aller au devant de "risques politiques" locaux. Néanmoins, le gouverneur se propose de relancer l'idée auprès de Chaffaud et, selon son avis, d'informer le ministre. Mais de toute façon, écrit Feillet : "il serait plus simple de supprimer le poste de résident, ce qui économiserait 6 à 8 000 francs, et de confier la charge à un missionnaire local" car constate le gouverneur, les îles de Wallis-Futuna : "sont une résidence climatique utile pour les vieux administrateurs venant de colonies malsaines et ayant besoin d'un repos momentané tout en continuant à servir officiellement. Personne ne saurait songer à critiquer cette conception bienveillante". En conclusion, le gouverneur confirme ses dispositions peu favorables au maintien d'un poste de résident à Wallis "la mission locale pouvant parfaitement se charger de la garde du pavillon"!

<sup>1</sup> Lettre du gouverneur au résident . Du 16 décembre 1895. Fonds Bouge.

Il est à noter qu'en 1905, la nomination d'un résident-médecin depuis longtemps demandée par la mission sera enfin acquise au Ministère des Colonies à Paris. Mais le nouveau gouverneur, Bonhoure, ne cachera pas au Ministère qu'il aurait préféré un médecin célibataire compte tenu du fait que Viala ayant avec lui sa femme et trois enfants, la réfection (enfin!) de la résidence de France estimée à 40.000 francs sera insupportable pour le budget calédonien...

\* \*

Ainsi cette série de premiers regards et premières impressions sur la phase initiale du protectorat français (1888-1905) dégage le constat que l'archipel n'a jamais suscité un projet colonial sérieux.

Eloigné des pôles coloniaux français du Pacifique sud, difficile d'accès avec des conditions météorologiques aléatoires, ne comptant que 5 000 habitants, n'exportant qu'un peu de coprah d'ailleurs commercialisé par les sociétés étrangères, l'archipel n'a pas d'intérêt pour Nouméa. Le couple mission-royauté qui domine sa vie politique laisse peu de place à l'administration coloniale d'ailleurs peu souhaitée et qui n'a pas les moyens seule d'y contrôler les turbulences insulaires qui agitent sporadiquement, souvent pour des enjeux jugés futiles à Nouméa, les deux îles. Seul le souci de contrôler un pion, un temps bien placé dans un Pacifique central où, de 1880 à 1900, les puissances coloniales seront en compétition, justifiera la précaution diplomatique de Paris en instaurant un protectorat "de jure". Seules les très virtuelles visées françaises sur Tonga seront un alibi provisoire pour la nouvelle colonie jugée dérisoire en elle-même par tous les observateurs officiels français. D'où ces flottements de la politique coloniale française, le refus de dégager les moyens indispensables, le souci de gérer en évitant tout

<sup>1</sup> Message du 15 mai 1905. Viala 4.1.

incident avec la mission ou les rois, c'est à dire faute d'un projet diplomatique plus actif, la rapide acceptation de l'immobilisme local.

Fin 1900, le sort diplomatique du Pacifique étant scellé, une page décisive sera tournée pour Wallis où la France sera obligée de faire enfin quelque chose n'ayant plus l'alibi d'un contexte international longtemps flou et changeant.



La Reine AMELIA. d'Uvéa. Elle assura, inspirée par la Mission, la transformation de la vie politique et sociale de Wallis par rapport aux anciennes influences traditionnelles.

(Collection Ph. Godard).

Photo n°5

#### CHAPITRE II

# LE QUATUOR DES ACTEURS DU POUVOIR A WALLIS FUTUNA APPROCHES PHENOMENOLOGIQUES

Jusqu'à la fin du 18ème siécle, le jeu du pouvoir dans l'archipel de Wallis-Futuna apparaît comme un jeu interne propre à chaque île et entrecoupé par des vélleités plus ou moins sporadiques de Tonga pour reprendre le contrôle des îles qui furent jadis dans sa mouvance.

Si l'on respecte l'ordre chronologique strict, les premiers contacts avec les européens eurent lieu d'abord avec le "découvreur de l'île", le capitaine Samuel Wallis mais dont le navire par précaution resta au large compte tenu du danger que présentait l'accés à la passe permettant d'accéder dans le lagon de l'île. Seule une escouade venue en barque alla rencontrer les autochtones.

Ce n'est qu'en 1825<sup>1</sup> que le navire du capitaine Moane (ou Moarn?) pénétra dans la passe. La même année avec l'arrivée du capitaine George Manini venu de Honolulu récolter la bêche de mer s'établira le premier contact durable aux conséquences graves entre Européens et autochtones. A partir de cette époque, les contacts s'intensifieront avec la venue de plus en plus fréquente de baleiniers qui engageaient à Futuna des matelots et prenaient, d'après des sources très vagues<sup>2</sup>, le bois de Wallis réputé pour faire de bons harpons. Tout laisse à penser, malgré le peu d'informations précises sur cette période, que les scénarios bien connus ailleurs dans le Pacifique et propres à la rencontre des autochtones et des trafiquants européens se reproduisirent dans l'île.

<sup>1</sup> Cf: Burrows. E.G. 1937: Ethnology of Uvea. (Wallis island). Bishop Museum. Honolulu.

<sup>2</sup> Cf: Lacroix L., 1947: Les derniers baleiniers français. Aux portes du large.

En 1836, les premières approches missionnaires débutent avec l'arrivée de catéchistes de Tonga qui rencontrent d'abord à Wallis un écho favorable dans la population puis seront massacrés. En 1837, l'arrivée des premiers missionnaires Maristes avec Mgr. Bataillon à Wallis et le Père Chanel à Futuna marque un tournant capital.

A partir de 1840, les visites de présence de la Marine française vont se multiplier et confirmer l'intérêt politique que la France commence à manifester pour cette région du monde. Très vite, les officiers de marine interviennent pour règler des problémes liés aux rapports entre européens et les insulaires.

Ainsi, début des années 1840, tous les acteurs de la scène wallisienne sont en place plus ou moins précairement et dans une situation de facto au point de vue du droit international. Le jeu des pouvoirs et des contre-pouvoirs va commencer à s'exercer.

A Futuna, après la découverte de l'île en 1616 par les Hollandais Schouten et Lemaire qui y séjournèrent une douzaine de jours non sans quelques malentendus et incidents<sup>2</sup>, il faut attendre 1801 selon les sources connues pour que le navire de guerre anglais du capitaine W. Wilson établisse un nouveau contact qui faillit dégénérer en bataille.

Est-ce à partir de là que l'île se vit infliger la dénomination d' "île sauvage" ... ? C'est probable car si les contacts des Futuniens avec les marins européens et surtout les baleiniers se multiplièrent, ils ne furent pas exempts d'incidents comme certains auteurs le rapportèrent<sup>3</sup> et les excès prêtés au despote local Niuliki comme l'assassinat en 1841 d'un des premiers missionnaires, le Père Chanel, ne firent qu'amplifier la réputation d'anarchie et d'hostilité des Futuniens.

<sup>1</sup> Cf: O'Reilly: Chronologie de Wallis p. 15, J.S.O. n°19 op.cit.

<sup>2</sup> Cf: O'Reilly: Lemaire et Schouten à Futuna, p. 57 du J.S.O. n°19 op.cit.

<sup>3</sup> Twyning J.P., op.cit.

Si l'année 1841 est pour les rapports entre les missionnaires et les insulaires, une année dramatique avec le martyre de Chanel à Futuna, elle est aussi une année charnière capitale puisque c'est l'année de la conversion en masse qui débute à Wallis et, tout début de 1842, suite aux affaires de Futuna, c'est la tournée de représentation du capitaine Dubouzet avec la corvette "L'Allier" qui prépare, en confortant la mission Mariste et son oeuvre débutante, les projets de traités de protectorat de fin 1842 signés par le roi de Wallis et les rois de Futuna lors du passage du commandant Laferriere à la tête des navires "Embuscade" et "Bucéphale".

Enfin le 23 août 1842, l'élèvation du Père Bataillon à la charge d'Evêque d'Enos et de Vicaire Apostolique de l'Océanie Centrale confirme l'intérêts pris par Wallis et Futuna auprès des instances politiques et religieuses comme le début d'une nouvelle ère pour l'archipel. Ainsi les acteurs principaux sont tous entrés en scène.

#### SECTION 1. LA MONARCHIE INSULAIRE

Elle présente un double aspect puisque Wallis a une tradition d'autorité politique différente de celle de Futuna. Mais dans les deux îles les caractéristiques du pouvoir et leur mode de dévolution sont à la base de la pratique sociale, donc politique et du type de rapports avec les étrangers.

<sup>1</sup> Cf: <u>Annales Maritimes et Coloniales</u>. Tome 1 p. 5 à 61 - (1843) qui reproduit le très riche rapport de mission adressé au ministère de la marine. Il n'y eut aucune représaille à Futuna de la part de la Marine française grâce à Mgr. Bataillon qui intercéda et obtint le repentir et la conversion des futuniens.

#### § 1. Lavelua ou le roi de Wallis

L'histoire de Wallis est riche de plusieurs chronologies des rois qui semblent se recouper pour l'essentiel même si un certain flou susbiste dans ces traditions orales recueillies à des moments différents pour les premières époques anciennes.

Colonisée par Tonga, Wallis passa courant 15ème siècle sous l'autorité de familles de chefs venues de Tonga, qui s'y enracinèrent. Ce serait, courant du 18ème siècle, après une sèrie de rivalités plus ou moins violentes qu'Uvéa se serait dégagée de la tutelle de Tonga, mais les rois de cet archipel tentèrent et réussirent momentanément à reprendre le contrôle de l'île.

Pour la plupart des spécialistes ce furent par la suite quatre familles qui alternèrent dans la possession du pouvoir royal<sup>2</sup>: les Kehekehe de Mua, les Takumasiva, les Vehi'lka, et les Kulitea à partir de 1820 où subissant le contre coup de l'influence Tongienne et de la concentration des pouvoirs qui s'y opérait avec le concept de Hau ou de chef suprême paré du charisme du héros conquérant, le premier Takumasiva cumula le titre de Lavelua et la fonction de Hau. Pour les anthropologues, le système politique ancien d'Uvéa<sup>3</sup> (comme celui de Futuna) appartient à la forme de la ligne descendante tronquée. Ces généralités posées, comment se manifesta le personnage royal de Lavelua aux premier témoins européens ?

Si, pour Twyning "The chief Lavelang" (sic) ne suscite guère de commentaires, Dubouzet dans un compte rendu<sup>4</sup> nous donne une modeste idée de la majesté du train de

<sup>1</sup> Cf: Caillot E.: <u>Mythes. Légendes et Tradition des Polynésiens</u> - Paris 1914 - (ouvrage devenu introuvable) voir aussi : Renaud G.: <u>Les îles Wallis</u>, op.cit. p. 6 liste des rois et Henquel : <u>Talaona Ki Uvéa Nei</u> - 1910 - Wallis, Imprimerie de la mission et repris par Burrows E. G., 1936 : Ethnology of Uvea, op. cit.

<sup>2</sup> Cf: Gunson N: 1979. The hau concept of leader ship in western polynesia, J.P.H. Vol 14.

<sup>3</sup> Cf: Marshall D. Sahlins - Différentiation by adaptation in Polynésian society. J.P.S. VOL. 66, N° 3.

<sup>4</sup> Annales maritimes et coloniales op.cit. p. 26 et 27.

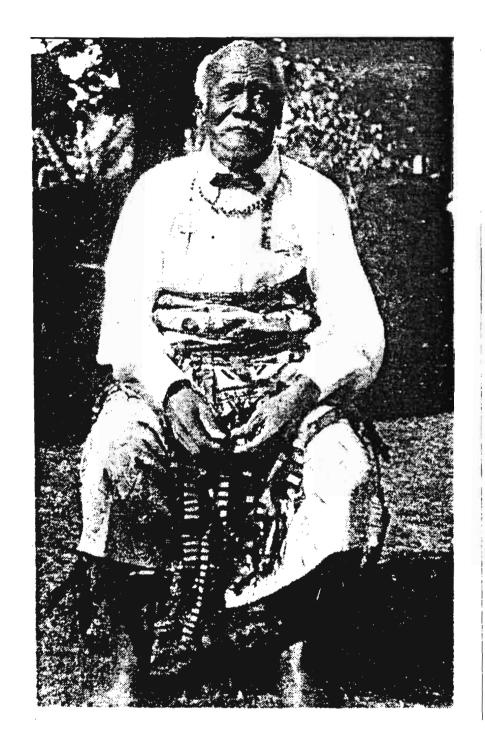
vie royal: "le roi Lavelua n'avait rien dans son costume qui le distinguât des autres, et sa maison était aussi modeste que la dernière du village". Néanmoins, malgré une impression défavorable, le marin admet que dès que le personnage parle, il s'impose: "... Je fus donc fort étonné lorsque je le vis prendre la parole et haranguer pendant près d'un quart d'heure, les assistants, avec un calme, une dignité et une facilité remarquable et une espèce d'éloquence dont on appréciait l'effet par celui qu'il produisait sur eux".

Ces remarques sont intéressantes car elles rejoignent bien d'autres constats similaires faits ailleurs en Polynésie et qui attestent que le pouvoir suprême se manifestait plus par sa puissance morale et sacrée que par un système d'apparat ostentatoire comparable à celui plus propre aux concepts européens.

Nous ne nous attarderons pas sur la monarchie Uvéenne dans sa période précédant l'administration des résidents, certains documents l'évoquent plus ou moins directement <sup>1</sup>. Pour le premier résident Chauvot, si ces rapports sont avares de détails sur le personnage royal, (la reine Amélia), il note néanmoins à plusieurs reprises son pouvoir temporel marqué par les réquisitions de vivres et de corvées et la fronde régulière de certains puissants. Son successeur, De Keroman, aura une première vision assez prosaïque de la majesté royale : "Visite à la reine, étendue sur ses nattes, très fatiguée...".

Néanmoins, la reine Amélia sera la grande souveraine qui va dominer la vie politique de Wallis de 1869 à 1895. Grande, de port altier, Amélia dut son pouvoir à l'appui de la mission; mais elle marqua son règne par deux traits: son attachement total à la religion catholique, donc à la mission et sa grande fermeté de caractère: "Elle aimait ses sujets et les nommait ses enfants. Connaissant chacun d'eux, leur généalogie, leurs droits, prérogatives et propriétés de famille, elle terminait en quelques mots leurs contestations. Plus d'une fois, par sa seule présence, elle a arrêté des rixes et des

<sup>1</sup> Cf: Angleviel F.: Wallis et Futuna (1801-1858). Mémoire de maîtrise. Ronéa 188 pages. Université Paul Valéry - Montpellier 1982.



1904. Le Roi de Wallis Luciano AISAKE. (Photo Segalen).

Photo nº6

commencements de guerre civile" <sup>1</sup>. Les gouverneurs français ne s'y trompèrent pas et, à l'occasion, manifestent par des cadeaux ou par des attentions, le crédit qu'ils portent à la souveraine. A sa mort, le 10 mars 1895, le résident de France, De Keroman, en grande tenue, apportera l'hommage de la République à la défunte qui avait tout fait à partir de 1886 pour qu'Uvéa devienne effectivement protectorat de la France.

Amélia à incarné aussi la lignée qui s'éteint avec elle, celle des grands souverains d'Uvéa ayant conservé le sens de leur fonction de commandement traditionnel et d'indépendance.

#### § 2. Sens de la fonction royale à Wallis

Si l'on accepte les constats des multiples témoignages d'époque, la fonction royale à Wallis comme dans le reste de l'Océanie apparaît être caractérisée par trois fonctions :

- Assurer la pérennité d'une société constituée et homogène
- Porter le prestige lié à des valeurs sociales et sacrées
- Incarner la prospérité et la richesse.

#### a) Lavelua, clé de voûte de la société Uvéenne

Depuis le 15ème siècle, malgré les avatars propres aux crises internes ou externes, un système d'autorité ayant un déroulement finalement assez continu malgré les incertitudes des chronologies royales les plus anciennes, a fonctionné à Wallis jusqu'en 1933, date de la mise entre parenthèses de la monarchie (jusqu'en 1941).

D'après les sources anciennes, quatre familles, soit successivement, soit alternativement, se sont partagées la fonction royale. Il en découla un système d'alliance

<sup>1</sup> Ecrit par Mgr Lamaze, Evêque du Pacifique Central de 1880 à 1906 et cité par PH. Godard dans : Wallis et Futuna, op. cit.

obéissant à des stratégies matrimoniales choisies<sup>1</sup>, elles mêmes évoluant selon les modifications locales du rapport de force entre groupes. Une interrogation apparaît pour savoir si le pouvoir repose d'abord sur les liens du sang ou ceux avec la terre<sup>2</sup> comme à Tonga d'où sont issues les grandes familles wallisiennes... Quelle que soit l'importance de la situation foncière pour Wallis, l'information existante atteste d'abord de la primauté du critère de la position sociale et hiérarchique des familles princières qui d'ailleurs semblent toutes posséder des patrimoines fonciers importants... Nous noterons que jamais d'ailleurs la situation foncière n'apparaît comme un critère dans les débats propres à la désignation des rois ou à leur déchéance.

Si l'on accepte la tradition telle qu'elle est rapportée par plusieurs commentateurs,<sup>3</sup> le roi de Wallis est coopté par les ministres et princes représentés au fono "parmi les prétendants les plus âgés des différentes familles princières". Dans ce système, la transmission se fait aussi bien par les hommes que par les femmes.

Cette définition est corroborée par d'autres auteurs qui ont étudié les sytèmes politiques polynésiens<sup>4</sup> et que confirment aussi les analyses de Sahlins<sup>5</sup> constatant que dans les systèmes en ligne ascendante tronquée, il n'y a pas de rang interne de succession dans la généalogie ; seule la compétence ou la notoriété comptent et non pas la primogéniture.

Dernière précision, le titre de Lavelua qui à partir des sources que nous étudions (depuis 1888) est attribué régulièrement au nom de chaque roi et devient générique, ne semble avoir pris son importance qu'à partir de 1830 avec le sens, hérité et inspiré de l'exemple tongien de chef suprême<sup>6</sup> ou "Tehau".

<sup>1</sup> Cf: Newbury C.W., 1967: Aspects of cultural change ... J.P.S., vol. 76, n° 2.

<sup>2</sup> Cf: Korn S.R.D., 1978: Hunting the ramage... J.P.H., vol. 13.

<sup>3</sup> Cf: Docteur Renaud G.: op. cit, p. 99.

<sup>4</sup> Cf: Newbury C.W., 1967: The hau pahu rahi... J.P.S. vol. 76, n° 4.

<sup>5</sup> Cf: Sahlins M. Differentiation by adaptation, op. cit, p. 29.

<sup>6</sup> Cf: Renaud G, op.cit et Gunson N., 1979: The Hau concept of leadership... J.P.H. vol. 14.

Ainsi le roi est le symbole de la pérennité et de la continuité du consensus social et de la tradition insualire. Mais ce qui importe c'est la représentation et la permanence d'un mécanisme social plus que sa personne propre, changeante et souvent victime des vicissitudes locales ainsi que l'atteste le nombre de complots contre les rois, réussis ou avortés, au moins pendant la période 1888-1933 à Wallis.

Il en résulte, selon la personnalité du souverain et les circonstances locales, deux attitudes. Ou bien le roi incarne et rehausse sa fonction et lui donne un fort accent personnel, c'est le cas avec la reine Amélia, ou bien le souverain n'est que l'ombre de sa fonction. Ainsi s'explique le côté ostentatoire et naïf parfois que certains souverains donnent à leur règne sur "une garenne d'hommes gouvernée avec une certaine pompe rustique"<sup>1</sup>, voire leur côté despotique et théâtral (comme le roi d'Apemana des îles Gilbert décrit par Stevenson) mais souvent aussi apparaissent des personnages sans relief ainsi qu'en témoignent de nombreuses sources pour Wallis. En fait, le besoin de pompe et les manifestations d'une autorité plus ou moins théâtrale ne sont souvent que le produit de la rencontre avec les Européens, de leur influence et de leurs conseils, c'est à dire une corruption de la conception océanienne du pouvoir.

Ainsi, même terne ou effacé, vivant modestement et sans apparat, le roi de Wallis (comme ailleurs en Océanie) est dépositaire de par sa fonction de pouvoirs importants qui sont, eux, la vraie marque et la vraie majesté de sa fonction.

#### b) Le chef porteur du prestige suprême

A côté de la permanence de la fonction qu'il assure le roi est porteur de prestige. En effet, le souverain appartient à une (ou des) lignée qui a son existence inscrite dans la

<sup>1</sup> Cf: Stevenson R.L.: Dans les mers du sud, op. cit, p. 174.

tradition orale, existence magnifiée avec l'écoulement du temps, simplifiée et enjolivée pour devenir merveilleuse et mythique au fil des générations <sup>1</sup>.

Mais le prestige du roi relève aussi de la fonction sacrée qu'il représente. Le roi est un médiateur entre les forces de l'invisible qui dominent voire écrasent la vie insulaire en certaines occasions (cyclones, famines, tremblements de terre, tempêtes, épidémies) et l'ordre normal du quotidien. D'où à Wallis (comme ailleurs), le rôle sacré qu'il joue dans certaines pratiques comme la pêche des poissons-perroquets qui apparaissent en période de tempête <sup>2</sup>.

Le prestige du chef suprême fait qu'il est aussi le porte-parole de ses sujets dans les rencontres avec les étrangers, qu'ils soient autochtones d'autres îles ou Européens.

Le roi est ainsi l'émanation du groupe, de ses sujets qu'il peut engager en son nom et il est enfin écran aussi entre les étrangers et son peuple.

Jadis, le roi était aussi dépositaire des mots sacrés et secrets qui permettaient les actes magiques ; il a assumé jusqu'à aujourd'hui le contrôle de la terre et des litiges entre propriétaires, enfin la place cardinale qu'il occupe dans les cérémonies du Kava<sup>3</sup> et la place qu'il assigne à ses hôtes étrangers, atteste du fait que, plus que la personne du souverain, sa fonction est la clé de voûte qui orchestre le sytème des représentations sociales de la société insulaire.

#### c) Le roi source de richesse

Homme de prestige et médiateur entre le monde réel et le monde magique, le roi, à Wallis, est aussi créateur de richesse pour son peuple. Cette richesse, il la manifeste d'abord par sa sagesse dans le gouvernement mais aussi par la valeur de ses arbitrages,

<sup>1</sup> Les spécialistes comme G. Balandier estiment qu'après cinq à six générations la tradition orale s'édulcore, perd sa précision historique et devient mythe.

<sup>2</sup> Cf: Phillips W.J., 1933: Wallis island fishing customs. J.P.S. Vol. 62, n° 3.

<sup>3</sup> Cf : Rossille R. : <u>Le Kava aux îles Wallis et Futuna</u> : Usage symbolique et cérémonial des origines à nos jours. Texte ronéo 1983.

l'opportunité de ses décisions, la claivoyance qu'il devra surtout manifester envers les intervenants venus de l'extérieur et qui apportent soit le trouble soit la prospérité dans la vie locale, fragile par son équilibre instable au sein d'un petit milieu insulaire.

L'histoire contemporaine de Wallis en produit quelques exemples. Ainsi l'épisode des rapports entre les Wallisiens et les "Hawaiiens" du capitaine Manini (ou Manning) en 1825. Il s'agissait du premier contact direct et durable entre les insulaires et les "Blancs" qui apportaient avec eux et dans les cales de leurs navires les trésors nouveaux de la technologie de l'époque et la richesse de leur pacotille.

Le roi servit de truchement et d'intermédiaire à ces premiers rapports, puis, quand les malentendus apparurent de part et d'autre, d'après Twyning<sup>1</sup> le roi fut kidnappé par les Hawaiiens qui l'obligèrent à devenir leur cuisinier... Ceux-ci nommèrent alors comme roi un petit chef à leur dévotion de façon à pressurer la population à leur guise<sup>2</sup>.

Autre rencontre capitale, celle du roi avec les premiers missionnaires. La première fut d'abord celle qui eut lieu entre le roi et les catéchistes tongiens venus de Vavao. Pour le roi, cette entreprise malgré le projet religieux qui l'inspirait, était d'abord celle d'adversaires anciens<sup>3</sup> et redoutables pour l'indépendance de Wallis. Aussi n'hésita-t-il guère et fit-il massacrer les "Kepplers" jusqu'au dernier au début de 1836.

Par contre, lorsque se présenta à Wallis Mgr. Pompallier en octobre 1837, malgré sa méfiance, le roi comprit tout le parti qu'il pourrait tirer de l'acceptation chez lui de missionnaires étrangers résolument opposés à ceux très proches de Tonga dont il craignait probablement les représailles... Ce fut la même approche qui inspira en 1886 la reine Amélia, d'ailleurs très encouragée par la mission, à se prémunir des risques d'immixtions anglaises ou allemandes par pasteurs interposés, en demandant à la France l'instauration d'un protectorat officiel.

<sup>1</sup> Cf: Twyning op. cit, p. 111 dont la version est reprise enrichie par Renaud op.cit, P. 42.

<sup>2</sup> et qui explique peut être la sanglante affaire du massacre de l'équipage du navire "Oldham" par les Wallisiens lors de nouveaux abus.

<sup>3</sup> Cf: Campbell I.C., 1983: Imperialism, dynasticism and conversion... op. cit, p. 156, <u>J.P.S.</u>, Vol. 92, n° 2.

Plus tard, la chronique du protectorat nous donne des exemples plus terre à terre de ce rôle créateur ou conservateur de richesse propre au roi.

Ainsi sous Viala, après avoir manifesté de fortes réticences, plutôt que d'engager une épreuve de force et de perdre le poste de médecin que la France avait créé, Lavelua accepta un impôt de capitation déguisé<sup>1</sup>.

En 1910, lorsque le roi Mautamakia se retrouva engagé par le résident Brochard dans une épreuve de force inacceptable pour la mission et de nombreux Wallisiens, le fono royal n'hésita pas, il démit le roi et se rangea derrrière la mission contre l'administration et il persévéra malgré l'arrivée du gouverneur Bonhoure et l'organisation imposée d'une nouvelle élection royale... Lors de l'affaire des corvées administratives néccessitées par le plan Guyon, ne vit-on pas aussi le roi et quelques ministres se proposer pour aider aux travaux, de façon à "excuser" le refus de leurs sujets pour ces tâches ... ! Enfin en 1946, lors de l'agitation pro-américaine, <sup>2</sup> le roi, malgré une grande prudence, refusa de basculer dans l'aventure d'une demande de rattachement aux Etats-Unis ...

Toutes ces péripéties que nous avons rappelées ici attestent le rôle de préservation de l'intérêt public que les souverains de Wallis ont eu à assumer à de nombreuses reprises ou que le système monarchique a su prendre en compte...

Dans d'autres nombreux cas, il apparaît que le roi s'efforce d'obtenir le maximum d'avantages matériels qui lui profitaient ainsi qu'aux nobles par le jeu de la redistribution coutumière. Ainsi la reine Amélia obtint-elle en 1891-92 l'aide financière du résident De Keroman pour la contruction de son palais. En 1904, le roi du moment exigea de Joubert et du capitaine Kaad des cadeaux pour les laisser continuer leurs activités, attitude probablement ancienne prise envers les trafiquants<sup>3</sup>. A partir de 1920, la prospérité

<sup>1</sup> Cf: Viala 4.10. du 3 juin 1906.

<sup>2</sup> Cf: Docteur Charbonnier: Wallis et Futuna pendant la seconde guerre mondiale. Mondes et cultures. Tome XL II, N°1.

<sup>3</sup> Cf: Chaffaud 3.11. du 3 novembre 1904.

apportée par la hausse du coprah poussa très vite le roi et ses chefs à la pratique des tapus et à des combinaisons commerciales et financières qui grâce à la création de la "Compagnie Uvéenne" seront frauduleuses mais bénéfiques ... Récalcitrants, les commerçants européens et chinois auraient été frappés d'ostracisme sans l'intervention énergique de l'administration...

Cette série d'exemples établit à l'évidence le rôle de pivot de la vie publique locale que le roi peut jouer à Wallis. Ce constat nous améne à nous interroger sur un autre aspect intérressant celui des "équipements du pouvoir" dont le souverain est détenteur.

#### § 3. Les attributs temporels de l'autorité de Lavelua

Lavelua quelque soit son pouvoir moral, son rôle social et souvent la modestie de sa personne dans un système qui le sous-tend, n'est pas néanmoins un roi tout nu...

La tradition océanienne, à Wallis comme ailleurs, lui a lentement façonné une panoplie importante de moyens d'autorité avec les prestations en vivres, les prélévements de biens, les corvées de travail et le privilége du tabou, qui était l'arme suprême des chefs océaniens, pour leurs congénères au moins.

#### a) Les prestations en vivres et autres prélévements

L'importance du système des prélévements de vivres et de biens divers a frappé la plupart des premiers résidents dans leur observations. Ainsi le premier administrateur de Wallis, Chauvot note immédiatement : "A chaque fête, a chaque prétexte, on lève sur le peuple des impôts de vivres, étoffes du pays qui au bout de l'an constituent une somme énorme".

Il apparait ainsi que la reine comme les nobles disposent d'un droit traditionnel d'entretien en nourriture par leurs sujets que ce soit au cours de leurs déplacements dans

<sup>1</sup> Cf: Chauvot 1.2. du 3 août 1888.

les villages d'Uvéa où on leur fournit de copieux "paniers" de vivres comme dans la résidence de Mua où il suffit de dire : "je meurs de faim" <sup>1</sup> pour que les villages du royaume lui apportent selon une hiérarchie bien établie et des quantités bien précisées, les vivres nécessaires.

Autre prérogative, le droit de "Kale" qui autorise la reine et ses princes à demander tout objet à leur convenance ! Ces prélévements de biens toucheraient selon Chauvot "... les trois quart des Uvéens et leurs familles"; à ces prélévements en vivres ordinaires s'ajoutaient les prélévements extraordinaires (Tam-Hao) à l'occasion d'une naissance ou d'un décés d'un personnage important.

Ces prestations ont une durée variable selon l'importance de l'événement et des personnages qui y sont impliqués, ainsi en 1890 pour le décés d'une vieille cousine très agée, la reine entendait faire durer deux mois le prélévement execptionnel de vivres...

Ce système va semble-til persévérer longtemps comme en 1908, Viala le note <sup>2</sup> "le roi dispose à peu près comme il l'entend des biens, du temps et du travail de ses sujets". Pour être complet, il faut préciser aussi que le souverain reçoit des paniers tressés et des tapas souvent richement décorés.

Avec la prospérité liée au commerce du coprah, apparaîtront les demandes d'argent ou d'objets achetés aux commerçants et surtout d'étoffes. Viala estimait à 5000 francs minimum par an les revenus du roi.

En 1921, le roi Vitolio par la création de la "Compagnie Uvéenne de Commerce" entendit derrière la façade d'une coopérative contrôler tout le commerce de Wallis; il en résulta la disparition de 37 545 francs!

<sup>1</sup> Cf: Chauvot 1.6. des 6 et 12 novembre 1889.

<sup>2</sup> Cf: Viala 4.23. du 12 février 1908.

<sup>3</sup> Cf: La propension "au vol" des Uvéens est signalée par de nombreux auteurs; trouverait-elle son origine dans des pratiques coutumières ...? A Futuna, note F. Angleviel, les pirogues étrangères abordant l'île étaient d'abord pillées, sans violence s'il n'y avait pas de résistance, puis ensuite après palabres on rendait certains biens, les autres étant conservés comme cadeaux consentis...

Bien sûr à ces prélévements divers, il faut ajouter et nous y reviendrons, ceux organisés au nom du roi pour le bénéfice de la mission...

### b) Le régime des corvées

Il apparaît aussi ancien et traditionnel que celui des prestations. Les corvées se faisaient sous forme de réquisitions de travailleurs pour des durées variables afin de réaliser des travaux soit d'intérêt collectif, soit à l'usage du roi.

Ainsi Chauvot note les corvées faites pour construire un accostage pour les navires, Viala rappelle que le palais royal fut construit vers 1890 par d'autres corvées. L'entretien des chemins, l'aménagement des lieux de cérémonie, l'entretien des propriétés des princes constituent l'essentiel des travaux réalisés par les corvées. S'y ajoutent les corvées réalisées pour la mission et aussi pour l'administration.

Comme pour les prélévements, les corvées étaient fixées en volume pour chaque village, et des corvées exceptionnelles pouvaient renforcer les corvées habituelles.

#### c) Le règne des amendes

Ce système semble avoir été très développé surtout à partir de la seconde moitié du 19ème siècle. Il n'existait pas à Wallis de sanctions pénitentiaires et il apparait que sous l'influence de la mission va se développer, contrôlé par l'autorité royale, un étroit système de coercition basé sur des amendes en biens ou en argent. Ces amendes, si elles trouvent leurs racines dans une vieille pratique sociale pré-européenne, ont été codifiées à plusieurs reprises sous l'impulsion de la mission Mariste et appliquées par les divers rois de l'île.

Le premier texte codifiant les lois et sanctions du "pays d'Uvéa" date de 1870<sup>1</sup> et il est dû au Père Bataillon; un autre code plus précis et organisé sous forme de rubriques<sup>2</sup> fixait un barême (en dollar) pour chaque faute.

Sans entrer dans l'analyse détaillée de ces divers textes, notons l'importance des sanctions exercées sur les manquements à la morale (lois sur les unions et rapports sexuels illégitimes...), sur l'ordre assurant le respect des institutions (église, gouvernement, propriété, cérémonies publiques...).

Notons qu'un vol simple était puni de 10 dollars, les coups et blessures de 10 dollars, l'escroquerie de 5 dollars mais les rapports sexuels illégitimes atteignaient systèmatiquement 100 dollars..., par contre le viol seulement 75 dollars...! Ainsi tout un corpus juridique, sommaire et à usage domestique certes, a été introduit à Wallis instaurant une pression sociale certainement sensible car renforçant les multiples lois coutumières et interdits divers dont Viala note toujours la présence en 1905 comme d'autres résidents bien après lui.

Le produit de ces amendes infligées par les chefs de village ou les tribunaux de district voire le roi et ses ministres, semble avoir constitué une source de revenus non négligeable si l'on en croit certains résidents et créé, à certaines périodes de disettes au moins, une situation d'accablement et de dénuement chez les wallisiens qui les subissaient.

Il est à noter aussi que les récalcitrants à l'autorité pouvaient être bastonnés en dernier ressort, quant à la peine de mort si elle est évoquée comme sanction ultime dans le code des lois de 1870, la chronique ne nous donne aucun exemple de son application dans la période 1888-1940, mais Twyning la cite pour Futuna vers 1840...

<sup>1</sup> Cf: <u>Tohi Fono Ouvea - Code de Wallis</u> - 1870 édité par K. Rensch. Archipelago Press. Canberra 1981

<sup>2</sup> Cf: Godard PH. - Wallis - Futuna, op, cit p.132 à 135

#### § 4. L'arme absolue du tabou

Le pouvoir de tabou est l'expression ultime et la plus caractéristique du pouvoir royal. Le tabou a eu dans les îles du Pacifique sud une place caractéristique, et il faut entendre cette pratique sous ses divers aspects.

Le tabou est d'abord un interdit qui peut frapper une personne, un lieu, un bien en le plaçant hors du champ de la pratique sociale. Ainsi une personne frappée de tabou était interdite de rapports avec autrui, une sorte de malédiction l'atteignait, elle devenait étrangère au corps social et ne participait plus à la vie quotidienne.

Elle devenait ainsi une non-existante... Les issues à cet état étaient soit le pardon avec repentir et réparation solennelle de l'intéressé, soit la fuite en canoé sur une autre île (Tavaka), ou le suicide sinon la mort par dépérissement 1 ...

Mais il y a un autre aspect du tabou tout aussi intéressant avec le tabou-protection. Le roi décidait ainsi de protéger une personne (souvent un étranger ou une femme) en décrétant le tabou sur elle ; l'immunité contre les actions individuelles lui était ainsi accordée.

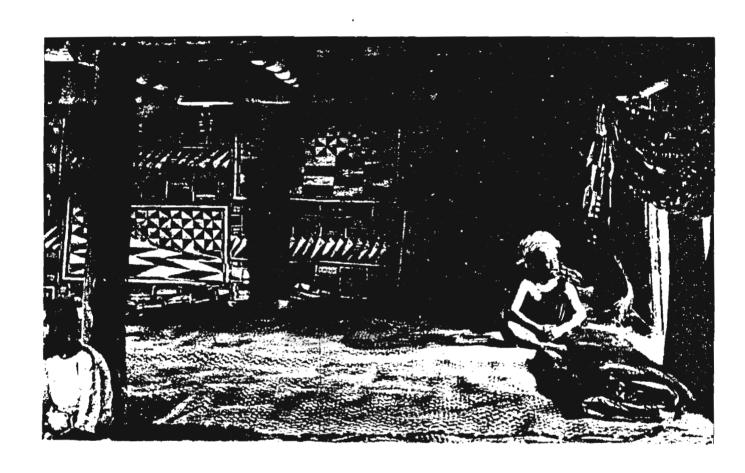
Le tabou pouvait aussi toucher un bien ou un lieu que le roi protégeait et réservait à son usage. A Wallis, un tabou fréquent fut celui de la cueillette du coprah et souvent il a été cause de malentendu entre le roi et le résident ou les commerçants.

En effet, l'usage du tabou était pour ces derniers une entrave grave à leur activité, comme une façon de les obliger à augmenter le prix payé. Si cette explication a pu être vraie, à certaines reprises à Wallis, notamment pendant la "guerre du coco" de 1920 à 1925, elle ne doit pas être généralisée.

Ainsi Twyning note l'importance du tabou sur les cocotiers et sa raison première<sup>2</sup>: "ils sont souvent appliqués à certaines plantations de cocotiers, etc... qui ont été presque débarrassés de tous leurs fruits dans le but de les laisser ainsi jusqu'à ce qu'ils soient a

<sup>1</sup> Cf: Herman Melville: Omoo. édition de la Sixaine. Bruxelles - S.D.

<sup>2</sup> Cf: Twyning J.P. op.cit, p. 191 dans Angleviel F. (op, cit), dont nous reprenons la traduction.



Une case aux murs tapissés de "tapas". (Collection De Myrica).

Photo n°7

nouveau chargés en quantité. L'interdit en général durait deux ou trois ans, et pendant ce temps si quelque indigène venait manger le fruit de l'arbre touché par le tabou, il était mis à mort".

D'autres témoignages plus tardifs confirment ce jugement. Ainsi l'arme du tabou à l'origine signifiait la toute puissance du roi grâce à ses pouvoirs magiques, toute puissance reconnue par la société et qui en plaçant hors du champ commun, une personne, une chose, un lieu, avait valeur d'interdit qui retirait la vie en cas de transgression...

Viala en fin observateur apporte un jugement très intéressant sur l'évolution de cette pratique à Wallis <sup>1</sup>: "Les lois indigènes sont innombrables; il y en a qui remontent à plusieurs siècles, il y en a d'autres qui naissent chaque jour, et qui règlementent les moindres actes de l'existence journalière des indigènes. C'est le régime des "Tapu" qu'ordonnèrent autrefois les divinités païennes par la bouche des prêtres, et qui persistent encore après avoir perdu ce caractère religieux qui rendait sacrée toute nouvelle ordonnance. Les "Tapu" en tombant dans le domaine humain n'ont fait que se multiplier et le roi se charge tout aussi bien que les divinités d'autrefois et leurs prêtres de les faire respecter. Cette règle qui nous semble d'un grotesque achevé est unanimement respectée parce qu'elle est "coutume nationale" ou simplement parce que c'est le roi qui l'a dictée".

Ainsi la pratique du tabou a évolué à Wallis comme ailleur en Océanie<sup>2</sup> et Stevenson déplorait sa déperdition aux îles Gilbert : " ainsi même dans les îles des mers du sud, si simplement, si tristement, tout se transforme" <sup>3</sup>. Avec l'adoption du catholicisme, le pouvoir du tabou perdit ses racines sacrées, magiques et païennes. Mais le roi alors s'arrogea les attributs et la fonction sacrée possédés jadis par les grands prêtres cumulant sur sa personne le pouvoir politique temporel et le pouvoir transcendant

<sup>1</sup> Cf: Viala 4.21. du 19 novembre 1907

<sup>2</sup> Cf: Webb M.C.: The abolition of the taboo system ... op. cit. et Newbury c.: Aspects of cultural change ... op.cit.

<sup>3</sup> Cf: Stevenson R.L.: Dans les Mers du Sud, op.cit.

conféré par le charisme hérité de l'ancien paganisme. D'ailleurs la conversion au christianisme et d'abord celle de la classe aristocratique insulaire à Uvéa comme à Tonga, ne fut-elle pas d'abord un cumul commode et réaliste de pouvoirs additionnés qui permettaient à la hiérarchie insulaire engagée dans le processus délicat de contacts et d'échanges permanents avec les européens, de se retrouver en position de force ?<sup>1</sup>. En tout cas à Wallis, même sécularisée et édulcorée, la pratique du tabou a duré jusqu'à la fin du protectorat, c'est à dire jusqu'aux années 1960.

#### SECTION 2. UNE REDUCTION MARISTE

L'histoire contemporaine de Wallis-Futuna est difficilement dissociable de celle de la mission Mariste et du système original dit de "réduction" dont de nombreux auteurs lui ont attribué la paternité.

Sans rentrer dans l'analyse exhaustive de la mission, de ses organes et de son idéologie qui nécessiterait une utilisation systématique des sources religieuses très riches mais hors de notre propos, la correspondance administrative nous permet de poser et d'analyser le problème de l'extérieur <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Cf: Campbell: Imperialism, dynastiscim, op.cit, p. 162 à 165, op. cit. qui évoque le jeu de glissement de ces pouvoirs accumulés.

<sup>2</sup> Pour le lecteur désireux d'une information beaucoup plus exhaustive sur les problèmes de la mise en place des Maristes dans le Pacifique lire :

Gallagher P.: <u>The Marist brother's in New Zeland. Fidji and Samoa 1876-1976</u>. Edité en N.Z. par Marist brother's -1976

<sup>-</sup> Coste J. (S.M.) et Lessard G. : <u>Origines maristes</u> - 1786-1836 - 4 tomes. Edition des frères Maristes. 1960-67. Rome.

<sup>-</sup> Angleviel, F.: Wallis et Futuna. 1801-1888, op. cit.

# § 1. Wallis-Futuna : une Mission née de la providence

# a) Une base de rayonnement

Il est bien connu que l'intérêt apporté par la congrégation des Maristes à son installation dans l'archipel wallisien est née du hasard et des circonstances locales propres au Pacifique sud dans les années 1830-40.

Le fondateur de la future mission des Wallis, le Père Bataillon se proposait lors de son arrivée dans le Pacifique d'aller évangéliser l'île de Ponape (ou Pouinipet ou ancienne île Ascension en Micronésie). C'est sur les instances de Mgr. Pompallier qu'il eut l'attention attirée sur la situation religieuse dans le Pacifique central et l'archipel tongien au sens large. Faisant escale à Vavao, il y apprit les projets en cours des Wesleyens protestants sur l'archipel des Wallis... Bataillon qui vivait sa vocation en "croisé" n'hésita plus et son navire fit route vers Uvéa abandonnant le projet de conversion de la Micronésie de l'ouest. C'est à la Toussaint 1837 que le fondateur de la première mission des Wallis toucha Uvéa. L'histoire de l'évangélisation de l'archipel commençait... et aussi celle de la contre-offensive catholique et française dans le Pacifique central 1.

En effet, dès 1842, Wallis malgré un catholicisme à peine établi et bien fragile encore, va servir de tremplin pour les missionnaires Maristes qui vont avec quelques succés évangéliser le groupe nord des Tonga; en 1844 le Père Chevron partira de Wallis pour les Fidji où le Père Roulleaux le suivra pour fonder la première mission catholique en 1844. En 1845, c'est la récompense des efforts entrepris à partir des Wallis avec l'établissement par les Pères Roudaire et Violette de la mission des Tonga. Enfin en 1846, c'est toujours de Wallis que partira le Père Veine qui fondera dans l'île de Rotuma une nouvelle mission. Ainsi, s'il y a eu un quadrillage catholique à Wallis, il n'a pas été l'unique but et pour la mission Mariste, l'archipel wallisien a eu une double fonction :

<sup>1</sup> Cf: Monfat. A. (C.M.) <u>Les Samoa ou Archipel des Navigateurs</u> -1890 - Lyon . Mais surtout voir : Annales des missions d'Océanie Tome 1 - 1895 - Lyon.

celle d'un bastion de la foi chrétienne et celle d'une base de rayonnement géographiquement très commode permettant de contrer la suprématie des sectes protestantes déjà implantées dans tout le Pacifique central et oriental. C'est dans cette double fonction que se trouve inscrite l'histoire du projet Mariste à Wallis et son ambiguité avec le recul du temps pour beaucoup de ses observateurs.

### b) Une fondation précaire

Les premiers temps de la mission semblent avoir été bien difficiles comme l'assassinat du Père Chanel à Futuna en 1841 l'illustre. Mais cet acte, par l'activité navale qu'il va provoquer du côté français et l'émotion qu'il produisit dans l'archipel chez les autochtones servira à un haut degré la cause Mariste, qui bénéficia aussi de l'extraordinaire personnalité du Père Bataillon et de l'abnégation de ses missionnaires...

En effet, si la conversion de Wallis fut somme toute chose aisée, si Futuna bascula par remord ou crainte de représailles dans l'adoption fervente de la nouvelle foi, ce tableau comportait quelques ombres qui allaient vite grandir... En effet, un parti "protestant" se fit jour dès l'arrivée des missionnaires à Wallis et par la suite son rôle allait être inquiètant pour les entreprises des religieux. Ce parti dit "protestant" apparaît initialement comme l'expression de la rivalité existant depuis 1835 au moins lentre le roi de Wallis et son frère Po'oi. Celui-ci, dès 1835, semble avoir pris parti pour l'expédition malheureuse des "Kepplers" de Tonga qui se fit massacrer à Wallis par les partisans du roi. Aussi malgré sa méfiance envers les offres de christianisation formulées dès 1837 par Mgr. Pompallier, Lavelua de Wallis pour se garantir des représailles tongiennes et donc protestantes, autorisa l'installation des missionnaires français en qui il voyait surtout des alliés... La guerre dynastique banale devenait ainsi un conflit entre Européens... Néanmoins, malgré la conversion réussie de Wallis, Po'oi ne désarma pas.

<sup>1</sup> Cf: Campbell, op.cit. Imperialism, dynasticism... p. 155 et suivantes.

En 1840, il quitta Wallis avec une soixantaine des siens pour se réfugier à Tonga où il se fit protestant; en août 1842, il revint avec ses partisans à Uvéa<sup>1</sup> peut être aussi avec un renfort tongien ...

A partir de 1844, la crise dynastique dégénéra en guerre civile sporadique. Po'oi et ses partisans entendaient chasser de leurs terres les catholiques fidèles au roi et à la mission ...

De provocations en exactions, d'incidents en affrontements violents, l'île se trouva coupée en deux parties opposées mais inégales en poids : "2300 catholiques contre 3 ou 400 protestants" écrivait la mission ... ?<sup>2</sup>.

Or, en 1845 comme plus tard, le principal appui de la mission et la caution politique de sa présence, le roi, paraissait bien peu sûr ...

La missionnaire Mathieu déjà cité plus haut est sans illusion là dessus dès 1845: "Cependant nous nous attendons encore à de nouvelles épreuves ... Tongahala (le roi) est un homme très dangereux, quoiqu'il nous soutienne par politique, il est loin, je crois, de nous vouloir du bien ... D'un autre côté, les protestants font jouer tous leurs ressorts pour nous faire passer pour des agents français, préparant la voie à une usurpation..." Ainsi les choses sont nettes et bien établies dès l'origine et éclairent le vrai rôle des acteurs et leurs masques ... Aussi peut-on penser que les subtils et tenaces Maristes ayant vite mesuré la précarité de leur alliance avec les retournements de situation brutaux propres aux institutions polynésiennes, ont très vite mis en place les moyens de prévenir à terme rapide une détérioration de leur position. Ces moyens vont se concrétiser par la mise en place du "système mariste" dès 1842 ainsi que le Père Bataillon en conçoit lui même les grandes lignes: "Tout est sur pied maintenant dans notre chrétienté, tout est fait, tout est formé comme dans les anciennes chrétientés, il n'y a plus qu'à se soutenir. Nous allons plus particulièrement viser maintenant à ce qui concerne le bien être temporel de nos néophytes, leur apprendre à cultiver le coton, à le filer, à le tisser, à se construire

<sup>1</sup> Cf: Lettre du R.P. Viard du 08/11/1842 p. 468 Annales des Missions d'Océanie, op.cit.

<sup>2</sup> Cf: Lettre du R.P. Mathieu du 10/06/1845 p. 494 et suivantes ibid.

des maisons plus saines et plus commodes, à lire et à écrire, etc... à élever des bestiaux, à cultiver les plantes européennes, etc..., etc. Ce sont là les intentions de Monseigneur, qui embrassent toujours le double bienfait de la religion et de la civilisation. C'est un petit nouveau monde à créer".

Ces sûretés intérieures prises, une seconde précaution extérieure elle, sera recherchée avec le projet de traité de protectorat avec la France proposé en 1844.

Bien que non ratifié, il fut suivi d'une politique de liens étroits et amicaux entre la mission Mariste et les officiers de marine français affectés à la Division Navale du Pacifique <sup>1</sup>.

### § 2. Les fondations du système Mariste

Si nous voulons définir les bases du système mariste, on peut distinguer trois piliers : l'ordre moral, les oeuvres d'évangélisation et la politique de constructions donnant support et prestige à l'idéologie mariste.

### a) L'ordre moral

Il est apparu très tôt comme la préoccupation sinon l'obsession de la mission. Les raisons en sont simples et faciles à saisir compte tenu de la vision morale de l'époque, de la vision chrétienne des "sauvages à civiliser" et d'un contexte propre au Pacifique avec les effets des rapports entre européens et insulaires.

Ajoutons-y aussi la méconnaissance des pratiques sociologiques propres aux Polynésiens et un certain ethnocentrisme triomphaliste...

Il est certain que pour les yeux d'un Européen même tolérant, le spectacle que pouvait donner "la vie des îles" au long du 19<sup>ème</sup> siècle ne pouvait être que désolant. La

<sup>1</sup> Le traité ne fut pas ratifié officiellement par Paris, mais l'amiral Bruhat joua sur les mots et le langage juridique...

promiscuité des sexes et la rareté des interdits sexuels en Polynésie frappèrent vite les européens et beaucoup y trouvèrent occasion à débauche facile avec les vahinés : "... Loti a pris Rarahu à peine nubile en ce pays où la femme est mère à douze ans, et de ses bras, elle tombe jouet à moitié détraqué, dans les bras du gabier" <sup>1</sup>. Bien d'autres auteurs ont dénoncé la quasi-prostitution des femmes, les fêtes régulières prétextes à débauches orgiaques, typiques de cette période...

L'alcool, aussi, amené dans le sillage de la civilisation avec la pacotille contribua à accroître le laxisme insulaire comme la traite de la main d'oeuvre et l'installation un peu partout dans le Pacifique de colonies de "batteurs de gréves".

Nous ne reviendrons pas sur ces situations déjà évoquées mais à Wallis-Futuna l'épisode Manini avec son cortège de concubinages atteste aussi cette décomposition des moeurs liée à l'arrivée des Européens.

Aussi, ayant appréhendé le dangereux contexte où se trouvaient plongées leurs ouailles, les Maristes vont avoir comme premier souci une réforme des moeurs insulaires qui se voudra drastique et qui ira de pair avec une évangélisation en profondeur. Ainsi à Wallis, c'est très tôt, dès 1844<sup>2</sup> que le Père Bataillon introduisit le processus des mariages organisés et contrôlés par la mission que Viala décrira plus tard avec une verve critique ... Ensuite, la mission s'attacha à prémunir les jeunes enfants et les adolescents de la promiscuité nocturne avec les adultes et de certaines pratiques qui en résultaient (comme le viol simulé d'adolescentes consentantes); l'internat des collèges permit cette séparation et ce contrôle. Les fêtes païennes d'antan furent lentement récupérées par la religion, d'autres nouvelles fêtes, religieuses et pleinement édifiantes les remplacèrent ...

A partir de 1870, la promulgation des "lois Uvéennes" permit le contrôle social direct de la moralité et bien qu'appliquées par la monarchie, elles étaient d'inspiration purement religieuse et contrôlées par la mission.

<sup>1</sup> Cf: Méthivet: La Nouvelle Cythère - Paris 1888.

<sup>2</sup> Cf : Lettre du R.P. Mathieu du 20/06/1845 au R.P. Bataillon - Annales des missions d'Océanie. op.cit.

Mais ce système devait prévoir aussi un contrôle étroit des rapports entre les Wallisiens et les étrangers, car faute d'une étanchéité aussi grande que possible, cette population de 2600 habitants était menacée à chaque arrivée de navires de voir se reproduire les errements traditionnels dénoncés par les premiers missionnaires. Ainsi en 1838 à Futuna, le R.P. Chanel déplorait les pratiques existant entre le trader anglais Jones (qui devint ensuite ami de la mission!) et les autochtones: "les hommes de la vallée de Fikavi lui amenèrent des fruits, bananes, cocos, etc... et malheureusement aussi des jeunes filles" 1.

Là aussi, la mission sut très vite établir un modus vivendi acceptable entre les équipages des bateaux étrangers (surtout des baleiniers qui venaient chercher de l'eau, du bois et des vivres frais) et ses ouailles en s'attachant à définir un règlement naval précis définissant les prix du travail ou des produits<sup>2</sup>. Avec les quelques navires de guerre français, le pli fut vite pris, si l'on ose dire. Ainsi en 1842, la corvette "l'Embuscade" du commandant Mallet s'étant échouée et ayant dû réparer durant six semaines, un accord entre le Père Bataillon et le commandant, évita que l'équipage ne troublat la vie insulaire et chaque dimanche; les marins accompagnés de leurs officiers allaient en rang à la messe et participaient activement à la vie religieuse ... 3.

Un autre épisode intéressant eut lieu un peu plus tard avec le divorce de Malfilate <sup>4</sup>. Alphonse Malfilate était le fils d'un négociant aisé de Rouen que vers 1852 son père envoya remettre de l'ordre à son comptoir de Sydney. Là, le jeune Malfilate âgé de 24 ans se lança dans le commerce de l'huile du coco dans le Pacifique central. A Wallis, il s'amouracha d'une belle du cru qu'il épousa le 30 ocotbre 1854 devant le Père Mériais. Puis Malfilate quitta Wallis y abandonnant son épouse. De retour à Rouen, désireux de se

<sup>1</sup> Cf: Lettre du R.P. Chanel du 20 mai 1839 au R.P. Bataillon - Annales des missions d'Océanie, op.cit

<sup>2</sup> Cf: Réglement de Mr. Dubouzet du 1/1842, A.P.M. oc. 418.22. Rome, qui concernait aussi les déserteurs, prohibait les ventes d'alcool.

<sup>3</sup> Cf: Lettre du R.P. Bataillon du 4/11/1842 - Annales des missions d'Océanie, p. 465, op. cit.

<sup>4</sup> Cf : <u>Le Monde Illustré</u> du 17 avril 1858 - Courrier du palais - Nous devons communication de cette pièce rare à notre ami et collègue océanographe J.R. Donguy.

remarier il demanda au tribunal l'annulation d'un mariage contracté "sous la violence morale"... Mais Mgr. Bataillon décida de protester au nom de l'épouse bonne chrétienne comme des bonnes moeurs "des prétendus sauvages" qu'il évangélisait et il témoigna que Madame Malfilate ou : "... Suleta Matagunoa est plus instruite qu'un grand nombre d'européens, elle sait lire et écrire! "... Cet épisode traduit bien le sens sacré donné par la mission à son action en Océanie, et son refus de complaisance envers les pratiques laxistes en usage dans les îles, même venant de notables...

Ainsi l'ordre moral régna à Wallis très tôt et aboutit à un contrôle quasi général de la vie sociale de la très grande majorité des insulaires. En effet, il reste probable qu'il y eut périodiquement ou en fonction de l'importance hiérarchique de certains individus appartenant à des familles princières certaines tolérances, certains abus. Ainsi Chauvot évoque un certain "Ului, bâtard de la reine"...

Néanmoins, le pointilleux Brochard, acharné détracteur de la mission ne put soulever le moindre scandale, la moindre anomalie dont il aurait pu faire étalage contre la mission ... Certes le résident Mallet fit état du renversement du roi en 1918, sous prétexte qu'il avait "plusieurs maîtresses". Peu après, il surenchérit en critiquant les missionnaires d'avoir sanctionné les moeurs du roi alors "que certains d'eux d'ailleurs ne font qu'enfreindre et combien" cette même loi... Mais Mallet est ambigu dans son rapport et on ne sait clairement s'il vise vise la mission ou certains princes ... <sup>1</sup>. Ce n'est qu'avec la période américaine que le corset du vertu qui protégeait Wallis semble s'être très largement défait... Mais dès 1946, le retour à la normale paraît s'être plus ou moins rapidement réalisé...

Si l'ordre moral a été le souci constant de la mission Mariste dès l'origine de son établissement et s'il a été un des aspects majeurs de son œuvre, l'autre effort a porté sur une évangélisation active et aux manifestations permanentes.

<sup>1</sup> Et Mallet lui même, selon le résident Barbier, aurait laissé une femme wallisienne et deux enfants qu'il aurait eus avant son départ ; le résident Barbier proposa une bourse pour les élever comme "fils de chef"...

### b) La cité de Dieu sur une île

Les premiers missionnaires ont semble-t-il compris très tôt le besoin de pompe et de merveilleux de leurs protégés. De ce constat allait naître un style particulier à la pratique religieuse de l'archipel qui marquera pendant longtemps beaucoup d'observateurs de passage. Ce souci apparaît très tôt puisque dès 1842, le Père Bataillon fait état de 500 communions publiques au moins..., d'autres occasions de cérémonies collectives riches en décorum seront organisées pour les baptêmes, les mariages, les fêtes saintes, les jours d'anniversaires pieux.

Une sorte de garde d'apparat complétait le décorum chrétien où le style océanien des habits des ouailles en fête était aussi à l'honneur ; Le R.P. Mathieu en donne dès 1845 <sup>1</sup> une relation intéressante que Viala confirmera plus d'un demi-siècle plus tard dans de nombreux passages de ses rapports...

"Quant le jour de la cérémonie arriva, tous les jeunes époux se rassemblèrent en face du presbytère, dans leur grand costume de noce. Tout le luxe océanien consiste à avoir le corps enveloppé de la plus grande quantités de tapes<sup>2</sup> possible, oint d'huile odoriférante et les cheveux couverts de poudre de bois de sandal.

Ce jour là, ils avaient tant de tapes roulées et plissées autour d'eux qu'ils pouvaient à peine marcher. On les fit défiler deux à deux, époux et épouses, bannière en tête au son du carillon et de la fusillade, qui les salua à leur passage. Monseigneur célébra la messe avec grande pompe et leur donna la bénédiction nuptiale avec tout l'appareil possible. Trois semaines après, la même cérémonie se renouvela à Mata-Utu, où il y eut encore quarante et quelques mariages".

A côté de cet aspect cérémoniel ostentatoire, la mission va très vite mettre en place un système d'encadrement moral et psychologique des enfants et des jeunes. Système qui s'efforcera d'évincer d'une part l'influence familiale encore trop marquée de toute une

<sup>1</sup> Cf: Lettre du R.P. Mathieu du 20/06/1845, op. cit, p.506.

<sup>2</sup> ou tapas, habits ou couvertures faits en écorce du mûriers sauvage.

tradition païenne et de moeurs jugées laxistes pour la bonne morale ; le régime de l'internat des élèves y pourvoira. Quant à l'enseignement, il débuta très tôt comme l'établit un passage d'une lettre d'un des premiers missionnaires : "Nous avons aussi formé des écoles, ce qui nous eût été difficile sans cela. Aujourd'hui toute notre jeunesse sait lire dans son langage et se sert très bien des petits livres dont je t'envoie un exemplaire.

Je fais même en ce moment une classe de lecture latine, et je ne suis pas mécontent de mes écoliers. Nous avons adopté une espèce de méthode mutuelle pour nos écoles. Elles sont divisées en trois classes, et chaque classe en quatre ou cinq divisions, ayant chacune son maître.

Les maîtres sont pris parmi les plus savants, ce qui pique beaucoup l'émulation. Trois fois par semaine, après la messe, toute la jeunessse se rassemble dans les écoles (trois écoles de garçons et trois de filles). Là on s'exerce à lire pendant trois quarts d'heure environ.

Tous les soirs, après le chapelet que les néophytes ont l'habitude de réciter chaque jour en famille, on voit dans toutes les maisons la jeunesse réunie autour du feu ou de la lampe, s'exerçant encore à la lecture et au chant de nouveaux airs de cantiques". Ce système était baptisé du nom "d'école". En fait dans l'esprit de ses fondateurs puis de leurs successeurs, il s'agissait dans le plein sens du terme d'une école chrétienne, où la foi, la morale et leurs pratiques régulières étaient l'objectif principal.

Les Pères n'ont jamais eu souci d'éduquer pour former à des métiers sauf artisanaux ; le contexte de l'île d'une part, l'absence de communications d'autre part furent pendant longtemps les freins a une valorisation active : "il fallait instruire des esprits incultes et étrangers aux idées que les sens n'évoquent pas. Il fallait enlever aux

<sup>1</sup> Cf: Lettre du R.P. Mathieu - op. cit. p. 502.

moeurs et aux usages une sauvagerie native qu'une éducation lente et progressive pouvait seule assouvir" <sup>1</sup>.

Et surtout pour les Pères, il apparaît que l'idéal était pour leurs ouailles de rester sur leur île, d'y vivre d'autoconsommation et de quelques ventes de coprah aux commerçants<sup>2</sup>. Pour cela il était inutile d'avoir une formation moderne, de parler le Français ou l'Anglais (langue du commerce d'Uvéa). Par contre, lire les livres religieux édités à Lano, les catéchismes, chanter les chants latins étaient les buts recherchés de cette éducation édifiante.

Enfin cette pédagogie permettait aux Pères de détecter les meilleurs éléments, porteurs de la foi la plus profonde et qui eux étaient dirigés vers le séminaire de Lano et deviendraient par l'ordination après un soigneux processus d'enseignement plus "choisi", les auxiliaires de la foi, les "yeux" et les "oreilles" de la mission et la garantie de sa perpétuation par greffe en milieu indigène...

D'ailleurs l'interdiction faite aux Uvéens de quitter leur île sans l'aval du roi et de la mission et qui entraîna longtemps la pratique du "tavaka" (fuite en canoé volé) sensible aussi à Futuna<sup>3</sup>, traduisait bien que pour la mission, Uvéa était une île fermée sur elle même<sup>4</sup> et où le seul horizon à ouvrir était le ciel, et les oeuvres, le moyen de le gagner...

### c) Puissance et gloire

Dernier élément majeur du dispositif mariste, une politique de constructions somptuaire aux yeux de beaucoup de témoins... La mission très tôt s'est attachée a donner une marque indélébile à ses oeuvres par une politique de travaux répondant à ses

<sup>1</sup> Cf: Les Missions catholiques françaises au 19ème siècle, par le Père Piolet, tome IV. Océanie Madagascar. p. 101 - Armand Colin - 1902 - Paris.

<sup>2</sup> D'où la méfiance ou l'opposition aux tentatives de recrutement vers la Mélanésie.

<sup>3</sup> Le phénoméne fut important, le Père Bazin avait recensé 150 départs clandestins de Wallis entre 1890 et 1911... A Futuna en 1876, il y eut 50 départs...

<sup>4</sup> Cf: Viala 4.23 du 12 février 1908.

besoins comme à son souci d'affirmer sa pérennité. Ce souci d'ailleurs n'était pas propre aux seuls missionnaires à l'époque coloniale, en effet "bâtir en dur" fut longtemps un symbole colonial de puissance destiné à impressionner et édifier les indigènes...

Aussi, à Wallis, le souci de bâtir des chapelles, des églises, une cathédrale, des écoles et collèges apparaît très tôt : "Nous y avons élevé six chapelles et trois églises, avec un presbytère..." note un religieux dès 1842<sup>1</sup>. Mais il ne s'agit là que de débuts modestes. Il apparut très vite qu'un fléau - le cyclone - régulier et propre aux îles du Pacifique, pouvait par ses attaques cycliques, détruire l'oeuvre des missionnaires. Le cyclone qui évoquait pour les autochtones les forces obscures de dieux païens et l'union de forces mystérieuses et maléfiques qui jadis commandaient leur vie devait être maîtrisé.

Aussi "... Il fallait construire des églises capables de résister aux terribles cyclones et assez vastes pour y réunir la population toute entière." <sup>2</sup>. Dès 1857-58, une première église en pierre fut édifiée à Mata Utu. Elle provoqua l'envie et l'émulation des gens de Mua nous disent les écrits religieux et ils voulurent avoir aussi leur temple en pierre... "Mgr Bataillon le leur promit, à la condition qu'ils se chargeraient entièrement de l'oeuvre..." <sup>3</sup>. Commencé en 1859 par le Père Padel aidé de maçons étrangers, ce qui devait être la cathédrale de Wallis fur achevé dix ans après.

Monument en pierres de taille tirées du corail, de 60 mètres de long sur 20 de large avec une flèche de 20 mètres, la cathédrale allait devenir à côté du palais royal tout proche qu'elle occultait de sa masse, le symbole de la "Mission Mariste" et de son triomphe<sup>4</sup>.... Par la suite, cette cathédrale fut l'objet d'améliorations et d'agrandissements notables tout au long du siècle passé et présent. D'autres bâtiments seront construits par la suite et souvent dans l'esprit d'affirmer la force et la puissance de la mission. Fin du 19ème

<sup>1</sup> cf.: Lettre du R.P. Viard du 8/11/1842 op. cit.

<sup>2</sup> cf.: Piolet R.P. - 1902 - Les Missions catholiques Françaises au 19ème siècle. Tome 4, op. cit.

<sup>3</sup> cf.: ibid, p. 108

<sup>4</sup> cf.: Cooper, H.S.: <u>The coral lands of the Pacific</u>, Bentley and son. Londres 1890, qui l'évoque ironiquement...

siècle, tous les symboles de la toute puissance de l'oeuvre Mariste<sup>1</sup> étaient en place à

Wallis-Futuna.

§ 3. Les leviers du Pouvoir Mariste

Si la foi est un levier puissant et parfois extraordinaire, il est bien évident aussi

que le pouvoir Mariste a dû s'appuyer pour atteindre le développement propre à son

système sur des moyens d'appui. Ces moyens sont au nombre de trois au moins : les

quêtes qui apportent de l'argent, les prestations en biens ou en vivres permettant à la

mission une certaine auto-suffisance et les corvées qui donnaient la force de travail

nécessaire à la construction puis l'entretien de ses établissements.

a) Les recettes de la mission

Les premiers témoins laïques notèrent vite l'importance des divers revenus que la

mission Mariste obtenait à Wallis-Futuna. Déjà Chauvot notait dès 1888 l'importance des

ponctions opérées lors des fêtes<sup>2</sup>. En 1890, autre constat du même résident pour les fêtes

prévues pour le retour de Rome de l'évêque du Pacifique central et la venue des évêques

voisins pour la béatification du Père Chanel<sup>3</sup>. Même l'expéditif comte-résident De

Keroman déplora "les abus énormes que commettent les missionnaires..." en plusieurs

domaines...

1 Comme ils le seront à partir de 1874 à Samoa avec l'établissement de Vaéa qui procédait des mêmes intentions mais ici dans le cadre d'une confrontation avec les teachers protestants très actifs... cf. :

Monfat: Mgr L. Elloy, p. 394 et suivantes, op. cit.

2 cf.: Chauvot, 1-3 du 29 octobre 1888

3 cf.: Chauvot, 1-12 du 31 mars 1890

- 87 **-**

Mais c'est Viala qui sera le critique le plus pointilleux du système missionnaire.

Pour lui, la mission est riche d'abord de : "quatre vastes propriétés entretenues à peu de

frais... constituant pour elle en réalité une importante source de revenus".

La mission dispose aussi de bien d'autres ressources : "... ils tirent leurs autres

revenus de dons, de quêtes, d'amendes et aussi d'un casuel établi sur les messes

mortuaires..." Les amendes par exemple, précise Viala, sont de 5 francs pour toute

absence à la messe...<sup>1</sup>. D'ailleurs soucieuse de ménager ses rentrées monétaires, la

mission renâcla lorsque le résident voulut introduire un impôt de capitation car "...

l'application de l'impôt détournerait de la pieuse affectation habituelle une partie de

l'argent de l'indigène" 2. Estimant à 115.555 francs (par an) les rentrées d'argent

procurées aux Wallisiens par la vente du coprah, Viala estime à 25.000 francs les

dépenses locales faites par la mission (soit le double du budget global du protectorat en

1908!). Ainsi pour le résident comme pour plusieurs de ses successeurs "les

missionnaires vivent sur le pays"... Notons que plus tard le résident Barbier formulera le

même avis comme son successeur Marchat... quant au résident Renaud, utilisant les

statistiques détaillées du commerce réalisé en 1931 entre Wallis et Nouméa (soit 75 % des

importations) il note que les missionnaires ont reçu 18 % des importations faites et

l'administration 5%...3.

La politique des grands travaux de la mission semble ainsi avoir été auto-financée

par les fidèles "sans que jamais la mission ait eu un centime à débourser"...4. Quêtes

exceptionnelles, kermesses, contributions volontaires permirent jusqu'à nos jours de

financer les achats de matériaux et Viala toujours, précise qu'il dût intervenir auprès du

roi qui exigeait que cinq de ses sujets payent "... le bois et la tôle nécessaires à la toiture

du presbytère en construction à Mua".

1 cf.: Viala: 4-23 du 12 février 1908

2 cf.: Viala: 4-4 du 26 mars 1906

3 cf.: Renaud: 11-20 du 10 janvier 1933

4 cf.: Viala: 4-23 du 12 février 1908

- 88 -

Dernier point enfin qui confirme si besoin était pour les résidents, l'importance

des revenus locaux des Maristes, l'opposition qu'ils firent à l'introduction de la monnaie

française à partir de 1931 qui diminuait la valeur des petites pièces par rapport aux pièces

anglaises données habituellement à la quête...!

Ainsi s'appuyant sur la vente du coprah, longtemps la mission par simple pression

ou en favorisant l'émulation et les goûts ostentatoires de ses ouailles a su obtenir

beaucoup pour ses oeuvres... Enfin, il ne faut pas perdre de vue que la mission était

soupçonnée par certains résidents de tirer de ses propriétés environ 20 % du coprah de

l'île (Brochard et ultérieurement le capitaine Benoist qui estimait à 180.000 francs en

1924, les revenus du coprah appartenant à la mission<sup>1</sup>).

Ainsi la mission à Wallis a réussi, selon les résidents, à auto-financer son propre

essor à partir des ressources locales grâce à son système basé sur les dons et les oeuvres.

"Mais c'est encore l'indigène qui fournit tout, depuis les matériaux et la main d'oeuvre

nécessaire à la construction des églises et des chapelles, jusqu'aux vitraux, aux statues,

aux cloches, aux ornements sacerdotaux" déplorait Viala. Enfin ce système apparaît aussi

singulièrement renforcé par la pratique des travaux réalisés gratuitement pour la mission.

b) Les corvées de Dieu

Le système des travaux sur ordre a été récupéré par la mission et dérive des

corvées jadis obtenues traditionnellement par les rois ou princes. Il est à noter que c'est

toujours sur ordre des Lavelua que ces réquisitions de main d'oeuvre étaient faites, ainsi

la mission évitait officiellement d'interférer avec la monarchie qui lui servait d'écran.

Dans la période que nous étudions, le système des corvées paraît être bien établi depuis

longtemps. Ainsi en 1889, le rapport du capitaine Huet<sup>2</sup> estime que "les corvées pour les

routes et le débarcadère..." sont préférables aux multiples sanctions coutumières.

1 cf.: Barbier: 9-3 du 14 mai 1929

2 cf.: Chauvot: 1-8 du 6 décembre 1889

- 89 -

D'après O'Reilly<sup>1</sup>, les grands travaux avaient débuté très tôt à Wallis soit au profit

de la mission comme on l'a vu avec la cathédrale, soit sous la conduite de Mgr Bataillon

pour construire en 1876 un palais pour la reine Amélie (qui sera reconstruit sous De

Kéroman). En 1896, c'est la construction d'une longue jetée décidée par le résident Valsi

et la mission "immense travail exécuté avec entrain, enthousiasme, et endurance".

Les travaux ainsi requis par la mission se répartissaient selon trois types : des

travaux agricoles sur les propriétés des Maristes soit pour les cultures vivrières soit pour

la production de coprah et objet d'envie de plusieurs résidents comme Viala : "la Mission

possède quatre vastes propriétés entretenues à peu de frais pour elle, par la

population...2.

A côté de ses propriétés, la mission disposait de corvées pour les travaux de

construction ou d'entretien de ses bâtiments.

Certains de ces chantiers seront très importants et de longue durée et émurent

souvent les résidents ainsi que nous l'avons vu sous Viala, Brochard ou Barbier

(reconstruction de la cathédrale). Enfin il y a des travaux occasionnels pour la préparation

de cérémonies ou fêtes religieuses.

Notons enfin que la mission dispose d'un personnel domestique qui semble avoir

été nombreux et obtenu gratuitement...

On connaît assez bien la manière dont ces travaux étaient faits. Le roi donnait

ordre aux villages proches de la zone des travaux de désigner le nombre d'hommes

nécessaires à la tâche, d'autres villages étaient chargés de la nourriture des travailleurs...

Ce système a subsisté malgré quelques changements ou tentatives de remise en cause

jusqu'en 1941 et a perduré ensuite sous des formes plus atténuées.

Il est difficile de chiffrer en temps de travail l'importance de ces réquisitions de

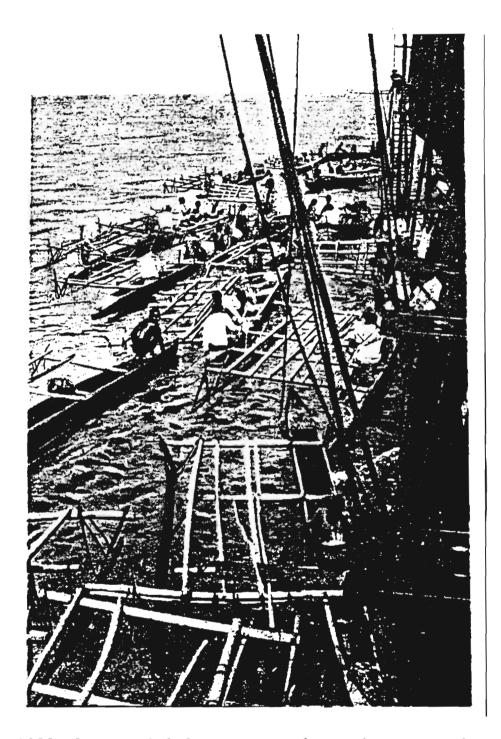
main d'œuvre en volume comme en durée et Mgr. Poncet le reconnaît bien : "Aucune loi,

d'ailleurs n'avait fixé mathématiquement un nombre de journées annuelles de prestations

1 cf.: O'Reilly: Chronologie, p. 24 et p. 28, op. cit.

2 cf.: Viala: 4-4 du 26 mars 1906

- 90 -



Wallis 1900. Le grand événement des îles d'antan...l'arrivée des pirogues sur l'aviso en visite.

(Collection De Myrica).

Photo n°8

pour chaque contribuable : ceci était laissé à l'appréciation des chefs selon les besoins."<sup>1</sup>. On peut néanmoins être assuré qu'à certaines périodes, ces prestations de travail furent importantes surtout si l'on tient compte du fait qu'elles s'aggraveront notamment sous Barbier et Marchat, de corvées pour l'administration et les travaux du plan Guyon.

### c) Le train de vie de la mission

Il en résulte ainsi que la mission Mariste jouissait à Wallis-Futuna d'une situation privilégiée et ce depuis longtemps<sup>2</sup>; Viala est très catégorique là-dessus :"Ainsi la Mission fait bonne chère et le Supérieur possède la seule voiture qui existe aux Wallis!<sup>3</sup>". Cette richesse se manifeste aussi dans le luxe des églises et de la cathédrale qui toujours pour Viala est comparable à celui des églises de France "pour la profusion de l'ornementation", quant à la beauté des fêtes religieuses, elle a été suffisamment évoquée par Viala pour y revenir. Ajoutons que la table d'hôte de la mission avait depuis longtemps une réputation flatteuse lors des visites des officiers de marine de passage et aussi pour de nombreux résidents.

Ainsi Viala, selon Brochard en était un fidèle tous les dimanches, Bécu y festoyait régulièrement, Renaud en recevait au moins son lait frais...

Parlant la langue du pays, disposant discrètement de l'autorité des pouvoirs de sanction du roi, connaissant par son clergé indigène, les confidences et les confessions donc toutes les pensées et les arrières-pensées de ses ouailles à qui elle accordait faveurs ou pénitences, la mission face à l'isolement, à l'inexpérience et à la pauvreté en moyens des résidents, est bien, grâce au système efficace et habile qu'elle a bâti, la première puissance qui compte à Wallis.

<sup>1</sup> cf.: Poncet: 1972 - Histoire de l'île Wallis. Société des océanistes. Paris. op. cit. p. 80

<sup>2</sup> Dès les années 1870, Mgr Elloy poussera aux plantations de jeunes cocotiers, soit 40 arbres par homme et 100 pour les plus méritants qui recevaient un livre de messe.

<sup>3</sup> cf.: Viala: 4.23 du 12 février 1908, voiture dont il est le seul à faire mention...

Mais il n'en fut pas et pendant longtemps toujours ainsi. Les débuts de la mission furent une aventure entreprise par quelques hommes ayant comme seule arme une foi infinie et disposant de toutes les vertus de l'abnégation comme en témoignent les premiers temps des missionnaires à Futuna aussi bien qu'à Wallis où "Aucun de nous ne sait la langue...1 écrivaient-ils! Evoquant l'impérieuse nécessité pour la mission à ses débuts d'avoir un petit navire pour ses communications, un missionnaire n'écrivait-il pas en 1845 "A mon avis, je crois qu'il vaut mieux que nous économisions sur notre nourriture et notre habillement....". On mesure ainsi l'extraordinaire effort fourni comme la foi nécessaire qu'eurent les premiers Maristes isolés, mais réconfortés par leurs premiers succès et acceptant pendant longtemps de ne compter que sur eux mêmes... et sur les secours ramenés par Mgr Bataillon à l'occasion de ses tournées en Europe. En 1877, lorsque meurt ce fondateur de la mission, il rejoint ainsi les R.P. Mondon, Mériais, et Padel déjà morts à Wallis, le R.P. Mathieu et le frère Joseph morts au sanatorium de Sydney. Que de chemin parcouru entre les débuts incertains des Pères pionniers et cette mort du prélat omnipotent et redouté:

"Quand son heure arriva, à l'exemple des saints patriarches de l'Ancien Testament, il voulut mourir sous les yeux et dans les bras de ses enfants. Par son ordre, toute la population de l'île fut convoquée dans l'église de Mua. Revêtu comme aux grandes solennités, de ses ornements pontificaux, assis sur son trône épiscopal, il demanda les derniers sacrements qu'il reçut avec une foi et une sérénité incomparables. Puis bénissant son peuple qui sanglotait : "Mes enfants, leur dit-il, soyons soumis à la volonté de Dieu. J'attends mon heure. Que sa sainte volonté soit faite!".

<sup>1</sup> Lettre du Frère Lucien Manhaudier du 10/12/1846. Archives des Frères Maristes/Rome.

#### § 4. Une autorité sans faille...

Conduite par un tel pasteur, la mission a subjugué les âmes, créé un système de relations qui canalisa toute vie sociale vers elle ; elle bénéficia d'une certaine aisance 1 tirée des contributions faites par ses ouailles et a construit d'importants bâtiments qui ancrèrent sa présence grâce au travail volontaire de ses fidèles.

Mais elle a aussi réussi à mettre au point un intéressant système de pouvoir d'autant plus fort qu'il était indirect. Ce sont les aspects de cette captation du politique qu'il faut enfin évoquer.

### a) Un pouvoir fort et discret

Les péripéties propres aux débuts de la mission, ballottée entre les luttes d'influences de chefs opposés, menacée à tout moment par les caprices des Wallisiens ou le retour offensif des protestants tongiens avaient vite enseigné aux Pères Maristes l'urgente nécessité d'un contrôle aussi vigilant que possible de la situation politique locale, de ses mécanismes. Une fois le gros de la population convertie, les jeunes mis dans les collèges et les écoles, la mission s'attacha à suivre de près les évolutions propres au pouvoir des rois et, écrit Viala, "à se substituer en quelque sorte, dans le gouvernement indigène, au roi et aux chefs qui n'agissaient plus que sur ses conseils"<sup>2</sup>. Ayant vite appris la langue, les missionnaires n'eurent guère de difficulté avec le pouvoir moral qu'ils avaient acquis sur les âmes, à devenir les confidents ou les conseillers des chefs, des princes, des parents du roi et du roi lui-même. Mgr Bataillon, qui fut l'artisan de cette politique avait aussi sa tâche facilitée par le fait qu'il disposait du soutien de la marine française qui ostensiblement à chaque visite lui donnait une aide et manifestait son respect comme le passage assez long de "L'Embuscade" du commandant Mallet en 1842

<sup>1</sup> Sur laquelle nous reviendrons et qui semble loin du luxe prêté par les résidents...

<sup>2</sup> cf.: Viala: 4.27 du 12 février 1908

l'illustra<sup>1</sup>. Cette double fonction religieuse et politique que l'Evêque d'Enos incarnait avec force avait de quoi rendre circonspecte la classe politique Uvéenne d'autant plus qu'elle croyait qu'un traité de protectorat avec la France avait été instauré et l'entreprenant prélat en percevait déjà toutes les possibilités futures pour la mission par Lavelua interposé : "Il lui a donné (Mallet) un drapeau pour faire de ses Etats un royaume indépendant et a passé avec lui un traité d'alliance au nom de la France"<sup>2</sup>. Le commandant Mallet avait d'ailleurs lui aussi recommandé au roi de suivre les préceptes des missionnaires...

Bien que les sources soient discrètes ou allusives, il ressort que la mission usa d'abord de son influence pour éliminer des avenues du pouvoir les princes peu sûrs et hostiles et le coup de maître fut certainement la caution qu'elle donna à l'élection de la reine Falakika Seilala qui régna de 1858 à 1869 et surtout en imposant ensuite l'élection de la fille d'un roi, Amélia, grande chrétienne, qui régna de 1869 à 1895 et cela à un moment où les visées étrangères coïncidaient avec un certain désintéressement de la France pour l'archipel laissant le champ libre aux rivalités religieuses et commerciales.

Il apparaît que la mission s'efforça de doter ces deux souveraines d'un pouvoir fort, reposant sur une néo-tradition vite acceptée par un peuple soumis naturellement à l'autorité et permettant d'éviter l'ancienne confusion des pouvoirs propres à Uvéa et ses rivalités chroniques. C'est la reine Amélia qui durant son règne réalisa le mieux les aspirations des missionnaires. Dès 1870, soit à peine un an après son avènement, elle publia avec force de loi le "code de Wallis" et en 1875, d'après Viala, elle mit en place le système judiciaire qui sera pendant longtemps celui d'Uvéa et où le Lavelua est la clé de voûte de toute justice.

Grâce à ces réformes, la monarchie d'Uvéa prit sa physionomie définitive, pour un demi-siècle au moins, puisque il faut attendre le résident Barbier et le passage d'A. Gerbault pour voir apparaître les signes d'une profonde crise d'autorité. Ainsi note Viala

<sup>1</sup> cf.: Lettre du R.P. Bataillon du 4/11/1842 - op. cit.

<sup>2</sup> ibid

pour le souverain : "son pouvoir est absolu, ses décisions sont et doivent être acceptées sans discussion et ses ordres sont censés recevoir une exécution rapide et intégrale. C'est la monarchie absolue dans toute sa rigueur et tout son despotisme, exagérée encore ici par le manque de mesure et de jugement qui ne saurait étonner chez un indigène de l'Océanie centrale". Aussi en contrepartie, note Viala "l'ordre le plus complet règne dans le pays d'une façon à peu près continuelle" \frac{1}{2}.

Brochard fit le même constat, à son détriment d'ailleurs, et bien involontairement renforça pour un temps, la collusion entre la mission et la monarchie.

Ainsi la mission qui contrôlait indirectement le Pouvoir et manipulait si besoin en était la classe politique pour imposer ses vues et ses hommes, acquit très tôt un prestige et une autorité que le peuple lui reconnut naturellement : "quand un missionnaire rencontre sur les routes un indigène, celui-ci doit s'arrêter et s'accroupir par terre pour présenter au Père ses souhaits de bon voyage ; le roi est seul à partager avec les missionnaires ces hautes marques de déférence" constatait Viala.

# b) Les ultimes pouvoirs

Ayant assuré le contrôle du temporel et disposant naturellement du spirituel, la mission apparaissait ainsi toute puissante...2.

Mais cette omnipotence apparente va être source de remise en cause et la mission sera amenée à user ses ultimes pouvoirs relevant de la foi mais ayant dans le champ social tel qu'elle avait su le façonner, la valeur d'une arme absolue. Ainsi lors de l'affrontement avec l'administration sous le résident Brochard, certains missionnaires n'hésitèrent pas à refuser la confession à des Wallisiens proches du résident. La chaire des églises fut aussi utilisée à plusieurs reprises pour donner des consignes aux ouailles au moment de la

<sup>1</sup> cf.: Viala: 4.23. du 12 février 1908

<sup>2</sup> Rappelons l'affaire de Ngata, fils de prince wallisien, qui fit son séminaire à Rome puis de retour à Wallis se heurta à la Mission et qui fut déplacé à Tonga puis Futuna et enfin en Nouvelle-Calédonie, puis l'affaire Petelo en 1900...

tentative d'expulsion du R.P. Bazin et celui-ci n'hésita pas à se retirer à Mua au milieu de ses fidèles emportant avec lui la légitimité religieuse... Autre épisode significatif qui se déroula, lui, à Futuna lors de la crise de 1929, le R.P. Haumonte n'hésita pas à faire "la grève" de la messe et des sacrements pour amener à résipiscence les deux rois de l'île...

Enfin le pouvoir d'excommunication était latent même s'il ne fut jamais utilisé sauf peut-être en tant que menace, ce qui à l'époque pour tout Wallisien était une arme absolue<sup>1</sup>. Privé de la pratique religieuse, promis aux flammes de l'enfer, abandonné par ses amis et parents, le Wallisien ne pouvait socialement rester longtemps coupé de la pratique sociale générale et très vite le repentir le poussait vers la soumission au système.

### c) L'échec de la tentative protestante à Wallis

On comprend ainsi mieux l'échec de la poussée protestante à Wallis qui s'inscrivait d'une part dans le contexte de la circulation du pouvoir interne à Uvéa et de ses rivalités comme dans le contexte ancien et complexe des rapports avec le système des chefferies tongiennes. La mission, malheureusement, comme ses archives sont très discrètes sur ces épisodes comme sur les tentatives de poussées protestantes. D'autre part, le massacre des "Kepplers" venus de Tonga en 1836 semble avoir embarrassé le roi comme les missionnaires compte tenu du rôle joué par le révérend David Cargill installé à Vavao depuis 1842 et qui escomptait une facile conversion de Wallis, que d'ailleurs les protestants pour un temps nommèrent "Wallace" et revendiquèrent dans leur sphère d'évangélisation.

Il est vrai que les premiers Maristes, lorsqu'ils visitèrent sur le "Raiatea", l'archipel en octobre 1837 constatèrent que le roi Georges de Tonga baptisé par les Méthodistes en 1831 avait grâce à l'appui des pasteurs déjà unifié le groupe nord des îles Vavao (y compris les deux petites îles de Niua proches de Wallis) et avait pris le titre de

<sup>1</sup> Sous le résident David, le Supérieur (le R.P. Fillion) menaça d'excommunier les parents d'élèves qui enverraient leurs enfants à la nouvelle école publique.

Tui qui confirmait ses ambitions de reformer l'ancien empire tongien d'où les litiges qui éclatèrent entre lui et les chefferies de Samoa ou Fidji comme celle de Wallis...

Ainsi, les missionnaires français furent éconduits par le Pasteur J. Thomas d'ailleurs fort prévenu contre "la croix en or de Mgr Pompallier" trop ostensiblement arborée... Ainsi les protestants espéraient-ils venger les "Kepplers" assassinés en appuyant les Wallisiens en lutte contre le roi de Wallis qui venait de s'appuyer sur Mgr Bataillon.

En 1844, 120 Tongiens protestants arriveront à Wallis et à Futuna ce seront une soixantaine de Wesleyens de Niua. Le chef Pooï qui s'appuie sur eux passe alors au Méthodisme! Un fort noyau de 3 à 400 protestants s'était développé à Falaleu, fief de Pooï et où la population s'était convertie avec son chef; le roi de Wallis impuissant, autorisa leur culte. Puis de 1843 à 1851 une guérilla entre villages catholiques et protestants agita l'île. Mais Pooï revenu de Tonga avec un petit renfort ne pourra l'emporter. A partir de 1851, le village de Falaleu se lasse, les conversions au catholicisme commencent, car Pooï a déçu ses partisans. Finalement il fuira à son tour à Vavao avec 500 fidèles selon les Méthodistes... dont une partie sont des catholiques fidèles... que Mgr Bataillon ramènera à Wallis en 1861 après le décès de Pooï...!

Curieusement, s'installera aussi à l'île Savaï des Samoa<sup>1</sup> lors de ce conflit, un petit groupe wallisien que rencontra le futur Monseigneur Elloy: "Il trouva à Fuléaloupo, un noyau de catholiques Wallisiens que la guerre avait jadis chassés de leur pays... Ils étaient restés fermes dans leur religion..."

Donc après le départ de Pooï à Tonga, le protestantisme se réduisit en peau de chagrin mais Chauvot notera encore en 1888-89 des conflits armés entre les villages restés protestants et les villages catholiques. Etait-ce vraiment de vrais protestants ou des

1 cf.: A. Montfat: Mgr L. Elloy, op. cit. p. 71-72

fidèles du prince Pooi ? Selon le commandant Bérard de "l'Alcmène" il n'y avait en 1859 que 100 guerriers protestants pour 5 à 600 guerriers catholiques à Wallis<sup>1</sup>.

Maître du terrain, la mission s'évertuera à éradiquer le danger potentiel d'un "retour des Wallisiens de Tonga" et la reine Amélia interdira le protestantisme et son culte. Aussi en 1866 lors du passage du H.M.S. "Brisk", son capitaine, Ch. Hope protestera contre cette intolérance mais en vain car la reine a le soutien d'une mission mariste maintenant forte.

Notons d'ailleurs qu'en 1872 à Rotuma, Mgr Elloy<sup>2</sup> trouvera une situation inverse; malgré des accords passés, les protestants y persécutent la minorité catholique et veulent la chasser de l'île ainsi qu'un Mariste, le Père Trouillet...

Ainsi, religieux français et anglais manifestèrent dans leur rivalité religieuse la même intolérance et c'est aux Vanuatu (Nouvelles-Hébrides) que le système atteint sa plus forte magnitude, coupant parfois une même île en entités religieuses opposées<sup>3</sup> et ce jusqu'à nos jours.

Ainsi dans l'archipel, le système Mariste qui s'est rapidement mis en place en moins d'une génération a abouti à créer une mission forte, riche en biens mobiliers et immobiliers, disposant d'une influence profonde et permanente sur toute les manifestations de la vie sociale locale, contrôlant indirectement la vie publique, utilisant le canal de la monarchie pour ses besoins et sa politique et formant par son éducation et son enseignement religieux la jeunesse. Celle-ci est devenue son auxiliaire grâce au clergé indigène dont la mission assure la promotion en sélectionnant les fils et filles de chefs, ce qui ne pouvait que renforcer son autorité...

<sup>1</sup> cf. : Bérard : Annales maritimes ; 2ème semestre 1854, Tome 12 "Campagne de la corvette Alcmène en Océanie dans les années 1850 et 1851" p. 5 à 131

<sup>2</sup> cf.: A. Monfat; Mgr L. Elloy, op. cit. p. 373 à 377

<sup>3</sup> cf.: Bonnemaison J: La dernière île. Arléa-ORSTOM 1987

### SECTION - 3. LES ETRANGERS DES WALLIS ET LE COMMERCE

On a tendance à occulter le rôle des étrangers dans le microcosme de l'archipel des Wallis. Pourtant ils furent les premiers Européens avant les religieux et les marins à vivre dans l'île, les premiers à avoir un contact et une expérience profonde des insulaires. C'est par eux, à travers leurs qualités et leurs travers que les autochtones découvrirent l'Europe, ses moeurs, sa technique, ses fascinations et ses dangers. On peut distinguer à travers les diverses sources, plusieurs types d'étrangers avec les premiers aventuriers, les commerçants du trafic des Mers du Sud, les insulaires vagabonds en provenance d'autres îles voisines...

# § 1. Les premiers aventuriers

Si l'on exclut les brefs et accidentels passages de rares navires européens, ce n'est qu'à partir de 1829 que le contact entre Européens et insulaires s'établira à Wallis. C'est à cette date que l'Hispano-Hawaiien, Georges Mannini choisira Wallis comme base de ses opérations de récolte de bêche de mer avec ses deux navires "Harriett" et "Chinchilla". C'est dans l'îlot de Nakutéa qu'il installera son comptoir avec ses hommes et à partir de cette base qu'il prospectera aussi les Fidji. Plusieurs versions plus ou moins riches en précisions et plus ou moins enjolivées relatent à partir des sources cette première rencontre entre Uvéens et étrangers et ce qu'il en résulta... Il en ressort que les Hawaiiens de l'équipage de Mannini se comportèrent vite en pays conquis. L'arrivée d'un bateau tongien dont l'équipage conspira avec le Kivalu d'Uvéa pour renverser le roi, provoqua la réaction brutale de Mannini. Mais si l'on en croit une autre source (Twyning), les Hawaiens prirent le roi comme "cuisinier" et otage et imposèrent leur propre chef<sup>2</sup>. Les

<sup>1</sup> Acheté en 1830 au chef Takala contre des outils, tissus, colifichets

<sup>2</sup> cf. : Twyning et Renaud qui donnent ainsi que les sources Maristes des versions de cet épisode qui varient dans le détail.

deux versions concordent pour narrer les troubles et combats qui s'ensuivirent avec la victoire du parti hawaien appuyé par Mua et plusieurs grandes familles. Le roi et ses chefs furent capturés et Mannini, tout en refusant de prendre le trône, y installa un chef à sa dévotion, Takala. Les Européens alors, mirent l'île en coupe réglée exigeant un impôt, des femmes, des vivres... Finalement, les Wallisiens lassés de ces excès se réconcilièrent, attirèrent le capitaine Hawaiien dans un traquenard et le tuèrent ainsi que les Hawaiens de sa suite. Une guerre civile entre districts suivit cette première déstabilisation de l'île.

Il est à noter que d'autres Européens se trouvaient à Wallis lors de l'épisode Mannini. Twyning en faisait partie et évoqua l'affaire du massacre des "Kepplers" protestants et tongiens venus évangéliser Uvéa en 1836 et auxquels participèrent "treize blancs séjournant sur l'île"... Qui étaient-ils, d'où venaient-ils ?... Comme Twyning, étaient-ils des marins de fortune, déserteurs, naufragés, échappés des bagnes australiens, abandonnés par des baleiniers pour indiscipline ou maladie... ?

Notons aussi que Twining et J. Jones tenaient en 1835 un comptoir à Futuna (Sigave) et qu'ils faisaient à partir de là du colportage dans tout le Pacifique central.

Les premiers missionnaires rencontrèrent certains de ces hommes qui souvent leur rendirent des services importants. Ainsi les premiers Pères apprirent la langue d'Uvéa avec eux : "Deux Européens, un Anglais Curtis et un Français David qui résidaient dans l'île donnèrent les premières notions"<sup>2</sup>.

Dans une lettre de 1846<sup>3</sup>, le Père Servant évoque ces étrangers succinctement : "Ajouter encore le retour à Dieu de quelques marins anglais ou irlandais qui après avoir mené une vie vagabonde sur l'océan, ont trouvé la paix du Seigneur".

Ainsi l'oeuvre de conversion des Pères Maristes touchera aussi avec quelques succès cette colonie de quasi frères de la côte.

<sup>1</sup> Le Père Bataillon et Mgr .Pompallier connurent à Vavau, Simonet, un déserteur de l'expédition Dumont D'Urville qui les renseigna.

<sup>2</sup> cf.: Les Missions catholiques françaises, op. cit. p. 94

<sup>3</sup> cf.: Archives des frères Maristes; op. cit. lettre n° 6, p. 16

A Futuna, trafiquaient aussi quelques Anglais mais l'un deux, Jones, aida la mission, donna plus tard un bateau à Mgr Bataillon et semblait être un aventurier des îles d'une certaine tenue<sup>1</sup>.

Le Père Bataillon évoque lui un autre Français présent en 1838 depuis trois ans dans l'île, mais il ne donne aucun détail sur lui.

Les touchées de baleiniers, encore fréquentes à Wallis-Futuna à cette époque, permettaient à certains de ces Européens de se rengager, à d'autres de rester à terre "Nous ne voyons ici que quelques baleiniers américains, qui n'ont aucune route tracée, et qui errent au milieu de l'océan pour pêcher le cachalot. Il reviennent ici faire de l'eau, du bois et des vivres et repartent pour continuer leur pêche qui dure quelques fois trois ou quatre ans. Depuis que je suis ici, je n'ai encore vu que deux baleiniers français, l'"Elisa" et l'Heva", appartenant à des armateurs du Havre" note le frère Mathieu<sup>2</sup>. Mais certains navires sont plus chanceux, tel le baleinier "Hudson America" : "Il n'y a que huit mois qu'il est à la mer et il est riche de huit cents barils d'huile et deux cents barils de blanc de baleine. Il vient directement de la Nouvelle Zélande"<sup>3</sup>. Ainsi, l'origine de ces Européens de Wallis est claire, elle est liée au trafic des Mers du Sud, florissant à l'époque et qui utilisait souvent pour équipage une faune disparate de marins aux origines parfois louches et aux moeurs aventureuses.

A partir des années 1860, cette veine va se tarir et d'autres personnages apparaîtront, les "traders" des îles ou "coprah makers". Notons que Wallis reçut vingtneuf baleiniers et Futuna trente quatre battant pavillons des Etats-Unis. S'y ajoutent d'autres baleiniers français ou anglo-australiens<sup>4</sup>.

Il laissa un testament et ses dernières volontés à la Mission de Samoa, cf.: A.7. Miscellaneaous: "Last wills of John JONES", Wallis 28.2.1845 dans: <u>Archives of the diocèse of Samoa and Tokelau</u>, par le Père Cook Th.B. édité par: Océania Marist Province Archives. 1982 Suva-Fidji.

<sup>2</sup> Cf.: lettre du 20/06/1845 dans Annales des Missions d'Océanie; op. cit. p. 493

<sup>3</sup> Cf.: ibid p. 242

<sup>4</sup> Cf.: Langdon: American Whalers, op. cit. et l'ouvrage de Findlay A.: <u>Uvéa, Uvéa or Wallis island</u>. cité par O'Reilly, p. 233, J.S.O. n° 19.



Un LAVELUA au destin exceptionnel : Sosefo MAUTAMAKIA (ou TOKILA). Elu Roi en 1906, il fut démis en 1910 et revint sur le trône en 1933. (Collection familiale Max Shekleton).

Photo n°9

# § 2. Les commerçants de l'archipel

Nous avons peu d'informations précises sur les premiers commerçants de Wallis comme de Futuna. Certes les sources religieuses citent quelques noms mais sont rares en informations sur leurs activités, leurs méthodes comme leur style de vie. On sait peu aussi sur leur vie locale<sup>1</sup>.

Avec O'Reilly, nous apprenons<sup>2</sup> qu'en 1869, la nouvelle reine Falakika, après avoir étouffé une révolte dynastique aurait eu des difficultés "avec le commerçant "D", c'est à dire Dusseigneur, depuis 10 ans sur l'île" et qui quittera Wallis... A Futuna, Oppermann, agent de Godeffroy est signalé dès 1866 par O'Reilly.

En 1870, diverses sources confirment les visées du consul d'Allemagne à Samoa, M. Weber qui aurait fondé un comptoir à Mua mais fut empêché par la reine Amélia de faire des plantations de cocotiers.

En 1874, lors du naufrage de l'"Hermite", la société Godeffroy était représentée par un Irlandais -Hool- et un Américain-Myth<sup>3</sup>. En 1876, éclate l'affaire Proctor à Futuna qui dégénéra en incident diplomatique avec le consul américain à Apia. Cet incident nous apprend qu'un autre Américain J. H. Smith<sup>4</sup>, agent de la firme Godeffroy était installé depuis dix sept ans à Wallis dont il fut expulsé en 1876 par la reine. Il était accusé, écrit Viel, "d'avoir coopéré contre la mission et à une tentative d'assassinat (?) contre l'Evêque". La même source citée plus haut nous apprend qu'un Anglais (Wattson), capitaine du navire de commerce "La Reconnaissance" basé à Samoa avait trois comptoirs à Wallis. Enfin le peu recommandable Proctor disposait à Futuna d'un agent commercial,

<sup>1</sup> Cf.: Aube, Th.: Entre deux campagnes. Notes d'un marin. Berger-Levrault. 1881, qui constate lors de son passage en 1869, la présence de cinq européens tous atteints d'éléphantiasis (cité par O'Reilly).

<sup>2</sup> Cf.: Chronologie, op. cit.

<sup>3</sup> Cf.: Viel Ph. James Toutant Practor, op. cit. p. 129, 130

<sup>4</sup> Cf.: Reynaud PH.: Wallis - Rapport médical de l'aviso l'Hermite - Archives de Médecine Navale, t.26 - 1876

un certain Jimmisson qui s'est enfui en 1876 "En s'appropriant 400 livres, en argent

liquide ou en marchandises"!

En 1879, c'est Jérôme Ernest Wendt, un Allemand de Samoa rompu au trafic des

îles qui vient s'installer à Wallis où il fera souche et sera "longtemps le principal

commerçant de l'île". En 1880, la chronologie d'Oreilly nous précise qu'un commerçant

a exporté "30000 livres de KAWA à 0,30 la livre" pour les Etats-Unis. Il s'agissait de

l'Anglais Fergusson et ce trafic est à nouveau mentionné en 1887 mais aussi vers les

Fidji. Même année, l'Allemand Ruge ferme son commerce à Wallis où ses affaires

seraient médiocres<sup>1</sup>. En 1888, un recensement local fait état de la situation du commerce

de façon fort lapidaire: "... dix commerçants blancs dans l'île. Trois de la firme Mc

Arthur d'Auckland, dont G.E.L. Westbrock; le capt et Mrs Fraser, représentant Oster

Meyer Dewez and Co; un commerçant corse: Tukeroy".

Sur ce dernier, nous n'avons retrouvé aucune autre information... Après 1888,

malgré l'installation des premiers résidents français, la chronique des archives coloniales

apporte peu d'informations intéressantes avant 1900, sauf en 1893 où éclatent des

troubles à Futuna qui nécessitent l'intervention de l'aviso "Scorff"<sup>2</sup>. Proctor aurait mené

à nouveau un complot avec l'appui de "deux Allemands établis à Futuna pour le

commerce du coprah". Or, il apparaît que ces deux commerçants se seraient cachés lors

de la descente de police faite dans l'île et que l'un d'entre eux est Oppermann...

A partir de 1900, la situation du commerce s'éclairera mieux grâce à des rapports

administratifs plus précis fournis par les résidents.

Ainsi Chaffaud évoque le capitaine Kaad<sup>3</sup>, maître du trafic des goélettes "dernier

pirate du Pacifique", dira de lui Brochard plus tard... et le "colon Joubert " venu il y a

une dizaine d'années environ en famille et qui s'efforçait d'exploiter une concession de

cocoteraies et chargeait du coprah.

1 Cf.: Keroman, 2.5 du 8 février 1893

2 cf.: Keroman, 2.5 du 8 février 1893

3 cf.: Viala: 4.4 du 26 mars 1906

- 105 -

Son neveu, Raoul Joubert, dont la femme mourra en couches, deviendra sous Viala l'interprète du résident, puis en tant que chancelier jouera un rôle assez important<sup>1</sup>.

Mais l'évènement intéressant est certainement l'installation en 1908 de la société Lever Brother à Wallis dont l'agent sera Julien Brial. L'arrivée de ce concurrent va provoquer d'après la "chronologie" une entente des firmes Robbie et Kaad pour gêner le nouveau venu.

Julien Brial était né près de Perpignan et il partit jeune avec un frère travailler d'abord dans le commerce de la laine en Australie.

Puis, il aurait fait du commerce aux îles Fidji<sup>2</sup> avant de s'installer en 1909 ou 1910 à Uvéa où très vite il jouera un rôle marquant aussi bien dans les affaires administratives et commerciales que, par un mariage avec une princesse locale de lignée royale, dans la politique Uvéenne, ainsi que nous l'avons vu.

En 1912, la prospérité du coprah augmentant, deux nouvelles compagnies de commerce, "chinoises de Sydney" viendront aussi s'installer dans l'île.

Ce n'est qu'en 1932 avec la crise de l'oryctes qui frappe le coprah et la création d'une ligne unique de navigation sur Nouméa que le tableau du commerce va changer. La société Burn's Philip rachètera l'affaire de J. Brial<sup>3</sup>, les commerçants chinois disparaîtront ne laissant que quelques uns de leurs ex-employés chinois mariés à des

<sup>1</sup> D'après son petit fils, M. Max Sheckleton de Nouméa, les Joubert venus d'Australie avaient séjourné à Nouméa où ils auraient eu quelques déboires d'où leur arrivée à Wallis... Un frère de Joubert a disparu en mer avec un navire reliant Wallis à Futuna aux Nouvelles-Hébrides.

<sup>2</sup> Nous n'avons eu sur Julien Brial que des renseignements très parcellaires d'un de ses fils, M. Benjamin Brial, député de Wallis-Futuna de 1963 à 1989. Père de 10 enfants, il vendit un commerce en 1933, s'installa à Nouméa. Un de ses fils, Victor, devint policier et fut comme son frère, engagé volontaire dans le bataillon du Pacifique. Une de ses soeurs épousa le résident David, et ouvrit après 1950 un restaurant à Paris... Etonnante destinée d'une famille "demie" revenue à Wallis après 1945 et qui pèsera d'un grand poids par son rôle dans la vie locale.

<sup>3</sup> Mais J. Brial avait passé une promesse de vente avec la Maison Hagen qui par lettre de Mai 1933 exigea 7000 francs de dédommagement ! (archives du résident Renaud)

Wallisiennes. A Futuna, Peterson expulsé en 1932 par le résident Renaud sera remplacé par un agent de "B and P", M. May<sup>1</sup>.

L'expansion du commerce puis ensuite son étiolement de 1931 jusqu'en 1940 ira de pair avec le marché du coprah et ses vicissitudes à Wallis, Futuna restant exempte d'oryctes.

### § 3. Les autres Européens

A côté du commerce officiel, on doit noter l'existence à Wallis, surtout avant 1900, d'un contingent finalement important d'Européens dont souvent les documents d'époque ignorent l'existence. C'est le dépouillement du registre de Lano, réalisé par le Père Henquel, qui nous a permis d'établir leur existence ou d'avoir quelques précisions sur d'autres étrangers cités plus haut.

Ainsi pour ne citer que les cas les plus évocateurs, nous pouvons évoquer Brunet Gustave, mort à Wallis en 1854 et compagnon de Malfillate nous dit le registre; notons la présence de deux Mélanésiens de Nouvelle-Calédonie venus avec la mission, de Français et anciens marins<sup>2</sup>, d'un commerçant qui jouera un grand rôle aux îles Tokelau (Tirel) et semble avoir disparu tragiquement aux îles Cook du Nord (Penrhyn ou Souvarrow)<sup>3</sup>. Il aurait exploité avec un Anglais le coprah de ces îles pour une compagnie mais en exerçant quelques violences...

<sup>1</sup> Cf.: Burns, Ph.: The Australian présence in the Pacific: Burns Philip. 1914-1946 - op. cit. 1983.

<sup>2</sup> Citons: Cebert Jacques Michel venu avec le "Rhin", veuf de son mariage local en 1842, Loisel Paul arrivé en 1834, nommé aussi Paul David, Paysan Jacques, né dans la Manche en 1811, "Français de coutume", marié à Uvéa en 1842, décédé en 1874; DE Colly, invalide, marié en 1842.

<sup>3</sup> Cf.: Notes and documents: A Tokelau Account of Olosega. Manuscrit 13 par Anthony Hooper. J.P.H. Vol. 10, p. 89 à 93 - 1975

Une brève analyse statistique des étrangers d'origine Européenne enregistrés à Lano et dont nous avons effectué l'analyse, donne pour les nationalités les résultats suivants :

Français	7	Anglais	9	Américians	5	Portugais	3			
Allemands	2	Chilien	1	Italien	1	Australien	1			
Irlandais	1	Néo-Zélano	dais 1	Indétrminés (à dominante Anglo-Océanienne) 5						
Soit au total 36										

Tableau 2: Les Européens de Wallis avant 1900

Source: Registre de Lano

Il ressort des sources que nous produisons que peu d'entre eux apparaissent dans la chronique des résidents. Notons Fraser, cité par Chauvot (qui écrit Frazer)<sup>1</sup> comme "marchand anglais" d'âge avancé, ainsi que Ferguson, marié à la fille d'un notable prévaricateur et qui est un ancien marchand de kawa en faillite mêlé aux combines locales et qui sera menacé d'expulsion<sup>2</sup>.

Précisons aussi que quatorze d'entre eux apparaissent comme mariés soit à des Uvéennes pour la majorité, soit à des femmes des îles voisines et cinq autres sont signalés comme ayant des enfants.

Il est à noter que seize d'entre eux ont des noms wallisiens ou des sobriquets ce qui traduit une certaine ancienneté de leur présence et une familiarité poussée avec le

1 Cf. : Chauvot : 1.8. du 6 décembre 1889

2 Cf.: Chauvot: 1.3 du 29 octobre 1888

milieu autochtone que confirme le décès d'un certain nombre d'entre eux à Wallis où ils s'étaient établis définitivement (pour huit d'entre eux).

Ainsi c'est finalement un groupe d'étrangers d'origine européenne non négligeable, compte tenu de la population de Wallis vers 1880 (2500 habitants) qui a séjourné plus ou moins durablement dans l'île.

# § 4. Les insulaires vagabonds venus du Pacifique

Si la chronique administrative est plus laconique sur leur existence, les sources religieuses sont beaucoup plus précises grâce au registre de Lano déjà cité<sup>1</sup>. Or si l'on tient compte des dénombrements que nous avons fait d'après le registre de Lano vers 1914, le nombre d'insulaires étrangers était de 442, chiffre important.

Tonga	Samoa	Tokelau	Fidji	Niua	Rotuma
96	73	233	11	11	8
Tahiti	Hawaii	Hawaii Nouvelle-Calédonie		Cook	
4	3		2	1	

Tableau 3 : Les insulaires "Etrangers", installés à Wallis

Source : registre de Lano (dépouillement de l'auteur)

<sup>1</sup> En 1846, le Père Servant écrit qu'il y a à Wallis : "quelques Fidjiens venus par hasard... et quelques Rotumas qui sont évangélisés... cf. : Quarante huit lettres des premiers frères et Pères de l'Océanie - Document manuscrit : Archives des Frères Maristes O.C.E. G 22 - 51 Rome

Notons qu'en 1893, le résident intérimaire Valsi écrivait 1: "Des indigènes des Tonga, des Samoa, des Fidji, échouent aux Wallis, y commettant impunément toutes sortes d'attentats contre les personnes et les propriétés". Or la reine, comme le résident De Kéroman, se disaient impuissants à sévir... par crainte des réactions diplomatiques. Néanmmoins le résident décida de sévir en arrêtant un Tongien qui avait enlevé pour les amener à Futuna "cinq jeunes" filles... Acte d'autorité qui a raffermi le prestige bien terne du Protectorat...".

Pour être complet, ajoutons à ce tableau quatre Chinois arrivés tardivement après 1900. Ainsi au début du siècle, une partie non négligeable de la population de l'île de Wallis est d'origine étrangère. Il est à noter que plus de la moitié de ces étrangers provient des îles Tokelau d'où ils avaient été amenés en 1852 par le Père Padel, poussé par Mgr Bataillon qui avait appris, par l'arrivée d'un canoë de Tokelau, la disette qui régnait dans ces îles qui venaient d'être ruinées par un cyclone.

Quelques dizaines d'entre eux repartirent plus tard<sup>2</sup>. Ainsi début 1900, c'est plus de 10 % de la population d'Uvéa qui est d'origine extérieure et s'est fondue dans la population indigène par mariage ou adoption. Il est à noter qu'à Futuna, les étrangers ne seront qu'une poignée de 1850 à 1940.

Seul le groupe des commerçants, européens d'abord puis chinois après 1910, jouera un rôle actif dans la vie locale et ses péripéties.

# SECTION 4: LES POUVOIRS DE L'ADMINISTRATION COLONIALE

Nous disposons d'une documentation très nourrie bien qu'inégale en intérêt sur les résidents, leurs actions, leurs problèmes et leurs conceptions.

<sup>1</sup> Lettre du résident au Gouverneur du 1/09/1893 - Fonds Rouge. op. cit.

<sup>2</sup> cf : Montfat. A. Les Samoa... op. cit. et O'Reilly : Chronologie de Wallis, p 20, op. cit.

Mais, si les résidents ont eu un rôle marquant voire parfois de premier plan pour l'évolution des affaires de l'archipel, il ne faut pas non plus négliger le fait qu'ils étaient eux même placés sous l'autorité des gouverneurs de Nouvelle-Calédonie, Commissaires Généraux de la France pour le Pacifique du Sud-Ouest et que d'autre part, les conceptions de la politique française dans cette région dépendront beaucoup plus du Ministère des Affaires Etrangères que du Ministère des Colonies, pendant longtemps au moins. C'est d'ailleurs aux Affaires Etrangères qu'étaient souvent adressés les rapports des officiers de Marine effectuant des croisières et naturellement, bien sûr, les notes consulaires ayant trait aux intérêts français dans la région.

Aussi nous a-t-il paru nécessaire de préciser à partir des sources du Ministère de la Marine et des Relations Extérieures, la manière dont les affaires du Pacifique central étaient perçues.

# § - 1. La sympathie prudente des officiers de marine

Ils vont jouer un rôle d'autant plus intéressant que, longtemps, ils furent les seuls à visiter l'archipel en ayant un coup d'oeil neuf et l'expérience des problèmes des autres îles qu'ils visitent aussi. Surtout en l'absence d'autorités françaises, ils produisent les seuls témoignages disponibles. A d'autres moments, ils interviennent pour régler "manu militari" certains incidents locaux et là aussi leur point de vue complète ou enrichit souvent les autres sources disponibles. Néanmoins, certains officiers veulent jouer les touche-à-tout sentencieux et inspirés, d'autres n'ont que condescendance envers le micro archipel.

Ces réserves faites, les marins jouent un rôle non négligeable. Les gouverneurs les ménagent et d'autre part seuls les navires de la "Royale" peuvent rendre d'indispensables services. Solidaires entre eux, reçus par "l'establishment" de Papeete, Nouméa, Sydney, Auckland, interlocuteurs locaux des consuls comme des administrateurs et des commerçants, leur opinion compte et, en quelque sorte, ils font

aussi l'opinion... Enfin à Paris, le poids d'un Ministère de la Marine, ancien gestionnaire de la Nouvelle-Calédonie et de Tahiti, son crédit dans l'opinion politique, sont des réalités que le pouvoir civil ne peut ignorer et dont il doit tenir compte...

Des années 1850 à 1888 au début de l'installation du protectorat effectif sur l'archipel de Wallis-Futuna, généralement peu de rapports de commandants de navires de guerre traiteront des affaires de l'archipel, ce qui montre l'intérêt relatif de la France pour la région après l'abandon de la politique de Guizot pour les points d'appui insulaires suite aux déboires de l'affaire Pritchard à Tahiti.

En 1853, la marine s'est préoccupée des visées tongiennes envers les Wallis et le commandant du "La Morille", Belland, fait état<sup>1</sup> de la présence de 100 Wallisiens protestants dans le groupe des îles Hahapai (ou Tonga central) avec un chef, "Kouli Ouvéa" (ou plutôt Pule Ouvéa). Mais le roi Georges de Tonga "a nié préparer une expédition sur Wallis" et signe de sa bonne volonté, a signé un "traité de paix et amitié perpétuelle" avec la France lors du passage de l'officier...

En 1861, le commandant du "Cornélie" note après un bref passage que : "tout était tranquille à Wallis, que la Mission y était très prospère, que l'influence morale produite par la présence de la corvette pendant deux jours était bien suffisante"<sup>2</sup>. En 1869, c'est le commandant du "Mégère"<sup>3</sup> venu faire des relevés hydrographiques qui constate que sa visite est la première effective depuis "18 ans" par un navire de guerre français. Si la reine Amélia est heureuse de sa visite, il est saisi d'une remontrance de la reine sur la rareté de ces visites et aussi de la plainte d'un commerçant français (non précisé), probablement Dusseigneur...

<sup>1</sup> cf: Archives de la Marine - série BB4 - 1605. Océanie centrale, dossier des bâtiments 1847-1890. Lettre du 25/3/1885 du Chef de la Division Navale.

<sup>2</sup> Mais ce rapport a été fait après une rencontre du commandant resté au large avec Mgr Bataillon venu en barque lui rendre visite...

<sup>3</sup> ibid. Lettre à l'Amiral. S.D.



Wallis vers 1923-24 : La grande famille européenne de Wallis regroupée sur le vapeur "MOTUSA" (Assis de gauche à droite : R.P. FILLION. Supérieur de la Mission. Mgr. BLANC. Evêque du Pacifique central. le R.P. DELORME. Debout à gauche : Julien BRIAL, le commerçant français de Wallis. à ses côtés le Résident BECU. (Collection familiale Max Shekleton).

Photo n°10

En 1870-73, le rapport de tournée de l'aviso "Vaudreuil" relève la générosité de la reine envers les navires français en visite (vivres frais, cadeaux, cérémonies) et la pérennité acquise par la mission : "l'influence des missionnaires est souveraine aux Wallis et rien ne se fait que d'après leurs conseils".

Mais cette domination est jugée positive car : "Elle n'est pas tracassière et la Mission a compris que pour s'attacher ce peuple, il ne fallait pas le priver de ses danses et de ses jeux". Le rapport signale aussi l'accroissement de la population et son bon état psychologique par rapport aux Tongiens et aux Samoans...

Abordant les problèmes économiques, il est noté l'absence de commerçants français car le commerce est "peu considérable" et se résume à la vente d'huile de coco et de coprah enlevés chaque année par deux navires allemands de la société Godeffroy.

Le commerce se réalise souvent par troc et peu d'argent circule. Les missionnaires, enfin négligent l'élevage comme l'agriculture...2.

A Futuna, avec le décès du Père Junillon, les autochtones ont relâché leurs moeurs malgré les efforts de deux autres missionnaires.

En 1872, le rapport de tournée du "Vaucluse" se borne à constater qu'une rivalité anglo-allemande s'exerce dans l'archipel.

En 1874, le capitaine Mict, commandant du "L'Hermite" constate que si la reine règne, c'est l'évêque Bataillon qui gouverne... Deux agents commerciaux de la société Godeffroy sont installés dans l'archipel.

En 1875, avec le rapport du "Vire", les problèmes politiques sont esquissés, une agitation contre la reine, soutenue par quelques Européens, vient d'avoir lieu à Wallis mais le chef des rebelles a été tué. Une nouvelle société de commerce anglaise (de Fidji) s'est installée à Uvéa mais Mgr Bataillon accorde peu d'intérêt à ces questions commerciales... A Futuna, que le navire a aussi visité, la mission est prospère et vit en

<sup>1</sup> Rapport du Commandant S.D.

<sup>2</sup> En 1849, il était noté l'existence d'une ferme modèle, créée par la mission. cf : Dutaillis P.G. : cité par O'Reilly, J.S.O., op. cit., p 244.

bonne entente avec la population. Un jeune Américain s'est installé dans l'île pour faire du commerce. Si chaque année quatre navires de Godeffroy viennent chercher le coprah, les Futuniens se disent "dégoûtés" par la mauvaise foi de l'agent de la société Godeffroy. Bien que cela ne soit pas précisé, un rapport ultérieur du "Vire" (de 1876) signale que l'Américain est Proctor, âgé de 32 ans et que bien que neveu du général américain (sudiste) Beauregard, il n'a pas le grade de major... quant à l'agent de Godeffroy, on peut penser qu'il s'agit d'Oppermann qui restera à Wallis jusqu'en 1914.

En 1876, nouveau rapport de visite du "Vire" à l'occasion de la remise en cadeau par la France, d'un orgue à la reine Amélia.

Très satisfaite, celle-ci a fêté l'équipage en donnant un spectacle nocturne de chants et danses pour la première fois depuis un an mais l'évêque n'a pas caché son mécontentement devant les relents païens de cette soirée!

En 1878, c'est le commandant Richier du "Segond" qui constate : "Ici les missionnaires sont tout à fait chez eux", néanmoins il juge que si la reine Amélia est respectée, elle est peu obéie et le navire a été requis pour ramener d'autorité à Futuna une douzaine de jeunes insulaires qui avaient fui leur île par "tavaka"...

En 1880, c'est enfin le capitaine Parrayon<sup>2</sup> qui commande le "Dayot" qui donne de nombreux renseignements commerciaux sur l'archipel et fait état des intrigues anglaises avec la démarche de Romilly, représentant le gouverneur de Fidji auprès de la reine pour qu'elle se range du côté britannique. Les missionnaires sont inquiets de ces manoeuvres comme des intrigues allemandes.

Souvent, les témoignages des officiers de marine ont une valeur d'intérêt variable. Certains sont très schématiques ou ne retiennent que des aspects secondaires ou superficiels. Tel est le cas du rapport du commandant du "Duchaffaud" qui a installé le premier résident. L'officier a accordé peu d'intérêt à la situation d'Uvéa et à ses perspectives et manque ainsi un tableau du Wallis ancien de première main...

<sup>1</sup> Archives de la Marine, op. cit. lettre du 17/11/1875

<sup>2</sup> Ibid, lettre du 27/9/1880

## § 2. Wallis-Futuna, un pion diplomatique mineur<sup>1</sup>

Les rapports et correspondances du gouvernement français de 1896 à 1914 concernant l'Océanie montrent l'absence de "grande politique" d'une part et le peu d'intérêt que cette zone suscite à Paris sauf en cas de poussée étrangère. Les missions catholiques disséminées dans la zone apparaissent avec les consuls de France comme les sources d'information privilégiées de la marine française et du Quai d'Orsay...

On peut discerner dans ces notes et rapports hétérogènes de nature, trois centres d'intérêts :

- les rivalités coloniales des grandes puissances
- les intérêts français dans les Iles du Pacifique
- la situation de Wallis Futuna

#### a) Les rivalités coloniales de 1895 à 1914 dans le Pacifique

Les affaires de Tonga et Samoa, les rivalités anglo-germano-françaises qui s'y développent depuis une vingtaine d'années, les ententes que recherchent les puissances tout en essayant d'améliorer sur le terrain leurs positions respectives constituent la trame de cette période.

Ainsi fin 1895, le commandant Lecomte de l'aviso de transport "Scorff" annonce que Mgr Vidal, évêque de Fidji prévoit le retrait des Anglais de Samoa au profit des Allemands qui laisseraient Tonga passer dans la mouvance britannique.

En 1897, c'est le consul de France à Honolulu (Hawaii) qui s'inquiète des ambitions anglaises sur Tonga<sup>3</sup>.

Les sources consultées au Ministère des Relations Extérieures appartiennent à la série Océanie-Politique étrangère 1.2.7. de 1896 à 1914, série 28.29.30 et à la série Grande-Bretagne : Projets d'échanges de territoires coloniaux - N.S. 23 - 1906-1912. Il ne nous a pas été possible, faute de classement adéquat, d'évaluer la période 1830-1896 qui nécessiterait une recherche systématique de longue durée.

<sup>2</sup> Cf : Série 28- Océanie, lettre à Ministre de la Marine du 20/09/1892

<sup>3</sup> ibid: lettre du 10/10/1897

Mais à côté des craintes françaises, il y a aussi les inquiétudes britanniques dont fait état l'évêque français du Pacifique Central<sup>1</sup> à la Marine et qui signale le mécontentement du gouvernement anglais de Fidji devant le rôle de la mission Mariste" l'accusant de s'occuper surtout de politique française". Mais l'évêque, prudent, s'efforce de ménager les Anglais et d'éviter tout incident... Ayant ramené Mgr Lamaze de Futuna à Tonga, l'officier fait part aussi du souhait du roi des Tonga d'obtenir le soutien de la France pour sauvegarder son indépendance. Mais, note le rapport, avec 19.000 protestants sur les 22.000 habitants de Tonga, les Anglais disposent d'une audience entière.

Peu après, c'est l'intérêt des Etats-Unis pour les Philippines alors espagnoles et en révolte (ce qui entraînera la guerre de 1898 et le transfert de souveraineté de l'Espagne) ou l'annexion probable de Samoa par l'Allemagne et de Tonga par la Grande-Bretagne qui sont signalés au Quai d'Orsay<sup>2</sup> ainsi que l'importance pour les futurs câbles télégraphiques du rôle des îles, relais nécessaires à ces lignes dans le Pacifique.

Plusieurs missives vont relater les développements de la crise de Samoa et l'exigence allemande<sup>3</sup> formulée au roi de Tonga de cession du groupe de Vavao (nord de Tonga) en échange des dettes impayées de l'Etat de Tonga contractées au profit de l'Eglise Wesleyenne. Aussi le roi souhaiterait une aide des autres nations coloniales...

Un peu plus tard, c'est la confirmation de l'imminence de la main-mise anglaise sur les Tonga qui est annoncée. La Grande-Bretagne rembourserait à l'Allemagne un emprunt de 35.000 livres (ou 25.000 selon d'autres sources...?) en échange de l'annexion de l'archipel<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Cf : Lettre du capitaine de Frégate Lecune, commandant de l'"Eure" au Ministre Marine du 25/11/1897 Océanie 28

<sup>2</sup> Cf: lettre du consul de France à Hawaii du 25/8/1898 ibid

<sup>3</sup> Cf: Lettre du consul de France à Wellington du 11/1/1899 - ibid

<sup>4</sup> cf: lettre du consul de France à Sydney du 14/4/1899 - ibid

A ces informations, le Ministre des Affaires Etrangères répond par une note interne<sup>1</sup> reconnaissant l'existence d'un accord germano-anglo-tongien après le refus allemand d'installer un protectorat sur ces îles en 1891.

Mais, précise cette note, un traité avec Tonga accordait déjà en 1876, le droit à l'Allemagne d'installer un dépôt de charbon à Tourangua (les cartes de Tonga ne mentionnent pas ce nom, s'agit-il de Taunga dans le groupe de Vavao...?). Enfin en 1880, un accord germano-tongien stipulait le statu quo sur l'archipel...

Un télégramme du 8/11/1899 annoncera le règlement des litiges anglo-allemands du Pacifique central en partageant Samoa à l'Allemagne et aux Etats-Unis, la Grande-Bretagne recevant la reconnaissance de ses droits sur Santa-Isabel (îles Salomon) et l'Allemagne sur l'île Choiseul (Nord-Salomon). D'autres arrangements en Afrique (Zanzibar et Togo) permettaient de régler enfin les contentieux coloniaux en litige entre les deux pays.

Si nous ne pouvons faire état, en leur absence, des commentaires du Ministère des Affaires Etrangères, il semble que cet accord a laissé quelques regrets aux instances consulaires ou diplomatiques françaises qui à partir de 1902 témoignent de leur intérêt pour la situation à Samoa comme à Tonga où les Tongiens semblent mal supporter le contrôle britannique malgré sa souplesse apparente<sup>2</sup>. De Berlin, un rapport de l'ambassadeur de France<sup>3</sup> s'efforcera de minimiser l'intérêt des colonies allemandes du Pacifique : "... jusqu'à présent elle végètent en dehors du mouvement général, peu visitées et peu attirantes".

Mais un peu plus tard<sup>4</sup> la même source, contradictoirement, doit reconnaître le succès de l'introduction des coolies chinois à Samoa et le dividende de 12% distribué par

<sup>1</sup> Note interne du Ministre, non datée - ibid

<sup>2</sup> cf: Lettres du consul de France à Wellington du 14/4/1904, des 14 et 17/12/1904, des 3/2/1905 et 6/2/1905, du 14/4/1905 et 25/9/1905 qui relatent laconiquement la mainmise politique anglaise sur l'archipel.

<sup>3</sup> Lettre du 5 mars 1903 de l'ambassadeur Bihourd au Ministre des Affaires étrangères.

<sup>4</sup> Lettre du même du 19 juin 1903 au Ministre.

les sociétés de mise en valeur des colonies insulaires allemandes du Pacifique (mais note aussi l'échec de la colonisation de la Nouvelle-Guinée)...

En 1911, une courte note de l'ambassade de France à Londres évoque lapidairement le problème de la souveraineté sur l'île de Palmyre (île de la Ligne) et de son intérêt comme relais de câble.

Cette approche montre finalement que vers la fin du siècle, la partie diplomatique dans le Pacifique central est d'abord le fait d'un duo anglo-allemand et la France, malgré quelques intérêts que nous allons évoquer, ne prend pas d'initiatives originales et n'interfère guère dans ces rivalités.

# b) Les intérêts français dans le Pacifique Central

Ces intérêts apparaissent limités et conditionnés par deux soucis, l'un géopolitique, l'autre économique. D'une part renforcer l'influence française dans le Pacifique occidental, c'est à dire essentiellement aux Nouvelles Hébrides que Paris et surtout Nouméa souhaiteraient contrôler définitivement et d'autre part achever en Polynésie orientale la constitution d'un domaine polynésien axé sur Tahiti avec la reconnaissance définitive de la souveraineté française sur quelques îles des Australes au statut encore flou (Rimatara-Rurutu aux îles Australes).

Ainsi le capitaine Lecomte<sup>1</sup> est-il clair en estimant que face au recul français à Tonga devant les Anglais, la France doit revendiquer la possession des Nouvelles-Hébrides...

En 1897, une courte alerte aura lieu pour les positions françaises en Polynésie avec l'annonce<sup>2</sup> du projet conçu par une secte (ou association) installée aux Etats-Unis, la "Brother Hood of the south seas" de fonder un phalanstère sous le nom d'Utopia à Tahiti, aux îles Sous le Vent... Un peu avant, le gouverneur des Etablissements Français

<sup>1</sup> Op. cit. lettre du 20/9/1895.

<sup>2</sup> Lettre du consul de France à San Francisco du 3/3/1897

d'Océanie faisait part à Paris<sup>1</sup> de son émoi devant la possible arrivée d'une centaine d'individus de nationalité américaine mais d'origine allemande, tous armés et projetant de s'installer soit à Fidji soit à Tahiti...!

Un peu plus tard, le Ministre des Affaires Etrangères signalera l'arrivée de cette curieuse expédition à Nouméa où le gouverneur Feillet projetterait de l'installer<sup>2</sup>...

Cette alerte passée, le jeu français va s'efforcer de renforcer sa présence aux îles Tonga. Une note au ministère<sup>3</sup> proposera d'installer un agent consulaire de France dans ces îles et "d'organiser un ou deux comptoirs Ballande" <sup>4</sup>. Ainsi selon ce texte, la France pourrait négocier un échange des Nouvelles-Hébrides avec la Grande-Bretagne.

Paris semble avoir réagi très vite puisque une courte note<sup>5</sup> du Quai d'Orsay donnera un accord de principe pour la création d'un poste consulaire à Tonga.

A Fidji par contre, les positions françaises surtout représentées par la mission Mariste connaissent quelques difficultés<sup>6</sup> avec les Britanniques qui ont même failli entraîner en 1889 un retrait pur et simple. En 1897, néanmoins, la mission a un effectif de quatre vingt treize religieux dont la moitié sont autochtones. Les écoles des Maristes à Suva, ville qui tend par son rôle portuaire à remplacer Levuka, sont prospères car admettant tous les enfants sans discrimination. La mission achève aussi la construction d'une cathédrale pouvant accueillir deux mille personnes. A Levuka, les Maristes ont aussi une école de garçons et une école de filles accueillant les enfants des chefs...

En 1899, l'affaire du consulat de France à Tonga-Tapu à trouvé une solution provisoire. Un français installé dans cette île, M. de Lambert pressenti pour en occuper le

<sup>1</sup> Lettre du gouverneur P.I. Gallet du 27/2/1897

<sup>2</sup> Note du 5/11/1897 - Aucune mention de cette arrivée n'est mentionnée dans l'histoire locale calédonienne...

<sup>3</sup> Lettre du 10/10/1897, origine non précisée, en provenance de Hawaii

<sup>4</sup> Ballande était la société française de commerce et navigation dominante en Nouvelle-Calédonie et aux Nouvelles-Hébrides

<sup>5</sup> Note du Ministre à la Direction des consulats du 19/11/1897

<sup>6</sup> Rapport du capitaine Lecune, op. cit.

poste, n'a pu le faire "officiellement" étant déjà "chef des postes" du royaume mais "il en remplit officieusement les fonctions" ...

Toujours à propos de Tonga, une lettre d'un certain Henri Mager évoque en 1899 l'intérêt et la possibilité de placer l'archipel sous protectorat ainsi que l'occasion s'en est déjà présentée en 1894. Pour ce faire, un prêt de la France au roi de Tonga faciliterait les choses, propose-t-il...

Cette lettre à un certain intérêt car elle est confirmée en ce qui concerne la proposition de protectorat formulée en 1894, par une dépêche ministérielle du 8 octobre de la même année du Ministère des Colonies à propos du budget des Wallis et de la prudence des mesures fiscales recommandées au résident De Keroman : "Le succès de notre influence aux Tonga est intimement lié à cette question..." \(^1\). Ainsi naïvement la France reconnaissait par un document rendu public en 1902 son intérêt pour l'archipel...

Mais en 1899, le Ministre revenant dans une note sur les affaires de Tonga, y constatait l'absence d'intérêts économiques français et n'envisageait de signer un éventuel traité de commerce avec le roi que par intérêt politique<sup>2</sup>.

Une autre note (et non datée) précisait qu'en 1894 une demande tongienne de protectorat était restée sans suite du côté français et rappelait l'existence d'un traité d'amitié signé en 1855 entre Tonga et la France signé par le capitaine Belland, puis par Du Bouzet et dénoncé par Tonga en 1886. Une anecdote relevant du courtelinesque bureaucratique parisien est à signaler avec la note ministérielle du 8 juin 1899 "redemandant une carte des îles et sphères d'influence dans le Pacifique pour l'usage de la Mission Navale" ...!<sup>3</sup>.

Après 1900 et le règlement des affaires de Tonga et Samoa, la correspondance diplomatique française offre peu d'intérêt. En 1904, une note interne interroge le Département sur l'opportunité d'ouvrir un consulat de France à Suva...

<sup>1</sup> cf : Lois, décrets, arrêtés et instructions formant la législation de la Nouvelle-Calédonie par D'Estienne, op. cit.

<sup>2</sup> Cf: Note du Ministre des Affaires Etrangères du 25/2/1899

<sup>3</sup> cf : Note du Ministre des Colonies du 8/6/1899

En 1908, c'est l'affaire des plantations de l'ex-frère Rougier lésé par une décision anglaise dans ses intérêts aux îles de la Ligne qui provoque une intervention du consul français à Hawaii.

En 1909, le Ministre français des Colonies intervient auprès de son collègue des Affaires Etrangères à propos d'une déclaration du consul britannique à Tahiti qui a anoncé que les îlots polynésiens d'Oéno et Henderson appartiennent à la Grande-Bretagne<sup>1</sup>... Enfin en 1909, c'est à Samoa qu'éclate un incident entre Mgr Boyer, un Mariste qui était Vicaire Apostolique et le gouverneur Allemand, M. Solf. L'evêque a cru pouvoir s'opposer à l'ouverture d'écoles publiques allemandes et a menacé les familles samoanes de sanctions religieuses. Le gouverneur ayant passé outre et Berlin étant intervenu auprès du Vatican, le prélat a dû quitter son poste...

Pour conclure cette analyse, il faut évoquer un épisode diplomatique intéressant et peu connu, celui des discussions liées aux projets d'échanges de territoires coloniaux entre la France et la Grande-Bretagne.

Ces contacts eurent lieu de 1906 à 1909 et ils se proposaient de régler de vieux différends coloniaux en harmonisant les situations, chaque fois qu'il y avait litiges ou des positions coloniales d'une des deux nations trop enclavées dans celles de l'autre.

Pour résumer ce gros dossier<sup>2</sup>, la France envisageait de céder soit les comptoirs et les loges de l'Inde, soit les droits de pêche de Terre-Neuve, soit les droits du commerce des armes dans le golfe Persique, soit les Nouvelles-Hébrides<sup>3</sup> en échange de la Gambie<sup>4</sup> ou des Nouvelles-Hébrides.

La Grande-Bretagne en échange envisageait "une station de charbon convenable dans le Pacifique" qui pour l'ambassadeur à Londres, Paul Cambon, aurait pu être Mangaréva en Polynésie Française. Jamais le nom de Wallis-Futuna ne fut cité dans ce

<sup>1</sup> cf: note du 6/2/1909

<sup>2</sup> Archives des Affaires Etrangères - Série G.B. Relations avec la France - Projets d'échanges de territoires coloniaux N.S. 23, 1906-1909

<sup>3</sup> Note du 17/10/1906

<sup>4</sup> Ex-colonie et protectorat britannique enclavé dans le Sénégal.

long échange de points de vue... Mais du côté français, on constate le peu de développement et de moyens d'action des colonies françaises du Pacifique et pour R. Lecomte, ministre plénipotentiaire qui présenta de façon très brillante au gouvernement ses réflexions sur les problèmes posés, sacrifier les Nouvelles-Hébrides ou les comptoirs de l'Inde était encore une bonne affaire en échange de la Gambie!

Faute d'accord et de volonté de conclure, compte tenu de la surenchère dans la presse parisienne des lobbies coloniaux, ces pourparlers restèrent sans suite...

# c) Wallis... Un déclassement géopolitique !

L'impression qui se dégage de la lecture des archives diplomatiques françaises est celle de l'ignorance quasi-totale du protectorat de Wallis-Futuna et donc de son absence de tout intérêt dans les affaires diplomatiques du Pacifique central à la charnière du 19ème et 20ème siècle. L'extrême rareté de l'information le concernant en est le signe évident. Nous notons néanmoins l'évocation d'un rôle éventuel de l'archipel dans les projets français issus de responsables sur le terrain. Ainsi le commandant Fort, chef de la Division Navale du Pacifique avait envisagé<sup>1</sup> l'installation d'une colonie de Wallisiens à Tonga-Tabou sur un terrain offert par le roi. Par ce biais, la France pourrait justifier la création d'un poste consulaire dans l'archipel...

La seule information directe sur l'archipel est fournie par un rapport<sup>2</sup> du lieutenant Exelmans commandant de la "Zélée" après un passage à Wallis en 1902. Ce compterendu note que "Le roi et la mission réclament un résident", car depuis un an ce poste est vacant; considéré comme "un poste de disgrâce", il n'y a que peu de candidats...

Le roi est inquiet car il "...est poursuivi par la crainte que la France ne cède son pays à une autre puissance européenne". Selon le lieutenant Exelmans, la solde du

<sup>1</sup> Lettres du 25/4/1898

<sup>2</sup> Lettre du 20 août 1902 du Ministre de la Marine au Ministre des Affaires Etrangères - Archives du Ministère des Relations Extérieures - op. cit.

résident serait payée par les droits de sortie du coprah, or un récent cyclone a dévasté les cocoteraies... Quant au Conseil Général de Nouvelle-Calédonie, il refuse de prendre en charge la solde de ce fonctionnaire, aussi la seule solution serait d'ériger de façon autonome, au niveau budgétaire, le protectorat.

Enfin, l'officier note les tentatives des missionnaires pour "apprendre un peu de français aux indigènes", mais il note l'absence de succès jusqu'ici dans ce domaine.

Ainsi jusqu'en 1912, alors que le statut du Pacifique central s'est réglé depuis une quinzaine d'années, Wallis-Futuna n'a joué aucun rôle sauf épiphénoménal dans les tractations des chancelleries.

L'échec des timides projets français à Tonga, le fait que la France n'intervenait que subsidiairement dans les affaires de Samoa et le refus britannique d'un échange des Nouvelles-Hébrides contre une autre position dans le Pacifique ont achevé d'enlever toute valeur à l'archipel...

C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'action des résidents de France à Wallis qui après 1900 ne gèrent plus qu'une possession dévalorisée en terme d'enjeu diplomatique.

# CHAPITRE III - ENJEUX DES POUVOIRS ET PRAXIS DU

# QUOTIDIEN COLONIAL

Si l'on veut par une formule peut-être simpliste qualifier la situation des acteurs à Wallis à l'époque de la mise en place du protectorat, on peut considérer qu'il existait une trilogie formée par la mission mariste et la monarchie d'une part et le commerce (et ses agents) d'autre part.

Des liens tacites de nécessité comme d'intérêts liaient avec des vicissitudes passagères ces trois acteurs ayant chacun un rôle spécifique propre mais, du fait de l'étroite imbrication des partis en cause et de leurs agents dans un micro milieu insulaire, il en résultait de fréquentes interférences.

Dans cet équilibre qui régnait sur l'archipel depuis 1850, l'arrivée, sollicitée comme mesure de précaution internationale par le couple mission-monarchie, du résident colonial va créer plus ou moins rapidement des distorsions. Longtemps le résident devra se cantonner (jusqu'en 1905) au rôle de spectateur sollicité lorsqu'on à besoin de lui, marginalisé quand l'ordre des choses insulaires est normal.

Le premier résident à réagir sera le docteur Viala à partir de 1906. Il en reçoit enfin les consignes et surtout quelques moyens administratifs, alors, notons le, que l'archipel n'a plus de rôle international à jouer après les règlements diplomatiques qui confirment ou scellent le statut des archipels voisins de Tonga ou Samoa! La France peut prendre le risque d'administrer enfin...

Donc logiquement, Viala (comme ses successeurs) va devoir instaurer concrètement l'idée, jusque là bien théorique et évanescente, de la réalité du protectorat en se trouvant des alliés locaux.

La mission étant "toute puissante" est peu disposée à accepter des réformes, restaient donc ou le commerce ou les rois et princes. C'est avec l'un ou l'autre, au gré des

circonstances comme des personnalités que se noueront des ententes ou des compromissions, sources de tensions, voire de crises.

En terme de fonctionnement pratique, ces trois entités auront des rapports informels mais aux implications non négligeables compte tenu de l'imbrication de leurs intérêts et de leurs fonctions. Ainsi, en réalité comme en pratique, la monarchie n'était pas que la doublure pâlotte du pouvoir missionnaire comme l'ont cru nombre d'observateurs superficiels. Le commerce quant à lui, contrôlait les rythmes de l'ouverture sur l'extérieur de l'archipel; il apportait avec ses navires le courrier, le ravitaillement et les passagers; les missionnaires, donc pouvaient mesurer ses facilités... Il contrôlait l'argent pour les cours du coprah, apportait les produits mis en vente dans ses magasins; il accordait ou mesurait surtout le crédit plus ou moins usuraire qu'il consentait.

Les commerçants enfin étaient localement des métis "unis" à des insulaires donc informés parfois mêlés de près aux affaires locales, politiques, voire religieuses. Or l'arrivée des résidents, lentement d'abord, de façon plus marquée ensuite, va perturber cet équilibre qui était devenu un modus vivendi.

En effet, à partir de 1906 les résidents entendront, plus ou moins appuyés par Nouméa qui devra abandonner son indifférence, exercer leurs prérogatives. A quoi se résumèrent-elles pendant longtemps, c'est à dire de 1906 à 1933 ?

- Le contrôle fiscal pour lever impôts et taxes.
- Le contrôle économique pour nourrir la fiscalité donc mettre en place une politique de productivité coloniale.
- Le contrôle politique des acteurs de l'archipel.
- L'extension des services publics de souveraineté : la santé, l'école publique, la police.

Ainsi l'action des résidents va s'avérer difficile et le succès incertain et aléatoire car les résidents passent...

\* \*

# SECTION 1 - L'ENJEU ECONOMIQUE OU L'APPLICATION DU PRODUCTIVISME COLONIAL :

"La principale ressource du protectorat depuis longtemps est l'émission de timbres-poste!" (Dr. David).

#### § 1. La Fiscalité

Parvenir à instaurer un système de taxes et d'impôts sur les habitants de l'archipel sera un des plus anciens objectifs de l'administration coloniale, comme un des plus délicats à réaliser, car il soulèvera l'hostilité indirecte ou directe des autres partis en présence : la mission, la monarchie et le commerce.

Il est intéressant de noter que cette question sera une préoccupation constante de l'administration coloniale sous diverses formes (taxes sur le coprah, capitation, contribution volontaire) jusqu'en 1933. Ainsi sur une période de près de cinquante ans ce problème causera beaucoup de soucis aux résidents et de troubles dans les esprits. Sa solution est passée par plusieurs palliers successifs.

# a) L'archipel insolvable

Le premier résident, Chauvot, avait reçu consigne d'étudier la mise en place d'un impôt minimal, permettant de décharger partiellement le budget calédonien qui supportait mal l'intégralité du poids de l'entretien d'un archipel qui rapportait rien et ne présentait aucun intérêt futur <sup>1</sup> ...

Or pour parvenir à ce résultat, le résident était tenu d'agir avec mesure, de rechercher un consensus local car compte-tenu des visées de Nouméa et Paris sur les îles

<sup>1</sup> Le budget calédonien présenté par le gouverneur devait être accepté par le Conseil Général de la colonie ce qui était l'objet de rudes batailles entre les deux pouvoirs.

Tonga, il ne fallait pas prévenir les tongiens contre la France <sup>1</sup> et il fallait disposer de l'appui de la mission car "à Tonga l'impôt est menacé par les missionnaires". Aussi le gouverneur Pardon jusqu'au départ de Chauvot insista sur la nécessité d'agir avec prudence tout en ayant l'aval de la reine. "Vous n'agirez que par la reine et en vous couvrant de son autorité, c'est la reine qui doit ordonner les réformes financières que je vous ai indiquées" <sup>2</sup>.

Une autre raison obligea le résident à différer tout projet de fiscalité : le cyclone de 1889 qui a ravagé Wallis après celui de 1888 qui affecta Futuna. La reine a dû s'endetter, les vivres manquent et l'Etat français devra apporter un secours de 2.000 francs. Succédant à Chauvot, De Keroman estimera la situation peu propice pour instaurer une fiscalité et il préfèrera attendre que la succession royale soit réglée<sup>3</sup> car toute initiative fiscale risquait de favoriser "le parti anglais", c'est à dire tongien... Aussi les instructions successives des gouverneurs Nouet et Pardon vont par la force des choses rester lettres mortes. Certes la dépêche ministérielle du 8 octobre 1894<sup>4</sup> approuvera l'idée d'une double imposition sous forme de taxe sur le coprah exporté et d'un impôt personnel... Mais deux conditions seront exigées, un impôt modéré et l'aval de la reine, enfin la prudence est rappelée vu les visées françaises vers Tonga... Il apparaîtra que l'administration va alors tenter de résoudre ce délicat problème en le dissociant et les efforts vont porter d'abord sur la taxation du coprah et celle-ci acquise, le pouvoir colonial tentera la mise en en place d'un impôt personnel.

<sup>1</sup> Cf: Chauvot 1.15 du 30 juin

<sup>2</sup> Cf: Chauvot 1.18 du 27 octobre 1890

<sup>3</sup> Cf: Keroman 2.2. du 23 mai 1892 et 2.3. du 16 novembre 1892

<sup>4</sup> Cf: D'Estienne: lois, décrets, etc..., op. cit

#### b) La taxe sur le coprah

Ce sera une des missions du résident Valsi qui va tenter de faire accepter une taxe de sortie du coprah. Valsi sera vite déçu par l'ambiance qu'il trouvera et les abus de la reine et des princes sous forme de corvées et de prélèvements qui "ne laissaient au pays aucune ressource, au commerce aucun élément"... Aussi va-t-il proposer un impôt sur le coprah qui permettrait d'attribuer à la reine et aux princes une liste civile, mais cela nécessiterait le cadastrage des plantations de cocotiers de façon à fixer l'assiette fiscale des exploitants... Projet bien moderne et complexe qui ne pouvait que rester mort-né, le résident ayant choisi la voie la plus compliquée. D'ailleurs un autre cyclone en janvier 1895 va empirer la situation et retarder les projets fiscaux ainsi que le déplore le gouverneur Feillet qui constate que les dégâts occasionnés aux plantations à hauteur de 20 000 francs rendent impossible avant deux ans toute mesure fiscale! Or, compte tenu des difficultés du budget calédonien obéré par la politique des grands travaux du gouverneur, Feillet qui espérait économiser la solde du résident envisage d'appliquer d'abord à Futuna un impôt sur le coprah et de nommer à Wallis un jeune résident "de 3ème classe moins coûteux au budget". Ainsi, c'est le résident de Sainte Marie, un souspréfet, administrateur colonial de 1ère classe qui devra à partir de février 1896 reprendre le dossier de la fiscalité.

De Sainte Marie constatera vite la difficulté de sa tâche : bien qu'ayant resserré les liens distendus avec la mission sous Valsi, celle-ci juge l'impôt inopportun tant que la dette de la reine contractée auprès de "Ostermeyer" ne sera pas soldée<sup>2</sup>. Or il reste 10 000 francs à apurer (soit 50 % du prêt). Quant au roi, il va opposer un refus poli...

A Futuna<sup>3</sup>, l'accueil est encore plus décevant, les rois ont manqué de respect au résident et Oppermann, l'unique commerçant du cru semble manipuler les Futuniens

<sup>1</sup> Cf: Lettre du gouverneur Feillet au résident Valsi du 22 mars 1895. Fonds Bouge. Pour le gouverneur Bouge qui à annoté cette lettre, il s'agissait de faire pression sur la reine...

<sup>2</sup> Lettre du résident au gouverneur du 28 juin 1896. Fonds Bouge.

<sup>3</sup> Lettre du résident au gouverneur du 25 juillet 1896. Fonds Bouge.

comme le montre la chute du roi de Sigave ; en effet ils ont des exigences impossibles à satisfaire en échange d'un impôt (liaison maritime avec Nouméa, nomination d'un résident délégué).

Néanmoins, cette situation va soudainement se débloquer. Le résident mécontent ayant menacé de regagner Nouméa, le roi acceptera une taxe de 6,25 francs à la tonne sur le coprah; la mission s'efforcera d'en être exonérée puis s'y résignera. A Futuna, finalement Oppermann a fait œuve de conciliation auprès des rois qui ont aussi entériné la taxe. Ce premier acte n'aura pas de longtemps de suite pour l'élargissement de la fiscalité à l'impôt personnel comme le déplorera en 1900 le résident Ponge qui, malgré ses bons rapports avec le roi et les chefs, s'est vu refuser toute création de taxes nouvelles aussi bien que la création d'une caisse de solidarité en cas de cyclone<sup>1</sup>. Aussi le mécontentement du gouverneur Feillet sera-t-il signifié au Ministre. Feillet déplore l'impossibilité de faire adopter un impôt personnel<sup>2</sup>, mais compte tenu d'une situation économique favorable et de l'arrivée à Wallis d'un nouveau résident, Monsieur Chaffaud, Feillet informe le Ministre de la relance du projet d'impôt personnel afin de soulager le budget calédonien de la solde du résident, les autres dépenses du protectorat étant en 1903 couvertes par les recettes de la taxe sur le coprah (6 000 Francs soit 960 tonnes).

Mais la situation n'évoluera guère et c'est seulement en 1900 à partir de la plainte de Monsieur Joubert<sup>3</sup>, installé à Wallis depuis quelques années, que des informations indirectes apportent des précisions sur le problème fiscal. Pour Joubert (et le gouverneur Feillet soulignera de sa main ce passage), l'idée d'un impôt de capitation ne sera acceptée que si l'on supprime les impôts coutumiers en "paniers de vivres" à fournir pour les fêtes royales et princières et qui représentent peut-être quatre à cinq fois la valeur raisonnable qu'on pourrait fixer à la capitation !

<sup>1</sup> Cf: Lettre du résident Ponge au gouverneur du 5 janvier 1900. Fonds Bouge.

<sup>2</sup> Cf: Chaffaud 3.2. du 29 septembre 1902

<sup>3</sup> Cf: Chaffaud 3.11. Lettre du colon Joubert au gouverneur du 3 novembre 1904.

Or le roi et les princes veulent conserver leurs privilèges et le système qui les justifie! Seuls les résidents pourraient, s'ils séjournaient plus longtemps et parlaient la langue, introduire cette profonde "réforme". C'est à cette tâche que va devoir s'atteler le nouveau résident Viala à partir de 1906.

# c) L'impôt comme contribution volontaire

Bien chapitré par Feillet, Viala par ses premiers rapports montrera qu'il est totalement acquis à l'idée d'un impôt personnel. Pour argumenter ses propositions fiscales <sup>1</sup> Viala fera d'abord un intéressant bilan de la comptabilité du protectorat en 1905. Sur 12 251, 58 francs de dépenses, la solde du résident représente 80 %. Mais les recettes n'ont atteint que 4 137,50 francs !

Analysant ensuite le contexte économique de l'archipel, Viala conclura que seules deux mesures sont possibles : augmenter la taxe de sortie du coprah et créer un impôt personnel. Car il n'y a rien à attendre d'une taxe sur les importations déjà coûteuses et limitées, pas plus que d'un essor agricole, industriel et commercial. Mais le roi Vito est depuis 1904 hostile à ces mesures tout comme la mission qui "reste entièrement opposée, puisque l'application de l'impôt détournerait de la pieuse affectation habituelle une partie de l'argent indigène". Par contre, la population serait passive voire favorable, mais Viala ne dit pas pourquoi...

Aussi propose-t-il un impôt de capitation à 8,75 francs par homme adulte valide, somme équivalent à 7 shillings, la monnaie anglaise étant l'unité de compte locale et que paierait 800 adultes à Wallis. Il en résulterait une rentrée de 7 000 francs pour le budget soit moins de 7 % de pression fiscale, les ventes de coprah étant estimées à 115 000 francs. Quant à la taxe sur le coprah portée à 8,75 au lieu de 6,25, elle produirait 5.582,50 francs. Aussi Viala pour préparer le succès de ses projets va prendre deux décrets assainissant les pratiques, commerciales en interdisant le troc entre clients et

<sup>1</sup> Cf: Viala 4.3. du 1er février 1906 et Viala 4.4. du 26 mars 1906.

commerçants et "les bons de marchandises à valoir", donnés par les comptoirs de commerce aux vendeurs de coprah "cette mesure réduira à néant l'une des raisons qu'invoquait le roi contre l'impôt de capitation : l'indigène n'a jamais d'argent puisque le blanc ne pratique avec lui que "le troc".

Pour se couvrir administrativement, Viala demandera l'aval du gouverneur pour ses projets fiscaux comme pour les deux décrets visant les pratiques commerciales.

La réaction de Nouméa sera rapide mais dilatoire, le nouveau gouverneur Liotard conseillera au résident d'améliorer d'abord son audience locale mais promettra un appui technique ... Une nouvelle lettre <sup>2</sup> peu après, reprit ces conseils de modération et il était recommandé à Viala d'utiliser son influence en tant que médecin; surtout, précisait. Liotard, avec la mission "ne rien brusquer et une fermeté vigilante"... Néanmoins le gouverneur approuvera les deux décrets sur le commerce comme l'augmentation de la taxe de sortie du coprah et la création d'un impôt personnel. Mais avant toute décision, il exigeait d'être informé "des réactions prévisibles et négatives de la mission" et il recommandait de ménager le capitaine Kaad unique acheteur du coprah de l'archipel! Heureusement, Viala bien que prudent ne se laissera pas réduire à l'immobilisme porté par tous ses conseils si ils avaient été pris au pied de la lettre! Aussi Viala provoqua-t-il<sup>3</sup> une première réunion avec le roi où assisté de l'ex-colon Joubert recruté depuis peu comme interprète, il exposa les mesures de réformes fiscales qu'il voulait faire adopter, le Supérieur de la mission, le Père Bazin servant d'interprète. Le roi demanda un délai pour informer son conseil, les chefs et réfléchir... Viala de par l'attitude du roi Vito fut convaincu de l'échec de son projet et en attendant une prochaine réunion du conseil, il prit le pouls de l'opinion locale.

Celle-ci était indifférente à la hausse des taxes sur le coprah mais, des chefs aux gens du peuple, il y avait refus d'un impôt de capitation.

1 Cf: Viala 4.7. du 24 avril 1906

2 Cf: Viala 4.8. du 8 mai 1906

3 Cf: Viala 4.9. du 29 mai 1906

Le 13 mai 1906, le roi réunit son "grand conseil" où le résident sans parler des projets fiscaux lut une note démontrant la nécessité des mesures qu'il préconisait et traduite en Uvéen, elle parut toucher le Conseil, car elle contenait aussi des menaces de rétorsion! Il n'y eut pas débat, un nouveau délai fut accepté par le résident qui sortit convaincu de son échec avec la mauvaise volonté du roi!

Mais l'affaire allait rebondir grâce aux rivalités des princes. Le soir même, Viala apprit qu'un parti favorable au "bon renom du pays" appuyait le résident! Deux fils du roi, de vieux notables, des chefs, se réunirent puis allèrent faire des protestations au roi sur son attitude...

Cette démarche eut quelque succès puisque le lendemain le roi et son conseil vinrent à la résidence rencontrer Viala. Devant le roi muet, le premier ministre (Le Kivalu) déclara : "Le pays est pauvre, l'idée de capitation déplaît aux Uvéens, la somme demandée est trop élevée. Mais pour être agréable à la France, nous sommes prêts à donner 900 piastres (soit 4 500 francs) par an au résident. Ce sera un présent annuel fait à la France, levé par les chefs". Le résident accepta cette offre sous réserve de l'aval du gouverneur et interrogea la délégation sur la manière dont serait prélevé la contribution : "chacun des 900 hommes adultes, valides, mariés et travaillant donnerait 5 francs par an". Ainsi c'était le principe même de l'impôt de capitation prévu mais ramené à 5 francs

<sup>1</sup> Cf: Viala 4.11. du 3 juin 1906

et baptisé "contribution" vu la connotation péjorative de l'impôt par tête dans le Pacifique "anglais-allemand"!

Mais cette contribution était conditionnelle à :

- 1) la présence permanente d'un résident,
- 2) que ce résident soit médecin.

Sinon la contribution serait suspendue! Enfin en cas de dévastation cyclonique de l'île, ce don ne se ferait pas pendant les deux années consécutives de disette qui s'en suivraient...

Par contre, Viala fit appel à la nécessaire augmentation de la taxe de sortie du coprah que la délégation lui promit d'étudier. Le 1<sup>er</sup> juillet, le résident reçut une réponse négative car compte tenu du monopole du capitaine Kaad de Fidji, négociant et unique transporteur de Wallis, les chefs craignaient une augmentation des produits déjà coûteux et Viala conclut : "je n'ai pu qu'admettre ce juste point de vue". Ainsi ce fut un compromis négocié où chaque parti dut se résoudre à des concessions qu'obtint Viala.

La démarche de l'affaire est intéressante car elle traduit l'indépendance de la monarchie, l'importance de la notion de consensus et le souci des apparences. Enfin la mission, même muette à été témoin par le Père Bazin de la négociation et à influé pour un compromis raisonnable du côté du roi.

Quant à Viala, on peut se poser deux questions sur son attitude, d'une part, avaitil reçu les deux missives temporisatrices du gouverneur Liotard dont la dernière en date du 29 mai alors qu'il obtint le 3 juin après une première entrevue avec le roi une réponse négative ? On peut en douter...! D'autre part, après le refus royal de la capitation, qu'un parti favorable au résident se crée, agisse et pressionne le roi et son conseil en moins d'une journée paraît-être une coïncidence troublante et sentant la pression organisée ! Viala avait-il intrigué en ce sens, jouant sur les oppositions entre chefs ... ? Probablement... d) Vers l'impôt de capitation

L'accord de 1906 ne sera qu'un pause de courte durée dans le problème des

ressources fiscales du protectorat. En avril 1907, une curieuse agitation affectera le

district de Mua (le plus riche) où il y eut un mouvement pour exiger la suppression des

corvées dues au roi, en contre-partie du paiement "d'une taxe personnelle" 1 et où Viala

dut soutenir le roi non sans amertume, vu ses pratiques abusives; mais, fait plus grave,

le cyclone qui dévastera Futuna le 18 avril 1907 rendra impossible l'application de la

contribution volontaire que l'île devrait payer à l'instar de Wallis. Déjà le cyclone de 1904

avait nécessité une récupération économique et l'île n'avait produit que 53 tonnes de

coprah pour les quatre premiers mois de 1907. Aussi dans son rapport du 12 février

1908, le résident serat-il amer : le roi de Wallis a refusé à nouveau de porter à 10 francs la

taxe de sortie du coprah et Futuna ne donne plus de recettes sur le coprah et il faut y

ajourner l'application de la "contribution volontaire"...

Aussi le protectorat reste dépendant car en déficit et incapable de créer les services

indispensables qui nécessiteraient de doubler son budget<sup>2</sup>. L'affaire de la contribution

volontaire va provoquer une nouvelle crise dans le protectorat en 1911 au plus fort de

l'affaire Brochard-Bazin (que nous analyserons par ailleurs), Wallis n'ayant plus de

médecin, le roi refusera de payer la contribution et devra être soumis manu militari par

l'arrivée d'un aviso.

De retour de France où il a obtenu des soutiens politiques et ministériels, le

résident Brochard engagera alors une nouvelle campagne pour faire établir un impôt de

capitation.

1 Cf: Viala 4.17 du 19 avril 1907

2 Cf: Viala 4.23 du 12 février 1908

- 135 -

Il avait pour cela un appui du Ministre circonvenu par ses soins. Albert Lebrun dans une note de crivait en effet au gouverneur de Nouvelle-Calédonie que "les indigènes seraient non seulement disposés à payer, mais réclameraient l'impôt de capitation"...

Aussi pour financer certains projets, le ministre proposait de "s'appuyer sur les facultés contributives de la population", mais seul précisait-il "le gouvernement indigène peut décider de la mise en place d'un impôt".

Aussi Brochard revenu à Wallis en avril 1912 adoptera un ton triomphaliste sur la question de la capitation. "Le lendemain de mon arrivée, une délégation de trente notables, ayant à leur tête l'ancien roi Josephe 2, et, ce qui est plus caractéristique, le chef actuel "de la guerre", est venue solennellement à la résidence pour demander l'impôt de capitation". Ainsi, en deux ans, la capitation qui était chose taboue et inimaginable à Wallis, a trouvé un "gros parti" dans le pays, estime le résident. Même le roi en titre se dit favorable à cet impôt. Mais Brochard, comme il l'a montré, sait être madré aussi et tempérer quelque peu ses débordements oratoires (car il écrit en parlant !) qu'il affectionne et il ajoute plus froidement : "ma présence est pour les natifs synonyme d'impôt de capitation. Ils étaient persuadés que j'allais l'imposer à moi tout seul dès mon retour ...".

Cependant, précise Brochard, "je n'ai pas voulu aller trop vite". Il a donc fait savoir que l'impôt préconisé représentait "le désir du Ministre". Mais "qu'il fallait d'abord que tous soient absolument d'accord dans le pays". Aussi a-t-il confié au roi la mission de faire accepter la capitation en ajoutant, goguenard : "il est certain que quelques déceptions ont eu lieu". Selon lui, l'impôt de capitation commence à être accepté, car beaucoup de Wallisiens veulent se libérer "des charges beaucoup plus écrasantes pour eux de la mission" en taxes et corvées<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Cf: Brochard 5.38 du 18 septembre 1911. Dépêche du ministre au gouverneur

<sup>2</sup> C'est à dire l'ex-roi Sosefo Mautamakia destitué par la mission et ses alliés, et ami du résident.

<sup>3</sup> Citation manuscrite du résident en bas de page : "L'impôt en question rapporterait environ 55 000 francs, ce qui porterait à 7 0000 francs le budget des Wallis avec suppression de l'allocation de Paris".

Mais peu de temps après cette euphorique annonce d'une fiscalité "radieuse", le bilan que dressera le gouverneur Brunet dans un rapport au ministre est plus circonspect, même s'il constatait que les réformes introduites par Bouge<sup>1</sup> ont crée des ressources nouvelles. Le nouveau traité de protectorat en effet attribue au budget de la résidence les patentes, les droits d'ancrage, de pilotage et de tonnage jusque-là perçus par le souverain (qui rappelons-le bénéficie d'un traitement du gouvernement français en compensation).

Quant à la taxe sur le coprah, elle a été portée au 1er juillet 1911 à 12, 50 francs (+100 %). Mais pour l'impôt de capitation, il sera envisagé lors de la préparation du prochain budget...<sup>2</sup>.

Pourtant en 1913, alors que Brochard quitte Wallis, les questions fiscales n'ont pas évolué, ainsi que le note un bon témoin, le commandant de marine Roque qui constate que si l'idée de la capitation est à nouveau mise en avant : "on se contente d'en parler vaguement pour le moment" <sup>3</sup>. L'affaire de l'impôt de capitation ne trouvera sa conclusion qu'avec les circonstances exceptionnelles de la pemière guerre mondiale, avec l'archipel devenu isolé et alors que le résident Magnin administre le protectorat. Nous n'avons aucun document officiel retraçant les circonstances, mais Mgr Poncet <sup>4</sup> cite le rôle joué par l'évêque du Pacifique Central, Mgr Blanc au nom de l'union sacrée de la France"et qui servit d'intermédiaire pour faire accepter l'impôt par le roi".

Magnin soulignera lui aussi la détente de ses rapports avec la monarchie suite à cet accord et notera la réserve nouvelle et positive de la mission Mariste face aux affaires locales. Mais en 1916, une agitation locale animée par deux prétendants au trône visera le roi avec comme prétexte "le poids du nouvel impôt". Finalement seul le village de Aho refusera de payer l'impôt, suite à une tournée d'explication du résident Magnin qui

Qui assura l'intérim du résident Brochard pendant son voyage en France.

<sup>2</sup> Cf: Brochard 5.45 du 29 juin 1929.

<sup>3</sup> Cf: Brochard 5.61 octobre 1913

<sup>4</sup> Cf: Poncet: Wallis, chronologie, op cit, Page 72

conclura que la population est satisfaite "de voir enfin l'administration prendre en main la gestion financière de leur petite île". A partir de ce dernier incident, il faut attendre 1931 pour que l'impôt de capitation revienne à l'ordre du jour de façon curieuse. C'est un officier de marine, le capitaine Bastard friand des péripéties du protectorat qui avisera le gouverneur Guyon d'une étrange manipulation<sup>2</sup>.

En effet, le résident perçoit l'impôt de capitation, la livre anglaise restant la monnaie de compte, à sa parité Franc/Sterling d'avant la loi de 1928 qui dévalue fortement le Franc. Ainsi avant cette loi, une Livre se cotisait à 25 francs, mais après la dévaluation à 125 francs...

Or selon Bastard, le résident Marchat n'a pas appliqué le nouveaux taux de change aussi un commerçant comme Julien Brial paie sa patente de 500 francs toujours 20 livres, alors qu'il ne devrait plus en payer que quatre...! Quant au contribuable wallisien au lieu de payer 15 francs de capitation il en paie 75 puisqu'il donne toujours la même somme en monnaie anglaise! Le Supérieur de la mission a confirmé cette situation et plus grave, court le bruit qu'il s'est constitué une "caisse noire" permettants des irrégularités "au profit des fonctionnaires du protectorat, du roi et des ministres..." 3. Cette situation explique, selon l'officier, la difficulté pour l'année en cours de recouvrir l'impôt. Cette dénonciation quasi officielle n'aura aucune suite administrative. Y-a-t-il eu exagération, mauvaise information ou mensonge ?...

En fait l'impôt est rentré en crise depuis 1930 avec l'apparition de la maladie des cocotiers entraînée par l'oryctes et qui a comme conséquence la mévente du coprah interdit à Fidji et la chute des rendements. Aussi en 1933 la perception de la capitation deviendra difficile et le résident David signalera à Nouméa<sup>4</sup> que son recouvrement atteint

<sup>1</sup> Cf: Barbier 9.9. du 21 mai 1926. Guyon en 1926 voudra réviser l'assiette de la capitation toujours à 15 francs mais avec un plancher de 13 500 francs pour Wallis (soit 900 imposables de 18 à 60 ans) que le roi considère comme un maximum et qui n'existe pas à Futuna; aussi demandera-t-il un recensement pour inclure tous les redevables...

<sup>2</sup> Cf: Magnin 6.10 du 6 mars 1916

<sup>3</sup> Cf: Marchat 10.44. du 6 juin 1931

<sup>4</sup> Cf: David 12.4. du 30 novembre 1933.

seulement 50 % des sommes dues et que les chefs invoquent "la pauvreté actuelle du

pays". Peu après, David relancera le problème auprès du gouverneur Siadous en

constatant que la crise du coprah rend très lourde la capitation de 50 francs par tête et qui

du fait d'un nouveau changement de parité du franc (passage du franc or au franc

courant) va passer à 75 francs<sup>1</sup>.

Or l'impôt si on le calcule sur la valeur exportée du coprah et du trocas aura

absorbé en 1933, 25 % du revenu ne laissant que 25 francs par habitant!

Aussi le résident propose-t-il qu'à partir de 1934, l'impôt à Wallis soit ramené à

35 francs, mais maintenu tel quel à Futuna où il n'y a pas d'effets de l'oryctes. Le

gouverneur se rendra à ces arguments et portera à 40 francs la capitation<sup>2</sup>.

Ainsi le problème fiscal a été une constante préoccupation de l'administration

coloniale et il est passé par plusieurs étapes liées chacune à des conditions particulières ;

ainsi, le caractère conjoncturel de la réglementation apparaît bien, dans un milieu,

insulaire où les pressions extérieures commandent les réactions internes.

§ 2. La valorisation des ressources

La question des ressources de l'archipel et de leur valorisation optimale a été et

reste aujourd'hui fondamentale pour les deux îles. En un peu plus de 150 ans, Wallis et

Futuna ont suivi un parcours intéressant passant d'une économie de subsistance pré-

européenne, à un système de traite basé sur le coprah de 1890 à 1930, puis à une

économie basée sur le transfert économique et l'intégration de fait à l'ensemble

calédonien. Ces diverses étapes ont été porteuses de mutations profondes et ont engendré

des crises et des résistances locales qui émaillent l'histoire de l'archipel. Ce parcours est

intéressant car il forme un modèle qui s'inscrit dans les modèles de développement et la

1 Cf: David 12.7. du 21 avril 1934.

2 Cf: David 12.11. du 16 août 1934

- 139 -

problématique de la majorité des archipels du Pacifique central comme oriental ou de Micronésie.

La perception initiale des ressources de l'archipel fut chez presque tous les observateurs négatives. Si Chauvot, le premier résident marque un intérêt pour la production de coprah et son extension<sup>1</sup>, le capitaine Huet du "Volta" cache mal son dépit car pour lui, Chauvot : "réalise mal la médiocrité du pays et rêve de cultiver le café, le tabac, etc..." <sup>2</sup>. Aussi de longtemps les projets des résidents ne rencontrèrent aucun écho à Nouméa.

Les réponses que l'on peut faire à cette carence sont claires : L'archipel économiquement a échappé au réseau d'intérêts et d'affaires français et s'est placé d'abord dans une double orbite, celle des Samoa et celle des Fidji avec qui vont se développer les relations maritimes, les échanges commerciaux et les liens familiaux. Aussi lors de l'entrée en vigueur du protectorat effectif, il est clair que les Français qui ont été presque absents jusque là dans la vie économique du Pacifique central n'ont guère de place à occuper. En effet, ils ne disposent d'aucun des trois leviers de l'activité économique : des comptoirs, des navires, une monnaie et cette situation restera presque inchangée pendant longtemps et sera le souci majeur , voire l'obsession des résidents.

## a) La ligne de navigation

Elle a toujours été conçue vers Nouméa. Déjà Chauvot s'en souciait lorsqu'il propose le rachat de l'emprunt fait par la reine Amélia auprès de la maison "Ostermeyer" qui permettrait à une société française de commerce de rentrer dans le marché local<sup>3</sup>.

Le capitaine Huet, lui, voyait dans la création d'un comptoir français relié à Nouméa une condition de base de l'essor de l'archipel . Le gouverneur Pardon prit

<sup>1</sup> Cf: Chauvot 1.5. non datée (entre mars et septembre 1889)

<sup>2</sup> Cf: Chauvot 1.8. du 30 novembre 1889

<sup>3</sup> Cf: Chauvot 1.10. et 1.10 bis des 3 et 8 février 1890.

conscience de l'urgence de ce préalable et croira pouvoir annoncer une solution heureuse avec la création d'une ligne Nouméa -Wallis-Tahiti.

Cette ligne devait fonctionner à partir d'avril 1891 et le résident l'inaugurer pour son départ en congé! Projet qui restera sans suite comme le déplore De Keroman en 1892<sup>2</sup> car aucune société de commerce n'a accepté l'adjudication de la ligne.

Aussi proposera-t-il une liaison par accord avec une compagnie britannique qui dessert Sydney - Fidji et pourrait pour 12 000 francs par an, ravitailler Wallis et y charger le coprah en échappant aux exigences des allemands de Samoa... Cette affaire sera reprise par Valsi qui tentera de créer une communication vers Nouméa avec la société "Ostermeyer" <sup>3</sup> car notera-t-il l'archipel reste "8 à 10 mois sans communication avec l'extérieur" <sup>4</sup>.

Puis l'affaire ayant achoppé, c'est sous Viala qu'elle retrouvera un regain d'intérêt avec la maison "Burns and Philp" qui envisagerait de faire concurrence au capitaine Kaad qui depuis dix ans a le monopole du commerce et du transport, en créant à meilleur compte sa propre ligne. Ce projet qui s'inscrit dans le contexte de la lutte pour le marché du coprah aboutira avec une liaison Wallis-Levuka (Fidji) qui entraînera une concurrence nouvelle dans le commerce. Il est à noter qu'ainsi Nouméa s'est résigné à l'abandon d'une ligne propre qui décidément n'intéresse guère les milieux d'affaires calédoniens...

C'est avec le résident Mallet que la question sera fugacement abordée à nouveau<sup>5</sup> compte tenu de la prospérité commerciale de l'archipel grâce aux ventes de coprah. Mallet dénonce les "prix inavouables" de revente du coprah de l'archipel en Nouvelle-Zélande et Australie et en conclut qu'une compagnie française pourrait en desservant Wallis "y récolter de beaux bénéfices". Mais Nouméa ne prendra aucune initiative et le résident

<sup>1</sup> Cf: Chauvot 1.18. du 27 octobre 1890

<sup>2</sup> Cf: Keroman 2.3. du 16 novembre 1892 qui utilisa une goélette de Fidji, de la société Hemings de Levuka qui venait tous les deux à quatre mois charger du coprah.

<sup>3</sup> Lettre de Valsi au gouverneur du 1er septembre 1893. Fonds Bouge.

<sup>4</sup> Lettre de Valsi au gouverneur du 10 août 1894. Fonds Bouge

<sup>5</sup> Cf: Mallet 7.1. du 26 février 1917

constatera avec amertume "la venue problématique du seul bateau" puis un an plus tard, la chute de production de l'archipel avec "la pénurie des relations maritimes".

Avant la guerre de 1914-1918, il y avait de huit à dix passages annuels de navires, mais avec la guerre moitié moins or Nouméa, déplore Mallet, se désintéresse de cette mainmise étrangère...

Cette situation qui n'évoluera pas avec le retour à la paix est clairement analysée par le rapport de l'inspection coloniale<sup>2</sup>: "le problème" consiste à assurer cinq ou six voyages annuels pour un bateau pouvant transporter 150 à 200 tonnes de marchandises, ravitaillant Wallis et Futuna à l'aller et ramenant le coprah et les trocas au retour. Dans ses commentaires au rapport Revel, le gouverneur Repiquet<sup>3</sup> notera les échecs récents des tentatives de liaison directe Nouméa-Wallis organisées en 1916-1917 pendant la guerre avec le vapeur "Koné" comme plus récemment par la goélette "Astrolabe" de la maison Hagen. La société Ballande regrette le gouverneur, refuse "d'assurer à ses frais cette liaison et seule une solution de subvention publique trop onéreuse pour le budget calédonien serait envisageable".

Mais, le gouverneur espère avec la visite du seul commerçant français de Wallis, Julien Brial, dégager une solution permettant "de soustraire ces îles françaises à la dépendance économique d'une colonie anglaise : Fidji ". Aussi se contentera-t-on du pisaller existant jusqu'en 1930 où avec la crise de l'Oryctes, le commerce de l'archipel sera fondamentalement remis en cause. Le parasite de l'Oryctes provenant de Samoa probablement va provoquer de la part des Fidji et conformément aux dispositions des législations phytosanitaires internationales, la mise en quarantaine du coprah de Wallis (Futuna restant exempte). La publication par le "Fidji royal Gazette" du 14 novembre des mesures d'interdiction de transport et vente du coprah wallisien va entraîner aussi la remise en cause de la ligne maritime avec Fidji comme le marasme du commerce

<sup>1</sup> Cf: Mallet 7.7. du 31 décembre 1918

<sup>2</sup> Cf: Bécu 8.1. du 6 avril 1922. Rapport Revel.

<sup>3</sup> Cf: Annotations du gouverneur Repiquet sur le rapport Revel. En annexe non officielle, éléments de réponse au ministre. Le texte officiel n'a pas été retrouvé.

wallisien; donc enfin obliger l'administration coloniale française à réagir, comme le

précise le nouveau résident Renaud qui attire l'attention du gouverneur Guyon sur le fait

"qu'en sept mois aucun navire n'est venu charger du coprah" <sup>1</sup> malgré les promesses du

capitaine Bastard...

C'est fin 1931, qu'un service Wallis-Nouméa sera enfin instauré ayant comme

commanditaire la maison Hagen, ce service public subventionné assurera quatre dessertes

par an.

Ainsi ce n'est qu'à partir de 1932, soit quarante quatre ans après l'installation du

protectorat qu'une liaison reliera jusqu'en 1940 l'archipel à la Nouvelle-Calédonie

consacrant ainsi la "francisation économique". Mais celle-ci pour être définitive

nécessitera l'accomplissement d'autres préalables dont l'un lié étroitement à la liaison

maritime, celui de l'établissement d'une maison française de commerce.

b) L'introuvable maison française de commerce

Lors de l'installation du premier résident Chauvot, à Wallis comme à Futuna, il

n'y avait aucun comptoir commercial et aucun commerçant français. Il y avait eu

auparavant un certain Dusseigneur qui selon O'Reilly aurait trafiqué durant un dizaine

d'années sur l'île puis aurait été expulsé.

Une autre brève mention évoque un corse, Tukeroy, sur lequel nous ne disposons

d'aucune autre information, mais qui est signalé par O'Reilly en 1889<sup>2</sup>. Aussi Chauvot,

formulera le projet que des intérêts français s'installent à Wallis pour commercer le

coprah et vendre les produits de base. Mais la crise commerciale qui affecte Wallis et le

départ de la maison Mac Arthur suite au cyclone de 1889, n'incitera aucun négociant de

Nouméa à tenter l'aventure. A partir de 1906, sous Viala, la prospérité du commerce

local et la concurrence entre sociétés de commerce va pousser Burns and Philp, maison

1 Cf: Renaud 11.2. du 15 juin 1931

2 Cf: O'Reilly. Chronologie, op, cit

- 143 -

en pleine croissance, à installer à Wallis une de ses succursales de Levuka (Fidji), la maison "Robbie and Co".

A défaut de maison française de commerce, cette société installera à Wallis comme agent un Français, Julien Brial! Peu après ce sont des commerçants chinois qui vont créer aussi des comptoirs à partir de sociétés de commerce de Sydney.

Lorsque survient la guerre de 1914-1918, Wallis et Futuna est proche d'un des théâtres d'opération du Pacifique, les îles Samoa allemandes et l'on craint après le bombardement de Papeete et avec la présence de corsaires allemands, pour les liaisons maritimes du Pacifique central.

Cela aurait pu être l'occasion pour Nouméa avec la semi-rupture des liaisons avec Fidji, de décrocher l'archipel des Wallis et par l'installation d'une compagnie de commerce française de couper naturellement les liens économiques avec Fidji.

Mais on peut penser que la société Hagen qui était bien implantée aux Nouvelles-Hébrides (Vanuatu) et cherchait ailleurs des "coups faciles", n'avait aucune envie de se heurter à Wallis aux intérêts de Burns and Philp, solidement installé aussi en Mélanésie.

Ainsi le jeu du commerce local était clair à Wallis comme à Futuna avec le souci de conserver des positions solides et anciennes.

Aussi, lorsqu'en 1931, il devint inéluctable avec l'embargo de Fidji sur le coprah de Wallis de mettre en place une alternative indispensable à la survie de l'île, Nouméa est placée devant un choix difficile. Ballande, la plus importante société française de commerce, d'origine bordelaise, liée à l'économie de la Nouvelle-Calédonie comme du Vanuatu exige une prise en charge administrative coûteuse. Or, Ballande est puissant politiquement à Nouméa, à Paris... Quant à la maison Hagen, plus aventureuse, habituée à travailler sur les marges insulaires peu contrôlées, elle cherchera d'abord une bonne affaire...

Restait Julien Brial, Français puissant, trop puissant à Wallis de par son mariage

avec une princesse, ses combines, son goût de l'intrigue... Or Julien Brial veut vendre

son fond de commerce... Un montage commercial se prépare alors à Nouméa,

une"Compagnie des îles" se crée avec des actionnaires comme Hagen et quelques

commerçants de Wallis comme J. Brial. Puis on apprend (mais sans détails) que les

commerçants de Wallis avec J.Brial ont revendu leurs parts de la société à "Burns and

Philp...!"<sup>1</sup>. Ainsi la preuve est faite que le commerce de Wallis se refuse à une solution

française qu'il ne contrôlerait pas au mieux de ses intérêts.

Ainsi s'explique la parade administrative proposée par le résident : taxer les

produits importés qui ne viennent pas de Nouméa. En 1931, avec le lancement de la ligne

Nouméa-Wallis, les importations d'origine française passent à 45 % du total, mais 85 %

du coprah reste vendu hors de la zone franc!<sup>1</sup>

En 1932, l'inversion du flux commercial devient nettement plus marquée au profit

de Nouméa qui recevra 66 % du coprah et assurera 73 % des importations de l'archipel<sup>2</sup>.

Ainsi en 1931, c'est une solution originale de compromis ou de "Gentlemen Agreement"

qui a été réalisée.

Nouméa subventionne une liaison maritime avec Wallis, le commerce vend le

coprah et achète ses importations de produits en zone franc, mais le commerce maintenant

est dominé à Wallis comme à Futuna par la puissante société Burns Philip et la société

chinoise"Wing-Ming" qui contrôle le reste. Finalement le résident Renaud se satisfera de

cette situation qui permet enfin d'ancrer l'archipel dans la sphère économique de

Nouméa.

1 Cf: Renaud 11.5. du 26 janvier 1932

### c) De la Piastre d'argent au Franc Français

Autre difficulté pour l'insertion économique du protectorat dans le cadre français, le problème de l'étalon monétaire en usage à Wallis-Futuna. Nous n'avons que des bribes d'information sur cette question qui reste peu claire. O'Reilly ne donnant que quelques notes fragmentaires sur les monnaies en cours avant 1888. Le premier résident Chauvot évoquant la dette contractée par la reine Amélia auprès de "Ostermeyer" écrit qu'elle atteignait 6954 dollars.

Mais Chauvot toujours, signale que "les deux maisons de commerce, l'une anglaise, l'autre allemande paient le coprah en piastres chiliennes<sup>1</sup>. En 1889, le capitaine Huet dans le rapport de visite fait par le croiseur "Volta" <sup>2</sup> signale que, à partir de 1890, le Franc Français va remplacer la Piastre Chilienne mais par commodité commerciale la Livre Anglaise restera tolérée<sup>3</sup>.

En 1904, dans une plainte au gouverneur, le "colon" Joubert fait état de la difficulté à trouver de la main-d'oeuvre acceptant d'être payée en francs français car depuis longtemps les Wallisiens sont habitués à la piastre chilienne, à la livre anglaise et au dollar. Viala, lors de ses tractations pour obtenir une réforme fiscale confirme bien l'usage courant de la livre anglaise "C'est que l'indigène, n'ayant à faire qu'à des commerçants anglais, ne connaît guère que la monnaie anglaise et n'en possède jamais d'autres, il compte par shillings...". Il en sera de même à Futuna mais avec un aspect particulier à cette île.

<sup>1</sup> Cf: Chauvot 1.2. du 3 août 1888. Un dollar valait alors 2 francs, 1 piastres chilienne 5 francs selon le capitaine Mallet en 1842.

<sup>2</sup> Cf: Chauvot 1.8. du 6 décembre 1889

<sup>3</sup> Cf : de Sainte Marie en 1897 (lettre du 27 juin au gouverneur Fonds Bouge) se plaindra que la mission refuse la monnaie française et n'utilise pour ses transactions comme la vente de vin aux étrangers que la monnaie anglaise : "la mission compte par shilling, c'est la même chose que le franc dit-elle aux indigènes mais elle gagne 29 centimes par unité".

<sup>4</sup> Cf: Viala 4.4. du 26 mars 1906

En 1923, le résident Bécu se rendit dans l'île pour aplanir des querelles locales

entre le commerçant Peterson et les Futuniens du royaume d'Alo.

Ceux-ci déclarérent préférer être payés en vieilles piastres chiliennes d'argent dont

ils font bagues et pendants et refuser le papier monnaie... Aussi le résident va demander

au Père Haumonte d'aider les Futuniens à comprendre l'utilisation et l'intérêt du papier

monnaie: "et de prévoir ainsi l'apparition toujours possible du papier monnaie français,

peut-être même son imposition". Ce n'est finalement qu'en 1931 que la monnaie

française aura cours légal et forcé suite à un arrêté du 9 novembre 1931 signé par le

gouverneur Guyon qui annule l'arrêté du 22 avril 1911 autorisant la circulation des

monnaies étrangères<sup>2</sup>. Mesure qui souleva quelques vives réactions du côté wallisien

comme nous le verrons par la suite, mais qui achèvera de sceller l'intégration économique

de l'archipel à Nouméa.

§ 3 Elevage, café, cacao, ricin ou d'utopiques expériences sans lendemain

Si la colonisation de Wallis était jugée de façon kantienne, c'est à dire sur

"l'intention", la France et ses représentants seraient dans les prix d'excellence ! De 1890 à

nos jours les projets ont fleuri, les utopies ont laissé dans les archives leurs marques...

a) L'idée d'un domaine de l'Etat ou un rêve improductif

Dès son arrivée, le résident Chauvot s'attachera à créer des ressources nouvelles,

pour cela il préconisait l'installation d'une société française qui pourrait d'une part louer

la propriété de la mission "plantée de 17000 cocotiers... produisant annuellement plus de

60 tonnes de coprah" et d'autre part louer un vaste terrain "à l'état de forêt, propriété de la

reine".

1 Cf: Bécu 8.16. du 21 juin 1923

2 Cf: Renaud 11.7. du 21 mai 1932

- 147 -

Ces deux domaines ont les meilleures terres de l'île et Chauvot pense que l'introduction de travailleurs sous contrat permettrait leur facile mise en valeur, de plus la société disposerait d'autre part du coprah fourni par les Wallisiens qui seraient favorables à une société française<sup>1</sup>. Pour le commandant du "Volta" ces projets sont inadéquats et il juge que seul un élevage de bétail introduit à partir de Nouméa serait rentable car le résident est "zélé, mais réalise mal la médiocrité du pays et rêve de cultiver le café, le tabac, etc... <sup>2</sup>.

Néanmoins, Chauvot recevra une aide du gouverneur Pardon sous forme d'un petit troupeau qui péréclitera. Le successeur de Chauvot, De Keroman reformulera la proposition de son prédécesseur en souhaitant une donation d'un terrain de 20 hectares sis à Mataala et où grâce à des "engagés" hébridais et une subvention on pourrait créer une plantation de 8 à 10 hectares de cocotier, et assurer sur le reste la nourriture des recrutés..." <sup>3</sup>. Si la France obtint la donation du terrain, il apparaît qu'il restera longtemps sans affectation faute de moyens. Aussi le résident De Sainte Marie se proposera-t-il de le louer pour 1 200 francs/an à un "riche agriculteur de wallis" <sup>4</sup>.

Mais cette location s'avérera improductive car son locataire ne paiera pas le bail...Le résident Ponge le louera en 1899 à de nouveaux venus, les frères Joubert qui sont venus remplacer un commerçant allemand décédé, Mr. Wendt<sup>5</sup>. De Sainte Marie après un passage à Futuna revint convaincu que l'île d'Alofi était apte à la culture du café<sup>6</sup>. Quelques années plus tard<sup>7</sup>, le domaine de Mataala à Wallis n'avait guère fructifié et le résident Viala déplorera qu'il reste inculte et que les Joubert ne paient pas de location ...

<sup>1</sup> Cf: Chauvot 1.5. non daté (entre mars et septembre 1889).

<sup>2</sup> Cf: Chauvot 1.8. du 30 novembre 1889.

<sup>3</sup> Cf: De Keroman 2.3. du 16 novembre 1892. Ce projet était devenu une marotte que son auteur publiera dans le Journal Officiel de la Nouvelle-calédonie N°1740, Mars 1893, 8 pages

<sup>4</sup> Lettre du résident au gouverneur du 25 juillet 1896. Fonds Bouge.

<sup>5</sup> Lettre du résident au gouverneur du 5 janvier 1899 au gouverneur. Fonds Bouge.

<sup>6</sup> Le résident notera aussi la culture du tabac et du kava qui étaient alors exportés en petite quantité;

<sup>7</sup> Cf: Viala 4.4. du 26 mars 1906

Or il estime que, bien gérés, les 100 hectares (alors que De Keroman parlait de 20 hectares...!) pourraient rapporter 5.000 francs par an au budget... Puis les choses en resteront là de longtemps... le coprah poussant bien par ailleurs sur les propriétés wallisiennes...

A partir de 1917, le résident Mallet qui était magistrat, se piquera d'amélioration agricole dans le cadre de l'effort de guerre tout en déplorant en préalable l'inertie des missionnaires: "En 75 ans, rien n'a été fait pour enseigner aux indigènes les méthodes des cultures les plus usuelles" et Mallet fera état de ses essais pour pallier à la monoculture du coprah: "nous leur avons démontré, à la suite d'essais que nous avons entrepris, que non seulement tous les légumes d'Europe réussissaient à merveille, mais encore que le caféier arabica et même le Libéria poussaient et produisaient au-delà de toutes les espérances". Aussi le résident annonçait compte tenu des brillants résultats obtenus en essais que "les terres jusque là incultes vont être plantées en caféiers"!. Nous ne trouverons jamais plus par ailleurs mention de ces essais aux surprenants résultats car le caféier sous ombrage nécessite cinq ans avant de produire en Nouvelle-Calédonie!.

# b) Prospérité et sous-productivité : le rapport Revel

En 1922, l'intéressant rapport de l'inspecteur colonial Revel apportera un diagnostic sur l'économie de l'archipel. Celui-ci préconisait une prime d'encouragement aux productions de coprah qui pourrait être étendue à des cultures nouvelles à introduire comme le cacao et le café... Il recommandait aussi la pêche du troca<sup>2</sup> dont la production développée depuis 1916 oscillait entre 20 et 40 tonnes de même que la pêche des huîtres à nacre qui intéressait J. Brial. Suite à la ce rapport, le résident Bécu demandera à

<sup>1</sup> Cf: Mallet 7.4. du 31 décembre 1917

<sup>2</sup> Troca ou "Trochus Niloticus", coquillage fréquent dans les eaux du Pacifique longtemps utilisé pour la confection de boutons de nacre. Sa pêche longtemps fructueuse à été supplantée à partir de 1950 par le bouton en plastique.

Nouméa<sup>1</sup> des graines de cacao pour lancer sa production déjà entreprise avec succès par une famille d'origine Samoane habituée à cette culture. Le résident organisa même des fono pour sensibiliser la population et fit voter un crédit pour l'achat de vingt sacs de graines de semence.

Mais si Bécu avait connu au Vanuatu le succés de l'ère du cacao. A Wallis cette expérience fut éphémère et tomba dans l'oubli... En 1930, la crise mondiale atteindra de plein fouet les ventes de coprah du Pacifique et les cours s'effondreront comme la production. Pour l'archipel de Wallis-Futuna caractérisé par une stricte monoproduction, la situation s'avère grave. Aussi le résident Marchat s'efforcera de prospecter de nouvelles ressources locales et repensera-t-il au troca et à la nacre.

En effet du temps du résident Brochard, une concession avait été accordée à Mr.Loupias de Nouméa<sup>2</sup>, mais celui-ci n'utilisa pas ses droits. Par contre Julien Brial qui acheta un scaphandre se vit interdire de pêcher par le roi qui craignait cette innovation. Or le résident pense que si le roi était associé aux bénéfices de cette pêche, la récolte pourrait être fructueuse<sup>3</sup>.

Remplaçant en pleine crise économique Marchat, le résident Renaud constatera avec l'arrivée de l'oryctes du cocotier que la situation économique "est des plus mauvaises", aussi plaidera-t-il auprès du gouverneur pour "lancer" de nouvelles cultures comme le maïs et l'arachide (celle-ci ayant, selon sa courte expérience africaine, un avantage "Elle pousse partout et certainement même sous les cocotiers", ce qui était affirmé bien rapidement), par contre il attendait peu du troca voué à épuisement...

<sup>1</sup> Cf: Bécu 8.8. du 13 novembre 1922.

<sup>2</sup> Charles Loupias, horloger-bijoutier, Maire de Nouméa, il prospectait aussi la nacre en Nouvelle-Calédonie.

<sup>3</sup> Cf: Marchat 10.26 non datée, fin 1929

### c) La production planifiée

Renaud passera vite, victime de ses fougueuses maladresses et lui succédera le Docteur David, homme d'ordre et de progrès qui s'attachera à apporter des solutions nouvelles à la crise qui frappe surtout l'île de Wallis. Pour échapper à la désastreuse monoculture du cocotier, David va s'attacher par un sorte de mobilisation générale de la population à la culture du ricin, seule alternative nouvelle, car il estime que la pêche au troca qui est en déclin avec l'épuisement des bancs, ne convient pas au caractère des indigènes.

Aussi c'est à Mataala, domaine de l'Etat Français que David fera entreprendre les premiers essais de ricin<sup>1</sup>, puis à Havelu un autre petit domaine de l'Etat obtenu par un achat du résident Renaud. Si le ricin produira de bons résultats, il y aura échec des plantes fourragères, aussi David va s'efforcer de créer dans chacun des vingt villages d'Uvéa 5 hectares de culture de ricin et en 1935 déjà 60 hectares seront réalisés 1 malgré des difficultés dues "à la paresse des Wallisiens, à la méfiance qui entoure toute innovation et surtout aux difficultés qu'entraîne le manque d'outillage". Pour pallier à ces obstacles et probablement inspiré par les idées de coopératives ouvrières en vogue alors en France peu avant l'événement du Front Populaire, David va créer une société de prévoyance indigène, avec l'appui de Nouméa. Sur l'instigation du résident, ministres, princes et chefs vont alors devenir les agents zélés de cette nouvelle société financée par le budget... Ce fut l'enthousiasme, décrit David devant ces perspectives insoupçonnées : "La première séance de la section Wallisienne fut d'ailleurs assez mouvementée, et les chefs, un peu grisés par cette aubaine providentielle me firent les propositions les plus abracadabrantes : Kivalu proposait une distribution générale de victuailles diverses, quant aux autres chefs plus pratiques, ils demandaient que la totalité de la somme soit répartie entre eux". Finalement plus réaliste, le résident, après cette explosion d'euphorie

<sup>1</sup> Cf: David 12.4. du 30 novembre 1934

distributive fit adopter : "après bien des palabres", un programme pour les dépenses à engager : petit matériel agricole, engrais, un petit troupeau de bovidés, du riz pour les travailleurs, des cartouches pour détruire les nuisibles (chauve-souris). Surtout, un programme de citernes à eau est lancé ainsi que de séchoirs à coprah pour Futuna.

Le comptoir de "B and P" se porta aussitôt candidat pour approvisionner la coopérative et compte tenu des conditions qu'il jugea avantageuses, le résident l'a agréé, non sans exiger le maximum de produits d'origine française. Grâce à cette impulsion, fin 1935, David peut faire état de bons résultats pour le ricin avec 24 tonnes récoltées dont 4 pour Futuna. Les propriétés de l'Etat à Mataala et Havelu sont mises en valeur avec cocotier, ricin, légumes indigènes et une nouvelle plante, l'embrevade (variété de légumineuse). Le troupeau de bovins s'est bien acclimaté et de nouveaux essais de fourrage sont en cours aussi David compte étendre la culture du ricin. Mais fin 1936, les difficultés apparaissent, la production de ricin est tombée à 18 tonnes, vendues 400 francs la tonne du fait des chenilles et des difficultés du décortiquage ; en 1937 cette production va choir à 6 tonnes...

Si à son départ le résident laissera une oeuvre économique et sociale impressionnante, force est de constater son échec au niveau de l'introduction du ricin qui malgré des efforts soutenus à été un échec.

Ainsi après cinquante ans d'efforts et de projets souvent brouillons et peu soutenus sauf pour le ricin, il apparaît que l'archipel ne peut compter que sur une unique ressource aléatoire car compromis par le parasitisme, le cocotier. C'est ce que de nombreux résidents avaient compris peut être empiriquement d'où leurs efforts pour assurer la rentabilisation maximale de sa production.

1 Cf: David 12.20. du 31 décembre 1935.

### § - 4. Le Coprah : seul enjeu économique

#### a) La montée du coprah

Chauvot le notera dès son arrivée à Wallis en 1888<sup>1</sup>, le coprah est l'unique ressource commerciale de l'archipel qui est partagée entre la mission qui dispose à Lano d'une propriété "plantée de 17.000 cocotiers... produisant annuellement plus de 60 tonnes de coprah..." et bientôt 100 tonnes en plein rapport". et les planteurs indigènes sur lesquels les archives seront toujours muettes en détails.

C'est sur ce potentiel de coprah indigène que la reine Amélia gagera son emprunt pour parer à la famine consécutive au cyclone de 1889, dette équivalente à 310 tonnes de coprah payé 22,43 dollars la tonne.

La répartition de cette charge par district, opérée par la reine, donne une idée de la distribution de la production de l'époque. Le district de Mua doit fournir 147 tonnes, celui de Hahake 100 tonnes enfin Hihifo, le moins cultivé, 58 tonnes. Les Futuniens vivants à Uvéa ont été mis à contribution pour 5 tonnes. Ainsi Mua est au coeur de l'activité de production du coprah alors que Hihifo ne joue à l'époque qu'un rôle marginal. Ces clivages se retrouveront dans le poids politique respectif des districts et leurs conflits. Or à l'époque, la production de l'île d'Uvéa est de 800 tonnes en moyenne contre 300 tonnes pour Futuna. De Keroman saisira lui aussi immédiatement l'intérêt du coprah, il voudra créer une chimérique plantation d'Etat à Mataala, puis pour justifier la création d'une ligne maritime sur Nouméa postulera que Futuna pourrait faire progresser ses exportations de coprah à 400 tonnes d'abord puis à 600 plus tard tandis que Wallis assurerait de 800 à 1000 tonnes...

Mais pour arriver à ces résultats, il y a quelques préalables à régler ! Le premier réside dans la difficulté d'accès aux navires en instance de chargement au large. Avec l'appui du roi et de la mission sera exécuté une digue d'accostage sous le résident Valsi

<sup>1</sup> Cf: Chauvot 1.5. non datée (entre mars et septembre 1889).

qui s'était dépensé pour une liaison maritime. Le résident De Sainte Marie, lui, s'attachera à obtenir l'amélioration de la qualité du coprah préparé par séchage 1 et source de nombreux litiges entre Wallisiens et commerçants. Le résident à cet effet demandera l'envoi d'un couple de colons, qui s'occuperait de la préparation du coprah. En effet Wallis exporte pour 140 000 francs de coprah et Futuna 120 000. Des résultats seront obtenus puisqu'en 1900<sup>2</sup> le résident Ponge se félicite de la prospérité du commerce du coprah d'Uvéa où la production vient d'atteindre 1100 tonnes d'où une prospérité exceptionnelle pour l'île et les prélèvements de la mission ! Par contre, à Futuna,Ponge qui y fait visite, trouve une situation détériorée. Il y a désaccord sur les prix et refus de livraison au trader Oppermann unique commerçant de l'île. En effet, celui-ci paie plus cher le coprah des villages du bord de mer que celui des villages de l'intérieur<sup>3</sup>. Le résident déplore la perte de la taxe de sortie due à cet embargo et voudrait "inciter" les chefs par des primes à "obliger" la population à planter de nouvelles cocoteraies...

Mais ceux-ci ont un pouvoir précaire, sont révocables, souvent manipulés par d'anciens matelots<sup>4</sup> ayant la pratique des Européens et ils sont divisés par des querelles ancestrales permanentes et "inexplicables" pour le résident au moins... Jusqu'à l'éclatement de la première guerre mondiale, grâce à un haut niveau des cours, l'économie du coprah assurera une bonne prospérité à l'archipel et le minutieux résident Viala en oubliera ses projets de plantation à Mataala...

Mais avec la guerre, le tableau changera brusquement : coupure partielle sinon totale des liaisons maritimes, chutes de cours<sup>5</sup> et effondrement des recettes du protectorat.

A cela s'ajoute "l'imprévoyance habituelle des autochtones" aussi le résident Magnin va s'attacher alors à l'amélioration de la production en faisant assurer le

<sup>1</sup> Cf: Lettre du résident De Sainte Marie au Gouverneur. 28 juin 1896 - Fonds Bouge.

<sup>2</sup> Lettre du résident au gouverneur du 5 janvier 1900. Fonds Bouge.

<sup>3</sup> Il s'agit là d'une vieille pratique des coprah makers qui payaient un prix différent le coprah livré "on the beach" par rapport au coprah "on the land", plus difficile à embarquer donc moins cher.

<sup>4</sup> Il y eut longtemps une tradition de recrutement de matelots (des deux sexes !) à Futuna probablement à partir de 1825 et qui dura pendant l'ère de la baleine.

<sup>5</sup> Cf: Magnin 6.4. du 14 août 1914

débroussaillement des cocoteraies "souvent mal entretenues et lutter contre les rats qui mangent les cocos". En effet, déplore le résident "l'exploitation agricole est à peu près inexistante, elle se réduit à la récolte des produits de cocotiers, mais sans aucune culture".

Apportant la productivité de guerre, est affecté le résident Mallet en 1917; il aura comme souci d'augmenter la production de coprah, car il espère que le cargo "Motusa" affrété à Levuka assurera une rotation mensuelle si des stocks sont disponibles. Les efforts du résident seront comblés par une "récolte magnifique" de 1500 tonnes en 1917 contre 245 en 1916... Si la prospérité revient à Wallis grâce au coprah, elle enrichit aussi "les coprah makers" qui le revendent à des "prix inavouables" à Sydney ou Auckland. En visite à Futuna Mallet découvrira l'île d'Alofi alors déserte mais où il croit voir un futur paradis de la colonisation française, à ouvrir aux âmes pionnières, reprenant ainsi les idées de Sainte Marie.

Mais en 1918, à cause de la sécheresse, en 1919 à cause des difficultés de la liaison maritime comme de la chute des cours, la situation redevient morose d'autant plus qu'un problème politique créé par le roi va venir compromettre ainsi que nous l'analyserons plus loin la bonne marche des affaires<sup>2</sup>.

Aussi dans un contexte déprimé, les conclusions du rapport Revel portant sur l'économie du coprah sont intéressantes car son auteur connaissait le Pacifique sud<sup>3</sup>. Pour Revel, le tableau des importations du protectorat par produits donné pour la période 1916-1920, permet de constater la très forte augmentation, en volume, des importations pour l'archipel. Le rapporteur précise que des produits tels que les tissus, les viandes en conserve (déjà!) et le riz ont connu une très sensible augmentation due plus à la prospérité de l'archipel qu'à l'accroissement de sa population.

<sup>1</sup> Cf: Magnin 7.4. du 31 décembre 1917.

<sup>2</sup> Cf: Mallet 7.7. du 31 décembre 1919 et Mallet 7.8. du 31 décembre 1919.

<sup>3</sup> L'inspecteur général Revel avait déjà effectué des missions en Polynésie Française, en Nouvelle-Calédonie et au Vanuatu (Cf : Toullelan J.Y. : <u>La France en Polynésie orientale 1879-1914</u>. thèse de 3ème cycle. Université de Paris I, 1983

Cela s'explique par une augmentation des exportations de coprah, dont la moyenne est évaluée à 800 tonnes, chiffre qui apparaît comme très insuffisant au rapporteur qui, citant l'exemple de l'archipel des Tuamotu<sup>1</sup> remarque que celui-ci pour 4.000 habitants produit 6.000 tonnes de coprah et le groupe insulaire de Tonga, voisin de Wallis, avec 10.000 habitants donne 20.000 tonnes ! Or précise l'inspecteur Revel, si les diverses autorités traditionnelles du protectorat expliquent la médiocrité du tonnage exporté par l'autoconsommation et l'élevage des porcs, on peut aussi incriminer la négligence propre à cette culture "faite sans soin et sans méthode" et l'insuffisance des productions vivrières par rapport aux besoins des Wallisiens "pratiquant ainsi à l'extrême la théorie du moindre effort..."

Aussi pour remédier à ces pratiques et encourager la productivité, recommande-t-il de moduler les droits de sortie en fonction du tonnage réalisé, de façon à faire participer le roi et les ministres aux bénéfices, les incitant ainsi à "prescrire aux habitants de travailler un peu plus qu'ils ne le font ..."

Le résident Bécu s'efforcera dans un contexte politique difficile car focalisé par les rivalités entre intérêts antagonistes pour s'assurer le contrôle du coprah, d'appliquer l'esprit sinon la lettre des recommandations de l'inspecteur Revel.Bécu, esprit curieux et paradoxal, recevra à Wallis un visiteur de marque et inattendu dans ce cadre colonial rustique et suranné, l'entomologiste Simmonds accompagné par un agent de "Burns and Philp", visite qui se déroula à partir du 19 juin 1922, dans les deux îles de l'archipel. L'entomologiste était chargé de l'étude de l'oryctes du cocotier, un redoutable prédateur des cocoteraies. Simmonds conclura dans son rapport au résident<sup>2</sup> à l'absence de parasites dangereux sur le cocotier et le bananier, mais notera quelques attaques sur le tabac de Futuna.

Surtout, Simmonds critiquera la façon négligée qui préside sans méthode au ramassage du coprah vert et qui épuise les plantations donc diminue leur longévité et leur

<sup>1</sup> Un des archipels coralliens de la Polynésie Française.

<sup>2</sup> Transmit au gouverneur par le résident avec une lettre de Bécu Cf : Bécu 8.3.

productivité. Ainsi, reconnu sain, le coprah de l'archipel peut continuer à être vendu à Fidji où existe une rigoureuse protection phyto-sanitaire.

Vers la fin de son séjour et après avoir enduré déceptions et échecs à cause des intrigues locales tissées sur le marché du coprah, Bécu donnera un avis intéressant sur l'extension de cette culture. En effet pour lui la production du coprah ne dépend pas que des conditions politiques mais aussi des conditions du milieu physique.

Il estime que Simmonds a très bien évalué les limites de l'activité agricole possible à Wallis. La parure végétale de l'île est trompeuse car à l'intérieur il existe "une large zone de terrain pauvre, volcanique, riche en pandanus et en fougères que les indigènes appellent "le désert" ou "Toafa", mais il y a plus grave, note Bécu, "Monsieur Simmonds à distingué comme moi une réserve peu étendue de grands taillis qu'il appelle "Forêt secondaire", réserve de plus en plus réduite au fur et à mesure que la population augmente. Les besoins en bois et en terre à culture expliquent le défrichement aux conséquences graves à terme".

Or, pour Simmonds, les îles Wallis sont les plus cultivées du Pacifique, aussi avec le système des jachères l'emprise humaine y est très forte. Donc Bécu, estime que compte tenu des besoins vivriers et des rotations qu'exigent ces cultures "fonder de grands espoirs sur l'intensité de la récolte du coprah ma paraît imprudent".

# b) Vers le plan Guyon

Ce point de vue ne sera pas celui du capitaine Benoist commandant de "L'Aldebaran" qui s'intéressera aux affaires de l'île lors de ses visites. Ainsi il estimera à 200 tonnes en moyenne la production de coprah des terres possédées par la mission;

1 Cf: Bécu 8.25 du 18 janvier 1924.

notant que la France dispose de 20 hectares avec la propriété de Mataala, il estime "au tiers de l'île environ" les domaines de la mission<sup>1</sup>.

Surtout, péremptoirement, il décrète que les cultures localisées en bord de mer devraient être étendues à l'intérieur. Enfin il reprend l'antienne du mauvais travail des plantations, de l'irrégularité des récoltes...

Allant plus loin, l'officier qui semble avoir une veine d'administrateur, préconise un ensemble de mesures visant à la promotion économique et sociale de l'archipel qui auront quelque importance car elles inspireront peu après le plan Guyon de grands travaux. Nous traiterons seulement ici des aspects économiques de ce plan qui avec le passage à Wallis d'Alain Gerbault donna lieu à une époque de crise politique.

Que proposait le capitaine Benoist ? Une extension des cocoteraies en plantant 6.000 arbres nouveaux, un entretien des plantations existantes et une cueillette ordonnée du coprah vert. Ainsi il pensait porter à 2000 tonnes la production, soit le double d'un récolte annuelle moyenne. Ensuite il proposait de faciliter le commerce, en allongeant le wharf pour autoriser un chargement permanent sans la gêne des marées basses et une ligne Wallis - Nouvelles Hébrides - Nouméa pour évacuer le coprah.

Enfin il souhaitait intéresser le roi et les chefs aux bénéfices de ces améliorations comme la mission, et il envisageait aussi une étude des mécanismes de cette société "mystico-féodales" en principe opposée à "nos démarches individualistes".

#### c) Guyon et la planification autoritaire

Le plan Guyon fut une initiative reposant sur une information préparée par le rapport Benoist et complétée par une visite que le gouverneur fit dans l'archipel sur l'aviso "Cassiopée" en compagnie de représentants de sociétés commerciales de Nouméa

<sup>1</sup> Chiffre que contestera la mission sous le résident David et erroné à première vue car comment avec un tiers de l'île, la mission dotée de main d'oeuvre ne produirait qu'environ 15 % du coprah moyen d'Uvéa...?

dont Monsieur De Bechade<sup>1</sup>. Aussi c'est une véritable note-programme que le gouverneur adressera au résident Barbier le 21 mai 1926<sup>2</sup>.

Après avoir déploré le laisser-aller voire l'insolence des rois de Futuna comme de celui de Wallis, le gouverneur décrète qu'il est temps "d'établir sans brusquerie, mais fermement notre autorité", mais en s'attachant les chefs locaux et en évitant de les brusquer ou humilier.

Guyon va s'attacher aussi à clarifier les rapports de l'administration avec la mission qui "a appris incontestablement aux indigènes à aimer la France", a permis le protectorat français et mené à bien une œuvre d'évangélisation.

Si la mission a une très forte influence c'est aussi, estime Guyon, parce que pendant longtemps le protectorat "ne s'est traduit par aucune réalisation dans l'ordre matériel et dans l'ordre social". Aussi au cours d'un entretien avec le Supérieur, le Père Fillion, le gouverneur obtint son soutien pour des mesures en instance (santé publique, terrains pour les services) et surtout pour un plan de grands travaux d'utilité économique. Ceux-ci visaient :

- 1º L'amélioration des routes de Wallis où il n'existe que 15 Km de voies en mauvais états, leur création à Futuna où il n'y a que des sentiers.
- 2º Pour le port, Guyon ordonne l'allongement du warf, l'installation d'une voie de decauville et la création d'un dock pour le coprah.
- 3º Ayant constaté que le coton donne de bons résultats à la mission, sur un terrain d'étude, le gouverneur recommande au résident d'en suivre les essais ainsi que celui du café pour lequel il enverra des semences.
- Pour les cocoteraies, Guyon estime indispensable de les débroussailler grâce à des corvées menées par les chefs et que le résident doit contrôler.

<sup>1</sup> Propriétaire d'une importante société commerciale et bancaire qui connût une retentissante faillite en 1930 ce qui entraîna sa liquidation...

<sup>2</sup> Cf: Barbier 9.9 du 21 mai 1926

5° Enfin le gouverneur confirme son décret du 27 avril 1925 qui confirme l'attribution aux chefs d'une prime leur donnant "le tiers des droits qui dépasse le chiffre prévu au budget des taxes sur le coprah".

Ainsi par les travaux réalisés par corvées en partie gratuites, contrôlés par le zèle rémunéré des chefs, le coprah doit devenir d'autant plus rentable que l'amélioration des routes, du warf et la création d'un entrepôt relié au port par un decauville doivent abaisser les coûts, faciliter les manutentions, limiter les pertes... C'est ce programme que Barbier va s'efforcer de réaliser avec des difficultés accumulées qui provoqueront une crise grave lors du passage d'Alain Gerbault à Wallis. Les résultats du plan Guyon seront finalement décevants ; faute de moyens il ne pourra pas atteindre ses objectifs ambitieux. Néanmoins la santé publique sera améliorée, le port de Mata-Utu modernisé, la voie de decauville installée. Pour Guyon ces résultats s'inscrivent en faux contre les détracteurs anglais et américains la production de coprah a atteint 1.400 tonnes en 1928, les essais de café et coton donnent de bons résultats "chez les missionnaires où la canne à sucre et le maïs y viennent à perfection" 2.

Mais reconnaîtra le gouverneur, il ne lui a pas été possible de désenclaver Wallis par une liaison sur Nouméa, car la Nouvelle-Calédonie et les Nouvelles Hébrides mobilisent toute l'attention et les moyens du négoce par leur pleine expansion<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Guyon évoque ici un rapport du Docteur Lambert, un américain chargé d'études dans le Pacifique par la Fondation Rockfeller. Bien qu'aidé par Renée Heyum, conservatrice de la bibliothèque de l'Université d'Hawaii, nous n'avons pu retrouver ce document.

<sup>2</sup> Cf: Marchat 10.6. de février 1928 (sans date exacte) mémoire au Ministre des Colonies.

<sup>3</sup> Dont Guyon fut le promoteur grâce a une politique de grands travaux et de développement agricole. Voir la notice que lui consacre O'Reilly dans <u>"Calédoniens"</u>, Société des Océanistes, réédition de 1980. Paris

# d) La fin de la belle époque : la crise de l'oryctes

Fin 1929, le rapport annuel du résident Marchat<sup>1</sup> atteste que le plan Guyon n'a eu qu'un résultat économique éphémère. Le budget est lourdement déficitaire, les dépenses représentent le double des recettes...

Des crédits attendus pour le plan Guyon n'ont pas été attribués par Nouméa, la production de coprah stagne à 1300 tonnes... Pour Marchat, les plantations sont localisées en bord de mer car à l'intérieur les sols sont trop pauvres. Mais la perte de coprah due aux rats et roussettes (chauves souris frugivores propres à la Mélanésie et au Pacifique central) est estimée par des connaisseurs comme J. Brial et Joubert à 250 tonnes par an. De plus par nécessité due au manque d'eau potable, on estime à 1000 tonnes les noix consommées par les indigènes. Enfin les cocoteraies sont envahies par les brousses, les jeunes arbres poussent au hasard d'où une perte de productivité. Enfin à Futuna, le coprah est mal séché par les producteurs alors qu'à Wallis les commerçants obtiennent une bonne qualité. Pour Marchat, cela est le résultat "de la nonchalance" comme du "manque d'autorité des chefs", malgré les pressions de l'administration...

C'est fin 1930 qu'officiellement un rapport du résident apporte une nouvelle catastrophique : l'oryctes du cocotier est apparu à Wallis et a commencé à attaquer les plantations, la conséquence est prévisible, Fidji va imposer la coupure des relations maritimes, et l'arrêt de l'achat du coprah de Wallis... Cette situation se conjugue avec la crise économique mondiale et la chute des cours des produits oléagineux. Certes des mesures d'éradication du Rhinocéros du cocotier vont êtres prises avec le nettoyage des cocoteraies, mais l'avenir s'annonce sombre car si Futuna reste indemne, pour Wallis le retour à l'auto-consommation est l'unique perspective avec une "population en accroissement continu". Aussi pour le résident est-il impératif de prévoir une polyculture pour alimenter la population et l'introduction du café, du cacao ou coton qui cultivés "sur ordre royal" permettraient de pallier à "l'indigence et insouciance indigène". Son

<sup>1</sup> Cf: Marchat 10.26.

successeur, Renaud, prônera les mêmes solutions mais en préférant lui le maïs et l'arachide qui exigent moins de travail et sont mieux adaptés au contexte local.

Fait plus grave, les Wallisiens devant l'extension de l'oryctes ont abandonné la politique d'assainissement des zones contaminées obligeant le résident a prendre des nouvelles mesures<sup>1</sup>.

Un an plus tard, le rapport annuel de 1933<sup>2</sup> est plus pessimiste encore quant aux possibilités des cultures nouvelles : l'arachide est détruite par les insectes, le maïs ne trouve pas preneur, quant au café et au coton, trop exigeants en travail, les autochtones "ne s'y intéressent absolument pas". Pour la vente du coprah, l'évacuation de la production se fait maintenant sur Nouméa et les ventes ont progressé...

### e) David et le redressement du coprah

C'est le résident David qui aura la charge de reprendre en main la situation d'un archipel où à la crise économique s'ajoute une grave crise politique.David d'abord s'attaquera au problème de l'oryctes, en imposant un plan d'éradication quasi militaire. Chaque semaine les adultes de chaque villages se consacreront à la destruction des insectes et au débroussaillage des brûlis, des sanctions sévères vont frapper les récalcitrants. Le résident s'appuie aussi sur les travaux d'un agronome tropical spécialiste du parasitisme en Mélanésie avec qui il correspond pour obtenir des conseils pratiques<sup>3</sup>. En six ou sept mois, il espère avoir achevé le remise en état des plantations ; dernier souci, le warf laborieusement construit sous le plan Guyon est en très mauvais état...

Néanmoins, les résultats n'accompagnent pas les efforts, bien que vendue maintenant à 80 % en zone franc, la production de coprah a chuté de moitié en 1933 et

2 Cf: Renaud 11.20. du 10 janvier 1933

<sup>1</sup> Cf: Renaud 11.5. du 26 janvier 1932

<sup>3</sup> Il s'agit de Jean Risbec : "Observations sur les insectes des plantations en Nouvelle-Calédonie. Secrétariat d'Etat aux Colonies. Imprimerie nationale Paris 1942.

David¹ constate que "les indigènes actuellement sont pauvres, beaucoup n'ont pas la somme nécessaire pour l'achat d'un "lava" (tissus de pagne) ou d'un morceau de savon et la gêne règne dans les cases". Dans les mois qui suivent, la situation va aller s'aggravant, les cours du coprah baissent encore et les commerçants refusent le coprah "sec" mal préparé payé à 300 francs la tonne au profit du coprah vert payé seulement 150 francs... Mais il est revendu à Marseille 876 francs! Aussi le résident demande-t-il une revalorisation des cours car "le sort de nos protégés Wallisiens est donc assez misérable" et malgré l'auto-consommation qui est assurée, beaucoup ne peuvent plus acheter des produits de base comme le riz, le savon, le pétrole.

Il en résulte que le recouvrement de l'impôt a créé chez certains, une détresse marquée par la vente de volailles ou de porcs, voire des travaux à forfait... Accaparé par la lutte contre l'oryctes le résident se sent désemparé...

Mais David est un homme d'action qui va réagir, ayant constaté que beaucoup de coprah sert à l'alimentation humaine ou des porcs, et que le débroussaillage des cocoteraies dure peu, il va concevoir un plan d'action en trois points<sup>2</sup>.

- 1°- Introduction de bovins pour fournir lait et viande et qui pâtureront sous les cocoteraies assurant ainsi leur entretien.
- 2°- Création de réservoirs à eau potable pour limiter l'utilisation des noix de coco.
- 3°- Mise en clôture des zones à bétail qui protègera les cultures vivrières des porcs sauvages, enfin il vise la destruction des rats et roussettes.

Tout ce dispositif sera intégré au réseau d'animation de la "société indigène de prévoyance" qu'il met en place et qui bénéficiera d'une aide budgétaire spéciale de Nouméa. Grâce à ses mesures, une amélioration sera vite notée, favorisée surtout par la reprise des cours du coprah, la lutte contre le gaspillage des noix et le passage des porcs à une alimentation au manioc. Payé 320 francs la tonne en avril 1935 contre 300 francs peu auparavant, le coprah bondira à 800 francs en octobre 1936 puis à 1000 francs en

2 Cf: Renaud 12.11. du 16 août 1934.

<sup>1</sup> Cf: David 12.5. du 13 janvier 1934

novembre et atteindra 1200 francs en janvier 1937! Grâce à cet emballement des cours et à la reprise d'une bonne production (1503 tonnes en 1937), "la société de prévoyance" a reçu des subventions importantes de Nouméa<sup>1</sup>. Aussi le revenu moyen théorique des wallisiens tombé à 132 francs (avant l'impôt de 45 francs) en 1933 est remonté à 245 francs en 1935 et 749 francs en 1937!

Futuna est plus prospère avec 1261 francs de revenu per capita en 1937 contre 746 francs en 1933. Mais corrige David, il y a eu aussi les dévaluations du Franc : "un pagne qui valait 12 francs en 1936 en vaut 20 actuellement..." aussi propose-t-il un allégement douanier comme de l'impôt personnel. En 1938, évoquant l'avenir, car il se prépare à quitter l'archipel, le résident dissocie le court terme et le long terme. Pour le court terme, il n'y a qu'une unique perspective, le coprah et son extension. Pour cela, il faut régénérer les plantations anciennes et en créer de nouvelles soit 20 à 25000 cocotiers à planter... La production pourrait alors atteindre 4000 tonnes. Les cultures vivrières, des bananeraies, de petites plantations de coton ou ricin peuvent aussi être étendues en utilisant les terres du Toafa...

Mais pour le long terme le souci de David est d'ordre démographique, car la population est passée de 3000 habitants en 1842 à 6000 en 1937; or, avec une croissance de 150 individus par an, la population atteindra 11500 habitants dans trente ans estime-t-il et il sera difficile que les ressources locales puissent accompagner cette progression. C'est donc avec une claire intuition que David estime que "les îles océaniennes environnantes, pour la plupart dépeuplées, ne manqueraient pas à l'occasion de constituer un exutoire naturel à une surpopulation éventuelle". Mais tout progrès du protectorat passe par la mise en place "d'une armature administrative, économique et sociale bien comprise" qui implique donc, dit le résident, une augmentation de la subvention de la France au budget local car l'économie restera trop dépendante des aléas du coprah et de la Zone Sterling.

<sup>1</sup> Soit 93 313 francs en 1935, 104 653 en 1936 et 82 000 en 1937.

Or, les rentrées de recettes locales ne représentent plus en 1937 que 25 % des dépenses du protectorat ! David l'avait bien dit auparavant d'ailleurs : "le protectorat n'a toujours tiré ses revenus que des timbres-poste et des subventions de Paris".

On ne peut juger l'oeuvre de David qu'à ses seuls résultats économiques comme on le verra par ailleurs, mais David à su, à travers une crise grave, celle de l'oryctes, utiliser les circonstances pour amorcer les circuits de l'économie de transfert. Y avait-il une autre alternative ?

# **SECTION - 2 : LE CONTROLE POLITIQUE**

Ce sera la préoccupation constante de presque tous les résidents qui se succèderont dans l'archipel. Pour eux, le problème du contrôle de la vie politique sera d'autant plus délicat que c'est un problème aux facettes multiples qui obéit à des paramètres très divers et instables. D'abord joue la personnalité du résident, son caractère, sa sensibilité, son acceptation de la situation du microcosme qu'il doit gérer.

Certains résidents se sentiront exilés à Wallis, paralysés par la complexité des rapports locaux et chercheront à dépasser les blocages pour s'imposer mais s'y empêtreront... Tous étant durant longtemps isolés, devront assumer eux mêmes la situation locale. Si certains seront soutenus par Nouméa et le gouverneur, d'autres seront oubliés ou traités en quantité négligeable.

Seulement à partir de Viala, ils seront secondés par un chancelier, Joubert longtemps, Bernast ensuite.

Si nous savons que ce dernier joua par la suite un rôle politique non négligeable, nous connaissons beaucoup plus mal Joubert qui fut longtemps à Wallis puis à Nouméa une sorte d'éminence grise tenant dans sa main beaucoup de fils actionnant les personnages locaux...<sup>1</sup>

Or, les chanceliers avaient une tâche difficile, seconder des résident qui se succèdent, s'accoutumer à leurs caractères, endosser leurs idées neuves ; servir de truchement avec le roi, les princes, tout en ayant le souci de durer, d'éviter de trop s'engager car ils sont aussi mêlés souvent intimement à la vie locale (Bernast se remaria avec une Wallisienne). Ils doivent enfin parfois remplacer les résidents lors des longs intérims qui surviennent suite à un départ en congé.

Mais le contrôle politique à Wallis comme à Futuna est complexe, difficile, car les problèmes sont étroitement imbriqués, de par la nature des interlocuteurs majeurs des résidents : la mission, la monarchie, le commerce. Aussi cette trilogie simplificatrice doit être soumise à l'éclairage de la vie pratique et de l'analyse de la réalité institutionnelle du pouvoir propre à chacun des acteurs.

#### § 1. Cantonner la Mission au domaine spirituel

La mission c'est un Supérieur, près d'une demie douzaine de prêtres missionnaires français, quelques religieuses... Mais c'est aussi à partir du maillon Wallis-Futuna, les autres maillons du Pacifique : Samoa, Tonga, Fidji, la Nouvelle-Calédonie, donc un réseau d'intérêts et d'influences qui se greffe sur d'autres réseaux régionaux dans le monde (Sydney) et culmine autour du pôle, catalyseur et phare de la chrétienté : Rome. La mission ce sont aussi des personnalités, voire de fortes têtes venues par volontariat aux Maristes, souvent cultivées. Hommes de patriotisme exigeant, les missionnaires ne souffrent donc d'aucun complexe face à l'administrateur, au système civil et républicain... Or, c'est la mission qui plus que l'autorité du roi pose problème par sa présence car elle fait écran entre l'administration et les insulaires d'une part, et elle est

<sup>1</sup> De 1899 à 1936 au moins, Joubert toucha aux affaires du protectorat, directement de 1899 à 1929 où il résidait à Wallis, indirectement ensuite avec ses fonctions aux services du gouverneur à Nouméa...

aussi la référence morale des actes de la puissance publique avec le risque que tout acte abusif soit dénoncé haut et fort à Rome, à Paris, à Sydney par les porte-parole de l'église qui jouissent de larges appuis dans la société civile... L'administrateur doit donc vivre avec cette menace que toute crise créée dans la société indigène finit par se répercuter sur la mission...

D'où la tâche délicate des résidents qui doivent séculariser le pouvoir missionnaire, banaliser le pouvoir royal, régulariser les pratiques des commerçants et étrangers. Aussi leur action, si on la prend en compte avec du recul, suivra deux axes : l'un sera réformateur et visera la mission et le débordement temporel de ses pouvoirs; l'autre axe sera créateur, c'est à dire que par de longs efforts, les résidents viseront à instaurer leur autorité sur deux piliers : la santé et l'éducation et devant les résistances locales chercheront par le biais de l'annexion à imposer une administration directe...

# a) La limitation des abus féodaux

Jusqu'à 1933 au moins, et avec des accents plus ou moins forts, tous les résidents constateront et déploreront la force des agissements féodaux et des abus donc, à leurs yeux, commis par les rois et princes et récupérés en partie au niveau de l'esprit du système par la mission sous forme de prestations, dons, corvées... A l'occasion du cyclone de 1888, le résident Chauvot sera un témoin privilégié pour constater la force du pouvoir des "grands" sur le peuple wallisien qui subit en période de disette les réquisition de vivres des princes qui affectent "les trois quarts des Uvéens et leurs familles" \frac{1}{2}. Valsi peu après fera le même constat, les chefs abusent de leur autorité par un système de réquisition qui décourage les wallisiens et "ne laissent au pays aucune ressource, au commerce aucun élément" \frac{2}{2}. Ainsi un quart environ des Uvéens, c'est à dire les princes et leurs parents, disposent de pouvoirs discrétionnaires reconnus sur l'ensemble de la

<sup>1</sup> Cf: Chauvot 1.13. du 30 avril 1896

<sup>2</sup> Lettre de Valsi au gouverneur du 01/09/1893. Fonds Bouge.

population. Cela même dans les périodes de famine ou suite au cyclone de 1888 comme le déplore Chauvot : "Les chefs essaieraient sans ma vigilance de tout accaparer, même les terrains en culture et cela en toute impunité" <sup>1</sup>.

Viala fera les mêmes constats à partir de 1906 mais s'attachera à démonter les ressorts et les liens entre la mission et le fond féodal parfaitement conservé marquant la psychologie et les pratiques locales. Ainsi Viala constate que les magnifiques constructions de la mission sont l'oeuvre des corvées et dons des indigènes guidés par les Frères maristes coadjuteurs "qui enseignèrent à ses sauvages tout juste dégrossis, la maçonnerie et la menuiserie. Poussée par les chefs, encouragée par les missionnaires, et, dès 1842 la population toute entière se mettait à l'oeuvre en chantant des hymnes et des cantiques" <sup>2</sup>, consignera Viala non sans quelque emphase...

En plus des corvées, la population était habituée à des dons ou prélèvements en argent pour ses chefs comme pour les oeuvres missionnaires. Ainsi en 1900, alors que les cocoteraies nouvelles encouragées par les Pères de la mission sont en plein rapport, le résident Ponge note que la prospérité d'Uvea a permis à la mission de réaliser une levée de 20 francs par tête pour la réfection des toits de l'église de Hihifo<sup>3</sup>. Ainsi, en plus de son travail, la population donna par des collectes, l'argent nécessaire à l'achat des matériaux : "sans que jamais la mission ait eu un centime à débourser" <sup>4</sup>.

La mission apparaît ainsi comme toute puissante spirituellement, agissante politiquement et imposante par sa politique de bâtisseuse. Mais elle est aussi : "fort à son aise et ne manque de rien" en ce qui concerne les besoins de sa vie quotidienne. En effet, des terrains qu'elle possède, la mission tire du coprah obtenu gratuitement par les corvées des wallisiens et revendu aux commerçants. Mais il y a bien d'autres ressources, détaille Viala : "ils tirent leurs autres revenus de dons, de quêtes, d'amendes, et aussi d'un casuel établi sur les messes mortuaires (5 francs par messe basse et 13 francs par grand-

<sup>1</sup> Cf: Chauvot 1.6. du 6 et 12 novembre 1882

<sup>2</sup> Cf: Viala 4.23. du 12 février 1905.

<sup>3</sup> Lettre du résident Ponge au gouverneur du 5 janvier 1908. Fonds Bouge.

<sup>4</sup> Cf: Viala 4.23, du 12 février 1908. Le budget du protectorat était de 12000 francs en 1906...

messe)". Et Viala, administrateur très bien informé, affirme que, d'après ce que lui a répété à plusieurs reprises le Supérieur de la mission, les dépenses faites annuellement par cette dernière étaient de 25.000 francs environ! Somme qui contrairement aux apparences est très élevée puisque les missionnaires "vivent sur le pays" grâce aux dons et aux produits cultivés sur leurs terres. Viala constate que ce système permet l'auto-financement de la mission dans l'abondance matérielle "ainsi la mission fait bonne chère et le supérieur possède la seule voiture qui existe à Wallis..." Le successeur de Viala, un républicain laïc intransigeant, Brochard dénoncera aussi la puissance commerciale de la mission qui "obtient gratuitement le coprah grâce aux corvées royales".

Quelques années plus tard sous le résident Marchat<sup>2</sup>, l'affaire de l'activité commerciale de la Procure de la mission Mariste provoquera une plainte des commerçants pour concurrence déloyale...

En effet, la mission incite "ses enfants" à acheter leurs produits de base dans les dépôts de la procure qui "constitue une véritable maison de commerce : les paroisses... ont en dépôt des marchandises de toutes sortes ..." mais ces produits sont déchargés, amenés au dock gratuitement par les officiers du Tiers Ordre et les enfants réquisitionnés, quant aux commerçants ils "prêtent" depuis longtemps un chaland.

Or la mission ne paie pas patente et alors que les produits de la Procure étaient réservés à son seul personnel, elle a ouvert ainsi une concurrence déloyale d'où une pétition très prudente d'ailleurs du commerce au résident! Pour les résidents, à cette situation d'abus s'ajoute les excès réguliers des réquisitions de main d'oeuvre que ce soit pour le roi, les princes et qui finalement, presque tous les résidents l'ont noté, pèsent très lourd sur la vie locale. Aussi tenteront-il d'infléchir cette situation par des réformes, comme le firent Marchat et David, soit par une tentative de récupération au profit de l'administration, des corvées que certains résidents estiment gâchées par la mission ou les chefs; Valsi ainsi put utiliser les corvées pour construire sa fameuse jetée d'accostage,

<sup>1</sup> Cf: Brochard 5.7. du 27 décembre 1909

<sup>2</sup> Cf: Marchat 10.35 du 31 décembre 1929.

Barbier imposa des travaux de corvée dans le cadre du plan Guyon, enfin David tout en réformant le régime des corvées en fut aussi un gros utilisateur. Signalons que c'est sous Marchat en 1930 que ce problème, comme celui des écoles de la mission, fut motif d'une crise grave entre les autorités administratives, religieuses et la monarchie que nous analyserons à part.

# b) Du Français "inconnu" à l'école publique

Dès les débuts du protectorat, le problème de la diffusion, d'une part, et de l'enseignement d'autre part, du Français fut une pierre d'achoppement entre la mission et l'administration coloniale car résidents, marins et gouverneurs s'étaient émus de la situation existante.

### 1) L'école, monopole missionnaire

Ainsi tous les observateurs qui se succéderont pendant longtemps noteront avec surprise la méconnaissance de la langue française. Le gouverneur Pardon, dès 1890, fait état de sa préoccupation en ce domaine au premier résident Chauvot<sup>1</sup>: "vous devez apporter tous vos soins à obtenir des missionnaires qu'ils développent la connaissance de la langue française parmi leurs élèves. Représentez leur cela comme un véritable devoir de patriotisme. J'ai été péniblement impressionné en apprenant que deux indigènes seulement parlent français". Peu après De Keroman constate pour le déplorer "qu'un seul Wallisien parlait français et vient de mourir". Si l'évêque semble favorable à la francisation, le résident croit que "la mission veut garder le truchement avec les indigènes". Or, note acidement sa lettre : "Monsieur Chauvot baragouinait la langue!".

<sup>1</sup> Cf: Chauvot 1.18 du 27 octobre 1890

Aussi le résident propose-t-il d'envoyer chaque année"quelques Wallisiens-Futuniens étudier à Nouméa sur fonds du Ministère, compte tenu des mauvaises dispositions du Conseil Général de Nouméa et de la faiblesse du budget de Wallis".

Cette idée sera reprise par le résident Chaffaud<sup>2</sup> qui déplore qu'a Wallis "l'usage de la langue française y est inconnu". Or, le seul argument des missionnaires est "la paresse des indigènes"! Comme ses prédécesseurs, Viala constate que "la langue nationale" n'est pratiquement pas parlée à Wallis malgré l'ancienneté de la mission et, note-t-il: "certes le wallisien n'est pas un prodige d'intelligence, mais... si les canaques de Nouvelle-Calédonie ont appris le français et les nègres d'Afrique l'apprennent sans difficultés notoires, le wallisien semble tout aussi disposé à assimiler notre langue". Or, consigne Viala, à ses arguments la mission répond par des raisons fallacieuses : parlant Uvéen, les missionnaires communiquent dans cette langue avec la population et lui apprendre le français devient difficile, car c'est lui apprendre une langue morte, d'autant plus que les quelques commerçants de l'île ne parlent que l'Anglais! Enfin les Wallisiens n'ont nulle envie d'abandonner leur langue pour le Français. A ces arguments, Viala objecte que la mission aurait dû utiliser le Français dans ses rapports avec ses ouailles, d'autant plus qu'elle a parfaitement réussi à supplanter les coutumes païennes, auxquelles note Viala, les peuples primitifs sont si attachés<sup>3</sup>. Aussi propose-t-il d'envoyer à Nouméa quelques jeunes "de bonne volonté et intelligents". Curieusement lors du long conflit entre le résident Brochard et le Père Bazin de 1909 à 1913, le problème scolaire ne fut pas, bien qu'évoqué par le Ministère, au premier plan<sup>4</sup>. Le résident Magnin fera le même constat de carence que ses prédécesseurs, l'instruction missionnaire est "toute religieuse",

<sup>1</sup> Cf: De Keroman 2,2, du 23 mai 1892

<sup>2</sup> Cf: Chaffaud 3.5. du 2 décembre 1903

<sup>3</sup> Cf: Viala 4.11. du 2 juillet 1906

<sup>4</sup> Cf: Brochard 5.38.. Il s'agit d'une note du Ministre des Colonies datée du 14/11/1911 et qui fait le point pour le gouverneur sur les affaires de Wallis et où apparaît comme mesure à envisager l'envoi d'un instituteur.

personne ne parle français aussi reprend-il l'idée de l'affectation d'un instituteur pour créer une école communale à "Mata-utu" <sup>1</sup>.

#### 2) La recherche d'un compromis

Elle apparaît après l'arrivée en 1917 du juge résident Mallet, qui d'abord trouvera un motif d'espérance dans la pédagogie introduite à Lano par le Père Fillion<sup>2</sup> nouveau directeur du séminaire comme par la présence de Mgr Blanc, à la tête de l'évêché du Pacifique central et qui est favorable à un effort pour la langue française.

Puis déçu dans son attente d'amélioration de la situation scolaire, le résident lancera l'idée<sup>3</sup> d'affecter pour les 5 districts de l'archipel des enseignants indigènes de l'école des moniteurs de Nouvelle-Calédonie!

Mais en 1919, le résident éprouvé aussi par des déboires politiques affiche un ton très pessimiste. Malgré le décret du 17 mai 1919, rendant obligatoire l'enseignement du français dans les écoles de mission, faute de moyens, il n'en attend aucun bénéfice pour Wallis-Futuna<sup>4</sup>.

Les choses en resteront là jusqu'au rapport Revel<sup>5</sup> en 1922. Pragmatiquement : "Faute de ressources suffisantes pour ouvrir des écoles officielles", le rapporteur propose, moyennant : "une modeste subvention qui serait à la fois un encouragement et un moyen de contrôle", un accord avec le Vicaire de l'Océanie Centrale (Mgr. Blanc) concernant l'organisation d'un enseignement du Français "dans les écoles paroissiales". Aussi le premier soin du résident Bécu sera de parvenir rapidement à l'application de ces recommandations. Profitant de la présence de l'Evêque d'Océanie centrale, le résident obtiendra, semble-t-il, le déblocage de la vieille affaire de l'enseignement du Français. En

<sup>4</sup> Cf: Magnin 6.9. du 31 décembre 1915

<sup>2</sup> Cf: Mallet 7.4. du 31 décembre 1917

<sup>3</sup> Cf: Mallet 7.7. du 31 décembre 1918

<sup>4</sup> Cf: Mallet 7.8. du 31 décembre 1919

<sup>5</sup> Cf: Bécu 8.1. du 6 avril 1922. Rapport de la mission d'inspection coloniale à Wallis

effet, le Père Fillion va préparer des locaux pour les enfants destinés à apprendre le

français et Bécu note la satisfaction des familles wallisiennes devant cet événement<sup>1</sup>. Mais

cette tentative sera sans lendemain. D'ailleurs en 1926 le capitaine Decoux avait noté que

même les séminaristes parlaient mieux latin que français!

Dix ans plus tard, comme ses prédécesseurs depuis Viala, le résident de l'époque,

le Docteur Renaud<sup>2</sup> constate que malgré une longue présence missionnaire, seuls "deux

ou trois indigènes qui furent en Calédonie et un ancien caporal" parlent le français! Le

Docteur Renaud débattit du problème avec les Pères Fillion et Cantala qui lui confirmérent

l'échec des tentatives faites jusque là. Aussi un nouvel essai fut-il convenu avec la

mission. Une classe expérimentale de vingt élèves recevra un enseignement du français

pendant deux mois à raison de trois jours par semaine. Le vocabulaire et une syntaxe

simple y seront enseignés.

Bien sûr, pour le résident il n'est pas question, compte tenu du contexte insulaire

et de l'absence de déplacement des Wallisiens, à l'extérieur, d'enseigner autre chose que

les rudiments de base directement utiles...

Autre proposition du résident qui demandait une réponse urgente du gouverneur :

l'envoi à l'école à Nouméa de cinq ou six fils de chefs qui y apprendraient le Français et

au bout de quelques années pourraient devenir des moniteurs d'enseignement à Wallis, ce

qui permettrait de remédier à la longue à l'anomalie que constitue Wallis : Un pays

ignorant la langue de son protecteur! Le gouverneur Guyon sera sensible à cet exposé

dans sa réponse au résident, il rappellera son propre constat de carence en ce domaine

lors de sa visite de 1926 et l'accord conclu avec le R.P. Fillion pour subventionner une

classe de français.

Aussi approuvera-t-il les dispositions prises mais il n'acceptera de jeunes

Wallisiens à Nouméa qu'à condition qu'ils aient déjà acquis les rudiments du français et

du calcul et il demandera transmission de cet extrait de sa lettre à la mission avec

1 Cf: Bécu 8.2. du 12 juin 1922

2 Cf: Renaud 11.2. du 15 juin 1931

- 173 -

ampliation en retour pour le gouverneur ! Peu après, le résident Renaud reviendra lui aussi à la charge auprès de Nouméa sur la question de l'enseignement, pour noter qu'à Futuna, le Père Haumonte apprend aux enfants à connaître la France, donne quelques rudiments de notre langue, mais que rien de comparable n'a été fait à Wallis..."Il est donc nécessaire de créer enfin une école indépendante de la mission mariste, projet né avant 1914 et laissé en suspens depuis" regrette Renaud. Aussi songe-t-il à utiliser la maison et le salaire de M. Joubert affecté à Nouméa pour faire nommer un instituteur. Cet instituteur, sans être de carrière, pour éviter une solde trop élevée, doit être "un homme un peu instruit, et consciencieux!". Un an plus tard dans son rapport annuel, même si aucun des projets scolaires du résident ne s'est encore concrétisé, celui-ci reste assez optimiste sur l'évolution en cours. A Wallis, il est en effet prévu la mise en place d'une école avec une institutrice en 1933, dont le résident attend la consolidation de l'audience française.

# c) L'école publique ouverte

Remplaçant le Docteur Renaud, emporté avec la crise de 1933, le Docteur David, reprendra à son compte et fera sien le projet d'école publique depuis si longtemps problématique et qui est encore retardé par un impondérable. En effet, l'école publique n'a pu ouvrir, l'institutrice fatiguée étant au repos sur un îlot.... Mais au 1<sup>er</sup> janvier, elle ouvrira : elle comptera 110 élèves inscrits dont 60 garçons de 10 à 18 ans, la moitié de cet effectif étant constitué par des enfants de princes, ministres et chefs<sup>2</sup>. L'horaire paraît bien léger : 4 heures de cours par semaine pour les garçons et autant pour les filles !

Enfin en 1934, un rapport du résident David<sup>3</sup> confirme que l'école publique a ouvert, accueille 140 élèves assez motivés mais l'institutrice, Madame Bernast, a

<sup>1</sup> Il s'agit de Madame Bernast, épouse du nouveau chancelier

<sup>2</sup> Cf: David 12.4 du 30 novembre 1933.

<sup>3</sup> Cf: David 12.7 du 21 avril 1934.

découvert que 40 élèves ne savaient pas écrire, même en Uvéen ! Un enseignement ménager est prévu pour les filles ... Le résident a aussi formé une équipe de football avec les élèves et envisage même, lorsqu'elle sera aguerrie, de l'envoyer faire une tournée à Nouméa ! En mai 1935, le résident établira un premier bilan de l'expérience . Il précise que, pour des raisons d'efficacité pédagogique, l'effectif des élèves a diminué par suite de renvois sous divers motifs d'une part et d'autre part au vu des résultats de l'examen de fin d'année que le résident fit passer... La rentrée scolaire s'est faîte avec deux classes (grands et petits) pour les garçons soit 49 élèves et un seul cours de filles avec 22 élèves qui recevront aussi des leçons de couture ; les absents sont signalés au résident qui fait intervenir les chefs ! Les progrès constatés sont très satisfaisants et, remarque-t-il, beaucoup voudraient aller à Nouméa.

Reprenant des idées anciennes, <sup>2</sup> il souhaite que chaque année deux ou trois des meilleurs élèves, pris parmi les fils des chefs, aillent poursuivre leur scolarité à Nouméa où ils "constitueraient ainsi les premiers éléments d'une élite indigène dont l'absence s'est de tout temps fait cruellement sentir". Fin 1935, le résident a tout lieu de se montrer satisfait des résultats de sa politique d'instruction publique, mais avec cinquante élèves et qui donne des résultats satisfaisants : "les jeunes gens se révélèrent beaucoup plus studieux que les jeunes filles." Surtout vient enfin de se réaliser le projet d'envoi d'élèves à Nouméa avec trois départs et le résident espère malgré leurs débuts difficiles, en envoyer d'autres en 1936, de façon à créer lentement des cadres locaux<sup>3</sup>. Autre facteur de succés de cette école, le sport qui est en plein essor, aussi deux stades nouveaux sont prévus pour Hihifo et Hahake, le résident David poursuivant chaque semaine l'entraînement de foot-ball des jeunes...

Ainsi préparée par Renaud mais enfin mise en place par David, l'école publique s'avère être un succès pour le résident<sup>4</sup>. Pourtant la mission y avait vu un danger grave

1 Cf: David 12.16 du 3 mai 1935

2 De Keroman en 1893.

3 David: 12.20. du 31 décembre 1935.

4 David 12.29. du 28 janvier 1935

pour sa présence et seules les assurances de David au Père Fillion suspendirent les menaces d'excommunication envers les familles prêtes à y envoyer leurs enfants...

### § 2 - Contrôler une monarchie insaisissable

L'installation d'un protectorat même formel, va poser très vite le problème de la vie politique et de son contrôle par l'autorité coloniale. Problème complexe pour les résidents nouveaux venus, car le politique dans les milieux insulaires est par essence multivoque dans son expression et polymorphe par ses représentations sociales.

En effet, le politique à Wallis c'est d'abord un roi, qui charismatique par tradition est mis en tutelle par la régle du consensus et de l'élection par le conseil royal, mais c'est aussi le personnel politique, c'est à dire les princes, les ministres à vie et leur parenté, soit environ 20 % de la population totale de Wallis. Aussi c'est le déroulement des séquences propres avec les crises de fonctionnement du système que nous allons appréhender avec :

- Les crises de succession des rois
- Les frondes princières
- Les rivalités avec la mission
- Les rivalités avec le résident

Jusqu'en 1900 au moins, compte tenu du prestige de la reine Amélia, des pressions externes et des dangers internes avec l'existence d'un parti pro-tongien, protestant donc pro-anglais, les successions royales furent vécues dramatiquement par leurs acteurs et ceux qui s'efforçaient de manipuler le système.

### a) Les crises des successions royales

Depuis l'élection de la reine Falakika, la mission observe avec soin le processus de l'élection et si nécessaire intervient pour pousser son candidat lorsqu'il y a nécessité. A partir de 1888, pour les résidents comme pour la mission, la succession de la reine

Amélia apparaît comme un cap difficile à franchir avec les rivalités menaçant l'équilibre précaire d'Uvéa. Ainsi le résident Chauvot dénombre en 1888<sup>1</sup>, cinq candidats. Il rejette deux d'entre eux car notoirement et activement "anti-français". Il s'agit d'Isaac, fils du prince Pooï (Poï) qui s'était rebellé déjà contre le père de la reine ; de plus Poï s'est toujours heurté à l'influence française et lors de l'installation du protectorat son fils s'enfuit à Fidji d'où il écrivit à la reine Amélia pour lui enjoindre "de ne pas vendre son pays à la France et de s'appuyer sur les Anglais"! Sermonné à son retour par Chauvot, Isaac ne semble pas avoir fait un ralliement sincère.

L'autre mauvais candidat est Ului : "bâtard de la Reine, brutal et colérique". Sans que nous rencontrions d'autres commentaires dans les sources sur Ului, force nous est de constater que même la grande Amélia a commis dans sa vie privée et chrétienne quelques écarts... Chauvot nous apprend par ailleurs avoir eu maille à partir avec Ului qui voulut avec ses partisans attaquer Mua pour protester contre le traité de protectorat... Autre candidat évincé, Païno un cousin de la reine, mais trop proche de la mission... Enfin il y a les deux candidats "possibles", Vito et Akusitino. Vito, frère aîné d'Amélia est pour Chauvot : "pas mauvais homme, assez pro-français mais borné, influençable, chauvin et n'aimant que son district de Hahake. Quant à Akusitino, "fils aîné de la reine, pro-français, partisan du progrès et de la civilisation, indépendant au point de vue religieux", il jouit de toutes les faveurs de Chauvot, qui "le pousse" et il bénéficie aussi de la neutralité de la mission...

De Kéroman qui succédera à Chauvot ne partagera pas les mêmes jugements, il poussera Païno, fils de l'ancienne reine Falakika mais n'appuiera pas Akusitino qui joue "au petit roi, ambitieux et maladroit, il a interdit les réjouissances de la fête patronale de Mua, ce qui lui vaut beaucoup de rancoeur". Puis le résident intérimaire, Valsi, aura son mot à dire. Il refusera de soutenir Isake (Isaac), finalement choisi par De Kéroman et après bien des hésitations, la mission et lui revenant aux choix de Chauvot se décidérent pour Akusitino qui aidait déjà sa mère Amélia à gouverner.

<sup>1</sup> Cf: Chauvot 1.6. des 6 et 12 novembre 1889

La reine mourra le 1<sup>er</sup> mars 1895, après un long règne de 26 ans et en l'absence de tout représentant français sauf Monsieur De Kéroman qui viendra de Nouméa pour les funérailles la saluer au nom de la France! Le conseil des ministres qui suivit les funérailles devait élire le successeur. D'abord il ne retint que trois candidats: Vito,Isaake et Pamo un frère de la reine.

Celui-ci, "homme sans prétention" fut vite éliminé, restaient Vito et Isaake, mais celui-ci, selon Mgr. Poncet, <sup>1</sup> avait Pooï comme père, or ce dernier "essaya à plusieurs reprises d'introduire les hérétiques dans l'île... Il mourut protestant à Tonga". Comme la mission pas plus que le représentant de la France, ne pouvaient accepter le fils d'un hérétique appuyé par Tonga et les pasteurs anglais, ce fut par 6 voix sur 7 que Vito fut élu<sup>2</sup>. Mais Isaake furieux va mobiliser une cinquantaine de partisans à Hihifo qui vinrent faire une démonstration de force "les uns le visage teint en noir avec des raies rouges, les autres en jaune ; ceux-ci brandissant un casse-tête ; ceux-là un fusil, la plupart une simple hache".

Du côté de la mission on s'arma et on se prépara à la lutte, mais l'objectif d'Isaake était d'abord politique. Il fit réunir d'autorité le Conseil et sous la menace de ses partisans, une nouvelle intronisation se déroula sur une natte consacrée à cet usage (takapau) et toute l'assemblée jura fidélité à Isaake en buvant le kava de circonstance. Mais le Père Bazin, Supérieur de la mission, ne pouvant accepter cette violation des usages, alla en informer le résident "qui s'en vint en grande tenue, l'épée au côté, assurer le fono qu'il le soutiendra envers et contre tous. Son air n'était rien moins que rassurant pour les rebelles".

Après cette déclaration les deux camps restèrent sur leurs positions, puis Isaake fit savoir qu'il attaquerait le lendemain ! A l'heure prévue, les Pères redoutant un affrontement imminent allèrent proposer aux deux camps une trêve : une république serait proclamée pendant quelques mois, puis les esprits apaisés, on élirait un nouveau

<sup>1</sup> Cf: Mgr. Poncet, page 37, op cit.

<sup>2</sup> Mgr Lamaze niera lui toute immixtion de la mission mais fut-il suivi ... sur place ?...

roi... Cette habile proposition fut rejetée. Finalement, alors que la poudre risquait de parler, une solution qui sauva la face fut trouvée : "si on faisait des excuses à Isaake pour ne l'avoir pas prévenu, lui reconnaissant ses droits et lui insinuant de faire une cession à Vito? Cette fois on accepte. Et Vito va en personne déclarer à son cousin qu'il n'a nullement envie de régner. Le père Bazin, qui a une grande influence sur tous les chefs va représenter à ceux qui veulent la guerre les conséquences fâcheuses de leur conduite : la France est là (...), un navire arrivera prochainement, et sans compter les coups de canon, il y a la déportation à l'Île des Pins (...). Le cas s'est présenté pour un chef rebelle futunien \(^1\). Ils le savent et les voilà qui méditent".

Finalement, c'est devant la résidence de De Kéroman que l'affaire s'apaisa et se règla entre les intéressés, un verre de brandy scellant la réconciliation générale et le retour à la coutume comme à la loi!

Ainsi malgré de fortes alarmes, l'expérience de la mission et l'autorité du résident surent franchir le cap délicat de la succession de la reine Amélia. Le roi Vito mourût en 1904<sup>2</sup> et Isaake ne réussira pas à monter sur le trône d'Uvéa. Le successeur du roi Vito, Aisake Lavelua "nouveau roi favorable à la France a été proclamé sans désordre" rapportera le gouverneur Picannon au Ministre des Colonies. Mais le règne de se dernier sera bref car il décédera le 7 septembre 1906 et sera remplacé par un de ses cousins au quatrième degré, Sosefo Mautamakia (ou aussi Tokila). Compte tenu du rôle que ce roi jouera dans les deux crises locales graves, il est intéressant d'avoir connaissance du point de vue du résident Viala qui assista à son élection.

Pour Viala, le nouveau roi a une image beaucoup plus favorable que le défunt. Il s'agit d'un juge du tribunal indigène de Mata-Utu, âgé de 52 ans : "actif, sérieux et doué de beaucoup d'énergie. C'est un esprit calme et droit". Mais surtout "il s'est montré jusqu'ici dévoué à la France et au protectorat...et c'est en grande partie grâce à son

<sup>1</sup> Cf: Kéroman 2.5. et Kéroman 2.8. Il s'agissait de Stefano Laoufu.

<sup>2</sup> Cf: Chaffaud 3.8. du 20 février 1904.

<sup>3</sup> Cf: Chaffaud 3.9. du 22 octobre 1904

intervention que j'ai pu obtenir un impôt de capitation". Aussi pour l'avenir, le résident, compte tenu de ces bons antécédents, est-il confiant : "Il donnera volontiers, je pense son assentiments à tout progrès, à toute réforme, qui lui paraîtront justes et utiles" car ajoute Viala "avec lui au moins, le raisonnement ne sera pas lettre morte".

D'abord proche de Viala qui escomptait l'utiliser pour ses projets de mise au pas de la mission, le roi s'éloignera ensuite du résident qui en sera fort amer puis soudainement, peu avant son départ, le roi se rapprochera à nouveau avec le souhait de limiter l'autorité de la mission incarnée par son Supérieur le Père Bazin. Si Viala l'écoutera d'une oreille complaisante, il restera très attentiste et c'est son remplaçant, le Docteur Brochard, qui jouera le jeu du roi. Comme nous le verrons, cette péripétie aux conséquences graves contribuera à instaurer une certaine anarchie dans le fonctionnement du système monarchique de Wallis qui perdurera jusqu'à la grande crise de 1933 qui, provisoirement, aboutira jusqu'en 1941 à la mise entre parenthèses de la fonction royale.

#### b) Les rivalités et frondes des princes

Elles sont endémiques à la nature politique du système wallisien fait d'équilibres provisoires, d'un jeu d'alliances vite réalisées, vite défaites...

Nous touchons là un des traits majeurs du système politique insulaire avec la réversibilité très forte des positions partisanes. Chauvot qui fut un témoin privilégié, nous montre par ses correspondances la relativité du "pouvoir fort" qu'aurait incarné la reine Amélia. Ainsi, Tipodio, chef du district de Hihifo entendait se conduire "en chef indépendant de la reine et du résident, détournant les amendes du tribunal de Hihifo!". Or, la reine qui à fort à faire pour contenir ses agitations bien que les chefs locaux l'appuient pour le destituer<sup>1</sup>, a dû faire appel au résident pour en imposer au chef frondeur.

<sup>1</sup> Cf: Chauvot 1.3 du 29 octobre 1888.

Plus tard, le résident écrira<sup>1</sup>: "A Wallis, la paix civile tient à un fil entre chefs et j'ai dû menacer de brûler la cervelle au premier chef qui marcherait contre un autre district". Peu après Chauvot dénoncera<sup>2</sup> les agissements des chefs du district de Hahake qui opérent au nom de la reine des levées de vivres abusives "et écrasantes pour les 1800 habitants de Mua".

Aussi le résident obtint-il que seuls les ordres écrits de la souveraine soient éxécutés ... Et fit-il désigner des parents fidéles aux postes de responsabilité. En 1907, Viala, à son tour, fit état d'agitation en provenance de Hihifo contre les corvées exigées par le roi et à un début d'affrontement qui l'obligea à appuyer le souverain! Et Viala de constater, "la population est fort irritée des exactions du roi et ne demanderait qu'à secouer le joug si la crainte de durs châtiments ne la retenait" <sup>2</sup>.

En 1908, nouvelle agitation orchestrée cette fois par le Kivalu ou premier ministre du roi, qui, de lui même a pris le tête des mécontents.

L'affaire a failli avoir une certaine gravité puisque : "déjà certains indigènes se peinturluraient, arboraient le costume de guerre et chargeaient les fusils". Puis le roi s'est ressaisi, a demandé l'appui immédiat du résident qui le lui a donné aussitôt "considérant comme mon premier devoir de protéger l'autorité indigène". Sans autres précisions, la lettre apprend la mise au pas des agitateurs, des sanctions ont été prises, dont la destitution du premier ministre et le résident a prévenu que des sanctions graves châtieraient les auteurs de nouveaux troubles. Les punitions royales après palabres ont été entérinées par les autorités traditionnelles et l'ordre règne. L'affaire a permis au résident d'exhorter le roi "à la prudence, sagesse et loyauté".

En 1911, c'est l'échec d'une tentative plus grave de coup d'état probablement encouragée en sous-main par le résident intérimaire Bouge pour se débarrasser du roi Soane Patita qui, "fabriqué" par le Père Bazin, fait pièce aux tentatives de "normalisation"

<sup>1</sup> Cf: Chauvot 1.14. août/septembre 1890.

<sup>2</sup> Cf: Viala 4.17 du 19 avril 1907.

<sup>3</sup> Cf: Viala 4.23 du 12 février 1908.

de Wallis menées par le résident Brochard<sup>1</sup>; curieusement c'est le chef Pulé Uvéa qui avait détrôné Sosefo Mautamakia en 1910 qui tente de destituer à son tour le roi qu'il a mis en place... L'affaire se réglera coutumièrement grâce au Père Bazin qui s'était préoccupé de fabriquer "six ou sept ayants-droit autour desquels étaient groupés des partisans. Ce fût la dernière manoeuvre du Père Bazin pour éviter à tout prix le retour de Sosefo Mautamakia..." Ainsi le roi a échappé à une nouvelle tentative visant à le détrôner et note le résident avec un certain dépit, il risque d'y en avoir d'autres à l'avenir contre ce souverain : "issu d'une révolution". Bouge reconnaît avoir été prévenu de nuit, par un frère du roi et : "le rôle du résident dans cette affaire a donc été de recevoir cette déclaration laconique alors que tout était réglé entre le Père Bazin et Lavelua" ...

Après une accalmie jusqu'en 1916, l'instabilité des institutions redevient presque chronique à Wallis sous le résident Magnin où une situation troublée est apparue qui menace de déboucher sur de l'agitation.

Il s'agit en fait de la répétition d'un scénario maintenant bien connu depuis quelques années : "deux prétendants au trône, les nommés Tomasi et Visesio aidés de deux lieutenants, Selegasio et Sonadi, se mettant en tête de quelques partisans (une soixantaine environ) ont voulu soulever un mouvement de révolte pour renverser le roi et prendre sa place".

L'établissement, en accord avec le nouvel evêque, Mgr Blanc, d'un impôt de capitation a servi de prétexte, note le résident, à cette agitation<sup>2</sup>. Le répit sera bref car par lettre du 1<sup>er</sup> juillet 1918<sup>3</sup>, le gouverneur est informé qu'un coup d'état a finalement renversé le roi de Wallis! D'après le résident, si le prétexte invoqué est que l'ancien roi avait "plusieurs maîtresses", le vrai motif réside dans le mécontentement des producteurs de coprah qui avaient menacé le roi et les chefs si les commerçants locaux n'augmentaient pas le prix d'achat. En effet, les cours ont chuté à Fidji...

<sup>1</sup> Cf: Brochard 5.39 du 21 décembre 1911.

<sup>2</sup> Cf: Magnin 6.10. du 6 mars 1916

<sup>3</sup> Cf: Mallet 7.5 de mai 1918 (s.d.).

### c) L'origine du dérèglement du système politique

De 1910 à 1933, les crises politiques se multiplient et s'aggravent à Wallis. Si jusqu'en 1920 elles restent du domaine de la petite chronique des turbulences insulaires, après 1920 elles prennent une connotation plus politique et structurelle avec des enjeux de fond : contrôle du commerce, mainmise sur la production de coprah, tentatives de créer de nouveaux circuits indigènes échappant aux "Traders" officiels comme à l'administration...

Les premiers résidents, Chauvot, De Kéroman, Valsi, Ponge, constatèrent la forme abusive du pouvoir monarchique. Ainsi Chauvot dès sa prise de fonction décida de s'attaquer aux abus d'autorité de la reine comme des princes. Valsi voudra "réformer les moyens judiciaires et la concussion qui en découle" <sup>1</sup>. Ponge constatera que : "les fono ne jouent qu'un rôle mineur et traitent de vols, d'adultères et avec des procédés arrogants. Ils n'obéissent qu'aux chefs qu'ils redoutent et acceptent alors de grands efforts tels la construction de la récente digue de Mata-Utu."

Pour Viala, qui sera le critique le mieux informé et le plus expérimenté par la longueur de son séjour, le système politique de Wallis est le résultat d'une recomposition politique dictée par les Maristes et appliqué à partir de 1875 dans l'île d'Uvéa sous la reine Amélia.

Ce système à une façade formelle et respectable avec le Conseil du roi, les fono des assemblées de district, les officiers de la couronne qui gèrent les affaires.

Il repose sur la coutume et le principe du tabou que le roi impose : "Les lois indigènes sont innombrables : il y en a qui remontent à plusieurs siècles ; il y en a d'autres qui naissent chaque jour et qui réglementent les moindres actes de l'existence journalière des indigènes. C'est le régime des "Tapu" qu'ordonnait autrefois les divinités

<sup>1</sup> Cf: Valsi. Lettre au gouverneur du 1er septembre 1893. Fonds Bouge.

<sup>2</sup> Cf: Ponge. Lettre au gouverneur du 8 décembre 1900. Fonds Bouge.

païennes par la bouche des prêtres... Et le roi se charge de les faire respecter. Cette règle ... est coutume nationale...".

Ainsi le roi est le pivot du système et son "commandeur" par le pouvoir de "Tapu" dont il est le seul détenteur d'où sa stature de tyranneau et les formes de satrapie, pour le résident au moins, qu'a pris le système politique de Wallis : "son pouvoir est absolu, ses décisions sont et doivent être acceptées sans discussion !... recevoir une exécution rapide et intégrale. C'est la monarchie absolue dans toute sa rigueur et tout son despotisme, exagérée encore ici par le manque de mesure et de jugement..."

Mais une telle autorité sans partage engendre des abus nombreux : "Le roi dispose à peu près comme il l'entend des biens, du temps et du travail de ses sujets". Seul frein à des abus excessifs, la crainte de révoltes de ses sujets exaspérés... Mais ordinairement le roi est prudent, il exige de tel village une corvée tandis que le village voisin fournira les vivres pour les travailleurs réquisitionnés.

Or, ces corvées loin d'être effectuées pour des travaux d'intérêt public, route en mauvais état, délabrement du warf de Mata-Utu, note Viala, sont faites au seul profit personnel du roi ou des chefs et, bien sûr, de la mission qui fait ainsi exécuter sans bourse délier des travaux parfois importants. Autre exigence royale, les prestations en paniers de vivres : "le roi peut, à n'importe quel moment, exiger pour lui des vivres de tel ou tel village qu'il aura désigné". Enfin le roi peut ordonner, s'il le juge utile pour la réalisation de certains travaux : "le versement de la somme nécessaire pour l'achat des matériaux". Ainsi pour Viala, il y a une mainmise quasi totale de la monarchie sur les individus et leurs biens, tant et si bien qu'à deux reprises dans le séjour du résident, des révoltes de sujets mécontents ont eu lieu.

En fait, Viala évoque sans les citer les lois d'Uvéa rédigées par Mgr. Bataillon et adoptées comme lois du royaume par la reine Amélia<sup>1</sup>. Il semblerait que se soit à l'origine un marin, le commandant La Ferriere du "Bucéphale" qui visita Wallis en novembre

<sup>1</sup> Cf: Godard: Wallis et Futuna, op cit.

1843<sup>1</sup>, qui conseilla à Mgr. Bataillon face aux menaces protestantes et aux agissements de Tungahala, de créer un conseil de vingt chefs qui prendraient avec le roi toute décision importante, car à l'époque, la mission craignait la versatilité du roi... Ce serait à partir de 1851, que Mgr. Bataillon conçu son code de lois qui sera remanié et complété par la suite et qui répondait au souci de cimenter la fraîche communauté catholique de Wallis menacée par le départ de Pooï à Tonga avec ses fidèles et la crainte de son retour dans les pirogues tongiennes...

Les informations fragmentaires que nous donnent pour cette époque les archives maristes<sup>2</sup> ne permettent guère de mesurer la situation politique interne de l'archipel pas plus que les modalités et l'impact des transformations politiques ou des manipulations des missionnaires puisqu'ils poussèrent au trône la reine Falakika, choix imposé peut être mais contesté à l'intérieur même de la mission : "l'état de l'île devient pire de jour en jour par la nullité absolue de la pauvre vieille que l'on nous a donnée pour reine", écrivait un mariste<sup>3</sup>. Il est évident que ces manipulations avec l'élection de la reine Falakika puis de la reine Amélia sous la pression d'une mission soucieuse d'écarter le risque d'une prise du pouvoir par Pooï ou Tungahala appuyés par les protestants tongiens, ont laissé quelques séquelles dans la classe politique de Wallis et ont conforté des foyers d'opposition. D'ailleurs, le résident Valsi notera<sup>4</sup> la contradiction interne du système crée par la mission qui doit pour ménager son monopole spirituel : "respecter les prérogatives excessives des chefs et de la famille royale". En fait, il apparaît, si on assemble et interprète de nombreux indices, que le fonctionnement du couple mission-monarchie ne fut pas exempt de malentendus, de heurts, voire de crises... Ainsi en 1860, le Père

<sup>1</sup> Cf: La Ferriere à Mgr. Bataillon. Essai de constitution pour Wallis. Archives des Pères maristes. Rome oc 418-24.

<sup>2</sup> Cf: Anglevieil: <u>Wallis et Futuna (1801-1888) contacts. évangélisations, inculturations.</u> Thèse de lettres. Montpellier. Université Paul Valéry 1989.

<sup>3</sup> Cf: Lettre du Père Mondon au Père Poupinel. Wallis 9 mai 1859. Archives des Pères maristes. Volume 215. w et f 1858-1859. Rome.

<sup>4</sup> Cf: Valsi. Lettre au gouverneur du 1er septembre 1893. Fonds Bouge.

Mondon signale qu'il y a une revendication foncière sur la propriété de la mission à Lano...

Or la mission est le plus important vendeur d'huile de coprah à cette époque! L'affaire va durer plusieurs années et nécessitera qu'à partir de 1877, Mgr. Elloy délimite, avec les autorités, les propriétés de la mission!

Or parmi ceux qui font état de problèmes fonciers et d'accaparement de terres par la mission, figure Païno, un cousin de Amélia et fils de feue la reine Falakika et qui en 1885 sera éliminé de la course au trône...

C'est Viala le premier qui évoquera la formation dans les cercles politiques de Wallis, d'un parti d'opposition à la mission au moins en ce qui concerne certaines de ses pratiques : "Il se formerait depuis quelques années un parti opposé à la mission ; certains groupes d'indigènes, fatigués des exactions de certains Pères, ne demanderaient qu'à secouer le joug, non pas qu'ils veuillent se débarrasser de la mission, mais ils désireraient un peu plus de liberté individuelle et voudraient bien être un peu plus maîtres chez eux". Cependant, ajoute le résident "la peur les retient" et il précise que l'actuel roi était jadis au nombre de ces mécontents, mais que la mission qui avait vu sans plaisir son élection, avait su "le reconquérir"...

Viala sans le nommer fait allusion au Père wallisien Petelo et au Père Gata, dont la famille était originaire de Tonga-Tabu puis s'était déplacée aux îles Loos (Fidji) où il naquit. Son père était catholique et en 1845 gagna Futuna. Soakimi suivit les cours de Lano après avoir été remarqué par Mgr.Bataillon. Envoyé en Europe, il étudiera à Rome, reviendra en 1867 ordonné prêtre. Le Père Gata, un court moment symbolisera l'espérance d'une église en quête "de bons modèles indigènes".

Mais il se heurtera vita aux Wesleyens de Tonga; aussi en 1869 est-il ramené à Futuna. Après un bon début, il va vite s'opposer à Mgr. Bataillon, cherchera à prendre l'ascendant sur les Futuniens car il revendique une religion "nationale". Placé à Wallis en 1869, il se laisse reprendre par "les tentations charnelles", se met à vivre "en indigène", mène enfin une vie publique scandaleuse...

Furieux, Mgr. Bataillon le fera déplacer à Nouméa. Ce qui n'est pas dit dans les chroniques maristes, c'est si, avant d'être emporté par le "Vire" en 1873, il avait entamé un travail de subversion contre la mission, reçu des appuis ou trouvé des oreilles attentives... On peut le penser.

Il est probable que Gata puis Petelo bien qu'éloignés définitivement de Wallis avaient influencé par leur exemple le milieu étroit des princes wallisiens et rencontré une écoute favorable chez certains mécontents qui néanmoins se gardèrent longtemps de toute action par crainte des réactions de la mission comme de la France...

Mais après 1900 et la disparition des vieilles craintes d'immixtions tongiennes ou anglaises, un jeu politique moins tendu qu'auparavant peut ainsi se dérouler à Wallis, favorisé après le décès d'Amélia, par l'élection de rois sans relief et sur lesquels la mission par prudence préfère, tant qu'il s'agit de choses peu importantes pour elle, s'effacer derrière le paravent du "gouvernement royal" qu'elle a modelé. Attitude que signale Young : "l'Evêque est le roi de Wallis mais il prend la précaution en tout ce qui concerne les blancs que seul le nom de la reine soit avancé" <sup>1</sup>. Profitant de cette latitude, certains rois et princes vont s'engager dans des manoeuvres qui finiront par échapper à leur contrôle et créeront des situations de déséquilibre.

C'est ce qui se passera comme le notera Viala, avec le roi Sosefo Mautamakia qui utilisera le résident Brochard contre le Père Bazin, Supérieur de la mission, après avoir essayé auparavant d'utiliser le Docteur Viala, qui, prudent resta dans l'attentisme... Ainsi il existait plus d'une faille dans les rapports que la mission mariste entretenait avec les rois, failles qui s'élargirent avec le temps et l'intervention d'acteurs extérieurs ainsi que nous le verrons dans l'analyse des crises qui ont secoué l'archipel.

Comment le pouvoir colonial allait-il pouvoir réagir ?

D'une part ce fut par une politique plus ou moins heureuse de manipulations de l'autorité royale, de pressions aussi sur la mission ou le commerce de façon à isoler le

<sup>1</sup> Cf: Young, Private journal de Young James Lylles; microfilm Pmb 21. Canberra.

pouvoir royal, couper la mission de ses intérêts temporels, contraindre le commerce à respecter la concurrence et les lois publiques ; d'autre part, il y eut une politique de sanctions au coup pour coup, avec recours à la canonnière pour emporter en exil les agitateurs, intimider les autorités et imposer les mesures refusées.

A côté de ces formes conjoncturelles d'action ou de réaction, il y eut de 1889 à 1959 un grand dessein régulier de nombre de résidents avec l'annexion de Wallis-Futuna à la France, c'est à dire d'une administration directe.

# § 3 : L'annexion, une longue quête

Les relations statutaires entre l'archipel de Wallis-Futuna et la France sont d'essence ambiguë et le demeurèrent jusqu'à nos jours.

On peut distinguer plusieurs temps avec leurs modalités propres dans les rapports avec la puissance coloniale.

- Tout d'abord une phase de latence de 1844 à 1887 du type "état protègé".
- Le protectorat officiel qui dure jusqu'en 1959.
- Le statut de territoire d'outre mer depuis 1961.

#### a) L'ambigu protectorat de facto

C'est un français, marin et voyageur quelque peu aventurier, Pierre Dillon<sup>1</sup> qui dès 1830 attirera l'attention de diverses instances françaises sur la menace que constituait pour l'essor des intérêts français (alors la chasse aux baleines renaissante en France), l'extension du commerce anglais et la politique de rayonnement protestante dans les îles du Pacifique.

<sup>1</sup> Peter Dillon écrivit un mémoire au consul de France à l'île Maurice en 1825. Il publia aussi <u>"Voyages aux îles de la mer du sud" 1827-1828. 2 volumes. Paris 1890.</u>

Alarmes qu'étayaient l'apparition de la "Church Missionary Society" en Nouvelle-Zélande à partir de 1814, de "l'American Board" à Hawaii en 1820 et des Méthodistes aux îles Tonga à partir de 1826. Quant à la prestigieuse L.M.S. (London Missionnary Society), c'est dès 1796 qu'elle envoya le "Duff" à Tahiti, puis aux Marquises enfin aux Tonga avec une trentaine de pasteurs.

La réplique française, tout à fait officieuse et hors des canaux publics, fut à partir de 1837 l'arrivée d'un groupe de missionnaires Maristes dont le hasard fit qu'ils s'installèrent en premier lieu à Wallis-Futuna. Puis l'émotion soulevée par l'assassinat du Père Chanel à Futuna en 1841 coïncida presque avec un intérêt nouveau pour le Pacifique et l'éphémère poursuite d'une politique de points d'appui français dans le Pacifique qui fut abandonnée après l'affaire de Tahiti en 1842, et la menace d'une guerre franco-anglaise. Néanmoins, avec l'installation de missionnaires français à Wallis-Futuna, leurs difficultés et la nécessité de leur protection, la Marine française s'attribua de facto un droit de regard sur les affaires de l'archipel. Venu, suite au martyre du Père Chanel le commandant Du Bouzet en février 1842, reçut du roi dûment chapitré par la mission, une demande de protectorat qu'il accepta de transmettre : "mes instructions ne pouvant prévoir ce cas ne m'avaient rien prescrit à cet égard, je crus néanmoins devoir prendre sur moi de répondre à cette marque de confiance en préparant un petit traité que je fis traduire en langue de Wallis par le Père Bataillon" 3.

Ainsi le protectorat fut enfanté par trois géniteurs associés : le marin, le Père et le roi... Ce traité fut suivi peu après lors de la visite de "l'Embuscade" du commandant Mallet, en octobre 1842 par une autre démarche locale du roi qui formula une nouvelle demande de protectorat "acceptée" par l'officier. Pour soustraire ces îles à l'influence anglaise "l'officier pris au jeu, légalisa le drapeau de l'Etat protègé" proposé par la Père

<sup>1</sup> Pour une analyse en détail voir Anglevieil F.: Wallis et Futuna (1801-1888), op cit.

<sup>2</sup> Cf: Jorre L. 1959: "L'océan Pacifique au temps de la Restauration et de la Monarchie de Juillet 1815-1898. 2 tomes. Paris

<sup>3</sup> Cf: Rapport Du Bouzet au Ministre de la marine du 12 février 1842.

Bataillon (blanc avec à chaque coin une croix soit bleue soit rouge et M: W au centre (Marie à Wallis)... Il promulga un réglement de police et commerce visant à empêcher le débarquement des déserteurs, mutins, évadés et autres batteurs de grève. Plus libéral que celui de Du Bouzet, ce réglement de commerce autorisait l'entrée des vins et alcools Français "une des fleurs de notre commerce"... selon l'officier de marine. Notons d'ailleurs que ce réglement ne fut pas appliqué. Le roi remit aussi un bref message pour le roi Louis-Philippe où il précisait que : "le commandant de "l'Embuscade" a planté un pavillon dans mon île. J'entends qu'elle soit indépendante et qu'elle n'obéisse à aucune autre terre si se n'est la France..." \begin{align\*} 1 \\ \text{.} \text{On voit ainsi les bases initiales bien floues et très interprétatives qui ont présidé au protectorat français comme à la vision cynique du capitaine Mallet qui se justifia non sans une certaine prémonition de ce que serait longtemps l'archipel : "comme ce n'est pas une colonisation à entreprendre, le gouvernement Français en acceptant ce protectorat serait utile à notre commerce sans avoir de dépenses à faire" \begin{align\*} 2 \\ \text{.} \end{align\*}.

A côté de ce point de vue cynique, il y a aussi l'intérêt des points d'appui recherchés par la marine en s'appuyant sur le réseau des missions religieuses françaises et que Du Bouzet à très bien résumé :"en facilitant l'extension de la mission catholique, elle augmentera le nombre de ports ou en termes de guerre, nos bâtiments qui traversent le grand océan n'auront pas à redouter l'influence hostile établie depuis longtemps dans les îles de l'est". Les "îles de l'est" sont les Samoa, les Tonga, les Cook, où la France empêtrée dans l'affaire tahitienne doit accepter la suprématie des intérêts anglo-saxons.

Ainsi, il est bien clair que derrière l'écran missionnaire va se jouer longtemps une délicate partie entre marins, consuls, colons, commerçants pour le contrôle des archipels du Pacifique sud. Dès 1834, un premier affrontement eut lieu à propos des îles Gambiers (Polynésie Française) entre les Picpusiens et la "London Missionary Society" qui refusait

<sup>1</sup> Cf: Lettre de J.B. Lavelua du 5 novembre 1842 au roi de France. Archives du Ministère des Relations extérieures. Océanie 1, N° 190.

<sup>2</sup> Cf: Lettre de Mallet au Ministre de la Marine et des Colonies. 17 octobre 1842.

l'installation de deux missionnaires de Picpus et le pasteur Turner définira clairement les objectifs de la L.M.S : Fidji, Samoa, Tonga et "l'île Wallace" (Wallis)...

Mais la riposte catholique avec Mgr Bataillon qui prépare en 1838 avec les Maristes ses campagnes d'évangélisation est tout aussi brutale à propos des protestants anglais : "Tout le monde sait déjà que c'est la menace à la bouche qu'ils s'imposent à une île, et que les coups de corde, les fortes amendes sont pour eux les moyens ordinaires de se faire obéir du troupeau" \(^1\)...

Ainsi c'est dans le cadre d'une véritable guerre de religion que se situe la problématique de la présence missionnaire à Wallis.

Or, quand la demande de protectorat du roi de Wallis arriva à Paris en milieu 1843, c'est un refus déguisé qui l'accueillit et un renvoi de l'affaire a Bruhat, qui chef de la station de la marine à Tahiti, feindra de croire que Paris a entériné la demande de protectorat de Wallis! D'ailleurs le discours de Guizot du 31 mars 1842, loin d'inaugurer une ambitieuse politique de points d'appui va marquer une pause par crainte d'un conflit avec Londres. Paris va digérer Tahiti et l'Algérie et mettra une veilleuse à ses autres prétentions en Afrique orientale comme dans le Pacifique... En 1843, le budget des Colonies est réduit et en 1844 le ministre de la Marine, Mackau ordonne que les visites de la Marine se bornent à un simple appui moral des missionnaires...

C'est ainsi que diplomatiquement la Grande-Bretagne interprétera les protectorats français du Pacifique "comme une aide" aux missions françaises...

Ce sera aussi jusqu'au début des années 1850 l'attitude des commandants de navire de guerre français de passage et cela n'exclura pas certaines critiques.

Ainsi en 1871, après l'abaissement de la France suite à la guerre francoallemande, le commandant Routhier de "l'Hamelin" constate que les intérêts français au point de vue commercial comme humain sont nuls... Des critiques sévères se font jour aussi avec le commandant Aube du"Mégère" qui n'hésite pas à écrire que :"aux Wallis comme aux Gambiers, j'ai été profondément étonné de voir combien incapables de la vie

<sup>1</sup> Cf: Bataillon: Notices sur l'île et la mission de Wallis. A.P.M. Rome.

réelle étaient ces hommes dont un mysticisme ardent et l'isolement volontaire semble oublier la raison pratique en les rendant étrangers à ce monde et aux lois qui en régissent les sociétés" <sup>1</sup>.

Mais à partir des années 1880, deux faits internationaux vont changer le panorama avec, d'une part les projets du canal de Panama qui posera le contrôle de l'axe Sydney-Panama par le Pacifique central et, d'autre part, le souci des puissances coloniales de régler par de grandes négociations internationales, les problèmes de délimitation de leurs frontières coloniales comme de leurs sphères d'influence respectives. Souci qui aboutira aux conférences de Berlin (1878) et au bornage et échange des derniers pans de la planète relevant du noman's land géopolitique.

Aussi Wallis-Futuna retrouvera une certaine actualité dans les cercles dirigeants qui se combinait avec un regain d'inquiétude de la reine de Wallis comme de la mission face aux visées des protestants de Tonga qui appuyaient Tungahala et des dissidents wallisiens réfugiés à Vavao et soucieux de revenir en vainqueurs chez eux...

Le Père Bouzigue traduira par écrit cette crainte<sup>2</sup> qui sera répercutée par Mgr. Lamaze à la Marine française qui conservera une attitude d'attentisme prudent comme l'indique le compte rendu du passage à Wallis du navire"Hugon" commandé par le capitaine Brossard en 1881. Ce dernier se voit réïtérer par la reine comme par la mission la demande d'une protection française. En France, Paul Deschanel dans un ouvrage d'un certain retentissement pour l'époque <sup>3</sup> préconisera "la création d'un poste militaire à Wallis, point stratégique important d'autant plus que les Wallisiens ont pour la France une grande sympathie". Et il recommandera aussi un traité commercial avec l'archipel. On reste songeur devant une telle désinformation du futur président de la république française!

<sup>1</sup> Cf: Aube Théo. Entre deux campagnes, notes d'un marin. Berger Levrault. Paris 1888. Qui deviendra amiral et poussera au protectorat.

<sup>2</sup> Cf: Angleviel F: Wallis et Futuna 1801-1888, op cit, page 719,720, 721.

<sup>3</sup> Cf : P. Deschanel : <u>La politique Française en Océanie à propos du canal de Panama</u>. Berger-Levrault. Paris 1884.

En tous cas, lors de sa tournée avec le "Limier" où il est accompagné par Mgr Lamaze, le commandant Chateauminois de passage à Wallis encouragera la reine Amélia à demander un protectorat Français seul moyen pour Mgr Lamaze qui commentera son voyage sur le navire français "De conserver à cette belle île son indépendance politique". Certes l'officier fera savoir au Père Jouny, conseiller de la reine, le peu de succès à escompter de cette démarche. Mais Chateauminois rêve en cas de conflit avec l'Allemagne d'utiliser les Wallis comme dépôt de charbon et base avancée d'attaque sur les biens allemands de Samoa et Tonga au besoin avec l'aide de la "milice Wallisienne" 1...!

En 1884, les mêmes perspectives sont rappelées par le commandant du "Kerguelen" lors d'une nouvelle visite de l'archipel. Mais des consignes de réserve face à tout engagement auprès de la reine avaient été données au commandant...

L'arrivée de Jules Ferry aux affaires et l'importance prise par les ambitions coloniales françaises vont faire qu'en 1886 la demande de protectorat réitérée une fois encore va aboutir. En effet, en août 1886 une décision politique va être prise à Paris concernant l'archipel et le Ministre de la Marine et des Colonies ordonnera au chef de la Division Navale du Pacifique de s'enquérir auprès de la reine Amélia des conditions qu'elle poserait pour un traité de protectorat. Le texte de la demande de protectorat sera remis après discussion avec le Père Bouzigue au commandant Montesquiou-Fazensac, commandant du"Décrés" et ce en présence de Mgr. Lamaze qui soutient la démarche depuis longtemps. Ce texte que nous reproduisons intégralement vu sa brièveté est celui d'un traité de protectorat formel et limité:

"La Reine des Wallis, désirant resserrer les liens qui depuis de longues années l'unissent à la France accepte de se mettre sous le protectorat de la France. Comme marque extérieure de ce mutuel engagement, elle écartèlera son pavillon du pavillon Français. Un Résident sera chargé des relations extérieures et de toutes les affaires concernant les Européens. La Reine désire conserver toute son indépendance ; elle désire aussi conserver toute son autorité sur les naturels. Le Résident aura le droit de siéger au

<sup>1</sup> Cf: Angleviel F. Wallis et Futuna, 1801-1888, op cit, page 721, 722.

Conseil des Ministres. La nomination de ce Résident sera soumise à l'acceptation de la Reine et même le désir de la Reine serait, tant que cela ne gênera pas les relations internationales, que le Résident soit un Père de la Mission et, plus tard, lorsque le Résident sera pris en dehors de la Mission, il sera encore assisté comme interprète par un des Pères de la Mission auprès de la Reine et dans le Conseil des Ministres. La Reine

déterminera un terrain d'à peu près vingt hectares, à la convenance du Résident et des

fonctions qu'il aura à remplir

Fait à Wallis, le 19 Novembre 1886.

Signé: Amélia Lavelua."

Ce texte répondait à deux soucis, l'un exprimé clairement par la mission Mariste depuis des années, se protéger des visées anglaises ou allemandes sur l'archipel avec les conséquences de l'ouverture du canal de Panama; l'autre était celui de Paris, pour se prémunir par un traité de droit international de toute main mise-étrangère d'origine externe ou interne, les commerçants de Wallis étant anglais ou allemands...

Il est à noter que le commandant du "Décrés" quittera Wallis avec une piètre opinion des possibilités de l'île, et il insistera sur "le manque absolue de ressources de toutes espèces que présente cette île, tant au point de vue du logement que celui de la nourriture" <sup>1</sup>.

En attendant la ratification de ce traité, Paris décidera d'envoyer sous couvert d'une mission "Scientifique" un représentant, le docteur Chauvot. Celui-ci sera déposé, au plus pressé, à Wallis avec sa famille le 7 avril 1887 car on craignait une réaction anglaise... Des visites de navires de guerre se succéderont pour appuyer les débuts de Chauvot (le"Fabert" en mai 1887 puis le "Décrés" en septembre). Le décret officialisant le protectorat français publié au Journal Officiel du 5 avril 1887 fut notifié à toutes les puissances et n'entraîna aucune protestation étrangère... Ami de l'amiral Aube qui deviendra Ministre de la Marine, le docteur Chauvot (des troupes de la Marine) sera

1 Cf: Angleviel F. Wallis et Futuna 1801-1888, op cit, page 732.

ensuite nommé, premier résident de France à Wallis. Ainsi commençait après bien des incertitudes les débuts de l'administration coloniale dans l'archipel ; ils coïncidaient avec le premier cinquantenaire de l'installation des Pères Maristes...

#### b) Le désir d'annexion contrarié

C'est le résident Chauvot lui même qui le premier proposera qu'après le décès de la reine Amélia et compte tenu de la difficulté de sa succession, la France annexe l'archipel: "Annexion directe qui à déjà l'accord des gens, las des abus et qui ne poserait pas de difficulté" <sup>1</sup>.

De Kéroman, son successeur, déplorera que "le protectorat était un mauvais cadeau fait par la mission à la France" <sup>2</sup>. Valsi constatera son impuissance à agir dans un protectorat "établi dans un intérêt purement religieux" <sup>3</sup>... C'est le docteur Viala qui s'efforcera avec des démonstrations très étayées d'attirer l'attention des autorités coloniales sur la nécessité de transformer le protectorat. Viala se dira convaincu <sup>4</sup> par son expérience que tout changement dans l'archipel nécessitait une transformation des rapports de l'administration avec la mission comme avec la royauté qui occupent une place qui empêche tout essor, toute politique de progrès de l'archipel "et d'accorder au résident dans le gouvernement indigène, le rôle légitime que lui refuse le traité conclu en 1886".

Ce traité tel qu'il l'analyse lui paraît abusif au profit du roi, dérisoire pour le résident. En effet, note Viala, le traité est nominal et implique la reine et non l'Etat Wallisien.

Il limite les pouvoirs du résident aux affaires extérieures, c'est à dire peu de chose après le partage final du Pacifique en 1900 et au contrôle d'une poignée d'étrangers...

<sup>1</sup> Cf: Chauvot 1.6. du 6 et 12 novembre 1889.

<sup>2</sup> Cf: Kéroman 2.7. du 4 mai 1892.

<sup>3</sup> Cf: Valsi. Lettre au Gouverneur du 10 août 1894. Fonds Bouge.

<sup>4</sup> Cf: Viala 4.23. du 12 février 1908.

Surtout la reine garde la conduite totale des affaires intérieures ce qui rend sans objet la participation du résident au Conseil ou en plus un missionnaire est son interprète officiel!

En fait, ce traité est vicié selon Viala car il a été conçu par la mission avec le souci de lui ménager auprès du roi la plénitude de ses pouvoirs, les officiers de "la Royale" plutôt favorables aux missionnaires s'étant gardé de vouloir rogner l'autorité temporelle de celle-ci! Pour Viala, la France a pris "l'engagement tacite de développer la situation économique de ces îles, de veiller à leurs intérêts commerciaux, d'y faire pénétrer les bienfaits de la civilisation et de travailler au relèvement matériel et moral de l'indigène qui s'est confié à lui". Or pour Viala, "cette oeuvre de haute humanité" ne peut se faire tant que la situation et la place de la mission catholique comme de la monarchie wallisienne ne seront pas radicalement transformées se qui implique une amélioration des ressources budgétaires insuffisantes. Pour atteindre les objectifs ainsi définis, deux solutions se présentent:

 Maintien d'un régime de protectorat "renégocié" après abrogation des actes de 1842, 1886 et 1887.

Cette toilette institutionnelle faite, pour Viala: "le nouveau traité tout en conservant à la tête de la population indigène, un chef indigène reconnu par le gouvernement français, et rétribué aussi largement que possible, restreindrait son autorité à celle d'un chef ordinaire de tribu et lui confierait le soin exclusif de veiller sous sa responsabilité, au maintien de l'ordre et du calme dans la population, et à l'exécution de toutes les mesures édictées par l'administration française. Le gouvernement français se réserverait le soin d'administrer intégralement le pays".

Pour Viala, ce système pourrait fonctionner au moindre coût et sans grande création d'emploi à Wallis : un adjoint "actif et intelligent" pour la résident et "trois agents de police européens". Pour Futuna, un représentant du résident assisté lui aussi de trois policiers européens suffiraient.

- La seconde solution est examinée pour mémoire : le protectorat serait supprimé "par annexion comme colonie, avec rattachement au gouvernement de la NouvelleCalédonie ". Mais Viala préfère la première solution parce qu'elle a l'avantage de "respecter la forme du régime" sous lequel les chefs des deux îles ont demandé le protectorat et pour la France c'est une solution moins coûteuse qu'une annexion pure et simple.

Mais, pas plus à Nouméa qu'à Paris, on ne se souciera des remarques du résident.

Celles-ci reviendront d'actualité avec le résident Brochard et la crise qui éclatera entre lui, la mission et le roi que cette dernière imposera. Malgré les aménagements du traité du protectorat qui seront imposés en 1910 et que nous analyserons dans la crise qui éclatera ensuite, il n'y aura pas de déblocage de la situation.

A son retour de France en 1912, le résident Brochard sera convaincu que seule une administration directe supprimant le paravent complaisant d'un système monarchique dévoué jusqu'ici à la mission permettra de dénouer l'emprise des maristes sur toute la vie publique comme politique de l'archipel. Selon Brochard : "le mot annexion à la France court toutes les bouches et ceci est un signe nouveau".

De plus les manifestations de sympathie au retour du résident sont un autre signe qui montre que " il y a quelque chose de changé aux Wallis". Aussi Brochard demande l'avis du "département pour une annexion réclamée et non imposée" \(^1\). Le gouverneur Brunet, d'abord prudent, estimera qu'une enquête préalable doit être faite aussi sollicite-t-il l'avis du Ministre des Colonies. Or ce dernier est plus que réservé car Paris s'efforce de régler avec Londres et Canberra les litiges des Nouvelles-Hébrides, aussi préfère-t-on une nouvelle modification du traité de protectorat qui "tout en laissant subsister l'autorité morale du roi, nous permettrait de compléter notre oeuvre" et il conseille au gouverneur Brunet de visiter les Wallis pour y manifester la volonté de la France de poursuivre sa politique de progrès malgré les obstacles.

On ne sait si malgré cette prudence parisienne, Brochard fut encouragé en sousmain dans sa tentative d'annexion où s'il prit sur lui de créer un fait accompli ? Nous ne

<sup>1</sup> Cf: Brochard 5.43 du 10 avril 1912.

<sup>2</sup> Cf: Brochard 5.45 du 29 juin 1912.

disposons sur cette affaire que du témoignage de Mgr. Poncet<sup>1</sup>. Aucun document officiel malgré la participation de l'aviso "Kersaint", curieusement, ne relate cet épisode.

Le résident avec l'aide du Kivalu (premier ministre) qu'il avait fait décorer et "bien traiter" à Nouméa, pendant quelques mois et l'appui sinon la connivence du commandant Roque du"Kersaint" obtint du roi un texte demandant l'annexion à la France.

"Moi, Lavelua, roi de Wallis,

Après avoir délibéré avec mes anciens et mes frères, je désire consolider d'une manière définitive mon union, vieille de vingt sept années avec la France.

Je veux entrer avec mon peuple dans la grande famille de France, à l'instar des Loyalty.

Uvéa devra avoir son Roi et ses chefs.

Lavelua fera se qu'il voudra au sujet de l'établissement de l'impôt dans le pays.

Et je veux que soit établie peu à peu la loi Française, et que soit conservée la loi Uvéenne en ce qu'elle a de conforme à la loi française.

Je remercie le gouvernement de la France d'agréer que nous portions le nom de ses enfants!

Moi Lavelua, Roi de Wallis Le 12<sup>ème</sup> jour de Juin 1913 "Kivalu". Brochard . Roque.

Mais ce texte, très océanien, se contentait de souhaiter un statut de réserve intégrale du droit coutumier reconnu par la France tel qu'il existait pour les îles Loyauté et dont Howe<sup>2</sup> montre bien le côté très souple voire informel : "La présence du gouvernement Français aux Loyauté se borna en général à un représentant sur place et à des visites occasionnelle pour enquêter sur les troubles"...

<sup>1</sup> Cf: Poncet, histoire de l'île Wallis, op cit.

<sup>2</sup> Cf: Howe K.R.: <u>les îles Loyauté</u>. S.E.H.N.C. N° 19 - 1978. Traduit de l'anglais: The Loyalty islands. A.N.U. 1977 Canberra.

Le mot annexion ni figure pas, même si le roi proclame : "Je veux entrer avec mon peuple dans la grande famille de France". Mais "Uvéa devra avoir son roi et ses chefs" et le passage aux lois Française sera graduel et "la loi Uvéenne" lorsqu'elle est spécifique sera conservée, enfin le nerf de l'administration, la fiscalité restera du seul ressort du roi!

Lorsqu'on sait qu'un des objectifs des administrateurs de Wallis fut la maîtrise financière, on peut juger comme un échec la démarche du docteur Brochard. Le moins qu'on puisse dire est que cette initiative embarrassa le Ministère.

Un projet de loi érigeant le protectorat en colonie française ne fut déposé à l'Assemblée Nationale qu'en 1917 (le 3 août) et ne sera approuvée qu'en 1920, (le 20 juillet). Puis le Sénat ne s'en saisira qu'en février 1924 et ne l'adoptera pas... Comment s'explique alors cette étonnante démarche qui répondait a aucune fin ?

Selon Poncet<sup>2</sup>, Mgr. Blanc aurait été informé par le résident d'un projet d'échange de l'archipel avec la Grande-Bretagne :"sous peu, peut être Wallis deviendrait Anglais : on céderait ce gage...pour obtenir la pleine et entière possession des Nouvelles-Hébrides". L'évêque choqué aurait fait part de son indignation. Le résident finaud lui aurait répliqué : "Oh, dit-il, nous commencerons les premiers en annexant Wallis à la France!".

Selon le Père Henquel<sup>3</sup>, il était probable que le roi avant de s'engager avec Brochard avait consulté la mission qui lui aurait conseillé le texte publié...

D'ailleurs peu après ému par les commentaires des journaux parisiens rapportés par le Père Delorme au Kivalu, celui-ci aurait voulu en accord avec le roi annuler la demande d'annexion... L'affaire s'apaisa et sombra dans l'oubli momentanément ; elle ne devait refaire surface qu'à partir de 1918 avec les déboires du résident Mallet, suite au

<sup>1</sup> Nous avons consulté le Secrétariat du Sénat sur cette affaire, mais celui-ci ne dispose d'aucune des minutes du débat se qui laisse supposer que le projet ne fut pas inscrit à l'ordre du jour et fut renvoyé en commission.

<sup>2</sup> Cf: Poncet, op cit

<sup>3</sup> Dans le bulletin de liaison de Wallis-Futuna et rapporté par Poncet mais aucune trace dans les archives Maristes.

coup d'état mené par des princes qui ont imposé un nouveau roi peu favorable au résident. Pour Mallet, il s'agit en fait d'une réaction de la mission car : "les journaux de Fidji venaient d'annoncer que la Commission des Affaires Extérieures avait émis un avis favorable à l'annexion de Wallis à la France ...".

Aussi la mission pour parer à toute surprise s'était-elle donnée un roi à sa dévotion "le digne, onctueux et fervent catholique Vitolio, ancien élève du séminaire de Lano..." <sup>1</sup>.

Pour le résident, il y a là un échec majeur à sa politique et il le précisera à nouveau en 1919 où il recommande une fois de plus, comme remède à une situation incurable, l'annexion<sup>2</sup>.

### c) L'annexion trop coûteuse est reportée

L'affaire de l'annexion sera à nouveau évoquée par le rapport de l'inspecteur colonial Revel<sup>3</sup> en 1922. Celui-ci constate "la situation spéciale des Wallis et Futuna" où est toujours en vigueur le traité de protectorat de 1887 et l'attente de la ratification "du traité d'annexion en 1913" dont Revel doute de son approbation et qui de toute façon "comporterait un régime spécial qui ne conférerait pas aux Wallisiens et Futuniens la qualité de citoyens Français et qui ne rendrait pas applicable "de plano" la législation Française".

D'ailleurs le processus serait lent, par étapes vers une administration directe coûteuse d'ailleurs "interdite par les circonstances budgétaires" compte tenu de la mise en place nécessaire "d'un cortège d'organismes administratifs et judiciaires et de charges budgétaires", dont Revel ne voit pas "en quoi la position de la France serait améliorée"... Pour lui, l'évidence est claire car "force est de reconnaître que la mission mariste a acquis dans ces îles une situation prépondérante".

<sup>1</sup> Cf: Mallet 7.7. du 31 décembre 1918.

<sup>2</sup> Cf: Mallet 7.11. du 31 Décembre 1920.

<sup>3</sup> Cf: Becu 8.1. de Mai 1922.

Aussi, seule une loyale entente avec Mgr. Blanc qui va être favorisée par le départ du Père Bazin inaugurera un changement positif sinon "le résident de France court le risque d'être sans prestige et sans autorité".

Cet avis de poids sera la charte de l'action du résident Becu qui par une politique "d'union des Français" de l'administration, de la mission et du commerce avec le puissant J. Brial, s'efforcera de traverser une époque agitée par les guerres du coprah. Il en sera de même pour les gouverneurs successifs jusqu'en 1940 pour qui, malgré les demandes des résidents, l'annexion n'est ni mûre, ni nécessaire...

Lors de la crise d'autorité liée à l'application du plan Guyon et à la réaction locale favorisée par la présence d'Alain Gerbault, celui-ci<sup>1</sup> tout en évoquant la possibilité d'une avancée positive de l'archipel par son annexion, rejettera cette solution qui entraînerait avec la fin du système d'autorité traditionnelle, la désintégration de la culture locale comme cela s'est vérifié dans maintes îles du Pacifique... Le docteur Marchat, en 1929, rendu amer par ses démêlés avec la mission comme avec le roi<sup>2</sup> dont il dénoncera l'entente occulte, proposera l'annexion comme seule alternative à la stagnation de l'influence française et il se dira convaincu que les Wallisiens, s'ils étaient libres de s'exprimer, se prononceraient en sa faveur car c'est l'unique moyen leur permettant de se soustraire aux chefs donc au pouvoir temporel de la mission.

Son successeur, le résident Renaud qui se retrouvera en situation plus difficile encore, proposera, lui, au gouverneur Guyon"l'application des lois françaises au protectorat". Mais Guyon lui répondra par un refus catégorique : "la France a toujours basé sa politique coloniale sur le respect des usages et des coutumes des populations indigènes tant qu'elles respectent nos principes d'humanité" aussi jugera-t-il inopportun la francisation du protectorat d'ailleurs trop coûteuse en charges administratives et financières...

<sup>1</sup> Cf: A. Gerbault: <u>In quest of the sun</u>, <u>The journal of the "Fire Crest"</u>, Hooder et Stroughton. Londres 1930

<sup>2</sup> Cf: Marchat 10.26, du Décembre 1929.

# d) Une solution provisoire : le résident régent

Après la crise de 1933, tout pourrait laisser supposer que Paris comme Nouméa vont accéder à la demande du résident David d'annexion de l'archipel à la France.

En effet, profitant du décès du roi Michaele le 30 novembre 1933 et de la division des notables, David va reporter sine die l'élection du nouveau roi, puis il créera un mouvement de demande d'annexion à la France par une pétition signée par une majorité de la population de Wallis...

La mission informée de la suspension du processus d'élection d'un nouveau roi, se réfugia elle dans l'attentisme, "les missionnaires resteront neutres"... dira le Père Fillion...

Néanmoins, Nouméa, pas plus que Paris n'accéda au désir de David et l'annexion resta en suspens d'autant plus que le système mis en place par David fonctionnera parfaitement jusqu'en 1940 avec en réalité un résident assurant les pouvoirs du roi.

La question de l'annexion allait reparaître en 1946 avec l'application à l'ensemble colonial français de la constitution de l'Union Française où jusqu'au référendum de 1960, Wallis-Futuna eut une place spécifique, étant considéré comme un Territoire d'outre mer où les lois de la république étaient limitées par les pouvoirs traditionnels des souverains...

Notons et rappelons ici que le texte adopté par référendum à une massive majorité maintenait l'existence du système royal et réservait l'organisation du statut de la propriété foncière à un décret futur, qui ne fut jamais pris jusqu'à ce que cette clause soit supprimée par un arrêté pris en 1978.

Ainsi l'archipel comme pour les Mélanésiens de Nouvelle-Calédonie, se voyait reconnaître "de jure" un statut particulier dérogatoire limitant les pouvoirs du législateur à ceux reconnus pour le statut personnel (en Nouvelle-Calédonie) ou les coutumes du gouvernement wallisien et des districts royaux de Futuna...

# § 4 : Les étrangers et le commerce

Les étrangers furent à la fois quantité négligeable par leur nombre et servirent de truchement vite indispensable pour les communications extérieures de l'archipel et sa vie économique : ils achetaient le coprah, payaient en argent ou en produit de troc, apportaient les produits de base.

Or leurs rapports avec les missionnaires furent réduits, ambigus avec les résidents, enfin, même si elle est plus mal connue, l'histoire de leurs rapports avec les rois et princes fut souvent difficile.

Par un autre côté, ces étrangers qui ne furent pas toujours que des commerçants ont participé plus ou moins intimement à la vie de l'archipel, où ils y ont eu des amis, des concubines ou des épouses et des enfants. Enfin notons qu'à une exception près, Julien Brial, tous furent d'origine étrangère (Fidji-Samoa-Rotuma) et souvent métisse.

Ces deux traits assurèrent certainement et leur acceptation dans le concert local et leur bonne adaptation au milieu insulaire.

Il faut préciser aussi qu'au moment de la mise en place du protectorat en 1887, le commerce des îles a perdu le côté aventureux et parfois hors des lois qu'il eut pendant longtemps dans le Pacifique, en général, et le Pacifique central en particulier.

#### a) Collusions - Concussions - Dettes

Le premier résident, le docteur Chauvot signale dans ses rapports, le double visage que pouvait avoir le commerce des îles à l'époque. Ainsi après le cyclone de 1888, la reine va emprunter avec la caution de la mission à la maison" Ostermeyer" et Chauvot ne peut que se féliciter de cet accord<sup>1</sup>.

Mais le résident se heurtera à l'autre face du négoce, celle qui s'apparente aux batteurs de grève et chevaliers d'industrie des îles avec l'aventurier anglais Fergusson,

<sup>1</sup> Mais le remboursement entraînera des malversations auxquelles participent des Européens...

marchand de kava en faillite, mais gendre d'un chef wallisien qui organise des rapines<sup>1</sup>. Autre problème longtemps insoluble, les vols dont pâtissent les commerçants : vols d'embarcations, vols dans les comptoirs, vols sur les bateaux en chargement<sup>2</sup> comme celui que subira le vieux Frazer. Les dettes contractées par les wallisiens auprès du commerce sont aussi une plaie de la vie publique tant et si bien que le résident Ponge notera<sup>3</sup> que "les dettes sont toujours aux risques et périls des commerçants". Mais surtout se sont les pratiques commerciales qui posent problèmes. Ainsi le travail de séchage du coprah vert inauguré par l'allemand Théodore Weber en 1867 et qui se répandra à partir de Samoa dans le Pacifique nécessitait un séchage rigoureux sur claies, et à l'abri des pluies<sup>4</sup>.

Or, souvent il y eut plaintes et différents entre les Wallisiens et les commerçants qui les accusaient de négliger le travail pour écouler plus vite leurs produits en réduisant le temps de séchage ce qui augmentait le poids mais entraînait un pourrissement des noix, pratique qui à la longue disqualifia un temps le coprah de l'archipel... et engendra une crise locale dans les rapports commerciaux. Notons aussi les problèmes de rémunération de la main d'oeuvre, source de conflits réguliers.

Les pratiques du commerce sont un peu mieux connues. Ce fut Viala le premier qui réagit contre le troc qui était la manière courante de régler les achats de coprah contre les marchandises déposées au comptoir (store), et qui donnait lieu à des abus flagrants "c'était la spéculation du "troc" dans tout son détriments vis à vis de l'indigène, atrocement exploité... Le commerçant écoulait en même temps ses marchandises à des

<sup>1</sup> Cf: Chauvot 1.3. du 29 octobre 1888.

<sup>2</sup> Cf: Chauvot 1.7. du 30 novembre 1889.

<sup>3</sup> Cf: Lettre du résident au gouverneur du 5 janvier 1900. Fonds Bouge.

<sup>4</sup> Le séchage du coprah vert donnait une noix séchée conservant les produits nutritifs et l'huile de coco qui était ensuite récupérée pour le transport en Europe. Le gain de poids était de 50 %.

<sup>5</sup> Le résident De Sainte Marie conscient des pertes dues à ces pratiques demanda à Nouméa un couple de colons pour organiser le séchage. Cf : Lettre du résident au Gouverneur du 28 juin 1896. Fonds Bouge.

prix exorbitants" <sup>1</sup>. Aussi le résident prit-il un décret interdisant le troc ou les paiements de récoltes en bons de marchandises à venir... Puis Viala se détacha du contrôle du commerce ce que lui reprocha Brochard qui prit deux arrêtés, l'un obligeant à une déclaration trois jours à l'avance de toute exportation de coprah afin de pouvoir contrôler la quantité; l'autre arrêté imposait une inspection des bascules de pesées, sources de litiges et de tromperies des indigènes par le commerce...

Le résident justifiait ses mesures au gouverneur<sup>2</sup> par : "le peu d'estime que j'ai des qualités d'honnêteté des métis se livrant au commerce à Wallis. Cette mesure s'imposait d'autant plus qu'elle n'avait pas été appliquée depuis dix ans".

# b) Le renouvellement du commerce : arrivée de J. Brial et des chinois

Deux changements vont marquer l'organisation du commerce à Wallis à partir de 1909-1910; l'un est lié à l'installation de la société "Burn's Philip" qui est en train de prendre une place dominante dans le commerce et les plantations du Pacifique sud, l'autre est constitué par l'arrivée de deux nouvelles sociétés chinoises, basées à Sydney et s'adonnant aussi à l'achat du coprah comme à la vente de produits de base à partir de 1912.

Le coprah est alors en pleine ascension, les cours se maintiennent hauts, cettes prospérité bénéficie aux producteurs des îles dont le pouvoir d'achat à régulièrement augmenté; aussi l'arrivée de B and P est d'autant plus intéressante que c'est un Français, Julien Brial, qui va être le responsable du comptoir.

Celui-ci, natif des Pyrénées Orientales, serait venu vers 1900 en Australie acheter des laines, puis aurait intégré la société Burn's Philip et "fait du coprah" à Fidji avant d'être envoyé à Wallis<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Cf: Viala 4.4. du 26 mars 1906.

<sup>2</sup> Cf: Brochard 5.6. du 25 décembre 1909.

<sup>3</sup> Nous n'avons pu obtenir que de très maigres informations sur Julien Brial.

Homme habile, bien vite adapté à la réalité insulaire, il épousera une fille de chef ce qui lui assurera une large audience locale. De même, il saura "parler" aux résidents, sera même consulté par des gouverneurs comme Guyon ou Siadous ! Surtout, il conseillera ou manipulera par ses attaches familiales les tenants de la monarchie et très vite apparaîtra comme le chef occulte d'une faction wallisienne opposée à la mission qui jouera un rôle important jusqu'à nos jours. Mgr Blanc le soupçonnait d'ailleurs d'être aussi franc-maçon... Sa femme sera même reine à la fin du protectorat dans une époque très troublée. On comprends que l'arrivée d'un tel personnage comme des chinois plus discrets d'ailleurs et représentants des sociétés cantonaises "Ming Quong" et "Winh Chong Wah and co" va contribuer à modifier le tableau longtemps très stable du commerce local qui n'a guère bougé depuis 1890, sauf avec l'arrivée de la famille Joubert en 1899 qui n'eut d'ailleurs qu'une activité commerciale épisodique.

Le pouvoir colonial va devoir arbitrer, ou sanctionner de multiples comportements qui se pratiquent entre le commerce et les insulaires comme entre les commerçants entre eux du fait d'une concurrence qui s'avive entre les compagnies à l'échelle du Pacifique.

#### c) Le commerce et les insulaires

Les rapports entre commerçants et indigènes furent de qualité variable et très conjoncturels. Ainsi le premier colon français, R. Joubert, eut maille à partir avec le roi, son fils et les ouvriers qu'il employait<sup>1</sup>. Il voulut refuser l'embauche préférentielle de travailleurs dans les villages que lui désignait le fils du roi. Il en résulta un arrêt du travail, des exigences de salaires impossibles à satisfaire et quand le colon crut pouvoir protester auprès du roi, il essuya des menaces et injures de celui-ci. Joubert dut se plaindre à un commandant de marine de passage et faire état par lettre de ses déboires au gouverneur...

<sup>1</sup> Cf: Chaffaud 3.11. du 3 novembre 1904. Plainte de Joubert jointe en annexe.

Plus tard, ses affaires périclitant, le Dr. Viala obtint que R. Joubert devienne d'abord son interprète, puis celui-ci aidé par le résident Brochard qui lui décernera un brevet de républicanisme sera intégré comme employé de la chancellerie de Wallis, poste qu'il occupera jusqu'en 1930 avant d'être affecté à Nouméa. A partir de 1910, la crise créée à Wallis par la confrontation entre le résident Brochard et le roi imposé par le Père Bazin, Soane Patita, se répercutera sur le milieu commerçant alors que le résident est parti "s'expliquer à Paris" et que l'interprète Joubert assure l'intérim jusqu'à la venue du remplaçant provisoire Bouge. Le nouveau commerçant français Julien Brial qui représente la "Compagnie Levers Pacific Plantation" de Sydney, filiale de Burn's Philp fera état en 1911 par lettre à Joubert des obstacles soudain mis à ses activités 1.

On lui impose un salaire de 5 à 10 francs par jour alors que le prix normal serait dans "les îles" de 2 francs soutient-il ! De plus, pour la fabrication du coprah séché, sur ordre coutumier, il doit accepter un travail collectif ce qui ne garantit plus la bonne qualité.

A Hihifo, on lui a refusé d'utiliser pour l'embarquement du coprah son personnel, mais des gens du cru à payer 25 francs par jour ! Si le roi consulté lui a donné raison, dans le coprah livré ensuite, Brial a trouvé des cailloux et de la terre !

Enfin, le roi a interdit aux jeunes gens et aux femmes seules de venir à son comptoir acheter les produits... Aussi demande-t-il devant tant d'iniquité une intervention du résident et Joubert appuiera auprès de Nouméa le commerçant en demandant de fixer par arrêté à 2,50 francs, le prix de la journée de travail.

En 1911, nouvelle plainte à Joubert ; cette fois, elle émane du représentant du capitaine Kaad, de Charles Peterson (qui ensuite s'établira à Futuna) et d'un certain Sangker de la même société qui a propos de pesées de coprah ont été insultés et menacés par des gens de Mua<sup>2</sup>.

2 Cf: Brochard 5.26 du 16 février 1911

<sup>1</sup> Cf: Brochard 5.23 du 10 janvier 1911



L'arrivée de l'intérimaire Bouge donnera un point de vue intéressant sur ces problèmes. Il constatera que si "les indigènes demandent de forts salaires (5 francs plus la nourriture) les commerçants font des bénéfices de 100 à 150 % sur les marchandises courantes. De plus, le besoin de main-d'oeuvre est irrégulier car dépend de l'arrivée des bateaux"... Donc une dédramatisation du problème est faite.

Ces incidents montrent qu'à côté d'une probable opposition des autorités royales à J. Brial qui a pris parti pour le résident, subsistent les coutumes locales qui se plient mal à la division du travail voire au favoritisme qu'elle entraîne de la part des traders. Une autre affaire mettra en 1917 en relief sous le résident Magnin la collusion existante entre trafiquants et ministres ou princes. Un armateur-négociant aventureux, Nicolas Hagen dit "Tiby" après un long passage à Wallis, obtint du Premier Ministre Kivalu le droit de recruter une quinzaine de Wallisiens pour la Nouvelle-Calédonie ce qui n'était pas la première tentative réalisée<sup>2</sup>. S'il remit "une certaine somme au roi, celui-ci la confia au Kivalu pour la répartir aux familles des engagés. Mais l'argent disparut...ce qui entraîna la chute du Kivalu". Mais celui-ci avait agi sans l'accord de la mission opposée à ces trafics de main-d'oeuvre et il était rendu arrogant par les faveurs obtenues de Brochard qui l'avait fait décorer et visiter la Nouvelle Calédonie...

# d) L'arme royale du tabou

Ce fut la plus redoutable et celle qui par son emploi durable créera comme nous le verrons des crises graves. Le pouvoir du tabou a été décrit et analysé par de nombreux auteurs et a donné lieu aussi à des versions romanesques. Il était en quelque sorte l'arme suprême des rois et chefs océaniens.

A Wallis, les chroniques font état de tapus royaux interdisant par exemple la cueillette ou la vente du coprah. Cela, soit par souci de reconstituer les plantations, soit

1 Cf: Brochard 5.31 du 15 mai 1911

<sup>2</sup> Le même Hagen en 1913 avait recruté sans autorisation des Futuniens.

pour amener à composition les étrangers ou même rendre sans objet leur présence s'ils étaient commerçants.

S'ils furent notés à plusieurs reprises à Wallis par Chauvot, Valsi, Bécu, ils furent aussi très employés et durablement à Futuna<sup>1</sup> dès 1890.

A Wallis, ils vont occuper une place importante dans la vie locale où après une première utilisation discrète en 1910-1911, ils prennent un caractère plus systématique à partir de 1916 avec l'arrivée du résident Mallet et ses pressions productivistes pour augmenter la production du coprah voire introduire le café.

Mallet se heurtera à un tapu sur le coprah dicté par le roi. En effet, les cours mondiaux baissaient et le roi se plaignit du prix insuffisant du coprah; si le résident négocia une hausse qui fit lever le tapu en décembre 1916, l'interdit fut remis peu après<sup>2</sup>. Exaspérés, le résident et les commerçants dénoncèrent "le barbare tapu qui sévissait de plus belle" et qui pour Mallet, peu ouvert aux finesses des institutions océaniennes, n'était "qu'une façon lamentable de duper les malheureux indigènes". Après une série de pressions, le roi céda. Mais en 1920, le tapu reprit respecté par toute la population qui redoutait que les chefs la punissent "jusqu'à la fin de leurs jours".

Le résident Bécu qui succéda à Mallet fut confronté à une situation plus grave encore comme nous le verrons et qui l'entraîna avec beaucoup de lucidité à un examen critique des conséquences économiques des tapus <sup>4</sup>. Bécu constatera que sur cinq ans de récolte de 1917 à 1922, il n'y a eu que deux années de bonne production car exemptes de tapu, soit 1917 qui bénéficiait du tapu de 1916 et qui permit des réserves de cocos et 1922 où suite au passage du gouverneur Repiquet avec l'aviso "Aldebaran", le roi et ses chefs s'étaient engagés à lever le tapu ... Mais il fut remis à petite échelle en 1923... Pour toutes les autres années : "la production a été autorisée par des tapus capricieux ou la volonté bien arrêtée de certains chefs et du roi de contrarier le commerce patenté...". Pour

<sup>1</sup> Cf: Mallet 7.4 du 31 décembre 1917

<sup>2</sup> Cf: Mallet 7.12. du 18 mars 1921.

<sup>3</sup> Cf: Mallet7.11 du 31 décembre 1920

<sup>4</sup> Cf: Bécu 8.25. du 19 janvier 1924

Bécu, ce sont en moyenne 300 tonnes de perdues soit 20 % de la production. Bécu

redoutait aussi que l'ouverture du commerce de l'archipel à de nouvelles compagnies de

Fidji ou de Nouvelle Calédonie mette au grand jour les pratiques du Wallisien contre les

commerçants: "duplicité, vols, pressions, dettes non payées".

Cela explique selon lui, mais ce point de vue n'était pas partagé par Brochard ni

Viala, qu'aucun commerçant n'à jusqu'ici fait fortune à Wallis car le Wallisien :

"Travailleur pour le compte du commerçant, il exige des salaires insensés, imposés

d'ailleurs par les chefs. Pour lui, tromper est une jouissance !". Or, même les

missionnaires n'ont pas réussi à changer ces habitudes. Aussi, pour le résident seul un

système de sanction avec exil et travail forcé viendrait à bout du tapu et de ses effets

nocifs. Le baron Barbier qui remplacera Bécu comme résident fera très vite un constat

identique qui entraînera une opération de maintien de l'ordre accomplie par

l'aviso" Aldebaran" commandé par le capitaine Benoît.

Celui-ci dans son rapport donnera des aperçus intéressants sur la situation à Uvéa<sup>2</sup>

: "A l'heure actuelle, l'indigène n'est plus exploité" au contraire "il fait de gros profits et

malheureusement les gaspille".

Les tapus, pour le résident, visent à s'opposer à l'administration et aux recettes du

budget d'une part, à évincer les étrangers d'autre part. Ils sont le fait "d'une cinquantaine

d'individus suivant cette politique d'opposition". Aussi, pour Barbier, il faudrait comme

le proposait Bécu, les ficher et les sanctionner.

Néanmoins, il serait erroné de croire que la Marine n'a qu'une vision légaliste,

répressive et systématiquement favorable aux intérêts commerciaux comme en témoigne a

contrario un autre rapport de marin sur les pratiques d'un navire de Nouméa "Le

Pervenche" qui en 1926 fit un essai d'ouverture d'une liaison directe Wallis-Nouméa. Ce

1 Cf: Bécu 8.2.du 12 juin 1922

2 Cf: Barbier 9.1 du 11 avril 1925

- 210 -

rapport sera fait par le capitaine de frégate Decoux<sup>1</sup> qui dressera pour le gouverneur Guyon"un bilan de croisière", avec une sévère critique du voyage du"Pervenche".

L'officier juge le navire "inadapté à ce service", le capitaine brutal avec un équipage "canaque" de fortune. Le navire a complété son équipage en embarquant sans autorisation du roi de Sigave et de la mission, de jeunes Futuniens qui acceptant mal nourriture et conditions de vie ont déserté malgré le contrat signé avec la société De Béchade, dès leur arrivée à Wallis! A Mata Utu, une séance de cinéma fut projetée à bord mais à un prix trop élevé pour les Wallisiens.

Ainsi les relations placées sous le signe des rapports commerciaux ont été entachées d'abus.

Au souci de "bonnes affaires" des commerçants, correspondait chez les insulaires le souci de tirer le maximum des "étrangers". Les premiers s'en indignèrent brandissant vertueusement le code du commerce et la logique de leur monopole commercial, les seconds se retranchèrent derrière leurs coutumes, la hiérarchie, le pouvoir royal. Les uns avaient besoin du coprah sans quoi la venue de leur navire qui repartait à vide obérait leurs profits, les autres, plus que de l'argent avaient besoin des produits de base, des étoffes. Mais ils pouvaient grâce à l'autoconsommation tenir la dragée haute aux traders pendant des semaines voire des mois, créer et exacerber aussi leur concurrence. Les "blancs" défendaient un système de production monétaire, les insulaires un système de production "de pouvoirs" par le fonctionnement de la coutume... Tout le malentendu était là...

<sup>1</sup> Cf: Barbier 9.10 du 21 novembre 1926. Decoux, plus tard amiral aura la tâche difficile de gouverner l'Indochine française de 1940 à 1945. Il a écrit un livre intéressant sur son expérience dans le Pacifique : "Sillage dans les Mers du Sud" Plon 1953

#### e) Le commerce et ses rivalités internes

A l'origine, les rivalités de commerçants obéirent à une certaine logique nationaliste avec l'opposition ou la rivalité entre intérêts et sphères d'influences, anglaises, françaises, allemandes ou américaines.

Dans l'attente de la répartition des îles entre ces puissances et de l'installation d'administrations coloniales, les gouvernements appuyaient plus ou moins ouvertement les ambitions commerciales de leurs nationaux qui servaient de précurseurs à leur main mise politique. Avec les règlements qui en 1900 conclurent les partages du Pacifique, cette stratégie d'appui "les yeux fermés" s'estompe, on ne protègera à l'avenir, que des droits reconnus.

De plus, la nature du marché va changer, des vieux trafics des Mers du Sud, un seul dans le Pacifique central restera dominant, le trafic du coprah (et les perles en Polynésie orientale).

Devenu spécialisé, le marché du coprah passe de la phase pionnière aventureuse à une phase organisée : maison mère, comptoirs locaux, réseau d'achat et distribution, flotte de transport, politique d'entente, concentration<sup>1</sup>. Dans cette réorganisation, il y a de moins en moins de place pour l'aventurier, le marginal, l'illettré fort en gueule et en muscles d'antan et qui eut de 1850 à 1880 son heure de nécessité dans un Pacifique dangereux et aux pratiques commerciales dévoyées.

Maintenant on a besoin de comptables, de gérants, d'administrateurs, de planteurs, de techniciens agronomes... Ce mouvement avec la montée en puissance de grands groupes à supports internationaux comme Burn's Philp, Ballande plus modestement en Mélanésie, va renouveler les structures du commerce et de ses agents. La disparition après 1914 de la concurrence allemande avec la redistribution de ses colonies du Pacifique, à la Grande-Bretagne, à l'Australie et à la Nouvelle Zélande (Samoa

<sup>1</sup> Cf: Buckley K. et Klugman K.: <u>The history of Burn's Philip</u>. Tome 1 et 2. B. and P. éditeur 1981-1983

Occidentales), va simplifier le tableau et favoriser l'apparition de nouveaux venus commerciaux.

Pour Wallis Futuna, l'emprise anglo-fidjienne se resserre, mais devient plus complexe avec l'arrivée de nouvelles sociétés désireuses pour prendre pied sur le marché, de faire au besoin des conditions en apparence plus favorables. L'arrivée de J. Brial représentant de B.P. (Burn's an Philp) en 1909-1910 puis des chinois en 1912 avec deux sociétés va quelque peu renouveler, alors que Futuna ne bougera pas de longtemps encore, les conditions et modalités du commerce local. A partir de 1920 éclatent les complexes affaires que nous avons regroupé sous le thème des guerres du coprah et qui mêlent contradictoirement à Wallis et à Futuna, commerçants locaux et commerçants fidjiens qui avec des hommes de paille locaux tenteront de prendre pied dans l'archipel.

En 1923, le résident Bécu informera Nouméa du jeu d'entente et de ses implications locales que mène Julien Brial et les deux sociétés chinoises de commerce de l'île<sup>1</sup>; les chefs wallisiens dénoncent en effet leurs arrangements commerciaux (comptoirs communs regroupés, prix uniformes) réalisés afin de réduire leurs frais commerciaux.

Cela coïncide pour la première fois depuis longtemps à une chute des cours mondiaux donc à une moindre rémunération du coprah local! Les Chinois "donnent des bâtons de tabac et des petits verres d'alcool pour accaparer le coprah: ils tentent ainsi de ruiner leurs concurrents". Or, pour Bécu si les Chinois monopolisent le commerce, ensuite ils exploiteront les indigènes! Les Wallisiens reprocheront à J. Brial cette alliance "Juliano est Wallisien comme nous maintenant..." Ils ne comprennent pas qu'ainsi il est le seul à pouvoir contenir à terme le monopole chinois qui est pernicieux aussi car les chinois "...attirent la nuit les femmes uvéennes avec les mêmes petits cadeaux et sèment dans l'île d'Uvéa des petits batards chinois..."

Bécu ne voit que dangers à cette situation, (peut-être pense-t-il à Tahiti ?) qu'il a dénoncé à un fono royal en ces termes imagés : "Bientôt vos femmes porteront le ventre

1 Cf: Bécu: 8.11 du 7 mars 1923

en avant et vous, vous marcherez les jambes écartées..." (sic)...! Aussi pour parer à cet "avenir radieux", le résident a convoqué les Chinois à un fono. Leur représentant, Akipa expliquera que face à la puissance de Burn's Philp qui impose ses prix de fret et le tonnage disponible, la seule parade était un regroupement et un accord avec Brial (qui semble-t-il alors qu'il est arrivé comme délégué de B. and P., a créé son fonds de commerce puis s'est éloigné de son employeur).

Aussi veulent-ils affréter un navire sous pavillon français pour être indépendants. Akipa donc récuse les reproches de tromperie et pousse le luxe de justifier les relations avec les Wallisiennes : "...elles viennent d'elles mêmes et quand nous commettons une infraction aux lois Wallisiennes, nous payons!" Propos intéressants, car le concubinage sera à l'origine, ultérieurement, d'une autre crise locale comme nous le verrons. Si Bécu est d'accord avec cette entente justifiée par l'étroitesse du marché et la puissance de B. and P., il sait aussi que le roi et un de ses ministres a partie liée avec les Chinois bien que le roi en public leur ait déclaré : "Nous ne voulons pas que votre race s'étende ici"! ...

Ainsi cette affaire montre la permanence du jeu de duplicité propre au mécanisme social insulaire. Malgré les vertueuses protestations du commerce, il y a eu bel et bien entente entre les commerçants au détriment des Wallisiens comme le constatera en 1926 un rapport du résident Barbier. Les deux maisons de commerce de Wallis depuis deux années, constate le résident, en supprimant la concurrence ont gagné 6 livres sterling par tonne!

Or, les Wallisiens qui connaissent les prix de Fidji le savent et après la répression des tapus en 1925, ne peuvent plus réagir et en concluent que l'administration est de connivence avec le commerce. Aussi il y a résistance passive car : "Plus le prix du coprah est bas, moins les indigènes en préparent, aimant mieux se nourrir et nourrir leurs animaux avec une denrée de si peu de valeur, préférant même s'éclairer à l'huile de coco au lieu de pétrole et se vêtir d'étoffe d'écorce." \frac{1}{2}!

1 Cf: Barbier 9.11 du 31 décembre 1926

Reprenant l'analyse du résident Bécu sur les mouvements des prix du coprah et leurs conséquences, Barbier dénonce le refus des commerçants qu'il a réunis, de consentir à une quelconque augmentation alors qu'à Futuna, Peterson qui est pourtant le seul commerçant local donne 1,5 livre sterling de plus par tonne!

Paresseux car préférant manipuler peu de coprah et gagner beaucoup, les traders sont persuadés que l'administration est "entièrement désarmée".

Aussi, Barbier voudrait réagir avec l'article 49 du code pénal qui sanctionne les ententes illicites mais vu les risques locaux, il attendra une décision du gouverneur...

#### f) Les étrangers, le commerce et la mission

Il est évident que la mission même si elle manifesta longtemps désintérêt ou dédain face aux commerçants, ne pouvait rester indifférente à certaines pratiques comme aux conséquences de certaines opérations ou tentatives de mainmise sur l'appareil commercial; d'où le soutien discret et les conseils apportés selon les circonstances aux autorités wallisiennes. Mais la mission elle même était aussi une force commerciale. Elle se ravitaillait à l'extérieur, achetait des matériaux pour ses églises, des équipements, utilisait donc les navires de commerce y compris pour ses déplacements...

Enfin les commerçants étaient (sauf Brial après 1910) étrangers et protestants, donc tout conflit avec eux, on le vit avec l'affaire Proctor ou l'affaire Smith par exemple, pouvait avoir des répercussions diplomatiques négatives et embarrassantes pour la France protectrice... De l'installation du protectorat en 1888 jusqu'à 1910, les archives coloniales pas plus que celles de la mission ne mentionnent guère de problèmes graves entre commerçants et missionnaires à Wallis comme à Futuna. Hormis l'affaire longue et confuse du remboursement du prêt de la société Ostermeyer à la reine Amélia en 1888 et qui donna lieu à des péripéties multiples sur lesquelles la débutante administration du protectorat fut plutôt tenue à l'écart.

<sup>1</sup> Notons les affaires Dusseigneur et Proctor souvent liées à la politique locale

Si Viala reprochera à la mission son train de vie, il ne fit aucune allusion à des pratiques commerciales anormales. Mais avec l'affaire Brochard-Bazin à partir de 1910, la situation change<sup>1</sup>. C'est le résident Brochard qui dans un de ses rapports, pour la première fois accusera la mission d'ingérence grave au détriment des intérêts du commerce ; constatant l'anarchie des prix de la main d'oeuvre locale quand elle est nécessitée pour le chargement des navires, il écrira : "la grève existe déjà à Wallis où elle s'est produite plusieurs fois mais les agités obéissent surtout à des chefs qui prennent leurs ordres chez les pères maristes, ceux-ci font tout pour décourager les commerçants étrangers afin de garder les indigènes sous leur dépendance" (ceci souligné par le résident).

Or peu après, une pétition des commerçants (en Anglais) sera adressée au gouverneur<sup>2</sup> donnant une certaine consistance aux dires du résident.

Les commerçants accusaient d'obstruction pour leurs affaires, le roi, les chefs et la mission Mariste; or le commerce se plaint de ses bénéfices modestes alors que les pertes avec le mauvais séchage du coprah vert et les prix de la main d'oeuvre sont fortes et les pratiques de tapu décourageantes. Enfin la mission se mêle de leurs affaires privées (rapports ou unions libres) "in a very offensive manner..." accusent-ils!

Pratiquement tous les commerçants ont signé cette pétition y compris les Chinois nouvellement installés avec Kaad Robbie, Sangker, Minh Mong, Fong Ling, Hansen W.H., Sinclair, Peterson Ch., Brial Julien, Wendt O. Pour le résident Bouge arrivé au moment de cette crise, il n'y a pas de doute sur la matérialité de cette pétition dénonciatrice.

Elle aurait entraîné aussi des menaces contre William Wendt de la parts de Wallisiens puis du Père Bazin car il aurait commis "une faute énorme avec une jeune fille du cru"! Le résident dut d'ailleurs intervenir auprès du roi pour protéger Wendt...

<sup>1</sup> Cf: Brochard 5.24. du 18 janvier 1911.

<sup>2</sup> Cf: Brochard 5.29. du 12 avril 1911.

Rappelons-ici que le résident Marchat fit état aussi d'une lettre du commerce en 1929 pour l'affaire des magasins de la Procure qui faisaient une concurrence déloyale aux commerçants. Mais le problème le plus complexe auquel l'administration sera soumis, sera à partir de 1931 celui posé par la mission et le roi à propos du concubinage des étrangers. C'est le résident Marchat qui aura à endosser ce problème redoutable par ses implications<sup>1</sup>.

En effet, à Wallis-Futuna comme ailleurs dans le Pacifique, l'union libre fut et reste entre étrangers et insulaires une pratique largement usitée, tempérée par les coutumes locales. Or en 1931, le fono royal a décidé de sanctionner par une forte amende les étrangers vivants en concubinage, soit trois Chinois et un Anglais... Certes un arrangement ancien prévalait jusque là par lequel "la fautive" payait seule une amende lorsqu'elle était enceinte... Aussi même "la simple visite" sans concubinage institutionnalisé étant sanctionnée maintenant, un fort émoi s'empara de la colonie étrangère qui menaca de saisir les consuls!

Mais, fait plus grave, l'evêque, Mgr. Blanc aurait refusé d'autoriser les mariages des concubins ! Et le roi va se refuser malgré les démarches du docteur Marchat à modifier quoi que se soit à cette loi d'ordre moral ! Pour le résident cette attitude est de façade et s'explique par la chute des revenus du coprah alors en pleine crise et les amendes exigées sont un moyen de faire payer les étrangers, riches et dévoyés... Mais ce n'est qu'un prétexte car de nombreux couples wallisiens sont en situation illégitime, paient deux ou trois fois l'an les amendes coutumières et persévèrent.. Or, Marchat ne peut accepter que la loi d'Uvéa s'applique ainsi vu le nombre croissant d'étrangers.

C'est finalement le capitaine Bastard, commandant du "Bellatrix" qui par procuration du gouverneur, Marchat quittant l'archipel, règlera l'affaire<sup>2</sup>. Il reconnaîtra la validité des sanctions mais le résident aura charge de les appliquer "avec justice et modération". Le Père Fillion lui a aussi confirmé la réticence de la mission a accepter le

1 Cf: Marchat 10.41. du 26 mars 1931

2 Cf: Marchat 10.43 du 6 juin 1931.

mariage des concubins surtout des chinois car il y a de nombreux exemples d'abandons de leurs femmes et de leur progéniture à leur départ de Wallis, ce qui entretien avec ces femmes seules le concubinage... L'officier de marine estime que, même rigoureuse, cette loi est bonne car elle protège Wallis de l'exemple de Tahiti devenu "Colonie Chinoise qui montre le danger réel... de l'envahissement du pays par les chinois et les métis de chinois".

g) Une normalisation : la fin des nomades des îles

Le nouveau résident Renaud, peu après son arrivée, prendra en main ce problème des étrangers. Il procédera à un recensement de ceux-ci qui établira l'existence de cinquante neuf personnes dont vingt et une d'origine française avec les missionnaires, les familles du résident et du télégraphiste Favard, de Monsieur Brial et deux protégés français. Pour les étrangers, il y a douze Chinois, sept Anglais, neuf enfants métis de père anglais (Peterson de Futuna); dans ce total Futuna n'a que douze étrangers et quatre Français.

Ce recensement amènera le résident à découvrir la marginalité de vie d'un certain nombre d'étrangers qui se refusent à payer l'impôt, sont frondeurs et vivent d'assistance. Aussi le docteur Renaud décidera-t-il d'en expulser quelques uns après avis du gouverneur Guyon. Il proposera l'expulsion d'un Fidjien, Amika 29 ans, né de mère inconnue, de Rabi Melo des îles Ellice (Tuvalu) où il est né en 1885 et de deux insulaires de Rotuma dont un de père norvégien, Olsen, est arrivé sans passeport il y a deux ans.

Le gouverneur Guyon, lui, réagira avec prudence, car il estime que son résident néglige les complications diplomatiques que des expulsions en série peuvent provoquer du côté chinois comme britannique<sup>2</sup>.

1 Cf: Renaud 11.5. du 26 janvier 1931.

2 Cf: Renaud 11.8. du 25 mai 1932

Mais une série d'incidents auront lieu par la suite, le résident se complaisant à

monter en épingle des affaires banales et à sanctionner des étrangers. Ainsi le chinois

Wata devra payé une amende de 100 francs (que le gouverneur cassera!). Plus grave,

deux matelots Samoans atteints de maladie vénérienne et soignés au dispensaire feront

scandale; placés en résidence chez Julien Brial, ils ont vagabondé et contaminés plusieurs

femmes! Le résident aura aussi des démêlés avec un cuisinier tongien, voleur et insolent

qui menaça Madame Renaud... Enfin il y eut le passage, retour des Samoa où ils avaient

fait leurs études, de trois des fils Peterson de Futuna, voyageant sans passeport, se disant

Français par la naissance, mais deux d'entre eux n'étaient même pas déclarés à l'Etat

Civil...

Or Peterson, métis anglo-samoan a épousé une fille Wendt ayant un père

germano-samoan et une mère de Rotuma... Aussi le résident interroge Nouméa : sont-ils

Français, sujets ou protégés... Doivent-ils payer l'impôt, les enfants faire le service

militaire?<sup>1</sup>.

Finalement Guyon lassé de ces désordres, voyant la montée d'une nouvelle

agitation politique où le problème des étrangers qui s'opposent à la coutume de Wallis et

sont frondeurs face au résident peut jouer un rôle, approuvera une expulsion de tous les

marginaux comme des fortes têtes, tels Peterson, Folkard, et de tous ceux qui sont en

situation irrégulière <sup>2</sup>.

Le départ forcé du résident Renaud nécessitera de son successeur, le docteur

David, de compléter ces mesures et d'en terminer avec le laxisme administratif qui fut

longtemps de règle<sup>3</sup>. Mais ce faisant, David témoignera de pondération, ainsi il

n'inquiétera pas un natif des îles Salomons, Sosefo Seulu adopté depuis 1931 par des

chefs car :"il se comporte bien, paie ses impôts"; de même, il régularisera la présence de

1 Cf: Renaud 11.21. du 30 janvier 1933

2 Cf: Renaud 11.24 du 31 mars 1933

3 Cf: David 12.7. du 21 avril 1934

- 219 -

Olsen venu de Rotuma, entretenu par des Wallisiens et qui veut "travailler et payer ses impôts" et qui deviendra employé de commerce en 1940.

Aussi, la liste des redevables de l'impôt pour 1934, attestera du renouvellement du milieu étranger. L'installation de "B and P" dans l'archipel entrainera l'installation d'un couple Néo-Zélandais, les May et de leur gérant originaire de Niue, Vaka Jessop<sup>1</sup>.

A Wallis, il ne restera plus que quatre chinois mariés<sup>2</sup>, le nouveau couple néozélandais gérant de "B and P", les Jones soit au total 12 contribuables à 100 francs d'impôt par an. Le non paiement de l'impôt entraînera en 1935<sup>3</sup> l'expulsion de cinq autre personnes (un Fidjien, un Tongien, un Micronésien de Ellice (Tuvalu), deux Rotumiens...) Ainsi s'achève la régularisation administrative du statut des étrangers. Elle coïncide d'ailleurs avec la mise entre parenthèses du protectorat jusqu'en 1940 et le passage de la mission Mariste du statut d'acteur majeur à celui, provisoire, de spectateur.

\* \*

Cette étude des enjeux propres à l'archipel de Wallis-Futuna et des pratiques qui en ont découlé montrent qu'il y eut deux types d'enjeux principaux : ceux d'origine économique avec la volonté continue au niveau du dessein, longtemps en pointillé en ce qui concerne sa matérialisation effective, d'une fiscalisation de l'unique ressource régulière de l'archipel, le coprah. Finalement lorsque l'administration y parviendra, à Wallis au moins, le coprah est proche du déclin! L'autre type d'enjeu était le contrôle politique des acteurs...

<sup>1</sup> Qui épousera une fille de Sigave et créera une famille qui jouera à partir de 1970 un certain rôle dans l'île avec le conseiller Gédéon Jessop..

<sup>2</sup> Soit Wah-Chach dit Sialey, Lou Joe dit Tio, Loon Kwow dit Luga, Hong Wing dit Vegi et Kuo Ness dit Kua.

<sup>3</sup> Cf: David 12.13. du 19 mars 1935.

Liées au coprah comme au rendement de la fiscalité, les tentatives de valorisation de l'économie de Wallis aboutirent à l'expression sur le terrain, ici avec des formes atténuées vu la nature du système local, des normes du productivisme colonial avec le plan Guyon. Ses effets seconds comme pervers vont peser sur Wallis et montrer que pour la fiscalité comme pour le progrès économique, s'impose la nécessité de contrôler le champ du politique dans ses multiples représentations que se soit la mission, la monarchie ou le commerce ; tâche d'autant plus délicate que mission et monarchie ont tendance à former un binôme d'autant plus redoutable qu'il est occulté alors que l'administrateur est souvent isolé et que ses pouvoirs dépendent d'un autre binôme très conjoncturel, celui du gouverneur et de la canonnière!

Politiquement le grand dessein des résidents d'une annexion quelque peu magique n'aboutira pas. Le pouvait-il d'ailleurs ?. Néanmoins, les crises et leur emballement sur fond de dépression économique grave après 1930, permettront aux résidents après des échecs, des erreurs aussi d'appréciation de leur part, de maîtriser la monarchie, de faire changer la mission, de régulariser le commerce.

Mais si ce succès même signifie la fin de l'indépendance de fait des Wallis comme de la collusion de la mission et de la monarchie, il coïncide aussi avec la fin de l'auto suffisance de l'archipel au point de vue économique avec l'arrivée de l'oryctes comme au point de vue humain avec le succès d'une politique de santé et d'un certain bien être qui rendent impossible l'autonomie économique de l'archipel. En fait, le protectorat est remis en cause dans ses fondements à partir de 1930, l'économie de transfert se met en place, avec son cortège nouveau de dépendances camouflées peut être par l'idée de la marche vers le progrès d'une colonisation qui se veut généreuse.

Enfin comme nous le verrons, l'archipel n'est pas un, mais déséquilibré par le regroupement de deux ensembles différents Wallis, d'une part et Futuna d'autre part.

Malgré leurs similitudes, les deux îles sont "découplées" par la tradition, le système politique, leur condition économique, le poids des étrangers, le rôle de la mission...

Ces disfonctionnements ne sont que l'expression de l'extraversion historique d'Uvéa jadis colonie et tête de pont de Tonga, puis indépendante de Tonga, mais menacée par Samoa, par Fidji et qui enfin passe à la France pour maintenir son indépendance.

A la France, c'est à dire à la mission Mariste d'abord puis quand les dangers cernent l'île, au protectorat effectif de 1887.

En un sens, du 19ème siècle à 1960, l'histoire des Wallis peut se résumer au problème du choix de sa dépendance, drame de la géopolitique insulaire et de sa périphérie.



L'heureux temps des colonies.....

Photo n°11

CHAPITRE IV: LES CRISES MARQUANTES

Dans les îles, toute opposition entre intérêts, idées, groupes peut créer une crise

vite globale de l'ensemble de la société insulaire, cela tient à une explication simple, la

petitesse de beaucoup d'îles et l'interdépendance des intérêts, des personnes, des

institutions. Donc toute crise peut vite être globale et devenir frontale du fait de la

réactivation du syndrome insulaire d'isolement et de survie dans un microcosme.

SECTION - 1. UN RESIDENT CONTRE LA MISSION : L'AFFAIRE

**BROCHARD-BAZIN** 

§ 1. Une crise frontale

L'affaire Bazin-Brochard, cela ne peut faire aucun doute, résulta de la nomination

comme résident à Wallis du docteur Brochard qui se signalait comme un républicain

intransigeant, un laïque farouche et un homme de caractère tempétueux. Elle fut favorisée

par l'attitude du roi Sosefo Mautamakia, aggravée par le manque de contrôle apparent des

protagonistes de la part de Nouméa, les ambiguïtés de Paris, et par l'attitude de l'évêque

du Pacifique central pour le moins peu claire au début de la crise au moins.

a) Le malaise entre le roi et la mission

Il nous est officiellement connu par un rapport du résident Viala alors proche de

son départ administratif<sup>1</sup>. Le souverain, Sosefo Mautamakia avait depuis son élection

joué un jeu déconcertant. D'abord proche du résident qui le crut acquis à ses idées de

réforme, il s'en éloigna et devint, dit Viala: "une créature à la dévotion de la mission...".

Or en fin mai 1909, le roi soudain va se rapprocher du résident et lui ouvrir ses secrets...

1 Cf: Viala 4.29. du 5 juillet 1907

- 224 -

En effet, le roi trouve soudain, sans qu'il en précise les motifs, le Père Bazin, Supérieur de la mission "encombrant". Aussi s'est-il décidé à refuser plus longtemps "l'immixtion de la mission", ses critiques, son pouvoir temporel...

Aussi, le Conseil du roi et quelques chefs ont écrit à Mgr. Blanc pour demander le rappel du Père Bazin qui en fut informé mais refusa tout compromis<sup>1</sup>.

Or, le roi apprit que le Père menait une campagne de rumeurs contre lui et encourageait un complot des chefs voulant le renverser et le remplacer par la soeur du feu roi Vito. Ayant peur de prendre seul des sanctions, le roi vint chercher conseil et appui auprès de Viala! Si celui-ci se réjouit de l'affaire, il resta sur le mode prudent face au roi, comprenant ses raisons, mais l'incitant à la prudence tout en l'engageant "à poursuivre avec dignité et discrétion le projet conçu avec les chefs", Viala s'engageant à rétablir l'ordre en cas de troubles... Si le roi sanctionna les chefs, il ne put ouvrir un dialogue avec le Père Bazin qui exigeait que le roi abandonne d'abord sa demande d'expulsion.

## b) Arrivée de Brochard, alliance avec le roi contre le Supérieur

Brochard prit en septembre 1909 ses fonctions avec des idées arrêtées, un projet de "grand budget" soumis au gouverneur, l'idée de la remise en ordre du commerce et de solides à priori contre la mission. Il va très vite couper les ponts avec elle en refusant d'y être invité tout comme en envoyant un ultimatum à la mission de Futuna qu'il tenait responsable des agissements des indigènes contre le trader Oppermann...

La crise éclatera fin janvier 1910, par l'envoi "d'une plainte et de deux avertissements au Père Bazin" <sup>2</sup>.

La plainte concernait la traduction volontairement déformée qu'aurait faite le Père Bazin au fono royal, en 1906, lors de l'accord entre le résident Viala et le roi pour le paiement à la France d'une contribution volontaire pour les frais du médecin...

<sup>1</sup> Il n'y a aucune trace de cette demande dans les archives Maristes...

<sup>2</sup> Cf: Brochard 5.10. du 19 janvier 1910.

Le premier avertissement visait aussi le Père Bazin qui aurait répandu le bruit que Brochard n'était pas catholique... L'autre avertissement dénonçait des ragots répandus par la mission sur le compte du résident... Et Brochard de conclure "du haut de mon patriotisme, je flétris de semblables manoeuvres de la part d'un français". Et même il menaçait, après un rappel au religieux de s'occuper de ses fonctions sacerdotales, : "si vous méprisez cet avertissement, le gouvernement sera immédiatement sollicité, au nom des institutions républicaines, de mettre un terme à vos agissements"... Le ton était donné, les hostilités ouvertes. Le Père Bazin répliqua le 15 février par une lettre directe au gouverneur répondant au résident où il s'expliquait, se disculpait et rappelait les services qu'il avait rendus à la France, à sa marine et au protectorat en assurant les intérims des résidents, et même en accueillant Viala et les siens chassés de la résidence par Brochard alors qu'ils attendaient un navire...

Mais cette lettre du Supérieur comportait aussi deux post-scriptum. Dans le premier, le religieux se sentant menacé par le roi, des chefs, et le résident annonçait se retirer de Mua tout en déclarant "qu'il ne redoute la sentence d'aucun tribunal".

#### c) Le coup d'état

Mais dans le second post-scriptum daté, lui, du 15 mars (il n'y avait pas eu jusque là de passage de bateau) au moment ou arrive enfin le vapeur, le Père Bazin annonce : "le résident m'envoie une lettre qui m'informe qu'un décret du roi daté du 6 février m'expulse" Mais vient ensuite l'autre grande nouvelle : " la population irritée ... à pris subitement les armes et à déposé le roi Mautamakia, il est remplacé par son cousin Lavina, cet événement s'est accompli sans la moindre secousse et le pays, depuis lors, est parfaitement tranquille"...!

Il est très probable que le Père Bazin à composé sa lettre habilement jouant sur le manque de courrier avec Nouméa, et a manipulé les princes pour renverser le roi. Brochard se retrouvait ainsi ridicule et impuissant. Aussi ses laborieuses justifications,

car il adorait écrire (mal d'ailleurs), ne montrent qu'une chose : il a improvisé une politique de force la mission avec l'appui du roi et de princes amis...

Il a aussi fabriqué des prétextes sur le rôle du Père Bazin comme traducteur et il le dira clairement par écrit "celui-ci (Bazin) avait bien compris que l'histoire exhumé de l'oubli était le prétexte, et que le véritable enjeu était le triomphe, ou au contraire, la perte définitive d'une influence jusque là dominante".

Tout aussi ingénument, Brochard, avec complaisance décrira comment pendant des semaines, il a flatté, courtisé, pressionné le roi, les ministres et les princes pour obtenir le décret expulsant le Père Bazin et ses craintes aussi d'une réaction qu'il redoute pour sa sécurité comme celle du chancelier Joubert de la part des partisans, nombreux et décidés de la mission (il souhaitait d'ailleurs la venue d'un aviso avec un capitaine "républicain" pour éxecuter l'ordre d'expulsion...).

Aussi le renversement du roi, va priver le résident de son seul atout légal. Peu décidé à se résigner, Brochard va tenter toutes les manoeuvres, pressions et intoxications pour tenter de parvenir à ses fins. Ce faisant, l'affaire sortira du cadre wallisien et deviendra un imbroglio.

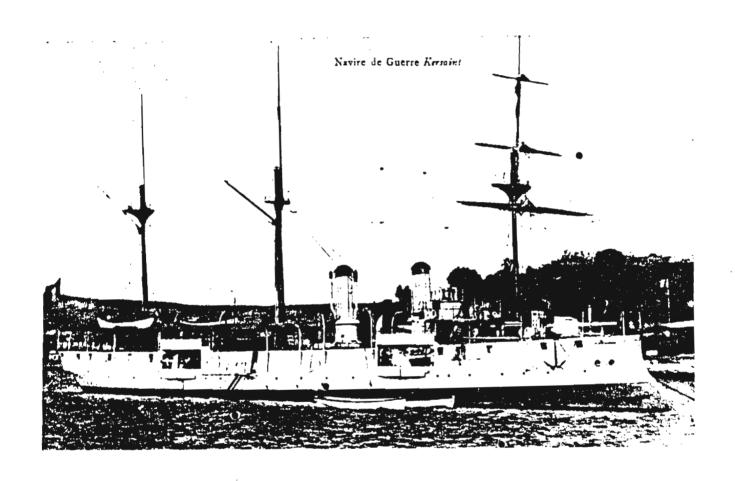
#### § 2. Départ de Brochard, interim Bouge

## a) Tiédeur officielle, Viala règle ses comptes

Avec une emphase quelque peu grandiloquente, Brochard va s'efforcer de créer un front opposant "les ministres restés calmes, qui font appel à la protection de la France..." au nouveau roi imposé par la mission.

A Nouméa, le gouverneur intérimaire Bonhoure qui est proche du départ et de religion protestante, montrera son embarras en portant l'affaire au Ministre en termes

<sup>1</sup> Cf: Brochard 5.12 du 18 février 1910. Le Père Bazin était l'ancien professeur puis fut confesseur du roi déchu...



Navire de guerre "KERSAINT" (Collection familiale Max Shekleton).

Photo n°12

prudents. Il annoncera sa venue à Wallis sauf contre-ordre de Paris<sup>1</sup>. Un peu plus tard Bonhoure transmettra à Paris les rapports du résident afférents à l'expulsion du Supérieur, et recommandera la prudence à Brochard tout en refusant une dépense prévue par Brochard, l'achat d'un canot automobile...

Or au moment où le gouverneur vogue vers Wallis, l'ancien résident Viala informé de la situation par une lettre du R.P. Bazin manifeste avec force son désaveu<sup>2</sup>. Viala se justifie de son action, se couvre de l'aval des gouverneurs Rognon et Liotard qui suivirent l'affaire du traité de la part contributive, rend hommage à l'intégrité du Père Bazin et dénonce Brochard qui "n'a fait qu'obéir hâtivement dans la circonstance à des sentiments de haine ou de vengeance personnelle"! Il déplore aussi l'action "d'un successeur aussi déséquilibré, auquel il a suffit de quelque mois pour anéantir les résultats appréciables tant matériels que moraux".

Aussi au nom de la simple justice blâme-t-il le procès fait "à la mission catholique française" dont-il admet que "certes, on peut trouver bien des torts à l'attitude de la mission... et au rôle qu'elle a joué longtemps". Mais estimant qu'il fallait tenir compte de la situation locale, il conclut : "je ne puis que me féliciter, en effet, que Monsieur Brochard, le roi Sosefo et ses ministres se soient vus publiquement désarmés... par tous les autres chefs et la population toute entière de Wallis"... Le point de vue de Viala quelque peu passionnel aussi, montre la gravité du conflit personnel qui a éclaté à Wallis entre lui et Brochard comme les divisions créées dans l'opinion française et les corps de l'Etat par la politique de laïcité et de séparation de l'Eglise et de l'Etat des gouvernements français de l'époque.

## b) Visite du gouverneur. Révision du protectorat

Le gouverneur Bonhoure séjourna à Wallis du 18 au 19 mai 1910. Curieusement aucun rapport des archives traite in extenso de cette visite et de ses conséquences. Nous

<sup>1</sup> Cf: Brochard 5.16. du 25 avril 1910.

<sup>2</sup> Cf: Brochard 5.18. du 16 mai 1910. Lettre du Docteur Viala au gouverneur Bonhoure

ne disposons que de rapports indirects du résident Brochard d'une part, et des sources missionnaires avec Mgr Blanc et Mgr. Poncet, ce dernier, compilant Mgr. Blanc qui fut un témoin plus direct.

Brochard peu après cette visite témoignera d'une certaine satisfaction car il estimait que le traité de protectorat qui venait d'être retouché mettait le résident à sa place, ce qui était une défaite de la mission. Le roi va dépendre du résident et ne transmettra plus les ordres de la mission "en homme de paille". Et avec une transition et des ménagements, il pense que "peu à peu on prendra le pli de venir, d'écouter, puis obéir au représentant de la France". Ce statut pour Brochard n'est que provisoire, car prépare "l'établissement de son autorité définitive dans ces îles" c'est à dire l'annexion 1.

Or d'après les sources maristes<sup>2</sup> l'optimisme de Brochard semblait bien exagéré. Le gouverneur Bonhoure en effet, dès son arrivée le 18 mai à Wallis se serait excusé pour l'arrêté d'expulsion pris contre le Supérieur de la mission sans consultation de Nouméa!

Puis au presbytère de Mata-Utu, "en présence des Pères Bazin, Moussey et Fillion, il exigea que le résident fit des excuses au Père Bazin, puis déclara qu'il voulait la paix à Wallis et, dans ce but, demanda aux Pères de l'aider à rétablir le roi Tokila en vue de sauvegarder le prestige de la France...".

Malgré la réticence de la mission, un grand conseil royal fut réuni à bord du "Kersaint". Devant tous les notables de l'île "le gouverneur déclara qu'il annulait le décret d'expulsion, rendait hommage aux missionnaires et à leur oeuvre, puis blâma vivement l'acte de déposition de l'ancien roi et demanda aux missionnaires de ne pas s'ingérer dans les affaires politiques du pays. Après quoi, il fit connaître sa décision : pour l'instant il n'y a plus de roi à Wallis, que les chefs procédent immédiatement, en toute liberté, à une nouvelle élection".

Laissé seuls, la cinquantaine de chefs et notables s'enferma pour délibérer avec "calme et dignité". Le résultat fut la déchéance définitive de Tokila et la confirmation de

<sup>1</sup> Cf: Brochard 5.19. du 1er juin 1910.

<sup>2</sup> Cf: Mgr. Poncet, op cit page 57 à 60 qui compile Mgr. Blanc, Histoire des îles Wallis, op.cit. Brochard confirmera d'ailleurs cette modération de Bonhoure.

l'élection de Patita Lavina! ... Si l'allégresse fut générale, il est probable qu'elle ne fut pas partagée par les officiels français... Aussi le gouverneur entendit-il apporter séance tenante des retouches au traité de protectorat. Le roi voyait ses pouvoirs limités par les prérogatives nouvelles du résident qui réunissait le Conseil, avait un droit de regard sur toute question intérieure d'intérêt public, enfin le drapeau wallisien (fond rouge avec croix mariste blanche) était écartelé des couleurs françaises.

Si ce texte rognait l'indépendance du roi et limitait au spirituel le pouvoir de la mission, il ne pouvait cacher l'échec majeur de l'administration avec un roi hostile et conforté dans sa position légale. Aussi le résident ira de déceptions en déceptions après le départ du gouverneur et accusera le roi de ne pas respecter le nouveau traité, de faire des prélèvements d'argent abusifs, de favoriser les nouvelles corvées demandées par la mission...Le 14 juillet sera boudé par le roi et l'évêque Blanc en visite a négligé de le visiter...

Brochard en fait, avec le remplacement du gouverneur Bonhoure par le gouverneur Brun, espérait circonvenir se dernier en sa faveur. Pour cela, il va découvrir un nouvel instrument : créer un impôt de capitation qui dispenserait les insulaires "des corvées écrasantes et gratuites" car pour lui la capitation est souhaitée comme une libération par la majorité et elle serait : "l'arrêt de mort de la mission maristes aux Wallis, de mort politique et surtout commerciale" <sup>2</sup>.

Le gouverneur resta prudent et sur ce, le résident décida de partir en congé pour "s'expliquer à Paris" en fin 1910 ! Son départ coïncida comme nous l'avons vu à une réaction des commerçants contre le roi et la mission que le secrétaire interprète Joubert appuiera.

2 Cf: Brochard 5.21 du 1er septembre 1910.

<sup>1</sup> Cf: Brochard 5.20. du 25 juillet 1910.

## c) L'intérim Bouge et le recours à la canonnière

Jeune attaché colonial<sup>1</sup>, Bouge arriva le 22 avril 1919 soucieux d'agir avec prudence. Initialement, il sera plutôt attentiste par compréhension et sentiment qu'il n'a aucun pouvoir réel sauf sa parole car il estime que l'administration est sans moyens<sup>2</sup>. Pragmatique, il s'efforcera de régler le différend opposant les commerçants au roi, obtiendra des sanctions contre des wallisiens qui avaient menacé Joubert.

Mais cette pacification des esprits butera à partir de août 1911 devant le refus du roi de payer la part contributative de 4500 francs établie par Viala en 1906...

En effet, le roi s'appuyant sur un décret de 1910 pris par Brochard et prévoyant que "le gouvernement français est chargé d'assurer le service médical de l'île de Wallis", entendait en l'absence de médecin depuis le départ de Brochard, suspendre le paiement de la fameuse contribution. Or il apparut à Bouge que le Père Bazin avait "soufflé" au roi cette mesure car il n'admettait pas les décrets pris par le roi détrôné en 1910, auquel il refusa la communion... D'autres démêlés entre le roi qui exige des cadeaux pour ses services rendus et les commerçants, obligeront Bouge à des pressions régulières sur le roi qui trouveront un dénouement avec l'arrivée de l'aviso "Kersaint" en octobre 1911 qui permettra au résident d'obtenir le paiement de la contribution de 4500 francs (ou 900 dollars à l'époque).

Peu après, Paris prendra position par un dépêche du Ministre des Colonies<sup>4</sup>; celui-ci après avoir entendu le résident Brochard a décidé de le renommer à son poste "où il a déjà rendu des services pour y mettre à profit l'expérience qu'il a acquise des besoins du protectorat et de la politique indigène". Le gouverneur se voyait aussi recommandé, compte tenu des difficultés de liaison avec Wallis, de déléguer une partie de ses pouvoirs

<sup>1</sup> Bouge arriva à Nouméa en 1891 comme instituteur fut remarqué et fit carrière dans l'administration coloniale, à Lifou, aux Nouvelles-Hébrides. Puis fit ses études supérieures en France après 1912 ; érudit, il avait au cours d'un séjour fait la première grammaire tahitienne, ensuite nommé en 1919 gouverneur des Indes Françaises, puis de la Guadeloupe. Il a legué au Musé municipal de Chartres ses collections de coquillages, objets, livres anciens et d'archives dont celles de Wallis de 1895 à 1910 où nous les avons étudiées.

<sup>2</sup> Cf: Brochard 5.30. du 8 mai 1911.

<sup>3</sup> Cf: Brochard 5.33, du 4 août 1911

<sup>4</sup> Cf: Brochard 5.38. du 14 novembre 1911.

au résident "pour lui épargner les hésitations et les difficultés auxquelles s'est heurtée plusieurs fois sa bonne volonté".

Une subvention de 20 000 francs était accordée au protectorat mais le Ministre, jugeant que les moyens restaient limités, précisait que le résident devra agir avec "tact et pondération". Face à la mission mariste, le Ministre Lebrun est prudent, considérant que depuis 1842 celle-ci dispose d'une large influence facilitée par le tempérament passif des indigènes... Néanmoins en dehors de l'émission de timbres-poste pour contribuer au budget local, le résident doit passer par l'accord du gouvernement local pour la mise en place d'un impôt de capitation...

Le sort de l'ancien roi paraît aussi injuste au Ministre qui l'estime "sacrifié" par l'arrangement fait par Bonhoure "alors que sa seule faute a été de suivre trop exactement les conseils du résident".

Aussi recevra-t-il une pension annuelle et viagère pour "le préjudice qu'il a souffert" et une décoration. Enfin Monsieur Joubert sera recruté définitivement comme interprète-secrétaire. D'autres mesures sont évoquées comme l'envoi d'un instituteur si les ressources locales le permettent, l'achat d'un canot automobile pour contrôler les navires et leurs chargements.

Ainsi le ministre en apparence cautionne Brochard, désavoue Bonhoure, fait la leçon à Repiquet, nouveau gouverneur titulaire ayant la responsabilité des Wallis. Néanmoins, des limites précises sont apposées aux actions du résident face à la mission comme au roi et des conseils de modération donnés à Brochard à plusieurs reprises. Finalement les consignes officielles paraissent plus symboliques que réelles, donnant plus de part à la satisfaction de principe qu'à une politique visant des objectifs précis dotée des moyens adéquats...

Or, peu après se déroulera à Wallis alors que Bouge attend l'arrivée du résident Brochard en provenance d'Australie (car Lebrun a préfèré cette voie à un passage par

<sup>1</sup> Albert Lebrun 1871-1950 inaugurait une longue carrière politique qui le portera à la Présidence de la République.

Nouméa où Brochard aurait rencontré le gouverneur !), un curieux épisode avec une tentative de coup d'état manqué<sup>1</sup>.

Celle-ci menée par le chef de guerre "Puliuvéa" qui avait déjà renversé le précédent roi, aurait eu comme motif les manque "de vivres indigènes" dû aux corvées imposées pour "la construction gratuite au séminaire de Lano" donc au profit de la mission! Aussi Puliuvéa entendait restaurer Sosefo Mautamakia dans ses fonctions! Mais le complot fut éventé, le roi informa le Père Bazin, qui convoqua les notables, regroupa les femmes à l'église pour "prier pour la paix"; on s'arma aussi puis on chercha à parlementer, mais double refus de Puliuvéa!

Il reçut alors, une délégation de proche parents, qui se jetèrent à ses pieds... Il s'agissait là d'une vieille coutume déjà utilisée lors de la succession d'Amélia<sup>2</sup> et à laquelle un chef devait se plier. Le roi alors reçut la visite du rebelle, s'expliqua avec humilité, Puliuvéa ne s'excusa pas, mais mit fin à sa tentative...

Dénouement qui finalement laissa Bouge plutôt satisfait car le Père Bazin avait pris ses précautions entre temps, fabriquant "6 ou 7 ayants-droit autour desquels étaient groupés des partisans" Cela sauva aussi le roi en menaçant de créer l'anarchie et le blocage de la royauté. Aussi peu après le 24 décembre en pleine chaire, le Père Bazin célébra la victoire du roi et fulmina contre les conspirateurs et "ceux qui les conseillent"...<sup>3</sup>.

# § 3. Retour de Brochard. Nouvelles crises...

# a) Le résident passe de la satisfaction à l'impuissance

Brochard se manifestera à Sydney d'abord où il attend un navire pour Wallis. Il meublera une longue attente en écrivant au gouverneur comme en donnant de retentissantes conférences de presse aux journaux Australiens qui les rapportèrent avec

2 Cf Poncet, op cit, page 37

<sup>1</sup> Cf: Brochard 5.39.

<sup>3</sup> Cf : Brochard 5.42. du 25 décembre 1911

zèle dans leur colonnes, bon exemple pour eux du "scandale papiste et français" dans le Pacifique Sud et qui entraînèrent la réplique de la province Mariste de Sydney dans les mêmes journaux qu'avait utilisés le résident...<sup>1</sup>.

Avec le gouverneur, Brochard non sans grandiloquence jouera à l'important se prévalant de ses soutiens politiques parisiens notamment "... de Monsieur le rapporteur du budget des Colonies, Monsieur Violette, député qui a bien voulut me prêter son concours éclairé". Le résident se fait aussi le promoteur d'un projet d'exploitation de nacres et huîtres perlières à Wallis pour qui il aurait trouvé un entrepreneur (il semblerait que ce fut J. Brial qui peut être l'à rejoint à Sydney?).

Arrivé à Wallis, le résident débarquera en vainqueur et sera flatté par les chefs<sup>2</sup>, il réconciliera "le jour de Pâques, l'ancien et l'actuel roi", lui se posant en arbitre ; quant à la mission, "elle se tient coite" se réjouit-il.

Puis pour d'obscures raisons, le tableau va se brouiller; sans jamais s'expliquer sur le fond Brochard dénoncera à nouveau la mission, la vilipendera<sup>3</sup>. De plus le roi s'est éloigné, devenu rétif ou sourd aux avis du résident... Aussi celui-ci réclame-t-il l'envoi d'une force de police pour "faire face ensemble à l'ignorance de la barbarie et à la haine d'une secte". Propos qui dénotent une perte de contrôle de la situation locale et un état passionnel d'exaspération.

Saisi aussi abruptement, le gouverneur rendra compte à Paris<sup>4</sup> tout en vantant l'amélioration de la situation due à l'action du résident... Mais sur les propositions que celui-ci vient de lui faire, le gouverneur prendra ses distances et louvoiera. Ainsi il estime sans objet d'accorder plus d'autonomie administrative au résident; pour l'attribution de pouvoirs judiciaires sur les indigènes, demandée par Brochard, il estime que seul le roi "jusqu'ici est habilité à les utiliser et qu'une annexion nécessite un enquête approfondie"...

<sup>1</sup> Cf: O'Reilly, bibliographie, page 50, op, cit

<sup>2</sup> Cf: Brochard 5.43 du 10 avril 1912.

<sup>3</sup> Cf: Brochard 5.44 date illisible

<sup>4</sup> Cf : Brochard 5.45 du 29 juin 1912

Enfin le coût de l'organisation d'une milice locale aux ordres du résident ne peut être supporté par le budget. Ainsi Brochard est-il débouté de toutes ses exigences. Par contre le rôle de Bouge est bien mis en valeur avec sa "droiture, habileté" et sa promotion est réclamée! A Wallis, tout reste normal jusqu'en septembre 1912, date à laquelle le résident annonce qu'il envoie le premier ministre, Kivalu à Nouméa pour qu'il "se fasse gronder" car il a refusé d'obéir au résident, "à déchiré ses habits" et s'est déclaré aux seuls ordres du roi...

Brochard veut qu'on l'impressionne tout en le traitant avec considération car bien qu'il soit du parti de la mission, c'est lui qui forme l'opinion pour le vote du nouveau roi en cas de succession! De plus bien traité, à son retour, il peut être un auxilliaire précieux. Mais Brochard ne dit pas qu'à Wallis, il a présenté ce départ comme une sanction<sup>2</sup>.

La situation donc semble se normaliser enfin dans l'archipel, surtout avec l'annonce du proche départ du Père Bazin<sup>3</sup> dont "les malles sont prêtes" jubile le résident qui dit atteint un objectif vieux de vingt ans pour ses prédécesseurs(?), aussi est-il tout disposé à renouer avec "la mission assagie, une ère nouvelle de rapports corrects".

Peu après, une lettre ministérielle<sup>4</sup> approuvera l'attitude réservée du gouverneur face à l'accroissement de pouvoirs demandés par Brochard dont aucune de ses propositions n'est retenue par Paris soit au nom des prérogatives du gouverneur, soit de celles du roi, soit de leur coût (milice locale)!

Quant à l'idée d'annexion "elle ne ferait qu'ajouter aux difficultés réelles que semble devoir présenter le réglement définitif de la question des Nouvelles-Hébrides". Seule perspective envisagée à terme, une nouvelle révision du traité de protectorat qui "tout en laissant subsister l'autorité nominale du roi, nous permettrait de compléter notre oeuvre".

<sup>1</sup> Cf: Brochard 5.47 du 12 septembre 1912.

<sup>2</sup> Cf: Mgr. Blanc, Histoire des îles Wallis, op cit

<sup>3</sup> Cf: Brochard 5.49 du 31 janvier 1913. Avis qui est faux car les qualités de Bazin furent signalées par le résident Ponge en 1901...

<sup>4</sup> Cf: Brochard 5.50 du 3 février 1913

Aussi Paris incite le gouverneur à se rendre à Wallis y rappeler les objectifs de progrès de la France qui n'acceptera pas de résistance illégale. Ainsi, Brochard est poliment débouté dans ses exigences et les réalités diplomatiques minimisent pour Paris la portée des agitations d'Uvéa. Or cette volonté de pacification va être contrariée par une vive réaction du nouvel évêque du Pacifique Central, Mgr. Blanc.

## b) L'évêque dénonce le résident

Fils d'amiral, Mgr Blanc est depuis 1901 missionnaire dans le protectorat Anglais des îles Tonga. En 1912, il a rencontré à Wallis le résident Brochard mais celui-ci n'évoque pas dans les correspondances disponibles cette rencontre bien établie ""le résident se prêta de très bonne grâce aux relations...".et Mgr. Blanc décida de mettre fin aux fonctions de Supérieur du Père Bazin, ce qui était un geste d'apaisement général : "Pendant un mois, j'ai essayé d'adoucir les frottements entre le résident et les Pères de la mission catholique, entre le résident et le roi des Wallis..." Aussi lorsqu'il apprit que le résident se prévalait de bons rapports avec lui, l'évêque, et s'attribuait comme un succès le départ du Père Bazin, a-t-il décidé de faire une mise au point écrite au gouverneur en plusieurs points.

- Mgr. Blanc récuse toute pression locale pour le remplacement du Père Bazin, qui n'est l'objet d'aucun désaveu, par le Père Henquel.
- 2) L'évêque fait savoir qu'il refuse d'appuyer le résident pour la mise en place d'un impôt de capitation car "les rois et les chefs de ce pays ne voulaient pas cet impôt" et que le gouvernement français n'en a pas fait état et qui donc lui apparaît comme une manoeuvre personnelle du résident<sup>3</sup>.

2 Cf: Brochard 5.52. du 14 mars 1914. Lettre de l'Evêque à bord du "Médina".

<sup>1</sup> Cf: Mgr Blanc Les îles Wallis 1914. Paris, Op cit.

<sup>3</sup> En effet d'après le bulletin de liaison de Wallis et Mgr. Poncet, op cit page 66, Brochard aurait proposé contre un appui pour la capitation "qu'on ne touchera pas à vos propriétés".

3) Mgr. Blanc s'étonne "d'innovations établies" par le résident à propos des divers droits (ancrage, pilotage, patentes) qui "rentrent dans la caisse du résident", formule ambiguë à souhait...

Puis l'évêque fait état d'autres reproches : le résident à logé Joubert et sa famille dans le dispensaire aussi Brochard "n'exerce plus suffisamment ses fonctions de docteur au profit des indigènes". Puis il dénonce les "abominables accusations" dans les journaux de Nouméa, Sydney, Paris, portées par le résident, peu prises au sérieux d'ailleurs, et des attaques récentes sur la mission Mariste et le Père Fillion (futur supérieur !) soupçonné "d'antipatriotisme". Brochard est accusé aussi de fomenter un parti d'opposition au roi en appuyant l'ex-roi qu'il a fait décorer à son retour ; enfin, il a exilé à Nouméa le Kivalu qui s'était opposé publiquement au résident...

Certes l'évêque conclut sa charge en assurant le gouverneur de son "dévouement absolu à la cause de l'église et de la France à Wallis", mais une certaine insolence orgueilleuse transparaît dans la formule...

Cette lettre s'inscrit aussi dans l'apparition d'une nouvelle source de tension à Wallis avec les alarmes du résident suite au projet d'introduction des Frères des Ecoles Chrétiennes à Wallis par la mission Mariste, projet déjà différé en 1910<sup>1</sup>.

Pour y parer le résident en faisant pression sur le roi a obtenu de celui-ci le papier signé suivant : "Moi Lavelua, j'accepte les Frères des Ecoles Chrétiennes à Wallis si le gouvernement protecteur les accepte..." 1<sup>er</sup> avril 1913 signé : Lavelua, témoins : Brochard-Joubert.

Triste document par les pressions qu'il suppose et le capitulation d'une pauvre autorité... Le gouverneur annotera le rapport de Brochard, en s'en remettra à l'accord de Paris en précisant que "dans les écoles autorisées, l'enseignement ne sera fait qu'en français sous peine de fermeture des établissements concernés".

<sup>1</sup> Cf: Brochard 5.21. du 1er septembre 1910

<sup>2</sup> Cf: Brochard 5.53 du 10 avril 1913

## c) Souci officiel d'apaisement

Le gouverneur Brunet répondra aux critiques de Mgr. Blanc, non sans ironie et avec un souci de séparer les affaires temporelles de celles relevant du champ spirituel propre à la mission. Il justifiera les mesures d'ordre administratif et budgétaire affectant à la Caisse du protectorat tenue par Brochard, les recettes des différentes taxes afférentes à des services publics et dont le montant a été relevé après accord du Ministre.

Le gouverneur s'attachera à justifier l'action médicale de Brochard et le manque de locaux comme la visite du Kivalu à Nouméa où il est venu afin "de saluer le gouverneur et d'entrer en contact avec les colonies wallisiennes, qui peuplent nos archipels <sup>1</sup>; ce ne fut donc pas une sanction comme le prétendait l'Evêque. Quant à l'ex-roi Sosefo Mautamakia, il paraît normal que compte-tenu de son loyalisme et dévouement à la France, il reçoive des marques de considération sans que cela signifie un désaveu du roi légal en place" et le gouverneur, conciliant, le rappelera au résident Brochard... Si l'impôt de capitation n'est pas abordé, le gouverneur Brunet conclut par un souhait d'apaisement :"le gouvernement de la République n'est animé que du désir de voir tous les membres de la famille française travailler aux destinées de la France du Pacifique".

Suite à cette réponse, le gouverneur confirmera à Paris son souci de voir l'autorité républicaine confortée dans le protectorat grâce à l'action de Brochard qui a rendu la mission "plus prudente et plus conciliante" car les griefs à faire à cette dernière "sont autrement légitimes et graves que ceux que mentionne à son tour l'honorable évêque.." surtout, le gouverneur attend beaucoup dans le futur des effets politiques de la longue visite du Kivalu à Nouméa où il a pu comprendre que la France n'accorde aucune place publique officielle aux religions dans la vie du pays"<sup>2</sup>.

Avec le proche départ du résident Brochard, on peut considérer que s'achève cette longue et agitée période qui laissera des séquelles durables.

<sup>1</sup> Il existe aux îles Loyauté et particulièrement à Ouvéa, au village-tribu de Takedji, une colonie wallisienne qui remonterait au 18ème siècle. D'autres colonies auraient existé au nord de la Grande Terre. Cf: Durand Jules: <u>Chez les Ouebias</u>. Le Tour du Monde. 1900.

<sup>2</sup> Cf: Brochard 5.52. Mai (s.d.) 1913.

Cette crise est intéressante car elle permet malgré l'éparpillement des faits de mettre en évidence des facteurs structurels propres à la problématique insulaire qui sont externes comme internes et dont la combinaison a organisé cette réaction en chaîne dans l'archipel.

### 1) Les facteurs externes

Le premier réside dans le poids des personnalités extérieures à l'archipel, mais dont la fonction cristallise des réseaux locaux de soutien. Deux personnalités majeures dominent la crise et la conduisent, le docteur Brochard d'une part et le Révérent Père Bazin d'autre part. L'un, Brochard, est un vieux colonial rodé aux difficultés ; il a servi en Afrique (Congo), en Indochine ; empêtré par son caractère impulsif et d'un manichéisme simplificateur, dans l'opération d'expulsion du Supérieur de la mission, il perdra son grand atout, le roi, et ne conservera plus que le soutien des commerçants (avec J. Brial). Cela n'aurait pas été suffisant sans son pari risqué "d'aller s'expliquer à Paris" qu'il gagnera.

L'autre, le Père Bazin a une personnalité plus feutrée, moins accessible mais il a témoigné de fortes aptitudes manoeuvrières, mais n'aura que très partiellement le soutien de la hiérarchie écclésiastique et couvrira quelques excès locaux (refus de la confession aux opposants) qui gêneront...

La mission de Wallis gérera seule la crise qui ne retentira pas à Futuna où d'ailleurs, le délégué du résident était un Mariste ... Ce n'est qu'en 1912 puis en 1913 qu'interviendra Mgr. Blanc qui prendra un ton de donneur de leçons de peu d'effet direct.

En France, l'opinion n'épousera pas sa cause car l'église refusera de créer une crise pour un îlot inconnu du Pacifique central. Pour calmer les esprits et éviter d'aggraver les tensions après la perte de prestige de l'administration, la mission sacrifiera le Père Bazin<sup>1</sup> au nom du réalisme.

<sup>1</sup> Qui resta un temps simple missionnaire à Wallis puis en 1922 sera définitivement affecté en France, il ne pardonnera pas l'attitude de Mgr. Blanc...

Le problème de la difficulté de communication entre Wallis et Nouméa est apparue nettement tout au long des péripéties propres à cette crise. Le Père Bazin initialement a orchestré la chute du roi en jouant remarquablement sur la carence des communications ; la même carence qui n'a pas permis au gouverneur Bonhoure de suivre la montée de la crise et de prévenir les initiatives désastreuses de son résident...

Bouge lors de la crise du non paiement de la contribution volontaire verra ses menaces au roi rendues platoniques par l'absence de navire de soutien : "le résident n'a aucun moyen..." écrira-t-il et Brochard par la suite devra jongler dans ses machinations en prenant en compte la possibilités au non d'avoir le soutien naval nécessaire... Jamais le côté artificiel du protectorat, pièce rapportée dans l'ensemble français du Pacifique, ne sera autant évident ainsi que la précarité du dispositif colonial où il est inséré.

Un facteur nouveau apparaît ici avec le rôle pris par Paris, le Ministère des Colonies et l'autorité politique gouvernementale. Dès les débuts, l'affaire est pour information transmise à Paris, c'est de Paris que Viala réagit, c'est à Paris que Brochard ira se faire entendre : c'est Paris à plusieurs reprises qui dictera au gouverneur comme au résident la marche à suivre.

Mais Paris s'en tient aussi à des principes généraux, laisse le soin, parfois à travers des formules de facilité, aux responsables locaux de régler au mieux le problème... Paris qui, derrière la formule creuse "de l'exercice de la responsabilité républicaine à Wallis", laisse peu de vrais moyens d'actions : le Budget ne le permet pas ! Et a choisi en fait la modération : reconnaissant la position spécifique au point de vue historique de la mission mais gardant le souci d'avoir un roi qui obéit formellement à l'administration... Paris où Mgr. Blanc jouera aussi l'apaisement vertueux...

En fait, ce n'est pas l'avenir bien modeste du protectorat qui importe tant auprès des dirigeants, mais le souci d'éviter "dans les colonies" le réveil officiel d'une nouvelle crise religieuse et politique alors que la France recherche l'oubli et craint

qu'une dimension internationale inopportune pour tous soit donnée à des démêlés internes...

#### 2) Facteurs internes

A côté des ces facteurs caractéristiques apparaissent les facteurs internes, endogènes à Wallis.

Le premier sans conteste est celui du microcosme insulaire et des exagérations qu'il produit. Toute île et surtout une micro-île, fonctionne comme un théâtre, une scène où les acteurs jouent pour un public formé de partisans ou d'adversaires potentiels. Dans ce milieu wallisien encadré étroitement par les mailles du réseau missionnaire comme par les structures hiérarchisées du système politique qui se recoupent et se mêlent, il n'y a donc pas de société civile possible mais des camps qui obéissent aux clivages traditionnels et fluctuants de l'autorité, comme des villages ou des chefferies de vainqueurs ou de vaincus.

Toutes crises, surtout celles engendrées de l'extérieur, produisent des réactions en chaîne visant à créer des ruptures et à susciter de nouvelles autorités. Brochard s'appuiera sur un roi déjà en conflit avec le Père Bazin, celui-ci suscitera un nouveau roi avec une autre clientèle. Brochard aspiré par l'esprit insulaire perdra comme d'autres résidents, le sens de la relativité et de la mesure insulaire et prendra Nouméa puis Paris à témoin. Le Père Bazin et dans une certaine mesure Mgr. Blanc, jugeront la situation créée à l'aune d'une vision réduite à l'insularité et à ses succès faciles comme à ses petits échecs mortifiants...

Ils devront déchanter, revenir à la norme internationale des problèmes et ne plus continuer à gérer Wallis comme une propriété inaliénable...

La crise dans sa résolution finale, montre un fait nouveau depuis 1844, et qu'avait diagnostiqué avec prémonition Viala lors des démarches du roi :"la rupture de la façade jusque là sans lézarde unissant la mission à la monarchie". Face à une menace bien platonique d'expulsion prononcée par le roi pour des motifs probablement secondaires, le Père Bazin fait une démonstration de sa toute puissance, mais "son roi" deviendra un



Wallis 1900. Enterrement au rite spécial d'une femme morte en couches. (Collection De Myrica).

Photo nº13

otage de l'administration, ne gardera plus que des bribes d'autorité. Cet abaissement de la fonction royale, à terme comme nous le verrons, lésera aussi la mission par l'anarchie qui se créera, les surenchères des princes, la démagogie de nombreuses revendications futures... En fait c'est la boîte de Pandore qui a été ouverte...

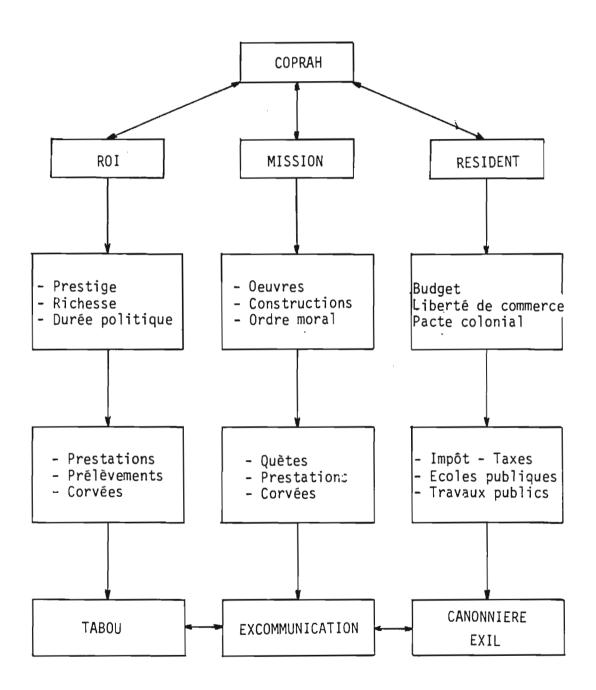
- La monarchie subira mal l'épreuve en tant que système sauf face au gouverneur Bonhoure à qui elle refusera de remettre l'ancien roi sur le trône. Utilisée par la mission, puis les résidents, la technique du coup d'état dévalorisera la fonction, exacerbera les conflits et les ambitions des princes et finira par rendre Uvéa ingouvernable et fera de son pouvoir royal devenu factice, un jouet...
- De la crise surgit l'affirmation du pouvoir du "quatrième grand" de l'île après la mission, le roi et le commerce, avec l'émergence du résident qui vise à occuper enfin la première place tâche que Viala s'était déjà assignée et qui deviendra réalité en 1933 avec David qui s'instaurera résident-régent.

### SECTION 2. LES GUERRES DU COPRAH

Nous avons réuni sous cette dénomination l'ensemble des crises ayant toutes pour dénominateur commun les tentatives menées dans l'archipel entre 1920 et 1933 pour s'approprier hors des circuits commerciaux traditionnels établis depuis longtemps, le contrôle du négoce du coprah.

Ces crises ont suivi des formes différentes selon le moment, les résidents ou les rois en place, comme la conjoncture extérieure. Elles furent assez graves pour menacer de déstabiliser politiquement ou économiquement l'archipel. Cela explique leur intérêt, l'attention portée par Nouméa voire Paris à leur dénouement.

Figure 1 \_\_\_\_\_\_L'ESPACE ET LA PRODUCTION DES POUVOIRS DU COPRAH



## § 1. L'affaire de la Compagnie Uvéenne

Cette affaire est intéressante car elle est la première tentative connue d'appropriation de l'unique richesse locale par la monarchie Uvéenne.

# a) La constitution de la Compagnie Uvéenne

L'affaire découle d'une longue série de "Tapus" jetés depuis longtemps par le roi ou les princes sur la récolte du coprah, riposte aux efforts de la politique productiviste mise en place par le résident Mallet jusqu'en 1921.

C'est une pétition assortie de plainte contre le roi qui officialisera la crise. En effet, le roi a créé avec les chefs sa propre compagnie et a interdi par tapu toute autre livraison aux commerçants locaux. Le roi a fixé son prix, inférieur à ceux du commerce, puis a payé en bons à valoir, ce qui est interdit depuis longtemps, enfin la main d'oeuvre travaille sous forme de corvées gratuites.. On imagine l'émoi du commerce face à une telle situation qui l'exclut à terme du négoce local...

Dans un rapport plus détaillé, le résident Mallet développera la situation qui s'est créé<sup>2</sup>. Pour lui, le roi Vitolio arrivé sur le trône en 1918 après un coup d'état "rêve de rompre le protectorat", et il entend "débarrasser son pays de tous les blancs quelles que soient leurs origines ou leurs fonctions" (souligné par le résident). A l'appui, il cite les tapus qui ont frappé les quatre comptoirs du fils Minh Quong et ensuite J. Brial. Le résident intervint alors, mais le roi refusa de sanctionner les coupables car tous ces actes ressortaient d'un complot. En effet, le roi s'est acoquiné avec un wallisien ami, vivant à Fidji où il est employé à la "Compagnie des planteurs de Fidji" à Savu-Savu...

Or, ce personnage est venu à Wallis le 28 janvier 1921 avec deux anglais de sa société qui visitèrent le roi puis le résident. Puis le 8 février, le Kivalu est venu signifier au résident les décisions du roi.

<sup>1</sup> Cf: Mallet 7.12. du 18 mars 1921. Les commerçants signataires étaient : J. Brial, les chinois Wah et Minh Quong, et J. Sinclair.

<sup>2</sup> Cf: Mallet 7.13. du 23 mars 1921

- Le roi et les chefs créeront et tiendront trois comptoirs, soit un par district, qui recevront le coprah et importeront les produits vendus.
- 2) Les marchandises seront payées par le coprah fourni exclusivement aux chefs.
- 3) Il est interdit sous peine de punition de vendre du coprah aux commerçants.

A la demande du résident ému par ses mesures, le roi vint les confirmer, mais devant la vive réaction de Mallet, il accepta que ses sujets soient libres " de vendre leur coprah". Mais il refusa l'aide et les conseils du résident pour la mise en place de cette société sans trésorerie initiale... Mais le roi peu après interdisit la vente du coprah aux commerçants et menaça un Wallisien qui ne voulut pas obéir, enfin il se prépara à destituer le trop bavard Kivalu tout en refusant de se rendre à une nouvelle convocation du résident...

Ensuite, le roi prononcera un "tapu" de deux ans sur les ventes de coprah aux commerçants et proclamera qu'il ira avec son ministre Kulitea, à Nouméa, signifier au gouverneur "qu'ils n'ont plus besoin d'un gouvernement de blancs chez eux"!

Enfin, l'ex-roi Sosefo Mautamakia parent du roi actuel "et grand ami de la France" approuve cette politique portée à la connaissance de Mallet par le Kivalu comme par le Père Henquel et les missionnaires! Aussi le résident ne cache pas son inquiétude devant ces excès car il redoute des troubles "entre les partisans et les manants" car le roi vient de frapper d'amende à 25 francs "30 à 40 individus" ne respectant pas le "tapu".

Mais à Mua, le chef Palatina ne suit pas le mouvement comme à Hihifo" deux excellents chefs, Mukoi et Paino". Aussi seule l'arrivée de la canonnière et la prise de sanctions peuvent enrayer cette crise qui dépasse le résident. Peu après, <sup>1</sup> Mallet signala l'aggravation de la situation car les chefs n'ont plus de quoi payer sauf en bons, le coprah qu'ils reçoivent, comme ils ne peuvent acheter des marchandises pour leurs comptoirs; enfin il y a abandon des cultures vivrières pour récolter le maximum de coprah donc la crainte de disette à terme. Aussi le résident se fait pressant pour demander l'arriver de la canonnière!

<sup>1</sup> Cf: Mallet 7.14. du 16 mai 1921

# b) Le gouverneur impose la liberté du commerce

C'est le 25 ou 26 juin que l'aviso "Aldebaran" touchera Wallis ayant à son bord le gouverneur Repiquet qui immédiatement ouvrira une enquête qui durera jusqu'au 29 juin 1. Les commerçants qui ont porté plainte contre le roi seront entendus ainsi que ce dernier assisté d'un interprète de la mission, le Père Marquet, tandis que J. Brial qui comparaîtra sera l'interprète des commerçants chinois... C'est la déposition de J. Brial qui sera la plus nourrie et la plus grave. Brial accusera nommèment le roi, mais pas le Kivalu, des tapus bénéficiant à la Compagnie Uvéenne. Mais, pour lui, il y a aussi l'influence de Wallisiens "qui ont voyagé" et conseillent le roi et surtout le rôle de "la puissance occulte". "Je suis persuadé que c'est la mission qui pousse en dessous et comme je ne suis pas de son opinion, par jalousie les missionnaires poussent en cachette le roi et ses acolytes" déclarera Brial qui déplore aussi l'inaction du gouverneur à qui il a donné les noms d'agitateurs notoires. Pour Brial, l'immense majorité des Wallisiens subit cette situation créée par le roi par crainte de punitions et dont chacun des sujets a accepté de livrer pour le roi 100 livres de coprah et 120 livres pour les chefs.

Malgré sa déposition quelques peu partisane, J. Brial assurera la traduction, car ils ne parlent que l'anglais ou l'uvéa, des dépositions des traders chinois. L'un, Akipa, confirmera les tapus royaux et la nécessité d'une remise en ordre sinon sa société quittera Wallis; l'autre Minh Quong qui reconnaît avoir refusé de servir le roi, un soir et dont le commerce fut lapidé, confirme les tapus et son désir de quitter l'île si rien n'est fait par l'autorité française contre le roi allié de la mission... Le dernier commerçant, Wendt, de la maison Sinclair, s'étonna du "tapu" qu'il a subi car le roi vend 25 % plus cher que les commerçants, les produits de ses comptoirs. De plus tous les wallisiens doivent peser leur coprah auprès des seuls contrôleurs du roi...

Celui-ci paie le coprah 9 shillings les 100 livres anglaises mais le revend 15 shillings et constate Wendt: "jamais les commerçants n'ont fait et loin de là, un bénéfice

<sup>1</sup> Cf: Mallet 7.17. Minutes des interrogatoires du 27 au 29 juin 1921.

aussi important". Enfin le roi doit au commerçant les sommes dues pour l'impôt de deux villages et avancées par Wendt et qui devaient être remboursées en coprah... La comparution du roi assisté par le Père Marquet éclairera peu le gouverneur. Il se déclara en butte aux commerçants hostiles à la "compagnie Uvéenne" qu'il dut protéger; il nia hautement "les tapus" car sinon les commerçants n'auraient rien reçus... justifia les sanctions pour refus du contrôle des pesées ce qui est illégal, déplora enfin que les conseils du résident qui a eu des termes "irrespectueux envers moi", comme "les conseils des Pères", le mettent en situation d'accusé! Le gouverneur releva les contradictions du roi, son entêtement hautain et le menaça de sanction. Mais l'interprète de la mission fit sentir au roi la menace et celui-ci accepta de revenir, comme après l'accord de 1917, à la liberté du commerce et à l'usage facultatif des "peseurs royaux". Un communiqué écrit fut signé par le roi confirmant ces dispositions.

Finalement seuls seront sanctionnés et exilés trois ministres qui avaient commis des abus et le résident sera chargé d'apurer les comptes de la "Compagnie Uvéenne" et de liquider ses biens"...

### c) Les surprises de la liquidation de la Compagnie Uvéenne

Après le départ du gouverneur, le résident Mallet s'attendra à la prompte déposition du roi a qui il fait peu de crédit pour ses engagements. En effet les chefs sont mécontents de n'avoir pas parlé devant le gouverneur, d'autres jugent que les ministres exilés sont victimes d'une injustice car"ils n'ont fait qu'obéir au roi".

Mallet informera le gouverneur qu'il s'est entendu avec la compagnie fidjienne associée avec le roi, pour récupérer le paiement du coprah chargé et payer les créances dues localement, ce que regrettera le gouverneur qui estime qu'il peut s'agir d'une immixtion dangereuse...

En effet, il apparaîtra vite que les comptes sont embrouillés par des malversations; ainsi le roi a vendu pour 93 075 francs de coprah et acheté pour 61 700 de

<sup>1</sup> Cf: Mallet 7.20. du 20 juillet 1921

marchandises revendues avec seulement 10 % de bénéfice. Ainsi le bénéfice net restant est de 37 545 francs obtenu en "ne payant ni location de locaux, ni main d'oeuvre, ni employés" puisque les services étaient coutumiers... Or ce bénéfice important s'est volatilisé dans les mains des chefs ou du roi... De nouveaux bons d'achats impayés ont enfin été donné pour 12 500 francs...

Aussi le gouverneur confirmera au résident qu'il doit cesser d'interférer dans ces ténébreuses affaires qui sont du ressort de la "compagnie Uvéenne", lui se cantonnant à un simple "contrôle de ces opérations" <sup>1</sup>. Avant le départ définitif du résident, celui-ci fera état de rumeurs d'un coup d'état contre le roi, mais ce dernier aurait obtenu le soutien de la mission, puis d'une nouvelle plainte du commerce contre un nouveau "tapu" mais comme la population a refusé de l'appliquer, le roi s'est refusé à payer partie de ses dettes à ses sujets.

Ainsi s'achève par l'enlisement, ce premier épisode des "guerres du coprah", mais il va être suivi avec le nouveau résident Bécu par une nouvelle affaire.

### § 2. L'affaire Kelemete

C'est une affaire intéressante par la personnalité de son principal protagoniste, sorte de "Big man" en puissance, par les liens plus ou moins occultes dressés par Kelemete à Wallis comme à Futuna, et par les difficultés du résident Bécu pourtant armé d'une rouerie toute océanienne mais laissé à lui même par Nouméa...

### a) Un trader des îles...

Clément Kelemete, natif de Mua, appartenait à une famille de chefs apparentés aussi avec Futuna. Il fut déporté en 1913 à Nouméa par le résident Brochard sans que

<sup>1</sup> Cf: Mallet 7.27. du 1er septembre 1921.

nous connaissions les motifs précis<sup>1</sup>. Mais à Nouméa, un avocat obtint son élargissement. Kelemete se consacrait selon Bécu au commerce "à la façon Uvéenne" ce qui lui avait valu maille à partir avec le roi en 1913. De retour à Wallis, mais ayant appris beaucoup de son passage à Nouméa, il décida de se lancer dans "les affaires", peut être y était-il incité aussi après les péripéties de la Compagnie Uvéenne. Pour cela, il fit alliance avec des chefs et le roi. Il avait prit langue aussi à Fidji avec une compagnie de commerce qui faisait la traite du coprah, la maison "Moriss Hedstrom and Co"... Bécu dira de lui : " j'admire Kelemete car il est le plus retors de tous..."; du négoce à la politique il n'y avait qu'un pas, vite franchi, si besoin en était par Kelemete qui, selon Bécu, aurait pris la tête "du parti des jeunes" et acquis de l'autorité auprès du roi et des chefs par ses intrigues et ses manoeuvres contre les commerçants.

Mais il apparaît que l'alliance entre le roi et Kelemete fut vite compromise par des malentendus comme par les menaces du résident et qu'elle se retourna contre le roi sur lequel Kelemete prit de l'ascendant.

#### b) Intrigues, tapus, extorsions

Jamais Kelemete ne fut contraint à rendre des comptes à la justice car il décéda au moment où il devait être inquiété... Ce n'est qu'au fil de rapports décousus et quelque peu théâtraux du résident Bécu que nous pouvons suivre ses actes et démêler son rôle.

Dès l'origine de la crise<sup>2</sup> Bécu le présente comme une homme à prestige car il à su échapper à l'exil de Nouméa. Mais il est véreux, il fait de l'usure à Futuna et selon le Père Haumonte, aurait tenté de renverser le roi d'Alo qui voulait l'éloigner.

La société"Burns Philip" l'a interdit à bord de ses navires où il à causé des troubles. S'étant abouché avec la société "Hedstrom" de Fidji, il a grâce à des pots de vin suborné des chefs et des fonos obtenant d'eux que les Wallisiens lui livrent du coprah

<sup>1</sup> Cf: Brochard 5.61. du 20 septembre 1913. Dans ce rapport du commandant Roques du "Kersaint", il est signalé qu'est embarqué un chef wallisien (et sa famille), déposé et envoyé à résidence à Nouméa. Clément Kelemete "y restera jusqu'au retour d'un navire à Wallis" par "mesures disciplinaires et politiques"...

<sup>2</sup> Cf: Bécu 8.11. du 3 avril 1923.,

payé par des bons à valoir... Aussi Bécu déplore se retrouver face à une tentative de reconstitution de l'ex compagnie Uvéenne avec la complicité active mais occulte du roi qui l'a liquidée il y a peu... Or déjà du coprah à été volé à un commerçant chinois et le résident estime qu'il faut des sanctions soutenues par Nouméa.

De plus les intrigues s'étendent peu après à Futuna informera Bécu<sup>1</sup>; en effet, Kelemete a fait renverser par un frère du roi, Papilio souverain d'Alo où le résident va devoir se rendre. A Wallis, Kelemete appuyé par les jeunes des fono ridiculise l'autorité avec la complicité du roi... Puis éclatera une grève pour l'embarquement du coprah sur le navire "Makoa" fomentée par le village d'Akaaka. Saisi par Joubert, le roi reste évasif mais promet que le coprah qui sert à payer l'impôt sera réuni dans les délais. Or, il n'en sera rien malgré de nouveaux délais consentis, car tout le coprah est stocké pour Kelemete...

Seule consolation pour l'administration, B and P a déjoué une tentative de tapu sur le coprah à Hahake... et la mission est contre Kelemete, écrit Joubert au résident en se targuant du soutien "de sa grandeur, Mgr.Blanc", trait comique quant on sait que Joubert prit partie contre la mission sous Brochard qui fit "sa carrière de loyal et républicain chancelier". Enfin Brial seconde Joubert dans cette affaire pour aider à solutionner la crise...

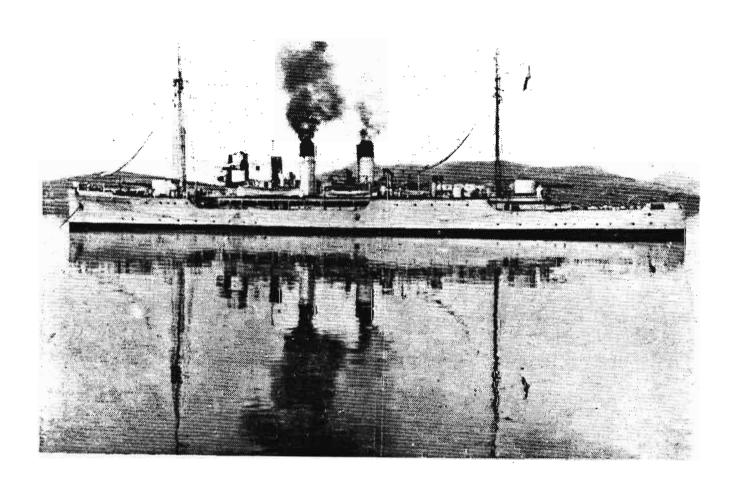
Si le résident Bécu espérait règler le problème par l'envoi en exil de Kelemete, il sera fort déçu puisque lorsque l'aviso" Aldebaran" arrive enfin à Wallis<sup>2</sup>, l'agitateur "malgré la défense était parti à Futuna".

Aussi vu la mauvaise mer, le commandant Husson ne put règler que quelques affaires anciennes de vols et reitérer solennellement au roi l'interdiction des tapus...

Mais dès le départ du navire un tapu clandestin fut mis et le 28 octobre un parent du roi va frapper un jeune chinois et lui voler sa montre en argent. Certes le roi s'est excusé auprès du résident et de l'évêque mais les chinois ont porté plainte à leur consulat à Sydney...

2 Cf: Bécu 8.21 du 24 octobre 1923.

<sup>1</sup> Cf: Bécu 8.13 du 30 mai 1923.



L'aviso "CASSIOPEE" stationnaire de la Division Navale du Pacifique qui visita souvent Wallis.

Photo Decoux).

Photo nº14

Kelemete continuera à jouer contre le roi avec qui il a d'obscurs contentieux et il écrira soudain au résident pour lui donner la liste des dettes que les villageois de Mua et Hihifo ont contractées avec l'accord du roi au magasin de Kelemete soit 111 livres sterling! Ainsi pour Bécu est apporté la preuve de la collusion du roi avec "la Compagnie Uvéenne" qui n'avait pu être obtenue lors du passage du gouverneur en 1921, et Bécu estime maintenant indispensable "l'enlèvement du roi pour l'exil".

Mais cette "trahison" du roi par Kelemete s'avérera passagère<sup>1</sup>, en effet, devant se rendre à Fidji pour rencontrer ses associés, Kelemete bravera le refus de visa du résident obtenant celui du roi qui ensuite se déchargera sur le résident, mais accompagné de ses amis, le "Trader" s'embarqua devant les policiers royaux qui n'intervinrent pas...

Avec le proche départ du résident, Kelemete de retour de Fidji (y a-t-il conclu un accord commercial ?) reprendra de plus belle ses douteuses combines. Ainsi Joubert informera Bécu en tournée d'adieu à Futuna, que les chefs de Mua viennent de consentir à livrer du coprah vert "à crédit" pour Kelemete. Le roi a aussi accepté qu'un armateur de Fidji établisse une liaison Levuka-Wallis pour charger le coprah disponible<sup>2</sup>. Enfin Kelemete à court de liquide obtiendra du chef de Mua un prêt de 400 francs pris sur un compte d'achat de matériaux pour la mission ouvert par cette dernière auprès d'un chinois!

## c) Un résident laissé à lui même

Seule l'habilité manoeuvrière du résident Bécu lui a permis de tenir en évitant une crise majeure. Il a réussi à circonscrire les menées de Kelemete à Futuna, s'est efforcé de dissocier le tamdem qu'il avait organisé avec le roi Vitolio. Mais notons la quasi absence de réactions du gouverneur comme de consignes officielles. Peut être est ce dû à l'échec de l'opération de police d'octobre 1923 et au fait que Bécu ne put empêcher Kelemete de fuir à Futuna ? Sûrement aussi que les rapports-fleuves du résident organisés comme des

<sup>1</sup> Cf: Bécu 8.26. du 24 février 1924.

<sup>2</sup> Cf: Bécu 8.28. du 3 juillet 1924.

scénettes satyriques, voire triviales de la vie insulaire, de même que ses facéties locales, lui avaient enlevé le crédit nécessaire...

Quoi qu'il en soit, Bécu fut presque seul à gérer la crise. Mais à la différence de la situation de certains de ses prédécesseurs, il avait l'avantage tactique de disposer de l'appui de "l'Union des Français" qui réussit le tour de force d'associer "objectivement" au delà de l'effet des chaleureux banquets qu'il affectionnait, le résident, la mission et J. Brial...

Aussi la politique de Bécu, faute de moyens sur place sera double; elle opposera le roi sur lequel il a quelques prises en l'intimidant, à Kelemete pour défaire ou réduire les manoeuvres de ce dernier. Si le roi feindra la soumission, il s'attachera aussi à contrecarrer l'accord scolaire passé entre la mission et le résident pour le fonctionnement d'une classe de français d'où le roi "enlèvera 22 élèves". Pour Bécu le roi en effet : "applique son intelligence à contre balancer tout ce qui se rattache aux européens, missionnaires ou laïques, afin de montrer à son conseil comment il les roule". Mais le résident aura l'appui de Mgr. Blanc qui a défendu aux paroisses "de s'immiscer dans les affaires politiques et commerciales". Notons que Bécu constatera aussi l'effritement du pouvoir royal que le roi a admis :" depuis quelques temps le pouvoir wallisien n'est plus ce qu'il était autrefois, la division règne entre les chefs, le peuple... en profite pour prendre ses aises".

Aussi c'est le roi qui peu avant le départ du résident lui demande de l'appuyer dans les fono... Finalement, il apparaît que, dès l'origine, Bécu à très bien perçu le problème de fond posé par l'affaire Kelemete et nous reproduisons ici son analyse ! "dès son début sur le trône, Laveluacherchait à évincer le commerce patenté en s'abouchant avec des aventuriers de Fidji. Avec ses Ministres, il entrait de compte à demi. Puis, l'on obligea, la trique en mains, le bon peuple à porter son coprah à la Compagnie Uvéenne.

On lui faisait miroiter dans le futur des bénéfices alléchants. Personne n'a touché hormis le roi, sa bande et les aventuriers. Les femmes légitimes de la cour et bien d'autres

<sup>1</sup> Cf: Bécu 8.22. du 28 octobre 1923.

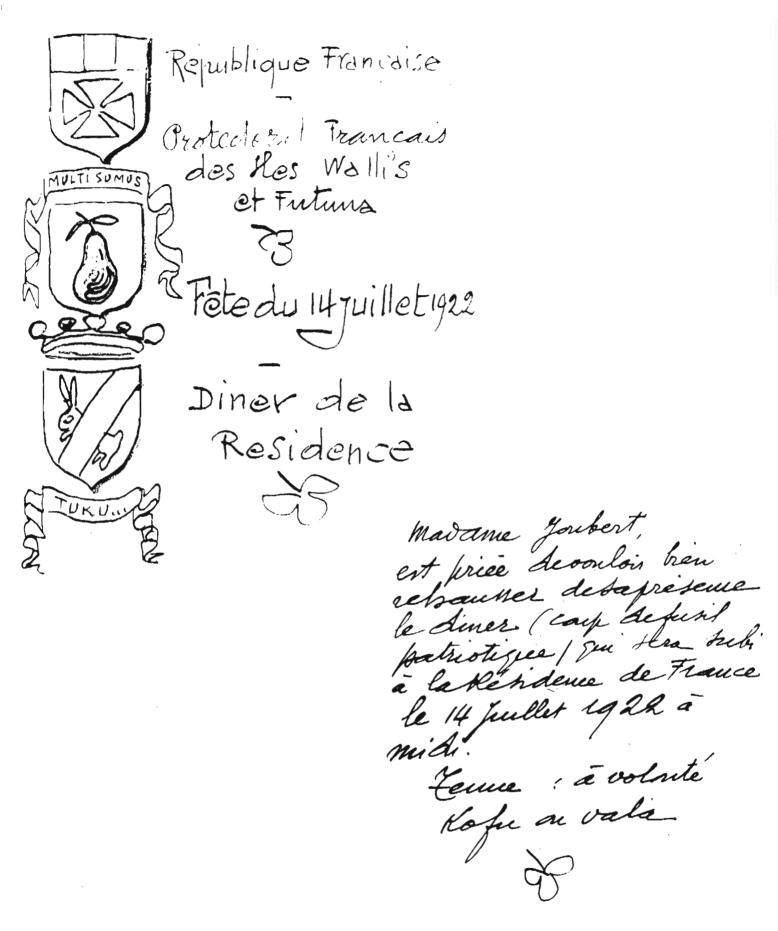


Photo 15: Malgré ses difficultés, le résident Bécu traitait fastueusement ses hôtes insulaires dans le cadre de la politique d'Union des Français...

femmes portaient des robes de soie. On mangeait, on gobelotait, on narguait le commerce patenté, en l'espèce les blancs et les chinois. Jusqu'au moment ou le peuple a commencé à murmurer, tandis que la Compagnie Uvéenne faisait faillite".

Ce point de vue est intéressant car il montre les disfonctionnements qui apparaissent dans la société d'Uvéa. Le premier de ces disfonctionnements est lié à la généralisation de l'argent qui avec les hauts cours du coprah et une bonne production crée une aisance générale dans l'île qu'avait notée le rapport Revel en 1922 avec la montée des "importations de confort". Le second facteur est le train de vie ostentatoire de la classe dominante hiérarchiquement. Le troisième terme réside dans le souci affirmé depuis 1920 par le roi et les princes de contrôler à leur profit l'unique source de revenu existante en marginalisant le commerce officiel qui jouit d'une rente ancienne de situation et en abuse parfois malgré les difficultés que peuvent lui procurer les pratiques wallisiennes.

De là à affirmer "une coupure de classe" comme l'induit Bécu entre le peuple et se hiérarchie, il s'agit plus d'un jugement européo-centriste que d'une analyse fondée.

#### § 3. Remise en cause du commerçant français

Les remous créés par les affaires du coprah finiront par atteindre aussi l'unique commerçant français de Wallis, J. Brial. Certes déjà celui-ci avait eu à souffrir des vicissitudes de la conjoncture locale et ses plaintes émaillent depuis 1910 la chronique locale. Certes, J. Brial était depuis longtemps plus qu'un trader mais aussi un homme politique que ce soit pour les affaires wallisiennes où il était aidé par sa femme Louise, fille de chef, comme pour les affaires politiques touchant à la résidence où souvent il joua un rôle et celles de la mission à laquelle il s'opposait sauf durant la période Bécu "d'Union des français".

L'affaire Brial de 1929 (il y en eut d'autres!) est intéressante car elle permet de saisir les jeux d'alliance, contre alliances et de leurs renversements.

a) Rupture de Brial avec le commerce chinois appuyé par le roi et l'évêque

Parti en France en 1928, J. Brial à son retour à Wallis renverra son gérant

intérimaire, le chinois Vegi pour indélicatesse... Celui-ci partit à Fidji fort mécontent

"chercher des fonds pour créer une concurrence" <sup>1</sup>. Par câble, en avril, Vegi demandera

au roi de lui préparer du coprah sec pour un navire. Le roi consultera le résident Marchat

qui lui conseillera d'accepter l'offre tout en gardant "une stricte et entière neutralité entre

les commerçants" pour leur fourniture en coprah. Or, peu après, le résident apprit que

"ordre avait été donné à tous les indigènes de faire chacun deux sacs (100 kgs) et de les

réserver pour Végi".

Malgré des démarches auprès du roi contre ce tapu occulte, celui-ci se déclara

impuissant à empêcher ses sujets de vendre au plus offrant ! A l'arrivée de la goelette, J.

Brial suivant l'avis du résident Marchat augmentera ses prix d'achat à 7 shillings les 100

livres contre 6,6 offerts par Végi.

Or, contre toute attente, "les indigènes se précipitèrent chez Végi". En deux jours

Végi obtint vingt tonnes contre deux pour Brial..! et malgré l'injonction du résident, les

districts de Hahake et Hihifo refusèrent de vendre leurs stocks sauf à Végi.... Or à côté

des arguments commerciaux expliquant cette situation, il y aurait pour Marchat "des

menées occultes".

b) Le rôle de la mission

Pour Marchat, en effet<sup>2</sup>, il est clair qu'il existe"une lutte raffinée où les

commerçants qui depuis 20 ans ont fait la prospérité économique de Wallis...sont voués à

une défaite certaine sous les yeux d'un résident impuissant".

Pour le résident, c'est dans le rôle de la mission plus que dans une fausse

concurrence commerciale que se trouve l'origine de la crise car c'est Mgr Blanc qui a

1 Cf: Marchat 10.7. du 23 mai 1929.

2 Cf: Marchat 10.8. du 12 juin 1929

- 256 -

facilité à Fidji l'introduction de Végi auprès du commerce local. Et Marchat joint une déclaration écrite retranscrivant des propos de Mgr. Blanc lorsqu'il a confessé Mme Brial le 24 mai 1929 : "je dois partir à Fidji... Je t'annonce que je vais aider très fort Végi pour qu'il s'établisse à Uvéa". Pour Marchat en ne donnant pas son aide, Mrg. Blanc aurait fait disparaître les possibilités de Végi ...

Simultanément J. Brial écrivit au gouverneur pour lui faire état du problème. Brial y rappelle sa longue présence "de bientôt vingt ans à Wallis" et, son honnêteté comme aussi le fait qu'il a toujours été "très bon avec les indigènes" et que commercialement il paie mieux le coprah que Végi! Il impute la situation créée au roi, aux chefs et à "Mgr. Blanc qui était dans l'affaire" d'où la dénonciation de sa femme... Enfin il affirme qu'il va recevoir une preuve que l'évêque l'a desservi aussi à Fidji auprès de Burns and Philip dont il est l'agent! Pour J. Brial, la mission veut son départ comme celui de R. Joubert, le chancelier, car tous deux en savent trop sur les pratiques de la mission...

Que penser des assertions de J. Brial ? Il est probable qu'elles ont une certaine consistance qui trouve certainement son origine dans l'épisode du passage (et de l'agitation qui en naquit) d'Alain Gerbault en 1927<sup>2</sup> ! et qu'elles contiennent aussi quelques ragots malveillants.

### c) Les pratiques de J. Brial

Marchat, tout au long de cette affaire, sera embarrassé par la complexité de l'affaire, ses ramifications et la qualité de protagonistes comme Brial sur lequel il a peu d'illusion... Aussi dès le début prévint-il le gouverneur sur Brial : "ce dernier au dire des indigènes les aurait trop exploités" et il y aussi "les procédés dont il fit preuve vis à vis d'eux pendant trop longtemps"...

2 Cf: Angleviel J., Page 146, lettre de J. Brial à A. Gerbault, J.S.O., N°19, op cit.

<sup>1</sup> Cf: Marchat 10.9 du 1.6. 1929

Au point de vue commercial, J. Brial, constate Marchat fut: "le maître du commerce de Wallis, les chinois marchant dans son ombre et sous son commandement, il a vendu les marchandises à un prix exorbitant, les prix de Végi le montrant bien, et il a acheté le coprah à très bas prix". D'ailleurs le fait que J. Brial ait attendu l'arrivée du bateau de Végi pour monter ses prix est une preuve pour le résident... A côté de cet aspect tenant au personnage de Brial, existe un autre aspect avec la taxe ad valorem sur les importations imposée en 1929 par le résident et qui amena Mgr. Blanc a tenter de faire une union des commerçants qui aurait fait pression sur le roi contre la taxe! Le commerce avec Brial ne suivit pas l'évêque or la mission était le deuxième importateur de produits de l'archipel...

Les réactions de Nouméa aux informations du résident furent plutôt en retrait. Le gouverneur intérimaire G. D'Arboussier<sup>2</sup> plaida un attentisme prudent au résident. L'administration n'avait pas à arbitrer entre les rivalités des commerçants et celles des natifs, sauf plaintes très précises. Surtout une règle était répétée au résident :"ne jamais donner d'ordres dont vous ne serez pas en mesure d'assurer l'éxécution avec les moyens normaux dont vous disposez".

Peu après, l'affaire Brial trouva un épilogue provisoire au moins pour deux raisons. Burns and Philip (représentant J. Brial) grâce aux rappels à l'ordre faits au roi par Marchat put enlever 297 tonnes de coprah alors que la goélette de Végi ne put en trois rotations qu'enlever 65 tonnes vu son faible tonnage. La deuxième raison réside dans l'attitude de la mission marquée par un brusque revirement (l'Evêque avait-t-il appris la plainte de la famille Brial?). Celle-ci demanda aux fidèles d'abandonner le boycott de J.Brial et note Marchat<sup>3</sup>"comme par enchantement, la situation se retourne : la maison Brial fut envahie et Végi ne reçut plus qu'une quantité infime de coprah", d'où les plaintes que répandit alors ce dernier sur le non respect de la parole de Mgr. Blanc et qui confirment pour le résident le rôle joué par "une puissance occulte" ainsi démasquée.

<sup>1</sup> Déjà intérimaire du 12/09/1923 au 14/03/1925. 2 Cf: Marchat 10.11. du 29 juin 1929.

<sup>3</sup> Cf: Marchat 10.12 du 18 juillet 1929.

Seuls les soutiens dont a bénéficié le roi auprès de ses ministres, de la population comme de la mission, empêchent d'envisager sa déposition déplore Marchat.

\*

Que penser de ces épisodes parfois décousus qui vont agiter Wallis durablement pendant plus de dix ans ?

Ils ont un fil conducteur très structurant : le contrôle du coprah par le pouvoir indigène. Ce faisant il y a opposition avec l'administration et le commerce et attitude de neutralité variable de la mission qui joue le rôle d'arbitre ou de modérateur. Néanmoins, la mission utilise apparaît-il ces agitations pour gêner ou éliminer J. Brial...

Il est aussi intéressant de noter l'utilisation, par le roi et ses cefs, d'une manière faussement naïve, des ressources de la coutume : tapu, travail sur ordre, refus de travail, respect des ordres du roi pour les pesées, pour faire pression sur les traders et désarmer les réactions des résidents qui n'ont pas prise sur ce jeu dissimulé d'opposition. En même temps les marques du modernisme apparaissent avec la création d'une Compagnie Uvéenne, les ententes avec des traders de Fidji, la mise en place d'un réseau de collecte du coprah et de distribution des produits de base montrent l'acquisition d'un certain savoir faire, comme l'écoute inter-îles des problèmes commerciaux.

Peut-on y voir comme Mallet, ou chez Bécu de façon plus pondérée, l'acquisition par un certain milieu Uvéen "d'idées indépendantistes" et à terme le rejet du protectorat ? Rien ne le laisse penser directement sauf au niveau du contrôle économique du coprah et de la marginalisation de la main-mise européenne du commerce.

Ainsi Wallis connait une crise profonde qui épouse les contours du commerce mais en fait, on le voit avec le phénomène Kelemete, remet en cause certaines formes de

<sup>1</sup> Cf: Marchat 10.13 du 19 juillet 1929.

pouvoirs et leurs manifestations. L'affaire Gerbault qui s'intercale entre les crises successives du coprah en fut un révélateur.

## SECTION - 3. ALAIN GERBAULT, ROI SANS COURONNE D'UN INSTANT UVEEN

Bien que de courte durée (trois mois) le séjour d'Alain Gerbault à Wallis survient à un moment difficile pour l'île. En effet, venaient de débuter en juin 1926 les travaux de construction d'une jetée inscrite dans le Plan Guyon que nous avons défini plus haut.

Réalisés à base de corvées coutumières, pour le seul profit du commerce aux yeux de nombreux wallisiens, ces travaux vont susciter aussi l'hostilité de la mission et la naissance d'un mouvement d'opposition entraînant des refus et contestant l'autorité royale qu'appuyait le résident Barbier, ne serait ce que pour obtenir les corvées indispensables au plan Guyon...!

## § 1.Refus des corvées administratives

C'est par un rapport du gouverneur Guyon au Conseil Privé à Nouméa que nous sommes directement informés des conditions de l'application des grands travaux d'utilité publique réalisés à Wallis: "il fut entendu que la population indigène apporterait sa contribution sous forme de prestations en nature, et fournirait ainsi les gros matériaux tels que pierres, sables, chaux, etc, dont l'extraction sur place est d'ailleurs aisée". Ainsi l'administration récupérait à son profit le système des corvées tant décriées et le légitimait au nom du "bien public".

Mais cette politique de travaux de longue durée (4 ans) allait entraîner des réactions contraires et la naissance d'une forte opposition politique avec des risques latents de troubles.

En effet, dès décembre 1926, le résident Barbier avait porté à la connaissance du gouverneur l'agitation qui s'était emparée de Wallis où devant le palais royal il y eût "réunion de plusieurs centaines d'individus pour manifester contre les travaux de prestations" et malgré les explications du résident et les exhortations du roi "menés par quelques individus, ils refusèrent de reprendre les travaux".

Quelques semaines plus tard, le 16 février 1927, la mission comme le roi annoncèrent qu'un parti de gens de Mua préparait un coup d'état. Le résident aussitôt menaça de sanctions les conspirateurs ce qui assura le retour au calme. Mais le roi prit des sanctions qui furent confirmées lors de l'arrivée de l'aviso "Cassiopée" le 9 mars, qui reçut cinq wallisiens condamnés à trois ans d'éxil à Nouméa. Il n'empêcha pas que ces sanctions ne suffirent pas à désarmer l'hostilité de la majorité de la population contre les "travaux administratifs".

Mais l'affaire allait rebondir avec un changement de l'attitude jusque-là "loyaliste" de la mission.

#### § 2. L'hostilité de l'évêque

Elle résulte d'une demande faite par le résident à Mgr. Blanc pour que celui-ci présente d'abord à l'administration, pour avis, ses demandes de corvées pour la mission<sup>2</sup>. Hautainement l'évêque opposa "un refus catégorique" au contrôle de ses relations avec les chefs indigènes quelles que soient la nature de celles-ci, "la discussion s'envenima, le résident Barbier estimant que le roi devait pour "toutes affaires importantes s'en remettre à son avis", alors que pour l'évêque, le roi "suit ou non ses conseils en toute liberté". Aussi pour Barbier, la population va être confortée dans son refus des corvées.

En effet, peu après, Barbier s'émut auprès du roi de l'ampleur des corvées réalisées pour la mission, alors que les travaux du port ne reprenaient pas ... Mais le roi

<sup>1</sup> Cf: Barbier 9.16 du 27 avril 1927, compte rendu de Guyon au Conseil Privé.

<sup>2</sup> Cf: Barbier 9.17. du 7 mai 1927.

annonça que les ouvriers punis devaient y travailler... ce qui irrita fort le résident d'autant plus que peu d'hommes malgré un appel du roi vinrent travailler...

Alors "les chefs me proposèrent de placer la voie (du decauville) eux mêmes avec l'aide de quelques villageois..." Si Barbier accepta et avec Joubert aida les chefs, ceux-ci refusèrent de prolonger la voie après le warf en déclarant que si "la voie était destinée à l'usage des commerçants, ceux-ci feraient le raccordement"!

Autre sujet de mécontentement pour Barbier, le roi refusera d'attribuer un terrain pour la nouvelle infirmerie prévue par le Plan Guyon mais proposera d'aider à sa construction sur le terrain de la résidence" sous les fenêtres de la maison d'habitation"!

Le résident sent ainsi sa politique tournée en dérision comme cela ressort d'un nouvel entretien avec l'évêque<sup>2</sup> où ce dernier a dénigré "ce warf qui ne rime à rien!" comme il a refusé d'affecter pour "l'administration", une soeur infirmière à Futuna! Mgr Blanc à d'ailleurs rappelé que "c'est un protectorat ici, ce n'est pas une colonie..." aussi critique t-il le traité de 1910 "extorqué et nul de droit" et il ne cédera : "rien, rien! comme il fera aussi rappel de son patriotisme et celui de sa famille<sup>3</sup>!. Néanmoins, il est prêt a aider le résident pour l'infirmerie en lui prêtant un terrain de la mission...

La conclusion de Barbier sera donc très pessimiste "Wallis et Futuna ne sont pas un protectorat français : ce sont les derniers Etats du Pape"...4.

## § 3. L'interférence Gerbault

Faisant un périple autour du monde<sup>5</sup> Alain Gerbault arriva par hasard à Wallis le 18 août 1926 n'ayant pu toucher une des îles Samoa (Savaii). Son navire le "Firecrest" perdit sa quille à l'entrée du lagon d'Uvéa et fut immobilisé quelques semaines. Il reçut l'aide du résident, des Wallisiens et de J. Brial puis, il put câbler à Paris et grâce à ses

<sup>1</sup> Cf: Barbier 9.18. du 24 mai 1927

<sup>2</sup> Cf: Barbier 9.19, du 24 mai 1927

<sup>3</sup> Un des frères de l'évêque fut amiral

<sup>4</sup> Allusion probable à un article du journal <u>"le Démocrate"</u> de Nouméa, N°906 du 19 juin 1926 et traitant de Wallis sous le titre "les derniers états du Pape"

<sup>5</sup> Cf: A. Gerbault: Sur la route du retour, Grasset 1929.

relations obtint le secours de la marine nationale qui dépêcha à Wallis, l'aviso" Cassiopée" commandé par le futur amiral Decoux qui aida à réparer le "Firecrest" du 7 au 10 novembre 1926.

Friand de la vie insulaire traditionnelle, entiché de la fréquentation des adolescents, sportif émérite, le "navigateur solitaire" qui avait du temps de libre créa avec des jeunes une équipe de foot-ball, puis de là, il sympathisa vite avec la jeunesse de l'île comme avec les autorités wallisiennes, le roi ira le visiter avec son épouse et sa fille...

Or, Gerbault passa vite de la contemplation au rôle de critique local. Il critiqua les corvées administratives, le style européen de "mauvais goût" de la massive cathédrale, constata la simplicité"du roi qui préférait sa case traditionnelle à son palais"... Puis il remarqua que le roi n'avait qu'un pouvoir formel face à ses ministres, comme face au résident, enfin il n'existait là que par l'aval de la mission! Néanmoins, il jouissait du respect formel de ses sujets. Quant au collège de Lano, après l'avoir visité, Gerbault décréta qu'il n'était "qu'une garderie"! Or, son prestige comme sa gentillesse envers les insulaires lui donnèrent une large audience locale dont il profita pour faire de l'information pédagogique "sur la France et les Français très différents de ceux qu'on rencontre dans les colonies et dont l'idée est de devenir riches aux dépens des autochtones"!. Ces vues, ces critiques, ne pouvaient que lui conférer une stature d'esthète subversif suscitant les alarmes du résident et ce d'autant plus qu'il détenait lors de sa rencontre avec le capitaine Decoux une pétition de 700 signatures de Wallisiens opposés aux corvées officielles du résident. De Fidji, sa prochaine étape après avoir quitté Wallis en décembre 1926, Gerbault envoya cette pétition où on lui proposait de devenir "roi d'Uvéa" au gouverneur Guyon accompagné d'une "épître" de sept pages où il donnait son point de vue critique de la situation d'Uvéa.

<sup>1</sup> Cf: Decoux: Sillage dans les mers du sud, op cit, qui relate sa rencontre avec A. Gerbault.

Jamas Ly Other Mangawa. Hirara. Multur Mangawa Tuhuka Tagun

L'itinéraire de Alain GERBAULT - Autographe fait en 1926 à Wallis pour les cartons d'invitation à un repas donné à bord

(Collection familiale Max SHEKLETON)

Photo nº 16

Ainsi, il notait que "le résident Barbier était très impopulaire, tandis que les missionnaires qui ont su se faire aimer des enfants... sont aimés, respectés". Il constatait aussi que certains chefs aggravaient par leur conduite l'impopularité du résident déjà accrue par les travaux du port.

Il déplorait aussi que le Supérieur de la mission étonné de la pétition, n'y vit que l'acte d'une "faible minorité abusée". Aussi Gerbault l'expliqua au roi et celui-ci après un grand fono où : "toute la population mâle d'Uvéa se trouvait réunie sur la place de Mata-Utu pour exposer ses revendications au roi et au résident de France", se déclara prêt à supprimer les "Fatagia Faka Uvéa", c'est à dire les corvées et dons coutumiers ! Curieusement nous n'avons aucun document du résident évoquant cette situation... Gerbault évoquait enfin l'avenir politique du protectorat : l'annexion serait certes un progrès mais ferait disparaître la culture et l'ordre social original existant encore. Il estimait que la mission devait garder sa place et son système de relations à base de dons et corvées aussi désapprouvait-il les tentatives de contrôle de Barbier. Enfin, Gerbault dénonçait l'emprise et les profit du commerce qui ne bénéficiaient pas à Wallis... Est-ce que J. Brial avec qui il noua des rapports l'avait influencé négativement ?

Il est évident que ce coup d'oeil extérieur, peu complaisant, le rôle de Gerbault à Wallis, ses amitiés et l'autorité morale qu'il avait acquis, ne pouvaient qu'indisposer le gouverneur Guyon comme la mission<sup>2</sup>.

Or l'affaire va rebondir mais de Paris ou le Ministére des Colonies va questionner le gouverneur sur la situation à Wallis suite à une question orale du député André Berthon désireux de connaître les motifs de l'envoi en exil ou "internement sans jugement" des cinq agitateurs enlevés par le "Cassiopée" comme il demandait une définition des pouvoirs judiciaires du gouverneur et : "à qui appartient selon le gouvernement, le droit de souveraineté dans le pays?" 3. Questions insidieuses pour Guyon qui y vit le rôle joué par Gerbault auprès de ses amis puissants de Paris... Mais Guyon ayant prévu une

<sup>1</sup> Cf: J. Angleviel, op, cit page 186 et suivants

<sup>2</sup> Mgr. Blanc déclarera en 1930 que c'est le "Firecrest" qui avec des noix de cocos embarquées à Samoa apporta le rhinocéros du cocotier...

<sup>3</sup> Cf: Barbier 9.20. du 14 octobre 1927

réaction parisienne que ne cachait pas la longue lettre reçue de Fidji où Gerbault se posait en "ami et défenseur des indigènes", avait-il prit le soin d'amnistier le 31 août 1927 les cinq exilés qui devaient être ramenés à Wallis en mai 1929. Néanmoins, Guyon se décida à contre-attaquer par écrit pour informer le Ministre de la situation créée par la visite à Wallis "du hardi navigateur" <sup>1</sup>. Pour Guyon, le rôle de Gerbault était celui d'un agitateur, car "il est bien difficile de séparer ces événements des agissements de M. Alain Gerbault" car c'est lui qui a poussé les Wallisiens à paralyser "les travaux d'utilité publique", leur a appris la désobéissance et a fait une active propagande contre les autorités du protectorat...

## § 4. Le perfide épilogue du Gouverneur Guyon

L'affaire ne s'arrêtera pas là, le 29 mars 1928, le résident Barbier sera remplacé par le Docteur Marchat qui aura à règler comme nous le verrons le problème des corvées. En 1929 le gouverneur Guyon repassera avec l'aviso" Cassiopée" en inspection à Wallis où la situation s'est stabilisée; dans son rapport au Ministre faisant état de l'achèvement satisfaisant des travaux du port et des infirmeries, s'étant mis aussi à l'unisson avec Mgr. Blanc, Guyon va profiter de l'occasion pour lancer une charge virulente contre A. Gerbault<sup>2</sup>. Guyon dénonçait d'abord "quoi qu'en ait dit l'admirable A. Gerbault", les attaques contre la mission au nom du retour des autochtones à leurs coutumes naturelles et Guyon entonnait un couplet bucolique de style polynésien non dépourvu de perspicacité et marqué de perfidie:

"Comme beaucoup de voyageurs curieux de sensations que ne peut donner notre civilisation et amoureux de contrastes, il a subi l'empire qu'au premier contact avec les insulaires du Pacifique, exercent sur le nouveau venu le charme et la simplicité de leur accueil, la facilité de leurs moeurs, tandis que le climat, la nature pittoresque et souriante le pénétraient d'une douce léthargie.

<sup>1</sup> Cf: Barbier 9.21. du 31 décembre 1927

<sup>2</sup> Cf: Marchat 10.3, du 13 septembre 1929.

"L'étranger est séduit lorsqu'alors lui apparaissent de beaux jeunes hommes, de belles jeunes filles aux traits réguliers et fins, au teint clair et chaud qui vêtues d'un pagne léger, parées de leurs longs cheveux, de couronnes et de colliers de fleurs aux parfums capiteux, se réunissent autour de lui et chantent et dansent pour fêter sa venue, comme en une offrande.

Il est tenté de s'affranchir vite des disciplines européennes, de revêtir à son tour le simple pagne et de mener dans ce nouveau milieu si près de la nature, une vie exempte de tout effort, autre que celui du plaisir si facilement accessible".

"J'ai lieu de croire que ces tentations ont suffi à absorber la pensée de A. Gerbault pendant son séjour aux Wallis et ont créé ses idées sur la politique à suivre à l'égard de nos protégés. Il a oublié qu'avant l'établissement du protectorat français, Wallis et Futuna s'entretuaient, se mangeaient ; que cachées par les apparences charmantes, sont d'attristantes réalités : misère physiologique faute d'alimentation suffisante, mortalité infantile nombreuse, maladies décimant la race"...

L'affaire Gerbault est ainsi riche d'enseignements par ses implications.

- 1) Elle montre les limites du pouvoir colonial y compris de la manière forte que ce soit face au roi qui apparait indétrônable dans la conjoncture créée ou face à la mission qui défend le "peuple" de Wallis.
- 2) Le "pouvoir" que peut prendre, s'il a du prestige, un étranger sympathique de passage.
- 3) Les limites de la toute puissance du gouverneur face à Paris, aux réactions politiques et aux ministères.
- 4) L'apparition d'un parti "jeune" correspondant à la lente poussée démographique mais apte à se mobiliser comme à prendre conscience, et à terme, a peser sur la vie des institutions.

### SECTION - 4. DE LA CRISE MAJEURE AU RESIDENT REGENT

Alors qu'en 1929 Guyon faisait avec un certain triomphalisme un bilan flatteur des progrès du protectorat, une sombre période allait s'ouvrir chargée de remises en cause très graves au niveau économique avec la dévastation et la ruine des plantations envahies par le rhinocéros du cocotier, ensuite par la dégradation du précaire équilibre institutionnel existant entre les composantes majeures du pouvoir insulaire, la mission, le résident, le roi et le commerce. La première crise naîtra d'une initiative du résident Marchat décidé à battre en brèche l'autorité conservée par la mission sur le régime des corvées.

#### § 1. Les décrets de Mars

## a) Le coup d'un résident

Instruit par l'expérience de son prédécesseur Barbier et devant achever les travaux du plan Guyon, Marchat prendra, après avis favorable du roi, un arrêté "réglementant les prestations en nature dans le protectorat" ; deux types de prestations y étaient prévues, celles pour les travaux publics nouveaux et celles d'entretien.

La liste de ces travaux sera fixée par le roi et le résident, des indemnités prévues, et chaque village aura la responsabilité de l'entretien des pistes et sentiers de son territoire. Seuls les notables, les chefs et les séminaristes en seront dispensés. Par contre les corvées pour la mission ou les dons aux chefs échappent à ce décret.

En effet, en 1930, les relations entre le résident et Mgr. Blanc de passage à Wallis se sont détériorées car une nouvelle taxe de 3 % à 5 % frappe depuis le 3 février les importations. Mgr. Blanc a estimé la mesure comble après la taxe ad valorem de 1929 et le fit savoir "Le gouvernement français ne fait rien ici... qu'il céde Wallis aux anglais... Si Nouméa continue à agir ainsi, je retire l'infirmière religieuse de Futuna"... Marchat,

<sup>1</sup> Cf: Marchat 10.1. du 24 juin 1928 qui sera signé par Guyon le 22 octobre 1929

catholique pratiquant, choqué par les propos du coléreux prélat se plaignit à Nouméa<sup>1</sup>, recommandant une fois de plus l'annexion! Mais le gouverneur intérimaire d'Arboussier prit ses récriminations à la légère <sup>2</sup> estimant normal que "le contribuable maudisse le gouvernement, tout en payant" et il lui rappela qu'à Wallis, le résident "n'y disposait que de son ascendant personnel" ...!

Il ne se doutait pas que Marchat exaspèré allait jouer mais avec plus de finesse et d'à propos, a être l'émule de Brochard! Dans le plus grand secret, il concocta littéralement parlant, "les décrets de mars" qu'il réussit à faire signer par le roi le 18 mars 1930. Ces décrets visaient aussi bien les corvées pour la mission, le collège d'Alofivai financé par la résidence et censé enseigner les rudiments du français. Ils touchaient aux horaires des écoles et du pensionnat comme aux corvées ou au régime des punitions, visaient le fonctionnement du régime du magasin de la Procure dénoncé par le commerce, les prestations de vivres, interdisaient "les cadeaux"... C'était donc une véritable salve de mesures visant le pouvoir temporel de la mission et ses pratiques. Personne n'était allé aussi loin <sup>3</sup>!

Ainsi le résident a réussit sa nuit du 4 août wallisien! La mission sera d'autant plus gênée que cette attaque frontale ne la vise pas dans ses bases spirituelles ou n'attaque pas les missionnaires en personne mais seulement des pratiques sociales uvéennes difficilement défendables en 1930. Notons que Mgr. Poncet <sup>4</sup> fait état d'un autre texte du 23 mars moins précis sur le rôle de la mission... Y eut-il un lissage du texte entre le 18 et 23 mars pour le rendre moins agressif...?

<sup>1</sup> Cf: Marchat 10.28 du 6 mars 1930

<sup>2</sup> Cf: Marchat 10.29 sans date

<sup>3</sup> Cf : Marchat 10.30 du 18 mars 1930. Il est à noter qu'en l'absence du chancelier Joubert c'est J. Brial qui avait assuré la traduction...

<sup>4</sup> Cf: Poncet, op cit page 107 et 108

b) Médiation de la canonnière

L'aviso "Bellatrix" survint peu après dans un Wallis mis en ébullition!

Son commandant, le capitaine Bastard dut se décider à arbitrer entre les partis

d'autant plus qu'une grave agitation s'était emparée du district de Hihifo alors un bastion

du Tiers Ordre de Marie, sorte de milice du zèle de la foi, présidée par un chef de district

déposé par le résident au grand déplaisir de la mission! Si Hihifo refusait l'application

des décrets, les districts loyalistes de Hahake et Mua menaçaient eux d'envahir le district

rebelle... Aussi la présence du "Bellatrix" "est providentielle" pour tous et Bastard va

rendre un arbitrage de conciliation prévoyant le maintien du collège d'Alofivai et la faculté

pour les Wallisiens de plus de 18 ans de recevoir s'ils le désirent un enseignement

religieux devenu facultatif à leur majorité.

Bastard justifiera sa position auprès du gouverneur par le fait qu'à Wallis le

catholicisme est "religion d'état". Mais il reconnait que le Père Cantala est coutumier

"d'intransigeance et maladresse" envers le résident comme avec les commerçants et il

recommande son déplacement...

c) Nouméa pousse au dialogue

Le gouverneur intérimaire Thally au vu des nouvelles de Wallis réagira plutôt

froidement aux événements<sup>2</sup>; il apparaît dans sa réponse au résident un élément

d'information nouveau sur la manoeuvre du résident Marchat (inclus dans un rapport

disparu du 2 avril). Celui-ci s'est appuyé pour obtenir l'aval du roi sur l'ex-roi détrôné

Sosefo Mautamakia et aussi sur "le futur roi" et note sévèrement Thally : "vous risquez

de soutenir un mouvement sans lendemain". Aussi signera-t-il sans entrain les décrets de

mars tout en demandant des ménagements et des étapes pour la mission...

1 Cf: Marchat 10.30. du 5 mai 1930

2 Cf: Marchat 10.34 du 29 août 1930

- 270 -

Peu après, malgré le refus de la mission de célébrer avec le résident l'anniversaire du 11 novembre, le capitaine Bastard de nouveau de passage avec le "Bellatrix"<sup>1</sup>, put constater la "nette détente" qui prévalait et le succès de la politique "de liberté" du résident que même la mission n'a pas critiquée. Dans son rapport annuel <sup>2</sup>, le résident Marchat reviendra sur les conditions qui ont présidé à son action et à l'imposition des "décrets de mars". Il a dû s'imposer face à "l'inertie du roi" qui "n'a aucune énergie" sauf celle d'une attitude d'obéissance docile "depuis bientôt un siècle", persifle le résident, à la mission. Bien qu'acceptés par les trois quarts de la population, les décrets n'ont été signés qu'à contre-coeur par le roi... Aussi le résident le surveille car il n'acceptera aucune entorse au compromis passé avec le capitaine Bastard car il redoute que le roi "déclare aux Pères qu'il regrette ce qu'il a fait" comme déjà il le dit en privé...

De plus, le résident craint qu'avec son proche départ, la mission remette en cause les décrets ce qui serait désastreux pour l'autorité de la France.

## d) Vers une évolution de la mission

Les sources religieuses traduisent au moment des faits, une certaine évolution en cours <sup>3</sup>. En décembre 1927, Mgr. Blanc avait supprimé les mariages collectifs critiqués par Gerbault et source d'un "mal de vivre" des jeunes qui s'exprime en 1928 par des "Tavaka" c'est à dire des fuites ou tentatives de fuites de Wallis...

Cette détente fut contrariée par la décision prise à Rome par le Père Fillion et l'ordre des Maristes de construire à Lano un bâtiment en dur pour les séminaristes qui va nécessiter des corvées importantes et provoquer chez le résident une opposition déclarée.

En effet, malgré la publication des décrets de mars, la mission a repris ses travaux avec "des bénévoles, même s'ils furent réunis par les chefs", note Poncet. Il s'ensuivit une crise au sein du Conseil Royal où le ministre Fotua Tamai fut démis ainsi que

<sup>1</sup> Cf: Marchat 10.38. du 24 novembre 1930

<sup>2</sup> Cf: Marchat 10.40. du décembre 1930

<sup>3</sup> Cf: Poncet, op cit

Tomasi, pule de Hahake. Aussi l'arrivée du "Bellatrix" épargna-t-elle à Wallis une crise grave. Mais le roi continua son jeu de bascule entre la mission et le résident faisant de la surenchère et seul le retour de l'aviso en novembre 1930 permit d'aboutir à un nouvel accord général des partis en cause.

\* \*

Il apparaît donc que la crise" des décrets de mars" comparable par son schéma à celle de 1910 entre le résident Brochard et le Père Bazin a connu un épilogue plus rapide et plus satisfaisant pour le résident. Ceci est dû à plusieurs facteurs.

- 1) Le résident a attaqué des pratiques devenues désuètes
- 2) Il disposait d'une liaison radio avec Nouméa qui lui apporta au coeur des événements l'appui régulier d'un aviso.
- 3) Le commandant Bastard sut arbitrer avec pondération.
- 4) La mission ne put ou ne voulut faire un coup d'état rendu problématique par les soutiens du roi.
- 5) La mission rechignait a faire preuve d'une combativité extrême compte tenu d'une certaine libéralisation interne et aussi de son analyse des changements à accepter.

#### § 2. L'affaire Renaud, l'anarchie du Protectorat

Le résident Renaud, jeune médecin de l'infanterie de marine fut affecté à Wallis-Futuna en juin 1931. Il avait reçu du gouverneur Guyon des consignes précises : utiliser les rouages des institutions locales, ne pas "ordonner" aux autorités où à la population, instaurer un dialogue avec la mission pour toute mesure à prendre, et refuser avec elle toute discussion tournant à l'impasse, enfin se faire "connaître et aimer" de la population car avertissait un fois de plus avec prémonition Guyon "vous ne disposez d'aucun moyen de coercition... une démonstration de force pourrait vous mettre en situation difficile si, les incidents prenant de l'ampleur, la démonstration ne pouvait être faite en temps opportun pour prévenir les complications" \(^1\). Enfin rappel de la crise économique de Wallis et des mesures à envisager était fait...

## a) Un résident expéditif

Si, très vite, le résident découvrira les tracas de la gestion du microcosme insulaire, il ne tardera pas à réagir... En effet,, Guyon apprendra <sup>2</sup> que le roi à été renversé ainsi que le premier ministre "par les chefs indigènes, à la suite de leur action contre les lois du pays sur instigation de la mission"! Les nouveaux élus selon le résident : "sont très pour nous". Mais Guyon acceptera très mal ce fait accompli imposé et dont il va blâmer Renaud <sup>3</sup> d'une part pour avoir transgressé ses instructions, d'autre part pour avoir laissé élire un nouveau roi, Sosefo Tokila qui fut déjà roi en 1906 à 1910 et "n'est pas sans reproches" car les résidents Brochard, Mallet et Barbier eurent à dénoncer son opposition "ouverte ou dissimulée" <sup>4</sup>. Aussi Guyon exige des explications sur l'éviction du roi Mikaele Tufele et témoigne de son inquiétude sur plusieurs assertions du résident notamment, sur le Père Fillion car Guyon se prévaut du soutien obtenu en 1925 et 1928 de Mgr. Blanc...

Renaud explicitera son point de vue dans son rapport annuel<sup>5</sup> où il constatera que devant les menées de la mission auprès du roi pour revenir sur les décrets de mars 1930, il a dû réagir d'autorité : "J'ai dû remplacer tous les chefs : roi, premier ministre, pule de

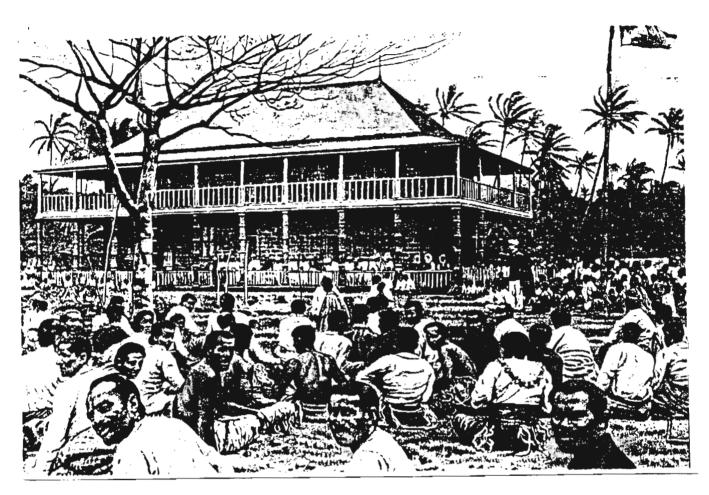
<sup>1</sup> Cf: Renaud 11.1. du 9 mai 1931. Lettre du gouverneur au résident

<sup>2</sup> Télégrammes du résident Renaud du 27 juillet et 3 août 1931

<sup>3</sup> Cf: Renaud 11.4. du 21 août 1931

<sup>4</sup> Cf: Brochard 5.51, Mallet 7.13.

<sup>5</sup> Cf: Renaud 11.5 du 26 janvier 1932



Wallis 1900. Réception du capitaine de l'aviso au Palais Royal. Scène hautement symbolique du rituel colonial qui s'était instauré à l'occasion des visites navales. L'officier en grande tenue attend l'arrivée du Roi. Le drapeau d'Uvéa conçu par les Maristes flotte au vent. Les trois pouvoirs du Wallis d'antan sont ici symbolisés. (Collection De Myrica).

Photo n°17

Hihifo " et il a choisi des chefs dociles, sanctionné les trublions, interdit au Tiers Ordre de faire de la politique ou de participer aux fono... Enfin le résident qui estime que "Wallis est une propriété de rapport de la mission mariste" voudrait soumettre les activités temporelles de la mission au régime des sociétés civiles "avec un conseil, formé par exemple du résident, du supérieur de la mission, d'un commerçant et d'un chef indigène" ! Ce conseil serait aussi habilité à "prendre des sanctions contre les missionnaires fauteurs de troubles"... Continuant sur ces vigoureuses brisées, le résident déclare s'être fixé pour 1932, un programme pour "sortir le pays de son engourdissement" cela en "forçant" les wallisiens à récolter et vendre le coprah, à limiter le gaspillage des noix et, à faire entretenir les cocoteraies en utilisant des sanctions contre "les petits-chefs"...

La réaction de Guyon face à cette triomphaliste manière forte sera négative : "M Renaud s'est en effet montré très actif, il lui reste à gagner du calme". Face à la mission, le gouverneur critique l'attitude de résident et refuse de soutenir sans justifications "une politique de combat". Aussi interdira-t-il 1 tout remplacement de chefs sauf avec son approbation...

Or la situation générale du protectorat va aller se détériorant comme le signale un rapport du résident <sup>2</sup>. En effet, les prix du coprah sont bas avec la crise mondiale et la chute de la production. Les prix des produits importés français sont avec les marges du commerce local trop chers. Aussi, les Wallisiens déjà atteints par l'oryctes sont très mécontents et mettent en cause, la nouvelle ligne française de navigation : "le coût de la vie a donc doublé du seul fait de cette liaison" note le résident; le coprah est payé deux fois moins et les commerçants protestent contre l'introduction de la monnaie française et "les droits écrasants pour le commerce" qui en découlent...

Aussi l'autorité du résident est battue en brèche, les corvées gratuites jugées abusives sont refusées. Face à ce marasme, pour Renaud, seule l'annexion et "la prise en main" du pouvoir royal seraient les seuls remèdes...

1 Cf: Renaud 11.9. du 26 mai 1932

2 Cf: Renaud 11.11 du 21 juillet 1932

## b) Crise de la monarchie

Même s'il était une créature du résident, le nouveau roi, très vite, va se détacher de lui et le faire savoir à son vieux comparse et ami de 1910, le chancelier Joubert, maintenant affecté à Nouméa, par une lettre à transmettre au gouverneur son destinataire. Dans sa missive <sup>1</sup>, le roi mettait en cause le résident et son comportement : "il prend des colères", ne parle plus aux notables qui ont déplu, aurait exigé pour un incident mineur que le roi et les ministres "viennent à la résidence demander pardon"... Il veut faire construire un logement par corvées pour le futur instituteur, revendique un terrain pour y construire... Bref, il impose seul sans informer le gouvernement et pratique l'arbitraire (tire sur les volailles égarées dans son jardin, confisque des porcelets de truies ayant mis bas dans son enclos !). Plus sérieusement, le roi lui reproche de mal soigner les malades... En conclusion, il demande au gouverneur le rappel au résident : "Nous ne voulons plus du tout qu'il reste ici"; cette lettre était signée aussi par les ministres et les chefs des trois district ! S'il est difficile de juger de son objectivité, elle marque une dangereuse rupture avec le résident.

Le roi sera invité en visite à Nouméa, Guyon souhaitant probablement l'entendre, le rassurer aussi! Mais ayant quitté Wallis en décembre, le roi âgé et fatigué décèdera à Nouméa peu avant son retour <sup>2</sup>. Or sans attendre la venue de l'aviso et de la délégation qui ramène le corps du roi, un fono se tiendra à Wallis et élira un successeur, Kahofuna. Mais celui-ci, chef sans fonction sous Bécu, fut exilé deux fois, en 1924 pour quelques mois, et en 1925 pour trois ans à Nouméa. Chaque fois il s'était opposé, par des troubles et entraves, à la liberté du commerce!

Le rapport du résident<sup>3</sup> sur cette affaire est intéressant à plus d'un titre sur l'imbroglio qui s'est mis en place à Wallis. Il apparaît que le résident s'était gaussé plus qu'il n'avait pris au sérieux la procédure d'élection.

<sup>1</sup> Cf: Renaud 11.13. du 4 novembre 1932

<sup>2</sup> Cf: Renaud 11.22. Note de synthèse du gouverneur Jore

<sup>3</sup> Cf: Renaud 11.23. du 15 mars 1933, parti de Wallis le 3 avril seulement...

Néanmoins, faisant le tour des éligibles, il constatait que l'un est gâteux (Sosefo), un autre Sosefo, lui a été destitué par le Kivalu de sa charge ministérielle, le troisième, Tufelé, est l'ancien roi détrôné par le résident... Reste quelques princes comme Kahofuna ou Pulu déportés jadis à Nouméa donc "anti-français"...

Comme souvent, la procédure de l'élection fut complexe et agitée par les problèmes déligibilité des princes héritiers absents ; c'est une réunion secrète du fono qui proclama roi un certain Selevesio et Kivalu (premier ministre), Kahofuna. Le résident protesta car cette élection contrevenait à un câble (disparu!) du gouverneur... Mais il se fit rabrouer par l'assemblée!

Alors les princes évincés de l'élection vinrent protester, Selevesio n'ayant aucun droit à l'élection et eux en ayant été exclus! Aussi convint-on de questionner le Supérieur de la mission, le Père Fillion détenteur du livre des généalogies d'Uvéa<sup>1</sup>. Pour le Père Fillion, il ressortait du registre que Selevesio était éligible... Mais le délégué des princes réfuta cet avis "car s'il en était ainsi les livres étaient faux"! Aussi le Père Fillion renvoya les plaideurs à eux mêmes... Le lendemain une nouvelle élection se déroula cette fois avec le doyen représentant les princes héritiers; ce fut Kahofuna qui fut élu nouveau Lavelua, roi de Wallis et Selevesio qui devint Kivalu...

Impuissant, Renaud constate que le nouveau conseil est d'orientation antiadministrative voire anti-française avec le roi et le Kivalu déportés jadis à Nouméa, le ministre Kulitea qui a refusé en 1931 que son village célèbre le 14 Juillet et deux membres du Tiers Ordre de Marie (Munua et Pule Uvéa) à priori hostiles...

Mais Renaud garde un espoir de casser cette élection car Kahofuna est inéligible. Ses parents avaient subi une peine infamante du temps de la reine Amélia, il a été déporté deux fois et dans le passé les rois avaient décrété son inéligibilité. Enfin il est impopulaire et des princes parlent déjà de le déposer!

<sup>1</sup> Il s'agit des généalogies dressées par le Père Henquel fin du 19 ème siècle et utilisées pour règler les litiges sur l'origine, les titres et droits des familles.

#### c) J. Brial deus ex machina

Fort marri, le résident Renaud à néanmoins un responsable désigné, J. Brial. Aussi, il fera état au gouverneur des multiples griefs qu'il fait au commerçant français.

Celui-ci dans la situation propre à l'élection, a intrigué pour faire élire le roi avant l'arrivée de l'aviso; il est ami de Selevesio et le pousse contre le résident car Brial veut son départ! En effet, il a pris la tête d'une pétition récente des commerçants contre l'introduction des poids et mesures français.

De plus c'est lui qui a rédigé pour Selvesio des lettres attaquant l'administration dont celle envoyée à Joubert dénonçant les pratiques du résident... Mais, insistera Renaud dans un autre rapport <sup>1</sup>, ce sont surtout des raisons d'intérêts contrariés qui font depuis longtemps conspirer Brial. Celui-ci n'admet pas en effet la francisation de l'économie de l'archipel qui s'est mise en place avec diverses mesures comme la ligne française sur Nouméa, l'introduction du franc français comme seul étalon monétaire légal et l'application des poids et mesures français! En effet, la liaison maritime fut imposée "contre le gré de tous" reconnait Renaud et surtout de la mission qui craignait la fin d'un isolement moral salutaire des wallisiens vis à vis de Nouméa; de même Brial très lié aux trafics avec Fidji y était aussi totalement opposé car il voyait disparaître plus de vingt ans de pratiques... Le paiement de l'impôt en monnaie française avalisé par le roi par surprise et objet d'un décret du 12 octobre 1931 fut aussi durement ressenti par la mission comme par J. Brial et provoqua une campagne mensongère faisant semblant d'oublier la dévaluation de la livre sterling. Brial fut encore un actif protestataire, la mission restant en coulisse, car jusqu'alors avec la monnaie anglaise, la plus petite unité utilisée à Wallis était la pièce de 3 pence (soit 17, 65 francs). Or avec l'introduction de la monnaie nationale apparaissent les pièces de 1 franc, 0,50 centimes, ou 0,25 ou 0,10 centimes. Le commerce y perd dans ses ventes et la mission dans ses quêtes et elle vient de déclarer que donner moins de 2 francs serait une injure punissable!

<sup>1</sup> Cf: Renaud 11.36. du 20 mai 1933

#### d) L'intervention de l'aviso. Attentats contre le résident...

Le 5 avril 1933, le capitaine Le Pelletier reçut des consignes précises pour dénouer la crise de Wallis <sup>1</sup>. L'objectif était clair : casser l'élection de Kahofuna entachée d'abus et organiser une nouvelle élection plus conforme aux vues de l'administration, sanctionner le Kivalu qui avait profité du voyage du feu roi pour démettre des chefs locaux. Enfin il faut faire réactiver la lutte contre l'oryctes, les chefs refusant les ordres du résident, règler les problèmes d'étrangers avec "souplesse". Surtout consigne est donnée de se méfier du talentueux J. Brial : "à accueillir avec la plus extrême réserve..." écrit avec un certain regret le gouverneur car : "marié à une femme indigène, connaissant les coutumes et la langue du pays, il aurait pu être un auxiliaire précieux pour le résident", or au contraire : "il est animé d'un mauvais esprit" et tente "de se créer une popularité de mauvais aloi parmi les éléments les moins recommandables".

Surtout le gouverneur lui reproche d'avoir vendu son comptoir à "Burn's Philip" plutôt qu'au côté français représenté par M. Hagen comme il s'y était engagé<sup>2</sup>. Néanmoins, si le gouverneur évoque la nécessité d'utiliser la force, il doit être consulté avant. Un autre message du gouverneur<sup>3</sup> peut apparaître surprenant si on le met en parallèle avec les observations du résident à Wallis. Le ministre Mukoi qui accompagnait le feu roi à Nouméa a recommandé le choix de Kulitea comme nouveau roi et Joubert l'a approuvé.

Or, Kulitea est dénoncé par Renaud comme un actif opposant anti français! De plus l'aviso "Aldebaran" attendu impatiemment à Wallis est en panne de machines et doit réparer, ce que déplore Renaud, un mois plus tard car, à ses tracas qui s'aggravent, il voit s'ajouter une fâcherie avec la mission. La brouille a éclaté à partir de ragots que le résident impute à la mission; le Père Fillion y rétorquera en traitant "d'inepties" les reproches du résident et lui rappellera que si la mission est accusée de produire des

<sup>1</sup> Cf: Renaud 11.26. du 5 avril 1933

<sup>2</sup> J. Brial avait dit en 1931 au capitaine Bastard qu'il vendait à 700 000 francs, ses affaires étant au plus bas avec la crise...

<sup>3</sup> Cf: Renaud 11.27. du 6 avril 1933.

"racontars", cela n'empêche pas depuis deux ans le résident de venir quotidiennement y chercher, "sans payer", sa bouteille de lait frais!

Or il est intéressant de noter ici que Renaud s'il fut très critique envers la mission ne l'a jamais mise en cause directement dans la crise royale. Ainsi il notera dans un rapport <sup>1</sup> après son incident avec le Père Fillion que "la mission n'est pour rien dans les difficultés que j'éprouve avec les chefs" car la mission sait "qu'ils ont tout le pays contre eux" aussi elle "reste prudemment neutre, ce qui ne veut pas dire absente".

Le 19 mai enfin, en partie réparé, l'aviso "Aldebaran" va quitter Nouméa au moment où Renaud rédige un rapport explicatif étoffé sur les affaires de Wallis<sup>2</sup>. Renaud y confirme que si le Père Fillion a inspiré lors de la publication par le résident Marchat des "décrets de mars", la sédition du district de Hihifo, la mission depuis s'est éloignée de la scène politique se réservant de tout faire contre la mise en place de l'école publique.

Aussi propose-t-il le départ du Père Fillion et comme avec l'instauration de la ligne directe Nouméa-wallis, la gestion de l'évêché du Pacifique central va nécessiter soit de le rattacher à Nouméa, soit de l'ériger en évêché indépendant, il propose de faire nommer évêque de Wallis, le Père Poncet qui fut missionnaire à Uvéa puis partit aux îles Tonga, ses idées ne s'accommodant pas du conservatisme de la mission de Wallis...

Le 24 mai, "l'Aldebaran" arriva à Wallis mais va devoir vite repartir pour réparer ses machines à Tahiti! Le ministre Mukoi a pris toutes dispositions pour réunir un fono qui annulera l'élection de Kahofuna puis élira un nouveau roi; le calme régne note un câble du capitaine Le Pelletier. Le 29 mai, un télégramme du résident informe le gouverneur Siadous d'une évolution soudain dramatique de la situation : "sollicite respectueusement départ immédiat à Nouméa ... après tentative attentat... Si reste à Wallis vie en danger ainsi que ma famille". Le commandant de "l'Aldebaran" va confirmer aussi la gravité de la situation : "impossible laisser seul résident sans force armée. Envisage le ramener". Le 30 mai, le gouverneur Siadous va ordonner une enquête conduite par le ministre Mukoi et l'arrestation et l'envoi à Nouméa des

<sup>1</sup> Cf: Renaud 11.34. du 15 mai 1933

<sup>2</sup> Cf: Renaud 11.34 du 20 mai 1933.

agresseurs. Il propose le retour de la famille du résident tandis que Renaud attendra l'arrivée de son successeur en septembre. Le capitaine Le Pelletier, le 31 mai jugera finalement impossible même avec une garde armée le maintien du résident... Le 3 juin, malgré l'élection sans incident du nouveau roi, Le Pelletier signale une nouvelle tentative d'assassinat contre le résident et estime impossible sa protection sauf s'il disposait de 50 hommes, qu'il n'a pas ! Aussi le gouverneur va se résoudre au départ de Renaud et demander qu'une garde soit laissée pour protéger les chefs. Le 7 juin, le résident Renaud embarquera sur un navire de commerce dérouté des Nouvelles-Hébrides, le "Bucéphale".

C'est donc le 1<sup>er</sup> Juin que l'ex-roi Mikaele Tufele qui régna de 1928 à 1931 avant d'être évincé par le résident Renaud remonte donc sur le trône. Le ministre Mukoi est nommé Kivalu, trois chefs sont destitués et exilés et six individus amenés à Nouméa pour jugement car désignés comme coupables de tentatives d'assassinats...

## e) Un étrange non lieu

Le gouverneur Siadous avec un peu de recul<sup>1</sup> informera Paris de l'affaire et donnera son sentiment. Tout d'abord il fera état de se perplexité : "les comptes rendus de ces deux officiers de" l'Aldebaran" ne m'avaient apporté... aucune preuve permettant de traduire ces derniers (les inculpés) devant les tribunaux"! Les interrogatoires réalisés à Nouméa par Mr. Joubert comme interprète ne permirent pas de découvrir des charges... Pourtant constate Siadous trois détenus, l'ex-roi Kahofuna, l'ex Kivalu (Selevesio), le tongien Mikaele<sup>2</sup> étaient opposés au résident et avaient après l'élection du roi, prévu lors des danses, de faire tuer "à coup de hache" par un certain Stephano le nouveau Kivalu et le résident! Ils seraient aussi les auteurs des tentatives nocturnes d'assassinat contre Renaud! Faute de preuves, Siadous les a placés en résidence à Takedji (Ouvéa des îles Loyauté).

<sup>1</sup> Cf: Renaud 11.40, du 8 août 1933

<sup>2</sup> Epoux d'une employée de Madame Renaud. Il eut en début 1933 (5 janvier cf: Renaud 11.18) une altercation avec le résident après avoir menacé Madame Renaud, les chefs ne le punirent pas.

Pour le gouverneur, l'attitude ancienne de la mission Mariste a favorisé les agitations des Wallisiens et il estime indispensable "dès à présent d'intervenir pour ramener de gré ou de force la mission mariste à une compréhension plus exacte du rôle auquel elle doit se borner ainsi que l'acceptent depuis longtemps les missions de Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides" <sup>1</sup>.

A propos de J. Brial qui fut proposé pour la Légion d'Honneur signale Siadous, il est connu pour son action contraire à la politique française depuis 1930 au moins. Le nouveau roi a demandé son expulsion, mais ayant vendu son commerce a "B and P", il a gagné Nouméa où il s'est proposé pour aider les prisonniers wallisiens, et à tenté d'être leur interprète, puis leur a envoyé un avocat! Le gouverneur l'a reçu en audience et se déclare dubitatif sur son rôle exact car Brial s'est disculpé et expliqué...

Pour conclure, Siadous espère des éclaircissements sur cette troublante affaire par l'enquête que fera sur place le nouveau résident David.

\* \*

Dans un rapport du 25 novembre 1934, David devenu tout puissant résident de Wallis signalera au gouverneur son souci de faire une enquête sérieuse sur l'attitude de J. Brial. Il n'en sera plus question (sauf disparition de ce document s'il fut fait) mais dans son rapport de fin de séjour<sup>2</sup>, le Docteur David évoquant les protagonistes de l'affaire de 1933 écrit que J. Brial fut :"le promoteur occulte des derniers ennuis politiques". Donc avec le recul, la conviction du résident parait faite...

<sup>1</sup> La mission de Nouvelle Calédonie connut aussi une époque agitée dans ses r'elations avec l'administration coloniale, Cf: Brou, B. - 1973. Histoire de la Nouvelle Calédonie. Tome 1. 1973 S.E.H.N.C.. N°5

<sup>2</sup> Cf: David 12.29. du 25 janvier 1938

Notons aussi que le docteur David épousa une fille de J. Brial! Autres faits qui laissent perplexe, ont disparu des archives étudiées le rapport du 24 juin du résident Renaud rédigé à Nouméa, comme celui du capitaine Le Pelletier, comme les minutes des interrogatoires des prévenus wallisiens qui furent rapidement élargis... Enfin, j'ai rencontré en février 1985 à La Rochelle le résident Renaud qui a éludé l'évocation de cette affaire sur le fond... On comprend ainsi ou le silence de commande ou l'incertitude du gouverneur Siadous lorsqu'il écrivait au Ministre des Colonies: "je ne puis répondre à ces questions ...?"

L'affaire Renaud est significative car ses tenants et aboutissants dépassent la personne d'un résident jeté dans un guêpier qu'il ne contrôlera pas, elle porte aussi les marques d'une auto censure de l'administration coloniale sur ses responsabilités réelles dans cette "étrange affaire"!

<sup>1</sup> Colonel du service de santé, Renaud participa au gouvernement d'Alger du général de Gaulle, puis à sa retraite fut jusqu'en 1982 médecin d'une clinique de la région parisienne. Il a publié en 1983, un ouvrage ronéo: Les îles Wallis. Histoire et ethnologie, où il n'évoque pas l'affaire de 1933...

# SECTION 5 - "UNE DES PLUS BELLES REUSSITES COLONIALES" : L'OEUVRE DU ROI DAVID

Telle sera la conclusion du Gouverneur Siadous au rapport final de fin de séjour du docteur David<sup>1</sup>. Cette flatteuse remarque était due à la manière dont le résident avait su d'une part redresser l'économie du protectorat et d'autre part s'assurer la maîtrise voire le contrôle des trois pouvoirs de l'île. Au départ du résident, la situation de Wallis bien plus que celle de Futuna, sorte de petit canton prospère et peu problématique avait radicalement changé.

## § 1 : Le Résident Régent

La transformation certainement la plus remarquable concernait le statut comme le fonctionnement de la monarchie d'Uvéa. A l'arrivée du résident David le 13 septembre 1933, seul accueilli le nouveau agent spécial Bernast qui deviendra chancelier ultérieurement <sup>2</sup>; le roi et son conseil s'étant refusé malgré les consignes du gouverneur à l'accueillir du débarcadère! David fit savoir que si les autorités persistaient, il supprimerait leurs "allocations facultatives". Les autorités s'inclinèrent et vinrent saluer le résident. Néanmoins à la cérémonie du Kava au palais royal, il n'eut droit qu'à leur cinquième place, ce qui ne témoignait d'aucune déférence! Aussi invité à nouveau peu après exigea-t-il avant de s'y rendre que la coupe d'honneur lui soit réservée, le roi voulut refuser mais le Kivalu objet d'attentions de la part du résident réussit à convaincre le roi d'accepter. Mais le roi, Mikaele Tufele, décéda soudainement le 30 novembre, David s'appuyer déjà sur un tandem formé par le premier ministre, Kivalu, et le chef Kulitea, aussi craignant des surenchères et des agitations, le résident fixa au 15 décembre

<sup>1</sup> Cf: David 12.29. du 28 Janvier 1936.

<sup>2</sup> Mgr. Bernast venait des Nouvelles Hébrides; , sa femme fut la première institutrice "Laïque" de Wallis. Cela désignait son camps par rapport à la mission. Devenu indispensable truchement entre l'administration et le milieu wallisien, ayant de nombreux amis politiques puis dans les milieux économiques de Nouméa, Bernast manquera la députation mais sera nommé conseiller économique et social à Paris.

<sup>3</sup> Cf: Rossille R.: Le Kava à Wallis et Futuna, Survivance d'un breuvage traditionnel. Collection Iles et Archipels CRET N°26 - 1987.



Le "Roi" DAVID, Résident de France, 1933-1939. (Collection Ph. Godard).

Photo n°18

l'élection du nouveau roi ce qui permettait aussi d'achever le paiement de l'impôt qui s'avérerait difficile de la crise économique.

Ensuite le résident affirme qu'il nota dans les propos quotidien de la situde populaire face à un règne que beaucoup jugeaient abusif et gaspilleur, et même un souhait que la vacance de la royauté soit durable ; d'autres parlaient "d'annexion".

Aussi sentant une occasion propice, David prit-il l'initiative de faire circuler une pétition chez les wallisiens pour demander l'annexion! Elle reçut l'appui de notables, de ministre avec le Kivalu. Le 12 décembre, le fono connut le plan de David qui proposait de surseoir à une élection royale en laissant "en l'état de succession". Jusqu'à ce que soit connu le résultat de la pétition sur l'annexion... Après une réflexion de deux jours, le fono acquiesçat <sup>2</sup>. Sur cette lancée, David devenu de fait président du fono, put agir en véritable régent de la monarchie avec un grand dessein, faire passer sur l'économique (lutte contre l'oryctes, introduction du ricin, élevage) ou le social (sport, école), l'énergie et les préoccupations des Wallisiens... Seul le décès du Mukoi, premier ministre, affecta en 1936 la vie du protectorat qui connut en 1937, le 7 octobre une brillante célébration du centenaire de l'arrivée des premiers missionnaires maristes dans l'île à laquelle participa le nouvel évêque, Mgr Poncet et le gouverneur Marchessou venu avec l'aviso "Rigault de Genouilly"...

Il est à noter que malgré un succès relatif, la pétition pour l'annexion ne suscita pas de réactions à Nouméa pas plus qu'elle ne évoquée<sup>3</sup> à Paris. Notons qu'après la triomphale visite qu'il fit le 7 octobre 1937, le gouverneur Marchessou s'il s'interroge sur l'avenir du protectorat <sup>4</sup> estime que excentrique, pauvre, trop peuplé l'avenir de l'archipel et bien problématique :"pourquoi la France n'envisage-t-elle pas un échange avec compensation aux Nouvelles-Hébrides?" car telle est la question posée il y peu de Fidji par le gouverneur britannique au capitaine Moron commandant du "Rigault de

<sup>1</sup> Cf: David 12.7. du 21 avril 1930.

<sup>2</sup> Cf: David 12.5. du 13 Janvier 1934.

<sup>3</sup> Cf: David 12.12. du 19 octobre 1934 ou donnant ses instructions, le gouverneur Siadous est silencieux sur le problème.

<sup>4</sup> Cf: David 12.27. du 15 novembre 1937.

Genouilly"? Question que Marchessou rapporte au Ministre car c'est"une opinion utile à connaître"...

#### § 2 : La neutralité attentive de la Mission

David réussit à instaurer sur fond d'un rapport de force marqué par la suprématie du résident, un dialogue permanent avec la mission. En effet, constate David, la mission effrayée en 1933 part l'anarchie de la situation et les risques de violence, s'est décidée à camper sur une position de stricte neutralité qui ne fait qu'estomper sur vive opposition à l'école publique comme à l'annexion projetée par le résident... Ainsi ayant en avril 1934 informé le R.P. Fillion de la démarche pour l'annexion, alors en cours, celui-ci lui signifia que : "toute immixtion dans la politique nous étant interdite par notre évêque, les missionnaires resteront scrupuleusement neutres!" \begin{align\*} 1 \\ 1 \end{align\*}.

Mais lors de la mort du roi Tufele, le père Fillion qui ne lui pardonnait pas son acceptation de l'école publique :"ne fit pas une seule visite aux vieux roi!" et David note "cette rancune ne désarmant pas devant la mort, m'édifia désagréablement". Aussi David s'attacha-t-il à réduire le poids de la mission et des ses privilèges sur la société locale : "par les dîmes... les travaux dits volontaires... par ses grandes propriétés, .. La mission pèse lourdement sur un pays pauvre..." Aussi fit-il accepter un nouveau réglement contrôlant et moralisant les pratiques des missionnaires et nécessitant l'accord du résident "pour les grands travaux d'église". Enfin, il s'attacha à contrôler "les dots en terres" apportées par les Wallisiens rentrant dans les ordres à la mission et que celle-ci ne restituait aux familles qu'à leur mort <sup>2</sup>. Mgr. Blanc accepta en 1934<sup>3</sup> de supprimer pour les nouveaux religieux cet usage. Mais l'évêque contestait la superficie des propriétés de la mission (350 Ha...?)<sup>4</sup> par rapport à celle prêtée à l'île de Wallis, soit 2500 Ha pour le

<sup>1</sup> Cf: Renaud 12.7. du 21 avril 1934.

<sup>2</sup> Cela concernait quatre prêtres et vingt soeurs wallisiens.

<sup>3</sup> Cf: David 12.10 du 6 août 1934.

<sup>4</sup> Qu'il jugeait "Triple ou quadruple" de la superficie réelle. D'ailleurs la mission avait crée la "Société Civile de Saint Joseph" qui gérait son patrimoine

résident <sup>1</sup>. Aussi le R.P. Fillion estimait nécessaire de réaliser pour la bonne entente des parties, une expertise topographique. Autre domaine ou interviendra le résident, la participation imposée aux messes par le Tiers Ordre au besoin "à coup de trique" ce qui créera un incident sans lendemain avec le Père Fillion, du fait du zèle d'un curé Wallisien<sup>2</sup>.

Enfin profitant d'une visite du gouverneur et du bon climat qui régnait, David fit avaliser par le gouverneur et les ministres, un document ayant pour titre :"lois wallisiennes déterminant certains rapports entre la mission catholique et ses fidèles". Les six articles reprenaient en les clarifiant, et les libéralisant les fameux décrets du résident Marchat en mars 1930<sup>3</sup>.

Malgré ces succès et la détente des rapports avec la mission, David restera prudent car pour lui, la mission est ..."prête à profiter de la première occasion (qu'elle provoquera habilement, les cas échéant) pour rétablir dans sa plénitude une arbitraire et despotique domination". Mais en 1936 une situation nouvelle modifiera quelque peu la situation et l'organisation de la mission<sup>4</sup>.

En effet, Rome à décidé en novembre 1935 d'ériger la mission de Wallis et Futuna en vicariat apostolique scindé de Tonga et confié à Mgr. Poncet qui devient évêque de Wallis. David salue cette innovation qui "francise" la mission et enlève à Mgr. Blanc "toujours hostile à l'administration française". et le résident ajoute qu'en 1933, l'ex-roi Kahofuna fut "apparemment soutenu par la mission", avis qui surprend et qu'il ne précise pas. Si Mgr. Poncet va par la suite être un interlocuteur ouvert et coopératif avec le résident, la mission gardera certaine distances ; le Père Fillion n'ira pas aux obsèques du Kivalu le 24 novembre 1936, l'évêque étant lui à Futuna..

<sup>1</sup> La superficie de Wallis comme de Futuna est restée longtemps problématique pour l'Atlas of the south Pacific (1978), l'archipel avait 153 Km2, pour F. Doumenge, l'homme dans le Pacifique Sud, 1966, op cit, 270 Km2. Pour le récent atlas de B. Antheaume et J. Bonnemaison, 250 Km2. Aussi, la superficie avançée par David de 2500 Ha soit 25 Km2 est donc très largement sous-estimée ce qui réduit le poids de l'emprise mariste très sensiblement.

<sup>2</sup> Cf: David 12.13. c'était un Rotumien Filikesi qui fut malmené..

<sup>3</sup> Cf: David 12.19 du 11 septembre 1935.

<sup>4</sup> Cf: David 12.21 non daté début 1936

Plus tard, Mgr. Poncet dans son ouvrage sur Wallis donnera son point de vue sur l'action de David. Il confirmera l'inquiétude de la mission lors de l'ouverture de l'école publique fin 1933, mais minimise sa portée: "une institutrice d'ailleurs bonne chrétienne en fut chargée... En fait, elle n'eut jamais qu'un nombre restreint d'élèves. A la longue n'ayant jamais été bien prospère, elle finit par disparaître". Mgr. Poncet confirme qu'il accepta la suspension de la monarchie car cette annexion de façade empêchait une annexion formelle et permettait de maintenir l'interdiction du divorce et la punition de l'adultère qui étaient "coutumes du pays".

Evoquant les grands chantiers du résident David, Mgr. Poncet constate que bien conçus et encadrés, la population y participa sans oppositions mais que David avait montré qu'il ne tolérait aucune opposition... Aussi Poncet conclut que "la mission lui est redevable" même si elle fut sur ses gardes face à un résident qui l'estimait "trop montée en épingle".

## § 3 : Le commerce : un inachèvement

Avec le départ de J. Brial et les expulsions d'étrangers marginaux, la scène du commerce s'était bien simplifiée. Dès les débuts de sa présence, David comprit que la situation du commerce maintenant dominée par Mr. Jones après le rachat du commerce Brial et directeur de Burns and Philip, n'était pas satisfaisante. Aussi poussa-t-il à une "solution française" qui aurait permis avec la concurrence crée de faire baisser les prix trop élevés, et encouragea-t-il Mr. Noel de Nouméa <sup>2</sup>, et envisagea même de louer à une nouvelle société le palais royal ou l'infirmerie... Mais en août 1934, ce projet est abandonné, laissant David mécontent des promesses vaines faîtes par Mr. Noel . Pour lui, seul l'Etat Français aurait pu suppléer cette carence, mais David trouvait l'idée "un peu hardie" comme le marché local étroit (250 000 francs de mouvement). Certes, la création de la société de Prévoyance Indigène ravitaillé d'ailleurs à bons prix par "B

<sup>1</sup> Cf: Poncet, Histoire de l'île Wallis, op. cit.

<sup>2</sup> Cf: David 12.4. du 30 novembre 1933.

and P" qui avait soumissionné permit d'alléger les coûts de quelques produits. Ce sera le demi-échec donc de l'action de David qui n'a pu réussir à éliminer la dernière séquelle du système commercial ancien, le contrôle du commerce par les étrangers. Les résultats obtenus par David paraissent avec le recul à la fois remarquables et conjoncturels. Son successeur, le médecin-capitaine Lamy sera son ombre et poursuivra et amplifiera son oeuvre mais notera le regain d'influence de la mission et une certaine lassitude face aux grands travaux<sup>1</sup>; le coprah verra ses cours chuter de 300 %, le ricin ira à l'abandon. Certes la soumission du gouvernement local et la qualité de son action se maintiendront. Enfin le commerce reste australien... Lamy note avant son départ<sup>2</sup> que si wallis a nettement progressé depuis dix ans, tout reste a faire à Futuna, île marquée encore par une situation humaine, économique et sociale archaïque.

Avec la guerre qui rôde, l'archipel est aux portes d'une transformation radicale et d'une période chaotique.

k \*

<sup>1</sup> Cf: Lamy 13.3. du 1er Juin 1938 2 Cf: Lamy 13.8. du 14 juin 1940.



## CHAPITRE V

# UNE ILE CONSERVEE : FUTUNA, PROCHE ET LOINTAINE...

La chronique de Futuna est beaucoup plus décevante à établir que celle de Wallis. L'île moins peuplée, plus rustique, scindée en deux moitiés se livrant une "guerre des boutons" chronique retient peu ou négativement l'attention. Depuis le premier quart du 19ème siècle, l'île à joui d'une "légende noire" fortifiée par les fréquents incidents sanglants entre ses autochtones et les rudes baleiniers ou souvent louches trafiquants des Mers du Sud. Puis le sombre règne du roi Niuliki clôturé par l'assassinat du Père Chanel en 1841 acheva de conférer à l'île et pour longtemps dans la mémoire collective du Pacifique central un statut "d'île sauvage". Si Wallis intéressa par éclipses les visées françaises ou anglo-allemandes, Futuna ne souleva qu'une curiosité marginale... En effet, ce bloc rocheux élevé, tombant en abrupt sur l'océan, sorte de sombre forteresse boisée inquiétante est une île difficile d'approche car sans lagon, battue par les vents et le ressac, vite dangereuse si le mauvais temps y apparaît pour le navire qui ne dispose vraiment pour relâcher que de la rade foraine de Sigave ou pour les petits navires de l'ancrage plus aléatoire de la pointe Velé.

Aussi point de consuls, point de visites prolongées, point de constructions donnant, sauf pour la mission, un minimum de soutien logistique. Les navires y passèrent longtemps en brèves escales pour s'y ravitailler, faire de l'eau, du bois et embaucher (ou enlever) ses rudes et habiles marins des deux sexes très prisés par la marine à voile. Petite, morcelée, escarpée, difficile d'accès, habitée par des insulaires longtemps redoutables, aux chefs chicaniers, aux coutumes complexes, l'île n'attira guère les voyageurs ou les batteurs de grèves. Aussi l'établissement du protectorat en 1887 y fut une formalité vite expédiée et le contrôle de l'administration y fut tout a fait platonique jusqu'en 1959 au moins. Aussi n'est-il pas étonnant que la littérature qui s'y attache soit des plus succincte, que les sources administratives pendant longtemps n'y consacrent que

quelques bribes et que seule la présence missionnaire, modeste par rapport à Wallis, ait longtemps produit le gros de l'information existante.

## SECTION 1 - UNE MARGINALITE TOUS AZIMUTS

La marginalité futunienne, au moins jusqu'à 1960, fut aussi bien physique, qu'humaine et institutionnelle.

## § 1. Un milieu difficile

L'île est un bloc soulevé festonné par une frange côtière étroite, voire presque inexistante, et dominée par un plateau basculé auquel on accède par des sentiers tracés sur des pentes parfois abruptes et boisées où se cachent les cultures autochtones faites sur des brûlis à l'emporte-pièce... Des torrents au lit encombré de gravats rocheux qui y sont transportés jusqu'au rivage lors des fortes pluies ou des déluges cycloniques servent de sentiers sur les pentes pour accéder au plateau. Notons qu'à partir du début du 19 ème siècle, l'île soeur d'Alofi perd les restes de sa population décimée jadis par les maladies et les guerres. Il en résulte que près de la moitié du territoire insulaire n'était plus peuplée et ce jusqu'en 1980.

L'île est souvent ravagée par les dépressions cycloniques, une fois tous les dix ans écrira péremptoirement le résident de Sainte Marie<sup>1</sup>. En tout cas, certains cyclones du fait de la configuration de l'île sont particulièrement dévastateurs; détruisant tout à terre, perdant ou engloutissant les pêcheurs surpris ; retenons par exemple celui d'avril 1907 seulement connu à Nouméa le 23 mai 1907 mais annoncé à Fidji par une goélette rentrant de sa tournée<sup>2</sup>. L'aviso "Vaucluse" fut alors dépêché par Nouméa à Wallis pour prendre le résident Viala et l'amener à Futuna car on a craint un moment "une ingérence

<sup>1</sup> Cf: Lettre de Sainte Marie au gouverneur du 8 avril 1897. Fonds Bouge.

<sup>2</sup> Cf: Viala 4.18. du 23 mai 1907

étrangère", Anglaise donc, pour secourir l'île ce que démentira le capitaine Hautefeuille qui passa d'abord par Suva!

Arrivé le 29 mai à Futuna, Viala y constatera l'ampleur du désastre : cultures détruites, maisons balayées, même l'imposante église de Sigave est ruinée. Seul Poï et le sanctuaire du Bienheureux Chanel comme Kolopelu, siège de la modeste mission ont été épargnés. Quant à l'unique commerçant, l'Allemand Oppermann, ses hangars sont détruits, les plantations de coprah sont ravagées, six mois au moins seront nécessaires pour qu'elles redeviennent productives. Aussi le commandant du "Vaucluse" a dû céder des vivres (sur le compte du protectorat!) pour le ravitaillement des missionnaires. Avec les arbres à pain abattus, les cocotiers déracinés, les vivres ne manquent pas dans l'immédiat pour les Futuniens. Néanmoins, Viala notera que la commercialisation du coprah ne reprendra qu'en 1909 soit près de deux ans après le cyclone : "Je n'ai eu de Futuna pendant l'année 1908 que des renseignements très espacés et assez imprécis" écrira-t-il... En 1909, ce seront deux autres cyclones, l'un en janvier, l'autre en décembre qui mettront à mal l'île et ses cultures.

Un petit fait divers en 1921 confirmera les dangers de la navigation traditionnelle autour de Futuna, l'aviso "Aldebaran" en effet rapatriera "quatre naufragés de Futuna dont deux femmes de l'île Alofi, qui avaient été trouvés le 2 octobre 1916 dans une île de l'archipel des Salomon à 2000 km à l'ouest (de Nouméa) par le vapeur "Southern Cross" et débarqués à Nouméa" 2.

# § 2. L'état des lieux vu par le premier résident

Longtemps, très longtemps, les résidents ne firent que passer à Futuna, souvent lors de leur prise de fonction pour quelques heures, certains n'y allèrent jamais, même David en quatre ans n'y consacra qu'une brève visite. Seul Bécu y séjourna longuement à plusieurs reprises. Ainsi Chauvot, n'y fit qu'une visite très courte lors de sa prise de poste en 1888, et ne retiendra que "le libéralisme" du système politique local qui lui a

1 Cf: Viala 4.28. du 23 janvier 1909 2 Cf: Mallet 7.16. du 20 juin 1921

semblé démocratique par rapport à Wallis<sup>1</sup>, il n'en vit pas les séquelles anarchiques... Viala, lui, constatera<sup>2</sup> la turbulence des Futuniens, leur instabilité avec de nombreuses tentatives, certaines réussies, de fuites de l'île (tavaka).

Pour lui, les deux royaumes sont instables par nature avec des pouvoirs réduits pour les chefs, enfin, il insiste sur les moeurs locales restées longtemps farouches et primitives et illustrées par quelques tragédies ou récits<sup>3</sup> qui ont contribués à tisser sa sinistre réputation. Mais selon lui, le Futunien est plus pondéré, plus travailleur que le Wallisien... Magnin ne put s'y rendre mais remarquera qu'il s'agit : "d'un protectorat nominal" où " un missionnaire assure la garde du pavillon et donne quelques nouvelles au résident"...

Le résident Mallet signalera à la suite de quelques informations du Père Haumonte<sup>4</sup>, la turbulence des chefs et le goût pour la bravade des Futuniens, mais il impute cela au fait que depuis 1914 aucun aviso n'a visité l'île. Ainsi, les fragments d'archives sont d'un intérêt bien limité et ne permettent que de saisir des parcelles d'événements locaux bien mineurs par ailleurs.

# § 3. Un statut politique marginal

Futuna longtemps fut régie par un régime de "non-statut" juridique que note O'Reilly qui évoquant le décret du 27 Novembre 1887 qui rattachait Wallis à la Nouvelle-Calédonie, constate qu'il "ne s'applique pas à Futuna qui demeure en droit, sans statut administratif"... Longtemps cette carence passa inaperçue, nombre de résidents n'ayant guère d'intérêt pour l'île. Viala lui, soulévera ce point de droit, remarquant que si les rois de Futuna n'ont fait qu'une demande de protectorat "analogue à celui de Wallis... jamais aucun traité établissant les conditions de fonctionnement de ce

<sup>1</sup> Cf: Chauvot 1.2. du 3 août 1888

<sup>2</sup> Cf: Viala 4.4. du 26 mars 1906.

<sup>3</sup> Cf: Twyning J.P.: Shipwrecks and adventures of J.P. Twyning (Among the south seas islanders), 2ème édition, pages 174. Plon and son London 1859. Récit d'un jeune beach comber anglais qui vécut et se maria vers 1835 à Futuna.

<sup>4</sup> Cf : Mallet 7.8. du 31 décembre 1919

<sup>5</sup> Cf: O'Reilly: Wallis et Futuna, op, cit

protectorat n'a été rédigé". Effectivement, le texte de la demande de protectorat peut apparaître bien succinct et ambigu, Viala dira que ces termes "en sont pires encore" que

pour Wallis!

Ile de Futuna:

"Nous Soane Malia Musulamun, roi d'Alo et Anise Tamole, Roi de Sigave,

nous remercions la France de la protection qu'elle à toujours bien voulu accorder depuis

le commencement de la mission à notre pays de Futuna et nous prions le gouvernement

Français de vouloir bien accorder toujours son protectorat si avantageux et dans les

mêmes conditions qu'à Wallis.

Fait à Uvéa, le 29 septembre 1887

Vu : le capitaine de vaisseau, commandant "Le Décrés".

Signé: Laguerre

Ce texte parait à Viala, en effet, vicié dans son contenu, flou dans sa

terminologie, ambigu sinon maladroit. Les deux rois, se présentent comme co-

propriétaires "du pays de Futuna". Ils évoquent d'abord la protection, la fondent sur "le

commencement de la mission"... puis emploient le terme protectorat dans le sens de

"protection". En y mettant en plus une notion "d'avantage" qui n'a guère de sens

juridique... D'ailleurs Viala a constaté l'impossibilité de gérer l'île à distance et même

d'y être informé de sa situation<sup>1</sup>. Le résident David dans son ultime rapport évoquera

succinctement Futuna où il n'a passé que deux jours. L'instabilité endémique propre aux

rapports entre les deux districts d'Alo et Sigave repose pour lui sur la prééminence

guerrière prise par Alo vers 1830-40 et devenu le district vainqueur de Sigave, situation

que ce dernier district tente régulièrement de remettre en cause...

Vivant en circuit fermé rompu seulement par les quelques passages des navires à

coprah, n'ayant qu'un seul commerçant depuis longtemps : "il résulte donc que la

1 Cf: Viala 4.23, du 12 février 1908

- 295 -

population futunienne a échappé complètement au lent mouvement d'évolution qui se dessine ici" <sup>1</sup>. Le Docteur Lamy fera après David, un constat similaire que le gouverneur Marchessou explicitera en insistant sur la nécessité d'administrer et ouvrir au progrès une île délaissée ou s'est créée "une mentalité d'opposition à l'administration".

# SECTION 2. FUTUNA OU L'ASYMETRIQUE DE WALLIS

Futuna, par commodité, est souvent considérée comme demi-soeur de Wallis. On peut s'interroger et postuler qu'administrativement ce fut (et reste) une demi-soeur très dissemblable par quatre traits fondamentaux : sa mission différente, son gouvernement d'un régime particulier, son administration épiphénoménale, son unique commerçant enfin...

## § 1. Une autre mission

Dès l'installation du premier résident, le capitaine Huet remarque que les missionnaires "y sont maîtres du pays et n'en abusent pas car ils semblent être aimés"<sup>2</sup>. Quelques années plus tard, le résident De Sainte Marie, en visite, note que la mission de Futuna est moins bien implantée chez les autochtones et qu'elle est plus conciliante avec l'administration<sup>3</sup>. Pour le résident Chaffaud<sup>4</sup> qui y séjourna, c'est le déclin du système des punitions pour manquements aux pratiques religieuses qui explique la moindre emprise de la mission par rapport à Wallis.

Le résident Viala fera un constat nouveau expliquant la situation différente de Futuna : "En effet, de tous temps, le R.P. Queblier fait office de résident". et il lui rendra un hommage appuyé : "c'est dans l'état d'isolement de Futuna... un auxiliaire précieux,

<sup>1</sup> Cf: David 12.29. du 28 janvier 1938.

<sup>2</sup> Cf: Chauvot 1.8. du 6 décembre 1889.

<sup>3</sup> Cf: De Sainte Marie, Lettre au gouverneur du 2 septembre 1896 Fonds Bouge.

<sup>4</sup> Cf: Chaffaud 3.8. du 2 février 1904.

auquel on doit savoir gré des services rendus et dont on pourra difficilement se passer tant qu'il n'y aura pas à Futuna un agent quelconque du gouvernement".

La personnalité rayonnante de bonté du humble Père Queblier est certainement aussi un autre facteur qui explique le climat politique différent de Futuna. Bien qu'exigeant, le comte De Keroman se loua de l'accueil qu'il reçut du missionnaire comme d'une population qu'il trouva "paisible".

Chaffaud rencontra aussi des commodités de logement à la mission, Viala de passage en 1906, remercia "de grand coeur" le Père Queblier en poste depuis trente six ans dans l'île et "qui fut du reste le principal instigateur du protectorat". Or, malade, le Père Queblier va être remplacé dans son poste de délégué du résident par le R.P. Haumonte et Viala de constater que la mission mariste "a rempli, un rôle civilisateur et humanitaire... car elle a réussi à supprimer les deux fléaux de l'île : le cannibalisme et l'infanticide" <sup>2</sup>. Mais, déplore Viala, ensuite : "la mission laissa les Futuniens dans le même état primitif que nous avons signalé aux Wallis" <sup>3</sup>.

Ces bonnes, voire excellentes relations entre la mission et l'administration seront de régle jusqu'en 1938. Ensuite, l'arrivée du Père Cantala porteur d'un militantisme religieux exclusif et passéiste comme d'un esprit anti-administratif modifiera le tableau. Notons aussi que Brochard peu après son arrivée<sup>4</sup> crut devoir, à propos des litiges entre Oppermann et les Futuniens, menacer la mission de Futuna pour les ingérences dont il la soupçonnait! Mais grâce à la sage modération des Pères, cela n'eut pas de suite. Bécu aima beaucoup Futuna, après lui le Docteur Marchat, pourtant en butte à l'hostilité de Mgr. Blanc à Wallis, salua lors d'un rapport<sup>5</sup> le Père Haumonte "vieux missionnaire bien français" qu'il a proposé pour la Légion d'Honneur... Même le bouillant Docteur Renaud décernera en 1932 un satisfecit<sup>6</sup> à la mission de Futuna pour l'oeuvre scolaire

<sup>1</sup> Cf: Viala 4.11. du 2 juillet 1906

<sup>2</sup> Longtemps l'infanticide exista dans les îles pauvres à fortes pressions démographique ou en période de famines. C'était un régulateur démographique. Cf : Bideau A. : Les mécanismes auto-régulateurs des populations traditionnelles in Annales. EPHE. Paris. N°5 septembre - octobre 1983.

<sup>3</sup> Cf: Viala 4.10. du 25 juin 1906.

<sup>4</sup> Cf: Brochard 5.3. du 24 novembre 1902.

<sup>5</sup> Cf: Marchat 10.40. Le résident passera plus de trois mois et demi à Futuna durant son affectation.

<sup>6</sup> Cf: Renaud 11.15. du 27/11/1932 et 11.19 du 10 janvier 1933.

des Soeurs qui y ont créé des classes de Français comme pour l'oeuvre médicale d'une jeune Soeur <sup>1</sup> qui a courageusement lutté contre une épidémie de dysenterie qui vient de provoquer quatre vingt décès et s'efforce de réduire les effets de la syphilis amenée par des matelots Samoans du "Makoa". Cette qualité des rapports fut-t-elle qu'en 1938, le résident David alors sur le départ, espère que Nouméa empêchera que le Père Cantala soit nommé en remplacement du Père Haumonte qui vit à Futuna depuis 47 ans et malade doit se retirer.

Le Docteur Lamy, successeur de David, plaidera en vain dans le même sens mais Mgr. Poncet laissera le Père Cantala, devenu aigri par l'évolution de Wallis, s'installer à Futuna et y imposer un sombre et ardent mysticisme rétrograde. Il est probable que la durée d'exercice des délégués du résident, aussi Supérieurs de la mission, a été très longue à Futuna. Arrivé en 1873, le Père Queblier sera délégué de 1888 à 1906, puis le R.P. Haumonte installé à Futuna en 1891 y sera délégué du résident de 1906 à 1938, ensuite lui succédera le Père Cantala qui "gouvernera" Futuna jusqu'en 1957... Peut être un des ressorts du calme, des bons rapports avec les résidents de Wallis tient-elle de 1888 à 1938 à cette extraordinaire stabilité?

# § 2. Sigave et Alo, les roîtelets instables

Il est difficile de situer, faute d'études permettant de bien connaître la situation anthropologique de Futuna au 19<sup>ème</sup> siècle au moins<sup>2</sup>, l'origine de la scission de l'île en plusieurs entités aux pouvoirs autonomes et les raisons de leur antagonisme quasi rituel. Les phases d'éclatement multi-polaires entre Sigave, Alo, Alofi qui peut être comporta plusieurs districts, furent traversées, au 19<sup>ème</sup> siècle au moins, par des phases éphémères de réunification avec le roi unique Niuliki puis à sa suite avec le fameux roi,

<sup>1</sup> Il s'agissait de Soeur Marie Edouard Le Guen, arrivée en 1926, connue sous le nom de Maria Estrella, elle avait pris en 1980 sa retraite à Wallis.

<sup>2</sup> Cf: Frimigacci D; Siorrat J, Vienne B: <u>Le anoaga ole, Keteuli, le panier sacré Recueil de littérature orale de Futuna et Alofi, Royaume d'Alo.</u> Ronéo, Orstom-Nouméa. 1987

<sup>3</sup> Cf: Manuaud D: Futuna, <u>Ethnologie et actualité</u>. Publication de la SEHNC N°33. Traduction de E.G. Burrows: Ethnology of Futuna. Nouméa 1983, qui ne remplace pas Burrows...

ex-marin, Sam Kaletoana ... Quoiqu'il en soit, les premiers rapports administratifs sur Futuna décrivent des séquences forcément courtes et superficielles de cette lutte d'Alo et Sigave .

Il apparait que les motifs où prétextes à ces tensions ou guerres chroniques (qu'il faut relativiser dans un contexte insulaire de 1200 à 1500 habitants) à Futuna de 1860 à 1900, résident dans un litige pour la possession d'un terrain irrigué (zones à tarodières) situé à Tuatafa, dans une zone de limite entre Alo et Sigave, dénommé "Tarodière du A". Cette position passait d'un camp à l'autre au cours des conflits entre les deux districts. Or, en 1893, nous disposons d'une intéressante mais courte mention de ce problème avec l'opération de police du "Scorff" venu de Nouméa avec le résident délégué Valsi (affecté à Wallis) pour arrêter les agissements d'un ancien chef d'un district (?) Stefano Laoufu, qui acoquiné avec les deux commerçants allemands de l'île (Oppermann était là depuis 1866, il aurait eu un second, Allemand ou Suédois, au nom incertain de Eutientsen) s'était emparé du terrain litigieux.

Mais celui-ci aurait été déclaré "zone neutre" lors d'un passage du gouverneur Pardon<sup>3</sup> selon les Futuniens. Cet acte dénoncé par les deux rois et le Père Queblier entraîna l'arrestation et l'exil à l'île des Pins (Nouvelle-Calédonie) de Laoufu soupçonné par ailleurs de menées anciennes contre le protectorat sous l'influence du trafiquant Proctor.

Lors d'une visite en 1896, le résident De Sainte Marie sera à nouveau saisi d'une menace de guerre à cause "d'une zone neutre en litige depuis 50 ans et où aucune culture ne doit être faîte". Or Sigave "district vaincu" espère prendre sa revanche et provoque Alo, "district vainqueur". Aussi le résident a dû arbitrer à nouveau le litige... Pour le résident, un autre facteur d'agitation d'origine plus sociale réside dans le fait que nombre de Futuniens (et des deux sexes d'ailleurs) ont servi pendant longtemps sur des

<sup>1</sup> Cf: Angleviel, F.: Wallis et Futuna, op, cit, page 284. Il se pourrait aussi qu'à côté de sa valeur agricole cette zone ait eu une valeur symbolique et magique ...? La mission se fit attribuer ce terrain pour une école

<sup>2</sup> Cf: De Keroman 2.4. du 28 novembre 1892.

<sup>3</sup> Seul le gouverneur Nouet en 1887 se rendit à Wallis et Futuna pour y proclamer le protectorat. Il y a donc une confusion dans la relation donnée.

baleiniers, des navires à coprah ou fait "l'éponge" ou la bêche de mer dans tout le Pacifique, voire ont été en Europe, aux Amériques, en Chine... Ceux-là manipulent les rois, jouent aux conseillers, voire les critiquent et les font chuter par leurs surenchères...

Chaffaud considérera que les deux rois régnent mais ne gouvernent pas car"ils sont bridés par le conseil des chefs de village et eux mêmes surveillés par leurs sujets" \frac{1}{2}. Viala confirmera cette débilité du pouvoir et de la valse des rois qu'elle implique. En 1905, le roi de Sigave est renversé puis l'élection de Xavelio ramène le calme\frac{2}{2}. Peu après, ce sont les deux rois qui sont chassés, avec en décembre 1907 le roi d'Alo qui est déposé pour des injustices commises dans des jugements coutumiers, puis en février, c'est le tour du roi de Sigave rendu responsable de la pénurie alimentaire découlant d'un cyclone récent. Si Eusevio pour Alo et Tomasi pour Sigave les remplacent, le ballet n'émut guère Viala pour qui :"les changements de chefs sont très fréquents à Futuna et s'opèrent généralement sans que le moindre trouble se produise".

Après Viala, Futuna reçoit peu de visites de résidents, la guerre accentue son isolement aussi. Mais à partir de 1922 le résident Bécu va l'affectionner pour son cadre bucolique (Bécu peignait) et :"parce qu'il est possible de suivre à Futuna ce qui se prépare à Wallis". Pour Bécu<sup>3</sup>, il existe aussi des liens traditionnels tissés depuis longtemps qui font que "le district de Mua-Uvéa fréquente chez les gens de Sigave - Futuna et réciproquement; le district de Hihifo - Ouvéa fréquente chez les gens d'Alo - Futuna".

Il est dommage que Bécu n'ait pas explicité son information qui n'est pas reprise par d'autres sources<sup>4</sup>. A titre d'exemple, il cite le cas du trafiquant wallisien véreux, Kelemete qui mène des intrigues "... Avec son parent, le vieux Tavino Sakafou, le Warwick Futunien, faiseur des rois..."! Autre curiosité de Bécu, les"Chinois" de Futuna (ou Sianas)... Bécu a connu ainsi la tradition rapportée plus tard par Burrows<sup>5</sup> de "la grande boîte" qui aurait amené au 18<sup>ème</sup> siècle (?) des "asiatiques" à Futuna où ils se

<sup>1</sup> Cf: Chaffaud 3.8. du 20 février 1909

<sup>2</sup> Cf: Viala 4.2. du 5 décembre 1905, et Viala 4.25. du 8 mars 1908.

<sup>3</sup> Cf: Bécu 8.14 du 15 juin 1923.

<sup>4</sup> Liens que m'a évoqué la famille Simete de Wallis et M. Gaillot.

<sup>5</sup> Cf: Burrows: Ethnology of Futuna, op, cit

seraient établis à Alofi au nombre de 400 (?) et qui furent massacrés (par jalousie, crainte de leur emprise, souci d'avoir leurs femmes.... ?) mais dont on dit que des femmes furent adoptées ce qui expliquerait les traits dits "chinois" (ou Siana) de certains Futuniens<sup>1</sup>. Pour Bécu, cette tradition serait vieille de "350 à 150 ans ..."

Les agitations royales se poursuivront longtemps, ainsi Marchat note en juillet 1929 la déposition du roi d'Alo, Papillio pour d'obscurs motifs et son remplacement par Soane que le Père Jacquemin délégué par intérim<sup>2</sup> annonce au résident qui veut refuser de le reconnaître. Or pour le Père Jacquemin l'incident est banal :"la population a été à l'écart de l'événement. Les raisons vraies sont difficiles à connaître et souvent contraires à ce qu'il est dit. Le seul désir semble être l'ambition de certains chefs. C'est ainsi que la plupart du temps ils ont changé leur rois. J'ai connu sept rois à Alo qui ont été détrônés ainsi, quelques uns ont été rois deux fois et même trois". Mais pour le missionnaire jamais l'administration n'est intervenue :"il n'y a pas d'antécédent de l'immixtion du protectorat". Aussi a-t-il refusé de s'engager mais souhaite-t-il pour modérer les effets du système que le résident définisse quelques règles simples... Finalement, Marchat se rendit à Futuna pour examiner l'affaire, vérifia, qu'une majorité des chefs et de la population n'acceptait plus Papillio. Mais son successeur, Patolemeo Malae décédera au bout de vingt jours et le résident se bornera à constater l'élection de Soane. Lors du séjour de Marchat, pour d'obscurs motifs, des jeunes d'Alo voulurent "envahir" Sigave ; mais une religieuse éventa le complot, les chefs s'interposèrent et condamnèrent quatre "agités" a des travaux forcés<sup>3</sup>. Ainsi la fragilité des royaumes, est liée a de nombreux facteurs, souvent dérisoires et d'ordre subjectif pour l'Européen. Malgré ces coupures institutionnelles, règne aussi une sorte de nationalisme, voire de chauvinisme "futunien" face à l'extérieur.

<sup>1</sup> On peut évoquer aussi à ce propos l'origine des petits boas de Vele, une espèce de porcs disparus, les puits d'Alofi, le graphisme de certains tapas... Tous éléments prêtés aux "chinois", plus vraisemblablement des micronésiens (des Mariannes?)...
2 Cf: Marchat 10.2. du 17 septembre 1928.

<sup>3</sup> Nous retiendrons que ces petits troubles sont toujours endémiques ; en 1978 une grosse bagarre avec destruction de la salle des fêtes d'Alo justifia l'envoi de quatres gendarmes mobiles... En avril 1987, une crise plus "complexe" a éclaté à Sigave entre les partisans d'un "roi" non reconnu coutumièrement et ceux du roi en titre Cf: Les Nouvelles de Wallis-Futuna. N°10 Nouméa 1987.

## § 3. L'administration ou le règlement des chicanes ordinaires

A Futuna, de 1888 jusqu'à 1960, l'administration restera épiphénoménale. Dans la phase classique du protectorat (1888 à 1940), seul un missionnaire représentera la France et le résident de Wallis. Il perçoit les taxes de sortie du coprah, les quelques droits d'ancrage, les patentes, plus tard l'impôt de capitation, enfin tient l'Etat civil ; il assure aussi face aux chefs le rappel épisodique de l'existence d'un protectorat français. Situation finalement souple et adaptée à une petite population fixée sur un micro-milieu insulaire marginal et qui se rencontre aussi dans de très nombreuses autres îles du Pacifique, sans "histoire" finalement...

Néanmoins, l'île vit sa quotidienneté et les problèmes qui en découlent, relevant souvent des rapports avec le système des comptoirs à coprah. Ces rapports et les incidents ou mini-crises qui les ponctuent, montrent dans le caractère futunien, un certain durcissement comme dans le tissu social et ses hiérarchies où l'étranger, qu'il soit commerçant, administrateur ou missionnaire, a peu ou pas de prise. Est-ce dû à l'instabilité du pouvoir exercé par les rois, fait plus de représentation que d'action ? Est-ce dû aussi à la simplicité rustique des représentations d'un pouvoir souvent bien prosaïque ... ? Quoi qu'il en soit, les quelques rapports administratifs rejoignent les témoignages plus anciens des marins ou trafiquants : les insulaires sont durs à la peine, excellents marins, aventureux, friands de nouveauté. Mais ils sont, aussi, plutôt taciturnes, moins joyeux et expansifs que la majorité des Polynésiens, moins soucieux de montre et d'ostentation. Enfin ils sont aussi querelleurs, obstinés, goûtent la chicane et la procédure, aiment braver les étrangers...

Le résident De Sainte Marie comme De Keroman, lors d'une tournée, dénonceront les manières "irrespectueuses" des rois d'Alo et Sigave à leur passage <sup>1</sup>. Déjà lors de l'affaire Laoufu, trublion insulaire d'une ambition effrénée, Valsi avait dû parlementer pour que Laoufu veuille monter sur le "Scorff" pour s'y expliquer. Mais le passe-temps favori des Futuniens résidera pendant longtemps dans la pratique de l'art

<sup>1</sup> Cf: Lettre du résident De Sainte Marie au Gouverneur du 26 Juin 1896. Fonds Bouge.

qu'ils ont poussé à un point de sophistication avancé de tourmenter le commerce... Commerce représenté longtemps par deux ou trois individus, le plus connu ayant été le Sudiste américain Proctor qui lui ne s'en laissait pas conter et qui eut maille à partir en 1875 avec la mission ; certes, celle-ci le mit à raison en l'expédiant enchaîné à Fidji mais le paya fort cher avec l'amende soldable en coprah que lui imposa le consul des Etats-Unis 1!

Après cet incident unique et quelque peu extraordinaire dans ce micro-milieu insulaire si l'on tient compte des complications régionales qu'il engendra, les choses revinrent à la normale. C'est à dire au quotidien insulaire.

C'est en 1866, selon O'Reilly, que s'installera l'homme qui durablement incarnera" le commerce Futunien": Oppermann. Parfait échantillon du mercanti cosmopolite des Mers du Sud de l'époque, venu de Samoa pour le compte de Godeffroy, la grande société de commerce allemande, rivale des maisons anglo-australiennes, Oppermann sur lequel on sait très peu de choses, fut présent jusqu'à 1914 probablement...

Puis il disparut soit décédé, soit ayant pris après plus de cinquante ans d'activité, sa retraite ou ayant quitté l'île étant Allemand, à l'annonce de la première guerre mondiale.. C'est en 1883 que la représentation commerciale fut à son apogée dans l'île avec trois sociétés : la maison Faulse de Sydney avec "Monsieur Grey" ; la société Godeffroy avec Meredis (ou Meredith), un Anglais aussi, enfin la maison Hedderman de Levuka (Fidji) avec un certain Tutientsen ou Eutientsen d'origine allemande ou suédoise... Curieusement, Oppermann n'est pas cité ; était-il absent, ou assistant de commerce...?

En tout cas, à partir de 1888, il apparaît constamment comme le seul commerçant européen jusqu'en 1914. Déjà, le résident Chauvot en fait mention<sup>2</sup> signalant qu'un jeune marin Norvégien (Olsen) devenu employé commercial d'Oppermann et vivant au

<sup>1</sup> Cf: Vieil Ph.: L'Américain James Toutant Proctor, commerçant à Wallis Futuna. J.S.O. N° 19, Paris, 1963 et Legge Ch. et Terrel J.: James Toutant. J. P. H. vol. 5. 1970.

village de Taoa a été battu par des jeunes gens de Sigave ce qui a entrainé des représailles des gens d'Alo ... Or, c'est Oppermann qui meublera quelque peu la chronique administrative de Futuna. En effet, le projet de taxe sur le coprah avait provoqué en 1896, une certaine agitation à Futuna avec la démission forcée du roi de Sigave et des exigences impossibles à satisfaire pour le résident De Sainte Marie. Ce sera Oppermann qui faisant preuve d'un savoir faire conciliant amènera les rois de Futuna à accepter la taxe de sortie sur le coprah...

En 1900, le résident Ponge se plaindra de l'arrêt des ventes du coprah du fait d'un "Tapu" qui dure depuis un an... contre Oppermann! En 1905, à l'arrivée à Wallis du résident Viala, celui-ci révisant l'état de la Caisse du protectorat, constatera qu'Oppermann ne s'était pas acquitté depuis le résident Chaffaud du paiement de le taxe du coprah!

Aussi Viala écrivit, menaça, puis se rendit à Futuna<sup>1</sup> où il régla aisément l'affaire. En effet, Oppermann faisait obstruction car, malgré ses plaintes, rien n'avait été fait contre des Futuniens qui l'avaient volé, menacé, puis cinq autres prenant un de ses canots avaient fui à Fidji ... Viala fit punir les coupables et exigea qu'à l'avenir les chefs soient garants du commerce.

En 1908, éclatera un incident plus grave à Futuna où un certain Wellings, le subrécargue du navire "South Australian" du capitaine Kaad, a été blessé gravement d'un coup de hache à l'épaule lors d'une rixe et a dû être amputé. Il s'agirait d'une vengeance, Wellings ayant refusé lors d'un précédent passage qu'un Futunien désireux de partir de l'île se cache à bord. Mais une autre version affirme que des Futuniens tentaient" de suborner l'équipage Rotumien du navire afin de s'emparer de ses vivres" car l'île depuis le cyclone de 1907 était a court de ravitaillement<sup>2</sup>, la population ayant refusé tout secours par peur de se voir soumise à l'impôt qu'elle refuse! Aussi chaque passage de navires est prétexte à des incidents constate Viala!

1 Cf: Viala 4.11. du 2 juillet 1906 2 Cf: Viala 4.27. du 6 avril 1908

En 1909, peu après l'arrivée du résident Brochard<sup>1</sup>, Oppermann se plaindra d'une menace d'incendie contre sa maison car les Futuniens refusent de continuer à être payés "en papiers" c'est à dire, en bons de caisse. Or, Brochard lors de son voyage d'arrivée à Wallis, à l'escale à Futuna avait fait ses remontrances au commerçant sur cet usage qu'il prohibe! Mais le résident redoute aussi une machination de la mission<sup>2</sup> pour chasser Oppermann qui la concurrence...

De 1910 à 1915, Futuna retombera dans l'oubli administratif d'autant plus qu'avec la première guerre mondiale, les communications maritimes se raréfient et les prix du coprah chutent. C'est en 1914 que Peterson, un métis anglo-samoan déjà employé de comptoir à Wallis, remplacera Oppermann. Très vite le nouveau trader tombera dans les démêlés habituels. Ainsi le roi Tomale de Sigave se plaindra de lui au résident Magnin: "Il parle mauvais et est arrogant envers moi. Je ne puis supporter plus longtemps qu'il agisse ainsi dans mon pays". En effet, Peterson refuserait un arrangement selon la coutume locale pour le transport du coprah jusqu'à l'embarcadère, aussi le roi a bloqué la récolte... Mais le 4 mars, c'est Peterson à son tour qui écrit <sup>3</sup> au résident (en anglais) pour dénoncer les agissements du roi qui lui a imposé une amende arbitraire de 100 francs et il exige de pouvoir disposer librement du coprah qu'il a acheté...

En 1922, le résident Bécu qui accompagnera en visite Mgr. Blanc à Futuna<sup>4</sup> devra lui aussi essayer de calmer les problèmes locaux car la société Burns Philip qui achète le coprah reproche aux Futuniens de livrer "un coprah noir et pourri" donc mal séché or "B and P" exige une production "constante et irréprochable".

De plus, Peterson subit les exactions des Futuniens qui le volent, détériorent ses biens ... Pour Bécu "... le métis Peterson est littéralement un jouet entre les mains des Futuniens orgueilleux et agressifs ... qui plument la poule aux oeufs d'or..." Finalement, grâce à l'intercession de Bécu, les insulaires acceptèrent de réparer les dommages

<sup>1</sup> Cf: Brochard 5.3. du 24 novembre 1911.

<sup>2</sup> Nous n'avons aucune autre mention de ces ventes de coprah de la mission ...?

<sup>3</sup> Cf: Magnin: 6.5. du 12 janvier 1915. 4 Cf: Bécu 8.2. du 12 juin 1922.

pécuniaires, mais Bécu constate que le roi de Sigave qui est un usurpateur et un agitateur a tenté de faire de l'obstruction....

De retour en 1923<sup>1</sup>, Bécu devra intervenir encore dans les problèmes de qualité du coprah, s'efforcer de limiter l'influence comme les agissements de Kelemete venu de Wallis "intriguer", et tentera de faire accepter un modèle de séchoir à coprah mis au point par le Père Jacquemin de la mission locale. Il découvrira aussi un problème intéressant par ses répercussions. Une des raisons du malaise avec le commerce viendrait du fait qu'il y a raréfaction des monnaies métalliques en piastres d'argent<sup>2</sup> au profit du papier monnaie. Or, ces pièces sont très prisées car utilisées localement comme bagues, pendants d'oreilles et parures note le Père Haumonte. A propos des querelles entre Peterson et les gens d'Alo, Bécu prit la défense du commerçant et fit promettre que ce ne sera qu'après réparation des préjudices subis par celui-ci que son comptoir d'Alo sera réouvert.

Mais l'apaisement ne sera que provisoire car en juillet 1923, le résident reçoit un chapelet de récriminations de Peterson : lorsqu'il élimine à la pesée les mauvais cocos, il est menacé, on veut lui imposer son personnel et on l'obligerait à prendre deux porteurs pour un sac de cocos contre un seul à Wallis, enfin on ne l'a que partiellement dédommagé..."At last but not least", quand le bateau arrive, les Futuniens, rois en tête exigent de Peterson le cours le plus haut ! De plus, on lui vole le coprah dans ses stocks, et le résident lui doit toujours 23 livres de Fidji pour un canot volé sous le résident Mallet ! Pour Bécu<sup>3</sup>, ces agitations s'expliquent par le fait que Peterson est un métis de Samoa, méprisé et sans prestige et qui de plus s'adonne à l'alcool...

Bécu revenu encore à Futuna en 1924<sup>4</sup> retrouvera les mêmes problèmes inchangés et devra menacer d'exil un certain Maulilio qui a volé pour 900 sterlings de

<sup>1</sup> Cf: Bécu 8.16 du 21 juin 1923

<sup>2</sup> Pièces achetées a vil prix par des compagnies allemandes au Chili, à la Bolivie ou au Pérou lors des dévaluations de leurs monnaies fin du 19ème siècle et utilisées longtemps dans le Pacifique marginal car permettant d'amplifier les bénéfices... Bollard A.E.: The financial adventures of J.C. Godeffroy and son in the Pacific, J.P. H, Vol 16. 1981.

<sup>3</sup> Cf: Bécu 8.17 du 7 juillet 1923.

<sup>4</sup> Cf: Bécu 8.26. du 18 juin 1924.

marchandises à Peterson de 1917 à 1922, et il déplorera que sur 17 voleurs connus, deux seulement ont remboursé...

Après le départ de Bécu, le docteur Barbier visitera l'île dont il décrira la situation précaire des rois, tampons et otages entre leurs chefs et l'administration. Il s'étonnera de la situation difficile de Peterson soumis aux caprices et pressions des Futuniens a qui il paie loyer pour les douze dépôts a coprah qu'il a dû créer sous leur pression, et à qui il doit acheter un coprah à moitié séché au prix du sec... Néanmoins, effrayés par les sanctions prises à Wallis, les Futuniens ont payé l'impôt sans rechigner...

Comme nous le verrons dans la suite de cet exposé, l'île connaîtra en 1929 une crise plus grave, puis connaîtra un certain oubli administratif. Ce n'est qu'en 1932 que le résident Renaud y consacrera une journée et demie !<sup>2</sup>. Il y retrouvera comme ses prédécesseurs, les mêmes problèmes pendants, et les chicanes qui opposent toujours Peterson aux insulaires. D'emblée Renaud formulera une dure critique envers ce dernier: "c'est un métis anglais régulièrement ivre et incohérent, tenant des propos antifrançais". Néanmoins, les pratiques commerciales de Peterson ont, elles, une telle cohérence pour ses intérêts que le résident devra réagir! En effet, a Sigave, Peterson paie 130 francs la tonne de coprah livrée sur la plage (dit "on the beach"), mais le coprah de Alo (ou "demi") plus difficile à transporter n'est payé que 65 francs ! Or M. Hagen, de Nouméa rachète au trader son coprah à 375 francs et le même coprah est revendu 675 francs à Nouméa! Curieusement, Renaud juge que seul le prix du "métis anglais" est exorbitant, aussi fixe-t-il à 215 et 113 francs selon l'origine, les nouveaux prix, ce qui laisse un bénéfice moyen de 110 francs par tonne, bien que Peterson récuse ce tarif...

Mais Peterson a d'autres pratiques abusives, il vend trop cher ses marchandises et surtout il paie en bons d'achats prohibés depuis 1910! Enfin il préfère vendre les produits" anglais" et dénigre ceux qui sont français! Puis le silence administratif reviendra

<sup>1</sup> Cf: Barbier 9.5. du 12 juillet 1925. 2 Cf: Renaud 11.15. du 26 janvier 1932.

sur Futuna qui en 1935 seulement recevra une visite de quatre jours du résident David<sup>1</sup>.

L'île est restée indemne de l'invasion de l'oryctes qui détruit alors les plantations de

Wallis donc l'île est relativement prospère sauf que les nouveaux gérants, les Jones,

représentants de Burn's Philip, s'opposent aux producteurs locaux à propos des prix du

coprah...

Celui du bord de mer était alors toujours payé plus cher que celui de l'intérieur...

David décida alors la suppression des deux catégories de prix et uniformisa à 320 francs

comme à Wallis, le prix de base.

Ainsi, une fructueuse combine commerciale mise en place en 1900 par

Oppermann est enfin supprimée... Lamy<sup>2</sup> qui succédera en 1938 au résident David,

retrouvera à Futuna les mêmes problèmes pendants de main d'oeuvre abusive par ses

exigences et le laissez-faire des chefs, la poursuite des paiements par bons pourtant

prohibés enfin des prix du coprah variant de 200 à 500 francs la tonne selon la qualité...

Le Docteur Lamy dut réagir auprès de B and P pour obtenir l'ouverture d'un "store" à

Alo avec un séchoir géré par Jones pour améliorer la qualité du coprah.

Nous ne saurons plus ce qu'il advint de ces mesures de correction des déviations

régulières du commerce et de ses pratiques avec la grande coupure qui à partir de 1940 va

isoler totalement Futuna pendant prés de cinq ans. Le commerce, faute de navires, sera

suspendu, l'île retranchée du reste du monde...

SECTION 3. "COCO CULT" A FUTUNA, OU UN BOLCHEVIQUE

DANS L'ILE

En septembre 1929, une nouvelle affaire de coprah impliquera, l'île de Futuna et

mettra gravement en cause l'autorité locale de la mission et du protectorat exercée par le

Père Haumonte.

1 Cf: David 12.16. du 3 mai 1935

2 Cf: Lamy 13.6. du 14 janvier 1939

- 308 -

#### §1. Main basse sur une île

C'est un rapport du résident Marchat du 4 septembre 1929<sup>1</sup> qui a été précédé d'un message radio où le résident demandait l'envoi de *toute urgence "Cassiopée" à Wallis-Futuna. Rébellion contre délégué Futuna*" qui fait état d'une situation extraordinaire dans l'île. Selon les renseignements qu'il a obtenus du Père Haumonte et rapportés sous forme de lettre pour le résident à Wallis par le vapeur *Malake*, une situation grave et unique dans l'histoire de l'île se serait mise en place.

A l'origine et dans le plus grand secret, les rois d'Alo et Sigave, Soane et Likaleto, auraient conclu devant notaire (?) un contrat avec un trader sujet anglais de Suva en lui assurant pendant dix ans, la totalité du coprah de Futuna.

En application de ce contrat débarqua à Futuna le 25 juillet 1929 du vapeur "Malake", un certain Monivai "né à Fidji de père Futunien et naturalisé Anglais sous le nom de Steaven".

N'ayant pas de passeport, devant le refus du capitaine du "*Malake*" de le laisser descendre à terre sans l'avis du délégué administratif, le Père Haumonte, Monivaï se jeta à l'eau et gagna la plage...

Il s'installa chez le roi Likaleto à Sigave; or, malgré une lettre du Père Haumonte lui interdisant l'exercice du commerce et demandant à Likaleto de le renvoyer à Wallis pour qu'il y obtienne du résident un visa et une patente de commerce, celui-ci avec l'appui de son hôte et du roi d'Alo passa outre. Les achats de coprah commencèrent sur de grandes quantités au détriment du seul commerçant patenté de l'île, Peterson. Convoqué par le Père Haumonte, Monivai resta sourd à ses avertissements, et se prévalut de la seule autorité des deux rois de l'île, "ses amis", et déclara poursuivre son commerce ...

Mais, constate le missionnaire, Monivaï paie"en bons à valoir". Plus grave, il a ouvert une école au village de Fuia où réside Likaleto et il s'est engagé dans des pratiques

<sup>1</sup> Cf: Marchat 10.14 du 4 septembre 1929.

subversives déclarant aux Futuniens que l'impôt était aboli, qu'il avait des appuis à Suva dont le consul de France (?!) et il a fait signer une pétition par la population pour faire expulser le Père Haumonte qui entrave"le nouveau commerce pour favoriser celui de Peterson"...! Quant à ce dernier, pris de peur, il a gagné Wallis pour être en sécurité... Mais, déplore le résident, c'est de Wallis que s'est noué la crise avec les tractations du commerçant Mac Heady, du Chinois Vegi et du roi pour contrôler aussi le commerce de l'île. Enfin, ayant obtenu de mauvais renseignements sur la maison Mac Heady qui, à de mauvaises finances joint des pratiques douteuses, Marchat a télégraphié au consul de France à Suva pour qu'il n'autorise pas des navires suspects à partir pour l'archipel. Aussi estime-t-il qu'il faut par une démonstration de la marine intervenir à Futuna pour y rétablir l'ordre, arrêter et déporter les agitateurs.

Le 23 septembre, le résident presse à nouveau Nouméa resté muet, de réagir car l'affaire se complique<sup>1</sup>. En effet, le Père Haumonte lui a apprit par câble du navire "Maloke" qu'il était expulsé et voulait se réfugier à Wallis, mais le résident espérant la prompte arrivée de l'aviso "Cassiopée" l'a engagé à conserver son poste ; surtout, l'évêque Blanc a prévu pour le 15 octobre de visiter Futuna...

Aussi, compte tenu de "la crainte voire de la terreur" qu'il inspire, le prélat, sans peine et par sa seule présence remettra de l'ordre et risque donc d'arbitrer seul un conflit entre un étranger, les rois, un commerçant et le délégué administratif qu'est aussi le Père Haumonte! Ce serait "un désastre" pour l'autorité du résident à Wallis comme de la France; aussi dans cette éventualité, Marchat est démissionnaire...

Si le 26 septembre alors qu'il est en visite à Paris, le gouverneur Guyon est saisi par le ministère des Colonies de l'affaire<sup>2</sup>, il ne dispose que d'éléments anciens ou incomplets sur la situation de l'île. Mais il était convaincu que le Père Haumonte rentré de son premier congé "en 30 ans de séjour" pris pour un an en France, n'était pas à l'origine de la crise. Aussi fit-il demander à la mission Mariste de Paris si elle aurait reçu des nouvelles récentes de Futuna ...

<sup>1</sup> Cf: Marchat 10.16. du 26 septembre 1929.

<sup>2</sup> Cf: ibid

Le gouverneur déplorait enfin qu'avec l'avarie du "Cassiopée" qui doit réparer à Saigon, "ses moyens d'action soient nuls" car il n'y a pas d'autres avisos disponibles en Océanie... Aussi se proposait-t-il de réclamer pour le prochain budget un émetteur radio pour Futuna...

## § 2. Une rafle à Futuna

Or, le "Cassiopée" inopinément et providentiellement se présenta au matin du 29 septembre devant Sigave <sup>1</sup>. Reçu à bord, le Père Haumonte fit part à son commandant de la situation locale et des nouvelles reçues de Wallis du résident Marchat expliquant les tenants et aboutissants de l'affaire. Le capitaine de Lanlay "avec 12 hommes en armes" et le délégué descendit alors à terre arrêter les deux rois et Monivai car "ces trois indigènes" avaient refusé de venir s'expliquer à bord. A Sigave, la rafle aboutit sans difficultés: "nul n'a tenté de fuir" et l'officier fit mettre les menottes à Monivai: "puis, je fais annoncer par le Père Haumonte, que les deux rois sont déposés ainsi que deux chefs...". Ensuite le capitaine de Lanlay informa les Futuniens sur les motifs de son intervention"où il devaient voir une défense de leurs intérêts prise contre les exploiteurs"... Aucun Futunien n'ayant reçu"un vrai shilling" de Monivai, il fut décidé de restituer le coprah à ses propriétaires... Le capitaine de Lanlay apprit aussi que les agitateurs voulaient capturer peu avant qu'il survienne, le Père Haumonte pour le ligoter et l'embarquer de force, mais les chefs d'Alo inquiets des agissements de Monivaï se préparaient aussi à déposer leur roi...

Pour de Lanlay, avec un ou deux policiers présents "il n'y aurait eu aucune affaire" car "... on en arrive à être obligé de faire franchir le Pacifique au stationnaire pour venir mettre à la raison un Monsieur qui refuse de payer patente"! Néanmoins, l'officier se félicite de l'attitude du Père Haumonte "qui a été parfaite..."

Le Père Haumonte consigna aussi dans un rapport au gouverneur<sup>2</sup> son propre récit des événements. Il en ressortait que Monivai peu après son intrusion à Futuna avait

<sup>1</sup> Cf: Marchat 10.17 du 29 septembre 1929

<sup>2</sup> Cf Marchat 10.18 . Sans date. Rapport au gouverneur. 1929.

mis le"Tapu" sur le Père pour lui interdire tout rapport avec la population. Puis "il prit des arrêtés d'expulsion contre Pères, Soeurs et commerçants", et il ouvrit une école de style "protestant Anglais" avec études du schisme d'Henri VIII, de la vie de Luther ou Calvin... D'après ce qu'on lui rapporta, cet enseignement d'un nouveau genre visait à : "mettre les Européens à la porte, y compris la France, et récupérer l'autonomie de l'île avec, sous-entendue évidemment, l'arrivée des Anglais à la clef".

Les chefs approuvérent car ces projets flattaient leur orgueil et Monivai avec son entregent paraissait le plus habile! L'aventurier avait aussi créé"une police secrète" pour encourager la délation et imposer de lourdes amendes aux récalcitrants. Même l'arrivée du "Cassiopée" précise le Père Haumonte, ne découragea pas Monivai qui ordonna aux rois de le laisser seul négocier et il les rassura disant : "La France, un peu plus grande que Futuna, est trop petite pour agir contre nous, d'ailleurs il n'est pas permis de s'emparer des rois"... Autre signe d'effronterie, après qu'on lui eut passé les menottes, Monivai interpella le capitaine de Lanlay pour savoir s'il était franc-maçon!

Bien que passive car "fortement impressionnée" par une démonstration de force sans précédent à Futuna, la population réagira après le départ du "Cassiopée". Il y eut quelques mauvaise humeur chez certains et même des menaces contre le Père Haumonte puis il y eut aussi la soumission des deux chefs de Sigave déposés par le capitaine de Lanlay. Aussi le Père Haumonte pour conserver la paix civile de l'île, objurgue le gouverneur de garder"ce Bolchevique de Monivai " comme les rois déposés..

A son rapport, le missionnaire joint les décrets d'expulsion qui lui avaient été signifiés, l'un signé par Monivai au nom "du roi de Sigave et des chefs", l'autre signé par le roi d'Alo et proclamant tous deux "... nous ne voulons plus de prêtre européen dans notre royaume".

Enfin Moinivaï, consigne le Père Haumonte, avait décidé de lever la capitation en échange d'attestations écrites de paiement...

#### § 3. Des sanctions à la clémence

L'affaire réglée sur place, il restait à assurer sa conclusion juridique<sup>1</sup>. Les trois exilés, Monivai et les deux rois, furent interrogés à Nouméa. Il apparut immédiatement que Monivai était le "deus ex machina" de l'affaire. Fils d'un Futunien et d'une Rotuma, Monivai était neveu du roi Likaleto de Sigave. Bien que sans papiers, il prétendait avoir servi pendant la guerre dans la milice maorie néo-zélandaise! Pour les faits reprochés, il déclara n'avoir fait que suivre les ordres de son patron Mac Heady comme avoir ignoré les formalités administratives pour rentrer à Futuna où d'ailleurs il répondait à une demande de son oncle Likaleto! Quant aux paiements en bons, ils étaient provisoires, dus à l'absence de liquidité que Mac Heady devait apporter avec son navire! A propos de l'ouverture de "son école anglaise", là aussi il n'avait agi qu'à la demande de son royal parent qui voulait faire apprendre aux enfants l'arithmétique et les quatre opérations de base "en Anglais à la mode de Futuna" <sup>2</sup>.

Concernant l'ordre de quitter l'île intimé par le Père Haumonte, Monivaï affirme n'en avoir pas eu connaissance sinon il aurait regagné Fidji! Enfin à propos des menaces d'expulsion du Père Haumonte, il les justifie par le refus du religieux d'assurer le service religieux et il n'aurait agi qu'à la demande des rois...

Ainsi Monivai, penaud, s'efforça de se disculper tout en faisant endosser la responsabilité des événements à ses comparses! Le roi de Sigave, lui, reconnut avoir contacté en accord avec son alter ego de Alo, la société Mac Heady qui devait payer le coprah 8 shillings la livre contre 6 pour Peterson. Pour les autres charges comme le refus d'obéissance au délégué ou au capitaine du "Cassiopée", le roi "s'excuse" car il croyait que la société Mac Heady réglerait tout à Wallis avec le résident... Quant à l'expulsion du Père Haumonte, "c'est Monivai, tout seul... mon neveu" et le roi d'Alo était consentant aussi...

1 Marchat 10.23 octobre 1929. Minutes des interrogatoires.

<sup>2</sup> Cela semble indiquer à cette époque la conservation d'une sorte de "biche lamar" (lingua Franca) comme il en existait dans de nombreux autres archipels océaniens et hérité des longs contacts avec les marins anglais, français, allemands voire ibériques. Cf: Mulhausler P.: Samoan pidgin English and the origins of new guinea pidgin: an introduction. J.P.H. Vol 11. 1976.

Le roi d'Alo, eut une attitude tout aussi innocente. Il ignorait les conditions de la venue de Monivaï et niera avoir ouvert une école "à la nouvelle mode"... Se déclarant "être ignorant, le roi Soane déclare voir suivi l'agitateur sans réfléchir car ... Monivai nous a dit que nous, rois, étions maîtres chez nous à Futuna, que le résident n'avait pas le droit de nous imposer sa volonté"!

Il avait aussi écouté les promesses avantageuses pour ses sujets faites par Likaleto. Quant à l'expulsion du Père Haumonte, il la met sur le compte de la colère devant le refus du religieux de continuer son ministère...

Finalement les interrogatoires excluront un"complot organisé" avec des intérêts "Anglais" pour approprier l'île puisque Monivai pas plus que les rois n'ont agi de concert avec le roi de Wallis et Mac Heady. Certes il y a eu roublardise, espoir d'un coup fructueux de Monivai comme des rois, chacun espérant d'ailleurs"rouler" l'autre, sur un fond de naïveté commune aux acteurs et de vantardise de Monivai. Quant au Père Haumonte, on peut penser qu'il n'avait guère d'autorité et n'inspirait aucune crainte!

Il est à noter que la démarche menée de Paris par le gouverneur Guyon auprès du siège de la mission Mariste avait produit quelques informations. Le Père Haumonte de retour de congé le 28 avril avait été reçu à Alo dans la joie car les Futuniens "avaient fait dire plus de cent messes pour un heureux voyage et un prompt retour" écrira au gouverneur Guyon, le R.P. Dubois de Rome<sup>1</sup>.

Un autre correspondant des Maristes de Rome signalera peu après<sup>2</sup> que le gouvernement Français a imposé à Futuna, une taxe aux importations qui affecte aussi la mission; enfin une dernière information retardée, reçue de Fidji d'un certain Nicolas<sup>3</sup> annonçait que l'aviso "Cassiopée" avait reçu "un T.S.F. en mer lui enjoignant de toucher Futuna en révolte".

On y apprend aussi quelques détails sur Monivai dont le père est ouvrier-peintre à Suva, sur les démêlés de Monivai et du Père Haumonte comme les difficultés pour la

<sup>1</sup> Cf: Marchat 10.16 du 21 octobre 1929

<sup>2</sup> Cf: Marchat 10.19 du 28 octobre 1929

<sup>3</sup> Cf: Marchat 10.20 du 24 septembre 1929 et qui témoigne du bon réseau d'information des Maristes! Il s'agissait d'un Visiteur des missions, le Père Nicolas.

maison Mac Heady, endettée et de mauvaise réputation, à affréter une goélette pour aller charger le coprah acheté par Monivai...

Le gouverneur Guyon remerciera les Maristes pour leur collaboration. Les sanctions qu'il prendra seront lourdes : 5 ans de prison pour Monivai, 10 ans pour chacun des rois. Ces sanctions furent communiquées au Ministre des Colonies à Paris <sup>1</sup> : "affaire dont l'importance est d'ailleurs restée en rapport avec l'infime étendue du territoire où elle s'est déroulée..." concluera Guyon.

Mais la clémence viendra en 1932<sup>2</sup> avec l'élargissement de Monivai expulsé et remis aux Britanniques ; quant aux deux ex-rois, vu leur bonne conduite, ils avaient été placés comme jardiniers à l'hôtel du gouvernement en 1931, puis ils seront bénéficiaires d'une remise de peine avec retour à Futuna"où ils s'excuseront de leur attitude devant le résident".

\* \*

La chronique événementielle de Futuna apparaît ainsi comme bien succincte par rapport à celle de Wallis. Cela est dû à plusieurs facteurs : l'île est peu visitée car difficile d'accès, elle n'attire guère les visites navales où les tournées des résidents. Un seul commerçant y orchestre la vie économique. Certes, il est une cible mais longtemps il y fut omnipotent comme le signale déjà De Sainte Marie fin du siècle "le commerce est le vrai maître de la population dont les chefs sont achetés par les traders". Impression confirmée bien après par le résident Renaud qui, en 1932, s'insurgeait contre les pratiques de Peterson. Abusant de leur situation de monopole absolu, Oppermann de 1866 à 1914 et Peterson de 1914 à 1932 vont accepter tout en récriminant, la véritable "guerre des boutons" qu'ils subissent mais permet leurs bénéfices exorbitants...

<sup>1</sup> Cf: Marchat 10.23 du 12 novembre 1929

<sup>2</sup> Cf: Renaud 11.10. du 8 juillet 1932

<sup>3</sup> Cf: De Sainte Marie, lettre du 11/09 1896. Fonds Bouge

Quant à la mission, son rôle est double puisqu'elle détient le pouvoir spirituel comme le temporel. Son Supérieur, le Père Queblier jusqu'en 1908, le Père Haumonte ensuite jusqu'en 1938 y assurant une double tutelle patriarcale et s'accommodant des foucades régulières des roîtelets. En effet, ici "la mission est différente de Wallis", son train de vie est modeste, ses bâtiments réduits à l'essentiel, la pompe des offices est rustique, le luxe absent, sans souci d'en imposer et de régner. A quoi est dû cette rupture avec Wallis, alors que Mgr. Bataillon, y rédigea à l'instar de Wallis, le code des lois futuniennes en 1858? Code qui resta sans grand effet d'ailleurs et tomba dans l'oubli! Est-ce l'échec des tentatives d'unification de l'île par Niuliki, puis Tongahala venu de Wallis vers 1850 ou de Sam Keletoana qui abdiqua car ses sujets refusaient de lui accorder le même train de vie royal avec les hommages dus qui existait à Tonga "...refus de crasseux vieillards qui demandaient un roi cultivateur et cuisinier selon l'usage antique"...?

Est-ce le fait d'une absence de "leader-ship" des Supérieurs, n'ayant pas comme à Wallis à défendre leur mission face aux menées d'un pouvoir royal unique, plus autoritaire par essence et ayant une certaine reconnaissance internationale ? Il n'y a pas non plus les visites d'étrangers, les trafics, louches parfois qui, en découlent... Enfin il n'y existe pas de rivalité entre la mission et l'administration, celle-ci y étant absente... Ainsi, Futuna n'est qu'une annexe religieuse, une pièce rapportée quelque peu négligeable pour les préoccupations des évêques successifs du Pacifique Central qui gèrent un immense domaine s'étendant des Samoa aux Tonga...

Notons aussi, que nous sommes ici dans la dimension micro-insulaire avec 1500 habitants et aucune base pour substanter un quelconque grand projet, relever un défi, ou produire un système exemplaire pour l'extérieur puisque presque personne ne va à Futuna...

C'est aussi une île segmentée par rapport à Wallis, avec ses deux districts indépendants, ses rivalités traditionnelles maintenues. Son destin au 19<sup>ème</sup> siècle est curieux, île "fautive" par excellence, elle assassine le Père Chanel, mais échappe à toute répression, puis se donne ou se prête au catholicisme en bloc comme touchée par la

grâce. Avec Sam Kaletaona, elle aura un éphémère roi unificateur, d'origine controversée et il courut même le bruit qu'il était d'origine noire, américaine et baleinière ce qui était une triple couronne hautement symbolique du Pacifique aventureux et des îles enchantées des légendes...

Futuna qui vers 1880 produit et vend plus de coprah que Wallis; Futuna où il n'y eut qu'un trader permanent, l'énigmatique Oppermann qui y vécut de 1864 à 1914 et ou deux Pères missionnaires seulement, le Père Queblier puis le Père Haumonte vont pendant trois quart du siècle représenter la mission et le résident ...

Futuna qui ne sera pas atteinte ou si faiblement par le productivisme colonial pas plus que par l'oryctes du cocotier. Deux îles, deux destins insulaires, deux faces d'une problématique complexe... Le revers aussi d'une même monnaie, une piastre chilienne non cotisée à Wallis la commerçante, surestimée à Futuna, l'île sauvage, car elle y donne de rares donc inestimables pendentifs....

D'ailleurs le destin de la mission après la prise en charge en 1938 par le Père Cantala sera exemplaire. Coupée du reste du monde jusqu'en 1945, Futuna connaîtra une véritable régression matérielle tandis que le Père Cantala tentera de la faire vivre dans une rigueur morale intransigeante digne de la chrétienté primitive...

\* \*



Wallis: Groupe de jeunes filles. fin 1900... (Collection De Myrica).

Photo nº19

# CHAPITRE VI

## LA FIN DU PROTECTORAT: 1940 - 1960

Le résident Lamy quittera Wallis au moment de la déclaration de guerre de 1939. Son successeur, le Docteur Vrignaud de l'Infanterie de Marine quittera la ligne Maginot pour Wallis qu'il atteindra le 4 juillet 1940... En Europe comme en France, l'histoire s'était emballée : bataille de France, déroute Franco-Anglaise, armistice, gouvernement confié au maréchal Pétain, appel du 18 juin par le général de Gaulle, soubresauts dans l'empire Français... Si David avait chapitré le nouveau résident, celui-ci va devoir affronter une situation exceptionnelle<sup>1</sup>.

#### SECTION I. LE COMPROMIS AVEC LA MISSION VICHYSTE

#### § 1. L'archipel choisit Vichy

Dès son arrivée, la mission mariste conduite par Mgr Poncet offrit au résident son total appui, compte tenu de la situation nationale et internationale dans un Océan Pacifique a dominante Anglaise et Américaine menacé par l'expansionnisme japonais. Mais en septembre 1940 sous l'impulsion du gouverneur Sautot<sup>2</sup>, la Nouvelle-Calédonie, après les Nouvelles-Hébrides, ralliait la France Libre, puis le 19 septembre, par câble-radio incitait le résident à suivre son exemple. Réuni le 6 octobre, le Conseil Episcopal de la mission, appuyé par Mgr Poncet refusa de s'engager dans un acte de rébellion "au gouvernement légal" et renouvelait sa fidélité à Vichy et au chef de l'Etat Français... Le

Nous n'avons qu'une relation indirecte de la période du résident Vrignaud, qui ne put envoyer son premier rapport à Nouméa qu'en septembre 1940, le dernier navire assurant une liaison avec Nouméa quitta ensuite l'île le 1er janvier 1941... Puis, durant 17 mois, il n'y eut plus aucune communication avec l'extérieur, les Anglais boycottant la colonie vichyste. Seul, le compte-rendu de Mgr Poncet (histoire de Wallis) nous informe donc de la situation locale... jusqu'en mai 1942!

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf : Sautot H. : <u>Grandeur et décadence du Gaullisme dans le Pacifique</u>. Cheshire, édit. Sydney, 1949

résident et le chancellier Bernast approuvèrent cette ligne politique, la mission étant d'ailleurs intransigeante sur sa position... Aussi Nouméa lança en vain d'autres appels tandis que le résident, lui, s'efforçait d'entrer, en vain d'ailleurs, en contact-radio avec Vichy, puis, radio-Saïgon. L'Indochine française dirigée par l'amiral Decoux étant aussi fidèle à Vichy et ayant reçu délégation pour les îles d'Océanie, promit d'envoyer une aide avec un aviso, mais la tentative resta sans suite. La situation ne devait pas évoluer jusqu'à l'entrée en guerre du Japon contre les Etats-Unis et la Grande Bretagne suite à l'affaire de Pearl Harbour. Washington aussi se déclarait en guerre contre l'Allemagne et donc rompait avec Vichy. Avec la double offensive nippone vers la Mer de Corail puis sur le Pacifique central (Tarawa), l'archipel de Wallis retrouvait avec la menace visant Fidji et les Samoa (axe Sydney - San Francisco) une valeur de point d'appui stratégique, secondaire dans l'immédiat, important en cas de poussée jusqu'aux approches de Fidji. La position vichyste, prise par les autorités civiles et religieuses de Wallis devenait insoutenable pour les Alliés et la France Libre. Le 27 mai 1942, l'aviso "Chevreuil" de la France Libre s'empara de Wallis sans opposition avec le débarquement de fusiliers marins<sup>1</sup>. Le capitaine-médecin Mattei remplaçait le Docteur Vrignaud mis aux arrêts comme M. Bernast. Le nouveau résident apprit à Mgr Poncet que les Etats-Unis installeraient dès le lendemain une base aérienne de relais sur l'île. Les 30 et 31 mai, Mgr Poncet put visiter Futuna avec le "Chevreuil". Bien que sans ravitaillement, l'île était calme. Le 1er juin, l'aviso embarqua pour Tahiti, l'ex-résident Vrignaud et M Bernast. Ils furent salués par l'évêque Poncet qui bénit le Docteur Vrignaud à genoux, et par le Roi...

#### § 2. Retour du roi à Wallis

Depuis 1934, le résident David avait suspendu toute élection de roi à Wallis à la satisfaction générale et le Docteur Vrignaud s'efforça de perpétuer le système David,

Le bruit a couru mais ne fut jamais confirmé que peu avant l'arrivée du "Chevreuil" il y avait eu des tractations entre Vichy et Washington pour concéder une base aux Etats-Unis à Wallis où aurait été maintenu le statu quo ...

voire de le renforcer, ce qui aurait produit quelques abus et obligé la mission à intervenir... Puis des notables sondèrent Mgr Poncet sur l'opportunité de l'élection d'un nouveau roi. Mais en octobre 1940, le résident rejetta une demande unanime du Conseil et changea les ministres et pules et il s'appuya sur un nouveau Kivalu, Leone Manikitoga, dont il appréciait les qualités. Le 15 mars 1941 un télégramme-radio de Nouméa annonça la prochaine arrivée d'un aviso chargé d'une mission politique. Inquiets, l'évêque et le résident, de commun accord et afin de maintenir la fiction d'un état autonome à Wallis fidèle à Vichy, décidèrent de faire élire le Kivalu comme roi, ce qui fut fait le 17 mars 1941, tirant ainsi un trait sur l'héritage de David... Finalement, le navire ne vint pas et le nouveau roi déçut très vite ses promoteurs car il refusa de prêter serment au maréchal Pétain ... En mars 1942, lors de la célébration de l'élection du roi Leone, celui-ci exigea que le drapeau Wallisien ait la préséance sur celui de la France ... <sup>1</sup>. Notons enfin le projet du résident, entamé en début 1942, de création d'une milice, la "Légion de Wallis" qui devait protéger l'île de toute invasion...

## SECTION 2. LE REVE AMERICAIN

A partir du 28 mai, les premiers soldats Américains s'installèrent à Wallis et à partir du 2 juin 1942, 2000 hommes y étaient présents. Ce chiffre passa à certains moments, jusqu'à 6000 hommes et, en moyenne, ce furent 4000 hommes présents en permanence pour une population indigène de moins de 5000 habitants ... Notons qu'un petit détachement de militaires venus de Nouvelle-Calédonie y représentait la France Libre...

Nous ne reprendrons pas l'historique de cette présence et de ses effets bien décrit par les auteurs et qui peut se résumer à trois faits saillants.

<sup>1</sup> On assista au même débat lors de la visite en 1980 du Président Giscard d'Estaing.

## § 1. La fin du Coprah

La production s'était arrêtée fin 1940 avec la rupture de la liaison maritime avec Nouméa. L'installation des bases américaines va provoquer un pressant appel de main d'oeuvre salariée, phénomène assez nouveau à Wallis. Embauchés comme manoeuvres ou employés, les hommes désertent leurs plantations de cocotiers comme les cultures traditionnelles avec l'abondance du ravitaillement américain cédé a bas prix, voire offert en cadeau. Les femmes vont s'employer aussi par centaines comme blanchisseuses (plus de 500 recensées !). Bien que passé à 2850 francs la tonne, le coprah est voué à l'abandon, d'autant plus qu'avec l'arrêt des corvées de nettoyage, l'oryctes prolifère. Seule Futuna reste à l'abri de ces transformations, mais faute de navires ne peut vendre du coprah et, en 1943, le résident Mattei y notera "une misère effrayante".

## § 2. Le bouleversement des structures sociales

Il est dû à de nombreux facteurs : afflux massif de dollars, apparition du salariat, début de l'immigration des insulaires vers les bases américaines de Nouvelle-Calédonie. Cette véritable et soudaine révolution rompant le rythme routinier d'une île repliée jusque là sur elle même ne pouvait être sans conséquences sur la société locale, ses habitants et leurs conduites. Un rapport du directeur du cabinet du gouverneur de la Nouvelle-Calédonie (l'amiral Thierry d'Argenlieu) consignera des observations de première main 1. Il notera que l'autorité des chefs et du roi n'est plus respectée, si les amendes pleuvent, elles sont payées en dollars sans rechigner ! Quant aux nobles et chefs uvéens, on a dû en 1943, augmenter leurs soldes de 1000 % car ils étaient socialement déclassés par rapport à un manoeuvre ou une blanchisseuse... L'évêque s'émeut de l'indiscipline et surtout du relâchement des moeurs locales : vols sur les dépôts américains, débrouillardise,

<sup>1</sup> cf : Rapport Fourcade, septembre 1943. Archives du Haut commissariat. Nouméa

prostitution artisanale se sont installés... Enfin le gaspillage sans limite des produits américains crée une psychose de consommation effrénée irresponsable.

# § 3. L'affaissement du Protectorat

Du côté du système du protectorat, le rapport Fourcade constate un paradoxe. D'une part jamais les ressources n'ont été aussi abondantes financièrement : l'impôt de capitation a été doublé sans murmure, les 500 patentes des "blanchisseuses" apportent de grosses recettes au trésor local, les amendes ont donné 110.000 Francs, un chiffre pharamineux... Surtout la taxe *ad valorem* et les taxes douanières sur les produits, font rentrer l'argent à flot... Le budget dégage 500.000 francs d'excédent, aussi Fourcade propose d'attribuer aux Nouvelles-Hébrides la subvention de la France qui est inutilisée. Aussi, on a illuminé *a giorno* le palais royal gratuitement.

Mais, d'autre part, Fourcade note des signes inquiétants. La résidence est une ruine, l'école publique est à l'abandon, la mission n'enseigne pas le français, que très peu d'insulaires connaissent... Le détachement de tirailleurs calédoniens fait figure de parent pauvre face aux américains. Plus grave, Fourcade s'émeut comme le capitaine de frégate Cabannier avant lui<sup>1</sup>, de la présence d'un officier américain à chaque réunion du fono royal comme des projets américains futurs, de créer une base durable utilisée par la Pan American Airways...

Même la mission est affectée par le syndrome américain et une soeur fera scandale en faisant défection avec un officier qui l'emmènera aux Etats-Unis! Mais deux faits consolants se détachent de ce naufrage du Wallis ancien: la fidélité des wallisiens à la France, marquée par la loyauté du roi, l'attachement au protectorat et ses représentants et le loyalisme de la mission qui avec Mgr Poncet, ne veut pas de remise en cause. Celui-ci s'est opposé à une demande américaine d'embauche de 700 Wallisiens-Futuniens pour les bases américaines de Nouvelle-Calédonie et il ne laissera partir que 120 Uvéens et

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Venu en mission avec l'aviso "Chevreuil", en mars 1943

40 Futuniens car l'évêque redoutait les conséquences morales pour les familles de départs massifs des adultes, surtout que, selon Fourcade, il naîtrait en 1943 un métis par jour dans l'île...

En conclusion, Fourcade recommande la remise en état de la résidence, le retour de la liaison maritime avec Nouméa, le ravitaillement de Futuna où la population s'habille de tapa comme il y a un siècle faute de ravitaillement...

# § 4. Le désengagement américain, retour au labeur d'antan

Fin 1943, l'arrêt de la poussée japonaise, suite aux désastres de Guadalcanal et à la reprise de Tarawa en Micronésie, repousse vers le nord le théâtre des opérations et rend sans objet le maintien du dispositif militaire mis en place à Wallis. Annoncé le 5 janvier 1944, le repli américain est rapide, en mars 1944 il ne restait que 300 hommes, 60 en juin puis 12, qui se maintinrent jusqu'en avril 1946... La décompression économique fut donc brutale et la transition vers l'économie d'auto-consommation rendue difficile par le cyclone de janvier 1944 qui avait détruit les plantations. Le départ des soldats américains laisse fin 1944 les caisses du protectorat vides, la population soudain exsangue. Les cocoteraies sont à 90 % ravagées par l'oryctes, porcs et volailles liquidés au temps de l'euphorie sont réduits à peu, le bétail introduit par David ne compte plus que 10 têtes ...

Sous l'injonction de la mission comme du résident Charbonnier, s'organise alors le retour à l'économie traditionnelle et aux travaux sur ordre. Les villages sont nettoyés, les plantations vivrières relancées, le bétail regroupé, les porcs et volailles interdits d'abattage, l'entretien des cocoteraies relancé. A cet effort de base s'ajoute une reprise en main psychologique du protectorat. Le détachement militaire calédonien sort de son oisiveté, se fait présent dans la vie publique, utile pour les travaux ; le gouvernement uvéen est purgé de ses éléments troubles ou opposés. Certes la fin des facilités, le retour

à la discipline traditionnelle entraînent quelques rancoeurs<sup>1</sup> que la mission aide à dépasser.

Fin 1945 à Wallis, le tableau s'éclaire un peu avec 76.000 cocotiers plantés, le retour des produits vivriers, même si les essais de coton sont peu satisfaisants. Par contre, Futuna avec ses 2.200 habitants est toujours isolée et à l'abandon, même les hosties du Père Cantala sont épuisées... A son départ le 26 octobre 1946, le résident laisse une situation meilleure encore avec l'auto consommation assurée, 137.000 cocotiers plantés "sur ordre" grâce aux chefs mais le coton a été abandonné. Seule la reprise de la liaison avec Nouméa reste pendante comme le rachat du comptoir de Burn's and Philip par Ballande...

## § 5. L'émotion de la tentative d'annexion aux Etats-Unis

Cet incident est connu<sup>2</sup> dans ses détails. En mars 1946, les 12 hommes du détachement américain attendaient un accord franco-américain fixant leur devenir. Selon le rapport du résident Charbonnier, le chef du détachement, le lieutenant Zinchack, avait une attitude inamicale et discourtoise. Or le 25 mars, une manifestation de Wallisiens se déroula à Mata-Utu, encadrée par des soldats américains et avec à sa tête, le lieutenant américain et des ministres déchus en 1944. Une pétition demandait "l'annexion de Wallis aux Etats-Unis et le départ des Français". Stupeur de l'évêque, du roi comme du résident qui ignoraient tout de cette affaire! Le résident pour éviter les risques d'un affrontement direct franco-américain, car le peloton français est prêt à intervenir, parlementera, obtenant le retrait des soldats américains et les excuses de leur lieutenant. Puis l'affaire redevient interne à Wallis avec des manifestations et une agitation qui dureront jusqu'au 8 avril. Mais le rappel du lieutenant Zinchak qui embarque le 30 mars, puis dans les jours qui suivent, du contingent américain achéveront de convaincre le parti pro-américain de

Après la fin "de la politique à grand rendement du culte de Vénus" écrira le Dr Charbonnier...

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf: Brou B. et Charbonnier J.: op. cit.

son échec. Le roi, un moment désemparé, voulut se démettre le 26 mars mais le docteur Charbonnier l'en empêchera et le soutiendra.

La mission punira, elle, les officiers du Tiers-Ordre compromis, enfin la radio américaine confirmera l'évacuation de toutes les bases qu'occupaient les Etats-Unis dans le Pacifique hors de leur territoire. L'affaire montra une fois de plus l'indispensable cohésion pour surmonter une grave crise intérieure des trois pouvoirs de Wallis, l'isolement complet avec la Nouvelle-Calédonie, le prestige gardé par le roi malgré une crise socio-économique sans précédent... Ainsi la fin du rêve américain débouche sur une expectative déjà posée à la fin de l'ére de David : que faire de Wallis - Futuna ?

### SECTION 3. LE PROTECTORAT ET SES VICISSITUDES: 1947 - 1960

L'expectative politique durera près de douze ans et se règlera finalement alors que les pressants problèmes sociaux-économiques auront été en partie solutionnés par la transmigration d'une grande partie de la population, surtout active, vers la Nouvelle-Calédonie et plus secondairement, les Nouvelles-Hébrides.

### § 1. De la crise permanente à l'imbroglio

Si le roi Leone avait finalement traversé la crise de 1946 avec un satisfecit du résident Charbonnier : "le roi a repris les rênes, malgré ses défaillances initiales il a toujours été fidèle et a constitué une aide précieuse," le répit politique sera bref. En mars 1947, une opposition au roi se déclare ouvertement avec un candidat au trône, Pelenato. Le roi est accusé "de trahir la religion et la coutume", des manifestations éclatent, des contre-manifestations des partisans du roi y répondent, des groupes s'arment. Nouméa se résout à envoyer un renfort de police, onze Wallisiens seront arrêtés et traduits en correctionnelle à Nouméa tandis qu'on procède à la confiscation des armes à feu. Le

résident se résoudra à "démissionner" le roi. Son rival, le ministre Pelenato, jugé "énergique et francophile" sera proclamé roi...

Mais d'autres motifs vont un temps échauffer les esprits avec le retour annoncé de l'ex-chancellier Bernast exilé durant la guerre à Tahiti, puis le projet d'installation de missionnaires maristes américains qui sera abandonné. Le résident expulsera le couple de gérants australiens de Burn's Philip accusé de menées anti-françaises et dont l'épouse était une sorte de Messaline jadis très prisée des officiers américains de Samoa...

Futuna, durant ces années, présente un panorama opposé à Wallis. Le Père Cantala qui est aussi délégué du résident, y impose ses conceptions traditionnalistes et un "temps social" figé et contemplatif car selon lui : "les désirs limités des Futuniens leur permettent de trouver leur bonheur à meilleur compte". Mais tandis que le Père reste plongé dans sa vision insulaire fixiste, le comptoir de "B and P" a renoué avec les pratiques habituelles,, vendant, même avec la pénurie du ravitaillement, les sacs à coprah comme habits ...

En 1948, venant en visite à Wallis, le gouverneur repousse comme "inopportune" avant de nouveaux progrès importants, toute idée d'annexion. Il constate que "la mission perd sa verdeur" et ne sait pas prendre en compte le désir de plus en plus pressant "de liberté" de ses ouailles. Le roi lui même s'avère fermé aux changements nécéssaires et mobilise son pouvoir pour restaurer l'ordre moral car il est apparu un fort taux d'adultères qui se traduirait par 20 % de naissances illégitimes 1. Aussi le gouverneur voudrait faire établir une codification des règles coutumières qui permettrait de clarifier les pratiques sociales, de moderniser les lois locales et de permettre un nouveau consensus général.

Par contre, une estimation administrative réduit à une cinquantaire, les enfants nés de pères américains...?

#### § 2. Le retour des Brial

C'est sans conteste l'événement marquant à partir de fin 1947 avec le retour à Wallis de Madame Brial et de ses enfants. En effet la société Ballande qui reprend à son compte le comptoir de B and P aura comme gérant, Emmanuel Brial, un des fils de J. Brial. Celui-ci va renouer avec sa parenté wallisienne, placer ses fréres (Benjamin, Cupion, Cyprien) et ses soeurs et leurs époux dans des emplois administratifs ou commerciaux. Mais très vite, ce que ses adversaires nomment le "clan Brial", va se mêler de la politique locale et y jouer vite un rôle moteur en prenant la tête de l'opposition au roi Pelenato...

Or, face à ce recommencement des anciennes pratiques politiques, la mission mariste est quelque peu désarmée. L'évêque Poncet reste suspect de collaboration auprès de l'administration, le Père Fillion, toujours supérieur de la mission avec 40 ans de présence à Wallis incarne le groupe traditionnaliste et conserve un fort pouvoir moral qui influe sur les affaires temporelles... Ainsi, en avril 1949, le résident Cresson déjouera avec l'appui de la mission, une tentative de renversement du roi où les prétextes habituels ne sont que le masque d'ambitions contrariées. Puis en avril 1950, c'est une sédition qui éclate contre le roi avec menace d'affrontements armés entre les partisans et adversaires du souverain. Malgré la présence d'un aviso et du peloton militaire calédonien, le résident doit accepter la démission du roi Pelenato.

En fait, ces troubles graves dépassent la seule personne du roi et mettent en cause l'administration et sa politique de développement agricole. Un technicien a usé et abusé des corvées, méconnu la psychologie locale, infligé des brimades... Bien que le résident ait réglé cette situation, l'affaire sert de détonateur à une nouvelle agitation menée contre le roi par les Brial, associés à certains religieux wallisiens tandis que le roi aura le soutien des éléments traditionnalistes de la mission. Ainsi, pour la première fois de son histoire, la mission se fissure officiellement. Il est à noter aussi dans cette crise, le rôle pris par les Wallisiens revenus de Nouvelle-Calédonie, ouverts aux idées syndicales et politiques

qu'ils ont apprises sur les chantiers et les lotissements sociaux calédoniens et qui vont appuyer le parti Brial qui incarne la jeunesse et les changements auxquels ils aspirent.

# § 3. La royauté des Brial

Si renverser le roi était relativement facile, désigner un successeur s'avèrera une tâche très difficile dans le contexte local. En effet, l'aîné des fils Brial était de par sa mère un ayant-droit au trône wallisien. Mais il était aussi citoyen français et Nouméa admettait mal l'insolite situation qui s'annonçait et les risques que comportait l'élection d'un Brial dont la famille était déjà toute puissante et ambitieuse. Aussi, bien qu'Emmanuel Brial fut élu par le fono, le résident Cresson réussit à obtenir de l'intéressé l'annulation de l'élection... Certes des manifestations eurent lieu, on tira même en l'air, mais grâce à l'évêque Poncet et aux amis des Brial, un apaisement se dessina avec l'élection d'un roi de transition, Kavaliele Tufele.

Mais le nouveau roi se heurta très vite avec un nouveau résident caustique et de caractère fort, le Docteur Folie-Desjardins, installé en 1951 et qui accepta mal le côté rétrograde et irréaliste du milieu politique wallisien. La présence et les activités politiques de Monsieur Bernast<sup>1</sup>, d'abord proche de la mission, puis brouillé avec elle, sa rivalité avec le clan Brial contribuait aussi à compliquer une situation locale déjà complexe et instable. Les tensions entre le résident et le roi furent telles qu'à trois reprises, le résident chercha en vain la démission du roi. Mais celui-ci, soutenu par la mission s'y refusa jusqu'à ce qu'une double pression du résident et du "parti Brial" l'oblige en 1953 enfin, à abdiquer<sup>2</sup>. Mais on retomba alors dans l'imbroglio successoral de 1950 avec cette fois Benjamin Brial qui postulait au trône... Nouméa refusa à nouveau l'élection d'un roi citoyen français... Finalement, après de longs marchandages, ce fut Madame veuve

Remarié avec une Wallisienne, il était devenu commerçant et représentait un groupe politique calédonien d'indépendants modérés avec la famille Loste, concurrents de Ballande, donc des Brial à l'échelle de Wallis...

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le roi aurait, selon Poncet, engagé des négociations avec la commission du Pacifique sud (C.P.S.)

Julien Brial, authentique princesse wallisienne, qui fut élue et prit le nom de reine Aloïsia. L'administration devait se résigner à composer avec elle, vieille revanche prise enfin sur la mission comme sur les résidents...

La reine Aloïsia, bien qu'ouverte aux idées de la nécessaire adaptation de l'île aux réalités modernes, entendit régner et écarter la tutelle trop pesante à son goût des résidents; elle veillera aussi jalousement sur ses prérogatives et tentera de jouer de puissance à puissance avec Nouméa. Il en résulta le ballet bien connu des danses et contre-danses, tantôt avec le résident, tantôt avec le gouverneur... Notes aigres, plaintes, dénonciations, cahiers de revendications, vont être le lot courant des rapports entre la reine et l'administration. Un mot peut résumer la situation de l'île et même de l'archipel, car Futuna rentre à son tour en état d'agitation, la décomposition de pouvoirs devenus impuissants! En effet, la reine est en butte à une forte opposition interne et n'a pas le soutien de la mission. Mais celle-ci lasse ses ouailles par d'incessantes corvées. Enfin l'administration cherche une issue, magique croit-elle, par le passage de l'archipel au statut de Territoire d'Outre Mer qui provoque à Wallis-Futuna comme à Nouméa, des surenchères et des appétits... Aussi c'est une dérive de la pratique politique et de la gestion des deux îles qui caractérise la période et va s'aggraver avec l'état de santé d'Aloïsia. En 1957, l'agitation s'exacerbe; en octobre les opposants exigent sa démission et l'expulsion de sa famille de Wallis; lasse et malade, la reine s'en remet au gouverneur... Le résident Rougetet, lassé, butera dans la recherche d'un compromis que seul une répression policière pourrait imposer croit-il! Aussi proposera-t- il l'annexion ou même la mise en tutelle de l'archipel par les Nations-Unies!

En novembre 1957, la crise devient constitutionnelle car, mise en minorité par le Conseil Royal, la reine, appuyée par quelques fidèles, se refuse, contrairement à la tradition, à abdiquer. Peu après, la pugnace souveraine voudra faire interdire par ses partisans un Kava en l'honneur de l'évêque Poncet qui devait avoir lieu à la cathédrale! Un nouveau compromis devra être trouvé.

Plus grave, la mise en minorité de la reine provoque une réforme du Conseil Royal imposée par le résident. Le nombre des ministres est abaissé à quatre mais les opposants y sont représentés! Surtout, le dogme de l'intangible autorité royale indivisible sur les trois districts de Mua, Hahake et Hihifo va être battu en brèche. En 1958, sur 20 villages, 6 resteront fidèles à la reine (à Hahake principalement) et 14 favorables à l'opposition n'obéiront plus qu'a leurs chefs... Mais surtout le plus riche district, le plus peuplé, Mua, en bloc s'est rangé dans l'opposition. La mission a repris en main ces villages, a remis la population au travail! Seuls les changements constitutionnels amenés en France par le retour au pouvoir du Général de Gaulle et les modifications de statut de l'Union Française, permettront de dégager une échappatoire pour Wallis et Futuna.

### § 4. Et Futuna ... ?

A Futuna, longtemps immobile sous la houlette du Père Cantala, le prétexte à une nouvelle agitation sera le rôle qu'entend y jouer, à partir de 1950, Benjamin Brial qui vient y trafiquer le coprah mais aussi y "faire de la politique". Pour le Père Cantala c'était plutôt "de la perturbation" car B. Brial s'attacha sans grand succés à fomenter un mouvement de jeunes contestant le lourd régime des corvées mis en place par le Père Cantala. Mais après l'élection de la mère de Benjamin Brial, et avec la relance d'un statut d'annexion déguisé en passage au statut de territoire d'outre mer, le Père Cantala, qui ne voulait point en entendre parler, va éloigner B. Brial de son île en le faisant frapper de tapu! Mais l'autorité du Père va être mise a rude épreuve en 1955 par l'affaire Sileno...

Ce dernier, un Futunien ayant longtemps vécu à Fidji, reviendra vivre dans son district de Sigave où, jouant au donneur de conseils avisé, fort de son expérience étrangère, il en viendra à critiquer la politique du Père Cantala et prendra vite de l'autorité dans le district, tant et si bien qu'il se décidera à renverser le roi Keletaona, ami du Père, et voudra prendre sa place. Mais au moment de déposer le roi, on découvrit une lacune dans le statut du futur souverain : il était célibataire... Or la coutume exigeait qu'il soit

marié! Séance tenante, il fut marié "avec une jeune femme enceinte"... Mais prévenu de la mentalité anti-française de Sileno, le résident vint pour l'arrêter avec l'unique gendarme et un policier coutumier. L'arrestation entraîna une rixe avec les partisans de Sileno, le résident et ses gardes furent rossés et désarmés. Seule l'arrivée du patrouilleur sauva la situation avec l'arrestation sans coup férir de Sileno 1, tandis que le roi d'Alo, arrivé trop tard en renfort, fit part au résident de sa satisfaction! En effet, l'agitation de Futuna coincidait avec un vague projet d'origine mal définie visant à réunifier l'île sous la houlette de Keletaona, descendant de Sam Keletaona, roi unique et éphémère de Futuna en 1850. Etait-ce le Père Cantala, connaisseur de la tradition qui avait conçu ce projet permettant de remédier à la coupure de l'île ? ou B. Brial ? ...

#### § 5. La fin du Protectorat officiel

Si elle intervient peu après la mise en place des institutions de la Vème république, elle était évoquée depuis plusieurs années, et seules les conditions propices faisaient défaut.. Dès 1953, le sénateur H. Lafleur (indépendant) avait fait une proposition de loi érigeant Wallis et Futuna en circonscriptions électorale de la Nouvelle-Calédonie et donc transformant les deux îles en dépendances administratives directes de Nouméa. Bien sûr un but politique était recherché, contenir la poussée de l'Union Calédonienne alors dominante et d'inclinaison autonomiste grâce au renfort "du vote wallisien". Très lié aux partis conservateurs calédoniens, le maire gaulliste de Nouméa, Roger Laroque, directeur aussi des établissements Ballande, avait tissé des liens avec la famille Brial (Emmanuel Brial avait été engagé volontaire des Forces Françaises Libres, puis devint gérant du nouveau comptoir Ballande de Mata-Utu). Par contre, le parti dominant de l'Union Calédonienne mené par le député Henri Lenormand et Rock Pidjot, s'opposait, discrètement à Nouméa mais activement à Paris, à la transformation de Wallis - Futuna en

<sup>1</sup> Qui, à son embarquement sur le patrouilleur, aurait clamé que :"Futuna veut rester libre et sauvage..."

nouvel arrondissement électoral de la Nouvelle Calédonie car il y aurait perdu sa majorité électorale...

A Wallis, on comptait aussi des oppositions avec le parti conservateur qui refusait toute annexion déguisée qui assurerait la prédominance des Brial liés à Nouméa. L'évêque Poncet fut longtemps attentiste car il souhaitait, avec la mission, une évolution lente évitant l'aspiration de l'archipel par Nouméa et ses conséquences. En 1954 néanmoins, il dut prendre position et il plaida pour un compromis prudent face aux nécessités de la modernité et tout en exaltant l'idéal d'une chrétienté maintenue : "... Ils ont une bonne vitalité et commencent à circuler. Leurs îles, peu touchées culturellement, gardent une fraîcheur inaltérée et primitive. On y connaît la joie de vivre en chrétienté". Mais à Futuna, le Père Cantala s'opposait à tout changement ...

Avec le retour du général de Gaulle au pouvoir en mai 1958, l'élaboration d'une nouvelle constitution et le souci de Paris de clarifier sa politique Outre Mer, le problème du destin institutionnel de Wallis revint à l'ordre du jour. Le départ du Père Cantala en 1957 coïncida avec l'installation des deux premiers gendarmes qui signifiait le début de la normalisation administrative de l'île (en 1959 sera affecté le premier délégué civil et en 1960 le premier médecin). Au fil des consultations puis des tractations politiques, il apparut que tout déblocage du problème intérieur à Wallis passait par un règlement amiable de la question royale. Agée, malade, la reine Aloïsia ne détenait plus que l'ombre du pouvoir. Un arrangement amena sa démission le 12 septembre 1958, qui permit, après des négociations serrées, l'élection d'un roi d'union, Tomasi Kulimoetoke<sup>2</sup> qui fut assurée en mai et permit d'aborder le problème constitutionnel. Il prit la forme d'une démarche conjointe du nouveau roi et des rois de Futuna auprès du président de la République Française, Ch. de Gaulle. Le passage du ministre en charge de l'Outre-Mer, J. Soustelle en 1959, permit de préparer le référendum du 27 décembre 1959 et de consacrer un accord sur les modalités du nouveau statut de territoire d'Outre Mer. Pour

<sup>1</sup> cf: N° 55 de la revue "Mission des îles".

Bel exemple de continuité et de sagesse, il est toujours sur le trône et a surmonté bien des petites crises locales.

rassurer la mission comme les milieux traditionnalistes, le nouveau statut était dérogatoire de la loi sur trois points-clés. La statu-quo foncier était maintenu dans sa forme coutumière jusqu'a publication d'un décret d'organisation de la propriété individuelle 1. La monarchie à Wallis comme à Futuna était maintenue mais coexisterait avec la mise en place d'une assemblée territoriale et d'un conseil de gouvernement local. Les lois françaises ne s'appliqueraient qu'avec l'accord de ces instances. La question de l'enseignement fut réglée par un compromis : l'application de la loi Debré et des dérogations aux lois scolaires permettaient de conserver un enseignement unique dirigé par la mission, contrôlé par le vice-rectorat de Nouvelle Calédonie et financé par Paris.

Ainsi sur trois points-clés, un statu-quo préservait l'esprit du "vieux Wallis" et la continuité de la présence missionnaire. Aussi le nouveau statut devait bénéficier d'un large appui de l'opinion des deux îles comme du groupe devenu important et novateur des insulaires immigrés. Aussi le vote référendaire du 27 décembre 1959 prit une tournure unanimiste avec 94.47 % de oui ; seule Futuna montra une certaine réserve<sup>2</sup>.

C'est en Juillet 1961, qu'à Paris le Parlement ratifia le projet de loi créant le nouveau Territoire d'Outre Mer. En Mars 1962 eut lieu la première élection législative, Wallis et Futuna ayant maintenant une représentation d'un élu à l'Assemblée Nationale, au Sénat, et un délégué au Conseil Economique et Social. Ces élections confirmèrent le poids pris par les milieux modérés conservateurs de Nouméa avec l'élection comme député, de Monsieur Hervé Lostes soutenu par H. Lafleur qui battit B. Brial<sup>3</sup>, gaulliste (U.N.R.), tandis que Henry Lostes (père de Hervé Lostes) devenait sénateur en Septembre 1962. Enfin la désignation de Monsieur Bernast comme conseiller économique et social acheva de confirmer la force du groupe modéré et ses liens avec Nouméa comme la "politique de famille" mise en place entre Nouméa et Wallis...

Clause qui fut abrogée en 1978 par un nouveau décret, tant il était apparu qu'à Wallis comme dans les autres îles du Pacifique, il est très délicat d'entreprendre une réforme foncière basée sur le droit individuel...

Il y eut à Wallis, 2.261 Oui et 0 Non! Chez les immigrés de Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides, 1258 oui et 3 non. A Futuna, les résultats furent plus partagés avec à Alo, 556 Oui et 102 Non et à Sigave, 332 oui et 152 non.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Par 1895 voix contre 1385 à B. Brial

Ce n'est qu'en 1967 que B. Brial accéda à la députation contre Monsieur Bernast. B.Brial fut alors, jusqu'en début 1989<sup>1</sup>, l'innamovible député de Wallis et "l'homme fort politiquement" de l'île. Il contrôlait aussi l'assemblée territoriale, et un de ses amis politiques futunien, Monsieur Papilio, a été réélu sénateur en 1989 pour son deuxième mandat de neuf ans. A partir de 1970, à Wallis, la lutte, officiellement, se limita au groupe Brial (UNR puis RPR) et au groupe Républicain Indépendant puis U.D.F. Cela n'a pas empêché Monsieur Mitterrand d'obtenir au second tour de l'élection présidentielle de 1981 comme en 1988, un nombre important de suffrages ...

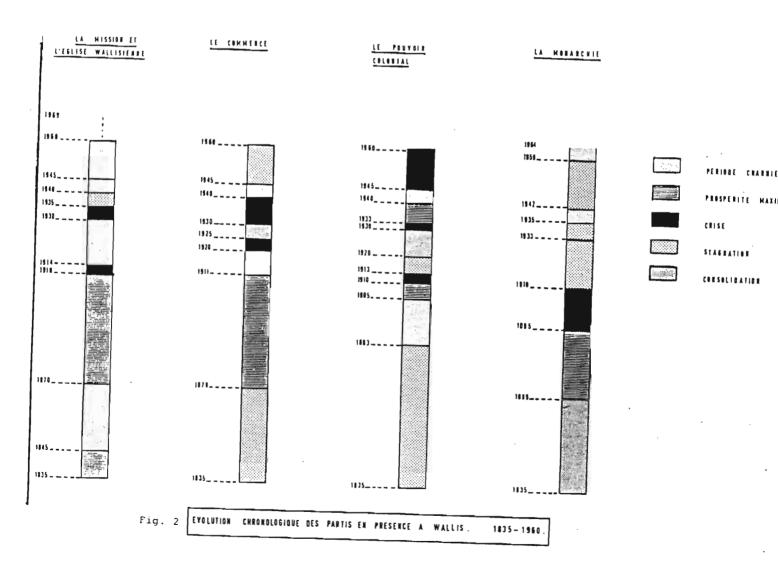
Il est à noter que depuis 1960, le nouveau statut a permis un déroulement normal du fonctionnement des institutions locales et assagi la vie politique comme ses manifestations. Le seul incident grave qui rappelle quelque peu le passé et l'affaire Renaud prit place en septembre 1974 où un fort mécontentement, lié à la hausse non contrôlée des prix des produits importés par la société Ravel (qui affrêtait aussi la ligne Nouméa-Wallis et qui avait racheté les comptoirs Ballande), dégénéra en manifestations d'hostilité contre l'administrateur supérieur De Agostini qui fut quasiment expulsé de l'île. A Futuna, se poursuit la querelle traditionnelle entre les rois d'Alo et Singave et les conflits dynastiques de légitimité coutumière ou administrative lors de l'éviction ou de l'élection de nouveaux rois comme ce fut le cas en 1978 (conflit Alo-Singave pour une salle de fête) ou en mai 1987 à Sigave<sup>2</sup> lors de l'éviction du roi Sagato Keletaona par Sosepho Vanaï qui mirent en cause B. Brial, accusé avec l'Administrateur, d'avoir favorisé une usurpation ...

Il est certain que les nouvelles institutions mises en place à partir de 1960 n'expliquent pas, à elles seules, les transformations de l'archipel. Bien sûr, le renouvellement des acteurs et en premier lieu, de la mission a joué. En décembre 1961, Mgr Poncet laissera la place à Mgr Darmancier, ensuite ce dernier aura un successeur

Réélu par quelques voix seulement sur son rival proche du P.S., Mr Brial a été invalidé et battu ensuite; Par contre, bien que menacé par un socialiste "parachuté" en septembre 1989, M. Papilio a résisté comme sénateur...

<sup>2</sup> cf : Le Monde du 10-11 mai 1987

wallisien, en 1974, avec Mgr Laurent, le jeune clergé wallisien prit très vite une place grandissante puis enfin dominante, dans la conduite de la mission qu'elle s'efforca "d'océaniser" dans l'esprit conciliaire. Monsieur Bernast, longtemps influent, est décédé en 1976. Surtout, l'importance de la migration vers Nouméa, les problèmes de l'économie de transfert, du devenir des Wallisiens Futuniens en Nouvelle Calédonie, ont pris le pas sur les clivages anciens et d'ailleurs, les étiquettes politiques actuelles, vite fluctuantes selon le rapport de force national, le montrent bien depuis longtemps.



# CHAPITRE VII - UN AUTRE REGARD SUR LA MISSION UNE ENTROPIE PRECOCE ?...

Ceux qui ont eu à juger le bilan de la mission ont souvent basé leur avis sur quelques faits qui, effectivement, contribuaient à produire une vision "impérialiste" du système missionnaire instauré par les Maristes.

# Ces faits portaient sur :

- La personnalité du fondateur
- La politique de construction
- L'ordre moral imposé à la population
- Le contrôle du système politique indigène

Nombreux sont les témoins qui en effet furent obnubilés par la personnalité du Père Bataillon, le fondateur, futur évêque d'Enoch, premier Vicaire Apostolique qui tel un nouveau croisé du 19ème siècle, créa et imposa à l'adversité des circonstances, ce grand vicariat de l'Océanie Centrale qui engloba d'abord Wallis-Futuna, Fidji, Samoa, Tonga et la Nouvelle-Calédonie (jusqu'en 1847).

Certains ont vu en lui une sorte de Richelieu, d'autres un Mazarin... mais rares furent ceux qui restèrent indifférents à cette personnalité hors du commun, à l'homme de pensée, homme d'action aussi, guerrier ou diplomate de tempérament selon les circonstances, fastueux comme acceptant une vie chiche, colérique et vindicatif comme doux et persuasif; il fit plier indigènes comme missionnaires, sut en imposer aux consuls comme aux officiers de marine... Il était évident qu'une telle nature, la hauteur de ses exigences, devaient marquer profondément ceux qui furent ses admirateurs ou ses détracteurs, donner une empreinte indélébile à la première époque de la Mission (1840-1877), justifier et amplifier la vision d'une théocratie mariste épousant les contours d'un système de réduction mariste imposé à "ses îles".

La politique de construction d'églises, séminaires, écoles, paroisses, et d'une monumentale cathédrale <sup>1</sup>, devait avec le faste inattendu qui s'y plaquait, édifier les esprits positivement ou négativement. Il est vrai que les Maristes comme d'autres ordres religieux ont longtemps, par héritage, cherché à sceller les racines de la foi dans des constructions aux fondations faites dans le roc... Viala en fut un témoin quelque peu réprobateur...

L'ordre moral apporté et imposé par les Maristes selon les détracteurs de la mission, fut peut être moins surprenant dans la pensée chrétienne de la seconde moitié du 19ème siècle et des exemples comparables ne furent pas rares dans le Pacifique insulaire. D'autre part, il y avait récupération aussi d'un fond culturel océanien friand de tabous, attentif aux mystères et à leur célébration rituelle, réalités qui ne doivent pas être séparées de l'ordre moral et lui donnent sa caution populaire naïve.

Enfin, il y eut, couronnant ce système, la soumission du politique, rois, chefs, notables aux idées de la mission et pour certains, le contrôle complet par la mission derrière la façade maintenue d'un pouvoir constitué et légal indigène, de toute la vie politique des îles.

Si on ajoute le pouvoir économique et "accaparateur" par le biais ou le prétexte des prélèvements pour les oeuvres missionnaires, on a ainsi défini, tel que Viala en premier critique systématique le fit, le tableau d'un archipel présentant l'armature complète d'une réduction catholique dans le Pacifique. Système aboutissant implicitement aux contrôles des âmes, des personnes et s'identifiant monolithiquement à la société civile car assurant son contrôle sur tout, y compris les commerçants étrangers et les premiers résidents, comme ayant su gagner, depuis longtemps, les faveurs des officiers catholiques "traditionnalistes" de la Royale...

Or ce tableau, qui fut planté et enjolivé par la plupart des résidents qui succédèrent à Wallis au Docteur Viala, souffre d'un excès d'éclairage d'une part et d'une absence d'arrière-plans nuançant ou matissant les couleurs trop vives qui font son éclat et son attrait de belle construction intellectuelle quelque peu déterministe par ailleurs...

<sup>1</sup> cf: Cooper: Coral Lands, op. cit

Aussi est-il temps, contre une présentation durable peinte habilement certes, et avec la force des dessins sans retouches, d'introduire dans le débat des éléments peut être neufs car inédits, puisés aux sources maristes mêmes, qui permettent d'introduire sinon une révision historique du problème de la mission et de son rôle, du moins une "revisite" dans le sens littéraire anglo-saxon.

# SECTION 1. LE VICARIAT DE L'OCEANIE CENTRALE OU L'EVECHE INGERABLE

# §.1. Un évêché ambulatoire

L'évêché de l'Océanie centrale fut érigé par le Pape en 1842 et Mgr Bataillon, nommé Evêque d'Enos, en fut le premier vicaire apostolique.

Initialement, le vicariat comprenait un vaste ensemble géographique débordant à l'ouest sur la Nouvelle-Calédonie, et comprenant les Fidji, Wallis-Futuna, Rotuma, Tokelau, les Samoa et Tonga.

Cette construction était quelque peu virtuelle, son axe étant la base des Wallis solidement occupée, les autres missions restant longtemps embryonnaires. Puis avec leur essor, le Vicariat s'allège quelque peu. Ainsi la Nouvelle-Calédonie en fut détachée en 1847¹ avec Mgr Douarre, coadjuteur de Mgr Bataillon, puis Fidji (avec Rotuma) obtint son autonomie en 1863 avec Mgr Breheret. Par contre, si en 1872 les Samoa en furent séparées sous la conduite de Mgr Lamaze, celui-ci en succédant en 1879 à Mgr Elloy qui avait remplacé Mgr Bataillon à son décès en 1877, conserva sa charge d'administrateur apostolique de Samoa et la cumula avec Wallis-Futuna et Tonga. Ce n'est qu'en 1896 que les Samoa (et Tokelau), avec la nomination de Mgr Boyer, se séparèrent définitivement de l'Evêché de l'Océanie centrale. A partir donc de 1896, l'Evêché était réduit à deux archipels contigus, ceux de Wallis-Futuna et de Tonga. Mais cet aménagement fut bien imparfait car il ne comptait pas avec la difficulté de jonction maritime entre Tonga-Tapu et Wallis, avec

<sup>1</sup> Rozier, C. - 1990 - La Nouvelle-Calédonie ancienne, Fayard

le relais d'attente de Vavao au nord-Tonga. Or, Mgr Lamaze et ses successeurs, Mgrs Ollier et Blanc, qui résidaient à Tonga, devaient aussi visiter les petites missions tongiennes de Ha-Ha-Paï, Vavao, voire des Niua, enfin, aller à Wallis et éventuellement à Futuna... Aussi était-il fréquent qu'une tournée complète de visites d'un évêque nécessita quelques six mois pour l'ensemble de l'Evêché avec souvent le courrier en instance dans une des missions ou sinon à Tonga, résidence de l'évêque... Tous les prélats, surtout avec l'âge, voire la maladie, eurent à déplorer ce système qui n'excluait pas aussi des réunions à Sydney, siège de la Province Mariste, plus rarement à Rome, au Vatican, comme à Lyon, qui fut jusqu'en 1932, le siège de l'ordre des Maristes. Mais un voyage en Europe nécessitait aussi six mois environ dans les deux sens pendant longtemps...

Aussi, répondant à son attente exprimée depuis longtemps, Mgr Blanc obtint en 1937 que Wallis-Futuna soit érigé en Evêché autonome avec la nomination de Mgr Poncet.

Ainsi, ce n'est qu'à partir de 1937 que les Wallis disposeront "in situ" d'un évêque coiffant directement le Supérieur de la mission et responsable direct face à l'administration. On peut ainsi mesurer combien fut grande la dérive normale du pouvoir missionnaire à Wallis avec des visites à éclipse des évêques et, en leur absence, la difficulté de les informer rapidement et d'avoir leur avis pour des problèmes importants ou urgents. Or, une des forces des débuts de la mission fut que Mgr Bataillon, malgré les nécessaires visites ailleurs, avait fixé à Wallis le siège de l'Evêché.

Ainsi, une des premières failles dans le système de pouvoir fut, à la mort de Mgr Bataillon, le transfert à Tonga à partir de 1879 du siège épiscopal. Ainsi, de centre de l'Evêché d'Océanie centrale, l'archipel devenait périphérique face à l'excentrique siège des nouveaux Evêques à Nakualofa. Cela explique le poids pris par les Supérieurs de la mission et après l'installation du protectorat (en 1887), le face à face direct dans lequel ils seront placés avec les résidents, leur liberté d'initiative qui en résulta et la difficulté de leur position lors de crises graves et parfois les erreurs qu'ils commirent ou les désaveux qu'ils subirent (comme le Père Bazin en 1912) de leur hiérarchie.

Ce constat amène à se poser une question de fond, peut-on parler d'une politique résolue, constante et durable de réduction alors que le responsable de l'Evêché est souvent absent et fort loin...?

Est-il d'autre part concevable que ce modèle de réduction n'ait prévalu que pour Wallis-Futuna ? ou bien est-ce la spécificité "française" de l'archipel qui l'expliquerait...?

# § 2. L'introuvable "grand dessein"

Viala, repris et compilé plus trivialement et sommairement par Brochard, a régulièrement évoqué dans de longs et minutieux rapports d'où le talent d'une plume se voulant sereine renforce l'effet recherché, le parallèle existant selon lui entre la mission mariste et l'épisode Jésuite des réductions du Paraguay.

A première vue, Viala présente une analyse des faits donnant une forte consistance à ses constats, d'ailleurs d'autres exemples dans le Pacifique et surtout le cas de la tentative de théocratie du Père Laval à Mangareva créditait sa thèse. Néanmoins, une série de faits dans l'évolution du Wallis postérieur à Mgr Bataillon laissent perplexe.

Mgr Elloy, successeur âgé de Mgr Bataillon et son ancien coadjuteur, n'occupera sa nouvelle charge que moins de deux ans... Mgr Lamaze qui, lui, aura la durée (1879-1906) pour lui, s'éloignera de "la réduction" pour s'installer à Tonga. Certes un Supérieur, le R.P. Bouzigue, fidèle de Mgr Bataillon aura la garde de la mission jusqu'en 1896, bel exemple de durée aussi.

Curieusement, la mince correspondance du Père Bouzigue touche peu aux affaires de Wallis, néglige le politique, passe quasiment sous silence les premiers effets de l'installation des résidents. Un seul souci est manifesté en 1890, le Père Rondel, ses dettes non éteintes lors de son départ...! 1

D'autre part, le Père Bouzigue deviendra malade (éléphantiasis) et abandonnera quelque peu ses responsabilités comme le notera Mgr Lamaze : "sous le règne précédent à

<sup>1</sup> Lettre du 3 février 1890. A.P.M. Rome

cause de l'état maladif du bon Père Bouzigue, il y avait eu trop de laisser-aller au séminaire". Etait-il concevable qu'un projet ou une politique de réduction se concilie avec un supérieur bien handicapé, un séminaire en crise?

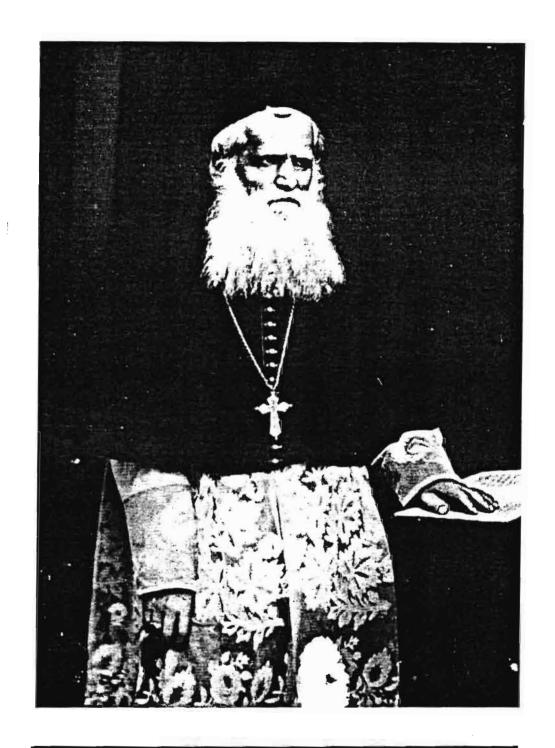
Successeur du discret Père Bouzigue, le Père Henquel quant à lui, de 1896 à 1906, se souciera, comme l'indique sa correspondance, plus de rétablir l'ordre moral dans la mission, compromis par les frasques du Père Petelo, que de promouvoir un quelconque grand dessein...

Le Père Bazin qui lui succèdera et qui marqua profondément le résident Viala par ses qualités, bien qu'aimant écrire, ne fait état d'aucun grand projet et gèrera, non sans difficulté du côté du roi, sa mission. Lorsque la crise politique éclate, si Bazin réussira à faire renverser le roi, il n'apparaît pas qu'il s'agisse d'une réaction globale de la mission qui au contraire, s'efforça de temporiser<sup>2</sup> et ne montra guère d'état d'âme face aux agitations des protagonistes... Par la suite, le Père Bazin dans ses lettres s'attachera plus à mettre en cause le résident, voire Mgr Blanc, et à se justifier, qu'à se prévaloir de la défense d'un legs sacré, d'un héritage à défendre.

Ainsi jusqu'en 1910, nulle part trace d'un grand projet, d'un quelconque dessein permanent pour parachever un système de réduction qui n'eut guère de consistance... Du côté des missionnaires, à la base, les correspondances analysées ne montrent guère, en dehors du zèle évangélique normal, l'ambition de promouvoir une quelconque "Nouvelle Jérusalem", hormis le militantisme initial du Père Ollivaux. Celui-ci néanmoins ne se pique de nulle autre chose que de renforcer le zèle chrétien de ses ouailles, au besoin par la coercition.

<sup>1</sup> cf: Mgr Lamaze, lettre du 20/1/1899 - Dossier Lamaze - A.P.M. Rome

<sup>2</sup> cf: Journal du Père Fillion du 9 au 20 février 1910. Dossier Fillion, A.P.M. qui ne s'émeut guère du sort de l'oeuvre misionnaire et se refuse à dramatiser la situation... Voir lettre du Père Fillion, du 24 mars 1910 faisant état de l'opposition des Pères Moussey et Henquel à une tentative immédiate de coup d'état. A.P.M. Rome



Mgr. BATAILLON évêque d'Enos dit "Enosi"

Photo n°20

Si nous passons au niveau des autorités de contrôle Maristes (visiteurs, Père provincial), l'idée ou le souci de réduction est absent. Au contraire sous la plume de Mgr Vidal<sup>1</sup> apparaît une recommandation : "si vous pouviez empêcher les évasions et les voyages à Fidji, Samoa, Tonga, ce serait l'idéal" car précise l'évêque, le comportement des insulaires à l'étranger porte préjudice à l'image morale de l'archipel... Ainsi malgré certaines références à l'oeuvre de Mgr Bataillon jamais n'apparaît la visée d'un idéal sociopolitique réalisé ou à obtenir, prenant les contours d'une réduction. Au contraire, les soucis du quotidien, comme la crainte du futur préoccupent clairement les responsables, montrant ainsi quelques faiblesses du système mariste.

# SECTION 2. UN ECHEC PATENT: LES ECOLES ET LE SEMINAIRE

Comme nous l'avons analysé, le problème du système scolaire créé par la mission a été une des premières pommes de discorde entre l'administration coloniale et la mission mariste. Critiqué de 1890 à 1932 par la majorité des résidents, ce sytème en fait, perdurera durant la guerre et s'adaptera ensuite aux nouvelles réalités. Un des points essentiels du débat sera pour l'administration coloniale, l'absence d'enseignement du Français malgré des tentatives de conciliation qui seront faites, notamment à partir de 1922. Pour la mission, le rôle des écoles est une justification de sa présence et surtout, le moyen de veiller à la moralité de la jeunesse. Donc, un malentendu persistant, car pour les uns, les résidents, l'école doit instruire et promouvoir, pour les autres, les missionnaires, elle doit éduquer chrétiennement pour reproduire un héritage et donner avec les meilleurs éléments choisis, des prêtres indigènes pour le Séminaire de Lano.

Il ressort clairement dans les analyses des résidents et surtout celles des plus pondérées envers la mission, qu'ils jugent que celle-ci se refuse à toute adaptation, toute amélioration et veut perpétuer contre tout réalisme un système suranné devenu inadéquat. L'affaire "des écoles" avec les résidents Marchat, Renaud et enfin David, qui imposera une

<sup>1</sup> cf: lettre de Mgr Vidal du 28/2/89 au R.P. Bazin, A.P.M. Rome

école publique, indique que la mission vécut douloureusement cette période et la ressentit comme une agression justifiant une résistance jusqu'auboutiste. Ainsi le Père Fillion envisagera même de menacer d'excommunication les parents envoyant leurs enfants à l'école publique...

Cette résistance se comprend mieux si l'on rentre dans le débat interne à la mission comme à ses instances supérieures (évêques, Visiteurs, Provinciaux) qui débuta très tôt et fut semble-t-il si bien occulté que les résidents l'ignorèrent et ne purent le récupérer.

Si l'on en croit le Père Hervé<sup>1</sup>, en 1872, l'encadrement scolaire de la jeunesse n'a pas encore donné de résultats tangibles et le vieux fond païen a tendance à persister, voire à revenir à Futuna...

Ce constat est corroboré peu après en 1876 par le Père Bouzigue<sup>2</sup> qui remarque que "...sans l'école récemment fondée par Monseigneur (Bataillon), la génération actuelle retournerait aux moeurs païennes".

Le Père Bouzigue, qui aura longtemps la charge des écoles, demande aussi de l'aide, car déplore-t-il : "...il n'y a pas encore d'école tenue régulièrement et tout manque par conséquent"<sup>3</sup>. Ainsi, après une génération de présence mariste, il apparait bien, par la plume d'un de ses responsables s'adressant au Procureur des Missions, qu'il y a un aveu de carence complète.

Carence propre aussi à Futuna, où le Père Queblier<sup>4</sup>, responsable de la mission de cette île, se désole d'une situation ancienne : "...il y a plus de quatre vingt filles au couvent de Sigave et personne capable de leur faire l'école". Aussi, le Père, une fois de plus, demande l'envoi d'une soeur enseignante... Certes, vers 1880, le Père Ollivaux produira<sup>5</sup> un articulet dans une revue religieuse avec un satisfecit bien flou d'ailleurs : "Les écoles de Lano...sont en grande prospérité, grâce au zèle de l'excellent Père Bouzigue (les écoles

Lettre du Père Hervé du 24 avril 1872, où il critique discrètement la politique de Mgr Bataillon et fait état d'un retour au paganisme à Futuna. A.P.M. Rome

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Lettre du R.P. Bouzigue au R.P. Germain, Procureur des Missions Maristes à Lyon. A.P.M. Rome

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> cf: lettre du R.P. Bouzigue du 3 juillet 1876 au Père Provincial A.P.M. Rome

<sup>4</sup> cf : lettre du Père Québlier du 25 octobre 1879. Dans une autre lettre du 20/11/1879, le Père écrivait à Mgr Lamaze : "nos écoles vont passablement"

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> cf: <u>Semaine Religieuse de Saint Dié</u>. S.D. p. 283 (vers 1890) Lettre du Père Ollivaux

sont des espèces de pensionnats), les écoles des paroisses fréquentées par toute la jeunesse non mariée nous offrent aussi de grandes consolations".

Rien ne sera changé au système et ses moyens peu ou pas améliorés puisqu'en 1898, c'est alors le Père Bazin qui a encore un regard neuf et critique sur la situation des Wallis, qui jettera un cri d'alarme qui contribuera à lancer le débat scolaire dans les instances maristes. En effet, le jugement du Père Bazin est sévère <sup>1</sup>.

"L'oeuvre de Mgr Bataillon, par suite de malentendus ou d'idées peut-être étroites, ne marche pas de l'avant. Le séminaire ne donne pas les résultats auxquels on s'attendais. L'éducation, chez nos indigènes, laisse bien à désirer. Quant à l'instruction, elle a été longtemps, sinon nulle, du moins déplorable".

Le Père Bazin condamne aussi la centralisation des maîtres et élèves sur Lano, au détriment des écoles de district, mais note une amélioration avec la nouvelle décentralisation des moyens, notamment à Mata-Utu.

Mais quelque chose a commencé à changer à Wallis avec la présence, depuis le traité de protectorat de 1887 de résidents français qui prennent des positions critiques envers les oeuvres de la mission. Aussi, Mgr Lamaze en prend acte et ne cache pas ses préoccupations en 1899 sur le Séminaire de Lano : "où il y avait eu trop de laisser-aller"<sup>2</sup> et peu après<sup>3</sup>, constatant les critiques du résident de Sainte Marie, note les progrès en cours avec l'installation de trois cours de Français à Lano et Sofala.

Un fait nouveau va donner une autre préoccupation aux Maristes car il dépasse le cadre de Wallis-Futuna et menace leurs positions pour leurs écoles missionnaires à Samoa, Tonga et Fidji. En effet, à Samoa, les Allemands imposèrent leurs conditions et feront plier par la menace d'expulsion, les Maristes.

A Tonga, en 1911, le Gouvernement local, Wesleyen et protégé des Anglais, veut soumettre les écoles des missions à des procédures d'agrément qui inquiètent Mgr Ollier :

<sup>1</sup> cf: R.P. Bazin, lettre à Mgr Vidal (évêque de Fidji) du 8 novembre 1898. A.P.M. Rome

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Lettre de Mgr Lamaze, du 20 janvier 1899, A.P.M. Rome

<sup>3</sup> Lettre de Mgr Lamaze, du 15 septembre 1899, A.P.M. Rome

"...le Gouvernement veut s'emparer de toutes nos écoles pour en faire des écoles laïques" l' déplore-t-il! Or à Wallis, la crise Brochard-Bazin bat son plein et le résident menace la mission de l'installation d'une école laïque...

Des réactions vont avoir lieu dans l'état-major mariste qui témoignent d'une prise de conscience sur la gravité des problèmes posés et de la difficulté à leur trouver des solutions<sup>2</sup>.

Suite aux évènements de Wallis et à la nomination de Mgr Blanc<sup>3</sup> à l'évêché de l'Océanie centrale en 1912, c'est le Père Nicolas, provincial des Maristes à Sydney, qui posera sur le fond le débat des écoles dans un très intéressant rapport<sup>4</sup> de 1913.

Pour le Père Nicolas, on a laissé s'instaurer depuis longtemps une situation ambigüe dans la politique des écoles. En effet, à Wallis, le séminaire ne remplit pas son rôle pédagogique, l'enseignement y est délaissé. Or, Lano dispose pour son séminaire, d'une cinquantaine d'élèves dont seulement trois pourront accèder au sacerdoce ! Or, note le Père Nicolas, le séminaire de Lano jouxte l'école supérieure pour filles et une fâcheuse promiscuité en résulte et constate le Père Visiteur, "il y a des accidents...surtout et très souvent quand on va aux champs... Rien de surprenant que ceux qui étaient allés à Lano avec l'intention de se faire prêtre en soient sortis par la porte d'un autre sacrement, parfois forcé!"

A côté de cette déperdition des vocations, le Visiteur constate les carences du système d'enseignement de la mission : "dans les trois paroisses proprement dites, il n'y a pas d'école". C'est vrai, le soir, les garçons viennent dans le clos du Père, les filles dans celui des Soeurs. Ils y passent la nuit, sont supposés y faire la classe le soir après la prière et le matin avant huit heures ; mais ce n'est pas sérieux, cette classe ne se fait pas, ou n'est

Lettre de Mgr Olier, du 20 avril 1911, A.P.M. Rome

Mgr Blanc se réjouira du compromis obtenu à Tonga "de liberté pure et simple" pour ses écoles, mais en perdant la subvention, et s'inquiète des titres de propriétés de la mission et des moyens financiers futurs. Lettre de Mgr Blanc du 22 août 1912. A.P.M. O.C. 418.1.A.P.M.

Mgr Blanc fera très vite part, peu après sa nomination, de son inquiétude : "ce qui laisse le plus à désirer à Wallis et à Futuna, ce sont les écoles... Je ne vous cache pas mon étonnement de voir dans quelle routine cette oeuvre capitale s'est endormie" cf : lettre du 30 novembre 1911

<sup>4</sup> cf: Notes du Provincial sur Wallis, Futuna et Tonga. 1er mars 1913. A.P.M. Rome

qu'un soupçon de classe, les enfants restent ignorants". Par contre, à Futuna, la situation apparaît meilleure, les Pères plus actifs malgré des mésententes et les difficultés dues aux chefs Futuniens.

Aussi, le Père Nicolas, compte tenu des menaces que fait peser Nouméa sur les écoles religieuses, conclut qu'il est nécessaire que la mission de Wallis se reprenne : "Il est grand temps d'avoir enfin de vraies écoles internes partout et bien soignées à tous égards et non pas des semblant d'écoles".

Ainsi, c'est une des critiques de Viala en 1907-1908 qui est confirmée et amplifiée par un religieux de haut rang.

Le Père Nicolas effectuera une nouvelle visite en 1918 dans l'archipel, il n'y constatera guère de progrès. Au contraire, dans l'oeuvre scolaire de la mission dont il dénoncera : "le soi-disant" système d'école qui s'est aussi bien dégradé à Futuna, au regret du Visiteur qui, fataliste, constate que "c'est l'histoire de tous les coins du monde". Quant à Wallis, la situation y est encore pire qu'en 1913 lors de sa première visite : "...d'école, il y en a peu et très peu pour ne pas dire point. Il n'y a pas de bancs, pas de livres" et les enfants sont laissés à eux-mêmes sur les plages ou dans les brousses, note, amer, le Visiteur.

Ces critiques trouvent à Wallis même un écho direct avec le Père Fillion qui devient, avec l'état de santé du Père Supérieur Henquel, responsable de l'enseignement de la mission, poste difficile car le Père Fillion critique aussi les idées pédagogiques de son évêque, Mgr Blanc! Aussi, le Père Fillion portera le débat à Sydney auprès du Père Provincial<sup>2</sup>, amplifiant les critiques du Père Nicolas, évoquées plus haut : "huit sur dix (des élèves) quittent Lano après deux, trois ou quatre ans. Le séjour à Lano de ceux qui partent ainsi ne porte pas beaucoup de fruits : ils sont trop jeunes". Mais, constate le Père, ils ont été moralement protégés. Quant à ceux qui restent, "ils parlent difficilement (le

<sup>1</sup> cf: rapport du R.P. Nicolas du 1er mars 1918. A.P.M. Rome

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf: lettre du R.P. Fillion du 30 décembre 1918 au très Révérend Père Provincial. A.P.M. Rome

Français), aussi avec le latin qui leur est indispensable : ils font preuve en effet de courage"...

Mgr Courtais, qui fit en 1926 une visite à Wallis<sup>1</sup>, ne notera aucun progrès et remarque que pour les séminaristes, ils connaissent : "tout juste assez de latin". Le Père Fillion confirmera les critiques sur les sept séminaristes de Lano qui sont de "...très bas niveau" et qui, s'il apprennent le Latin, n'ont pas reçu d'enseignement en philosophie ou théologie, situation qui oppose le Père Fillion à Mgr Blanc<sup>2</sup>.

Ainsi, la mission, malgré ses propres critiques internes ou celles plus dangereuses des résidents français de 1910 à 1928, fera peu ou rien pour rénover ses conceptions pédagogiques et redresser la situation de ses écoles. Aussi, lorsqu'après la crise provoquée par le passage d'Alain Gerbault et le constat du flottement de la jeunesse de Wallis qui remet quelque peu en cause les institutions de l'île, le résident Marchat publiera les décrets de 1931 imposant des limites au système des écoles de la mission, celle-ci sera quelque peu en difficulté. Le Père Fillion n'aura comme seule consolation et recours que la fidélité des membres du Tiers Ordre de Marie<sup>3</sup> puis il demandera à Sydney l'envoi de Frères Coadjuteurs pouvant enseigner car il prédit que : "le résident actuel travaille, et il semble bien que ce sera un fait accompli en 1933, à amener à Wallis une institutrice laïque pour les garçons".

Or, Fillion estime que la mission n'a plus que cette échappatoire car : "...c'est pour lutter contre cette influence détestable" qui signifierait un échec majeur de la vocation et du rôle à Wallis de la mission. Mgr Blanc au même moment, confirmera cette demande tardive pour obtenir trois Frères enseignants le Français et l'orgueilleux prélat n'hésite pas enfin à faire acte d'humilité auprès du Père Provincial de Sydney : "Je vous prie, Mon très Cher Révérend Père, de venir au secours de cette Mission à laquelle le démon ne laisse pas de repos"<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> cf: Mgr Courtais, rapport de visite du 22 mai 1926. A.P.M. Rome

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf: lettre du Père Fillion du 12 octobre 1926

<sup>3</sup> cf: lettre du Père Fillion au Père Provincial du 28 août 1931, où il note disposer "de 130 hommes résolus au dévouement entier..."

<sup>4</sup> cf: lettre de Mgr Blanc du 14 octobre 1932

Mais il était bien tard et Sydney comme Rome refuseront, compte tenu de la détérioration de la situation générale de l'archipel, de prendre des mesures qui auraient pu contrer la politique du Gouverneur Guyon ("ami de la mission"). D'autre part, cela impliquait aussi les contradictions inhérentes à la mission, c'est à dire à sa politique, ses orientations, la situation de ses missionnaires... Ainsi, à posteriori, on revenait à un constat ancien du Père Visiteur en 1913<sup>1</sup>: "...mais le personnel actuel de Wallis ne permettait guère de faire un changement radical".

Il apparaît bien que le problème scolaire et l'échec des missionnaires à le corriger d'abord, puis le transformer ensuite, a la signification visible d'une crise interne, ancienne et profonde qui a perturbé puis déréglé le fonctionnement de la mission Mariste de Wallis-Futuna.

### SECTION 3. UNE MISSION MINEE DE L'INTERIEUR

Il est intéressant de constater au fil des rapports de la grande majorité des résidents de 1888 à 1940, qu'ils eurent une vision monolithique de la mission perçue comme un bloc sans fissures où, derrière la houlette d'un supérieur bien enraciné, les missionnaires, les soeurs, le clergé indigène, le Tiers Ordre de Marie, présentaient un rempart solide face à l'extérieur avec des desseins bien connus, bénéficiant du temps et de la puissance de la mission, donnant une cohésion dynamique et majestueuse à cette Jérusalem insulaire...

Viala, avec talent, en peignit les contours et dessina soigneusement les reliefs, Brochard, lui, fit de la mission une sorte de machine de guerre anti-républicaine, voire anti-française, poursuivant un complot permanent contre l'autorité des résidents... On peut dire en quelque sorte, que le regard de l'administration coloniale fut captif jusqu'en 1950 du sytème de représentation bâti par Viala et qui a les apparences "respectables" d'une sorte d'objectivité extérieure quasi-sociologique dénuée de passion (Viala fut considéré par la mission et le Père Bazin comme un "ami"...).

<sup>1</sup> cf: rapport du Père Nicolas du 1er mars 1913, op. cit.

Or, Viala n'eut pas - ou ne voulut pas avoir - un regard critique sur l'intérieur de la mission. Il ne l'eut pas peut être par le fait que la mission occulta longtemps ses carences graves, certes, mais il ne l'eut probablement pas aussi par souci de rester fidèle à ses premiers écrits et se contenta de fignoler une représentation très manichéenne tombant dans un conventionnalisme où l'esprit d'exposé littéraire l'emportait sur l'esprit critique du médecin compétent qu'il fut aussi... C'est de cette manière que Viala fut le critique le plus efficace et le plus corrosif du "Système Mission" qu'il créa avec une méthode biaisée d'analyse qui en fit peut être, malgré lui, l'adversaire le plus durable des Maristes. Car la Mission, déjà au temps de Viala, était plongée dans une crise interne grave qui se manifestait par de nombreux symptômes.

# § 1. Les Supérieurs et les discordes internes

L'analyse des sources Maristes et des correspondances des missionnaires met en exergue si on procède à une analyse critique, l'importance prise très tôt par les problèmes des relations d'antipathie, voire d'hositilité entre missionnaires d'une part et entre les missionnaires et leurs Supérieurs d'autre part.

Si l'on considère l'époque du protectorat à partir de 1889, quatre supérieurs vont se succéder à la tête de la mission de Wallis avec le Père Bouzigue jusqu'en 1896. Héritier spirituel de Mgr Bataillon mais de modeste envergure, le Père Bouzigue ne chercha en aucune mesure à relever par de quelconques initiatives nouvelles le prestige conféré à la mission par son fondateur. Agé et malade, il fut remplacé par le Père Henquel. Celui-ci était plus préoccupé de généalogies insulaires que des tâches de gestion ou d'une quelconque vision poussant à transformer l'ordre des choses missionnaires. Pourtant c'est sous sa direction que le climat interne entre missionnaires commencera à se dégrader. Pourtant si l'on en croit un rapport de visite<sup>2</sup>, en 1889, la

Voire des grandes familles bretonnes...

<sup>2</sup> cf : rapport sur le personnel et les oeuvres du Vicariat de l'Océanie centrale en 1889 (S.D. et S.A.). A.P.M. Rome

mission paraissait paisible. Le Père Bouzigue ne connaissait pas de problèmes particuliers, le Père Jouny servait de conseiller privé à la reine Amélia, le Père Ollivaux dirigeait la paroisse de Mua et à Hihifo, le Père Rondel ne faisait guère parler de lui, d'ailleurs, notait le rapporteur : "...du reste, il n'a jamais eu beaucoup d'activité".

A Futuna, l'action du Père Queblier était saluée comme celle "d'un apôtre et d'un bâtisseur" vivant en bonne entente avec le Père Hervé. Or ce constat va se trouver infirmé à partir de 1890. Il est probable que le remplacement à partir de 1896 du Supérieur Bouzigue par le Père Henquel et la présence du Père Bazin, arrivé en 1891, soient à l'origine de désaccords entre missionnaires... Quoi qu'il en soit, le Père Henquel avait sa personnalité contestée au sein des Maristes et cela apparaît nettement l, avec la critique du Père Nicolas, lorsqu'en 1912, Mgr Blanc le renomma à la tête de la mission de Wallis: "Avant son départ de Samoa, Mgr Blanc avait été averti par Mgr Broyer: "... ne nommez pas le P. Henquel, Supérieur, je le connais depuis longtemps, et il est absolument incapable de mener la barque pendant les troubles; et il ne fera rien, ne s'occupera de rien, etc...". Or à Wallis, il apparaît que la personnalité du Père Bazin était contestée pour divers motifs d'ordre religieux comme pour son ambition...

En 1905, le Père Henquel enverra sa démission à Mgr Lamaze et ne cachera pas en termes sobres mais avec peu de commentaires, qu'elle est provoquée par les réformes introduites par Bazin au séminaire de Lano comme par les critiques de celui-ci sur l'action du Père Henquel... Si le Père Bazin deviendra en 1906, Supérieur de la mission, les séquelles de ces différends seront durables. Aussi, lorsqu'en 1910 éclatera la crise Brochard-Bazin, seul Bazin représentera l'esprit de résistance et il découvrira combien lui est mesuré le soutien de ses confrères. Ainsi le Père Fillion<sup>2</sup> fera état d'une première tentative de coup d'état due aux amis du Supérieur (sinon inspirés par lui !) contre le roi Mautamakia, allié de Brochard, mais qui avorta devant l'opposition des Pères Henquel, Moussey et Fillion...

<sup>1</sup> cf: rapport du Père Nicolas du 1er mars 1913, op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Lettre du Père Fillion du 24 mars 1910. A.P.M. Rome

Après que Mgr Blanc lui eut retiré son poste de Supérieur au profit du Père Henquel, le Père Bazin n'hésitera pas à réagir vivement auprès de la hiérarchie mariste 1. Evoquant son nouvel évêque, Bazin sera acerbe : "quand je considère aujoud'hui le chemin parcouru depuis cette conversation<sup>2</sup>, je me demande si j'avais bien en face de moi ce jour là, un évêque vraiment mariste, aimant ses missionnaires... ou si j'avais à faire à l'homme du monde, au fils de l'Amiral qui par des éloges mensongers s'est payé ma tête...". Mais Bazin reconnaît aussi dans la même missive qu'il s'est heurté depuis longtemps avec le Père Henquel ou avec le Père Fillion, qu'il juge trop jeune pour comprendre Wallis comme avec les Soeurs Maristes de Sofala qui l'accusaient de vouloir supprimer leur noviciat... Plus grave, Bazin n'hésitera pas à user de l'irrespect face à son évêque: "voilà un évêque... qui ne peut même pas lire à tête reposée une lettre du Gouvernement Français! Quel joli gage pour nous de sécurité!". Autre problème qui sépare le Père Bazin de ses confrères, une caisse d'ornements sacerdotaux qu'il se serait réservée, ce qui lui valut une dénonciation à l'évêque, du Père Fillion... Aussi Bazin constate, amer, que la mésentente règne : "décidément, nous ne parlons pas le même langage!".

Néanmoins, Bazin aura quelques consolations avec "l'accueil enthousiaste" qu'il recevra à Futuna, alors que Brochard y sera rejeté lors de sa tentative d'imposer un nouveau traité d'annexion. Peu après, Bazin, dans une lettre à son nouveau Supérieur, le Père Henquel, mettra sur le compte du Père Fillion, ses déboires et justifiera son attitude comme il le fera aussi à nouveau (le même jour !) auprès de Mgr Blanc, non sans insolence: "Jamais missionnaire en Océanie n'a été traité aussi durement que je l'ai été pendant votre séjour d'un mois à Wallis... Il a fallu même, Monseigneur, pour que la mesure des avanies soit à son comble, que vous me lachiez dans les journaux à Paris..."

<sup>1</sup> cf : lettre du Père Bazin du 12 juin 1913 au Provincial des Pères Maristes. A.P.M. Rome

Où Mgr Blanc, dès sa première visite d'évêque à Wallis et malgré la crise en cours avec le résident Brochard, lui retira sa charge de Supérieur

<sup>3</sup> cf: lettre du P. Delorme du 17 janvier 1914. A.P.M. Rome

<sup>4</sup> cf: lettre du P. Bazin du 12 février 1914. A.P.M. Rome

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> cf: lettre du P. Bazin à Mgr Blanc du 12 février 1914. A.P.M. Rome

Mgr Blanc, qui pratiquait une morgue sèche, n'oubliera pas les saillies épistolaires de son missionnaire et lorsqu'en 1922, le Père Bazin, malade, quittera définitivement Wallis pour Paris, le Prélat l'exécutera de belle manière 1: "...tout en gardant généralement les dehors d'une soumission de commande, lui (Bazin) n'a jamais fait qu'à sa tête. Il aurait fallu qu'il se réformât dans plusieurs points, qu'il cessât de vouloir conduire en dessous les chefs et le Gouvernement, de faire opposition sourde mais active à l'Administration du vicariat, de ne pas se permettre, avec les femmes, des libertés qui scandalisaient le pays..."

Certes, après Bazin, le calme revint à la mission, sous la houlette lointaine du Père Henquel qui en 1919, fut remplacé par le Père Fillion.

Celui-ci, par tempérament comme par nécessité politique, se cantonna aux affaires scolaires et missionnaires et s'efforça d'éviter les querelles internes et les attitudes ostentatoires. D'autant plus qu'il lui fallait compter avec Mgr Blanc<sup>2</sup> comme sur sa propre santé.

Ainsi, à partir de 1895 au moins, la mission de Wallis vit intérieurement une situation agitée qui la divise et elle ne représente plus en 1910, lors de la crise, qu'une façade extérieure, lézardée de l'intérieur et bien loin des visées que les résidents persistaient à lui prêter<sup>3</sup>. Il faut remarquer maintenant que ces dissensions étaient aussi alimentées par des affaires internes graves et conflictuelles qu'il faut évoquer, d'autant plus qu'elles ont passablement hypothéqué, durant longtemps, le déroulement des oeuvres missionnaires.

<sup>1</sup> cf : lettre de Mgr Blanc du 31 octobre 1922. A.P.M. Rome

Qui fut très critiqué aussi dès sa nomination par la hiérarchie Mariste : "Mgr n'est pas très sympathique à ses Missionnaires : froid, distant, il n'attire pas du tout". cf : lettre du P. Dubois du 24 mai 1920 (?) A.P.M. Rome

A Futuna, lors de son passage (cf. lettre du 1er mars 1913, op. cit.), le Père Nicolas constate que le Père Comas sabote les efforts du Père Haumonte auprès de la population...

# § 2. Les compromissions de la pureté

Il serait vain d'étaler à partir des sources religieuses qui les consignent (alors que les "sources républicaines" alimentées par les résidents sont muettes ou de rares fois, allusives - pudeur ou ignorance des résidents ?...) les quelques scandales que connut en son sein la mission de Wallis à l'encontre de celle de Futuna, plus vertueuse ou rassise...? L'intérêt de ces affaires est pour nous d'éclairer le tableau des tensions missionnaires et des crises larvées ou graves qui en résultèrent, créant une faiblesse supplémentaire et intrinsèque du fameux système missionnaire brossé par les résidents. Notons que les affaires n'étaient pas propres à Wallis et assombrirent aussi la vie missionnaire, à Tonga par exemple.

Si nous reprenons la quasi dénonciation par Mgr Blanc des "libertés" prises par le Père Bazin, on conçoit que le problème de moralité était d'actualité au sein des instances missionnaires.

A Wallis, des critiques contre le Père Bazin apparaissent très tôt, formulées (avec un angélisme fielleux) par le Père Ollivaux<sup>2</sup> et Mgr Lamaze les évoquera pour les minimiser<sup>3</sup>, écrivant : "Il y avait eu des bruits au sujet des rapports du P. Bazin avec les Soeurs indigènes et leurs élèves. La retraite annuelle mit fin à ces petites misères ainsi qu'aux amitiés particulières du Père Petelo avec de petits élèves de sa classe". Apparemment, pour le Père Bazin, les choses s'arrêtèrent là jusqu'au rappel repris à son compte, fort peu chrétiennement, par Mgr Blanc, des faits... Néanmoins en 1906, un autre missionnaire, le Père Comas, fut rappelé de Wallis à la demande du Père Bazin pour des pratiques scandaleuses au séminaire de Lano, que déplorera aussi Mgr Lamaze : "au reste, ces désordres étaient connus au dehors". Mais l'affaire la plus grave par sa durée et sa dimension fut celle du Père wallisien Petelo. Malgré les voeux de l'évêque et des

<sup>1</sup> cf : lettre de Mgr Lamaze du 1er janvier 1884 au Père Martin, Visiteur des Missions sur la conduite dévoyée des missionnaires du Nord-Tonga.

<sup>2</sup> cf: R.P. Ollivaux, lettre du 27 janvier 1896 au Père Hervier, Procureur des Missions, où en 16 pages, ce missionnaire défoule ses rancoeurs contre Bazin ou le résident de Keroman. Avec une féroce verve, Ollivaux évoque "Mademoiselle Bazin" ou le "petit Saint Jean", de même qu'il décrit avec complaisance les turpitudes mineures et de vieux beau du résident de Keroman... A.P.M. Rome

<sup>3</sup> cf: lettre de Mgr Lamaze du 30 mai 1897. A.P.M. Rome

sanctions, cette affaire prit de l'ampleur avec de nouvelles rechutes du religieux. Dès 1898, le Père Henquel<sup>1</sup> dénonce de nouvelles turpitudes du Père Petelo qui créent une agitation malsaine chez les Soeurs comme chez les néophytes; en 1900, dans un rapport étayé, le Père Henquel dénonce à nouveau les agissement du Père Petelo au séminaire de Lano<sup>2</sup>.

En 1902 enfin, la situation se détériore gravement car le Père Petelo passe du registre des turpitudes charnelles à celui des intrigues politiques. Le Père Henquel en effet, à découvert<sup>3</sup> que le prêtre avait tissé un complot visant à faire expulser la mission de Wallis... Il avait écrit à des Ministres, aux Princes Païno et Isaake comme aux gouverneurs des districts de Mua et Hihifo... Poussant ses projets, Petelo se serait entendu avec un fils de Païno, Sosefo Mautamakia et le nouveau premier ministre, le Kivalu Natesito, pour menacer le roi d'un coup d'état s'il ne renvoyait pas les missionnaires... Deux prêtres wallisiens et deux séminaristes seraient aussi associés à ces projets... Or, déplore le Père Henquel, malgré une seconde monition (avertissement) canonique, le bouillant curé refuse de venir à composition ! Enfin, la mission alarmée, fera diligence pour faire amener hors de Wallis le curé agitateur et licencieux par un croiseur français...

Cette affaire fut finalement grave par ses conséquences directes et indirectes sur la vie de la mission comme nous le verrons.

Mais les vicissitudes de la mission ne sont pas closes avec la longue affaire Petelo. En 1920, un rapport du visiteur, le Père Dubois<sup>4</sup>, constate la mauvaise conduite du Père Delorme "qui se laisse aller à des libertés dangereuses avec les personnes du sexe, a déjà reçu une monition canonique" et Mgr Blanc veut son rappel. En effet, déjà en 1918, le Père Nicolas avait attiré dans son rapport<sup>5</sup> l'attention sur la fâcheuse réputation

<sup>1</sup> Lettre du Père Henquel du 25 janvier 1898. A.P.M. Rome

<sup>2</sup> Rapport de février 1900 (S.O.) A.P.M. Rome

<sup>3</sup> Lettre du Père Henquel du 19 juillet 1902

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Rapport du Père Dubois du 24 mai 1920 (? illisible). A.P.M. Rome

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Rapport du Père Nicola, op. cit.

du Père Delorme "qui le suit de partout et même le résident est au courant, une femme fut chassée de sa chambre à Futuna."

En 1920, c'est un autre missionnaire, le Père Faivre, arrivé en 1919, qui est impliqué dans un scandale de moeurs 1...

Ensuite, les affaires s'apaisent. On notera pendant la guerre la défection d'une Soeur européenne qui épousera, après être partie avec lui, un officier américain et en 1951, un Père ayant en charge un collège devra être renvoyé de Wallis. Il apparaît aussi qu'il y eut des abus du côté de curés wallisiens, mais ils sont peu évoqués, ou discrètement<sup>2</sup>...

Ainsi, la mission a connu une vie intérieure mouvementée quant au chapitre de la vertu de ses missionnaires et certaines affaires ont eu des conséquences graves, renforçant la désunion, créant des suspiscions, démobilisant la mission par rapport aux problèmes importants de son évolution. Est-ce que ce malaise explique le repliement sur soi, un conservatisme étriqué... c'est probable, d'autant plus qu'à cette crise morale, se surimposait la misère physiologique de nombreux religieux.

#### § 3. Maladies et débilité

Les correspondances missionnaires abondent en détails sur les mauvaises conditions de santé des religieux. Ainsi, en 1895, un rapport constate<sup>3</sup> que : "le Père Bazin est assez délicat de santé et souffre d'un commencement d'éléphantiasis qui influe puissamment sur son caractère porté à la mélancolie", mais il y aussi le Père Ollivaux qui souffre d'hydrocèle et le Père Rondel est incapable de marcher... Le mauvais état de santé du Père Bouzigue était aussi depuis longtemps, un frein à son activité au séminaire et explique l'incurie qui y régnait selon Mgr Lamaze<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Lettre du 22 avril 1920 du Père Fillion. A.P.M. Rome

Dans une lettre du 27 décembre 1935, le R.P. Fillion écrivait à Mgr Poncet : "nous en sommes arrivés à ne pouvoir plus trouver un Père indigène qu'on puisse laisser seul dans une paroisse sans l'exposer à des actes d'une faiblesse redoutable". A.P.M. Rome

<sup>3</sup> cf: Rapport du Père Aubry du 12 octobre 1895 au Père Martin, visiteur. A.P.M. Rome

<sup>4</sup> cf: Lettre du 20 janvier 1899. A.P.M. Rome

En 1918, le Père Nicolas, lors de sa visite, ne note guère d'amélioration, le Père Henquel en effet, "souffre d'un éléphantiasis avancé, aussi il est critiqué par les indigènes car ne peut se déplacer, ne peut plus écrire", or, il est toujours (jusqu'en 1919), Supérieur de la mission... Le Père Marquet aussi est en mauvaise santé, le Père Bazin est atteint de l'éléphantiasis... Notons que le Père Fillion, devenu Supérieur de la Mission en 1920, devra, en 1927, aller en France essayer un traitement nouveau contre les attaques de l'éléphantiasis douloureux qui l'affecte.

Ainsi, la mission en permanence, a depuis longtemps, une grande partie de ses missionnaires inaptes pour cause de moralité ou pour cause d'état de santé, situation qui crée très tôt une véritable crise de personnel et rend la mission incapable d'accomplir une partie de sa tâche comme l'indique lucidement en 1902, la pathétique demande de décharge de ses fonctions de Mgr Lamaze<sup>1</sup>.

# § 4. La crise la plus grave : les introuvables MissIonnaires

Problèmes de moralité, problèmes de santé vont peser sur la disponibilité du personnel religieux, rendre inefficace une partie du dispositif Mariste sur le Pacifique central, rendre difficile l'extension du rayonnement missionnaire, soit pour l'élargissement des premières bases (Samoa, Tonga), soit l'étoffement des nouvelles missions, aux Salomon, par exemple.

Cette crise peut paraître paradoxale dans la mesure où les Maristes très tôt, se sont efforcés de susciter des vocations indigènes<sup>2</sup> qui auraient dû renforcer les effectifs, permettre un élargissement du champ d'action.

Or, un problème grave sur la place et l'utilisation de ces Pères indigènes apparaîtra après 1900 et ira s'aggravant, passant du malaise à la crise à mesure que les problèmes

<sup>&</sup>quot;...Le peu de forces que j'avais repris en France disparaît petit à petit et sans espoir de retour, vu mon âge avancé. Physiquement et autrement, je deviens incapable de m'occuper des affaires de la mission surtout dans les difficultés et elles ne manquent pas". Lettre de Mgr Lamaze du 1er septembre 1902...

<sup>2</sup> Avec 15 prêtres locaux en 1913 selon le Père Nicolas

internes des missions deviendront aigus. Pourquoi ce problème ? Il apparaît qu'après les scandales créés par le Père Petelo et leurs implications politiques, qu'après d'autres échecs ailleurs, une forte réticence à Wallis-Futuna, du moins, marqua la perception du rôle des Pères indigènes qui furent de plus en plus cantonnés au rôle d'auxiliaires permanents des Pères européens... Néanmoins il y eut débat, sans conclusion pratique, au sein de la hiérarchie Mariste sur ce problème et très tôt. Ce débat apparaît officiellement en 1913, peu après la désignation de Mgr Blanc comme évêque du Pacifique central. Mais il est clair que déjà il était engagé au titre de la réflexion depuis quelques années, et qu'il prenait en compte l'état d'abandon constaté dans le système du séminaire de Lano, comme l'établit clairement le rapport du Père Nicolas <sup>1</sup>. Celui-ci évoque ses discussions avec Mgr Blanc sur le problème de la formation du clergé local. Bien que Mgr Blanc paraisse inquiet et réticent devant l'indigénisation à terme du personnel religieux, au contraire, le Visiteur estime qu'il s'agit d'une oeuvre capitale, rendue nécessaire par les besoins nouveaux en missonnaires, voulue par le Pape Innocent XI qui préférait "l'ordination d'un seul prêtre indigène que la conversion de 50.000 païens...". Aussi, le Père Nicolas a-t-il plaidé pour la réhabilitation du Séminaire de Lano, la fin de la promiscuité avec l'école des filles et l'exigence d'une formation de qualité car nombre d'élèves entrant au séminaire "ne savent pas leur A.B.C.". Or, pour le Père Nicolas, le succès résidera pour les séminaristes, "dans la formation solide qu'on leur a donnée" et qui fait totalement défaut... Pour les futurs prêtres, le visiteur admet des précautions : "évidemment, il ne faut pas leur lâcher la bride, les mettre en premier, les laisser indépendants, les placer avec n'importe qui. Les indigènes peuvent rendre de très grands services, si on sait les soigner, les lier par une règle fixe et une vie de piété et de régularité."

En 1920<sup>2</sup>, le Père Dubois, assistant général des missions, fera après un passage à Wallis-Futuna, état de ses réserves comme de celles des missionnaires sur les cinq Pères

<sup>1</sup> cf : Notes du Provincial sur Wallis, Futuna et Tonga du Père Nicolas, 1er mars 1918, op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf: Lettre-rapport du Père Dubois, 24 mai 1920 (?), op. cit.

séculiers indigènes de Wallis: "de l'avis de tous les Pères, il serait imprudent de les mettre en charge nulle part: ils ont un esprit d'indépendance qui n'est pas pour le bien de l'oeuvre". Avis partagé aussi par celui qui s'efforça de rénover le séminaire de Lano, le Père Fillion, pour qui<sup>1</sup>: "les prêtres indigènes que je connais n'ont pas beaucoup d'esprit de zèle." Fillion, de plus refusait d'admettre que les Soeurs européennes puissent se confesser à des Pères locaux...

Néanmoins, malgré les réserves, l'insularisation de la mission des Wallis s'amplifie ainsi que l'atteste un état<sup>2</sup> de la mission qui compte en 1934, sept prêtres indigènes et quatre missionnaires européens.

Situation que déplore le Père Fillion qui s'émeut<sup>3</sup> de la situation du séminaire qui n'a plus que quatre élèves avancés. Mais non sans une forte contradiction, il écrit au Père Visiteur sur ses préoccupations de fond : "vous savez parfaitement, mon Révérend Père, que nos Pères indigènes, si bien disposés qu'ils soient, ne peuvent pas et ne devraient pas être laissés à eux-mêmes", aussi, demande-t-il "des confrères Européens" car : "... il en faudrait au moins un pour la grande Paroisse de Mua (près de 2000 catholiques) et voilà sept ou huit ans qu'il n'y a que des prêtres indigènes..."

Peu après, Mgr Poncet, nouvel évêque des Wallis, fait état de sa décision d'enlever le Père Cantala de Wallis pour l'affecter à Futuna où il est selon lui "*impossible de laisser seul un prêtre indigène*". De plus, l'évêque demande de façon pressante, deux nouveaux missionnaires car à Wallis, le curé de Mua est un "minus habens" et a failli ne pas être ordonné<sup>4</sup>...

Ainsi, le fait que la mission de Wallis-Futuna n'ait pu former des curés indigènes qualifiés et n'ait accepté autrement que par obligation de les associer à son oeuvre, explique les signaux anciens envoyés pour obtenir des missionnaires européens. Mgr Blanc, pris dans ses contradictions, sera néanmoins conscient de la gravité du problème ;

<sup>1</sup> cf : Lettre du Père Fillion au Père visiteur du 30 décembre 1918

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf: Lettre du Père Fillion sur l'état de la Mission du 10 décembre 1934. A.P.M. Rome

<sup>3</sup> cf : Lettre du Père Fillion au Père Provincial du 17 mai 1935. A.P.M. Rome

<sup>4</sup> cf: Lettre de Mgr Poncet du 22 mai 1936 au Père visiteur. OW 418 - A.P.M. Rome

en 1922, il dresse un triste état des missions à Wallis et Tonga : "le Père Bazin s'en va, le Père Jouny est âgé et cassé, le Père Thomas vieillit beaucoup." Aussi, déplore-t-il que dans son évêché : "le nombre de nos prêtres ne nous permet même pas de conserver les positions acquises". Aussi, doit-il se résigner à implorer du secours à la Propagande de la Foi, que ce soit en personnel ou en subsides... en 1924, une nouvelle note de l'évêque relance le problème. En effet, à Wallis où le Père Henquel est mort, il est impossible de laisser seul le Père Delorme, aussi doit-il accepter que les prêtres indigènes deviennent les auxilliaires des Pères dirigeant les paroisses. La situation est aussi mauvaise à Tonga, où depuis dix ans, l'île de Niua Tapu n'a plus de missonnaires malgré les pétitions de la population. Enfin, après un passage à Niue, l'évêque est convaincu qu'une situation favorable permettrait, après des échecs anciens, d'implanter une nouvelle mission, mais il faut trouver un missionnaire...

Qu'en sera-t-il après la fin de la seconde guerre mondiale et la fin de la coupure du Pacifique avec l'Europe ? Notons qu'en 1936, Mgr Poncet, nouvel évêque de Wallis-Futuna enfin séparé de Tonga, avait bien redemandé sans succès, des renforts, mais il n'avait reçu que le Père Narvor en 1940 et "c'était un tuberculeux avancé..."!

En 1944, enfin, le Père Fillion se félicitera de l'envoi de nouveaux missionnaires<sup>4</sup>: "C'est la relève qui arrive. Comme vous me le dites : nous ne sommes plus ici à la page. Je crois que la page, d'ailleurs est tournée et que le langage n'a même plus le même sens qu'autrefois. Nous avons fait ce que nous avons pu". Amertume d'autant plus forte qu'en 1948, il n'y a à Lano, que quatre élèves au Grand Séminaire! Mais le tournant pris s'avère inéluctable, les missions devront former les religieux assurant la relève des missionnaires expatriés et cela sera signifié et entendu par Mgr Poncet: "Votre lettre me dit assez clairement qu'il ne nous faut plus guère compter sur de

<sup>1</sup> cf : Lettre de Mgr Blanc du 25 juillet 1922

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf: Mgr Blanc, lettre du 31 octobre 1922. A.P.M. Rome

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> cf: Mgr Blanc, lettre du 31 octobre 1924, A.P.M. Rome

<sup>4</sup> cf: Lettre du Père Fillion du 7 juin 1947. A.P.M. Rome

nouveaux frères coadjuteurs de France, ni même sur de nouveaux missionnaires, du moins d'ici longtemps puisque vous n'en trouvez pas<sup>1</sup>".

Ainsi, ce constat de fin d'une époque missionnaire coïncidera presque avec la fin du statut du protectorat... Il consigne une longue crise qui a handicapé puis paralysé l'oeuvre missionnaire, empêché toute rénovation ou "aggiornamento" de la mission et ce, surtout à partir de 1930 où l'archipel va connaître une succession de crises graves.

#### SECTION 4. CRESUS N'ETAIT PAS MISSIONNAIRE...

Un autre argument des résidents qui lui aussi se rencontre fréquemment dès l'origine du Protectorat dans les rapports administratifs et que Viala sut monter en épingle, réside dans la richesse prêtée à la mission, son luxe, l'aisance des missionnaires. Brochard ajouta ue autre charge sur leur emprise commerciale sur les indigènes comme sur les commerçants... Là aussi, il apparaît nécessaire de compléter et corriger des jugements extérieurs et hâtifs et souvent démentis par les faits issus de sources missionnaires souvent précises.

#### § 1. Le Commerce et la Mission

C'est au Père Ollivaux que nous devons un regard intéressant sur l'état des affaires commerciales de la mission après la disparition du Père Bataillon. Animé d'un zèle naïvement exprimé, ce missionnaire était poussé aussi par le souci "de rapporter" aux Pères Visiteurs et Provinciaux nombre de faits mettant de façon indirecte en cause ses confrères ou ses supérieurs...

<sup>1</sup> cf : Lettre de Mgr Poncet au Père Provincial du 24 mai 1957



Photo n°21.

Si en 1876<sup>1</sup>, le Père Ollivaux fait état de la nécessité pour la mission de faire un emprunt à 8 % pour parer au retard des fonds attendus de Sydney, vu le laconisme de son texte et la modestie de sa fonction, il est difficile de connaître ses mobiles. Veut-il attirer l'attention sur la comptabilité de la mission ou ses pratiques financières...?

Peu après, il évoquera avec une certaine sournoiserie angélique, l'affaire Proctor en s'efforçant d'y apporter un éclairage compromettant indirectement Mgr Bataillon. En fait, Proctor aurait menacé puis attaqué à Futuna<sup>2</sup> Mgr Bataillon à cause de jalousies commerciales... En effet, l'évêque était ami d'un certain Wattson, capitaine de "L'Arche d'Alliance", devenu, bien que protestant, ami de la mission... Or, Mgr Bataillon lui aurait confié d'anciens séminaristes pour qu'il les utilise comme agents commerciaux. Il aurait ainsi lésé les intérêts de Proctor d'autant plus que l'évêque avait fait expulser le trader Smith sous un prétexte, alors que ce dernier était de mèche avec Proctor...

Dans une autre lettre proche<sup>3</sup>, le missionnaire analyse ce qu'il nomme "L'état financier" de la mission après le décès de Mgr Bataillon. Il y note que la mission achetait peu à la maison allemande Godeffroy. Par contre, des liens étroits existaient avec un Français quelque peu aventurier ("Fils de famille" pour certaines sources) - "D" - ou Gabriel Dusseigneur. La mission achetait aussi "Beaucoup d'étoffes et de fils" que les filles des écoles de la mission utilisaient pour fabriquer des chemises et pantalons qui "Etaient bien revendus" précise le Père Ollivaux... Avec Wattson dont le Père Ollivaux dit<sup>4</sup> qu'il est "...Mort en hérétique", les rapports de Monseigneur étaient excellents, les affaires du "Trader" étant facilitées par les jeunes Wallisiens (de bonnes familles) placés par Mgr Bataillon et avec ses trois comptoirs bien pourvus en coprah, Wattson vendait directement à Sydney. De plus, il recevait "De gros achats" de la mission (toitures, armatures et zingueries) pour la construction de la cathédrale ou des bâtiments.

<sup>1</sup> cf: R.P. Ollivaux, lettre du 9 février 1876 au Père Provincial. A.P.M. Rome

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf: Viel, Ph., 1963 - l'Américain James Toutant Proctor, op. cit.

<sup>3</sup> cf: R.P. Ollivaux, lettre du 12 mai 1877 au Supérieur général A.P.M. Rome

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Lettre du R.P. Ollivaux du 3 (?) 1877 à Mgr Elloy. A.P.M. Rome

Le Père Ollivaux fait aussi état d'une curieuse affaire menée par Mgr Bataillon. Celui-ci aurait revendu à Wattson "Pour 12.000 Livres" (sterlings probablement...) de cuivre provenant de l'épave du "L'Hermitte", un navire de guerre français échoué en 1874 dans la passe d'accès à Wallis. Si la mission avait obtenu de la marine 50 % de la récupération des matériaux de l'épave, l'autre part de 50 % qui appartenait à l'Etat français, avait été utilisé par l'entreprenant évêque pour des cadeaux aux chefs Wallisiens qui avaient reçu des coffres de Chine, des couteaux, des fusils let le Père de signalerr qu'il reste encore beaucoup de cuivre à vendre...

Enfin, dernière flèche décochée, le Père note que les missionnaires ne percevaient pas leur viatique dû par l'évêque, mais précise-t-il, benoîtement, celui-ci était inutile car Mgr Bataillon "Fournissait tout en abondance"...

Ainsi, cet éclairage qu'il serait intéressant de vérifier car les sources<sup>2</sup> sont muettes du côté français sur cette transaction, indique qu'il y eut du temps de Bataillon des intérêts précis et surprenants, liant la mission et certains commerçants.

Dans une autre lettre<sup>3</sup>, le Père Ollivaux critiquera le commerçant Dusseigneur qui arrivé dans le Pacifique comme subrécargue du "Reconnaissance" et bien que marié, menait une vie agitée "Et passait son temps en festins et noces..."<sup>4</sup>. Ainsi, si l'on en croit ces témoignages, certaines opérations et relations d'affaires de Mgr Bataillon sentaient le soufre.

Les assertions du Père Ollivaux semblent avoir à propos de Gabriel Dusseigneur, une certaine consistance car le Père Hervé fera aussi un commentaire qui confirme le côté problématique des affaires du commerçant<sup>5</sup> dont il note le départ définitif pour les Nouvelles Hébrides : "Nous n'en sommes que médiocrement fâchés, ce pauvre homme ne pouvait nous être utile et devenait une charge".

<sup>1</sup> Probablement pour payer les travaux de récupération du cuivre...

Notamment aux archives de la marine

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> cf: Lettre du Père Ollivaux du 10 mars 1878

<sup>4</sup> D'ailleurs, au cours d'une rixe, il blessa par balle un autre commerçant, Wendt...

<sup>5</sup> cf : Lettre du Père Hervé du 19 décembre 1877, A.P.M. Rome

Notons qu'en 1878, la mission fera revenir la reine Amélia sur l'autorisation donnée à deux commerçants chinois de commercer à Wallis<sup>1</sup>...

Il faudra attendre la crise Brochard-Bazin pour rencontrer d'autres informations substantielles sur les affaires commerciales de la mission. Dès son arrivée, le résident Brochard avait compris le rôle du coprah et tenté de règlementer son commerce et de corriger certains abus ainsi que nous l'avons vu. En fait, il visait aussi une des ressources de la mission. En 1913, le résident en réponse aux questions d'un sénateur, produira un rapport sur le commerce du coprah, sa valeur, les quantités exportées et les cours du produit de 1909 à 1913<sup>2</sup> dont il enverra une copie plus étoffée à son Ministre. Le résident en profitera pour attaquer les pratiques commerciales déloyales de la mission. Ainsi, il l'accusera de refuser l'enrichissement donc le progrès des indigènes en dissuadant ceuxci de bien entretenir leurs cocoteraies alors que les missionnaires exigent "6.000 journées annuelles de travail" sur leurs propriétés bien tenues ou font décréter des tabous pour paralyser le commerce... La mission contrecarre aussi les commerçants, encourage les "prétentions des indigènes" en leur donnant les cours officiels du coprah. Aussi, l'expéditif résident propose que "La mission disparaisse du pays" en utilisant le précédent créé par l'arrêté de la Cour de Cassation du 11 août 1911 qui a confisqué les propriétés des missionnaires aux îles Marquises. Ainsi : "La société qui rachèterait ces belles propriétés en plein rapport et pour un prix dérisoire quoique raisonnable pour l'indigène, ferait une splendide affaire", car, estime Brochard, ces propriétés "Qui n'ont pas de titres légaux" donnent 50.000 Francs par an de bénéfice!

A cette charge, le Père Bazin rétorquera vivement point par point<sup>3</sup> :

Pour Bazin, il s'avère faux de prétendre que la mission porte ombrage et lèse les commerçants. La fortune acquise par exemple par feu M. Wendt (dont la mission assurera l'exécution du testament), atteignait 60.000 Francs... Autre exemple, si la

<sup>1</sup> cf : Lettre du Père Ollivaux du 29 octobre 1878. A.P.M. Rome

<sup>2</sup> cf : Rapport du résident Brochard au Ministre des Colonies du 1er juin 1913. Copie : A.P.M. Rome. Ce rapport n'existe pas dans les archives de Wallis...

<sup>3</sup> cf : Notes au rapport de M. Brochard au Ministre des Colonies sur la situation économique des îles Wallis par le R.P. Bazin (S.D. 1913 ou 1914)

société "Robbie-Kaad" ne fait pas ses affaires, cela est dû au choix d'agents "paresseux, ivrognes, inaptes...". Si la société "Lever Brothers", poussée par le résident, a abandonné Wallis, la cause en fut l'incompétence de son agent "Qui est absolument incapable de tenir des livres de comptabilité".

En ce qui concerne l'histoire commerciale de la mission, si le Père Bazin admet que Mgr Bataillon, pour aider Wallis "Avait essayé de mettre tout le commerce entre les mains des indigènes", selon les témoignages des Pères Ollivaux et Bouzigue, l'affaire échoua : "Pour cela, il les avait abouchés (les indigènes) directement avec de grosses maisons de Sydney. Au bout de quelques mois, la gestion des affaires fut si embrouillée chez les agents indigènes que Monseigneur s'empressa de liquider au plus vite...2"... Niant le fait que la mission empêcherait l'enrichissement des indigènes, le Père Bazin affirme aussi que l'entretien des cocoteraies indigènes est comparable à celles de la mission et que le bénéfice qu'en tire les missionnaires oscille entre 10 et 15.000 Francs. Pour les "Tapus", le roi et les chefs n'ont point voulu étendre cette règlementation sur les cocoteraies de la mission et de la Résidence"!..

En ce qui concerne les affirmations du résident sur l'immixtion de la mission dans les contrats de rémunération du travail du coprah, le Père Bazin affirme que "nous n'avons pas à nous mêler des arrangements qui peuvent se faire entre travailleurs et commerçants..." car d'ailleurs, les Wallisiens sont bien informés et savent se défendre". Sur le prix préférentiel payé pour le coprah de la mission, Bazin note qu'il est dû à une meilleure qualité. Enfin, sur le problème des terres propriétés des Maristes, le Père Bazin avec force, rappelle que la mission conserve le double des actes de propriétés déposés à la résidence car "tous les terrains nous appartenant ont été l'objet, en 1897, d'une révision soignée faite par Monsieur de Sainte Marie, résident des Wallis...".

Concluant sur les problèmes commerciaux, le Père Bazin rappelle les conséquences de la prospérité du coprah avec l'arrivée en 1909, de la société Lever

J. Brial était le responsable à Wallis de cette société...

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ainsi, Bazin confirme en partie les informations du Père Ollivaux...

Brother's puis de deux sociétés chinoises avec 18 employés et la fusion des anciennes sociétés Robbie et Kaad. Aussi, avec une telle concurrence "Jamais les Wallisiens n'ont été si heureux ni fait tant d'affaires", ce qui explique que le projet de Brochard de conférer un monopole à une seule nouvelle société est "...si exécrable et tant redouté car ramènerait au temps où une compagnie allemande ou anglaise qui se trouvait seule réduisit le pays à la plus dure servitude<sup>1</sup>".

Le débat Bazin-Brochard à côté d'arguments polémiques souvent du niveau du ragot<sup>2</sup> a l'intérêt de présenter une analyse critique intéressante de la vie économique à Wallis. Il confirme les visées de Mgr Bataillon puis ses déboires commerciaux, confirme l'existence d'un patrimoine foncier de la mission qui constitue une source appréciable de revenus, il précise aussi l'âpreté des rivalités commerciales étrangères entraînées par la prospérité du coprah à partir de 1900. Bien sûr, la sincérité du missionnaire sur certains points est discutable au niveau des pratiques que la mission pouvait laisser faire ou encourager chez ses chefs amis... L'autre intérêt de ces problèmes abordés par Brochard comme Bazin, est de poser la question du train de vie des missionnaires.

#### § 2. Les revenus de la Mission

Compte tenu de la difficulté de disposer d'une documentation régulière et chiffrée sur les revenus de la mission, nous ne pouvons produire que des clichés fragmentaires qui neanmoins, donnent un fil conducteur intéressant.

La fameuse richesse de la mission si souvent évoquée par divers résidents, apparaît bien évanescente en 1887, au moment de la mise en place du protectorat, si l'on en croit Mgr Lamaze : "Plusieurs stations (Wallis et Futuna) sont endettées assez

Il s'agissait de Godeffroy, société allemande active qui commença de 1875 à 1890 mais eut des difficultés à Futuna

Le Père Bazin, dans un addendum à ses notes, critique aussi une lettre du gouverneur au Ministre, dont il a eu copie, sur l'annexion de Wallis menée par Brochard en 1913. Avec une plume vengeresse, le religieux révèle une liaison entre le résident et une ancienne élève, domestique chez lui : "trop vieille et trop laide pour se marier", qui tomba enceinte et que le résident aurait voulu faire avorter avec l'aide du Chancelier Joubert...

fortement (plus de 20.000 Francs). Le Vicariat sera bien obligé au moins officieusement, d'aider à payer ces dettes quand il le pourra<sup>1</sup>.". Malgré son ton désinvolte, cette annonce faite par l'évêque indique que Wallis et Futuna soit vivent au-dessus de leurs moyens, soit n'ont pas les moyens de vivre...

Ces soucis financiers paraissent durables puisqu'en 1889, le Père Joly fait état des mauvaises affaires du Père Ollivaux<sup>2</sup>: "Il avait loué deux grandes propriétés de la mission à un aventurier pour trente ans et la somme de 275 livres par an. L'aventurier jouit des propriétés pendant quelques temps et a quitté Wallis, où d'ailleurs, il ne pouvait rester à cause de ses méfaits présents et précédents, sans payer!". Désappointé, le missionnaire voulait louer ses terres à la société Ostermeyer pour 300 Livres mais devait demander l'aval de son Supérieur... Notons qu'après le cyclone de 1888, la mission ne proposa pas son aide pour garantir l'emprunt fait par la reine auprès de Ostermeyer... Prudence ou difficulté à avancer les fonds...?

Un peu après, le départ du colérique Père Rondel "sans payer ses dettes", selon le Père Bouzigue, montre l'acuité des problèmes financiers au sein de la mission. Pourtant celle-ci sur l'injonction de son évêque, s'efforçait de se créer des revenus par une politique de mise en valeur de ses propriétés en y créant des plantations de cocotiers qu'évoque avec enthousiasme le Père Ollivaux à partir de 1877. Celui-ci consigne en effet 3 qu'il a entrepris des travaux sur la propriété de Lanutuli, donnée par la reine Amélia afin d'y planter 3 à 4.000 cocotiers. En effet, précise le Père Ollivaux, Mgr Elloy veut qu'enfin "...la Mission puisse être entretenue sur place". Or, peu après<sup>4</sup>, Ollivaux annonce que ce sont maintenant 12.000 cocotiers et bientôt 16.000, qu'il aura mis en place... Est-ce ces mêmes plantations qui furent louées ensuite...? En 1893, Mgr Lamaze fit part d'un bref inventaire<sup>5</sup> des terres de la mission pour les propriétés de Lanutuli,

<sup>1</sup> cf: Lettre de Mgr Lamaze du 23 août 1887. A.P.M. Rome

<sup>2</sup> cf: Lettre du Père Joly à Mgr Lamaze du 14 août 1887. A.P.M. Rome. Déjà en 1883, l'évêque faisait état d'un endettement obligeant à une gestion très serrée...

<sup>3</sup> cf : Lettre du 9 août 1877 du Père Ollivaux. A.P.M. Rome

<sup>4</sup> cf: Lettre du 12 septembre 1877, A.P.M. Rome

A titre de comparaison pour 1913, le budget du Protectorat était de 52.000 Francs et de 22.040 en 1909, l'incidence de l'inflation étant minime.

Hihifo, à Wallis, qui rapportaient 220 Livres en 1893 (dont 200 pour Lanutuli) et de celles de Futuna à Alo et Sigave, soit 20 Livres sterlings chacune... Maigre rapport, loin de satisfaire les besoins, d'autant plus que : "La main-d'oeuvre devient toujours plus coûteuse", regrette l'évêque... Vingt ans après, le Père Bazin, alors que les plantations étaient en plein rapport, chiffrait entre 10.000 à 15.000 Francs le revenu des propriétés, Brochard lui, l'estimait à 50.000 Francs (3)...

En 1918, lors de sa visite, le Père Nicolas constatera la modicité des ressources des missionnaires liées à la vente de leur coprah<sup>1</sup>.

Un peu après<sup>2</sup>, le Père Dubois s'émeuvra de la situation des quatre stations des Soeurs de Wallis: "ou seulement celles de Lano ont une bonne position mais les trois autres, malades, très pauvres, ont toute la peine du monde pour tenir leur mission debout et je crois vraiment qu'elles souffrent de la faim. Elles m'ont semblé abandonnées et m'ont fait pitié. Il est plus que temps de remédier à une situation anormale, presque cruelle. Monseigneur est indifférent, j'ai demandé au Père Fillion de s'en occuper".

Mais la situation des religieuses évoluera peu et un évêque en 1926<sup>3</sup> déplore que "les établissements des Soeurs surtout, sont non seulement dans un état de pauvreté, mais je dirais de destitution". L'évêque a constaté que seule la vente du tabac récolté fait vivre les Soeurs qui sont en mauvaise santé, d'autant plus que la Propagation de la Foi n'aide pas la mission qui est pauvre, écrit l'évêque.

Ainsi, ces divers témoignages convergent pour faire état de ressources maigres, voire précaires ce depuis longtemps, comme l'établissait le Père Dubois lors d'une visite<sup>4</sup>: "Les missionnaires vivent et c'est tout", constatait-il en établissant leurs sources de revenus. En effet, Mgr Blanc ne leur donnait pas leur viatique annuel de 32 Livres, seules les quêtes de Pâques et Noël donnaient de l'argent auquel s'ajoutait la vente du coprah. Aussi, entretenaient-ils vaches, cochons, poules, pour leur menu et seul le

cf: Rapport de visite du Père Nicolas du 1er mars 1918, op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf: Rapport du Père Dubois, assistant général des Missions, du 24 mai 1920 (?) op. cit.

<sup>3</sup> cf : Rapport de visite de Mgr Courtais du 22 mai 1926. A.P.M. Rome

<sup>4</sup> cf : Rapport du Père Dubois, assistant général pour les Missions, op. cit.

séminaire de Lano bénéficiait de quelques bourses américaines de bienfaiteurs... Or, compte tenu de grosses dépenses avec l'entretien des églises, des écoles, les constructions et les voyages coûteux nécessités par la gestion de l'évêché, le Père Dubois constatait que les remboursements étaient suspendus car : "le Vicariat paraît-il, est complètement dans la dêche", surtout que Mgr Blanc gérait mal : "Il a acheté bien cher un bateau 1.500 Livres, revendu presque rien... s'est embarassé d'un terrain de 2.000 Livres qui dit-on, ne rapporte rien".

Si en 1930, Mgr Blanc niera retenir le viatique des missionnaires, il ne s'expliquera pas sur leurs ressources mais reconnaîtra le manque de revenus et la nécessité d'un secours de 25.000 Francs demandé pour la mission à la Propagation de la Foi...

En 1935, la situation de la mission aggravée encore par la politique du résident David ne paraît guère s'être améliorée et le Père Fillion partira à Sydney découragé : "Et je suis parti, heureux, je ne vous le cache pas, mon Révérend Père, de sortir de Wallis après huit ans d'isolement, de respirer un air nouveau, d'être déchargé de tout souci, et surtout de pouvoir aller expliquer, de vive voix au Père Provincial... l'abandon pénible dans lequel on nous laisse<sup>1</sup>".

Cet aveu, la série de constats qui le précède, semblent indiquer clairement que depuis 1910, les résidents successifs ont construit et entretenu une vision superficielle et peu critique de l'état réel du "pouvoir missionnaire". Certes, l'apparence de la mission, ses bâtiments, son pouvoir moral sur la population pouvaient donner l'illusion que l'héritage de Mgr Bataillon restait intact, mais à l'intérieur, la mission était minée, incapable d'assumer le rendez-vous avec son temps et les réalités que lui avait assigné Mgr Courtais en 1926.

<sup>1</sup> Lettre du Père Fillion au Père Provincial du 17 mai 1935, op. cit.

		,	

# SECTION 5 - LA MISSION ET LA VIE POLITIQUE INSULAIRE

Le pouvoir politique, que de nombreux témoins ont attribué à la mission de Wallis, aurait reposé sur deux piliers : le contrôle plus ou moins absolu des instances politiques indigènes et des chefs et rois et son souci jaloux de juguler toute initiative contraire à ses intérêts prise par les résidents. Aussi nous a-t-il paru nécessaire, pour éclairer enfin ce débat, de procéder à un bilan évaluant la correspondance à valeur politique produite par les principaux acteurs missionnaires <sup>1</sup>.

## § 1. La Mission et les pouvoirs indigènes du pré-protectorat 1877-1887

En 1877, Mgr Bataillon décède, une page fondamentale de la mission de Wallis-Futuna sera tournée. En 1895, la disparition de la reine Amélia achèvera un autrre chapitre essentiel de l'histoire locale. Selon l'avis de la majorité des auteurs, c'est avec ces deux personnages hors série que se mit en place l'armature du système dont Mgr Bataillon avait scellé auparavant dans les âmes et les constructions en pierre de corail, les durables fondations, posé les règles intangibles d'un royaume chrétien construit sur les ruines du paganisme...

Compte tenu de l'importance de cette oeuvre, de sa durée dans le temps des mémoires, et de ses implications ultérieures, il est intéressant d'analyser comment après la disparition de Mgr Bataillon puis plus tard, de la reine Amélie, elle fut appréhendée et gérée par les responsables maristes, comment aussi ils réagirent aux évolutions et problèmes nouveaux qui surgirent.

La mission est créditée, à partir des analyses se voulant systématiques de Viala, d'un contrôle quasi total de la population. Celle-ci est soumise d'abord à un catholicisme

<sup>1</sup> Cette analyse n'est pas systématique, elle n'implique pas l'époque Bataillon examinée par F. Anglevieil (Wallis et Futuna - 1825-1888, op. cit.), elle n'intègre pas les correspondances de missionnaires au rôle mineur ou qui ne restèrent pas à Wallis-Futuna. En effet, l'histoire de l'évêché du Pacifique central reste à faire et ce n'était pas notre objectif.

exclusif, religion d'état, interdisant le protestantisme comme le paganisme, assurant une stricte observance des pratiques religieuses. Pour les enfants et les adolescents, le système des écoles assurait leur protection morale, leur éducation religieuse et l'instruction de base. Nous avons vu exactement les limites de ce système, ses failles et ses conséquences pernicieuses... Nous n'y reviendrons donc pas.

Enfin la mission aurait contrôlé plus ou moins étroitement les rois, les chefs qui auraient été à sa dévotion, et dont chaque fois que nécessaire elle aurait manipulé le système d'élection et son fonctionnement... Or il apparaît clairement que ce système fermé a présenté régulièrement des failles, produit des contre-pouvoirs, source de disfonctionnement plus ou moins graves.

# a) Une riposte insulaire: Le Tavaka

Le Tavaka est la fuite de l'île par pirogue ou sur bateaux étrangers de passage. Il implique souvent des jeunes, des adultes aussi et des deux sexes. Nous avons noté qu'il fut une plaie dans la vie insulaire contrôlée par la mission. C'était l'expression d'un "fiu" atavique aux sociétés insulaires. Il est grave car il signifie le refus, le rejet, l'absence d'adhésion. Or l'importance qu'il prit à Wallis comme à Futuna traduisait bien une limite de l'obéissance passive tant évoquée (et mal comprise) prêtée régulièrement et notamment par les résidents aux insulaires.

La mission s'en inquiéta très tôt, Mgr Bataillon comme la reine Amélia le prohibèrent et le sanctionnèrent car c'était une conduite d'échec par défaut, le signe d'une inaptitude de l'ordre nouveau mis en place à contrôler les aspirations au changement, à une autre vie, à d'autres normes... Or la chronique révèle des cas précis de ces départs volontaires qui laissent impuissants la mission et les autorités locales. Ainsi, à Futuna, le Père Hervé en 1871, déplore : "un navire américain nous a enlevé neuf hommes dans cette station, dont quatre ayant femmes et enfants<sup>2</sup>".

<sup>1</sup> Terme polynésien signifiant "lassitude, abandon, laisser-aller, absence d'envie..."

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf: Lettre du Père Hervé, de novembre 1871. A.P.M. Rome

En 1879, c'est toujours à Futuna, le Père Québlier qui demande à Mgr Lamaze d'intervenir car un navire des îles Sandwich (Hawaii) a pris sans autorisation dix huit hommes dont quatre mariés...1

En 1880, ce sont 50 départs qui auront lieu à Futuna puis d'autres aussi en 1891 grâce à des cotres de passage venant de Vavau<sup>2</sup>.

A Wallis en 1878, c'est le Père Ollivaux qui signale un autre type d'incident avec deux petits navires fidjiens qui débarquent quelques 70 Futuniens qui viennent faire "la fête à Wallis", vont troubler l'ordre public et semer le mauvais exemple puisque une cinquantaine de Wallisiens vont partir à Futuna en pirogue au risque de disparaître. Or sans la réaction musclée des chefs et de la police royale, il y aurait eu au moins 300 départs<sup>3</sup>!

Or, en 1879, le Père Québlier de Futuna déplorait l'arrivée régulière de pirogues de Wallisiens venus "pour s'amuser" à Futuna, appâtés par les 80 filles du couvent de Sofala et, note le missionnaire, : "s'il ne nous en arrive pas davantage, c'est grâce à la vigilance et aux bâtons noueux du Père Ollivaux. Quant à nos Futuniens, il y en a à Fidji, à Rotuma, à Tonga, à Wallis, à Samoa... Tous nos vieux ont plus ou moins voyagé<sup>4</sup>".

Tous ces départs qui se poursuivront après 1900 et qui préoccuperont fort la mission et ses responsables sont significatifs, à Futuna plus qu'à Wallis peut-être, d'un encadrement déficient de la population comme d'une aspiration traditionnelle peu affectée, voire renforcée par le système missionnaire et qui sera durable comme l'indique en 1914, la facilité avec laquelle la maison Hagen, sans visa des autorités<sup>5</sup>, recruta 18 Futuniens pour Nouméa...

<sup>1</sup> cf : Lettre du Père Québlier du 20 novembre 1879 à Mgr Lamaze A.P.M. Rome.

<sup>2</sup> cf: Lettres du 7juin 1890 et 7 juin 1891 du Père Hervé. A.P.M. Rome

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> cf : Lettre du Père Ollivaux du 18 octobre 1878. A.P.M. Rome

<sup>4</sup> cf: Lettre du Père Québlier du 25 novembre 1879. A.P.M. Rome

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> cf: Lettre du Résident Brochard du 12 février 1914 au Père Haumonte. A.P.M. Rome

# b) L'emprise mariste sur la vie politique insulaire

Cette emprise suivait au moins trois directions : le contrôle des rois et chefs donc des successions, la prévention des agitations politiques, la surveillance de la société civile.

L'aspect essentiel de ce contrôle était la succession royale, clé de voûte du système politique. Aussi, il est très curieux de noter l'indifférence de la grande majorité des résidents envers les modalités propres à ce système que Chauvot et Viala évoqueront sommairement et sans l'analyser dans les détails. La mission elle-même ne présente, sauf deux exceptions, que de très maigres informations. Or, ce désintérêt ne se justifiait pas si on prend en compte les enjeux propres à certaines élections au moins à Wallis. A notre connaissance, de 1888 à 1963, seuls Mgr Lamaze et Mgr Poncet ont laissé des observations sur le mode d'élection à Wallis et seul Mgr Poncet évoque Futuna.

Pour Wallis selon Mgr Lamaze<sup>1</sup> qui ne fait état d'aucune retouche du système par la mission, la succession "comme dans la plupart des tribus polynésiennes... se fait en ligne collatérale, du frère au frère, et non du père au fils. Deux familles se partagent la monarchie, celle de Lavelua et celle de Poï et c'est "à tour de rôle qu'on choisit le sujet le plus apte à régner<sup>2</sup>". Ce sont le Kivalu et cinq ministres qui choisissent le nouveau roi.

Mais il y a des exceptions, ainsi les filles du roi défunt peuvent régner comme plus rarement, un de ses fils.

Bien plus tard, Mgr Poncet qui avait recueilli les coutumes règlant les successions royales<sup>3</sup>, apportera quelques précisions intéressantes. Ainsi, le roi est élu par les familles princières de sang royal. Il ne précise pas s'il s'agit seulement des familles de Lavelua et de Poï comme l'écrivait Mgr Lamaze. Mais il fait état d'une réforme au début du 20ème siècle avec l'adjonction d'un second collège de 10 à 20 membres choisis parmi les anciens des familles princières. Lors d'une élection, les deux collèges fixent ensemble les

<sup>1</sup> cf : Mgr Lamaze, lettre (S.D) de 1895 au Père Provincial. A.P.M. Rome

Vu sa collusion avec les Tongiens Wesleyens et les guerres civiles qui en résultèrent, la famille Poï ne participa pas de longtemps au pouvoir

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> cf: Mgr Poncet: Coutume concernant l'administration autochtone. Ronéo, 12 p. SD (1963?)

détails de la préparation de l'élection puis ils se séparent et chaque collège choisit son candidat "à la majorité assez forte des voix". Puis, on compare le résultat ; s'il est identique pour chaque groupe, le candidat retenu est élu, s'il est différent, on revote dans les mêmes conditions jusqu'à concordance. Si un accord ne se rencontre pas, c'est alors le candidat retenu par le Kivalu et les ministres qui est élu. Alors, le roi élu ou Hau prend le titre nobiliaire de Lavelua. Si ensuite il ne donne pas satisfaction, deux ou trois remontrances respectueuses lui sont faites. En cas d'échec, le Kivalu réunit ses ministres et signifie au roi sa déchéance.

Pour Futuna, les règles varient pour l'élection du Sau ou Roi. A Alo, chacune des deux familles de sang royal choisit séparément son candidat mais à la différence de Wallis, la famille à laquelle appartenait le dernier roi ne peut choisir son candidat que dans l'autre famille. Si les noms concordent, le nouveau roi est élu. Sinon, la famille du dernier roi fait connaître son candidat et on vote à nouveau, mais ensemble. A Sigave, c'est par les membres des deux familles princières et après accord préalable que l'élection est faite.

Ces systèmes complexes étaient-ils théoriques ou appliqués... on peut en douter, mais l'absence d'informations sur les procédures suvies lors de l'élection des rois ne permet pas d'être plus précis.

Ces systèmes n'ont pas subi, en tout état de cause, une révision de la part de la mission. Néanmoins, il apparaît que pour la succession d'Amélia et ensuite jusqu'en 1910, des souverains qui lui succédèrent, la mission n'intervient jamais directement, sauf sous forme de conseils privés et officieux, mais par ses conseillers, le Père Jouny puis le Père Bazin ou ses confesseurs. Ainsi, la mission disposait d'un pouvoir moral prépondérant mais qui ne porte aucune trace d'un quelconque grand dessein régulièrement construit avec des choix préétablis...

D'autre part, il apparaît que la mission devait compter avec les nobles et les chefs beaucoup plus turbulents et moins soumis, capables de sautes d'humeur et de rebellions. Ainsi à Futuna, pour mettre fin au litige ancien sur la tarodière disputée entre Alo et

Sigave, la mission se fera attribuer ce terrain pour le "neutraliser" en y construisant une école 1. Plus tard, ce sont les réactions des chefs wallisiens aux exigences des résidents qui inquièteront Mgr Lamaze qui constate que ses missionnaires doivent "...ménager les chefs indigènes qui connaissent les articles du traité de Protectorat... Ils se plaignent à bon droit des menaces brutales dont on les accable, à l'encontre de ce qui avait été convenu entre eux" 2. La mission garde présentes en effet les petites guerres civiles de 1875 et 1889 entre certains chefs et la reine. C'est pour prévenir de nouvelles foucades qu'elle s'attacha à préparer la succession d'Amélia contrariée en 1894 par le décès d'un de ses fils qui avait été retenu comme successeur : "certains chefs compétiteurs n'en seront pas fâchés. Avec l'union parfaite entre les missionnaires, l'appui du résident... J'aime à espérer que la succession ne sera pas troublée 3...".

Si l'élection finalement comblera les voeux de la mission, elle ne fut pas sans danger, Mgr Lamaze comme le résident de Keroman craignirent fort que la rivalité entre le prince Vito et un candidat évincé, Isaake, ne dégénèrât, sans la médiation du résident et de la mission...

Ainsi, la thèse de la mission tenant et tirant à sa guise les fils du pouvoir wallisien paraît bien sujette à caution, au moins lors des évènements d'importance. D'ailleurs, la reine Amélie ne s'attachat-elle point, malgré sa ferveur religieuse, à se faire obéir et respecter de tous pour les affaires temporelles : "pour les choses de ce monde, jamais je ne permettrai qu'on me manque de respect 4" proclamait-elle à son peuple, à la mission, aux capitaines de navires, aux consuls...

Une autre affaire plus grave menaça la mission, à partir de 1898 au moins, avec l'affaire Petelo qui dégénèrera en 1901-1902, en affaire politique avec un complot liant des princes, des gouverneurs, des notables, des Pères indigènes, le Kivalu et surtout Sosefo Mautamakia. Or celui-ci est une des clés de l'histoire wallisienne jusqu'en 1933.

<sup>1</sup> cf: Lettre de Mgr Lamaze du 3 mars 1895. A.P.M. Rome

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf: Letre de Mgr Lamaze du 19 septembre 1892. A.P.M. Rome

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> cf: Lettre de Mgr Lamaze au Père Provincial du 24 décembre 1894. A.P.M. Rome

<sup>4</sup> cf: Lettre de Mgr Lamaze de 1893 (S.D.) A.P.M. Rome

Roi de 1906 à 1910, chassé par les amis de Bazin, adulé par Brochard, ménagé par d'autres résidents, il redeviendra roi en 1932. Or il était depuis longtemps un adversaire de la mission, Viala le notera ; il voulait des réformes, émanciper son peuple de la tutelle missionnaire. Déjà pour des motifs restés obscurs (vengeance, litige foncier) en 1909 il menaça le Père Bazin d'expulsion, s'en ouvrit à Viala, fut suivi par Brochard.

Ami aussi de J. Brial comme de Joubert<sup>1</sup>, chancelier républicain et tortueux, son ombre entre ses deux passages à la royauté pèsera lourd sur la vie locale, expliquera beaucoup de complots, d'agitations dirigés contre la mission... Or, connaissant depuis 1904 ses intentions, celle-ci ne put empêcher (et ne sembla guère s'en être souciée...) son élection à la royauté en 1906! Pourtant en 1904, le Père Henquel craignait déjà de futurs problèmes fonciers avec le nouveau roi Luciano Aisake qui décéda en 1906.

Aussi, nous ne prenons pas en compte la théorie du pouvoir missionnaire, poussant ses pions royaux, les manipulant, les évinçant s'ils deviennent gênants... En fait, la mission eut à compter, voire à composer avec le pouvoir indigène et la longue parenthèse de Mgr Bataillon et de la reine Amélia donna illusion sur la continuité prêtée par les résidents à la toute puissance du pouvoir missionnaire.

#### § 2. La milice des officiers d'église

Pourtant, s'il est nécessaire de consigner les témoignages évidents des nombreux flottements du pouvoir mariste, celui-ci disposait néanmoins d'une autorité réelle, articulée sur un instrument de commandement, les officiers d'église. Un des rares documents rencontrés sur ce sujet traite assez longuement sous la plume du Père Ollivaux, de cette organisation et de son rôle. Les officiers d'église furent créés par Mgr Bataillon; l'organisation comprenait un service d'ordre des offices et cérémonies

Sur J. Brial, le Père Bazin écrivit : "cet individu sur le compte duquel j'ai cherché en vain des renseignements est un hypocrite tout à fait stylé". Et sur Joubert, Bazin est tout aussi féroce. Selon lui : "... c'est l'ennemi le plus bête ou le plus sournois de la mission". Selon Bazin, Joubert était un ancien déserteur blanchi qui après une faillite frauduleuse comme agent à Wallis de la société Kaad, aurait envoyé à Nouméa, grâce à un prêtre Wallisien, des fonds détournés... cf : R.P. Bazin du 6 (SD) 1910. APM Rome

religieuses, avec les "ofisa", "...qui sont tous des chefs ou fils de chefs, ce sont les hommes les plus influents du pays".

Outre les officiers, existaient les "sous-officiers" ou "Kau-Gave" qui secondaient les premiers, mais en dehors des églises. Chaque mois, l'organisation se réunissait avec un missionnaire qui après un sermon, leur indiquait les tâches à accomplir, relevant d'abord de la surveillance de la jeunesse non mariée et du soutien des "Matua" (ou anciens) et des Pule (chefs) pour veiller à la moralité des couples... C'est la reine Amélia qui légitima leur pouvoir sur les jeunes et en fit les adjoints du pouvoir civil pour les adultes. "C'est une organisation puissante qui aide très efficacement les Missionnaires..." note Ollivaux qui détaille avec complaisance leur fonctionnement de policiers et de veilleurs des bonnes moeurs comme des "vertus nocturnes"... cette milice va aider aussi les Pères à planter les cocotiers pour la mission (7.000 en 1879 à Lanutuli<sup>2</sup>. Le zèle des miliciens les pousse aussi à faire des cadeaux aux missionnaires : "l'année dernière, au premier jour de l'an, mes Ofisa de Mua m'ont fait un cadeau de 120 piastres, de 100 poules, de 2.000 ignames et de beaucoup de nattes fines" se réjouissait le Père Ollivaux...

Enfin, l'organisation des officiers surveillait "les femmes et filles des Wallis qui viennent au port... nous empêchons les européens d'abuser des femmes..." ce qui selon le missionnaire, explique la rancoeur des marins, privés aussi d'alcool à terre! Et le Père conte comment cette milice se fit restituer douze hommes qui comptaient partir sur un baleinier de passage et refoula aussi quatre marins déserteurs.

Néanmoins, la mise en place de cette milice en 1871 par Mgr Bataillon souleva, note le Père Ollivaux, des jalousies et problèmes de prérogatives entre les fono des officiers d'église et ceux du pouvoir légal... Mais cela "a fait place à la concorde et à l'union". La soumission des chefs étant devenue effective, le missionnaire estime que : "il

<sup>1</sup> Lettre du Père Ollivaux du 16 octobre 1879 à Mgr Lamaze.

Et, notait le Père Ollivaux ingénument : "ah, ce n'est pas ici que les ouvriers se mettent en grève". cf : Lettre du 5 février 1878. A.P.M. Rome. Notons que le Père Ollivaux confirme que ce sont 1.200 hommes qui, sous forme de corvées, construisirent au temps du résident Valsi, la grande jetée de pierre pour l'accostage des navires en 1892

y aurait aujourd'hui... moins d'inconvénients qu'autrefois à enlever aux "Ofisa" leur titre de juges de la jeunesse... mais n'y aurait-il pas aussi des inconvénients à défaire un ordre des choses qui fonctionne régulièrement...". Aussi, le Père Ollivaux demande à son nouvel évêque ainsi informé sur l'existence de cette sainte milice, de réfléchir à l'avenir des Officiers d'Eglise...

Ce document laisse supposer, malgré les assurances du Père Ollivaux, que les "officiers d'église" continuaient à créer problème avec le pouvoir politique et qu'avec la disparition du "vénéré fondateur", la reine souhaitait reprendre les pouvoirs qu'elle avait délégués... Sinon, pourquoi Mgr Bataillon se posait-il déjà le problème et pourquoi fut-il soumis à l'avis du nouvel évêque dès sa nomination... très probablement parce que continuent certains soupçons anciens : "les ennemis de l'église en ont profité dans le temps pour dire que l'évêque avait volé le pouvoir temporel de la reine". Il est à noter que cette lettre fut publiée mais partiellement, seuls les passages "édifiants" étant conservés...

Ainsi, ce document confirme d'une part la réalité de l'encadrement moral et puritain de la population par le bras séculier des missionnaires qu'était l'ordre des Officiers d'Eglise, et d'autre part, l'existence du souci chez la reine Amélia et ses chefs, d'éviter leur débordement sur leur domaine temporel.

Il est à noter qu'à partir de 1930, la création du "Tiers Ordre de Marie" par la mission reprit ces objectifs et le Père Fillion ne se cacha pas de son soutien inconditionnel<sup>2</sup>. En 1947, ce Tiers Ordre fut assez compromis dans l'affaire du rattachement aux Etats-Unis<sup>3</sup> mais poursuivit son existence...

<sup>1</sup> cf : La Semaine religieuse de Saint-Dié (S.D.) Op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf : Lettre du Père Fillion du 23 août 1931 : "j'ai là 130 hommes... sur le dévouement desquels je peux compter en toutes circonstances".

<sup>3</sup> cf: Lettre du Père Fillion du 26 novembre 1947 à Mgr Poncet, qui note que 36 membres du Tiers Ordre ont été exclus temporairement.

# § 3. La Mission et les Résidents

Si l'on accepte la théorie de la mission toute puissante, la préparation du protectorat français puis sa mise en place avec la succession des résidents chargés d'appliquer la politique française, aurait dû donner lieu à des précautions prises par la mission et à la définition de normes de coexistence entre elle et le nouveau pouvoir officiel, au moins à un suivi attentif de la politique des résidents... Aussi est-il intéressant de retracer en s'appuyant sur les sources missionnaires, les réactions face à ces deux évènements.

## a) La mission résignée au protectorat

Nous l'avons déjà vu, c'est l'environnement extérieur qui a justifié, à partir de 1880, la nécessité d'un protectorat français à Wallis-Futuna. Dès 1882, Mgr Lamaze qui sera le père du protectorat, s'interroge déjà : "et si la France était plus franchement catholique et par suite, plus tranquille chez elle, ne pourrait-elle pas s'établir dans nos parages? Tout cela est encore embrouillé", concluait dubitatif, l'évêque<sup>1</sup>. Hésitations s'expliquant aussi par l'évolution de Rotuma où la population, après avoir accepté le protectorat anglais, en découvrait les désagréments : "savez-vous que les Rotumiens veulent se détacher de l'Angleterre?... ils ont adressé une pétition à la Reine, et ils s'offrent à payer ce qu'on leur demande en compensation. C'est un avis à Futuna et à Uvéa de rester indépendants", constatait l'évêque. Aussi, la mission avancera prudemment et même avec quelque naïve malice, comme l'écrit Mgr Lamaze en 1883<sup>2</sup> : "sur l'avis du Commandant Chateauminois, nous avons engagé la Reine Amélie à écrire à l'Amiral, non pour réclamer un protectorat, mais pour se recommander de la France, au cas où un Gouvernement étranger menacerait Wallis. Cet écrit suffira pour conserver à cette belle île son indépendance politique". Mais l'accentuation de la poussée allemande aux Samoa va pousser l'évêque inquiet à moins de réserves ainsi qu'il l'écrira au Père

<sup>1</sup> cf: Lettre de Mgr Lamaze du 18 mai 1882. A.P.M. Rome

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf: Lettre de Mgr Lamaze du 20 août 1883. A.P.M. Rome

Forestier<sup>1</sup>: "vous voyez, mon cher Père Forestier, qu'il était temps pour Wallis d'être protégé par la France malgré les craintes, hélas trop fondées, que vous m'avez précédemment communiquées, et Futuna n'a qu'à se presser s'il veut échapper aux nations protestantes". Si nous n'avons pas la lettre du Père Forestier, on peut déduire de celle de l'évêque que les tractations avec la reine comme les autorités françaises, étaient très avancées.

En 1887, un nouveau message de Mgr Lamaze dévoile l'ampleur des manoeuvres auxquelles l'évêque s'est prêté pour faire avancer le protectorat. Souhaité aussi par l'amiral Aube, le projet a l'aval de la reine mais pas celui des chefs secondaires, aussi écrit-il : "...j'ai fait un séjour de plusieurs mois" et Futuna a été préparé aussi : "à l'acceptation du Protectorat". L'évêque s'inquiète des conséquences si l'affaire s'ébruitait et des réactions anglaises, aussi insiste-t-il sur le secret à conserver sur la fausse mission scientifique à Wallis de M. Chauvot, déjà débarqué avec sa famille. Quant à la mission de Wallis, elle appuie le mouvement engagé : "nos Pères de Wallis m'écrivent que tout s'est très bien passé. Mais ils désirent qu'au plus tôt, le protectorat définitif soit établi, car les voisins, dans l'intervalle, pourraient bien faire quelques essais auprès des chefs secondaires qui ne savent pas encore le fin mot<sup>2</sup>".

Ainsi il est clair avec ce secret, les précautions et les inquiétudes, que le pouvoir missionnaire avait bien des limites précises et reposait sur un équilibre précaire des pouvoirs wallisiens bien contraire au tableau de l'omnipotence de la mission et de son alliée royale, Amélia chère aux résidents.

Par la suite, Mgr Lamaze, à plusieurs reprises, se félicitera de l'orientation prise malgré la politique de laïcité de la France<sup>3</sup> : "puisse Wallis conserver son état actuel", écrira-t-il au Père Bazin.

Ainsi, finalement, le résident De Kéroman comme Viala et Brochard, ont eu raison d'affirmer que le protectorat fut une oeuvre de la mission, plus ou moins imposée à la

<sup>1</sup> cf: Lettre de Mgr Lamaze du 19 septembre 1889. A.P.M. Rome

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf: Lettre de Mgr Lamaze du 22 mai 1887. A.P.M. Rome

<sup>3</sup> cf: Lettres du 11 octobre 1905 et du 12 mars 1906 où il déplore l'évolution de Samoa

France, mais "ce don" montre clairement la fragilité de la mission et la crainte que son oeuvre ne résistât pas si l'archipel passait sous une influence protestante qui aurait trouvé un appui local à Wallis.

## b) Les résidents ou un intérêt à éclipse

Une fois installé, le protectorat entraînera longtemps de façon irrégulière, l'affectation de résidents, la mission assurant l'intérim avec le Père Bazin, et à Futuna, la représentation régulière du résident jusqu'en 1956... Or les résidents ont laissé finalement, sauf Brochard, Viala et De Keroman, peu de traces de leur passage dans les archives missionnaires. Notons que si le Père Ollivaux pourfendra De Keroman (qui se permettait des privautés en parfumant dans son salon les Wallisiennes...), ce zélé colporteur de ragots citera à peine Chauvot et Valsi. Mgr Lamaze évoquera négativement De Kéroman "au caractère malheureux et insupportable", qui à Tahiti, aurait fait du tort aux Frères de Picpus et dont son intérimaire Valsi disait "que le retour de son prédécesseur serait une calamité pour ce pays et pour la Mission". Si le Père Joly sera sévère avec Chauvot qui a voulu imposer "des projets contraires aux idées et au bien du pays" qui nuisent à la mission qui a favorisé le protectorat... son retour sera aussi sollicité du gouverneur par le Père Bouzigue...

Si M. De Keroman avait déplu au Père Ollivaux, il laissera néanmoins un bon souvenir à un Père visiteur<sup>2</sup> qui se félicite que le résident : "...se conduit très dignement et s'il oublie un peu de se confesser, donne cependant bon exemple par sa bonne tenue à l'église, à l'encontre de ses prédécesseurs qui s'y conduisaient en malappris". Mais le Père constate aussi son isolement et son discrédit à Nouméa.... : "Ayant reçu plus d'un camouflet du gouverneur de la Calédonie et des officiers de marine qui ne peuvent le sentir...". Même le roi l'a remis à sa place et exigé qu'il abandonne ses immixtions dans les affaires du pays!

<sup>1</sup> cf : Lettre du R.P. Joly de juillet-août 1891 au Père Provincial. Il s'agit des idées de fiscalité et justice sociale probablement...

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf: Rapport du R.P. Aubry du 12 octobre 1893. A.P.M. Rome

Sur le successeur de l'instable De Keroman, M. De Sainte Marie, si à son arrivée, Mgr Lamaze le note positivement : "...M. de Sainte Marie tient à plaire à tout le monde, surtout à la mission" par la suite les initiatives ou critiques du résident, notamment sur les écoles de la mission, indisposeront Mgr Lamaze qui lui reprochera aussi de menacer injustement les chefs indigènes, ternissant ainsi l'image du Protectorat<sup>2</sup>.

En 1904, Mgr Lamaze évoquera la falote personnalité du résident Chaffaud qui : "...hélas, ne va pas à la Messe ; d'autre part, il n'est pas méchant..."

Sur Viala qui séjournera de 1906 à 1910, la mission est peu prolixe mais il semble jouir d'un préjugé favorable. Après la crise Bazin-Brochard, l'attitude de Viala qui dénoncera son successeur sera notée comme une caution morale par les Maristes. Concernant Brochard, Mgr Lamaze avait fait état de son passage à Fidji et annoncé que sa femme était protestante et que "lui n'a pas l'air d'avoir de religion"<sup>3</sup>.

En 1911, Mgr Ollier qui a rencontré le futur résident par intérim, Bouge, a un jugement qui sera démenti par la suite : "M. Bouge n'aura pas de peine à se faire des amis car il paraît un brave homme, il est venu dîner avec nous à Villa Maria<sup>4</sup>".

Par la suite et malgré les différends graves qui opposeront la mission et certains résidents (même Bazin conservera des rapports avec Brochard et lui prêtera du vin...), on ne trouve ou il ne subsiste qu'une correspondance éparse et de guère d'intérêt sur les affaires politiques. Ainsi est évoqué l'échec de Brochard pour annexer Futuna, puis le succès, grâce aux divisions des futuniens, de la même action, du résident Mallet dont Bazin soulignera d'ailleurs, "le scandaleux concubinage"...

Mgr Blanc qui pourtant eut à conduire la mission de 1911 à 1935 à travers les écueils de quelques crises graves, laissera très peu de notes sur ces évènements, ce qui est étonnant. Il signalera ses bons rapports avec le résident Bécu<sup>5</sup> et s'intéressera davantage aux problèmes de la liaison maritime avec Wallis-Futuna qui pour lui et ses

<sup>1</sup> cf: Lettre de Mgr Lamaze du 30 mai 1897. A.P.M. Rome

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf: Lettre de Mgr Lamaze du 15 septembre 1899. A.P.M. Rome

<sup>3</sup> cf: Lettre de Mgr Lamaze du 12 aopût 1909. A.P.M. Rome

<sup>4</sup> cf : Lettre de Mgr Ollier du 20 avril 1911. A.P.M. Rome

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> cf: Mgr Blanc, lettre du 7 février 1921

déplacements est cruciale. Aussi n'hésitera-t-il pas à pratiquer certaines interférences comme en 1913, où il informera la société Ballande de Nouméa des difficultés du résident Brochard, mal en cour auprès du Quai d'Orsay " et en instance de rappel", aussi l'évêque se refuse à tout accord tant que le résident qui veut confisquer les terres de la mission, reste en poste 1. Aussi, peu après, l'évêque se réjouira de l'échec de Brochard dans son projet d'annexion de Futuna et évoquera une fausse lettre imputée au Père Bazin pour mettre en garde les rois de Futuna contre le résident 2.

En 1927, Mgr Blanc s'opposera au projet du "Trader" calédonien Hagen, soutenu par le gouverneur Guyon et qui voulait racheter Burn's Philp à Wallis et créer une ligne directe Nouméa-Wallis très incommode pour les déplacements de l'évêque... La crise provoquée par le passage d'Alain Gerbault semble avoir peu préoccupé Mgr Blanc qui se contentera de noter que : "le malaise a été provoqué, dit-on, par les propos que répandit A. Gerbault parmi les indigènes et il est entretenu par le manque de confiance d'un bon nombre, tant à l'égard du gouvernement indigène que de la Résidence", manière élégante de défausser la responsabilité de la mission !...

Lorsqu'à partir de 1930, l'archipel se trouvera confronté à une situation catastrophique avec la crise de l'oryctes qui ruinera l'économie locale, nous ne rencontrons aucune réaction de la mission sur ce problème. Par contre, la crise créée par les "décrets de mars", promulgués et imposés avec quelques adoucissements ensuite, par le résident Marchat, entraînera une protestation du Père Cantala<sup>3</sup> qui dénoncera l'influence prise sur le résident par l'ex-roi Tokila Mautamakia et les conséquences pour la mission des décrets qui : "nous enlèvent la liberté d'action dans la direction des jeunes gens réunis en collège... prétendent nous mettre sur le dos l'achat de tout le matériel nécessaire à la réparation des églises, qui voulut nous imposer de payer toutes les personnes qui viennent travailler pour nous...". Le Père Fillion réagira aussi comme nous

<sup>1</sup> cf : Mgr Blanc, lettre "confidentielle" du 12 novembre 1915 à André Ballande. A.P.M. Rome

<sup>2</sup> cf : Mgr Blanc, lettre du 17 janvier 1914 au Père Visiteur Delorme. La lettre aurait été écrite par un cousin du roi Leone...

<sup>3</sup> Lettre du P. Marquet (SD), Février 1934. A.P.M. Rome.

l'avons vu, sur les aspects scolaires de la crise mais c'est le Père Marquet qui produira un assez long rapport où il reprendra l'historique de la crise. Ce document comporte une longue note explicative anonyme et rajoutée qui est un rappel, justificatif parfois, très approximatif des rapports entre la mission et les résidents français depuis 1910. L'auteur évoque la crise économique qui rend Wallis pauvre et réduit les revenus de la mission à la vente de 15 à 20 tonnes de coprah, aux offrandes en vivres, et constate l'absence de quêtes vu la pauvreté générale. Surtout, la personnalité agitée et "fourbe" du résident Renaud y est dénoncée en s'appuyant sur le gouverneur! Il est à noter aussi que J. Brial, son ami Sele (qui deviendra Kivalu en 1933) et Sosefo Mautamakia, sont accusés d'avoir incité le résident Marchat à prendre le décret anti missionnaire de 1930. Après la conclusion de cette affaire, grâce à l'apaisement des rapports entre la mission et la résidence, dû à l'autorité du résident David, on dispose de peu d'informations d'origine missionnaire. Après 1936 et la nomination de Mgr Poncet à la tête du nouvel évêché, le résident et l'évêque semblent avoir traité directement nombre d'affaires pendantes. Néanmoins, en 1939, Mgr Poncet enverra à Nouméa, à l'intention du gouverneur Marchessou, un long réquisitoire intitulé : "Sur le travail forcé à Wallis" qui dénonce le système des corvées administratives mis en place par le "Roi David" et continué sous le résident Lamy.

Ainsi, nulle part n'apparaît dans les sources maristes les plus autorisées, l'idée d'une réduction constituée et d'un héritage autre que spirituel à défendre. Nulle part ne ressort le souci de définir une politique missionnaire visant le moyen ou long terme avec un souci de contrer à l'avance la politique de Nouméa et de ses résidents. La mission se contente en fait de répondre au coup par coup, de traverser les difficultés... En fait, depuis 1910, elle est sur la défensive, n'ayant dans l'état des sources disponibles qu'un souci de permanence sans projets novateurs, faute de moyens et d'hommes.

# EPILOGUE DE LA PREMIERE PARTIE

"La Seigneurie d'Orsenna vit comme à l'ombre d'une gloire que lui ont acquise aux siècles passés, le succès de ses armes contre les Infidèles et les bénéfices fabuleux de son commerce avec l'Orient : elle est semblable à une personne très vieille et très noble qui s'est retirée du monde et que, malgré la perte de son crédit et la ruine de sa fortune, son prestige assure encore contre les affronts des créanciers ; son activité faible, mais paisible encore, et comme majestueuse, est celle d'un vieillard dont les apparences longtemps robustes laissent incrédule sur le progrès continu en lui de la mort."

Julien Gracq: Le désert des Syrtes.

## 1 - L'OEUVRE MISSIONNAIRE EN QUESTION

On peut s'interroger en dernier ressort sur le sens de l'oeuvre missionnaire Mariste telle qu'elle fut conduite au moins à Wallis-Futuna après la disparition de Mgr Bataillon... Nous l'avons vu et analysé, sauf impasse systématique bien improbable des archives religieuses, la mission n'eût pas de politique de réduction même s'il elle en présente les apparences par certaines formes, un certain style. Elle n'en eut pas l'idéologie, ni le personnel missionnaire adéquat, ni les moyens, ni le grand projet permanent mobilisateur. Est-ce dû à l'illusion initiale du projet mariste dont la contre-croisade dans le Pacifique central fut stoppée d'une part par la consolidation protestante à Tonga, Samoa, Fidji, puis par le lent glissement de ces archipels dans les sphères coloniales anglaises et allemandes aboutissant ainsi, fin du 19ème siècle, à placer les Maristes dans une sorte d'impasse de l'évangélisation arrêtée...? Ne régnant plus alors souverainement, pour peu de temps encore, que sur Wallis-Futuna, passé du rang de foyer exemplaire de rayonnement conquérant du catholicisme à celui de butoir ou de cul-de-sac isolé, dépendant de sa périphérie et sans projet! A côté de cette sorte de fatalité créée par une impasse d'origine géopolitique pour l'expansion de la mission, il est intéressant de prendre en compte certaines interrogations ou constats de missionnaires qui aident à comprendre mieux l'évolution contrariée du projet mariste et ses doutes.

Certains esprits appartenant à la hiérarchie mariste se sont très tôt interrogés sur le sens de l'oeuvre accomplie comme sur les cheminements de l'oeuvre à continuer.

Aussi, en 1882, Mgr Lamaze de retour de Futuna, laisse percer des reproches et des doutes: "...on a été trop raide, ce me semble en défendant et punissant très sévèrement certaines pratiques comme de se percer les oreilles, porter de longues chevelures, couvrir la tête de chaux, le tatouage, etc... Je dois faire la même remarque pour Uvéa. Les anciens missionnaires avaient déjà mitigé cette sévérité à cause des murmures qu'elle excite sur place et dans les îles voisines<sup>1</sup>".

Respectable interrogation d'un homme de coeur et prince de l'église missionnaire sur le sens de son apostolat et la pertinence des méthodes suivies et de leurs conséquences quant à l'intégrité culturelle des "indigènes" soumis à une acculturation imposée.

En 1918, c'est le Père Nicolas qui dans son rapport de visite témoigne d'une certaine insatisfaction quand à la tournure prise par l'action missionnaire : "a-t-on fait pour les populations tout ce qu'on aurait pu ? Satisfaits de les voir tous catholiques et tous fréquenter les offices, a-t-on cherché à prendre les moyens pour faire plus que de leur donner un certain vernis ?..." Ainsi, le Père Visiteur posait une question de fond, lancinante : quel est le degré de sincérité et la part de vécu de cette pratique édifiante ?... Et il poursuivait avec des accents "libéraux" sinon révolutionnaires dignes du résident Viala pour critiquer les écoles internes de la mission où : "on y prie à tue-tête, on y chante très mal et quand il y a par exemple le premier vendredi du mois exposition du Saint-Sacrement, m'est avis que la façon de faire est plutôt de nature à tuer la dévotion et la piété. Rien pour exciter la Foi et nourrir l'esprit et le coeur". Constat très grave pour la pratique religieuse telle qu'elle était suivie à Wallis, constat de carence accablant pour la pédagogie des missionnaires attachés à d'édifiants exercices religieux de groupe, niant la réalité propre à chaque individu de la société indigène...

Pourtant, le même Père Nicolas, en 1913, lors d'une autre visite, avait avancé des idées très restrictives quant à une des composantes fondamentales de la vie insulaire, la famille : "chez les indigènes, l'éducation de la famille est nulle et plus que nulle, elle est

<sup>1</sup> cf: Lettre de Mgr Lamaze du 14 juin 1882. A.P.M. Rome

mauvaise". Aussi, recommandait-il de retirer les jeunes du sein de ces familles car : "le point capital qui est la formation chrétienne est le retrait d'un milieu défavorable<sup>1</sup>".

S'il y a eu une utopie mariste, durable, complaisamment reproduite, elle se situe bien là. Les écoles sont d'abord et avant tout des garde-fous moraux imaginés contre l'agression d'un milieu insulaire aux moeurs relâchées. Former de jeunes chrétiens, les marier chrétiennement et espérer que dans leur comportement et avec leur progéniture ils perpétueront la Foi et la tradition catholique reçue, tel a été le projet et l'attente missionnaire et probablement le seul terrain où il y a eu tentative de réduction...

En 1949, le Père Cantala, malgré l'application de ses principes traditionnalistes à Futuna depuis 1936, reconnaît à la fois la permanence de ce débat et son échec, l'échec de son temps transcendant et immobile face au temps mobile et changeant des humains : "notre jeunesse surtout me cause beaucoup de souci. Depuis que le recrutement militaire a commencé, elle ne rêve que de cela... de mariage, il ne faut pas leur en parler. La religion, on l'observe parce qu'il y a des punitions<sup>2</sup>...".

En fait, à Futuna, autre face longtemps libérale de la mission, "loin du monde", sans liens réguliers avec l'extérieur, le Père Cantala, dramatiquement, découvrait que toute idéologie rencontre son principe d'entropie comme chaque société sa naturelle obsolescence...

Seule une interrogation profonde sur la mission Mariste, ses fondements intellectuels, moraux et psychologiques permettrait de définir si l'expérience qu'elle a tentée à Wallis dans le domaine - devenu syndromatique dans de nombreux écrits missionnaires - du problème de la pureté morale, obéit à sa nature profonde ou à des déviations propres au terrain du Pacifique central et au legs des Pères fondateurs et principalement de Mgr Bataillon. Le noeud du problème est là et la praxis missionnaire se heurtera jusqu'en 1960, au moins, à cette contradiction : peut-on être chrétien et vivre dans une société restée culturellement océanienne ?

<sup>1</sup> cf : Rapport de visite du Père Nicolas du 1er mars 1913, op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf: R.P. Cantala, lettre du 25 avril 1949

### 2 - STABILITE INTERNE DANS L'INSTABILITE EXTERNE

Quoi qu'il en soit des archives et de leurs lacunes, l'évolution des îles Wallis et Futuna s'inscrit, et c'est à notre avis une donnée de fond, dans une dimension marquée par l'instabilité de ses protagonistes administratifs et royaux. Instabilité variable selon les acteurs et les périodes, mais qui a une valeur explicative aussi quant aux actes des agents du pouvoir, l'expression de leurs carences, l'explication de leurs échecs comme de leurs succès.

Le tableau récapitulatif sur l'instabilité des acteurs implique l'administration coloniale indirecte avec les gouverneurs, et directe, avec les résidents. Le tableau présente pour Wallis les rois qui se sont succédés jusqu'en 1942. Enfin un dernier cadre permet de saisir les evêques qui se sont succédés à la tête du diocèse du Pacifique central puis de Wallis-Futuna après la séparation de 1936.

#### § 1 - L'administration coloniale

De l'installation du protectorat (1887) à la fin de sa période classique (1941), pas moins de 28 gouverneurs se sont succédés à Nouméa, dont 6 intérimaires. A ses débuts, le protectorat des Wallis dépendra jusqu'en 1894, de six gouverneurs et si, ensuite le règne de Feillet, durera jusqu'en 1903, il ne fut pas favorable à Wallis; il l'écrivit comme il en rogna les crédits...

De fin 1903 à 1914, alors que le protectorat vit à partir de 1910 une situation orageuse avec la rivalité du résident Brochard et du Père Bazin, huit gouverneurs se succèderont à Nouméa... Par contre, de 1914 à 1932, une relative stabilité se manifeste mais avec peu d'effet pour Wallis-Futuna, compte tenu du peu d'intérêt manifesté de 1914 à 1924 par le gouverneur Repiquet.

Du côté des résidents, on compte le passage de vingt résidents dont deux par intérim pour la même période (mais deux autres intérimaires ne se manifestèrent point sur le terrain). L'instabilité a été forte, là aussi, du début du protectorat (1887) à l'arrivée de

Viala fin 1905, avec successivement le passage de six résidents entrecoupé d'intérims assurés par le Père Bazin! A partir de 1905, les résidents effectuent en moyenne des séjours de quatre ans.

Somme toute, les agents politiques directs de la politique française ont assuré, compte tenu jusqu'en 1925 de l'isolement de l'archipel, une présence plus satisfaisante que celle des gouverneurs plus mobiles et plus occupés.

#### § 2 - La Monarchie

Le tableau établi pour les rois donne à prime abord, une stabilité marquée. A considérer la chronologie des rois à partir de 1830, date où elle devient fiable, il apparaît que de 1831 à 1906, cinq souverains règneront seulement : la reine Amélie, à elle seule, régna 26 ans (de 1869 à 1895). Par contre, de 1904 à 1943, nous avons en 44 ans, quatorze souverains (de 1933 à 1942, durant l'inter-règne créé par David, il n'y eut aucun roi). Parmi eux, si certains sont morts de vieillesse, nombre d'entre eux furent destitués après des règnes courts et pour des motifs parfois futiles si l'on s'en tient aux seuls faits connus. Ainsi, la monarchie, à partir de l'éviction de Sosefo Tokila en 1910 par la mission, connaît une instabilité qui devient chronique à partir de 1947, mais qui déjà, était sensible à partir de 1910. Signalons le rôle et le crédit qu'eut surtout auprès de l'Administration, un souverain, Sosefo Tokila, dont on fit à tort ou à raison, un roi moderniste et pro-français...!

Si on se tourne vers les royaumes de Futuna, l'instabilité y apparaît structurelle comme l'ont souligné tous les rapports, qu'il s'agisse des rois d'Alo (20 rois de 1900 à 1960) ou de Sigave dans une moindre mesure (13 rois de 1900 à 1960).

Ainsi, depuis le début du siècle, une analyse rétrospective montre la précarité de la fonction royale, précarité qui tend à s'accuser à mesure que l'impact des faits et des idées modernes se fait sentir à Uvéa et moins nettement à Futuna.

## § 3 - La Mission

Elle donne l'exemple d'une stabilité proche du fixisme... Mgr Lamaze dirigera l'evêché du Pacifique central avant la mise en place du protectorat (1879-1906). Mgr Ollier aura lui un règne plus court (1906-1912) mais son décès avait été prévu par la nomination de Mgr Blanc comme coadjuteur et qui prendra de 1912 à 1936, la charge de l'Evêché du Pacifique central. Enfin, Mgr Poncet sera Evêque des Wallis jusqu'en 1962...

Du côté des supérieurs de la mission, même grande stabilité avec quatre supérieurs à Wallis de 1888 à 1940, les Pères Bouzigue, Bazin, Henquel et Fillion (jusqu'en 1958). A Futuna, de 1888 à 1956, on note enfin et seulement trois Supérieurs, les Pères Queblier (1876-1909), Haumonte (1909-1938) et Cantala (1938-1956).

On pourrait penser que la stabilité a joué en définitive en faveur de la mission comme du système royal et a entraîné une certaine vacuité de la politique de l'administration...

Est-ce si évident ? Les gouverneurs n'ont eu que peu d'idées sur Wallis et Futuna car il y avait peu de matière pour leur gestion et peu de moyens donc. Mais ils ont tous poursuivis les quelques objectifs simples qui s'imposaient : fiscalité, contrôle du coprah, réduction du rôle de la mission, non ingérence étrangère, maintien d'un ordre minimal...

La mission n'a eu qu'un objectif : préserver l'héritage, hors des atteintes du "progrès", de l'oeuvre de Mgr Bataillon. Le non-renouvellement, sauf après 1960, des cadres et des idées missionnaires, n'a fait que retarder les inéluctables compromis avec l'administration comme avec les aspirations insulaires.

Quant aux rois, avec plus ou moins de bonheur, ils ont traversé des situations difficiles, des crises graves et, in fine, le système monarchique a été sauvé de l'anarchie ou de la disparition, bon exemple de l'adaptation des systèmes insulaires aux pressions de la modernité...

# 3 - DU REVE AMERICAIN A LA TERRITORIALISATION FRANÇAISE...

De 1940 à 1960, l'archipel a vécu une période problématique avec des remises en cause graves de son équilibre interne.

Le pouvoir royal soumis aux pressions contradictoires devient inopérant, même avec l'élection de la reine Aloïsia Brial, montrant ainsi que sa force est plus arbitraire et consensuelle que partisane sous menace d'éclatement...

- La mission usée, ne trouvera un souffle nouveau qu'avec l'accession aux responsabilités du clergé wallisien et la fin de l'esprit mission "traditionnel".
- L'administration, faute longtemps d'un projet politique accepté par les parties en présence, gèrera et maintiendra, un ordre relatif et s'efforcera avec un certain succès, à mettre en place les bases locales de l'accession au statut de Territoire d'Outre-Mer.
- Mais le grand fait sera l'entrée de l'archipel dans le circuit des migrations, une fois maîtrisées les difficultés initiales, la mission et les princes ralliés à des modalités leur donnant satisfaction. Le "parti des migrants" facilitera aussi auprès des instances politiques et administratives de l'archipel comme de Nouvelle-Calédonie, les modalités délicates du changement de statut.

Enfin, l'avènement de le Vème république débloquera à Paris le problème constitutionnel.

Ainsi, plus que les soubresauts locaux des pouvoirs officiels, deux évènements extérieurs, avec le poids pris par la migration et le changement politique en France, ont d'abord dénoué le noeud gordien insulaire, imposant l'union des acteurs insulaires sur un nouveau consensus officialisant un couplage Wallis-Nouméa.

\* \*

#### TABLEAU 4 - L'INSTABILITE DES ACTEURS AU PROTECTORAT

- 1888 - 1942 -

GOUVERNEURS	PERIODE	Par Interim	RESIDENTS		Par Interim	ROIS DE WALLIS		EVENEMENTS	EVEQUES DE LA MISSION	
NOUET	05/06/1886-30/07/1888		CHAUVOT	26/06/1887		AMELIA	1869-1895			
MORACHINI	30/07/1888-30/12/1888	P. I.							Mgr LAMAZE	07/05/79-08/09/06
PARDON	12/01/1889-14/04/1891		DE KEROMAN	Mai 1892						
LAFFON	14/04/1891-16/12/1892		VALSI	08/12/1893	P.I.					
PICQUIE	16/12/1892-21/02/1894								_	
GOUHAROU	21/02/1894-10/06/1894	P. I.	DE SAINTE MARIE	10/02/1896		VITO LAVELUA	1895-1904			
FEILLET	10/06/1894-02/09/1903		PONGE	27/05/1898						
PICANNON	02/09/1903-17/05/1905		CHAFFAUD	20/11/1902		AISAKE	1904-1906			
ROGNON	17/05/1905-17/09/1906	P. I.	VIALA	14/03/1905		TOKILA MAUTAMAKIA	1906-1910	DEPOSE		
LIOTARD	17/09/1906-18/03/1908									
BRUN	18/03/1908-24/05/1908	P. I.								
RICHARD	24/05/1908-06/06/1913								Mgr OLLIER	09/09/0617/09/12
BONHOURE	16/09/1909-06/07/1910	P. I.	BROCHARD	31/07/1909		LAVINA (SOANE PATITA)	1910-1916			
BRUNET	06/07/1910-06-10-1910	P. I.	BOUGE	31/03/1911						
BRUNET	06/06/1913-27/07/1914		MAGNIN	03/1914		SOSEFO MAUTAMAKIA	1916-1918	DEPOSE		
REPIQUET	27/07/1914-15/08/1923		MALLET	06/1916		VITOLIO	1918-1924	DEPOSE		
D'ARBOUSSIER	12/09/1923-14/03/1925		BECU	29/12/1921						
GUYON	16/03/1929-02/07/1932		BARBIER	12/10/1924		TOMASI	1924-1928			
D'ARBOUSSIER	29/05/1929-23/05/1930		MARCHAT	24/03/1928		MIKAELE TUFELE	1928-1932	DEPOSE		
THALY	23/05/1930- ?									
JORE	20/07/1932-03/05/1933		RENAUD	26/05/1931		TOKILA MAUTAMAKIA	1931-1933			
GIADOUX	03/03/1933-08/12/1936		DAVID	16/09/1933		KAOFUNA	mars 1933/ mai 1933	DEPOSE		
MARCHESSOU	08/12/1936-03/07/1938		LAMY	12/01/1938		MIKAELE TUFELE	juin 1933/ nov. 1933		Mgr PONCET	1er mars 1936
JORE	03/07/1938-17/06/1939		VRIGNAUD	06/1940						
BARTHES	17/06/1939-21/10/1939		MATTEI	27/05/1942						
PELICIER	21/10/1939-19/09/1940		CHARBONNIER	07/12/1944						
SAUTOT	19/09/1940-05/08/1941					LEONE MAHIKITOGA	mars 1942/ juin 1947		Mgr D'ARMANCIER	26 avril 1962
D'ARGENLIEU	05/11/1941-01/04/1942									

#### UNIVERSITE DE PARIS I - PANTHEON-SORBONNE

# ESPACES COLONIAUX ET SOCIETE POLYNESIENNE DE

WALLIS - FUTUNA
(Pacifique Central)

**DEUXIEME PARTIE** 

LE PACIFIQUE TRANSFORME

Thèse de Doctorat d'Etat es Lettres

soutenue par

Jean-Claude ROUX

Directeur de Thèse: Professeur Gilles SAUTTER

# DEUXIEME PARTIE



#### SOMMAIRE DE LA PARTIE II

#### LE PACIFIQUE TRANSFORME

CHAPITRE :	I : LE PACIFIQUE INSULAIRE : 1800-1900.	
	UNE FRONTIERE OU UNE CHARNIERE	
	NOUVEAU MONDE - ANCIEN MONDE ?	395
CECTION 1	LE DACIEIQUE CUID DE EUDODEEN AMI IEUV ET HOMMES	
SECTION 1.	LE PACIFIQUE SUD PRE-EUROPEEN : MILIEUX ET HOMMES,	206
an amout a	FRONTIERE ET CHARNIERE	396
	UN NOUVEAU MONDE CONTRASTE	399
SECTION 3.	LES PREMIERS HOMMES DANS LE PACIFIQUE	403
CHAPITRE 1	II: LES TRAFICS AVENTURIERS	416
SECTION 1.	LE PREMIER MODELE DU COMMERCE EUROPEEN : LE TRAFIC	
	DU PORC TAHITIEN	417
SECTION 2.	L'ERE DE LA CHASSE AUX BALEINES DANS LE PACIFIQUE	419
SECTION 3.	LE PACIFIQUE DU SANTAL	431
SECTION 4.	LES TRAFICS DE BORD DE MER : BECHES, PERLES, NACRES,	
	ECAILLES	434
SECTION 5.	LES BATTEURS DE GREVE DU PACIFIQUE	438
CHAPITRE 1	III: LE PACIFIQUE-MONDE OU LA	
	NORMALISATION COLONIALE	<b>4</b> 47
SECTION	L'ESSOR DES PLANTATIONS COLONIALES	448
SECTION	2. LES TRAFICS DE MAIN-D'OEUVRE	450
SECTION	3. LE PACIFIQUE DES AFFAIRES COLONIALES	458
SECTION	4. UNE SPECULATION LIMITEE MAIS BENEFIQUE : LE GUANO DES	
	ILES	467

CHAPITRE IV: LE PACIFIQUE MODIFIE: ACCULTURATION						
	ET TRANSFORMATION	474				
SECTION 1.	LES STRUCTURES ANCIENNES DU POUVOIR POLITIQUE ET					
	LEUR EVOLUTION	474				
SECTION 2.	"L'IMPACT FATAL" DE LA RENCONTRE AVEC L'OCCIDENT	479				
SECTION 3.	RESISTANCES ET CONTRE-ACCULTURATION DANS LE					
	PACIFIQUE: LES COOPERATIVES CONTRE					
	L'ACCAPAREMENT	484				
SECTION 4.	LA DEPOSSESSION FONCIERE	492				
SECTION 5.	LES ROYAUMES MISSIONNAIRES OU LA FOI SANS					
	PARTAGE	496				
CHAPITRE V	: LE PACIFIQUE MIROIR OU LES TRANSFERTS					
	DE LA PSYCHE EUROPEENNE	505				
SECTION 1.	DE L'ENGOUEMENT AU DESENCHANTEMENT	505				
SECTION 2.	LA VISION DES POLYNESIENS OU LE MIROIR REFLECHI	510				
SECTION 3.	TYPES DE SITUATION INSULAIRES RESULTANT DU CONTACT					
	AVEC LES EUROPEENS	513				

e i i e

# LE PACIFIQUE TRANSFORME OU LES ESPACES INSULAIRES FORMALISES

"Ce qui fait l'homme, c'est l'horizon, celui des flots et celui des crêtes, celui qu'on voit et qu'on devine, celui du terre à terre et celui du rêve". Lucien Favier.

Nous avons, dans la première partie de ce travail analysé les données d'archives qui constituent à partir de leur maillage des faits et péripéties locales, l'histoire ou plutôt la chronique du vécu quotidien colonial de l'archipel de Wallis-Futuna. Il est maintenant nécessaire de situer l'ensemble de ces faits, souvent décousus dans leur sens général, et leur signification. Pour ce faire, il nous a paru nécessaire de restituer l'archipel par rapport à l'ensemble régional du Pacifique central au niveau de sa mouvance géographique comme dans les déroulements des temps historiques océaniens engendrés par les contacts de plus en plus resserrés entre l'Europe et l'Océanie à partir du 18ème siècle <sup>1</sup>. En effet, l'archipel n'existe pas qu'en lui-même, mais aussi par rapport et en continuité avec les faits survenus dans le vaste ensemble océanien.

Nous avons essayé de citer les travaux le plus récents, souvent originaux, effectués de plus en plus par des chercheurs vivant dans le Pacifique. A côté de ces recherches souvent en cours, il y a la littérature très importante mais où la compilation et la redite jouent un grand rôle à côté d'ouvrages intimistes ou des auteurs font part de leur itinéraire et de leurs émotions philosophiques ou sentimentales.



#### CHAPITRE I

#### LE PACIFIQUE INSULAIRE : 1800-1900 : UNE FRONTIERE OU UNE CHARNIERE NOUVEAU MONDE -ANCIEN MONDE ?

Une documentation inépuisable concerne depuis le 16ème siècle le monde du Pacifique océanien. Certes si l'océan Pacifique englobe le tiers environ de la surface planétaire, la modestie de son emprise terrestre insulaire comme la modicité de ses populations dispersées posent une interrogation : pourquoi a-t-il existé une telle attraction de cet univers d'abord marin chez les Européens, les Américains ensuite et aujourd'hui à l'échelle de la planète où on peut parler d'un syndrome du Pacifique inscrit dans la conscience universelle...?

Il n'est point de notre intention de reprendre ici l'histoire de cette relation avec l'Occident, mais d'appréhender dans une perspective synthétique et évolutive, quelques unes des étapes de l'histoire du Pacifique qui sont en relation directe ou explicitent notre approche de l'histoire du protectorat de Wallis-Futuna et de son contexte.

Pour cela nous aborderons les points suivants :

- \* Le Pacifique traditionnel : une frontière et une charnière.
- \* Le Pacifique des trafics aventuriers.
- \* Le Pacifique Monde ou la normalisation coloniale.
- \* Le Pacifique transformé par l'occidentalisation.
- \* Le Pacifique, miroir des Européens et des Océaniens.

<sup>8.968.000</sup> km2 dont 7.704.000 pour l'Australie, qui est un sous-continent bien typé, mais le Pacifique océanien sans la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Zélande n'a que 88.760 km2... et 2 millions d'habitants...

## SECTION 1. LE PACIFIQUE SUD PRE-EUROPEEN : MILIEUX ET HOMMES, FRONTIERE ET CHARNIERE

#### § 1. La quête du continent antipodique et les premiers explorateurs

L'interrogation sur l'existence de l'océan Pacifique est ancienne<sup>1</sup>, née des spéculations de l'Antiquité grecque. C'est l'école Pythagoricienne qui dès le VIème siècle avant J.C. s'interrogea sur les implications de la rotondité terrestre et ses conséquences géographiques. Si des hypothèses divergentes furent ainsi longtemps émises, c'est Ptolémée (300 ans avant J.C.) qui eût la paternité d'une "Terra australis incognita" qui aurait établi une sorte de pont terrestre entre le sud de l'Afrique et l'Asie orientale, ce qui transformait d'ailleurs l'Océan Indien en une sorte de mer fermée... Si au cours des siècles suivants cette conception fut remise en cause, puis condamnée même par l'Eglise, la tradition d'une "terra australia" aux antipodes du monde connu se conservera de façon mythique chez certains érudits.

A partir du 16ème siècle<sup>2</sup>, les voyages d'exploration, encouragés par les perspectives fructueuses de l'exploration des Amériques comme de l'Asie du Sud-Est, aboutissent en 1512 à l'arrivée du premier découvreur portugais (Pierre d'Abreu) aux Moluques (Indonésie) et en 1513, à partir de l'isthme de Panama, de l'Espagnol Balboa sur l'Océan Pacifique. Appréhendé, l'Océan Pacifique fut traversé de 1519 à 1522 par Magellan. Ainsi l'existence de l'immense océan Pacifique, trait d'union entre l'Amérique et l'Asie était-elle bien confirmée et redonna aussitôt vigueur aux théories sur l'existence d'une "terra australis", nouveau "pays de cocagne"... Aussi les imaginations s'enflammant, les découvreurs se pressèrent de plus en plus nombreux et audacieux : signalons l'équipée de Saavedra aux îles Marshall en 1527-29, de Mendaña et de Quiros

<sup>1</sup> cf. Histoire de l'Océanie de Ch. A. Julien. P.U.F. 1971. Editions "Que sais-je" n° 75.

<sup>2</sup> cf. <u>Pacific voyages</u>: The encyclopedia of discovery and exploration. Anonyme 1971. Aldous Books. Londres

qui crurent trouver l'eldorado aux îles Salomon en 1567-69 et en 1595, puis de Torrès et Quiros en 1605-1606. Un temps, le Pacifique Nord au moins devint un lac espagnol <sup>1</sup>.

En 1615-17, ce sont des Hollandais rivaux de la Compagnie des Indes Orientales qui entreprirent la quête de la Terra australis et l'exploration du Pacifique; ainsi au cours de leur périple, Lemaire et Schouten découvrirent le 18 avril 1616, Futuna et Alofi<sup>2</sup>.

De 1642 à 1644, financé par la Compagnie des Indes orientales néerlandaises, la Capitaine Tasman fut chargé d'un nouveau voyage d'exploration et de la prospection du "Continent Austral" qui hantait toujours les esprits. A côté de son immense intérêt pour ses découvertes (Australie, Nouvelle Zélande), le périple de Tasman rendait géographiquement encore plus excentrique et situé dans un plein sud proche de l'Antarctique, l'hypothétique positionnement du continent Austral si cher à l'utopie intellectuelle et affairiste européenne. Fin du 17ème siècle, peu de choses restaient encore à reconnaître dans le Pacifique : La Nouvelle-Calédonie, Samoa, Tahiti, les Cook, les Hawaii et Wallis.

#### § 2. Le Pacifique, thème chéri de l'Europe romantique

C'est au 18ème siècle que les dernières grandes découvertes devaient se faire ; la vive curiosité qu'elles engendrèrent dans la classe cultivée européenne, grâce à la qualité des observations ramenées par de brillants navigateurs et leur expression littéraire, allaient provoquer un engouement qui sera appelé à jouer un rôle déterminant pour l'avenir des îles du Pacifique.

En 1767, le Capitaine Wallis découvre Tahiti et le 16 août de la même année, l'île d'Uvéa, qui prendra le nom de Wallis pour les cartographes européens... La même année, le Français Bougainville touche à son tour Tahiti et devient le chantre de "la Nouvelle-Cythère" dont son "Voyage autour du monde" édité en 1771 allait être un évènement littéraire qui devait contribuer à forger le mythe d'un certain Pacifique édénique.

<sup>1</sup> cf. Spate O.H.K.: The Spanish lake. A.N.U. Canberra, 1979.

O'Reilly donne, d'après les sources d'époque, une relation de ce premier contact d'abord tragique In J.S.O., n° 19 : Le Maire et Schouten à Futuna en 1616.

Les voyages de James Cook à partir de 1768 seront, eux, un vrai évènement scientifique. En effet, bon pilote, astronome et cartographe de talent, James Cook sut s'entourer de peintres, dessinateurs, et de savants (comme J. Banks, un botaniste). Epris de discipline à son bord, mais humain, il fut apte ainsi à apporter dans ses rapports avec les peuples insulaires qu'il visita, une tolérance et une loyauté qui avaient fait défaut à certains de ses prédécesseurs.

Malgré deux grands voyages de Cook jusqu'en 1775 et bien que traqué par 80.000 kms de navigation menée jusqu'à proximité de la banquise antarctique, le continent austral resta introuvable et disparut à la suite de ces voyages des cartes nouvelles dressées par l'expédition Cook. Un mythe s'effondrait... Mais notons que la Nouvelle-Calédonie dut sa découverte à ces expéditions ainsi que l'île Norfolk et l'île des Pins.

La troisième expédition de Cook fut consacrée à une autre idée fixe de la géographie de l'époque, la découverte du passage Nord-Ouest du Pacifique avec l'Atlantique; s'il redécouvrit les îles Hawaii, Cook y laissa aussi sa vie, en 1779, une existence qui eut un côté exemplaire dans l'approche du Pacifique par l'Europe.

Ainsi fin du 18ème siècle, l'essentiel du Pacifique insulaire a été reconnu, positionné, parfois visité. A l'exploration allait succéder diverses formes d'occupations qui commencèrent à se développer à partir de la fin du 18ème siècle.

Une page de l'histoire du Pacifique était tournée, celle de sa reconnaissance par les Européens<sup>1</sup>.

Bien sûr, à côté des chronologies officielles des découvertes, il y eut toutes les découvertes non officialisées faites par les jonques chinoises ou malaises en Nouvelle-Guinée - Australie du Nord et les découvertes hasardeuses espagnoles, portugaises voire hollandaises.

#### SECTION 2. UN NOUVEAU MONDE CONTRASTE

#### § 1. Disparités physiques

Début du 19ème siècle, les explorations antérieures avaient permis de dresser l'existence de ce qu'on peut nommer un nouveau monde insulaire. Sa caractéristique majeure réside dans la dimension océanique qui est finalement, et bien qu'avec des degrés d'intensité variables depuis les grandes terres jusqu'aux îlots, une constante absolue<sup>1</sup>.

L'océan orchestre par sa masse et ses influences, les mécanismes climatiques, la viabilité des îles ou archipels, il régit les plus ou moins grandes facilités de vie offertes à l'homme par les écosystèmes insulaires, enfin ses interactions physiques : vents, courants, temps à cyclones conditionnent les possibilités de déplacement en pirogue ou d'établissement pérenne des anciens Océaniens.

Si l'océan domine, il est parsemé plus ou moins régulièrement de milieux insulaires produits par le puissant tectonisme propre aux grandes zones de glissement et de contact des plaques<sup>2</sup>. Il en résulte que "toutes les terres émergées y sont, soit des volcans de type basaltique, soit du corail" <sup>3</sup>.

De ce constat découle la notion d'île haute (les Marquises par exemple) ou d'atoll corallien affleurant au-dessus de l'Océan dont un récif plus ou moins large ouvert sur la haute mer et continu le sépare. Le lagon intérieur propre à ses îles est l'ancien emplacement d'un volcan éteint (des sous-types dérivant des types principaux existent : atolls soulevés et îles volcaniques actives).

cf. Doumenge F.: <u>L'homme dans le Pacifique Sud</u>. Publication de la Société des Océanistes. n° 19. 1966. Paris. C'est le seul ouvrage synthétique en français abordant l'ensemble des questions humaines et physiques propres au Pacifique Sud.

<sup>2</sup> cf. Le Sud Ouest du Pacifique : données structurales. Par J. Dupont et J. Recy. Notice et planche n° 5. Atlas de Nouvelle-Calédonie et Dépendances. ORSTOM, Paris 1981.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> cf. Guilcher A.: <u>L'Océanie</u>, P.U.F. Collection Magellan, 1969. Paris.

A ces caractères généraux fondamentaux, il faut apporter d'autres notions géographiques de différenciation. Les îles de l'arc mélanésien qui s'étend de la Nouvelle-Guinée au Nord de Fidji, se présentent sous la forme d'archipels, restes probables d'un très vieux pont continental disloqué et de surrections très anciennes en général. Il en résulte que l'arc mélanésien est fragmenté en une série d'archipels (Nouvelle-Guinée, Salomon, Vanuatu, Nouvelle-Calédonie, Fidji) formés de grandes terres et d'îles ou îlots plus petits et parfois coralliens (îles d'Ouvéa ou de Lifou aux Loyauté) qui représentent à eux seuls 90 % de la superficie totale des milieux insulaires du Pacifique.

Ainsi pour résumer l'essentiel, une dichotomie très nette apparaît entre les îles de l'arc mélanésien formées de grandes terres parfois importantes (Salomon, Nouvelle-Calédonie, Fidji) et les micro milieux coralliens ou volcaniques du Pacifique Micronésien et Polynésien (Tonga avec ses 200 îles totalise 670 km2, l'ex Micronésie Américaine groupait 2.141 îles ou îlots pour une superficie totale de 1.361 km2 !...).

Notons enfin une autre coupure, celle-là purement théorique à partir de l'Equateur entre le Pacifique Nord (Micronésie et Hawaii et dépendances) et le Pacifique Sud ; le Pacifique Nord insulaire ne totalisant que 18.000 km2 de superficie contre 90.000 pour l'ensemble du Pacifique au Sud de l'Equateur.

#### § 2. Des climats contrastes

Si on passe en revue rapide les caractéristiques propres aux données climatiques, on ne peut que constater l'unité océanique des climats et leurs sensibles différenciations entre zones aux influences différentes comme à l'intérieur de zones particulières où l'altitude des îles et leur situation géographique proche ou éloignée des passages de courants aériens et maritimes, peut créer à l'intérieur d'un large secteur une forte variabilité des conditions et des types de climats. Il en découle une sensible instabilité notée par les auteurs : "l'éternel printemps des Mers du Sud est un cliché littéraire qui n'a que des rapports lointains avec les fréquents phénomènes brutaux et soudains se produisant en

toute saison" <sup>1</sup>. Souvent les terres insulaires voient alterner longues sécheresses et périodes de pluies intenses et si les alizés, par la ventilation exercée, apportent une certaine fraîcheur, les lourds calmes équatoriaux rompus par des cyclones parfois très violents démentent le caractère édénique prêté trop rapidement par des voyageurs pressés à ces milieux insulaires. En effet, il semble établi que le Pacifique sud est une vaste zone anticyclonique formée de cellules anticycloniques autonomes s'étendant de la Mer de Corail à l'extrémité de la Polynésie orientale, d'où une certaine dualité entre le Pacifique du sud-ouest soumis à l'influence continentale australienne et le Pacifique oriental à caractère purement océanique. Au centre du Pacifique central, une cellule anticyclonique assez stable existe. La mécanique climatique obéit ainsi aux migrations anticycloniques orchestrées par les mouvements d'arrivée d'un front des alizés qui se déplacent selon l'hiver austral (juillet-août) où l'été austral (janvier-février).

Les précipitations découlent de ce mécanisme sommairement évoqué ici. Leur régime obéit au schéma suivant. Une longue dorsale sèche parallèle à l'équateur provoque des précipitations réduites (de janvier à juin) d'intensités très inégales (500 à 1000 mm). Un autre régime hydrologique s'étend de la Papouasie à la Polynésie Française parcourant tout le Pacifique central. Cette dorsale humide est affectée de précipitations variant autour de 2000 mm (décembre-janvier étant les mois les plus humides).

Sur ce fond climatique vient interférer le processus des dépressions et cyclones provoqués par des afflux d'air froid qui atteignent le front intertropical. Le cyclone naît "d'une hausse de pression dans une région à faible gradient" (cf. Doumenge F.), et si les conditions lui sont favorables, il se met en mouvement vers le sud pour s'ouvrir un passage dans le front de l'anticyclone tropical. C'est dans le secteur sud-ouest du Pacifique que dépressions et cyclones (vents supérieurs à 63 noeuds) sont les plus violents. Ils prennent naissance soit dans le secteur Wallis-Fidji-Tuvalu, soit au sud de la Mer de Corail. D'une année sur l'autre, leur nombre comme leur force peuvent être

<sup>1</sup> cf. Doumenge F. op. cit.

extrêmement variables, avec des périodes de pause apparues en 1932 et de relance marquées aujourd'hui par une recrudescence (de 1948 à 1962 soit 14 saisons, on a enregistré 96 cyclones dans le sud ouest Pacifique). Nous n'insisterons pas sur les dégâts qu'ils peuvent ainsi occasionner selon leur trajectoire, leur intensité et le type de milieu insulaire qu'ils traversent (île haute ou basse). Les chutes d'eau qui en résultent peuvent être énormes (1350 mm en une semaine à Tutuila, aux Samoa américaines en 1939), les vents peuvent atteindre 150 à 200 km/heure (en 1939, 50.000 cocotiers furent arrachés à Lifou, îles Loyauté).

Nous avons insisté sur cette donnée climatique globale et ses implications de façon à rappeler une des caractéristiques fondamentales du Pacifique sud : l'instabilité de ses climats et leurs aspects destructeurs plus ou moins réguliers qui rendent souvent aléatoires l'installation humaine pérenne (cas des îles Tokelau ou des Tuamotu).

#### § 3. Un endémisme de règle

Une dernière caractéristique des terres insulaires du Pacifique concerne leur peuplement végétal et animal avec un endémisme très marqué, caractéristique de milieux isolés fonctionnant en système clos. Coupé des influences continentales (sauf accidents naturels) par la ligne de Wallace, le Pacifique sud a été séparé de l'évolution et de la différenciation des espèces et a conservé longtemps des formes de vie archaïques. C'est d'ailleurs en observant les reliques animales récentes survivant aux îles Galapagos que Ch. Darwin eut l'intuition de sa thèse sur l'évolution des espèces... L'appauvrissement des espèces noté plus haut se fait ainsi progressivement, de la Nouvelle-Guinée aux îlots du Pacifique oriental et on doit noter que les apports naturels sud-américains ont été très rares ou marginaux. Néanmoins cet endémisme fut localement modifié par l'arrivée de l'homme, de certains animaux utiles ou parasites et des plantes comestibles ou d'ornements (l'horticulture apparaît 7.000 ans avant J.C.).

Ainsi, ce bref résumé de notions générales rappelle que si géographiquement les milieux terrestres du Pacifique sont à la charnière ou en continuité du Vieux monde et du

Nouveau monde, les conditions générales propres à cet immense ensemble créent par la multiplication des différenciations insulaires et des effets particuliers de certains phénomènes naturels marins, des milieux typés et ayant une existence propre par leur particularisme à l'échelle planétaire. Mais rien ne confère à cet ensemble les attributs paradisiaques que beaucoup se complaisent (et la veine reste intarissable encore) à lui créditer.

#### SECTION 3 - LES PREMIERS HOMMES DANS LE PACIFIQUE

Les problèmes soulevés par le peuplement des îles du Pacifique (comme du continent australien) malgré de remarquables progrès de la connaissance depuis une génération restent immenses. La première interrogation qui alimente surtout les spéculations du type grand public (et des grands auteurs-reporters!) est celle de l'origine géographique et des foyers originaux de provenance des insulaires du Pacifique sud. Néanmoins, pour les chercheurs les faits sont clairs semble-t-il, pour eux, le peuplement s'est fait par une série de migrations.

En effet, les résultats de plus en plus nombreux des recherches archéologiques, anthropologiques, linguistiques, permettent avec l'aide de disciplines assez neuves comme l'ethno-botanique, l'ethno-histoire ou l'hématologie, de cerner d'une façon beaucoup plus démystifiée et cohérente le problème de l'homme du Pacifique sud. Il est à noter que dans des disciplines anciennes comme l'archéologie ou la préhistoire et la paléontologie, l'utilisation de nouvelles techniques a permis de reconsidérer de nombreux résultats anciens et d'améliorer sensiblement leur signification et leur place dans le temps.

#### § 1. Origines des migrations

Il est aujourd'hui bien évident pour l'ensemble des auteurs scientifiques que le peuplement des milieux insulaires trouve un point de départ dans des foyers d'anciennes civilisations disséminés dans l'ensemble de l'archipel malayo-indonésien. Ces foyers eux-mêmes étant le résultat du glissement de groupes humains provenant du Tibet, de Chine du Sud, de Formose et d'Indochine où subsistent sur les hauts-plateaux des groupes reliques de langues austronésiennes avec une très probable influence des civilisations de Dong-Son et de Hoa-Binh sur ces très anciens foyers. Certains auteurs s'interrogent même sur les éventuels liens qui auraient pu exister entre l'Inde du sud dravidienne - avec Sri-Lanka et les îles Andaman et leurs ultimes restes de population veddas - et l'origine de la branche mélanésienne et papoue de la population océanienne.

Les reliques actuelles de populations austronésiennes de la péninsule malaise et d'Indonésie comme de Négritos des Philippines attestent, quelles que soient les délicates interprétations de leur mise en place (historique ou écologique) dans les migrations du Pacifique, d'une souche dont les ramifications ont joué un rôle de premier plan. D'ailleurs l'ethno-histoire confirme qu'une très grande partie du bagage horticole utilisé par l'homme du Pacifique a une provenance du sud-est asiatique<sup>2</sup> qui a joué le rôle d'une matrice d'où partirent très tôt probablement les premières migrations à vocation océanienne<sup>3</sup>. Cette évidence ne doit pas néanmoins masquer une autre hypothèse, celle concernant le rôle que l'Amérique aurait pu jouer dans le peuplement d'une partie du

cf.: l'ouvrage ancien pour l'information mais très ethnographiquement documenté de W.W. Skeat et Ch. Blagden: "Pagan races of the Malay peninsula", Mac Millan. Londres, 1906. 2 volumes.

<sup>2</sup> cf. Barrau J.: <u>Les plantes alimentaires de l'Océanie. Origine, distribution et usages</u>. 1962. Annales du Musée Colonial de Marseille. pp. 3-9 et d'une façon plus synthétique et cartographique. Bourret D. dans Ethno-botanique, Notice et planche n° 17 de <u>l'Atlas de la Nouvelle-Calédonie</u>, ORSTOM, Paris 1981.

<sup>3</sup> cf. <u>The natives races of the Indian Archipelago</u> de G.W. Earl - 1853. Londres. Hyppolite Baillères édit. Ethnographical Library.

Pacifique au moins. Son plus prestigieux et argumenté défenseur est Thor Heyerdalh¹ qui avec l'expédition du "Kon-Tiki" démontra la possibilité pratique de liens maritimes entre la Polynésie orientale et l'Amérique du Sud (région de l'actuel Equateur) et viceversa. Si des fouilles qui aboutirent à des trouvailles de céramique d'origine "indienne" aux îles Galapagos sont un début de preuve, il apparaît néanmoins que ces voyages furent probablement à sens unique avec un effet de peuplement faible ou nul et sans qu'une tradition de "voyages" réguliers en découle. On peut noter aussi, bien que plus marginale géographiquement, la thèse soutenue opiniâtrement et avec quelques stimulantes interrogations par Paul Rivet² qui postulait une ancienne migration d'Australiens utilisant les vents et les relais insulaires de quelques îles proches de l'Antarctique pour aboutir dans la région du détroit de Magellan et qui aurait donné naissance aux tribus d'indiens fuégiens qui s'y éteignirent à partir de la fin du 19ème siècle ?...

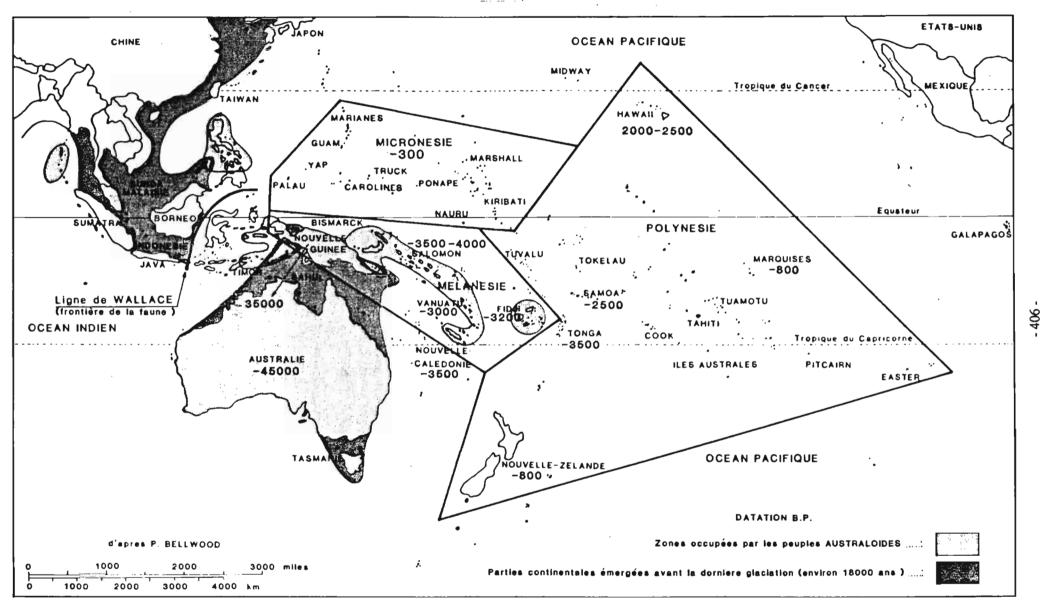
Néanmoins, il est de plus en plus admis que des touchées de pirogues venues d'Océanie ont atteint les côtes américaines<sup>3</sup> depuis la Californie jusqu'au littoral péruvien voire chilien (20 jours seulement de canoë de Hawaii à la Californie). Jusqu'ici aucun foyer de peuplement relevant de ces équipées océaniennes et s'étant développé de façon autonome n'a pu être décelé de façon indubitable<sup>4</sup>. Reste néanmoins pendant le problème de l'introduction de la patate douce américaine (cumara) aux Philippines d'où elle fut redistribuée dans le Pacifique insulaire ?

cf. Heyerdalh Th. The early man and the ocean. 1977. Double Day. New-York et: The American Indian in the Pacific (P.H.D.) 1954. Chicago Press. U.S.A.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf. Rivet P. <u>Les origines de l'homme Américain</u>. 1957. Gallimard. "L'espèce humaine".

Citons parmi les plus sérieux scientifiquement de "l'école diffusionniste", les travaux de Bosh-Gimpera P.: Paralelos transpacificos de las altas culturas americanas y su cronologia in Anales de antropologia. Vol. VII. UNAM. Mexico. 1970 et de Heine-Geldern R. in: The problem of transpacific influences in Meso America in Hand book of Middle American Indians. Vol. 4. Texas University Press. Austin. 1966.

<sup>4</sup> Notons néanmoins que des influences du style "Jomon" (proto-Japonais) auraient été relevées par des chercheurs dans les poteries de Valdivia (Equateur)



- EVOLUTION CONTINENTALE ET GRANDES ETAPES DU PEUPLEMENT -

Fut-elle ramenée d'Amérique par les jonques chinoises qui ont été attestées comme en témoignent d'anciens restes en Californie ?<sup>1</sup>. Quoi qu'il en soit, la matérialité des contacts entre l'Océanie et les Amériques, même s'ils furent accidentels et très espacés, ne peut plus être rejetée, même en imposant une grande prudence quant à son impact réel et son interprétation. D'ailleurs une étude récente d'hématologie<sup>2</sup> confirme bien que le fond du peuplement polynésien (cas de l'île de Pâques), appartient bien au fond Austronésien et n'a pas subi d'interférences remarquées d'éléments américains. Mais des caractères sanguins obtenus en Polynésie orientale (Méthode HLA) se retrouvent dans certains groupes indiens d'Amérique du sud, alors qu'ils n'existent pas dans les groupes sanguins mélanésiens...

#### a) Mise en place des peuplements<sup>3</sup>

Longtemps l'acquisition d'une chronologie minimale établissant des repères temporels fixant l'installation de l'homme dans les îles océaniennes fut aléatoire du fait de la difficile conservation des vestiges propres aux civilisations horticoles, ignorant l'usage des métaux et ne disposant que d'outils de bois ou de pierre. Mais le champ des recherches qui s'élargit régulièrement et l'amélioration des techniques usitées permettent aujourd'hui de disposer de jalons bien établis même s'ils sont sujets à des révisions<sup>4</sup>. Nous laisserons de côté le problème du peuplement de l'Australie, qui de l'avis de l'ensemble des spécialistes, obéit à une problématique propre. En Nouvelle-Guinée, la chronologie donne - 35.000 B.P. ce qui atteste l'ancien peuplement de cette île-continent

cf. Chaunu P.: <u>L'Amérique et les Amériques</u>. Collection : Destins du Monde. Armand Colin. 1966. Paris. Qui atteste, comme d'autres auteurs depuis, ces contacts avec la Chine.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf. Bernard J.: <u>Le sang et l'histoire</u>. 1983. Buchet-Chastel. Paris. La même étude formule des vues encore très prudentes sur l'origine asiatique du peuplement océanien.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> L'ouvrage de Bellwood P.: <u>Man's conquest of the Pacific</u> (The prehistory of Southern Asia and Oceania) est une excellente introduction à ces problèmes. 1978. W. Colin. Auckland. N.Z.

<sup>4</sup> cf. l'article de Garanger J. : Archéologie et mise en place des populations de l'Océanie dans : Ethnologie Régionale T.1 La Pleïade. Gallimard, 1972.

et le rôle de plaque de redistribution des migrations océaniennes qu'elle joua tardivement vers l'archipel contigu des Salomon (-4.500 à - 3.500 B.P.), puis du Vanuatu (- 3.000 B.P.) et enfin de la Nouvelle-Calédonie (-3.500 B.P.). Prolongement et fin de l'arc mélanésien au sens large, les Fidji attestent aujourd'hui de sites à 3.200 B.P., résultat comparable à celui de Tonga (- 3.500 B.P.). Une coupure chronologique se constate alors si on examine les dates aujourd'hui connues pour le reste du Pacifique central comme de la Polynésie orientale avec Wallis à - 2.500 B.P. 1 et Futuna à - 2.100 B.P., Samoa se situant dans cette fourchette aussi avec - 2.500 B.P. La Polynésie orientale apparaît dans l'état actuel des recherches réalisées comme peuplée récemment puisque les fouilles des Marquises donnent des niveaux à - 800 B.P. (date proche du premier peuplement Maori de Nouvelle-Zélande). Enfin l'archipel des Hawaii en Polynésie orientale du nord aurait été peuplé entre - 2000 et - 2500 B.P.

Que conclure sommairement de ces datations ?<sup>2</sup>. Le peuplement s'est fait d'est en ouest, la Nouvelle-Guinée étant la zone la plus ancienne. Il y a une sensible concordance entre les sites datés mélanésiens qui sont contemporains les uns des autres semble-t-il, mais Fidji a été un terminus des migrations connues pour 1000 ans environ, ensuite Samoa et Wallis-Futuna ont des dates concomitantes d'un peuplement plus tardif. Enfin la Polynésie a un peuplement plus récent, sauf Hawaii.

#### b) Modalités des migrations

On épilogue encore sur l'usage de radeaux ou de pirogues plus ou moins évolués utilisés par les premières vagues de migrations. Il est certain que si le radeau fut usité, il céda vite la place, au moins dans les milieux insulaires excentriques, à la pirogue dont le

Pour Wallis, les datations en cours des fouilles de D. Frimigacci (CNRS/ORSTOM) permettront d'ici peu d'affiner ce résultat. Pour Futuna, nous nous appuyons sur les résultats de Kirch P.V.: Ethno archeological investigations in Futuna and Uvea (Western Polynesia). <u>J.P.S.</u> Vol. 85. n° 1. mars 1976.

Dans "Archéologie et Préhistoire", D. Frimigacci (à qui cette rétrospective doit beaucoup au niveau de la communication) présente une notice et carte faisant synthétiquement le point de ces problèmes : cf. Atlas de la Nouvelle-Calédonie, planche n° 17. ORSTOM. Paris. 1981.

modèle le plus élaboré fut la grande pirogue double polynésienne (Fidji)<sup>1</sup>. Nous n'insisterons pas ici sur les nombreux préalables qui durent être réalisés techniquement avant que la science nautique des océaniens atteigne le degré de perfection que signalèrent les premiers explorateurs européens et caractérisée par la possession des données climatiques, astronomiques, cartographiques qui seules autorisèrent les grandes migrations sur un océan souvent d'humeur variable<sup>2</sup>.

Précisons aussi que si la route des migrations a suivi un axe qui a privilégié l'arc mélanésien aux îles plus ou moins proches et riches en abris faciles, une autre voie de migration, certainement d'importance plus secondaire, a existé à partir de l'archipel Philippin (relais peut-être de migrations formosanes ?) et a permis le peuplement des archipels de Micronésie du nord (culture Latte et pré-Latte à poterie rouge datée de - 300 B.P.) comme des îles du Pacifique central (Kiribati, Tuvalu) et probablement le carrefour compris entre Fidji-Rotuma-Wallis-Futuna-Samoa.

Citons aussi la relation que certains non spécialistes ont cru voir entre la culture apportée au Japon par les peuples du Jomon venus de Chine et dont la poterie présenterait des analogies de style avec celle dite "Lapita" mise en évidence d'abord en Nouvelle-Calédonie et aujourd'hui dans une grande partie du Pacifique du sud-ouest comme du Pacifique central<sup>3</sup>. De cette similitude apparente, a été extrapolée une hypothèse d'un peuplement "Jomon-Aïnous" dans certaines zones du Pacifique...

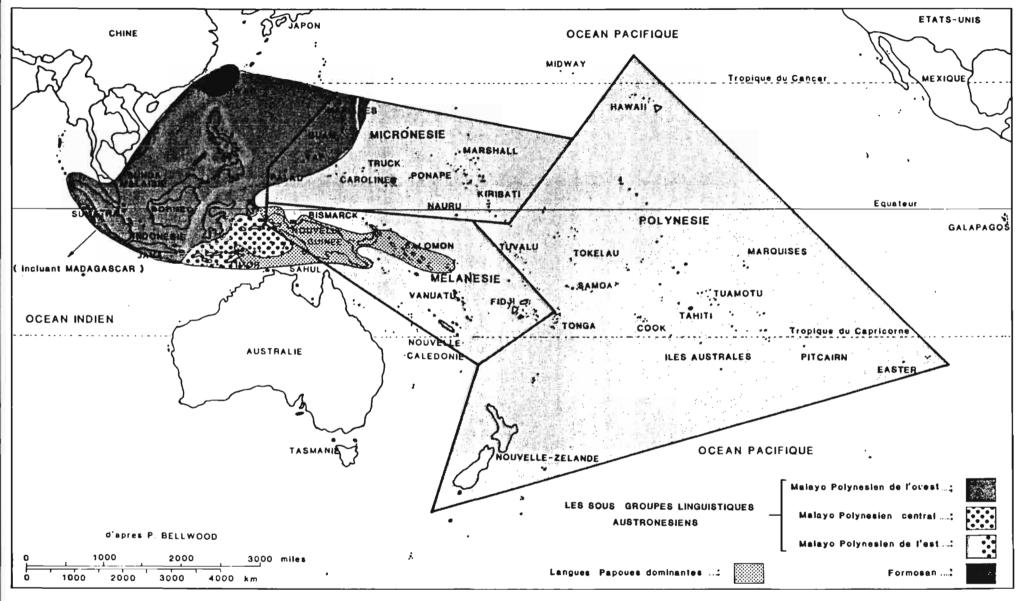
Dernier problème qui a hanté encore de nombreux esprits, l'origine de la différenciation physique entre Mélanésiens (à dominante ethnique négroïde) et les Polynésiens (à dominante "caucasienne") et non clarifiée scientifiquement. Fait d'autant plus gênant que cela a abouti à partir du 19ème siècle à accréditer la thèse de "deux Pacifiques" : l'un hostile, agressif, le "Pacifique Nègre", l'autre noble, voluptueux et

<sup>1</sup> cf.: Neyret, J.M. - 1977 - Pirogues d'Océanie. 2 tomes. Publications de la S.E.H.N.C. Nouméa.

cf. La synthèse classique et quelque peu enjolivée de Buck p. : <u>Les migrations des Polynésiens</u>. 1932. Payot. Ou celle plus posée de Suggs R. : <u>Les civilisations polynésiennes</u>. 1962. La Table Ronde. Notons le travail récent et discuté de Bellwood : <u>Les Polynésiens</u>. Editions du Pacifique 1983. Papeete.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Avias, J. - 1959 - La préhistoire calédonienne. In : <u>J.S.O.</u>, tome 9, n° 9.





- LES LANGUES DE LA FAMILLE AUSTRONESIENNE -

paradisiaque, le Pacifique des "Vikings Polynésiens" (cf. Buck). A partir de cette approche, une coupure quasi binaire entre ces deux types de populations est née cachant d'ailleurs des arrières pensées politico-affectives.

Voulant réaliser une synthèse harmonieuse, certains spécialistes ont cru pouvoir avancer une troisième voie. Tous les Océaniens seraient issus d'un moule commun "en Asie du Sud-Est" ... et le jeu des migrations décalées dans le temps et l'espace aurait produit, conjugué avec les effets des endémismes locaux parfois très forts, des consanguinités étroites comme des stimuli dus aux écosystèmes différenciés, des sortes de mutations génétiques adaptées aux conditions ambiantes... Thèse ingénieuse par son syncrétisme convivialiste mais seule la génétique dynamique pourrait la corroborer...

Mais de cette démonstration découle l'indéniable unité culturelle des civilisations engendrées par le monde du Pacifique...

#### § 2. Unité des civilisations océaniennes

L'unité est indéniable, la linguistique la postule l'aussi bien que l'archéologie. Les langues austronésiennes malgré leurs sensibles différenciations en sous-groupes, Malayo-Polynésien occidental de l'archipel malais et de la Micronésie du nord-ouest, ou sous-groupes malayo-polynésien central et de celui de l'est polynésien, ont une unité d'origine. Seule exception, l'existence d'une enclave importante s'étendant de la Mer de Timor à la Nouvelle-Guinée et aux îles Salomon et où prédominent les langues papoues dont l'évolution historique et la signification dans les théories générales du peuplement ancien de la région, continuent à poser de notables problèmes. Cette réserve faite, l'unité culturelle des peuples du Pacifique s'inscrit comme la donnée fondamentale caractéristique. Cette unité sans aucun doute a été façonnée par les implications de l'insularité d'une part et le mode de vie océanique d'autre part. L'insularité a joué

Subsistent néanmoins de fortes controverses dont Wurm S.A. fait le bilan dans : Linguistic and the prehistory of the South Western Pacific. J.P.H. vol. 2, pp. 25-38. 1967, qui montre les inconnues dues aux stocks ethniques papous et mélanésiens et leur incidence dans les diverses migrations.

différemment selon que le peuplement s'installait sur de grandes terres (comme les îles mélanésiennes des Salomon ou de la Nouvelle-Calédonie) ou sur des îles basses ou coralliennes. Dans le premier cas, les sociétés insulaires ont bénéficié jusqu'à l'arrivée des Européens au moins, d'un espace large et ouvert autorisé par les grandes superficies et les faibles densités. Si on admet 100.000 habitants sur la Grande Terre calédonienne début du 19ème siècle, cela impliquait une densité de 6 au km... L'habitat ressortait schématiquement de la distribution suivante : une population de pêcheurs de bord de côte associant éventuellement l'agriculture de subsistance, des villages ou hameaux le long des alluvions des vallées côtières, un peuplement discontinu le long des hautes vallées et pratiquant la culture des taros irrigués 1.

Des liens d'échanges, des alliances unissaient plus ou moins ces communautés souvent divisées aussi par des hostilités traditionnelles. Des migrations internes consécutives aux aléas climatiques (cyclones, sécheresses, maladies) ou aux conflits entre groupes marquaient plus ou moins sensiblement la vie des insulaires. La structure politique reconnaissait cet éclatement spatial et privilégiait la vie des clans comme entités autonomes, fédérés néanmoins en chefferies plus ou moins stables et importantes, notamment dans les zones de contact avec les "outliers" polynésiens.

En Polynésie, la taille bien plus exiguë des îles et les limites écologiques des milieux coralliens tendaient à favoriser des communautés plus resserrées spatialement donc plus structurées socialement et caractérisées par le pouvoir de grands chefs dépositaires et garants d'un système d'autorité souvent complexe et pesant. Si ces différences de situations géographiques et écologiques créèrent des types d'activité différenciés, il faut admettre aussi que les situations ne restaient pas immuables. En effet, les contacts entre groupes étaient une nécessité aussi bien vitale que culturelle et les migrations accidentelles ou calculées instauraient échanges, interpénétrations et brassages avec leur cortège d'hostilité ou de convivialité selon les circonstances. Le fait que la

<sup>1</sup> cf. ROUX J.C.: The importance of traditionnal melanesian agriculture in New Caledonia and the question of the pre-contact distributions. Communication au 15ème Congrès de l'Association des Sciences du Pacifique. Février 1983. Dunedin. N.Z.

colonisation du Pacifique central (avec le carrefour fidjien) ait créé une interpénétration des types éthniques polynésiens et mélanésiens en est l'exemple le plus remarquable actuellement.

L'influence du nord Pacifique et des Philippines sur la Micronésie centrale et très probablement aussi sur le carrefour du Pacifique central en est un autre exemple<sup>1</sup>. Même dans la Mélanésie du sud-ouest, cohabitation et peuplement conjoint mélanéso/polynésien sont aujourd'hui bien connus et anciens. La toponymie traduit bien ces imbrications anciennes et les phénomènes d'assimilation qui en ont résulté<sup>2</sup>. Les preuves archéologiques aussi confirment cette appartenance commune liée à la matrice océanienne.

Autres indices significatifs relevés par nombre d'auteurs, la similitude des attitudes sociales, avec le rôle du groupe et la règle du consensus, la place de la femme et des enfants, le goût des manifestations ayant valeur de convivialité, le respect dû aux chefs, aux anciens ; enfin les mêmes mythes récurrents ont souvent un fond idiosyncrasique commun pour les rapports avec le sol et ses productions, l'Homme et la Nature...

Osmose qui finalement était plus une nécessité pour certains groupes qu'un choix idéologique car on ne saurait nier aussi que nombre de communautés insulaires ont été "condamnées" à vivre dans des milieux hostiles ou appauvrissants où la survie nécessitait au point de vue alimentaire un effort collectif dans l'organisation des tâches (cf. Doumenge F.). Il résultait pour ces communautés souvent marginalisées par leurs milieux et pour échapper à l'obsolescence, l'obligation de rester ouvertes aux influences extérieures et d'incorporer les apports extérieurs pour "réarmer" des sociétés tendant à l'appauvrissement et régénérer de petites populations à forte consanguinité<sup>3</sup>. D'où les

et explique peut être la tradition de l'arrivée des "Sianas" ou "chinois" de Futuna au 18ème siècle (!)...
 cf. Ward R.G., Weeb J. et Levison M.: The settlement of the Polynesian outliers: a computer simulation. in J.P.S. vol. 82, pp. 330-334, n° 4, Déc. 1973. Cette étude constate le rôle majeur d'îles comme Wallis comme plaque tournante de migrations.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> cf. Mac Arthur N., Sanders I.W. et Tweedie R.L.: Small population isolates: a micro simulation study. <u>J.P.S.</u> pp. 307-326. vol n° 3. sept. 1976.

phénomènes fréquents d'adoption d'étrangers arrivés par accident dans une île et dont le sort proposé était de "tomber sur la natte", et donc d'être intégrés souvent à la classe des chefs.

Unité aussi dans les formes d'une civilisation qui est caractérisée par une aire du Kava propre à tout le Pacifique océanien mais aussi aires du porc, du tapa (sauf en Nouvelle-Calédonie pour les deux premières), comme dans les styles de la statuaire et de la décoration qui se répartissaient en familles stylistiques attestant leur unité d'origine. Si bien que les disparités de migrations obéissant à des foyers originels certainement différenciés, à des stocks ethniques probablement hétérogènes et à des chronologies de mise en place très variables, se sont synthétisées dans le contexte océanique et insulaire pour former une aire humaine originale sinon homogène, ayant adopté par nécessité un "Pacific way" commun... 1

#### § 3. Mode de vie pré-européen

L'horticulture est venue par cheminements lents du sud-est asiatique, il y a 7000 ans environ estime-t-on. Ainsi les groupes de cueilleurs prédateurs vont-ils pouvoir enfin disposer des plantes cultivables qui seules leur permettront à partir de la plate-forme de la Nouvelle-Guinée d'envisager des installations pérennes dans des îles et archipels de plus en plus lointains de Mélanésie d'abord, du Pacifique central et enfin de Polynésie. Les composants de l'agriculture insulaire sont bien connus : un arbre miracle, le cocotier, qui avec l'homme fera la conquête des îles, des plantes à racines avec les multiples variétés d'ignames, des plantes à tubercules comme les taros. Ajoutons-y le bananier autre plante miracle, l'arbre à pain, la canne à sucre, la patate douce, enfin le pandanus qui, lui, était

Il est évident que les partisans les plus affirmés de la thèse de "l'unité intrinsèque" des Océaniens obéissent parfois à des préoccupations philosophico-idéologiques s'efforçant de minimiser les différences culturelles et d'évolution existant entre les divers groupes d'Océaniens de façon à atténuer la coupure Mélanésie/Polynésie. Celle-ci aussi est parfois récupérée politiquement par certains. Ces arrières pensées et l'appropriation par les thèses des uns et des autres d'une "nouvelle" archéologie comme d'une ethno-histoire "compréhensive", ne contribuent guère à enrichir un débat qui devrait rester scientifique...

indigène et dont les fruits sont comestibles et on épuise l'essentiel des productions horticoles insulaires assez bien adaptées aux conditions variables des milieux océaniens. Notons que les cultures de l'igname et du taro vont créer dans la plupart des îles, des types de paysages agricoles originaux avec les importants systèmes de tarodières irriguées visibles encore en Mélanésie (Fidji, Nouvelle-Calédonie) comme en Polynésie (Hawaii) et qui nécessitaient une maîtrise de l'adduction d'eau<sup>1</sup>. Moins spectaculaires, les travaux nécessaires à la culture de l'igname avec des billons (ou addos) ont aussi façonné certains paysages. Notons enfin pour terminer ce tour d'horizon, qu'une certaine spécialisation était apparue, au moins dans les îles de Mélanésie, entre villages et groupes humains du bord de mer : les "mansalt" du Vanuatu<sup>2</sup> par exemple et les "man-bush" des "hauts" qui par la guerre ou par alliances s'approvisionnaient les uns chez les autres en produits comestibles absents de chez eux...

De l'avis de la majorité des observateurs anciens, l'horticulture océanienne nécessitait en Mélanésie d'assez longues jachères (7 à 20 ans) mais la forte productivité des plantations, leurs cycles relativement brefs de maturation n'imposaient qu'une emprise spatiale cultivée limitée. Les conditions de sols (coralliens) et de climat donnaient des situations plus difficiles en Polynésie. Certains récits notent des disettes saisonnières. En général, la pénurie n'était pas de règle sauf en cas de cyclone et entraînait des fuites alimentaires en pirogue. L'éden insulaire nécessitait une mobilisation constante de toutes les énergies et les aléas restaient forts...

C'est dans cet univers à la fois paisible et violent, beau et décevant, où la facilité de vie alternait avec les conditions les plus difficiles que les Européens vont pénétrer lentement et timidement pendant longtemps puis s'imposer au cours du 19ème siècle.

Les travaux de Spriggs M. s'efforcent de mettre en évidence l'origine de ces systèmes et leur ancienneté. cf. Why irrigation matters in Pacific prehistory. 15ème Congrès des Sciences du Pacifique. Dunedin. N.Z. 1983.

<sup>2</sup> cf. Bonnemaison J.: Espaces et paysages agraires dans le Nord des Nouvelles-Hébrides. L'exemple des îles d'Aoba et de Maewo. <u>J.S.O.</u> Tome 30 n° 44, pp. 164-232 et n° 45, pp. 259-281. 1979.

#### CHAPITRE II: LES TRAFICS AVENTURIERS

Durant tout le 19ème siècle se déroulera une lente pénétration européenne dans l'ensemble du Pacifique. A partir des années 1850 ce processus s'accélèrera et fin du 19ème siècle, l'ensemble du Pacifique aura été banalisé par une présence européenne multiforme mais devenue générale. Dans la première moitié de cette période, cette présence va se mettre en place dans les colonies périphériques de peuplement européen qui se constituent d'abord en Australie, plus tard en Nouvelle-Zélande. A partir ou à cause de ces établissements terrestres, les intérêts économiques anglais d'abord, américains et français ensuite vont découvrir, grâce au rayonnement de leurs navires dans l'ensemble des "Mers du Sud", tout un potentiel de ressources nouvelles présentant un grand intérêt pour leurs métropoles. Ces ressources, au moins jusqu'en 1850, seront pour le Pacifique sud des ressources marines provenant soit du grand large avec l'ère de la pêche à la baleine, soit des ressources propres à certains littoraux insulaires : bêche de mer (holoturie), huître perlière, écaille de tortue, nacre, poisson fumé plus tard. Deux autres commerces aux incidences marquées mais plus régionales néanmoins, s'inscrivent aussi dans cette perspective avec le commerce du porc (Pork-trade) qui très tôt se développera entre la Polynésie et les jeunes colonies pénitentiaires d'Australie, puis un peu plus tard le commerce du bois de santal de 1820 à 1850 environ.

Les insulaires de la plupart des îles océaniennes se trouveront impliqués plus ou moins directement par l'introduction de ces spéculations étrangères et leurs sociétés seront très vite affectées par les conséquences des relations directes plus ou moins régulières qui en découleront avec l'installation de nombreuses colonies étrangères et l'ouverture sur un autre monde.

A partir de 1850, la perspective changera dans la nature des contacts entre Européens et insulaires. Si les activités signalées plus haut se poursuivront encore pour certaines d'entre elles (baleine, bêche de mer, perle, écaille) en s'intensifiant et devenant une prospection généralisée, d'autres disparaîtront (santal) et enfin de nouveaux centres

d'intérêts économiques se développeront : huile de coprah, guano, trafic de main d'oeuvre, installation de comptoirs commerciaux, début des premières plantations européennes.

L'intensification de ces activités entraînera l'apparition de concurrents (Allemands, Américains, Espagnols) et aggravera l'antagonisme déjà latent entre Français et Anglo-Australiens avant 1850. Ces rivalités, la complexité des problèmes juridiques qui en découleront, l'âpreté des méthodes et des concurrences d'intérêts aboutiront, afin de moraliser les pratiques propres aux zones de nouvelles frontières sans lois, à la mise en place de consuls qui deviendront vite les agents actifs d'une politique de mise en place de souveraineté par le biais de protectorats ou d'annexions.

Le Pacifique ainsi, tardivement, rentrait dans l'ère des zones d'influence, puis des tractations entre grandes puissances, entraînant des découpages coloniaux parfois complexes. Fin du 19ème siècle, le Pacifique océanien est ainsi devenu un monde clos, délimité par des traités et soumis à de nouvelles formes économiques de mise en valeur (système de plantations) qui auront un impact majeur sur le devenir de ses sociétés insulaires.

#### SECTION 1. LE PREMIER MODELE DU COMMERCE EUROPEEN : LE TRAFIC DU PORC TAHITIEN

A partir du début du 19ème siècle, la Grande-Bretagne va être la première puissance directement présente dans le Pacifique Sud avec le développement d'une colonisation de peuplement d'origine pénitentiaire en Australie (fondations des colonies de Port-Jackson (Sydney) en 1783 puis de Nouvelles-Galles du Sud et de Tasmanie). L'installation d'une nombreuse population pénale déportée aux antipodes va nécessiter la mise en place d'un embryon de services coloniaux, d'unités militaires, de maisons de commerce qui iront se renforçant avec l'essor de cette colonisation et l'arrivée aussi des colons libres. Très vite se posera le problème du ravitaillement de la jeune colonie,

notamment en viandes faciles à conserver. Or déjà les navires européens, depuis une dizaine d'années, avaient pris l'habitude de faire escale à Tahiti, d'y reposer leurs équipages et de s'y ravitailler.

Dès 1802, il apparut au gouverneur King responsable des nouvelles colonies australiennes, que Tahiti pourrait ravitailler en fruits, légumes, arrow-root, noix de coco et surtout en porc vivant ou salé la nouvelle colonie. Déjà quelques Européens, naufragés, batteurs de grève, premiers embryons de cette future espèce qui sera plus tard appelée "beach-combers" (ou batteurs de grève) pouvaient y servir de truchement pour le négoce australien avec l'aide des premiers missionnaires de la L.M.S. (London Missionnary Society) qui étaient aussi présents. Milieu 1801, le premier navire chargé de 15 tonnes de porc salé quittait Tahiti pour l'Australie 1. A partir de 1807, l'essor de la construction navale australienne (bricks de 30 à 180 tonnes parfaitement adaptés au commerce des îles) devait favoriser la reprise de ce négoce qui allait se déplacer avec la guerre civile à Tahiti dans les îles de la Société où d'autres produits attirèrent aussi les navires étrangers (santal, perles).

Si on résume l'importance qu'a eu le commerce du porc tahitien de 1801 à 1826, on ne peut dire que son intérêt ait dépassé le cadre régional. Néanmoins l'impact que ce commerce aura auprès des Tahitiens est beaucoup plus sensible. Il permettra à la dynastie des Pomaré d'instaurer sur Tahiti et les îles adjacentes sa primauté grâce au armes et aux biens obtenus des Européens. Plus généralement, il placera les Tahitiens très vite au contact avec les Européens, leur psychologie, leurs méthodes. Grâce aux produits d'abord de pacotille puis plus élaborés achetés avec les revenus du commerce, Tahiti et ses îles voisines rentreront dans les modes de consommation occidentaux.

Dernier point à noter, ainsi que l'écrit Maude (op. cit.) le commerce du porc, peu risqué, donnant des bénéfices plutôt modiques pour les spéculations coloniales de l'époque (20 % environ), a été un banc d'essai pour les types de navire, la formation des

cf. Maude H.E.: The tahitian pork trade in: Of Islands an Men, pp. 178-232. 1968. Oxford University Press.

capitaines et de leurs équipages aux conditions de navigation dans le Pacifique et une école d'apprentissage sur les manières de faire échange avec les insulaires et de prendre en compte leur psychologie. Les aléas du commerce du porc, puis son déclin ont préparé commerçants, aventuriers et hommes de mer aux autres trafics des Mers du Sud (perle, santal) déjà appréhendés ou reconnus dans les parages polynésiens dès 1803 par le "trader" Turnbull à l'atoll de Makemo dans les Tuamotu.

### SECTION 2. L'ERE DE LA CHASSE AUX BALEINES DANS LE PACIFIQUE

#### § 1. L'industrie de la baleine

L'ère de la baleine coïncide avec les débuts de la révolution industrielle européenne et plus précisément à la période d'urbanisation et d'expansion industrielle et manufacturière propre à la Grande-Bretagne. Les multiples produits tirés de la baleine : graisse, huile, ambre, fanon, auront des usages nombreux et indispensables pendant longtemps dans l'activité économique de l'Europe industrielle naissante, que ce soit pour l'éclairage, la lubrification des moteurs, essieux, rouages, la fabrication des cosmétiques, voire des médicaments. La pêche à la baleine prit son essor en Grande-Bretagne et sera d'abord favorisée par l'extension des intérêts britanniques dans le monde et la multiplication de ses bases coloniales. Riche en produits à forte valeur ajoutée, la pêche à la baleine deviendra une industrie bénéficiant de capitaux attirés par ses bénéfices, aidée par les progrès techniques de la navigation, de la capture et du traitement des produits pêchés et bénéficiant d'un marché européen et américain en pleine expansion. Aussi si les Britanniques en furent les pionniers, Américains, Français, Scandinaves, ne tardèrent pas à suivre leur exemple puis à se concurrencer parfois durement.

Le Pacifique allait être le point de rencontre durant près de trois quart de siècle de cette industrie "sur l'eau", de ses durs équipages aux longues campagnes et des compétitions d'intérêts puis des rivalités nationales qui en découleraient.

Une baleine fin du 19ème siècle donnait en moyenne pour 15000 francs de fanons et 12500 Frs d'huile (10 tonnes). Or, c'est Cook qui signala les nombreux troupeaux de cétacés qu'il avait croisés dans tout le Pacifique. Cela attira l'attention de la profession qui connaissait alors dans l'Océan Arctique et à proximité du Groënland, un certain épuisement des troupeaux et une très forte concurrence entre Anglais, Hollandais et Scandinaves.

Descendus dans l'Atlantique sud, les pêcheurs de baleine commencèrent à partir de 1776 à reconnaître les eaux du Pacifique et y prospecter les zones favorables à la prise des cétacés.

Le tableau suivant, dressé à partir des registres de baleiniers américains, montre la progression selon les grandes zones du Pacifique, des activités de pêches américaines.

	Avant	1801-25	26-50	51-75	après 76
Pacifique oriental	oui	2,85 (en %)	53,50	39,60	3,76
Pacifique central	oui	1,10	52,52	42,57	3,60
Pacifique occidental	oui	4,00	41,76	46,05	5,60
Nord Pacifique	oui	3,57	34,12	52,45	8,49

Tableau 5 : Répartition des baleiniers américains dans le Pacifique

Sources : traitement par l'auteur des données brutes présentées par Langdon R. : American whalers and traders in the Pacific. P.M.B. 1978. A.N.U. Canberra.

Le tableau montre que l'activité de pêche à la baleine, quelles que soient les zones considérées, se développa lentement jusqu'en 1825 puis atteignit son apogée entre 1826

et 1850, notamment pour Wallis-Futuna, et connut un recul général, sauf dans le Pacifique nord et le Pacifique occidental de 1851 à 1875. Après cette date le déclin est brutal et fin du siècle, les navires baleiniers encore en activité dans le Pacifique étaient devenus rares.

D'après les statistiques, un baleinier avait une jauge moyenne de 300 à 350 tonneaux, il embarquait 20 à 35 hommes d'équipages recrutés pour les plus professionnalisés (harponneurs, vigies, fondeurs d'huile, chefs de baleinières de chasse) dans les ports baleiniers du New-England, de l'Europe du Nord, de Nantes et le Havre en France; les équipages étaient complétés par le tout-venant "trouvé" sur place ou au cours des escales de la campagne. Les durées moyennes de campagne étaient de trois ans; les bénéfices étaient partagés selon un système de parts distribuées en fonction du rôle et de l'importance de chacun sur le navire. Nous n'insisterons pas ici sur le caractère particulièrement dur et aventureux de ce métier qui impliquait une rude discipline liée à des conditions de vie extrêmement contraignantes. Il en résultait que la course à la baleine allait imposer une marque longtemps ineffaçable dans les régions qu'elle fréquentait. Les spécialistes de l'histoire de la course à la baleine s'accordent à discerner pour le Pacifique plusieurs périodes:

- \* La période britannique de 1790 à 1825
- \* La période américaine de 1830 à 1860
- \* La période française de 1835 à 1850.

A côté de ce découpage historique se greffent des épisodes intermédiaires plus techniques, avec la chasse aux baleines côtières, puis à celles de haute mer. Il est à noter aussi que longtemps co-exista une chasse mixte : baleine-phoque, le phoque était très

<sup>1</sup> cf. Vaucaire : <u>Histoire de la pêche à la baleine</u>. Payot. 1941.

<sup>2</sup> cf. Morton H.: <u>The Whale's Wake</u>. 1982. University of Otago. Dunedin N.Z. Qui fait un remarquable historique de la place et du rôle de la Nouvelle-Zélande dans cette épopée.

apprécié pour son huile, comme sa peau, et permettait de compléter facilement les cargaisons après des campagnes de pêche à la baleine aux médiocres résultats<sup>1</sup>.

Ajoutons enfin que de nombreux baleiniers, après des campagnes décevantes ou bien selon le hasard de leurs escales, troquaient des produits européens de pacotille ou les dents de cachalots très prisées par les insulaires, contre des chargements de bois de santal, de bêche de mer, de nacre, d'écailles ou de perles ainsi que l'atteste l'immense littérature existant sur le thème des baleiniers du Pacifique<sup>2</sup>. Ainsi la chasse aux baleines a eu un développement qui par ses implications principales comme secondaires dépasse très largement la simple capture des cétacés et a atteint une dimension globale dans la vie et les activités du Pacifique du 19ème siècle.

### § 2. Essor et évolution de la pêche à la baleine<sup>3</sup>

Apparus fin du 18ème siècle, les premiers baleiniers, peu nombreux, vont surtout parcourir d'abord les eaux du Pacifique nord avec Hawaii comme base géographique et les îles proches au sud du Pacifique oriental de la côte américaine, Galapagos et Juan Fernandez (où l'abandon d'un matelot servit de thème au roman Robinson Crusoe de D. de Foe); quelques navires apparurent aussi aux Marquises-Tuamotu et dans le Pacifique central.

cf. Poniatowski M. <u>Histoire de la Russie d'Amérique et de l'Alaska</u>. Librairie Académique Perrin. 1978. Paris. Ouvrage qui montre l'importance économique prise par la chasse aux phoques des Aléoutiennes et des côtes de l'Alaska et les liens qui en découlaient avec Hawaii et les marchés chinois et russes de fourrures.

Littérature à large dominante anglaise et toujours en développement dans son approche scientifique (cf. Maude: American whaling records relating to the Pacific Islands. <u>J.P.H.</u> pp. 157-158. Vol. 5 - 1970). Dans le genre romancé, signalons l'intérêt des oeuvres de Herman Melville qui fut un temps de sa vie baleinier des Mers du Sud (cf. <u>Moby Dick</u>, édité en 1851).

Du côté français, la veine est plus réduite. L'ouvrage de Lacroix L. "Les derniers baleiniers français", 1947 - Aux portes du large - est très documenté historiquement.

Notons les mémoires du Dr Thiercelin : <u>Journal d'un baleinier</u> - Paris, 1866, de Charles Frouin : <u>Journal de bord 1852-1858</u>, "Charles Frouin, chirurgien du baleinier l'Espadon". Edition France-Empire. 1978. Notons qu'Alexandre Dumas écrivit : "<u>Les baleiniers</u>" qui malgré son succès d'époque n'est pas passé à la postérité...

Pour cette analyse nous utiliserons principalement les statistiques et tableaux que nous avons tirés de : Langdon R.A. : American whalers and traders in the Pacific. P.M.B. 1978. A.N.U. Canberra. Par extrapolation aux baleiniers anglo-australiens, puis français ou scandinaves, on peut admettre que les zones fréquentées régulièrement étant les plus riches en baleines et la concurrence libre voire sauvage, les autres nations envoyèrent aussi leurs navires dans ces mêmes zones.

C'est à partir de 1826 et jusqu'en 1850 que le cycle de la baleine va se développer très fortement et les zones d'activité intenses se dessiner : Hawaii et les îles s'étendant de la Polynésie orientale aux côtes sud américaines constituant un premier ensemble important. Un nouveau et intéressant champ d'activité s'installera à partir d'Akaroa dans les eaux néo-zélandaises et ses annexes insulaires proches (îles Kermadec-Niue). Une autre zone présentant vite un intérêt majeur au niveau des activités baleinières se mettra en place dans le Pacifique central, de Tonga aux îles Gilbert et incluant Wallis-Futuna (le King's Mills Ground).

On peut noter un essor plus modeste pour les baleiniers américains dans la zone comprise entre l'Australie et l'arc mélanésien. Enfin les secteurs de pêche de Micronésie et du Nord Pacifique deviennent très prisés.

On peut considérer que la période 1826-50 est celle de la plus forte activité, des meilleurs succès, du plus grand nombre de navires engagés et des revenus les plus lucratifs.

De 1851 à 1876, la situation se stabilise globalement. On assiste à une contraction plus ou moins forte de la présence baleinière, que ce soit en Polynésie orientale, dans le "grand Pacifique central" malgré le succès qu'a eu le "king's mills ground". Chassés de façon systématique, les troupeaux ont été anéantis ou se sont réfugiés dans des régions moins dangereuses et plus excentriques.

A partir de 1876 et jusqu'en 1890, aussi vite qu'elle s'était épanouie, l'ère de la baleine, de triomphante devient déclinante. Néanmoins, elle aura été une des grandes phases de la vie et de l'activité du Pacifique, lui conférant ce parfum d'aventure et de liberté qui restera ensuite un de ses aspects attractifs.

#### § 3. Le Pacifique, un lac américain

Un autre phénomène est à prendre en compte dans l'histoire de la baleine du Pacifique. L'essor des campagnes baleinières américaines. Il existait une tradition de course à la baleine dans certains ports du New-England depuis le début du 18ème siècle

avec Nantucket, New Bedford plus tard, Salem et Boston pour les principaux. En 1775 déjà, on recensait (cf. Vaucaire, op. cit.) 350 baleiniers basés dans le New-England et recherchant surtout la baleine à sperme, très prisée par les fabriques de chandelles d'Amérique et d'Europe. Si la guerre d'Indépendance puis la guerre entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne de 1810 à 1812 entraîna une suspension de l'activité baleinière, la reprise de l'activité se fit très vite dès 1815 et à destination des nouveaux champs de pêche du Pacifique où Nantucket va armer 50 navires et New Bedford 10 autres pour cette année là! Les succès furent tels qu'en 1829 la flotte baleinière américaine alignait 203 navires. 431 en 1834, 553 en 1840 et 786 navires en 1846, date qui marque son apogée. La flotte ainsi créée représentait un capital de 21 millions de dollars de l'époque, mais en 1835 la valeur des captures atteignait 6 millions de dollars l'an! On conçoit l'engouement provoqué par cette activité et les spéculations qui en découlèrent.

Mais le déclin était proche, en 1856 la flotte américaine tombe à 635 navires puis à 263 en 1866, 169 en 1876 et 77 en 1896 !... Ces chiffres peuvent dans leur proportion être jugés significatifs par rapport aux déclins des autres armements baleiniers qu'ils soient anglo-australiens, français ou scandinaves. D'ailleurs du côté français, l'activité de pêche fut tardive et malgré un certain essor ne put jamais se comparer à ses rivaux anglosaxons. Relancée par la Restauration, la pêche baleinière française, victime des guerres de la Révolution et de l'Empire, dut faire appel à des capitaines et marins américains de Nantucket pour réarmer sa flotte, former les équipages, les habituer aux conditions de prises dans le Pacifique. Encouragés par des primes de l'Etat et une législation favorable, les armateurs de Nantes et du Havre, principaux ports français de baleiniers, armèrent 11 navires en 1819, 15 en 1830, 32 en 1833 et 43 en 1837, mais 14 seulement en 1840<sup>1</sup>. A partir de cette date, cette stagnation s'accentua et trouva sa conclusion à partir de 1850 par l'arrêt des campagnes françaises mal soutenues par les Pouvoirs Publics et très concurrencées par les pêches américaines bien mieux placées. Néanmoins, en France cette industrie employa jusqu'à 12.000 personnes avant sa faillite.

<sup>1</sup> cf. Lacroix L. op. cit.

Pour les spécialistes, il apparaît que le déclin de l'industrie de la baleine débute à partir de 1851 avec la découverte des huiles tirées du pétrole qui vont très vite supplanter pour la fabrication des bougies ou des lubrifiants, les produits obtenus de la baleine et des cachalots.

#### § 4. Baleiniers et insulaires du Pacifique au contact

A côté de l'aspect macro-économique de l'économie de la baleine, découle un impact global des activités de pêche dans le Pacifique qui aura des effets directs comme secondaires souvent très importants pour les nombreuses îles, archipels et leurs populations.

Armés souvent pour des campagnes de trois ans et parfois plus, ayant des équipages de 25 à 35 hommes en moyenne, se regroupant parfois par dizaines de navires dans les îles les plus favorablement situées, les baleiniers ne pouvaient manquer d'apporter avec eux d'importants changements dans la vie quotidienne des insulaires.

En effet, bien qu'assurés d'une très large autonomie de course, les baleiniers devaient faire des relâches plus ou moins longues, plus ou moins fréquentes dans les îles pour s'y procurer d'abord trois biens essentiels : bois, eau et femmes 1. Réparer les avaries, se reposer des tempêtes ou des chasses difficiles, obtenir un complément de vivres frais (citrons et fruits contre le scorbut), déposer des malades, abandonner des marins indisciplinés étaient les causes normales habituelles des escales. Il faut y ajouter les trocs lucratifs avec les autochtones pour améliorer la cargaison d'huile parfois insuffisante en fin de campagne, le goût prononcé de la profession pour les filles "accueillantes des îles", les recrutements de "Kanaques" (terme désignant en général les Polynésiens du Pacifique, on employa aussi le terme "indien") pour compléter les équipages dont de nombreux éléments désertaient, étaient malades ou blessés. A côté de ces causes circonstancielles, il faut mentionner les périodes de repos forcé en mauvaise

<sup>1</sup> cf. Hezel F.: The first taint of civilisation. op. cit.

saison qui permettaient de fondre à terre l'huile, de réparer, nettoyer les navires et qui duraient plusieurs semaines... On perçoit ainsi l'intensité des contacts et leurs implications surtout dans les petits milieux insulaires avec un présence baleinière générale à l'ensemble du Pacifique mais d'intensité souvent très inégale. Les quelques statistiques disponibles et les innombrables récits d'époque le montrent clairement.

Pacifique Oriental		Pacifique Central		Pacifiq du Sud-C		Pacifique Nord		
Hawaii Cook Société Marquises Ligne	851 370 364 255 263	Gilbert Samoa Tonga Nauru-Océa Fidji	242 181 160 an 264 127	Norfolk Tasmanie Lord Howe Salomon N.Z. et env.	117 135 81 58 820	Carolines Mariannes	244 241	
navires en	Total partiel de navires en escale 2103		/4	121	1	48:	5	
3139		1186		1561		581		

(Mise en forme de l'auteur, d'après R.A. Langdon : <u>American whalers and traders in the Pacific</u>. P.M.B. 1978. A.N.U. Canberra).

Tableau 6 : Principales zones de pêche à la baleine (1825-1875) et effectif des navires signalés

Les statistiques confirment bien qu'il y a eu ainsi des concentrations extrêmement fortes de baleiniers sur des zones privilégiées. Par contre nombre d'îles n'ont eu que des visites espacées ou accidentelles de navires. Cette concentration va entraîner la création de "bases baleinières" installées dans des rades foraines protégées, pouvant pourvoir aux ravitaillements et commodités des équipages, permettant, grâce au bois disponible, de réparer ou de fondre l'huile. Ces bases très vite reçurent la visite régulière de navires de guerre anglais, français ou américains (cas de Akaroa) apportant le courrier et maintenant l'ordre dans les zones de pêche aussi bien entre baleiniers concurrents qu'entre équipages

					`		<u> </u>				•		
HAWAII						851	KERMADEC	:				:	289
WAKE	* }	: .				•	NOUVELLE ZELANDE						534
GALAPAGOS						458	NIUE						66
JUAN FERNANDEZ							LORD HOWE						-81
CLIPPERTON						, į	HUNTER						4
PAQUES						5.6	WALPOLE						4
MARQUISES			:			255	NOUVELLES HEBRIDES						26
BOCIETE						364	SALOMON						58
TUAMOTU						190	NORFOLK					i	117
соок						370	- Nouvelle Caledonie						99
ILES DE LA LIGNE						263	MATTEW	<u> </u>	1				4
PITCAIRN						85	QUENSLAND						3
DUCIE , VENO						4	AUSTRALIE (general)						33
8WAINS						2	NEW SOUTH WALE						106
WALLIS						29	SOUTH AUSTRALIA	<u> </u>					19
FUTUNA						34	TABMANIE						135
ROTUMA						68	NC ET ENVIRONS						333
TOKELAU						27	WESTERN AUSTRALIA						149
ELLICE8						64	VICTORIA						17
PHOENIX						98	NOUVELLE GUINEE						72
GILBERT		_			•	242	BONIN						59
FIDJI						127	CAROLINE						244
TONGA						160	MARIANE	[	1				241
SAMOA						181	MARSHALL						49
OCEAN	•					143	VOLCANO				<u> </u>	<u>.                                    </u>	6
NAURU						121	NORD PACIFIQUE		1				871
-	Avant 1800	1801 - - 1825		1851 - - 1875	Apres 1875	≠ TOTAL	<del>-</del>	Avant 1800	1801 -1825	1828 _ _ 1850	1851 - -1875	Apros 1875	≠TOTAL

Figure 3

INTENSITE DE

DE

1800 A 1880

et insulaires. Sydney, Norfolk, Akaroa, Rapa, Pitcairn, Papeete, Hawaii, Kusaie, Guam, Ponape, furent les plus importantes et les plus durables de ces escales. Ce sont ces ports qui connurent le plus fort brassage des hommes et des idées, c'est là que les modifications internes des sociétés insulaires furent les plus sensibles. Ainsi dans certaines îles des dizaines, voire des centaines de marins étrangers vont séjourner plus ou moins durablement et sans s'étendre longuement, on imagine le choc reçu par certaines sociétés insulaires.

En effet, les baleiniers vont contribuer par l'introduction de l'économie de troc à transformer les insulaires en fournisseurs, d'autant plus dépendants que l'attrait exercé par l'alcool, les armes à feu et les multiples ustensiles en fer propres aux Européens 1 crée une hyper-compétition à l'intérieur des sociétés traditionnelles qui souvent tendront à l'implosion rapide. Toutes aussi importantes vont être les remises en cause morales et démographiques ; grands amateurs des "filles des Iles", les baleiniers vont souvent pratiquer avec elles des unions libres plus ou moins durables (certains équipages embarquèrent aussi des "vahinées" lors de leurs campagnes), ailleurs la faible population féminine disponible et la presse des nombreux équipages qui font relâche dans les îles entraînèrent la mise en place d'une véritable prostitution institutionnalisée (aux îles Gilbert par exemple...).

Enfin le disfonctionnement des sociétés insulaires apparaît dans les structures d'autorité. Certains chefs perdront toute autorité face au pouvoir "baleinier", d'autres au contraire, soutenus par les nouveaux venus dans la mesure où ils s'efforcent de satisfaire leurs besoins les plus déraisonnables, deviennent de vrais despotes et utilisent leurs relations avec les baleiniers pour créer des royaumes conquérants (cas des Hawaii). Même certains chefs insulaires furent aussi employés sur des navires et prirent part à la chasse à la baleine, servirent aussi de truchement avec les autochtones d'autres îles et revinrent s'installer ensuite chez eux porteurs d'idées neuves, d'ambitions nouvelles tels

cf. Marshall M. et Marshall L.: Opening pandora's bottle: Reconstructing Micronesian's early contacts with alcoholic beverages. J.P.S. vol. n° 4. Décembre 1975.

un Sam Keletaona de Futuna vers 1840-1850 (cf. Twining op. cit.) ou le grand chef Temoana aux Marquises. Mais contrairement à une certaine littérature parfois moralisante et cultivant sans esprit critique le mythe du "bon sauvage" vivant dans un "eden" perturbé par les occidentaux, certaines populations insulaires accueillirent avec plaisir les baleiniers et souvent les hommes ou femmes se pressaient, comme à Rotuma ou Futuna de 1825 à 1840, pour s'embarquer par goût atavique de l'aventure, du changement et du souci d'échapper à certains excès comme ceux du roi Vilikiki qui d'après plusieurs récits anciens exerçait un despotisme féroce sur Futuna.

Il est à noter aussi que la légende dorée du Pacifique paisible et accueillant en fut quelque peu affectée. Hommes durs, aux origines souvent douteuses, fuyant leurs pays et les ports civilisés où ils avaient souvent commis quelques méfaits plus ou moins graves, nombre de marins des baleiniers apportèrent avec eux les moeurs d'un milieu sans lois : vols, tromperies, abus divers, viols, violences plus ou moins gratuites furent aussi introduits dans les îles du Pacifique et l'image "de dieux vivants" qu'avaient pu croire laisser certains explorateurs en fut quelque peu mise à mal au contact avec cette écume des ports. Mais les insulaires ne furent pas toujours des victimes sans défense et de la Mélanésie au Pacifique central ou oriental nombre de navires baleiniers furent attaqués, détruits ou naufragés volontairement par les rusés océaniens. Nombre aussi disparurent sans laisser de trace sauf dans la mémoire insulaire... Avec l'ère baleinière, débute l'ère des contacts généralisés et dans le Pacifique comme ailleurs, elle fut souvent marquée par la violence.

				•	

#### SECTION 3. LE PACIFIQUE DU SANTAL

C'est entre 1810 et 1860 que l'on peut situer le déroulement de la période du bois de santal des îles du Pacifique. Ce trafic naquit de l'essor des colonies australiennes à partir de 1800, des liens commerciaux qu'elle établirent avec le marché chinois où très vite elles devinrent de grandes clientes en thé, produit dont la consommation était très forte dans ces colonies.

Or, malgré les cours irréguliers du santal, la Chine n'hésitait pas à le payer cher. Aussi lorsque le bois de santal fut découvert dans certains archipels du Pacifique, puis lorsque la Compagnie des Indes Orientales perdit son monopole du commerce sur la Chine en 1834, tous les éléments d'un commerce lucratif entre les colonies australiennes qui apportaient le santal des îles et la Chine qui fournissait le thé se mirent en place sur une grande échelle. Pour D. Shineberg<sup>1</sup>, le trafic prit l'allure d'une "sorte de ruée vers l'or"...

Il apparaît que si ce commerce eût une grande importance par sa valeur économique, il présentait des caractères qui le différenciait de celui de la période de chasse aux baleines. Le santal n'était pas uniformément répandu dans les îles du Pacifique et certains archipels en étaient peu ou pas pourvus. De plus l'arbre à santal dont on distinguait trois qualités de son bois, est un arbre à cycle long (40 ans pour arriver à pleine maturité) donc cette richesse n'était pas reproductible.

L'épisode du santal est intéressant car il se combine chronologiquement avec la "belle période" baleinière de 1825 à 1850; mais il en diffère sensiblement par son champ géographique comme par ses modalités de contact avec les insulaires.

C'est un trafic qui sera d'abord presque essentiellement concentré sur l'arc mélanésien après l'épuisement rapide des gisements de bois de santal polynésien des Hawaii, Marquises et Cook.

<sup>1</sup> cf. Shineberg D.: <u>Ils étaient venus chercher du santal</u>. Traduction française par la S.E.H.N.C. N° 3. 1973. Nouméa. Publié en anglais sous le titre "They came for sandalwood". Melbourne University Press. 1967.

En effet, le santal commença à être exploité aux îles Cook dès 1804, les bénéfices escomptés provoquèrent en 1807 la création de la "Sandal Wood Company" qui se proposait le commerce du santal dans les îles des Mers du Sud, son transport en Chine et le retour des navires avec des cargaisons de thé pour l'Australie<sup>1</sup> et dont Simon Lord fut le fondateur et créa une base à l'île de Palmerston (île Cook).

Cette première expérience connut quelques difficultés dans les rapports qui se créèrent entre les marins australiens et les insulaires et provoquèrent des incidents en 1814 à Rarotonga. Les insulaires acceptèrent mal la rudesse d'équipages cherchant "nourritures, femmes et cargaisons".

C'est à Hawaii que l'exploitation du santal débuta entre 1811 et 1828 et fut des plus lucratives et autorisa par ses bénéfices une vie luxueuse pour la noblesse locale... Ensuite ce furent les îles Marquises où il fut découvert et exploité à partir de 1814 mais dès 1817, il était épuisé.

A partir de 1815, les navires australiens prospectèrent le bois de santal des îles Marquises puis recherchèrent dans le Pacifique central, à Tonga, puis Fidji de nouvelles cargaisons de ce bois. Une certaine concurrence exista d'abord avec des navires américains basés à Salem (Massachussets) qui allèrent chercher le santal en Polynésie orientale puis dans le Pacifique central<sup>2</sup>. Si on mentionne l'existence d'arbres à santal à Futuna, il n'y furent jamais exploités.

Il est intéressant de noter (avec Ward R.G.) que dès les débuts du 19ème siècle, des informations plus ou moins empiriques mais assez précises existaient déjà sur les richesses en bois de santal des îles mélanésiennes de la Nouvelle-Calédonie, de l'archipel hébridais et du groupe des Salomon. Effectivement ce fut cette région qui après l'épuisement du santal du Pacifique oriental devait par la richesse de ses gisements alimenter un prospère trafic accaparé par les santaliers australiens et permettant à certains hommes d'affaires comme R. Towns d'édifier d'importantes fortunes.

<sup>1</sup> cf. Maude H.E. et Crocombe M.T.: Rarotongan sandalwood. Mars 1962. J.P.S. pp. 32-57. Vol. 71.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf. Ward R.G.: An intelligence report on sandalwood. <u>J.P.H.</u> vol. 3. pp. 178-180. 1968.

L'existence de riches gisements en santal mélanésien fut définitivement confirmée par les voyages de prospection de trafics nouveaux entrepris par un des ces hardis capitaines dont l'époque n'était pas avare : Peter Dillon<sup>1</sup>. Ce dernier visita en 1825 les Nouvelles-Hébrides et découvrit le santal d'Erromango, découverte qui venait à point pour relayer le trafic santalier des Fidji qui s'épuisait. Du fait de la concurrence avec les santaliers américains, un certain secret fut maintenu mais à partir de 1826, de façon occulte, le bois de santal enregistré comme venant des Marquises (où il était épuisé depuis longtemps!) vint plutôt d'Erromango pendant quelques années au moins... C'est au début des années 1840 que le trafic atteignit son développement le plus remarquable. Les archives d'époque (cf. D. Shineberg) attestent de 245 touchées connues de navires entre 1841 et 1855 en Nouvelle-Calédonie et aux îles Loyauté...

La période du santal offre le second exemple d'une spéculation à forte valeur ajoutée s'inscrivant dans un contexte commercial international et traduisant l'entrée des ressources du Pacifique dans l'économie-monde! Souvent aussi ce furent avec les bateaux et dans les zones d'action des santaliers qu'arrivèrent et s'installèrent les premiers missionnaires.

De même, les abus résultant de ces activités devaient pousser Anglais puis Français à envoyer de plus en plus régulièrement leurs canonnières pour assurer un minimum de police face aux "outlaws" de ces marches-frontières où régnaient "la violence et la supercherie aux confins de la Mélanésie" (D. Shineberg).

<sup>1</sup> cf. Dillon P.: Voyages aux îles de la mer du Sud 1827-1828. Paris. 1890. 2 volumes.



## SECTION 4. LES TRAFICS DE BORD DE MER : BECHES, PERLES, NACRES, ECAILLES...

Le début de la pénétration européenne va coïncider avec la découverte de produits comme la bêche de mer et les perles fines, déjà exploités ailleurs dans les eaux chaudes du sud-est asiatique et des régions littorales asiatiques de l'Océan Indien.

#### § 1. La bêche de mer

Il s'agit de l'holothurie qui appartient à la famille des échinodermes et présente plusieurs variétés <sup>1</sup>. Cette espèce est propre aux zones côtières qui s'étendent du golfe Persique au Pacifique sud. L'holothurie et ses variétés est connue sous plusieurs noms : trepang (nom malais), bêche de mer dans la lingua franca propre au Pacifique du sud ouest. De tout temps, l'holothurie préparée et fumée a été prisée sur le marché chinois où certaines valeurs gastronomiques, médicales et tonifiantes lui sont conférées (notamment comme aphrodisiaque). Aussi ce produit lorsqu'il fut découvert en grande quantité dans les eaux côtières des îles du Pacifique suscita-t-il l'essor d'un lucratif et important négoce. D'ailleurs depuis longtemps, équipages malais et chinois pêchaient le trepang dans les parages de l'Australie du Nord et de la Nouvelle-Guinée et possédaient une grande expérience en ce domaine dont les nouveaux pêcheurs européens tirèrent profit. Avec la pénétration européenne, la pêche au trepang se mettra en place dans un grand nombre d'îles.

A Fidji, c'est dès 1813 que l'on découvre sa présence<sup>2</sup> qui, à partir de 1822, donna lieu à une activité qui ira crescendo jusqu'en 1850. En 1825, un navire hawaiien commandé par le capitaine George Manini (ou Manning) fera son entrée dans le lagon de

cf. Von A. Panning: <u>Die trepang fischrei</u>. 1944. Hambourg zoological Museum. L'auteur distingue 4 variétés, la plus prisée étant la "gray".

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf. Ward R.G.: The Pacific bêche de mer trade. op. cit.

Wallis pour y chercher l'holothurie 1 et y installera une base. En Polynésie dès 1810-11, les premières collectes de bêches de mer avaient déjà été effectuées.

Le fait intéressant qui découle de cette exploitation réside dans le type de rapports qu'elle va entraîner avec les insulaires et leurs conséquences. Avec l'épuisement du santal, la collecte de l'holothurie en se développant deviendra autonome et créera sa propre activité spécifique. Si les centres d'affaires australiens vont jouer naturellement un rôle majeur dans l'organisation du trafic, on peut noter à Fidji une concurrence avec des navires américains de Salem ou avec des bateaux de pêche espagnols de Manille en Micronésie.

Il est à noter que les cours des produits variaient parfois très sensiblement, caractère propre aux produits de traite coloniaux et dû aux effets de modes et à l'ouverture plus ou moins grande du marché chinois à ce produit (de 60 à 100 livres sterlings la tonne dans la seconde moitié du 19ème siècle). Si la collecte était relativement aisée, faite le long des plages, ou près des récifs et des plateaux coralliens avec de petites embarcations, l'activité la plus délicate était la cuisson et le séchage qui exigeait un grand soin car l'holothurie mal préparée pourrissait parfois dans les cales des navires de transport. Ainsi la main-d'œuvre autochtone était assez largement utilisée. Cela supposait l'existence d'un accord avec les chefs et leurs sujets, définissant les conditions de travail et de troc. A Fidji, le capitaine Bureau qui "faisait le trepang" fut massacré en 1830 avec son équipage (cf. Lacroix L. op. cit.).

La préparation de l'holothurie entraînait aussi la nécessité d'un abondant combustible, donc de bois local, dont la coupe nécessitait des accords de gré à gré avec les villages et parfois créait des malentendus et des incidents. Pour certains auteurs (cf. Ward, op. cit), les pêcheurs d'holothurie n'hésitèrent pas, à Fidji comme ailleurs, à échanger les premières armes à feu contre la collaboration des autochtones... En Polynésie, la dispersion insulaire et la multiplication des petits sites de pêche obligèrent à

<sup>1</sup> cf. Burrows E.G.: <u>Ethnology of Uvea</u>. 1937. Bishop Museum. Hawaii, et le récit très détaillé qu'en donne, d'après la tradition qu'il recueillit, le résident Renaud: <u>Les îles Wallis, Histoire et ethnologie</u>, publié par l'auteur. 1983. 31, rue de Suède. La Rochelle - 17000.

une activité nomade. Il semble d'après certains auteurs 1 que cette activité se faisait d'une façon plus conviviale qu'en Mélanésie. Souvent les groupes de pêcheurs polynésiens s'engageaient par des contrats originaux pour des campagnes saisonnières. Néanmoins, là aussi des incidents ou des malentendus pouvaient naître et dégénérer en drame (comme à Wallis avec le capitaine Manini dont les méthodes brutales entraînèrent son assassinat).

Ainsi le trepang fut pendant longtemps un de ces métiers typiques du Pacifique d'antan, contribuant à créer des communautés de pêcheurs associant des éléments étrangers disparates à des groupes autochtones, entraînant un métissage, des traditions de contact paisible ou d'hostilité et répandant par l'échange et le troc une distribution de biens nouveaux provoquant ainsi la remise en cause des cadres de vie autochtone surtout dans des zones littorales comme celles de Fidji ou du nord calédonien. Notons qu'à Wallis, selon Marina, un panier de bêche de mer rapportait, vendu en Chine, 25 dollars.

#### § 2. La plonge aux perles

C'est encore par le biais des premiers trafiquants du porc polynésien que furent découverts les premiers bancs d'huîtres perlières dans les eaux des îles Tuamotu<sup>2</sup> dès le début du 19ème siècle. Il y eut un intérêt vite très marqué des places européennes spécialisées envers les ressources perlières du Pacifique dont l'exploitation commença dans le nord ouest australien et puis se développa ensuite avec quelques succès notables et sur une longue période, principalement en Polynésie orientale. Il y eut aussi en Nouvelle-Calédonie, aux Salomon, à Fidji, à Wallis, une intense prospection de l'huître perlière. Ce sont les îles Tuamotu et Gambier qui verront se développer à partir de 1820 de nombreuses stations de pêches dans leurs lagons où abondaient la nacre comme les huîtres perlières. Dans ces archipels polynésiens, la pêche aux perles deviendra une

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> cf. Cooper H.S.: <u>The coral lands of the Pacific</u>. Bentley and Son. 1880. Londres, qui donne un truculent exemple de contrat de pêche au trepang (p. 272).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf. Maude "Of islands and men" op. cit.

activité majeure par les effectifs de plongeurs locaux engagés, le nombre de navires, les capitaux investis et les bénéfices retirés<sup>1</sup>.

Il est à noter que l'expérience de théocratie missionnaire qui se développa à Mangareva sous la houlette du Père Laval avait institué un monopole de la mission pour l'attribution des droits de pêche aux perles<sup>2</sup>. Un témoin de choix, Moerenhout<sup>3</sup> qui fut négociant et consul, a laissé aussi de nombreuses informations sur l'ampleur que prit la spéculation perlière dans les eaux polynésiennes. En effet, les sociétés de commerce anglaises installées à Valparaiso, Callao (port de Lima au Pérou) puis la société allemande Godeffroy participèrent à partir de 1830 de façon très active à cette spéculation qui à côté d'échecs retentissants, offrit des bénéfices importants parfois obtenus avec des procédés abusifs<sup>4</sup>. Un observateur bien informé (Cooper op. cit.) estimait en 1880 que 25.000 tonnes d'huîtres perlières avaient été réalisées aux Tuamotu pour une valeur de un million de livres sterling de l'époque! L'activité de la plonge aux perles sera une des seules du Pacifique pionnier à se maintenir en Polynésie Française au moins jusqu'à nos jours, bénéficiant d'ailleurs des techniques nouvelles (parc à huîtres de culture, etc.) et créant dans certaines îles une véritable tradition de la plonge dans la population locale.

#### § 3. L'écaille, l'éponge et la nacre

Il faut mentionner quelques autres trafics de l'époque, tous liés à l'environnement marin ou côtier des archipels, marqués par une intensité variable dans le temps et d'une portée économique souvent accessoire car complémentaire des grands trafics de la baleine, du santal et du trepang. Il s'agit de la chasse aux écailles de tortue, de la récolte

<sup>1</sup> cf. Newbury C.: Trade and plantations in Eastern Polynesia in: Man in the Pacific Islands. Oxford U.P. pp. 154-166. 1972.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf. Newbury C.: Missionnary Policy in Mangareva. pp. 98-112. <u>J.S.O</u>. n° 15. Décembre 1954.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> cf. Moerenhout: Voyage aux îles du grand océan. Paris 1837.

<sup>4</sup> cf. De Deckker, P.: <u>Jacques Antoine Moerenhout (1797-1879)</u>. <u>Ethnologue et consul</u>. Thèse de Doctorat. Oct. 1981. Université libre de Bruxelles. L'auteur montre les difficultés rencontrées auprès des autochtones, des autres commerçants européens, voire des missionnaires pour mener un commerce qui voulait garder une honnêteté dans sa pratique!

des éponges et de la nacre. Ces produits exotiques étaient prisés et recherchés sur les marchés européens pour des commerces de luxe; la nacre fut un temps au moins prisée pour l'ébénisterie de qualité en Europe comme en Chine ou aux Indes. L'écaille de tortue avait de multiples usages dans les colifichets, peignes, lunettes; enfin l'éponge était recherchée pour son usage dans les soins de la toilette. Ajoutons que les grandes tortues du Pacifique, jadis fort nombreuses, donnaient aussi de l'huile (parfois jusqu'à 40 litres par animal). C'est la région de Fidji-Tonga¹ qui connut un moment une activité importante dans la chasse aux tortues dont l'huile était vendue 10 à 12 dollars la livre à Wallis². La nacre était commune dans les Tuamotu-Gambier et se trouvait en plus faible quantité dans les archipels du Pacifique central. L'éponge ne donna lieu qu'à des activités occasionnelles. On pourrait noter aussi la pêche aux requins dont on obtenait les ailerons très prisés sur les marchés asiatiques³ et la recherche du corail. Ces commerces s'intégraient aux autres grands commerces et souvent étaient le fait d'équipes d'insulaires qui ensuite revendaient ou troquaient leurs produits auprès des Européens notamment aux îles Salomon où leur présence commerciale resta longtemps très réduite⁴.

#### SECTION 5. LES BATTEURS DE GREVE DU PACIFIQUE

Le terme de batteur de grève est probablement, en français, le plus proche de celui de "beach-comber" qui dans la littérature et l'histoire des Mers du Sud va désigner à partir du 19ème siècle les Européens qui s'installèrent soit de façon isolée, soit en groupes plus ou moins importants parfois dans les îles. Ces Européens ont retenu l'attention par le rôle qu'ils ont joué quelquefois jusqu'à une date tardive dans certaines îles du Pacifique. Il

<sup>1</sup> cf. Lesson P.: Voyage autour du Monde. 1839. Pouirot Frères. Paris. 2 volumes.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf.: Old Slade: <u>Fifteen years adventures of a sailor including a residence among cannibals on Walace islands (Wallis)</u>. Boston - 1844.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> cf. Anonyme: Pearl fishing and shark fishing. *In*: le journal "The Polynesian" n° 29, août 1864, Hawaii

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> cf. Corris P.: <u>Passage</u>, port and plantations. 1973. Melbourne University Press.

nous paraît nécessaire de faire brièvement le point sur cette période et ses incidences multiples sur la vie des insulaires et de leurs rapports avec les "blancs". En effet comme l'écrit C. Ralston ils furent 1: "The first Europeans to make any significant impact on the islands in term of inter-social understanding and the advance of European interest and technology were the beach-combers"...

#### § 1. Origines

Pour la plupart des auteurs, on peut reconnaître plusieurs origines à ce courant qui déposa pendant plus d'une cinquantaine d'années des éléments disparates sur l'ensemble des îles du Pacifique. Les bagnes qui s'établirent à la fin du 18ème et début du 19ème siècle en Australie<sup>2</sup> furent certainement, mais dans une mesure difficile à appréhender, des pourvoyeurs en "convicts" en rupture de ban qui, soit par embarquement clandestin sur les navires de commerce (baleiniers, santaliers, navires de traites), soit par des moyens de fortune (radeaux, canots volés) gagnèrent certains groupes insulaires<sup>3</sup> où ils tâchèrent avec des métiers de fortune de se faire oublier ou de recommencer une nouvelle vie aventureuse...

A ces éléments pénitentiaires se greffèrent vite avec l'essor des campagnes baleinières, santalières ou commerciales, de nombreux marins souvent recrutés de force, malmenés à bord des navires ou simplement désireux de séjourner dans des îles accueillantes selon eux. Ces déserteurs furent nombreux y compris même ceux en provenance de navires militaires<sup>4</sup>. Souvent nombreux aussi, furent les naufragés ou les abandonnés à terre pour cause de maladie ou d'indiscipline des rudes équipages d'antan. Enfin quelques fils de famille ou voyageurs plus ou moins honorables n'hésitèrent point à

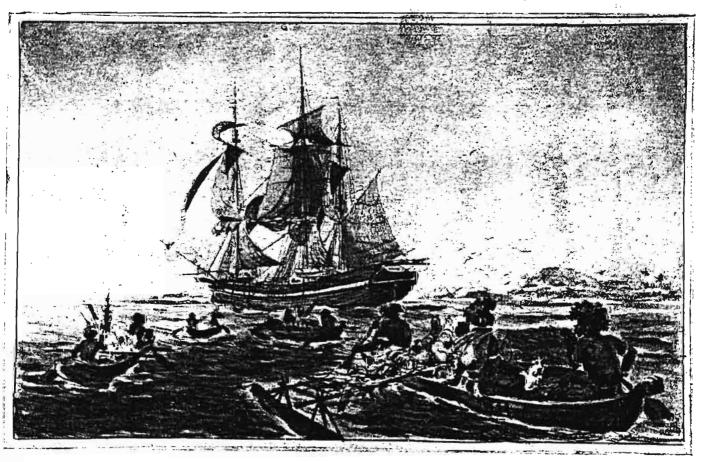
<sup>1</sup> cf.: Corris P.: ibid

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf.: Villiers A.J.: <u>Pirates et aventuriers des Mers du Sud</u>. 1932.

<sup>3</sup> cf.: Ralston, C. - 1977 - Grass huts and ware houses, op. cit.

<sup>4</sup> cf.: Lacroix L. qui cite le nombre de 300 déserteurs français dans le port de Talcahuano au Chili.

s'installer dans certaines îles pour l'amour d'une insulaire ou le côté exotique d'une nouvelle vie et son calme propre. Ainsi le peuple des batteurs de grève va se constituer lentement par apports hétérogènes (on y compta aussi des noirs américains, des Chinois). Comme dans tout milieu interlope, il devait s'y développer un code des conduites, des habitudes, des pratiques qui devaient donner lentement une sorte de ciment social à cette nouvelle société marginale propre à un certain nombre d'îles du Pacifique sud.



Baleinier en panne sons le grand hunier pour trafiquer avec les indigenes.

(Dessin de V. Bâtard.)

Photo n°22

#### § 2. Implantations géographiques

C'est à partir du début du 19ème siècle, qu'alimenté par les fuites des bagnes australiens et l'arrivée de nombreux navires trafiquant dans les eaux du Pacifique, que le phénomène va prendre de la consistance et aboutir à la création de véritables colonies de batteurs de grèves dans diverses îles. Ainsi Hawaii en 1806 comptait 94 Européens, mais 200 en 1818. A Tahiti, dès l'essor du "Pork trade" après 1806, l'Amirauté Britannique notait la présence d'une centaine d'Européens, convicts d'origine échappés d'Australie pour la plupart. A Tonga, un naufrage voit dès 1796 l'installation de 6 marins, l'année d'après 6 nouveaux déserteurs les rejoignirent. A Fidji en 1811, on cite 20 Européens à Bau et un autre groupe à Levuka en 1825. Par contre à Samoa, en 1802 on ne signale qu'un seul beach-comber marié et intégré; mais en 1830, on y recensera 25 Européens. A partir de cette date, on peut constater l'extension géographique du phénomène : ainsi Rotuma aura 70 batteurs de grèves en 1832 : au moins une douzaine à Wallis en 1836 selon Twining. A Nauru en 1841, on les estime à une vingtaine et presque autant à l'île voisine d'Océan en 1845 (17 exactement). Les îles Gilbert en 1850 ont, elles aussi, un contingent d'une soixantaine d'aventuriers cosmopolites 1.

En Micronésie enfin, une île retient l'attention, Ponape qui passe de 25 Européens en 1835 à 150 au moins en 1850 ! On peut noter aussi l'existence d'autres groupes d'Européens plus dispersés comme par exemple aux Salomon (cf. Coris op. cit. pour San Cristobal), en Nouvelle-Calédonie (cf. Howe op. cit.), à Tokelau<sup>2</sup>, et même en Nouvelle-Zélande.

#### § 3. Vie et rôle des colonies de "beach-combers"

Les batteurs de grèves ont joué pendant près d'un demi-siècle, voire dans certains archipels trois quarts de siècle, le rôle d'intermédiaires et de truchements entre les villages d'insulaires où ils résidaient et où ils s'étaient souvent intégrés, et les navires européens

<sup>1</sup> cf. : Sabatier E. : Sous l'équateur du Pacifique. 1939. Edition Dillen.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf. Hooper A.: A Tokelau account of Olosega. <u>J.P.H.</u> pp. 89-93. vol. 10 1975.

de passage. Possédant la langue, les coutumes, parfois adoptés par les familles de chefs, ils serviront vite d'interprètes, de négociateurs, voire aussi de médiateurs lorsque des conflits ou des malentendus éclataient. Très vite baleiniers, santaliers, pêcheurs de trepang prirent l'habitude d'utiliser leur truchement avec les insulaires. Ils dépendaient totalement pour leur vie et leur sécurité des autochtones et ils subissaient souvent les contre-coups d'incidents locaux... Mais d'autres cas de figure existaient aussi. Quelques batteurs de grèves du fait de leur qualification professionnelle : charpentiers, armuriers, forgerons, cuisiniers, soldats, furent utilisés par des chefs locaux en fonction des services qu'ils pouvaient rendre et devinrent des mercenaires des sociétés insulaires qui essayaient de s'adapter aux circonstances nouvelles liées à l'arrivée des Européens l'autres devinrent armuriers (à Hawaii), voire fondirent des canons et entraînèrent à l'occidentale des troupes locales (à Fidji). A Tonga ou à Tahiti, ils jouèrent le rôle de chefs militaires le lu même des femmes parmi eux et une épousa à Fidji un chef local (cf. Maude op. cit.)!

A côté de ces Européens impliqués directement dans les rapports avec les insulaires, il y eut d'autres cas de figures. Nombre d'entre eux se contentaient de s'installer sur une plage, d'y vivre de pêche, de petites cultures, isolés ou parfois en concubinage avec une autochtone, mais d'autres aussi s'intégraient à la longue par adoption à un groupe insulaire. Certains, et ils furent nombreux, erraient d'un village à l'autre, d'une île à une autre, voire et les cas furent fréquents, vagabondaient entre des archipels plus ou moins lointains... Si quelques uns se contentaient du minimum et d'une vie misérable, d'autres essayaient, parfois avec les pires méthodes, d'amasser un magot en abusant les insulaires comme les Européens auxquels ils proposaient leurs services. Parfois enfin quelques aventuriers s'approprièrent une île et régentèrent sa population, ce fut le cas de Jules Tirel à Tokelau (cf. Hooper A. op. cit.).

cf.: Bargatzky Th.: Beach-combers and castaways as innovators. J.P.H. pp. 93-102.. vol. 15. 1980.

<sup>2</sup> cf. : De Deckker op. cit. Qui cite la participation d'Européens dans les rangs tahitiens opposés à l'armée française lors des combats contre le Protectorat...

Ainsi dans certaines îles, des noyaux d'Européens plus ou moins importants se créèrent dans des zones de relâche de navires. Ces escales foraines où se côtoyaient baleiniers, trafiquants des Mers du Sud, escrocs, autochtones, étaient des places chaudes dignes des postes frontières et des traditions de l'ouest américain. A titre d'exemple les îles Gilbert, avec Butaritari offraient deux "saloons" de la meilleure tradition : "The land we live in" et le "Sans souci", l'un réservé à la canaille locale, l'autre de meilleur maintien : "served ships captains, officers and other aristocrats"... (d'après Stevenson). Ailleurs les batteurs de grèves fabriquaient l'alcool de "toddy" (cocotier), servaient d'entremetteurs, recrutaient des équipages de fortune, proposaient des "coups" lucratifs dans des îles dangereuses où selon leurs dires dormaient des trésors de perles... ou de santal!

Une partie de la littérature du sud Pacifique a mis en valeur complaisamment les méfaits propres à ce milieu (certains auteurs estiment qu'il y eut jusqu'à 4000 batteurs de grèves dans l'ensemble du Pacifique!). Trois griefs fondamentaux leurs sont faits: ils introduisirent les vices européens avec leurs moeurs dépravées et la prostitution qui favorisèrent les maladies vénériennes<sup>1</sup>, ils répandirent la consommation de l'alcool<sup>2</sup>, pour faciliter enfin leurs entreprises ils n'hésitèrent pas à vendre des armes à feu<sup>3</sup>... Ces censeurs se recommandent souvent du point de vue "vertueux" propre à de nombreux missionnaires protestants comme catholiques... Souvent, ils s'appuient sur des faits réels et des situations déplorables, mais ils ont aussi une tendance intéressée à extrapoler à l'ensemble du Pacifique certains agissements localisés à des îles de grande fréquentation baleinière et commerciale. Ce fut le cas de celles de Micronésie<sup>4</sup> (Guam - Kusaie - Ponape - Truk - Butaritari - Apemama) qui en 1844 par exemple auraient vu séjourner 675 baleiniers américains et 16000 marins! Comme le font Maude ou Ralston, on doit

<sup>1</sup> cf. Smith H.: The introduction of veneral disease into Tahiti: a re-examination. 1975. <u>J.P.H.</u> pp. 38-45 vol. 10.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf.: Marshall M. et Marshall L.B.: Opening pandora's bottle: reconstructing Micronesian's early contacts with alcoholic baverages. <u>J.P.S.</u> pp. 441-466 vol. 84 n° 4. 1975.

<sup>3</sup> cf.: Shinneberg D.: Guns and men in Melanesia. 1971. <u>J.P.H.</u> pp. 61-82. vol 6. Qui modère certaines assertions exagérant le rôle des armes à feu.

<sup>4</sup> cf.: Marshall M. et Marshall L.B.: Opening pandora's bottle, op cit.

ramener à de plus justes proportions leur rôle. Dans nombre d'îles, sans la présence de ces éléments "sans loi", les rapports naissants entre les deux civilisations, européenne et océanienne, auraient probablement été beaucoup plus détériorés voire sanglants.

#### § 4. Le reflux avec l'ordre civilisé

Cette époque de batteurs de grèves va plus ou moins vite s'effacer ou devenir résiduelle avec le renforcement du contrôle et de la police exercée par les puissances européennes dans le Pacifique. Ce sera le cas à Tahiti à partir des années 1840, plus tard en Nouvelle-Calédonie où certains d'entre eux seront même exécutés (exécutions de Hienghène de 1860), d'autres Européens se verront interdits de séjour par les commandants d'avisos ou les consuls. La rapide progression de l'influence des différentes missions religieuses, la mise en place de sociétés de commerce puissantes, l'apparition dans les îles d'autochtones ayant la connaissance du français, de l'anglais ou du "biche la mar" qui un temps et dans certaines places fréquentées devint la lingua franca en usage, devaient inexorablement restreindre leur rôle et leur importance surtout dans le Pacifique central avec la lente réduction de l'activité baleinière.

A partir des années 1880, leur rôle devient résiduel (sauf aux Salomon et en Micronésie), ailleurs, fondus dans la population locale par métissage ou rendus prudents par les changements de mentalité des autochtones, ils se réfugièrent souvent dans les petits métiers plus ou moins lucratifs, plus ou moins besogneux du trafic des îles ou bien dans l'artisanat naval. Ce faisant, ils continuèrent ainsi à jouer de petits rôles souvent irremplaçables pour la mise en place des diverses colonisations dont ils seront parfois des auxiliaires précieux comme "coprah maker" par exemple.

Certains d'entre eux eurent une vie aventureuse qui, soit par les mémoires qu'ils laissèrent 1, soit par le souvenir de leurs aventures, 2 témoigne d'un indéniable héroïsme qui s'alliait parfois avec des méthodes souvent répréhensibles 3. A côté de ces "héros" qui ont contribué à façonner une certaine légende des Mers du Sud, combien d'anonymes à la vie difficile qui avaient simplement choisi un art de vivre libre et insouciant par rapport aux normes de l'Europe puritaine et sévère envers ses classes sociales dites dangereuses ?...

Ces Européens ayant pris "le large" pour des motifs parfois peu avouables trouveront dans cette nouvelle vie des îles née du contact avec l'Occident, l'occasion d'y jouer des rôles plus ou moins actifs, mais souvent indispensables dans les premiers temps au moins. Ces hommes s'intègreront souvent dans les populations indigènes, y créeront ces familles "à la mode des îles", noyaux de futurs et importants métissages<sup>4</sup>. Ils initieront aussi, volontairement par goût du lucre ou par soif d'aventures et sous la contrainte, les autochtones à de nombreux usages techniques nouveaux et seront les agents actifs de changements culturels, économiques et sociaux qui dans certains cas bouleverseront les cadres traditionnels des milieux océaniens. Directement ou non, ils favoriseront l'arrivée de l'Europe officielle et institutionnelle des consuls, des missionnaires, des officiers de marine et du grand commerce. Ainsi à partir de 1850, les conditions propres à la colonisation européenne sont en place.

cf. O'Connel J.F.: A residence of eleven years in New Holland and the Caroline islands 1972 par l'éditeur S.H. Riesenbery. A.N.U. Canberra; édité en 1836 à partir des notes de O'Connel, et aussi: Terrel J.: Joseph Kabris and his notes on the Marquesas J.P.H. vol 17 pp. 101-112. 1982. Le Bordelais Kabris fut découvert en 1804 par Krusenstern (navigateur russe) qui le ramena en Europe après 8 ans de séjour aux Marquises. Il dicta en 1817 ses mémoires après quelques aventures en Russie.

cf.: Twyning J.P.: Shipwrecks and adventures of J.P. Twyning among the South seas islanders. Londres 1859. Plon et Son. Retrace l'aventureuse errance à Futuna, Fidji et Tonga entre 1830 et 1848 d'un fils de famille qui revint aveugle au pays natal où il dicta ses aventures.

Parmi les grands noms de la galerie des portraits des "beach combers" célèbres, citons Charles Savage qui initia aux armes à feu les Fidjiens de Bau : cf. Campbell U.C. : The historiography of Charles Savage. J.P.S. vol. 89 n° 2. pp. 143-166. 1980.

Autre figure aussi romanesque, W. Diaper qui trafiqua du Pacifique central à la Nouvelle-Calédonie. cf. Legge Ch. : William Diaper, a biographical sketch pp. 79-90 J.P.H. vol 1. 1966.

Qui permet de comprendre l'anathème jeté par Fletcher (op cit. p. 101) : "au diable l'Eglise Anglicane, pourrie de pose, profession embrassée par les petits-bourgeois parce qu'elle leur vaut la "considération". Boutez-moi dehors missions et missionnaires. Et cette f.... éducation anglaise"

opique du Cenced		.0			·		0	ė	t	.
	-			7	1					-[]
ļ		INSTALLAT	ION DES BAT	TEURS DE GR	EVE DANS LE	PACIFICUE		AWALIA 🛌	-	1
	l	INGIALLAI	ION DEG DA!	LONG DE GN			4 8 P H	787		20
*			Sources pring	cipales: MAUD H.E. RA	STON C		0	*		
	MARIANNES:				1			t		i
	Lolasa 🛣	,		4				1		•
	Lolasa A.			• •				1		1
			:					ı		
	•									
	,,,		9 9 9	:						
				MARSHALL						10
		1		1666						1
		PONAPE A		San Geronimo						
PALAU 1783 Antelope		1836	`V				Ì			
* Antelope .	CAROLINES	70	KUSAIE					}		
<b>'.</b>	1684 🛨								,	
			, ,	· v			•		,	
				5.1						
Equateur				<u>;</u>				İ		0.
~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~			NAURU .	CEAN '4 GILBERT			- †			· ·
	٠			DCEAN GILBERT			į			
570	1		•		·.		1			
Q'M	PAPOUABLE	, da		,	· ·					ì
1. N. A	1	ن کرکیا			•			1.		
	CHARLE CHINES	J. LILES	ALOMON				:	1		1
an	7850	/ a'	<b>A</b> .	ELLICE	1			•		MARQUISES
	1	, , ,		- CELIOL	. 10	KELAU 840	•	:	,	A 1798
		SAN-CRISTOR	BAL	ROTUMA 1835	WALLIS .					
Inica !		• 1860		1835	BAMOA A		i			i
7	} \ '			· · ·	OCCIDENTALLER			· ! <u>:</u>		i
<i>)</i> 'a	1 4				1802 -			1	OLYNESIE FRANC	KISE .
*\	/		0 -:			AMERICAINEE			· .	
7	/ \ ·		NOUVELLES	HEBRIDES -	7				Atric	AMOTU
			, ▲ °18	196			1	A		1822
	<u></u>		POUM	FIDJI 4	1	NIUE . CC	оок	180	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	13.
	3		HIENGHEN	¥	TONGA	<del>                                     </del>			·	50
!	1	ļ. '	2010	YAUTE	TONGA 1796					1
alawa du Canilana	) L.	47	CALEDONIE ILE NOL		•			. •		,
rostices.hb.enete			1840	j						÷ - · - ' ' - 1
!	AUSTRALIE	<b>\</b>		,		_	CENTRE DE BEA		IMPORTANT	PITCAIRN A
1	7	}				_	CENTRE SECON	DAIRE		O Z
		<b>\ \ \ \ \</b> ;		}			1 : _	!		Bounty 1780
		1	:.			• -	· d• 10 (			1780
•			The last of the la		•	•	de 10 à 20	,	ECTIF8	. 30
							ds 20 à 60	ET DATE	DE CONSTAT	1
<u></u>	l i	/ •					de 50 à 100	!		
2 0		PORT-JACKSON				<b>6</b> '	de 100			
\ //.		1788	1	RUSSELL				i		
رلا ی		1/		1 9 A			NAMEDA OÀO EUR	0000000	TALLES DANS LE	
		17	1	I <b>\                                   </b>	1	<b>*</b>	HAUFRAGED EU	TOPEENS INS	INTLES DANG TE	U ILEO
~~	ł I	V	NUIL ELLE 2	ELANDE LT	1		1			
29	{	1	NOUVELLE Z	1 40				,		Ì
				LANDE VI		 	.00			

-			

# CHAPITRE III: LE PACIFIQUE-MONDE OU LA NORMALISATION COLONIALE

A partir du milieu du 19ème siècle l'intérêt des puissances coloniales s'active envers le Pacifique. Les causes en sont multiples et bien connues : l'Europe qui s'industrialise cherche de nouveaux débouchés pour ses produits et elle a besoin aussi de produits coloniaux parfois rares et coûteux car apanages des vieilles puissances coloniales. A ces considérations économiques s'ajoutent pour les grandes puissances au moins, les ambitions impérialistes et le souci de contrecarrer les prétentions naissantes des autres nouvelles puissances. Disposant de ses colonies australiennes, la Grande-Bretagne est déjà de plain-pied dans le Pacifique sud, ne serait-ce que par les intérêts de ses commerçants, de ses flottes, de ses missionnaires. Evincée de Tahiti, puis de Nouvelle-Calédonie, elle redeviendra vite vigilante et avec l'annexion de Fidji montrera à partir de 1874 son souci de devenir la plus grande puissance du Pacifique ne serait-ce que pour la sécurité et la satisfaction des intérêts régionaux de ses colonies d'Australasie. A partir des années 1870 avec l'effacement français en Europe qui met un point final dans le Pacifique aux grandes ambitions françaises et à la politique restée inachevée d'ailleurs de Guizot et des points d'appuis, ce sont les Allemands qui commencent à s'intéresser activement à la zone ainsi que les Américains, plus accessoirement les Belges<sup>1</sup> voire pour mémoire les Italiens en Nouvelle-Guinée. Enfin les intérêts américains déjà devenus majeurs à Hawaii, se font pressants aux Samoa et attentifs à la situation floue de la Micronésie.

L'Europe avait en matière d'expansion coloniale déjà beaucoup à faire en Afrique pour les Français et les Anglais et les affaires du partage des riches contrées asiatiques comme des zones d'influences à se tailler en Chine occupaient suffisamment les états-

cf.: Michel E.: La tentative de colonisation Belge aux Nouvelles Hébrides et aux îles Fidji et Salomon. Mission Michel Eloin. 1861. pp. 137-159. <u>Académie Royale de Belgique</u> n° 9 - 1948 - 1.

majors et les chancelleries comme les milieux d'affaires pour que les îles du Pacifique n'apparaissent que comme un théâtre étriqué et sans grandes perspectives à l'échelle de ces conceptions impériales.

Aussi jusqu'aux années 1880, le cadre géopolitique du Pacifique restera vague et mouvant, les grandes puissances se contentant en général d'une politique de "petits pas" accompagnant des intérêts économiques, moraux ou stratégiques propres à leurs nationaux. Quant à l'évolution des grandes rivalités internationales, elle ne retentit que secondairement jusqu'en 1880-85 dans la région du Pacifique. Cette période de transition qui va précéder les prises de possession coloniales est intéressante car elle voit apparaître la mise en place d'une économie de plantation dirigée par les intérêts européens et nécessitera une politique de ratissage de main-d'oeuvre à l'échelle du Pacifique. Quelques nouveaux centres d'intérêts économiques (îles à guano) ou géo-stratégique (îles-relais de câbles internationaux, îles-escales avec la perspective de l'ouverture du canal de Panama) se dégageront enfin entre 1880 et 1900.

#### SECTION 1. L'ESSOR DES PLANTATIONS COLONIALES

Jusqu'au milieu du 19ème siècle, la question de l'essor des plantations coloniales ne se posait pas dans les îles du Pacifique pour de multiples raisons : absence de compagnies coloniales ou de colons aptes à créer des plantations, absence de garanties juridiques sur les terres à cultiver, faible étendue en Polynésie des terres libres disponibles, difficultés d'accès des îles mélanésiennes ou hostilité de leurs populations à la cession de terres aux étrangers, difficulté enfin d'obtenir de la main-d'oeuvre soit par désintérêt des populations pour le travail en plantation, soit par rareté de la main-d'oeuvre. L'impulsion, une fois de plus viendra de l'extérieur. La guerre de Sécession entre les Etats Nordistes et Sudistes va à partir des années 1860 interrompre puis ruiner la culture du coton, produit très recherché par les industries européennes.

La hausse des cours de ce produit sur le marché mondial va inciter les industriels et les financiers à trouver ailleurs de nouvelles sources d'approvisionnement. L'Etat australien du Queensland va se trouver dans les conditions favorables pour répondre à cette demande et de nombreux "cotonniers" vont y créer des plantations. Très vite, suivant cet exemple, les anglo-australiens installés à Fidji (200 en 1860 et 862 en 1868)<sup>1</sup> vont avec l'arrivée de nouveaux venus et grâce aux terres libres dans cet archipel, développer des plantations. Il en sera de même à Tahiti<sup>2</sup> avec l'expérience de Stewart à Antimaono<sup>3</sup>.

Si la flambée du boom du coton ne conservera des effets durables qu'au Queensland avec le retour à une production plus normale des Etats-Unis après 1870 et l'apparition d'autres grandes zones cotonnières ailleurs dans le monde, dans certaines îles du Pacifique une idée économique nouvelle va gagner du terrain, celle des îles aptes à la mise en place de plantations grâce à leurs faibles populations. A Fidji, l'essor de grandes plantations de sucre surtout anglaises, australiennes et accessoirement américaines sera constaté à partir de 1870 (cf. Cooper op cit.). Mais c'est surtout l'archipel des Samoa qui connaîtra à partir de la même époque des conflits d'intérêts graves entre Anglais, Allemands et Américains ainsi qu'une spéculation foncière à grande échelle<sup>4</sup> qui eut un côté systématique et caricatural.

Ainsi à Samoa ce furent quelques 685 000 hectares que revendiquèrent Anglais, Américains, Allemands et Français soit moitié plus d'ailleurs que la contenance de l'archipel<sup>5</sup>! A la même époque se déroula l'utopique entreprise de la "Nouvelle France" en Nouvelle-Guinée<sup>6</sup> entreprise par le véreux marquis de Rays. On peut noter qu'en

cf.: Ward R.G.: <u>Land use and population in Fidii</u>. 1965. Londres.

<sup>2</sup> cf.: Newbury C.: Trade and plantations in Eastern Polynesia. op cit.

<sup>3</sup> cf.: T'Sersteven: <u>La grande plantation</u>. 1952. Albin Michel. Qui donne un point de vue littéraire mais historiquement fondé sur cette période tahitienne et ses implications sociales.

<sup>4</sup> cf. Rigby B.: Private interest and the origins of American involvement in Samoa. 1872-1877. J.P.H. vol. 8. pp. 75-87. 1973.

of.: Kennedy P.M.: Germany and the Samoan tridominium 1889-1898 in Germany in The Pacific and Far East: 1870-1914. pp. 89-114. University of Queensland Press 1977.

<sup>6</sup> cf.: Guillou J.: L'infernale utopie de la Nouvelle-France-Nouvelle-Guinée 1879-1881. Bulletin de la <u>S.E.H.N.C.</u> n° 42. pp. 35-57. 1980.

Nouvelle-Calédonie aussi, les mêmes illusions entraîneront l'échec de la canne à sucre avec la colonisation d'origine réunionnaise et une politique d'appropriation des terres indigènes aux conséquences durables.

Néanmoins à partir des années 1880, la canne à sucre et les cocoteraies prennent de l'essor à Fidji. Déjà depuis 1865, Samoa voyait se développer de grandes plantations-modèles de coton, de cocotiers, plus tard de cacao et d'hévéa. Bien sûr les micro archipels polynésiens ou micronésiens seront peu ou pas affectés par ces spéculations, sauf en ce qui concerne le cocotier, faute de terres agricoles disponibles.

Mais ce mouvement de glissement des plus grandes îles du Pacifique vers une économie de plantation ou d'élevage (Nouvelle-Calédonie, Samoa, Nouvelles-Hébrides plus tard) supposait que soit remplie une condition préliminaire *sine qua non*, celle de la main-d'oeuvre.

Ce problème de la main-d'oeuvre va être à partir de 1860 une question fondamentale qui du fait de ses implications politiques, morales et démographiques marquera profondément l'histoire du Pacifique sud jusqu'à la fin du siècle.

#### SECTION 2. LES TRAFICS DE MAIN-D'OEUVRE

Les problèmes des recrutements de main-d'oeuvre, les conditions dans lesquelles ils se déroulèrent et leurs implications pour les populations de nombreux archipels océaniens font l'objet de nombreuses études du fait de l'ampleur de ce trafic à l'échelle du Pacifique.

L'apparition d'importantes plantations de coton puis de canne à sucre à partir de 1860 au Queensland puis à une moindre échelle dans certaines îles du Pacifique va entraîner un intense et urgent besoin de main-d'oeuvre proche, bon marché et adaptée à la vie rustique des plantations. C'est un homme d'affaires australien, Robert Towns, qui avait déjà eu l'expérience du commerce du santal et employé comme marins ou



Photo n°23

manoeuvres de nombreux insulaires surtout Mélanésiens, qui eut l'idée dès 1863 d'engager avec un de ses navires une campagne de recrutements d'Océaniens pour ses plantations de coton du Queensland<sup>1</sup>.

Cette initiative était nouvelle par son application à l'utilisation de main-d'oeuvre autochtone dans les plantations, mais depuis longtemps de très nombreux insulaires, en majorité Polynésiens à l'origine, puis Loyaltiens<sup>2</sup> et Mélanésiens étaient utilisés dans les navires ou comptoirs européens. Suivant l'exemple de Towns, d'autres recruteurs s'employèrent à aller rechercher la main-d'oeuvre océanienne et très vite cette pratique devait se dévoyer. Les recrutements ou "labour trade" devaient vite prendre l'allure de la "chasse aux merles noirs" ou "black birding".

#### § 1. Géographie des recrutements

Les zones d'appel de la main d'oeuvre recrutée seront, bien qu'il soit difficile de donner un ordre d'importance précis : le Queensland, la Nouvelle-Guinée, Fidji, Samoa, la Nouvelle-Calédonie, Hawaii, Tahiti, l'Amérique latine. Il faudrait y ajouter le cas plus spécifique de certaines îles à guano que nous évoquerons aussi.

Le Queensland aurait ainsi reçu de 1860 à 1904, au moins 62 000 travailleurs, d'origine mélanésienne pour la majorité. Fidji s'inscrirait pour 20 000 recrutés de 1864 à 1911, Samoa pour 5 746 entre 1885 et 1913, les Hawaii pour 2 400, la Nouvelle-Calédonie est comptabilisée pour 2 000 et Tahiti pour 1 700 travailleurs<sup>4</sup>? Ces chiffres sont souvent sujets à caution car reposent sur des documents officiels d'époque, parfois incomplets, et ne peuvent qu'ignorer les arrivées plus ou moins clandestines qui souvent durèrent jusqu'en 1914 dans certaines zones au moins.

<sup>1</sup> cf.: Parnaby O.W.: The labour trade, in Man in the Pacific islands, op cit. pp. 124-144.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf.: Howe K.R.: Tourists, sailors and labourers. <u>J.P.H.</u> vol. 13 pp. 22-35. 1978.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> cf.: Lacroix L.: <u>Les derniers négriers</u>. Amiot Dumond. 1952.

<sup>4</sup> cf.: Newbury C.: The Melanesian labor reserve. Pacific Studies - Vol. 4 - n° 1, pp: 1-25; 1980

- 453

Au total, d'après les séries statistiques existantes, environ 280 000 recrutements auraient eu lieu (mais certains travailleurs cumulaient plusieurs contrats à leur actif). Dans ce chiffre, il faut intégrer les recrutements effectués pour le compte de la Papouasie britannique entre 1890 et 1914 avec 80 000 travailleurs et de 1884 à 1918 pour la Nouvelle-Guinée allemande avec 100.000 recrutés. Ainsi géographiquement ce furent les marges du Pacifique sud-ouest, l'Australie et la Nouvelle-Guinée qui furent grâce aux grandes plantations qui s'y développèrent, les grands centres d'attraction de la main-d'oeuvre.

Les zones de départ de la main-d'oeuvre recrutée furent plus diversifiées mais on constate que les îles mélanésiennes seront les principales pourvoyeuses.

La Polynésie fut moins concernée par ce trafic, compte tenu de ses populations plus faibles, néanmoins des recrutements eurent lieu aux îles de la Ligne, en Polynésie Française, à l'île de Pâques, aux Cook, à Samoa, Tonga et Tokelau comme à Gilbert et Ellice en Micronésie. Cette main-d'oeuvre était souvent dirigée vers l'Amérique centrale (Mexique, Guatemala), les Hawaii<sup>1</sup>, Tahiti et surtout le Chili et le Pérou<sup>2</sup> qui utilisèrent pour ces derniers pays, au moins 3.500 Polynésiens qui furent "recrutés" par des navires chiliens, péruviens ou mexicains.

### §. 2. Les méthodes de recrutement

Très vite les campagnes de recherche de main-d'oeuvre seront considérées comme une activité très lucrative et un "commerce spécialisé" (labor trade) se mettra en place dans l'ensemble du Pacifique et dégénèrera souvent avec l'utilisation de méthodes qui avaient fait leurs preuves ailleurs. Officiellement les "engagés" étaient considérés comme des volontaires "signant" un contrat en bonne et due forme garantissant leurs conditions de paiement, de travail et leur retour... Mais la plupart des îles à main-d'oeuvre ne

cf.: Bennet J.A.: Immigration, blackbirding, labour recruting? The Hawaïan experience. 1877-1887. J.P.H. vol. 11; pp: 3-27; 1976

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf.: Maude H.E.: <u>Slavers in Paradise</u>. A.N.U.: 1981 - Canberra

connaissaient aucune autorité, aucun contrôle et les contrats étant laissés à la libre initiative de certains capitaines sans scrupules, les abus devinrent vite nombreux compte tenu de la concurrence entre équipes ou entre intérêts nationaux. Si dans certains cas plus nombreux d'ailleurs qu'on ne pourrait le penser, il y eut dans certaines zones un indéniable volontariat pour "aller au Queensland", l'intensification du trafic de maind'oeuvre et certaines conditions de travail qui furent vite connues des autochtones entraînèrent des résistances locales, voire des massacres de recruteurs. Le recrutement dégénéra alors en rapts de main-d'oeuvre en de nombreux endroits<sup>2</sup> avec des pratiques qui donnèrent lieu parfois à des atrocités (en Mélanésie du nord). Certains "entrepreneurs" en main-d'oeuvre comme J.C. Byrne (irlandais de nationalité française connu en Nouvelle-Calédonie) s'abouchèrent avec des politiciens et milieux d'affaires chiliens et péruviens pour obtenir des contrats de main-d'oeuvre pour les îles à nitrate de la côte Pacifique d'Amérique du Sud. Ces contrats furent exécutés souvent par des enlèvements systématiques et brutaux de toute la population adulte de certaines petites îles du Pacifique oriental et central (le cas de l'île de Pâques est le plus tristement connu) et le recrutement devint mise en esclavage. Il en fut, avec d'autres acteurs, de même en Mélanésie où la chasse à la main-d'oeuvre, aggravée par les représailles autochtones, donna lieu à de nombreux excès. Mais grâce à l'intermédiaire de missionnaires, de voyageurs, de journalistes, d'Européens installés dans les îles, ces faits finirent par attirer l'attention des autorités européennes. Des commissions d'enquêtes furent envoyées par les Britanniques<sup>3</sup> ou les Français<sup>4</sup> et les faits qu'elles confirmèrent ou mirent en évidence, entraînèrent la mise en place de procédures juridiques visant à contrôler les conditions d'engagement des insulaires (avec le Polynesian Labourers Act de 1868) pris par l'Etat du Queensland et un peu plus tard en 1872 les excès se poursuivant, la

<sup>1</sup> cf.: Howe (op cit.) et Corris (op cit.)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf.: Holthouse H. <u>Cannibal cargoes</u>. 1970. Seal Book.

cf.: Palmer (capitaine): <u>Kidnapping in the South Seas</u>. 1871. Eidenbourg. Réédité en 1971.

<sup>4</sup> cf.: Hagen A.: Voyage aux Nouvelles-Hébrides et aux îles Salomon. Océanie. <u>Tour du monde</u>. Paris. 1893. Hagen était médecin de marine et chargé de surveiller les conditions de recrutement de main-d'oeuvre.

promulgation d'un acte britannique impérial : le "Pacific Islanders Protection Act" imposa à tout navire une licence de recrutement et un dépôt de garantie qui fut un premier frein. Si certains abus flagrants furent ainsi limités, l'insuffisance des moyens navals de contrôle, la concurrence prenant l'aspect d'une course à la main-d'oeuvre entre navires britanniques, français, allemands, américains ou latino-américains, la complicité des planteurs avec les recruteurs plus ou moins clandestins permirent la poursuite d'abus graves et durables en de nombreux points du Pacifique 2.

#### § 3. Les insulaires face au recrutement

La pratique des recrutements, qui dura dans certains archipels, au moins près d'un demi-siècle, devait souvent bouleverser certains milieux humains et dans de nombreux autres cas, provoquer, bon gré mal gré, de larges contacts entre les sociétés insulaires et les Européens. Dans nombre d'îles, il y eut indéniablement un certain volontariat, comme aux Salomon et dans certaines îles des Nouvelles-Hébrides où "partir" c'était souvent devenir "un autre homme", assumer un rite de passage vers "l'ailleurs où régnaient les blancs", c'était aussi revenir avec le fusil de traite, le coffre de matelot rempli de tissus et objets rares, de pacotille qui distribués au village, affirmaient le nouveau prestige acquis par le "voyageur". C'était aussi revenir plus ou moins initié au langage des Européens, à leurs pratiques et de ce fait, pouvoir jouer un rôle fructueux d'intermédiaire au sein du village avec les blancs de passage. Mais ce tableau somme toute assez favorable, doit être aussi corrigé. En effet, probablement 25 % des recrutés des Salomon ne revinrent pas, la plupart pour cause de décès.

A côté des départs volontaires propres à certaines îles, ailleurs les recrutements furent le résultat de razzias faites par la force ou l'abus de confiance.

cf.: Legge Ch. et Terrel J.: James Toutant Proctor. <u>J.P.H.</u> vol 5; pp: 65-83; 1970. Qui décrit les exploits d'un recruteur célèbre américain connu aussi à Wallis-Futuna.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf.: Corris et Howe, op cit.

En Polynésie, où les statistiques permettent mieux d'apprécier la situation, les conséquences des recrutements, comme le montrent certaines études, 1 seront catastrophiques pour nombre d'îles. Ainsi, 3.634 Polynésiens au moins, d'après les chiffres connus, furent enlevés par les seuls navires sud-américains. La majorité par la force ou la tromperie : environ 90 % décédèrent avant l'arrivée au Pérou dans les champs de nitrate où ils furent mis en esclavage. Seulement 257 survécurent et regagnèrent leurs îles natales! Mais les survivants (ou les équipages), au retour, contaminèrent la population en place par la dysenterie et la variole, provoquant 2.950 décès locaux! Ainsi, de l'île de Pâques aux Etablissements français d'Océanie, aux îles Ellice (Tuvalu), aux archipels du Pacifique central (dont les Tokelau), les conséquences furent démographiquement, moralement et socialement désastreuses pour de nombreuses populations insulaires. Certaines îles perdirent jusqu'à 80 % de leur population d'origine (Nukulaele), Topa 66,6 %, l'île de Pâques 58 %2. Notons, et cela a une incidence par rapport à notre étude sur Wallis-Futuna, que les "négriers" sud-américains recrutèrent à Rotuma, aux îles Tokelau et Ellice, c'est-à-dire dans la périphérie proche de l'archipel de Wallis-Futuna3. Il est à noter que les mesures de police prises avec plus ou moins d'efficacité par les grandes puissances entraînèrent un renforcement des contrôles européens et poussèrent à une politique d'annexion.

Quant à l'essor des plantations coloniales, devant les difficultés, à partir de 1880, à obtenir facilement de la main-d'oeuvre océanienne, on s'attacha à la recherche de main-d'oeuvre de substitution provenant des colonies asiatiques de l'Europe. Ainsi, des travailleurs indiens4, javanais, chinois, japonais, malais, tonkinois seront introduits dans les îles les plus actives économiquement (Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, Fidji, Samoa, Polynésie Française, Hawaii). Ces "coolies" devaient

cf. Maude: Slavers in Paradise. op cit.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf. Maude: Slavers in Paradise. Appendice: 184-194

<sup>3</sup> D'où ils furent éconduits grâce à la mission mais obtinrent des départs volontaires...

Dans le cas des indiens recrutés, cf.: <u>Pacific Indians</u> (ouvrage collectif) U.S.P. Suva-Fidji. 1981

souvent recréer des communautés originales qui s'enracinèrent principalement à Fidji, en Nouvelle-Calédonie, à Tahiti et à Hawaii.

### SECTION 3 - LE PACIFIQUE DES AFFAIRES COLONIALES

A partir des années 1880, le Pacifique aborde un tournant qui s'achèvera fin du siècle par la domination des politiques coloniales européennes sur la totalité de l'Océanie. Ce processus a obéi à la logique des intérêts politico-diplomatiques. Mais il y eut aussi des contradictions entre le politique et l'économique avec l'exemple des Nouvelles-Hébrides et les ambitions coloniales contrariées de l'Australie. Trois facteurs sont à prendre en considération :

- \* L'essor des sociétés de grand commerce, vite très polyvalentes et rayonnant sur partie ou totalité du Pacifique.
- \* L'extension de l'économie de plantations et des affaires minières.
- \* Les préoccupations nouvelles d'ordre stratégique (souvent très localisées).

### § 1. Les grandes maisons de commerce

Dans la seconde partie du 19ème siècle, des sociétés commerciales vont se développer à partir de l'Australie, de la France et de l'Allemagne et vont jouer un rôle de plus en plus important dans la région. En 1862, c'est à Brisbane, ville et port de "frontière" dynamique que s'installe la compagnie formée par James Burns et Robert Philp<sup>1</sup>. Ayant obtenu le monopole d'une liaison maritime sur le nord australien puis avec les premiers établissements européens de Nouvelle-Guinée, la compagnie "Burns and Philp" va, malgré quelques crises (en 1890), étendre régulièrement son activité aussi bien dans les eaux australiennes qu'en Mélanésie du Nord puis à partir de 1890 dans le

<sup>1</sup> cf.: The history of Burns Philp, op. cit.

Pacifique central. Selon la règle qui fait que celui qui tient le bateau tient le négoce des îles, cette société remarquablement gérée va grâce aux négoces des Mers du Sud, ouvrir des comptoirs, y vendre les produits européens et la pacotille et en échange recevoir le coprah, les perles, la bêche de mer, la nacre. Plus tard avec les premières entreprises européennes, ces comptoirs allaient devenir les intermédiaires obligés des colons, leurs prêteurs, leurs fournisseurs, leurs acheteurs du coton, du sucre, des bois, de l'huile de palme et surtout à partir de la fin du siècle, du coprah.

En effet, les produits oléagineux étaient très recherchés sur les marchés européens et offraient des rendements financiers attractifs. La société B.P. va investir dans le développement des plantations de coprah en Nouvelle-Guinée, aux Salomon et aux Nouvelles-Hébrides. Par les liens qu'elle saura établir avec les missions protestantes, elle obtiendra aussi un large marché auprès des autochtones des îles, grâce à ses comptoirs dispersés jusque dans des îles isolées de Mélanésie, de Micronésie et du Pacifique central. Après 1900, elle contrôlera les petits coprah-makers d'origine européenne ou chinoise. Mais ces entreprises seront liées pour leur extension à la sécurité de la présence et de la protection du pavillon britannique car ailleurs la concurrence sera rude...

En effet, les Allemands vont devenir à partir des années 1850 de redoutables concurrents. Installés dès 1840 à Valparaiso, la société Godeffroy de Hambourg<sup>1</sup> va d'abord se consacrer au lucratif commerce des perles et de la nacre en Polynésie et y occuper une place importante<sup>2</sup>, puis en 1857 elle s'installera à Apia aux Samoa. Grâce à ce choix géographique judicieux, Godeffroy dès 1860 va faire essaimer une série de petits comptoirs de traite à Tonga où il deviendra dominant, à Fidji (île Lau), à Wallis-Futuna (1867). Ayant mis au point la technique du coprah séché qui donnait un meilleur rendement d'huile et diminuait le frêt à transporter, servie aussi par le sérieux de ses agents et la discipline de son organisation<sup>3</sup>, Godeffroy étendra à partir de ses premiers

cf.: Firth S.: Germans firms in the Western Pacific Islands (1857-1914): 3-25 in: Germany in the Pacific and Far East, op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf. : Cooper, op. cit. Godeffroy avait créé la "Société Commerciale de l'Océanie" à Papeete.

<sup>3</sup> cf.: Bollard A.E.: The financial adventures of J.C. Godeffroy and son in the Pacific. <u>J.P.H.</u> vol. 16:3-19; 1981

succès, son rayon d'action sur les îles Ellice, Gilbert, Marshall, Carolines et à la Nouvelle-Bretagne en 1872.

C'est la période de l'âge d'or de la société qui face à ses concurrents créa d'abord aux Samoa des plantations modèles pour l'époque associant les cocoteraies et l'élevage de bovidés et créa aussi des plantations de coton. Mais cette remarquable prospérité supportera mal le poids d'une expansion trop rapide avec le repli des cours du coprah qui chuteront de 22 livres la tonne en 1870 à 10 livres en 1875! Aussi malgré ses amitiés avec Bismarck et les milieux gouvernementaux, le fondateur de la société ne peut échapper à la banqueroute en 1879. Compte tenu des implications politiques pour la présence allemande de cette faillite, Berlin aidera à la constitution d'un nouveau groupe qui reprendra les actifs de Godeffroy, la D.H.P.G. (Deustche Handels und Plantagen - Gesellschaft der Südsee Inselor). En effet, en 1877, 87 % du commerce d'exportation et 79 % du commerce d'importation des Samoa et Tonga (archipels officiellement indépendants encore) étaient tenus par la société Godeffroy¹. Le coprah représentait alors près de 80 % des produits exportés par la société, il était suivi par le coton, et la nacre.

Avec le retour à de meilleurs cours du coprah à partir de 1882, la nouvelle société D.H.P.G. va en améliorant sa gestion et en rationnalisant encore son système commercial, trouver une belle prospérité avec l'essor des plantations de coprah qu'elle créera en Nouvelle-Guinée et Micronésie. Si cette prospérité des sociétés allemandes a été rapide, elle a bénéficié aussi d'une situation monétaire exceptionnelle et qui traduit bien le côté de "nouvelle frontière" que le Pacifique conserva longtemps, avec l'utilisation comme signe monétaire des dollars sud-américains. Profitant de la guerre du Pacifique entre le Chili, le Pérou et la Bolivie (1879-1883), les agents allemands rachetèrent des stocks de dollars et piastres sud-américains dévalués et très en-dessous de leur cours légal<sup>2</sup> et les ré-exportèrent dans leurs agences du Pacifique. Ainsi les produits locaux étaient achetés dans les îles au cours dévalué des pesos mais les produits de traite vendus

I cf.: Firth, op. cit.

<sup>2</sup> cf.: Bollard, op. cit. Aux crises financières et politiques propres aux pays Andins s'ajoutait une dévaluation de 33 % environ de la monnaie argent par rapport à l'étalon or...

étaient eux fixés aux cours internationaux !... Si on ajoute à cela que certains rapports commerciaux allemands estimaient le bénéfice fait sur le coprah de traite entre 100 et 300 %, on comprend la très rapide extension du "Pacific Business" de cette époque. Si en 1890-95, les Allemands abandonnèrent le "peso sud-américain" qui s'était répandu dans le Pacifique depuis longtemps, celui-ci persista comme moyen de paiement dans de nombreuses petites îles dont Futuna jusqu'aux années 1930 !

A côté de ces géants commerciaux que nous venons de citer, il faut tenir compte aussi des sociétés plus régionales telles que Ruge qui fit faillite en 1883 à Samoa (et travailla à Wallis), la société "Hersheim and Co", "the New-Guinea Co" et la "Jaluit Gesselschaft" aux îles Marshall. En Nouvelle-Guinée toujours qui devint terre de prédilection des spéculations financières, notons les importants comptoirs et plantations de coprah de E.E. Forsayth gérés par le truculent et pittoresque personnage que fut "Queen Emma" comme l'important établissement agricole et commercial créé à partir de rien par un Belge, J.B. Octave Mouton<sup>2</sup>.

Du côté français, c'est surtout en Mélanésie que le commerce eût une envergure notable avec la Société Ballande qui se créa en 1883 et associa grand commerce, transport maritime et mines (plus tard activités agricoles) et étendit en Nouvelle-Calédonie d'abord puis aux Nouvelles-Hébrides, un réseau serré d'activité.

### § 2. Les concurrences des liaisons maritimes

L'histoire contemporaine des archipels et a fortiori des îles isolées se confond souvent avec l'histoire de leurs relations maritimes. Si longtemps le trafic maritime garda dans le Pacifique un caractère inorganisé et peu cohérent, lentement des services de goélettes apparurent assurant une navigation inter-îles. A partir de centres portuaires clés comme Sydney, Brisbane, Auckland, Valparaiso, Honolulu, San Francisco, Manille et

cf.: Guillou J.: Queen Emma, Reine des Mers du Sud. Bulletin de la S.E.H.N.C. n° 44: 25-52; 1980

Canton se tissa lentement une toile d'araignée plus ou moins serrée de lignes de navigation vers le Pacifique sud. Après 1850, avec les débuts d'une implantation pérenne d'établissements européens : ports, plantations, missions, bagnes, bases militaires, l'essor d'un réseau de communication maritime de plus en plus dense devenait le corollaire indispensable de cette expansion. Deux types de liaisons apparurent avec d'une part les grandes lignes régionales ou intercontinentales desservant les grandes escales du Pacifique sud à partir des grands ports périphériques ou européens et d'autre part le "trafic des îles".

Ce dernier va privilégier la goélette de petit tonnage, avec quelques hommes d'équipages, des dessertes plus ou moins régulières entre les îles d'un archipel. Ce trafic transportait passagers européens ou insulaires, du ravitaillement et emportait les produits locaux. Trafic original, souvent aléatoire dans sa régularité mais parfaitement adapté aux milieux insulaires et à leurs besoins 1. Ces pittoresques liaisons aboutissaient aux ports régionaux de Suva et Levuka à Fidji, Vavau et Nakualofa à Tonga, Apia et Pango-Pango à Samoa, Papeete en Polynésie Française, Port-Vila, Nouméa et Rabaul en Mélanésie. C'est à ces ports régionaux qu'aboutissaient les grandes lignes menant vers l'Australie, l'Asie, l'Amérique ou l'Europe avec pour la France la "Compagnie des Messageries Maritimes" qui reliait ses territoires à la métropole avec escale à Sydney et Saïgon.

En ce qui les concernait, les Allemands disposaient de la "Norddeutscher Lloyd Line" (N.D.L.). La Nouvelle-Zélande détenait deux compagnies à vocation régionale, la "Union Steamships Co" et la "A.U.S.N." qui d'abord assurèrent le trafic avec Fidji et l'Australie. A partir de 1894, la "Union Steamship Co" inaugura une ligne Auckland-Tonga-Samoa-Fidji-Sydney. Côté Australien, Burns Philp va accaparer le trafic à destination de la Mélanésie et de la Nouvelle-Guinée, puis plus tard (1902) atteindra les Gilbert et Ellice.

La littérature a rendu célèbre la "goélette des Mers du Sud" avec J. London (contes des Mers du Sud), S. Maugham (L'archipel aux Sirènes) ou Stevenson (Dans les Mers du Sud)...

Il est évident que ce développement des lignes de commerce devait provoquer sur certaines liaisons d'âpres compétitions (Nouvelles-Hébrides, Pacifique central) et que des méthodes souvent peu orthodoxes en découlaient.

Tel fut le cas avec l'apparition de la "Lever Bross" qui développa fin du siècle d'importantes plantations de cocotiers aux Salomon. Aux îles Gilbert c'est entre "B and P" et la firme chinoise "Ong Chong and Co" de Sydney qu'il y eut rivalité. Puis la concurrence s'engagea aux Marshall entre marins allemands et anglais et des incidents éclatèrent du fait de taxes allemandes. De fâcheuses réputations se créèrent, ainsi "B and P" fut traité de : "Bloody pirates of the Pacific", la société "W.R. Carpenter" qui fut commercialement sa rivale se vit attribuer une mauvaise réputation : "Would rob christ!". A terre, les agents des navires rivaux se livraient une concurrence féroce avec utilisation des notables autochtones... des mauvais coups, des faillites, des abus de confiance en résultèrent.

### § 3. Le règne des "coprah-makers"

Si, à partir de 1860, on a pu noter les débuts d'une économie de plantations dans de nombreux archipels, souvent ces tentatives butèrent sur le côté purement conjoncturel de la spéculation (coton lors de la guerre de Sécession), sur les aléas climatiques et agronomiques propres à certaines cultures (cas de la Nouvelle-Calédonie et de la Nouvelle-Guinée), sur le problème des terres et la résistance autochtone aux entreprises extérieures de dépossession foncière (Samoa, Fidji, Nouvelle-Calédonie). Or, il apparaîtra qu'un produit avait sa terre d'élection dans le Pacifique : le coprah, obtenu par traitement de la noix de coco. Or le cocotier était répandu sur la plupart des îles constituant un peu le produit-miracle de l'Océanie. Avec la forte demande mondiale en oléagineux, les régions tropicales en voie de colonisation devaient souvent être engagées dans la production d'huile végétale et en particulier, grâce à leurs ressources propres, les

<sup>1</sup> cf. Munro D.: Tom Dewolf's Pacific venture. Pacific Studies. Vol. 3 - n° 2: 22-40; 1980

îles océaniennes où "les possibilités du futur étaient pratiquement illimitées" (affirmait l'état-major de "B and P" !).

Un important marché du coprah devait donc se former dans les îles du Pacifique particulièrement propices à ce commerce grâce aux plantations existantes et à celles que les sociétés européennes devaient y promouvoir. Comme pour beaucoup de produits tropicaux, ce marché devait être caractérisé par le rythme cyclique de ses cours obéissant à des règles complexes propres au marché mondial et de ce fait générateur dans la zone Pacifique de périodes d'euphorie plus ou moins durables avec des prix records et des périodes d'effondrement.

Ainsi en 1870, la tonne de coprah se négociait à 22 livres sterling la tonne, mais à 10 livres en 1875 pour passer à 15 livres en 1881, 20 livres en 1883. Ensuite les prix devaient baisser à nouveau jusqu'en 1901 avec un net regain du marché. Le coprah était négocié en 1908 à 15-19 livres la tonne, en 1911 il oscillait entre 21 et 28 livres, 24-28 en 1912 et il bondissait à 33 livres, son maximum, en 1913<sup>1</sup> !

Or, des méthodes rationnelles de culture mises au point permirent une nette amélioration des productions. Ainsi les cocotiers plantés sur un hectare, donnaient au bout de 7 ans un début de production de 0,1 tonne à l'hectare, entre 9 et 12 ans le rendement passait à 0,2 tonne par hectare et à 13 ans, l'arbre entrait en pleine production avec 1 tonne par hectare. Mais sur de bonnes terres, on obtenait jusqu'au double. Grâce à ces résultats, une politique de grandes plantations va se développer d'autant plus que la charge en main-d'oeuvre était estimée à un travailleur pour deux hectares. Aussi aux plantations déjà existantes créées avant 1885 à Samoa, Fidji, s'ajouteront à partir du début du 20ème siècle les nouvelles grandes plantations de Nouvelle-Guinée et de Mélanésie créées par la puissante société "Levers Pacific Plantations". Se sentant menacé par ce rival qui armait aussi des navires de transport, "B and P" va s'engager à son tour dans la course au coprah du Pacifique. d'où l'intérêt que la société va porter dès 1906 à Fidji en rachetant la société "David Robbie", une vieille compagnie de Levuka qui se

<sup>1</sup> cf. Biskup P., op. cit.

heurtait à la concurrence de Christian Kaad, autre manager en coprah et bien connu à Wallis<sup>1</sup>.

En Micronésie enfin à partir de 1867, sous l'influence d'un agent de la Société Godeffroy, l'archipel des Gilbert abandonna l'huile de coco pour le coprah sec qui connut un grand succès. Après 1880, la compétition des diverses compagnies avec l'arrivée de la société "Ong Chong and Co" de Sydney, et de sociétés néo-zélandaises, américaines et australiennes confirma l'enjeu commercial que représentait le coprah en Micronésie du Sud comme du Nord.

Début du 20ème siècle, le marché du coprah du Pacifique Sud a évolué : après une période héroïque initiale, une discrimination s'opère entre "le bon" coprah de plantations, soigneusement séché, riche en qualité et ayant des débouchés assurés et le coprah de traite provenant des petites îles et des collectes menées par les "coprah-makers" aux pratiques plus ou moins honnêtes et qui en font le troc contre la quincaillerie et les produits d'épicerie européens. Ce coprah là, souvent mal préparé, cueilli avec peu de soins est le premier déprécié en cas de chute des cours<sup>2</sup>. Mais d'auteurs facteurs donnent au coprah son caractère de produit instable. Les cours évoluent de mois en mois et connaissent parfois en très peu de temps des variations très fortes. En effet derrière la façade des cours mondiaux fixés par quelques centres européens d'importation : Londres, Liverpool, Anvers, Rotterdam, Brême, Hambourg et Marseille, les cours moyens proposés dans le Pacifique étaient liés et ajustés à ceux du marché du coprah de Sydney; celui-ci, compte tenu du frêt et des assurances, était inférieur à celui de Londres. Les cours offerts par Sydney étaient enfin la résultante "régulée" des prix fluctuants pratiqués dans les îles pour le coprah dit "on the beach" et celui de l'intérieur, c'est-à-dire payé directement aux insulaires producteurs, soit aux "coprah-makers" européens qui tenaient

Ou la production devait, sur l'injonction des missionnaires et du commerce, sensiblement augmenter à partir de 1880

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ce qui fut exactement le cas pour le coprah de Wallis...

comptoir. Il en résultait des distorsions importantes<sup>1</sup>. En effet le prix payé au commerçant local était inférieur de 4 livres sterling aux cours de Sydney (il y avait plusieurs variétés de coprah), quant au prix payé "on the beach", il pouvait osciller entre 20 à 50 % en-dessous des cotations officielles de référence! Une remarque est à faire ici sur le système des achats aux autochtones "on the beach". Souvent ceux-ci utilisaient le savoir-faire d'un "big-man", c'est-à-dire d'un insulaire habile, connaissant par expérience de recrutement ou de navigation les comportements des Européens, sachant assez parler l'Anglais, l'Allemand ou le Français et disposant d'une autorité reconnue sur un groupe plus ou moins étendu d'insulaires<sup>2</sup>.

Peu avant la première guerre mondiale, on estimait à un peu plus de 500 000 tonnes le coprah commercialisé globalement dans le Pacifique. Plus de la moitié provenait des Indes Néerlandaises et des Philippines. L'ensemble du sud Pacifique représentait une production atteignant 80 000 tonnes environ. Les colonies allemandes du Pacifique intervenaient pour 29 000 tonnes (dont 12 000 pour Samoa). Fidji pour 14 000 tonnes, Tonga produisait 11 000 tonnes, les Nouvelles-Hébrides 8 000 tonnes, les Gilbert et Ellice 4 000 tonnes, les Salomon et la Papouasie anglaise 5 000 tonnes. Les productions "françaises" des Nouvelles-Hébrides, Nouvelle-Calédonie, Wallis-Futuna et Tahiti et ses archipels étaient créditées de 9.000 tonnes! Ainsi près de la moitié de la production provenait du Pacifique central et ainsi explique bien la conjonction d'intérêts antagonistes des diverses sociétés commerciales vers cette région.

Burns and Philp décida de s'y implanter par la mise en place d'un nombre important d'agences et de commanditaires à travers la société "Robbie and Co" qui absorbera peu après la société Kaad et formera le groupe "Robbie, Kaad and Co Ltd" filiale de Burns Philp. Les résultats de ces opérations de concentration seront très vite

cf.: The history of Burns Philp op. cit.: 160-161. Qui cite l'exemple du "trader" Lucas aux îles Marshall en 1905. La tonne de coprah a été payée cette année là 6.20 livres aux producteurs, mais rapportait 9 livres vendue à Sydney et était revendue 14 livres sur le marché mondial!

Ce type de personnage était répandu en Mélanésie et dans le Pacifique central et était l'intermédiaire obligé de beaucoup de transactions entre Européens et autochtones. Cf. Sahlins M.D.: Poor man, rich man, big man, chiefs political types in Melanesia and Polynesia. Comparative studies in history and society. The Hague. Tome 5: 285-302; Avril 1963

fructueux puisque de 1909 à 1913, les ventes du nouveau groupe du Pacifique central passent à Sydney de 885 tonnes à 3 043 tonnes, quant aux bénéfices pour les premières années, ils sont estimés à 20 %! L'implantation aussi de "Lever Bross" à Fidji, puis à Gilbert et Ellice, ses visées sur Wallis montrent enfin l'ampleur de la concurrence et l'importance des intérêts en jeu<sup>1</sup>.

## SECTION 4 - UNE SPECULATION LIMITEE MAIS BENEFIQUE: LE GUANO DES ILES

L'intérêt minier présenté par les archipels du Pacifique après les vains rêves espagnols d'un "Eldorado" aux îles Salomon apparut vite comme forcément limité par la structure géologique corallienne ou volcanique de nombreuses îles de Polynésie et de Micronésie. Par contre pour la Nouvelle-Calédonie, grâce à J. Garnier, la découverte puis l'exploitation de gisements de nickel, chrome, cuivre et or devait lui conférer une indéniable vocation minière jusqu'à nos jours. En-dehors d'une mine de manganèse aux Nouvelles-Hébrides, d'une petite mine d'or à Fidji, la plupart des archipels océaniens devait se révéler fort pauvres en minerai (sauf la Nouvelle-Guinée avec ses placers aurifères et le cuivre de Bougainville exploité plus tardivement). Par contre, la structure de certaines îles ou îlots permit grâce à leur population d'oiseaux, la constitution de dépôts de guano c'est-à-dire de concrétions phosphatées de déjections d'oiseaux dans des poches coralliennes. Ce produit donne un engrais de haute qualité et fut découvert en quantité parfois très importante dans certaines îles du Pacifique comme la Nouvelle-Calédonie : ainsi dès 1887, une dépêche ministérielle accordait une concession d'exploitation de guano à l'île Walpole (au sud-est de la Nouvelle-Calédonie) puis plus tard aux îlots Huon et Surprise dans l'extrême nord calédonien (récifs d'Entrecasteaux).

Des plantations de coprah furent installées aussi dans des îles inhabitées du nord des Cook, comme à Christmas et Palmyre (îles de La Ligne) par des Australiens et un Français, ancien missionnaire devenu un riche homme d'affaires : Louis Rougier, qui était installé à Tahiti.

En 1899, ce sont les îles micronésiennes de Nauru et de Océan (Banaba) qui vont se révéler très riches en phosphate naturel<sup>1</sup>. Dans le groupe micronésien des Palau, un autre gisement plus secondaire fut mis en exploitation dans l'île d'Angaur en 1909.

Dans le Pacifique central équatorial, des îles du groupe de Phoenix recélaient aussi des dépôts de guano plus modestes à Canton, Howland, Baker, Mc Keen, Enderbury, Sydney, Phoenix, qui avaient été reconnus dans les années 1850 et exploités soit par des compagnies américaines basées aux Hawaii, soit australiennes<sup>2</sup>. Il en fut de même pour les îles à guano de l'archipel de La Ligne avec Jarvis, Malden, Starbuck, Vostock, Flint. Toutes ces îles firent l'objet d'un acte législatif des Etats-Unis : le "Guano act" de 1856 qui entendait réserver l'exploitation de leurs gisements aux seules compagnies américaines; il en naquit une vive rivalité avec les compagnies rivales angloaustraliennes (Pacific Phosphate Co., Arundell and Co). Le guano fut exploité de 1850 à 1880 grâce à une main-d'oeuvre polynésienne provenant de Niue<sup>3</sup> et des îles Cook principalement. Signalons très au large des côtes mexicaines, l'île de Clipperton qui bien qu'annexée formellement par la France en 1855 fut occupée et vidée de son guano par le Mexique jusqu'en 1930. En Polynésie, c'est à l'île de Makatéa aux Tuamotu que fut découvert en 1899, un important gisement de phosphate qui déclencha très vite une âpre compétition entre les intérêts des compagnies de la région et les groupes français. Finalement un accord fut trouvé qui donna naissance à la Compagnie Française des Phosphates d'Océanie (C.F.P.O.) dont la "Pacific Phosphate Co" était actionnaire pour 33 %, et devint rivale d'une autre société Franco-allemande, la Compagnie Française des Phosphates du Pacifique! Si les transferts de main-d'oeuvre restèrent modestes, il en fut autrement à Nauru, Océan, Angaur où l'on dut après la main-d'oeuvre océanienne introduire des effectifs non négligeables de coolies chinois.

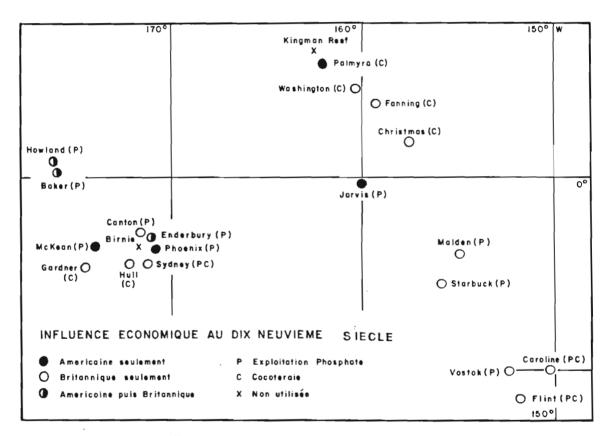
Si le phosphate d'Océan est depuis peu épuisé, on exploite activement pour 10 ans encore celui de Nauru.

<sup>2</sup> cf. Crowther W. The development of the guano trade from Hobert Town in the fifties and sixties. Review of Society of Tasmania. 1978, pp. 213-220.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> cf. Thompson B.: Savage island (Niue), op. cit.

Carte n° 11 POSITIONNEMENT DES ILES DU PACIFIQUE EQUATORIAL CENTRAL

Carte n° 12



Pacific Islands Vol.3 Naval Intelligence U.S. Departement of Navy Washington 1943

UTILISATION DES ILES

DU PACIFIQUE EQUATORIAL CENTRAL

AU DIX NEUVIEME SIECLE

Des profits importants<sup>1</sup> furent retirés de cette exploitation du guano ou du phosphate facilitée par la petitesse des îles, l'absence ou la faiblesse de la population locale et un marché preneur d'engrais à des cours bénéfiques et stables qui permirent de distribuer aux actionnaires des dividendes intéressants.

Sans s'étendre sur les multiples conflits ou litiges périodiques que cette exploitation provoqua entre les sociétés comme avec les insulaires, il faut noter le large recours à la main-d'oeuvre chinoise à laquelle cette activité minière donna lieu et la prospérité localisée qu'elle créa.

\*

Début du 20ème siècle, le Pacifique apparaît comme en voie d'intégration dans l'économie mondiale. L'essor des grands intérêts économiques, l'attrait de spéculations souvent très rentables sur quelques produits font que les grandes puissances poussées par des soucis impérialistes (Allemagne) ou d'équilibre (Grande-Bretagne - U.S.A.) vont officialiser leur présence par des actes juridiques de prise de possession plus ou moins directes (depuis l'annexion jusqu'au protectorat nominal). Le Pacifique "vertueux", grâce à l'essor des missions va s'étendre grâce aux facilités nouvelles de communication et à la "paix coloniale", et dans son plein essor s'efforce de créer des "royaumes missionnaires"<sup>2</sup>. Le Pacifique des aventuriers, des batteurs de grèves, depuis la fin des ères santalières et surtout baleinières perd sa raison d'être avec la progression de l'ordre colonial et l'épuisement de certaines prédations. Certes les recrutements de main-d'oeuvre

<sup>1</sup> cf. Hague J. B.: On phosphatic guano islands of the Pacific Ocean. <u>American Journal of Sciences and Arts</u>. sept. 1862. vol. 34. New Haven.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf. Doumenge F. op. cit.

permettront quelques temps encore à des individus de tout acabit de persister, mais le métier devient dangereux... Un nouveau type d'Européens apparaît d'ailleurs, plus prosaïque, plus stable, l'amoureux des îles qui fuyant les contrées civilisées où il est déclassé, se refait une existence modeste, insouciante et libre dans le cadre des îles <sup>1</sup>. La littérature a abondamment illustré le thème<sup>2</sup>. La normalisation coloniale, si elle va transformer le Pacifique, laissera subsister en fait deux types de situation.

Ainsi, naîtra et se développera le Pacifique intégré solidement à la politique des grandes puissances, c'est-à-dire le Pacifique des hommes d'affaires, des grands produits, des belles plantations, des grandes missions chrétiennes, des officiers de Marine et des diplomates...

A côté de ce Pacifique intégré, devenu périphérique aux grandes capitales qui le commanditent, apparaît un autre Pacifique qui persistera jusqu'à nos jours. Ce sera celui des marins de goélettes, des petits commerçants des comptoirs de traite isolés, des missionnaires modestes, des Européens de passage restés à terre pour une vahinée ou une île et tous les insulaires des petits villages isolés dans les petites îles, vivant du minimum, loin des circuits d'engagement dans les plantations, les mines, oubliés ou ayant décidé d'être oubliés! Comment ces groupes insulaires ont-ils traversé en moins de deux générations l'ensemble des changements, des innovations, des remises en cause plus ou moins fondamentales de leur univers familier?...

<sup>1</sup> cf.: Fletcher R. Y.: <u>Ile paradis. Iles d'illusion</u>. 1979. Le Sycomore.

<sup>2</sup> cf.: Adams: <u>Lettres des Mers du Sud</u>. 1890-1891. Société des Océanistes. 1974. Adams fut le type de l'intellectuel libéral et esthète devenu amoureux et chantre des îles Samoa et de Tahiti.

# CHAPITRE IV : LE PACIFIQUE MODIFIE : ACCULTURATION ET TRANSFORMATION

Le processus de l'acculturation et de la transformation des Océaniens fait l'objet de très nombreuses études scientifiques qui représentent des écoles souvent rivales et des courants de pensée originaux animés parfois par des auteurs de premier plan. Nous nous bornerons ici à positionner les problèmes majeurs, les constats qui en découlent et leurs implications au niveau de l'ensemble océanien.

## SECTION 1 - LES STRUCTURES ANCIENNES DU POUVOIR POLITIQUE ET LEUR EVOLUTION

Une des questions de fond qui se pose est : quel est le type d'organisation politique et sociale qui était propre aux îles du Pacifique lors de leurs premiers contacts avec les Européens ?

Les premiers explorateurs et découvreurs souvent enclins à valoriser leurs périples et leurs rôles ont laissé parfois des vues rapides, schématiques ou caricaturales des structures sociologiques des milieux insulaires et très souvent empreintes d'un européo-centrisme d'autant plus réducteur que les premiers auteurs soit magnifièrent les sociétés insulaires, soit les critiquèrent d'une façon parfois péjorative. Nombre de rapports anciens sont de plus peu valides par méconnaissance de la langue, du fait de séjours trop brefs qui littéralement révolutionnaient certaines îles dans les premiers temps au moins et donc donnaient une image très déformée de leurs sociétés. Aussi une grande confusion des idées et des théories règnera assez longtemps d'autant plus que les premiers explorateurs furent suivis, plus ou moins vite, par des Européens (commerçants, marins, missionnaires) qui eux devinrent vite partie prenante dans les rapports avec les insulaires et s'efforcèrent d'institutionaliser selon les normes de leur époque, leurs relations avec les autorités locales. Ainsi comme le notent certains auteurs,

on a prêté aux Océaniens de Polynésie des structures monarchiques avec des souverains tout puissants<sup>1</sup>, répliques caricaturales des monarques européens et disposant en plus de quelques attributs exotiques et mystérieux tel l'ésotérique pouvoir du tabou! S'appuyant sur les travaux d'anthropologues tels que Buck, Burrows, Firth ou Gifford pour les plus connus et de quelques relations anciennes de visites dans les îles prises chez Ellis ou Smith, Marshall Sahlins proposa une théorie de la différenciation et de l'adaptation du Pouvoir dans les sociétés polynésiennes qui fait toujours référence<sup>2</sup>.

Sahlins distingue en Polynésie deux systèmes d'organisation sociale bien définis : le système à "ramage" et le système par "ligne descendante tronquée". En ce qui concerne la transmission de l'autorité des "chefs" (ou "Rois" selon la terminologie coloniale !) le système du ramage est celui qui privilégie, dans le rang d'accès au pouvoir, la primogéniture de la branche aînée détentrice de l'autorité ou à défaut, celle des branches cadettes. Dans le cas de la transmission en ligne descendante tronquée, on note l'absence de rang interne classificatoire dans la généalogie ; seul le mérite ou la compétence permet le choix collégial d'un (ou une) responsable.

Sahlins accorde à chacun de ces deux systèmes l'aire géographique de distribution suivante : les sociétés à ramage dominaient à Hawaii, Tonga, Tahiti, aux Marquises et en Nouvelle-Zélande.

L'autre type de société, à descendance discontinue, prédominait à Samoa, Uvéa (Wallis), Futuna. Sur cette classification se greffe, pour Sahlins toujours, une évolution qui a été conditionnée par les potentialités du milieu physique propres aux sociétés concernées. Les sociétés à ramage sont celles structurées fortement par la nécessité d'une exploitation des ressources aussi intensive que possible et souvent très diversifiée. Au contraire, les sociétés en ligne tronquée seraient composées de groupes sociaux éclatés en communautés nucléaires, dans des îles où l'espace économiquement utilisable est réduit et

cf.: Newbury C.: The Haupahu Rahi: Pomare II and the concept of inter-island government in Eastern Polynesia. <u>J.P.S.</u> vol. 76, n° 4: 473-515; 1967.

<sup>2</sup> cf.: Sahlins M.: Differenciation by adaptation in Polynesia societies. <u>J.P.S.</u> vol. 66 n° 3: 291-300 - sept. 1957.

où les ressources sont imbriquées : tel serait le cas des petites vallées futunienes précise l'auteur en exemple.

Bien évidemment, des concepts aussi systématisés et complexes ont soulevé quelques oppositions critiques ou des propositions complémentaires. Une des plus intéressantes est reprise d'une façon humoristique<sup>1</sup> en constatant que contrairement à Sahlins, le concept de "chef" repose en Polynésie non pas dans les relations généalogiques mais par rapport à la notion de propriété du sol, notion océanienne sociologiquement fondamentale pour de nombreux critiques. Pour d'autres anthropologues, la notion de "chef" doit être éclairée aussi par la prise en compte du concept de "Hau" (ou sau)<sup>2</sup>. Le "Hau" est le chef vainqueur (paramount chief), le conquérant qui devient le héros mythique fondateur d'une généalogie qui procède de lui. Cette notion serait propre aux systèmes politiques de Wallis, Tonga, Rotuma et des îles Lau (Fidji) ainsi qu'aux îles Cook. Elle valorise le rôle des "grands nobles" tels ceux de Wallis et la fonction guerrière. Historiquement la fonction de "hau" serait celle du chef qui arbitre les affaires civiles et conduit la guerre. Elle est le duplicata d'une autre fonction incarnée par le titre "Tui" et qui était celle de maître de la terre et de sa fécondité. C'est au Tui que sont présentées les prémices annuelles des récoltes et c'est lui qui commandait, par le Tabou, aux rites agraires et à leur déroulement ; cette fonction expliquerait aussi une symbolique phallique exprimée par les multiples pierres dressées en signes de fécondité... A Wallis, le chef "hau" serait devenu le chef suprême ("Paramount chief") de 1450 à 1910 : "Four distinct chiefly lineages - Kahekahe of Mua, Takamasiva, Vehi"ika and Kulitea - appear to have been involved in the context for the "hauship". In 1820 the "hauship" was obtained for the third time by the Takumasiva house, better known by its hereditary title Lavelua and since Christian times the positions of hau and Lavelua have been regarded as synonymous. Most of the recent Lavelua actually descend from both the

of.: Korn S.R.D.: Hunting the ramage: kinship and the organisation of political authority in aboriginal Tonga. <u>J.P.H.</u> vol. 13: 107-113. 1978. Critiquant Sahlins, l'auteur écrit: "comme le chat de Cheshire, on ne voit que la tête et pas le corps du ramage!" (p. 108).

cf. Gunson N.: The Hau concept of leadership in Western Polynesia. J.P.H. vol 14: 28-49 - 1979

Takamasiva and Vehi'ika lineages". 1 Ainsi pour Wallis, le concept de "hau" a une signification très précise et explique certainement les péripéties des successions "royales" et les révoltes ou coups d'état que la chronique constate ainsi que nous l'avons vu.

Des faits cités plus haut de façon très succincte, nous retiendrons deux autres éléments importants pour la compréhension du système d'autorité en Océanie avec le système du tabou d'une part et le rôle des familles princières "nobles" d'autre part. Le système du tabou est un système d'interdit comme il est fréquent d'en observer dans les sociétés traditionnelles d'Afrique ou d'Asie. En Océanie, à la différence peut-être d'autres régions, ce système est devenu une institution fondamentale caractérisant le fonctionnement de l'autorité. Le champ d'application et les usages du tabou ont pu varier dans le Pacifique mais nous pouvons penser qu'une de ses définitions la plus généralement usitée est celle-ci<sup>2</sup>: le tabou est un interdit mis par le détenteur d'un pouvoir surnaturel sur une personne ou une chose. Cet interdit de contact ou d'usage peut être permanent ou temporaire. Le tabou est signifié solennellement. Toute chose soumise au tabou est censée dégager un pouvoir maléfique qui frappe ceux qui y contreviendraient. Pour être levé, le tabou nécessite une démarche cérémonielle de celui qui l'a imposé - chef ou roi - envers la personne, le lieu ou la chose soumise à l'interdit. Le contact physique de ce porteur d'un pouvoir charismatique (assimilable au concept du "mana" polynésien) peut seul rendre inopérant le pouvoir maléfique propre au tabou et lever l'interdit. Ainsi le pouvoir de tabou confère une dimension magique à son détenteur qui est aussi instauré en médiateur du réel et du surnaturel, ce qui est certainement une des caractéristiques majeures des systèmes d'autorité océaniens.

cf. Gunson N. p. 35 op. cit. "Quatre principaux et distincts lignages de chefs: Kehekehe de Mua, Takamasiva, Vehi'ika et Kulitea apparaissent avoir été impliqués dans le concept de "hauship". En 1820, le "hauship" fut obtenu pour la troisième fois par la lignée de Takumasiva, mieux connue par son titre héréditaire de Lavelua et depuis l'époque chrétienne, les titres de "hau" et de Lavelua ont été considérés comme synonymes. La plupart des Lavelua actuels sont issus à la fois des lignages de Takumasiva et de Vehi'ika." N.D.T.A.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf. Webb M.C.: The abolition of the taboo system in Hawaii. <u>J.P.S</u>. vol. 74 n° 1: 21-39. Mars 1965.

En ce qui concerne le rôle des chefs et de leurs parentés, il apparaît, si l'on suit les auteurs 1, qu'ils constituaient une classe dominante formée par la reproduction de stratégies matrimoniales sélectives, jouissant par leur statut de détenteurs des terres, d'un rôle socio-économique d'autant plus important qu'il était renforcé par l'usage du tabou, les prélèvements de vivres ou les réquisitions de main-d'oeuvre. Enfin ce pouvoir pouvait être conforté par les manipulations généalogiques et la compétition pour les grandes chefferies suprêmes qui permettent parfois d'améliorer sensiblement les positions sociales des chefs, notamment avec les pratiques d'adoption.

D'autres auteurs<sup>2</sup> mettent en exergue de la Nouvelle-Guinée à Fidji, le rôle et la place pris par le "big man". Ce personnage apparaît comme une sorte d'entrepreneur qui "réussit" pour son profit et celui de son groupe. Le prestige qu'il acquiert dans les transactions rejaillit sur les siens. Mais il découle de ce système une compétition permanente qui pousse le "big man" toujours plus avant dans la quête du succès, donc du prestige, donc de la notoriété qui grandit avec l'âge. Mais il n'y a pas transmission héréditaire du pouvoir du "big man" à son décès<sup>3</sup>. Nombre de spécialistes ont mentionné les liens de fait existant entre le "big man" et le système d'autorité et qui traduisent la flexibilité des systèmes océaniens de Pouvoir et Autorité.

Cette approche des types d'organisation socio-politique des sociétés océaniennes permet ainsi de discerner trois principes directeurs avec les sociétés à transmission héréditaire du Pouvoir (Polynésie centrale et orientale et Nouvelle-Calédonie pour partie), les sociétés où l'élection est la règle d'accès au pouvoir (Samoa, Nouvelles-Hébrides en partie), enfin les sociétés à fondement économique où le "big man" joue un rôle privilégié selon les circonstances (Mélanésie et partie de la Polynésie). Mais quel que soit le statut concerné, la pratique sociale a tendance à corriger les excès ou abus d'autorité des chefs

cf. Newbury C.: Aspects of cultural change in French Polynesia: the decline of Arii. <u>J.P.S.</u> vol. 76 n°1: 7-26 - 1967.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf. Douglas B.: Rank, power, authority: a reassessment of traditionnal leadership in South Seas societies. <u>J.P.H.</u> vol. 14: 3-27 - 1979.

Kelemete qui tenta de capter le coprah de Wallis entre 1920 et 1925 fut un de ces "big-man", à son décès, sa famille perdit tout pouvoir.

soit par des alliances soudaines qui parfois apparaissent surprenantes à l'observateur, soit par appel à des groupes étrangers<sup>1</sup>.

Dans ce contexte d'une organisation sociale finalement sophistiquée, 2 si l'on tient compte de ses nuances, de la variabilité propre aux systèmes et du rôle qu'un leader peut prendre, on conçoit la difficulté des premiers Européens à aprréhender la nature du Pouvoir en Océanie, leurs erreurs d'interprétation et les malentendus graves qui en découlèrent.

## SECTION 2 - "L'IMPACT FATAL" DE LA RENCONTRE AVEC L'OCCIDENT

La rencontre de deux civilisations a souvent un résultat tragique pour celle qui est la plus faible ou la moins préparée à cet évènement. Il en fut ainsi dans le Pacifique comme ailleurs. Mais peut-être l'impact de cette rencontre a-t-il eu des effets plus visibles et d'autant plus désolants dans le cadre de petites îles que sur les grandes sociétés occupant de vastes aires continentales. Une sensibilité particulière propre à de nombreux observateurs européens et que nous envisagerons ultérieurement, a peut-être aussi contribué, ici plus qu'ailleurs, à mettre en évidence cet "impact fatal" perçu par les autochtones du Pacifique comme résultat de leur rencontre avec l'Occident. C'est d'abord au plan démographique que les conséquences seront graves, voire catastrophiques, pour de nombreux archipels entraînant souvent la chute brutale en une ou deux générations de leurs populations. Ces perturbations rapides avaient plusieurs causes directes ou indirectes. La plus ancienne réside dans l'introduction de maladies nouvelles souvent communes en Europe et y ayant perdu par accoutumance une partie de leur force. Sur les terres insulaires vivant exemptes de ces contagions, ignorantes de leur prophylaxie, les

<sup>1</sup> cf. Adams H.: Mémoires d'Arii Taimai. Paris - 1964

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf. Marcus G.E.: Role distance in conversations between Tongan nobles and their "people". <u>J.P.S.</u> vol. 89, n° 4: 435-453 - Déc. 1980

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> cf. Moorehead A.: The fatal impact. Penguin Books - 1966

ravages de certaines maladies nouvelles transmises par la rencontre avec un équipage étranger pouvaient être dévastateurs dans de petits milieux. La maladie la plus citée et qui a peut-être soulevé le plus de débats, probablement à cause du malaise moral et des connotations qu'elle implique, est la syphillis, introduite fin du 18ème siècle en Polynésie et à Tahiti. Une querelle oppose encore les tenants de l'introduction de la maladie par l'équipage du "Dolphin" du capitaine Wallis qui découvrit Tahiti en 1767 ou par les équipages français de Bougainville en 1768<sup>1</sup>. Compte tenu de la difficulté de faire le partage entre les symptômes décrits à l'époque et peut-être propres au pian et ceux propres à la syphillis et de la possibilité d'une vieille introduction par des Indiens venus d'Amérique (pays d'origine de la syphillis), on ne peut trancher sur la responsabilité de l'introduction de ce fléau qui allait frapper de nombreuses îles où se pratiquait une libérale hospitalité sexuelle envers les marins étrangers<sup>2</sup>.

On est moins documenté sur la lèpre qui affecta nombre d'îles durablement<sup>3</sup> et dont on prête la responsabilité à des marins chinois...? Tout aussi grave mais aux effets plus foudroyants vont être les pertes provoquées par des maladies infantiles nouvelles telle la rougeole ou la dysenterie Ainsi la rougeole aux Fidji entraîna la perte de 40 000 personnes en 1875 et dès 1861, elle avait déjà frappé très durement certaines des îles néohébridaises (1 100 victimes à Anatom). En 1893, elle attaque Samoa où elle frappe à mort 10 000 autochtones (le quart de la population). La coqueluche sera très dangereuse aussi pour les enfants qu'elle décimera en grand nombre à partir de 1884 et jusqu'en 1918 à Fidji et aux Nouvelles-Hébrides. La dingue, la méningite, toucheront les Fidji en 1885, des formes de dysenteries (peut-être du choléra, selon Doumenge, op. cit) feront à de multiples reprises des ravages graves<sup>4</sup>. Notons encore les dégâts dus à la variole et surtout à des grippes qui par vagues étalées jusqu'à la grande épidémie de 1918

of. Smith H.M.: The introduction of veneral disease into Tahiti: a re-examination. <u>J.P.H.</u> vol. 10: 38-45 - 1975

<sup>2 80 %</sup> des insulaires en auraient été atteints selon F. Doumenge, op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> cf. London J.: Histoire des îles, collection 10 x 18 U.G.E. 1975

cf. Burton J.: A Disentery epidemic in new Guinea and its mortality. J.P.H. vol. 18, : 236-261. L'auteur évoque une épidémie apportée en 1942 par les soldats japonais.

(7 000 morts à Samoa<sup>1</sup>, attribués aux militaires néo-zélandais) toucheront nombre d'archipels. Le processus fut le même en Polynésie Française avec de graves épidémies<sup>2</sup>. Ainsi très vite les autochtones constatèrent que les navires "des blancs" apportaient la mort avec eux! Aussi dans de nombreuses îles on soumettra les équipages à des pratiques d'exorcisme (dès 1840 en Nouvelle-Calédonie du sud lors de l'arrivée des "teachers" selon les mémoires de Ta'Unga); à Niue fin du 19ème siècle, on refuse l'accès aux navires suspects<sup>3</sup>. Ailleurs à l'arrivée d'un navire, la population fuit dans les brousses, refuse le contact ou agresse les étrangers (Nouvelles-Hébrides, Salomon).

Les conséquences démographiques de ces introductions de maladies nouvelles (auxquelles il faut ajouter les maladies sociales telles que l'alcool et la tuberculose) ont donné lieu à de nombreux témoignages et par le biais d'une sorte de culpabilité sociale et le travers d'une lecture souvent non critique des textes anciens, à des exagérations notables.

Ainsi en Nouvelle-Calédonie, certains auteurs ont cru pouvoir fixer à 200 000 habitants au moins la population pré-européenne de l'archipel. On en est loin semble-t-il,<sup>4</sup> mais force est de constater que les autochtones ne sont plus que 28 000 fin du 19ème siècle, soit probablement le tiers ou le quart de leur effectif du début du siècle! A Fidji, la population chute de près de 50 % entre 1860 et 1921; aux Nouvelles-Hébrides comme aux Salomon, la chute fut plus brutale encore atteignant peut-être entre les deux tiers et les trois quarts de la population initiale. En Micronésie de l'est, entre 1830 et 1880, ce sont les deux tiers des habitants qui disparaissent. En Polynésie, l'hémorragie démographique est toute aussi grave, que ce soit aux Marquises<sup>5</sup>, aux Samoa, aux Gambier. Un exemple souvent cité de très forte dépopulation est Hawaii, qui en un demi-siècle, après la découverte de l'archipel par Cook en 1778, perdit 50 % de sa population et 50 % encore

cf. Pirie P.: Population growth in the Pacific Islands: The example of Western Samoa. In: Man in the Pacific islands; op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf. Toullelan P.J. op. cit.: 448-459

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> cf. Savage island. op. cit.

<sup>4</sup> cf. Roux J.C. The importance of traditionnal melanesian agriculture in New Caledonia. op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> cf. Segalen V.: Journal des îles, op. cit. voir p. 71

dans les trente ans qui suivirent<sup>1</sup>. Le cas des Hawaii est intéressant car il permet d'introduire ici des critiques méthodologiques sur la thèse longtemps dominante du "fatal impact catastrophique" né de la rencontre de l'Europe et du Pacifique.

Certes, il n'est pas question de nier la part des maladies introduites, du rôle de l'alcool ou des rafles de main-d'oeuvre, mais il est intéressant de faire le point des réflexions critiques sur les effectifs de population réellement concernés. Ainsi pour Hawaii, Cook, impressionné par les rassemblements d'insulaires sur les plages et les villages importants visités, avait crédité l'archipel de 400 000 habitants. Or aujourd'hui, des révisions à la baisse sont souvent faites par les scientifiques sur les effectifs d'anciennes populations, que ce soit à partir des enseignements de l'archéologie, des généalogies, de la géographie, des cultures vivrières, du recoupement critique des témoignages de sources différentes. En effet, il apparaît que des observations rapides (escale courte d'un bateau étranger qui attire toute la population disponible), les mensonges ou erreurs de certains témoignages comme la mauvaise appréciation du terrain et de sa viabilité, ont entraîné de fausses interprétations. Ainsi pour Hawaii, cas souvent cité, on admet aujourd'hui une sensible révision en baisse de la population initiale de l'archipel<sup>2</sup> qui n'aurait été que de 200 à 250 000 personnes au maximum. Autre exemple de révision, les chiffres avancés par certains auteurs sur le peuplement ancien des îles Ellice qui auraient eu "20 000 habitants vers 1860"... Or, une série d'études précises et de comparaisons des témoignages permet d'affirmer aujourd'hui<sup>3</sup> que la seule taille moyenne de population acceptable, compte tenu de l'écosystème ingrat de cet archipel était de 3.000 habitants!

De plus, certains archipels ou groupes d'îles seront peu affectés, soit par la rareté des contacts avec les étrangers, soit par leur hostilité. Ainsi les Tonga, la partie sud des

<sup>1</sup> cf. Schmitt R.C.: How many Hawaiians? J.P.S. vol. 76, n° 4: 467-476 - 1967

<sup>2</sup> cf. Schmitt R.C.: New estimates of the pre-censal population of Hawaii. <u>J.P.S.</u> vol. 82 n° 2: 237-243

of. Newton W.E.: The early population in Ellice islands <u>J.P.S.</u> vol. 76, n° 2: 197-204 - 1967. Il en est de même pour les fantaisistes affirmations prêtant 50.000 habitants aux Marquises avant 1800!

îles Cook, Niue et Wallis n'ont pas connu de détérioration brutale de leur situation démographique.

Néanmoins, à côté des causes directes de cette décadence démographique globale et souvent rapide à partir de 1850 avec le début d'une colonisation en profondeur, d'autres causes indirectes apparaissent. Elles sont d'abord d'ordre psychologique; l'irruption des Européens, de nouveaux styles de vie et de pensée, vont contribuer à limiter les naissances par un emploi renforcé de techniques abortives ou de l'infanticide. Dans certains archipels, la politique d'appropriation des terres (surtout en Mélanésie) entraînera des révoltes (en Nouvelle-Calédonie en 1878, en Nouvelle-Guinée Allemande comme en Papouasie ou aux Salomon, comme à Fidji et aux Nouvelles-Hébrides) qui pesèrent lourd par leurs répressions et leurs séquelles sur la natalité. Il y a aussi les nombreuses jeunes femmes qui partirent plus ou moins volontairement avec des marins ou s'employèrent ailleurs... et enfin l'influence des missions qui, quelle que soit leur obédience, s'efforcèrent d'atténuer "l'exubérance sexuelle" des insulaires... Toute ces causes cumulées, malgré la maîtrise médicale des grandes endémies fin du 19ème siècle, feront craindre un moment la quasi disparition de populations qui tendaient à devenir résiduelles dans certaines îles, voire certains archipels (Marquises, Gambier, Nouvelle-Calédonie). Autre phénomène à noter, à partir du milieu du 19ème siècle, une situation démographique nouvelle commence à apparaître de façon plus ou moins marquée selon les secteurs géographiques avec l'essor d'une couche de métis. La présence des groupes de "beach-combers", l'établissement des premiers colons en Nouvelle-Calédonie, à Fidji, aux Nouvelles-Hébrides, en Micronésie, à Samoa, aux Marquises et dans les archipels proches de Tahiti ainsi qu'à Hawaii, vont favoriser cette "nouvelle société" océanienne, surtout dans les archipels polynésiens 1 où la classe "demie" va lentement jouer un rôle de plus en plus important de société charnière entre le Pacifique autochtone et les Européens. A ces métissages avec les Européens, s'ajouteront les métissages avec la main-d'oeuvre

<sup>1</sup> cf. McArthur N.: Essays in multiplication (Europeans seafarers in Polynesia). <u>J.P.H.</u> vol. 1:91-105-1966, qui estime que les 2.500 beach-combers recensés ont très largement imprégné par leurs unions locales les actuelles populations

importée (surtout chinoise à Tahiti, mais à Fidji ce ne sera pas le cas avec les Indiens). L'apparition du métissage va avoir une autre implication sociologique intéressante, l'essor du concubinage qui devient un peu à l'époque par la force des choses, une manière de vie plus ou moins libertaire des Européens des îles, puis une règle souvent générale et durable 1.

Ainsi, force est de constater qu'à partir du milieu au moins du 19ème siècle, la déstabilisation démographique de nombreuses sociétés insulaires est engagée et va s'accélérer pour aboutir dans certaines îles voire archipels, à des situations proches de l'extinction (île de Pâques et Marquises). Ces situations vont de pair avec une transformation des rapports entre sexes, l'apparition d'un concubinage plus ou moins étendu et durable et d'une société en voie de métissage parfois profond. Il est évident que ce constat implique largement la remise en cause des sociétés traditionnelles, de leurs cadres de référence et des rapports d'autorité qui y étaient propres. Face à ces bouleversements, les insulaires vont réagir et tenter soit de préserver leur identité, soit de l'aménager grâce à des solutions originales.

# SECTION 3 - RESISTANCES ET CONTRE-ACCULTURATION DANS LE PACIFIQUE

### § 1. Les résistances armées

Ces réactions apparaissent comme très variables dans leur expression dans le temps et l'espace océanien. Elles prendront soit l'aspect de la résistance armée aux Européens et à leurs entreprises, soit la forme d'une résistance pacifique et structurelle à la colonisation. Nous n'insisterons pas ici sur les multiples oppositions que rencontrèrent souvent les Européens un peu partout dans le Pacifique, que ce soit en Australie<sup>2</sup>, en Nouvelle-Zélande où se déroulèrent, milieu du 19ème siècle, les guerres Maori qui

cf. Schmitt R.C.: Unmarried parenthood in French Polynesia. <u>J.P.S</u>. vol. 74, n° 5: 356-359 - 1965.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf. Reynolds, op. cit.

nécessitèrent de véritables campagnes militaires <sup>1</sup>, en Nouvelle-Guinée avec les Anglais et les Allemands, et dans l'ensemble des archipels mélanésiens, avec les Français ou les Anglais.

En Polynésie comme en Micronésie, l'éclatement insulaire en petites îles, la moindre importance des effectifs humains, limitèrent les opérations de style militaire à Samoa (après 1890) et à Tahiti<sup>2</sup>; par contre, de nombreuses opérations de police eurent lieu avec canonnières, descentes de petites colonnes à terre en maintes îles du Pacifique (et notamment en Micronésie)<sup>3</sup>.

Autre forme de résistance, la fuite face aux blancs souvent après une première expérience défavorable. Elle fut souvent le fait des Mélanésiens qui disposaient d'un arrière-pays étendu et forestier, voire même avec la fuite d'une île vers une autre. Dans certains archipels aux îles peu peuplées et difficiles d'accès, la résistance armée dura jusqu'aux années 1930 avec les "chasseurs de têtes" des Salomon et les résistances des "man-salt" et des "man-bush" de certaines îles des Nouvelles-Hébrides. Ailleurs, souvent très tôt, elle prit d'autres formes de résistance, utilisant les nouvelles structures coloniales.

### § 2. Les coopératives : un autre type d'opposition

Contrairement à une vision faussement naïve répandue par certains auteurs, même s'ils n'utilisèrent pas toujours la force contre les Européens, les insulaires du Pacifique ne se résignèrent pas facilement aux initiatives ou nouvelles formes de vie et d'activité plus ou moins imposées par l'établissement des "blancs" et de leurs intérêts dans le Pacifique. Des malentendus et des oppositions naquirent notamment du système d'économie de traite du "produit-roi" du Pacifique, le coprah. En effet, compte tenu des pratiques des

cf. Ward A.: A show of Justice, social "amalgamation" in nineteen century. New Zealand. Auckland University Press. 1978

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf. Newbury C.: Resistance and collaboration in French Polynesia: The Tahitian war - 1844-47. <u>J.P.S.</u> vol. 82: 5-27 - 1973

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> cf. Hezel F.X.: A Yankee trader in Yap: Crayton Philo Walcomb. J.P.H. vol. 10: 3-19 - 1975

"coprah-makers" lorsque la traite du coprah devint générale dans beaucoup d'îles du Pacifique, les indigènes finirent, après une période d'accoutumance, par s'interroger sur les variations et manipulations plus ou moins sensibles des cours du coprah. Suspectant les méthodes commerciales des commerçants et comprenant mal le mécanisme de formation des cours et leurs fluctuations, les Océaniens habitués à la parole donnée et à un certain caractère immuable des transactions, remirent en cause le système de traite 1.

Ainsi dès 1864, une usine de fabrication d'huile de coco située à Fidji dut arrêter son activité, les autochtones refusant d'accepter les cours fixés. En 1872, à Tonga, lorsque la société Godeffroy baissa le prix du coprah, les Tongiens lui opposèrent le boycott des approvisionnements. En 1883, aux îles Gilbert, un commerçant anglais se plaignit qu'un chef local avait décidé de fixer lui-même le prix d'achat du coprah et interdit toute vente à un prix inférieur! Si ces mouvements suivis d'autres ne remirent pas en cause la main-mise commerciale des grandes compagnies et des "traders" des îles, ils les obligèrent à négocier, marchander, mieux respecter les cours des produits achetés ou vendus. La concentration du commerce du coprah, dans les mains de quelques grands groupes à partir de 1900, au lieu de décourager les insulaires par la puissance et la richesse affichée par ces compagnies, semble au contraire les avoir incités à jouer un rôle actif dans la commercialisation du coprah et pour leur propre intérêt. Il est à noter que souvent ces intérêts rejoignaient ceux des petits traders soumis eux aussi aux conditions des compagnies qu'ils ravitaillaient en coprah et où ils achetaient les produits de traite. De ces conditions objectives de concordance d'intérêt devaient naître quelques tentatives intéressantes des insulaires visant à créer un "nouveau commerce" contrôlé directement par eux. Ainsi naquit en 1890 aux îles Cook, le mouvement "AU" (conseil des chefs) qui refusa que les ventes de produits locaux se tiennent dans les comptoirs européens et exigea qu'elles se fassent sur les marchés locaux publics. Des commerçants accusés de vendre trop cher des produits de médiocre qualité furent même expulsés. Il apparaît que

<sup>1</sup> cf. Couper E. D.: Protest movements and proto-coopératives in the Pacific islands. <u>J.P.S.</u> vol. 77, n° 3: 263-274 - Sept. 1968

les chefs locaux qui de par leur statut contrôlaient les marchés publics et en tiraient bénéfices, furent à l'origine de ce mouvement mais que le commun ne tirait guère bénéfice du nouveau système... Néanmoins en 1891, les gens des Cook disposaient de petites goélettes pour commercer de façon indépendante avec Tahiti, court-circuitant ainsi les circuits commerciaux locaux! Un autre procédé qui eut quelque succès fut utilisé avec le "Ra'Ui", c'est-à-dire une façon d'économiser les produits rares, de leur fixer un cours imposé et de dénoncer ceux qui ne respectaient pas la règle... Selon des témoins officiels, sans ces méthodes, les insulaires auraient été à la merci des commerçants! Mais faute de pouvoir, sauf exception rare, livrer directement à Auckland leurs produits, les insulaires de Cook ne purent remettre en cause le rôle des sociétés de commerce néo-zélandaises.

A Samoa, c'est en 1904 que débute sous l'impulsion d'un métis revenu au pays, le mouvement "Malo" qui va créer une compagnie autochtone par des "appels de fonds" aux villages ; ce faisant, il contrecarrait la puissante société allemande D.H.P.G. Cette nouvelle société entendait payer le coprah plus cher que les cours officiels. Mais l'administration allemande réagit par la répression des activités des membres du mouvement qui dut abandonner. Une nouvelle tentative eut lieu en 1914 avec le "Toeaina Club" qui affrêta un petit navire pour collecter le coprah et faire du transport côtier. Mais une mauvaise gestion fit sombrer cette tentative de rompre le monopole des sociétés.

A Fidji, en 1913 se développe une société indigène, "The Viti Company" animée par un jeune leader, Apolosi R. Nawai qui s'était fixé comme but la vente du coprah des villages et l'achat des produits européens par les habitants.

Apolosi se recommanda de soutiens extérieurs en Australie. Milieu 1914, le mouvement Apolosi s'était étendu aux îles Lau et Yassawas comme sur les grandes terres fidjiennes et le programme qu'il s'était fixé prit un accent "nationaliste": "The Company,... was of Fijian only and for Fijian only, and they were all to receive high prices for their produces<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> cf Couper op cit.

cité par Couper. p. 269 : "La compagnie... était composée de Fidjiens seulement et pour les Fidjiens et ils devaient tous recevoir des prix élevés pour leurs produits". N.D.T.A.

Mais le succès commercial ne vint pas, d'autant plus que deux chargements de bananes furent saisis sur ordre de l'inspection sanitaire des productions. Il en résulta, en réaction contre une mesure jugée de répression coloniale, le boycott par les planteurs du marché bananier. Des réunions de protestation se tinrent avec succès dans la Rewa vallée, développant le thème : la terre, les eaux et leurs produits aux natifs... Ayant atteint ce point, le mouvement Apolosi s'inscrivait dans une action séditieuse que les autorités coloniales anglaises décidèrent de réprimer. D'ailleurs l'Evêque Blanc aurait aussi dénoncé Apolosi "qui menait grande vie et entretenait une maîtresse européenne" (cf. Couper). De son côté, le leader fidjien donnait une dimension mystique et menaçante aux appels de son mouvement en demandant à ses partisans de pratiquer la désobéissance civique, le refus de l'impôt, et en envisageant le départ des Européens et des intérêts capitalistes! En 1916, Apolosi fut mis en résidence surveillée à Rotuma, et sa Compagnie mal gérée tomba en faillite. Les groupes d'intérêts agricoles coloniaux comme les missions (notamment Wesleyenne) avaient concouru à cette fin, aidés par une gestion financière peu sérieuse des quelques "conseillers" européens de la compagnie. Il apparaît d'autre part qu'Apolosi se présenta dès les débuts de son action comme un unificateur de la société fidjienne par delà les statuts de chefferies : très vite il prit le ton et le goût du discours prophétique et messianique. Ainsi en 1925 dans un discours, il fit savoir sa volonté "d'unir les pays noirs de Tonga, Samoa, Rotuma, Salomon, Futuna et Tokelau à Fidji" <sup>1</sup>.

Signalons un autre mouvement original mais dans un milieu géographique plus dispersé et de moindre importance économique avec le mouvement "Tangitang Mronron" des archipels de Gilbert et Ellice où il se développa à partir de 1900. Il s'agissait d'un mouvement d'opposition et de boycott au commerce des "traders" et des compagnies européennes organisé par des associations indigènes ayant le nom de "Mronron": la roue ronde, qui unissaient leurs efforts pour aboutir au contrôle, par les insulaires, des

cf. Machaught T.: Apolosie Nawai, : 173-192. In More Pacific islands portraits. A.N.U. 1978 - D. Scarr, éditeur.

échanges économiques. Pour cela, les groupes de ce mouvement entendaient acheter euxmêmes les produits de commerce européen et les revendre à leurs propres conditions pour financer un fond commun permettant de créer un bien collectif. Un témoin estimait en 1909 que les petites compagnies autochtones obtenaient un certain succès. Ultérieurement, ce mouvement s'étendit vers le centre et le nord du groupe des Gilbert, vers le milieu de 1930, avec l'aide d'un ancien marin de Burns Philp qui arma deux goélettes. Si la population, mécontente de la chute des cours du coprah en 1930, soutenait ce mouvement qui entendait protéger les insulaires contre les pratiques des traders, il échoua dans sa gestion mais persévéra au niveau de l'organisation commerciale des villages.

### § 3. L'exemple tongien

C'est à Tonga que devait apparaître en 1909 un original mouvement de création de coopérative autochtone qui prit pour nom : Tonga Ma'a Tonga Kautaha ou "Les associations tongiennes pour Tonga". La naissance de ce mouvement obéissait à une réaction de résistance à l'emprise britannique sur l'archipel de Tonga. Celui-ci n'avait pu échapper en 1900 à un protectorat anglais qui devint pesant lorsqu'en 1905 un protocole additionnel ajouté au traité de protectorat permit au Haut-Commissaire anglais d'imposer le choix du Premier Ministre du roi en évinçant l'ancien titulaire et en imposant à cette fonction le chef d'une branche rivale illégitime de la famille royale qui ne devait son pouvoir qu'au soutien colonial. La situation de frustration de la société tongienne qui en découla fut aggravée en 1909 par l'affectation d'un agent colonial britannique, "terne, orgueilleux et tâtillon" qui voulut intervenir en tous points de la vie locale. Or, les Tongiens étaient gens aisés grâce à leur vente de 15.000 tonnes de coprah et leurs importantes exportations de bananes qui leur procuraient un revenu moyen annuel par

<sup>1</sup> cf. Rutherford N.: Tonga Ma'a Tonga Kautaha. J.P.H. vol. 16: 20-41 - 1981

habitant, qui compte tenu de l'autoconsommation, était proche du revenu de base Australien!

Aussi, les Tongiens se sentaient peu dépendants de l'extérieur et faisaient payer très cher leur main-d'oeuvre. Une centaine d'Européens employés principalement dans le commerce, les missions et le gouvernement, résidaient aux Tonga. Or au nom d'un pacte tacite et discret propre à l'ensemble du Pacifique colonial de l'époque, un système de double prix s'était mis en place aux Tonga. Les Européens résidant, au nom de la "solidarité" de leur groupe, bénéficiaient sur les produits qu'ils achetaient, de remises pouvant atteindre jusqu'à 50 % du prix ! Par contre, "les profits étant obtenus des indigènes", ceux-ci payaient plein tarif, ce qui exaspérait les ressentiments devant la main-mise coloniale qu'ils subissaient depuis 1900. Un Européen "déclassé", installé à Tonga où il avait pris femme - Alister Donald Cameron - décida en 1909, après une faillite de son exploitation de bananes, de créer une coopérative tongienne d'exportation de coprah. Un noble tongien décida de cautionner ce projet dont Cameron devint statutairement président avec un conseil d'administration pour l'épauler. En peu de temps, 1.300 producteurs de coprah adhérèrent à la coopérative qui en quelques semaines, s'étendit au groupe central de l'archipel, "Hahapai", puis au groupe nord, Vavao. Une goélette fut achetée pour transporter le coprah des îles vers la capitale, Nakualofa.

Chaque fournisseur de coprah reçut un bon attestant de sa livraison et le paiement était prévu après la vente du coprah en Nouvelle-Zélande. Les prix payés initialement furent supérieurs à ceux des traders qui durent augmenter le prix offert. Ce succès initial poussa la "Coopérative" à acheter aussi les produits d'épicerie et autres jusque là offerts par le commerce et les revendre à bon compte (5 % de plus que le prix de revient, transport et manipulation inclus!). Là aussi, les prix de vente furent très attractifs (parfois 50 % signale Rutherford, op. cit).

Fin 1909, le "Kautaha" regroupait 80 % des producteurs de coprah des Tonga, signe de son succès, d'autant plus plus que Cameron put, grâce à ses premiers envois de

coprah à Auckland, payer immédiatement la valeur d'une partie du coprah reçu, aux producteurs. Cameron obtint 5 % du montant des transactions pour son salaire et celui de son état-major, ce qui lui donna de beaux revenus, les plus élevés de Tonga pour un étranger. Quant aux "traders", il apparaît que les plus petits d'entre eux furent très vite ruinés par les opérations menées par la "Coopérative"; quant aux grandes sociétés, Burns Philp et D.H.P.G. de Apia, elles s'émurent vite de la situation et poussèrent les autorités coloniales à réagir. Celles-ci s'emparèrent d'une demande de formation d'un Kautaha dans le groupe de Hahapai pour exiger une audition officielle sur les comptes de Cameron. Ceux-ci apparurent frauduleux, menant la société à la ruine, cela non sans quelques exagérations. Le conseil privé de Tonga, malgré les oppositions, décida la liquidation du Kautaha et Cameron fut poursuivi pour fraude, dissimulations, abus de confiance. Néanmoins, un magistrat britannique de passage élargira Cameron et reconnaîtra les bonnes intentions qui avaient présidé à la fondation du Kautaha. L'affaire se résorba ensuite après quelques péripéties, par l'application d'un nouveau statut pour un autre Kautaha dirigé par Cameron mais qui n'eut plus le dynamisme initial et semble avoir décliné après 1916. Le fait important à noter consiste dans sa première liquidation officielle et les contradictions de la politique du protectorat de Tonga face à cette situation.

Ainsi, ces cas précis montrent bien que très tôt les insulaires ont été à même, dans une large partie du Pacifique, de réagir sur le terrain des nouvelles structures commerciales avec un certain succès initial. Il est intéressant de noter le rôle de "conseillers techniques" joués dans certaines de ces formes de réaction par des Européens et l'embarras des pouvoirs coloniaux à trouver une parade adéquate à ces réactions qui lésaient aussi bien les intérêts des missions, qu'ils soient matériels ou spirituels (cas de Fidji), et voyaient certains chefs faire cause commune pour des raisons politiques avec ces mouvements de réaction.

#### SECTION 4 - LA DEPOSSESSION FONCIERE

Le passage à l'économie de plantation et l'inexorable prise de contrôle des Européens sur le Pacifique devaient aboutir logiquement à des formes plus ou moins développées d'entreprises d'expropriations foncières sur de nombreuses îles océaniennes. Les causes de cette appropriation des terres sont multiples 1.

Dans certains archipels, la population était peu nombreuse naturellement ou par déclin démographique. Dans le premier cas, on peut citer l'immense Nouvelle-Guinée, dans l'autre cas, les archipels mélanésiens. Dans le Pacifique micronésien et polynésien, sauf pour quelques îles, l'espace était restreint, inhospitalier aux entreprises agricoles de plantations où une forte population en place ne laissait guère de terres libres.

On peut dire que trois Pacifiques se dessinent. L'un est le Pacifique de la pleine appropriation coloniale de la majorité ou totalité des terres avec souvent mise en "réserves" des autochtones. Ce Pacifique là, caractérisé par une aliénation foncière plus ou moins totale s'étend de la Nouvelle-Guinée aux Samoa et il culmine vers 1910.

Un second Pacifique, que l'on pourrait nommer à régime mixte, voit coexister une économie autochtone traditionnelle, à côté d'une économie nouvelle de plantations souvent de tailles modestes (Polynésie Française, partie de Fidji, partie des Salomon, Nouvelles-Hébrides).

Une dernière situation se rencontre avec le maintien d'une emprise foncière autochtone dominante. Sauf quelques exceptions, ce Pacifique là est celui des petites îles comme Tonga, les archipels Micronésiens, les îles Cook, Wallis-Futuna, Rotuma, les îles Loyauté, Ellice et Gilbert.

Que savons-nous de la structure foncière propre à l'Océanie pré-européenne ? Il apparaît que l'autosuffisance vivrière était partout l'objectif recherché et plus ou moins facilement atteint. La propriété foncière relevait de chefs (Polynésie) ou de clans (Mélanésie) selon des procédures d'affectation et de mise en valeur très codifiées mais

<sup>1</sup> cf. Farrel B.H.: The alien and the land of Oceania. In: Men in the Pacific Islands, op. cit.

variables (droit de propriété différent du droit de plantation, lui-même pouvant différer du droit de récolte). Les conceptions purement européennes de propriété individuelle et de rentabilisation maximale étaient inconnues et l'indivision était la règle au sein de groupes plus ou moins larges<sup>1</sup>. A côté des terroirs en activité, des terres de réserves obéissant à des jachères longues relevaient de l'autorité du groupe. La plupart des auteurs considèrent que les Océaniens accordaient une valeur sacrée à la terre, celle-ci permettait d'identifier les origines des lignages, jouait un peu le rôle de matrice sociologique fonctionnelle des groupes au niveau institutionnel comme idéologique. Notons enfin au point de vue géographique, le découpage en lanières transversales des terrains qui empruntaient souvent le cours d'une vallée depuis sa naissance jusqu'au bord de mer, offrant ainsi une séquence complète d'écosystèmes aux potentialités diversifiées et complémentaires. L'attachement à la terre était tel que dans de nombreux micro-milieux insulaires, l'infanticide régularisait les naissances pour conserver un rapport démographique adéquat entre les ressources et les consommateurs...

Il est évident que les visées européennes vont d'autant plus bousculer ce cadre traditionnel que souvent elles furent, initialement au moins, mal interprétées par les insulaires pour qui la cession définitive des terres comme leur transformation en unités de productions permanentes étaient choses inconnues.

Ce fut d'abord la périphérie australienne qui connut une mainmise européenne grandissante qui devint totale en Australie comme en Nouvelle-Zélande après 1869 avec l'attribution de terres de réserves délimitées aux aborigènes et maoris<sup>2</sup>.

En Nouvelle-Calédonie, c'est après 1860 qu'un processus comparable se mit en place et entraîna par ses excès la révolte de 1878 et le cantonnement accéléré des autochtones vers la fin du siècle sous le gouverneur Feillet<sup>3</sup>, politique dont les effets restent très sensibles aujourd'hui encore.

<sup>1</sup> cf. Ravault F.: <u>Le régime foncier de la Polynésie Française</u>. Ronéo ORSTOM: 87 p. Centre ORSTOM Papeete, janv. 1979

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Dans la région de Waikato seulement, 1.250.000 ha furent enlevés aux tribus maoris.

<sup>3</sup> cf. Roux J.C.: Crise de la réserve autochtone et passage des Mélanésiens dans l'économie de la Nouvelle-Calédonie. <u>Cahiers ORSTOM "Sciences Humaines"</u>, vol. 11, n° 3-4: 297-314; 1974

Aux Nouvelles-Hébrides, la moindre pénétration européenne, l'absence de statut politique au point de vue international, ralentirent un temps la poussée européenne, mais les missions chrétiennes les hommes d'affaires de Nouméa (avec la Société Française des Nouvelles-Hébrides de Higginson), malgré certaines fortes résistances locales armées présisent fin du siècle, à établir quelques grands domaines coloniaux.

Aux îles Salomon dont les "chasseurs de têtes" ruinèrent souvent les premières tentatives d'établissement à terre, la promulgation du protectorat Britannique à partir de 1893 alla de pair avec la proclamation comme propriété de la Couronne Britannique des terres incultes ou inoccupées : "The best and most accessible lands were alienated...".

Par contre en Micronésie allemande à partir de 1900, la faible superficie agricole et le relief montagneux ne permirent pas d'appropriation foncière européenne notable. Un exemple intéressant de "big man" est d'ailleurs à noter à Ponape avec les belles plantations de cocotiers et des commerces développés par un chef local Henry Nanpei<sup>3</sup>. Mais à partir de 1907, l'Allemagne interfèrera dans la structure foncière traditionnelle en imposant des réformes visant à casser "le pouvoir féodal" des chefs et à augmenter la productivité en coprah des petits planteurs qui se voyaient reconnaître des titres fonciers les transformant en propriétaires; cette politique entraîna un petit soulèvement en 1910.

Dans le Pacifique central, Fidji et Samoa deviendront à partir des années 1860, d'importants enjeux au niveau des convoitises foncières, compte-tenu de la spéculation cotonnière de l'époque.

A Fidji, les problèmes vont être conditionnés par trois types de faits : la poussée cotonnière anglo-australienne des années 1860, les épidémies récurrentes qui de 1870 à 1913 vont faire brutalement diminuer la population et l'éclatement de révoltes autochtones contre la mainmise européenne. En 1875, les divers planteurs ou sociétés coloniales revendiquaient 400.000 hectares dans l'archipel ! Finalement après enquête officielle,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> cf. Thompson R.C.: Commerce, Christianity and Colonization: The Australasian New Hebrides company, J.P.H. vol. 6: 25-78: 1971

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf. Thompson R.C.: <u>Natives and settlers...</u> op. cit.

<sup>3</sup> cf. Ehrlick P.: Henry Nanpei: pre-eminently a Ponapean...: 131-154. In: More Pacific Islands Portraits, op. cit.

160.000 furent accordés à des étrangers en 1882... A Samoa, nous avons déjà évoqué la surenchère des revendications des intérêts européens et américains, les spéculations malhonnêtes des trafiquants américains et les résistances des Samoans à ces entreprises de spoliation.

En Polynésie Française, il y eut dans le domaine foncier une double politique de captation des terres par les Européens puis de transformation de leur statut juridique aux effets durables avec la promulgation en 1887 d'une loi française imposant l'immatriculation individuelle des terres sur le cadastre. A côté des appropriations du début de la période coloniale et qui aboutiront en 1865, selon l'enquête agricole de l'époque, à l'existence de 68 planteurs européens disposant de petites propriétés (677 hectares au total), il y eut tentatives de création de grands domaines. Ainsi à partir de 1866, l'intérêt pour une spéculation lucrative sur le coton atteignit Tahiti et l'Américain Stewart créa la "Compagnie de Plantation" qui malgré un domaine de 4.000 hectares environ ne réussira pas à mettre en valeur plus de 1.100 hectares avant la déconfiture de cette entreprise en 1874<sup>1</sup>. Aussi après cet échec, on assistera plutôt à l'essor d'une petite propriété française d'abord puis de franco-tahitiens, les "demis", ensuite.

On peut noter l'appropriation aussi par des Européens, d'îlots dépeuplés où avec l'aide de travailleurs sous contrat, des cocoteraies furent mises en place, que ce soit en Polynésie Française, aux îles Tokelau, aux îles de La Ligne, à Phoenix ou dans le nord de l'archipel des Cook.

Ainsi, ce rapide tour d'horizon montre que les sociétés océaniennes, surtout celles établies sur les grandes terres, ont vu remettre en cause parfois radicalement leur situation foncière, soit par des aliénations de leurs biens fonciers, mais aussi par transformation du statut juridique imposé par les colonisateurs. Aussi, c'est un véritable bouleversement des fondements de nombreuses sociétés insulaires qui va en découler, comme de nombreux

<sup>1</sup> cf. Toullelan P.Y.: La France en Polynésie orientale. Tome II: 533-534, op. cit.

auteurs à travers tout le Pacifique ont pu le constater<sup>1</sup>. En effet, souvent certains notables océaniens facilitaient l'appropriation étrangère, soit par souci de lucre, soit par calcul politique pour disposer de l'aide des Européens contre d'autres chefs. Il est probable que non avertis du sens privatif latin conféré à la propriété, ils n'évaluèrent pas au départ les implications à terme des actes passés et de nombreux malentendus et abus devaient en résulter<sup>2</sup> un peu partout. A côté de cette remise en cause fondamentale, le passage plus ou moins imposé par le commerce européen puis les administrations coloniales à des cultures de plantations, devait être une autre cause de transformation de cadres conceptuels habituels<sup>3</sup>. Pour "mettre les indigènes au travail", il fallait aussi changer dans un sens productiviste et rationaliser les rapports de l'homme de la terre selon la formule : "Teaching the natives to work !..."<sup>4</sup>.

# SECTION 5 - LES ROYAUMES MISSIONNAIRES OU LA FOI SANS PARTAGE

Il est bien évident que la transformation des sociétés du Pacifique doit beaucoup aux entreprises des diverses églises qui vont oeuvrer, voire se concurrencer plus ou moins âprement pendant un demi-siècle pour évangéliser la majorité des archipels océaniens (seules quelques zones "païennes" subsistent encore au Vanuatu, aux Salomon et plus nettement en Nouvelle-Guinée aujourd'hui).

Les missions vont exercer une triple action sur les sociétés insulaires d'Océanie : politique avec la révision ou la transformation des pouvoirs locaux en place, économique avec la promotion d'activités nouvelles comme les cultures de plantation et enfin une action socio-culturelle fondamentale grâce à l'évangélisation et aux efforts réalisés par les

<sup>1</sup> cf. Saussol A.: <u>L'Héritage</u>. <u>Essais sur le problème foncier mélanésien en Nouvelle-Calédonie</u>. Société des Océanistes, n° 40; 1979

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf. Crocombe R.G.: Land tenure in the South Pacific. In: Man in the Pacific Islands, op. cit.: 219-231

<sup>3</sup> cf. Doumenge J.P.: <u>Du terroir à la ville. Les Mélanésiens et leur espace en Nouvelle-Calédonie</u>. CEGET - 1982

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> CF. Firth S.: German rule: ideology and pactice. <u>J.P.H.</u> vol. 12: 238-241; 1977

missions pour appliquer de nouveaux modèles sociaux permettant l'application des morales chrétiennes.

### § 1. Les missions protestantes

Les structures politiques propres aux insulaires ne pouvaient manquer d'influer sur les premières missions qui s'installèrent dans le Pacifique, parfois avec l'appui des chefs en place, d'autres fois aussi malgré leurs réticences. Les pasteurs protestants vivant en famille, ne disposant pas d'une hiérarchie puissante apte à intervenir pour les protéger, ressentirent très vite le besoin de s'appuyer localement sur des pouvoirs stables. Or, ils découvrirent que le pouvoir océanien était souvent fluctuant, influençable par ses groupes de pression, parfois capricieux voire soumis à des troubles violents créés par des factions adverses. Aussi leurs efforts tendirent vite à donner aux autorités auxquelles ils étaient confrontés, "l'honorabilité" de la stabilité et de règles de gouvernement simples et claires permettant d'évacuer des pratiques traditionnelles souvent hermétiques et dangereuses pour l'existence des missions. L'échec subi par les pasteurs de la L.M.S. à Tahiti avec les foucades de la jeune reine Pomaré II à partir de 1827, puis les troubles et agitations liés aux rivalités inter-tahitiennes, et enfin l'irruption du mouvement "Mamaia" qui était une réaction païenne et anti-chrétienne, se terminèrent par l'instauration d'un protectorat français alors que tout laissait penser, avec notamment les efforts du consul-pasteur Pritchard, que Tahiti basculerait lentement dans le giron britannique.

Aussi la leçon ne fut pas perdue ailleurs et principalement aux îles Cook et Tonga où les missionnaires britanniques réussirent à créer de véritables royaumes protestants.

Aux îles Cook, dès 1827, les pasteurs protestants avec l'aide de chefs convertis, entreprirent la mise en place d'un nouvel ordre politico-religieux où ils réussirent à faire

avec des chefs et notables locaux choisis, de vigilants gardiens de la nouvelle "Loi bleue"1.

Ce fut surtout dans l'archipel tongien que l'influence des missionnaires protestants fut la plus marquée en ce qui concerne la vie politique locale<sup>2</sup>. Après le premier échec de la conversion tentée entre 1797 et 1800 par la L.M.S., c'est la mission Wesleyenne qui à partir de 1822 s'employa à convertir l'archipel. Analysant la situation de l'archipel et les causes de l'échec de la L.M.S., la mission Wesleyenne en conclut que pour trouver l'écoute des Tongiens, il fallait qu'elle puisse leur offrir l'accès aux biens de consommation européenne en créant des comptoirs de vente ou de troc de produits importés. Mais surtout, les Wesleyens avaient constaté que le fonctionnement de l'autorité reposait sur un jeu de consultations régulières entre les nobles et leurs sujets reposant sur la notion très océanienne du consensus pour chaque décision. Or, la diffusion des outils et des biens européens assurée par la mission wesleyenne va entraîner un relâchement des liens unissant les nobles à leurs sujets et les pasteurs de la mission vont encourager cette attitude des nobles à assumer seuls le pouvoir. Attitude évangéliquement payante à terme car lorsqu'un noble se convertissait, il entraînait ses sujets avec lui... Mais l'objectif principal que la mission va rechercher était la conversion du roi: ils connurent là un échec car le roi Laufili Tonga épousa la foi catholique en 1836 et malgré les tentatives de débauchage faites, y resta fidèle jusqu'à sa mort en 1865. Néanmoins les Wesleyens gagnaient du terrain auprès d'autres familles nobles comme dans les autres îles de l'archipel. Profitant des dissensions locales, les Wesleyens soutinrent un autre prince Taufa'Ahau qui par ses succès militaires réussit à cumuler sur son nom le titre suprême de Tui-Tonga lors du décès du roi en place et prit le nom de Tuikanokupolu. Ce cumul signifiait le déclin des règles souples et du recours au consensus, caractère traditionnel du Pouvoir qui allait connaître un déclin définitif en

cf. Cannibals and converts. op. cit. qui, à partir des mémoires d'un insulaire, Maretu, relate la destruction du paganisme et les transformations radicales de la vie quotidienne.

<sup>2</sup> cf. Urbanowicz Ch. F.: Motives and methods: Missionnaries in Tonga in the early 19th century. <u>J.P.S.</u> vol. 82, n° 2: 245-263; 1977

1875, avec la proclamation de la constitution tongienne qui confirmait et formalisait les "lois missionnaires" introduites milieu du 19ème, et avec l'aide aussi des tournées navales britanniques qui, à la requête des Wesleyens chassèrent les divers batteurs de grève qui vivaient dans l'archipel.

En Mélanésie, les missions protestantes eurent aussi un rôle politique marqué<sup>1</sup>, mais compte tenu de la dispersion des villages autochtones et de l'absence de grands chefs, leur action fut souvent étroitement liée à celle des intérêts politiques et économiques anglo-australiens, que ce soit aux Nouvelles-Hébrides<sup>2</sup> ou aux Salomon, archipel longtemps resté hostile à la pénétration européenne sous toutes ses formes et qui vit s'établir une étroite coopération<sup>3</sup> entre la "Melanesian Mission" et les autorités navales et administratives britanniques. Il est à noter néanmoins que certains pasteurs anglais comme Patteson manifestèrent leur souci d'éviter d'être les auxiliaires des intérêts politiques britanniques tant qu'aucune menace française ou allemande ne mettait pas en cause leurs positions missionnaires!

### § 2. Mangareva, l'utopie catholique intégrale

Du côté catholique, les missions Maristes, de Picpus ou du Sacré-Coeur, adaptèrent empiriquement leur politique aux circonstances locales et à la latitude plus ou moins grande dont elles pouvaient disposer. En Nouvelle-Calédonie, à partir de 1890 la mission Mariste sera soupçonnée de contrer la politique indigène des gouverneurs et devra un temps se tenir sur la défensive (affaire de Tiéti et d'Ina). Présentes aussi aux Nouvelles-Hébrides et aux Salomon, les missions Maristes seront certes des auxiliaires discrets et zélés des intérêts politiques français, mais les Protestants occupaient déjà les premières places. Cette concurrence religieuse franço-britannique avait débuté dès 1820

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> cf.: Bonnemaison J.: La dernière île, op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf. Thompson R.C.: Commerce, christianity and colonisation: the australian New Hebrides company. 1883-1897; op. cit.

<sup>3</sup> cf. Hilliard D.: Colonialism and christianity: the Melanesian mission in the Salomon Islands. <u>J.P.H.</u> vol. 9:93-116:1974

en Polynésie orientale et elle devait produire l'entreprise missionnaire peut-être la plus originale du Pacifique d'antan par certains côtés <sup>1</sup>. Elle est d'autant plus intéressante à rappeler ici que son exemple introduit un certain parallèle avec l'action Mariste à Wallis-Futuna.

Le 16 juillet 1834, les Pères Caret et Laval, accompagnés d'un catéchiste (Murphy) et d'un interprète, s'installaient dans l'île de Aukena (archipel des Gambier) jusqu'ici restée intacte de toute présence missionnaire. Le but avoué des Pères de Picpus "était d'apprendre la langue et de chercher à baptiser les enfants malades"<sup>2</sup>.

Durant les premiers mois, les efforts des religieux n'obtinrent qu'un succès médiocre, puis le hasard fit qu'ils eurent à intervenir en faveur du chef de l'île de Mangareva pour faire rapatrier des pêcheurs de perles "oubliés" par un aventurier américain qui avait commis aussi quelques méfaits envers le chef de l'île, Matua. Devant le succès de l'action des Pères, le chef décida de s'attacher les missionnaires pour l'aider dans ses ambitions, ce qui rejoignait les voeux de ces derniers qui espéraient pouvoir aussi utiliser le chef à leurs propres fins... Fin 1834, les idoles de l'île d'Aukena furent détruites et les premières conversions entreprises. En 1835, Mangareva à son tour détruisit les idoles et en 1836, le chef Matua se convertit et ses sujets le suivirent rapidement.

C'est à partir de ce moment que grâce à leur ascendant, les missionnaires commencèrent à modifier les titres fonciers pour favoriser les familles les plus croyantes. Très vite, la mission devint l'arbitre des problèmes fonciers et dirigea l'activité économique. Par des manipulations parfois hypocrites, les Pères contournèrent le problème de la polygamie pour faciliter les conversions. Mais surtout, la mission mit l'île "au travail" avec un encadrement de surveillants ; les récoltes furent partagées collectivement et les plus zélés au labeur récompensés. L'autoconsommation vite largement assurée, la mission encouragea la culture du coton, fit entreprendre des travaux

<sup>1</sup> cf. Newbury C.: Missionary policy in Mangareva. op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf. Laval: Mémoires. op. cit.

de maçonnerie pour ses églises, l'extraction de l'huile de coco et surtout la plonge aux perles et à la nacre. Enfin, pour couronner cette entreprise économique, la mission arbora au-dessus de l'évêché le drapeau de l'archipel indépendant : rouge-blanc-rouge en bandes horizontales frappées de cinq étoiles (une pour chaque île de son fief!).

Mais cette euphorie triomphaliste fut vite contrariée par les imprévoyances accumulées pour certaines cultures vivrières et l'abandon de certaines techniques traditionnelles de conservation des sols. La disette, après le cyclone de 1841, régna accompagnée par une dysenterie. On décida d'acheter du ravitaillement (farine) à Valparaiso en échange de nacre et de perles, mais soit épidémie, soit intoxication alimentaire, le nombre de décès fut quadruplé. Malgré ces vicissitudes, la mission animée par le Père Laval s'était totalement imposée. En 1844, elle signa un traité de protectorat plus ou moins imposé par l'amiral Dupetit-Thouars.

Si un résident appartenant à la mission devait être appointé par Paris, selon les termes du protectorat, cette clause resta lettre morte, Paris n'ayant pas reconnu le traité signé!

Un officier de passage (Penaud) avait néanmoins noté les résultats de cet effort missionnaire sur l'archipel : toute la population pouvait se vêtir grâce à la culture du coton local, des églises cyclopéennes avaient été édifiées par un travail collectif ahurissant ! Quant au roi en titre, il passait son temps en prières (latines !) et ne jouait plus aucun rôle actif.

A sa mort en 1857, son fils mineur lui succéda, aussi la première épouse du roi défunt assura la régence! Mais à travers elle, la mission régnait grâce à son code de lois qui imposait l'ordre et la bonne conduite et réprimait les abus ou l'immoralité des étrangers, aucune coutume ou pouvoir traditionnel autochtone ne subsistait plus. Une série de décrets renforça cette emprise en interdisant la vente d'alcool et le crédit et en donnant au gouvernement local le monopole de l'achat et de l'exportation des perles ; en 1856, un "Conseil des Européens", chargé de régler les questions propres aux commerçants fut créé. Seuls les Européens "de moeurs irréprochables purent y siéger"!

Un autre tribunal chargé des affaires des autochtones fut mis en place. En 1856, l'évêque Rouchouse qui supervisait et protégeait la mission de Mangareva, interdisait toute vente, donation ou location de terre aux étrangers sans l'avis de la mission! De plus, tous les biens acquis jusqu'ici par les européens (terres, maisons) devaient être restitués sans indemnisation à leurs anciens propriétaires autochtones! Le commerce européen protesta à Papeete... En 1860, tout indigène cherchant à fuir en canoë était condamné par un décret, à un an de prison et à la bastonnade! Le gouverneur intervint et fit supprimer cette dernière clause...

A partir de 1860, une certaine désobéissance se manifesta à Mangareva par des essais plus ou moins réussis de fuite de l'île en canoë; quant à la prison locale, elle faisait le plein en contrevenants divers! C'est de 1855 à 1860 que la mission fut au faîte de leur pouvoir quasi total sur les âmes comme sur les personnes ainsi que s'en félicite le Père Laval 1: "C'est continuellement qu'ils s'adressent à nous pour vider leurs différends, les diriger dans leurs entreprises, les aider à maintenir le bon ordre dans leurs ménages. Le Roi lui-même n'en use pas autrement; il veut que je sois son ministre, son conseiller privé et le président du conseil spécial qui est établi pour traiter les affaires concernant les Européens. Un avis de notre part est pour nos chrétiens comme un ordre, tant ils sont convaincus que nous les aimons. Aussi ne nous appellent-ils que le Père, "te Motua".

Mais à partir de 1865, ce succès trop absolu commence à provoquer le déclin de la mission. Emporté par ses spéculations sur la nacre et les perles, elle se heurtera à des commerçants mécontents des pratiques missionnaires exclusives ; déboutés par le "Conseil des Européens" dominé par la mission, des commerçants vont néanmoins obtenir gain de cause du gouverneur excédé et une amende fut infligée à Mangareva (160.000 francs de l'époque!). C'était le début du désastre...

Des résidents de l'administration coloniale se succèderont, chargés de désarmer de l'intérieur le parti de la mission. Le mécontentement de la population, le maintien d'une discipline dure au travail pour payer l'amende de 160.000 francs, vont décourager

<sup>1</sup> Lettre à Mgr Rouchouse, cf. Newbury, op. cit.

les Mangaréviens. En 1868, une disette survient, obligeant 40 pirogues à aller chercher des vivres frais dans les autres îles... Plus grave, le déclin démographique se confirme, même si le couvent a son plein effectif... Les églises cyclopéennes mal entretenues tombent en ruine ; enfin en 1869, le Père Laval est remplacé et en 1871 il est rappelé...

A Paris, les faits enfin connus déclenchent une campagne en 1888 contre les missions catholiques. A Mangareva, la population libérée du poids de la mission dégénère dans l'alcool et ne conserve que l'activité de la plonge, la pratique religieuse disparaît et le protectorat direct de la France se met en place en 1880 sans aucune difficulté.

Ces excès constituent un cas limite d'épuisement d'une île par des méthodes totalitaires de contrôle de la vie insulaire. Mais ils font comprendre ce qu'a pu être le poids moyen des missions dans de nombreuses îles et archipels et ils permettent de mesurer la force de l'acculturation qui en a résulté et le "Fiu" de beaucoup d'insulaires...

Qu'elles soient catholiques ou protestantes, les missions ont contribué, souvent de façon d'autant plus radicale que leur action se réalisait dans le long terme, à remodeler l'âme et les conceptions socio-culturelles des communautés sur lesquelles leur influence s'étendait.

Néanmoins, il faut aussi l'attester, les missions partout en Polynésie, partout en Mélanésie comme en Micronésie s'opposèrent chaque fois qu'elles le purent aux ravages de l'alcoolisme, à la généralisation de l'usage des armes à feu, aux guerres tribales, aux rapts de femmes, à la débauche des adolescents et aux abus fonciers des entreprises européennes. Si Tonga, grâce à son Premier Ministre protestant, Shirley Baker, a pu survivre en tant qu'état autonome gardant l'intégralité de ses terres, c'est certainement grâce à la fondation en 1885, de l'Eglise Libre Wesleyenne.

En Nouvelle-Calédonie, la mission eut aussi un rôle de défense et de protection des autochtones menacés par les spoliations foncières pour cause d'utilité coloniale décrétée à partir de 1894 par le gouverneur Feillet avec la politique du cantonnement

autochtone<sup>1</sup>. Tout cet aspect positif de l'oeuvre des missions doit être aussi largement pris en compte car il a sauvé nombre d'Océaniens du désespoir, du repli sur eux et de la disparition. Ainsi comme l'écrit Urbanowicz (op. cit. p. 260), les missionnaires ont donné aux insulaires "une âme, mais petite" (give them a soul, but a little!).

Début du XXème siècle, le monde insulaire océanien est en pleine transformation sous l'effet d'une série de processus directs ou indirects qui vont bouleverser et modifier parfois radicalement les anciennes situations. Colonisé intégralement, le Pacifique sud rentre dans une ère qui ne commencera à être remise en cause qu'avec la seconde guerre mondiale et débouchera à partir de 1960 vers un Pacifique en voie de décolonisation.

Tout au long de cette période, le Pacifique devient à la fois terre d'élection pour les rêves et les phantasmes les plus nobles comme les plus triviaux. Sur cette rêverie se greffe une nostalgie, le retour au Pacifique du Passé, celui du temps arrêté, de l'authenticité des rapports et de la vie des hommes. Les Gauguin, Gerbault, Loti comme une foule d'autres auteurs qui ont puisé dans la veine océanienne vont être des artisans de ce phénomène. Face à cette quête d'un Pacifique perdu, qu'en est-il réellement? Cette question amène à formuler une double interrogation finale: l'une portant sur l'effet de miroir qu'a joué et joue encore le Pacifique, l'autre sur le bilan d'un siècle de contact. Pour cette dernière analyse, deux cas de figure peuvent servir de modèles d'analyse et de réflexion: la situation propre aux îles Marquises d'une part - situation qui correspond à un constat amer de désespérance et permet de parler d'impact fatal - et dans l'autre cas, celui de la petite île de Rotuma, exemple à plus d'un titre du cas de nombreuses îles qui échapperont à la désespérance et sauront inventer et aménager leur insertion dans les nécessités de l'occidentalisation.

cf.: Les Missionnaires en Nouvelle-Calédonie : leurs propriétés et leur prétendu négoce. Mission catholique. Evêché de Nouméa. 1898

## CHAPITRE V : LE PACIFIQUE MIROIR OU LES TRANSFERTS DE LA PSYCHE EUROPEENNE

L'ouverture du Pacifique par l'Europe peut être considérée comme une longue quête d'un merveilleux "autre" réalisé souvent par des navigateurs érudits, curieux et enthousiastes qui par leurs relations de voyage surent captiver les médias de l'époque, les salons cultivés. Par leur expression littéraire, voire musicale, ils surent créer dans le grand public une fervente réceptivité d'autant plus passionnée que les péripéties incertaines des voyages de découvertes qui se poursuivaient, l'émulation qu'elle entretenait et la diversité des points de vue qui en résultaient, créaient l'attrait de nouveaux mystères exotiques, et exacerbaient les spéculations les plus débridées. Cet état d'esprit propre à l'Europe de la seconde moitié du 18ème siècle - du Siècle des lumières - devait véhiculer les visions du Pacifique qui s'illustraient dans les mobiles propres aux Européens en Océanie 1. Que retenir d'essentiel de ce vaste et complexe mouvement de curiosité intellectuelle d'abord 2.

### SECTION 1 - DE L'ENGOUEMENT AU DESENCHANTEMENT

L'Europe vit à travers les yeux des découvreurs un monde nouveau qui rejoignait d'une part ses idéaux anciens et proposait d'autre part les préalables d'un nouveau type de rapports humains. Ce faisant, elle récupérait ainsi le Pacifique dans le vaste et riche mouvement des idées propres au Grand Siècle et marqué par un puissant goût naturaliste (cf. La Nouvelle-Héloïse), un souci très net de transformation des rapports humains selon les principes du droit naturel (cf. Rousseau, Voltaire et les Encyclopédistes). Enfin, à cause ou en réaction (?) à un certain libertinisme littéraire de l'époque (Abbé Prévôt,

<sup>1</sup> cf. Smith B.: European vision and the South Pacific. 1768-1850. Oxford Paper books. Londres, 1960

<sup>2</sup> Les instructions officielles données à La Pérouse témoignent des préoccupations alors propres à l'élite européenne sur le "monde austral".

Choderlos de Laclos, Sade) comme à l'esprit de galanterie (Marivaux, Beaumarchais), elle crut trouver dans les moeurs sentimentales comme sexuelles des "nouveaux sauvages" du Pacifique, un certain modèle réconciliant le plaisir et le sentiment amoureux, la nature et la culture... On peut affirmer que l'odyssée des mutins de la "Bounty" et leur épopée jusqu'à Pitcairn alimenta aussi les spéculations et les fantasmes de l'époque comme en témoigne l'immense littérature consacrée à cet épisode fameux de la saga océanienne.

L'exaltation de la Nature trouvera d'abord son aliment dans les descriptions paysagistes de l'époque voire dans les tableaux ramenés par certains voyageurs. La beauté exotique des paysages de bord de mer, l'ampleur équilibrée de certains phénomènes naturels ne pouvaient manquer de frapper et enfiévrer les esprits (par exemple les grottes néo-zélandaises). Ainsi se répandit, déformée, enjolivée, exagérée, la mode de chromos s'attachant à mettre en valeur les îles et paysages du Pacifique, présentés dans une splendide majesté, adoucissant les couleurs vives et les nuances chatoyantes, donnant l'ampleur d'une force sereine naturelle, d'autant plus paisible et attirante que ces "natures" étaient vierges de toute transformation par l'homme et ses besoins!

Dans cette nature au temps égal et où domine la beauté, l'homme qui y vit est le bon et noble sauvage façonné, illuminé par l'harmonie ambiante qu'il respire... Car les lois de la Nature sont universelles et ne peuvent être que cohérentes, harmonieuses et donc raisonnables...!

Aussi, la nature humaine de l'indigène du Pacifique est le reflet de cette perfection. Et nombre d'auteurs-voyageurs imprégnés par le mythe du bon sauvage déjà véhiculé avant les romantiques et les philosophes par l'oeuvre de grande diffusion que fut le "Télémaque" de Fénelon (qui fut traduit en Anglais), posent avec Bougainville un regard lénifiant sur les vertus de l'"homme naturel"... Ainsi les doux Tahitiens sont comparables aux habitants de l'Elysée antique des dieux anciens... C'est le Paradis avant la chute, éternellement préservé par la bonté des actes et où la beauté complice de la nature



- Un tableau recomposé : LA VAHINEE, Le mythe de la femme du Pacifique récupéré et recomposé par l'Occident Greco-Romain du 19ème siècle...

prodigue, sans efforts des humains, ses meilleurs fruits! Ainsi la mythologie antique, élément majeur de la culture classique de l'honnête homme d'antan, permet-elle d'appréhender l'homme nouveau! Mais la démarche ne s'arrête pas là car l'assimilation à la mythologie des "nouveaux hommes" découverts, permet aussi de rejoindre l'utopie sociale, autre donnée importante de la pensée de l'Europe classique.

En effet : "Il y a plusieurs mines d'or et d'argent dans ce beau paradis. Mais les habitants, simples et heureux dans leur simplicité... n'estiment que ce qui sert véritablement aux besoins de l'homme...". Et sur cette lancée, d'autres auteurs précisent leur pensée : les biens superflus ne peuvent que rendre l'homme mauvais ! En effet, la propriété, le luxe créent l'envie, la jalousie, la privation et l'avarice, maux dont sont préservés les hommes naturels !

Ce désintéressement "raisonnable" envers l'accumulation des biens matériels trouve une autre expression sociale dans le domaine de la vie affective. En effet, la sexualité sans entrave prêtée aux "bons sauvages", expression de désirs et tendances naturels animés seulement par les curiosités des goûts et des sens, sans barrière d'âge, de conditions sociales, de préjugés religieux, d'interdits quelconques, permet ainsi la légitime expression des appels de la Nature... sans les frustrations, les cupidités et les perversions des "civilisés"!

Si cet état d'esprit lyrique va profondément imprégner l'élite européenne, il va être source aussi de sérieux malentendus et la vision du noble sauvage lentement va être brouillée puis va interférer avec celle du sauvage "ignoble"<sup>3</sup>. Ainsi après le goût, apparaît le dégoût... Il sera aussi véhiculé par la littérature, timidement d'abord certes... En effet, les massacres de Marion du Fresne, de l'équipage de Furneaux, l'assassinat de Cook, puis la tragique disparition de La Pérouse vont faire apparaître une prise de conscience de

Patrick Grainville décrit très bien aussi ce syndrome : "Pas des civilisés, mais des vrais de vrais. On ne sait rien d'eux et c'est pourquoi on les rêve, et leur absence dessine l'ombre de notre présence. Leurs crânes sont la grotte des idées futures. Des millénaires dorment dans leurs neurones. Une grande épopée de génèse couve dans l'antre des cerveaux". <u>La caverne céleste</u>. Editions Le Seuil. 1984

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf. Fénelon I.C.: <u>Les aventures de Télémaque</u>. 1729 ; Paris

<sup>3</sup> cf. Campbell I.C.: Savages noble and ignoble. Pacific Studies. vol. 4, n° 1: 45-59; 1980

la dualité morale propre aux "sauvages du Pacifique". A la douceur et à l'harmonie de vie des gens des Palaos (célébrées dans un roman enthousiaste)<sup>1</sup> et surtout de Tahiti, par contraste est opposée "la sauvagerie" d'autant plus ignoble qu'elle se fonde sur le cannibalisme des Marquisiens comme des Maoris ou des Hawaïens!

Interrogé par le capitaine Crozet, le bon Rousseau lui-même dut convenir "qu'il y avait peut-être quelque chose de réellement méchant dans les bons enfants de la Nature..."! Mais surtout, ce sont les premiers constats des pasteurs protestants envoyés dans le Pacifique qui vont accentuer ce désenchantement nouveau.

La notion de décadence de civilisation va être admise aussi pour les bons naturels du Pacifique. Du temps arrêté, ceux-ci se retrouvent placés dans l'Histoire !...

Décadence qui a aussi affecté les bonnes moeurs des Océaniens car on commence à la suite de Crozet et La Pérouse à découvrir qu'il y a ruse, férocité et hypocrisie dans l'attitude des "sauvages" et que des pratiques telles que l'infanticide, le cannibalisme en sont des témoignages éloquents. Même l'état de grâce sentimentalo-sexuel décrit avec tant de nostalgie va, l'expérience aidant, se charger de relents sulfureux. Pasteurs pieux et prudes comme voyageurs éclairés ou marins et militaires endurcis, ne peuvent que concorder dans des témoignages pourtant hétérogènes sur la trivialité des moeurs comme leur cruauté; jeunes soumis aux débauches des vieillards, prostitution féminine rituelle, homosexualité naturelle, goût des scènes et des rituels orgiaques<sup>2</sup>, pratiques ritualisées et socialisées du viol sexuel. Une autre explication tout à fait intéressante se fit jour alors : c'était le contact avec une civilisation dégradée et dont les premiers protagonistes (marins, militaires, bagnards australiens) incarnaient l'écume et la chienlit qui avait dénaturé les bons sauvages! D'ailleurs l'introduction de la syphillis (par Bougainville et ses luxurieux

cf. Keate G.: An account of the Pelew islands, situated in the Western Part of the Pacific Ocean. Londres. 1789, et qui relate de façon enjolivée le naufrage heureux de l'"Antilope"...

Nous signalons à ce propos l'existence d'un curieux inédit anonyme de 4 pages, intitulé : <u>La sexualité aux îles Marquises</u>. Bien que non daté, cet éloquent document peut être écrit par un missionnaire ou un administrateur érudit (qui glosse sur le catalogue érotique de Forsberg et utilise le Littré pour des précisions philologiques sur certains termes techniques d'érotologie!), est un complaisant et minutieux catalogue des pratiques sexuelles polynésiennes et de leur rôle sociologique. On peut imaginer le retentissement de tels faits sur l'état d'âme des premiers missionnaires... et le mythe du sauvage candide! Document communiqué par J.F. Dupon, source : Société d'Etudes Océaniennes.

équipages selon la thèse puritaine et britannique, par Wallis et ses rudes matelots éreintés d'abstinence selon la thèse française...) n'était que la punition céleste et le signe de la colère divine qui exigeait prompte et édifiante réparation! Aussi face à ce désastre moral, les missions après les délires de l'école triomphaliste des premiers littérateurs bien suspects d'ailleurs d'athéisme, de libertinisme et de panthéisme, débarrassées de l'angélisme des premiers contacts, purent réaffirmer avec une force nouvelle l'éminente supériorité des valeurs de la civilisation chrétienne, sur toutes les formes païennes de pensées et de sociétés... Revigoré moralement, le zèle missionnaire put avec l'envoi du "Duff", premier acte de la naissante "London Missionnary Society", entamer le légitime processus de sauvetage des "malheureux" sauvages. Dans cette foulée, la pensée missionnaire signifia tous les effets heureux de l'occidentalisation pour les peuples du Pacifique: "To introduce an European population, and consequently, the arts and civilisation of Europe..." (Smith, S., 1854).

Aussi pour protéger et sauver le "bon sauvage" dénaturé par la malédiction du contact avec la civilisation, il fallait le préserver des contacts impurs, l'enfermer au besoin loin du monde... L'idéologie des "Royaumes Missionnaires" était ainsi créée et légitimée.

Ainsi idéologiquement après un long débat sur la nature et la culture, l'évolution dialectique du débat européo-centrique sur les "Sauvages du Pacifique" allait trouver dans l'esprit des "Royaumes Missionnaires" protestants et l'idéologie de la "Réduction" catholique son aboutissement... provisoire<sup>1</sup>. La psychanalyse verrait probablement dans ce vaste débat sur le bon et/ou ignoble sauvage, l'illustration puisant aux sources de l'inconscient judéo-chrétien de la perversion sado-masochiste et de son désir victimaire<sup>2</sup>...

En effet, après quelques autres avatars, le débat se continue de nos jours, marqué depuis les années 1950 par la dénonciation par la même veine spirituelle, du colonialisme européen comme source de tous les maux ; de l'européocentrisme le plus totalitaire on a basculé en un peu plus d'un siècle à l'actuel "tiersmondisme" plus ou moins radical, comme l'illustre le livre de Bruckner P. : Le sanglot de l'homme blanc. Le Seuil. Paris ; 1983

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf. Girard F.: <u>Des choses cachées depuis la fondation du monde</u>. Réédition. Grasset; 1978

Une autre interprétation doit peut-être être faite pour rompre avec l'européocentrisme et parachever le jeu des miroirs : comment les insulaires ont-ils perçu eux aussi les Européens ?

# SECTION 2 - LA VISION DES POLYNESIENS OU LE MIROIR REFLECHI

Parallèlement au processus de "découverte" décrit plus haut pour les Européens, il est bien évident que les insulaires du Pacifique ont procédé à la même démarche vis-à-vis des "blancs", nouveaux venus dans leurs îles. Démarche qui emprunta les chemins de l'idéalisation d'abord, de la flatteuse admiration ensuite puis par révision plus ou moins rapide en fonction des circonstances et des types de rencontres, cette vision aboutit parfois à l'hostilité et au rejet des étrangers lorsque cela était possible. L'émerveillement était bien compréhensible face à la technique navale des blancs et surtout aux armes à feu, aux outils efficaces en fer, aux habits, aux divers objets propres aux civilisés. Souvent les autochtones virent dans les étrangers des dieux nouveaux, généreux par leurs cadeaux insolites et donc de valeur inestimable, puissants par la taille de leurs navires, leur discipline, leurs armes. Ainsi Cook fut d'abord divinisé ainsi que son navire et ses équipages par les gens des Hawaii. A Fidji, les premiers blancs arrivés furent "les vrais hommes" pour les autochtones et des légendes tenaces embellirent encore leurs pouvoirs. A Tonga, note Mariner, les livres et l'écriture propres aux premiers missionnaires furent perçus comme relevant de l'arsenal magique des étrangers...

Par la suite, les pouvoirs réels de l'Européen ayant été plus lucidement évalués, il persista néanmoins chez les Océaniens la certitude que le blanc échappait naturellement à certains pouvoirs autochtones comme le tabou et conservait grâce à ses qualités et à ses techniques, une supériorité propre difficilement explicable. Des différenciations plus fines furent lentement établies selon le rang ou le type social des Européens dont très vite les chefs furent reconnus et valorisés par les gens du Pacifique au détriment des échelons

plus subalternes. Ainsi à Hawaii, note Campbell (op. cit.), le terme "haoles" qui désignait les blancs, servait à effrayer les enfants, donc avait un sens péjoratif... A Fidji, vers 1840, l'aventurier William Diaper notait que les chefs aimaient s'entourer d'Européens captifs qu'ils considéraient comme des animaux familiers aux actes parfois inconséquents "What could be expected from a papalangi (foreigner)?".

Souvent les malentendus créés par les blancs, certaines de leurs attitudes "normales" mais jugées grossières dans le Pacifique, furent mises sur le compte de l'inculture propre aux nouveaux venus (ainsi de l'odeur *sui generis* comme du peu de soins corporels propres aux rudes voyageurs européens de l'époque!). Il faut ajouter à cela le danger propre à la personne de certains blancs du fait des maladies les plus diverses que leurs corps véhiculaient et souvent très dangereuses pour les autochtones.

Certaines valeurs morales jugées positives en Europe, telles la charité, la pitié, étaient tournées en dérision par les rudes Océaniens qui comprenaient mal aussi lors de certains incidents armés, la prudence ou les délais que se donnaient les blancs avant de réagir à un affront. Mais d'autre part, la forme brutale pour les insulaires prise par certaines opérations navales de représailles, en riposte à des actes d'hostilité était jugée sans commune mesure avec les actes commis contre les blancs... ainsi naquit la perception d'un Occident barbare...

A Tahiti en 1834, les mariages mixtes furent interdits avec les Européens qui étaient perçus comme des accapareurs jouant sur le sens des lois orales, puis écrites par eux et pour eux ! Enfin la popularité des Européens, pour certains auteurs, dépendait aussi de leur nationalité. Ainsi, Campbell (op. cit.) affirme que les Anglais étaient ceux qui étaient les plus prisés, les Américains occupaient une place intermédiaire entre les Anglais, les Français et les Allemands... Effectivement la place prise par les intérêts commerciaux anglo-australiens, le nombre de leurs résidents dans les îles, le fait que la langue Anglaise, même déformée en pidgin dominait le Pacifique comme le nombre de traités de protectorat proposés par les insulaires à la Grande Bretagne, pourraient

permettre d'abonder dans le sens de cette vue pro-britannique<sup>1</sup>. Néanmoins, nombre de "beach-combers" d'origine anglo-saxonne ont, semble-t-il, peu contribué par leurs interférences multiples dans les sociétés insulaires à populariser partout l'image des sujets de Sa gracieuse Majesté (cf. Campbell)! Les disgrâces physiques prêtées par les Océaniens aux blancs en général (long cou, oeil clair, peau pâle) et reproduites ironiquement dans leur vocabulaire affectaient l'ensemble des blancs... Par contre, sensible à l'appareil militaire, à ses cérémonies martiales comme au décorum propres aux actes politiques des anglo-saxons, les insulaires du Pacifique ont eu tendance à valoriser le rôle et la présence active de la "Royal Navy", marine longtemps dominante dans le Pacifique...

Par delà les différences nationales, les écoles missionnaires, la qualité ou les défauts des Européens, les Polynésiens dans leurs rapports avec les blancs privilégièrent très vite malgré certaines préférences, les avantages ou moindres inconvénients qu'ils pouvaient tirer de leurs relations avec les étrangers. Bien sûr, il est à noter que les rapports ne prirent pas le même sens dans tout le Pacifique. Si en Polynésie, voire plus aléatoirement en Micronésie, une convivialité aboutissant à un large métissage s'instaura progressivement, en Mélanésie, la résistance des autochtones, leur défense farouche parfois de leur mode de vie, ne permit pas de voir se généraliser, sauf dans des cas limités (nord calédonien - Loyauté), le modèle d'assimilation tahitien. Les réponses millénaristes qui apparurent dans certains archipels seront aussi une réponse à la crise de déception née de la perception réciproque qu'eurent Européens et Océaniens. Ce fiasco du message qu'ils croyaient recevoir de l'Occident provoqua l'apparition de mouvements messianiques recréant utopiquement l'attente d'une parousie<sup>2</sup> conjuguée avec des fins plus matérialistes exprimées par les "cargo cult"<sup>3</sup>. Tahiti, avec le mouvement Mamaia qui

1 cf.: Bare, J.F. - 1987 - L'Angleterre dans la mythologie historique européenne : Tahiti et Hawaii, in : Etats et pouvoirs dans les Territoires français du Pacifique. L'Harmatan - Paris.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cf. Mulmann W.E.: <u>Messianismes révolutionnaires du tiers-monde</u>. Gallimard. Bibliothèque des Sciences Humaines; 1968

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> cf. Worsley P.: <u>Elle sonnera la trompette</u>. Payot. 1977

éclata en 1821, en réaction aux entreprises d'évangélisation de la L.M.S. et à sa lutte contre les Arioi, en témoigne en Polynésie. A Fidji plus tardivement, le mouvement Tuka est le signe de ce malaise profond et de la recherche d'une voie nouvelle.

Mais ce seront surtout la Nouvelle-Guinée et les Nouvelles-Hébrides qui verront à partir des effets du premier impact colonial (puis après les bouleversements apportés par la seconde guerre mondiale) se développer ces réponses à la déstabilisation des valeurs océaniennes par l'Occident.

Si on pouvait résumer succinctement ces mouvements générateurs de fractures psycho-sociologiques, on pourrait dire qu'ils associent le désir de posséder un "christ local" incarné dans un personnage bienveillant "qui doit revenir" comme Dieu promis et le souci de jouir sans frein des biens rares du monde blanc, mais en étant débarrassé des suggestions propres à l'obtention normale de ces biens, c'est-à-dire du rapport colonial et de son truchement : le blanc...

### SECTION 3 - TYPES DE SITUATIONS INSULAIRES RESULTANT DU CONTACT AVEC LES EUROPEENS

On peut, si on est tenté par une quelconque modélisation des types d'évolution des îles du Pacifique face aux impulsions de l'Europe, distinguer deux modèles typiques comportant chacun deux variantes non exclusives. D'une part, les îles "conservées", c'est-à-dire peu ou pas bouleversées par le contact avec l'Europe ; il s'agit soit des îles laissées à l'écart du commerce, des occupations foncières et de l'établissement pérenne d'Européens (souvent des îles marginales ou sans ressources en Polynésie, ou des îles peu peuplées, d'accès difficile mais aux populations qui résistent comme en Mélanésie) soit des îles qui échappent à la destructuration en s'adaptant dans leurs structures sociales, leur activité économique au contact avec l'Occident. D'autre part, on peut distinguer les îles transformées par l'ampleur des trafics, l'impact très fort et déstabilisant du contact avec les étrangers ou par des expériences de colonisation religieuse menée à bien par des missionnaires catholiques ou protestants.

### § 1. Un cas limite : les îles Marquises ou le laminage d'un archipel

L'archipel des îles Marquises représente un de ces cas limites des perturbations directes et indirectes créées dans le Pacifique par le contact avec l'Europe<sup>1</sup>. Les îles Marquises furent découvertes dès 1595 par Mendaña, puis par Cook en 1774. De cette date à 1800, au moins 14 navires sont connus pour avoir relâché dans l'archipel.

A partir de 1800, santaliers, baleiniers, navires de commerce, navires de guerre deviennent nombreux dans les eaux de l'archipel (59 de recensés jusqu'en 1820). La période du santal voit des contacts étroits, parfois mouvementés entre marins étrangers et autochtones, ce sont des navires américains, britanniques et australiens qui en général sont signalés. De 1821 à 1842 (annexion française), malgré la fin de la période du santal, les baleiniers restent très actifs dans les parages de l'archipel qui est un de leurs points de relâche privilégié avec 225 navires au total connus pour cette période.

Ainsi, premier trait propre à l'archipel : la fréquence et le nombre important de navires visiteurs qui pendant un demi-siècle vont séjourner dans l'archipel.

Il va résulter de ces contacts la formation d'un milieu de batteurs de grèves assez original et bien connu grâce à une littérature de première main (cf. Herman Melville et les mémoires de J. Kabris). Si avant 1800, quelques "beach combers" isolés sont déjà présents, leur effectif va croître avec l'augmentation des touchées de divers navires : déserteurs, abandonnés, naufragés, mutins, vont former un contingent variable selon les circonstances, mais non négligeable. Les violences liées aux rapports entre insulaires et étrangers lors de l'épisode du santal (1818-1820) donnent une réputation dangereuse à l'archipel. Certains étrangers vivent isolés sur des îlots déserts, d'autres règnent sur une vallée et un clan ou une tribu locale, d'autres forment des sortes de communautés (20 Européens à Nukuhiva en 1838). Syphilis, alcoolisme, dévoiement des moeurs, entraînent des représailles avec des épisodes de cannibalisme. Ce phénomène apparaît pour les observateurs lié aux relâches des baleiniers qui abandonnent à terre les malades

cf.: Dening G.: <u>Islands and beaches</u>. <u>Discourse on a silent land</u>. <u>Marquesas 1774-1880</u>. University Press of Hawaii. 1980. Cette monographie ethno-historique paraît être un modèle d'approche à partir des sources, d'un cas d'archipel océanien.

et les fortes têtes et embarquent plus ou moins sous la contrainte, d'autres Européens comme des Marquisiens (souvent volontaires) : "As long as whalling ships visited Te Henua there were deserters and stories of mutinies, fights, stolen boats and angry captains were repeated constantly". 1 Cette période heurtée va connaître à partir de 1832 les premiers efforts intensifs des Pères et Frères catholiques du Sacré-Coeur.

Ils avaient été précédés depuis longtemps mais sans résultats bien durables, par de nombreux missionnaires protestants de passage pour une durée plus ou moins longue et ce, depuis le début du 18ème siècle avec les tentatives de W. P. Crook de la L.M.S. en 1797. Certains missionnaires catholiques se dépensèrent durant plusieurs dizaines d'années (le Père Chaulet de 1858 à 1912, le Père Dordillon de 1846 à 1888) et furent par leur curiosité intellectuelle et leurs écrits, de remarquables analystes de la situation de l'archipel qu'ils évangélisèrent. L'essor missionnaire va coïncider à partir de 1842 avec le protectorat français imposé par Dupetit-Thouars et une période d'agitation sporadique. En effet, l'archipel vit en 1813 le capitaine américain Porter hisser la banière étoilée. Mais l'affaire n'eut pas de suite, la révolte des insulaires ayant chassé la petite garnison américaine qui avait cru pouvoir s'allier avec un parti marquisien favorable aux étrangers. Les Français furent appelés par le chef Lotete en butte aux "batteurs de grève" locaux, mais peu après la mise en place d'une garnison, les insulaires inquiets de cet établissement durable, se rebellèrent. Plusieurs campagnes difficiles furent nécessaires pour occuper l'ensemble des îles et réprimer diverses révoltes. A partir de 1870, si l'archipel est "normalisé", les premiers administrateurs constatent le déclin brutal de la population de l'archipel; la variole y contribua pour beaucoup (- 40 % de la population à Hiva-Oa).

<sup>1</sup> cf.: Dening G., op. cit; : "Aussi longtemps que les navires baleiniers visitèrent Te Henua (les Marquises), il y eut des déserteurs et des histoires de mutineries, de combats, de canots dérobés et de capitaines en colère qui se répétèrent sans cesse". N.D.T.A.

Mais l'alcoolisme, l'exacerbation des guerres tribales, les sacrifices humains, les famines, la fuite des villages menacés furent aussi des causes de grande morbidité. Autre fléau, peu après la guerre de Sécession, un Américain, le capitaine Hart, tenta de développer dans l'île de Hiva-Oa, la plus rebelle ("bloody Hiva-Oa" disaient les derniers batteurs de grève !), une plantation de coton. Des coolies chinois de San Francisco y furent introduits faute de main-d'oeuvre locale, mais les Chinois amenèrent l'opium et répandirent son usage chez les Marquisiens. Malgré l'échec ultérieur de cette plantation un temps prospère, l'usage de l'opium resta, achevant de dénaturer les Marquisiens...

Ainsi, les Marquises constituent un exemple, peut-être un cas limite, des effets de l'occidentalisation, c'est un des mieux connus grâce à la richesse de la documentation disponible.

### § 2. Rotuma: adaptation par transformation

La petite île de Rotuma, située au nord-nord/ouest du groupe des Fidji (à 240 miles) fut découverte en 1791 par le capitaine Edwards. Le navire "Duff" de la L.M.S. y passa en 1797. A partir du début du 19ème siècle, l'île fut connue comme lieu d'accueil de bagnards australiens et de déserteurs des bateaux européens qui s'y établirent très tôt comme le constatent les récits de navigateurs anglais ou français. Les baleiniers, à partir de 1820, prirent l'habitude de s'y arrêter pour y embarquer des marins locaux très réputés et y faire relâche (les belles de Rotuma jouissaient d'une flatteuse réputation dans les normes de la galanterie au long cours de l'époque).

En 1831, on estimait à 70 environ les Européens (pour 2.000 habitants) de tout acabit qui y vivaient souvent durablement. Certains d'entre eux y commettaient quelques excès et une certaine turbulence existait dans la petite île. A partir de 1840, missionnaires Wesleyens comme Maristes s'y établirent et s'y concurrencèrent. Il devait en résulter des querelles, puis des affrontements intermittents entre villages de diverses obédiences et chefs rivaux. En 1862 et 1863, Rotuma vit l'escale de navires négriers chiliens ou

péruviens<sup>1</sup>. Mais seulement quelques Rotumiens auraient été embarqués de force ; des sources confuses ne permettent guère d'être plus précis sur les Rotumiens engagés sous contrat pour Fidji, Samoa, Hawaii ou le Queensland.

En 1881, les chefs de l'île lassés des rivalités et conscients des dangers extérieurs, sollicitèrent le protecorat britannique qui leur fut accordé ; la mission catholique avait finalement été écartée après une guerre intestine en 1878 par les Wesleyens. A partir de 1880, l'île subira une série d'épidémies diverses (dysenterie en 1882, coqueluche en 1884, dengue en 1885, grippe en 1891 et 1896, et à nouveau dysenterie en 1901). Ainsi à partir de ces divers constats de situation, l'île de Rotuma semblait relever du cas des îles très menacées par les multiples implications du contact avec les Européens.

Or, cette île va échapper à une déstabilisation potentielle en réussissant à adapter quelques unes de ses structures aux réalités nouvelles. Ainsi, la structure politique va montrer une intéressante aptitude au changement. Jusqu'à l'arrivée des premiers Européens, l'île était divisée en 7 districts (jadis 5). Les chefs de districts se réunissaient pour élire chaque année un des leurs parmi les plus aptes pour jouer le rôle de "Sau". Ce personnage était au sommet des honneurs, présidait toutes les festivités et cérémonies et ainsi était redevable de la prospérité générale de l'île en assurant une fonction de truchement entre la communauté insulaire et son "invisible mythique". Les chefs de district - "ho'aga" qui choisissaient le "Sau" avaient des fonctions précises. Ils étaient responsables du respect de la coutume, arbitraient les conflits de personnes et les querelles foncières, commandaient les travaux collectifs (pêche, agriculture), surveillaient l'entretien et la conservation des cocoteraies, recevaient les prémices annuels. Avec l'arrivée des premiers Européens, les "ho'aga" servirent de truchement pour les rapports avec les étrangers et les insulaires, de même les missionnaires passèrent par leur canal; ces nouvelles fonctions devaient sensiblement renforcer leur position et leur pouvoir.

cf.: Howard Alan: The power to heal in colonial Rotuma. <u>L.P.S.</u> vol. 88, n° 4: 243-275; septembre 1979

Mais lorsque la Grande-Bretagne, à la requête des chefs, accorda son protectorat, son souci fut de les voir impulser les lois coloniales anglaises adaptées à l'île, sans intervenir directement par ses résidents. Aussi l'administration coloniale se refusa à supporter et à renforcer le pouvoir des chefs locaux. Il apparut ainsi à leurs sujets que leur fonction était vidée de son sens ancien et reposait sur la volonté du résident anglais. Aussi les règles strictes jusque-la de dévolution des chefferies devinrent laxistes car les Rotumiens désignèrent ceux d'entre eux qui étaient les plus humbles, les plus serviables, les moins autoritaires. C'était une garantie contre les exactions propres à certains chefs orgueilleux d'antan...

C'est ainsi qu'à Rotuma, devenir chef ne fut plus une sinécure<sup>1</sup> et la fonction considérablement dévaluée : "Everybody thinks himself a chief".<sup>2</sup>

Le fait que nombre de Rotumiens s'engagèrent sur des navires, que d'autres partirent travailler à Fidji, fit accepter aux insulaires des changements importants dans les cadres de leur société. Mais en même temps que l'apport occidental, surtout au niveau matériel était reconnu, accepté et valorisé comme supérieur et bénéfique, il fut perçu que seul le maintien d'un "Rotuma way" préserverait la population d'une intégration dans une modernité qui aurait pû être totalement aliénatrice pour ses valeurs sociales et culturelles. Deux domaines devaient voir se concrétiser ce sens de la synthèse propre aux Rotumiens : celui de la structure foncière traditionnelle et celui d'une communauté maintenue à travers l'immigration.

Le problème de l'évolution de la tenure foncière va apparaître courant du 19ème siècle à Rotuma et s'intensifier par la suite. A partir de 1860 en effet, l'île qui a fini d'aménager des cocoteraies à usage commercial commence à vendre son coprah et l'impact de ce trafic ira grandissant sur la vie sociale locale. Nombre de Rotumiens profitant des liaisons nouvelles s'embarquent pour aller travailler à Fidji ou s'engagent comme matelots sur des goélettes du trafic inter-îles. La dépopulation qui en résulte va

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> cf.: Howard A.: Conservatism and non traditionnal leadership in Rotuma. <u>J.P.S.</u> Vol. 72, n° 2: 65-77. Juin 1963. Voir les cas cités: 68-69

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf.: Howard A.: Land tenure and social change in Rotuma. <u>J.P.S</u>. VOl. 73, n° 1: 26-52. Mars 1964

être sensible à partir de cette période. Elle s'aggravera à partir de 1880 avec les diverses épidémies et en 1901 l'île n'a plus que 2.061 habitants au recensement! Cette situation remettait en cause le fonctionnement du régime foncier et entraînait de nombreuses querelles qui nuisaient au bon rendement des cultures.

En effet jusque là, la terre était répartie en unité sociale, le "ho'aga" regroupant des familles apparentées au sens large de 30 à 110 personnes (Ka'hinga). Or, avec l'immigration puis la chute démographique, nombre de ces unités, faute de maind'oeuvre suffisante, ne pouvaient plus assurer les cultures et certains "ho'aga" étaient ainsi remis en cause dans leur existence. Ainsi l'exportation du coprah, seul moyen d'obtenir en échange les biens européens, dépendait d'un bon fonctionnement du système foncier... Mais cette extension des cocoteraies à usage commercial remettait en cause aussi l'usage traditionnel et la hiérarchie de valorisation des terres à cultures. La gestion communautaire des terres étant devenue floue avec le statut des détenteurs de titre souvent faussé par l'immigration et la chute de population, on enregistra très vite une tendance au développement de cocoteraiens individuelles, c'est-à-dire à la fragmentation, voire à l'éclatement des unités traditionnelles de cultures et de rapports sociaux jusque là ancrées dans le "ho'aga". Des litiges éclatèrent lorsque les missions obtinrent des terrains pour leurs églises et écoles pris sur les terres communales, en 1878, par les chefs. Or ces terres communales étaient en fait des réserves foncières pour les enfants à naître... Aussi c'est pour cette raison que nombres des "ho'aga" s'opposèrent à leurs chefs. Ainsi le processus d'individualisation de la terre et de transformation des rapports sociologiques en découlant entraîna un changement radical des rapports et des habitudes traditionnelles de l'île, situation qui fut enfin reconnue en 1898 par un acte de "régulation", premier pas pour légaliser et codifier les ventes de terres et éviter les abus.

Finalement en un demi-siècle, Rotuma est passée d'un régime foncier traditionnel reposant sur les hiérarchies de titres (Kain'ga) et des unités de résidence et de travail agricole (ho'aga) organisées selon un code précis, à un système de tenure reconnaissant les droits individuels de propriété et rendant obsolète l'appareil d'autorité et de rapports

sociaux traditionnels. Peut-être est-ce grâce à cette adaptation et à ce glissement vers des concepts souples et réalistes prenant en compte la réalité des rapports économiques coloniaux, que Rotuma connut une prospérité reposant sur le coprah (2.000 tonnes de production moyenne) qui fit l'envie du résident Viala à Wallis. La cohésion socio-économique nouvelle qui s'instaura dans l'île permit, à côté du nouvel équilibre réalisé, l'installation à partir de 1920 d'une communauté active de Rotumiens à Fidji. Elle saura y garder ses liens avec l'île natale et des relations étroites et enrichissantes permettant un échange permanent et fructueux entre Rotuma et les expatriés de Fidji<sup>1</sup>.

### § 3. Wallis-Futuna dans le dangereux carrefour du Pacifique central

L'archipel de Wallis-Futuna, tout au long du 19ème siècle s'est trouvé situé dans une zone de hauts risques de contacts entre Européens et insulaires du carrefour du Pacifique central. Cette situation a fortement influé sur les conceptions des fondateurs de la mission Mariste d'une part et sur l'évolution des structures locales d'autre part qui seront lentement surimposées dans l'archipel à partir de la seconde moitié du siècle sous l'impulsion de la Mission.

On peut en effet distinguer trois grandes périodes dans la vie de l'archipel. La période pré-missionnaire durera jusqu'en 1837. A partir de cette date débute l'installation avec quelques péripéties dues aux rivalités entre catholiques et protestants, de la Mission Mariste. C'est une période qui malgré la proclamation en 1844 d'un théorique protectorat de la France, reste essentiellement une période à dominante missionnaire et Mariste. Si à partir de 1886 des actes juridiques nouveaux vont aménager et concrétiser, avec l'arrivée du premier résident en 1888, en protectorat moins fictif, peu de choses changeront jusqu'en 1905, date de l'installation du résident Viala, dans la vie et l'organisation de l'île, c'est avec lui que débute vraiment la phase administrative coloniale.

<sup>1</sup> cf.: Howard A.: Rotuma as a hinterland community. J.P.S. Vol. 70, n° 5: 272-299. Septembre 1961

Ces périodes ont vu, avec des intensités variables dans le temps, dominer trois types de problèmes. Il s'agit de ceux liés aux trafics européens dans les îles, de l'impact socio-démographique qui en découlera et enfin des problèmes politico-religieux nés de la confrontation des trois pouvoirs de l'archipel : (Roi - Mission - Résident).

### a) Dangers externes, ruptures internes

La première période de contact avec l'Europe apparaît pour l'archipel chargée d'aléas. Les premiers contacts à Futuna au moins sont mauvais. Le 31 août 1801 le navire anglais "Royal Admiral" essuie à Sigave l'assaut d'un parti de Futuniens qui est repoussé. Ainsi commence la légende de l'hostilité longtemps propre à la population de l'île. En 1829 à Wallis, un commerçant hawaïen, Georges Manini (ou Manning) qui avait installé depuis 1825 un comptoir de traite de bêche de mer est assassiné, son entrepôt détruit. Les sources attestent que les baleiniers (3 en 1831) font des escales régulières dans l'archipel.

Dès 1830, il apparaît que des batteurs de grèves venus de Fidji ou Tonga circulent entre Wallis et Futuna (Twining et Boag par exemple). En 1838, on note sept touchées de baleiniers à Futuna et la fréquentation de ces navires apparaît être régulière puisque en 1842 le capitaine Mallet commandant de "l'Embuscade", s'associe à d'autres capitaines néo-zélandais et américains pour imposer un règlement aux Futuniens concernant l'emploi à bord ou à terre des manoeuvres locaux et des produits européens<sup>1</sup>.

Si les premiers contacts avec les Européens, d'après les informations fragmentaires dont on dispose, apparaissent plutôt instables et dangereux, les mêmes dangers marquent la vie interne de l'archipel. A Wallis, les successions royales sont affectées par des assassinats en 1810, séquelles d'autres crises plus anciennes (deux rois régnèrent conjointement en 1768 et en 1791, le roi Tufele fut assassiné); un nouveau meurtre du roi a lieu en 1820 (Muliakaaka). A Futuna, une grande instabilité assez

<sup>1</sup> cf. O'Reilly: Chronologie de Wallis-Futuna. J.S.Q. n° 19, op. cit.

meurtrière du fait des rivalités locales, semble régner dans l'île depuis 1820 et sera chronique jusqu'en 1842. En 1840, une épidémie d'origine non précisée affecta Wallis. Ainsi la première période du 19ème siècle, celle de l'indépendance de l'archipel donne tous les signes d'une situation précaire aussi bien dans les rapports avec les étrangers qu'à l'intérieur de la société insulaire marquée par un recours fréquent de la violence.

#### b) La consolidation Mariste

A partir de 1836 débute la période missionnaire qui fut d'abord protestante et liée à Tonga, ancienne puissance de tutelle de l'archipel<sup>1</sup>. Elle atteste si besoin en était, de la forte interdépendance des liens familiaux, culturels et sociologiques qui s'étaient tissés depuis des siècles dans la quasi "Méditerranée du Pacifique central". A partir de 1839, le même effort protestant se manifeste à Wallis où il va créer une fracture durable jusqu'à la fin du siècle environ, entre factions wallisiennes, les unes fidèles au roi du moment, les autres soutenant les ambitions du prétendant Pooi, exclu du trône par des manoeuvres partisanes et missionnaires. Mais la première expédition protestante d'évangélisation de Wallis, partie de l'île de Niua Tapu-Tapu échouera fin 1836 devant la résistance de Wallisiens aidés de "beach-combers" (13 d'après Twining) et un massacre des Tongiens en résulta. En fait, l'évangélisation n'est souvent qu'une pudique couverture pour des ambitions anciennes et des règlements de compte plus récents. En 1845, lors de l'élection du roi de Tonga, Taufa'Ahau, parmi ses titres de possession figurent Niue, Samoa, Fidji, mais aussi Wallis et Futuna! A partir de 1837, avec l'installation des premiers missionnaires catholiques par Mgr Pompallier, les protestants reprendront leurs tentatives. En 1841, Wallis comporte une communauté protestante que visite le superintendant Wesleyen, le Révérend Waterhouse. Le départ du prétendant Pooï pour Fidji en 1842, confirme l'importance de la césure catholique-protestant à Uvéa qui se plaque sur une crise au sein du système de dévolution. Le soutien que les opposants

cf.: Campbell I.C.: Imperialism, dynasticism and conversion: Tonga designs on "Uvea" (Wallis island). 1835-52. <u>J.P.S.</u> Vol. 92, n° 2: 155-157; juin 1983

Uvéens recevaient des Wesleyens de Tonga s'ammenuisa avec la crise qui éclata courant 1844 à Tonga puis déboucha sur une guerre civile.

En 1851-52, les rebelles Wallisiens représentés par Pooï et Pule Uvéa perdirent définitivement leur soutien de Tonga. Ce n'est qu'après cet épisode que le pouvoir de la mission Mariste de Wallis pourra se consolider définitivement. Mais les séquelles de cette crise initiale seront durables et en 1888 le résident Chauvot évoquera les incidents qui éclatent avec les villages protestants et assez régulièrement encore des visites de navires protestants maintiennent Wallis en état d'alerte.

La consolidation Mariste s'est faite aussi à proximité d'un contexte fragile dû à un cadre international dangereux. Il ne faut pas oublier en effet, que le protectorat français n'eut jusqu'en 1886 qu'un caractère nominal. Or, les dangers d'interventions extérieures abondent à Wallis. Ainsi en 1849 le schooner "Helen" capturé par des pirates passe à Wallis mais il et traqué par le H.M.S. "Bramble". Au même moment, les combats entre villages catholiques et protestants font 12 morts à Uvéa. Si, en 1852, le Père Padel de la mission Mariste de Samoa est l'instigateur de l'arrivée de 500 habitants des Tokelau qui seront intégrés à Wallis, ne faut-il pas voir dans cet acte humanitaire, le souci aussi de la mission de "faire nombre" et de renforcer les catholiques d'Uvéa menacés par les sollicitations protestantes et les querelles des chefs ? En 1859, le navire "Maria" fait naufrage et sera pillé par les autochtones... En 1862, un navire de guerre anglais, suite à cet incident vient exiger le paiement d'une amende de 600 livres (20 tonnes d'huile de coprah). En 1866, le navire "Brisk" de la Royal Navy vint appuyer la mission Wesleyenne qui tente de se réinstaller... Son commandant exige la liberté religieuse que la reine Falakika lui refusera...

En 1870, profitant des défaites françaises dans la guerre franco-prussienne, le consul allemand à Samoa, M. Weber vint établir à Mua un comptoir commercial, mais il n'obtiendra pas de la nouvelle reine Amélia l'autorisation de créer des cocoteraies. Elue en 1869, la reine Amélia, nièce de la reine Falakika et fille d'un roi fut semble-t-il, nommée grâce au soutien de la mission. Mais dès son élection, elle dut affronter une

révolte poussée par Tuunga'ala, candidat écarté et qui partit ensuite à Tonga d'où il animera une agitation assez forte par moment contre la souveraine. Ce n'est qu'avec le traité de 1886, confirmant l'instauration d'un protectorat effectif, que l'archipel va se dégager des dangers d'interventions extérieures.

Ainsi de 1842 à 1886, l'archipel, certes dominé par la mission Mariste, aura connu une existence mouvementée (à son échelle) et bien des aléas.

Il n'est pas indifférent dans ce contexte de rappeler que les fameuses "lois d'Uvéa" 1 ont été codifiées et appliquées à partir de 1870 sous la vigoureuse houlette du Père Bataillon (Evêque d'Enoch et véritable "pape et empereur de Wallis"), 2 c'est-à-dire à l'époque des dangers les plus pressants (avec la défaite française en Europe). Or, ces lois visent à cimenter la société wallisienne dans une stricte et idéaliste observance des règles chrétiennes avec le souci d'éviter toute contamination morale venant de l'extérieur, les influences matérialistes ou les "idées neuves". Ainsi c'est un essai de phalanstère, d'une "utopie" digne de celle de Cabet qui se mettra en place aidé par le poids des circonstances. Vivant dans un micro-milieu insulaire, cernée par des dangers potentiels bien réels, la mission Mariste a tenté de façonner la structure de sa conservation et de la protection de ses ouailles avec un système de réduction plus idéologique qu'économique. Ce faisant, elle a, après que la normalisation coloniale de la fin du siècle eut banalisé ses positions, été atteinte de l'autisme propre aux systèmes trop intégrés et qui dérivent souvent en systèmes absolutistes figés<sup>3</sup>. Le système mis en place par une personnalité hors du commun a ainsi survécu à son inspirateur, le Père Bataillon. Peut-être aurait-il évolué normalement si la crise née de l'affaire Brochard-Bazin à partir de 1910 et la vision, dramatique pour la mission, d'une éventuelle annexion à la France n'avaient cristallisé un

<sup>1</sup> Citées en détail par Godart Ph. dans Wallis-Futuna et curieusement peu citées par les résidents...?

Selon le Père Claude Rozier, spécialiste de l'histoire des Missions dans le Pacifique central et de Wallis-Futuna (communication personnelle).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> cf. Boudon R. et Bourricaud F.: <u>Dictionnaire critique de la sociologie</u>. P.U.F. 1982, dont nous citons à l'appui du cas Mangareva, la définition suivante: "La pensée utopique est souvent menacée d'autisme. Elle se referme en devenant indifférente à tout ce qui n'est pas elle, jusqu'au point de n'avoir plus rien à dire sur les conditions de sa propre réalisation ("je le crois parce que je l'espère, je l'espère parce que je le crois").

système dont il apparaît bien que les Maristes ne perçurent plus le caractère de plus en plus obsolète donc condamné à terme...

Un témoin averti (Cooper, op. cit.) résumait bien la situation ambiguë de Wallis dès les années 1880 : "A handsome cathedral of cut-stone has been substituted in Wallis Island for the cannibal temple, and not withstanding the complete absence of Nihilism, socialism and other "advanced" theories, the contented natives manage to do a very good business in copra".

\*

\* \*

Le tableau que nous présentons en fin de ce chapitre s'efforce, de façon approximative bien sûr, compte tenu de l'état de la documentation et des limites de cette étude, de proposer une hiérarchie des situations insulaires. Si on excepte le cas spécifique de Niue, Wallis et Futuna figurent parmi les archipels les moins agressés. Mais si on considère la taille des micro-milieux qu'ils constituent par rapport aux grandes terres de Fidji et même de Samoa, les dangers plus spécifiques propres aux petites îles sont relativement peut-être plus graves et destructeurs au niveau de la transformation sociale que pour les archipels plus conséquents. L'île de Pâques qui ne figure pas ici représente un exemple (comme Mangareva) de l'ampleur de l'impact occidental, il en va de même pour les archipels micronésiens.

<sup>&</sup>quot;Une cathédrale faite de pierres taillées à la main a été substituée dans l'île de Wallis au temple cannibale et malgré la complète absence de nihilisme, socialisme et autres théories "avancées", les autochtones se satisfont de développer un très bon négoce de coprah". N.D.T.A. d'après Cooper op. cit. p. 338

Tableau nº 7: Indice des dangers affectant les milieux insulaires du Pacifique central et oriental

Indices <sup>1</sup>	Α	В	С	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	0	P	T
Wallis	1	0	1	1	3	0	1	0	1	0	1	2	2	2	2	2	18
Futuna .	2	0	0	0	3	0	2	0	0	2	3	1	2	1	1	3	20
Rotuma	3	0	0	1	3	0	3	0	2	2	3	1	3	3	1	3	28
Tokelau	2	0	0	1	3	3	3	2	2	3	3	0	2	2	1	0	27
Fidji	3	3	3	2	2	3	1	3	2	3	3	3	3	2	2	2	40
Samoa	2	1	1	2	3	3	1	3	2	3	3	3	1	2	3	2	35
Tonga	2	1	1	2	3	0	1	0	1	1	0	1	2	2	2	2	21
Ellice	3	0	2	3	1	0	3	0	3	3	3	1	2	1	1	1	27
Gilbert	3	0	2	3	2	0	3	0	3	3	3	1	3	2	1	2	31
Niue	1	0	0	0	2	0	3	0	0	0	1	0	0	0	1	1	9
Cook	2	3	3	2	2	1	2	0	1	1	2	0	1	0	2	1	23
Marquises	3	3	0	1	1	2	2	2	3	3	3	3	3	2	2	3	36

#### Coefficients utilisés :

0: absence d'impact

1 : faible impact

2: impact moyen

3: fort impact

La colonne T totalise pour chaque île ou archipel la somme des coefficients. Celleci va donc croissant avec la force de l'impact de chacun des "dangers" retenus en paramètre.

Niue, avec un coefficient 10 représente le minimum, Fidji avec 40, un maximum.

- 1 Répertoire des indices :
- A Impact baleinier
- B Impact santalier
- C Pêche du trepang
- D Perles, nacres, écailles
- E Coprah
- F Plantations coloniales
- G Recrutement de main-d'oeuvre
- H Main-d'oeuvre importée

- I Alcoolisme
- J Prostitution
- K Déclin démographique
- L Répressions coloniales
- M Présences de batteurs de grèves
- N Rivalités entre Missions
- O Rivalités coloniales
- P Luttes intestines entre groupes autochtones



BP 3 34981 SI GELY du FESC Cedex Tél. 67 84 86 20

#### UNIVERSITE DE PARIS I - PANTHEON-SORBONNE

# ESPACES COLONIAUX ET SOCIETE POLYNESIENNE DE

WALLIS - FUTUNA

(Pacifique Central)

volume //

TROISIEME PARTIE

## WALLIS FUTUNA: UN ARCHIPEL EN MUTATION PAR TRANSLATION GEOGRAPHIQUE EN MELANESIE DU SUD



Thèse de Doctorat d'Etat es Lettres

soutenue par

Jean-Claude ROUX

Directeur de Thèse: Professeur Gilles SAUTTER

- 1991 -



#### SOMMAIRE DE LA PARTIE III

### UN ARCHIPEL EN MUTATION PAR TRANSLATION GEOGRAPHIQUE VERS LA MELANESIE DU SUD

<b>CHAPITRE</b>	I : LE CONTEXTE GEOGRAPHIQUE DE WALLIS-	
	FUTUNA	528
SECTION 1.	LE MILIEU NATUREL	528
SECTION 2.	LE CADRE HUMAIN	541
CHAPITRE 1	II: LA RUPTURE DU CADRE INSULAIRE	
	TRADITIONNEL 1942-1960	568
SECTION 1.	UN ARCHIPEL SINISTRE PAR LE REVE AMERICAIN	568
SECTION 2.	LA SOCIETE INSULAIRE EN CRISE	585
SECTION 3.	LES TRANSFORMATIONS SOCIALES DE L'ARCHIPEL	589
CHAPITRE 1	III: LA MIGRATION VERS LA MELANESIE DU SUD	593
SECTION 1.	LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE DE MIGRATION	594
SECTION 2.	LES PREMIERS DEPARTS	598
SECTION 3.	LES DIFFICULTES DE LA MIGRATION	610
CHAPITRE 1	IV : L'EXTENSION SPATIALE DE LA MIGRATION	617
SECTION 1.	L'EMPRISE GEOGRAPHIQUE	617
SECTION 2.	CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION MIGRANTE EN 1978	633
SECTION 3.	LES MODALITES DE L'INSERTION	641
SECTION 4.	PERMANENCE DE L'ENRACINEMENT	649
CHAPITRE	V : BILAN D'UNE MIGRATION	661
SECTION 1.	L'ENTREE DANS LE SALARIAT	661
SECTION 2.	L'INSERTION DANS L'ESPACE URBAIN	666
SECTION 3	I 'A VENTR : LIN PROBLEME D'A RORD DOLLITIOLIE	667

CHAPITRE	VI: 1960-1990: RETOUR AUX ILES APRES UNE	
	GENERATION DE CHANGEMENTS	673
SECTION 1.	LE REGNE DE L'ECONOMIE DE TRANSFERT ET SES EFFETS	673
SECTION 2.	MAINTIEN ET TRANSFORMATION DU SECTEUR TRADITIONNEL	695
SECTION 3.	LES EFFORTS DE TRANSFORMATION DU SECTEUR AGRICOLE	702
SECTION 4.	VERS UNE NOUVELLE CRISE DEMOGRAPHIQUE SANS	
	PRECEDENT	723
CHAPITRE	VII : PERSPECTIVES ET AVENIR DES ARCHIPELS DU PACIFIQUE SUD	734
SECTION 1.	LES SITUATIONS HUMAINES	736
SECTION 2.	LES ECONOMIES DU PACIFIQUE SUD	748
SECTION 3.	INDEPENDANCES ET NOUVEAUX TYPES DE RELATIONS	765
SECTION 4.	VERS UN NOUVEAU PACIFIQUE ?	777
SECTION 5.	LE CAS DE WALLIS-FUTUNA : UN AVENIR PAR	
	INTEGRATION OU UN MODELE A CONSTRUIRE ?	786
EPILOGUE		801

### UN ARCHIPEL EN MUTATION PAR TRANSLATION GEOGRAPHIQUE VERS LA MELANESIE DU SUD

La nouvelle histoire de l'archipel de Wallis Futuna débute ainsi que nous l'avons approché précèdemment à partir de 1945. Pourquoi cette date ? Une série de situations ont convergé alors pour imposer la recherche de nouvelles solutions.

Le plus direct de ces impacts de remise en cause est lié à la courte mais très forte vague de prospérité due à la transformation de l'île en base américaine.

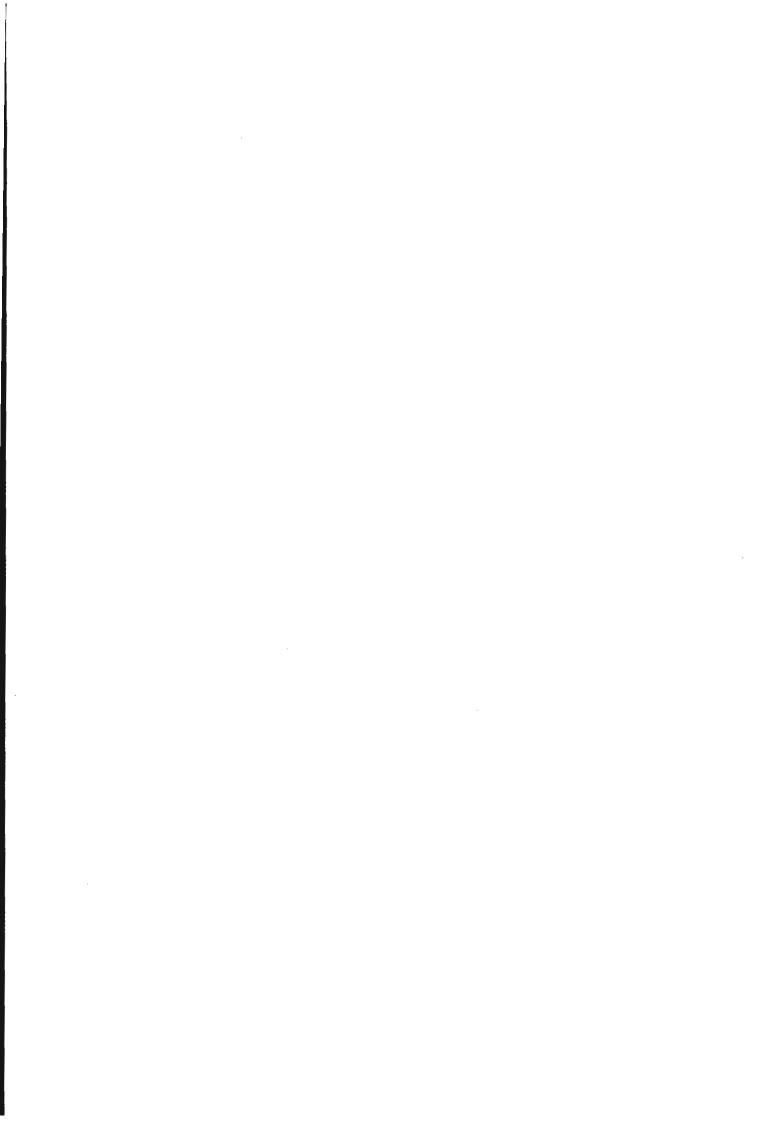
Le second impact est celui de la montée démographique régulière des populations des deux îles, phènomène noté depuis 1850 et qui, à partir de 1930, avec l'amélioration de la protection médicale, s'amplifie.

Le troisième impact est lié à la crise de l'oryctes qui, à Wallis, va affecter les plantations durablement et exiger un effort d'entretien qui devient décourageant après la flambée de prospérité américaine sans coprah!

Un quatrième fait va jouer aussi. A partir de 1947, avec la constitution de la Quatrième République et la création de l'Union Française, le statut de Wallis apparaît de plus en plus inadapté et préparant mal aux évolutions coloniales qui se profilent dans le Pacifique comme ailleurs.

La migration en groupe, organisée par l'administration et favorisée par un changement de statut, sera la réponse trouvée aux divers problèmes propres à l'archipel. La statut de territoire d'outre-mer à partir de 1960 va contribuer enfin à la mise en place dans l'archipel des conditions de développement qui faisaient défaut dans les domaines budgétaires, économiques et humains.

Ce sera là un autre changement qui, se combinant avec le pouvoir hautement attractif de la migration, aboutira à une véritable transformation générale de la vie des insulaires.



### CHAPITRE I - LE CONTEXTE GEOGRAPHIQUE DE WALLIS-FUTUNA

Aborder les changements, leurs conditions comme leurs implications, nécessite d'abord de faire le point sur les caractéristiques propres à l'archipel des Wallis que ce soit dans les domaines de la géographie des faits physiques comme dans ceux de la géographie humaine.

#### SECTION 1. LE MILIEU NATUREL

Situé à 13'17 de latitude sud et à 176'10 de longitude ouest, l'archipel de Wallis-Futuna est situé au centre du véritable carrefour archipélagique du Pacifique central comme en témoigne sa position par rapport à ces archipels voisins :

- 600 kms des îles Tuvalu (ex Ellice) au nord-ouest.
- 670 kms des îles Tokelau (dépendances Néo-Zélandaises) au nord-est.
- 393 kms des îles Samoa à l'est, sud-est.
- 430 kms des îles Tonga (groupe de Vavao) au sud.
- 445 kms des îles Fidji au sud-ouest.

Par rapport aux territoires d'outre-mer français du Pacifique, l'archipel est à 2100 kms de la Nouvelle-Calédonie au sud-ouest et 3000 kms de Tahiti en Polynésie française au sud-est.

Ainsi tout concourt à faire que l'archipel occupe au plan des communications inter-Pacifique une situation privilégiée.

#### § 1. Situation locale

Wallis est séparée de Futuna par une distance de 240 kms et les deux îles possédent dans leur aspect physique des différences caractéristiques comme des similitudes. L'île de Wallis se présente sous la forme d'une île basse entourée d'un lagon lui même festonné par une vingtaine d'îlots, le plus important étant celui de Nakutea.

Le lagon de Wallis forme une sorte d'ovale irrégulier qui se rétrécit vers le nord comme vers le sud mais pouvant atteindre 5 kms dans sa plus grande largeur (baie de Mua) et moins d'un kilomètre à la pointe Pukega.

Un récif-barrière ferme le lagon, mais il est interrompu par des passes étroites et peu commodes d'accès, seule celle de Honikulu au sud après avoir subie des aménagements est accessible aux navires. Le lagon peut atteindre jusqu'à 43 mètres en profondeur. Le récif frangeant est de largeur irrégulière mais atteint parfois plus d'un kilomètre, mais en général sa largeur est comprise entre 200 et 250 mètres.

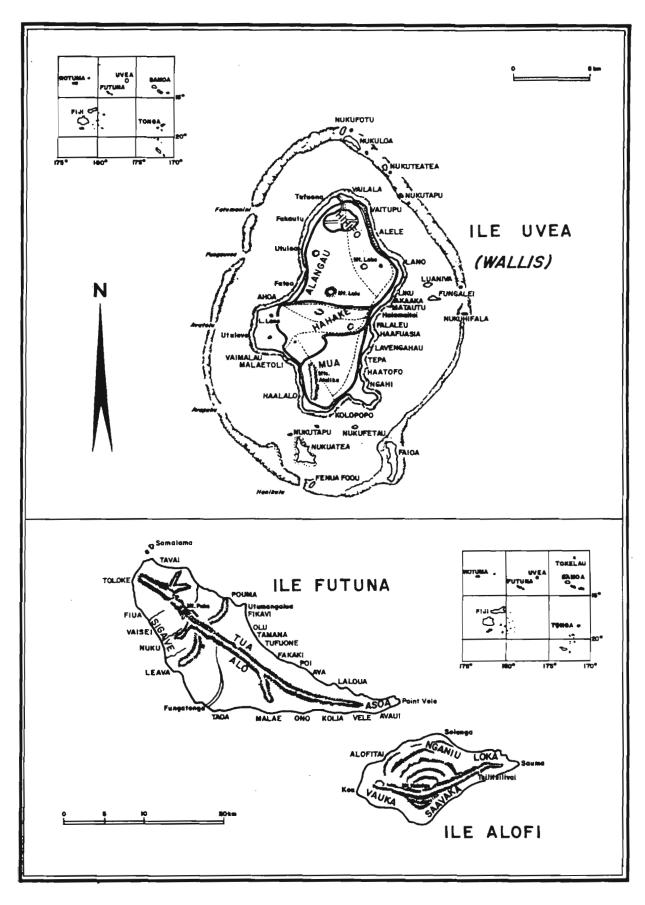
L'île d'Uvéa présente l'aspect d'un masse de 14 kms de long sur 8 de large au maximum en formant un saillant dans sa partie ouest (zone du lac Lalo-Lalo). Le relief est médiocre marqué par de petites éminences au centre de l'île avec le Mont Lulu (142 mètres) et le Mont Afala (145 mètres).

A côté de ce chaînon de petites éminences, il est à noter l'existence d'une dizaine de petits lacs dont le plus remarquable est celui de Lalo-Lalo avec des parois abruptes d'une quarantaine de mètres ; lacs dont certains communiquent avec la mer et qui sont profonds.

Le lac Kikila, lui au contraire forme une sorte de marécage, il est le plus grand par opposition aux spectaculaires lacs de cratères cités plus haut.

Notons l'absence de cours d'eau pérennes, seuls des torrents intermittents évacuent les grosses eaux de pluie.

Futuna comprend deux îles, avec Alofi, de surfaces équivalentes. A la différence de Wallis, il n'y a pas de lagon entourant ces deux îles qui sont séparées par une passe de



Carte n° 14

2 kms de large. L'île de Futuna a environ 18 kms de long et 6 kms de large dans sa partie centrale. L'île d'Alofi moins étirée, atteint une dizaine de kms de long et moins de 6 kms au plus large.

Futuna offre sur sa côte sud-ouest le mouillage de l'anse de Sigave, libre de coraux et où se jette la rivière Leava, la plus notable de l'île.

Cette rade foraine exposée aux coups de vent a longtemps gêné la présence des navires de commerce d'autant plus qu'un récif frangeant irrégulier limite l'approche des deux îles dans le sud-est.

L'altitude des deux îles est nettement plus marquée qu'à Wallis sans néanmoins présenter les caractères abrupts des Marquises ou d'autres îles polynésiennes. A Futuna, le Mont Puke atteint 765 mètres et le Kolofau à Alofi est à 366 mètres.

Un plateau occupe la partie médiane de Futuna, il est découpé par le passage des torrents et se situe à 400 mètres d'altitude en moyenne mais il se rétrécit et s'abaisse en direction du sud-est où il s'achève par la pointe Vele. Les versants sont donc marqués par une pente assez abupte accessible seulement par des sentiers qui donnent sur le feston côtier étroit (20 mètres parfois) qui ceinture Futuna et atteint au mieux 200 mètres. C'est là que se concentrent en chapelet serré les villages et les cultures de taro. A côté de belles plages qui bordent le récif frangeant, on trouve des grèves rocheuses (à Tavai ou à Toloke). Enfin, on peut noter l'existence sur quelques plages de formations calcaires d'origine corallienne exondées et présentant des formes spectaculaires en champignons.

A Alofi, le relief a moins d'ampleur que dans l'île-soeur voisine, le Mont Kolofau y occupe une position centrale et il est accessible à partir de pentes en gradins d'origine corallienne; la côte sud-est assez escarpée et il n'y a pas de rivières permanentes. Les pluies s'infiltrent dans les calcaires et par ravinement ont créé des grottes assez remarquables. Il existe aussi une source d'eau chaude sur le littoral et elle témoigne comme à Futuna où il en existe aussi, des dernières séquelles de l'ancienne activité volcanique.

<sup>1</sup> Cf: Aubert de La Rue, E: Introduction à la géologie et à la géographie des Iles Wallis et Horn. <u>J.S.O.</u> N° 19. op. cit.

#### § 2. Approche climatique

L'archipel de Wallis-Futuna est situé dans une grande zone de climat tropical humide<sup>1</sup> où se forment fréquemement des cyclones. Cette zone est caractérisée par l'isohyéte de 3000 mm et elle englobe le sud de l'archipel de Tuvalu (avec Funafuti) et l'île de Rotuma.

Les températures régies par le système tropical humide sont élevées, la moyenne minimale ne descend pas en dessous de 26,1 degrés d'août à mars et la moyenne mensuelle maximale atteint 27,2 degrés. Ainsi la variation annuelle est négligeable comme la variation diurne qui oscille de 3 à 6 degrés au maximum avec des pointes exceptionnelles pouvant atteindre 10 degrés. Le minimum absolu a été de 20 degrés et le maximum de 34,5 degrés (à Wallis). Néanmoins, du fait du régime des alizés qui ventilent l'archipel, on distingue une saison fraîche de mai à septembre et une saison chaude d'octobre à avril qui concentre près des deux tiers des précipitations.

Le régime des précipitations se situe sous le signe de la variation. Ainsi 1953<sup>2</sup> a été une année très sèche avec 1478 mm en 130 jours de pluie et 1954 une année très humide avec 3949 mm en 221 jours de pluie! La concentration des précipitations est marquée par cette irrégularité et on peut noter jusqu'à 200 mm de pluie en une journée, voire 300 mm en 48 heures. Ces chiffres qui d'ailleurs n'ont rien d'excessif sont dus à l'activité du front de convergence inter-tropical et aux cyclones en formation dans la zone.

L'humidité de l'air est très élevée et elle varie peu, si l'humidité relative est en moyenne de 83 %, elle peut atteindre fréquemment 90 % et descend très rarement au dessous de 60 %. Contrairement aux clichés trop répandus, la nébulosité est forte atteignant jusqu'à 73 %. Mais l'ensoleillement reste cependant important avec 2 621 heures par an (soit 7,2 heures de moyenne journalière).

<sup>1</sup> Cf: Moreau Y: Contribution à la climatologie de Wallis - Service de la Météorologie - Wallis 1980.

<sup>2</sup> Cf : Giovannelli J. : <u>Essai climatologique sur les îles Wallis</u> - Service météorologique de la Nouvelle-Calédonie N° 4, p 21 pages - Nouméa 1953.

### CLIMATOLOGIE

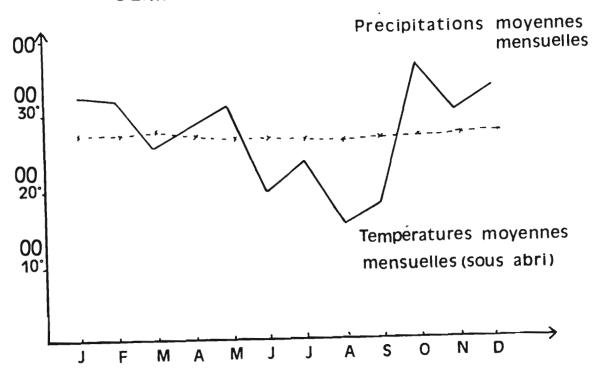


Figure 4

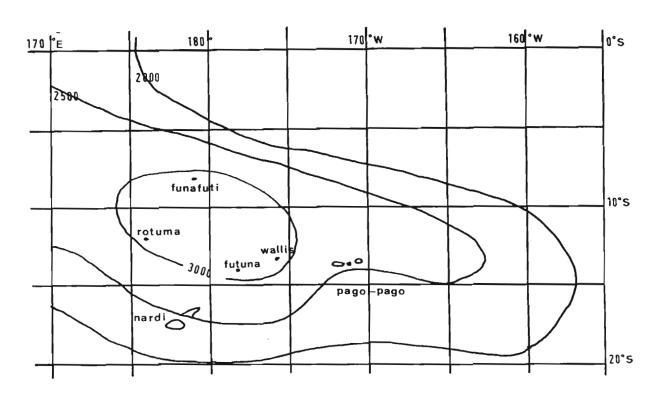


Fig. 5 ISOHYETES ANNUELLES

Il en résulte une évapo-transpiration inférieure aux précipitations donc une réserve d'eau douce instable compte tenu de l'importance des infiltrations d'eau dans le sol et qui explique à Wallis l'absence de cours d'eau réguliers.

Ainsi Wallis présente (comme Futuna avec quelques variations) les traits d'un climat franchement humide accentué par l'absence de vraie saison sèche, la rareté des périodes accidentelles de faible pluviosité et une évaporation inférieure aux précipitations reçues. Ce type de régime climatique a ses conséquences pour la végétation caractérisée par des plantes ombrophiles exigeantes en eau régulièrement apportée et nécessitant des températures élevées sans minimum contrastés. Au point de vue de l'activité humaine si ce climat n'est pas malsain, il est à la longue pénible et débilitant par la constance de la chaleur et de l'humidité.

#### § 3. Formation géologique

L'origine des deux îles est liée à la forte activité volcanique propre à la région Pacifique et aux phénomènes découlant de la tectonique des plaques. Wallis est donc comme Futuna du type des îles nées des phénomènes de type Hawaiien. Pour Aubert de La Rue, l'île serait "le sommet émergé d'un puissant volcan sous-marin" edifié au cours du tertiaire et remanié lors de l'abaissement des eaux au début de la période glaciaire du quaternaire.

Ce n'est qu'ensuite que le récif de corail se serait surimposé sur cette plate-forme et la reprise ultérieure du volcanisme expliquerait les débris de calcaire retrouvés dans certains cônes de projection. Lors de la guerre, les travaux de deux géologues américains 1 ont permis de confirmer le rôle du volcanisme à Wallis. Pour Stearns, l'île est le résultat de coulées de laves issues de 19 cônes d'émission bien repérées sur l'île. Mac Donald, lui, s'est attaché à préciser à partir d'analyses d'échantillons, la composition de la lave

<sup>1</sup> Cf: Stearns H.T.: Geology of Wallis islands. <u>Bulletin of the geological society of America</u>. N.Y. Vol. 56, p 849, 860 - 1945.

Mac Donald G.A.: Petrography of the Wallis islands, ibid p 861-872.

locale (dominante de basalte à olivine) qui se rattache en parenté directe aux autres dépôts volcaniques propres au Pacifique.

Futuna ressort d'une origine plutonnienne plus ancienne (Aubert de La Rue), on n'y retrouve ni coulées de lave, ni cratères. Les laves de Futuna seraient de caractère intermédiaire, différentes de celle de Wallis et imputables à la ligne andésitique qui sépare les deux îles. Deux épisodes volcaniques ont marqué la surrection de Futuna qui a connu un basculement. Quant à Alofi, l'île s'est façonnée à partir d'un cône volcanique ayant subi des placages sédimentaires d'origine coralienne. L'existence de gradins en étages confirme que le soulèvement d'Alofi s'est effectué en plusieurs étapes.

#### § 4. Conditions pédologiques

Une série de travaux menés de 1959 à 1984 permet d'avoir aujourd'hui une assez bonne compréhension des sols de l'archipel<sup>1</sup> et de leur valeur en ce qui concerne les aptitudes culturales. Dans une première reconnaissance Tercinier<sup>2</sup> distinguait pour la cartographie qu'il a établie trois groupes principaux :

- Les sols calcimorphes propres aux plages soulevées et "formés de sable calcaire d'origine corallienne"
- Des sols latéritiques (ou ferralitiques) riches d'un "excès de fer, de titane et surtout d'alumine vis à vis de la silice"
- Des sols juvéniles "riches en débris de roches plus ou moins altérés "...
  mais contenant du fer.

<sup>1</sup> Par des missions de pédologues de l'ORSTOM-NOUMEA: Thevenot et Tkatchenko en 1952, Tercinier en 1959 - Latham et Beaudou en 1981 et 1982, Beaudou en 1984, Beaudou et Fromaget en 1986.

<sup>2</sup> Cf : Tercinier G. : <u>Etude des sols de Wallis, Leurs propriétés et vocations</u>. ORSTOM , Nouméa 60 pages. 1960.

Concluant ses analyses pédologiques, Tercinier estimait que la situation des sols d'Uvéa malgré les défauts propres à "une ferralitisation très active, des capacités d'échange minérales faibles à quasi nulles, une déficience potassique généralisée..." n'en présentent pas moins d'intéressantes possibilités<sup>1</sup>.

En effet, ces sols sont riches en matières organiques, peu lessivés et bien conservés grâce aux pratiques culturales des wallisiens.

Un diagnostic plus récent <sup>2</sup> confirmait les études anciennes et proposait le schéma suivant d'évolution des sols de l'archipel :

- sol peu évolué-sol ferrallitique pénévolué
- sol ferrallitique oxydique-sol oxydique.

A chaque terme de cette évolution, les auteurs ont noté la diminution très nette des caractères de fertilité potentielle, les sols oxydiques étant les plus pauvres. Mais l'attention était aussi attirée dans cette toposéquence sur la place du "désert d'Uvéa - le toafa - et les dangers graves de toute transformation du milieu naturel à Wallis comme à Futuna par des actions de mise en valeur non contrôlées, officielles ou spontanées..."

Concernant l'île d'Alofi où certains ont cru voir depuis longtemps des possibilités de mise en valeur, le diagnostic pédologique infirmait ces points de vue notant que : "la superficie des sols disponibles pour les cultures sur Alofi est très réduite" et des taches de toafa (désert) y apparaissent ...

Ainsi, compte tenu des spécificités pédologiques, l'archipel de Wallis présente des sols intéressants pour les cultures mais nécessitant une grande prudence dans la mise en valeur sous peine de créer des ruptures d'équilibres écologiques qui entraîneraient l'apparition de processus de désertification aux conséquences catastrophiques à terme ...

<sup>1</sup> Cf: Tercinier G.: op.cit p 60.

<sup>2</sup> Cf: Beaudou A.G. et Latahm. M.: mission pédologique de reconnaissance à Wallis-Futuna et Alofi. 73 pages + 13 pages de notice + cartes. ORSTOM centre de Nouméa. 1982.

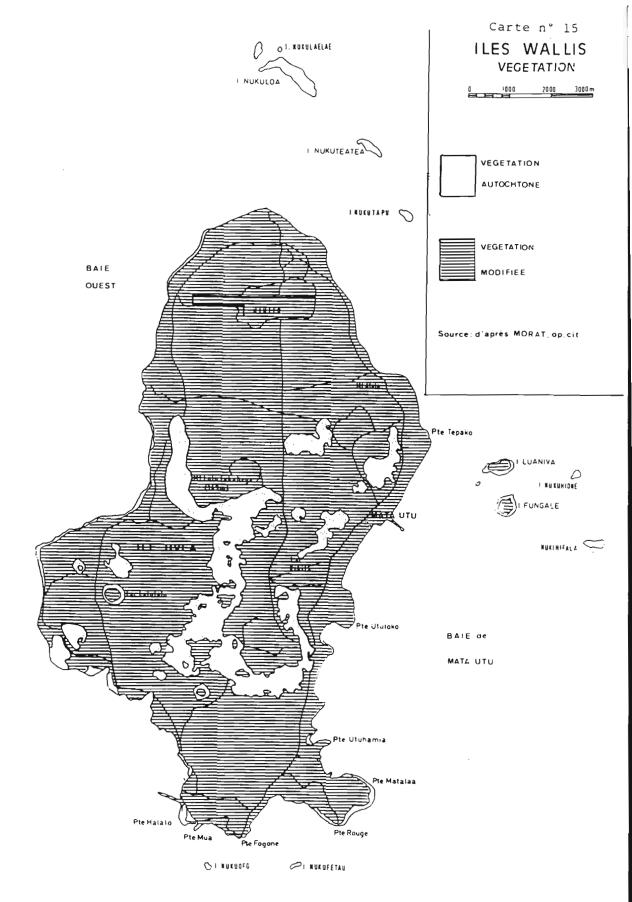
#### § 5. Caractères de la végétation

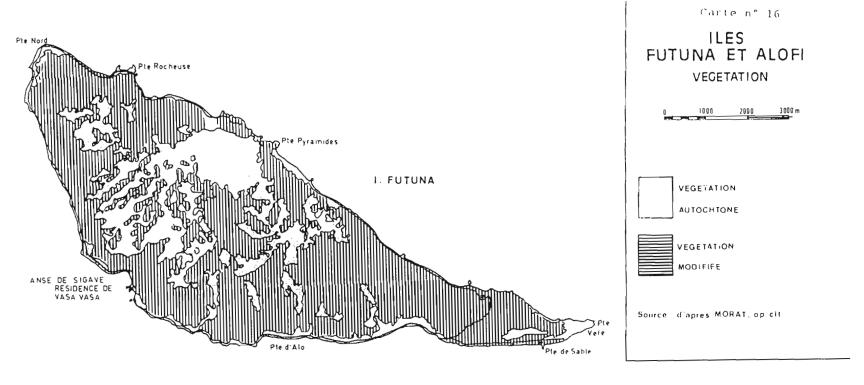
Si la flore de Wallis-Futuna a fait l'objet d'études relativement satisfaisantes depuis une quinzaine d'années¹ ce n'est qu'à partir de 1980 seulement que des données exhaustives sur la végétation de l'archipel sont connues². Cette végétation fait appel dans son approche a deux notions avec, d'une part, la végétation autochtone fortement marquée par l'endémisme et la végétation modifiée par l'impact de l'homme et de ses activités, donc souvent dégradée.

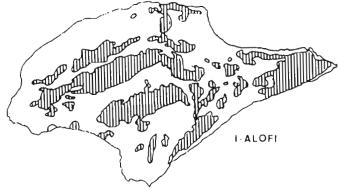
La végétation initiale était essentiellement forestière et couvrait l'ensemble de l'archipel. Avec l'arrivée de l'homme, elle a subi, à Wallis surtout, d'importants remaniements et ne s'est maintenue que dans les zones inhabitées ou d'altitude. Si l'on considère les types de concentrations végétales en fonction des types de relief, on a la séquence suivante : A Wallis, la mangrove très localisée occupe quelques petites anses, mais elle n'existe ni à Futuna, ni a Alofi. Cette mangrove résiduelle et pauvre en espèces s'explique par le fait que Wallis est à l'extrême limite de la zone de répartition de la mangrove. L'ensemble de l'archipel possède un substrat végétal caractérisé par des groupements spammophiles (plus ou moins denses couvrant plages et îlots et parsemés de quelques arbustes) et une forêt littorale très réduite à Futuna et Alofi et limitée à Wallis par l'occupation humaine à quelques lambeaux côtiers ou propres aux îlots. Cette forêt, lorsqu'elle n'a pas été dégradée, peut atteindre 15 à 20 mètres de haut avec trois étages : l'un formé de grands arbres, un stade moyen ne dépassant pas 5 mètres et un étage herbacé riche en fougères voire en graminées.

<sup>1</sup> Cf: Citées par O'Reilly notons aussi: St. John H et Smith A.C.: The vascular plants of the Horn and Wallis islands. <u>Pacific Science</u>. Vol 29, N°3, p 313-348 - 1971 et St John: Additions to the flora of Futuna, Horn islands, Pacific plant studies. 33. <u>Phytologia</u>. Vol 36, N°4, p 367-373 - 1977.

<sup>2</sup> Cf: Morat. Ph, Veillon J.M.: Contribution à la connaisance de la végétation et de la flore de Wallis-Futuna. <u>Bulletin du Muséum d'histoire naturelle</u>, 4ème série, 7, section B, Adansonia, N°3, p 259-330. Paris 1985.







La forêt dense "sempervirente" jadis devait couvrir l'ensemble de l'archipel. Mais face à l'occupation humaine, elle ne subsiste plus à Wallis qu'à l'état de poches plus ou moins résiduelles et menacées malgré la protection dont elle fait l'objet. Si a Futuna, quelques vallées profondes conservent encore de très beaux gisements, elle est très menacée par la poussée des champs nouveaux, les besoins en bois et même les coupes commerciales (à Alofi). Ce milieu forestier est différencié en fonction des biotopes comme de la topographie. Atteignant en moyenne 15 mètres pour ses plus grands arbres, il est caractérisé par trois strates : une strate supérieure atteignant jusqu'à 13 mètres, une strate moyenne entre 2 et 7 mètres et un niveau herbacé riche en fougères et graminées.

Morat dans son étude, note que Futuna et Alofi bénéficient de la présence d'espèces plus diversifiées et originales, particularité qu'on peut attribuer à la césure existant entre Wallis et Futuna du fait de la Ligne Andésitique et d'une histoire géologique différente.

Dernière remarque sur la végétation, l'existence à Futuna, sur les quelques sommets dépassant 500 mètres, d'un faciès altimontain caractérisé par un changement de la végétation et de la flore, l'apparition de tapis de mousses, de buissons et de fougères et la diminution avec l'altitude de la taille des arbres (10 mètres), l'apparition de nouvelles espèces et de populations de bambous ; enfin on peut noter l'abondance des orchidées et rubiacées.

Ce phénomène propre à la végétation d'altitude se retrouve avec quelques variantes sur d'autres îles hautes de Mélanésie (Vanuatu) ou de Polynésie (Tahiti) et permet de conclure que plus une île a une superficie réduite, plus l'altitude moyenne d'apparition de cette forêt à fougères est basse.

Ainsi le milieu naturel propre à l'archipel continue à subsister de façon satisfaisante encore à Alofi ; il présente à Futuna malgré des attaques inquiétantes, un aspect encore notable, mais à Wallis, tend à ne survivre que sous forme de poches reliques très menacées.

Pour les botanistes<sup>1</sup>, la végétation modifiée, résultante de l'action de l'homme, occupe aujourd'hui plus de la moitié de la superficie de Wallis-Futuna et elle ne cesse de progresser depuis une dizaine d'année du fait du problème démographique qui implique feux, défrichements, cultures, habitat, coupes commerciales des bois. Cette végétation remaniée est caractérisée par la formation de landes à fougères et pandanus qui, au centre de Wallis, ont pris le nom de toafa (ou désert pour les autochtones) ; à côté, de ces formes extrêmes on trouve des formes intermédiaires avec les forêts secondarisées, les fourrés, les jachères et des landes plus ou moins affectés par les processus de dégradation avancés ou débutants qui sont maintenant inscrits dans la réalité écologique de l'archipel.

#### SECTION 2. LE MILIEU HUMAIN

Appartenant à un archipel situé dans le coeur du Pacifique central, le peuplement humain apparaît comme lié aux archipels avoisinants. Certes les spécialistes espèrent dans le futur de meilleures informations sur l'origine des peuplements, leurs foyers de départ et surtout dans le cadre régional, sur les interférences migratoires provenant de Tonga, Fidji, Rotuma, Samoa et éventuellement de la Micronésie du sud. De même avec l'augmentation des fouilles et des datations, les liens du Pacifique central avec la "méditerranée océanienne" formée par les Fidji-Tonga, l'archipel du Vanuatu et l'archipel calédonien devront être précisés sinon éclaircis définitivement.

#### § 1. Les données de l'archéologie

Ce n'est qu'à partir des années 1970 que les premières études de terrain permirent d'approcher l'ancienneté du peuplement à Wallis-Futuna<sup>2</sup> qui jusque là était estimé comme vieux d'un millier d'années. Les travaux de Kirch vieillirent considérablement

<sup>1</sup> Cf: Morat... op.cit.

<sup>2</sup> Cf: Kirch P.V., Ethno-Archeological investigations... op.cit

cette estimation et conclurent à un peuplement s'étant mis en place peu avant l'ère chrétienne. (100 à 290 B.C.). Surtout ces premiers travaux élucidèrent quelques aspects importants propres aux liens anciens entre l'archipel et sa périphérie. Une séquence "Samoanne" de la poterie fut estimée comparable à celle des matériaux trouvés aussi à Fidji (Sigatoga).

Les villages fortifiés furent, grâce aussi aux apports de l'histoire orale, rattachés à la période tongienne. Le rôle de Rotuma à été confirmé au niveau des premiers contacts par la découverte à Futuna de haches de même type. Mais c'est peut-être la découverte de poteries du type Lapita<sup>1</sup> qui est l'information la plus intéressante puisqu'elle confirme, si besoin en était, que l'archipel s'inscrit parfaitement dans les séquences historiques et culturelles propres aux archipels voisins et les travaux en cours permettent de vieillir cet horizon de poterie en le rattachant au Lapita ancien de l'est<sup>2</sup>.

Plusieurs hypothèses peuvent être faites maintenant sur les types du peuplement ancien en envisageant soit l'arrivée de "colons Lapita" porteurs d'une horticulture développée, soit d'un peuplement hasardeux lié au gré des époques, des courants, des vents et des cyclones, et aux pirogues navigant dans la périphérie du Pacifique central...

Ces peuplements semblent de toute façon avoir subi les pressions écologiques du milieu physique comme très vite les contraintes d'une pression démographique, obligeant à créer un tissu social élaboré.

D'autres réponses dépendent aussi des progrès de l'archéologie comme de l'étude des traditions orales, de la linguistique<sup>3</sup> et de la toponymie à propos des fonds ethniques qui ont pu se succéder, s'assimiler ou s'exclure à Wallis comme à Futuna.

<sup>1</sup> Cf: Frimigacci D. Atlas de la Nouvelle-Calédonie, pl. et notice 17, op.cit.

<sup>2</sup> Cf: Frimigacci D, Siorat J.P., Vienne B: <u>Inventaire et fouille des sites archéologiques et ethnologiques de l'île d'Uvéa</u>. ORSTOM-Nouméa. 169 pages + cartes et schémas. 1984 Un autre rapport devait paraître sur Futuna en 1985.

Voir aussi des mêmes auteurs: Rapport de fouille et inventaire pour 1982. ORSTOM. Nouméa. 13 pages + annexes. Pour l'évolution récente du problème "Lapita":
 Cf: White, J.P. - 1989 - The Lapita homeland: some new data and interpretation; in J.P.S. N°2.

<sup>-</sup> Kirch, P.V. - 1986 - Rethinking east polynesian prehistory, J.P.S, N°1

<sup>3</sup> Cf: Pawley, A.; Green, R.C. - 1984 - The proto oceanic linguage community, in: <u>J.P.H.</u>, Vol. 19, N°3.

Aujourd'hui, c'est une triple influence de Fidji-Samoa-Tonga aux phases chronologiques encore floues et probablement complexes qui a affecté l'archipel de Wallis durablement et contribué à en faire aussi bien un creuset représentatif de la diversité des peuples du Pacifique central qu'un cas original d'individualisation à partir d'apports hétérogènes.

#### § 2. Evolution démographique

Ainsi que nous l'avons vu précèdemment, l'ensemble du Pacifique a connu à partir du 19<sup>ème</sup> siècle une dépopulation assez sensible dans certains groupes insulaires.

Bien que certains auteurs aient pu l'exagérer faute de critiques internes et externes de leurs sources souvent d'une valeur aléatoire, cette réalité d'un affaissement démographique plus ou moins brutal, est bien établie.

#### a) Le constat ambigu des statitistiques

L'archipel de Wallis-Futuna présente en terme démographique, un double aspect intéressant. Si Futuna apparaît en 1840 comme une île démographiquement ruinée (il reste moins de 1 000 habitants environ), Wallis présente une situation meilleure bien que non exempte de menaces graves (l'affaire Manini l'atteste) avec une population comprise entre 2 500 et 3 000 habitants.

Avec la consolidation de la mission après 1850, le redressement démographique débutera grâce aux mesures diverses qui limiteront les contacts des autochtones avec la civilisation européenne et certaines de ses pratiques (alcoolisme, etc) et réduiront très vite l'impact des guerres intestines ou des calamités naturelles.

Si ce n'est que tardivement (en 1923) que les tableaux précis, collationnant les données des recensements administratifs et ceux des cahiers paroissiaux permettront de

donner un état satisfaisant de la démographie de l'archipel, on dispose néanmoins avant cette date de données qui même approximatives permettent de saisir le sens de l'évolution démographique de l'archipel.

ANNEE	WALLIS	FUTUNA	TOTAL
1842 1	2 600		
1851 1		1 092	
1880 2	3 824	1 360	5 184
1896 <sup>2</sup>	4 087	1 536	5 622
1904 <sup>2</sup>	4 536	1 550	6 086
1913 2	4 100	1 396	5 496
1919 <sup>2</sup>	4 386	1 497	5 883
1925 <sup>2</sup>	4 369	1 567	5 936
1930 <sup>3</sup>	4 646	1 706	6 352
1933 <sup>3</sup>	4 846	1 813	6 659
1936 <sup>3</sup>	4 711	1 952	6 663
1938 3	4 743	2 000	6 773

Tableau 8 : Evolution de la population de Wallis Futuna 1842-1936

Il est difficile d'utiliser les quelques chiffres indicatifs provenant d'estimations religieuses données avant 1880.

A partir de 1880, les évaluations sont plus régulières et surtout plus contrôlées (grâce aux registres paroissiaux, d'après Mgr. Blanc). En 1921, a lieu, organisé par le

<sup>1</sup> D'après O'Reilly, op.cit

<sup>2</sup> D'après le rapport Becu du 18.1.1923 utilisant les sources de l'Evêché.

<sup>3</sup> Sources administratives

résident Mallet, le premier dénombrement officiel organisé sur la base des villages de chaque district des deux îles. Il donnait les résultats suivants :

WAI	LLIS	FUTUNA		
District	Population	District	Population	
Mua	1845	Alo	853	
На-На-Ке	1249	Sigave	622	
Hi-Hi-Fo	1067			
Total par île	4161		1475	
Total général	5636 habitant	s d'origine autochtone		

Tableau 9 : Population au recensement de 1921

On constate donc des variations négatives par rapport aux chiffres de 1919. Ces variations sont imputables aux décès en surnombre dus à des épidémies en 1920.

Pour suivre l'évolution du rythme de croissance démographique de l'archipel, nous ne disposons jusqu'en 1940 que de documents partiels ou peu homogènes. Néanmoins, le Docteur Renaud a établi en 1932¹ une compilation des naissances et décès jusqu'en 1932 que nous reproduisons. Les premiers chiffres utilisables ne sont disponibles qu'à partir de 1896. On peut s'interroger sur leur fiabilité, surtout à Futuna où il n'existait pas de contrôle médical régulier, comme à Wallis dans une moindre mesure jusqu'en 1925 au moins.

<sup>1</sup> En annexe à son rapport du 26/1/1932.

Années	Evolution des n	aissances (en %)	Evolution des décès (en %)		
	WALLIS	FUTUNA	WALLIS	FUTUNA	
1880	5,07				
1883	5,45	4,26			
1896	4,01	3,32	3,25	2,41	
1919	4,22	3,40	2,28	1,87	
1920	4,55	4,53	4,17	2,50	
1921	4,13	4,03	5,59	3,49	
1922	4,49	5,08	2,89	3,23	
1923	3,84	3,92	2,71	2,78	
1924	3,64		3,11		
1925	3,98	5,04	4,53	4,08	
1926	3,47	4,30	2,09	2,80	
1927	3,99	3,86	1,87	2,33	
1928	3,52	5,22	3,22	4,25	
1929	2,98	3,77	2,39	2,27	
1930	3,70	3,39	2,64	1,35	
1931	3,44	4,26	1,50	2,47	
1932	3,86	4,35	3,45	6,53	
1933	3,63		1,89		
1934	4,10		1,55		
1935	4,17	3,63	2,14	1	
1936	3,88	4,61	3,05	2,76	
1937	3,79		3,09		

Tableau 10 : Evolution des naissances et décés

Sources: Mission et rapports des résidents.

Jusqu'en 1921, les premiers chiffres connus montrent un différentiel sensible entre les décès de Wallis et ceux de Futuna. A Wallis, les décès sont accusés par les épidémies de 1920-21. A Futuna, c'est 1932 qui traduit par l'importance des chiffres des décès, l'existence d'une épidémie.

A partir de ces chiffres et de leur mise en moyenne pour la période étudiée, on peut s'interroger sur l'impact et l'efficacité de l'œuvre médicale entreprise dans l'archipel depuis 1905 ...

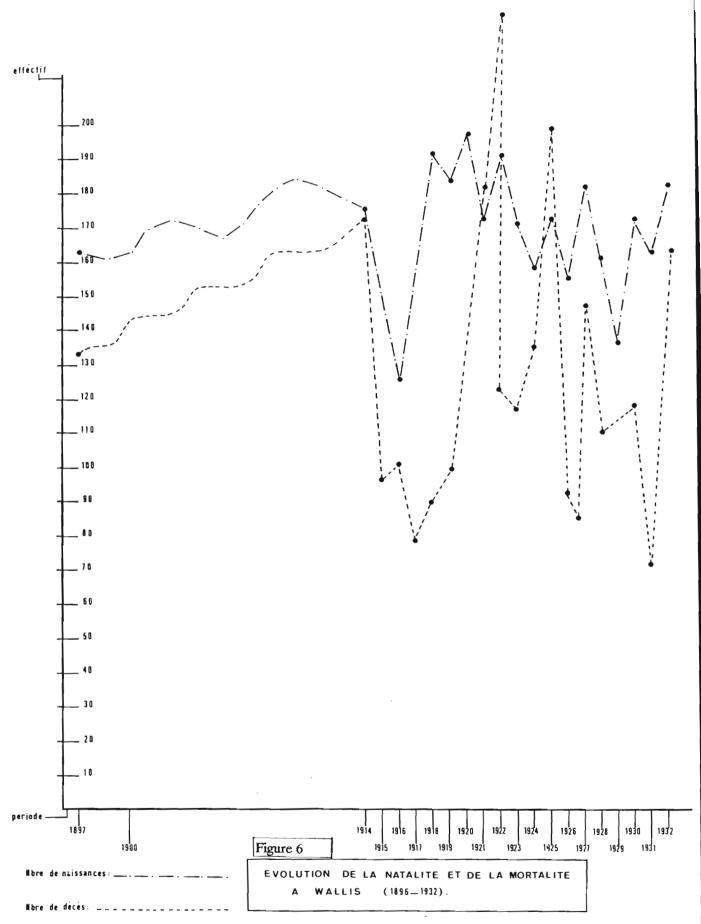
1883 - 1932	NAISSANCES	DECES	
WALLIS	3,72	3,04	
FUTUNA	4,18	3,02	

1933 - 1937	NAISSANCES	DECES
WALLIS	3,91	2,34
FUTUNA	4,121	3,02

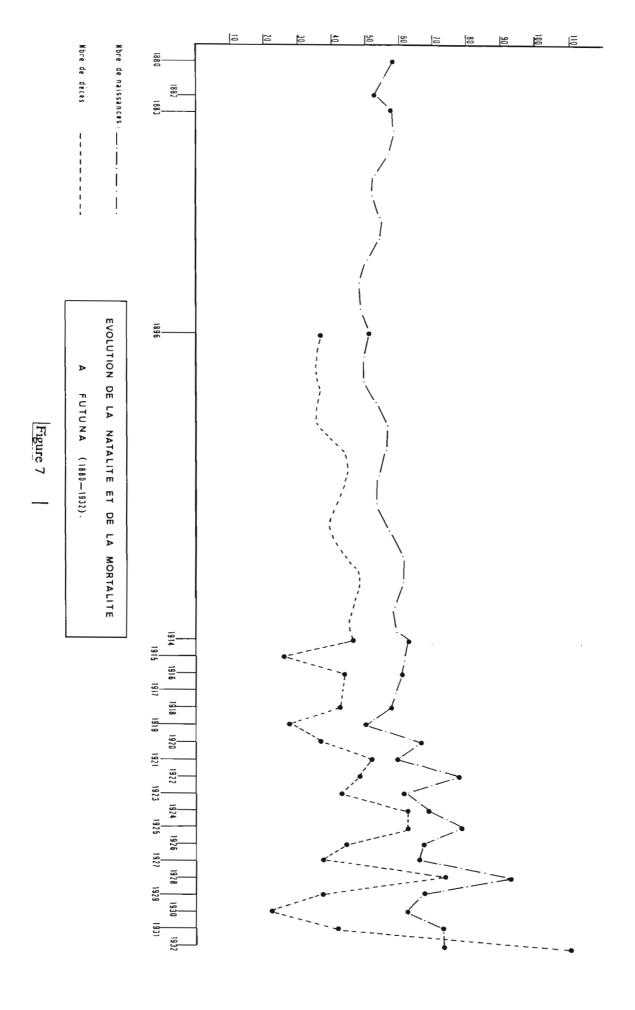
Tableau 11: Taux moyen sur la période 1883-1937 des naissances et décès.

Futuna a un taux de naissances sensiblement supérieur à celui de Wallis, quant aux décès, ils sont pratiquement identiques. Or, Wallis, a bénéficié de 1905 à 1913 d'une présence médicale régulière qui interrompue de 1914 à 1925, redevint permanente jusqu'en 1940. A Futuna, en dehors de campagnes de vaccinations et de quelques tournées de médecin, seule une infirmière missionnaire sera présente en permanence à

<sup>1</sup> Pour Futuna, les chiffres trop partiels ne sont guères significatifs



Sources: Mission et rapports administratifs.



partir de 1928. Comme il ne serait guère crédible de mettre en cause la carence totale du service médical de Wallis, d'autres explications doivent être envisagées. On peut penser que Futuna, dépeuplée vers 1840 (par les guerres, les épidémies) disposant donc de plus de ressources potentielles a eu une politique nataliste plus spontanée<sup>1</sup>.

D'autre part l'île étant bien moins visitée par les navires étrangers après 1860 a été plus protégée des épidémies.

Le solde net (naissance - décès) confirme bien la différence de croissance démographique entre les deux îles :

	NAISSANCES	DECES	SOLDE
WALLIS	3,72	3,04	+0,68
FUTUNA	4,18	3,02	+ 1,16

Tableau 12 : Solde naissances/décès de 1885 à 1940

Source : Rapports des résidents et Mission

Ainsi l'évolution démographique durant la période du protectorat classique (1888-1940) est caractérisée par une progression globale sensible, la population de l'archipel passant de 5 184 habitants en 1880 (ou 5 622 en 1896) à 6 733 habitants en 1938 soit une progression moyenne de 30,65 % pour la période mais de 47 % pour Futuna et de 24 % pour Wallis. Dans cette dernière île, les chiffres montrent que la croissance est interrompue à partir de 1904 où l'on recense 4 536 habitants, mais seulement 4 100 en

<sup>1</sup> Les travaux actuels des démographes s'interrogent sur l'importance du rôle des épidémies dans les micro milieux traditionnels. Nous faisons nôtre dans le cas de Futuna, cet avis d'un démographe: " ainsi, le mode de récupération et le dynamisme des populations après une épidémie comme la peste, ne passent pas simplement par un rajeunissement de sa structure, par l'utilisation de l'ensemble de son potentiel reproducteur, mais également par une altération générale des comportements individuels. On est donc amené à soupçonner l'existence de mécanismes autorégulateurs qui permettent aux populations frappées de se reconstituer rapidement" cf: Bideau. A.: Les mécanismes autorégulateurs des populations traditionnelles in: Annales (économie - sociétés - civilisations) N°5 - septembre - octobre 1983, p 1050. Armand Colin.

1913 et 4 363 en 1925. Le redémarrage n'est constatable qu'à partir de 1930. A Futuna, si on peut noter un tassement entre 1896 et 1925, il est moins brutal qu'à Wallis.

Ces chiffres confirment, si besoin en était, la fragilité de l'équilibre démographique en micro milieux insulaires, mais néanmoins, ils doivent être considérés avec précaution pour les périodes anciennes compte tenu de la fiabilité incertaine des inscriptions des naissances et décès avant 1896...

Dernier point à envisager, le rôle des étrangers dans la démographie de l'archipel. En ce qui concerne les Européens, leur impact réel démographique a été limité surtout avec la normalisation coloniale après 1888 et la lente extinction de la souche d'aventuriers ou vagabonds des îles qui a un moment s'était fixée à Wallis. Les quelques couples légaux ou concubins d'européens et wallisiens n'ont pas joué un rôle signifiant dans le mouvement démographique pas plus, après 1900, que la dizaine de Chinois qui y commerçaient<sup>1</sup>. Par contre, on peut s'interroger sur le poids pris par les étrangers océaniens dans la démographie locale.

Si l'on tient compte du fait que 500 Tokelau sont venus avec le Père Padel se fixer à Wallis en 1852 et que le registre de Lano, fin du siècle, en recense encore 233, quelques uns étant repartis, les autres, des femmes ou des enfants, s'étant intégrés à la population locale, leur poids réel dans la démographie locale a été sensible. Il en va de même pour les "96 Tonga" et "73 Samoa" recensés par le registre du Père Henquel...

Ces apports de population qui se sont fondus dans le milieu d'Uvéa ont finalement joué, eux, un rôle statistique non négligeable et ils ont contribué à un renforcement démographique net de la population d'origine existante avant 1900 qui amène à réviser très en baisse les progrès démographiques positifs régulièrement avancés à titre de justification par les sources religieuses ou administratives...<sup>2</sup>

Cette remarque restrictive est importante car elle introduit la necessité de réviser l'autosatisfaction missionnaire quant à sa politique "conservatoire" de la population qui a

<sup>1</sup> Certes, il y eut un métissage avec les Chinois mais souvent occulté ...

<sup>2</sup> Certes, une centaine de Wallisiens auraient suivi le prétendant Po'oi à Tonga où une partie d'entre eux a fait souche... Mais cela est loin de compenser les arrivées à Wallis d'insulaires de la périphérie..

longtemps dépendu d'elle sans partage et remet en cause une des principales justifications de la politique de la mission ...¹

Même l'indéniable effort de santé publique réalisé dans l'archipel à partir de 1904 peut apparaître comme décevant quant au résultat obtenu. David le notait bien en 1938 : "Si l'on se réfère uniquement au langage des chiffres, les résultats de ce vaste programme (de santé publique) paraissent assez peu encourageant. L'examen attentif des chiffres montre en effet que 462 décès ont été enregistrés de 1934 à 1937 contre 454 pour la période 1930-1933...". C'est la typhoïde, maladie nouvelle apparue dans l'archipel et cause de 124 victimes qui, pour le Docteur David, est à l'origine du maintien d'une mortalité forte. Mais certains témoins par la suite incriminèrent aussi les réservoirs d'eau construits dans un but louable sous l'impulsion du résident... Notons enfin que la mortalité infantile reste très forte dans l'archipel de 1934 à 1937 (26,7 ‰ en 1934 ; 34 ‰ en 1935 ; 13,5 ‰ en 1936 et 23,9 ‰ en 1937).

#### b) L'état de la santé publique

Il conditionne la croissance démographique surtout dans les milieux insulaires fragilisés par les épidémies apportées de l'extérieur (grippes), le manque de prévention (typhoïde). Durant longtemps "le regard médical" sera absent ou très superficiel sur les deux îles.

Pourtant, le premier avis médical est contemporain à l'installation de la mission <sup>2</sup> et il évalue à une centaine le nombre de Wallisiens affectés par l'éléphantiasis. En 1884, les observations du médecin de marine Saffre, restent très superficielles ; notons que si le premier résident, Chauvot, était médecin, fait troublant, il ne pratiqua pas et ne formula aucun avis médical... Aussi faut-il attendre l'arrivée en 1905 du docteur Viala pour avoir

<sup>1</sup> Cf: Dupouy. Ed.: Sur les populations des îles Wallis - <u>Bulletin de la société d'anthropologie</u>. Paris. 2ème série t 10. 1875, p 207 à 213 qui d'après les registres de Mua tenus par le Père Padel, cite une croissance de 18,7 % entre 1857 et 1873 pour ce district ... (cité par O'Reilly - Bibliographie).

<sup>2</sup> Cf: Pouplin C. (Dr): Note médicale sur les îles Wallis. <u>Annales maritimes et coloniales</u>. Tome 83. 1848.

un avis informé sur la situation des deux îles, mais qui en réalité concernera surtout Wallis où Viala à ouvert une infirmerie et une pharmacie. Viala notera l'importance de l'éléphantiasis qui selon lui touche deux personnes sur trois et il opérera fréquemment de nombreuses tumeurs.

Il notera aussi l'importance des affections oculaires, de la tuberculose, des cancers et des hydrocéles vaginales. Si les maladies vénériennes sont rares, il note les pertes dues aux grippes cycliques, l'existence de la lépre et la fréquence des dermatoses. L'alcoolisme grâce à la prohibition n'a aucun effet notable. Pour le futur, il redoutait l'introduction de la variole à partir des relations avec Fidji et déplorera l'état de l'hygiène locale.

Son successeur Brochard exigera des moyens qui lui font défaut et publiera sur les maladies intéressantes qu'il soigna.

Sous Magnin, le médecin du "Kersaint" procédera aux premières vaccinations régulières à partir de 1915. Mallet en 1917 jugera "relativement favorable" la situation sanitaire, sauf en ce qui concerne les attaques de la grippe chez les jeunes et les vieillards. Il notera le statut sacré des lépreux et l'impossibilité de les isoler. En 1920, la "grippe espagnole fera une trentaine de victimes". Sous le résident Bécu, profitant du fait qu'il n'y a plus de médecin à Wallis depuis 1914, s'installera un prétendu docteur Bailey qui a soigné à Tonga, Fidji, Samoa et utilise beaucoup "la seringue" et provoquera les soupçons du résident. Bécu s'attachera à estimer statistiquement le poids des épidémies de 1904 à 1913 et de 1900-1921. Selon ses comptages, sans les épidémies successives, Wallis aurait dû atteindre 6000 habitants en 1922 au lieu de 4250... Bécu notera aussi que les carences du secteur médical ont poussé plusieurs dizaines d'insulaires à s'installer à Levuka, Ovalau, Suva pour se faire soigner. Or, sans argent, les Anglais refusent de les rapatrier et le roi comme la mission ne font rien. Ce n'est qu'en 1929 qu'un aviso les raménera à Wallis. Pour Bécu, l'hygiène corporelle des Wallisiens "est supérieure à certaines populations arriérées d'Europe". Mais l'insulaire refuse d'être gardé en infirmerie.

L'arrivée du docteur Barbier en 1924 va rompre dix ans d'interruption du service médical. Son arrivée coïncidera avec une épidémie de coqueluche qui provoquera 198 décès (pour 174 naissances). Barbier jugera "détestable" l'hygiène de la population.. En 1928 sous le Docteur Marchat une épidémie d'influenza provoquera 48 décès puis affectera Futuna. Il ne constatera que la présence de 9 lépreux et estimera a 45,5 % des malades visités la fréquence des maladies cutanées et surtout du pian. Il n'évoquera pas l'éléphantiasis et dénoncera le traitement local de la tuberculose dont les malades sont placés au grand air marin sur un îlot.

Le docteur Renaud arrivé en 1931 critiquera les méthodes d'accouchement des matrones qui provoquent des décés fréquents. Une épidémie de dysenterie typhoïdique qui survient en 1932 provoquera 275 décès (pour 258 naissances). C'est le premier solde négatif depuis 1925... Le résident David peu après notera la stagnation de la population suite aux épidémies. Aussi s'attachera-t-il a une amélioration des conditions de soin (création d'un hopital), de prévention (vaccinations), de formation des matrones et d'hygiène alimentaire avec la construction de réservoirs à eau..

Avec le résident Lamy, il est noté une bonne utilisation des installations médicales mises en service avec 5977 consultations pour 1938-39, 257 accouchements en hôpital soit les deux tiers du total d'où une forte régression de la mortalité (souvent provoquée par le tétanos ombilical).

### § 3. Les conditions de la mise en valeur de l'archipel

Comme dans la quasi-totalité des milieux insulaires du Pacifique, à Wallis et Futuna, la grande activité humaine a été jusqu'à une époque récente uniquement basée sur l'agriculture vivrière et des apports plus ou moins importants en poissons et coquillages, Futuna étant plus désavantagée compte tenu de la configuration de ses côtes. A partir du 19ème siècle, un produit jusque là réservé à la consommation humaine et animale (pour

les porcs), le coco va devenir le seul produit commercialisé. Avec des hauts et des bas, cette situation se maintiendra jusqu'au début des années 1950 qui seront marquées par une nouvelle transformation des conditions de l'économie locale.

Pour certains auteurs<sup>1</sup> cette quasi-absence de transformation de l'économie vivrière a eu comme mérite de maintenir quasi intactes les formes d'une agriculture de type polynésien souvent disparue ailleurs.

Il est à noter que, jusqu'à une époque récente, l'autoconsommation des produits locaux a pu subvenir aux besoins de base d'une population en croissance depuis un siècle. Comme de règle en Océanie, le paysage agraire s'organise sur le type de l'horticulture de jardin, d'une part, et d'un tissu assez anarchique de cultures arborescentes d'autre part.

Les jardins sont de deux types : les jardins humides où sont cultivés les taros <sup>2</sup> et les jardins secs. Les sites de culture des taros sont principalement des bas-fonds marécageux peu distants de la côte et proches des premiers coteaux et souvent irrigués par captation des eaux venues des hauteurs proches. Les taros sont plantés sur des billons séparés par des rigoles de drainage. A Futuna, les jardins humides sont rarement en hauteur et prennent l'allure bien connue encore en Mélanésie de tarodières, irriguées par des ruisseaux.

Les jardins secs sont souvent à flanc de collines ou étagés sur les chaînons montagneux de Futuna. Ils sont le domaine de culture des ignames, des taros de culture sèche (Alocassia et Colocasia) et du manioc. Ce dernier est, comme le note Barrau, une des rares plantes alimentaires introduites par les Européens, qui se soit intégrée dans le complexe agricole autochtone.

Il est à noter que si les tarodières irriguées sont permanentes, les jardins secs après une ou deux récoltes sont laissés en jachère pour des périodes plus ou moins longues (5 à 20 ans selon Barrau) qui laissent la brousse s'y réinstaller. Souvent c'est par des feux de brousse que les autochtones commencent le défrichement. A côté des jardins

<sup>1</sup> Cf: Barrau J.: L'agriculture des îles Wallis et Futuna. J.S.O. N°19., op.cit., p 157

<sup>2</sup> Du type colocasia à Wallis et colocasia et cystosperma à Futuna d'après Barrau, ibid. op.cit., p 161.

secs et humides, les pans plus ou moins anarchiques de cultures arborescentes connaissent la juxtaposition désordonnée de cocotiers, arbres à pain, bananiers, arbres fruitiers variés, arbres d'ornement, pandanus à vannerie, arbres à kava ou mûriers sauvages pour confectionner les tapas.

Notons enfin que dans les brousses du Toafa ou dans les forêts, les autochtones, par goût et jadis par nécessité lors des disettes, recherchaient des baies sauvages et quelques plantes alimentaires non domestiques tel l'arrow-root. On estime que, durant longtemps, les insulaires tirèrent l'essentiel de leur alimentation de ce type d'agriculture apte à fournir environ 3 000 calories/jour mais avec une forte prédominance de féculents. Les protéines étaient fournies plus ou moins occasionnellement par "des massacres de porcs" lors de fêtes religieuses ou d'évènements familiaux 1.

Les porcs bien que jouant un rôle social primordial sont cantonnés sur les plages (où dans les îlots à Wallis) afin de protéger les jardins et ils se nourrissent de coquillages et reçoivent le soir un appoint de coprah.

Ce n'est qu'en 1952 qu'un bilan de l'agriculture de Wallis fut fait <sup>2</sup>. Ce bilan n'était guère brillant puisque seulement environ 10 % de la superficie de Wallis était cultivé en plantes vivrières et 3000 hectares subsistaient en cocoteraies envahies par les brousses. L'autoconsommation était la règle et la commercialisation pratiquement nulle.

En période de cyclone, la disette menaçait vite et pouvait aboutir à la famine jusqu'à la reconstitution des zones à cultures.

<sup>1</sup> Parfois 300 porcs...

<sup>2</sup> Cf: Thevenot M., Tkatchenko B: Monographie d'Uvéa ou Wallis. In Agronomie tropicale. Vol.7 -Mai juin 1952, N°3, p 267-288.

	<del>-</del>		
ANNEES	WALLLIS	FUTUNA	TOTAL
1880 <sup>1</sup>	200		200
18871	600		600
18881		1	1200
1890	900	300	1200
1897	110	167	277
1898	191	101	292
1899	683	231	914
1900	403	467	870
1901	270	163	433
1902	457	263	720
1903	587	184	771
1904	481	165	646
1905	709	115	824
1906	1 709	1 113	624
1907			
1908	l .		
1909	1	i	408
1910	407	157	558
1911	1 122	259	1 381
1912	953	247	1 200
1913	933	247	264
1914			683
1915			722
1916	1		244
1917			1 490
1918		ì	941
1919	l		621
1920			714
1921		1	977
1922	Į.	1	1 574
1923	1 000	245	
1923	1 000	345	1 345 1 200
1925	930	360	1 200
1925	730	300	1 340
1927			1 400
1928	1		
1929			1 310
1930			1 340
1930	289	300	1 183 589
1932	207	300	
1932	700	263	1 083
1933			963
	1 000	140	1 140
1935	962	524	1 486
1936	398	. 569	967
1937	021	700	1 503
1938	831	708	1 539

Tableau 13 : Exportation de coprah de Wallis - Futuna 1880-1938

Sources missionnaires - O'Reilly (chronologie, op. cit.). (Tous les autres chiffres proviennent des rapports administratifs).

### § 4. L'économie du coprah jusqu'en 1940

Ce n'est qu'à partir de 1870, que le coprah devient un produit régulièrement commercialisé à Wallis comme à Futuna. Après 1890, divers facteurs tels que la hausse des cours, la concurrence entre commerçants, le besoin en produits européens de traite vont lui donner une importance sans rivale dans l'économie de l'archipel.

A l'origine, Futuna aura, comme on l'a vu, une production proche du double de celle de Wallis. Par la suite, Wallis au meilleur moment, donnera environ deux tiers de la production de l'archipel.

Cette production va plafonner dans les années 1925-30, puis connaître avec l'introduction de l'oryctes une chute sensible à partir de 1931 liée aussi à la chute des cours. Malgré les efforts du résident David, le coprah ne retrouvera plus l'importance et la place qu'il eut à la "belle époque".

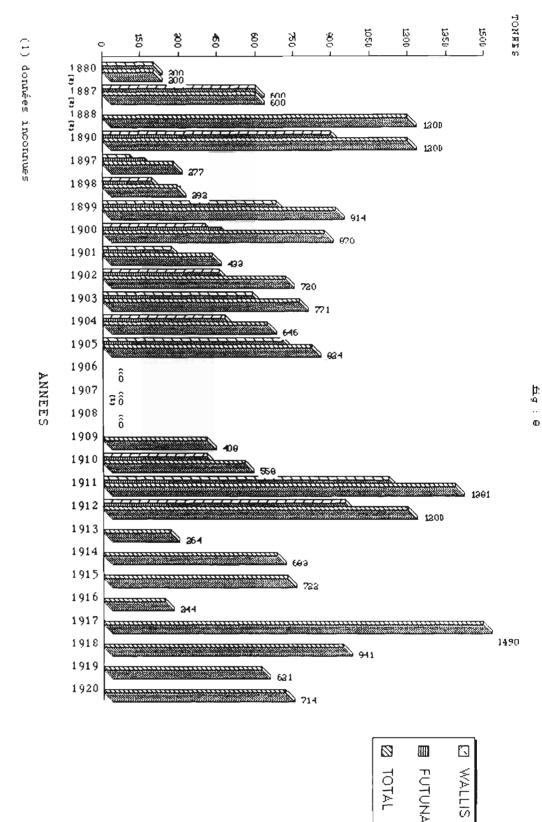
Après la guerre, malgré les efforts de l'administration, et la dureté des temps, il apparaît que cette culture n'a plus d'avenir aussi bien à Wallis ravagée par l'oryctes qu'à Futuna qui en est restée indemne.

Ce n'est qu'assez tardivement (après 1880), que nous avons connaisance des premiers chiffres concernant l'exportation du coprah.

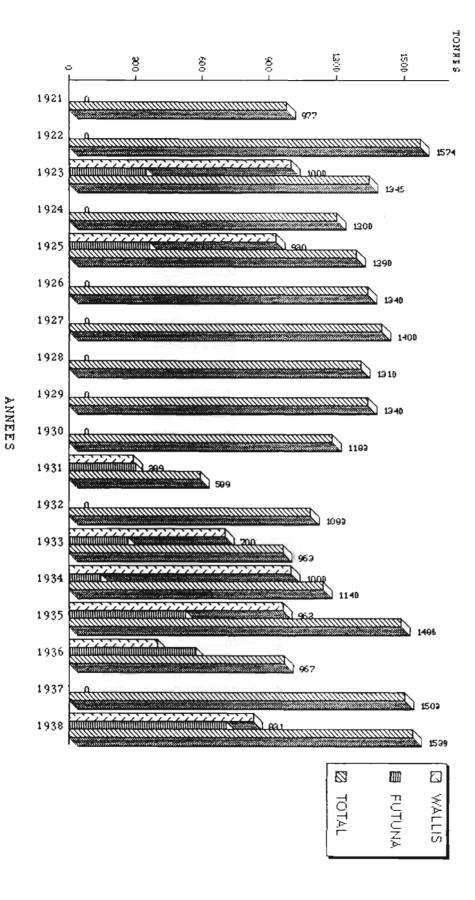
La production du coprah à Wallis étalonnée sur une période de plus d'un demisiècle permet de poser trois remarques :

1) La production est très faible vers 1880 mais elle augmente rapidement et connaît un bond entre 1880 et 1888 (de 200 tonnes estimées à 1200 t.). Puis elle redescend vers la fin du siècle à son niveau initial (moins de 300 tonnes en 1898) pour remonter très brutalement en 1899-1900. Une nouvelle baisse est sensible en 1901 suivie par un lent redressement jusqu'à 1905. En 1910, le niveau est de nouveau médiocre mais se redresse à partir de 1911 en atteignant 1381 tonnes, mais ce chiffre de production ne sera pas durable et sera affecté par une très forte irrégularité jusqu'en 1921.





# Production de coprah exporté à Wallis-Futuna (



- 560 -

A partir de cette date, l'archipel connaîtra jusqu'en 1930 une production en général supérieure à 1200 tonnes. Malgré une nouvelle chute en 1931, la production remontera à son plafond moyen antérieur et finalement atteindra des records en 1935 et 1938 (1539 tonnes). Notons que malgré tous les efforts officiels, jamais l'objectif des 2 000 tonnes postulé par le rapport Revel et repris par le résident Bécu ne sera atteint...

2) Il est difficile de suivre en les comparant faute de données statistiques détaillées régulières, les productions de Wallis et de Futuna. Au début de l'exportation du coprah, Futuna fut le producteur de tête durant quelques années.

Ensuite la production de Wallis représente environ selon les années entre 66 et 75 % de la production de l'archipel.

Mise en moyenne pour les périodes où nous avons des chiffres complets, la production de Wallis est de 618 tonnes et celle de Futuna de 296 tonnes.

L'intérêt de cette notion, par ailleurs bien théorique, de moyenne de production est de prendre en considération l'importance des variations constatées soit d'une année à l'autre soit par période. Ainsi il apparaît que les variations de production obéïssent à quatre contraintes : celle des intempéries et cyclones, celle des agitations locales, celles des efforts administratifs productivistes, enfin celles des chutes de cours ou de l'état de guerre.

De 1880 à 1905 après le cyclone de 1889, la production se tassera longtemps et ne remontera graduellement qu'à partir de 1895 pour atteindre en 1905 un maximum. Il s'agit là d'une période calme et sans agitation majeure. La moyenne atteinte pour l'ensemble de cette période (tronquée pour ses premiers chiffres...) est de 566 tonnes de coprah exportées. De 1910 à 1921, Wallis s'est installée, suite aux séquelles des affaires Brochard, dans une agitation politique intermittente, aggravée par la rupture partielle des exportations durant la guerre, néanmoins de 1910 à 1921 date où se terminent les tapus liés à l'éphémère "Compagnie Uvéenne de Commerce", la moyenne produite passe à 816 tonnes ...

De 1925 à 1929, lors du règne Becu qui a instauré "l'union des Français" et déjoué les manoeuvres sur le coprah des Chinois et des amis de Kelemete, la production atteint 1 352 tonnes!

A partir de 1926 jusqu'à 1933, avec trois résidents décidés à intervenir dans la vie économique, la production recule sensiblement à 1 152 tonnes...

Sous le règne de David de 1934 à 1938, elle va remonter a un haut niveau égalant presque le sommet atteint sous la période Bécu avec 1 327 tonnes en moyenne.

Ainsi, il apparaît que les actions incitatives de certains résidents ont eu un effet moins sensible qu'on aurait pu le penser. La période Bécu est celle de la meilleure production moyenne.

Par contre malgré un encadrement très étroit de la population active, les périodes Magnin-Mallet et même la période David ne donnent pas des productions records sauf à Futuna où David réussit à obtenir de 1935 à 1938 des résultats sans équivalents dus très probablement à la prise en main plus adroite de la production locale par Burns and Philip et son agent local, M. May et à l'absence d'oryctes.

C'est probablement à Futuna, au vu des chiffres disponibles, que les fluctuations de la production ont été les plus sensibles : 101 tonnes en 1898, chiffre le plus faible et 708 tonne en 1938, chiffre maximum...

Il est probable que durant longtemps avec les traders Oppermann (qui serait resté 40 ans dans l'île selon Viala!) puis Peterson, la population n'a pas été motivée, compte tenu des pratiques de traite usitées, à chercher les meilleurs rendements.

3) Les variations en poids doivent être corrigées par l'évolution des variation des cours du coprah souvent sensibles dans une année et brutales sur plusieurs exercices comme le montre le tableau suivant :

ANNEES	PRIX	ANNEES	PRIX	ANNEES	PRIX
1 1875	10	1911	20,15	1925	24,5
1 1879	8,44	1912	22,5	1926	22,11
1 1880	15	1913	25,18	1927	21,5
2 1887	8	1914	20,9	1928	21,7
3 1897	2,5	1915	19,12	1929	17,14
4 1901	9,6	1916	23,2	1930	14,03
4 1903	8,18	1917	26,11	1931	12
4 1904	9,10	1918	25,17	1932	13,03
1905	14,7	1919	30,5	1933	8,8
1906	18,10	1920	41,5	1934	5,12
1907	19,7	1921	23,4	1935	9,17
1908	14,14	1922	19,8	1936	12,19
1909	17,15	1923	22,3		
1910	22,1	1924	23,14		

Tableau 14: Evolution des prix du coprah à Sydney (en livres anglaises)

Source : Burns Philip : The Australian presence in the Pacific. op.cit. , pour la période 1905-1936.

Les prix payés à Sydney doivent être corrigés en baisse très sensible avec des fluctuations de 20 à 50 % parfois plus, pour des îles marginales où le coprah était acheté au gré de la conjoncture ("coprah on the beach"...)

Il est évident que les mouvements erratiques propres au cours du coprah ne pouvaient que se répercuter avec une ampleur brutale sur un archipel dont il constituait l'unique ressource monétaire pour la population.

<sup>1</sup> D'après Cooper, in : Coral Lands, op. cit. : il s'agit du prix payé à Fidji.

<sup>2</sup> O'Reilly - Chronologie, op. cit.

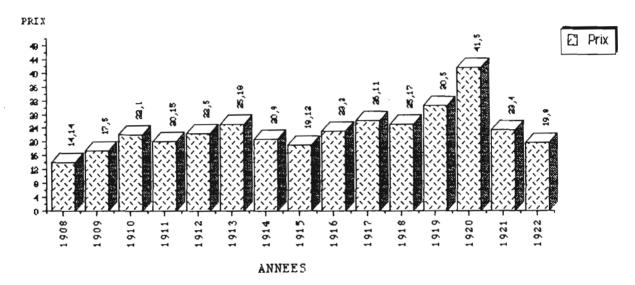
<sup>3</sup> Rapport du résident Valsi, Fonds Bouge, op. cit. 25/01/1899

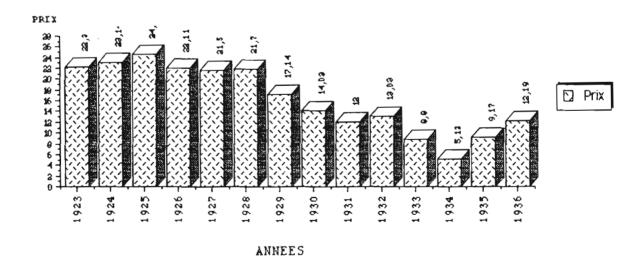
<sup>4</sup> Prix payé par "B.P." au Vanuatu et îles voisines (Fidji).

# Evolution des cours du coprah à Sydney (1870-1936) (en livres anglaises)

PRIX fig:9 24 21 ۲, 10 15 Prix 12 9 6 3 anneës 1875 1880 1870 1883 1903 (1) (1) (1) Ġ (4)

- (1) D'après Cooper in : Coral Lands, op. cit ; il s'agit du prix payé à Fidji.
- (2) O'Reilly-Chronologie, op. cit.
- (3) Rapport du résident Valsi, Fonds Bouge. op. cit.25.1.1899.
- (4) Prix payé par "B.P." au Yanuatu et îles voisines (Fidji).(5) De 1905 à 1936, source BURN'S PHILP, The Australian Presence, op.cit.





Le rapport Revel montre bien l'impact indirect sur la consommation en produits importés faite par les Wallisiens ou Futuniens de 1916 (année de très faible vente de coprah à 1920 année normale, 1917 étant une excellente année, 1918 une année correcte et 1920 une année médiocre).

Ainsi les achats de tissus sont multipliés par 5,72, ceux d'allumettes par 3,47 ceux de pétrole par 3,63, ceux de riz par 2,33, la viande en conserve par 3,32, le poisson en boîte par 10, le biscuit par 8 et le savon par 6,2 !

Ainsi la vie quotidienne, le nouveau confort de vie, comme les améliorations très notables et indispensables d'une alimentation longtemps restée pauvre en protéïnes sont liés à la prospérité du marché des oléagineux.

Un autre exemple de l'importance cruciale prise par les revenus du coprah nous est fourni par un rapport très documenté <sup>1</sup> de David au moment de son départ. Chiffrant les revenus provenant des ventes du coprah perçus à Wallis et à Futuna, le résident dresse le tableau suivant :

ANNEE	WALLIS	FUTUNA
1933	132 2	146 2
1934	178	319
1935	249	352
1936	245	473
1937	749	1267

Tableau 15 : Revenu imposable après déduction de l'impôt. 1933-1937 (par imposable)

2 En Francs Français

1 Cf: David 12.29. du 28 janvier 1938

Pour la bonne lecture de ce tableau, précisons que 1933 fut une année de production médiocre (913 tonnes) et 1937, une très bonne année (1 503 tonnes). Futuna dispose surtout avec la forte augmentation de la production d'un revenu par capita très supèrieur à celui de Wallis.

Toujours à propos de l'incidence économique du coprah, David fournit dans le même rapport de fin de séjour, l'évolution des taxes sur le coprah dans le budget local.

De 40 % du budget en 1930, les revenus du coprah passent à 7 % en 1931, 24 % en 1933, 6 % en 1936 et 32 % en 1937...

A partir de l'établissement de la ligne française de navigation en 1932, le commerce du coprah passe dans l'orbite de Nouméa et des compagnies françaises qui fixent les cours.

	WALLIS	NOUMEA	WALLIS	NOUMEA
		1933		1934
Janvier	240	700	300	450
Juin	320	425	300	400
Décembre	300	450	300	400
		<u>1935</u>		<u>1936</u>
Janvier	300	400	400	750
Juin	350	625	400	700
Décembre	360	750	1 000	1 700
		<u>1937</u>		
Janvier	1 200	1 775		
Juin	700	1 075		
Décembre	800	1 275		

Tableau 16 : Cours du coprah à Wallis et Nouméa (En francs français) de 1933 à 1937 (Source David. op.cit.)

N.B.: Pour 1939, les cours à Wallis étaient retombés à 600 francs...

Pour mémoire rappelons que les productions de trocas ou de ricin n'atteignirent jamais, même au plus haut de leurs productions, 10 % de la valeur moyenne du coprah de l'archipel... En 1940, dans son rapport de fin de séjour, le résident Lamy constatait que seul le coprah donnait de grandes ressources financières à l'île et il faisait part de son inquiètude devant les effets conjugués de la détérioration du change des monnaies, de la baisse des cours mondiaux et des méfaits de l'oryctes qui obligeaient à un entretien harassant des cocoteraies pour un gain diminué. Enfin, l'accroissement régulier de la population posait dramatiquement le problème de l'avenir du protectorat au point de vue humain.

\*

\* \*

# CHAPITRE II - LA RUPTURE DU CADRE INSULAIRE TRADITIONNEL 1942-1960

Nous ne reviendrons pas sur les péripéties de l'évolution politique de l'archipel wallisien évoquées à grands traits par ailleurs et marquées par la présence américaine d'une part jusqu'en 1946 et ensuite par une lente et incertaine évolution vers le statut de territoire d'outre-mer jusqu'en 1960. Mais dans cette perspective s'intercale le développement, lent d'abord puis rapide ensuite, d'un courant de migrations, d'abord vers les Nouvelles-Hébrides et de valeur secondaire, puis sur la Nouvelle-Calédonie et qui sera déterminant.

La mise en place d'un courant de migration sera concomitante avec une longue crise économique, sociale et politique dans l'archipel des Wallis-Futuna qui perdurera jusqu'en 1960. Cette crise locale dont nous ne retiendrons ici que les aspects socio-économiques va jouer un rôle moteur expliquant et amplifiant la migration.

### SECTION 1. UN ARCHIPEL SINISTRE PAR LE REVE AMERICAIN

Lorsque le dernier soldat américain quitte Wallis, l'archipel se retrouve dans une situation sans précédent dans son histoire moderne.

La présence américaine a brutalement tiré l'archipel de sa torpeur et a ouvert aux populations des horizons jusque là insoupçonnés.

### § 1. Le culte du "G.I."

De juin 1942 à juin 1944, Wallis a vu déferler sur les cantonnements construits par l'armée américaine des milliers de soldats avec une présence moyenne de 4000 hommes à haut pouvoir d'achat. De plus les travaux de l'armée, ses besoins en civils pour ses multiples tâches vont provoquer un appel d'offre sans précédent sur la population active de l'île, même les femmes seront embauchées comme lingères, serveuses. Enfin malgré l'opposition de l'évêque, un contingent, certes réduit, de travailleurs (130 environ) partira en Nouvelle-Calédonie.

Il en résulta économiquement une euphorie sans précédent ; faute de transport maritime comme de main d'oeuvre, le coprah ne fut plus récolté sauf pour nourrir encore les porcs. Seules se maintinrent les cultures vivrières de base, devenues un appoint d'ailleurs aux rations alimentaires de l'armée américaine qui acquirent avec la viande en conserve un droit de cité durable.

Nous avons noté aussi les changements psychologiques et culturels résultants de cette brutale rencontre entre une population "préservée" et le monde occidental et les transformations des conduites sociales et économiques qui devaient en découler.

A partir de juin 1944, le départ de presque tous les soldats américains ramenait les Wallisiens face à eux mêmes et les plaçaient dans une situation sans précédent de retour à la nécéssité après deux ans de gaspillage sans frein.

Fin 1944, le nouveau résident Charbonnier estimait que l'oryctes frappait 90 % des cocotiers. Le bétail objet des soins de David avait presque disparu (il restait 10 têtes). Cochons et poulets victimes d'hécatombes tant que dura la prospérité durent être interdits de consommation! Enfin le lagon avait été mis mal dans ses ressources en poissons et crustacés par l'abus des pêches notamment à la dynamite et n'était plus à même comme

jadis de fournir facilement le poisson devenu indispensable faute de conserves. Enfin s'imposait le retour aux cultures vivrières, réduites ou négligées.

Cette période américaine a signifié l'argent facile, la découverte d'une puissance matérielle et technique insoupçonnée, de nouveaux types de rapports humains. Les structures traditionnelles et l'organisation sociale de Wallis ne pouvaient enregistrer cet impact sans précédent que de façon passive. L'île de Wallis car Futuna ne connut pas de présence américaine et resta complètement isolée, vit ses habitudes de vie et de travail complètement remises en cause. Les laborieux efforts imposés depuis 1934 par les résidents pour améliorer les productions locales, lutter contre l'oryctes, développer un réseau de coopératives d'achat, promouvoir l'enseignement public, furent vite abandonnés au profit d'un consumérisme sans précédent, favorisé par un argent souvent vite et facilement gagné, voire au besoin par des méthodes qui ramenaient aux plus mauvais jours de l'archipel avant 1840 avec le vol ou la prostitution... Aussi en 1945, la situation de l'île apparaît bien précaire : le coprah faute de navires n'a plus été récolté depuis des années, la population est en forte croissance et le problème des communications avec Nouméa se pose à nouveau en entier. Moralement, si la mission reste présente et puissante, elle éprouve le besoin comme elle ressent la difficulté de reprendre en main la conduite de ses ouailles. La monarchie, si elle a réussi à traverser la guerre, va aller de crise en crise, enfin l'administration coloniale est à rebâtir et sur des bases bien floues dans une période de mutations des empires...

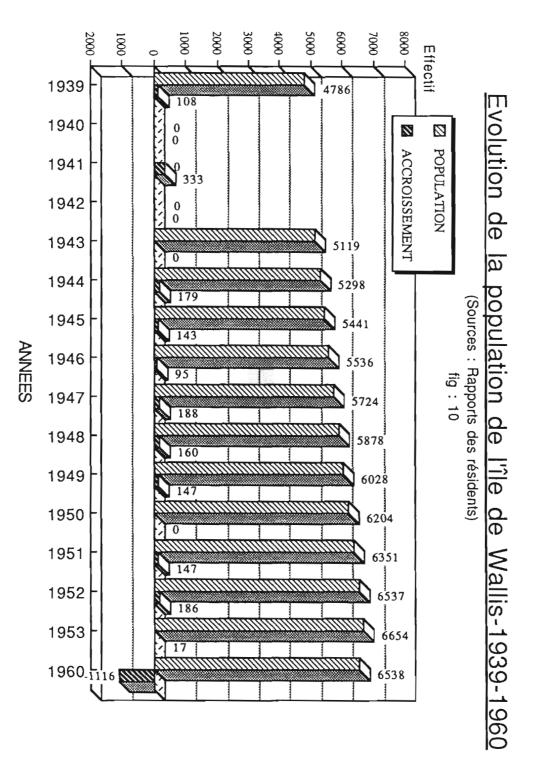
### § 2. L'inexorable poussée démographique

Année	Population	Accroissement
1939	4 786	108
1940		
1941	?	+ 333
1942		
1943	5 119	?
1944	5 298	179
1945	5 441	143
1946	5 536	95
1947	5 724	188
1948	5 878	160
1949	6 028	147
1950	6 204	
1951	6 351	147
1952	6 537	186
1953	6 654	+ 17
1960	6 538	- 1 116

Tableau 17 : Evolution de la population de l'île de Wallis - 1939-1960

Sources: Rapports des résidents

Ce tableau permet de constater l'accélération de la croissance démographique à Wallis où de 1939 à 1945 la population augmente de 655 personnes puis de 1 096 personnes entre 1945 et 1952.



Les taux d'accroissements nets deviennent très forts comme le traduit le tableau cidessous :

1939 22,7	1944 33,7	1945 26,28	1946 17,1	1947 32,8
1948	1949	1950	1951	1952
27,2	24,3		23,1	28,4

Tableau 18 : Croissance nette de la population de Wallis (en 0/00)

On peut noter l'impact de la "prospérité américaine", avec en 1944 un taux record d'accroissement comme l'impact de la fin de cet "âge d'or" en 1946 <sup>1</sup>. Ensuite la croissance reprend et redevient trés sensible en 1952 pour se maintenir par la suite à un haut niveau.

Les statistiques du service de santé font état au cours des quatorze années - 1946-1960 - d'un excédent annuel moyen de naissances sur les décès de 160 individus, soit un taux moyen de croissance de l'ordre de 2,5 %. La densité de la population au kilomètre carré atteignait en 1956 dans les trois districts de Wallis : 70 habitants à Hihifo, 58 à Hahake et 168 à Mua.

### § 3. L'économie traditionnelle ruinée

Avec la guerre et la rupture des communications d'abord puis l'arrivée des troupes américaines en 1942, le coprah s'effondre au niveau des exportations. En fin

<sup>1</sup> Fin 1947, la population a gagnée 20 % pour l'île de Wallis et 25 % pour Futuna par rapport à 1938.

1947, un rapport du résident <sup>1</sup> constatait la triste situation de l'archipel au point de vue économique comme social.

A Wallis, la population est hantée par la nostalgie de l'ancienne prospérité américaine, "elle est excédée" par le manque de marchandises et dramatise sa situation car note Chomet: "Si la soudure au point de vue cultures vivrières est un peu difficile ... on exagère de suite et on parle de famine". Or, si à Wallis des produits de consommation existent, l'argent pour les acheter fait défaut ... A Futuna, la situation est exactement inversée, grâce à leur coprah les autochtones ont de l'argent mais les boutiques sont vides faute de ravitaillement maritime ...

Aussi le résident s'éfforce de relancer les cultures vivrières ainsi que la reconstitution des plantations de cocotiers (30 000 arbres plantés sur 100 000 prévus).

A Wallis, le résident estime que l'on pourrait obtenir 2000 tonnes de coprah à l'année car "on peut dire qu'à Wallis il y a bien 3 000 hectares de cocotiers" qui devraient au moins donner 3000 tonnes ... (1 tonne/hectare aux Nouvelles-Hébrides!).

Seul problème de taille à résoudre, l'exportation du coprah parasité de Wallis qui doit être stocké au port à Nouméa sauf si on le transformait en huile sur place...

Un peu avant, un rapport d'inspection <sup>2</sup> s'attachait à demander une solution urgente au rachat des comptoirs de Burns and Philp dans l'archipel par la société Ballande de Nouméa et surtout l'envoi de numéraire (pour 2 millions de francs CFP) de façon à payer les bons de caisse remis depuis des années par cette société aux Futuniens en paiement de leur coprah et un assortiment de marchandises de première nécéssité (étoffes, outils, conserves, mercerie, savon).

Pour les plantations de cocotier, le rapport d'André les estimait très touchées par l'oryctes, recommandait une étude scientifique par l'I.F.O. (Institut Français d'Océanie devenu siège de l'ORSTOM à Nouméa ensuite) du parasite et prescrivait la reprise des défrichages des brousses et une replantation systèmatique. L'essai d'autres cultures comme le kapock ou le maïs, la relance de l'artisanat local étaient aussi encouragés...

<sup>1</sup> Le médecin-commandant Chomet, rapport du 21/11/1947.

<sup>2</sup> Rapport du capitaine d'André du 5/9/1947.

Le désarroi de l'administration coloniale face à la situation de l'archipel remontait à 1945 au moins, dès que les conséquences du départ américain purent être clairement perçues. Dès 1945, le capitaine Charbonnier <sup>1</sup> reprenant l'historique de l'économie de l'archipel, évoquait le problème ancien de l'oryctes, les travaux lancés par les divers résidents pour lutter contre ce fléau et le découragement général de la population après 1940 puis l'abandon des plantations avec l'arrivée des soldats américains.

Ce rapport constatait l'échec complet des tentatives de lutte contre l'oryctes, l'envahissement des autres cultures par ce parasite rendant aléatoire une action d'éradication efficace dans les cocoteraies. Quant aux autres produits, ricin, cacao, café, coton, le résident faisait la rétrospective négative des essais tentés.

Aussi la situation de l'archipel et surtout de Wallis apparaissait-elle désastreuse après le cyclone de 1944 qui avait ruiné les cultures vivrières comme l'absence de perspectives économiques futures viables sauf la rénovation systèmatique des cocoteraies par replantation, seule solution possible <sup>2</sup>.

Si, en 1946 une amélioration est notée dans l'état des cocoteraies, les Wallisiens répugnaient à reprendre à nouveau les travaux d'entretien qui seuls limitaient les attaques de l'oryctes. Plus grave, malgré les campagnes d'information et de sensibilisation sur l'impérieuse nécessité d'une relance de l'économie du coprah, les nouvelles plantations <sup>3</sup> ont été faites sans zèle et avec beaucoup de négligence... En 1947, le seul point positif apparaissait être la reconstitution des cultures vivrières, mais le problème de la liaison maritime restait en l'état... et les magasins de Wallis vides...

Cette situation va émouvoir l'évêque de Wallis, Mgr. Poncet, qui écrira au gouverneur pour faire part de son point de vue sur la situation <sup>4</sup>.

Pour l'évêque, le point essentiel residait dans l'amélioration des cultures vivrières grâce à une discipline accrue des autochtones et un contrôle administratif, puis encourager la pêche, favoriser la consommation du manioc, développer la consommation des porcs

<sup>1</sup> Cf: Rapport du médecin-capitaine Charbonnier du 28 mars 1945.

<sup>2</sup> Cf: Rapport du résident du 16 août 1945.

<sup>3</sup> Cf: Rapport du 10/1/1947.

<sup>4</sup> Cf: Lettre du 30 avril 1947 transmise au ministre de la France d'Outre mer, le 16 mai 1947.

qui restent réservés aux fêtes... Mais compte tenu de l'accroissement démographique dont se réjouit le prélat, c'est le système traditionnel de cultures par longues jachères qu'il faudrait transformer grâce à l'utilisation d'engrais... Enfin la reprise du coprah reste indispensable et Futuna indemne d'oryctes pourrait aider Wallis... En conclusion, évoquant la précarité ou l'incertitude des moyens disponibles pour relancer la vie économique de l'archipel, l'évêque faisait un appel à la République : " Dans la mesure où les autres moyens se révèleraient insuffisants pour venir à bout de cette pénible et dangereuse indigence, ne pourrait-on pas envisager pour l'avenir immédiat que la France sous le protectorat de laquelle s'est placée il y a déjà longtemps la population wallisienne, se change en sa faveur en généreux Mécène ?"...

Ainsi c'est pour la prise en charge de ses ouailles par la République que plaide l'évêque... On mesure le chemin intellectuel parcouru par la mission en moins de dix ans! Cette demande ne restera pas vaine car dès août 1947, le Ministère décidera des premières mesures <sup>1</sup> administratives, politiques et économiques qui influeront très vite sur la situation locale.

Au point de vue économique, assurer le ravitaillement régulier de l'archipel devient la priorité et un navire sera affecté à cet effet. La politique de relance du coprah est reprise en compte ainsi que des expérimentations de nouvelles productions telles que l'ananas, l'arachide, le ricin... Un troupeau de bovins sera acheminé, la construction d'un hôtel pour encourager le tourisme est recommandée, la piste d'avion devra être réouverte et enfin une politique d'engagement de la main d'oeuvre locale sous contrat est officialisée.

Si ces mesures paraissent bien théoriques et "Parisiennes" pour certaines d'entre elles (tourisme, relance de cultures nouvelles), une impulsion officialise enfin les grandes priorités : ravitaillement régulier, restauration des cocoteraies.

Si la situation de Wallis apparaît dans les années d'après guerre comme des plus précaires, sur Futuna, en 1948 grâce à un rapport du Supérieur de la mission, nous avons

<sup>1</sup> Cf: Lettre du Ministre de la F.O.M. du 21 août 1947 au gouverneur de la Nouvelle-Calédonie.

quelques informations sur l'état de l'île <sup>1</sup>. Ainsi le religieux rappelle l'ancienneté de la crise liée à l'état de guerre qu'a subit l'île : "Depuis 1940, date de la fermeture du magasin de Burns Phillip, la population s'est habillée à l'aide, soit de dons qui lui ont été faits de Wallis, soit de vêtements obtenus à bord de navires de passage par le moyen d'échange avec des tapas indigènes, soit surtout de sacs à coprah usagés, cédés à prix d'argent par le représentant de B and P". Mais jamais la nourriture n'a manqué, note le missionnaire. Celui-ci à fait reprendre aux Futuniens l'entretien des cocoteraies malgré l'absence d'instruments de travail.

Avec regret, l'époque des travaux exécutés sous les résidents David et Lamy est évoquée car les sentiers sont en mauvais état et le warf est très abîmé.

Mais au point de vue social, le Père (qui est résolument passéïste!) se félicite de la pureté des moeurs conservées à Futuna grâce à l'isolement de l'île et évoquant les troubles politiques qui ont éclaté en Afrique ou en Asie se félicite de l'absence de besoins de ses ouailles...

Courant 1948, malgré une forte agitation politique l'administration note les premiers progrés de l'économie de l'archipel. Certes des difficultés persistent, d'autres apparaissent avec la venue de la famille Brial à la tête du commerce local racheté par des intérêts de Nouméa (maison Lavoix)...

Les premières exportations de coprah ont eu lieu mais c'est Futuna qui a donné l'essentiel avec 450 tonnes contre 23 seulement pour Wallis... On relance aussi la pêche aux trocas pour améliorer les maigres revenus locaux.

Autre fait capital à court terme, il y a eu entre juin 1947 et mai 1948 le départ de 186 Wallisiens soit sous contrat, soit comme militaires appelés (ce qui est une première...).

En 1949, se confirme la lente amélioration des ventes de coprah à Wallis. Mais les prix des produits importés deviennent très chers (+ 150 % par rapport à Nouméa) <sup>2</sup>. Un

<sup>1</sup> Cf: Rapport du Père Cantala au résident à Wallis du 13 mai 1948. Le religieux était aussi délégué du résident.

<sup>2</sup> Cf: Rapport de prise de service du résident Cresson du 20/4/1949.

séchoir à coprah contrôlé par les autorités a été mis en place mais le résident se plaint comme par le passé des mauvais soins apportés à sa préparation. Fait plus grave, le prix d'achat du coprah qui s'était envolé en 1945-46 est en chute ce qui affecte les revenus des producteurs et les taxes perçues par le budget <sup>1</sup>. En avril 1950, la récolte du coprah connaît selon le résident "un sérieux fléchissement", seule celle de Futuna reste très satisfaisante, néanmoins, le nouveau résident émet un diagnostic très pessimiste pour le futur <sup>2</sup>.

L'état des cocoteraies est inquiétant pour l'avenir <sup>3</sup> et les récoltes obtenues font illusion : "les cocoteraies qui, il y a un an, aparaissaient indemnes ne présentent plus cette année que des moignons de palme sinon même de poteaux dénudés". Le résident s'interroge sur cette aggravation des dégâts causés par l'oryctes et sur l'efficacité des moyens chimiques compte tenu du climat et du mauvais entretien des cocoteraies envahies par les brousses. Le manque d'eau pour l'aspersion de produits insecticides et la résistance des travailleurs à l'effort nouveau indispensable sont d'autres freins. Aussi préconisait-il l'importation de Samoa du "scollia Euficornis", guêpe parasite de l'oryctes.

Mais en attendant que ce projet puisse se réaliser, l'administration pousse, avec un technicien agricole venu d'Indochine, au nettoyage des plantations. Mais le plan prévu, du fait de la résistance passive autochtone demanderait dix ans de travail! Aussi a-t-on dû limiter l'effort envisagé, et ce à la satisfaction générale...

Un an plus tard, en 1951, la situation économique s'est encore plus dégradée et la cueillette du coprah a été suspendue.

Mais des causes autres que celles liées aux dégâts de l'oryctes ont joué. La population malgré les tapus royaux consomme beaucoup de noix ou en donne aux porcs. Le résident déplore aussi les conséquences de l'attitude du responsable de l'achat du coprah (M. Brial). Si à Wallis la situation est mauvaise, il y a eu reprise de la production

<sup>1</sup> Cf: Rapport du résident enregistré le 14/9/1949

<sup>2</sup> Cf: Rapport du résident "d'avril 1950".

<sup>3</sup> Cf: Cohic F.: Dans un rapport cet entomologiste de l'ORSTOM signale le mauvais état des cocoteraies de Wallis ou deux arbres sur trois sont à abattre. Voir: Aperçu agricole sur les îles Wallis et Futuna in: Revue agricole de Nouvelle-Calédonie. Nouméa, Vol 1, N°9-10. 1950.

de Futuna (avec 350 tonnes). Quant à la lutte contre l'oryctes, faute de matériel comme de bonne volonté, elle est réduite à quelques secteurs d'accés facile. Aussi conclut le résident : "Agriculture, élevage : résultats nuls".

Fin 1951, un nouvel examen de la situation constate sobrement le dénuement en ressources des Wallisiens : 250 tonnes de coprah, 60 tonnes de trocas ont donné 1 500 000 francs soit 250 francs par tête pour les 6 000 habitants de l'île. "C'est peu, cela explique la pauvreté générale d'une population qui vit au jour le jour" constate le résident<sup>1</sup>.

En 1953, nouvelle détérioration économique à Wallis commentée par un rapport de la gendarmerie <sup>2</sup>: pour les six derniers mois de l'année le coprah n'a plus représenté que 70 tonnes soit 350 000 francs de revenus pour 6 600 personnes "Or, les six premiers mois n'ont donné que 9 tonnes de coprah... Or, il y a 3 000 hectares de cocotiers à Wallis mais l'oryctes les ravage inexorablement et, découragée, la population refuse de continuer le débroussage. Les cultures vivrières subissent de façon beaucoup moins explicable la même désaffection"... depuis deux mois, les familles sont privées de taros, kapés, ignames et bananes. Le fruit de l'arbre à pain faisant également défaut, bon nombre de Wallisiens sont dans l'obligation pour se nourrir d'aller dans la forêt, déterrer les racines... "Si la population est sous-alimentée, personne n'est encore mort de faim". Situation qui rappelle celle décrite avant 1914 par Brochard suite à un cyclone, ou en 1889, par le premier résident Chauvot.

Ainsi à partir des années 50, les quelques chiffres disponibles, comme la lecture des rapports administratifs, tendent à confirmer l'inexorable phénomène d'appauvrissement qui affecte l'île de Wallis. Si à Futuna, la reprise du coprah est indéniable et atteint même les "beaux chiffres" de 1935-1938, cette reprise est bien

<sup>1</sup> Cf: Rapport du résident, période de janvier à avril 1951.

<sup>2</sup> Cf: Rapport du 17/12/1953.

hypothéquée à terme rapide comme le note un remarquable rapport de gendarmerie de 1961 <sup>1</sup>.

Dans cette étude, il apparaît que les cocoteraies de Futuna sont âgées de 40 à 60 ans en moyenne, c'est à dire sont proches de la dégénérescence (70 ans). Or aucune replantation systématique n'est faite : "la cocoteraie futunienne a été établie sans méthode et en l'absence de tout souci agronomique quelconque. Son exploitation se borne d'ailleurs à une culture de cueillette, abandonnée à elle-même..." Ainsi, bien qu'indemne de l'oryctes, Futuna connaît à terme une menace tout aussi grave que Wallis de disparition de son unique capital productif...

Ainsi à Wallis, l'année 1931 aura été une date clé avec l'apparition de l'oryctes du cocotier. Malgré les efforts administratifs y compris ceux des résidents David et Lamy puis après guerre malgré une politique de débroussage intensif et de plantation, le coprah, malgré quelques signes de reprise dans les statistiques (en 1949) apparaît condamné comme à Futuna malgré l'illusion d'une prospérité retrouvée. Si après 1960, la lutte contre l'oryctes fut scientifiquement entreprise par les gouvernements locaux, les institutions scientifiques (ORSTOM) <sup>2</sup> ou de coopération régionale (C.P.S.) <sup>3</sup>, les succès furent lents à venir, donc trop tardifs ou d'une fiabilité longtemps incertaine pour changer le contexte économique de l'époque, Ainsi à Wallis, après plusieurs tentatives vaines d'introduction de prédateurs qui dans le cadre d'une lutte biologique devaient réduire l'oryctes <sup>4</sup>, ce n'est qu'à partir des années 1970 qu'un succès indéniable commença à être constaté grâce à l'introduction par Hammes d'une souche du virus entomopathogène "Baculovirus oryctes" <sup>5</sup>. et au suivi de l'opération par le service local de l'agriculture.

<sup>1</sup> Rapport du 21/2/1961 : Note d'information générale sur les îles Futuna et Alofi par le gendarme Gaillot. Celui-ci s'est signalé par de nombreuses monographies sur Futuna, souvent riches grâce à une fine observation.

<sup>2</sup> ORSTOM: Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre Mer.

<sup>3</sup> Commission du Pacifique Sud. Organisme de Coopération inter-insulaires établi à Nouméa et actif dans les domaines économiques, sociaux et culturels.

<sup>4</sup> Cf: Cochereau P. <u>Le problème oryctés rhinoceros L. dans le Pacifique</u>: 7 pages + Bibliographie. ORSTOM - Nouméa 1967, donne une excellente synthèse sur la progression de l'oryctes dans l'ensemble indo-pacifique avec une bibliographie exhaustive.

<sup>5</sup> Cf: Hammes C. L'oryctes rhinoceros (L.) à Wallis. ORSTOM, Nouméa 1968. 20 pages

En 1981, une étude de vérification des résultats acquis <sup>1</sup> confirmait que, là ou l'entretien de la végétation était correctement assuré, la réduction du niveau des populations de l'oryctes pouvait atteindre de fortes proportions (chute de 60 % en 1967 à 20 % en 1981 du nombre des palmes attaquées et parfois même 7 %). Ainsi au moment où le destin de Wallis basculait vers la Nouvelle-Calédonie, enfin, la parade contre l'oryctes était trouvée...

Mais le problème du cocotier ne peut pas se résumer au seul problème du parasitisme, il implique en effet à travers le processus du changement social et psychologique de la population de l'archipel toute une remise en cause lente, profonde, et aux conséquences ineluctables, aboutissant à l'abandon d'une culture.

Celle-ci s'était développée à partir des années 1870 lentement et inégalement dans sa production jusqu'en 1900, date où elle va prendre une place motrice et unique dans l'économie et la vie sociale locale.

Mais après 1930, l'économie du coprah qui est remise en cause par l'oryctes, va exiger des travaux d'entretien nouveaux, réguliers et pénibles ajoutés au coût social et politique des manipulations de cette économie par le commerce, la mission, les rois et les résidents... Enfin les désillusions que les variations de cours provoquèrent, furent, surtout après 1945 et la découverte de l'économie de services, les causes de sa désaffection profonde. D'autant plus qu'a partir de 1948, le début de la migration vers Nouméa et Port-Vila va enlever, de plus en plus significativement, une large partie des jeunes travaillant jusque là à faire du coprah et grâce à leurs envois de fonds, faciliter encore plus son abandon <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Cf: Gutierrez. J.: <u>Actualisation des données sur l'entomologie économique à Wallis et Futuna.</u> Orstom-Nouméa 24 pages + cartes - 1981.

<sup>2</sup> Cf: Rapport du Haut Commissaire au Ministre du 8 août 1955.

ANNEE	WALLIS	FUTUNA	TOTAL
1947	31	355	386
1948 1	107	392	499
1949 1	480	611	1 091
1950	88	527	615
1951	250	502 1	752 1
1952			
1953	79		
1954			785
1955			
1956			
1957	53	660	
1958		417	
1959		131	
1960		542	
1966	0	100	100
1967	0	0	0

### 1 Chiffres incomplets.

Tableau 19 : Production de coprah commercialisé : 1947 - 1960

Sources: Rapports des résidents et CPS (pour 1966 et 1967).

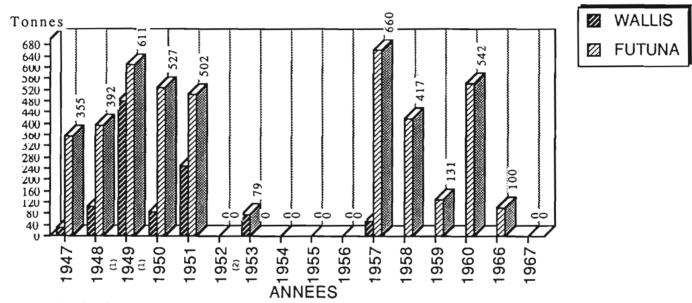
En 1954, la tonne de coprah était achetée 19 000 francs (CFP) à Wallis et la tonne de trocas 82 500 (CFP) contre respectivement 40 000 et 286 000 francs (CFP) à Nouméa...

Le déclin de l'économie du coprah est manifeste après 1951 où les statistiques deviennent incomplétes voire absentes pour Wallis.

Ainsi pour la période allant de 1947 à 1950, à Wallis, la moyenne de production passe à 176,5 tonnes, mais elle devient résiduelle par la suite avec des années sans productions. De 1956 à 1960, Wallis n'enregistre plus que 53 tonnes... A Futuna, le phénomène de récession du coprah est certes moins brutal, mais l'irregularité de la production et le vieillissement des cocoteraies dissuadent les autorités devant le succès de la migration, d'une politique de relance du coprah. Un rapport du résident donne en 1959 un bilan rétrospectif illustrant parfaitement les causes du déclin de cette monoculture :

## PRODUCTION DE COPRAH COMMERCIALISEE: 1947-1960

(Sources : Rapports des résidents et CPS (pour 1966 et 1967)) fig :11



- (1) Cf: Rapport du Haut Commissaire au Ministre du 8 août 1955.
- (2) Chiffres incomplets (pour Futuna).

"Alors que vers 1938, le revenu annuel par habitant tiré du coprah était pour Wallis et Futuna de l'ordre de 2 000 francs CFP (valeur 1959), il n'est plus à l'heure actuelle que de 100 francs CFP à Wallis et 1 500 à Futuna. Le revenu tiré des produits d'exportation qui était de l'ordre de 12 à 13 millions en 1938 s'établit aux alentours de 5 millions" \(^1\).

Il apparaît clairement que les efforts des résidents à partir de 1945 pour pousser à la rénovation puis ensuite à l'aide de lourdes corvées régulières aux travaux de débroussage pendant longtemps seuls apte à limiter les progrès de l'oryctes, les méthodes employées par un technicien agricole inapte à comprendre la psychologie locale et utilisant des moyens autoritaires qui soulevèrent à plusieurs reprises le mécontentement de la population, expliquent aussi le rejet du coprah par la majorité des Wallisiens sollicités aussi par les perspectives attrayantes offertes par la migration.

A ces causes socio-économiques expliquant le dépérissement du coprah s'ajoutent une série de causes structurelles d'ordre agronomique. Pour Tercinier,<sup>2</sup> une partie des cocoteraies a été installée sur des sols inaptes à une bonne croissance des arbres, de plus les plantations ont été faites sans ordre, les efforts de régénération ont été trop dispersés. Restaurer rationnellement les plantations serait certes une solution, mais elle s'avère difficile : " Or pour réaliser ces dernières, il serait nécessaire de procéder à un défrichement et à une replantation complète, travail considérable et qui risquerait de se heurter à pas mal d'incompréhension sur le plan local".

Pour l'agronome, cet effort serait vain compte tenu de la lenteur de ses résultats et de l'accroissement démographique et serait remis en cause par l'épuisement de sols mal adaptés comme d'un climat trop nébuleux et humide pour autoriser des plantations de bons rendements. Ainsi, vers 1960, tout concourait à la fin du règne du coprah wallisien.

<sup>1</sup> Cité par Videau D. et Cotter C. in : les Wallisiens en Nouvelle-Calédonie. J.S.O. N°19, op. cit.

<sup>2</sup> Tercinier G.: Etude des sols de Wallis... op.cit. p 30 et 31.

### SECTION 2. LA SOCIETE INSULAIRE EN CRISE

La situation de désastre économique qui caractérise l'archipel après 1945 va avoir aussi un impact très dur sur l'ensemble des fondements et des habitudes sociales de la société insulaire.

Il va en résulter des attitudes contradictoires, oscillant entre la fuite vers la modernité (la migration), le laisser-faire et laisser-aller et des attitudes conservatrices cherchant une parade dans le retour à un passé révolu...

En 1945, l'administration du protectorat n'est plus qu'une ombre. Mal préparée à la situation de l'archipel, ses pouvoirs étant éclipsés par ceux de l'armée américaine, ne disposant que de maigres moyens financiers et matériels, privée de navires réguliers vers Nouméa, on peut affirmer que c'est un effacement de la présence française aggravé par quelques maladresses qui caractérise la situation des résidents de France.

Néanmoins, le courage et l'abnégation ne feront pas totalement défaut. Les résidents trouveront dans la mission, comme avec certains notables insulaires, une aide et une clairvoyance qui les empêcheront de désespérer...

De l'oeuvre de David, tout le travail est à refaire estime en 1947 un résident, seul l'hôpital subsiste, même la résidence administrative est à reconstruire frappée de vétusté, l'école publique est à remettre en fonctionnement car en 1948, on estime qu'il n'y a que vingt Wallisiens qui parlent français!

L'administration va revenir comme sous David, aux travaux sur ordre pour replanter les cocoteraies, relancer les cultures vivrières et un petit élevage.

A Futuna où l'argent ne manque pas grâce au coprah, c'est le ravitaillement par voie maritime qui fera défaut jusqu'en 1948. L'action médicale doit aussi être reprise d'urgence car en 1947 une grave épidémie de grippe affecte Wallis.

L'usage pour la première fois de la pénicilline et des sulfamides permettra un succés rapide qui redonnera du lustre à l'administration. L'oeuvre de modernisation et de salubrité de l'habitat entamée par David doit être reprise vu le surpeuplement et l'état médiocre de l'habitat (Wallis à 5724 habitants fin 1947 contre 4743 en 1938 et Futuna est passée de 2 000 habitants à la même date à 2 500 en 1947) ; la construction des réservoirs à eau doit être poursuivie. En 1949, le résident doit rétablir l'impôt de capitation mais il cesse d'être attribué au "gouvernement français" pour alimenter le "budget des Wallis et Futuna" (40 francs par homme de 18 à 55 ans à Wallis, 100 francs à Futuna, île plus riche).

Du côté de la mission, un des problèmes les plus importants sera celui de l'adaptation de l'enseignement aux réalités. Plutôt que de réouvrir de vieilles plaies, l'administration va s'engager dans la voie d'une collaboration avec la mission ce qui évite de créer un système scolaire public, coûteux et difficile à improviser.

Le but recherché par le résident Cresson¹ et Mgr. Poncet dès 1949, est l'alignement à terme rapide de "l'acquis scolaire des élèves Uvéens sur celui des écoliers indigènes de la Nouvelle-Calédonie, pour permettre à quelques uns d'entre eux d'aborder les cours de l'école des cadres". Grâce à une subvention de l'Etat, un achat de matériel scolaire permettra de suivre les programmes officiels. Par ailleurs la mission a vieilli (avec deux Pères âgés, Fillion et Demarquet) et on y perçoit la montée de l'influence du clergé wallisien ("à surveiller" écrira un résident !). Néanmoins, la personnalité forte et équilibrée de Mgr. Poncet est appréciée par tous les résidents car il garde de l'autorité sur ses ouailles et continue a excercer une forte influence sur l'élection des rois ! Quant au pouvoir royal, il traverse bien difficilement les aléas de la conjoncture locale depuis 1945. Trois rois se sont succédés de 1945 à 1950, mais les deux premiers Leone et Pelenato n'ayant pas le soutien de la mission ont peu duré², seul le dernier (Kapeliele) soutenu par le clergé wallisien jouit provisoirement d'un certain et fragile consensus mais il est âgé de

<sup>1</sup> Rapport du résident du 17/12/1951.

<sup>2</sup> Rapport du résident du 17/12/1951.

70 ans... Si le roi reste dépositaire de l'excercice de la justice, le résident estime que celleci est devenue caricaturale et dévoyée dans sa pratique car elle repose sur les pots de vin et l'arbitraire et entend dans certains domaines conserver des pratiques désuètes, ainsi, : "le fait de manquer la messe ou de se tenir mal à l'église est puni de sanctions variées de plus en plus mal supportées par la population comme en témoignent de temps à autre quelques incidents".

Aussi fin 1951, le diagnostic du résident est réservé : "la société wallisienne semble actuellement une société sans cadres. L'autorité de la Mission s'affaiblit sans que l'autorité civile ait encore bien assis la sienne. Le gouvernement lui même n'exerce qu'un pouvoir limité. Il sait qu'il est à la merci du premier mécontent : les gouvernements, ici, tiennent rarement plus de deux ans"...¹ Et, conclut le résident, la justice est rudimentaire, l'enseignement est à ses débuts, aucune réforme n'est possible si le roi ne s'appuie pas sur l'administration...

A Futuna, la situation diffère par rapport à Wallis compte tenu de l'isolement de cette île, de sa division en deux royaumes et de l'influence forte et conservatrice du chef de la mission locale, le Père Cantala qui assure aussi les fonctions de délégué de l'administration... Dans un rapport sur l'état de l'île², ce dernier constate que Futuna reste politiquement stable dans ses structures traditionnelles reproduites sans problèmes graves, mais l'isolement de l'île pendant la guerre à donné l'impression que la France la délaissait, aussi un effort de présence s'impose. Si la population a été remise à la cueillette du coprah sous l'impulsion du Père Cantala, les routes et le wharf sont à refaire. Mais le Père ne cache pas ses réticences devant une évolution qui risquerait de troubler la paix de l'île: "... il est permis de se demander quels avantages réels, apportera à la paix et au bonheur des indigènes, l'accroissement de leurs besoins par une connaissance plus grande par exemple de la langue française. Ne serait-ce pas plutôt un canal naturel pour acheminer jusqu'à eux les doctrines et sentiments qui troublent la paix en Indochine, Madagascar et ailleurs?".

1 Premier rapport du résident Folie-Déjardins du 17/12/1951.

<sup>2</sup> Rapport "politico-économico-social" relatif à Futuna, enregistré à Nouméa le 19 mai 1948.

Ce tableau de Futuna avec la vision de son avenir par le Père Cantala changera peu jusqu'en 1959 où un rapport du premier gendarme¹ affecté dans l'île permet d'évaluer les problèmes qui s'y posent au moment où l'île doit se prononcer par référendum sur son entrée dans la République... Si la démographie de l'île est pleine de promesses, le rapport fait état d'inquiétudes quant aux perspectives économiques proches avec l'épuisement des cocoteraies qui se dessine compte tenu de leur âge et de l'absence de replantation. A propos du rôle de la mission, les avis donnés sont critiques. Si la mission assume les tâches de santé publique avec un certain succès, dans le domaine de l'enseignement les résultats sont beaucoup plus décevants : "Comment expliquer en effet, que personne ne soit en mesure de parler quelques rudiments de français après cent vingt ans de présence de la mission, alors que les statistiques de celle-ci indiquent pour Sigave 4 maîtres d'école, 7 soeurs institutrices et 8 monitrices, pour Alo, 8 maîtres d'école, 6 soeurs institutrices et 17 monitrices ?".

Cet échec en fait est dû, toujours selon le rapport cité, à la persévérance de vieilles méthodes qui montrent qu'à Futuna peu de choses ont changé depuis les descriptions critiques du système "mission" par Viala au début du siècle : "la carence de l'enseignement qui se manifeste surtout chez les garçons est due à ce que les écoles, placées sous l'influence des Pères, n'ont jamais eu d'autre but que l'apport d'un travail gratuit pour les plantations de la mission où ils étaient censés recevoir l'instruction" 2. Mais la mission garde aussi, à Futuna au moins, toute son influence dans le domaine politique ; certes est-il reconnu, elle ne peut plus procéder comme jadis en faisant intervenir l'administration et sa coercition, si besoin en est, mais le Père Cantala est nommément accusé d'intrigues et d'immixtion permanente dans la politique locale des districts et de pressions sur les notables qui refusent ses conseils... Néanmoins dans le domaine des relations des Futuniens avec la France et à la veille d'un référendum qui est capital pour l'avenir de l'île, le rapport se félicite de la neutralité de la mission, même si le

<sup>1</sup> Rapport du gendarme Gaillot du 8/12/1959.

<sup>2</sup> Cf: Rapport Gaillot du 8/12/1959. op.cit.

Supérieur des Maristes est activement favorable à une réponse positive... Bien que n'apportant aucun commentaire, un autre rapport de gendarmerie¹ produit en annexe les textes des "codes" d'Alo et Sigave remaniés de 1954 à 1960 et adaptant aux nouvelles réalités les obligations auxquelles sont soumis les Futuniens. Là aussi, les résurgences du passé sont insistantes car c'est tout l'esprit du code d'Uvéa de Mgr. Bataillon (1870) adapté aux réalités nouvelles et prévoyant de nouvelles obligations et sanctions qui s'impose !

A Futuna, ainsi le temps n'a guère changé les esprits et c'est à une véritable réaction conservatrice organisée par le clergé local à laquelle on assiste jusqu'en 1960.

Néanmoins, malgré tous ces efforts pour maintenir dans une stricte et austère orthodoxie, dans la droite ligne de l'esprit missionnaire du siècle passé avec l'encadrement permanent des jeunes, les obligations multiples qui entravent la vie privée et la surveillance quasi policière qui en découle, cela "n'empêche pas la naissance d'environ 20 % d'enfants adultérins ou naturels chaque année". constate le gendarme Gaillot.

Ainsi une certaine faillite de l'acharnement à faire perdurer le "système mariste" dans l'archipel de Wallis-Futuna apparaît bien dans ce constat...

### SECTION 3. LES TRANSFORMATIONS SOCIALES DE L'ARCHIPEL

## § 1. Commerce français et désenclavement maritime et aérien

Les événements vont provoquer finalement à partir de fin 1947 ce que plus de cinquante ans de demandes et pressions des résidents comme de certains gouverneurs n'avaient pu obtenir : l'installation avec la société Ballande d'une société française de

<sup>1</sup> Cf: Rapport Gaillot du 21/12/1961: Note d'information générale sur les îles Futuna et Alofi.

commerce et l'installation d'une ligne maritime permanente subventionnée par Nouméa avec à partir de 1949, une rotation tri-annuelle étendue après un arrangement coûteux, à Futuna. Liaison qui sera complètée à partir de 1957 par la création d'une ligne aérienne pour les passagers, une fois obtenue après de sévéres marchandages avec la reine Aloisia, la cession à l'Aviation Civile du terrain de Hihifo.

### § 2. Le compromis scolaire

Il nécessita, là aussi, des compromis principalement avec la mission. Mais le souci de nombreux parents de donner à leurs enfants un enseignement adapté aux réalités c'est à dire aux perspectives de travail offertes à Nouméa, comme le souci administratif de former les premiers petits cadres locaux furent déterminants. La mission accepta donc d'enseigner le Français normalement (seule un vingtaine de personnes en 1948 le parlaient !). Mais les progrés seront lents, les moyens aussi insuffisants jusqu'en 1960 (5 % du budget du Territoire pour l'enseignement et 25 % pour la santé). Néanmoins des émissions radioscolaires à partir de Nouméa auront du succés et motiveront les élèves à partir de 1957.

### § 3. Le rôle du F.I.D.E.S.

Appliqué enfin à Wallis à partir des années 50, le FIDES permettra grâce aux subventions annuelles de jouer dans des secteurs aussi différents que la santé, l'éducation, l'économie rurale, les transports (aéroport de Hihifo), les télécommunications (et leur logistique), la formation professionnelle, les travaux publics, les opérations d'équipement. En une dizaine d'années, Wallis disposera progressivemment d'une infrastructure qui, sauf pour la santé publique, lui faisait totalement défaut et lui permettra à partir des années 60 de présenter un potentiel d'équipements locaux et de services publics comparable voire supérieur à ceux des groupe insulaires environnants.

### § 4. Salariat et transferts de revenus

La mise en place d'une fonction publique locale et la création d'emplois privés (commerce, port, aérodrome) devaient à partir de 1950 contribuer aussi à changer les mentalités. Si en 1950, le souci du nouveau résident est d'augmenter les salaires locaux, c'est qu'il a pressenti certains changements : la grève des fonctionnaires du protectorat de 1951 et les efforts menés ensuite pour améliorer leur situation en témoignent. En 1951 toujours, suite à ce mouvement de revendication, le résident fit un rapport sur les emplois et les revenus dans le protectorat. Il y notait que la pauvreté générale était la toile de fond du décor social où les Wallisiens actifs se répartissaient en quatre catégories : les chefs officiels et les Ministres bénéficiaient d'allocations qui en faisaient des privilégiés compte tenu aussi des revenus coutumiers "invisibles" propres à leur charge. Les salariés du protectorat, futurs fonctionnaires à revenus fixes étaient pour le résident, des rentiers car ils ne s'estimaient tenus qu'à des obligations de service facultatives ! ... A côté de ces salariés officiels, le résident distinguait des employés qui se répartissaient en deux types : les tâcherons (manoeuvres, dockers, etc) à l'emploi non permanent en général et aux moyens de vie aléatoires, et, d'autre part, des employés à plein temps, que le résident jugeait comme les meilleurs, les plus aptes, les plus entreprenants. En 1955, un autre résident se déclare très satisfait de ses fonctionnaires locaux dont les salaires avaient été sérieusement améliorés depuis 1951<sup>1</sup>.

A partir de 1952, les mandats expédiés de Nouméa et des Nouvelles-Hébrides (Vanuatu) commençaient à compter aussi dans la vie locale (0,5 millions de francs en 1952, mais 1,3 millions en 1953) et cette aide ne devait que croitre comme on l'analysera plus à fond par la suite.

Ainsi jusqu'en 1960, les premiers effets d'une mutation sociale sans précédent se font sentir à tous les niveaux de la vie de l'archipel.

<sup>1</sup> Si en 1953, la reine Aloisia percevait 2 500 francs C.F.P. (137,5 francs français), une infirmière "locale" touchait 3 000 francs C.F.P., un manoeuvre 1000 francs mais un auxiliaire de gendarmerie 1 1000 francs C.F.P...

## § 5. Encore de vieilles pratiques...

Néanmoins certaines pratiques du passé perdurent, ainsi en 1947 Burns and Philp peu avant son départ définitif, a acheté en "bons de caisse" comme à la "belle époque", le coprah de Futuna soit 339 tonnes pour 1,5 million de francs de l'époque "à payer", car le magasin de la société est vide de marchandise (cette transaction sera par la suite régularisée)...!

En 1948, suite à certaines manigances contre le roi du moment, de sévères amendes sont infligées "en gros cochons pour le Roi". En 1950, des punitions corporelles coutumières existent toujours et un résident s'émeut de "la justice féodale" qui règne à Wallis! La mission continue après 1950 à obtenir d'importantes prestations de travail pour agrandir la cathédrale, le chiffre de 800 journées est annoncé par un rapport en 1957... est-il exagéré?... Mais les jeunes renâclent, à Wallis comme à Futuna où se produisent dès 1952 des affrontements...

Aussi, peu après, un résident note que la population est "dégoûtée" par le travail qu'elle fait "sur ordre" et qui profite "aux autres" : la mission - les commerçants - les chefs ... Les cocoteraies vont être abandonnées par lassitude devant l'oryctes toujours actif, par mécontentement devant les différences de cours du coprah entre Nouméa et Wallis (40 à 50 %).

### CHAPITRE III

## LA MIGRATION VERS LA MELANESIE DU SUD

Le problème de la migration de travailleurs de l'archipel de Wallis-Futuna va prendre toute son importance à partir de 1945. Néanmoins l'idée fut avancée bien longtemps auparavant puisque dès 1900, le résident Chaffaud l'envisageait et que par la suite quelques tentatives furent envisagées en 1913 pour le profit de Tahiti puis, en 1920, par la Société Hagen qui recruta une vingtaine de travailleurs pour Nouméa.

L'administration comme la mission et le roi par la suite se refusèrent à autoriser de nouvelles expériences pour éviter le retour d'individus rapportant des idées nouvelles et surtout devenus indépendants face aux pouvoirs traditionnels.

Néanmoins un marché potentiel de main-d'oeuvre existait, depuis 1890 environ, en Nouvelle Calédonie où les besoins en main-d'oeuvre de base étaient forts que ce soient pour les mines ou l'agriculture<sup>1</sup> et dès 1925, un journal local de Nouméa attirait l'attention<sup>2</sup> des milieux d'affaires sur la possibilité d'utiliser en permanence un contingent de 3 à 400 engagés de l'archipel pour un coût plus avantageux que celui propre aux engagés Asiatiques ou Néo-Hébridais auxquels le Territoire avait recours régulièrement.

La prudence de l'administration et l'opposition de la mission firent que, compte tenu de la prospérité locale de l'époque et de l'absence de pression démographique à Wallis, ces initiatives n'eurent pas de suite.

C'est seulement donc en 1943 lors de la présence américaine que les besoins en main-d'oeuvre des bases américaines en Nouvelle Calédonie amenèrent les Américains à décider le recrutement de 300 volontaires de l'archipel.

<sup>1</sup> Cf: Gascher P.: <u>La belle au bois dormant. Regards sur l'administration coloniale de 1854 à 1884</u>. S.E.H.N.C. Nouméa. 1975

<sup>2</sup> Cf: Bulletin du Commerce du 11 avril 1925 - Nouméa.

L'évêque Poncet s'émut de cette mesure et intercèda auprès de l'état-major américain pour que seuls les "vrais volontaires" et tous célibataires fussent recrutés... Finalement, 150 insulaires seulement (dont une trentaine de Futuniens) furent embauchés<sup>1</sup>. Ce fut le premier envoi significatif de main d'oeuvre en Nouvelle-Caledonie.

Si à partir de 1945, le problème de la migration va à nouveau se reposer et être perçu comme une des seules mesures pouvant rapidement soulager la situation des populations des deux îles, le processus de la mise en place de la procédure sera assez long et difficile à réaliser pour des raisons diverses et sera marqué par plusieurs étapes.

## SECTION 1. LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE DE MIGRATION

Le problème de la migration va se poser dès 1946 avec la demande de la "Société des îles Loyalty", branche de la société Ballande de Nouméa, exprimant au gouverneur Tallec le souhait de cette société d'effectuer un recrutement de main-d'oeuvre à Wallis. Dans sa réponse<sup>2</sup>, le gouverneur faisait savoir que compte tenu des circonstances, tout recrutement était refusé dans l'archipel. Cette attitude était dictée par les problèmes politiques assez graves propres à Wallis après l'agitation pro-américaine de mars-avril 1946 et ses diverses séquelles. Lorsque l'apaisement de cette affaire fut obtenu fin 1946, le problème pressant de la migration revint à l'ordre du jour. Bien que nous n'ayons que des informations partielles sur le déroulement des premières tentatives, il est bien connu<sup>3</sup> qu'elles impliquèrent le roi, le Supérieur de la mission et le résident au niveau local, le gouverneur de Nouvelle Calédonie et les employeurs calédoniens ayant des besoins de main d'oeuvre.

<sup>1</sup> Cf: Poncet. Histoire de l'île Wallis.op.cit.

<sup>2</sup> Cf: Lettre du gouverneur du 23/8/1946.

<sup>3</sup> Cf: Poncet - Histoire des Wallis, op.cit., p 192 et suivantes.

La position du roi fut clairement définie fin 1947 par un télégramme adressé au gouverneur de Nouvelle-Calédonie<sup>1</sup>, Monsieur Parisot.

Le roi Pelenato Fuhea pour autoriser le départ de ses sujets comme travailleurs à Nouméa avançait trois demandes :

- 1 Une prime de chaque employeur d'un montant de 250 francs (CFP) "à titre de récompense pour roi et chefs" pour chaque homme ou femme envoyé à Nouméa.
- 2 La constitution à Nouméa par les employeurs d'un pécule de 200 francs par mois pris sur les salaire versés. Le pécule serait payé aux intéressés en fin de contrat et rapporté à Wallis.
- 3 Les contrats seraient de 3 ans de durée et de nouveaux contingents de recrutés remplaceraient ceux ayant fini leur temps.

Le résident faisait connaître son accord avec ses différentes clauses.

Du côté de la mission, l'évêque Poncet a très bien exprimé les positions qui étaient les siennes et celles de son clergé où les insulaires jouaient un rôle de plus en plus marqué<sup>2</sup>: "On ne pouvait donc songer à contrecarrer ce phénomène de l'émigration des Wallisiens et des Futuniens. Il fallait toutefois veiller à ce qu'elle se fasse avec ordre, de crainte de voir bientôt ces îles manquer de la main-d'oeuvre indispensable à la subsistance de ceux qui y resteraient, dont une importante proportion de vieillards, de femmes et d'enfants, les partants étant surtout des jeunes gens et des hommes valides. Il fallait voir aussi à ne pas laisser, par des départs incohérents, disloquer des foyers et des familles. Mgr. Poncet crut devoir à un moment, attirer l'attention des autorités civiles sur ces divers points".

<sup>1</sup> Cf: Télégramme du résident Chomet au gouverneur du 8/11/1947.

<sup>2</sup> Cf: Poncet, op.cit, p. 192 et 193.

La vigilante mission n'avait cessé de vanter les vertus de l'isolement, garantie du salut des âmes locales : aussi fut-elle la première institution dont l'accord était indispensable. Ce n'est qu'à partir du milieu 1947 que Mgr. Poncet reçut les apaisements nécessaires. Il obtint que les migrants wallisiens et futuniens soient protégés dans les zones d'accueil par un encadrement administratif (gendarmes, fonctionnaires), permettant de recréer des groupes d'insulaires homogènes : toute facilité de culte fut garantie aux émigrants ; enfin des contrats de travail stricts définirent les conditions de leur voyage, de leur hébergement, de leur rémunération avec constitution d'un pécule.

Quelques années après (1955), de nombreux échecs et incidents amenèrent la mission en accord avec les autorités de Nouméa, à faciliter une émigration familiale de façon à éviter à Wallis comme dans les zones d'accueil des problèmes sociaux et familiaux graves. En effet, les initiatives officielles visant à recruter des travailleurs se multipliaient : colons calédoniens et mineurs, puis la Polynésie Française qui en 1948 aurait voulu embaucher une centaine de travailleurs, enfin les colons hébridais à partir de 1951, si bien qu'en 1953, un résident lança un signal d'alarme, car les chiffres de recensement montraient qu'avec 781 adultes de sexe masculin de 18 à 50 ans à Wallis et 416 à Futuna pour respectivement 7 000 et 3 000 habitants, on risquait de vider définitivement l'archipel de toutes ses forces vives 1.

Pour les résidents, faciliter l'émigration était le seul moyen envisageable de relâcher la pression démographique de Wallis, d'occuper les jeunes désoeuvrés et d'assurer aux familles un minimum de revenus pour les achats de base dans une île ruinée.

Pour Nouméa, le problème était tout aussi important. Les autorités politiques avaient le souci de répondre aux demandes des employeurs du secteur minier et agricole au moment où avec la fin des contrats de recrutements en Extrême-Orient (Indes

<sup>1</sup> Il faut aussi faire état de la répugnance des rois et chefs à voir partir des éléments jeunes et disciplinés vers l'extérieur. Une taxe de départ fut instaurée...! De même, on prit des précautions lors du recrutement de soldats locaux, pour faciliter leur vie en caserne... et leur adaptation.

Néerlandaises et Indochine) seuls des recrutements régionaux aux Nouvelles Hébrides et aux Wallis paraissaient encore politiquement possibles.

Or, les demandes des intérêts économiques se faisaient pressantes : ainsi la Société Ouaco¹ demandait 24 travailleurs, puis un peu plus tard² fit une nouvelle demande pour trente autres Wallisiens destinés à remplacer des travailleurs javanais. La société Ballande demandait, elle, pour ses stations d'élevage³, 28 employés. A côté de ces premiers besoins d'origine calédonienne, il est a mentionner à la même époque les premières et importantes demandes faites par les colons des Nouvelles-Hébrides et portant sur 175 travailleurs destinés aux plantations du canal de Segond, Hog Harbour et Big Bay et qui produisaient du coprah, du café, du cacao sur 1 400 hectares et où se développait aussi un ranch prévu pour 5 000 têtes de bétail.

A Wallis, le retour des travailleurs envoyés en 1943 pour les bases américaines de Nouvelle-Calédonie va provoquer la naissance, surtout chez les jeunes, d'une aspiration au départ vers ces horizons prometteurs et enjolivés par les récits de ceux qui en revenaient. De plus, les cadeaux et les économies ramenés et souvent largement distribués coutumièrement vont montrer à l'ensemble de la société locale les avantages multiples apportés à tous par le séjour de Nouméa...

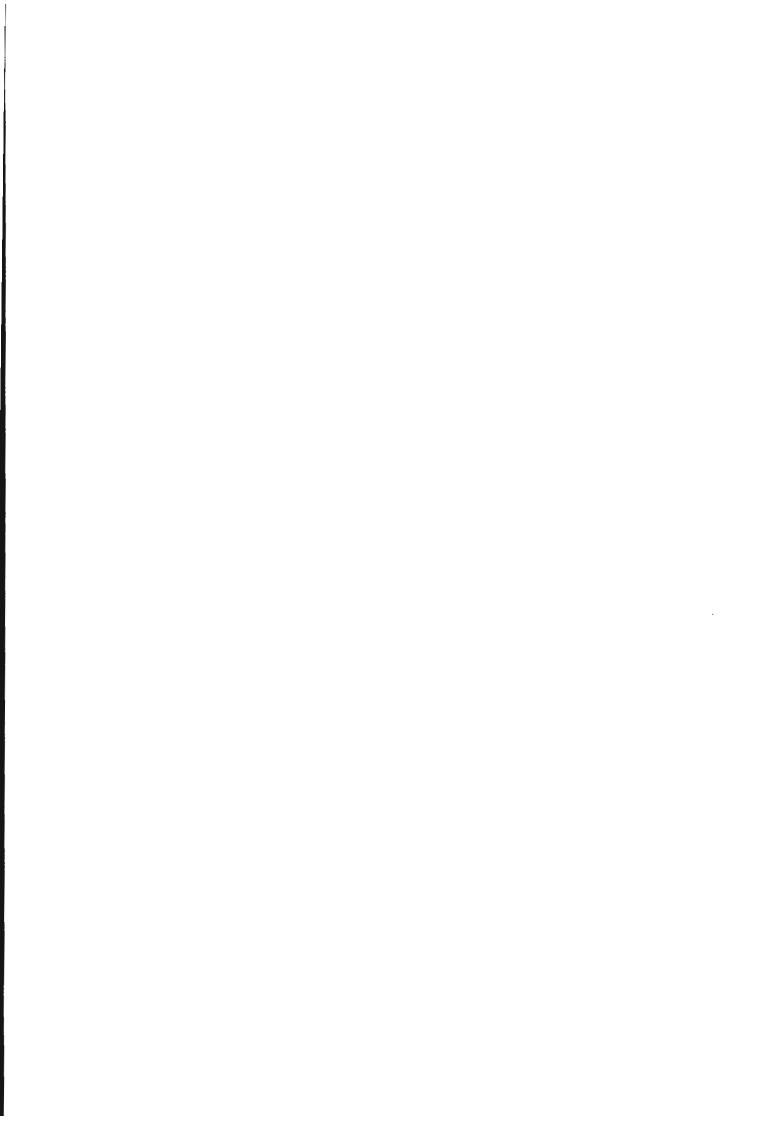
Les pressions de Nouméa vont se conjuguer alors avec les pressions locales aux motifs des plus variés tant et si bien que fin 1947, la décision officielle fut prise d'envoi d'un premier convoi à titre d'essai de recrutés wallisiens pour la Nouvelle-Calédonie. On ne faisait qu'appliquer ainsi l'encouragement du Ministre de la France d'Outre-Mer à ces mesures.<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Il s'agissait de l'ancienne société Franco-Australe du colonel Dix qui sera rachetée par le sénateur H. Lafleur et disposait d'un domaine de 3 0000 hectares entre Voh et Gomen où elle se consacrait à l'élevage et y disposait d'une conserverie de viandes et légumes. Cf, lettre du 13/9/1947.

<sup>2</sup> demande du 16/6/1948.

<sup>3</sup> Demande du 19/6/1948. La société Ballande possédait à l'époque le second domaine d'élevage en ordre d'importance du Territoire et un domaine minier important, elle se consacrait aussi aux transports et au commerce.

<sup>4</sup> Cf: Lettre du Ministre au Gouverneur de N.C. sur les mesures décidées pour relancer l'économie de Wallis. 21/8/1947.



### **SECTION 2. LES PREMIERS DEPARTS**

C'est le gouverneur Parisot qui a Nouméa officialisera l'arrivée d'un premier convoi comprenant 61 hommes, 16 femmes et 6 enfants. L'ensemble des dispositions demandées par le roi de Wallis avait été accepté par les autorités, le salaire fut fixé à 600 francs par mois, le logement et la nourriture étant assurés par les employeurs. Une agence spéciale des Wallis gérera les pécules et contrôlera les conditions de déroulement des séjours et de rembarquement après les 3 ans de durée des contrats<sup>1</sup>.

### § 1. Les échecs initiaux

Par le rôle des passages du navire "Polynésien"<sup>2</sup>, on peut connaître l'origine des travailleurs embarqués. La quasi totalité sont, sauf deux, originaires de l'île Wallis et de 17 villages de l'île (sur 21).

Ce contingent sera principalement réparti chez des colons ayant des stations d'élevage sur la côte ouest de Bouloupari à Ouaco. Seulement cinq Wallisiens seront dirigés sur Nouméa. Ainsi la dispersion voire un certain isolement par petits groupes sont de règle pour ce premier contingent.

Très vite, il va apparaître que cette expérience ne sera pas un succès pour les parties en cause. Ainsi dès mars 1948<sup>3</sup>, le Chef du Service des Affaires Indigènes porte à la connaissance des services du gouverneur, l'état de la situation des travailleurs recrutés à Wallis. Ceux-ci ont porté de nombreuses réclamations contre leurs employeurs dont certains n'ont pas payé leurs salaires comme convenu. Mais plus nombreuses et motivées sont les plaintes des "engagistes". Ceux-ci déplorent souvent le comportement des Wallisiens qui abandonnent leurs patrons pour se placer ailleurs à leur gré... Il apparaît

<sup>1</sup> Cf: Note pour le chef du Service des Affaires Indigènes du 13/12/1947.

<sup>2</sup> Cf: Liste nominative des travailleurs wallisiens embarqués sur le Polynésien - non daté.

<sup>3</sup> Cf: Note du 5 mars 1948 du Service des Affaires Indigènes.

que la procédure de recrutement suivie par l'administration comporte quelques carences. En effet, les Wallisiens ont été engagés selon le régime des travailleurs sous contrat organisé par l'arrêté de 1943, mais compte tenu des réformes du code du travail colonial entreprises après 1945, on a abrogé les articles prévoyant des sanctions en cas de mauvaise conduite ou abandon de l'employeur. Or, étant libres de travailler à leur gré, les Wallisiens désertent ceux qui les ont recrutés... Ainsi les dispositions prévues par les clauses du recrutement deviennent inapplicables.

Peu après, une série de plaintes sera déposée par les colons, voire des Conseillers Généraux, à Koumac et Hienghene contre l'attitude des Wallisiens.

A Wallis même, le résident pour des raisons locales va demander à Nouméa de suspendre provisoirement au moins les recrutements. En effet, constatant les besoins locaux en main-d'oeuvre pour replanter les cocoteraies et entretenir les plantations, ressentant les conséquences sociales propres aux femmes restées seules, le résident estime que le seuil de 200 départs atteint en milieu 1948 (y compris les engagés dans l'armée recrutés depuis 1946) ne doit plus être dépassé. Mais le résident ne cache pas que les mesures conservatrices qu'il recommande vont à l'encontre des désirs exprimés par les jeunes wallisiens et passent outre les craintes des réactions de la mission et des chefs wallisiens pour des motifs opposés d'ailleurs.

Les mêmes réserves de l'administration se feront jour par la suite chez les résidents en ce qui concerne le recrutement d'appelés du contingent à Nouméa. Ne parlant pas le français, les recrues restaient isolées, n'apprenant rien et après dix huit mois revenaient avec une "mauvaise mentalité" répètent divers rapports. Ces arguments devaient avoir un certain poids puisque pour 1950 l'armée limitera à 50 les appelés de l'archipel<sup>1</sup>.

Ainsi, jusqu'en 1950, les recrutements de travailleurs vont rester en l'état, compte tenu des déboires des premiers convois et des restrictions apportées par les résidents.

<sup>1</sup> Cf: Rapport Cresson du 20/4/1949.

Ainsi les chiffres montrent bien que de 1947 à 1951 le courant de migration est devenu vite réduit, mais une partie des premiers travailleurs est revenue à Wallis après la fin de son temps de travail. Peu finalement semblent s'être fixés de façon durable que ce soit chez les militaires libérés ou chez les civils.

Cela traduit les difficultés rencontrées par les Wallisiens à cette époque pour s'adapter ou s'intégrer à leur nouveau cadre de vie. En fait, c'est un échec initial de la migration que l'on peut constater à travers ces chiffres. Comment expliquer cet échec dans un Territoire qui depuis un demi siècle avait l'habitude d'utiliser de la main-d'oeuvre sous contrat et de provenance très variée ?

Il semble que plus que la méconnaissance totale de la langue française qui a handicapé fortement les premiers migrants, ce soit leur dispersion et ce faisant leur isolement dans les stations de la côte ouest calédonienne qui ait été le premier facteur explicatif.

Habitués à une vie assez dense socialement et fortement encadrée par la coutume et la mission comme à l'ascendant hiérarchique de leurs aînés, les jeunes travailleurs wallisiens, de plus mal préparés aux modalités du travail en milieu européen, souvent mis en équipe avec des ouvriers agricoles hébridais, asiatiques ou mélanésiens, étaient peu préparés initialement à cette situation entièrement nouvelle et à leur isolement qui les obligeait à se prendre en charge d'une manière inconnue pour eux dans un monde relationnel nouveau.

Néanmoins la demande en travailleurs wallisiens se fait pressante et même d'un Territoire qui jusque là n'avait pas manifesté de besoins.

Tel est le cas en 1948, des Etablissements Français d'Océanie (Polynésie Française aujourd'hui) dont le gouverneur<sup>1</sup> demande au résident de Wallis, l'embauche d'une centaine d'ouvriers pour les chantiers de travaux publics pour une durée de deux ans et payés de 100 ou 125 francs par jour...

<sup>1</sup> Cf: Lettre du gouverneur du 17/3/1948. Une tentative sans suite avait eu lieu en 1913.

Tableau 20 : Départs des Wallisien-Futuniens pour la Nouvelle Calédonie 1947-1951

ANNEE	CIVILS	MILITAIRES	TOTAL	
1947	110	67	177	
1948	16	0	16	
1949	53	48	101	
1950	30	8	38	
1951	85	7	92	
TOTAL	294	130	424	

Sources: Services de Police - Nouméa - Haut commissariat.

Le tableau des départs montre l'importance globale du contingent militaire d'une part et le piétinement des départs après 1949. Ce n'est qu'en 1951 qu'une reprise de l'immigration apparaît.

ANNEES	CIVILS	MILITAIRES	TOTAL
1947	1	2	3
1948	3	2	5
1949	40	35	75
1950	25	41	66
1951	37	15	52
TOTAL	106	95	201

Tableau 21 : Retours de Wallisiens-Futuniens ayant séjourné en Nouvelle Calédonie de 1947 à 1951

Source : Service de Police. Nouméa.

Les Nouvelles Hébrides vont réitérer aussi leurs demandes d'envoi de Wallisiens sous contrat<sup>1</sup> après l'échec de pourparlers avec les autorités hollandaises visant à renouveller les contrats d'envoi de main d'oeuvre interrompus par la guerre puis les évènements politiques survenus aux Indes Néerlandaises.

# § 2. Reprise calédonienne et migration aux Nouvelles-Hébrides

### a) Reprise de la migration vers Nouméa

La seconde phase de la migration se met en place à partir de 1952-53 et elle va concerner aussi bien la Nouvelle Calédonie que les Nouvelles Hébrides. Ce redémarrage est dû à plusieurs causes. L'administration de Wallis a accepté de tenir compte des remarques critiques faites par le roi et la mission suite aux conséquences des premiers départs de travailleurs volontaires en 1947 et qui avaient entrainé l'interdiction de sortie des îles. En effet, comme l'atteste une note de 1950², les autorités wallisiennes dénonçaient la proportion trop élevée de militaires recrutés, d'une part, et "la déficience morale et sociale" des travailleurs revenant de Nouméa d'autre part. Fin 1950, ces obstacles seront levés. L'administration va entériner le principe de départ des migrants avec leurs familles et réduire les engagements de militaires. Les Wallisiens devront avoir un contrat d'engagement, un billet aller-retour payé avant leur départ, enfin les départs sont d'abord contingentés à cinq ou dix individus par bateau venant à Wallis. Mais ces mesures coïncident aussi avec l'essor de l'économie calédonienne surtout dans le domaine minier et très vite seront dépassées par de nombreux départs spontanés de migrants répondant à l'appel pressant en main d'oeuvre de Nouméa.

De 1951 à 1955, les départs toucheront 800 personnes soit 160 en moyenne par an mais avec un maximum de 247 en 1954. Les retours eux affecteront 327 personnes<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Cf: Lettre du directeur des Plantations Réunies des Nouvelles Hébrides du 13/10/1949.

<sup>2</sup> Cf: Lettre du résident au gouverneur du 13/11/1950.

<sup>3</sup> Chiffres obtenus des statistiques de la police des frontières de la Nouvelle Calédonie.

Ainsi, on peut dire qu'à partir de cette seconde phase, la migration commence à connaître un début de permanence avec un établissement durable de Wallisiens qui se constate en Nouvelle Calédonie.

Autre changement qui apparaît, celui du type des employeurs. Si jusqu'en 1950 c'étaient des petits colons ou artisans qui recrutaient des travailleurs, à partir de 1950, on voit des sociétés importantes de travaux publics (Barrage de Yaté), de mines (S.L.N. et "petits mineurs"), de métallurgie (S.L.N. - Doniambo) qui commencent à avoir recours aux Wallisiens-Futuniens, inaugurant ainsi une nouvelle politique de recrutement.

#### b) La voie Hébridaise

Nous avons déjà évoqué les demandes de recrutement formulées du côté des Nouvelles Hébrides dès 1948 et restées sans réponse. A partir de 1951, de façon insistante, des syndicats de colons français comme aussi le commissaire résident à Port-Vila vont prendre des initiatives pour débloquer la situation du côté de Nouméa et donc de Wallis. Ainsi le commissaire résident va demander de façon pressante au haut commissaire de France à Nouméa de se prononcer sur l'envoi d'un premier contingent de cent Wallisiens aux Nouvelles Hébrides<sup>1</sup>. Un contrat type est prévu et l'Inspection du Travail de Port-Vila placera les travailleurs.

Le gouverneur Angamarre saisi de l'affaire laissera le soin au résident à Wallis, Folie-Desjardins, de décider de l'opportunité d'une telle décision. Ce dernier<sup>2</sup> donnera un avis positif justifié par le fait qu'aux Nouvelles-Hébrides les recrutés "trouveront un milieu agricole analogue à Wallis".

Peu après cette décision, le premier convoi arrivera en janvier 1952 à Port Vila avec 56 engagés<sup>3</sup>, un autre convoi transportant 44 hommes, femmes et enfants en juin de la même année et un dernier avec 58 personnes en septembre. Une partie de ces

2 Cf: Télégramme du 1/11/1951.

<sup>1</sup> Cf: Lettre du 10/10/51.

<sup>3</sup> Cf: Notes sur les Wallisiens aux Hébrides par O'Reilly, J.S.O. N°19, op.cit.

travailleurs sera envoyée à la "Société des Plantations Réunies" dans l'île de Mallicolo ce qui ne sera pas sans poser quelques difficultés par la suite. Un Chinois ayant résidé trente ans à Wallis du nom de Lunga fut employé par la Société des Plantations réunies où il s'était embauché comme agent recruteur et il signalait dans les villages les éléments qu'il souhaitait voir recruter...1

Après 1952, il n'y eut plus de recrutements organisés et si l'on en croit O'Reilly, les Wallisiens et Futuniens auraient, à raison de cinq à six personnes par mois, gagné les Nouvelles Hébrides où ils se seraient embauchés par relations directes ce qui expliquerait le décalage sensible existant entre la population d'origine wallisienne recensée à plusieurs reprises aux Nouvelles Hébrides et celle qui s'était engagée sous contrats officiels...

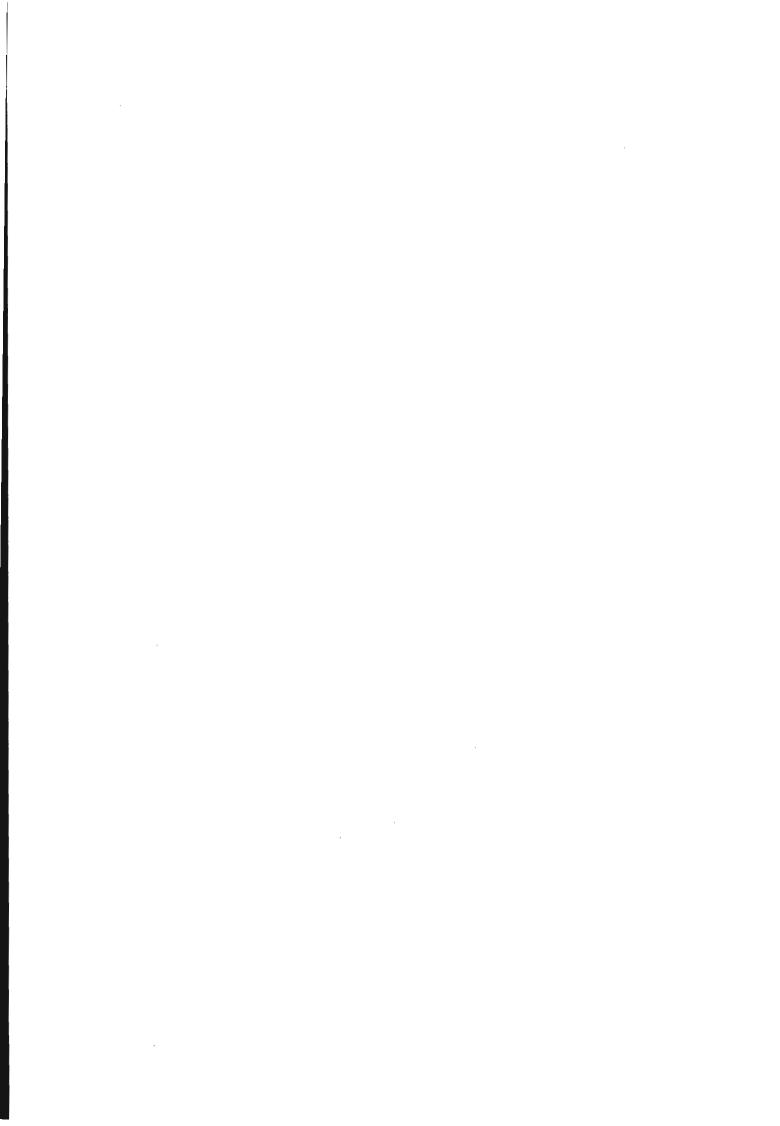
Ainsi la politique de migration débutée en 1947, puis stoppée de la fin 1948 jusqu'en 1950, reprend à partir de 1951 avec une ampleur accrue par rapport aux premiers mouvements. Il apparaît que les nouvelles conditions de départ en famille ont créé un consensus local très fort qui a vite emporté la résistance administrative due aux échecs initiaux<sup>2</sup>.

Cette seconde phase de redémarrage du flux migratoire wallisien-futunien va s'étendre jusqu'à 1962. On peut y distinguer deux périodes. La première durera de 1952 à 1957; si elle marque une nette reprise de la migration avec un sensible accroissement des départs par rapport à 1947-48, ce mouvement s'atténue mais avec des amplitudes très irrégulières. Néanmoins le solde de la période reste très positif avec 709 nouveaux immigrants. Comme le signalent les auteurs<sup>3</sup>, cette seconde phase est capitale sociologiquement car elle est marquée par l'arrivée de nombreuses femmes et enfants rejoignant leurs époux. Donc, c'est la consolidation de la migration par le caractère familial qu'elle prend qui commence à entrer dans les faits.

<sup>1</sup> Cf: Télégramme du 3/9/1952 du gouverneur au résident de Wallis.

<sup>2</sup> Une lettre du gouverneur de la Nouvelle Calédonie du 2/11/1949 estimait impossible tout nouveau recrutement dans l'archipel compte tenu des besoins locaux en main d'oeuvre et des résultats décevants des premiers envois comme du fait de l'opposition de l'autorité traditionelle...

<sup>3</sup> Cf: Videau, op.cit.



## § 3. La troisième phase : Succès d'une transmigration familiale

Quels sont les caractères propres à cette migration à partir de 1962 ? Le règlement constitutionnel de 1959-60 qui transforme l'ancien protectorat en Territoire d'Outre-Mer libère les dernières entraves administratives aux mouvements migratoires qui n'ont plus à subir avec l'adoption de la citoyenneté française sans restriction, les contrôles administratifs imposés aux "sujets protégés", il y a peu encore.

Le régime des allocations des familles mais surtout l'essor minier et commercial du Territoire créent un appel d'offre permanent en main d'oeuvre de base peu exigeante au départ.

Il est à noter que si, à partir de 1962, la circulation des personnes pour Nouméa s'effectue normalement, dès 1950 des Wallisiens ont crée des filières de recrutement vers la Nouvelle Calédonie où ils jouent le rôle d'agent recruteurs pour les sociétés en quête de main d'oeuvre.

Ainsi, B. Brial en 1955 recrutera 87 manoeuvres pour la Société Générale d'Entreprise qui réalise le barrage de Yaté dans le sud calédonien. Notons aussi à la même date, l'arrivée comme passagers clandestins de huit Futuniens qui seront recrutés pour Yaté...

Du côté des Nouvelles Hébrides, le besoin en main d'oeuvre reste fort pour la même période et va émouvoir à Paris, le Ministre de la France d'Outre-Mer<sup>1</sup> qui s'inquiète d'un recrutement de 2 000 travailleurs qui aurait eu lieu...

Néanmoins certains documents attestent (contrairement à ce qu'écrit O'Reilly) que des convois de main d'oeuvre recrutée avec l'active participation de B. Brial qui était un

<sup>1</sup> Cf : Lettre du Ministère du 21/7/52 et qui entrainera un rapport détaillé très intéressant du résident Anthonioz sur lequel nous reviendrons.

agent pourvoyeur proche de l'administration, durèrent jusqu'en 1955 au moins<sup>1</sup>, malgré l'avis officiel restreignant les départs individuels hors de tout encadrement officiel<sup>2</sup>...

Finalement, c'est avec le changement institutionnel de 1960 que la migration devint résolument spontanée et prit un caractère de départ familial. Cette migration globalement s'inscrit dans le contexte de l'essor métallurgique propre à la Nouvelle Calédonie à partir du plan FIDES et dont les effets commencent à être sensibles à partir de 1952<sup>3</sup>.

De 2 000 tonnes de nickel usiné en 1949, la production passe à 4 030 tonnes en 1951, 8 400 tonnes en 1954 et 10 000 tonnes en 1955, elle atteindra 25 400 tonnes en 1961 et 57 500 tonnes en 1972 au plus haut du "boom" du nickel.

Ainsi c'est la croissance régulière de l'activité du secteur minier, ses retombées au niveau des infrastructures et des travaux publics qui vont être le support puis le catalyseur de la migration wallisienne de 1960 à 1972.

Les tableaux ci-dessous permettent de mesurer globalement pour l'ensemble des périodes l'importance de la transmigration qui s'est effectuée de 1947 à partir de Wallis Futuna vers la Nouvelle Calédonie. De 1947 à 1962, il y eut ainsi 4 074 départs de Wallis et 2 210 retours.

2 Cf: Télégramme du Haut Commissaire au résident à Port-Vila du 31/10/55.

<sup>1</sup> Cf: Lettre du syndicat agricole des N.H. au résident du 6/6/1955 et lettre du résident des Wallis au Haut-Commissaire à Nouméa du 2/2/1955 pour 154 personnes.

<sup>3</sup> Cf: Brou B.: Un siècle de crises et de "booms", les hauts et les bas de l'économie clédonienne. Bulletin de la S.E.H.N.C., N°40 - 1979.

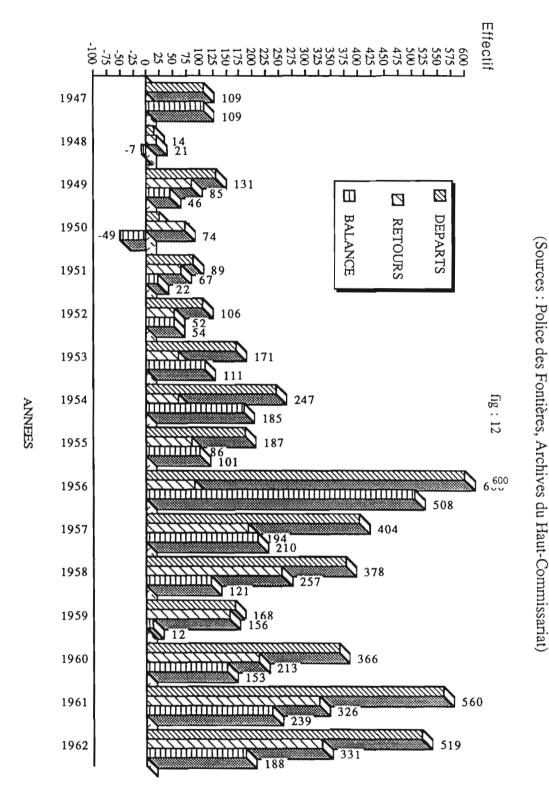
	DEPARTS	RETOURS	BALANCE	
1947	109		+ 109	
1948	14	21	- 7	
1949	131	85	+ 46	
1950	25	74	- 49	
1951	89	67	+ 22	
1952	106	52	+ 54	
1953	171	60	+ 111	
1954	247	62	+ 185	
1955	187	86	+ 101	
1956	600	92	+ 508	
1957	404	194	+ 210	
1958	378	257	+ 121	
1959	168	156	+ 12	
1960	366	213	+ 153	
1961	560	<b>3</b> 26	+ 239	
1962	519	331	+ 188	
TOTAUX	4074	2210	1864 1	

Tableau 22 : Evolution des migrations vers la Nouvelle Calédonie

Sources: Police des Frontières, Archives du Haut-Commissariat

Compte tenu de l'accroissement naturel qui s'est produit sur les zones de migration, fin 1962 c'est une balance positive importante qui apparaît avec 1988 insulaires installés en Nouvelle Calédonie.

<sup>1 + 1864 =</sup> balance brute, s'y ajoute un accroissement de 121 unités.



-607 bis

	1947-50	1951-55	1956-60	1961-62	TOTAL
DEPARTS	279	800	1916	1079	4074
RETOURS	180	327	912	657	2076
BALANCE	+ 99	+ 473	+ 1004	+ 422	1998

Tableau 23: Balance migratoire des Wallisiens-Futuniens

Sources : Service statistique et Haut Commissariat Nouméa

De 1963 à 1968, on constate un nouveau ralentissement de la migration qui se produit, dû à une pause de l'activité économique et une mévente du nickel calédonien, mais aussi à un changement statistique des enregistrements de la police des frontières qui ne permet plus que de disposer du solde départs/arrivées.

1963-68	1969-72	1973-77	1978-82
+ 950	+ 1312	- 589	- 76

Tableau 24 : Solde départs/arrivées - 1963-82

Source: Police des Frontières de N.C.

Celui-ci traduit bien les phases que suivra l'évolution de la migration de 1963 à 1982. La période exceptionnelle du "boom du nickel" de 1969 à 1972 apparaît bien comme un sommet dans le cours du mouvement d'arrivée des Wallisiens-Futuniens en Nouvelle Calédonie. Mais l'après boom qui est marqué par une récession économique très marquée va constituer une période de retour aux Wallis de 1973 à 1977.

1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	TOTAL
+ 294	- 77	+ 784	+ 315	- 4	- 228	+ 58	- 219	- 196	+ 727

(\*) soit Arrivées: 1 451

Départs: 724

Tableau 25 : Arrivées et départs de migrants wallisiens-futuniens de 1969 à 1977

Une consolidation se marque ensuite de 1978 à 1982 alors que s'ajoute à une économie déprimée les inquiétudes nées d'une crise politique ouverte avec la décision de certains partis politiques calédoniens à dominante mélanésienne d'exiger un changement institutionnel permettant d'instaurer une "indépendance canaque" en Nouvelle Calédonie et qui entendent considérer comme étrangères les autres minorités ethniques de l'archipel... <sup>1</sup>

Ainsi, à partir de 1947, avec des phases d'intensité variables mais avec une accélération du mouvement sur le long terme, la migration wallisienne et futunienne a abouti à partir des années 70 à une véritable transmigration de population de l'archipel d'origine vers la Nouvelle Calédonie. En moins d'une génération c'est toute la physionomie du peuplement des Wallis, de la démographie de sa population qui a été changée. On doit y ajouter les mutations psychologiques et les transformations socioéconomiques que cette entrée brutale dans le monde moderne devait apporter. Nous allons nous efforcer d'en dégager les traits majeurs.

<sup>1</sup> et visant particulièrment l'ethnie wallisienne accusée d'être "un agent actif du néo-colonialisme et de ses intérêts économiques"...

## SECTION 3. LES DIFFICULTES DE LA MIGRATION

Les difficultés propres à l'installation des migrants wallisiens vont apparaître très vite dès 1949 avec les premiers contacts entre les employeurs et leur nouveau personnel. Les rapports de police de l'époque ont consigné les menus incidents qui ont pu ainsi les opposer.

Il en ressort que la dispersion des travailleurs au sein des propriétés agricoles ou d'entreprises qui fut faite en 1947-48, méconnaissait les principes de base de la psychologie de ces nouveaux venus. L'isolement sera un des premiers facteurs d'échec, nombre de Wallisiens isolés vont quitter les propriétés pour aller se louer à d'autres exploitants mieux situés géographiquement ou utilisant déjà des compatriotes.

Un autre facteur important d'inadaptation apparaît avec la difficulté de communication propre à une main d'oeuvre qui ignore presque totalement l'usage du Français... Un autre point de friction est lié à la nourriture car, main d'oeuvre utilisée pour les gros travaux, les Wallisiens exigent des rations carnées élevées. D'autres points de friction apparaissent avec le tempérament versatile et parfois querelleur que certains attribuent à ces travailleurs surtout lors de travaux en équipe. Mais c'est l'instabilité des travailleurs, leur refus de l'isolement et leur souci de se regrouper qui constituent la cause principale d'échec.

Précisons que les premiers contrats étaient établis pour une durée de trois ans et prévoyaient une solde de 600 francs par mois dont 200 retenus pour former un pécule à expiration de l'engagement. "Deux tricots deux shorts par an" pour l'habillement (deux robes "popinée", c'est à dire mélanésienne, pour les femmes) étaient prévus à la charge des patrons.

Bien qu'expliquées et acceptées avant l'engagement à Wallis, ces dispositions donnèrent lieu aussi à quelques différends.

A partir de 1951-52, la seconde phase de la migration, si elle évita par son caractère plus familial les effets de l'isolement et dirigea les travailleurs en priorité sur les

chantiers de travaux publics (car après 1949, il est manifeste que le Wallisien ne réussissait guère dans les travaux agricoles), elle réserva aussi quelques difficultés nouvelles.

Ainsi à Thio se trouvait en 1953, 23 travailleurs de Wallis (dont deux femmes et trois ex-militaires libérés) employés sur les chantiers des mines de la Société Le Nickel (S.L.N.), or des incidents éclatèrent peu après l'arrivée du groupe<sup>1</sup>:

"Dés les premiers jours de leur arrivée et sous les prétextes les plus divers, ceux-ci travaillèrent peu ou mal. Ils se plaignaient notamment de n'avoir qu'une couverture, de ne pas être suffisamment nourris, et d'être trop loin de la mission.

En réalité, ces Wallisiens ne voulaient pas être logés sur le plateau avec les Tonkinois et les Indonésiens (qu'ils ont d'ailleurs volés consciencieusement au point que 8 Javanais depuis plusieurs années au Nickel ont préféré partir), mais à Thio même, comme la plus grande partie du personnel".

Devant cette situation, la S.L.N. fit savoir qu'elle ne tenait plus à ré-embaucher les intéressés... En effet, la société minière en question avait déjà eu à déplorer d'autres incidents avec sa main d'oeuvre insulaire principalement sous forme d'absentéisme non justifié<sup>2</sup>.

Si la S.N.L. persévèra dans l'utilisation de la main d'oeuvre venue des Wallis ce ne fut point sans quelques difficultés avec ses employés et l'Inspection du Travail. En 1955, de longues tractations porteront sur l'application des conventions collectives aux Wallisiens, le type de postes qui leur sont offerts (beaucoup étaient des "manoeuvres de force"), les tarifs à proposer compte tenu du financement du voyage aller-retour par la Société et sur le voeu des ouvriers d'être nourris par l'entreprise<sup>3</sup>.

Néanmoins, fin 1955 une crise naîtra sur les chantiers du barrage de Yaté menés par la Société Générale d'Entreprise et ses employés recrutés à Wallis. Une grève éclata

<sup>1</sup> Cf: Extrait du rapport de l'inspecteur du travail du 15/4/1953.

<sup>2</sup> Cf: Rapport de la S.L.N. au Commissaire Général de la République du 5 mars 1953.

<sup>3</sup> Cf: Lettre de la S.L.N. au Haut Commissaire du 26/9/1955 et du 13/10/55.

sur le tas dès l'arrivée des 80 Wallisiens-Futuniens embauchés, ceux-ci exigeant une discussion entre le Kivalu et le ministre Manua présents sur les lieux et concernant leur salaire horaire et leur nourriture<sup>1</sup>.

De ces heurts, il se dégagea vite une leçon : la main d'oeuvre insulaire ne se comportait pas selon les normes propres aux autres travailleurs immigrés. Elle était exigeante pour ses conditions de logement, ne voulant pas être mélangée avec des "étrangers"; elle entendait obtenir des rations alimentaires correspondant à ses goûts propres. Enfin, trait caractéristique de l'histoire wallisienne, "un arrangement" devait être pris solennellement entre les représentants coutumiers et politiques des Wallisiens et leurs interlocuteurs patronaux... On peut concevoir la surprise de certaines instances calédoniennes devant cette forme inattendue de contestation des modalités de leur emploi venant de la part de frustes migrants, illétrés, et sans expérience du monde salarial... Quelques abus eurent lieu aussi et les autorités s'éfforcèrent de les détecter et d'y remédier.

Ainsi début août 1955, le Haut Commissaire de la République après une tournée d'inspection à Wallis-Futuna proposait au Ministre de la France d'Outre-Mer, les mesures propres à améliorer les conditions de venue de la main d'oeuvre<sup>2</sup>. En accord avec l'évêque de Wallis, Mgr Poncet, et les autorités politiques wallisiennes un catalogue de mesures fût proposé. Parmi les principales, notons la connaissance par les intéressés de leur futur employeur, la limitation à deux ans des contrats d'embauche, l'appel à un nombre équilibré de célibataires et d'hommes mariés accompagnés de leurs familles, un salaire minimum de 10 000 francs C.F.P. et la création d'un système d'épargne-logement. Un représentant de la reine aiderait en Nouvelle Calédonie à régler les litiges, à rapatrier les éléments agités (par l'alcoolisme). Enfin "un régime de suralimentation" était préconisé ainsi que le logement par groupe ethnique individualisé des travailleurs. Ces dispositions devaient être aussi appliquées aux travailleurs installés aux Nouvelles Hébrides.

<sup>1</sup> Cf: Lettre du 3/1/1956 de la S.G.E. au Haut Commissaire.

<sup>2</sup> Cf: Lettre du 8/8/1955.

Dans cet archipel, la situation des Wallisiens était depuis 1952 plus simple. Moins nombreux, placés dans un cadre géographique peu touché par la modernisation, regroupés par exploitation agricole, ils y sont souvent l'objet de l'attention bienveillante des colons français qui les emploient et craignent les incidents politico-administratifs qui pourraient être connus par leurs concurrents anglais... Aussi, l'inspecteur du travail français du condominium peut-il produire un jugement intéressant sur l'expérience de cette migration récente et les divers problèmes qui en ont découlé<sup>1</sup>.

Son rapport estime que le regroupement des travailleurs par groupe de huit à dix selon leurs affinités sur quelques plantations sélectionnées "qui acceptèrent de courir le risque d'introduire une main d'oeuvre dont la valeur était à peu près inconnue" facilita les choses. La période d'adaptation dura deux ans et ne fut troublée que par quelques cas de paludisme vite résorbés. Le logement bénéficia d'une attention particulière avec eau potable, voire douche, et constate le rapport : "Les Wallisiens sont d'une propreté remarquable, se lavent et changent de vêtements tous les soirs après leur travail".

La nourriture fut adaptée à des besoins importants. Mais est-il précisé : ... "il y eut toute une éducation à faire, car Wallisiens et Futuniens préféraient la viande de conserve à la viande fraîche et ignoraient complètement l'usage des légumes européens...".

Sobres, buvant peu ou pas d'alcool, les travailleurs consomment beaucoup d'eau de coco et préfèrent le café au thé...

Les problèmes de salaires exigèrent au début un effort d'explication et de compréhension, mais très vite la main d'oeuvre fut séduite comme pour un jeu, par les primes de productivité pour le coprah : "ils se mirent à faire 200 à 350 kg même 400 kg de coprah vert au lieu des 180 kg prévus au contrat..." De même, pour la récolte du cacao, les normes de rendement vont dépasser de 200 à 300 kilos celles prévues...

Vaccinés, les Wallisiens sont robustes au climat à condition de suivre un traitement anti-paludéen. En ce qui concerne la vie sociale, il est noté le très grand

<sup>1</sup> Cf: Rapport à M. l'Inspecteur Général du Travail de la France d'Outre-Mer du 8/8/1955.

attachement des travailleurs à suivre le culte et pratiquer leurs devoirs religieux avec l'aide de leurs employeurs qui leur facilitent les déplacements vers les missions.

Pour leurs loisirs, les nouveaux arrivés ont été séduits par le cinéma, leurs jours de repos sont consacrés au chant et à la danse... Les huit femmes présentes s'occupent de travaux ménagers et ne posent aucun problème.

En ce qui concerne les rapports entre les travailleurs venus de l'archipel des Wallis et les patrons il et noté le "... caractère fier et ombrageux de ces travailleurs qui se considèrent comme supérieurs..." Aussi les employeurs ont-ils dû faire un effort pour leur logement et manifester une certaine bienveillance face à certains de leurs travers... Néanmoins, une fois réglés les problèmes initiaux dus au manque d'assiduité dans les tâches, les relations furent jugées "normales" et certains Wallisiens ont été choisis, compte tenu de leurs aptitudes, pour être utilisés comme maçons, charpentiers, chauffeurs ou domestiques.

Le rapport note le rôle stabilisateur de la présence des femmes et des enfants auprès des travailleurs et recommande de favoriser un migration familiale. Pour le second contingent introduit (de cinquante travailleurs), l'intégration dans le milieu a été rapide et les difficultés initiales moindres que pour le premier convoi.

Au niveau politique, cette introduction de nouveaux travailleurs a eu des répercussions positives sur le marché du travail : "Travailleurs autochtones et asiatiques qui se montraient très exigeants dans leurs prétentions et surtout qui ne s'engageaient que pour de très courtes périodes (de un à six mois), ont senti le danger de la concurrence wallisienne et après l'arrivée du deuxième contingent, on a constaté sur les plantations une recrudescence très nette des engagements de travailleurs autochtones et une plus grande assiduité des tâcherons asiatiques".

Ce constat est intéressant car il traduit avec un certain réalisme les tensions propres au marché du travail aux Nouvelles Hébrides comme, d'ailleurs, en Nouvelle Calédonie et les stratégies administratives ou patronales utilisées pour donner le maximum d'élasticité à l'emploi ... Mais, ce faisant, le travailleur des Wallis va apparaître aux yeux

des autochtones des archipels calédoniens et hébridais comme un intrus, redoutable par sa force de travail, dangereux par ses liens privilégiés avec l'employeur, et les protections officielles dont il jouit grâce à l'administration ou aux missions catholiques, inquiètant par son établissement stable grâce à la politique officielle favorisant une insertion familiale. A terme et surtout en Nouvelle Calédonie, de façon moins marquée aux Nouvelles Hébrides (sauf dans l'île de Santo, fin des années 70), les Wallisiens-Futuniens vont constituer des communautés bien soudées, individualisées et protégées qui vont devenir lentement partie prenante de la vie politique locale et être souvent mal supportées voire rejetées par les tenants des autonomismes locaux qui voient en eux des auxiliaires aux politiques administratives de la métropole<sup>1</sup>.

Notons enfin que ce rapport finalement très favorable à une politique de migration d'établissement est atténué par les remarques restrictives que formule le résident de France qui observe que l'état médical des migrants, avec le paludisme, exige des précautions et que d'autre part compte tenu de leur tempérament versatile, les travailleurs sont instables. Néanmoins, le résident recommande en conclusion l'extension de cette expérience...

A partir de 1960, malgré les demandes pressantes des syndicats agricoles, le courant de migration vers les Nouvelles Hébrides se tarira au profit de l'attractive Nouvelle Calédonie qui entame un processus de développement minier et industriel remarqué. De plus à Wallis comme à Futuna, les Nouvelles Hébrides ne jouissent pas d'une excellente réputation au point de vue médical (avec le paludisme) comme au point de vue humain du fait des réactions de certains mélanésiens. Une "légende noire" va ainsi se créer, renforcée par le départ de travailleurs de cet archipel pour la Nouvelle Calédonie où ils sont mieux payés et mieux perçus.

En Nouvelle-Calédonie, à partir de 1960 avec le renforcement d'une migration qui devient familiale et géographiquement concentrée, les principales difficultés que

<sup>1</sup> Dès 1971, deux Wallisiens rentrent à l'Assemblée Territoriale de Nouvelle Calédonie, et leur poids électoral devient fort dans les communes du sud calédonien.

rencontrent les migrants seront liées à leur logement et de ce fait à leur cohabitation possible avec les autres ethnies.

Comme l'analyse à l'époque une étude<sup>1</sup>, les Wallisiens figurent souvent parmi les plus mal logés soit dans les "bases-vie" de transit soit dans des îlots d'habitats vétustes, surpeuplés et insalubres qui favorisent une certaine inadaptation et ses séquelles sociales.

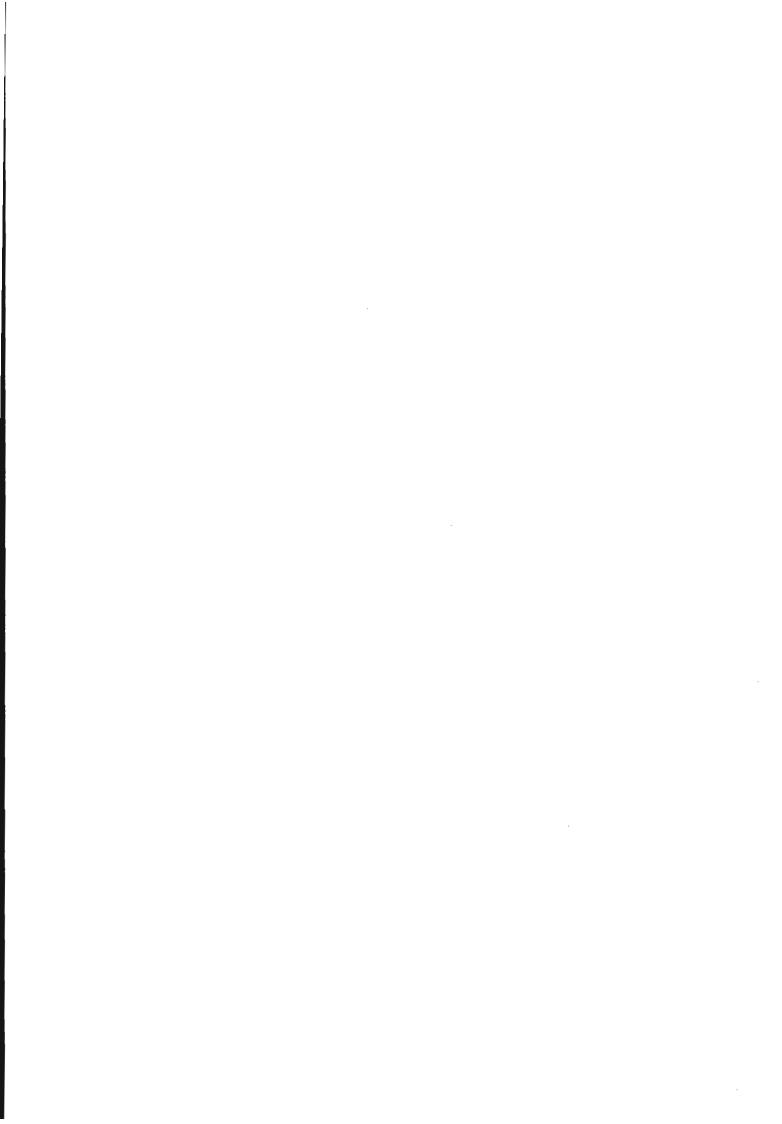
Néanmoins, on assiste à Nouméa, dans sa banlieue et sur quelques sites miniers, à l'éclosion de groupes d'habitats où les travailleurs, puis leurs familles, enfin leurs parentés et amis, viennent se fixer plus ou moins durablement.

Ces groupes s'organisent socialement en se dotant de notables coutumiers issus de la hiérarchie traditionnelle, se greffant sur les églises locales ou par leur zèle chrétien et leur goût pour les cérémonies ostentatoires, ils deviennent parfois des éléments les plus actifs de la vie et de la pratique religieuse.

Protégée par les autorités, flattée et utilisée par certains groupes d'intérêts économiques ou politiques car participant aux élections après 1960, la communauté wallisienne et futunienne, malgré quelques incidents qui laissent des marques parfois durables, prend corps et bientôt apparaîtra comme une sorte de "lobby" local, efficace et discret, et se poussant apparemment sans complexe dans une société urbaine, industrielle et pluri-ethnique qui se met en place commençant à remettre ainsi en cause le vieux cadre colonial longtemps figé propre à la Nouvelle Calédonie.

\* \*

<sup>1</sup> Cf: Mc. Taggart W.D.: Nouméa: a study in social geography. A.N.U. Canberra 1963.



## **CHAPITRE 4**

## L'EXTENSION SPATIALE DE LA MIGRATION

Le phénomène de la migration venue de l'archipel des Wallis ne va prendre une certaine consistance statistique notoire, ainsi qu'on la vu, qu'à partir de 1960.

Ensuite, au fil des recensements, il sera aisé de suivre et l'extension zonale de ce peuplement et son évolution en termes d'effectif humain.

## SECTION 1 - L'EMPRISE GEOGRAPHIQUE

### § 1. Flexibilité dans l'implantation initiale

L'implantation des groupes de travailleurs wallisiens va obéir au schéma suivant :

- 1 Une implantation rurale initiale dans les centre de brousses sur des propriétés ou les domaines agricoles ayant des besoins en main d'oeuvre (Ouaco-Ballande). Cette implantation sera celle de la première phase de la migration et elle aboutira à un constat d'échec aussi bien chez la majorité des travailleurs que pour beaucoup d'employeurs.
- 2 A partir des années 1952, un nouveau type d'implantation apparaît lentement autour de Nouméa, des centres miniers (Thio), ou de grands chantiers (barrage de Yaté).
- 3 Avec le "boom du Nickel" (1968-72) une nouvelle répartition s'opère avec le regroupement des anciens ou nouveaux migrants sur Nouméa et sa banlieue (Mont-Dore), les centres miniers nouveaux (Nepoui) ou très actifs (Poro -Kouaoua - Thio).

De 1955 à 1972, une partie des travailleurs et parfois leurs familles va se déplacer un peu partout en Nouvelle Calédonie suivant les grands chantiers de travaux publics du sud calédonien, des côtes est et ouest ou sur les multiples petites mines de nickel ouvertes à l'époque du boom.

Après 1972, lorsque intervient la recéssion minière et que les grands projets industriels envisagés un temps (projets d'exploitation des latérites du sud, projet d'usine métallurgique de Koumac), cette population flottante rejoint les entreprises sur Nouméa et sa banlieue où le bâtiment et les services nés du boom suscitent encore une certaine activité. Au milieu des années 80, le peuplement wallisien s'est concentré principalement sur Nouméa et sa banlieue, la commune de Thio et quelques communes rurales du Sud où il se maintient du fait de la crise en se consacrant à l'auto-consommation sur de petites parcelles (communes de La Foa, Bouloupari, Paita, Dumbea).

### § 2. Evolution quantitative

Ce n'est qu'au recensement de 1956 que l'implantation wallisienne et futunienne sera en quelque sorte officialisée avec une rubrique regroupant ces derniers avec les travailleurs néo-hébridais séjournant sur le territoire calédonien<sup>1</sup>.

Au total, 1227 personnes seront recensées dont les deux tiers sont des hommes ce qui montre bien le caractère de migration-travail que garde encore cette catégorie statistique nouvelle. On peut estimer que l'effectif wallisien et futunien représentait entre 55 et 65 % de l'effectif global recensé dans cette catégorie. Le point de localisation majeur de la population recensée est Nouméa avec 48 % du total du groupe, ensuite on trouve Yate (où se construit l'important barrage) avec 11 %, puis Koumac avec 10 % enfin Temala (avec 7,30 %).

<sup>1</sup> Cf: Recensement général de la population de la Nouvelle Calédonie. 1956. INSEE.

Jouant un rôle déjà plus mineur, apparaissent ensuite le centre minier de Thio (6%) et le village de Paita (6%). Notons qu'a Poya (2,30%) et au Mont Dore (2,10%), le premier peuplement enregistré est extrêmement ténu. Précisons que ce premier inventaire fut réalisé alors que la population totale calédonienne n'atteignait que 68 480 habitants au total et qu'un rapport prospectif sur l'évolution démographique et l'influence future des migrations ne signalait même pas le fait wallisien<sup>1</sup>.

Si le recensemment suivant sera effectué en mai 1963 et continuera à regrouper les insulaires des Wallis avec ceux des Nouvelles Hébrides, nous disposons en 1959 d'un intéressant document qui recense la population adulte (de 21 ans au moins) qui sera inscrite pour la première fois sur les listes électorales à l'occasion du référendum de 1959 (27 décembre) qui propose à la population issue dans l'archipel d'opter pour le statut de territoire d'outre mer.

Réalisé par la gendarmerie et les services de police, ce document malgré des imperfections est le premier qui recense par île d'origine et date de naissance les insulaires des Wallis installés en Nouvelle Calédonie<sup>2</sup>.

Le dépouillement de ces listes électorales nous permet de disposer d'informations sur la résidence, l'âge, la situation matrimoniale et l'origine géographique des migrants :

- 1 Une large majorité des migrants est résidente à Nouméa (64 %). La banlieue avec le Mont Dore et les quartiers excentriques de Nouméa (Ducos) ne jouent qu'un rôle mineur.
- La dispersion en brousse est finalement réduite à des zones surtout minières comme Thio et Canala.
- 2 Les personnes âgées (+ de 59 ans) sont en nombre très limité ( de 1 %) de même que les adultes "avancés" âgés de 49 à 59 ans (3 %). Les adultes d'âge moyen (39 49 ans) eux aussi sont sous-représentés (15 %).

<sup>1</sup> Cf: Malignac G.: Rapport démographique sur la Nouvelle Calédonie. ORSTOM, Paris 1957.

<sup>2</sup> Cf: Liste électorale des Wallisiens et Futuniens domiciliés en Nouvelle Calédonie. Haut Commissariat - Non daté. Document à usage interne. Un autre document identique concerne les femmes (mariées ou célibataires).

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
NOUMEA	413	213	626
MONT DORE (*)	50	37	87
PAITA	28	16	44
BOULOUPARI	8	3	11
LA FOA	13	4	17
VOH	15	1	16
BOURAIL	1	0	1
KOUMAC	42	19	61
GOMEN	13	1	14
POUM	3	0	3
OUEGOA, YATE			
HOUAILOU, HIENGHENE	10	3	13
THIO	67	10	77
CANALA	48	6	54
OUVEA (Loyauté)			
ILE DES PINS	4	1	5
TOTAL	715	314	1 029

Tableau 26 : Lieux de résidence en 1959 des Wallisiens-Futuniens de Nouvelle-Calédonie

Source : Gendarmerie - listes électorales du référendum de 1959

<sup>(\*)</sup> qui comprenait aussi : Ducos, la Conception, Yahoué, Tonghoué, Prony, Magenta.

Par contre la classe "jeune" des 29-39 ans atteint 39 % et la classe de très jeunes (21-28 ans) est majoritaire avec 42 %.

	NOUMEA	MONT DORE	KOUMAC	PAITA	CANALA	тню	TOTAL
Nés Avant 1900	2	3					5
De 1900 à 1910	13	1	1	2		1	18
De 1911 à 1920	69	11	6	6	1	5	98
De 1921 à 1930	159	19	23	12	19	18	250
De 1931 à 1938	169	16	12	8	27	40	272
TOTAL	412	50	42	28	47	64	613

Tableau 27 : Recensement électoral : Ages des hommes de 21 ans et plus (de petits groupements de brousse ne sont pas analysés ici).

Source : Gendarmerie. Liste électorale du référendum de 1959 des Wallisiens-Futuniens de Nouvelle Calédonie.

Ainsi tous les caractères propres à une migration-travail composée principalement de jeunes éléments sont représentés par ces chiffres. Pour les femmes on a la situation suivante :

	NOUMEA	MONT DORE	KOUMAC	PAITA	CANALA	THIO	TOTAL
Nés Avant 1900	1	1					2
De 1900 à 1910	8	1					9
De 1911 à	26	7	3	3		3	42
De 1921 à 1930	91	10	7	6	4	2	120
De 1931 à 1938	85	18	11	6	1	4	125
TOTAL	211	37	19	15	5	9	298

Tableau 28 : Recensement électoral : Ages des femmes de 21 ans et plus.

Source : Référendum de 1959 - Gendarmerie Nationale.

1 - La première remarque intéressante réside dans le nombre réduit de femmes par rapport aux hommes, le taux de féminité est de 33 %, par rapport au total de la population recensée. Dans leur très grande majorité ces femmes sont jeunes (42 % ont entre 21 et 29 ans !), mariées pour la majorité car, sur Nouméa, seulement 26 sont célibataires et 2 sont veuves.

2 - Si à Nouméa le taux de féminité est de 51,2 % il atteint 74 % en banlieue (Mont Dore), 45 % à Koumac, 54 % à Païta, mais il chute à Thio et Canala à 14 % et 11 %. Ces chiffres montrent que l'insertion familiale est sensible avec une forte présence de couples mariés avec leurs enfants dans les zones urbaines et péri-urbaines alors que les zones minières qui voient vivre en campement les travailleurs souvent jeunes ne sont pas encore des zones de fixation. L'absence de personnes âgées le confirme par ailleurs.

Le recensement permet aussi d'établir la provenance par île des travailleurs et de leurs épouses qui obeit à la répartition suivante :

	ORIGINES						
RESIDENCE	WALLIS	FUTUNA	TOTAL				
NOUMEA	351	60	411				
MONT DORE	42	8	50 .				
PAITA	24	4	28				
KOUMAC	36	4	40				
THIO	21	48	69				
CANALA	37	11	48				
TOTAL	511	135	646				

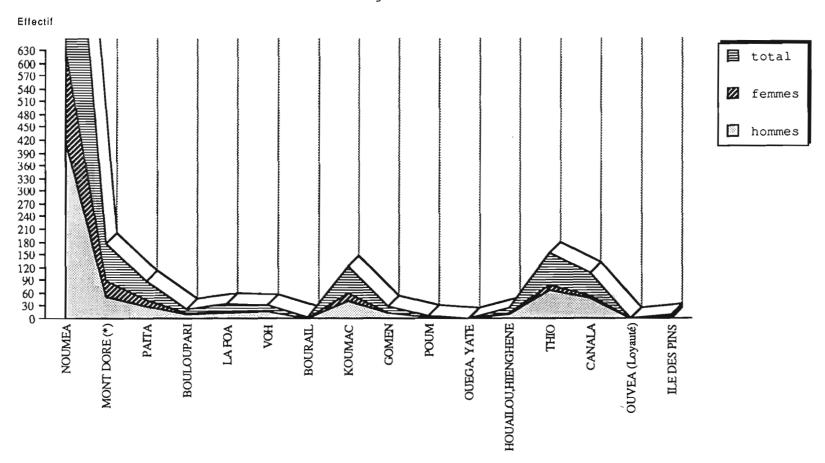
Tableau 29 : Origine géographique des migrants : Hommes

Source : Liste électorale du référendum de 1959

# Lieux de résidence en 1959 des Wallisiens - Futuniens de Nouvelle Calédonie

(Sources : gendarmerie-Haut Commissariat-liste électorale de 1959)

fig : 13



(\*) QUI COMPRENAIT AUSSI : DUCOS, LA CONCEPTION, YAHOUE, TONGHOUE, PRONY, MAGENTA.

	ORIGINES					
RESIDENCE	WALLIS	FUTUNA	TOTAL			
NOUMEA	198	15	213			
MONT DORE	30	7	37			
PAITA	13	3	16			
KOUMAC	16	3	19			
THIO	9	1	10			
CANALA	5	1	6			
TOTAL	271	30	301			

Tableau 30 : Origine géographique des migrants : Femmes.

C'est l'île de Wallis qui a donné jusqu'en 1959 le plus gros contingent de migrants que ce soit pour les hommes (79 %) ou pour les femmes (9,9 %). Notons que les Futuniens ne sont majoritairement implantés qu'à Thio et célibataires en géneral.

Ainsi, fin des années 50, il est bien clair que le caractère "travail" de la migration s'est renversé devenant une migration-fixation par arrivée des familles<sup>1</sup>.

Il en résulte un accroissement naturel qui devient sensible d'après certaines estimations<sup>2</sup> qui avancent les chiffres de 450 naissances en Nouvelle Calédonie de 1948 à 1959 et de 411 de 1960 à 1962. Aussi, c'est un solde positif net de 660 personnes qu'enregistre la communauté wallisienne en 1963 date où on l'estime à 2720 personnes d'après les extrapolations du recensement<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> L'étude de J.P. Colliez : <u>Données démographiques sur Wallis et Futuna - 1936 à 1978</u>. Service de la statistique. Nouméa. 1981, estime en 1959 que 50 % des wallisiens avaient moins de 21 ans pour les expatriés en Nouvelle Calédonie.

<sup>2</sup> Cf: Videau D. et Cotter Ch.: Les Wallisiens en Nouvelle Calédonie. op. cit.

<sup>3</sup> Cf: Recensement de la population de Nouvelle Calédonie. 2 mai 1963. INSEE.

En 1963, le recensement ne permet pas de discerner de sensibles modifications dans la répartition de la population des migrants sauf apparition à Païta d'un centre de fixation important. Si a Thio la population s'accroît, elle diminue à Koumac-Gomen avec la fermeture de la conserverie de Ouaco.

Mais c'est à partir du recensement de 1969 qui se situe en plein boom du nickel que l'expansion de la communauté wallisienne et futunienne atteint un niveau inégalé.

Au recensement de 1969, on persevéra à regrouper Wallisiens et Néo-Hébridais (tout en disposant d'une rubrique "polynésiens français" pour les Tahitiens!). L'effectif global recensé est de 6219 personnes, si l'on tient compte du fait que les Néo-Hébridais officiellement inscrits à l'Office de la Main d'Oeuvre étaient 4261; en tenant compte des femmes et enfants de cette ethnie, on peut estimer que son effectif voisinait alors entre 6 et 800 personnes. Ainsi on peut avancer que les Wallisiens et Futuniens représentaient au recensement de 1969 entre 5400 et 5600 personnes... C'est à dire le doublement au moins des effectifs de 1963.

Les données du recensement de 1969 sont d'autant plus intéressantes qu'elles permettent de fixer l'extension géographique et le volume du peuplement par les Wallisiens et Futuniens des agglomérations calédoniennes.

Si Nouméa reste le pôle majeur d'accueil et d'installation des insulaires des Wallis (3491 y compris les Néo-Hébridais soit au moins 3000 Wallisiens), de nouvelles zones d'installation apparaissent à Dumbéa (293) ; le Mont Dore se développe avec 913 insulaires, mais aussi Païta (556) et Thio (474) où les familles s'installent. Des centres plus modestes sont à noter (Houailou avec les mines proches de Poro, La Foa, Bourail, Canala) avec moins d'une centaine de personnes respectivement.

Ainsi en 1969, la configuration géographique du peuplement des migrants s'est grosso modo mise en place avec une forte concentration sur Nouméa, l'apparition de foyers péri-urbains en plein essor au Mont Dore, à Dumbéa, à Paita et quelques fortes têtes de pont en zone minière à Thio principalement. Ailleurs, le peuplement est plus

<sup>1</sup> Cf: Inventaire du 31/03/1969. Office de la Main d'Oeuvre.

réduit, souvent passager, car suivant les emplois offerts à l'époque par les chantiers de grands travaux.

Si le recensement de 1969 permet de constater la place prise par la migration venue de l'archipel wallisien, la stabilisation du mouvement va apparaître dès le début des années 1970. En effet, seule la prospérité économique calédonienne amorcée à partir de 1960 par les projets miniers et l'essor d'une métallurgie locale avait justifié l'appel très large à une main d'oeuvre périphérique (Tahiti, Nouvelles Hébrides, Wallis), puis à une main d'oeuvre métropolitaine ou antillaise plus spécialisée l.

Or, à partir de 1972, le marché international du nickel va connaître un nouveau retournement qui après l'euphorie des ventes et des cours va provoquer la récession des productions et le repli des cours mondiaux.

Cette situation va d'autant plus affecter le territoire calédonien que la diversification dans le monde des nouvelles zones d'exploitation du nickel ramène les gisements calédoniens à seulement 25 % des ressources mondiales au lieu de 40 % dans la décennie précédente. En Nouvelle Calédonie, "le plan Nickel" du gouvernement français arrêté en 1970 et qui prévoyait un objectif de 200 000 tonnes de métal usiné et une population de 200 000 habitants pour la période 1975-80 va se trouver bouleversé. A partir de 1973, la croissance économique s'arrête et, après 1974, le renchérissement brutal des coûts de l'énergie va très sérieusement pénaliser la production calédonienne qui ne dispose pas d'autonomie énergétique et doit importer du fuel lourd pour sa métallurgie. Ajoutons que les replis du dollar, monnaie de transaction pour le nickel, achevèrent d'aggraver la situation.

Aussi à partir de 1974, la situation des migrations entre Wallis-Futuna et Nouméa va connaître des transformations importantes. D'une part le flot de migration va se ralentir nettement et d'autre part, on va assister à un phénomène de retour dans l'archipel de familles ou travailleurs sans emplois ou désireux de marquer une pause après des années de labeur.

<sup>1</sup> Cf: Roux J.C.: Migrations, planche et notice N°26 (avec Fages J. et Bonnemaison J. pour la notice). Atlas de la Nouvelle Calédonie - 1981.

L'INSEE estime que si de 1969 à 1976, 1300 insulaires ont gagné la Nouvelle Calédonie, il y a eu apparition d'un phénomène nouveau de retour sensible qui pour la période 1976-1980 est estimé à 1000 personnes<sup>1</sup>.

Depuis 1980, ces mouvements se sont maintenus dans leur orientation nouvelle mais avec des chiffres plus réduits.

#### § 3. La crise du boom et la concentration sur le Sud Calédonien

C'est le recensement de 1976 qui permet de faire le point sur le renversement de conjoncture et son impact sur la localisation géographique et les effectifs atteints par la population wallisienne et futunienne de Nouvelle Calédonie.

Un changement intéressant apparaît dans la zonation de la population :

- 1 Si Nouméa reste le foyer wallisien et futunien le plus important avec 4336 personnes, ce ne sont plus que 45 % du total de l'ethnie qui y sont concentrés.
- 2 Par contre la banlieue voit se confirmer nettement les tendances du recensement de 1969 à la concentration de populations nouvellement installées.

Ainsi la commune du Mont Dore compte 2294 Wallisiens, Dumbéa, commune nouvelle en compte 810 et Païta 833. Dans les communes minières ou l'activité s'est bien ralentie, c'est Thio avec 499 insulaires qui est le foyer majeur alors que Poya-Nepoui n'en compte que 164. Ailleurs en brousse, l'effectif des Wallisiens à décru ou stagne et seule la commune rurale de La Foa avec 234 Wallisiens souvent employés agricoles ou petits exploitants ruraux fait figure de "dernière frontière" dans l'avancée du peuplement (Koumac ne garde plus que quelques éléments de son ancien peuplement). Si l'on fait un bilan global de l'évolution du peuplement wallisien-futunien depuis 1956 en fonction des principaux centre d'accueil, on a les résultats suivants :

<sup>1</sup> Cf: Colliez J.P., op.cit

Tableau 31: Evolution de la population wallisienne et futunienne

Source: Recensement INSEE

Résidence 1	1956 2	1959	1963	1969	1976	1983
NOUMEA	586	626	1976	3491	4336	5480
MONT DORE	25	87	245	913	2294	2942
DUMBEA			51	293	810	1136
PAITA	75	44	240	556	833	1343
THIO	73	<i>7</i> 7	97	474	499	524
CANALA	90	54	44	59	80	83
YATE	132	4	1	11	/	/
KOUMAC	123	61	15	12	3	2
LA FOA	11	17	66	108	234	278
POYA	28	/	5	8	164	127

Il apparaît ainsi que le peuplement wallisien s'est concentré à Nouméa et dans la périphérie proche qui en dépend jusqu'à Païta, avec maintien d'un foyer notable à La Foa et recul sensible du groupe de Poya lié à la réduction de l'activité minière de cette commune.

Quelques foyers importants mais très limités subsistent à Thio (où ce foyer est remis en cause et vidé de sa population par les évènements de décembre 1984) et à La Foa.

Source : <u>Recensement 1956</u>. Pour les agglomérations citées, l'ensemble de la population recensée représente 1132 personnes sur 1227 (les Néo-Hébridais - 2 à 300 inclus).

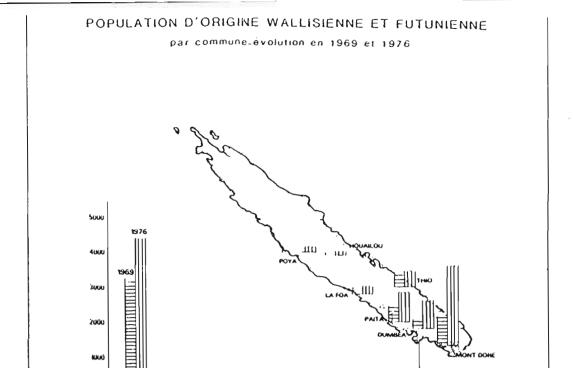
<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Source : Liste électorale de la gendarmerie pour les adultes de 21 ans. Il faudrait ajouter 50 % à ces chiffres pour y inclure les enfants et avoir la population totale.

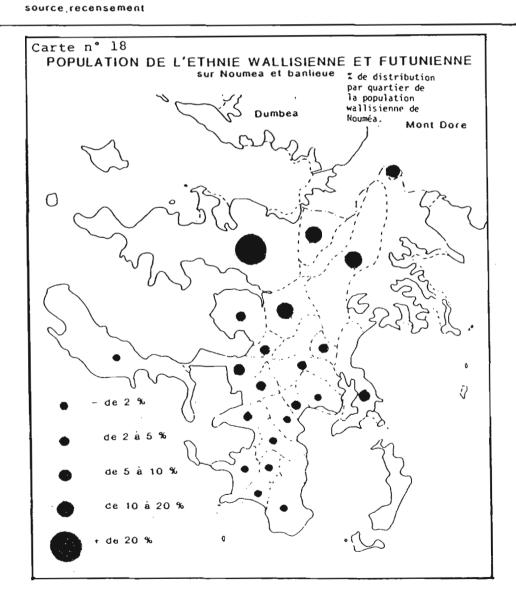
Contrairement à une opinion répandue, la vocation rurale des migrants ne s'est jamais manifestée clairement et leur regroupement en groupes d'habitats homogènes périurbain ou urbain est très net. Enfin l'arrêt des grands travaux à entraîné le repli des foyers de peuplement excentriques de Koumac, Nepoui, Poro, Yate.

Concentrée sur la côte du sud calédonien, renforcée plus par les éléments privés d'emplois jadis installés dans les centres de brousse que par de nouveaux arrivants, l'ethnie wallisienne présente au niveau de son implantation géographique deux caractères intéressants : concentration dans des zones d'habitats anciennes à Nouméa surtout, colonisation des nouveaux petits centres péri-urbains qui se sont développés au moment du boom du nickel.

# § 4. Une insertion dans un cadre pluri-ethnique urbain

Les résultats du recensement de population de 1983 confirment le regroupement de l'ethnie wallisienne; regroupement au sein d'agglomérations soit pleinement urbaines comme Nouméa, soit de nouvelles villes satellites liées par leurs fonctions à Nouméa. Ainsi en 1983, 45 % de l'ensemble des Wallisiens-Futuniens était installé à Nouméa, 24 % au Mont Dore et 9 % pour Dumbéa, enfin la cité minière de Thio conservait jusqu'en novembre 1984 un important foyer wallisien, notons enfin que la zone agricole de La Foa jouait un rôle de "frontière nord" pour l'avancée des Wallis. Ainsi avec la crise économique apparue après la fin du boom en 1973 puis avec la crise politique qui s'est mise en place après 1981, la population wallisienne a dû se replier et se concentrer sur quelques secteurs urbains. Ce repliement ne signifie pas isolement comme en témoigne les chiffres de l'évolution de la composition ethnique des localités où l'ethnie wallisienne se regroupe aujourd'hui de façon privilégiée.





	NOUMEA	MONT DORE	DUMBEA	TOTAL
Européens	15 188	492	224	15 904
Vietnamiens	2 558	43	1	2 602
Indonésiens	1 306	14	15	1 335
Tahitiens	586	32	3	621
Wallisiens,				
Futuniens	465	25	14	504
Mélanésiens de N.C	2 432	682	27	3 141
TOTAL	22 235	1 288	284	23 807

Tableau 32 : Population et ethnies du "Grand Nouméa" en 1956.

Source: recensement INSEE

Tableau 33 : Population et ethnies du "Grand Nouméa" 1983

	NOUMEA	MONT DORE	DUMBEA	TOTAL
Européens	31 945	6 466	2 820	41 231
Vietnamiens	1 933	128	125	2 186
Indonésiens	2 718	709	292	3 719
Tahitiens	2 839	1 628	351	4 818
Wallisiens,				
Futuniens	5 480	2 942	1 136	9 558
Mélanésiens de N.C.	12 526	2 280	594	15 400
Vanuatu	666	225	65	956
Divers	2 005	236	155	2 396
TOTAL	60 112	14 616	5 538	80 264

Source: Recesement INSEE

# **EVOLUTION DE LA POPULATION WALLISIENNE ET FUTUNIENNE: 1956-198**.

(Source: Recensements INSEE) fig: 14

1965

896

ANÑEES

1962

44

(2)

Nouméa et communes périphériques (1)

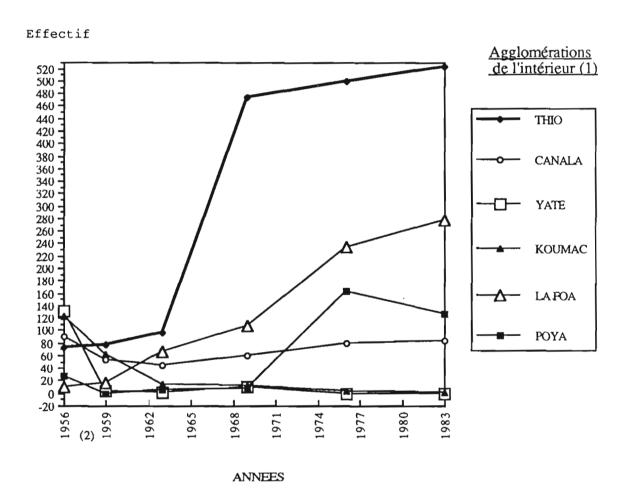
1974

1971

1980

1977

1983



(1) Source : Recensement 1956. Pour les agglomérations citées, l'ensemble de la population recensée représente 1132 personnes sur 1227 (les Néo-Hébridais-2 à 300 inclus).

(2) Source : Liste électorale de la gendarmerie pour les adultes de 21 ans. Il faudrait ajouter 50 % à ces chiffres pour y inclure les enfants et avoir la population totale.

Ainsi la très grande majorité des Wallisiens apparaît aujourd'hui installée dans le périmètre du grand Nouméa, qui est le seul périmètre urbain du territoire calédonien.

A Nouméa, s'ils ne représentent en 1983 que 9 % de la population urbaine, au Mont Dore, ils représentent 20 % de la population de cette commune récente et très multiraciale et 21 % de celle de Dumbéa. Ainsi, le fait wallisien est bien devenu un fait urbain dans un contexte pluri-ethnique et nous ne pouvons que souscrire à l'analyse¹ qui s'appuyant sur les chiffres les plus récents, note qu'avec plus de 50 % de son effectif né en Nouvelle Calédonie, l'ethnie originaire des Wallis ressent de plus en plus son "autochtonie" dans le contexte calédonien.

De la migration-travail, les insulaires venus de l'archipel de Wallis-Futuna sont passés à une situation d'enracinement spatial et humain prélude à une future étape d'intégration rapide avec les autres communautés installées en Nouvelle Calédonie, sauf bouleversement politique... A Nouméa, l'implantation de la population originaire de l'archipel des Wallis a connu quelques sensibles modifications. Concentrée à partir des années 1960 près des lieux de travail et dans le centre ville, cette population s'est, au moment de la période du boom du nickel, groupée dans des "bases-vie" souvent précaires et vite saturées. En 1969<sup>2</sup>, un dénombrement indiquait une répartition des Wallisiens axée sur les quartiers industriels du nord de la ville à Ducos (450 personnes), à Doniambo (450), au centre ville (350), à la Vallée des Colons (350 personnes), au faubourg Blanchot (200 personnes).

Ailleurs, il y avait soit absence de noyaux d'habitats wallisiens (dans les quartiers sud de Nouméa près des plages) soit de petits foyers isolés. En 1976, le recensement constate, avec le remodelage des quartiers du centre, des zones résidentielles et la création de zones urbaines à lotissements sociaux ou en accession à la propriété, d'importants changements<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Cf : Doumenge J.P. : Diversité ethno culturelle et expression politique en Nouvelle Calédonie in : <u>La Nouvelle Calédonie</u>, <u>la stratégie</u>, <u>le droit et la république</u>. P.37 à 64 - 1985 - Pedone - Paris.

<sup>2</sup> Cf : <u>Résultats du dénombrement des ménages de la commune de Nouméa</u> - Avril - Mai 1968. Etude de la mission d'études socio-économiques Haut Commissariat.

<sup>3</sup> Cf: Roux J.C.: Nouméa - Faits de population. Planche et notice, N° 50 et: Nouméa - Faits urbains. Planche et notice N° 49 in <u>Atlas de la Nouvelle Calédonie</u> 1981 - Paris.

D'importants transferts de résidence dans le périmètre urbain du "Nouveau Nouméa" agrandi par la prospérité du boom en résulteront.

Les Wallisiens quitteront les quartiers initiaux d'accueil, vieux quartiers souvent à l'habitat vétuste (centre ville, Vallée du Tir, Vallée des Colons pour s'installer à Ducos, aux Portes de Fer, au Haut Magenta et sur la voie territoriale s'étendant du 4ème km au secteur Normandie.

Le nouveau quartier de lotissements familiaux en co-propriété de Rivière Salée va se révèler attractif pour les Wallisiens qui en 1976 y représentaient 29 % des demandes d'acquisition de lotissement<sup>1</sup>. Pour les revenus plus modestes, les immeubles d'H.L.M. construits pendant le boom à la cité Pierre Lenquete, à Tindu et à Magenta vont se révèler intéressants compte tenu du prix de leur loyer et de leur localisation géographique. Ainsi les locataires wallisiens vont y être de plus en plus nombreux passant de 5 % en 1970 à 15 % en 1977<sup>2</sup>.

# SECTION 2. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION MIGRANTE EN 1978

Grâce à une étude spécifique menée en 1978 en étroite collaboration avec le Service des Minorités Ethniques créé au Haut Commissariat de la République<sup>3</sup>, un recensement exhaustif des Wallisiens de Nouméa nous a permis d'avoir de nombreux renseignements obtenus directement des intéressés et privilégiant des aspects que n'intègrent pas habituellement les recensements de l'INSEE et permettant de saisir les caractéristiques propres à cette migration.

<sup>1</sup> Cf: Rapport d'activité 1976 du Fond social de l'habitat, Nouméa.

<sup>2</sup> Cf: Notes et rapports de la SICNC.

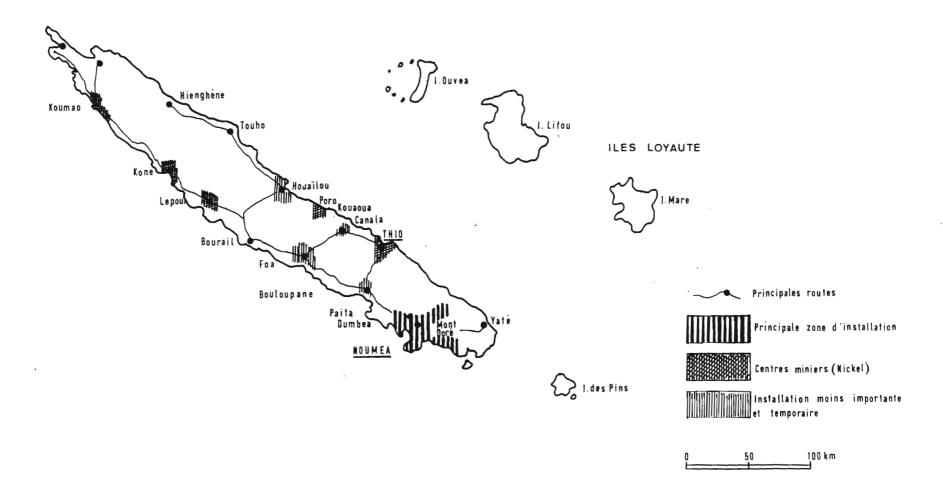
<sup>3</sup> Service dirigé de 1975 à 1981, date où il fut supprimé, par le colonel Bernard (C.R.) qui nous a apporté une précieuse collaboration dans nos études sur les problèmes wallisiens.

			,



(

N Belep PRINCIPALES ZONES D'INSTALLATION
DES WALLISIENS ET DES FUTUNIENS
EN NOUVELLE-CALEDONIE.



# § 1. Origine géographique et date d'arrivée

Le tableau ci-après détermine l'origine géographique des migrants adultes en fonction de leur date d'installation à Nouméa. En ce qui concerne l'origine géographique, Futuna avec 21,90 % du total des immigrés n'occupe qu'une place secondaire. Pour l'île de Wallis, c'est le district de Mua le plus peuplé qui donne le gros du contingent de Wallis.

En ce qui concerne les périodes d'arrivée des migrants, les chiffres recueillis confirment le tassement des installations après la période faste 1966-1970 (qui reçoit 26 % au total). Néanmoins, les premiers contingents de wallisiens ont fait souche puisqu'ils représentent 31.5 % du total des wallisiens de Nouméa. Après 1976, et bien qu'il s'agisse d'une période de deux ans seulement, la migration se tarit (64 installations contre 257 pendant la période 1971-75 !). Il apparaît aussi que pour les périodes d'arrivées récentes (après 1971), que le sex-ratio est pratiquement équilibré ce qui n'était pas le cas au début de la migration ou l'écart était nettement sensible. Le tableau récapitulatif permet de saisir les principaux caractères analysés ci-dessous.

Un autre aspect intéressant apparaît avec la corrélation entre les dates d'arrivée des migrants et leurs lieu de mariage (notons un grand nombre de non réponse à cette question). Globalement, près du tiers des Wallisiens (32,72 %) se sont mariés dans leur île natale, mais plus de la moitié à Nouméa (54,92 %) et une partie d'entre eux dans les centres calédoniens de brousse (12,25 %) ou au Vanuatu ; cela confirme le regroupement intervenu d'une partie de l'ethnie sur Nouméa après la fin du boom des chantiers et des mines. Ainsi la quasi "calédonisation" des attaches familiales de l'ethnie est confirmée pour pratiquement l'ensemble des périodes d'arrivée des migrants.

Tableau nº 34 : Origine géographique - Date d'arrivée

Date et sexe	rigine	Wallis	Futuna	Total	Pourcentage
1060	H	209	51	260	18,92
Avant 1960	F	153	20	173	12,59
1060 1065	Н	106	33	139	10,12
1960-1965	F	101	21	122	8,88
1966-1970	Ħ	149	45	194	14,12
1966-1970	F	119	46	165	, 12,01
1971-1975	. В	94	33	127	9,24
19/1-19/5	F	92	38	130	9,46
1975-1977	H	25	7	32	2,33
	F	25	7	32	2,33
TOTAL		1 073	301	1 374	
Pourcentag	ge	78,1	21,9		

## § 2. Niveau d'instruction

Les informations obtenues sur le niveau d'instruction sont intéressantes car elles confirment le caractère fruste au départ de l'éducation d'une grande majorité des migrants. Ainsi parmi les personnes installées avant 1960, 17 % d'entre-elles déclarent n'avoir reçu que l'instruction wallisienne des anciennes écoles de la mission Mariste, c'est à dire ne parlaient pas le Français. Ceux qui avaient une simple connaissance de base, souvent réduite, du Français représentent globalement 56 % de l'effectif.

Ainsi près des trois quarts des migrants ne disposaient d'aucun diplôme ni de la formation primaire de base. Celle-ci ne touche que 16,50 % de l'effectif. Notons que les détenteurs d'un diplôme (C.E.P., B.E.P.C., Baccalauréat) ne sont que 3 % auquel on peut rajouter les quelques C.A.P. techniques (0,86 %). Pour l'essentiel, il ressort qu'il y a au fil des périodes d'installation en Nouvelle Calédonie, une lente amélioration du niveau consécutive à l'effort scolaire mis en place à Wallis-Futuna. L'instruction "wallisienne" tend à devenir moins importante et les niveaux scolaires techniques et secondaires à apparaître (timidement) après 1966.

La tendance dominante reste celle d'une population sous-scolarisée, maniant mal le français pour les plus âgés et comportant très peu d'individus ayant acquis une formation de base. Cette situation se répercute sur la qualification professionnelle et la date d'arrivée des migrants. Le tableau permet de saisir le lien entre la catégorie d'emploi occupé et la période d'installation.

En ce qui concerne les types d'emploi, c'est la catégorie "ouvrier" qui arrive largement en tête avec 47,50 % de l'effectif. Suivent ensuite les "manoeuvres" avec 14 % puis les "gens de maison" avec 11 % enfin les "chauffeurs" de bus ou de camion avec 8 %. Les chômeurs apparaissent en nombre sensible totalisant 9 % de l'effectif. Ainsi c'est l'emploi dans le secteur secondaire industriel qui prédomine.

Notons que les salariés agricoles sont très peu nombreux. Dans le secteur tertiaire, l'emprise wallisienne s'avère faible (4 % d'employés et 1,60 % de fonctionnaires) mais détachons néanmoins un fait intéressant avec un groupe de petits patrons indépendants (1,5 %) soit du commerce, de l'artisanat ou des petites entreprises (transport et bâtiment en général). Ainsi c'est une structure de l'emploi typiquement urbaine qui se révèle, héritière du cycle d'industrialisation que connut la Nouvelle-Calédonie à partir de 1960.

Instruction Age	16-20	21-25	26-30	30-40	40-50	51-60	61 et +	Total	%
Primaire	4	69	33	33	6	5		150	14,16
						_			
Français	28	61	81	194	153	63	6	586	55,34
CEP	20	13	3					36	3,40
Secondaire I	14	15	2	6				37	3,49
BEPC	2	2						4	0,38
Secondaire II	4	3						7	0,66
BAC		1	3					4	0,38
CAP	7	11						18	1,70
Ecole Technique	8	4						12	1,13
BT									
Supérieur			1	1			2	0,19	
Instruction Wallisienne	3	10	21	57	49	41		203	19,17
Total	90	189	144	291	208	109	28	1059	
%	8,50	17,85	13,60	27	20	10,29	2,64		

Tableau 35: Niveau d'instruction par classe d'âge

Source: Haut-Commissariat /ORSTOM/ 1978

Activités	Avant 1966	1967 1970	1971 1977	Total	%
Manoeuvre	24	52	28	104	14
Ouvrier	117	179	53	349	48
Employé	11	14	5	30	4
Employé de maison	18	34	31	83	11
Chauffeur	24	31	5	60	8
Fonctionnaire	3	29	0	12	2
Retraité	11	3	2	16	2
Patron indépendant	5	6	0	11	1,50
Chômeur	17	24	26	67	9
Total	232	352	150	732	

Tableau 36 : Qualification professionnelle en fonction des dates d'arrivée

Source: Haut-Commissariat /ORSTOM/ 1978

#### § 3. Taille des familles

La ventilation de la taille des familles par rapport aux périodes d'installation des migrants en Nouvelle Calédonie est intéressante. Elle explicite toutes les données établissant la très forte natalité propre à l'ethnie wallisienne. En effet si seulement 7 % des ménages se déclarent sans enfants, 23 % ont un ou deux enfants mais 51 % des ménages ont de 3 à 6 enfants et 21 % plus de 7 enfants. Ainsi on est face à une structure caractéristique d'une très forte natalité, et propre aux migrants venus de l'archipel de Wallis. Il est à noter, si on situe l'évolution de cette structure dans le temps, qu'il y a des évolutions sensibles des comportements démographiques des familles. Ainsi plus de la moitié des familles installées avant 1960 ont plus de 5 enfants, mais 43 % seulement sont dans ce cas pour les familles installées entre 1960 et 1965, 34 % pour les familles arrivées entre 1966 et 1970, 24 % pour les familles, certes plus jeunes, arrivées à partir de 1971. Ainsi le tassement de la natalité s'inscrit dans ces chiffres et il est confirmé et précisé comme nous le verrons par la suite par les analyses de l'INSEE.

Une autre corrélation intéressante est celle existante entre la taille des familles et le niveau d'instruction. Bien que ces critères doivent être utilisés avec précaution ici, il apparaît bien que ce sont les individus ayant eu le moins accès à l'enseignement (éducation wallisienne ou ne parlant pas le Français) qui ont les familles les plus nombreuses par rapport à ceux qui ont reçu une formation primaire.

#### § 4. Les âges et leurs caractéristiques

En ce qui concerne les classes d'âges, nous pourrons tirer plusieurs caractères intéressants permettant de préciser le profil moyen des migrants.

	- 20 ans	20 à 30	31 à 40	41 à 50	51 à 60	+ 60	Total	%
						ans		
Marié	4	106	207	160	73	21	571	47
Concubin	2	37	39	24	5	-	107	9
Veuf	-	-	4	3	12	22	41	3
Divorcé ou séparé	1	6	12	9	5	2	35	3
Célibataire	155	225	49	24	6	3	462	38
Total	162	374	311	220	101	48	1216	
%	13	31	26	18	8	4		100

Tableau 37 : Situation familiale des Wallisiens-Futuniens. Dénombrement 1978

Source: Haut-Commissariat/ORSTOM/1978

Date Enfants	0	1-2	3-4	5-6	7-8	9-10	11 et +	Total	%
Avant 1960	13	53	44	43	41	23	8	225	36,12
1960-1965	5	39	28	28	15	8	4	127	20,39
1966-1970	7	51	43	29	16	8		154	24,72
1971-1975	14	38	27	11	8	5	1	104	16,69
1976-1977	6	4	3				-	13	2,09
Total	45	185	145	111	80	44	13	623	
%	7,22	29,70	23,27	17,82	12,84	7,06	2,09		

Tableau 38 : Nombre d'enfants et date d'arrivée des Wallisiens-Futuniens en Nouvelle-Calédonie

Source: Haut-Commissariat /ORSTOM/ 1978

Mariés à	Avant 1960	de 1960 à 1970	de 1971 à 1977
Wallis-Futuna	27 %	33 %	43 %
Nouvelle- Calédonie	73 %	67 %	57 %

Tableau 39 : Répartition des mariages

Un des aspects déjà souligné à plusieurs reprises apparaît ici nettement avec tous les caractères propres à une migration composée d'éléments jeunes largement majoritaires.

Le mariage est la situation de règle (47 % du total, mais en prenant en compte les individus dès l'âge de 16 ans). Les célibataires s'ils sont nombreux (38 %) comptent beaucoup d'adolescents dans leur effectif. Les veufs sont peu nombreux (3,37 %) de même que les personnes divorcées ou séparées (2,88 %). Par contre le concubinage est sensible (8,80 %) chez les moins de 30 ans (un tiers de l'effectif) mais il existe aussi chez les adultes de 31 à 45 ans. Par contre, il est résiduel chez les personnes plus âgées.

L'âge moyen de mariage se situe entre 26 et 30 ans et le célibat s'estompe nettement au point de vue statistique après 35 ans. Cette situation influe sur la structure des familles si l'on prend en compte l'âge et le nombre d'enfants par époux et épouse (tableaux 37 et 38). L'intérêt de ces tableaux est qu'ils établissent que la natalité des jeunes est tendanciellement plus faible que celle des adultes de 31 à 50 ans. Ceux-ci monopolisent l'essentiel des familles nombreuses (cinq enfants) ou très nombreuses (de six à onze enfants). La classe âgée de 51 à 60 ans a eu un comportement nataliste encore plus sensible en moyenne que la classe des adultes de 41 à 50 ans. Donc le tassement démographique là aussi se trouve confirmé.

Pour les femmes, ce sont en gros les mêmes remarques qui prévalent. Chez les femmes jeunes la natalité chute en moyenne d'enfants, mais elle remonte pour les classes pleinement adultes (plus de 50 % des femmes de 46 à 50 ans ont 6 enfants au moins, mais seulement 34 % des femmes de plus de 50 ans sont dans cette situation). Ainsi il se confirme bien à la lecture de ces chiffres que la natalité a connu avec la migration des premiers wallisiens, un encouragement très net, suivi par un tassement par la suite qui se confirme au niveau des jeunes générations.

Si nous résumons l'essentiel des remarques faites sur les caractères du groupe wallisien-futunien de Nouvelle Calédonie d'après l'enquête de 1978<sup>1</sup>, il ressort que :

Le rapport homme-femme très déséquilibré au départ s'est harmonisé ensuite pour devenir quasiment normal<sup>2</sup>. L'enracinement migratoire actuel s'appuie sur un fort contingent de personnes restées sur place et renforcé par les nouveaux arrivants. Le fait qu'une large majorité de la population se soit mariée en Nouvelle Calédonie confirme si besoin en était cet enracinement. Dans le domaine du niveau d'instruction, l'absence de scolarisation à Wallis a pesé lourd et explique qu'une partie des wallisiens ait occupé longtemps des postes de manoeuvres, d'ouvriers non spécialisés ou d'employés de base.

La forte démographie propre à l'ethnie est confirmée par les éléments statistiques liés à la natalité; de forte en pleine période d'expansion de la migration, la natalité avec les jeunes générations et peut être le changement des modes socio-culturels apparaît en 1978 en repli par rapport à se forts taux initiaux.

#### SECTION 3. LES MODALITES DE L'INSERTION

A partir d'une enquête directe faite par sondage<sup>3</sup> nous nous sommes efforcés d'appréhender auprès de migrants enquêtés les conditions de leur insertion et leur perception de leur situation en Nouvelle Calédonie, que ce soit dans les domaines de la vie urbaine, de leurs relations sociales et de leur vision de leur avenir<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Que nous espérions mettre à jour en 1983 par un autre passage rendu impossible par le refus des autorités coutumières qui craignaient une utilisation préjudiciable à la communauté wallisienne et futunienne "des informations recueillies par l'administration".

<sup>2</sup> Il est passé d'environ (avec le comptage des Néo-Hébridais) de 1 à 8 environ en 1956, à 1 à 3 en 1963, 1 à 2 en 1969, de 1 à 4 en 1976.

<sup>3</sup> Avec l'aide d'un assistant-interprète, Michel Motui, neveu du Kivalu de Wallis et parfaitement au fait des problèmes des migrants par son long séjour à Nouméa. Sans son aide ce travail n'aurait pas été possible.

<sup>4</sup> Cette enquête a été faite sur la base du sondage au 1/10 pour les Nouméens et péri-urbains de Païta, Dumbéa, Mont Dore. Nous avons utilisé le 1/5 pour les noyaux plus excentriques de Bouloupari, La Foa, Thio qui présentaient une spécificité plus marquée avec des effectifs plus faibles. La base d'enquête était constituée par les registres du Haut Commissariat mis à jour par des enquêtes spécifiques utilisant les déclarations des maires, des chefs de la communauté de Wallis et Futuna et du service d'Action Sociale.

## § 1. Motifs et circonstances de la migration

La première question posée concernait les causes de l'arrivée en Nouvelle Calédonie. L'éventail des réponses privilégie les raisons scolaires, principalement chez les éléments les plus jeunes. Les raisons de travail sont surtout chez les personnes venues dans les premiers temps de la migration, citées fréquemment, enfin il faut y ajouter les motifs familiaux, avec de nombreuses personnes venues rejoindre des parents déjà installés de façon à bénficier ainsi de facilité de logement et de conseils pour leur insertion. Notons que pour un certain nombre de personnes, la curiosité ou le besoin de connaître un autre cadre de vie est évoqué.

En ce qui concerne les frais de voyage, les migrants dans une très grande majorité des cas n'ont pas eu à les avancer. En effet, soit l'administration (pour les boursiers ou les jeunes appelés du contingent), soit les employeurs, cas le plus fréquent, soit des parents ou amis ont payé pour eux les frais de voyage. Dans quelques cas, l'entraide coutumière est citée.

La décision de "partir à la Nouvelle Calédonie" a-t-elle été pour les migrants facile à prendre compte tenu de leur environnement et de leurs attaches ? A cette question, la négative l'emporte largement, évoquant les parents âgés, la famille ou l'attachement au pays. Mais l'attrait du travail ou le besoin de changement comme le souci de rejoindre des amis ou des parents déjà installés constituent les arguments majeurs avancés pour justifier les départ isolés qui ont été moins fréquents que les départs avec des parents ou des relations. Dans la majorité des cas, les migrants étaient attendus à l'aéroport, guidés dans leurs premiers pas, comme logés chez des parents ou amis. Pour les travailleurs ou les futurs militaires, l'accueil comme le logement étaient assurés dans des conditions satisfaisantes.

Finalement, il se dégage de l'enquête que malgré des résistances, le désir de promotion dans une Calédonie perçue à l'époque comme un pays de cocagne a prévalu, avec chez les éléments jeunes, le goût du changement qui a poussé à s'engager dans le circuit migratoire. L'entraide, l'hospitalité ou la prise en charge par les employeurs ou l'armée ont joué avec efficacité facilitant grandement la prise de contact et les préliminaires à une nouvelle vie dans un cadre nouveau.

#### § 2. Les conditions de la vie en Nouvelle-Calédonie

Les réponses faites aux questions concernant les problèmes du logement, le prix des loyers, les déménagements successifs, les raisons du choix du quartier, l'accession à la propriété, la qualité des logements, ont soulevé peu d'intérêt comme de réponses intéressantes. Dans la très grande majorité des cas la prise en charge des migrants par la famille ou par des employeurs à facilité les choses. Ensuite des regroupements familiaux se sont faits privilégiant d'abord les liens de parenté et la facilité de relations avec d'autres compatriotes. Les loyers souvent chers ont été d'abord payés par l'entraide entre ceux qui travaillaient et vivaient ensemble.

Ce n'est qu'ultérieurement avec l'arrivée de parents, l'amélioration de la situation professionnelle, que des éléments isolés vivant avec d'autres personnes ont acquis leur autonomie de logement.

#### § 3. Perception de l'environnement par rapport au cadre de vie

Dans le cadre de nos enquêtes, il s'agissait de définir par une série de questions ouvertes comment était perçu par les migrants leur cadre de vie.

En ce qui concerne le climat propre à la Nouvelle Calédonie, la grande majorité des migrants le trouve agréable car comparable à celui des Wallis mais avec une saison fraîche. Seuls quelques uns sont d'un avis opposé.

Il en est de même pour les types de paysages calédoniens jugés agréables ou plaisants en général...

Pour le choix de leur lieu de résidence, la majorité des personnes déclarent préférer vivre à Nouméa plutôt que dans un village et aucune ne cherche à vivre isolée en brousse.

Les raisons de ce choix sont très cohérentes : vivre en ville c'est avoir une vie relationnelle aisée, proche des lieux de travail, des services publics, des magasins, des spectacles et de l'animation urbaine. La petite minorité qui préfère la brousse le fait par goût et amour de la vie rurale.

Les avantages prêtés à la vie urbaine sont clairement exprimés en terme de facilités de vie. Il est à noter que l'attraction commerciale domine ainsi que le côté relationnel jugé aisé en ville. Un certain souci de sécurité médicale est aussi énoncé.

Néanmoins des aspects négatifs sont aussi avancés et les critiques fréquentes. Parmi celles-ci, deux reviennent fréquemment; l'une à trait à la pollution qui serait propre à la ville du fait des fumées et des dépôts des usines de la Société Le Nickel (proches de quartiers peuplés de nombreux Wallisiens), l'autre au côté bruyant des rues de Nouméa. Il est à noter que ces reproches sont propres aussi à d'autres ethnies insérées depuis peu dans le milieu urbain à partir d'un cadre de vie broussard (Mélanésiens comme Calédoniens de brousse font les mêmes critiques à la vie urbaine). La cherté de vie, l'oisiveté des jeunes, l'absence de travail, les problèmes de coexistence avec d'autres ethnies ou les ivrognes dans certains quartiers, sont aussi avancés mais de façon plus minoritaire.

La question des rapports inter-ethniques et de leur qualité permet souvent aussi d'appréhender mieux ces inquiétudes.

Une opinion légérement majoritaire estime que les relations entre les diverses ethnies sont mauvaises. Bien qu'exprimés avec circonspection, ces avis concernent surtout les rapports avec les Mélanésiens et certains Calédoniens jugés "envieux" des Wallisiens et donc "opposés à leur présence".

Néanmoins certains tempèrent leur critiques en estimant qu'il y a une incompréhension et un manque d'information réciproques et que dans certains cas de

bonnes relations personnelles sont possibles avec de la bonne volonté individuelle. Quelques individus du fait de leurs activités personnelles estiment d'ailleurs qu'ils n'ont pas de difficultés grâce à un effort de leur part.

En ce qui concerne les changements les plus notables de leur vie par rapport à celle qu'ils ont connue à Wallis, les migrants ont quelques réponses intéressantes mais stéorotypées. Pour la grande majorité, leur vie est marquée par le travail et l'argent et ils établissent parfaitement le lien découlant de ces termes. Si le travail permet une vie facile par rapport à la pauvreté de la vie à Wallis et Futuna, le travail s'il fait défaut "laisse sans argent", sans ressources et rend impossible les progrès représentés par l'alimentation moderne, l'habillement, comme le mode de vie, changements que tous pratiquement reconnaissent comme positifs.

Pour l'endroit qui leur serait le plus agréable à vivre si n'existaient pas les contingences du quotidien urbain, une large majorité préfèrerait vivre hors de la ville de Nouméa. La banlieue périphérique ou la brousse se partagent à peu près également les réponses.

Les raisons, là aussi, sont souvent prosaïques : le calme d'une vie rustique, le travail agricole pour soi, l'absence de contraintes sont les raisons citées. Enfin interrogés sur leur préférence de vivre en milieu wallisien groupé ou isolément, une légère majorité préfère vivre dans un milieu diversifié ne privilégiant pas le regroupement ethnique. Les raisons en sont clairement énoncées : la vie au sein du groupe entraîne jalousies, disputes ou intrigues. Néanmoins un nombre sensible des personnes se déclare indifférent à ce problème et un groupe plus restreint préfère vivre au sein d'un regroupement ethnique par habitude sociale.

# § 4. Les cadres relationnels

La grande majorité des personnes interrogées se déclare catholique pratiquante, c'est à dire assiste régulièrement aux offices, communie avec une forte fréquence pour les femmes et les jeunes, participe aux kermesses et aux fêtes religieuses, envoie ses enfants au catéchisme. Tous les grands évènements, baptêmes, mariages, obsèques se font à l'église. En ce qui concerne le type de culte suivi (en langue française ou wallisienne pour certaines églises), il n'y a pas de préférence dominante et nombre de fidèles suivent indifféremment les offices en Français ou Uvéen. Mais il est à noter que pour les grandes cérémonies, les offices présidés par le clergé wallisien sont très prisés.

Autant la pratique religieuse est forte autant l'aide que peut offrir l'église dans divers domaines (aide au logement, garderie d'enfants, secours, emplois, conseils pour formalités administratives) est très limitée pour la majorité aux conseils et "problèmes familiaux"...

Si l'on aborde le problème des relations de travail nouées par les Wallisiens, une majorité d'entre eux fait état de bonnes relations avec ses camarades de travail auxquels ils sont unis par la tâche commune, la solidarité du groupe et des liens d'amitié qui se prolongent souvent hors des lieux de travail et font intervenir, pour certains, une entraide en cas de nécessité ou bien des loisirs pris en commun.

Entre les familles venues de l'archipel, les relations apparaissent comme souvent étroites et régulières dans la grande majorité des cas. Seuls quelques individus qui vivent en concubinage souvent avec des "étrangers" ont des relations plus relâchées voire rares "pour éviter des histoires", c'est à dire des ragots... Pour les autres, les relations régulières se justifient par la pratique de la coutume, les liens de l'amitié et les attaches familiales.

De ces liens de convivialité très caractèristiques du tempérament polynésien, il découle des relations d'entraide héritées de la tradition insulaire. Si l'entraide apparaît comme un fait presque général, pour certains elle est limitée à la famille ou à la bellefamille, par l'impécuniosité aussi dans quelques cas. Cette entraide est en général à titre de réciprocité, jamais payante et dans quelques cas gratuite et sans attente de réciprocité.

L'entraide, traditionnellement, relève de la coutume et de son organisation hiérarchique.

Pour les Wallisiens de Nouvelle Calédonie, la coutume reste une institution importante, jouant un rôle parfois majeur dans leur vie sociale. Aussi la grande majorité d'entre eux la pratique-t-elle et dit y être très attachée. Cet attachement fait appel à des explications variables : pour certains et les plus nombreux, la coutume représente la tradition, et à ce titre elle doit être préservée et même renforcée par respect pour les ancêtres. Mais quelques réserves ou critiques se font jour néanmoins car on estime, chez quelques uns, que la coutume, si elle doit être conservée, doit devenir moins onéreuse en prestations à caractère ostentatoire. D'autres estiment que la coutume a été déformée à Nouméa par l'abus de l'argent et des cadeaux. Autre reproche mais plus rare, pour certains la coutume est manipulée par les anciens et les chefs à qui elle profite d'abord...

Comment cette coutume se concrétise-t-elle ? Les réponses privilégient la participation active aux fêtes, aux mariages coutumiers, aux réunions de discussion sur la coutume et son application dans des cas concrets touchant aux relations inter-individuelles et aux litiges en découlant. On note la participation à l'entraide envers d'autres familles ou a des travaux d'intérêts collectifs pour la communauté<sup>1</sup>.

Des dons en argent sont faits dans le cadre coutumier, soit pour faire venir des Wallisiens à Nouméa, soit envoyer des dons aux paroisses de l'archipel ou pour la préparation des fêtes coutumières.

A Nouméa enfin, la coutume est institutionnalisée par la présence des représentants délégués par les ministres de Wallis et les chefs de districts qui sont consultés, chaque fois que le besoin s'en présente par la majorité des Wallisiens. Notons que les chefs coutumiers se réunissent régulièrement pour toute affaire d'ordre administratif ou politique concernant l'ensemble de leur communauté.

<sup>1</sup> Comme la construction du foyer wallisien-futunien de Magenta.

#### SECTION 4. PERMANENCE DE L'ENRACINEMENT

A la question de savoir si les Wallisiens entendent rester définitivement en Nouvelle Calédonie, seule une minorité répond affirmativement. Pour les autres qui sont la majorité, les avis sont partagés. Un certain nombre, non négligeable, fait état de son désir de regagner Wallis, la retraite acquise, de façon à s'occuper de ses terres.

D'autres redoutent le problème posé par une éventuelle indépendance du Territoire qui pour eux, aurait comme corollaire leur éviction à terme plus ou moins bref; enfin le problème de l'emploi à conserver ou à trouver est un autre facteur jouant dans le désir de rester ou de regagner l'archipel. Si on affine la question en interrogeant sur les perspectives de retraite des intéressés, et hors de tout contexte dramatique, pour l'immense majorité le retour à l'île d'origine apparaît être la solution idéale.

En ce qui concerne l'avenir de leurs enfants, les réponses des chefs de famille sont plus mitigées et les avis se partagent également entre ceux qui postulents que leurs enfants les suivront, ceux qui affirment que leurs enfants resteront, enfin il y a ceux qui ne se prononcent pas ou laissent à leurs enfants ou a la tournure de la situation calédonienne le soin de décanter les choix possibles...

Mais un point réalise la quasi unanimité : la nécessité de maintenir des liens étroits avec l'archipel et de participer le plus intensément possible à la vie locale qui s'y déroule. Les raisons en sont claires : à cause du patrimoine foncier de chaque famille, pour maintenir la coutume et enfin pour conserver et enrichir les liens familiaux.

En ce qui concerne le mode de vie propre à Wallis, une grande majorité des personnes estime qu'il est facile par rapport à leur vie calédonienne. En effet, revient comme une sorte de leitmotiv, l'affirmation que grâce aux cultures d'auto-consommation permises par le cadre naturel "généreux" de l'archipel, les besoins sont réduits à un minimum monétaire.

L'absence de loyers, de charges diverses, de sollicitations commerciales permettent une vie simple, frugale et surtout ne nécessitant pas la discipline du travail et le

gain d'argent régulier que la majorité des Wallisiens jugent être le propre de leur vie à Nouméa. Seuls quelques uns affirment que vivre à Wallis n'est guère facile sauf avec l'argent reçu de parents de Nouméa ou grâce à un emploi salarié local, car un certain nombre déclare avoir quitté l'archipel pour échapper à "la pauvreté" de la vie locale.

Interrogés sur les côtés positifs ou négatifs de la vie moderne, les intéressés donnent des réponses ambivalentes. Si un regret face aux changements impliqués par la vie moderne est assez répandu, la majorité reconnaît les aspects positifs de cette vie qui est plus facile grâce au progrès matériel et au travail salarié. Aussi le souhait exprimé pour le proche avenir est lié à la conservation du travail et à l'amélioration des conditions de vie. En ce qui concerne les pratiques natalistes qu'aura la jeune génération, des avis discrets se font jour admettant une limitation des naissances soit pour des raisons de commodités sociales soit par utilisation de pratiques anti-conceptionnelles. Mais la majorité ne donne pas de réponse...

Quelles remarques pouvons-nous faire sur le bilan de cette enquête ? La migration s'est exercée finalement dans un cadre assez favorable et qui n'a pas laissé de séquelles ou de regrets, ni de souvenir d'abus. Le choc de l'accoutumance au milieu urbain a été dans l'ensemble assez bien surmonté par la prise en charge des arrivants par l'administration, l'église, les employeurs ou dans beaucoup de cas par les familles déjà installées.

En fait, partir à Nouméa a été vite ressenti comme une chance de promotion sociale, une sorte d'aventure personnelle aussi, et une source de prestige social qui l'ont emporté sur les regrets de laisser aux îles, familles, amis et habitudes.

La vie en Nouvelle Calédonie est perçue finalement comme agréable et se déroulant dans un contexte favorable même si le bruit et la pollution urbaine méconnus à Wallis sont dénoncés. Les aspects pratiques et les implications sociales du rôle de l'administration sont positivement appréciés. Néanmoins, la majorité des insulaires garde vivante une idéologie rurale qui lui fait vanter les charmes d'une vie traditionnelle paisible aussi proche que possible de celle connue à Wallis et à laquelle ils restent attachés.

Un écueil existe perçu par tous, la difficulté de la coexistence pluri-ethnique, des efforts qu'elle implique et de ses dangers. Cela explique le regroupement partiel dans certains quartiers des familles les moins insérées dans la vie Nouméenne et souvent les plus récentes d'installation.

La religion catholique même si ses obligations sont relâchées par rapport à Wallis, reste dominante avec une double fonction religieuse et sociale<sup>1</sup> et les prêtres wallisiens de Nouméa s'emploient avec succés à maintenir le zèle de leurs ouailles si besoin en est. En ce qui concerne les relations sur les lieux de travail ou les relations de voisinage, aucune tension particulière n'est à noter et au contraire l'affirmation d'une certaine convivialité est affirmée.

Néanmoins les relations entre familles wallisiennes paraissent source de méfiance pour nombre de personnes qui ne recherchent pas une cohabitation mono-ethnique même si l'entraide et la coutume sont pratiquées intensément et jugées nécessaires. Le côté incertain de l'enracinement est ressenti et une lecture au second degré permet de percevoir le malaise propre déjà à l'époque à une communauté dont la montée en puissance à Nouméa est récente, objet de jalousie ou de contestation pour d'autres groupes ethniques. Cet ancrage calédonien est d'autre part contradictoire avec le désir de la majorité de rentrer, la retraite au moins acquise, dans l'île natale. Là aussi une ambiguité existe avec une vision idéalisée de la vie traditionnelle dans une nature jugée généreuse et nourricière alors que la majorité des personnes reconnaît aussi que leur entrée dans la vie moderne est globalement très positive par rapport au mode de vie ancien traditionnel qu'elle a connu à Wallis.

Ces contradictions apparentes sont finalement normales, elles traduisent le hiatus existant dans toute communauté expatriée entre le vécu et les aspirations idéales, d'autant plus que, ressentant leur existence calédonienne sujette à caution chez d'autres ethnies et principalement en milieu mélanésien, les Wallisiens-Futuniens ressentent d'autant plus la nécessité de renforcer les liens avec leur archipel originel...

<sup>1</sup> Cf: Kohler J.M.: Religions; planche et notice 27 de l'Atlas de la Nouvelle Calédonie - Paris - 1981.

#### § 1. L'insertion en cité H.L.M.

Nous avons évoqué avec l'impact du boom les transformations du tissu urbain de Nouméa et la création de cités ou de lotissements à habitats sociaux grâce à l'intervention de sociétés para-publiques telles que la SICNC ou le F.S.H. (Société d'investissement et crédit de Nouvelle Calédonie et Fond social de l'habitat).

En 1977, la S.I.C.N.C. disposait d'un parc de plus d'un millier de logements (1101 exactement) répartis entre les cités P. Lenquête, Tindu et St Quentin à la périphérie de Nouméa et les centres de Magenta et Port N'Gea à l'intérieur de la ville. Moins de 10 % des ménages y étaient d'ethnie wallisienne.

Dans le cadre d'une étude urbaine 1 nous avons pu appréhender les réactions des locataires en milieu "d'habitat vertical" d'une part et multi-racial d'autre part, à l'intérieur de la cité de Pierre Lenquête (ou l'élément wallisien représentait 15 % des locataires).

Tous étaient, de par les conditions de revenus modestes exigées, des employés ou ouvriers et souvent d'installation récente.

Les Wallisiens auprès desquels nous avons enquêtés étaient en majorité d'origine récente (moins de cinq ans) et seuls restaient quelques anciens parmi les premiers locataires de cette cité crée en 1969. C'était la proximité de l'emploi qui les avait poussés à s'installer dans cette cité ou la difficulté de trouver ailleurs un logement convenant à leurs moyens. Une très large majorité estimait disposer d'une surface d'habitation satisfaisante et l'équipement de leur appartement ne soulevait pas de reproches majeurs sauf le côté bruyant et l'étroitesse de la salle de séjour peu adaptée à des familles nombreuses. Une majorité estimait aussi que la cité était installée sur un site agréable, mais contradictoirement nombre de personnes estimaient leur immeuble mal situé...

Presque unanimement, les locataires wallisiens (comme les autres) déploraient le manque

<sup>1</sup> Conduites alors avec D. Frimigacci (CNRS) et le concours des élèves de l'Ecole Normale Catholique. L'enquête à partir d'une base de sondage, étudiait les réactions de toutes les ethnies vivant en cité à caractère social. La SICNC que nous remercions ici, avec l'aide de son service calcul informatique nous a remis des listes incluant la durée de présence, les données d'état civil, le type d'emploi, les revenus familiaux. Le Haut Commissariat avait conjointement avec l'ORSTOM financé cette recherche.

d'intimité dû au bruit à l'extérieur comme à l'intérieur des appartements (situés dans des immeubles de quatre étages).

Quelques uns seulement se plaignaient d'un mauvais état d'entretien et une faible majorité estimait disposer des services indispensables (pharmacie, P et T, commerces, bars) à proximité. Mais l'absence de cabinet médical était déplorée par la majorité alors que l'absence de poste de police n'apparaissait pas à cette époque comme une priorité<sup>1</sup>. Le regret de ne pas disposer d'un lopin de terre était partagé par l'ensemble des Wallisiens qui y voyaient une source de distraction et de profit. Les fréquentations entre voisins étaient limitées aux membres d'une même ethnie mais l'entraide jouait pour tous à l'intérieur de la communauté. Aussi, l'ambiance était jugée "amicale" même si chacun restait chez soi...

Par contre, la vie dans un grand ensemble est jugée peu bénéfique pour les jeunes, comme peu favorable pour l'éducation et le bien être des enfants. Aussi la quasi unanimité des personnes interrogées bien qu'elle estimait assez bons les rapports qui prévalent avec les adolescents souhaitaient que des associations privées ou publiques prennent en charge la vie des jeunes et leur proposent une animation, des activités et un encadrement. En résumé l'échantillon de locataires wallisiens interrogés n'était guère représentatif car il s'agissait d'un groupe de personnes ayant peu d'ancienneté dans la cité d'H.L.M. et qui espèrait à terme plus ou moins rapide emménager dans un autre quartier<sup>2</sup>.

Néanmoins l'ensemble des réactions enregistrées s'il traduit une réserve ou des critiques face aux modalités de vie dans les grands ensembles, traduit aussi un certain accomodement avec le milieu urbain des cités et l'on peut estimer que, finalement, malgré des réserves faites aussi par d'autres ethnies, les Wallisiens ne réagissent pas par un phénomène de rejet ou des critiques artificielles ou infondées.

<sup>1</sup> Après 1980, avec la poussée du chômage, l'apparition d'une délinquance juvénile a provoqué de nombreuses plaintes des locataires et entrainé un effort de surveillance.

<sup>2</sup> Par souci de rejoindre d'autres groupes wallisiens futuniens, pour y pratiquer les échanges coutumiers et souci d'échapper à des quartiers à réputation douteuses aussi selon les enquêtés.

Bien sûr, pour les Wallisiens, en matière de logements<sup>1</sup>, le point de référence reste la ville, ou le lotissement avec espace vert et présence de services dans un cadre où ils se sentent à l'aise grâce à des espaces verts, des brousses qui leur permettent de pratiquer des cultures vivrières comme la banlieue de Nouméa en montre de nombreux exemples. Une enquête faite en 1983 dans une autre cité de banlieue, Tindu (à Ducos)<sup>2</sup>, nous a permis de constater que dans cette cité multiraciale, une cinquantaine de familles dont une majorité de Wallisiens y pratiquaient régulièrement des cultures sur les collines en friche avoisinantes. Proches d'une plage, ayant des bâtiments bien individualisés, échappant au gigantisme, bénéficiant d'assez bonnes conditions de cohabitation entre ethnies, les wallisiens de revenus modestes qui y vivaient déclaraient y être à leur aise. La présence d'une plage, de brousses aptes à la culture assurant pêche et cultures d'autoconsommation était, en cette période de crise économique, perçu comme un privilège (50 à 60 % de leurs besoins alimentaires étaient assurés...)

#### § 2. Les Wallisiens en zone de crise : le cas de Païta

Si, pour beaucoup de Wallisiens de Nouméa, la vie de brousse est perçue comme une sorte de vie facile ou le cadre bucolique se concilie avec un idéal rustique, les résultats d'une enquête menée sur le terrain 3 dans la commune de Païta (à 29 km de Nouméa) et où en 1976 l'ethnie wallisienne représentait 25 % de la population locale nous a permis de préciser les conditions de vie socio-économiques de cette communauté en milieu péri-urbain et au moment où la crise économique battait son plein sur le territoire en 1978 avant les mesures de relance prises dans le cadre du plan Dijoud de développement.

<sup>1</sup> En 1983 d'après le recensement, 40 % des ménages étaient propriétaires de leur logement, 20 % logés par l'employeur ou à titre gracieux, 40 % locataires ou sous locataires.

<sup>2</sup> Cf: Rendon S.: <u>Analyses d'exemples d'activité rurale à Nouméa: cultures de rente et cultures vivrières spontanées d'un lotissement urbain</u>. Mémoire de maîtrise, Paris IV - 1983. L'enquête a porté sur l'ensemble de la cité, toutes ethnies confondues. Nous disposions des données familiales sur les locataires de la S.I.C.N.C.. Exaustive, l'enquête a connu peu de refus de réponse.

<sup>3</sup> Enquête menée en liaison avec l'Enseignement Catholique et le Directeur de l'école Luc Amora et ses enseignants à partir d'un sondage sur les familles d'élèves. L'enquête a privilégié les familles nombreuses et celles aux ressources les plus faibles.

La commune de Païta avec 3407 habitants (en 1976) est un échantillon d'une communauté multiraciale qui y a connu sa pleine expansion à partir des années 1960 avec dans sa répartition ethnique 35 % d'européens, 26 % de mélanésiens, 27 % de wallisiens et de 7 % de tahitiens, asiatiques et autres. L'aéroport de Tontouta, quelques petites entreprises de travaux publics ou de transport, des petits commerces et un certain nombre de stations d'élevage constituent avec les établissement scolaires, l'essentiel de l'activité de cette commune de 692 km2.

Aussi ,la crise économique l'a-t-elle particulièrement touchée à partir de 1974 pour une partie de sa population travaillant à Nouméa ou dans la périphérie.

Le choc de la crise y était d'autant plus sensible que la population était passée de 1397 habitants en 1956 à 3407 habitants et le groupe wallisien de 75 à 833 personnes avec une pointe à 920 en 1974. Ainsi cette commune en pleine expansion et typiquement pluri-ethnique constitue un cas intéressant.

Notre enquête a porté sur un échantillonnage touchant 21 % de l'ensemble de la population, qu'elle soit considérée vivant dans le bourg de Païta où dans divers hameaux périphériques.

Nos enquêtes ont privilégié trois thèmes : la démographie des familles, les conditions d'habitat et les problèmes de l'emploi et des revenus.

#### a) Problèmes démographiques

Le bilan démographique familial réalisé dans la commune permet de constater l'importance et les variations de tailles des familles.

A Païta, ce sont les Wallisiens qui avec 9,29 enfants par ménage sont largement en tête, suivis par les Mélanésiens (7,88) les Européens n'atteignent que 5,28.

Aussi nous sommes, dans cette commune rurale placée dans l'orbite du grand Nouméa, dans une situation où persistent les familles nombreuses quelles que soient les ethnies considérées et que le tableau de référence à l'évolution des taux de natalité de l'époque confirme bien.

	1963 - 1967	1975 - 1977
Mélanésiens	38,6	37
Européens	25,8	20
Wallisiens <sup>1</sup>	71,4	45
Tahitiens	44,2	35
Indonésiens	33,9	20
ENSEMBLE	35,3	30

Mais la natalité est en baisse sensible avec 36,7 en 1978 et 34,6 pour 0/00 en 1979. (source INSEE).

Tableau 40 : Evolution des taux de natalité (en moyenne pour 0/00)

Source: INSEE 1976 (Recensement).

Ce tableau confirme les transformations du taux de natalité en Nouvelle Calédonie entre 1963 et 1977. Si toutes les ethnies connaissent un tassement, le taux record wallisien marque un très net fléchissement mais qui néanmoins continue à le placer en tête de la natalité par rapport à toutes les ethnies. Pour être plus précis dans les comparaisons le tableau suivant nous confirme la sensible différence de taille des familles entre la commune étudiée et le territoire. A Païta, le groupe wallisien reste dans des records locaux comme il l'est dans une moindre mesure au niveau territorial.

ETHNIES	MOYENNE TERRITOIRE	MOYENNE PAITA
Européen	3,3	5,28
Mélanésien	5,2	7,88
Wallisiens	7,1	9,29
Tahitien	4,7	6,50
Indonésien	4,1	6,50

Tableau 41 : Comparaison de la taille des ménages à Païta et dans le Territoire (moyenne)

Source : INSEE et enquête de terrain

A côté du nombre d'enfants par ménage, une autre notion intéressante est à préciser : le nombre de personnes vivant en famille élargie, c'est à dire intégrant d'autres parents ou des amis qui provisoirement ou non sont intégrés à un ménage restreint.

ETHNIE	INDONESIEN	EUROPEEN	MELANESIEN	WALLISIEN
Nombre de personnes par ménage	4 - 5	6 - 7	8 - 9	9 -10

Tableau 42 : Taille des ménages

Là aussi, le groupe wallisien est largement en tête suivi de près du groupe mélanésien. La répartition du nombre d'enfants par ménage et ethnie traduit aussi, en la précisant, la grande taille moyenne des familles wallisiennes.

Taille des Ménages	1 à 3	4 - 5	6 - 9	10 - 12	13 et +
Mélanésien Wallisien Européen Tahitien Indonésien	23 12,50 46,15	11,5 30 7,69 33	26,92 37,50 30,77 66 66	30,77 20,9 15,38	7,90

Tableau 43: Taille des familles par ethnie (en %)

Avec 59 % des familles qui ont 6 enfants et plus (dont 20 % ont plus de 10 enfants), le groupe wallisien constitue (avec les tahitiens) un des groupes à très forte taille des familles mais il est nettement distancé par le groupe mélanésien de Païta (39 % des familles ont plus de 10 enfants). Interrogés sur les enfants décédés, les couples font état de chiffres très variables selon les ethnies (6,72 % des enfants nés chez les Wallisiens, 4 % ches les Mélanésiens, 2,56 % chez les Tahitiens et 1,35 % chez les Européens) mais qui restent forts chez les Wallisiens. La moyenne territoriale calédonienne est moins élevée (2,85 % en 1977 contre 1,26 % en Métropole).

A noter enfin dans le cadre d'un milieu pluri-ethnique, l'apparition sensible d'un certain nombre de couple mixtes qui concerne 12 % des familles enquêtées (dont le tiers de wallisiens).

#### b) Les conditions d'habitat

Dans les communes périphériques de Nouméa, le tissu d'habitat a subi depuis 1956 de profondes transformations liées à l'arrivée des migrants attirés par les conditions économiques de l'époque. Païta n'échappe pas à cette règle et on peut y discerner géographiquement plusieurs types d'habitat avec l'habitat en agglomération de village (Païta-Centre), l'habitat en hameau de petite taille, l'habitat isolé. En fonction de

ces critères, il ressort que la majorité des Wallisiens ont une prédilection marquée pour l'habitat villageois et que l'habitat isolé est minoritaire. L'habitat collectif individualisé, que ce soit en villas, en maisons isolées ou en lotissement, est le propre d'une large majorité des wallisiens. Le fait que les Wallisiens de Païta vivent en familles nombreuses et souvent ne disposant que de faibles ressources influe sur la qualité des logements comme leur équipement (remarques propres aussi au groupe mélanésien).

Il en résulte que la qualité de l'habitat est dégradée par des taux d'occupation des logements très forts. Ainsi la majorité des familles est mal logée voire habite dans des conditions précaires (une pièce pour quelques familles nombreuses) et la majorité des familles nombreuse wallisiennes vit dans trois pièces, quatre pièces au mieux.

Il en est de même pour le mobilier où de fortes disparités apparaissent entre familles bien équipées et des familles ne disposant que d'équipements sommaires ou de fortune qui sont la majorité. Néanmoins l'état d'entretien et de tenue des lieux habités est meilleur que l'on pourrait le craindre vu les remarques faites plus haut.

Si l'eau courante, par adduction (la grande majorité) ou par puits, est présente partout, l'électricité est bien moins répartie et seule une légère majorité en dispose, surtout pour ceux installés au village de Païta. Il en va de même pour la possession de wc ou d'installation de douches qui ne bénéficient qu'à une légère majorité.

Mais cette situation, somme toute médiocre, des conditions d'habitat est atténuée par le fait que la totalité des Wallisiens dispose de jardins qui pour la majorité sont vastes (plus de 1 000 m2) et permettent de faire des cultures vivrières complétées par des cultures "sauvages" sur les terres d'emprise du domaine public où l'on peut observer des parcelles spectaculaires par leur importance et la qualité des travaux entrepris.

#### c) Emplois et revenus

Le taux d'activité est fort chez les Wallisiens (80 %) avec un taux de chômage réduit. Au point de vue de l'emploi, la majorité des Wallisiens est constituée d'ouvriers et ensuite d'employés. Notons la présence de quelques familles retraitées. Néanmoins la

majorité des emplois dont disposent les Wallisiens sont des emplois de faible qualification donc les moins rémunérés et situés à Nouméa en général. Peu de Wallisiens disposent d'emplois propres sur la commune.

Si seule une faible minorité des familles dispose de revenus inférieurs au SMIC local, plus du quart des familles se situent dans le groupe des revenus élevés avec 100 000 Francs C.F.P. de l'époque et la majorité peut faire état de revenus moyens de 50 à 80 000 francs C.F.P. qui donnent au groupe wallisien une bonne position par rapport aux autres ethnies (sauf le groupe européen) dans l'échelle des revenus.

Mais cette analyse doit être révisée en baisse si l'on tient compte seulement des salaires réels en excluant les allocations familiales (importantes ches les wallisiens compte tenu de la taille des familles). Les revenus salariaux de près de la moitiè des familles sont alors égaux ou proches du SMIG et seule une étroite minorité atteint des revenus moyens.

Ainsi les résultats socio-économiques atteints par le groupe apparaissent comme contrastés. Par rapport aux Européens, ils se classent en deuxième position et surclassent le groupe mélanésien souvent pénalisé par son activité traditionnelle. Néanmoins, la majorité des Wallisiens étudiés vivent assez précairement pour leur logement, disposant de salaires médiocres seulement améliorés par les allocations familiales. Aussi la taille des familles, très forte en moyenne chez les Wallisiens, réduit sensiblement leur niveau de vie et leur pouvoir d'achat. Il en résulte que seule l'autoconsommation permet à beaucoup d'atténuer ces conditions de vie.

Menacée par le chômage, l'ethnie wallisienne de Païta a réussi à trouver un équilibre précaire grâce à des logements à bon marché, à l'autoconsommation, à une forte entraide familiale ou coutumière. Mais, sauf reprise économique sensible, nombre de familles paraissaient bloquées dans leur ascension sociale et peu aptes à assumer leur insertion dans la société de consommation urbaine qui est le propre de l'espace nouméen.

•

\* \*

·				
·				
	·			
		•		

#### CHAPITRE V - BILAN D'UNE MIGRATION

Il est difficile de faire le bilan de la migration des Wallisiens et Futuniens après plus de trente ans de mise en place de ce phénomène. Si l'on s'en tient aux paramètres classiques permettant d'analyser un tel mouvement, la réponse qu'on pourrait donner serait celle d'une migration-enracinement réussie. De nombreux facteurs plaident en effet pour ce diagnostic dans de nombreux domaines.

#### SECTION 1. L'ENTREE DANS LE SALARIAT

Lente, difficile en tout cas, l'insertion économique s'est faite par lents glissements d'effectifs de travailleurs insulaires, de plus en plus significatifs dans les différents secteurs de l'emploi de la main- d'oeuvre calédonienne.

De 1956 à 1976, les recensements attestent au moins d'un quadruplement de la main-d'oeuvre active originaire de Wallis-Futuna. Si la sensible augmentation de la population wallisienne de Nouvelle Calédonie justifie en partie ces chiffres, on peut noter le profil nouveau pris lentement par leur emploi et ses différents types. En 1956, près de la moitié des salariés wallisiens (si l'on défalque les Néo-Hébridais comptabilisés avec eux), était employée dans les industries extractives minières, et près de la moitié des autres dans la construction et les travaux publics. Aussi dans de nombreux secteurs les Wallisiens étaient absents ou très peu représentés notamment dans les services (sauf la Santé). A partir de 1963, cette situation se transforme lentement, la crise minière de l'époque voit diminuer les emplois d'extraction, aussi les Wallisiens, en petit nombre certes, rentrent dans beaucoup d'emplois de service où ils étaient absents jusque là. Ainsi, ils commencent à devenir nombreux dans les industries métallurgiques ou mécaniques.

En 1969, en plein "boom" du nickel, le groupe wallisien réalise une importante percée dans de nombreux secteurs de l'emploi. Ainsi il va représenter près de 9 % des emplois extractifs sur mines, 13 % des emplois de la métallurgie et de la mécanique, et enfin près de 13 % aussi des emplois propres à la construction et aux travaux publics. Dans d'autres secteurs, il prend un certain poids (18 % des emplois des industries alimentaires, 10 % des emplois de "bar" et 7 % des emplois dans l'hôtellerie). En 1976, alors que la crise économique est bien installée dans le territoire calédonien, les Wallisiens renforcent leur présence dans l'industrie métallurgique et minière, dans le commerce, l'industrie alimentaire, le bois, les transport, l'hôtellerie et la restauration ou la fonction publique (santé notamment).

Globalement, leur effectif salarié déclaré a progressé sensiblement passant de 1317 (l'INSEE en 1969 a enregistré sous la même rubrique 1743 Wallisiens et Néo-Hébridais, or, en 1969 l'Office de la Main d'Oeuvre recensait au 31 mars, 426 Néo-Hébridais inscrits à ses services) à 1999 salariés, soit un gain de plus que 50 % puisqu'en 1976, les Wallisiens sont enregistrés enfin à part. Cette performance obtenue en pleine crise traduit plus qu'un préjugé favorable (et politique) du patronat mais la reconnaissance aussi des qualités intrinsèques propres à cette main d'oeuvre. En 1983, le recensement relève 2423 actifs recensés wallisiens-futuniens auxquel s 'ajoutent 425 chômeurs.

Dans cette entrée wallisienne dans le salariat, un fait est à noter, la poussée réalisée par cette main d'oeuvre au sein de la plus importante société industrielle du territoire, la S.L.N. spécialisée dans l'exploitation du nickel et sa transformation en produits finis à l'usine de Doniambo à Nouméa.

En 1965 sur 3661 employés et ouvriers, l'effectif total des Wallisiens y était de 409 soit 11 % du total, il passait, au plus haut du boom du nickel calédonien en septembre 1971 à 619 soit 12,5 % du total de l'effectif. Mais avec les premiers ralentissements de l'activité en octobre 1972 cet effectif retombait à 531 personnes soit 12,40 % du nouvel effectif réduit de 14 % par rapport à 1971...

ACTIVITES	1956	1963	1969	1976
Agriculture	31	73	59	50
Industrie Extractives	225	62	309	128
Métallurgie Mécanique	43	215	287	452
Construction T.P.	113	133	406	424
Commerces divers	46	65	103	136
Industries alimentaires	13	15	46	76
Industries du bois		5	23	31
Transports routiers		8	23	42
Manutentions		2	48	12
Administrations		12	19	?
Hôtels, restaurants				
Bars		15	90	276
Enseignement	1	17	48	42
Santé	21	12	28	50
Armée, police	32	11	53	42
Culte		8	38	42
Autres	85	150	163	238
Total général pour la				
période	610	803	1 743	1 999

Tableau 44 : Répartition par secteurs de la population active wallisienne et futunienne de Nouvelle Calédonie (N.B.)

Source: Recensements INSEE

N.B.: Les recensements de 1956, 1963, 1969, regroupent les Wallisiens et les Néo-Hébridais et en 1976, les Wallisiens. Mais 426 Néo-Hébridais étaient inscrits en mars 1969 à l'Office de la Main d'Oeuvre. Le recensement de 1983 ne donne pas à ce jour les catégories de salariés. Les emplois administratifs ne forment plus une catégorie distincte en 1976...

En 1975, au creux de la production du nickel et malgré de nouvelles compressions d'effectifs, les employés wallisiens atteignaient 15,5 % de l'ensemble. Ainsi de 1965 à 1975, les Wallisiens ont réussi à devenir un des groupes ethniques important dans un secteur obéissant à une division moderne rigoureuse du travail.

ETHNIES	SUR MI	NES	USINE DE I	OONIAMBO
	Janv. 1965	Oct. 1972	Janv 1965	Oct 1972
Européens	340	489	1 673	1 552
Mélanésiens	315	365	157	345
Tahitiens	104	106	495	481
Wallisiens	94	112	315	419
Indonésiens	18	44	124	156
Vietnamiens	1	9	25	51
Autres		14		110
TOTAL	872	1 139	2 789	3 114

Tableau 45 : Main d'oeuvre de la société Le Nickel avant et au sommet du "boom" minier et métallurgique.

ETHNIES	Janv. 65	Sept 71	Sept 75	%	Bilan 65/75
Européens	2 113	2 507	1 314	39	- 799
Mélanésiens	472	881	655	19,4	+ 183
Tahitiens	599	700	531	15,8	- 68
Wallisiens	409	619	522	15,5	+ 113
Indonésiens	142	163	191	5,7	+ 49
Vietnamiens	26	23	55	1,6	+ 29
Autres		53	101	3	+ 101
TOTAL	3 761	4 946	3 369	100	- 392

Tableau 46 : Répartition ethnique de la main d'oeuvre de la société Le Nickel (avant, pendant et après le "boom").

Source : Doumenge F. dans : Réalités calédoniennes 1 (y compris tableau 46)

<sup>1</sup> Article de l'ouvrage : <u>la Nouvelle Calédonie : la stratégie, le droit et la République</u>, p. 16, Pedone 1985.

On a soupçonné, à l'époque du boom du nickel, la société "le Nickel" alors la plus importante employeuse privée du territoire, de favoriser la main d'oeuvre immigrée aux dépens de celle d'origine locale. L'évolution des effectifs salariés de 1965 à 1972 (fin du boom) permet de distinguer deux types d'emplois, ceux sur mines comprennant surtout des mineurs peu qualifiés (extraction) et les emplois à l'usine de Doniambo aux postes de travail plus techniques.

Sur mines, de 1965 à 1972, on assiste à une augmentation sensible des effectifs employés (+ 267 soit 30 %). S'il est vrai que la majorité de l'ensemble de cette main d'oeuvre n'est pas d'origine calédonienne pure car une partie du contingent européen est venue d'Europe, on constate qu'en 1965, les Wallisiens n'y représentaient que 10,77 % du total et 9,83 % en 1972. Ainsi, il est clair que pour de multiples raisons les Wallisiens-Futuniens, sauf à Thio dans une modeste mesure, n'ont aucunement joué le rôle de "fer de lance" de l'exploitation minière sur le terrain.

Pour l'usine de Doniambo où les postes de travail avec la modernisation et la rationalisation instituées par la direction de la S.L.N. exigeaient l'acquisition sur le tas d'une certaine technicité et l'acceptation d'une mobilité, les Wallisiens-Futuniens occupaient une place plus marquée avec 11,30 % de l'effectif en 1965 et 13,45 % en 1972. L'écart qui existait a Doniambo avec les Tahitiens s'est donc réduit.

Il est intéressant de constater qu'en 1972, les Polynésiens en bloc représentaient 28,90 % de l'ensemble des salariés de Doniambo<sup>1</sup> ce qui illustre l'aptitude de ces travailleurs immigrés, anciens ruraux pour la plupart à réussir leur passage dans les structures industrielles. Mais il est à noter que pour les Wallisiens-Futuniens peu d'entre eux faute de qualification dépassaient les catégories de manoeuvres ou ouvriers simples.

<sup>1</sup> Et 31,30 % en 1947 au coeur de la crise de la production de nickel.

#### SECTION 2. L'INSERTION DANS L'ESPACE URBAIN

Nous avons relaté les résultats de recherches faites en 1977 et 1978 dans ce secteur et qui auraient mérité, si le contexte l'avait permis, d'êtres reprises. Il apparaît aujourd'hui qu'une partie non négligeable des familles wallisiennes possède en propriété ou co-propriété son domicile (15 à 25 %) à Nouméa, ou en périphérie, où de nombreuses maisons de fortune sont érigées sur des terrains achetés au Mont Dore, à Dumbéa ou à Paita. De nombreux Wallisiens étaient aussi candidats ces dernières années à l'accession à la propriété sur les lotissements du F.S.H. à la Rivière salée. Possesseur d'un logement individuel ou possèdant un terrain, que ce soit dans les lotissements sociaux, les vieux quartiers de Nouméa où la périphérie, la famille wallisienne s'épanouit, crée un logement accueillant, vite entouré d'arbres et de fleurs avec un carré de gazon pour les réunions de famille. L'utilisation des moyens collectifs de transport, l'usage de la cantine ou des restaurants, ne sont plus, grâce à l'acquisition de la langue française, un obstacle comme au début de la migration. Les femmes parfois au volant de leur voiture, souvent avec leurs enfants, n'hésitent plus à fréquenter les marchés, les super-marchés, les galeries commerciales comme les plages et les stades. Tout un apprentissage de la vie urbaine a été ainsi réalisé et de plus en plus les Wallisiens participent directement à cette vie et s'efforcent par leurs édiles, leurs associations de faire entendre leurs voix.

Si la vie urbaine a ainsi créé et favorisé l'insertion sociale aidée par le tempérament polynésien et la nécessité de l'adaptation, la communauté wallisienne ne se fond pas dans la société multiraciale sauf au niveau de quelques individus qui par mariages mixtes, en nombre croissant d'ailleurs mais restant limité encore<sup>1</sup>, prennent leur autonomie; mais, rares sont ceux ou celles qui coupent les relations avec leur communauté. Insertion sociale certes mais notons-le, faible pour ne pas dire insignifiante pour la place dans la vie commerciale où peu de Wallisiens-Futuniens tiennent des commerces ou dirigent des

<sup>15</sup> à 6 % des femmes environ d'après l'INSEE.

services. Le rôle de la coutume est invoqué comme celui de l'absence des capitaux nécessaires ou de la qualification requise.

#### SECTION 3. L'AVENIR : UN PROBLEME D'ABORD POLITIQUE

Ainsi la communauté wallisienne reste forte et présente dans la vie quotidienne, soudée par les arrivées ou les départs vers Wallis ou Futuna, les colis reçus ou expédiés, les nouvelles rapportées ou à donner, les cadeaux...

Beaucoup ont construit une maison à Wallis, y gardent de la famille, des terres des relations affectives. Et puis Wallis c'est la terre, le nombril originel, la référence et éventuellement le havre de bon retour...

Néanmoins, on peut penser que cette situation connaît des changements lents encore mais perceptibles. Sur 12 174 Wallisiens recensés en 1983, 4767 seulement sont nées à Wallis-Futuna. Les retours de personnes âgées ou retraitées, les nouvelles naissances vont réduire rapidement ce chiffre qui exprime bien l'importance de la montée de la seconde génération de wallisiens nés en Nouvelle Calédonie<sup>1</sup>. Certains enfants dans les familles ne parlent plus que le français, des adolescents essaient de copier la mode vestimentaire et les habitudes européennes... et pour eux la culture insulaire n'est plus souvent qu'un folklore valorisant; et chez certains apparaissent des propos souvent critiques envers leurs aînés, les traditions, la coutume... S'agit-il d'une réaction marquée par une prise de distance passagère ou plus durable... ? Car ce qui l'emporte chez la grande majorité, c'est l'esprit du groupe, le sentiment de l'unité collective dès qu'un évènement affecte des membres de la communauté... A côté de cet attachement viscéral aux "îles", un nouvel attachement, discret certes, apparaît envers la terre d'accueil ou de naissance pour beaucoup, la Nouvelle Calédonie et son mode de vie. Mais ce sentiment

<sup>1</sup> De plus 45,5 % des Wallisiens-Futuniens avaient (en 1983) moins de 14 ans et 58,8 % moins de 19 ans.

est encore fragile, parfois mal aisé à exprimer, car la suceptibilité et la crainte du rejet le menace...

D'autre part, il est aussi contradictoire car si clairement la majorité des Wallisiens-Futuniens ressent de plus en plus que son sort en Nouvelle Calédonie est lié à un contexte politique et à l'avenir de la communauté européenne qui lui donne un cadre d'insertion économique et social, cette identification au groupe européen n'est pas toujours réalisée avec enthousiasme. Les souvenirs des débuts de la migration et les difficultés d'insertion, les heurts parfois avec les Calédoniens, les préjugés des Wallisiens jamais réellement colonisés et les préjugés des Calédoniens, il y a peu encore seule ethnie dominante, ont laissé quelques séquelles. Et puis il y a le problème mélanésien.

Il est clair que politiquement les Wallisiens sont perçus du côté de beaucoup de Mélanésiens, comme des intrus venus comme "mercenaires" de l'activité européenne et donc leurs alliés objectifs<sup>1</sup>.

Se greffent là-dessus dans la mémoire collective des uns et des autres, les souvenirs anciens des poussées polynésiennes vers les îles Loyauté (et principalement à Ouvéa), l'île des Pins, le nord du territoire et des luttes qui en découlèrent et dont la toponymie et parfois la linguistique (à Ouvéa) gardent un certain souvenir.

Clairs de peau, pratiquant un catholicisme ostentatoire, appuyés par une tradition chrétienne jugée valorisante car "décomplexante", habitués à des rapports directs et exempts de séquelles historiques graves envers leur colonisateur, les Wallisiens-Futuniens ont parfois manifesté face aux Mélanésiens un certain dédain accompagné d'une attitude de supériorité et de pratiques sociales les plaçant dans le champ européen, socialement, culturellement et politiquement. Notons néanmoins que depuis une quinzaine d'années, il y a eu à Nouméa quelques tentatives de petits groupes wallisiens-futuniens visant à se constituer en une sorte de "troisième force" entre les partis à dominante "française" et les partis visant à l'autonomie ou à l'indépendance. Quelques

<sup>1</sup> L'incendie criminel en 1985 du foyer culturel wallisiens futuniens l'attesterait aussi...

journaux électoraux, quelques pétitions s'éfforcèrent de donner une consistance électorale à cette idée. Mais ces tentatives marquées par l'apparition de listes "Ententes Wallisiennes et Futuniennes" ou de listes centristes "Fédération pour une Nouvelle Société Calédonienne" (ou F.N.S.C.) ou "Entente toutes Ethnies" aux élections municipales ou territoriales n'ont guère eu de succès durables jusqu'en 1988 car jamais les listes purement wallisiennes et souvent divisées ne réunirent plus de quelques centaines de voix. Echec dû à la fois à la personnalité de leurs dirigeants (parmi eux un ex-prêtre défroqué, talentueux mais au passé critiqué) comme au refus des leaders mélanésiens de passer un accord offrant garanties et participation à la communauté wallisienne dans le cadre d'une indépendance future.

Tactique significative d'un rejet pur et simple si l'on sait que le poids électoral des Wallisiens-Futuniens est important à Nouméa, décisif dans les communes périphériques de banlieue. Aussi "l'indépendance canaque" a-t-elle depuis 1978 été associée à l'idée d'expulsion massive des Wallisiens en cas d'indépendance, situation peu négociable pour ces derniers qui les a incités à faire encore plus bloc que jadis avec les tenants de la "Calédonie dans la France"<sup>1</sup>. A partir de 1960, les Wallisiens installés en Nouvelle Calédonie seront en effet l'objet de sollicitations souvent pressantes. Elles viendront d'abord des milieux politiques conservateurs et anti-indépendantistes qui depuis longtemps s'intéressaient aux affaires des Wallis avec le maire gaulliste de Nouméa, R. Laroque et les milieux soutenant le sénateur H. Lafleur et son puissant réseau politique (comme économique). L'élection de B. Brial en 1967 comme député de Wallis-Futuna, les liens serrés qu'il entretenait depuis longtemps avec les mêmes milieux facilitèrent l'intégration politique au front anti-indépendantiste quelque peu multiforme et informel jusqu'en 1974, mais qui va se cristalliser à partir de 1977 en rassemblement anti-indépendantiste actif et dominant sur la région sud et la côte ouest calédonienne. C'est le nouveau député Jacques Lafleur qui créera la version calédonienne du "Rassemblement pour la République" (R.P.R.) sous le nom de R.P.C.R.

<sup>1</sup> Les évènements de Thio à partir de 1984 ont renforcé cette idée, les Wallisiens y étaient une cible privilégiée et victimes d'exactions aux caractères symboliques bien choisis...

(Rassemblement pour la Calédonie et la République) qui devint après la réduction en peau de chagrin des petits groupes centristes, le seul parti "pro-français" du Territoire<sup>1</sup>. A Nouméa, au Mont Dore, à Dumbéa, des élus wallisiens-futuniens firent leur entrée dans les municipalités ainsi qu'à l'Assemblée Territoriale. Ils provenaient en général du milieu des notables uvéens ou futunienst actifs dans le Conseil Coutumier des originaires des deux îles.

Ce Conseil réglait les litiges coutumiers, familiaux, organisait des fêtes, des kermesses pour collecter des fonds pour des œuvres au devenir parfois incertain, préparait les visites des ministres ou hommes politiques de Wallis-Futuna. Grâce à la sollicitude du Haut Commissariat, il disposait à la Vallée des Colons d'un centre culturel, de subventions...

Si jusqu'en 1988, le gros de l'électorat wallisien est resté fidèle dans ses votes au R.P.C.R. de J. Lafleur et y fut encouragé par l'attitude des indépendantistes de l'Union Calédonienne comme du F.L.N.C. (Front de libération de la Nouvelle Calédonie) qui se refusaient à définir une alternative autre que "canaque" à leurs mouvements, les tentatives de scissions ou de débauchages de cet électorat qui arbitre dans la partie sud, la plus peuplée, l'équilibre politique n'ont pas manquées.

Au sein de la communauté wallisienne, les rivalités de familles, de clans, d'intérêts se sont manifestées dés 1970 entraînant des tentatives de création de journaux, de groupes de réflexion, puis des tentatives de création de nouveaux partis.

Après une longue série d'échec des groupes centristes (Fédération pour une Nouvelle Société Calédonienne), l'apparition en 1989 aux élections municipales d'un parti des "Travailleurs Océaniens" fort d'une solide base de transfuges wallisiens et futuniens du R.P.C.R. a fait perdre à ce dernier les mairies de Dumbéa et du Mont Dore, affaibli à nouveau à Nouméa, le R.P.C.R....

<sup>1</sup> Processus qui nécessita la marginalisation du sénateur Lionel Cherrier et de ses amis du Centre qui appartenaient aux Républicains Indépendants proches de Valéry Giscard d'Estaing. A Wallis une césure entre Gaullistes et Giscardiens apparut à l'Assemblée Territoriale et aux élections législatives de 1977 avec la candidature du Père Fale Lavaki qui fut battu par Benjamin Brial mais de peu...

Dans le cadre des accords de Matignon de juin 1988, la politique de convivialité inter-ethnique recherchée par J. Lafleur et J.M. Tchebaou en bloquant pour dix ans le problème du statut politique et en prônant une politique de développement intensif des ethnies défavorisées, a indéniablement changé le jeu politique et ses données.

Pour les Wallisiens-Futuniens, cela signifie aussi sortir de l'impasse d'une adhésion sans nuance à un programme de "Calédonie Française", devenu peu réaliste dans sa version départementaliste de fait, propre à certains de ses inspirateurs et bien dangereux pour le futur de leur communauté.

La communauté wallisienne doit aussi prendre en compte les changements culturels des jeunes, leur souci nouveau d'échapper aux pratiques coutumières pesantes, impliquant des contributions financières lourdes parfois dévoyées de leurs fins... et à un début d'ouverture aux unions inter-ethniques notamment avec les Mélanésiens.

Enfin chez certains, l'idée d'une entente entre insulaires polynésiens, canaques et européens "libéraux" dans un nouveau cadre politique océanien de la Nouvelle Calédonie fait aussi un début de chemin... L'avenir de la migration aujourd'hui est tout entier suspendu au problème du devenir politique futur de la Nouvelle Calédonie<sup>1</sup> et le maintien du statu-quo assurerait aux Wallisiens leur perennité et leur intégration définitive.

On peut penser aussi qu'une authentique indépendance multi-raciale reconnaissant la place et l'existence des communautés et garantissant leurs droits aurait aussi le mérite de consolider leur place mais en les obligeant à un nouveau recentrage politique et culturel délicat. Enfin, une indépendance-rejet poserait des problèmes insurmontables d'accueil à Wallis et Futuna déjà en voie de saturation démographique... Sans occulter le problème ethnique exemplaire dans les rapports entre peuples qui en découlerait...

<sup>1</sup> Un élément psychologique est à prendre en compte dans l'attitude de certains indépendantistes "durs", leur crainte d'une submersion démographique par l'extérieur comme l'évolution de la population calédonienne entre 1976 et 1983, pourrait l'indiquer, crainte que pourrait prétexter le tableau ci dessous en poussant certains extrémistes "à faire le vide" par crainte du "trop plein"...

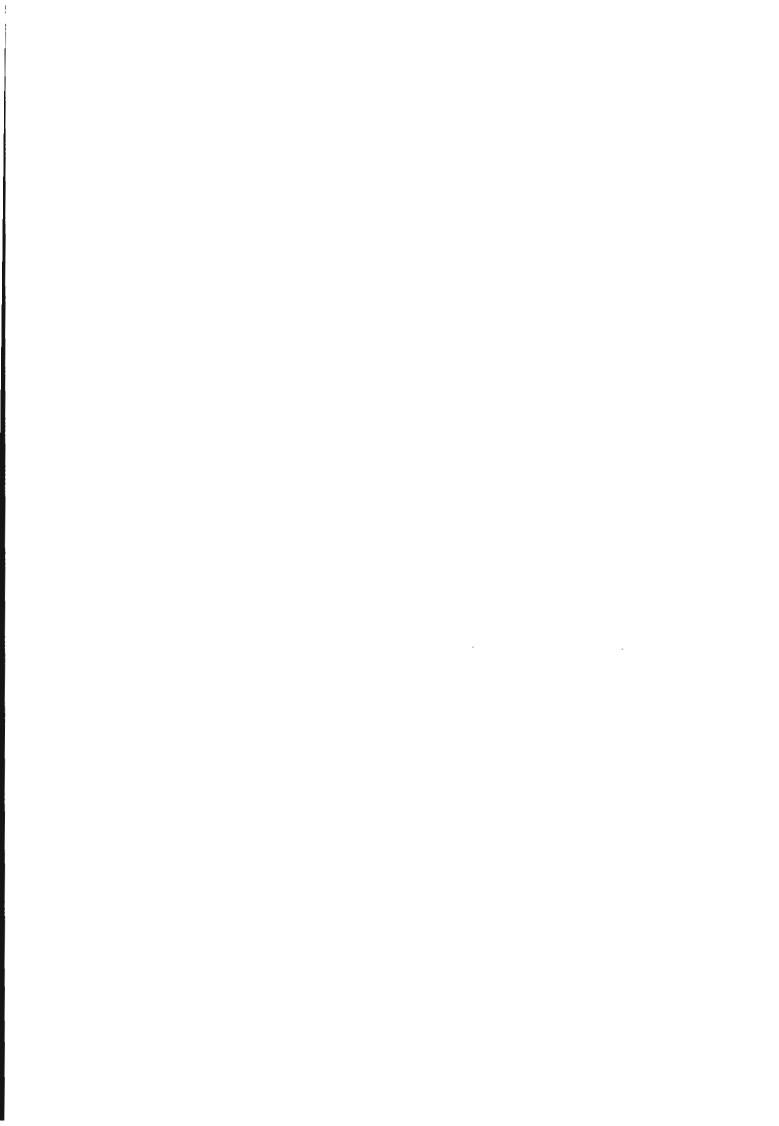
	1983	1976	Taux d'accroissement en 7 ans	Taux d'accroissemet annuel moyen
Européens	53974	50757	+ 6,3 %	+ 0,9 %
Indonésiens	5319	5111	+ 4,1 %	+ 0,6 %
Mélanésiens	61870	55598	+ 11,3 %	+ 1,55 %
Ni-Vanuatu	1212	1050	+ 15,4 %	+ 2,1 %
Tahitiens	5570	6391	- 12,8 %	- 1,7 %
Vietnamiens	2381	1943	+ 22,5 %	+ 2,9 %
Wallisiens	12174	9571	+ 27,2 %	+ 3,5 %
Autres	2868	2812	+ 2,0 %	+ 0,3 %
ENSEMBLE	145368	133233	+ 9,1 %	+ 1,25 %

Tableau 47: Evolution par ethnie et taux d'accroissements de la population calédonienne - Recensements 1976 - 1983.

Source: INSEE

Les premiers résultats du recensement de 1989 montrent les limites "du raz de marée" des autres ethnies face aux Mélanésiens! Alors que le groupe mélanésien a une variation, par rapport à 1983, de + 19 %, le groupe européen gagne 2,1 % et celui des Wallisiens-Futuniens 16,5 %. Mais, le groupe tahitien recule de 14,7 % et celui des Indonésiens, de 2,4 % alors que les Ni-Vanuatu croissent de 38,9 %...

Ces problèmes que nous évoquons ici nous introduisent à une autre problématique où l'analyse scientifique des réalités rejoint et dépasse le simple énoncé des questions politiques : il s'agit de celui de l'avenir des micro milieux insulaires du sud Pacifique où Wallis-Futuna constitue un exemple double au niveau de sa transformation subie depuis 1960 à la fois au plan intérieur par le passage à un statut de territoire d'outre mer dépendant d'une métropole et au plan extérieur en tant que zone de forte migration sur sa périphérie.



#### CHAPITRE VI - 1960-1990 : RETOUR AUX ILES APRES

#### UNE GENERATION DE CHANGEMENTS

Nous avons arrêté notre analyse du milieu insulaire de Wallis-Futuna à 1960, date de l'évènement constitutionnel qui avec le statut de Territoire d'Outre Mer, conféré à Wallis Futuna, consacre la fin du protectorat des Wallis<sup>1</sup> et coïncide avec les débuts de la transmigration d'une large partie de sa population sur la Nouvelle Calédonie.

Quels sont à partir de cette, date, les principaux facteurs de changement ? ... On peut, sans rentrer dans une longue étude de micro-évolution, définir trois caractéristiques majeures propres aux changements subis par l'archipel :

- L'instauration d'une économie de transfert ;
- Une transformation démographique;
- Le maintien d'une économie traditionnelle.

# SECTION 1. LE REGNE DE L'ECONOMIE DE TRANSFERT ET SES EFFETS

Il va être instauré par l'application d'une série de prises en charges budgétaires procédant du passage au statut de territoire d'outre mer. En l'absence de toutes ressources fiscales, hormis les patentes et les taxes douanières, le nouveau territoire sera pris en charge dans le cadre des plans du FIDES et du budget national pour la quasi totalité de ses services publics existants, et de nouveaux services seront au fil des années (aviation civile, douanes etc...) mis en place...

<sup>1</sup> Notons que politiquement après les divers arrangements de 1959 avec la mission, le roi, le clan Brial, les amis du conseiller Bernast et les notables en charge des WallisiensFutuniens de Nouvelle Calédonie et du Vanuatu, il y eut sauf à Futuna une quasi unanimité pour accepter le nouveau statut qui n'eut pas d'opposants officiels...

### L'ESPACE DES SERVICES

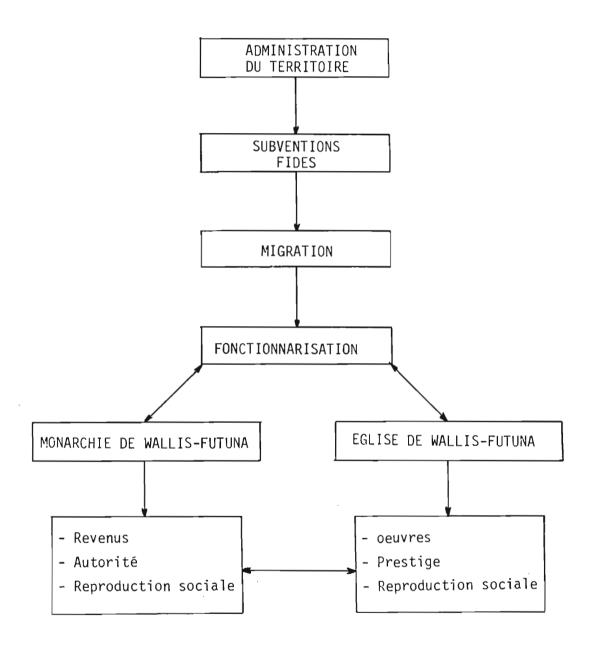


Figure 15

Une fonction publique territoriale sera rapidement créée et développée sur prise en charge budgétaire nationale. L'enseignement qui garde, victoire ultime de la mission, son caractère "privé", va bénéficier des modalités de subvention de la loi Debré. Des aides ou subventions publiques importantes seront accordées pour les travaux d'utilité publique, réalisés en plusieurs phases jusqu'à nos jours.

Sur une période de près de 30 ans d'existence de ce statut pour l'archipel, quel bilan peut-on faire ?

## § 1. La mise "à niveau" par les grands travaux d'équipement

Un journaliste pressé ayant séjourné "entre deux avions" à Wallis a résumé avec beaucoup d'à propos l'évolution subie en une génération : "En quelques années, il est vrai, s'est précipité un évènement dont la portée sera plus décisive encore pour Wallis que l'arrivée de tous les missionnaires : l'irruption de la civilisation industrielle et le renforcement de l'Administration Française "1. Mais ce jugement nostalgique cache mal peut-être le regret de voir se dissoudre une des dernières "réserves" française de natifs encore exotiques... Aussi retiendrons-nous plutôt l'avis nourri par une longue fréquentation de l'archipel par un de ses spécialistes<sup>2</sup>. Pour K.H. Rensch, la prise en charge avec l'absorption de l'archipel est devenue quasi totale par sa métropole française : à partir de 1962, les effets des transferts budgétaires de la métropole se sont faits sentir d'une manière de plus en plus accentuée selon les secteurs sur la vie et l'économie du Territoire. En 1990, un bilan intéressant car significatif grâce à la durée, peut-être esquissé.

L'axe des interventions de l'Etat s'est d'abord situé dans le domaine des travaux publics d'infrastructure. Ceux-ci ont porté d'abord sur l'amélioration des communications avec 86,2 kms de voies territoriales et 24 kms de routes secondaires qui ont été améliorées jusqu'en 1974 et la route traversière de Futuna créée. A ce bilan

cf.: Guillebaud, J.C.: Les confettis de l'empire: p. 185 - Le Seuil - 1976

<sup>2</sup> cf.: Rensch, K.H.: Wallis and Futuna: Total dependency in: <u>Politics in Polynesia</u>: 4-17 (2) Univ. Pacifique Sud (Suva) 1983.

s'ajoute un effort d'endigage avec création de murs de protection sur le rivage pour arrêter l'érosion marine.

A partir de 1980, de l'encaillassement des chaussées, on commence à passer à Wallis, au bitumage de la route allant de l'aéroport à la capitale.

En 1983, c'est l'aménagement des chaussées de Mata-Utu qui est en cours. Des routes et ponts nouveaux sont réalisés encore à Futuna ou à Wallis. Aussi on peut considérer que dans le domaine routier, la mise à niveau de Wallis avec les exigences de la circulation routière est maintenant accomplie. De 1985 à 1988, c'est la route circulaire de Futuna, puis le début de son bitumage qui sont entrepris. D'importants travaux ont été réalisés pour allonger considérablement la longueur du wharf de Mata-Utu et permettre le déchargement de plusieurs navires ou de navires plus lourds en tonnage (ce qui réduirait les rotations mensuelles subventionnées par l'Etat). A Futuna, le wharf de Sigave, endommagé après un cyclone avait déjà été refait et agrandi en 1979. La piste d'atterrissage de Vele a été bitumée grâce au budget 1987.

Aussi, compte tenu des travaux réalisés depuis 20 ans, pour l'avenir, seuls les problèmes d'entretien du réseau de communications devraient se poser avec quelques améliorations locales.

L'enseignement a exigé aussi la création d'une infrastructure complète d'écoles, de bâtiments administratifs et de logements des enseignants expatriés. Notons l'achèvement dès 1977, du collège (CES) secondaire de Lano et d'un cours ménager en 1983, puis la construction (1987) d'un second collège à Alo.

La Santé Publique a exigé aussi des travaux non négligeables à Futuna avec l'aménagement de dispensaires modernes, comme à Wallis avec la modernisation et l'extension (ouverture d'une maternité) de l'hôpital de Sia, tandis qu'à Futuna, un bloc santé (de 14 lits) était créé en 1988. Dans le cadre du plan Etat-Territoire, un lycée et de nouveaux collèges sont prévus à Wallis.

De nombreux services publics, embryonnaires ou inexistants ont été dotés de bâtiments et équipements importants depuis 1962 que ce soit pour les services de l'Etat ou ceux du Territoire (services ruraux, nouvelle assemblée territoriale, services de l'aviation civile avec centre émetteur-récepteur, création d'une station météorologique à Futuna, création des services de FR.3).

En fin 1983, l'électrification de Wallis était considérée comme achevée ; celle de Futuna envisagée depuis 1980 posait des problèmes techniques (création d'un barrage ou petite centrale thermique ?) par la société UNELCO. Finalement c'est la solution du barrage sur la rivière Vaihifao avec une centrale hydraulique de 275 Kwh qui a été retenue, associée à une centrale thermique de 340Kwh, grâce à un financement du budget en 1987 et déjà 250 abonnés étaient desservis en 1988.

L'adduction d'eau est pratiquement achevée à Wallis où chaque village dispose au moins de fontaines publiques ou de l'eau à domicile.

A Futuna, une deuxième tranche d'électrification engagée en 1988 permettra d'assurer l'éclairage de la majorité des foyers.

Un parc d'hydrocarbures a été créé en 1977 et il permet, grâce aux stocks constitués, d'assurer une autonomie de plusieurs semaines en carburant et de régulariser la distribution.

	1980	1981	1982	1983	1985	1986	1987
Matériels	NC(**)	NC(**)	NC(**)	NC(**)	4	17	62(*)
Routes, ponts, digues	54,3	43	103	100	NC(**)	112	206,9
Enseignement	NC(**)	NC(**)	42	43			
Electrification	NC(**)	33	25	10	0	22	34_
Bâtiment	36,2	44	18	4	0	62	41
Divers	NC(**)	NC(**)	23	12	8	8	
Port	/	/_	/	/	/	/	70
TOTAL	158,6	/	21	169			

TABLEAU 48: LES TRAVAUX PUBLICS = DEPENSES DEPUIS 1980

(en millions de francs CFP)

Source:

Institut d'émission outre-mer.

(\*)

dont 193 pour Futuna

(\*\*)

NC: Chiffres non communiqués

Il est à noter que cette politique de grands travaux dont le terme est proche, avec la multiplication des objectifs réalisés comme l'installation d'un réémetteur de télévision, a aussi profité au pays sous forme d'embauche, de salaires versés et aussi de dépenses locales d'expatriés venus conduire les travaux, d'achats locaux, etc...<sup>1</sup>

#### § 2. Le secteur d'emploi public

Dernier point, capital lui aussi, qui caractérise l'économie de transfert de l'archipel, la création d'une importante catégorie d'employés publics salariés. En 1976, l'INSEE dénombrait 4.000 actifs dont 400 étaient des salariés de la fonction publique ou du commerce et de l'artisanat. En 1978, une enquête que nous avons réalisée à Futuna avec l'aide du résident nous a permis de dénombrer 117 emplois publics (dont 72 du secteur Etat et 45 du secteur territorial) ; il s'y ajoutait 45 emplois privés (dont 20 pour le commerce et 25 pour la construction).

SECTEUR D'ACTIVITE	EFFECTIF	%
Production	131	12
Commerce	123	11
Enseignement	228	20
Santé	73	6,5
Administration	298	26,5
Autres du tertiaire	268	24

TABLEAU 49:

EFFECTIF DES SALARIES PUBLICS ET PRIVES

Source: RAPPORT IEOM - 1988

Il est à préciser aussi qu'une large partie des crédits liés à l'économie de transfert sont dépensés en métropole où ils paient les services de sociétés ou entreprises extérieures soit 837 millions CFP sur 1313 de dépenses globales pour l'année 1983 (cf : rapport de l'Institut d'émission 1983, p. 26).

Aujourd'hui, on peut estimer à 600 emplois publics pour l'archipel et à plus de 500 les emplois privés permanents (la Société de commerce Transpac est le premier employeur privé). A cela, il faut ajouter les commerçants indépendants en majorité wallisiens, sauf pour moins d'une dizaine de "grosses affaires locales". Ainsi en 1982, le service des Affaires Economiques recensait 120 patentes. Si une partie du commerce est concentrée à Mata-Utu, y vivant de la présence des fonctionnaires locaux et européens, les villages ont aussi quelques petits commerces familiaux alimentés directement par les colis envoyés de Nouméa par des parents. Mais Futuna fait figure de parent pauvre pour la distribution et la variété des produits commercialisés et leur coût... Autre point à noter, les retraités ou pensionnés revenus du Vanuatu et surtout de Nouvelle-Calédonie et qui perçoivent des retraites ou pensions, contribuent à renforcer l'influence du secteur extraverti de l'économie insulaire.

# § 3. Les budgets de transfert ou l'accomplissement de la solidarité nationale

La dépendance budgétaire de l'archipel envers la métropole est un fait ancien (depuis 1933), accentué par la fin de l'exportation du coprah et institutionnalisé à partir de 1961 par le statut de territoire d'outre-mer.

Deux indicateurs de situation permettent d'analyser la structure des recettes et dépenses propre au budget territorial d'une part et les divers concours financiers d'origine extérieure qui bénéficient à l'archipel.

	Augmentation du budget	Part de la métropole dans le total
1970	+ 16	54,0 %
1971	+ 19	58,0%
1972	0	48,0 %
1973	+ 11	52,0 %
1974	+ 28	48,0 %
1975	+ 48	65,0 %
1976	- 10	40,0 %
1977	+ 18	51,0 %
1978	+ 45	36,0 %
1979	+ 10	27,0 %
1980	+ 31	40,0 %
1981	+ 6	38,0 %
1982	+ 2	39,0 %
1983 (*)	+ 20	32,0 %
1984	+ 12	29,0 %
1985	- 9	30,0 %
1986	+ 11	28,5 %
1987	+ 14	42,0 %

<sup>(\*)</sup> A partir de cette date, sont incluses des subventions diverses et contributions de l'Etat.

TABLEAU 50: EVOLUTION DE LA CONTRIBUTION DE LA METROPOLE DANS LE BUDGET LOCAL

Source: Rapports annuels de l'Institut d'Emission.

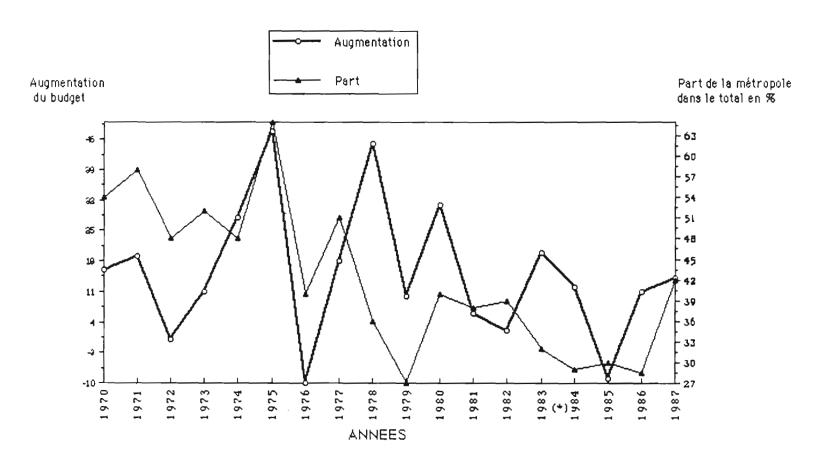
# a) L'évolution du budget territorial

Une première remarque permet de constater que ce budget est en croissance régulière marquée depuis 1970, épousant en cela les progrès du développement des besoins administratifs et du renforcement des services locaux.

# EVOLUTION DE LA CONTRIBUTION DE LA METROPOLE DANS LE BUDGET LOCAL

(Source: Rapports annuels de l'Institut d'Emission)

fig : 16



(\*) A partir de cette date, sont incluses des subventions diverses et contributions de l'Etat.

De 52 millions (CFP) en 1970, le budget local des recettes passe ainsi à 88 millions en 1974, 118 en 1976, 201 en 1978, 289 en 1980 et 469 en 1984 puis connaît un plafonnement en 1985 (428 millions) et 1986 (473) pour passer à 540 millions en 1987...

Or, ces recettes territoriales, à côté des recettes fiscales locales, intègrent aussi une contribution régulière de la métropole qui passe de 28 millions (CFP) en 1970 à 85 millions en 1975, 102 millions en 1982 et 138 en 1984; 135 en 1986 et 228 en 1987, croissance qui comptabilise la reconstruction des infrastructures détruites à Futuna par le cyclone Raja.

Il est à noter que les dépenses de fonctionnement représentent, d'un budget à l'autre depuis 1983, entre 75 % et 86 % de l'ensemble des dépenses budgétaires.

De 1970 à 1975, le concours de l'Etat est décisif dans la formation du budget et après les "évènements de 1974", il culmine à 65 % des recettes en 1975... On assiste par la suite à une déflation de l'aide de l'Etat qui va plafonner à 40 % en 1980. Mais cette diminution n'est qu'apparente car par le jeu d'emprunts publics du Territoire, d'autres caisses publiques vont assurer le relais à partir de 1977! Ainsi en 1979, les emprunts représentaient 18,5 % des recettes globales, 12 % en 1980 et 3 % en 1982, date où la veine se tarit, compte tenu de la capacité financière de l'archipel et des amortissements des prêts déjà contractés (soit 85 millions CFP d'emprunt contractés et 59 millions de remboursements jusqu'en 1983). Notons aussi que la Caisse de Réserve du Territoire intervient en 1980 et 1981 pour 11 millions au total. Notons qu'en 1987, le budget local fait un bond sensible, amorcé déjà par le budget de 1986 et justifié, semble-t-il, par le cyclone Raja<sup>1</sup>.

En 1986, la subvention de l'Etat au budget local représentait 28,5 % de ce budget, mais en 1987 elle passait à 42 %,...

#### b) Les recettes locales

Ces chiffres traduisent un indéniable effort de la puissance publique pour ralentir d'une part le volume des subventions budgétaires et d'autre part, la croissance budgétaire annuelle. Néanmoins, comme l'indiquent les prévisions pour 1984 (hausse de 10 % du budget), cet effort de rigueur se heurte à la spécificité de la situation locale et à des dépenses légales incompressibles.

Il est à noter cependant qu'un effort fiscal accru a été réalisé. En 1975, le régime fiscal, par décision de l'Assemblée Territoriale, a subi une première modification dans ses barêmes, une seconde modification a eu lieu en 1977. Les ressources fiscales se composent d'impôts directs et d'impôts indirects.

Les impôts directs sont représentés par les licences et patentes du commerce, une taxe forfaitaire a été instaurée en 1982 sur les sociétés fictives qui avaient fixé leur siège social à Wallis sans y tenir une activité réelle<sup>1</sup>.

Les impôts indirects comprennent les droits de douane sur les marchandises hors Communauté Economique Européenne (4 % de droits) et une taxe générale à l'importation qui grève tous les produits quelle que soit leur provenance (elle varie de 8 à 60 % selon les produits), enfin une taxe de consommation intérieure frappe les alcools et les carburants. D'autres taxes spécifiques existent aussi mais n'ont qu'un impact accessoire ou régulateur dans la formation des prix intérieurs.

Il s'agissait de décourager l'évasion fiscale et les sociétés fictives.

	1983	1984	1985	1986	1987
Recettes fiscales	122	136	147	169	147
Recettes des services	135	163	151	169	165
Subvention ETAT	133	138	130	135	228
Caisse de réserve	28	32	1	-	-
TOTAL	418	469	428	473	540
FONCTIONNEMENT	329	374	382	425	465
DETTES	14	15	16	19	19
Contributions, subventions	33	33	30	29	56
Subvention extraordinaire	9	36	6	2	11
d'équipement					

TABLEAU 51: EVOLUTION DES DEPENSES LOCALES

Source: Rapport IEOM 1983 à 1987.

Notons que, comme en Polynésie Française (et en Nouvelle-Calédonie jusqu'en 1982), il n'existe pas d'impôts sur les revenus.

La fiscalité donne ainsi des recettes en augmentation sensible depuis 1970 et joue de ce fait un rôle plus important dans la formation du budget territorial depuis 1978. A partir de 1982, de sensibles réajustements de barême sont intervenus aussi...

1970	1975	1978	1980	1983	1984	1985	1986	1987
24	44	112	131	232	301	298	398	312
	+83 %	+ 154 %	+ 17 %	+ 32 %	- 1	+ 11	- 8%	_

TABLEAU 52: EVOLUTION DES RECETTES FISCALES (en millions de francs C.F.P.)

Source: Institut d'Emission Outre Mer, rapports 1974 à 1983.

### c) Les autres ressources : totale dépendance

Mais le budget territorial ne suffirait pas à assurer la gestion du Territoire sans l'apport de concours financiers extérieurs. Ceux-ci proviennent, à côté de la dotation bugétaire annuelle de l'Etat, des engagements des services d'administration générale, de l'enseignement, de la santé publique, des versements du FIDES et du FED (Fond Européen de Développement) et des prêts de la Caisse Centrale de Coopération Economique. L'ensemble de ces interventions budgétaires contribue à apporter à l'ensemble de l'archipel des ressources sans commune mesure avec les dotations du budget territorial.

En conclusion de cette analyse, il ressort qu'en 1983, le total des interventions de l'Etat Français à Wallis-Futuna atteignait 1.313 millions de francs (CFP) alors que le budget sur fonds propres du Territoire n'était que de 250 millions... En 1988, la part de l'Etat atteignait 2.375 millions pour 312 millions de fonds propres du Territoire ! La totale dépendance du Territoire s'inscrit dans cette réalité des chiffres...

Une autre réalité de la dépendance, difficile à percevoir et à suivre au fil des années, s'inscrit dans le montant des transferts privés d'argent effectués par les familles wallisiennes et futuniennes résidant principalement à l'extérieur et qui, par l'envoi de mandats postaux comme d'espèces liquides remises en mains propres, contribuent de façon importante à la formation du revenu local d'une large partie de la population résidant dans l'archipel. Le succès initial de la migration de 1957 à 1954 s'explique donc aussi par les envois de fonds qui en résultèrent (530.000 francs C.F.P. en 1952, 1.480.000 en 1952, 2.400.000 en 1954) <sup>1</sup>.

Une enquête locale nous avait permis (avec l'aide du directeur des P et T) d'obtenir de 1970 à 1977, le montant des mandats expédiés à des Wallisiens ou Futuniens à partir de Nouméa. Nous n'avons pas pu actualiser ces chiffres intéressants que nous

Rapport du Haut-commissaire au Ministre du 8 août 1955.

produisons ici<sup>1</sup>, compte tenu d'une modification du système comptable des P et T calédoniens à partir de 1978.

1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
98,8	118,20	114,30	133,70	167,70	150	164	101

TABLEAU 53:

Mandats reçus à Wallis et Futuna par les résidents locaux (en

millions CFP)

SOURCE:

Service des P et T.

Ces chiffres sont en sensible accroissement de 1970 à 1974, ce qui marque la fin du boom calédonien, et ils décroissent sensiblement en 1977; tout laisse à penser que cette situation s'est poursuivie depuis.

Il est à noter que le "phénomène des mandats" est ancien ; dès les années 1950, les résidents y voient un des effets positifs de la première migration. De 1958 à 1962, le phénomène s'amplifie<sup>2</sup>, d'après une étude qui chiffre sur une courte période leur montant :

1958	1960	1961	1962
3,8	3,4	4,3	6,1

TABLEAU 54: VALEUR DES MANDATS 1958-62 (en millions CFP)

Ainsi, à la dépendance quasi totale liée aux infrastructures et services créés par la métropole, depuis longtemps s'ajoute une dépendance des revenus individuels d'une large partie des familles de l'archipel envers leur parenté immigrée, principalement en Nouvelle-Calédonie. Cette situation nous incite à tourner notre analyse vers la situation de l'"archipel profond", celui qui n'est que partiellement intégré par sa population dans l'économie moderne.

cf.: Roux J.C.: Mutation and change in the Wallisian Society dans: The islands states of the Pacific and Indian oceans: Anatomy of development. ANU 1980.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf. : Videau et Cotter C. : Les Wallisiens en Nouvelle-Calédonie. op. cit.

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	(1) 1986	1987	1988
Contribution de	28	.36	30	36	43	85	47	71	65	50	73	112	88	94	153	85	119
l'Etat au budget territorial																	
Solde des dépenses	73	85	124	160	181	338	374	343	422	580	659	773	1039	1120	1782	1916	2149
et recettes des																	1 1
services publics métropolitains																	
Prêts de la Caisse	-	-	-	4	3	1	-	6	6	47	36	18	1	7	33	?	?
contrôle de coopération économique																	
Versements du FIDES	29	12	34	48	84	69	52	55	59	45	62	53	76	90	46	130	107
Versements du F.E.D.	16	40	23	27	2	26	15	1	-	_				16	25	5	155
TOTAL	146	173	211	275	313	519	488	476	552	722	830	956	1204	1313	2039	2136	2530
% d'accroissement	+ 20	+ 18	+ 22	+ 30	+ 14	+ 66	- 6	- 2,5	+ 16	+ 30,8	+ 15	+ 15,2	+ 25,1	+ 9,10		7	16

(1) Pour 1984 et 1985, les rapports de l'Institut d'émission ne donnent pas de chiffres détaillés mais indiquent globalement 813 et 1720 millions CFP de transferts publics.

# TABLEAU 55: ENSEMBLE DES CONCOURS FINANCIERS EXTERIEURS (en millions de francs CFP)

Source: Rapports d'activité de l'Institut d'émission outre-mer. 1974 à 1983.

N.B.: Des différences comptables apparaissent selon les tableaux sur le montant des contributions de l'Etat. Chaque fois que possible, nous avons pris les chiffres rectifiés, définitifs, publiés un ou deux ans après le rapport cité.

# § 4. Une dépendance totale envers les importations

Quelques chiffres permettent de vérifier la totale dépendance économique qui caractérise l'archipel<sup>1</sup>. Les exportations depuis la fin du coprah sont devenues quantité négligeable<sup>2</sup>."Le tonnage et le montant des exportations sont restés pratiquement négligeables en 1976 comme les années précédentes. A titre indicatif, le fret aérien entre Wallis et Futuna et la Nouvelle-Calédonie a porté sur 67 tonnes à l'exportation. Les produits ainsi expédiés, qui sont principalement des vivres - ignames, kapé, fruits de l'arbre à pain, etc, etc... - ont été destinés en totalité aux ressortissants wallisiens installés dans la Grande Ile".

En 1980, le seul changement à ce constat est l'apparition d'un petit courant de vente de trocas avec 20 tonnes en 1980, 45 tonnes en 1981, 26 tonnes en 1982 et 1,5 tonnes en 1983<sup>3</sup>. Ainsi, le Territoire n'exporte pratiquement rien en valeur comme en volume. Les importations, elles, méritent un examen plus attentif car elles reflètent la croissance irrégulière des achats liés aux contre-coups de la conjoncture et indiquent par leur structure, le type d'économie et de niveau de vie qui s'est mis en place dans l'archipel.

ANNEE	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
MONTANT VARIATION	90	244	150	118	214	259	217	257	501
en %	- 271	+ 171	- 39	- 21	+ 81	+ 21	- 16	+ 18	+ 95
ANNEE	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	
MONTANT VARIATION	501	540	667	794	951	1302	ND (1)	ND (1)	,
en %	0	+ 8	+ 24	+ 19	+ 20	+ 36		, ,	

TABLEAU 56: VALEUR DES IMPORTATIONS (en millions de francs CFP)

Source: Rapports d'activités de l'institut d'émission outre mer de 1974 à 1986.

ND: Non Déclaré

Nous utilisons pour cet éclairage rapide les rapports d'activité de l'Institut d'émission outre-mer (1974, 1976, 1980, 1983, 1985, 1986 1987).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf.: Rapport d'activité 1976 de l'institut d'émission outre-mer, p. 14 - Paris.

Avec la crise des ressources individuelles et de l'économie calédonienne, une relance du trocas apparaît avec 28 t. exportions en 1984 et 21 t. en 1988 mais pour une valeur faible de 2,80 et 2,75 millions C.F.P. respectivement...

Ces chiffres permettent de constater, sur une période de 14 ans, une très forte croissance des importations qui atteignent plus de 1.000 % en valeur. Mais le taux d'inflation propre à la période comme les hausses régulières du frêt maritime pondèrent cette croissance comme l'indiquent bien les résultats en tonnage.

ANNEES(1)	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Produits alimentaires	796	1520	1080	1421	2008	1343	1628	3070	2571	2264	2952
Textiles, habits	15	8	23	17	29	24	21	23	21	27	
Produits pétroliers	2039	1749	1232	1156	1555	1359	3919	3333	2529	2915	2477
Matières 1ères et produits industriels	3514	1620	1795	2172	4256	1729	2576	4364	5129	4620	5754
Produits industriels, mécaniques et électriques	163	166	146	133	286	650	289	226	893	437	384
Divers	203	126	50	194	388	93	102	147	53	61	69
TOTAL	6730	5189	4326	5093	8522	5198	8535	11163	11196	10324	11714
VARIATIONS en %	+ 2	- 23_	- 17	+ 18	+ 67	- 39	+ 64	+ 31	0	- 8	+ 13

TABLEAU 57: STRUCTURE DES IMPORTATIONS (en tonnes)

Source : Rapports d'activités annuels de l'Institut d'émission outre-mer de 1974 à 1988 (non déclarés pour 1985 et 1986).

(1) Nous ne disposons pas des détails de la structure pour les années antérieures à 1974

ANNEE	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Produits alimentaires	45	85	73	79	120	99	143	208	233	309	455
Textiles, habits	4	5	12	14	19	21	18	28	35	29	45
Produits pétroliers	40	24	22	22	32	23	84	113	113	121	154
Matières premières, produits industriels	72	64	59	55	128	103	123	149	173	198	400
Produits industriels, mécaniques et électriques	33	56	43	42	81	201	136	105	208	213	228
Divers	20	25	8	45	121	54	36	64	32	81	20
TOTAL	214	259	217	257	501	501	540	667	794	951	1302
VARIATIONS en %	+ 81	+ 21	+ 16	+ 18	+ 95	0	+ 8	+ 24	+ 19	+ 20	+ 36

TABLEAU 58 : LES IMPORTATIONS DE WALLIS-FUTUNA (en valeur) (en millions de francs CFP)

Sources : Rapports d'activités de l'Institut d'émission Outre-Mer 1974 à 1988.

(chiffres non disponibles de 1984 à 1988)

Une rapide analyse des résultats présentés permet plusieurs constats :

- 1 le poste "produits alimentaires" oscille entre 20 et 25 % de la valeur totale des importations (en tonnes) avec une nette tendance à l'accroissement de 1974 à 1983
- 2 le poste "Matières premières et produits industriels" est le plus important de tous, mais il est affecté de mouvements de hausse ou de baisse très variables d'une année à l'autre. En fait, il s'agit là des achats pour l'équipement des services publics et donc d'un reflet exact des crédits métropolitains affectés au territoire des Wallis.
- 3 le poste "produits pétroliers" a augmenté d'environ 50 % en 10 ans et occupe la seconde place. Il confirme une dépendance énergétique qui va s'amplifiant et qui pèse de plus en plus dans le registre des importations du territoire avec les progrès de l'électrification et du nombre de véhicules en circulation.

Si nous examinons la valeur détaillée (en francs C.F.P.) des importations, nous avons le bilan suivant (voir tableau 58).

Il apparaît que le gonflement des importations s'accélère à partir de 1981 pour atteindre une valeur proche de 1.000 millions CFP en 1983 et augmente de 30 % pour 1984...

A quoi est due cette inflation... ? D'une part au fait qu'une partie de l'approvisionnement alimentaire est réalisée en zone dollar, donc a répercuté depuis quelques années la hausse de cette monnaie. D'autre part, il y a aussi un phénomène d'accroissement net des importations qui atteint 35% en volume depuis 1974 mais 444 % en valeur ! Les secteurs qui connaissent une hausse sensible sont ceux des carburants avec une moyenne de hausse de près de 100 % en valeur et qui s'explique par la mise en place d'une petite centrale électrique au fuel pour l'électrification de l'île de Wallis à partir de 1980.

Le secteur des produits alimentaires passe par une augmentation très marquée aussi (280 % en volume depuis 1974 et près de 700 % en valeur).

Le chapitre "produits des industries mécaniques et électriques" est en forte hausse aussi du fait de l'accroissemet des achats de voitures ou de camionnettes.

Ainsi, c'est une dépendance accrue envers le marché international et les biens de consommation (alimentation, voitures, équipement des ménages) qui apparaît et que confirme un court rappel statistique intéressant<sup>1</sup>.

	1974	1975	1976	1982	1984
Riz	37	155	80	214	279
Farines	229	377	277	788	341
Viandes et conserves	90	116	81	207	434
Poissons et conserves	18	28	27	236	223
Liquides, alcool, vins	162	326	240	490	513

TABLEAU 59: IMPORTATIONS DE PRODUITS ALIMENTAIRES (en tonnes)

Notons l'amplification du passage de Wallis et Futuna dans l'alimentation importée avec le rôle dominant pris par le riz et les conserves de viandes. Mais l'alcool représente un poste très sensible avec plus qu'un doublement des achats (en tonnes !) depuis 1976...

La structure propre au commerce de l'archipel monopolisé au sens propre du terme par une société installée depuis 1975 (Transpac)<sup>2</sup> qui doit affréter chaque mois un petit navire de ravitaillement (qui revient à vide) car peu de stocks durables peuvent être faits sur place, pour un marché étroit et fluctuant (l'effet mode joue beaucoup pour certains produits et la saturation est vite atteinte) pèse lourdement sur l'économie de l'archipel. La hausse régulière depuis quelques années des taux de fret sur la zone Pacifique, les variations monétaires du Franc et la hausse du Dollar se conjuguent pour expliquer la forte inflation locale.

cf.: Rapport d'activité 1976 de l'Institut d'émission Outre-Mer.

<sup>2</sup> Si Transpac est devenue depuis quelques années une affaire prospère, il ne faut pas oublier que cette société joue un rôle de service public et qu'aucune solution de rechange n'existe, sauf prise en charge administrative du circuit commercial qui serait très coûteuse et politiquement très délicate...

Le marché local réagit brutalement en les amplifiant aux conditions du marché international comme les exemples d'évolution des prix de produits courants l'illustrent :

Sugge			177 %
Sucre		т	177 70
Riz		+	142 %
Farine		+	112 %
Huile		+	37 %
Pétrole	lampant	+	133 %

TABLEAU 60:

HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET DU

PETROLE (octobre 1973 - octobre 1974)

Source:

Rapport de l'Institut d'émission..., 1974

Contre-plaqué m	arin	+	193 %
Tôles ondulées		+	75 %
Ciment		+	69 %
Bois d'oeuvre		+	60 %
Fers à béton		+	50 %

TABLEAU 61: HAUSSE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION (Oct. 73 - Octobre 1974)

Cet exemple pour la période 1973-74 explique la crise politique qui a éclaté en septembre 1974 à Wallis. Ulcérée par ce train de hausses brutales, la population conduite par certains de ses responsables envahit les bureaux de l'Administrateur Supérieur, le somma de quitter l'île. Une grève générale à tonalité insurrectionnelle accompagna ce mouvement, paralysant toute vie publique y compris l'aéroport.

Le Haut-Commissaire de la République, J.G. Eriau, devant la gravité de la situation locale, décida alors de se rendre à Wallis en avion et sans escorte. Une série de réunions avec les responsables de l'île permit, avec le départ *sine die* de l'Administrateur Supérieur et l'annonce de mesures techniques de contrôle des prix et certaines prises en charge par le budget, de désamorcer la crise...

Néanmoins, le problème de la répercussion des hausses liées à l'inflation reste une préoccupation permanente pour ces dernières années où le coût de la vie a augmenté de 24,9 % en 1981 et de 12,8 % et 12, 7 % en 1982 et 1983 mais passe à 6,80 % en 1985 et 0,77 en 1986, ce qui traduit un net infléchissement qui s'explique aussi par le contrôle des prix...

Aussi, des mécanismes de compensation ont été instaurés depuis 1976 avec un indice des prix et un salaire minimum (SMIG) qui est indexé semestriellement.

Il est ainsi clair que sans les subventions de l'Etat qui font de la ligne Wallis-Nouméa une ligne d'utilité nationale, le système de service public de transport s'effondrerait, compte tenu de l'absence totale d'exportations et des coûts dissuasifs du micro-marché constitué par l'archipel.

	1985	1986	1987
SUBVENTION	10	7	8
DESSERTE	!		
MARITIME			
SUBVENTION	19	24	15
DESSERTE			
AERIENNE			
TOTAL	29	31	28

TABLEAU 62 : SUBVENTIONS DE L'ETAT AUX MOYENS DE TRANSPORT

(Source: IEOM. Rapport 1988)

# SECTION 2. MAINTIEN ET TRANSFORMATION DU SECTEUR TRADITIONNEL

Nous n'entrerons pas dans une analyse fine des formes de l'économie de subsistance de l'archipel, étudiées il y a peu<sup>1</sup>. Nous retiendrons quelques caractères marquants qui en découlent.

## § 1. Les statuts fonciers

Pour 80 % environ des Wallisiens actifs, la terre et sa culture restent les réalités de base quotidiennes et, en ce domaine, peu a changé depuis un siècle. Les villages restent peu dynamiques, marqués par un habitat et des équipements dont l'amélioration (adduction d'eau, électrification, pistes en bon état) est récente. La terre, sa possession, le statut et les droits des personnes qui en découlent, n'ont connu qu'une transformation lente et peu significative, semble-t-il.

Avec la poursuite de la croissance démographique, l'arrêt d'une politique d'immigration en Nouvelle-Calédonie qui n'apporte plus les garanties de pérennité et d'emplois d'antan, les autorités de tutelle marquent leur souci de voir évoluer le statut foncier aussi bien pour rentabiliser les terres inoccupées et alléger une pression foncière menaçant l'équilibre des écosystèmes. Or, depuis Burrows, le problème foncier n'a pas été étudié, son évolution surtout, avec les effets des migrations de 1950 à 1970 est méconnue. Aussi, paraît-il intéressant de faire le point sur cette question avec un document de Mgr Poncet analysant les statuts fonciers de Wallis et Futuna vers 1960<sup>2</sup>.

Selon Mgr Poncet, on distinguait jusqu'en 1963, trois types de régime juridique de la propriété foncière avec les propriétés publiques, les propriétés des villages et enfin les propriétés familiales :

cf.: Angleviel, F.: Wallis, problème d'une économie insulaire, op. cit.

Poncet (Mgr) 1960(S.D.). Coutume concernant l'administration autochtone de chacune des trois circonscriptions du territoire des Wallis-Futuna. Ronéo 12 p. APM. Rome

## a) La propriété publique

A Wallis comme à Futuna, elle comprend les zones non cultivées appelées Vaotapu et Toafa. Propriétés du Gouvernement wallisien, ces zones sont l'objet de droits coutumiers pour y chercher du bois de chauffage ou de construction. Mais cette réserve naturelle du Vaotapu était aussi conçue pour "assurer l'humidité du sol sur une grande étendue". Les feux de brousse y étaient prohibés et les plantations interdites alors que dans la partie dite du Toafa, les cultures sont autorisées sauf le cocotier. Même cultivée, une parcelle reste propriété inaliénable de la Couronne.

A Alofi, une partie de l'île, la plus pauvre, est propriété du district de Alo mais le ramassage du bois et des racines y est autorisé aux particuliers come on peut y faire des cultures, y compris de cocotiers.

Les routes et la partie du rivage découverte à marée basse sont à Wallis et Futuna, propriété publique.

# b) La propriété des villages

Trois îlots sont propriétés villageoises : Nukuhifala appartient à Mata Utu, Nukuhione au village de Liku et Nukutapu au village d'Alele, les autres îlots étant propriétés familiales. Mais celui de Nakuatea, divisé en lots privés avant 1840 par le chef Kulitea conserve au tenant du titre le droit d'y faire ses cultures ou du cocotier en suspendant les droits du (ou des) propriétaires(s) concerné(s).

Dans certains villages de Wallis, il existait encore en 1960 des plantations collectives de taros d'eau. Les travaux étaient collectifs pour la préparation du terrain puis, le chef du village divisait le terrain préparé entre toutes les familles du village qui alors, travaillaient leurs lots et assuraient la récolte dont elles avaient la jouissance. Le terrain ainsi divisé en lots de cultures appartenait à un ou plusieurs propriétaires et c'est sous la direction du chef de village et après accord des propriétaires concernés que les

travaux collectifs étaient entamés. C'est le roi Leone qui régna de 1941 à 1947 qui établit cette règle pour éviter les litiges. A Futuna, ce mode de culture n'éxiste pas.

## c) La propriété familiale

Il est à noter que les terrains en bord de mer et les plages sont propriété privée. En règle générale, chaque groupe familial ou Kutuga possède un terrain résidentiel dans le village d'origine, un terrain de plantation dans l'intérieur et une cocoteraie souvent contiguë. Ainsi, l'ensemble du territoire insulaire, sauf les zones préservées de propriétés publiques, sont divisées en propriétés familiales, y compris les terrains dits du Vao Matua, divisés en propriétés et laissés en brousse soit pour assurer une jachère, soit par négligence.

Pour les auteurs, la propriété remonte à Wallis, à l'installation des familles venues de Tonga<sup>1</sup> et dont la trace et l'évolution dans le temps se trouvent consignées dans le registre des généalogies de Lano, dressé par le Père Henquel vers 1910.

C'est le chef du groupe familial qui gère la propriété, qui est inaliénable. Mais à Wallis comme à Futuna, les rois ont un droit de "haut domaine" sur les biens fonciers privés et peuvent procéder par reprise de terres, à des attributions de biens pour des raisons politiques (attributions à des alliés étrangers) ou pour des raisons d'intérêt collectif.

Le chef de famille (Matua ou Taokete) assure la satisfaction des besoins en terre des membres de sa famille, comme il peut, avec leur aval, procéder à des locations ou prêts de terre à d'autres personnes.

La femme mariée a droit de jouir des terres de la famille de son époux comme de sa propre famille et les droits fonciers des enfants sont reconnus aussi.

Il apparaît enfin que si le chef de famille en est d'accord, le groupe familial peut demander au pule (gouverneur) du district, le partage des terres du lignage. Jadis celui-ci

<sup>1</sup> cf.: Rau, op. cit.

était représenté par le Fotuatamai (ministre des terres) pour procéder à cette opération qui crée ainsi de nouveaux noyaux familiaux collectifs avec les lots partagés.

A Futuna, il n'y a pas de partage de la propriété familiale, mais une division fonctionnelle pour préparer le coprah à tour de rôle<sup>1</sup>. Lorsqu'un membre de la famille décède, à Wallis, ses biens fonciers d'usage passent à ses descendants sinon à ses parents de la branche d'où proviennent les terres qu'il avait en usage.

En cas de décès du chef de famille, un autre chef est nommé selon les règles et les biens fonciers du défunt dévolus à ses parents les plus proches par le sang, s'il n'a pas de conjoint, sinon l'ensemble va à son conjoint. Un enfant naturel n'a droit à succéder qu'à sa mère et à ses parents du côté maternel pour les biens personnels et n'a aucun droit à la propriété foncière familiale.

Notons que le coprah était bien personnel ou familial selon qu'il avait été préparé individuellement ou en commun.

Ce système a connu une lente évolution, probablement assez ancienne, qui a créé aujourd'hui une certaine autonomie du patrimoine foncier de chaque famille qui transmet ses terres à ses enfants. Les prêts de terre se sont généralisés avec la migration à partir de 1960 et se déroulent normalement selon la tradition : droit aux prémices pour le propriétaire et d'une part de la récolte. Les terres en propriété collective peuvent aujourd'hui devenir privatives après constat par les habitants du village concerné d'une longue mise en culture par un des leurs. Enfin les terres incultes du Toafa restent d'usage collectif pour les coupes de bois, le ramassage de fruits, des racines ou baies sauvages sans que cela crée de problèmes nouveaux notables.

Ainsi à première vue (et sous réserve, à notre avis, d'une approche plus fine), la plupart des auteurs estiment que le mode de tenure foncière, devenu un compromis entre la propriété privée pure et la propriété clanique collective, ne constitue pas un facteur de blocage économique.

<sup>1</sup> Selon le Père Cantala, rapporte Mgr Poncet.

### § 2. Persistance des méthodes culturales traditionnelles

Les méthodes culturales sont maintenant mises en cause. En effet, si dans le domaine des instruments agricoles un progrès indéniable a eu lieu, il n'en est pas de même au niveau des techniques.

Ainsi, Angleviel note en 1980, la persistance des brûlis en saison sèche sur le plateau de Gahi comme ailleurs (à Futuna). Ces brûlis, jadis tolérables l' compte tenu des longues périodes de jachère des terres, sont devenus réguliers avec la pression démographique et avec une périodicité très écourtée. Il en résulte les classiques phénomènes de dégradation des sols et d'érosion accélérée qui expliqueraient aujourd'hui la latérisation de 25 % des sols de Wallis et leur aridisation.

A côté de ce grave phénomène, on peut noter que les techniques de culture ont peu évolué : bâton à fouir pour les plantations, sabre d'abattis pour les débroussages sont toujours de règle.

Les cultures vivirières restent modestes avec prédominance dans les jardins humides (les plus rares) des taros d'eau (colocasia esculenta), de taros de terrains secs (xanthosoma sagittifolium) et de l'igname, plante des collines sèches, donnant de grands rendements et qui se conserve bien longtemps.

Le kape est en progression récente et donne des quantités importantes mais doit être consommé rapidement.

Le manioc introduit début du siècle est surtout utilisé pour la nourriture des porcs, il peut donner jusqu'à 25 tonnes de rendement à l'hectare en se contentant de sols pauvres.

On peu noter l'absence de la patate douce comme l'échec de son introduction.

Si taros et ignames constituent le fond de l'alimentation quotidienne actuelle, il faut ajouter à ces productions de base quelques autres productions de cueillettes importantes tels les fruits de l'arbre à pain, très prisés et récoltés sur toute l'année, le

<sup>1</sup> Pour Burrows, op. cit., les jachères étaient en 1933, de 10 ans environ après 2 ans de mise en culture.

bananier intercalé avec d'autres cultures et utilisé jadis comme produit de période de soudure en octobre-novembre.

Ajoutons à cela des cultures fruitières telles l'ananas, le papayer, la canne à sucre utilisée comme friandise. Plus rares et délicats, le manguier, l'oranger et le citronnier sont d'apport récent.

Enfin, complètant ce fond traditionnel, il faut noter la culture du kava (piper mysteticum) qui garde une grande importance pour les personnes âgées et les cérémonies publiques ou familiales; le tabac introduit au 19ème siècle recule, peu prisé par les jeunes qui lui préfèrent la cigarette. Des plantes textiles à usage domestique enfin restent cultivées dans les terroirs, telles le Tutu Papyriffra ou faux-mûrier qui permet de confectionner les tapas et siapos (draps), le pandanus, produit de cueillette abondant utilisé pour une de ses variétés pour faire des paniers et des nattes, et pour une autre variété pour les toits de case, enfin l'écorce du bourao sert à faire des cordes.

Quand au cocotier, menacé de disparition vers 1950, il retrouve vie grâce aux progrès réalisés contre les effets de l'oryctes enfin jugulé. Il existerait 4.000 hectares de cocoteraies dont la moitié ferait l'objet d'une cueillette des noix pour l'alimentation des porcs et la consommation villageoise. Jusqu'en 1975, bon an, mal an, Futuna gardait une produciton estimée à 100 tonnes par an.

Notons avec Angleviel, l'absence de légumineuses, l'échec des tentatives d'introduction du café, cacao, poivrier faites à nouveau à partir de 1950 par l'administration du territoire.

Si l'on résume statistiquement l'ensemble de ces productions, on a le bilan suivant

Bananes	4 300 t	Ignames	560 t	
Arbre à pain	4 400 t	Manioc	1 400 t	
Taros	1 750 t	Ananas	2 000 unités	
Kape	1 000	Cocos	2 500 000 noix	

TABLEAU 63: Productions agricoles de Wallis-Futuna

Source : Service de l'économie rurale<sup>1</sup>

<sup>1</sup> cf. Vavasseur M.: Rapport sur l'agriculture des îles Wallis-Futuna - 1978 - Non publié.

Il est à noter qu'en 1960, seule une centaine de tonnes de ces produits sont envoyées à Nouméa en cadeau aux familles de l'archipel qui y résident<sup>1</sup>. Une petite commercialisation locale a lieu avec les européens vivant dans l'île et quelques marins de passage...

# § 3. Aperçus sur l'utilisation des terres et les exploitations

La monographie du village de Gahi (réalisée par F. Angleviel) apporte quelques réponses ponctuelles sur un problème délicat et mal connu compte tenu de la réticence des insulaires à entrer dans le détai de ces questions. A Gahi, la propriété moyenne est de 1,5 hectare (pour 35 hectares cultivés au total) mais l'éventail s'étend de 0,30 ha à 3 ha pour 24 familles. Notons que 5 familles sur 24 sont salariées.

Les prêts de terres sont assez nombreux puisque plus de la moitié des familles en bénéficient soit en cultivant une terre de personne trop âgée, soit une terre prêtée en remerciement de services rendus. Les propriétés ont en général leurs parcelles regroupées sur le terroir villageois (dans 78 % des cas). Cela s'expliquerait aussi bien par une forte endogamie au niveau des mariages comme par le fait qu'on répugne à donner des terres à une femme qui épouse un homme d'un autre village.

Sur les micros-terroirs de Wallis comme sur ceux de Futuna, la plupart des observateurs notent que l'utilisation des sols s'est intensifiée depuis une dizaine d'années du fait de l'arrêt presque complet de la migration et du retour de familles du Vanuatu comme de Nouvelle-Calédonie. Ainsi selon les estimations d'Angleviel à Gahi, 70 % des terres sont cultivées, 20 % en jachère, 10 % incultes (bois, landes, etc...). Pour les terres cultivées, plus de la moitié sont en cultures permanentes et le reste en cultures temporaires. Ainsi un assolement triennal (avec les terres en jachère) est encore possible.

<sup>1</sup> cf.: Rapport IEOM 1986, op. cit;

Si nous résumons ces observations on peut conclure que la rente foncière dans l'archipel conserve une très forte valeur sociale et reste un signe de prestige prisé même auprès des migrants de Nouméa qui s'efforcent de revenir régulièrement ou de laisser un fils sur leur propriété car après dix ans d'absence, les droits fonciers peuvent être remis en cause, voire sont perdus totalement. La commercialisation des produits est rare (ravitaillement de l'hôpital ou d'un petit restaurant à Gahi) et aucun produit de marché de type européen n'apparaît hors des cultures traditionnelles.

Donc l'autoconsommation est jusqu'ici la seule issue de l'agriculture de l'archipel.

# SECTION 3. LES EFFORTS DE TRANSFORMATION DU SECTEUR AGRICOLE

# § 1. Elevage, pêche, artisanat

## a) l'élevage

Il se résume pour l'essentiel à l'élevage des porcs qui connaît par croisement avec les espèces nouvelles introduites récemment, une certaine amélioration. L'élevage repose depuis toujours sur le principe du libre vagabondage des porcs sur le bord de mer où ils trouvent une partie de leur nourriture avec les coquillages dont ils sont friands, les barrières les isolent des champs ou de l'habitat et tous les soirs, les bêtes (marquées à l'oreille) sont rappelées à leur parc (par un battement sur un rythme propre à chaque éleveur sur une touque à pétrole). Là, elles reçoivent du manioc ou des noix de coco. Il résulte de ces pratiques ancestrales que les porcs ont une nourriture déséquilibrée avec un excès de glucide et des carences en protéine. D'autre part, ce vagabondage des porcs pollue les plages déjà utilisées, parfois, notamment à Futuna, pour la satisfaction des besoins naturels des humains de certains villages, mais la population accepte mal encore l'obligation légale de parcage des animaux.

Le porc est le symbole social de la richesse et de la puissance familiale, sa consommation est rituelle lors de tout évènement familial ou public (pouvant donner lieu à des "massacres" de dizaines d'animaux). Aussi son prix proche en 1984 de 200.000 Francs (CFP) était-il exorbitant pour les restaurants comme pour les ménages européens qui achètent à meilleur compte du porc importé (dont le goût leur convient mieux !). On estime à 17.000 environ l'effectif du troupeau à Wallis (6.000 à Futuna) ; à Gahi, le troupeau moyen est de 17 porcs par famille avec un maximum de 33 porcs pour le chef du village.

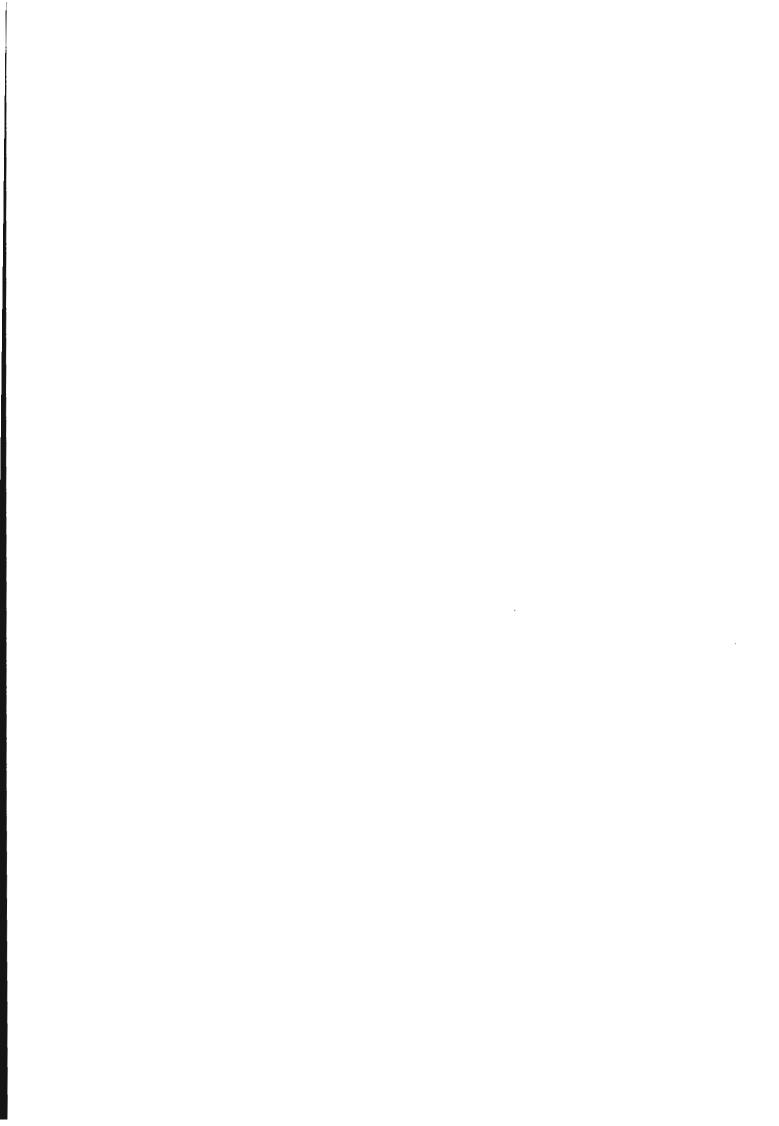
Quant aux volailles, elles n'ont joué longtemps qu'un rôle d'appoint pour leur chair (8.000 volailles pour l'archipel en 1984). La race locale dégénérée par la consanguinité présentait peu d'intérêt et on ne collectait même plus les oeufs. Quelques canards introduits ne suscitent guère plus d'engouement et leur consommation n'est qu'occasionnelle.

Cette carence de l'élevage a été compensée au niveau de l'alimentation par le succès croissant des conserves de viandes ou volailles...

L'élevage des bovins n'existe plus qu'à l'état expérimental, quelques maigres troupeaux de chèvres subsistent ainsi que moins de 200 chevaux maintenant de moins en moins utilisés pour le transport avec l'usage des engins à moteur. Quant à la chasse, elle ne concerne que les roussettes, quelques pigeons, voire quelque oiseaux marins et son apport est marginal.

# b) la pêche

Une petite pêche familiale se fait en bord de lagon dans les trous d'eau. Les jeunes par jeu vont encore pêcher quelque fois à la sagaie mais les grandes pêches collectives d'antan avec de grands filets, signalées par Burrows lors du passage saisonnier des maquereaux, ont disparu. Si l'on peut noter un certain engouement lié au modernisme pour la pêche sous-marine, la pêche à l'épervier et la pêche au filet à partir de petites barques sur le lagon, l'impact alimentaire est resté faible pour l'ensemble de la



population. Notons que le ramassage des coquillages de bord de mer, la pêche aux langoustes, gardent dans certains villages bien placés un certain intérêt monétaire (par revente aux européens ou aux restaurants). Ainsi la pêche locale ne fut longtemps qu'une activité accessoire d'un appoint médiocre. On ne peut que regretter l'absence de politique de protection et de valorisation des ressources naturelles du lagon pour le long terme.

Aussi des essais de relance de cette activité ont été poursuivis. L'objectif visé à partir de 1970 fut de créer une flotille de pêche adaptée aux conditions locales et permettant un apport nutritif et des revenus nouveaux.

Si en 1976 on recensait une centaine d'embarcations à moteur, cette flotille était très hétéroclite et ne donnait lieu qu'à une pêche occasionnelle de caractère privé ou ludique. Aussi un programme prévoyant la construcion locale de doris de grande taille permettant la pêche hauturière (du thon surtout) fut lancé, financé par le budget local et le FIDES¹. En seize ans, 340 embarcations furent construites (dont 32 en 1983). On estimait les prises à 200 tonnes en 1980 dont 150 dans le lagon et 50 dans l'océan, attestant ainsi une nouvelle habitude de pêche à l'extérieur qui devient urgente car on craint l'épuisement des ressources du lagon d'ici quelques années comme en témoigne le cas du trocas dont les 70 tonnes pêchées de 1981 à 1983 pour une fabrique du Vanuatu (maintenant fermée) avaient épuisé les ressources pour longtemps.

Il est à noter que cette expérience de pêche qui commence enfin à donner des résultats encourageants a été coûteuse pour les Pouvoirs Publics : 14 employés au chantier naval qui vend ses navires à 20 % de leur prix de revient ! Or une partie de ces bateaux bénéficie à des personnes pour qui la pêche n'est qu'un divertissement des jours de repos...

Rappelons simplement qu'en 1984 (dernier chiffre connu), sur 2.952 tonnes d'importations alimentaires réalisées (soit 455 millions CFP), 223 tonnes représentaient du poisson en conserve. Aussi tout ce qui est entrepris qui allège cette charge en créant

Programme rendu possible grâce à l'affectation d'un spécialiste, M. Pichon, fin connaisseur du Pacifique et qui réalisa les plans des bateaux et dirigea à l'atelier de Mata-Utu leur construction. Retraité, M. Pichon poursuit une carrière de peintre de la vie wallisienne ne manquant pas de finesse et de réalisme dans ses saynètes insulaires tirées de la vie quotidienne.

pour les fruits et légumes, les volailles ou la viande et la pêche, une activité locale génératrice à terme de produits, d'emplois, de revenus jusque là inexistants et à prix compétitifs, permet de modifier l'actuelle (et indispensable !) dépendance de fait avec l'économie de transfert et surtout crée une responsabilité socio-économique propre des acteurs locaux.

# c) l'artisanat

Longtemps il n'a eu qu'un intérêt social (cadeaux) ou domestique : avec nattes, paniers en pandanus, tapa en mûrier... Notons quelques ventes à Nouméa pour les "curios" locaux ou le Bureau des Wallis. A l'occasion des fêtes et kermesses, un certain mouvement de vente se réalise mais les prix proposés au public pour des objets de qualité variable sont trop souvent dissuasifs... Une coopérative fut créée en 1981 sous forme de groupement d'intérêts économiques, chargé de la promotion de l'artisanat. En 1982, son chiffre d'affaires était de 1,4 millions CFP (pour 6 millions d'aide initiale) ne payant même pas les frais... Et puis, il y a la concurrence des Fidji ou Tonga pour les tapas et même les plats à kava, bien moins coûteux que ceux fabriqués localement...

#### § 2. Les trop modestes efforts de reboisement

A partir de 1973 sera décidé un programme de reboisement suite à des essais jugés concluants de pins des Caraïbes. Il sera commencé sur la partie semi-désertique et latéritisée du Toafa central de l'île de Wallis. En 1974, ce programme était réalisé sur 22 hectares et en 1976 atteignait 57 hectares, 180 hectares (dont 20 en essences diverses) en 1980. A partir de 1982, le plan de reboisement passait à 25 hectares par an au lieu de 201.

<sup>1</sup> cf.: Rapport du Service de l'Economie Rurale

Ce programme de reboisement s'était heurté à partir de 1975 à quelques difficultés non négligeables. Il est vite apparu que la population comprenait mal l'intérêt des reboisements puis que très vite la méfiance a engendré une sourde opposition, concrétisée par des actes malveillants envers les employés de la reforestation, puis des feux de plantations. Des enquêtes faites et des plaintes reçues par les chefs politiques ou les élus, il ressortit que les habitants des villages proches du Toafa craignaient qu'à terme, les reboisements impliquent l'accaparement de terrains jusqu'ici à usage collectif, par l'Administration<sup>1</sup>... De plus, les reboisements servirent aussi de prétextes aux personnes opposées à l'Administration soit pour des raisons politiques, soit pour des raisons de personne... Enfin le pin des Caraïbes déplaît parfois car il s'agit d'une essence étrangère inconnue jusqu'ici...

Si aujourd'hui une prise de conscience des méfaits irréversibles du déboisement existe chez beaucoup de Wallisiens, on ne peut dire qu'il en résulte une véritable politique dans le temps, des pouvoirs publics locaux. En effet, les choix initiaux retenus sont techniquement contestés par les détracteurs<sup>2</sup> : la production de bois espérée ne serait pas d'une qualité et d'un prix de revient permettant son exportation... On ne pourra même pas obtenir des planches pour menuiserie, seulement des poteaux à usage local... Enfin, le droit coutumier local s'oppose à toute règlementation des Eaux et Forêts concernant les terrains reboisés.

Aussi les 10.000 hectares de Toafa en extension régulière du fait de l'érosion ne semblent pas devoir bénéficier avant une prise de conscience encore problématique, d'un reboisement accéléré qui pourtant s'impose à Wallis et à Futuna maintenant, et nécessiterait des crédits importants étalés sur une longue période<sup>3</sup>.

La hantise de la dépossession foncière est fortement ancrée en Océanie, s'appuyant sur les vieux souvenirs coloniaux et les tentatives plus ou moins réussies d'accaparement foncier par des étrangers... qui plante un arbre exerce un droit de propriété implicite sur l'arbre donc le terrain qui le porte...

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf. : Rapport de Mission à Wallis-Futuna du chef du Service Forestier de Polynésie française. 1981.

En 1986, le programme de reboisement du Service Rural touchait 25 ha et 30 000 plants avaient été distribués à des particuliers selon le rapport 1986 de l'I.E.O.M.

### § 3. La politique de relance agro-pastorale

A côté de ces premiers efforts de reboisements, les autorités ayant en charge le développement local se sont efforcées de prendre des mesures adéquates permettant d'améliorer les productions agricoles et animales.

Une "Société Mutuelle pour le Développement Rural" financée par le FIDES a procédé ces dix dernières années à des distributions de semences, de poussins, d'aliments complets pour animaux et de matériaux (barrières) pour la construction d'enclos pour les porcs. En 1976, le service local de l'agriculture a obtenu de bons résultats avec les semences potagères et des essais de maïs réalisés sur les terrains de la mission.

A partir de 1980, a débuté un programme de regénération des cocoteraies avec mise en place de 8.000 hybrides sélectionnés : en 1983-85, ce programme conduit par le service de l'économie rurale, a porté sur 30 hectares environ, 27 en 1986 et 50 ha en 1987 dont 20 pour Futuna.

L'introduction de variétés africaines était prévue pour 1987-88, mais le débouché de ces nouvelles cocoteraies reste intérieur pour assurer l'alimentation humaine et celle des porcs.

La nécessité d'atténuer la grande dépendance alimentaire envers l'extérieur se concrétise depuis 1980, avec la montée de la démographie, par de nouvelles initiatives publiques : une pépinière d'essais potagers a été créée et est utilisée par 300 exploitants et des cours d'enseignement ménager s'efforcent d'habituer les futures ménagères à l'utilisation des légumes introduits. Le même effort se réalise du côté des fruits où une pépinière élève des plants greffés, ensuite cédés aux agriculteurs intéressés pour les agrumes, mangues, avocats. Une amélioration des cultures de l'ananas et de la banane, grâce à la mise en place de nouveaux plans, est en cours.

Du côté de l'élevage, des initiatives intéressantes ont été prises et sont en cours de développement. Pour les volailles trop peu nombreuses à Wallis, des distributions de poules pondeuses et poulets à chair faites avant 1980 avaient été un échec, les animaux étant consommés hâtivement. Aussi fut créé en 1981 un élevage "officiel" à Kolo qui en 1983 donnait 44.000 oeufs pour 250 poules. L'extension et la diffusion chez des éleveurs privés de cette expérience, complétée par un élevage de poulets de chair, contribuerait à alléger sensiblement, sinon à supprimer, les importations jusqu'ici indispensables et créerait des revenus locaux aux effets multiplicateurs (emploi, aliments, patentes, abaissement des prix). Initiatives qui aboutiront en 1986 à la création d'un élevage de poules pondeuses (1.000) produisant 280.000 oeufs, ce qui couvre les besoins locaux et supprime les importations. Le passage à l'élevage de poulets de boucherie est maintenant prévu. L'autonomie alimentaire était prévue en oeufs et poulets en 19881.

C'est surtout du côté du porc que se trouve le terrain d'action peut-être le plus facile au niveau nutritionnel (sinon comptable...). De nouveaux géniteurs de race "large white" introduits en 1983 ont complété le lot des nouveaux étalons locaux censés régénérer l'élevage local(1). Des essais d'embouche en parcs et basés sur une alimentation au manioc associée aux vitamines en granulés ont déjà donné de bons résultats tant et si bien que depuis 1984, la Caisse de Coopération de la Communauté Européenne attribue des prêts (à 80 %) aux particuliers et on envisage de produire 100 porcs gras par an, consommant 75 tonnes de manioc local.

Enfin l'élevage des bovins connaît un regain d'intérêt qui était urgent car il ne restait en 1980 que 60 bovidés à la mission, donnant surtout du lait. Les essais réalisés sur le Toafa par l'IEMVT<sup>2</sup> ont donné, avec des espèces introduites, des résultats permettant de nourrir 2 bovins à l'hectare sans apport excessif d'engrais.

1 cf. l Rapport de l'IEOM de 1987, op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> IEMVT : Institut d'Etudes de Médecine Vétérinaire Tropicale.

### § 4. Secteur traditionnel et économie moderne : un faux débat...?

Ainsi à Wallis-Futuna il y aurait opposition ou coexistence de deux types d'économies, l'une reposant sur une monétarisation d'origine extérieure, l'autre sur les bases de la vie traditionnelle d'antan. Mais cela n'est qu'une apparence trompeuse, à notre avis, pour journalistes pressés ou analystes recherchant à tout prix les dualismes jugés "scandaleux", donc débouchant sur les théories du renouvellement qui souvent sont (étrangement...) des doctrines de rupture du champ social...

Dans l'archipel, la société traditionnelle qui se maintient est d'abord et avant tout une réalité permise et légitimée par l'économie de transfert qui s'efforce de rationnaliser par le développement, d'institutionnaliser par les lois, règlements et décrets, cette masse amorphe en apparence car non productive...

En fait, c'est une pseudo société traditionnelle qui de plus en plus, perdure, accrochée par ses droits coutumiers à quelques arpents de terre n'ayant aucune valorisation économique, composée de plus en plus de pseudo-ruraux, soit âgés ou ayant laissé passer les occasions de la migration et de ses promotions, soit constituée de retraités ou pensionnés divers<sup>1</sup>, soit de bénéficiaires des mandats envoyés de Nouméa pour la surveillance des terres, la garde de jeunes enfants ou l'élevage des porcs...

La société traditionnelle n'est plus que le sous-basement non avoué de la société moderne de l'archipel, celle qui vit du fonctionnariat ou qui s'est installée sur le salariat en Nouvelle-Calédonie. Ainsi elle joue le rôle de caution culturelle, d'arrière-garde pour les commodités domestiques, donc de base arrière utile. La société traditionnelle, elle, ne produit qu'une chose : de la valeur sociale ritualisée par la coutume, cautionnée par la hiérarchie, sanctifiée par la pratique religieuse ostentatoire de l'église wallisienne qui a pris le relais de la mission Mariste. Enfin politiquement, elle est l'alibi du système local, la justification des notables de tous rangs, comme la consécration des "nouveaux

Depuis 1980, les vieux agriculteurs perçoivent aussi une allocation minimum de l'Etat comme dans les autres territoires d'outre-mer.

notables" créés par la République Française depuis 1961 et qui eux aussi ont joué<sup>1</sup>, jouent et joueront un rôle, certes limité, mais qui s'inscrit dans le contexte politique calédonien et français dans le Pacifique comme en métropole.

D'ailleurs une question de fond apparaît, signalée par quelques auteurs et portant sur l'origine sociale des migrants partis après 1950 vers Port-Vila ou Nouméa. Il apparaîtrait que la majorité des migrants, au moins jusqu'en 1960, appartenait au groupe des cadets. Ce groupe sera alors formé d'exécutants... ce sont eux finalement qui joueront le plus grand rôle... en s'expatriant<sup>2</sup>. Quant au premier groupe : "celui des aînés est formé de toutes les personnes qui d'une façon ou d'une autre, peuvent avoir des gens qui exécutent les travaux de la famille ou qui les remplacent dans différentes occupations sociales. Les aînés sont en général les plus vieux..."<sup>3</sup>.

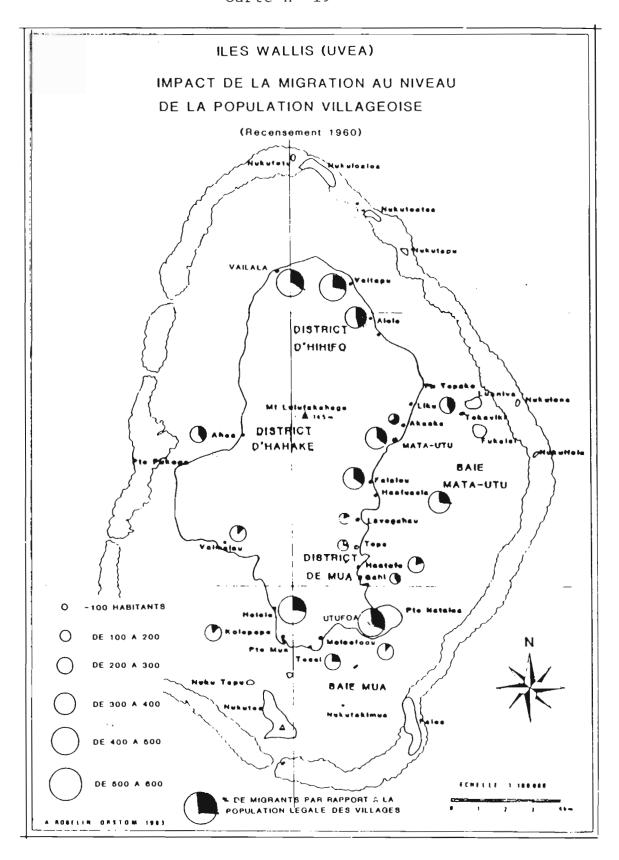
Ainsi la migration a été le choix fait par une société homogène et hiérarchisée qui a vite découvert que la rente migratoire valait plus que la rente des "services coutumiers" assurés localement dans l'archipel par les cadets des lignages et des familles élargies (Kaïnga). Il y a eu alors par scissiparité, création d'une "nouvelle société" qui par la migration s'est introduite dans le monde moderne, le salariat, et a subvenu aux besoins des aînés ou notables en place. Ainsi c'était une pragmatique adaptation de la coutume à de nouvelles réalités, permise par l'adaptation et la flexibilité de la société polynésienne.

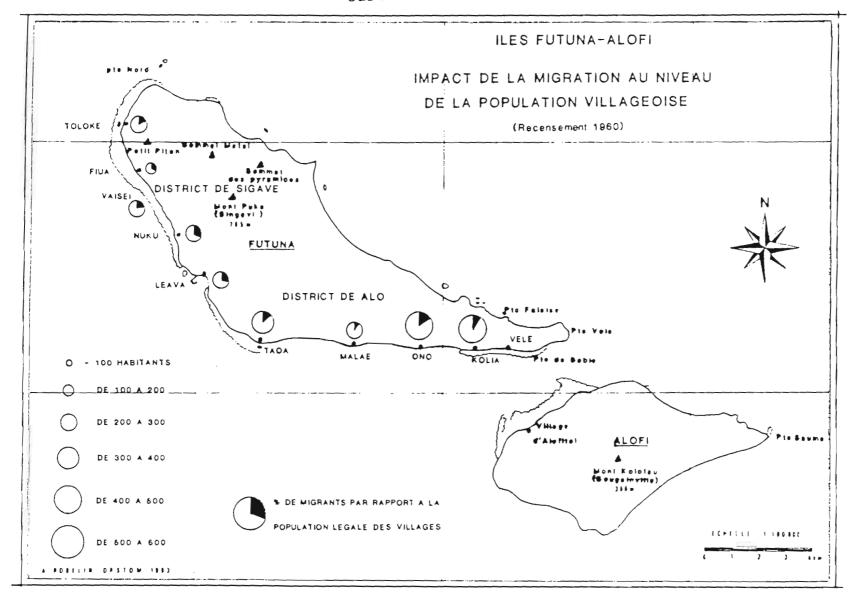
Mais cet état de chose, vrai encore jusqu'en 1975, a été remis en cause par l'échec du boom du nickel qui a freiné la migration, diminué les envois des mandats, provoqué les premiers retours importants entre 1976 et 1980 aux îles natales. Aujourd'hui, avec la tournure aïgue prise par le problème calédonien, c'est l'avenir même de la migration qui est posé, donc celui de l'unité de la société civile globale de l'archipel.

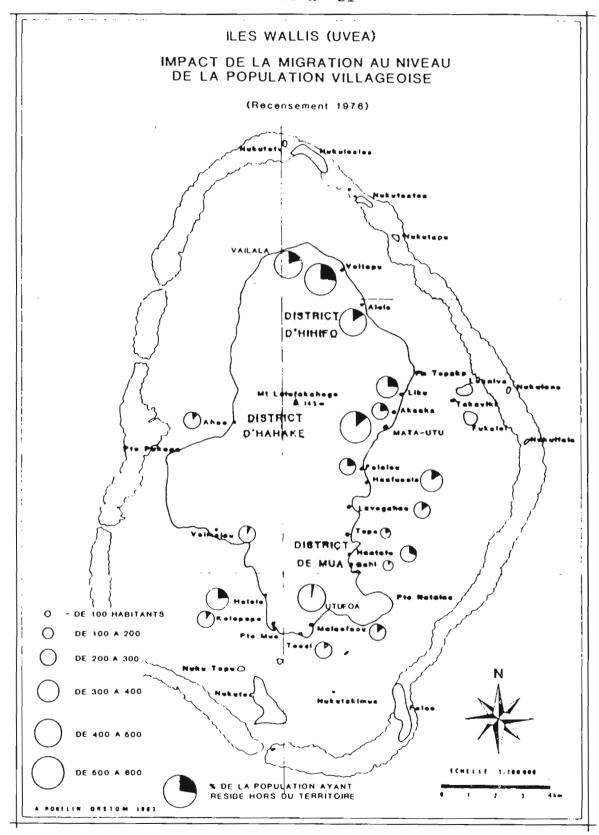
En 1967, après les élections législatives, le Gouvernement Pompidou n'avait que deux voix de majorité à l'Assemblée Nationale à Paris, l'une était incertaine avec F. Sanford, élu frondeur de Tahiti, l'autre assurée avec celle de B. Brial, élu à Wallis... Voir aussi : Mayer R. : La situation politique présente d'un territroire Français d'Outre-Mer : les îles Wallis-Futuna. Mémoire de la Faculté de Théologie de Lyon. 1972.

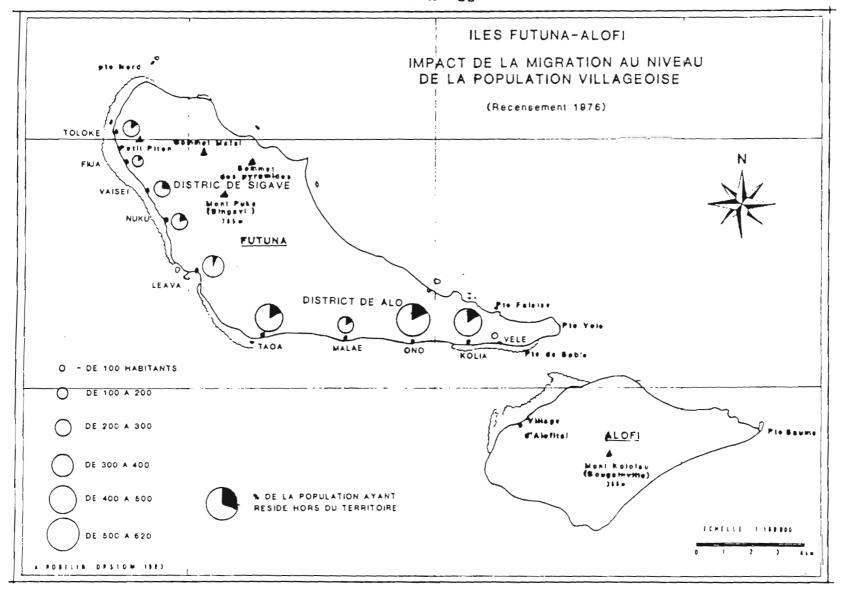
<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf.: Likuvalu A.: Histoire et migrations à Wallis et Futuna - Bulletin de la <u>S.E. H.N.C.</u> n° 40 -

<sup>3</sup> cf.: Likuvalu A.: Histoire et migrations à Wallis-Futuna - op. cit.









714

D'autre part, on peut penser, à entendre certaines réactions locales, que la migration a aussi trop bien réussi socialement et économiquement<sup>1</sup>:

"... ils ont pris goût aux "bienfaits" de la vie européenne et l'importance des mandats a diminué progressivement...". Et surtout peut-on ajouter, les esprits ont changé chez les migrants par l'acculturation, l'adaptation à des modèles économiques européens, l'endettement pour les voitures, les meubles, les chaines hi-fi, les traites pour l'achat de logements. Les enfants éduqués à l'européenne ayant moins l'occasion avec la crise de visiter Wallis ou d'avoir à Nouméa les visites de leur grands-parents, se sentent plus détachés, moins obligés financièrement et moralement. Et puis, du mépris apparaît aussi parfois envers ceux qui "vivent du travail des autres," voire "les exploitent"...

"Transformation du paysage, de la vie quotidienne - enlaidissement moderne, diront les touristes que nous sommes - mais aussi transmutation de l'échelle des valeurs. Regardez-les maintenant descendre de la Caravelle, les émigrés wallisiens, en visite "au pays" : cravatés, chaussés, brinquebalants des transistors, bedonnants de respectabilité. Et regardez les regards autochtones qui considèrent, derrière les grillages d'Hihifo (l'aéroport), ces témoignages vivants de la Vérité, de la Réussite, du Bonheur nouvelle manière. Les Wallisiens ne comprennent plus le bonheur de leur île, dit, mélancolique, le père Sagato, aumônier des émigrés de Nouméa. Ils cèdent au mirage de l'argent. Rien à faire. Maintenant il faut émigrer pour s'acheter une voiture. Une grosse. Sous peine de frustration. Comme on aimerait que - vitesse pour vitesse - ils brûlent toutes les étapes, qu'ils sautent directement du tamouré païen à la croissance zéro...!"<sup>2</sup>.

Sauvée par la migration, la société traditionnelle revivifiée longtemps sous des formes nouvelles n'est-elle pas aujourd'hui menacée dans ses fondements ? Va-t-on vers une rupture à terme du cordon ombilical avec Wallis et Futuna des migrants installés à Nouméa ? Pourtant la crise calédonienne incite plutôt à resserrer les liens avec l'archipel pour pallier au pire qui menace...

<sup>1</sup> cf.: Angleviel F.: Wallis, problème d'une économie insulaire, op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf.: Guillebaud J.C. op. cit. p. 187

De tout cela, il résulte qu'aujourd'hui à Wallis-Futuna la société comme l'économie traditionnelle qui en découlent sont dans une impasse qui risque d'aller grandissant et de dégénérer en crise du "vouloir vivre" propre aux organismes atteints d'obsolescence...

En effet, on peut penser que l'ère des grands travaux d'équipements s'achève. L'administration s'efforce et la tendance va aller s'accentuant, de comprimer les dépenses publiques et de les rationnaliser. Cela est apparu avec la remise en cause des tarifs aériens et du fret bateau, comme avec les réductions de programmes ou le souci de dégager, à partir des possibilités locales, des productions et des revenus nouveaux.

La chute brutale depuis 1980, compte tenu des aléas de l'économie calédonienne, des envois de fonds, se fait déjà sentir. Enfin les retours déjà sensibles d'anciens migrants, la difficulté d'envoyer les jeunes à Nouméa accroissant les charges de l'économie traditionnelle, risquent très vite aussi de faire éclater des conflits de générations (avec l'acculturation qui progresse) comme d'intérêts économiques contradictoires.

En effet, l'exemple du semi-échec des reboisements, la difficulté pour les jeunes à trouver des terres disponibles ou des capitaux pour lancer des productions nouvelles sont à prendre en compte. La déforestation grave de Futuna, l'extension du Toafa à Wallis traduisent la crise de cette société et sa difficulté à prendre en compte les nécessaires ajustements socio-économiques qu'elle implique.

Or, sur cette problématique déjà difficile se greffe, en découlant directement, une autre question tout aussi préoccupante à court terme, celle du problème agricole de l'archipel.

# § 5. La fin des terroirs agricoles d'antan...?

De 1950 à 1970, la politique de migration vers la Mélanésie du sud a permis de différer les choix d'une difficile politique de prise en compte de l'impasse agricole dans laquelle se trouvent engagées les deux îles depuis longtemps. Or, avec les déconvenues de la crise économique calédonienne qui va, à partir de 1973, enrayer

partiellement l'absorption du trop plein insulaire, se superposera la crise politique de demande d'indépendance qui créera à partir de 1978, les conditions d'un reflux partiel des anciens émigrants et faute de débouchés dans l'emploi et de sécurité dans leur établissement, la diminution de plus en plus accusée du nombre de candidats à l'installation en Nouvelle-Calédonie.

Ainsi depuis dix ans, le problème de l'état des ressources agricoles et des possibilités du maintien et de l'extension de leur potentiel se trouve-t-il posé et prend même une tournure dramatique en terme de futur possible pour les deux îles. Aussi, les chercheurs comme les pouvoirs publics, s'efforcent de déterminer pour les uns, les menaces pendantes, pour les autres, les parades et propositions permettant de pallier les situations de détérioration graves et irréversibles qui découlent de l'action continue et accélérée de l'homme sur le milieu insulaire des deux îles.

## a) Une agriculture traditionnelle à risques

De nombreux spécialistes ont démontré la grande fragilité des milieux caractérisés par l'endémisme insulaire et ses conséquences avec presque partout, l'apparition d'un néo-endémisme lié aux emprunts et aux communications de plus en plus fréquentes. Il en résulte, selon R. Paulian<sup>1</sup>, que : "la destruction des écosystèmes insulaires tropicaux est très fortement engagée et s'accélère rapidement " car ces milieux sont plus fragiles du fait de leur exiguité insulaire que les écosystèmes continentaux plus diversifiés. Un écologiste très proche des problèmes du Pacifique sud<sup>2</sup> signale qu'une des préoccupations majeures qui apparaît dans le cadre du programme régional océanien mis en place à partir des préoccupations des gouvernements ou administrations insulaires des îles du Pacifique sud est pour la très grande majorité (70 %) la destruction des forêts.

cf. Paulian R.: Les îles, laboratoires naturels. Spécificité et contraintes biologiques des milieux insulaires. In: Nature et Hommes dans les îles tropicales: réflexions et exemples. CRET/CEGET. Collection "Iles et Archipels", n° 3 - 1984

<sup>2</sup> cf.: Lyon-Dahl A.: Gestion traditionnelle et moderne de l'environnement insulaire océanien. in : <u>Nature et Hommes dans les îles tropicales</u>, n° 3 - 1984.

Des travaux récents<sup>1</sup> de terrain démontrent pour les trois îles de Wallis, Futuna et Alofi, la gravité des processus de destruction du milieu naturel et ses conséquences à terme. Peu auparavant, F. Anglevieil<sup>2</sup> avait donné, à partir d'une étude de photorestitution aérienne entre 1962 et 1982 (au 1/20.000), une approche de la dynamique du problème, en constatant le recul des forêts devant les polycultures à proximité des villages, et l'importance prise par les tarodières irriguées sur la côte est d'Uvéa, et il notait l'interpénétration des cocoteraies et de la forêt.

Dans la partie sud d'Uvéa, les cultures apparaissaient plus extensives avec une emprise "plus forte des cocoteraies et de la forêt primaire". Au contraire, le district nord de Hihifo voyait l'activité agricole bornée par la zone du Toafa. Cette approche sur Wallis seulement, a été complétée par l'étude pluridisciplinaire récente de Dupon et Beaudou qui permet un diagnostic serré des problèmes de dégradation du couvert végétal. C'est l'agriculture vivrière itinérante sur brûlis, seconde composante après l'agriculture irriguée du système agricole traditionnel, qui apparaît comme cause des actuels risques du milieu naturel insulaire.

En effet, les pratiques anciennes de cultures sur brûlis eurent un impact limité tant que la durée des jachères après épuisement des sols au bout de 3 à 5 ans sur des parcelles soumises aux brûlis, permettait l'apparition et la consolidation d'une forêt secondaire stable (jachère de 10 ans et plus). Mais avec la pression démographique, la durée des jachères a souvent diminué (7 à 9 ans), il en résulte : "... l'appauvrissement de la couverture végétale (qui) va de pair avec celui du sol..." donc l'érosion facilitée par les fortes précipitations ne laisse plus subsister qu'un couvert de fougères, empêche la repousse des arbres, interdit la mise en place de cultures vivrières. A terme, les réserves en eau sont compromises, et l'homme ne peut plus continuer à disposer des végétaux utiles. A ces atteintes de l'homme, se cumulent celles plus sporadiques mais tout aussi

<sup>1</sup> cf.: A. Beaudou et J.F. Dupon: Wallis et Futuna, l'homme contre la forêt. P.R.O.E. - C.P.S. 1986.

<sup>2</sup> cf.: F. Angleviel: <u>Des méthodes applicables à l'étude de l'agriculture wallisienne</u>. D.E.A. de géographie. Université P. Valéry. Montpellier - 1985

graves des incendies qui se déclarent en saison sèche ou lors des épisodes aigus de sècheresse inter-annuelle. Si l'on prend aussi en compte, depuis quarante ans au moins, les défrichements occasionnés par la construction de routes, bâtiments publics, de deux terrains d'aviation, on assiste à un quadrillage de plus en plus serré de l'espace vacant naturel par l'espace humainement modifié. Cette transformation en outre, avait été précédée à partir de 1880, par l'extension sensible des surfaces affectées aux plantations de cocotiers et à l'extension au sud et à l'est de la périphérie de Wallis du cordon de peuplement villageois. A Futuna, la population s'est concentrée sur les côtes ouest et sud, tandis qu'Alofi ne connaît pas un habitat pérenne notable.

Néanmoins, les conséquences découlant du recul du couvert végétal forestier apparaissent d'ores et déjà comme graves puisque l'on estime à 15 % de la superficie, les forêts subsistant dans le centre et l'ouest d'Uvéa<sup>1</sup>.

A Futuna, la forêt s'est réfugiée sur les hauteurs et dans les ravins d'accès difficiles (Dupon - Beaudou, op. cit.), soit 30 % de la superficie totale. Par contre, Alofi est nettement plus préservée avec 70 % de sa surface restée en forêt. Là où la forêt a disparu, là où une végétation secondaire n'a pu se mettre en place, le Toafa occupe l'espace, que ce soit sur une partie importante du plateau central de Futuna que sur les pentes jadis livrées aux défrichements sévères pour mise en culture.

### b) Bilan de l'utilisation des sols

De l'ancienne trilogie culturale : culture irriguée du taro, cultures sur brûlis, cocoteraies, cette dernière forme a comme on le sait, perdu sauf pour l'autoconsommation, sa valeur ancienne. Les cultures irriguées de taros gardent toute leur importance et représentent "une forme d'intensification de l'agriculture vivrière" (Dupon-Beaudou, op. cit.). Mais les cultures sèches sur brûlis de l'igname et du taro se sont

<sup>1</sup> cf.: Morat, Veillon, Hoff, 1983, op. cit.

étendues alors que la culture irriguée est limitée par la disponibilité limitée en eau et en terre.

Néanmoins, la situation est changeante d'une île à l'autre en terme de danger écologique. A Uvéa, le manque d'altitude et les pentes faibles limitent les risques d'érosion, néanmoins "plus du tiers de l'île" est incultivable. A Futuna, la poussée démographique a comme conséquence la mise en culture des replats comme des fortes pentes externes du plateau central. Plus grave, les jachères ne durent que de 3 à 7 ans...<sup>1</sup>, donc sont plus courtes qu'à Wallis dans un milieu où la topographie crée des risques plus grands... A Alofi, si la situation est bien meilleure, on assiste depuis 1980 à une mise en culture et surtout à des déboisements à fins commerciales inquiétants à terme...

Cette situation pouse à s'interroger sur la nature et l'extension du Toafa commun à Wallis et Futuna. Une comparaison précise n'est possible qu'à Wallis grâce aux prises de vue aérienne (de l'armée américaine en 1943) et celles prises en 1983. Il apparaît que ses limites n'ont pas varié, ce qui pourrait confirmer l'hypothèse de Kirch (op. cit.) sur une dégradation définitive d'origine humaine par surexploitation agricole<sup>2</sup>. Mais l'hypothèse pédologique de l'origine du Toafa reste aussi plausible (cf. Beaudou, 1986) compte tenu de la similitude des sols de la limite du Toafa à Wallis comme à Futuna. A Futuna, malgré l'absence de couverture aérienne ancienne, on ne note pas de progression du toafa. Seule donc la déforestation, accompagnée d'un système de jachères raccourcies lié à l'accroissement de la population (+ 50 % depuis 1960) conduit à la formation d'un milieu végétal analogue au Toafa.

cf.: Kirch, P.V.: Indigeanous agriculture in Uvea (Western Polynesia); <u>Economic botany</u>. 1978. Pour Kirch, la moyenne serait de 10 ans, jadis, jusqu'à 20 ans...

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Qu'il reste à prouver archéologiquement.

### c) Un régulateur possible : le retour aux cultures sur ordre coutumier ?

La projection sur le moyen terme de la continuation des pratiques de l'agriculture sur brûlis est inquiétante si on compare cette situation avec celle d'îles du Pacifique oriental (île de Pâques ou Mangareva, par exemple) où le couvert forestier a totalement disparu.

Des éléments de réponse et de réaction à cette situation se trouvent au sein des institutions coutumières traditionnelles qui gèrent de tout temps l'espace, assurent le fonctionnement des droits fonciers et ont un droit de regard sur l'utilisation du sol<sup>1</sup>. Prenant l'exemple de Futuna, J.P. Doumenge résume l'essentiel de la stratégie des lignages qui se partagent les terres : disposer de la zone côtière jusqu'au plateau central, d'une bande de terres à cultures permettant de disposer et de cumuler l'intérêt agricole propre à chaque type de terrain et à ses potentialités<sup>2</sup>. Chaque catégorie de terrain est affectée d'un statut foncier propre obéissant aux régles soit de la propriété indivise, soit de l'appropriation collective au sein du village. Ainsi les terres du tofia souvent, sont réservées au lignage, mais sur les friches à brûlis, les droits sont individuels mais une occupation pérenne peut (après 20 ans par exemple, selon J.P. Doumenge) les transformer en terres lignagères. Le Père Servant<sup>3</sup> notait que "les montagnes et tous les endroits situés dans l'intérieur de l'île " étaient soumis aux droits collectifs du village.

Signalé déjà par Burrows en 1937, le processus de déforestation interpelle aujourd'hui les autorités administratives et politiques et surtout les autorités coutumières détentrices des clés du système des terres et médiatrices des litiges fonciers qui en découlent. Or le système coutumier est affecté par une crise interne provoquée à la fois

cf.: Doumenge J.P.: contrôle de l'espace et utilisation du sol en Océanie insulaire. In : <u>Nature et Homme, dans les îles tropicales</u>, op. cit.

Avec le terrain de bord de mer, "Kele Nofoaga", où s'installe la maison et qui permet la pêche aux coquillages, crevettes d'eau douce des torrents, élevage des porcs nourris de crustacés et coprah puis les terrains de "Tofia" permettant les cultures irriguées de taro, enfin les terrains de défriches (Kelémaua meïle makele) sur brûlis.

<sup>3</sup> cf.: Rozier, C.: L'ancien Futuna, in <u>J.S.O.</u> N° 19 - 1963 - op. cit.

par la monétarisation des rapports, les changements culturels, les conflits nés du retour des familles du Vanuatu et de Nouvelle-Calédonie, les pressions des "nouveaux notables" insulaires de l'administration, celles du pouvoir politique comme des représentants souvent aisés des groupes villageois expatriés en Nouvelle-Calédonie. Surtout face à un problème global, il y a nécessité d'une réponse globale rendue difficile par l'émiettement et parfois la confusion des pouvoirs des instances coutumières et la force (à Futuna) des spécificités locales et des particularismes.

Certains défrichements (cf : Beaudou, Dupon, op. cit.) dépendent des seules décisions d'opportunités locales des instances coutumières (comme autour du lac Lalo Lalo ou à Alofi) qui, par électoralisme ou méconnaissance, autorisent de nouveaux brûlis aux conséquence graves.

Le problème est donc central et structurel. Les habitants des trois îles peuvent-ils continuer à pratiquer un double système de culture dont l'un est porteur à terme de risques graves, voire catastrophiques pour leur milieu naturel ? Y a-t-il une possibilité d'introduire une politique acceptée par les villages, de protection absolue des forêts, de reconstitution des zones délabrées génératrices de déséquilibres ? Et pour répondre aux besoins économiques et aux nécessités de l'indispensable autoconsommation pour les familles les plus démunies et ne participant pas aux revenus salariés, est-il possible de faire accepter une politique de l'innovation rurale avec des cultures plus intensives, à meilleure valorisation, utilisant l'engrais donc raccourcissant les jachères ?

Mais en fin de compte et dans une perspective de plus en plus nette de l'arrêt des migrations non sélectives vers Nouméa, ne revient-on pas à poser le problème du contrôle inéluctable de la démographie qui est le corollaire crucial maintenant du contrôle de l'espace ?

# SECTION 4. VERS UNE NOUVELLE CRISE DEMOGRAPHIQUE SANS PRECEDENT...

Nous l'avons vu déjà, en 1945, l'archipel grâce à la prospérité de la période Américaine et aux progrès de la politique de santé et d'hygiène conduite vigoureusement depuis 1926 voit sa population atteindre un seuil élevé avec à Wallis 5.536 habitants let à Futuna un effectif compris entre 2.000 et 2.300 personnes 2.

### § 1. Un déversoir démographique

Cette croissance va se poursuivre sur la lancée et prendre un cours nouveau à partir de 1950 avec le début des migrations. L'archipel va fonctionner alors comme une sorte de réservoir démographique dirigeant un flot croissant de sa population jeune vers l'extérieur tout en gardant un fort rythme de natalité interne.

	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1960	1961	1962	1963
WALLIS	5633	5536	5724	5881	6028	6204	6274	6537	6654	5538	5381	5500	5580
FUTUNA						2663	2491	/	2853	3016	2945		
TOTAL						8867			8765	8554	8326		<u> </u>

1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1983
					(1)							(1)	(1)
5650	5711	5750	5780	5800	5821	5870	5900	5920	5940	5980	6000	6019	8084
					2725							3173	4324
					8546							9192	12408

Tableau n° 64: Evolution de la population de l'archipel de 1945 à 1983

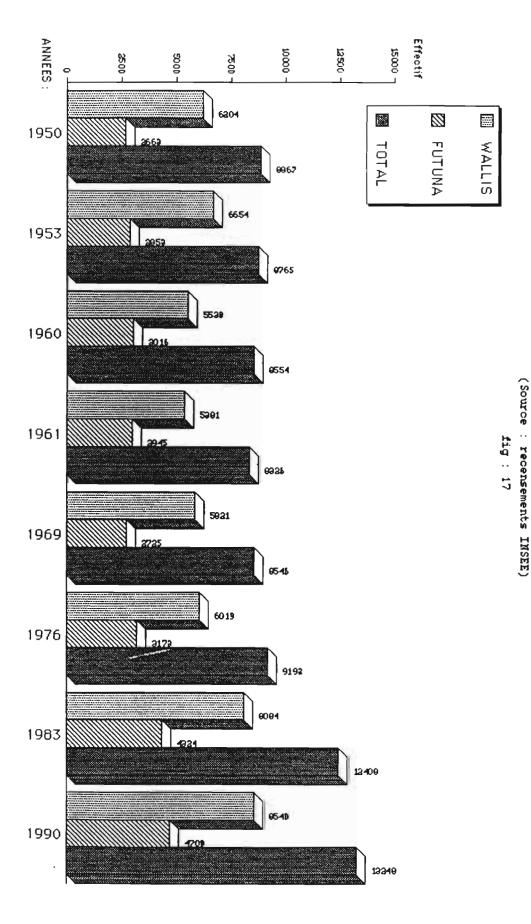
Source: Colliez, op. cit.

Ce tableau permet de constater le cours pris par l'évolution démographique à partir de 1945 et de dégager plusieurs phases.

<sup>1</sup> cf.: Colliez, J.P.: Données démographiques sur Wallis et Futuna, op. cit. p. 6 et 8

Pour Futuna, nous n'avons aucun recensement de 1937 à 1950, cf. Colliez, p. 8, ibid.

- 1 De 1945 à 1953, la croissance se poursuit fortement malgré les premiers départs vers la Nouvelle-Calédonie. La croissance nette (déduction faite des premiers migrants) est de 1.021 personnes soit de 18 % de croissance de 1945 à 1953.
- 2 De 1953 à 1961, on peut observer une première période de tassement démographique nette à Wallis avec 1.273 personnes en moins.
  - A Futuna, c'est plutôt un tassement qui reste légèrement positif (avec 92 personnes en plus) que l'on constate pour la même période. L'impact différent des migrations explique cette contraction.
- 3 De 1961 à 1969, nous sommes dans la période de la "migration ouverte". Malgré ce, le bilan indique plutôt une faible progression des effectifs recensés à Wallis (+ 440 personnes, soit une progression nette de + 8,17 %). Par contre à Futuna, le mouvement est inverse et le bilan est négatif (- 220 personnes, soit 7,47 %). Ainsi les mouvements migratoires apparaissent décalés entre les deux îles, Futuna réagissant plus tardivement.
  - Au total, l'archipel connaît une progression totale nette de 200 personnes, soit 2,40 %. Ainsi au plus haut de la période de migration, l'excédent démographique est réapparu et même faible indique un taux de natalité devenu très fort et renforcé aussi par les premiers retours d'anciens migrants des années 50.
- 4 De 1969 à 1976, la reprise de la croissance se confirme et s'explique par le tarissement à partir de 1974, de larges possibilités d'expatriation vers Nouméa. D'où un solde positif de 646 personnes pour l'archipel, soit + 7,55 % dont 198 personnes pour Wallis et 448 pour Futuna où le mouvement est nettement plus sensible.
- 5 La période de crise apparaît entre les recensements de 1976 et 1983 où la population atteint 12.408 habitants avec un excédent net de 3.216 personnes pour l'archipel (soit 25,91 % de hausse). Ici encore, ce mouvement connaît une amplification comparable entre l'île de Wallis (+ 2.065 personnes, soit 34,30 %) et l'île de Futuna (+ 1.151 personnes, soit 36,27 %).



Ainsi en une génération, l'archipel est passé de 8.326 habitants en 1961, à 12.408 en 1983 (+ 4.082 personnes en plus, soit 49 % de croissance).

Or, il est à rappeler qu'en 1983, il était recensé en Nouvelle-Calédonie, 12.174 ressortissants issus de l'archipel... (et probablement plus puisque l'INSEE admet que 10 % de la population de Nouméa n'ont pas été recensé )<sup>1</sup>.

Ainsi c'est une véritable explosion démographique qu'a connu l'archipel depuis la seconde guerre mondiale puisque sa population réelle, si on y incorpore les Wallisiens-Futuniens de l'extérieur atteindrait en 1983, 24.582 personnes (et où s'ajoutent 4 à 500 résidents restés au Vanuatu après l'indépendance). Ainsi, depuis 1945, c'est un quasi triplement de la population de l'archipel qui a eu lieu...

### § 2. Le maintien d'une très forte natalité

L'explication de ce phénomène pour l'archipel comme pour les Wallisiens de l'extérieur réside dans l'apparition de taux de natalité records et, phénomène récent, par les retours au pays natal de près d'un millier de personnes entre 1976 et 1980<sup>2</sup>.

Les taux de natalité, mortalité et fécondité sont aujourd'hui bien connus pour la population wallisienne<sup>3</sup>.

De 1915 à 1975, ils présentent, avec quelques variations difficiles à interpréter (rôle des épidémies probablement) une certaine régularité. Ainsi en 1915 à Wallis, on estimait le taux de natalité à 43 ‰; 35 ‰ en 1930; 43 ‰ en 1950, 42 ‰ en 1970; 36 ‰ pour la période 1974-78. S'il y a une baisse nette sensible depuis ces dernières années, il est à noter qu'elle est accompagnée par une baisse très sensible du taux de mortalité, qui de 29 ‰ en 1915 et 1925, passe à 22 ‰ en 1945, 11 ‰ en 1960, 7,5 ‰ en 1975! Ainsi la diminution des naissances n'affecte guère jusqu'à ces dernières années le bilan

En 1986, une estimation administrative donnait 14160 habitants, soit une progression de + 1755 par rapport au recensement de 1983, imputable au retour d'immigrés de Nouméa après les troubles de 1984 et 1985.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf.: Colliez, J.P.: op. cit. p. 44

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> cf.: Colliez, ibid.

démographique global. Notons à Futuna des chiffres légèrement décalés vers le haut pour la natalité (41 ‰ en 1965, 40 ‰ en 1975) comme pour la mortalité (13 ‰ en 1965, 10 ‰ en 1975).

Ainsi en soixante ans, le taux de mortalité a été divisé par plus de trois ; là aussi se trouve l'explication de l'emballement démographique de l'archipel.

Comment expliquer la persistance d'une natalité aussi forte sur une longue période ?

Le maintien d'un niveau et d'un mode de vie rural traditionnels sont la première cause ainsi que le caractère récent des transformations socio-économiques comme culturelles. Enfin un fort catholicisme opposé à la contraception est une autre explication comme l'euphorie créée par les possibilités de la migration en Mélanésie<sup>1</sup>.

Néanmoins, il serait fallacieux de ne vouloir expliquer que par le maintien d'une société de forme traditionnelle la forte natalité wallisienne ou futunienne.

### § 3. L'impact du retour des migrants.

En effet, l'impact de la migration sur l'archipel et dans sa composition démographique est devenu maintenant très sensible comme l'indiquent les recensements.

Ainsi en 1960 sur l'ensemble des villages de Wallis, la population résidente recensée était de 5.538 personnes. Mais s'y ajoutaient 1.803 personnes parties en migration, soit en Nouvelle-Calédonie, soit aux Nouvelles-Hébrides. Pour Futuna, les départs atteignaient 487 personnes sur 2.755 résidents dans l'île.

En 1956, l'INSEE dans son recensement sur les résidents de l'archipel ayant séjourné en Nouvelle-Calédonie, donnait les résultats suivants :

<sup>1</sup> cf.: Rallu, J.C.: Les Wallisiens à Wallis et Futuna et en Nouvelle-Calédonie. in: <u>Population</u> n° 37 - Janvier-Février: 167-175. 1982 - L'auteur décèle un taux différentiel de fécondité entre Wallis et les migrants de Nouméa s'expliquant par l'apparition des difficultés économiques en Nouvelle-Calédonie après 1978 (- 11 % de différence de fécondité entre Wallis et Nouméa entre 1972-1974 et 1974-1978).

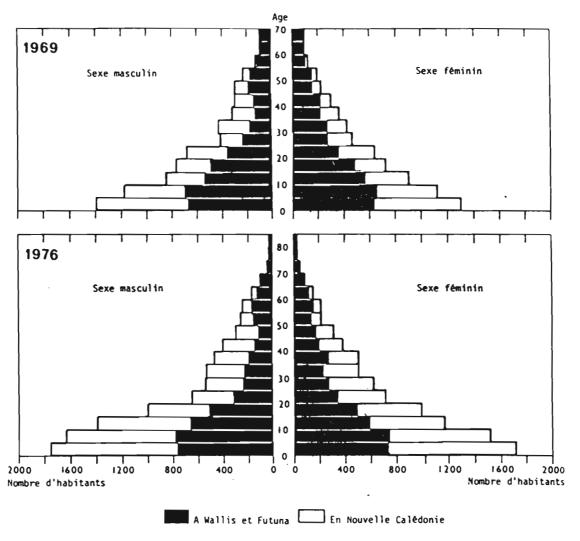


Figure 18 — Pyramides de la population des Wallisiens à Wallis et Futuna et en Nouvelle-Calédonie aux recensements de 1969 et 1976.

District	Ensemble	Taux (1)
- Hahaké	372	18,5
- Hihifo	316	21,5
- Mua	381	15,0
TOTAL WALLIS	1 069	17,8
- Sigave	226	16,3
- Alo	325	18,2
TOTAL FUTUNA	551	17,4
TOTAL TERRITOIRE	1 620	17,6

Tableau 65 : Répartition de la population ayant séjourné en Nouvelle-Calédonie

par district d'origine

Source: INSEE. Recensement 1976

(1) Pourcentage de personnes ayant séjourné en Nouvelle-Calédonie par rapport à la population totale du district

Ainsi, le taux d'interpénétration entre "résidents traditionnels" et migrants revenus était déjà suffisamment sensible pour contribuer à modifier les esprits, les habitudes et les pratiques. Si on y ajoute les importants retours qui se sont effectués depuis 1976 et estimés à 1.000 personnes environ<sup>1</sup> jusqu'en 1980, on ne peut guère opposer la notion d'une société traditionnelle fermée, repliée sur elle-même et qui donc serait économiquement incapable "d'appréhender la réalité moderne et ses changements..."

Au recensement de 1983<sup>2</sup>, des chiffres précis permettent de faire le bilan des migrants de retour. Ils se répartissaient en 1.202 personnes revenues de Nouvelle-Calédonie et 128 du Vanuatu<sup>3</sup>. A ces 1.330 personnes, il faut ajouter 2.774 enfants nés à l'extérieur. Ainsi ce sont 4.000 personnes qui constituent l'apport récent (depuis 1976)

<sup>1</sup> cf. : Colliez, J.C. op. cit., p. 44

<sup>2</sup> cf.: Résultats du recensement de la population dans les territoires d'outre-mer : Wallis-Futuna. INSEE, publié en 1984.

Milieu 1985, il ne restait plus que moins d'une centaine de Wallisiens au Vanuatu contre 500 au moment de l'indépendance en 1981 et 1 000 au recensement de 1979...

dans la population de l'archipel. Ces nouveaux et importants apports humains ont quelques répercussions sur la composition de la population active du territoire.

En effet, celle-ci atteint (pour la tranche des 20 à 60 ans), 4.401 personnes des deux sexes. Mais la population de 0 à 9 ans comprend en 1983, 3.798 personnes, celle de 10 à 19 ans, 3.087 adolescents. par contre, les classes âgées pèsent peu, avec seulement 816 individus. Soit au total 7.701 inactifs (63 % de la population insulaire).

Ces remarques ne peuvent aboutir qu'à un grave constat pour le moyen terme.

En effet, il ressort des données du dernier recensement que 46 % de la population autochtone de l'archipel a moins de 15 ans, 57 % moins de 20 ans et près de 81 % a moins de 40 ans. L'âge moyen actuel et de 23 ans !

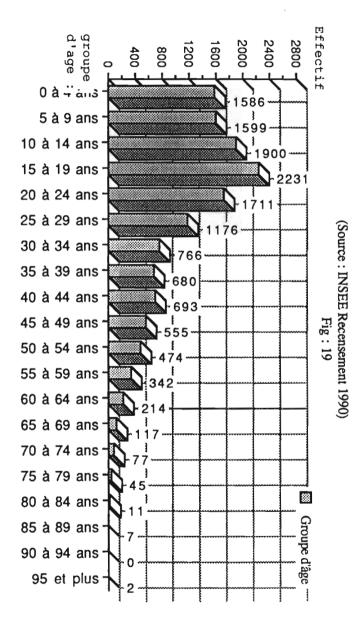
Aussi, il est intéressant d'achever ce tour d'horizon démographique avec les derniers résultats des recensements de 1989 pour la Nouvelle-Calédonie et de 1990 (résultats provisoires) pour Wallis-Futuna. En Nouvelle-Calédonie <sup>1</sup>, ce sont 14 186 Wallisiens-Futuniens qui ont été recensés. Sur cet ensemble, 57 % sont nés en Nouvelle-Calédonie et 39 % dans l'archipel, 4 % à l'étranger (Vanuatu et très accessoirement Fidji). Ainsi, l'enracinement de la migration est bien confirmé. Si cette population reste jeune (moyenne d'âge de 22 ans et 11 mois), avec 35,8 % de 0 à 14 ans, elle a sensiblement "vieilli" par rapport au recensement de 1983 où le taux de 0 à 14 ans atteignait alors 43,5 %. Corrélativement, le taux des adultes passe de 52,4 % en 1983 à 60,9 % en 1989. Comme pour l'ensemble des ethnies non européennes, on peut noter pour les Wallisiens-Futuniens, une nette amélioration du niveau d'étude malgré la persistance d'un taux fort de non-scolarisé (de 10 %). Ainsi, le niveau secondaire passe de 22 % en 1983 à 33,8 % en 1989 (51 % pour les Européens) et ceux du supérieur, de 0,1 à 0,6 %.

La stabilité sociale et familiale paraît demeurer forte, comme l'indiquent les taux de mariage (52,6 %) et de divorce (1,1 %) très stables et "conservateurs".

<sup>1</sup> Cf.: INSEE: Images de la population de Nouvelle-Calédonie. Principaux résultats du recensement 1989. INSEE Résultats.

# REPARTITION DES WALLISIENS - FUTUNIENS DE NOUVELLE CALEDONIE





Géographiquement, les chiffres de résidence confirment que c'est la nouvelle province sud, avec Nouméa et sa banlieue, qui regroupent 90 % des Wallisiens-Futuniens (soit 13,5 % de la population du grand Nouméa).

Si, en 20 ans (1969-1989), le groupe wallisien-futunien a vu sa population résidente en Nouvelle-Calédonie augmenter de 273 %, compte tenu de la croissance générale des effectifs des autres ethnies, il passe de 5 % à 8,6 % de la population du territoire et l'effet de la migration s'est tari, sinon arrêté, comme l'indiquent les variations intercensitaires (+ 53,9 % entre 1976/1969, 27,2 % entre 1983/1976, 16,5 % entre 1989/1983). Ainsi, les craintes proclamées de voir les Polynésiens "coloniser la Grante Terre, à la lueur de ces chiffres, paraissent bien exagérées et sans fondement démographique actuel comme futur.

Pour Wallis-Futuna, les calculs provisoires<sup>1</sup> ne permettent pas d'établir une analyse autre que très superficielle de l'évolution de la population. Celle-ci atteignait en 1990, 13 705 habitants au total dont 13 248 insulaires autochtones se répartissant ainsi : 8 540 Wallisiens et 4 708 Futuniens. La fécondité est estimée à 4,6 naissances par femme, soit un tassement sensible par rapport à 1983 (5,50) avec un léger différentiel entre les deux îles (4,3 pour Futuna - 4,7 pour Wallis). Ainsi, la fécondité est passée de 55 ‰ en 1983 à 45,7 ‰ en 1990. La mortalité infantile se situe à 22 ‰.

Le regroupement de la population par grandes classes d'âges donne une structure nettement "tiers mondiste". Ainsi, le groupe 0-14 ans représente 41,5 % du total pour Wallis, 43,5 % pour Futuna, et le groupe 13-59 ans est de 50,5 % à Wallis, 50 % à Futuna. Pour le problème des migrations de retour, si une approche est faite par comptage des dates de retour, elle n'est guère précise, car ignore les "retours multiples". Néanmoins, 3 296 insulaires sont comptabilisés comme ayant vécu plus de six mois hors des deux îles, dont 674 nés en Nouvelle-Calédonie et 127 à l'étranger (Vanuatu principalement). Il est à noter que 1 697 migrants de retour sont nés à Wallis-Futuna et

<sup>1</sup> Le recensement est du 9 octobre 1990...

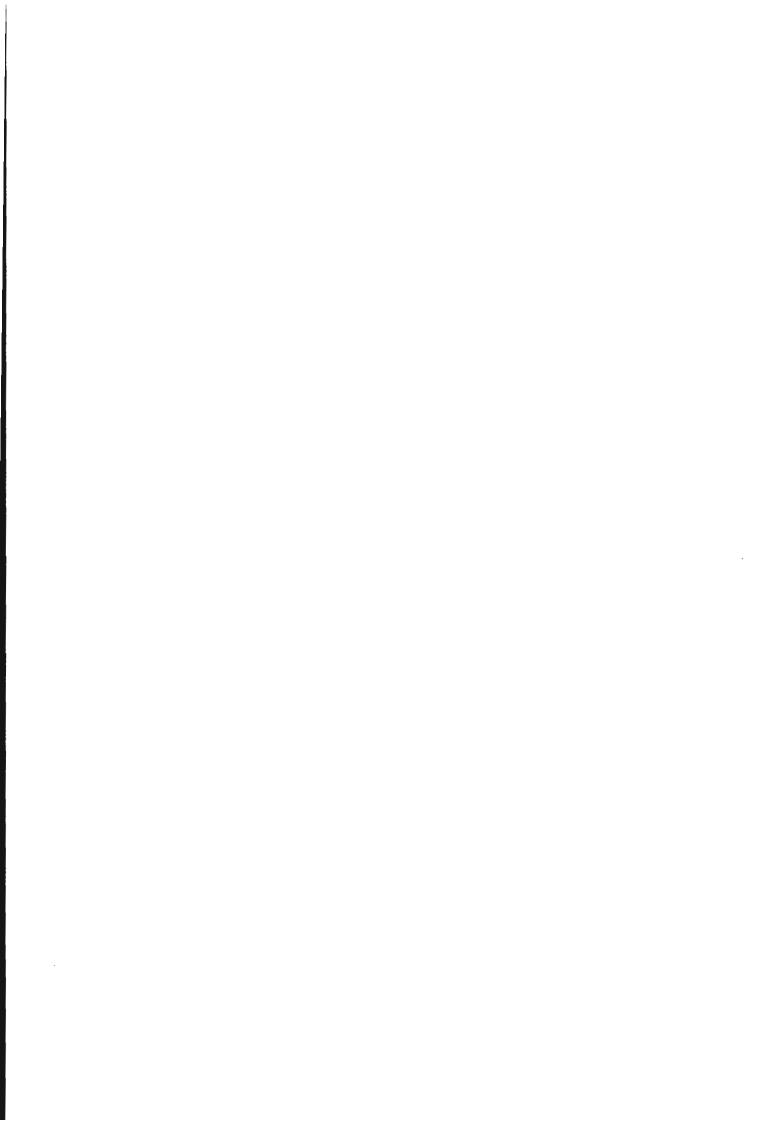
sont rentrés entre 1980 et 1990, dont 542 sont nés en Nouvelle-Calédonie, et 114 à l'étranger. Il apparaît bien ainsi, qu'il y a une étroite relation entre la migration et la situation propre aux têtes de ponts migratoires.

La quasi fermeture actuelle pour des raisons politiques aussi bien qu'économiques du débouché naturel que fut pendant une génération la Nouvelle-Calédonie pour les jeunes générations, ramène le territoire à la situation qu'il connut en 1950. Mais celle-ci est aggravée par une pression plus forte qui remet en cause, à terme bref, les équilibres écologiques et sociaux sur lesquels reposait la société d'autoconsommation traditionnelle. De plus, en fonction de l'évolution de la problématique calédonienne, des retours importants nouveaux sont possibles... Enfin économiquement, la majorité des insulaires de l'archipel se trouve menacée d'une récession de son niveau de vie, compte tenu des plafonnements de l'aide métropolitaine, de la raréfaction des envois de mandats des migrants et des nouvelles charges liées à la solidarité coutumière pour la réinsertion des migrants de Nouméa.

Tels sont les termes actuels du problème qui se pose de façon urgente et qui nécessite de repenser l'avenir de la population de l'archipel et de réviser les solutions de routine qui jusqu'ici trouvaient d'ailleurs toute leur logique avec l'existence d'un exutoire calédonien vaste, sous-peuplé et permettant de créer à terme une originale communauté multi-raciale inscrite dans un ensemble à économie développée au sein d'un même système politique...<sup>1</sup>

Mais l'archipel pris dans ce contexte est-il un cas de figure unique dans le contexte du Pacifique Sud...?

En 1985, le ministre des D.O.M./T.O.M. évoquait la nécessité politique de repenser l'ancrage de Wallis-Futuna sur la Nouvelle-Calédonie et s'interrogeait "naïvement" sur l'évolution de la coutume : "quant à l'évolution de la coutume, elle ne pourra être possible que si Wallis et Futuna se rapproche peut-être plus de son milieu d'origine qui est celui de la Polynésie Française que de la Nouvelle-Calédonie qui lui apporte un appui économique mais qui n'est pas son milieu naturel"... In Etats et Pouvoirs dans les Territoires Français du Pacifique, op. cit. (p. 12)



# CHAPITRE VII : PERSPECTIVES ET AVENIR DES ARCHIPELS DU PACIFIQUE SUD

"La mer des Syrtes devint ainsi, par degrés, une vraie mer morte que personne ne songea plus à traverser : ses ports ensablés n'accueillirent plus que des bâtiments côtiers..." J. Gracq (Le désert des Syrtes).

L'hétérogénéité des situations géographiques est le terme qui pourrait, dans le cadre apparemment unificateur des eaux du Pacifique, caractériser le vaste ensemble, le cosmos d'îlots, îles, archipels, grandes terres, qui s'étend d'est en ouest immédiatement sous l'équateur des îles Salomon en Mélanésie à l'île de Pâques, terre la plus extrême en Polynésie orientale, soit sur 6.000 kms de distance. Hétérogénéité du milieu physique marquée par l'existence des "grandes terres" péricontinentales à l'ouest face à l'ensemble Papouasie - Nouvelle-Guinée / Australie et qui s'achèvent avec l'archipel des Fidji dans le Pacifique central. Ces grandes terres (Salomon, Vanuatu, Nouvelle-Calédonie, Fidji) forment au moins jusqu'à Fidji, l'arc mélanésien qui structure le Pacifique sud de l'ouest et lui confère une relative unité au moins en ce qui concerne le milieu physique. Il faut aussi prendre en compte les continuités migratoires venues de l'ouest (Nouvelle-Guinée), celles des types de sociétés et de cultures anciennes, comme leur évolution actuelle.

Ce Pacifique mélanésien pèse lourd dans la balance statistique puisqu'il couvre 90 % des surfaces émergées et près de 70 % des populations. A cet ensemble dit mélanésien, dont l'analyse fine met en évidence aussi la forte diversité des situations, dès qu'on traverse vers l'est à hauteur du Pacifique central, la ligne andésitique, se détache, formant contraste par ses types de micro milieux d'empreinte culturelle micronésienne au nord-ouest et polynésienne dans le Pacifique central et oriental, la myriade de mondes insulaires noyés dans "le domaine océanique" (F. Doumenge, 1966) et dont une partie s'organise géographiquement autour de la "Méditerranée du Pacifique central" avec

comme limite sud, l'archipel des Fidji, à l'est, les Samoa et au nord ouest, le chapelet formé par Kiribati et Tuvalu tandis qu'au nord-est, les lilliputiennes îles Tokelau ferment la perspective.

Comme tout milieu intermédaire né d'un carrefour géographique naturel, unité et particularité, homogénéité et discontinuité marquent cette zone au coeur de laquelle s'inscrivent les îles Wallis-Futuna.

Méditerranée centrale longtemps marquée par le rôle de l'archipel de Tonga qui en est proche, voire partie prenante à bien modeste échelle par le rôle de relais qu'a joué l'archipel de Vavau longtemps zone de passage et de soutien au dynamisme de Tonga-Tapu, île-matrice du système politique ancien des "îles des Amis"...

Ce Pacifique central, somme toute exigu par les superficies respectives de ses archipels, ambigu par ses traits d'emprunts pris à la Polynésie comme à la Mélanésie, a néanmoins joué un rôle moteur quant au peuplement du Pacifique de l'est polynésien, domaine par excellence des micros milieux insulaires.

Ainsi, l'hétérogénéité physique est large, depuis l'île "Grande Terre" plus ou moins "continentalisée" par l'Australasie à l'ouest, les îles hautes héritières de processus volcaniques et les îles basses pour s'en tenir aux cas les plus fréquents.

Un constat : il y a dissymétrie des surfaces insulaires qui sont en moyenne de 10.000 km2 pour la Mélanésie mais chutent fortement dans le Pacifique central où les îles les plus vastes ne dépassent pas quelques milliers de km2, où l'éparpillement fragmente aussi les archipels en petites îles de 100 à 300 km2... Quant au Pacifique oriental, souvent les îles n'y atteignent au plus que quelques dizaines de km2...

Ainsi à l'unité du Pacifique sud répond la diversité; aux traits caractéristiques s'opposent les traits empruntés, à la volonté de s'affirmer comme unité répond le souci de conserver son intégrité par la diversité...

### SECTION 1. LES SITUATIONS HUMAINES

Elles s'inscrivent d'une part dans une certaine continuité des caractères, d'autre part dans une forte spécificité selon les zones.

### § 1. L'intensité du peuplement

Elle est très variable d'une part entre les grandes aires du Pacifique central où les plus faibles densités se rencontrent dans les îles mélanésiennes, deviennent sensibles ou fortes dans le Pacifique central et peuvent même atteindre la saturation en Polynésie orientale compte tenu des ressources disponibles. A ces considérables disparités d'ensemble s'ajoutent aussi des disparités internes propres à chaque aire géographique.

Aussi la densité de 10,4 hab/km2<sup>1</sup> a-t-elle plus valeur d'un indicateur théorique permettant de prendre en compte les très fortes différences qui existent. Ainsi en Mélanésie, si le peuplement de certaines zones côtières peut être fort, souvent de vastes zones intérieures sont quasi-vides en Nouvelle-Calédonie avec des secteurs importants où la densité est de 1 au km2 et 6 pour l'intérieur de la Grande Terre si l'on exclut Nouméa. Il en est de même au Vanuatu, aux Salomon ou à Fidji.

Dans le Pacifique central, les densités sont inversement proportionnelles à la superficie des archipels avec 298 hab/km2 à Tuvalu, 160 aux îles Tokelau et 139 à Tonga. Mais à Fidji, au dernier recensement, la densité n'atteignait que 39 au km2 pour un des archipels les plus peuplés du Pacifique sud. Notons le cas aussi, de l'île d'Alofi, soeur de Futuna, qui n'a pas un habitant au km2 alors que Futuna, toute proche, a vu sa population augmenter de 45 % en vingt ans !

<sup>1</sup> cf.: Atlas des Iles et Etats du Pacifique Sud, op. cit.

Néanmoins, les chiffres de densité doivent ête relativisés dans les milieux insulaires<sup>1</sup> en tenant compte aussi du biotope marin où les populations puisent une partie de leurs ressources alimentaires, voire les royalties récentes de la pêche au thon dans les vastes zones d'intérêt économique, car il est arbitraire de pondérer par additions successives puis divisions, par km2, la population d'îles parfois différentes constituant un même ensemble politique (cas de Kiribati ou de la Polynésie Française).

Si les modalités du calcul de densité et les particularités propres à certaines îles ou archipels peuvent apparaître problématiques en milieu insulaire, on ne peut néanmoins escamoter la réalité constituée par les îles où les terres sont suffisantes (Mélanésie) pour les besoins actuels et celles où, à moyen terme au moins, elles sont rares<sup>2</sup> ou font défaut (Polynésie centrale et Micronésie surtout)<sup>3</sup>.

### § 2. Les croissances démographiques

Ces questions soulevées plus haut poussent à s'interroger sur les taux de croissance de ces populations insulaires afin de dégager les perspectives, à court terme au moins, qui en découlent.

Rappelons pour mémoire un fait bien attesté (même s'il a été exagérément amplifié par certains auteurs)<sup>4</sup>, avec la situation de haut-risque démographique qui caractérisait à partir du milieu du 19ème siècle et jusqu'à 1914 au moins, nombre de populations qu'on supputait en voie de disparition assurée, que ce soit en Mélanésie (cas de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides), en Polynésie<sup>5</sup> (îles Marquises, Gambier, Tokelau) ou en Micronésie.

cf.: Durey P. et Pumain D.: croissance de la population. In: Atlas des îles et états du Pacifique, op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf.: Jupp K.M.: Population extension. In: Western Samoa. <u>J.P.S.</u>, Vol. 70, n° 4. 1961

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> En 1987, l'ensemble mélanésien avait une densité de 16,25 selon <u>l'Atlas de poche</u>, 1987. Paris

D. Shineberg a entamé une série d'études démographiques critiques révisant souvent fortement à la baisse les premiers chiffres estimés ou recensés des populations insulaires et de ce fait, atténuant sensiblement le choc de "l'impact fatal" avec l'Occident, avancés jusqu'à il y a peu par certains auteurs. Cf.: Shineberg, D. - 1986 - Un nouveau regard sur la démographie historique de la Nouvelle-Calédonie. In: J.S.Q., N° 86

<sup>5</sup> Bien sûr, il faut y rajouter les Hawaii qui, formant un Etat des Etats-Unis, ne figurent pas dans les statistiques officielles...

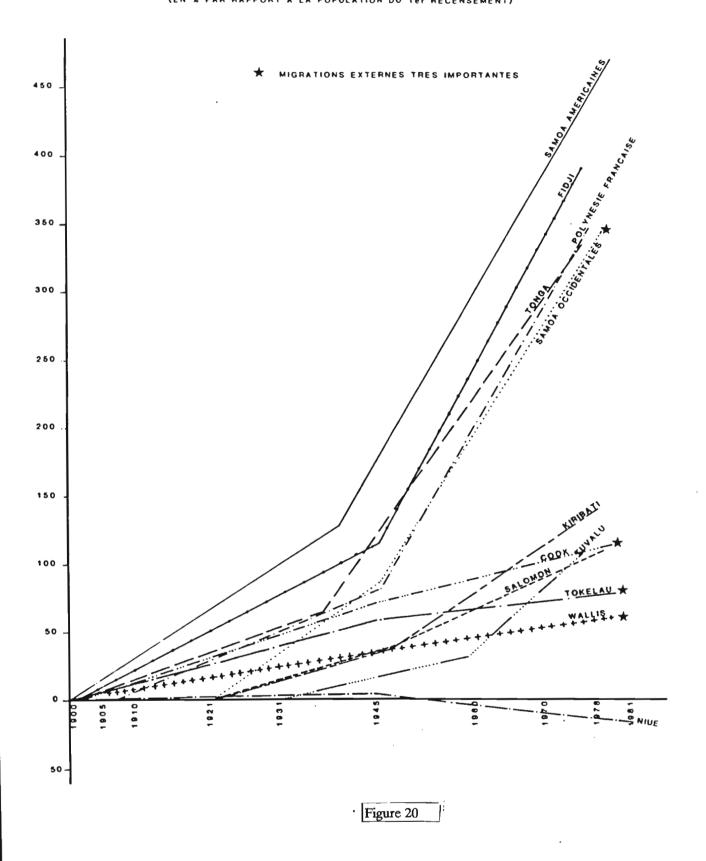
Néanmoins, cette menace de quasi-disparition dans de nombreux archipels, de leurs populations "reliques", fut conjurée à partir du 20ème siècle grâce aux mesures sanitaires et administratives de protection qui furent édictées par les administratirons coloniales comme par l'action des Missions Chrétiennes.

ILES OU	POPULATION	DENSITE	POPULATION	DENSITE
ETATS	1966	1966	1986	1986
SALOMON	130 000	4,57	290 000	10
VANUATU	60 800	4,11	134 000	9
NOUVELLE-	88 000	4,61	150 000	8
CALEDONIE	477 000	26,10	715 000	38,8
FIDJI				
TOTAL MELANESIE	755 800	9,38	1 289 000	16.
SAMOA OCC.	125 000	44	165 000	58
SAMOA AMERICAINE	22 000	113	33 000	169
TOKELAU	3 000	300	1 800	180
TONGA	70 000	100	110 000	155
NIUE	5 000	19,87	4 000	15,50
KIRIBATI (1)	51 600		58 600	85
TUVALU (1)			7 500	288
WALLIS-FUTUNA	8 200		12 400	56
TOTAL POLYNESIE	284 800	57,65	392 300	79,41
CENTRALE				
COOK	20 500	85,41	21 000	87,5
POLYNESIE	87 000	21,75	160 000	40.
FRANCAISE				

TABLEAU 66: EVOLUTION DES POPULATIONS ET DES DENSITES - 1966-1986 Soures: F. Doumenge pour 1966, Atlaseco pour 1986

(1) Sous dépendance britannique en 1966, Kiribati (Gilbert) et Tuvalu (Ellice) étaient regroupés avec les îles Phoenix et de la Ligne; seul, Tuvalu s'est séparé de cet ensemble en 1980

## EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DANS LES ILES DU PACIFIQUE SUD (EN % PAR RAPPORT A LA POPULATION DU 1er RECENSEMENT)



Cette résurrection a impliqué des taux longtemps réguliers de croissance démographique, surtout très forts après 1945<sup>1</sup>. Si en Mélanésie, où la reprise fut plus lente à se manifester qu'en Polynésie, cette croissance rapide ne pose pas de problème, compte tenu des faibles densités locales, il est apparu que depuis une quinzaine d'années, son ampleur en Polynésie comme en Micronésie est devenue avec la rapide saturation des espaces micro-insulaires, un butoir à leur développement comme à leur avenir. Des politiques de rechange, empiriques ou officielles et dirigistes, en ont découlé, visant soit par le biais des migrations, soit par des politiques de limitation des naissances, à renverser le mouvement ou en atténuer ses effets.

	SAMOA	ILES	FIDJI	GILBERT	SALOMON	TONGA	MICRO	SAMOA
	E.U.	соок		ELLICE*			-NESIE	OCCID.
							E.U.	
1900-1960	+ 353	223	287	56	-	274	-	315
1960-1974	+ 44	20	38	18,5	36	36	61	28

Tableau 67: Accroissement de la population (en %) dans les archipels du Pacifique

<u>sud</u>

Source: Bulletin statistique C.P.S. Population 1974

N.B.: Seules les zones perturbées par la guerre du Pacifique (Kiribati,

Salomon, Micronésie) ont des accroissements qui ne coïncident pas avec

ceux propres à la tendance moyenne de la région.

(\*) Gilbert = Kiribati

Ellice = Tuvalu

<sup>1</sup> cf.: Mc Arthur, N. - 1967 - Islands population of the Pacific. A.N.U. Press. Canberra.

Néanmoins, les taux de croissance pour la période 1970-1980 restent très forts malgré les atténuations ou les changements de tendance perceptibles. Ainsi le groupe des archipels mélanésiens se distingue avec des taux élevés de 22 % pour les Fidji, 27 % pour la Nouvelle-Calédonie, 38 % pour les Salomon et 42 % pour le Vanuatu<sup>1</sup>.

Certains archipels au contraire ont inversé leur croissance qui devient négative pour la période comme c'est le cas pour les îles Cook (-0,2 %), les Tokelau (-6 %) et surtout Niue (-36 %) mais par migration vers l'extérieur.

Néanmoins, la croissance démographique, bien qu'en ralentissement, pose des problèmes préoccupants pour l'avenir des Tonga (+ 16 %), des Samoa occidentales (+ 10 %), de Wallis-Futuna (+ 24 %), de Tuvalu (+ 29 %), de Kiribati (+ 19 %) et surtout pour l'ensemble des Etats Micronésiens (+ 34 %) ou de la Polynésie Française (+ 30 %). Les projections démographiques actuelles pour l'an 2000 sont préoccupantes : + 130 % pour la Mélanésie du nord-ouest, + 130 % pour la Micronésie "traditionnelle", + 69 % pour les Territoires français et américains, soit + 71 % pour l'Océanie insulaire<sup>2</sup>.

Les limites de la viabilité des ressources pour certains archipels ou de l'aide internationale pour d'autres sont d'ores et déjà atteintes ou en voie de l'être.

Les chiffres récents autorisent certains auteurs<sup>3</sup> à évoquer à juste titre l'apparition d'un modèle de transition démographique qui se situe entre le modèle des sociétés à économie développée (Etats-Unis avec Hawaii, Nauru) duquel se rapprochent la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le Japon et caractérisé par un faible taux de natalité comme un faible taux de mortalité (- 10 % en moyenne) et le modèle des états à structures "tiers-mondistes" comme la Papouasie, le Vanuatu, Kiribati et Tuvalu où la natalité et la mortalité sont fortes, les infrastructures publiques et médicales limités ou rudimentaires...

Pour corriger ces données officielles, notons qu'au Vanuatu il y a eu sous-estimation probable dans les recensements anciens et qu'en Nouvelle-Calédonie, le boom du nickel a attiré des milliers de migrants océaniens ou métropolitains.

<sup>2</sup> cf. Doumenge, F. - 1990 - Géopolitique du Pacifique Sud in : Iles et archipels - N° 11 - CRET-CEGET.

<sup>3</sup> cf.: Durey P. et Pumain, D. In: Atlas des îles et états du Pacifique, op. cit.

Ce modèle de croissance implique une partie des îles du Pacifique central où les taux de mortalité sont faibles mais où la croissance y atteint souvent 30 ‰ voire 40 ‰, du fait de populations jeunes, d'autant plus que les migrations y sont parfois sensibles. Ces situations démographiques expliquent que pour de nombreuses îles l'émigration est et restera avant un éventuel retournement démographique, une indispensable soupape de sûreté.

### § 3. Les migrations

En règle générale, domine le poids des contraintes et la réalité d'une intégration humaine avec la périphérie qui est déjà un fait bien avancé, certainement irréversible comme l'indique à l'échelle du Pacifique sud le poids pris maintenant par les migrations vers la périphérie<sup>1</sup>.

Le tableau sur les migrations propres aux archipels du Pacifique sud permet de tirer des remarques intéressantes :

- 1 Seuls les archipels mélanésiens, Nouvelle-Calédonie, Salomon, Fidji<sup>2</sup>, Vanuatu n'ont pas vers l'intérieur, de courants migratoires notables. Cela correspond à la situation propre à ces archipels peu peuplés encore, compte tenu de leurs superficies et de leurs ressources. Si le Vanuatu a encore un petit contingent de migrants en Nouvelle-Calédonie, cela résulte de liens politiques et économiques anciens appelés à disparaître.
- 2 En Polynésie, seule la Polynésie Française ne s'inscrit plus dans le système des migrations sauf de façon très secondaire, vers la Nouvelle-Calédonie.

<sup>1</sup> cf.: Murray, Ch. - 1986 - Mobility and identity in the Pacific islands; in J.P.S., N° 1.

A Fidji, il y a un courant de départ (vers l'Amérique du Nord), d'éléments de la communauté indienne qui, de modeste, pourrait s'accentuer.

3 - Les micro-archipels polynésiens apparaissent comme les plus impliqués par les migrations, le cas de Niue où la démographie a atteint depuis longtemps les limites de la saturation démographique est limite.

Mais pour les îles Cook<sup>1</sup>, Tokelau, les Samoa Américaines, Wallis-Futuna, la migration reste aujourd'hui le phénomène majeur qui caractérise leur vie insulaire à tous les niveaux. Avec plus de la moitié de leur population vivant à l'extérieur, ces archipels ont réalisé une véritalbe transmigration qui apparaît comme irréversible sous peine de graves crises internes<sup>2</sup>.

Pour les Samoa occidentales, où 42 % de la population a migré, ou à Tonga, dans une moindre mesure (25 %), la migration garantit néanmoins comme à Tuvalu (21 %), l'équilibre interne difficile de ces micro-archipels.

- 4 Ce sont les territoires constitutionnellement dépendants d'une métropole comme les territoires néo-zélandais (Tokelau, Niue, Cook) ou ex-néo-zélandais (Samoa occidentales) qui ont comme Wallis-Futuna les plus forts taux de migrants.
- 5 Pour de nombreux observateurs, il apparaît que seuls les quotas ou les règles limitatives instaurées à l'entrée des migrants étrangers à Auckland, Sydney, Nouméa ou Papeete empêchent l'arrivée massive de migrants principalement tongiens, mais aussi samoans ou fidjiens, poussés par le besoin d'emploi.
- 6 Les territoires d'accueil offrent des possibilités limitées si l'on tient compte de leur importance : sans conteste, Auckland en Nouvelle-Zélande est la métropole qui accueille le plus grand nombre de ressortissants des îles du Pacifique central (50 % des migrants).

<sup>1</sup> cf.: Ward, G.: A note on population movements in the Cook islands, <u>J.P.S.</u>, VOI. 76 n. 1 - Mars

<sup>-</sup> Hooper, A.: The migration of Cook islanders to New Zeland. J.P.S., Vol. 70, n° 1 Mars 1961

<sup>-</sup> Graves Th. D. et N.B.: Demographic changes in the Cook islands: perception and realty. <u>J.P.S</u>. Vol. 85, n° 4. Décembre 1976

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf.: Ser Jeantson, S.W. - 1984 - Migrations and admixture in the Pacific; in: J.P.H., Vol. 19, n° 3

Гableau 68 -Origine des migrations, importance démographique et zones d'accueils.

Source:

Les économies du Pacifique en 1980. Commission du Pacifique Sud (Nouméa) et "les océaniens à l'étranger" de John Connel in Bulletin mensuel d'activité n° 45, mars 1983. C.P.S.

	Population estimée en mi-1980	Effectif total de migrants	% migrants sur population			zones d'accueil la migration total		
Cook	17 900	25 410	141	N.Z. 95 %	Australie 4 %			
Niue	3 400	8 350	245	N.Z. 97 %	Australie 1,50 %			
Tokelau	1 600	2 400	150	N.Z. 96 %	Samoa E.U. 4 %			
Polynésie Française	148 100	5 920	4	N.C. 90 %	E.U. 5 %	France 5 %		
Wallis-Futuna	10 800	10 350	96	N.C. 92 %	Vanuatu 7 %	France 1 %		
Samoa Américaines	32 400	35 350	109	E.U 91 %	Samoa Occ. 6 %	Canada 2 %		
Tonga	97 400	24 770	25	E.U. 48 %	N.Z. 28 %	Australie 16 %	Samoa Occ. 4 %	Fidji 2 %
Samoa Occidentales	156 400	65 330	42	N.Z. 65 %	Samoa E.U. 17 %	E.U. 15 %		
Tuvalu (ex Ellice)	7 500	1 570	21	Nauru 46 %	Fidji 25 %	Kiribati 19 %	Samoa Occ. 6 %	
Kiribati (ex Gilbert)	58 600	5 690	10	Salomon 56 %	Nашти 25 %	Fidji 9 %	Vanuatu 5 %	
Vanuatu (ex Nouvelles-Hébrides)	117 500	1 150	1	N.C. 70 %	Salomon 13 %	Fidji 10 %		
TOTAL	651 600	186 290	28,59			_		•

Les Etats-Unis (et principalement les Hawaii et San Francisco) forment le second pôle d'accueil avec 48.455 migrants dont les trois-quarts proviennent des Samoa Américaines : réceptacle aussi de Tongiens et Samoans occidentaux...

L'Australie (région de Sydney principalement) est un foyer d'accueil plus modeste avec 5.104 migrants, ce qui s'explique par l'absence de liens coloniaux anciens et directs, sauf pour Nauru<sup>1</sup>, avec le Pacifique sud et une stricte politique de quotas d'immigration...<sup>2</sup>

Ainsi les grands états périphériques jouent un rôle déterminant dans l'accueil des migrants océaniens avec 141.715 migrants (soit 76 % du total) installés chez eux...

Pour la zone intra-pacifique proprement dite, le principal pôle d'attraction des migrants est celui de Nouméa avec 15.655 personnes provenant, à une très forte majorité (95 %), des territoires français.

Le second pôle est constitué par les Samoa Américaines avec 9.895 personnes provenant des îles voisines de Tonga ou de "l'archipel jumeau" des Samoa Occidentales.

Ensuite n'apparaissent plus que des pôles accessoires ou résiduels avec les Samoa Occidentales (3.125 migrants), Nauru (2.144), les Salomon (1.571) et enfin Fidji et Kiribati.

Notons qu'une partie des migrants installés aux Samoa Occidentales provient des Samoa Américaines et y résident pour des raisons familiales. A Nauru, la migration actuelle (provenant de Tuvalu et Kiribati) est vouée au retour avec le ralentissement puis l'arrêt de l'exploitation du phosphate d'ici moins de dix ans. Enfin aux îles Salomon et à Fidji, il s'agit de séquelles d'anciennes habitudes de travail coloniales.

Ainsi les migrations apparaissent orientées vers la périphérie et limitées dans la zone intra-Pacifique par les conditions politiques ou économiques ambiantes.

Elles constituent une véritable ponction et transfusion humaine régulière et vitale pour la plupart des archipels polynésiens, les plus petits, les plus peuplés et les plus

L'île fut placée en 1918 par la Société des Nations sous un triple mandat Anglais, Néo-zélandais et Australien qui fut finalement exercé par l'Australie au nom de ses deux autres partenaires...

<sup>2</sup> cf.: Perez, M. - 1989 - Approche critique des phénomènes d'immigration en Australie ; in : <u>Publications de l'Université Française du Pacifique</u>. Vol. 1, fas. 3 et 4. Papeete.

dénués de ressources qui s'est instaurée deuis plus d'une génération entre les micromilieux insulaires et leur périphérie.

On peut en déduire que si les Territoires d'Outre-Mer français, américains ou néozélandais accédaient à une indépendance totale, c'est la dynamique justificatrice actuelle des migrations qui serait affectée comme le maintien des communautés expatriées de Auckland ou Nouméa. L'exemple de l'Australie qui filtre les courants de migrations de l'extérieur à partir de quotas sévères est d'ailleurs un exemple à méditer.

C'et là que se situe tout le fond d'un débat crucial pour l'avenir des états microinsulaires du Pacifique sud et le sens réel de leur indépendance comme de leur dépendance.

### § 4. Croissance et concentration urbaine

Les phénomènes de croissance urbaine dans le Pacifique Sud sont intimement reliés aux dynamiques de croissance de population, d'une part, et à l'ampleur prise par les courants de migration, d'autre part. Mais la situation est variable, voire paradoxale, d'un archipel à l'autre.

Il est à noter que les deux états périphériques, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ont de très forts taux d'urbanisation (avec 80 % de la population en Australie) et Melbourne, Sydney comme Auckland, exercent sur les îles du Pacifique Sud une indéniable attraction (Auckland surtout vers la Polynésie centrale). Quant à la situation urbaine dans le Pacifique central, elle présente des caractères variables avec d'une part les anciens centres urbains, et ceux, nés ou consolidés avec l'avènement des indépendances.

Les principales villes anciennes notables, Nouméa, Suva, Apia, Papeete, se sont créées fin du 19ème siècle à partir des entreprises coloniales à qui elles servirent de têtes de pont et de relais régionaux. Longtemps stables, avec la seconde guerre mondiale et leurs rôles de base arrière dans la guerre du Pacifique, ces villes devinrent plus ou moins vite l'exutoire de migrations internes ou externes provoquées par les besoins en main-

d'oeuvre, les besoins du secteur tertiaire accrus par l'essor des nouvelles infrastructures précédant ou accompagnant les changements politiques.

Ainsi, les situations vont évoluer parfois rapidement comme nous l'indique le tableau :

	1965	% POPULATION	1986	% POPULATION
	1903	DE L'ARCHIPEL	1900	DE L'ARCHIPEL
NOUMEA	37 000	44 %	73_800	49,2
SUVA	45_000	9 %	80 000	11,22 %
APIA	25 000	20 %	33 000	20,0 %
PAPEETE	42 000	45 %	84 400	52,75

Tableau 69 : Croissance urbaine des grandes villes du Pacifique Sud - 1965-1986

A cette croissance urbaine, s'ajoute pour Nouméa et Papeete, la croissance propre aux banlieues souvent récentes et qui renforcent sensiblement le poids global de l'urbanisation dans chacun des ensembles insulaires.

A côté de ce cas de figure, apparaît celui des petits ensembles insulaires où l'urbanisation est récente et ne se greffe pas sur des fonctions urbaines étoffées, faute de tissu industriel ou de services notables. Nous passons dans la situation d'agglomérations résidentielles accolées à quelques services récents et de faible ampleur. C'est le cas de Mata Utu pour Wallis, Sigave à Futuna, Avarua aux îles Cook, Tarawa ou Funafuti pour Kiribati et Tuvalu. Notons une exception, Nauru, île minière ou l'urbanisation est de 100 %. Aussi l'indice "de primatie" mesure bien le rôle d'aspiration de la population propre à certaines villes sur la population totale urbanisée, et constate la "macrocéphalie" comme la faiblesse du réseau urbain secondaire des villes-capitales qui deviennent villes-îles...

En fait, cette série d'observations sur les populations et leur répartition fait aussi constater que les évolutions humaines sont étroitement associées aux types d'activités économiques.

<sup>1</sup> cf.: Durey, P.; Dumain, D. in: Urbanisation, atlas des Iles et Etats du Pacifique Sud. Op. cit.

### SECTION 2. LES ECONOMIES DU PACIFIQUE SUD

Le registre des ressources, soit anciennes et maintenues, soit apparues récemment, peut apparaître large, mais on doit prendre en compte un double secteur : celui de l'autosuffisance alimentaire d'une part et celui des produits commercialisés. Si l'on s'en tient aux seules îles du Pacifique sud, la valeur dégagée par l'activité économique est accessoire par rapport au marché mondial.

### § 1. Les secteurs de production

### a) Secteur agricole

Le secteur agricole est dans la majorité des cas, resté fort, sinon dominant. Il reposait sur une double articulation depuis la fin du 19ème siècle avec une agriculture de petites unités de production agricole familiale d'une part et une agriculture de plantation engagée dans le secteur commercial<sup>1</sup>.

L'agriculture familiale est en général consacrée à l'autoconsommation avec des productions de taro, manioc, igname, patate douce, fruit de l'arbre à pain. Dans de nombreuses petites îles voire archipels, cette agriculture reste avec la pêche familiale, l'unique source d'activité et de revenus pour les insulaires.

A ce secteur traditionnel s'ajoute de façon très variable selon les groupes insulaires, un secteur "colonial", dans la majorité des cas bâti sur une économie de plantation. Ses productions subsistent aujourd'hui de façon marquante pour la canne à sucre à Fidji, le palmier à huile pour les îles Salomon, les fruits et bananes (Fidji). Mais d'autres cultures de rente, jadis plus ou moins prospères, ont décliné avec le café calédonien, le cacao de Samoa (bien que relancé depuis peu), la vanille à Tahiti. Ces

<sup>1</sup> cf.: Ward, R.G. - 1984. Reflections on Pacific Islands Agriculture in the late 20th century. In: J.P.H., Vol. 19, N° 3.

cultures, jadis conduites par des sociétés coloniales ou des colons, accapareuses de bonnes terres, exigeantes en main-d'oeuvre souvent importée (indienne à Fidji, chinoise à Samoa, asiatique en Nouvelle-Calédonie ou au Vanuatu) ont entamé leur déclin après 1945. Cette contraction s'est accélérée avec les indépendances ou les réformes des régimes de la main-d'oeuvre.

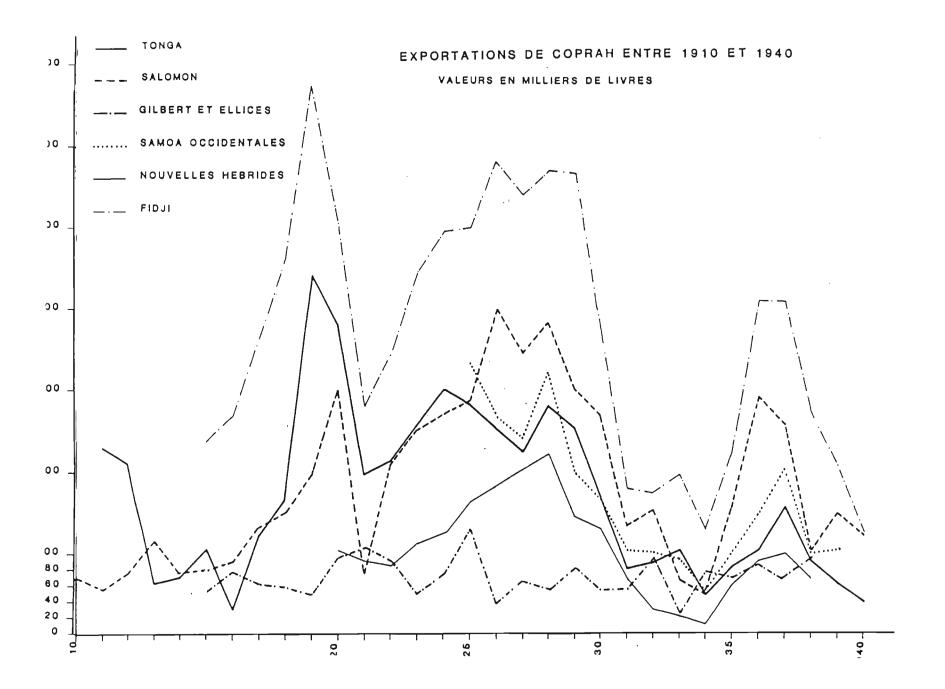
Une place à part doit être faite pour l'exploitation du cocotier qui fut aussi bien autochtone qu'étrangère. Le cocotier et le système d'économie qu'il a créé, connaissent bien des avatars depuis longtemps, aggravés à partir de 1985 par la chute des cours. Mais il reste un produit de base pour certaines îles comme Tokelau, Niue, Tuvalu où il est l'unique ressource. Ailleurs, même supplanté par d'autres produits, voire subventionné, il contribue de façon encore sensible à la formation des revenus comme en Polynésie Française, au Vanuatu, à Tonga et aux îles Cook. Mais il recule souvent faute de main-d'oeuvre ou a disparu (Wallis et Futuna) des exportations, souffre depuis peu des restrictions d'origine médicale, apparues aux Etat-Unis<sup>1</sup>.

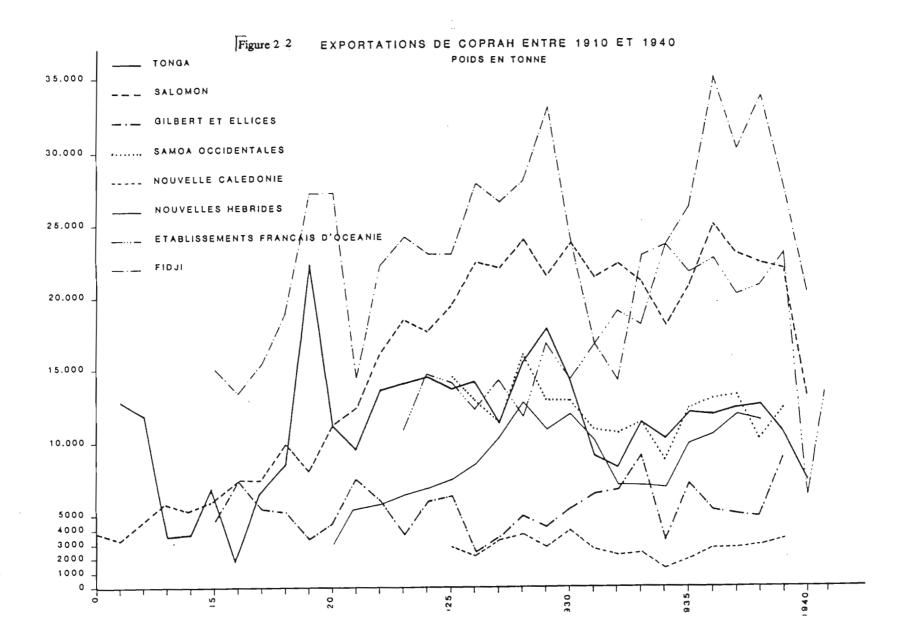
Finalement, seules les îles Fidji conservent une agriculture commerciale axée sur la canne à sucre (4,5 millions de tonnes en 1987), solide et contribuant de façon significative à la valeur des exportations.

Ainsi, le secteur agricole traditionnel reste fort<sup>2</sup> dans la majorité des archipels pour subvenir à l'autoconsommation tandis que le secteur commercial, hérité de l'époque coloniale, fait souvent figure de relique ou connaît des transformations par création de coopératives (Vanuatu) ou de distribution des terres aux autochtones (Nouvelle-Calédonie) dont il est aléatoire d'augurer des résultats économiques futurs. Notons qu'aux îles Salomon, des sociétés comme Unilever ou Burn's Philp ont maintenu et renforcé leur rôle.

cf.: Pacific Islands monthly (anonyme) - Avril 1990 - U.S. Gives coconut oil the bad label. L'article met en évidence, suite aux campagnes médicales sur l'effet de l'huile de coco, la chute des importations américaines de 548.000 t en 1986 à 392.000 t en 1989... soit - 28,5 %. Pour le Pacifique Sud, le recul des ventes, compte tenu de la priorité d'achat aux Philippines, est de 1985 à 1989, de 87 %.

<sup>2</sup> cf.: Fairbairn I.J.: Pacific Islands Economies. <u>J.P.S</u>. Vol. 80, N° 1. Mars 1971





### b) Secteur minier

ll est très concentré depuis la fermeture de Makatea (Polynésie Française) où s'exploita longtemps le phosphate, et que l'unique mine d'or de Fidji, fermée avant 1974 et réouverte depuis, n'a qu'un caractère subsidiaire. Seul, l'Etat de Nauru, avec son gisement de phosphate et la Nouvelle-Calédonie avec le nickel (25 % des réserves mondiales) et plus secondairement le chrome, ont une balance commerciale où les produits miniers figurent quasi exclusivement (95 % en 1985 pour la Nouvelle-Calédonie!).

Signalons aussi le cas de Kiribati où l'épuisement et la fermeture du gisement de phosphate de l'île Océan en 1979 a supprimé l'unique ressource non traditionnelle qui en 1974, représentait 90 % des exportations et 500 emplois salariés...

### c) Le secteur industriel

Il est lui aussi, très limité et fait figure d'insolite ou transposé pour des nécessités extérieures dans l'activité économique propre des îles. En fait, il ne s'inscrit qu'en Nouvelle-Calédonie dans la vocation minière de l'île, où il représente une activité motrice et 15 % du P.N.B. En Polynésie Française, avec 17 % du P.N.B., son destin est étroitement dépendant du Centre d'Essai du Pacifique et de ses ramifications militaires et civiles. Ailleurs, il n'est notable dans une bien moindre mesure qu'à Fidj et aux Samoa (8 et 10 % du P.N.B.), lié aussi à l'extérieur.

### d) Les services

Leur place et leur importance varient en fonction des types d'activité insulaires et des situations extrêmes coexistent avec des îles où ils ont pris, du fait du tourisme, par exemple, une ampleur disproportionnée. Ainsi en Polynésie Française, les services sont

hyper-développés (75 % du P.N.B.), la Nouvelle-Calédonie étant au même rang, comme le Vanuatu et à Tonga où ils atteignent 65 % du P.N.B.

A Fidji, ils restent forts (56 %), sensibles aux Samoa Occidentales (45 %), mais sont plus modestes aux îles Salomon (30 %).

Ainsi, l'économie des ensembles insulaires du Pacifique sud apparaît comme contrastée. Aux îles, où l'activité agricole traditionnelle est la seule échappatoire avec la migration, s'opposent les îles où l'activité minière et industrielle est dominante. Enfin apparaissent des ensembles intermédiaires où se côtoient les secteurs traditionnels et les secteurs nouveaux des services souvent liés à l'extension des communications et du tourisme, donc extrovertis.

Le tableau mettant en corellation les divers secteurs économiques et la distribution des populations actives et des P.N.B. permet de détacher quelques remarques intéressantes :

- 1°) Pour un groupe notable d'archipels, la population active agricole reste très forte avec plus de 75 % aux Salomon, Vanuatu, et de nombreuses îles, où malgré l'absence de statistiques, le secteur rural est souvent le seul jouant un rôle (Kiribati, Tuvalu, Niue, Tokelau, Cook).
- 2°) En Nouvelle-Calédonie et dans une moindre mesure à Fidji, le poids humain du secteur agricole est moins marqué, mais Fidji surclasse en valeur de P.N.B., l'agriculture calédonienne en crise durable depuis longtemps.
- 3°) A Tonga et aux Samoa Occidentales, si le poids humain de l'agriculture reste majoritaire, le développement des services est sensible.
- 4°) La Polynésie Française évolue vers une structure économique du type "Guam" marquée par le poids de l'extroversion des secteurs (tourisme et défense nationale) et le déclin de l'agriculture traditionnelle comme familiale.
- 5°) Il est à noter que certains pays insulaires figurent en terme de P.N.B. parmi les plus déshérités au monde (avec Tokelau dont le P.N.B. est le 203ème sur 203 pays en 1986).

SECTEUR		SECT	SECTEUR		SECTEUR		SECTEUR	
	AGRICOLE		MINIER		INDUSTRIEL		SERVICES	
ILES	%	%	% P. A.	%	% P. A.	%	% P. A.	%
	Population	P.N.B.	(1)	P.N.B.	(1)	P.N.B.	(1)	P.N.B.
	active					_		
SALOMON	75	65	00	0	5	5	_20	30
VANUATU	80	25	0	0	0	0	20	75
NELLE-CALED.	35	5	5	5	20	15	40	75
FIDJI	40	23	2	1	8	20	50	56
SAMOA OCC.	58	38	0	0	10	10	32	45
TONGA	58	25	0	0	50	10	37	65
POLYNESIE	16	8	0	0	19	17	65	75
FRANCAISE								
KIRIBATI	?	?	0	0	0	0	?	?
TUVALU	?	?	0	0	0	0	?	?
TOKELAU	?	?	0	0	0	0	?	?
NIUE	?	?	0	0	0	0	?	?
соок	?	?	0	00	0	0	?	?
NAURU	?	?	?	75	?	?	?	?
SAMOA AMERIC.	?	20	0	0	?	?	?	?

Tableau 70 : Secteurs d'activités, population active et formation du P.N.B.

Source:

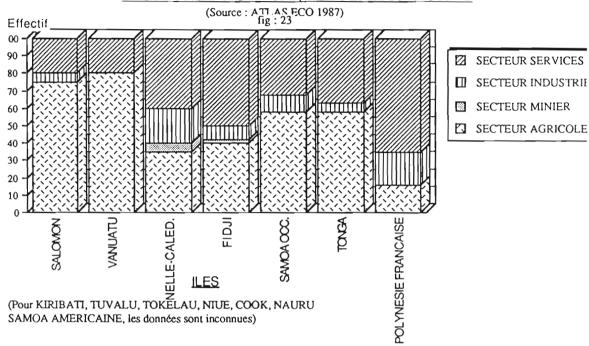
ATLAS ECO 1987

(1) P.A.: Population active

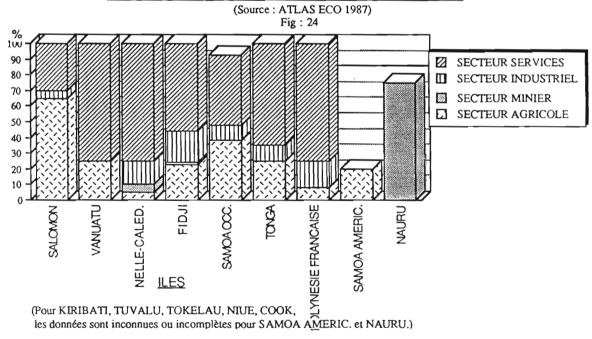
#### § 2. Les nouvelles ressources

Leur origine est diverse ; certaines, de potentielles il y a peu encore, comme la pêche industrielle, deviennent actives, d'autres comme le tourisme, dépendent de la périphérie et/ou de stratégies mondiales soumises à un effet de mode lié à la croissance des revenus comme aux investissements de confort à réaliser dans les îles...

# SECTEURS D'ACTIVITE, POPULATION ACTIVE



#### SECTEURS D'ACTIVITE, FORMATION DU P.N.B.



# a) L'exploitation du milieu marin<sup>1</sup>

Longtemps balbutiante, elle a pris corps avec les avancées de la recherche océanographique engagée dans les eaux du Pacifique début 1950, accélérée à partir de 1960 par de grands programmes souvent internationaux où la France a joué un rôle de premier plan. Ces études ont mis en évidence les ressources halieutiques et minérales des milieux marins du Pacifique, les mécanismes naturels qui les conditionnent et les techniques de pêche adéquates<sup>2</sup>. Mais un autre facteur politico-juridique a favorisé depuis 1950, les efforts d'exploitation du milieu marin, avec la définition de la zone économique exclusive (ou zone des 200 milles nautiques) sous l'égide des Nations-Unies en 1982 (conférence sur le droit à la mer de Montego ...).

Malgré les réserves de certains Etats (Etas-Unis, Royaume-Uni, qui ont des zones de souveraineté dans le Pacifique sud), le concept de limites économiques reconnues aux milieux insulaires s'est imposé malgré des litiges de limites. Il en résulte qu'à l'espace insulaire terrestre, s'agrège à chaque île ou archipel, l'espace océanique compris dans les 200 miles nautiques contigus à ses côtes.

Ainsi aux ressources puisées de tout temps sur les côtes, dans les lagons ou à la périphérie extérieure des îles, de façon artisanale, s'ajoutent maintenant les possibilités offertes par la pêche industrielle, principalement des bonites (thonidés<sup>3</sup>) dont les pays du Pacifique nord (Japon, Corée du Sud, Taïwan) ont été avec les Etats-Unis, les principaux acteurs, alors que la pêche française, longtemps active dans l'Atlantique Sud, ne s'est que récemment et timidement intéressée au Pacifique sud (mais elle est plus présente dans l'Océan Indien).

cf.: Doumenge, F.: L'homme dans le Pacifique Sud, op. cit., qui présente pour 1966, un chapitre très étayé et prémonitoire sur les ressources de la mer.

<sup>2</sup> cf.: Petit, M.: La pêche des thoniers senneurs dans le Pacifique Tropical Ouest. In: <u>La pêche maritime</u>, novembre 1984

Les pêcheries en thonidés du Pacifique fournissaient 500.000 t en 1983, soit 70 % de la production mondiale. Voir aussi : Pianet, R. : Le marché mondial du thon, In : <u>La pêche maritime</u>, 20 décembre 1981.

Profitant de ces opportunités nouvelles<sup>1</sup>, un certain nombre d'îles ou Etats du Pacifique sud, démunis des moyens coûteux de pêche et des infrastructures nécessaires, ont loué leus droits sur leurs zones économiques exclusives, certaines immenses (Kiribati ou Polynésie Française). Ce faisant, s'est déclenchée une sorte de course aux enchères entre les pays pêcheurs (Etats-Unis, Japon, Corée du Sud, Taïwan), traditionnels<sup>2</sup>, renforcée par l'arrivée des navires soviétiques et les états insulaires (accord Kiribati/Union Soviétique de 1985 et les tentatives entreprises par Moscou vers Tonga, les Fidji, le Vanuatu, les Salomon...<sup>3</sup>).

Ajoutons à ce panorama, les virtualités d'une exploitation des nodules polymétalliques dont des gisements sous-marins importants ont été détectés sur un axe en forme d'ovale s'étendant de Clipperton à Fidji mais dont l'exploitation, compte tenu des coûts et des avancées technologiques, n'est pas envisageable de longtemps<sup>4</sup>.

#### b) Le tourisme

L'exemple de Hawaii ou de Guam a fait école dans le Pacifique sud au niveau des projets. Quelques centres touristiques importants existent à Fidji (235 000 touristes en 1984), en Polynésie Française (160 000 en 1986) et en Nouvelle-Calédonie (50 000 en 1985). A Tonga, Samoa ou au Vanuatu, un tourisme alimenté par des paquebots de croisière se développe aussi ayant un certain impact économique artificiel avec les ventes de produits importés en suspension de droits de douane...

Pour beaucoup d'îles, il s'avère difficile de promouvoir une politique de grand tourisme, compte tenu de la médiocrité ou de l'absence d'infrastructures comme de

Il faut inclure aussi les progrès de l'aquaculture, grâce à l'IFREMER et aux expériences de la C.P.S. qui s'annoncent très prometteurs pour l'élevage des crevettes par exemple.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf.: Le Guen, J.C.; Donguy, J.R.; Hénin, C.: Perspectives thonières dans le Pacifique Sud, In: <u>La pêche maritime</u>, janvier 1977.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> cf.: Bromby, R. - 1990 - Fisheries War: escalates, <u>Pacific Islands monthly</u>, février

<sup>4</sup> cf.: Ramsès: 86-87. <u>Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies</u>. IFRI. Paris, 1986.

soutien logistique et de personnel qualifié. Le problème du domaine foncier nécessaire est un autre frein avec des droits éparpillés et confus à établir (départs de migrants).

Surtout, les courants touristiques sont facilement affectés par les effets de mode, de concurrence, les variations des devises, les effets cycloniques. Jouent aussi les effets politiques comme en Nouvelle-Calédonie<sup>1</sup> ou à Fidji avec le coup d'état militaire de 1982. Enfin le tourisme, s'il gonfle les emplois du secteur tertiaire et augmente, bien géré, le solde positif de la balance commerciale, a aussi des effets bien connus de destructuration sociale, surtout chez les jeunes, inquiétants à plus d'un titre, comme Tahiti en donne un exemple. Aussi, nombre de projets n'aboutissent pas, se heurtant parfois au refus des petites populations insulaires (île des Pins, Lifou, Ouvéa).

#### c) Le problème des transports

Au temps des pirogues, révolu avant la fin du 19ème siècle, succéda, pour assurer les communications inter-insulaires, celui des goélettes qui, à partir de 1910, cédèrent la place aux petits vapeurs. Mais les crises de production (pour le coprah), le renchérissement des coûts, le regroupement des lignes, la fusion ou la concentration des sociétés de navigation font, avec aussi certaines conséquences du passage à l'indépendance de nombreux archipels, que nombre d'îles sont isolées, incapables de subvenir à l'entretien de cargos assurant des liaisons régulières avec un faible coefficient de remplissage. Certes à Fidji, à Tonga, en Polynésie, subsiste-t-il des services de goélettes à moteur, mais souvent subventionnés.

Plus grave, les liaisons internationales maritimes, avec les transformations et les exigences des navires porte-conteneurs, deviennent difficiles ou impossibles pour les petits ensembles non équipés des infrastructures ad hoc et leur faible volume de frêt ne justifie pas un financement difficile à amortir. Il en résulte ainsi la marginalisation

Où avec les troubles de fin 1984 et 1985, le nombre de touristes a chuté de 91.000 à 50.000!

maritime plus ou moins forte d'archipels ou de groupes insulaires éloignés de l'île centrale qui assume les fonctions portuaires (Fidji, Tonga, Polynésie Française).

On pourrait penser que le trafic aérien a assuré une certaine relève du trafic maritime depuis 1960. Cela est vrai pour le transport passager et le frêt, notamment pour des îles marginales. Mais cela pose aussi le problème du coût économique pour de nombreux insulaires vivant en autarcie ou dans une économie non salariale. Là aussi, seules des subventions publiques peuvent permettre une large utilisation de l'avion.

Enfin les transformations techniques du transport aérien international<sup>1</sup> créent un effet d'escamotage des liaisons aériennes pour de nombreux aéroports désertés par les "Jumbo-Jets" qui vont maintenant directement de Tahiti à Nouméa, de Fidji à Hawaii par exemple. D'anciennes escales techniques come Nandi (Fidji) aux taxes élevées pour des aéroports inadaptés et incapables de financer leur modernisation<sup>2</sup> en pâtissent. Notons que la création de compagnies aériennes insulaires a été un coûteux échec dans la majorité des cas.

Thème de travail de la C.P.S. et source d'inquiétude pour de nombreux responsables océaniens, le problème des transports pose en fait celui de la situation économique des milieux insulaires dans le contexte des échanges internationaux.

#### § 3. Des économies déséquilibrées

La fragilité des systèmes économiques insulaires apparaît dans le rang international occupé par les mouvements commerciaux des îles du Pacifique sud.

<sup>1</sup> cf.: Transport, Communication, Tourisme; In: Atlas des Iles et Etats du Pacifique. Op. cit.

<sup>2</sup> Il y a en moyenne 8-9 heures de trajet en "Jet" de Djakarta à Nouméa, 2 heures 30 de Sydney à Nouméa, 5 h de Sydney à Nandi (Fidji), 8 h de Sydney à Papeete, 6 h de Papeete à Honolulu.

#### a) Les exportations

Pour l'essentiel, elles ne sont constituées que par une gamme très réduite de produits : nickel calédonien, huile de palme des Salomon, sucre de Fidji, poisson pour Kiribati ou les Salomon, coprah ailleurs en petite quantité si on garde l'optique du macromarché international.

Or ces productions sont fluctuantes en volume comme en valeur car insérées dans le système économique et monétaire mondial et le Pacifique sud ne disposant d'aucun monopole de production en est totalement dépendant, comme le montre bien le cas de Fidji avec ses quotas sucriers garantis par la Communauté Economique Européenne grâce à son appartenance à la zone Afrique-Caraïbe-Pacifique (A.C.P.) et dont les exportations en 1985 avaient comme premier poste, le sucre pour 60 %... Même phénomène avec le nickel calédonien qui après la phase triomphale du "boom" de 1968 à 1972, a connu une sévère réduction de sa production en volume et en valeur jusqu'à la reprise de 1988 qui paraît fragile encore. Or le nickel représente 95 % des exportations calédoniennes...

Notons le cas de Nauru, état minier par excellence avec son phosphate qui assure 100 % de ses ventes à l'extérieur mais dont les gisements seront taris d'ici 10-15 ans...

Aussi, le coprah reste une des rares ressources disponibles pour la majorité des petits archipels comme Samoa, Tonga ou pour le Vanuatu.

Le coprah, un temps produit-roi car unique et bien rémunéré, illustre bien par son destin commercial, la fragilité des productions spéculatives du Pacifique sud. Il connut de 1880 à 1905, un effondrement de ses cours qui chutèrent de 15 livres sterling en moyenne à 2,5 Livres en 1897 pour n'atteindre qu'en 1905 son prix de 1880. Puis jusqu'en 1920, il bénéficia d'une phase ascendante le portant à 47,5 Livres sterling (contre 30,5 en 1919...).

De 1921 à 1929, il stagna entre 20 et 22 Livres pour connaître une nouvelle dépression à partir de 1929 jusqu'à 1936 où ses cours se situaient à 17,14 Livres, après le minima de 1934 (5,12 Livres) et se récupérèrent à 12,19 Livres en 1936 avant de remonter fortement... Aussi, à partir de 1948, la Grande-Bretagne créa les contrats M.O.F. (Ministère de l'Approvisionnement) de façon à stabiliser d'une part les cours du coprah et à garantir son propre approvisionnement. Cette politique de contrats admettant une variation de 10 % l'an, garantissait un prix plancher de 48,10 Livres sterling aux producteurs. Elle permit de faire passer les cours à 60 Livres en moyenne avec des pointes à 65 Livres en 1955 et à la fin de l'accord, la reprise mondiale assurée, la production du Pacifique sud "anglais" se vendit entre 60 et 67 Livres entre 1961 et 1967. La France fit de même pour ses territoires avec une "caisse du coprah" qui joua surtout pour la Polynésie Française alors qu'à Wallis-Futuna où en Nouvelle-Calédonie, l'exportation déclina définitivement.

PAPOUASIE N. G.	91 000	FIDJI	15 100	СООК	1 000
VANUATU	28 100	POLYNESIE Fr.	15 000	SAMOA (E.U.)	500
SALOMON	20 000	KIRIBATI	9 000	NAURU	300
SAMOA OCC.	20 000	TONGA	5 300	TOKELAU	300
MICRONESIE	19 500	GUAM	3 700	TUVALU	300
		Nelle CALEDONIE	1 400	NIUE	200

TABLEAU 71: PRODUCTION DE COPRAH DANS LE PACIFIQUE SUD EN 1988 (en tonnes)

Source: F.A.O. 1989

Faibles quantités, variations brutales des cours ou productions trop spécifiques à faible valorisation, telles sont les caractéristiques des exportations des îles du Pacifique sud.

#### b) Les importations

La structure des importations établie pour 1985<sup>1</sup> permet de dégager les postes-clés qui pèsent dans les importations. Ce sont l'approvisionnement alimentaire et les boissons qui représentent de 20 à 35 % du total selon les pays sauf pour Fidji (18 %) et les Salomon (16 %). Notons qu'à Tuvalu on atteint 32 %, 27 % aux îles Cook, 35 % au Vanuatu...

Ce poste traduit l'importance des changements sociaux-culturels propres à l'alimentation et le recul, grâce aux revenus disponibles, de l'alimentation traditionnelle.

Un autre poste comparable en importance est fourni par les approvisionnements énergétiques qui oscillent entre 17 % (Tuvalu, Tonga) et 45 % aux Samoa Américaines (avec la base de Pango Pango, consommatrice de carburant), poste dont l'ampleur est liée aux cours internationaux...

Le troisième poste est constitué par les biens de consommation qui en moyenne pèsent pour 17-18 %.

Les achats de biens d'équipement sont importants encore mais varient selon les pays avec 7% aux îles Cook, 20 % à Niue, 16 % à Tonga et Tuvalu mais 30 % aux Samoa Occidentales et marquent le dynamisme propre à certains pays ou bien le caractère atone de leur vie économique.

#### c) Orientation des mouvements commerciaux

Le déséquilibre entre importations et exportations est flagrant et reste au fil des bilans statistiques, une constante qui va s'aggravant.

Pour 1980, si les importations représentaient un total atteignant 1648 millions de dollars australiens, les exportations n'atteignaient que 941 millions... soit un déficit de 707 millions de dollars... En 1982, le même déficit passait à 806 millions...

cf.: Antheaume, B. et Lawrence, R.: A l'aide ou trop d'aide? Evolution des économies vivrières dans le Pacifique insulaire; in: <u>Etudes rurales</u> n° 99-100 (1985)

Mais, plus grave que les chiffres, peuvent apparaître les dépendances grandissantes envers l'extérieur au point de vue alimentaire, énergétique et des biens de consommation comme d'équipement qui, sauf pour la Nouvelle-Calédonie et Fidji surtout, sont quasi totales ailleurs "dans les îles"...

A côté de ce premier constat, naît un second avec la force de quelques pôles. Ils sont trois : Fidji, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie Française.

Ainsi, trois pays insulaires cumulent 82 % des importations et 65 % des exportations de la zone du Pacifique sud.

L'autre face du problème, et elle est "signifiante", se situe dans l'origine de ces courants commerciaux<sup>1</sup>. Elle montre deux réalités avec d'une part, le poids du Pacifique nord (Micronésie-Hawaii), articulé sur les Etats-Unis et les pays asiatiques (Japon, Taïwan, Singapour, Hong-Kong) et le rôle économique dynamique de cette zone ; d'autre part, le Pacifique sud aux courants commerciaux changeant d'échelle de valeur avec 100 millions de dollars australiens d'intensité maximale et de nombreux petits courants de 10 millions de dollars qui tissent une toile micro-économique (contre 1 milliard de dollars pour le Pacifique nord).

	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS
FIDJI	33 %	31 %
NOUVELLE-CALEDONIE	20 %	32 %
POLYNESIE FRANCAISE	29 %	2 %
AUTRES ILES	18 %	35 %

TABLEAU 72 : Pôles commerciaux majeurs. Part des mouvements commerciaux en 1987 (par rapport au total de la région)

Source:

ATLAS ECO, 1988

Les cartes de réseaux d'import-export de l'Atlas des îles et Etats du Pacifique (p. 41) sont très explicites de l'aspiration du Pacifique sud par sa périphérie.

Pour les exportations, si l'emprise des Etats-Unis et du Japon est forte, elle diminue d'intensité pour le Pacifique nord, et pour le Pacifique sud, montre un partage d'influence entre l'Australie - Nouvelle-Zélande, la France et la Communauté Européenne.

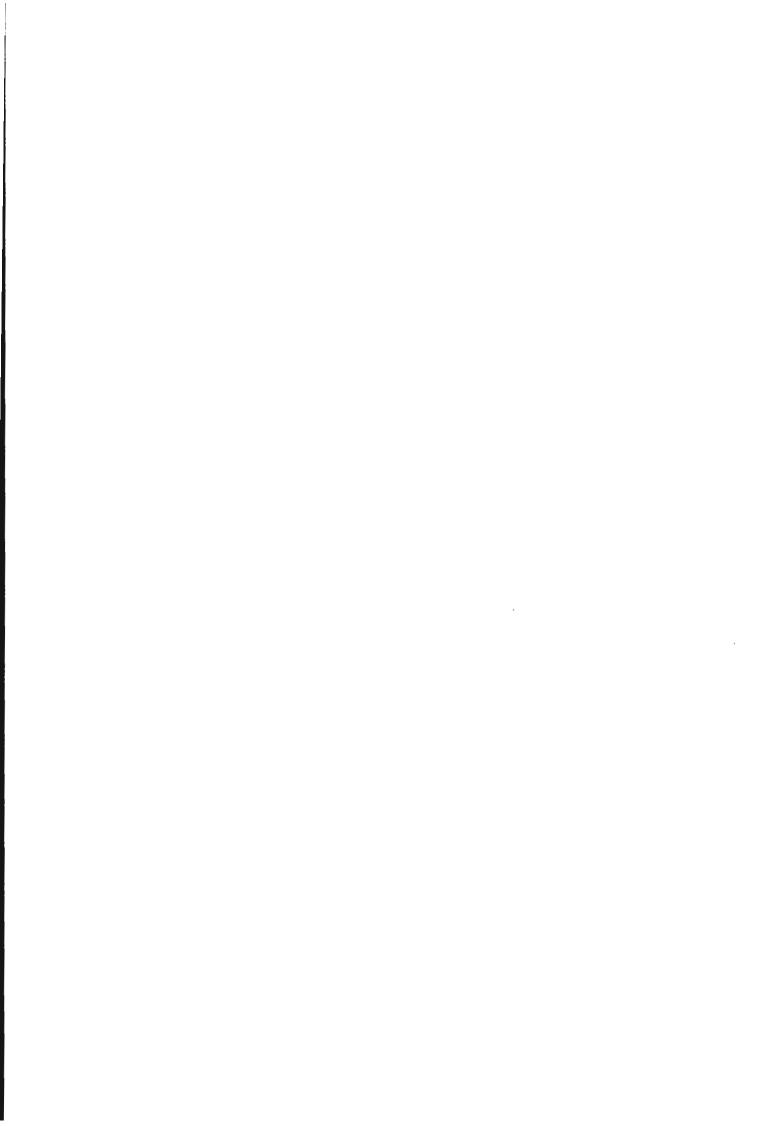
Les chiffres disponibles reflètent en les précisant, ces orientations. L'Australie et la Nouvelle-Zélande assurent en moyenne entre le tiers et la moitié des importations insulaires (46 % en 1977 et 33 % en 1980). Le Japon contrôle de 10 à 12 % et rejoint la France (10 à 14 %) tandis que la Grande-Bretagne ne joue plus qu'un rôle effacé : 4 % en 1974 et 1980) et elle est dépassée par la Communauté Européenne (5 % en 1980). Enfin, les Etats-Unis ne jouent qu'un rôle modeste en moyenne mais plus net dans le Pacifique nord.

Pour les exportations, la place de la périphérie proche (Australie - Nouvelle-Zélande) est modeste (14 % et 15 % en 1977 et 1980), la France se cantonne à 12 % alors que le Japon devient le premier client passant de 20 à 24 % de 1977 à 1980, suivi par la Communauté Européenne (17 % en 1980) puis par les autres pays (14 %).

Ainsi depuis 1970, les relations commerciales jusque là étroites entre le Pacifique sud et ses métropoles politiques se sont diversifiées avec le poids pris par le Japon et les autres pays européens.

Diluées sur un immense espace, les économies du Pacifique sud ont évolué depuis vingt ans, sortant d'un certain immobilisme longtemps incarné par le style de l'économie du cocotier pour la majorité d'entre elles. Si certains pôles forts existent, ils sont conjoncturels (rentes minières de la Nouvelle-Calédonie et de Nauru) ou extrovertis avec l'essor du tourisme et des services ou les centres d'essais de Polynésie.

Aussi pour nombre d'archipels, l'exportation de la main-d'oeuvre des jeunes reste la seule alternative à la croissance démographique et au manque de revenus locaux, jointe à l'absence de ressources nouvelles autres que celles provenant d'une agriculture traditionnelle saturée ou en crise.



# SECTION 3. INDEPENDANCES ET NOUVEAUX TYPES DE RELATIONS

C'est à partir de 1960, que les pays du Commonwealth Britannique mettront en train une politique d'indépendance des territoires qu'ils administraient et que depuis 1950, ils préparaient à prendre leurs responsabilités avec l'école anglo-saxonne du "self-government".

#### § 1. Des transitions aménagées

#### a) Les nouveaux Etats

De 1962 à 1980, une proclamation en chaîne d'indépendances au sein du Commonwealth Britannique se déroula dans le Pacifique sud<sup>1</sup>. Ces changements de situation se firent en général dans l'amitié pour les territoires Britanniques, avec une certaine impatience aux Samoa où l'administration Néo-Zélandaise avait commis des maladresses<sup>2</sup>. Un problème de cadres, les conflits tribaux, la crainte d'une immixtion indonésienne, compliquèrent l'indépendance de l'ensemble formé par l'intégration de l'ex-Nouvelle-Guinée Allemande (jusqu'en 1918), de la Papouasie ex-Britannique et des Salomon du Nord (Bougainville, principalement), ex-Allemandes aussi. Quant à Fidji, la présence d'une dynamique communauté indienne contrôlant le gros des services ou du travail en plantation et de taille proche du groupe mélanésien resté plus traditionnel, compliquait le problème et nécessitait un statut minorant le poids politique indien dans les organes politiques au profit du groupe mélanésien. Un autre problème se posait depuis longtemps au Vanuatu dans le cadre de l'original sinon étrange condominium, source d'une sourde lutte d'influence entre francophones et anglophones, païens, catholiques et protestants, intérêts opposés franco-calédoniens et anglo-australiens! Si la France

Larmour, P.: The decolonization of the South Pacific; in: <u>Politics in the Pacific Islands</u>, vol. 1, U.S.P. (Univeristé du Pacifique Sud) Fidji. 1982

Qui lui valurent un non-satisfecit du Conseil de Tutelle des Nations-Unies...

dominait l'économie, les Britanniques avec les réseaux protestants contrôlaient l'éducation et les élites. Aussi l'indépendance avec ses séquelles ne profita qu'au "parti anglo-australien" et ruina certains acquis...

	DATE INDEPENDANCE	PUISSANCE COLONIALE	STATUT
SAMOA OCC.	1962	N. Z.	TUTELLE NATIONS-UNIES
FIDJI	1968	R. U. <sup>2</sup>	PROTECTORAT PUIS COLONIE
NAURU	1969	R. U. + N. Z. + AUSTRALIE	TUTELLE NATIONS-UNIES
TONGA	1970	R. U.	PROTECTORAT
KIRIBATI (ILES GILBERT)	1978	R. U.	PROTECTORAT PUIS COLONIE
ILES SALOMON	1978	R. U.	PROTECTORAT
TUVALU (ILES ELLICE)	1979	R. U.	PROTECTORAT PUIS COLONIE
VANUATU (NOUVELLES- HEBRIDES)	1980	R. U. + FRANCE	CONDOMINIUM

TABLEAU 73: LES NOUVEAUX ETATS INDEPENDANTS DU PACIFIQUE SUD

<sup>1</sup> cf. : Bonnemaison, J. : La dernière île. Op. cit.

<sup>2</sup> R.U.: Royaume-Uni

# b) Les dépendances aménagées

D'autres îles, en général pour des raisons d'opportunités propres, conservèrent des statuts de dépendances, telles les îles Tokelau, l'île de Niue<sup>1</sup> et les îles Cook<sup>2</sup> qui passèrent des accords plus ou moins serrés et formels de "libre association" avec la Nouvelle-Zélande. La Grande-Bretagne après le rattachement des îles de la Ligne et des îles Phoenix au Kiribati, ne garda plus qu'un droit de souveraineté sur les îles Pitcairn (60 habitants).

Les Etats-Unis aussi ont conservé leur administration aux Samoa Américaines<sup>3</sup>, à la demande d'ailleurs des Samoans peu soucieux de réunification...

Quant à la France, si ses territoires en 1958 choisirent de rester dans son giron lors du réferendum constitutionnel, chacun de ses trois territoires dispose, depuis, de statuts particuliers adaptés à leurs réalités propres, mais évolutifs.

Mais il n'empêche que dans un Pacifique sud largement dominé par les Anglosaxons, le "fait Français" fait figure insolite, que ce soit en Nouvelle-Calédonie avec son peuplement qui fait que les Mélanésiens autochtones avec 40 % de la population y sont minoritaires, ou à Papeete, où l'existence du C.E.P. avec son poids sur la vie locale, est dénoncée par la majorité des états insulaires comme par l'Australie et la Nouvelle-Zélande (affaire Green Peace).

Cette situation, si elle connaît une nette détente avec les accords de Matignon de Juin 1988 pour la Nouvelle-Calédonie et l'apurement du contentieux entre Paris et Wellington, n'en comporte pas moins une profonde coupure ancienne qui se perçoit aussi bien dans l'orientation d'institutions comme la C.P.S. que dans la vie régionale et ses projets d'intérêts collectifs. Mais cette coupure s'inscrit aussi dans l'intégration de fait du Pacifique sud dans des réseaux d'alliances ou de préférences très étroits qui expliquent

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> cf.: Parsons, R.: Self determination and political development in Niue. <u>J.P.S.</u>, Vol. 77, N° 3, Septembre 1968.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf.: Stone, R.: Self determination in the Cook Island: A reply. <u>J.P.S.</u> Vol. 74, N° 3, Septembre 1965.

<sup>3</sup> Les statuts des divers groupes insulaires de Micronésie ont été largement et libéralement remaniés tout en préservant "les intérêts supérieurs américains", par l'administration Reagan.

l'importance de l'aide au développement qui sous-tend les économies insulaires et souvent constituent leur unique possibilité pour échapper à la pauvreté totale qui les menace pour certains d'entre eux.

#### § 2. Les indépendances, leurs réseaux, et le non-engagement...

Les métropoles coloniales, comme les élites des nouveaux états, furent sensibles pour des raisons d'intérêts parfois différentes aux dangers de l'émiettement, de l'isolement qu'il crée et aux risques qui en découlaient.

Créée en 1947 par les puissances coloniales, la Commission du Pacifique Sud (C.P.S.) accueillera les nouveaux états ou territoires et leur servira de cadre de regroupement, d'expression et d'agence de soutien et conseil pour leur développement tout en s'efforçant de créer des synergies, de gommer les conflits anciens ou nouveaux et de présenter un front océanien homogène dans les rencontres régionales ou internationales. Mais les puissances fondatrices (Etats-Unis, Royaume-Uni, France, Australie, Nouvelle-Zélande et Pays-Bas (jusqu'en 1963), pour des motifs parfois divergents, refusèrent que la C.P.S. s'instaure en assemblée politique. Pour répondre à l'impatience des jeunes élites nouvelles et à leurs faibles possibilités de disposer d'une tribune aux Nations-Unies, s'instaura à partir de 1971, le Forum du Pacifique Sud installé à Suva qui comprend quinze Etats membres insulaires depuis 1987. Le Forum dispose d'agences spécialisées comme le SPEC (Bureau de Coopération Economique) et une agence régionale des pêches.

Le Commonwealth reste très présent enfin comme superstructure, bien que Nauru n'y soit plus qu'associé et que Fidji, après le "putsch" militaire de 1987 soit suspendu dans son appartenance.

A ces organisations officielles se surimposent les réseaux d'influence de fait ou de droit qui s'articulent sur des accords, des intérêts économiques, culturels ou stratégiques

<sup>1</sup> Etats-Unis, Royaume-Uni, France, en sont absents.

qui doivent être pris en compte avec le fait que représentant la moitié des zones océaniques et le tiers de la superficie du globe, l'Océan Pacifique ne peut pas être neutre.

Ainsi, un accord ancien (1948) lie militairement l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis (Anzus) et autorise aide technique, échange d'information, séjour de navires ou aéronefs entre les territoires des trois états.

La Grande-Bretagne, par le biais du Commonwealth, même si ses intérêts ont été relayés par l'Australie et la Nouvelle-Zélande, n'est pas absente de la zone du Pacifique sud où elle dispose d'un fort capital de sympathies.

La France, elle, a maintenu avec des variations de statuts de ses territoires, sa présence qui s'est étoffée sensiblement par le poids propre aux champs d'essais nucléaires de Polynésie<sup>1</sup> comme par l'essor minier de la Nouvelle-Calédonie.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande jouent enfin un rôle dans la coopération régionale avec les états insulaires marqué par un souci d'éviter les risques d'aventures ou de troubles et de garantir leur stabilité politique. Ainsi, Canberra soutient très activement depuis 1975 la Papouasie-Nouvelle-Guinée, observe et s'inquiète des initiatives indonésiennes à Timor (1975) et en Irian Occidental, surveille les velléités d'indépendance de l'île de Bougainville, riche en cuivre et qui finance d'ailleurs l'économie papoue... Elle a nettement aidé le parti anglophone à imposer au Vanuatu une indépendance totale face à Paris ; elle coopère économiquement comme militairement avec les Salomon, Nauru, Fidji, Tonga, la Nouvelle-Zélande jouant elle, le même rôle vers Samoa, comme vers Tonga, Fidji et la Papouasie-Nouvelle-Guinée... Ainsi il y a un net partage des rôles, l'Australie contrôlant l'arc mélanésien et étant très préoccupée de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie tandis que la Nouvelle-Zélande reste très attentive à la situation du Pacifique Central comme oriental où, de plus, elle est puissance souveraine avec Niue, Tokelau et les îles Cook aux portes de la Polynésie Française.

<sup>1</sup> cf.: Fages, H. - 1988 - Un intérêt majeur de la France en Océanie : le C.E.P., in J.S.Q., N° 87-7

Polynésie française qui avec ses champs d'essais nucléaires de Mururoa préoccupe Wellington comme Canberra qui ne manquent pas une occasion de protester contre une présence jugée dangereuse... Hostilité qui se nourrit du précédent bien dangereux des essais américains à Bikini (et de la contamination qui en est résultée) de celui d'Eniwetok, puis de l'île Johnston tandis que les Anglais utilisèrent l'île Christmas puis la base australienne de Woomerah... Aussi en 1985, une conférence tenue à Rarotonga aux îles Cook statua sur l'interdiction des essais et de la possession des armes nucléaires comme de leur stockage¹ dans une zone allant de l'équateur à l'Australie à l'ouest et à l'île de Pâques à l'est.

Que reste-t-il en 1990 de la vague d'inquiétude soulevée à partir de 1980 par les craintes que le Pacifique "nouveau centre du monde" bascule dans la compétition Est/Ouest et l'ère des déchirures avec l'apparition de "nouveaux Cubas" pour reprendre quelques expressions à la mode ? Les poussées des chalutiers soviétiques semblent bien maintenant devoir être minimisées, l'agitation indépendantiste de Nouvelle-Calédonie ramenée à son contexte local et régional... Néanmoins la situation née avec le coup d'état de Fidji en 1987 peut provoquer quelques inquiétudes pour l'avenir et la stabilité ethnique de l'archipel qui est une sorte de décalque de la Nouvelle-Calédonie mais sans métropole de retour pour 350.000 Indiens...

Reste, à terme, que le rôle du premier grand du Pacifique proprement dit, le Japon, qui dispose d'une influence économique et financière et d'un dynamisme qui le poussent en quête d'horizons neufs, a de quoi préoccuper Canberra, Wellington ou Paris (nickel calédonien).

Aussi, l'aide internationale, soit directe et bilatérale, est-elle forte comme celle qui passe par le canal des institutions régionales ou par les institutions internationales. Son importance moyenne comme, le rôle unique qu'elle joue pour soutenir certains états, est un autre trait caractéristique de la région.

Le Traité "oublie" certaines îles-bases américaines de Micronésie... Cf. : Atlas des îles et états du Pacifique Sud. Op. cit. Neuf Etats du Pacifique, la Chine et l'URSS aussi... l'ont signé.

# § 3. Aide au développement ou subventions au statu quo ?

#### a) Maintien des intérêts privés extérieurs

Malgré le masque des mots et de proclamations d'"indépendances" parfois d'autant plus bruyantes qu'elles s'appuient sur des fondements débiles, les économies du Pacifique sud malgré les passages à l'indépendance dus au statut de "libre association", reposent d'abord sur le maintien plus ou moins avoué des liens économiques "coloniaux" et des sociétés ou groupes d'intérêts extérieurs qui les cautionnent...

Ainsi, les économies de Tonga, des Samoa Occidentales, de Kiribati, Tuvalu, restent des économies de traite reposant sur quelques produits de mono-production liées aux cours internationaux et aux réseaux périphériques (Australiens et Néo-Zélandais, souvent) commerciaux. Dans des archipels plus importants tels les Salomon, Fidji ou Nauru et le Vanuatu, les réseaux d'intérêts extérieurs, malgré quelques retouches (créations de succursales "nationales") ou l'arrivée de quelques nouveaux venus, n'ont guère perdu de leur poids et de leur rôle. Ainsi aux îles Salomon, le groupe Unilever contrôle d'importantes plantations de palmiers à huile et de cocotiers (soit 25 % du PNB en 1986). L'autre ressource, le thon, s'est développée à partir de 1973 avec de la création d'une base de pêche japonaise (Taiyo Fishery Cannery) où l'Etat de Salomon dispose de 25 % du capital (qui pourra passer à 49 %). Avec la création en 1978 d'une seconde conserverie (où le groupe Taiyo n'a que 25 %), la pêche totalement liée aux cours des marchés extérieurs, représentait 15 % du PNB en 1986.

Ainsi, avec la pêche et les oléagineux, 40 % du PNB dépendent pour les îles Salomon de grandes sociétés internationales.

A Fidji, la canne à sucre occupe 20 % des surfaces cultivées, représente 60 % des exportations et 9 % du P.N.B. (en 1985). Or cette activité est en partie aux mains de sociétés privées étrangères. Les sociétés Burn's Philp, Hedstrom ou Carpenter jouent

avec les banques australo-néo-zélandaises un rôle important comme le tourisme avec le Japon qui a créé des sociétés florissantes avant le coup d'état de mai 1987. Or le tourisme représentait 12,5 % du PNB en 1986...

La situation est la même dans les territoires français avec le rôle des sociétés minières soit para-publiques (S.L.N.), soit privées, des groupes Ballande et Barrau, des sociétés d'investissements immobiliers, ou des "petits mineurs" calédoniens.

Cette situation est d'autant plus solide que le Pacifique sud ne connaît pas, malgré une forte imprégnation par le syndicalisme australien, de syndicats ou partis d'obédience marxiste sensible ; ainsi, il n'y a pas d'idéologie de nationalisation ou d'expropriation parmi les élites gouvernementales<sup>1</sup>.

#### b) Les aides extérieures

Elles obéissent à la logique du modèle de "soft" décolonisation mis en place comme à la continuité des liens de coopération souvent stimulés par la décolonisation et se soucient d'éviter des aventures politiques s'inscrivant dans le type des pays "progressistes non alignés" d'une part et à la logique du système des territoires d'outremer qu'ils soient français, américains ou néo-zélandais, d'autre part.

La provenance de ces aides est très diversifiée quant à sa forme juridique, empruntant les canaux bilatéraux les plus divers pour 90 % du total et laissant 10 % à l'aide multilatérale provenant d'institutions internationales, régionales ou privées. Cette aide est d'ailleurs souvent difficile à préciser quant à ses montants.

<sup>1</sup> Sauf en Nouvelle-Calédonie et à Fidji pour des raisons ethniques internes

L'aide publique en 1982<sup>1</sup> atteignait 1,1 milliard de dollars australiens mais 24 % de ce total était affecté à la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Trois sources de provenance se répartissaient les fonds fournis.

Le tableau montre que globalement, les îles dépendantes bénéficient plus préférentiellement que les îles ayant pris un statut d'indépendance, des aides internationales. Cela est vérifiable aussi bien en volume qu'en fonction du rapport par habitant que nous produisons. Ce tableau établit que les Territoires d'Outre-Mer Français bénéficient du traitement le plus privilégié (et la tendance s'est renforcée depuis) avec 1234 dollars (australiens) d'aide reçue par habitant en Nouvelle-Calédonie, 944 en Polynésie et 676 à Wallis-Futuna. Les chiffres sont du même ordre de grandeur pour les îles micronésiennes américaines, légèrement inférieurs mais pour des populations bien plus réduites pour les territoires néo-zélandais (500 dollars aux îles Cook, 1063 pour Tokelau).

Par contre, pour les îles indépendantes, l'aide maximale se positionne à des seuils nettement plus modestes. Même Tuvalu, l'état le plus pauvre et qui atteint le plafond dans l'aide distribuée par habitant, ne reçoit que 573 dollars australiens et le Vanuatu, 325. Les Salomon, Samoa Occidentales et Tonga se situent entre 137 et 134 dollars...

PUISSANCES ADMINISTRANTES		PUISSANG EX-COLONI		AUTRES PAYS		
FRANCE ETATS-UNIS Nouvelle-Zélande	31 % 25 % 4 %	AUSTRALIE R. U.	24 % 6 %	JAPON C.E.E. Banques, Institutions	10 %	

TABLEAU 74:

AIDES AU DEVELOPPEMENT

Source:

CPS. 1982 op. cit.

Dernière synthèse publiée par la C.P.S. In : Les économies du Pacifique Sud en 1980 et remaniée en 1984 avec les mêmes chiffres. L'aide internationale progresse vite : 528,5 millions de dollars australiens en 1978, 644,5 en 1978, 780,7 en 1980 (sans la Papouasie)

Que signifie cette aide internationale par rapport à l'économie de ces Etats ? Il est évident que d'abord elle supporte le déséquilibre fort, voire total, des balances commerciales de certains archipels comme la Polynésie Française (solde négatif de plus de 900 %), des îles Cook (+ 550 %) ou de Niue (900 %).

Par rapport au P.N.B., les conséquences sont claires aussi<sup>1</sup> pour certaines îles qui présentent une situation paradoxale en disposant d'un flux d'aide annuelle supérieur à leur P.N.B. C'est le cas de Tuvalu, de la Micronésie Américaine, de Niue et Tokelau. Mais d'autres pays insulaires sont dans une dépendance supérieure à plus de 50 % par rapport à leur PNB comme Wallis-Futuna (80 %), les îles Cook (60 %), Kiribati (75 %), le Vanuatu (70 %).

Il en résulte que le véritable instrument de la souveraineté que représente le budget des Etats<sup>2</sup> reflète fidèlement le degré de dépendance par rapport à l'aide externe qui souvent dans les îles dépendantes prend en charge les coûts propres aux services publics (cas des T.O.M. français) dans la logique de l'appartenance à un même ensemble. Ainsi, il apparaît qu'une échelle de dépendance peut s'appliquer aux îles du Pacifique établissant clairement leur subordination budgétaire en relation avec l'aide reçue<sup>3</sup>.

Il ressort de l'analyse des chiffres que les îles les plus petites, souvent éloignées, qu'elles soient indépendantes ou non sont les plus assistées, tels l'archipel de Tuvalu où les aides représentent 226 % du budget, la Micronésie Américaine avec 166 %, le Kiribati avec 115 %. Ailleurs, des taux de 45 à 70 % sont fréquents.

Atlas des îles et états du Pacifique Sud : aide au développement, op. cit.

Qui n'est pas neutre car il est un arbitrage entre les dépenses et les recettes qui obéissent à des ratios politiques et économiques. Fidji, en abusant des taxes d'aéroport à Nandi, a provoqué le départ de plusieurs compagnies aériennes. En Nouvelle-Calédonie, la mise en place d'une fiscalité est restée prudente et encourage l'investissement privé..

<sup>3</sup> cf.: Roux J.C.: Notes de réflexion sur la valeur géostratégique des îles du Pacifique. Ronéo. ORSTOM/Nouméa: 31 p. Juillet 1983.

	Iles	Superficie	Population	Exportation*	Importation*	P.I.B.*	Dépenses totales des	Aide officielle au
	nes i	Supernois	ropulation	Exportation	importation.		Etats*	développement*
	Nouvelle-	19 103	139 400	2 492	2 839	6 699	2 152	1 234
FRANCE	Calédonie Wallis-Futuna Polynésie	255	10 800	100	362	875	2 793	676
	Française	3 265	148 10	180	3 225	6 292	1 047	944
	Total	22 623	298 300					
	Guam	541	105 800	?	?	4 125	1 759	791
<u>U. Ş. A.</u>	Micronésie	1 832	133 700	?	?	705	662	1 101
	Samoa	197	32 400	3 442	2 577	3 442	1 641	1 091
	Total	2 570	271 300					
NOUVELLE -	Cook	240	17 900	202	1 137	941	791	520
	Niue Tokelau	259 10	3 400 1 600	80 20	. 884 199	774 558	1 252 1 202	970 1 063
ZELANDE				20	1,77	] 330	1 202	1 005
	Total	509	22 900	500	702	1 465	611	47
	Fidji Kiribati	18 272 690	634 100 58 600	522 41	783 288	1 465 354	511 249	47 287
t	Nauru	10	7 300	7	200	224	249	0
<u>ILES</u>	Salomon	27 556	225 200	284	288	549	211	137
ILLS	Samoa	2 935	156 400	100	362	304	288	135
INDEPENDANTES	occidentales							
M.IDEL ELIDINATED	Tonga	699	97 400	69	309	395	137	134
	Tuvalu	26	7 500	11	420	504	253	573
	Vanuatu Total	11 880 62 079	117 500 1 304 000	268	538	468	445	325
	10(21	02 079	1 304 000		L			

TABLEAU 75 L'AIDE INTERNATIONALE ET SON POIDS DANS LES ILES OCEANIENNES

Source Les économies du Pacifique Sud en 1980. C.P.S. Nouméa. 1982

\* Ces cinq dernières colonnes sont calculées par habitant en dollars américains

#### c) Iles riches, îles pauvres

Nous disposons de chiffres plus récents (1986) pour la valeur des PNB insulaires<sup>1</sup>, ils permettent de classer les types d'économies insulaires.

5 000 à 10 000		1 000 à 2 000			- de 1 000			
1	Polynésie Fr	8 750	6	Fidji	1 750	12	Vanuatu	730
2	NI-Calédonie	8 066	7	Wallis-F.	1 500	13	Tuvalu	714
3	Guam	7 857	8	Cook	1 485	14	Tokelau	700
4	Nauru	7 485	9	Niue	1 242	15	Samoa occ.	690
5	Samoa/USA	5 000	10	Micronésie	1 050	16	Salomon	540
			11	Tonga	770	17	Kiribati	445

TABLEAU 76: REPARTITION DU PNB/HABITANT EN 1986 (en dollars américains) Source: ATLAS ECO 1987

Seul l'Etat minier de Nauru se classe<sup>2</sup> dans la catégorie des Etats ou Iles très favorisés. Dans la catégorie des Etats à revenus intermédiaires, Fidji est en bonne position. Pour les états pauvres, tous sont indépendants et seule l'ampleur de l'aide extérieure soutient le PNB de pays parfois démunis (Tokelau, Tuvalu) par rapport à des pays plus riches en ressources (Salomon).

Il est indéniable que certaines situations s'expliquent parfois aussi par des retournements de conjoncture. Le meilleur exemple au point de vue économique est représenté par le Kiribati qui en perdant en 1979 la rente minière du phosphate d'Océan (île Banaba) a vu son PNB de 90-100 en 1970-1972 (et de 180 de 1974 à 1976) tomber à 50-55 de 1980 à 1984<sup>3</sup>. Autre exemple, la Nouvelle-Calédonie dont le PNB, base 100 en 1970, en plein boom de nickel, va choir à 86 en 1984. Ailleurs, le choc de

<sup>1</sup> cf.: Atlas Eco 1987, op. cit.

Les statistiques d'exportation du phosphate sont secrètes et les revenus des placements à l'extérieur (Australie, U.S.A.) confidentiels...

<sup>3</sup> cf.: Maude: The colonization of the Phoenix islands. J.P.S. VOl. 61. Mars-Juin 1952.

l'indépendance peut jouer sensiblement comme au Vanuatu dont le PNB passe de 100 en 1970-71 pour décliner à 92 en 1979 puis avec l'indépendance en 1980, continuer à chuter jusqu'à 69 en 1984... Au contraire, Tonga a nettement progressé comme les Salomon ou Fidji, montrant les résultats positifs de gestions prudentes.

Tous ces constats ont été schématisés par de nombreux auteurs qui s'attachent plus particulièrement pour certains d'entre eux, à détacher les degrés de la fragilité économique des milieux insulaires<sup>1</sup> en mettant en évidence la dépendance alimentaire de plus en plus forte de nombre d'archipels et particulièrement de ceux qui conservent des relations de dépendances comme de ceux où les schémas culturels sont très marqués par l'occidentalisation des habitudes alimentaires. Ce souci commence à être partagé par les Gouvernements et les Institutions<sup>2</sup>.

# SECTION 4. VERS UN NOUVEAU PACIFIQUE ?

# § 1. Le "Pacific way"

Il est indéniable qu'avec le recul pris par rapport aux diverses expériences d'indépendances, une réflexion plus mûre est apparue sur le devenir du Pacifique insulaire, dominée par la question des synergies potentielles entre îles et des conditions à réunir pour les activer et créer une nouvelle dynamique qui permettrait de dépasser les contradictions actuelles ou de les ré-aménager plus favorablement pour les insulaires.

En fait, l'essentiel du problème semble se poser ainsi. Les divers Etats insulaires doivent-ils poursuivre dans la voie bien structurée d'une insertion aux réseaux officiels ou officieux d'intégration (axe australo-néo-zélandais, axes français et américains, axe japonais potentiel), c'est à dire accepter une véritable aspiration périphérique ? Celle-ci

cf.: Hammet, M.P., Surber Russy Denise E., Denoncour Mark T.: Unbalanced books: Economic vulnerability in the Pacific; in Pacific perspectives, 1981, Hawaii.

<sup>2</sup> cf.: C.P.S.: Deuxième conférence régionale chargée d'étudier une approche océanienne du développement. <u>Rapport officiel</u>. Mars 1983.

étant bilatérale par excellence, leurs faibles poids respectifs ne leur conférant que la valeur de leur particularisme propre et de l'intérêt extérieur qu'ils représentent, celui-ci souvent variable dans le temps (bases militaires, centres d'essais, zones de pêche, politiques minières ou agricoles, tourisme) et justifiant la manne en dollars octroyée conjoncturalement<sup>1</sup>.

A cette voie exogène s'oppose une voie régionale assurant l'intégration interne des îles et archipels en créant une communauté insulaire élargie au Pacifique sud. Cette recherche s'est avérée, du fait même de la diversité du Pacifique et du poids "des tireurs de ficelles" extérieurs, quelque peu difficultueuse et discordante.

Ainsi, sa première expression clairement formulée fut celle du "Pacific way" (discours du Premier Ministre fidjien aux Nations-Unies en 1970). A l'origine, le Pacific Way se voulait plutôt conservateur (maintien justifié des liens néo-coloniaux) et prudent. Mais il sera repris, amplifié et structuré idéologiquement, donnant lieu à des ouvrages d'essais politiques intéressants<sup>2</sup> comme à une prise de conscience internationale entraînant la création d'une commission d'experts dans le cadre de la conférence des Nations-Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) qui s'attachera à identifier les problèmes insulaires<sup>3</sup>.

L'école de Ron Crocombe à partir de l'Université du Pacifique Sud (U.S.P.) à Suva, s'attachera aussi à définir les thèmes exprimant le "Pacific way" en lui donnant un contenu souple et extensible, parfois naïf... En toile de fond, le Pacific way rejette le colonialisme et ses séquelles, recherche le retour aux valeurs originales des insulaires et prône l'abandon des emprunts culturels et de l'occidentalisation, en recommandant une politique propre au Pacifique sud qui respecte aussi le droit à la différence des îles et archipels... Comme le notent plus d'un auteur<sup>4</sup>, ce message généreux mais flou au niveau

cf.: Dupon J.F.: La Nouvelle-Calédonie dans l'espace économique océanien. Pl. 53. <u>Atlas de la Nouvelle-Calédonie</u>, op. cit. L'auteur constate que les aides reçues : "... vont à l'encontre de la volonté d'indépendance économique".

cf.: Crocombe R.G.: The Pacific way, an emerging identity in: Pacific perspective, vol. 4 (1) 1975.
 cf.: Nations-Unies: Developing Island countries. Report of the panel of experts. UNCTAD TD/8/443. Review 1. 1974.

<sup>4</sup> cf.: Blanchet G. Le développement régional en question: Une voie pacifique pour le Pacifique Sud. Notes et documents sciences humaines - N° 12. ORSTOM 1985.

opératoire, faisant appel au consensus, touche plus la nouvelle classe dirigeante, intellectuelle et souvent issue des grandes chefferies polynésiennes, que l'acteur économique, social ou politique confronté aux réalités comme aux impératifs du développement.

#### § 2. Formation d'un axe mélanésien

Sans résultats bien concrets, après 1970, le "Pacific way" va connaître, du fait de l'évolution géopolitique, une baisse de son audience : en effet, l'indépendance de la Papouasie - Nouvelle-Guinée (1975), des îles Salomon (1978) et enfin du Vanuatu (1980), va déplacer le poids économique et humain du monde insulaire vers la Mélanésie du nord au détriment d'un Pacifique central très marqué par Fidji. Les Mélanésiens indépendants vont vite découvrir ce qui les unit (l'identité culturelle), ce qui les rapproche (la décolonisation), ce qui leur est commun dans le futur (protéger leurs îles des intérêts extérieurs). Mais ils découvrent aussi que le "Pacific way" relève d'un style "anglais" et "grands chefs polynésiens", lourd de connotation néo-coloniale car acceptant l'alignement sur les modes de vie occidentaux avec leurs conséquences politiques - la dépendance - comme économiques - l'intégration - ou culturelle - l'acculturation - que les nouveaux cadres papous, vanuatans ou salomonais, formés à des expériences historiques comme socio-économiques différentes, ne partagent pas nécessairement... Les problèmes de l'Irian Occidental¹ comme du nationalisme canaque en Nouvelle-Calédonie, vont éveiller aussi des échos très forts de Port Moresby à Port Vila...

Aussi, sensible à leur "Wantok" (one talk = une seule voix), les élites mélanésiennes au pouvoir s'efforceront de déplacer le centre de gravité du nouveau Pacifique vers l'ouest (choix de Port-Vila pour localiser des institutions installées à

L'Irian occidental forme la moitié ouest de la Nouvelle-Guinée : hollandaise (tutelle des Nations-Unies) jusqu'en 1963 et récupérée par l'Indonésie qui peu après l'annexa et déclencha un processus de colonisation javanais par transmigration organisée, et exerça une forte répression sur les Papous nationalistes. L'annexion de Timor oriental en 1975 confirma l'expansionnisme indonésien vers l'est...

Suva). L'intervention papoue au Vanuatu en 1980, lors de l'affaire de Santo, les pressions au profit du Front National de Libération Kanaque (FNLKS) en Nouvelle-Calédonie expriment bien cette césure avec la vision fidjienne du "Pacific way". L'objectif est de parvenir à un modèle de développement "qui servira nos intérêts et non pas un modèle occidental" ainsi que le définissent clairement certains responsables mélanésiens<sup>1</sup>.

Néanmoins, la praxis des Etats mélanésiens atteste que les déclarations d'intention se heurtent souvent aux dures réalités.

# § 3. Le poids des contradictions internes et externes

Si la Mélanésie indépendante s'est efforcée d'harmoniser ses voix face à certains problèmes extérieurs "faciles" comme les essais nucléaires ou la décolonisation de la Nouvelle-Calédonie, on peut percevoir aussi quelques fausses notes sensibles dans des conflits régionaux. Quasi ruiné par les séquelles d'une indépendance ratée par les palinodies quelque peu irresponsables de l'époque de la concurrence franco-anglaise, le Vanuatu s'est enfoncé dans une atonie économique et surtout un particularisme insulaire d'autant plus inquiétant qu'il fleure bon le "tonton macoutisme" quant à la qualité de l'expression démocratique d'un "Melanesian way"... La Papouasie elle, reste un magma de tribus, souvent proche de la préhistoire, soumis à d'endémiques guerres tribales, aux pressions des grands groupes investisseurs et à des abus du type "safaris touristiques" en tribus papoues plus proches des "belles colonies" d'antan que du "respect des différences"... Forte pour tonner contre la politique de Paris à Nouméa, la diplomatie papoue est discrète face à l'active colonisation indonésienne à Timor Oriental et surtout en Irian-Jayat où les Papous sont bel et bien "colonisés", voire chassés... Plus grave, l'accentuation avec l'apparition d'une active guérilla de la fièvre indépendantiste de l'île

Déclaration faite en 1982 à la semaine du Pacifique de l'Université de Suva par F. Bugotu, Secrétaire Général de la C.P.S.

Bougainville, riche en cuivre<sup>1</sup>, n'a pas entraîné, sauf recours à la force, de solution concrète "de consensus océanien"... Or, Bougainville appartient géographiquement et culturellement aux îles Salomon, muettes officiellement, mais qui, "in petto", aspirent à une réunification avec leur province perdue fin du 19ème siècle...

Le Vanuatu revendique aussi épisodiquement et platoniquement les îles Tikopia (ou Santa Cruz)...

Enfin, la grave situation où se trouve plongée Fidji depuis le coup d'état de 1987, qui a supprimé la démocratie et soumet au pouvoir mélanésien la majorité indienne (la plus active économiquement) de la population, est grave pour l'avenir de l'archipel comme des droits de l'homme. Enfin, les problèmes de délimitation des eaux territoriales du détroit de Torrès où l'Australie impose les limites qui correspondent à son souci de maîtriser le détroit et sa surveillance, montrent que Canberra entend défendre aussi et d'abord ,ses intérêts propres et vitaux...

De même, la politique Maorie de la Nouvelle-Zélande (300.000 Maoris et migrants Polynésiens y vivent) n'a pas dépassé l'application du traité de Waitangani en 1875 qui confisquait dans l'île Nord une large part des terres des autochtones eux-mêmes confinés dans des réserves et sous-représentés politiquement aujourd'hui. Situation qui ne suscite guère de réactions officielles des Etats du Pacifique<sup>2</sup>... Il serait facile d'allonger la liste des contentieux et des problèmes, de s'étonner des pouvoirs fonciers de la noblesse tongienne, des Samoans contraints à l'exil par un système de chefferies statiques...

Aussi, l'angélisme de certains tenants "du Pacifique aux insulaires" est-il étonnant, alors que la compétition internationale est installée chez eux, tentatrice pour les élites dociles et que les vrais problèmes à régler : migrations, autosuffisance alimentaire, protection de l'environnement, protection des zones économiques maritimes, contrôle de la démographie, formation adaptée des jeunes, restent pendants...

Dont l'exploitation a dû être interrompue début 1990, tandis que des troupes australiennes étaient mises en alerte...

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf.: Joris de Brès: How Tonga aids New-Zealand. Wellington (S.E.) 1974

Ainsi, les dangers qui guettent les peuples du Pacifique sud sont clairs et leur parade se pose en terme de destin géographique et culturel.

La géographie est pesante, éparpillement, faibles ressources, faibles populations, faibles richesses globales, clivages inter-archipels comme internes aux archipels, traditions différentes voire opposées, intégration plus ou moins avancées et souvent sollicitées dans le complexe occidental, résistances aussi, face aux bouleversements sociaux apportés par le développement... Cela pousse à adhérer à un jugement l'avorable au statu-quo : "...l'unité du Pacifique ne prendra pas le pas sur la réalité du développement dans la dépendance ". Mais d'un autre côté, on peut comprendre l'amertume de certains insulaires dont le destin de leurs pays est entre les mains des "tireurs de ficelles" périphériques<sup>2</sup> qui imposent leurs objectifs de développement comme les technocrates internationaux chargés de leur application et des modalités de leur financement...

A l'aide bilatérale ou institutionnelle, lourde souvent de calculs politiques et d'arrière-pensées économiques, ne pourrait-on substituer des mécanismes de soutien aux productions et l'ouverture de quotas d'immigration là où la main-d'oeuvre est coûteuse et rare car d'origine lointaine<sup>3</sup>? Ne pourrait-on amplifier l'exemple néo-zélandais des îles Cook avec la mise en place de petites et moyennes entreprises utilisant la main-d'oeuvre locale et ré-exportant leurs productions...?

Mais cette problématique est liée aussi à l'aptitude des milieux insulaires à se définir face à leur périphérie où ils sont solidement intégrés par des liens et habitudes anciennes comme face aux réalités de leurs intérêts dans le concert régional auquel ils appartiennent. Les vicissitudes des politiques de transport et communication dans le Pacifique, l'échec d'une politique de liaison aérienne ou maritime communautaire, le coût

cf.: Connell J.: Indépendance, dépendance et fragmentation dans le Pacifique Sud. In: <u>L'espace géographique</u>, N° 4. 1982.

<sup>2</sup> cf.: Roux J.C.: Rentiers périphériques et oubliés des paradis océaniens. In: <u>Cahiers d'histoire du Pacifique</u> N° 9 Paris Juillet 1978

Notre propos vise en fait les stricts quotas d'immigrations australiens pour les pays du Pacifique.

aussi de ces politiques assignent les limites du "pan océanisme" militant<sup>1</sup>. De même, l'idéologie du "Pacifique conservé" réservé aux seuls insulaires et fortement teintée d'une vision sociologique quelque peu passéiste<sup>2</sup> et porteuse de relent de "cargo-cult" ne contribue qu'à opposer les insulaires aisés car subventionnés et acculturés, à ceux, pauvres et traditionnels car délaissés, donc à maintenir le statu quo<sup>3</sup>...

# § 4. Les doctrines du Pacifique comme haut lieu stratégique

Ces doctrines ont pris corps à partir du retrait américain du Viet-Nam et des craintes provoquées par l'installation soviétique dans des bases militaires vietnamiennes. Certains cercles préoccupés par les questions militaires et diplomatiques ont fait état de leurs inquiétudes face à plusieurs types de dangers obéissant à des priorités différentes d'ailleurs selon leur nature idéologique :

1°) Ainsi, la poussée de l'U.R.S.S. vers les eaux chaudes du Pacifique sud, contournant ainsi ce que les Etats-Unis ont toujours jugé jusqu'ici stratégiqueent "incontournable", c'est à dire la ceinture de bases s'étendant avec des ramifications secondaires de San Francisco aux Philippines en passant par la Micronésie (Guam, Kwajalein, etc), Midway et Hawaii<sup>4</sup>. La politique "du diplomate allant sur un bateau de pêche russe séduire les micros gouvernements insulaires" illustra cette crainte qui a pris corps après quelques initiatives soviétiques pour ouvrir des ambassades, négocier des droits de pêche ou d'escales pour ses chalutiers. Politique qui jeta le trouble avec les propositions

cf.: Blanchet G., op. cit. On peut citer aussi le problème de la concurrence universitaire où l'U.S.P. de Suva est en partie démantelée au profit d'universités nationales sans moyens.

<sup>2</sup> cf. / Hours B. : Les trois miracles de la société mélanésienne. <u>Bulletin du Pacifique Sud</u>, vol. 26, n° 35. 1976

<sup>3</sup> cf.: Brookfield H.C.: <u>Colonization</u>, <u>development and independance</u>. Cambridge University Press, 1972. L'auteur note que la nationalisation des sociétés étrangères provoquerait vite l'effondrement économique.

<sup>4</sup> cf.: Mihaly, E.B.: Tremors in the western Pacific: Micronesian freedom and U.S. security. In: Foreign affairs. Vol. 52, N° 4. 1974.

faites sans succès aux îles Salomon<sup>1</sup>, au Vanuatu, à Fidji, à Tonga comme Samoa mais aboutirent à un accord de pêche en 1985 entre l'U.R.S.S. et Kiribati qui dispose d'une zone maritime de 5,2 millions de km2...

Or, la préoccupation des cercles stratégiques était d'autant plus grande que les moyens militaires des Etats insulaires sont faibles (sauf Fidji et la Papouasie) sinon inexistants, incapables en tout cas de contrôler les eaux de la région, de prévenir ou empêcher une politique de "dominos" insulaires... Seules les puissances périphériques (Australie, Nouvelle-Zélande) ou administrantes (Etats-Unis, France) disposent de forces navales ou aériennes mais insuffisantes aussi à contrôler l'ensemble de la région<sup>2</sup>.

- La seconde crainte est plus diffuse et moins "structurée" médiatiquement. Elle vise 
  "le nouvel expansionnisme nippon" en constatant depuis 1970 le retour d'une 
  présence japonaise surtout économique dans la région. Présence forte pour les 
  pêches de haute mer, par le tourisme nippon (Fidji, Polynésie Française, 
  Micronésie), les échanges commerciaux. Enfin, la place prise par le Japon en 
  Australie, à Fidji, en Nouvelle-Calédonie (nickel) et ailleurs encore, mais plus 
  discrètement, inquiète<sup>3</sup> et rejoint l'idée ancienne du "lac japonais", partie prenante 
  de la nouvelle spère de "co-prospérité"...
- 3°) La théorie du Pacifique, "centre du nouveau monde", reprise macro-économique des constats sur le rôle économique ascendant joué par les états du Pacifique dans l'économie mondiale s'est développée à partir de 1980, englobant aussi les préoccupations stratégiques et cherchant par de nombreuses publications à créer un intérêt nouveau et actif des pays occidentaux envers le Pacifique.

Où néanmoins, une crise ministérielle éclata, résultat du désaccord d'une partie du Gouvernement avec un projet déjà conclu avec l'URSS et qui inquiétait fort Canberra.

<sup>2</sup> cf.: Chaliand, G., Rageau J.P.: <u>Atlas stratégique, géopolitique des rapports de forces dans le monde</u>. Fayard 1983.

<sup>3</sup> cf.: Boutilier J.A;: <u>Hungry sharks</u>: japanese economie activity in Melanesia. 1960-1980. Février 1983. Communication au 15ème congrès des sciences du Pacifique. Dunedin (N.Z.).

Que penser de cet intérêt nouveau, de la pertinence de ces approches en 1990 ?

- La fin de la "doctrine Brejnev" et le rapide processus de détente internationale semblent bien mettre un terme aux visées politiques soviétiques sur le Pacifique central et facilitent même son action économique sans provoquer d'émois "stratégiques"... La détente d'ailleurs va avoir pour le rôle stratégique du Pacifique Français¹ des conséquences sensibles à court terme (pour le C.E.P. à Tahiti et l'affaire calédonienne) propres à détendre peut-être les rapports de la France avec l'ensemble de la zone².
- 2°) Les visées économiques japonaises découlent d'un processus logique propre au poids économique de ce pays et à son dynamisme financier. Il paraît bien difficile de s'y opposer dans le cadre du libre commerce international et d'autre part la nouvelle politique japonaise d'aide au Tiers-Monde peut trouver dans le Pacifique sud un champ d'application intéressant.
- 3°) Les théories sur le rôle primordial du "Bassin du Pacifique" insistent plus sur le rôle potentiel et futur des pays du nord Pacifique (les quatre dragons industriels), de la Malaisie et de l'Indonésie ou des Philippines plutôt que du Pacifique sud à peine cité (on l'oublie trop).

Dans une étude pourtant ancienne, le Professeur Cline<sup>3</sup> dégageait onze zones "politechtoniques" ayant une masse critique de valeur mondiale grâce à la combinaison de nombreux paramètres. Or la zone "Australie-Nouvelle-Zélande-Pacifique sud" ressortait dernière du classement alors que l'ensemble formé par le Japon, les Corées, la Chine, l'Indochine, était classée troisième!

cf.: Institut du Pacifique: <u>Le Pacifique, nouveau centre du monde</u>. Berger Levrault. Paris, 1983. Voir aussi: Etrillard, G., Sureau, F.: <u>A l'est du monde</u>. Fayard, 1985.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> cf.: Roux J.C.: Nouvelle-Calédonie: Un noeud stratégique et une chance nationale. In: <u>La Nouvelle-Calédonie</u>, la stratégie, le droit et la République. Pedone, Paris, 1985.

<sup>3</sup> Cline R.S.: World power assessment. A calculus of strategic drift. Washington U.S.A. (Center for strategic and international studies) 1976.

4°) Si l'on prend en compte ces révisions, il reste clair qu'avec la diminution des tensions internationales entre "blocs", la valeur stratégique du Pacifique sud redevient régionale et met en évidence le rôle "d'immédiateté périphérique" joué par l'Australie¹ et la Nouvelle Zélande. Il est probable que les deux pays auront dans le futur à jouer un rôle parfois délicat, souvent ambigu dans les problèmes insulaires tels qu'ils se posent². Mais n'est-ce pas la rançon des puissances, même régionales ?...

# SECTION 5. LE CAS DE WALLIS-FUTUNA : UN AVENIR PAR INTEGRATION OU UN MODELE A CONSTRUIRE ?

Si l'on replace Wallis et Futuna à l'échelle du Pacifique d'une part et dans la perspective de son appartenance à l'ensemble Français d'autre part, une série de questions et de préoccupations apparaît qui interpelle l'avenir des deux îles. Cette interrogation paraît d'actualité depuis quelques années, compte tenu des développements prévisibles ou hypothétiques de l'affaire calédonienne d'une part et d'une certaine prise de conscience du côté ministériel parisien<sup>3</sup>. L'évolution perceptible de l'électorat wallisien-futunien, sensible lors des élections municipales de mars 1989 constitue un tournant à prendre en compte avec la création de l'Union Océanienne qui a enregistré quelques succès notables et rompu l'unanimisme wallisien-futunien qui faisait le plein de voix au profit du R.P.C.R. Calédonien<sup>4</sup> (notons la récente demande acceptée par Paris et

<sup>1</sup> cf.: Ward, R.G.: Australia in the Pacific islands. In: <u>Australia: A geography</u>, Jeans D.N. Sydney University Press, 1977.

<sup>2</sup> cf.: Guiart, J.: 1988 - Stratégies imaginaires et stratégies réelles dans le Pacifique Sud; in: <u>J.S.O.</u> N° 88-2.

cf.: Etats et pouvoirs dans les Territoires Français du Pacifique. Textes réunis par P. de Deckker et P. Lagayette. L'Harmatan, 1987. Dans l'introduction aux textes de ces journées d'études, le Ministre des DOM-TOM de l'époque (1985), G. Lemoine, écrit : "... L'Etat s'interroge sur la pédagogie à tenir pour permettre à ce territoire de pouvoir faire face aux difficultés qui seront certainement les siennes." (p. 11).

Assemblement pour la Calédonie et la République, parti majoritaire calédonien dirigé par J. Lafleur et Dick Ukeiwé et anti indépendantiste. Selon le Monde du 12/9/1990, l'Union océanienne qui aurait réuni 40 % des votes de la communauté wallisienne-futunienne aux élections provinciales de 1989 en Nouvelle-Calédonie et rassemblerait les jeunes, semble engager une épreuve de force avec le R.P.C.R. et se rapprocher du FNLKS, son Président, jugeant que "... l'indépendance, ce n'est pas l'enfer"...

faite par le Président de l'Assemblée Territoriale d'une réunion qui évoquera en 1991 des aménagements ou des changements dans le statut de Wallis-Futuna est un autre fait notable à prendre en considération).

Après trente ans de régime de territoire d'outre mer, il paraît intéressant de faire le point de la situation et des perspectives qui en découlent.

## § 1. L'analyse de la dépendance

Notre approche vise à définir sous forme de système, la situation actuelle des deux îles en terme de dépendances et contraintes par l'estimation d'une série de paramètres englobant la réalité insulaire actuelle.

Nous disposons de trois types de facteurs permettant l'analyse. Ceux d'origine endogène aux deux îles, ceux qui sont des facteurs plaqués à partir de l'extérieur (Nouméa, Paris), ceux qui sont mixtes, et qui en quelque sorte, constituent le produit de la rencontre entre les deux îles et l'extérieur.

#### a) Les facteurs endogènes :

1.	Poids de l'insularité
2.	Pression démographique
3.	Croissance démographique
4.	Unité politique
5.	Aptitude à l'autoconsommation

TABLEAU 77: FACTEURS ENDOGENES

Ces cinq facteurs endogènes, si on les passe au crible d'une analyse critique en terme de handicaps propres et de dépendance extérieure, nous donnent une première vision des bases structurelles des deux îles :

- 1. Le poids de l'insularité. S'il existe, on ne peut dire, en comparaison avec d'autres milieux insulaires du Pacifique, qu'il soit rigoureux car Wallis et Futuna s'intercalent presque entre les Samoa (350 kms) et Fidji (450 kms). Donc les deux îles ne souffrent pas d'une excentricité géographique débilitante bien que Futuna soit moins bien desservie et de façon indirecte à partir de Wallis.
- 2. Pression démographique. Elle devient sensible avec 56 habitants au km2, plus aujourd'hui encore avec une estimation administrative faite en 1986 (le dernier recensement est de 1983) donnant 14160 habitants (contre 12174 en 1983). Ainsi les deux îles s'acheminent vers des densités sensibles, voire fortes à terme, et s'approchant de la moyenne du Pacifique central. Donc c'est un facteur à valeur négative dans le futur contexte des deux îles avec un accroissement moyen de 3,2 de 1963 à 1983¹, de 3,6 actuellement mais imputable pour 35 % aux retours des immigrés (100 retours en 1985).
- 3. Croissance de la population. Elle reste forte, trop forte, car renforcée à côté du solde naturel, par les retours de Nouméa donc abère les possibilités futures de développement.
- 4. Homogénéité politique. Elle se pose en terme global pour le territoire comme en terme propre à chaque île. Globalement, nous l'avons dit, il n'y a pas phénomène d'archipel, donc pas de continuité entre les deux îles regroupées administrativement certes, mais ayant conservé chacune une sensible originalité politique et Futuna, la plus petite, s'attachant à prévenir les empiètements de Wallis, la plus peuplée. Mais qu'en est-il malgré cette ancienne césure, au niveau

<sup>1</sup> Soit 45 % d'accroissement de la population.

interne à chaque île ? Wallis politiquement est homogène quelles que soient les vicissitudes du jeu politique local.

Futuna conserve, et les évènements récents l'ont confirmé en 1987, sa traditionnelle coupure entre Alo et Singave qui sans être une partition, nuit à la cohésion insulaire et à sa dynamique de développement soumise à l'acceptation ou au refus de l'un des deux districts.

5. L'aptitude à l'autoconsommation. Elle s'est sensiblement amenuisée depuis trente ans au moins sous la pression de plusieurs faits : montée démographique, manque à Wallis au moins et à Futuna en partie (qui dispose d'Alofi en friche), de terres irriguées, adoption de nouveaux modèles alimentaires. Néanmoins, les besoins de base sont encore satisfaits et dégagent un léger surplus vers la Nouvelle-Calédonie (100 tonnes).

Si on résume sous forme de tableau-bilan, le cadre que délimitent les facteurs de base endogènes présente la situation suivante :

	WALLIS	FUTUNA
1 Poids de l'insularité	+	-
2 Pression démographique		-
3 Croissance de population		
4 Homogénéité politique	+	-
5 Aptitude autoconsommation	-	+

TABLEAU 78 : Les facteurs endogènes : poids de dépendance interne

Ce sont des situations plutôt passables à Wallis et médiocres à Futuna qui se dégagent si on leur applique en terme de projection sur le moyen terme, une hiérarchisation allant du plus positif au plus négatif.

#### b) Les facteurs mixtes :

- 1. La protection du milieu avec la prise en compte des risques anthropiques est certainement, ainsi que nous l'avons analysé, un des dangers les plus graves de la situation des deux îles. Le milieu reçoit un double impact, celui des besoins alimentaires dus à la croissance démographique d'une part et celui de la situation d'un système foncier peu apte à faciliter les transformations des méthodes agricoles et générateur de conflits.
- 2. Le sytème foncier connaît une crise due à la raréfaction des terres irrigables, aux besoins nouveaux en terres, insatisfaits et aggravés par les retours de migrants qui entendent récupérer leurs terres et leurs droits utilisés par leurs parents durant leur absence. Mais le refus du cadastrage des terres reste un tabou très significatif...
- 3. La production intérieure se résume à l'agriculture, à un petit élevage de porcs, à une récente unité d'élevage de poulets satisfaisant en gros les besoins locaux en volaille et œufs et à la pêche (avec 254 unités) qui couvre l'essentiel des petits besoins d'appoint.
- 4. Les autres ressources sont limitées, comme le tourisme avec trente chambres à Wallis. Il apparaît que les quatre hôtels de l'île n'ont pas de vocation touristique. Les exportations de trocas en reprise depuis 1984 ne donnent que de dérisoires résultats¹. La zone économique maritime jusqu'ici n'a connu officiellement² que des prises faites à titre d'essais...
- 5. L'emploi local. Il est réduit puisque l'on ne dénombre que 20 % d'actifs non agricoles qui sont en majorité (60 %) des emplois des administrations publiques.
  Sur 1121 emplois (en 1988), les secteurs privés de production et de commerce en

<sup>1</sup> cf.: Rapport 1988 de l'Institut d'émission Outre-Mer.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> En Nouvelle-Calédonie, les résultats 1982-1986 sont décevants : seuls 68 navires sur 245 autorisés ont pêché 2 000 tonnes sur 15.895 autorisées...

représentaient 23 % et le reste du secteur tertiaire, 23 % l. Ainsi, 80 % des actifs sont dans le secteur des pêches et de l'agriculture.

6. La dépendance alimentaire. Les échanges traduisent bien la lecture des mouvements commerciaux de 1982 à 1984, la part prise en volume comme en valeur surtout par les importations alimentaires.

	1982	1983	1984	% 1982-84
VOLUME (en t.)	2 371	2 264	2 952	+ 18 %
VALEUR (Millions de Francs C.F.P.)	233	309	455	+ 98 %

**TABLEAU 79: IMPORTATIONS ALIMENTAIRES** 

Source: Rapport I.E.O.M. 1988 (chiffres non disponibles de 1985 à 1987)

- 7. La cherté de vie. Elle découle des coûts du transport et de la situation de monopole de fait de certains exportateurs et distributeurs. Certes cela ne se reflète pas directement sur le panier de la ménagère, compte tenu de l'aménagement des taxes auquel procèdent les autorités. Mais en terme de facture globale sur plusieurs exercices, il est bien évident comme l'indique le tableau, que la balance des importations alimentaires s'est fortement alourdie en valeur alors que le volume a plus faiblement augmenté.
- 8. Les mandats de la Nouvelle-Calédonie. Depuis 1978, il n'est plus possible de les séparer des statistiques des divers transferts publics<sup>2</sup>. Néanmoins, si ceux-ci étaient de 101 millions CFP en 1977, on estime le montant au triple aujourd'hui ce

<sup>1</sup> Le secteur salarié compte 40 % de femmes.

<sup>2</sup> En fonction d'un nouveau mode de présentation, seule une recherche manuelle à Nouméa permettrait de séparer les mandats privés émis pour les deux îles.

qui situe leur importance dans la formation du revenu local et notamment des actifs ruraux se consacrant à l'économie traditionnelle. On doit y ajouter les pensions et retraites des immigrés revenus au pays (montant non chiffrable).

		WALLIS	FUTUNA
1	Protection du milieu		-
2	Système foncier		-
3	Ressources intérieures		-
4	Autres ressources		
5	Emploi local		
6	Dépendance alimentaire		
7	Les versements externes		

TABLEAU 80 : LES FACTEURS MIXTES. POIDS DE DEPENDANCE

C'est une situation plutôt franchement mauvaise qui se dégage de l'analyse de ces facteurs et pour les deux îles avec quelques variations notables au profit de Futuna qui dispose avec Alofi d'un volant de sécurité foncière important. Mais à Futuna, l'emploi est fonctionnarisé à 90 %! Pour les deux îles, les carences de leur situation propre ne sont compensées que par les effets directs de l'extérieur et de ses interventions.

#### c) Les facteurs exogènes

Il s'agit de la superstructure plaquée dans la logique de la continuité territoriale des services et prestations publiques à partir de 1960 et avec des effets très sensibles après 1980 :

1. La scolarisation. Elle est pratiquement totale pour le secteur primaire. Le secondaire assurait les cours jusqu'en classe de seconde (en 1980) et maintenant jusqu'au baccalauréat. Une large partie des cadres enseignants du primaire sont

locaux et l'insularisation est en train de se réaliser dans le secondaire avec le retour des jeunes diplômés d'Université.

- 2. Santé publique. Son infrastructure en moyens et en personnel sont d'un bon niveau, d'autant plus qu'un bloc santé de 14 lits était prévu pour Futuna pour le budget 1987-1988. Le système médical est en fait conçu pour les urgences ou cas spécifiques en extension du réseau santé de Nouméa.
- 3. Communications. Elles impliquent le téléphone mais le réseau est ancien, les communications avec l'extérieur en souffrent<sup>1</sup> et les deux îles de Wallis et Futuna ne sont pas interconnectées. D'ailleurs, le téléphone est d'usage d'abord public plus que privé (75 abonnés à Wallis et 8 à Futuna en 1984).

Mais la gendarmerie nationale et l'aviation civile disposent de moyens-radio permanents pour communiquer entre les deux îles.

Au point de vue radio, Wallis dispose d'équipements permettant la retransmission de Radio France Outre-mer (R.F.O.), tous les foyers sont équipés de récepteurs. Enfin le budget 1986 a permis l'installation d'un ré-émetteur de télévision. Donc aux points de vue des communications, Wallis est dans une très bonne situation.

4. Transports. Le problème est double avec la liaison aérienne et le transport maritime et il est crucial depuis longtemps pour la vie des deux îles. La liaison aérienne jadis assurée par U.T.A. entre Wallis et Nouméa est depuis 1983 reprise par la société A.C.I. (Air Calédonie International) avec une rotation (par caravelle) une fois par semaine avec escale à Nandi. Depuis 1987, un autre vol (en Twin Otter) relie Nandi, assurant l'embarquement des passagers internationaux à Wallis et Futuna avec retour sur Nandi. Futuna bénéficie de 3 liaisons hebdomadaires sur petit avion ce qui limite le transport passager. L'aménagement d'une piste à Vélé améliorera d'ici peu cette desserte encore limitée. La liaison maritime quant à elle

<sup>1</sup> cf.: Dupon, J.F.: <u>Préparation aux désastres et expérience des désastres à Wallis et Futuna</u>. PIDP. East West Center. Hawaii. 1985.

est mensuelle et touche les deux îles avec maintenant un navire de 1650 tonneaux (et chargeant 850 tonnes). L'Etat Français subventionne les deux systèmes de transport qui seraient sinon largement déficitaires.

- 5. Les infrastructures publiques. Si elles sont multiples, certaines ont un rôle global intéressant à noter avec la bonne infrastructure routière peu à peu goudronnée à Wallis, la route périphérique achevée à Futuna. Les travaux du service de l'économie rurale accélèrent les opérations de reboisement ou de régénération des cocoteraies qui sont passées de 27 ha en 1926 à 50 ha en 1987. L'aide technique (introduction de cocotiers africains, de bananiers résistants aux maladies, essais de l'ananas, les essais fourragers de l'I.E.M.V.T. dans le Toafa, l'amélioration alimentaire de l'élevage porcin, rentrent dans les préoccupations à court terme. Notons aussi un progrès récent avec la mise en place d'un réseau d'électrification des deux îles avec une petite centrale hydroélectrique de 275 kwh à Futuna sur la rivière Vaihifao, d'une centrale thermique de 340 kwh desservant 250 abonnés en 1987.
- 6. Les budgets publics. Wallis et Futuna assurent le paiement de leurs dépenses par deux types de budgets, celui de l'Etat pour l'ensemble des dépenses dites de souveraineté et par le budget du Territoire qui prend en charge les services de compétences territoriales. A cela s'ajoute l'aide du Fond Européen de Développement.

Il ressort que la contribution de l'Etat se situe sur les cinq dernières années entre 28,5 % et 40 % du budget territorial, ce qui traduit une très forte dépendance.

Les engagements propres à l'Etat concernent les services publics-états et le FIDES (Fond Investissement et de Développement Economique et Social) pour lesquels on dispose de chiffres plus récents.

Il en ressort qu'en moyenne, le budget consacré par la France à Wallis-Futuna est quatre fois supérieur au budget territorial qui incorpore déjà une aide métropolitaine!

Pour conclure cette approche, si nous récapitulons le poids du secteur exogène en terme de dépendance, le positionnement des divers paramètres est très négatif.

		WALLIS	FUTUNA
1	Scolarisation		
2	Santé publique		
3	Communications		
4	Transports		
5	Infrastructures publiques		
6	Les budgets publics		

TABLEAU 81: SECTEUR EXOGENE - POIDS DE DEPENDANCE

Ainsi, l'archipel est pris dans un phénomène de ciseaux entre ses contraintes internes et sa dépendance externe.

Tout ce qui allège ou fait disparaître les effets de l'insularité est redevable à la dépendance extérieure qui ne va que s'accentuant si on prend en compte les 403 millions de Francs C.F.P. demandés pour le 6ème Fond Européen de Développement dont plus de 50 % pour l'enseignement et 33 % pour les routes... Mais l'hydraulique agricole ne recevrait que 8 % et l'agriculture 5 % de ce budget...

#### § 2. Wallis-Futuna à la croisée des chemins ?

#### a) La comparaison internationale

Malgré l'important effort entrepris depuis trente ans au moins, peut-on estimer que les résultats sont satisfaisants en termes comparatifs ?

Les bilans économiques <sup>1</sup> présentent des chiffres plutôt médiocres. De 1979 à 1984, la variation positive du volume du P.N.B. place Wallis-Futuna au 137ème rang mondial avec une variation moyenne annuelle de 0,4, ce qui est peu.

L'analyse des P.N.B. établit les performances de Niue (île dépendante) et de Tonga (indépendante). Wallis et Futuna fait moins bien que les Samoa Occidentales mais mieux que la Nouvelle-Calédonie. Notons la mauvaise position de micro-archipels comparables, tels les Samoa Américaines, Tuvalu, Kiribati et Tokelau.

Ainsi en quatorze ans, malgré une aide extérieure publique et privée (des migrants) forte, l'archipel a stagné. Il connaît ainsi un développement des infrastructures et des revenus personnels sans support économique interne, donc surimposé.

En terme de PNB global, Wallis-Futuna appartient au groupe des pays au "poids économique très faible". S'il est devancé dans le même groupe par les Salomons, les Samoa, Tonga et Kiribati, il devance les Cook, Tuvalu, Nive et Tokelau (dernier de liste). Avec 40 à 50 % de son P.N.B. dépendant de l'extérieur et malgré un P.N.B. par habitant de 1489 dollars (américains), les populations sont relativement pauvres.

#### b) Un triangle problématique

Trois problèmes majeurs convergent et totalisent par leur recouvrement la totalité de la problématique actuelle et future des deux îles :

1 - Le problème de la migration qui présente pour son avenir à moyen terme (referendum de 1998 sur le statut calédonien) une inconnue de taille. Or 14.000 Wallisiens-Futuniens vivent à Nouméa et sa banlieue... Un rapatriement partiel, voire total placerait l'archipel comme la France dans une situation très difficile à gérer. Mais la migration a eu aussi pour les deux îles un effet pernicieux aspirant les plus jeunes et créant dans l'archipel une double psychologie de lieu de villégiature pour immigrés "en congé payé" et de résidence du troisième âge. Ainsi, l'horizon

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Edition 1987, op. cit.

des deux îles s'inscrit entre "la colonie de vacances des congés payés" et la maison de retraite subventionnée...

Plus grave, quel est l'avenir prévisible des 13.000 Wallisiens "Néo-calédoniens" actuels... Pourront-ils en cas de changements politiques à Nouméa, continuer à subventionner leurs parents restés à Wallis-Futuna? En cas de rapatriement plus ou moins complet, qu'advientra-t-il? sur quelle base les immigrés pourront-ils assurer leur auto-consommation, obtenir des revenus monétaires? Certes, ce scénario a peu de crédibilité, la politique Française actuelle à Nouméa visant avant tout à faire respecter et coexister les minorités ethniques...

- 2 Le problème démographique. Il reste le plus complexe à gérer car obéissant à des idyosincrasies culturelles et religieuses délicates à modifier et transformer. Il est évident que le taux de natalité devrait être révisé à la baisse (au moins de 50 %!). Cela n'est pas impossible et certaines îles ont mis en place avec succès des politiques de contrôle de la natalité, mais encore faut-il l'adhésion des pouvoirs moraux (coutume, église) qui structurent la société civile insulaire.
- 3 Le problème du milieu. Une prise de conscience apparaît localement et administrativement pour une protection du milieu et la mise en place d'une politique adéquate. Sauver la forêt, stabiliser les mangroves, reboiser, irriguer, améliorer les cultures... Cela est positif, est-ce suffisant? En fait, c'est le choix d'une politique alternative rompant avec la tradition des cultures sur brûlis qu'il faudrait mettre en place avec un choix d'intensification culturale, d'amélioration des espèces végétales... Politique coûteuse, nécessitant des techniques comme des techniciens adaptés aux problèmes des milieux insulaires pour éviter les errements du passé.

C'est là que se situe le problème de fond car il implique en fait le problème du maintien à terme d'une aptitude agricole permettant de garantir l'auto-suffisance alimentaire

au moins partielle<sup>1</sup>. Mais cela implique aussi le devenir de la question foncière et des droits de propriétés collectives (lignages) et personnelles. Or une simple analyse du problème foncier n'est pas opératoire si elle n'implique pas aussi le réseau relationnel familial et coutumier, donc hiérarchique qui organise la structure foncière et son évolution. Il s'agit d'une approche délicate ou l'administration ne peut avoir qu'un rôle indirect, prudent et patient sous peine de dresser contre elle la majorité et d'accentuer les clivages en cours<sup>2</sup>. Là aussi, l'écoute d'autres exemples insulaires avec Niue, Cook ou l'île de Rotuma (Fidji)<sup>3</sup> pourrait permettre de dégager pragmatiquement des solutions partielles répondant à certaines urgences car il n'y a pas de solutions planifiées "réglant" jusqu'ici ce problème dans les îles du Pacifique.

#### § 3. La France et Wallis-Futuna

Quel est la place de la France et de ses intérêts à Wallis-Futuna en 1990 ? Si nous faisons une double lecture mettant en parallèle d'une part l'intérêt proprement dit de l'archipel pour la France et les intérêts de la France dans le Pacifique, nous avons des réponses différentes :

1°) En lui-même, l'archipel ne constitue pas un quelconque atout, n'apporte aucune plus-value à la présence Française d'ailleurs bien discrète dans le Pacifique central. Discrète et sans ambition économique ou culturelle dans un Pacifique central bien évanescent en terme de priorité internationale, la France administre et finance l'archipel sans souci de faire-valoir direct. Elle assume ainsi la logique d'un héritage.

Tonga et Niue se situent respectivement au 4ème et 5ème rang pour cette aptitude (cf: Hammet, Surber, Denoncour. In: Economic vulnerability, op. cit. et présentent un cas de figure insulaire similaire à Wallis-Futuna.

<sup>2</sup> Rappelons l'échec vers 1970 d'une étude de cadastrage et de sociologie des problèmes fonciers.

<sup>3</sup> cf.: Bryant, J. - 1989 - Rotuman response to uneven developement : independance or migration ? In : Publications <u>Université Française du Pacifique</u>, vol. 1, fasc. 3 et 4.

- L'archipel joue un rôle important et peut-être capital dans l'évolution future de la Nouvelle-Calédonie. Une large partie des migrants comme des Wallisiens-Futuniens nés sur le territoire y voteront lors du référendum constitutionnel de 1998. Leurs poids arbitrera entre indépendantistes et "loyalistes à la République" d'une manière décisive car ils sont en position d'arbitres si les clivages actuels sont conservés (ce qui n'est plus aussi évident).
- 3°) Actuellement et pour longtemps, "les Wallis" resteront des îles étroitement imbriquées dans le budget Français, même en cas d'évolution à terme vers une décentralisation menant à la pleine autonomie interne.
   Si une "indépendance association" en découlait ultérieurement, elle ne paraît pas devoir signifier une rupture avec Paris, même s'il y a élargissement de la provenance de l'aide extérieure.
- 4°) Y-a-t-il un autre destin envisageable ? L'archipel pourrait-il s'insérer dans un cadre indépendant régional ? Plusieurs formules existent théoriquement :
  - a) La création d'une confédération du Pacifique central regroupant Fidji, Tonga, les Samoa Occidentales, les Tokelau, Tuvalu et éventuellement Niue... Cette confédération qui répondrait peut-être au souci d'un arrangement (à inventer) à Fidji entre Mélanésiens et Indiens regrouperait Mélanésiens, Polynésiens, éventuellement Indiens de Fidji. Mais elle nécessiterait la remise en cause des courants privilégiés qui actuellement structurent cette zone vers les Samoa Américaines et les Etats-Unis, vers Auckland ou Sydney pour Tonga et Fidji... Elle créerait une fausse addition sans synergie nouvelle apparente, compte tenu des forts particularismes insulaires.
  - **b**) On peut penser aussi à une séparation des liens entre Wallis et Futuna... cas de figure qui rejoindrait l'histoire ancienne, mais accroîtrait la dépendance et la fragilité de chacune des deux îles.

Rien ne laisse penser enfin à une simple intégration à Tonga, voire Samoa ou Fidji dans l'état actuel du problème.

5°) Les deux îles sont les héritières bon gré, mal gré, d'une relation ancienne avec la France qui est devenue aussi depuis 1950, une relation très étroite car directement fonctionnelle avec la Nouvelle-Calédonie. Cette relation a atteint, quoi qu'il en soit du futur, certaines limites et le déversement régulier sur Nouméa du trop plein démographique et son intégration de fait à la population néo-calédonienne, paraît avoir touché son terme.

Il est souhaitable pour Wallis et Futuna, de repenser son futur, d'accéder à la maturité politique en concevant son avenir sur des bases autres que le marchandage de subventions ou d'aides exceptionnelles soutirées lors du passage d'un ministre ou à l'occasion d'un soutien mercenaire aux votes calédoniens "qui plaisent à Paris"... Surtout, il est temps d'évaluer les limites de la situation actuelle pour assurer le maintien de situations viables palliant les risques anthropiques qui menacent les deux îles. Cela impose la révision d'un développement totalement assisté qui ne génère pas de croissance et doit aboutir à un contrôle démographique seul capable de limiter à terme les migrations et les besoins d'assistance dans un cadre guetté par l'entropie d'une part et favorisant l'irresponsabilité de tous les acteurs d'autre part.

Ce faisant, les deux îles ne feront que se préparer aux difficiles et inéluctables rendez-vous avec les réalités qui attendent d'ici dix ans ou vingt ans la plupart des milieux insulaires du Pacifique sud et aux inévitables remises en cause qui en découleront.

\*

		,

EPILOGUE

"Ainsi donc, ce qui est maintenant à la base de l'univers, ce n'est plus la certitude

et le déterminisme, c'est l'incertitude et l'indéterminisme". R. Chauvin (La fonction psy.

R. Laffont. 1991)

En commençant ce travail, nous avions posé des hypothèses de fond, certaines

simplistes et naïves comme le sont trop souvent les levers du soleil dans le Pacifique

sud... Venue la fin du voyage, avec le crépuscule le tableau change, les ombres

grandissent... Reconnaissons-nous encore les îles de notre départ ?

La transformation progressive de notre appareil de connaissance nous a permis de

dresser des constats lapidaires, de confirmer des situations pressenties, d'ouvrir aussi de

nouvelles pistes.

Notre recherche a privilégié trois axes :

les acteurs et leurs rôles sur la scène de Wallis-Futuna

les phénomènes produits par la rencontre de l'Océanie avec l'Europe au 19ème

siècle

l'évolution du Pacifique sud par rapport au Pacifique monde.

I - LES ACTEURS : OMBRES ET REALITES

P. Valéry a critiqué l'histoire en tant que donneuse de leçons visant à produire des

lois intangibles... En fait, l'histoire trop souvent, produit un discours réducteur,

évènementiel et éludant l'origine non historique des problématiques qu'elle pose...

Avec Wallis et Futuna, nous avons deux îles, deux fausses jumelles en réalité...

Wallis tend vers Samoa, mais surtout, vers Tonga. La ligne andésitique les sépare

- 801 -

curieusement, ce qui finalement ne devrait avoir que des conséquences botaniques... Futuna en fait, tend vers la Mélanésie, a organisé plutôt ses liens anciens vers Fidji ou Rotuma... Surtout, et là il y a différenciation, l'une, Wallis, de par sa ceinture récifale, avec le hâvre sûr de son lagon, ses passes protégées, est à la fois île d'accueil des insulaires venus de l'Océan, et île protégée des touchées indésirables... Son relief plat enfin, a permis un facile contrôle de son territoire insulaire. Futuna, au contraire, île sans protection naturelle, vite dangereuse avec les intempéries climatiques, ne sera qu'une île de passages brefs ou s'accroche une population qui, grâce à un relief marqué, éclate en unités autonomes...

Donc, clairement ici, la géographie physique a imposé ses types d'insularité. L'une ouverte à Wallis et propice à l'homme et à l'épanouissement de ses formes sociales et de ses échanges avec l'extérieur, l'autre à Futuna, inhospitalière, repoussant les contacts, dissuadant les curiosités, préservant en les clivant, ses micro communautés humaines. Ainsi, ce couple insulaire s'avère dès l'origine, antagoniste avec une île "active", Wallis, et une île introvertie et crispée sur elle-même, Futuna.

Ainsi, le partage initial est là, organisé sous le signe du clivage insulaire du faux archipel, pure création géopolitique de circonstance reposant sur un abus de terminologie!

Les différents acteurs qui se succèderont ne pourront que constater cette césure géographique initiale et fondamentale.

Le jeu des acteurs sur "ces têtes d'épingles" (J.F. Dupon) du Pacifique central a finalement dû accepter les implications de cette discontinuité insulaire et accorder un traitement différent à chacune de ces îles.

A Futuna, les pouvoirs coloniaux de la mission, du commerce, de l'administration, corespondront à la fruste simplicité des pouvoirs politiques locaux et de leurs maigres substances. Peu de mission, sinon libérale et "bon enfant," peu de commerçants, peu sinon pas d'administration, jusqu'en 1959...

A Wallis au contraire, trois districts, quatre familles royales s'efforcent de reproduire une royauté dont l'essence du pouvoir allie à la fois majesté grandiloquente et débilité fonctionnelle. Aussi, la mission se greffera sur Wallis, le commerce s'y installera, l'administration y résidera...

Mais, depuis longtemps, mission et commerce avaient bien tiré les conséquences des logiques géographiques insulaires. Pour la mission, Wallis sera d'abord le relais géographique commode du rayonnement dans le Pacifique central pour son offensive religieuse. Pour le commerce, l'île représente un entrepôt à coprah et quelques comptoirs de troc, à bon compte, dans un réseau commercial englobant toute l'Océanie et polarisé sur Fidji, Samoa et Sydney.

Pour la France, les deux îles, faute d'une politique visant le Pacifique central, ne seront qu'un pion diplomatique ramassé grâce aux circonstances, puis embarassant, car longtemps sans finalité...

Or, la mission après 1900, doit constater que sa grande politique a échoué dans un Pacifique sud à quadrillage anglo-saxon où ses chrétientés insulaires éparses restent partout minoritaires, voire reliques d'un enthousiasme dont l'horizon s'est trouvé muré...

Donc, la logique du système a été claire, Wallis et Futuna en tant "qu'accident" catholique menacé par l'extérieur (Tonga) avec la logique des anciens rapports de contiguité coutumière et "territoriale", a été découplé de son périmètre naturel de polarisation. Ce faisant, l'archipel est devenu atypique dans un Pacifique central anglosaxon et protestant.

Ainsi, de longtemps, les deux îles resteront en état d'apesanteur géopolitique avec le refus de Paris de leur accorder autre chose qu'une vague protection, d'autant plus que Nouméa comme Papeete se consacrent au bouclage géopolitique de leurs marches insulaires propres : les Nouvelles-Hébrides et les archipels du Pacifique oriental...

A l'impasse de la politique française répond donc le fiasco des visées catholiques... Seul, le commerce étranger se maintient inchangé et lucratif... L'archipel

est devenu clos, colonie inutile pour la France comme pour la mission Mariste par rapport aux espérances initiales.

C'est à partir de ce double échec, celui d'un "local" insulaire n'accédant plus à son "global" phériphérique, que va s'animer ce jeu local des acteurs, longtemps retenu par les incertitudes de l'extérieur proche et de ses dangers.

Que nous apprend finalement de 1888 à 1940, cette période du protectorat et les enjeux de ses acteurs ? Il apparaît nettement qu'il y a eu confrontation de deux impuissances de systèmes et chocs des personnalités.

Sur ce dernier point, le rôle des personnalités, nous suivront plutôt P. Valéry qui affirmait que : "Tout ce qui est simple est faux...". En effet, derrière les personnalités et leurs caractères, il y a la trame propre aux institutions ou aux logiques des pouvoirs propres aux acteurs ; c'est elle qui sera, de façon récurrente durant plus d'un siècle, de 1837 à 1940, l'ordinatrice réelle dont les acteurs, qu'ils le veuillent ou non, et malgré les dérives insulaires propres aux personnalités, sont dépendants.

Ainsi, le monolithisme ou l'effet de masse que crée chaque acteur est surtout un effet d'optique dû au grossissement insulaire d'une part, et à l'effet de microcosme d'autre part.

Aussi, lors des moments de crise propres à chacun des pouvoirs, se découvre la véritable nature, souvent complexe et exogène des institutions.

Si la Mission présente de l'extérieur une façade compacte, celle-ci n'est qu'une apparence! En effet, la mission, c'est un Supérieur, les missionnaires maristes, mais aussi, dans leur ombre, les discrètes soeurs maristes. Pour ces entités autonomes et hiérarchisées, jalousies, querelles de voisinage seront aggravées par la claustrophobie insulaire comme par l'obligation de la confession... A côté d'eux ou au-dessous d'eux, longtemps, les curés et soeurs indigènes, "les yeux et les oreilles" de la mission, seront son indispensable truchement avec les ouailles... Enfin, l'évêque est souvent absent ou refuse, lors de ses courts passages, de trop prendre parti ou bien manifeste du parti pris... Finalement, le "pouvoir missionnaire" est plus fort en tant que représentation

extérieure que comme outil d'action politique car il est miné depuis longtemps par ses carences internes ; le hiatus permanent qui a existé entre le style propre à la mission de Wallis et celle de Futuna, rustique et isolée, est un indicateur durable de cette crise d'identité.

Considérons enfin que l'évêque du Pacifique central doit rendre des comptes de gestion à la province mariste de Sydney, comme il doit répondre aux questions du Supérieur de l'Ordre à Lyon d'abord, à Rome ensuite...

L'administration coloniale, qui voudra tardivement devenir l'alter ego de la mission, devra aussi compter avec l'isolement d'une part, et avec l'impuissance locale de ses résidents d'autre part. Si ceux-ci disent la loi, faute de police, ils sont incapables de la faire appliquer! Seule la canonnière le peut, mais sur ordre du gouverneur, et en tenant compte de la bonne volonté de son capitaine pour assister "le pékin", c'est à dire le résident, souvent terne, isolé dans une île austère... Enfin, toute affaire d'une certaine importance remonte, après 1910, jusqu'à Paris et peut entraîner des désagréments pour les gouverneurs qui occupent des postes politiques. La lourdeur de maniement du dispositif colonial atteste bien à plusieurs reprises, de ses difficultés internes et de ses contradictions. L'administration doit donc ménager les missionnaires, influents à Paris, les journaux, les hommes politiques...

Comme on doit aussi ménager les commerçants étrangers par crainte d'embarrassantes représentations diplomatiques...

Ainsi, malgré ses velléités, surtout après 1910, l'administration coloniale se cantonne au moindre interventionnisme et au moindre coût, donc à la pusillanimité...

On pourrait penser alors, que seul le commerce, adonné à un lucratif trafic, est l'institution la plus transparente, car la plus neutre dans les conflits locaux... malgré les rançonnages exercés par les rois ou princes. Loyaliste car anglo-saxon, discret car protestant, exemple d'efficacité, le commerce saura, jusqu'en 1931, traverser les crises...

Monolithisme apparent à Wallis, dualisme à Futuna...! Est-ce si évident ? A Wallis, l'unité monarchique a un prix lourd d'équivoques avec les intrigues des quatre

familles alternant au pouvoir, les compétitions de trois districts inégaux dont deux, Mua le plus prospère et Hahake son rival, se jalousent, tandis que Hihifo joue l'un puis l'autre...

Certes à Futuna, la découpe est plus simpliste avec Alo et Singave, l'un "vaincu", l'autre "vainqueur"...

Mais, on sait aussi, malheureusement avec plus d'indices que de précisions, que fonctionne un autre système d'alliances et d'oppositions. C'est celui qui implique une alliance coutumière entre les "couples" districtaux de Alo/Hihifo et de Singave/Mua.

Or, Alo est le "district vaincu" de Futuna, Hihifo le district mineur de Wallis, tandis que Singave, "district vainqueur" de Futuna, est l'allié de Mua, district majeur de Wallis...

Ainsi, cet entrelac inter insulaire d'alliances et oppositions, décompose la vision initiale de deux îles statiques dans l'organisation de leur "local" propre, et recompose un autre "local" à une échelle soudain dilatée aux deux îles. Est-ce un autre type de "local", ou les fragments restant après la rupture missionnaire, puis coloniale, d'un "global" atteignant aussi par scissiparité réciproque trans-insulaire, Rotuma et Fidji, comme Samoa et Tonga...? Alors, ce maillage impliquerait, que malgré la dissymétrie géographique du faux archipel, existait bien des symétries historiques et traditionnelles créant, elles, un vrai archipel relationnel!

Nous sommes ainsi ramenés à notre interrogation intiale sur la place d'une île et sa signification par rapport au local comme au va-et-vient entre le local et le général... Nous l'avons vu, les systèmes plaqués européens qui gèrent le local ici, contrairement à leur apparence simpliste et déterminée, donnent une image finalement trouble, celle d'un théâtre d'ombres... La mission, à la fin du protectorat n'est plus, comme écrivait Saint-Exupéry: "Qu'une citadelle aux créneaux vides de défenseurs". L'administration coloniale, faute de colons, d'intérêts "nationaux ou impériaux", est empêtrée, sans objectif, dans l'attentisme, comme si le dérisoire propre aux deux îles la rendait inapte à imposer les solutions adéquates...

En fait, l'absence d'effet de masse du microcosme insulaire, en superficie comme en population, rend inopérant, face à une société polynésienne flexible, attachante et sans complexe, l'outil d'une administration coloniale forgé pour des ensembles lourds et continentaux... Ainsi conçu pour le global, le système colonial a achoppé sur le local insulaire! Pourquoi? Du fait de la finitude micro-insulaire, de ses seuils limitant en ressources disponibles, en population atteignant vite la saturation...

#### II - LA DILATATION PAR MIGRATION ET SES LIMITES...

Apparaît enfin, produit de la nécessité, le plan géographique du nouveau "territoire" engendré par la migration insulaire en Mélanésie du sud. La migration a été un succès technique et humain dans la mesure où, arrivés sans aucune préparation à la société moderne, les insulaires ont su s'y intégrer, en adopter ou adapter les rythmes et les contraintes. Ils ont réussi, en une génération, à se hisser dans une classe laborieuse moyenne d'ouvriers et employés. Mais faute de temps, ils n'ont pas encore pénétré la classe tertiaire calédonienne avec des élites modernes. Urbains ou péri-urbains de Nouméa dans leur grande majorité, leur sort est lié à la ville, à sa croissance comme à ses crises. Impliqués indirectement d'abord dans le problème politique calédonien, par leurs votes, leurs sympathies, ils ont apporté ensuite un appui global aux "antiindépendantistes...". Or, après les accords de Matignon en 1988, la mise en place d'un modus vivendi entre les partis majeurs calédoniens les a placés devant un dilemne délicat. Figurer comme "supplétifs" dans un "rassemblement" où ils sont une force d'appoint et dont ils mesurent maintenant les limites après les avantages acquis, ou jouer avec d'autres "insulaires périphériques" une nouvelle alliance qui les place en arbitres ?... Ils assureraient ainsi la reconnaissance de leur légitimité d'enracinement par une partie de ceux qui la leur contestaient... donc, garantissant leur passage du "global", fourre-tout de la collection des ethnies de Nouvelle-Calédonie dans un "nouveau local" en transformation? Aussi, les efforts entrepris depuis 1990 pour retrouver et refaire les chemins coutumiers entre Wallisiens-Futuniens et les chefferies de Lifou, Ouvéa et de l'île des Pins, ne sont-ils pas les prémisses de cette autre alternative politique intéressante, visant à créer une sorte de communauté des insulaires de la périphérie proche? Encore une fois, nous retrouvons le local, ses éclatements et ses recompositions, c'est-à-dire une dialectique du mouvement social sur l'espace "territorialisé", de façon à transcender les impasses d'une fixation bloquée politiquement, en cherchant les points d'appuis géographiques ailleurs...

Mais le politique n'est qu'un masque du problème de fond de la migration en Nouvelle-Calédonie qui a eu comme vocation d'abord, de satisfaire les besoins croissants des secteurs industriels et des services. Pour Wallis-Futuna de 1950 à 1972, la migration permit le départ de tous les jeunes désirant vivre en Nouvelle-Calédonie. Mais à partir de 1974, la crise économique puis politique, va limiter sensiblement la possibilité d'insertion des jeunes insulaires. Une crise de la jeunesse en découle, crise multiple, d'identité culturelle d'une part, d'aspiration contrariée ou refusée à l'entrée de la vie active, d'autre part. Crise de frustration aussi face au contraste de l'économie de rente ou de transfert qui abrite ses privilégiés... Pour les jeunes insulaires, ce divorce d'avec les espérances portées par la migration, la remise en cause de l'enracinement et les contradictions nées de la déchirure entre deux cultures, l'une traditionnelle mais peu apte à répondre à l'insertion dans l'économie moderne, l'autre urbaine, monétaire et professionnalisée est aujourd'hui très préoccupant à l'échelle du Pacifique insulaire comme des pays riches. Dans une oeuvre littéraire 1 lointaine par rapport à nos préoccupations, toute cette crise est parfaitement exprimée : "Les jeunes s'irritent parce qu'ils n'ont pas d'argent à dépenser. Leur vie entière dépend de l'argent et maintenant ils n'en ont plus. Cela est notre civilisation et notre éducation : éduquer les masses à dépendre intégralement de l'argent à dépenser, pour qu'ensuite il n'en aient plus"<sup>2</sup>...

<sup>1</sup> Cf.: Lawrence, D.H. - L'amant de Lady Chaterley

<sup>2</sup> Crise de la jeunesse qui devient une préoccupation générale grave, propre à toutes les îles-capitales d'Océanie.

#### III - VERS LE PACIFIQUE-MONDE

La crise de la migration, qui est l'expression de celle de l'insularité, finalement, n'est que l'interface d'une crise beaucoup plus générale et beaucoup plus profonde qui est celle du devenir du Pacifique sud insulaire. Une approche systémique montre l'étroite parenté des problèmes insulaires quelles que soient les différences de milieu physique : îles hautes, îles basses, grandes terres, îles coralliennes. Les réseaux de contraintes y sont, avec des intensités variables dans le temps, pesants et limitants comme les contraintes naturelles cycliques, vécues comme de fatales exigences de la nature des choses. A ces pesanteurs du milieu s'ajoutent celles propres à l'économie des sociétés humaines.

Le Pacifique sud n'a pas une économie de rente lui donnant une quelconque position de force mondiale. Aussi, cette vacuité du poids économique réel du milieu insulaire justifie la place prise partout par l'économie de dépendance directe ou indirecte : transferts monétaires des immigrés, subventions, aides de coopération, dons, transferts... On peut gloser sur les limites de viabilité de chaque île, les mesurer, les classifier, mais de toute façon, dans un monde où les standards du niveau de vie et les besoins matériels s'uniformisent en prenant comme critères ceux des pays dits "les plus avancés", épiloguer sur l'aptitude de Futuna "à un développement autonome ayant comme finalité l'auto-consommation", tient du dérisoire sinon de la provocation...

La géographie est porteuse de la fatalité des bonnes ou mauvaises promiscuités de ses milieux comme de leurs potentialités. Nauru, sans son phosphate qui lui donne sa richesse insolente, serait un îlot perdu où vivrait chichement une maigre population. Hong-Kong ne fut qu'un rocher à pirates jusqu'au milieu du 19ème siècle, comme Singapour, une fin de la péninsule malaise faite de marais et jungles hantés par les fauves...

L'Océanie est en état de déséquilibre face aux rivages attractifs de l'Asie du nord ou du continent australasien au sud-ouest. Trop loin du Pacifique nord, la logique géographique voudrait que l'Australie soit son ancrage, mais celle-ci, trop peu peuplée, s'est accommodée d'une gestion malthusienne de ses riches ressources. Horizon naturel pour les Océaniens, l'Australie a plutôt créé un "barrage contre le Pacifique"... Ainsi, elle condamne îles et archipels à chercher ailleurs d'autres alternatives. Nous touchons là aux fatalités de la géographie et des destins de ses espaces...

Les îles sont des milieux limités pour leur croissance démographique comme pour leurs ressources et des milieux limitant pour la périphérie en terme de communication, transferts de capitaux, de technologies, comme en terme de masse pour les marchés qui y existent.

Cette dépendance extérieure est aggravée par la dépendance intérieure comme en témoigne le problème de l'agriculture et de son futur, si l'on s'en tient au persistant déclin noté partout pour les agricultures traditionnelles et les systèmes d'autosubsistance<sup>1</sup>. Cette situation a des implications importantes, graves à court terme, sur les structures sociales villageoises depuis la Papouasie, île-continent pourtant, jusqu'aux micro-archipels de Polynésie orientale : "l'environnement du village, à l'origine source sacrée de toutes les choses matérielles aussi bien que spirituelles, nécessaire à la subsistance d'une petite société, est devenue une inscription profane dans un livre de compte national"<sup>2</sup>.

Le problème est bien là en effet ; avec les indépendances sont apparues les comptabilités publiques, attributs de la nouvelle honorabilité internationale, sauf-conduits aussi de l'accession aux faveurs consenties par les institutions donataires. Il en découle l'essentiel, des sociétés à petites échelles s'insèrent par la logique des dépendances et de leurs circuits dans des ensembles à grandes échelles (Communauté Européenne, Convention de Lomé, etc...). Il ne peut qu'en résulter de nouvelles découpes des territoires insulaires "naturels", orchestrées par les centres réels et extérieurs de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf.: Ward, R.G. - 1982. Les dilemmes de l'agriculture dans le Pacifique sud, dans : <u>L'espace</u> géographique. N° 4.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cf.: Jackson, R. - 1983. D'un millier de lieux sacrés à la périphérie profane, dans : <u>L'espace géographique</u>. N° 1.

commandement. Dans les îles, ceci aboutit concrètement à créer une spatialisation de type binaire avec un espace intégré à l'Occident, la ville-capitale à la périphérie et un espace rural intérieur resté traditionnel. Il en résulte, les prémisses en sont manifestes, une sorte de schizophrénie spatiale grave...

Or, la parade mise en place à partir de 1950, avec les politiques de migrations spontanées ou encouragées, trouve ses limites aux îles Cook comme à Samoa ou à Wallis-Futuna : immobilisme des structures foncières et non-valorisation du potentiel, augmentation des importations "de confort", constitutions de rentiers coutumiers gaspillant ostentatoirement l'argent reçu, non-investissement productif aggravé par le départ des jeunes, nouvelles inégalités sociales de ceux qui ne sont pas bénéficiaires des flux migratoires<sup>1</sup>. Ainsi, la dépendance insulaire est accrue par la migration et toute récession au niveau périphérique se répercute sur le système insulaire et accroît sa vassalité et ses frustrations...

Ainsi, l'état de dépendance du Pacifique insulaire apparaît comme irréversiblement structurel, que ce soit envers les anciennes ou toujours présentes puissances coloniales (malgré les modifications bien platoniques des statuts politiques) ou les nouveaux "donneurs" et aussi "tireurs de ficelles", comme le Japon ou les Institutions Internationales! Et ce d'autant plus que les prévisions démographiques l'an 2000<sup>2</sup> sont inquiétantes: 71 % d'augmentation de la population pour l'Océanie insulaire! (et 69 % pour les territoires d'outre-mer américains et français)... Qui peut dans cette perspective, saluer sans appréhension la fin de la rente stratégique de la Polynésie Française (avec le C.E.P.) ou de la Micronésie Américaine... sauf à envisager de nouveaux relais d'aides massives et de nouvelles migrations vers la périphérie...

F. Doumenge<sup>3</sup> le consigne bien, le Pacifique sud n'est qu'un élément local subsidiaire d'une disparité de nature géographique à l'échelle d'un Pacifique Monde où :

<sup>1</sup> Cf.: Bedford, R. 1986 - La filière polynésienne: migrations et changements sociaux en Nouvelle-Zélande et dans le Pacifique sud. In: <u>L'espace Géographique</u>, n° 3.

Cf.: Doumenge, F. - Perry, P.J. - C. Huetz de Lemps - 1990 : Géopolitique du Pacifique sud. Collection : <u>Iles et archipels</u> n° 11. C.R.E.T. Bordeaux.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cf.: Ibid. p. 171.

"la structuration d'un grand axe Nord Pacifique contraste avec la vacuité du Pacifique central et méridional "!

\* \*

Dépendance ou échange inégal intrinsèque, est-ce bien le destin du Pacifique sud et de ses attachants micro-mondes...? On pourra nous objecter que nos constats nient la nécessité et la grandeur aussi des petites nations... Que nous défions aussi les légitimes voeux d'émancipation des petits peuples! D'autre part, n'apparaît-il pas que les discours "respectables" encourageant les particularismes autochtones ont été quelque peu dévoyés et pervertis ?... Qu'ils servent en fait et surtout plus les grands intérêts économiques et politiques que les populations impliquées...?

Alors que les mirages des grandes idéologies réductrices se dissipent, révélant les conséquences désastreuses de leurs utopies en U.R.S.S. comme en Chine, qu'une faillite du Tiers-Monde serait aussi celle des pays riches, n'est-il pas temps d'évacuer les obsessions du rapport dominant - dominé, riche - pauvre, voire maîtres et victimes, pour ouvrir d'autres approches plus positives car plus réalistes ?

Cela passe probablement par une nouvelle réflexion sur les rapports entre les lignes de force des diverses logiques internationales et le dessin en patchwork des enracinements nationaux et régionaux. La solution de l'adaptation de la dépendance, avec comme objectif l'atteinte de "l'autonomie", ne serait-elle pas plus efficace et plus réaliste, comme les exemples asiatiques actuels de Taiwan à la Thailande l'indiquent...? N'est-ce pas l'autonomie qui implique la responsabilité des acteurs, et donc une claire perception des obligations, de la discipline, donc des règles de base de l'indépendance vraie ? Pour le Pacifique sud et à la lumière des enseignements des indépendances africaines ou asiatiques, le problème des particularismes insulaires doit être pris en compte. Il y a peu,

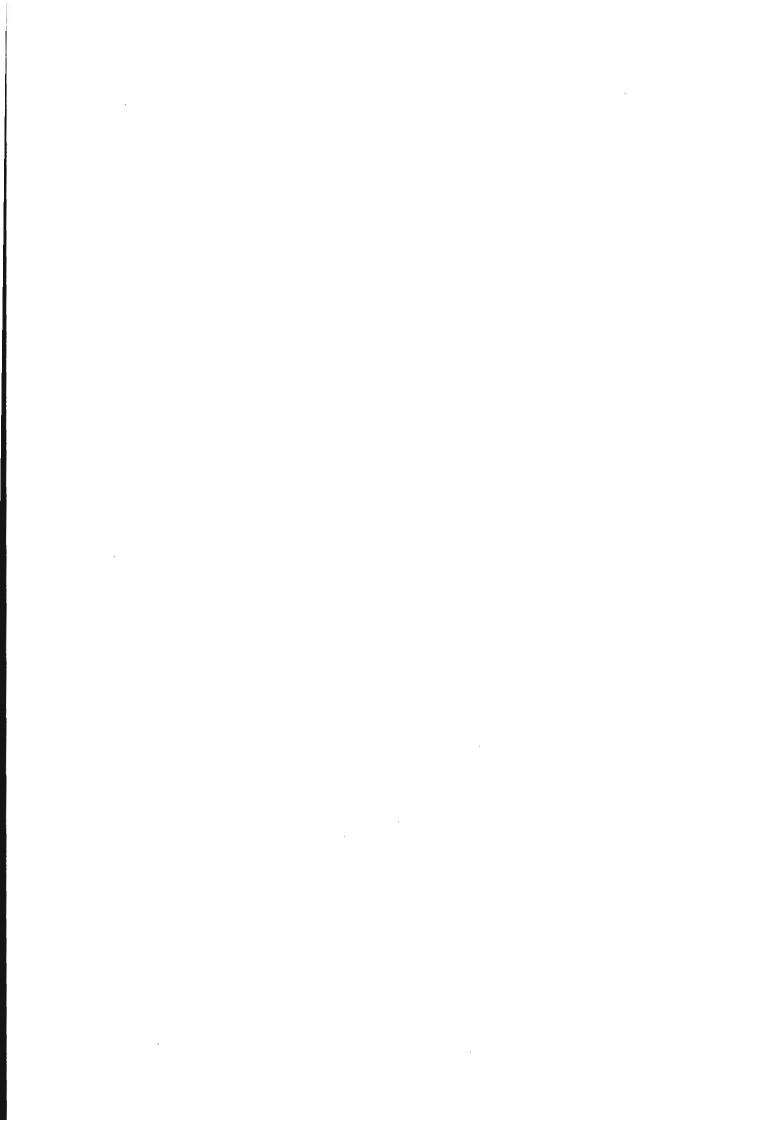
F. Doumenge a attiré l'attention sur les risques imminents : "La seule réalité qui s'impose comme donnée fondamentale incontournable, est la spécificité insulaire réclamant une solution propre à chaque île et même pour les plus grandes, à chacune des unités qui la composent". Aussi, les politiques autoritaires, inquiétantes et finalement dissociatrices, installées en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Vanuatu et surtout à Fidji, menacent à termes brefs la région de nouveaux conflits insulaires, de nouvelles dissociations territoriales ingérables. Au totalitarisme des nouveaux Etats, répondront à terme, les particularismes de résistance et leur multiplication, mais avec une conséquence grave : la révolte du sentiment identitaire renverse l'ordre des priorités du développement et fait reléguer au second rang l'économique, produisant ainsi ces régressions brutales des infrastructures publiques, du patrimoine productif comme des services publics de base (santé, éducation, transport) auxquels on assiste ailleurs. Ainsi, le jeu de la délocalisation<sup>1</sup> entrepris depuis 1960 au moins, par de grandes transnationales qui avaient mené une politique permettant aussi d'accroître leurs profits, est remis en cause voire abandonné, dans les pays du tiers-monde où l'Etat passe à l'hypertrophie, puis à la déperdition de ses fonctions. Situation qui menace la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Vanuatu et Fidji. Or, la réussite des "petits dragons industriels" (encore des îles!) indique bien que la délocalisation des firmes occidentales, grâce à des conditions locales adéquates, a permis, à partir d'une dépendance initiale forte, voire totale, d'accéder à l'autonomie. Il y a donc "toute une géopolitique des représentations à bâtir" dont les paramètres-clés sont historiques, économiques, culturels et "territoriaux".

Ainsi, du Pacifique-sud micro insulaire aux tiers-mondes continentaux en crise, un chemin commun se dessine pour accéder à un futur possible et plus humain comme le postulait G. Sautter<sup>3</sup>: "Au sommet, le problème de la communication entre les cultures, en particulier des cultures non européennes avec celles de l'Europe et des relations entre la communication culturelle et l'échange inégal...".

<sup>1</sup> Cf.: Racine, J.L.: 1991 <u>Tiers-monde</u>: figures d'incertitude: autonomies et dépendances. L'Harmatan.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ibid, p. 15.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cf.: Sautter, G. 1985: La Géographie en question. In: <u>L'espace géographique</u> Tome 14. N° 1.



#### UNIVERSITE DE PARIS I - PANTHEON-SORBONNE

## ESPACES COLONIAUX ET SOCIETE POLYNESIENNE DE

WALLIS - FUTUNA

(Pacifique Central)

#### **QUATRIEME PARTIE**

# TABLE DES MATIERES, DOCUMENTS PRESENTES (CARTES, FIGURES, PHOTOS, TABLEAUX) SOURCES D'ARCHIVES, BIBLIOGRAPHIE INDEX DES NOMS CITES

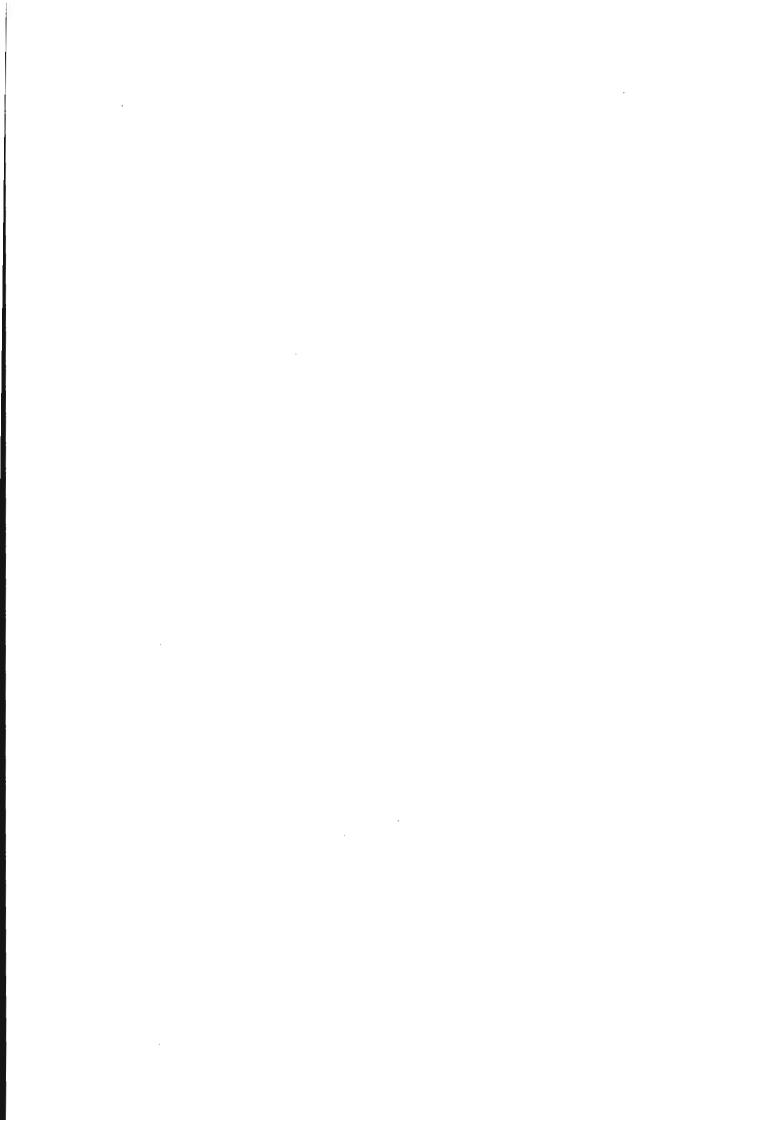
Thèse de Doctorat d'Etat es Lettres

soutenue par

Jean-Claude ROUX

Directeur de Thèse: Professeur Gilles SAUTTER

### QUATRIEME PARTIE



#### SOMMAIRE DE LA PARTIE IV

#### APPAREIL DE REFERENCE

CHAPITRE 1	I : LES SOURCES UTILISEES	815
SECTION 1.	PRESENTATION	815
SECTION 2.	CONTINUITE	818
SECTION 3.	LIRE A TRAVERS LES ARCHIVES	823
CHAPITRE I	II - BIBLIOGRAPHIE UTILISEE ET CITEE	836
SECTION 1.	SUR WALLIS ET FUTUNA	836
SECTION 2.	SUR LE PACIFIQUE INSULAIRE	850
SECTION 3.	SUR LE PACIFIQUE EN GENERAL ET OUVRAGES GENERAUX	875
CHAPITRE 1	III - ETAT ET IDENTIFICATION DES SOURCES	
	UTILISEES	892
SECTION 1. S	SOURCES ADMINISTRATIVES	892
SECTION 2. S	SOURCES MINISTERIELLES	913
SECTION 3. S	SOURCES RELIGIEUSES	916
CHAPITRE 1	IV - REPERTOIRE : CARTES ET FIGURES,	
	TABLEAUX, PHOTOS	932
1. CARTES E	T FIGURES	932
2. TABLEAUX	x	934
3. PHOTOGR	RAPHIES	937
CHAPITRE V	V - INDEX DES NOMS PROPRES	939

#### CHAPITRE I - LES SOURCES UTILISEES

#### SECTION 1. PRESENTATION

Elles posent plusieurs types de questions classiques, avec leur localisation, leur intérêt, leurs caractéristiques. L'ouvrage fondamental de référence qui permet d'accéder à l'essentiel de la bibliographie touchant Wallis-Futuna comme d'accéder aux archives de base est celui du Père O'Reilly décédé en 1987<sup>1</sup>. Celui-ci fut, durant longtemps, un des meilleurs spécialistes de la bibliographie du genre "océania" que ce soit pour les territoires français ou les archipels anglophones. Si les oeuvres du Père O'Reilly eurent un grand retentissement pour la connaissance historique et bibliographique de la Nouvelle Calédonie, du Vanuatu, de la Polynésie française, ses publications sur Wallis-Futuna sont tout aussi fondamentales.

#### § 1 - Sources religieuses

Les archives de première main portant sur l'archipel sont d'abord d'origine missionnaire et principalement Mariste, domiciliées à Rome depuis longtemps et gérées par les Péres Maristes, les Frères Maristes et les Soeurs Maristes. Notons que les archives de l'association pour la Propagation de la Foi touchant Wallis et Futuna sont rares et souvent d'un intérêt indirect ou secondaire. Il en est de même pour le fonds d'archives des Frères maristes à Rome où le côté fragmentaire et souvent ponctuel des correspondances ne trouve son intérêt que par complémentarité avec d'autres types d'information ayant un déroulement chronologique régulier.

A Wallis, l'évéché de Lano dispose d'archives locales obéissant à une conservation circonstantielle avec des lettres, certaines d'intérêt mineur et traitant des

<sup>1</sup> cf: Wallis et Futuna, n° 19, Publications de la Société des Océanistes, 1963.

rapports de la mission et de l'administration coloniale. Il est évident qu'il ne s'agit là que d'une petite partie des correspondances de l'époque, très incomplète et n'ayant pas obéi au souci de constituer un fonds d'archives régulier. Cela s'explique ici, à Wallis comme a Sydney qui fut longtemps le siège de la mission provinciale des Maristes, par l'envoi des archives à Rome. Seules des correspondances de référence sont ainsi gardées à Wallis.

Ainsi les sources religieuses forment un dépôt important, d'intérêt majeur bien qu'il soit irrégulier dans le temps et privilégient souvent, ce qui est normal, plutôt les questions religieuses ou administratives que les grandes affaires.

#### § 2 - Sources administratives

Elles sont, et c'est assez normal, diversifiées avec les sources civiles, celles d'ordre militaire et celles d'ordre diplomatique. Les sources civiles sont pour l'essentiel regroupées rue Oudinot au Ministère des Dom-Tom et, disons-le, pauvres car très fragmentaires en ce qui concerne l'archipel.

Les archives de la Marine, pour la période 1847-1890 contiennent une série de rapports très intéressants de commandants de marine portant soit directement soit indirectement sur les problèmes de l'archipel. Il est à noter l'absence de certains rapports retrouvés par ailleurs...

Les archives du Ministère des Relations Extérieures consultées pour la période 1896-1914 sont quelque peu décevantes car ne mentionnent jamais Wallis-Futuna. Elles démontrent en tout état de cause le peu d'initiatives françaises pour le Pacifique central à une époque charnière.

Le fonds Bouge fut provisoirement déposé au Musée municipal de Chartres. Il est formé par le dépôt de la bibliothèque et d'archives personnelles du gouverneur Bouge qui en 1910 assura un délicat intérim à Wallis comme résident. Nous y avons retrouvé 35 lettres ou rapports officiels ayant "disparu" des archives du protectorat et auxquels le Père O'Reilly n'eut pas accès. Ces documents complétent la première époque du protectorat

surtout de fin 1893 à fin 1900 pour laquelle nous ne disposions que de très peu d'informations.

Le dépôt d'archives du Haut Commissariat de la République à Nouméa disposait jusqu'en 1984 dans le cadre du service des Minorités Ethniques créé en 1978, du fonds d'archives non classé provenant du bureau de Wallis-Futuna et du bureau des Nouvelles Hébrides (Vanuatu). Nous y avons répertorié 337 lettres, rapports, documents de base ou notes pour la période 1888-1940. Précisons que la période 1945-1961 qui marque la fin du protectorat est riche aussi en archives ,compte tenu de la protection trentenaire de ces archives où j'ai travaillé de 1978 à 1982, je me contente ici d'utiliser 38 pièces d'archives présentant une valeur directe pour le sujet traité.

Notons que, faute de moyens, seuls quelques uns de ces documents furent, sous mes indications comme de celles du chef de service, photocopiés et ramenés en France par Melle Meunier, Conservatrice de la bibliothèque des archives du Ministère des Dom-Tom. L'intérêt de cette collection d'archives réside d'abord dans le continuum de l'histoire administrative du protectorat qui s'en dégage. Certes, des rapports manquent parfois, des faits importants ne sont connus que schématiquement ou évoqués très succinctement. Néanmoins, à partir du défilement de ces pièces, se met en place l'écheveau des affaires du protectorat, avec ses répétitions qui délimitent les problèmes permanents, ses anecdotes souvent narrées avec emphase qui situent les personnalités, éclairent les conditions de vie. Certes la qualité est variable, Viala se veut précis voire pédant, Brochard fulmine et écrit instinctivement, Bécu joue au conteur sentencieux et narcissique, Barbier est un fin analyste, Renaud n'a que désinvolture, quant à David..., le "roi David" produit des rapports précis, au style sobre, à la démonstration rigoureuse, inaugurant les rapports circonstanciés du style "haute administration"...

Cette documentation est finalement unique car elle amalgame lettres, rapports et notes des résidents, des capitaines d'avisos, des gouverneurs et évêques, voire d'un ministre comme des lettres de particuliers. Tout son intérêt est là, quels que soient par ailleurs ses côtés hétérogènes, ses lacunes, ses coupures... Aussi c'est l'ensemble de

cette riche et durable documentation que j'ai pris comme axe de cette étude sur le Wallis et Futuna colonial, ses réalités, ses crises, ses transformations.

Chaque fois que cela a été possible, j'ai mis en regard face à une situation intéressante, d'autres sources. Plus rarement et seulement en l'absence de sources administratives, j'ai dû m'appuyer pour combler les lacunes, sur le seul avis d'autres sources<sup>1</sup>. Avant de clore ce passage sur les sources, je me dois de citer une collection privée, celle de M. Rossille, constituée patiemment depuis plus de 25 ans et comportant aussi bien une base bibliographique souvent rare, de références recueillies, qu'une base d'archives essentiellement missionnaires.

### SECTION 2. CONTINUITE...

#### § 1 - Archives du Haut Commissariat à Nouméa

Ce travail s'appuie de façon privilégiée sur le lot d'archives du Haut Commissariat de la République à Nouméa, service des Affaires de Wallis et Futuna. De 1978 à 1981, en fonction de mes libertés par rapport aux autres programmes prioritaires dont j'étais chargé (Atlas de Nouvelle-Calédonie, historique des problèmes fonciers mélanésiens et situation du colonat européen du nord Calédonien), j'ai procédé à la compilation des liasses d'archives et à la photocopie de tous les rapports des résidents excédant plus d'une page de 1888 à 1939, puis à la saisie des informations-clés pour la période 1945-1960. Le traitement de ce corpus d'archives a porté sur plus de 5000 pages et a été réalisé de 1983 à 1985. La mise en forme chronologique de ces rapports et la critique de leur information permet de noter des lacunes. Dans un premier temps nous avions constaté l'absence de tout rapport de résidents entre 1895 et 1900, ce qui nous avait surpris et

Nos visites aux bibliothèques des Universités de Canberra, Melbourne, Brisbane, n'ont donné, pas plus qu'à Hawaii, au Bishop Museum, de nouveaux documents inédits.

gêné. De même au coeur de la crise opposant le résident Brochard au Père Bazin, nombre de rapports du résident intérimaire Bouge faisaient défaut.

#### § 2 - Le fonds BOUGE

C'est par une visite en 1985 au Musée municipal de Chartres où fut déposé le legs fait par le gouverneur Bouge que nous avons retrouvé 35 pièces d'archives composées de rapports officiels ou de correspondances... Cela laisse supposer que le gouverneur Bouge a emporté de Nouméa ces originaux soit pour éventuellement donner un avis documenté sur la grave crise que connaissait Wallis et justifier sa position, soit envisageait-il une publication?

Ces archives "Bouge" ferment le hiatus d'information entre 1893 et 1904 et apportent aussi des documents non rencontrés à Nouméa sur la période antérieure comme postérieure à 1895-1900... C'est donc un total de 337 rapports ou notes que nous avons étudié à Nouméa au dépôt du Haut Commissariat, auxquels s'ajoutent les 35 rapports Bouge et 38 rapports de fond pour la période 1945-1961, auxquels s'ajoutent plusieurs dizaines de notes techniques relevant plus de l'éxécution administrative des affaires d'un protectorat qui s'est étoffé que de l'historiographie. Notons et c'est une constante, la faiblesse de l'information propre à Futuna (moins de 10% de la documentation). Une critique globale montre le caractère souvent pauvre et inorganisé des matériaux rencontrés pour la période 1888-1905 où d'ailleurs les résidents témoignent plus d'une présence sur le terrain que d'une politique ordonnée de gestion. Cela est regrettable car on manque en partie la transition du Wallis traditionnel et instable de 1888 à 1900 où, avec les accords de partage du Pacifique, le contexte interne de Wallis changera et son économie basée sur l'extension des cocoteraies deviendra notable.

A partir de 1905, l'arrivée du Docteur Viala permet souvent d'obtenir une information de première main, systématisée en chapitres par un esprit curieux et méthodique ayant un sens aigu de la synthèse. Il n'en sera plus de même à partir de 1910 où la période Brochard, si elle est riche en documentation "politique", est pauvre pour les

autres problèmes. Le résident Magnin, de 1914 à 1916, vu la raréfaction des navires, écrira peu et escamotera (sauf pertes de rapports), l'essentiel, l'archipel pendant la guerre d'une part et d'autre part l'accord pour la capitation passé avec Mgr. Blanc. Mallet ,de 1916 à 1921 sera prolixe, inexact ou emporté dans ses jugements du fait de ses échecs. De 1922 à 1925, le résident Bécu donnera un style nouveau et quelque peu inattendu à ses volumineux tableaux (il écrit et peint aussi !) de la vie insulaire présentés sous forme de rapports cyniques, truculents, voire pontifiants mais riches en informations souvent rares, en détails intéressants et surtout témoignant d'une excellente compréhension de la psychologie insulaire... Malheureusement ses écrits trop impressionnistes sont quelque peu verbeux et manquent de système. A partir de 1926 jusqu'à 1939, les rapports deviennent avec les résidents Barbier, Marchat, Renaud et Lamy, de plus en plus ponctuels, marqués par une réserve nouvelle, une concision manifeste et une rigueur plus grande qui fait perdre trop souvent la dimension humaine et psychologique des problèmes. Ces débuts de technocratisme culminent avec le Docteur David qui saura donner toute la force administrative à ses écrits tout en y insérant des notations personnelles ou historiques intéressantes, grâce aussi à des exposés clairs et pédagogiques.

### § 3 - Archives de la Marine

Pour la période de 1847-1890 nous avons utilisé 18 rapports de marins intéressant l'archipel des Wallis. On peut les qualifier d'une phrase : une richesse inégale dans la discontinuité du temps. Les rapports les plus intéressants sont ceux qui traitent du roi, de la mission et des incidents du commerce. Mais souvent, et c'est le défaut de leur nature propre, ces rapports résultent d'escales de présence très courtes dans les deux îles, citent souvent des informations de seconde main provenant de la mission, débouchent rarement sur des témoignages directs ou des enquêtes faites *in situ*. On retrouve ces défauts dans les nombreux rapports de marins inclus dans les archives du Haut Commissariat et souvent absents aux archives de la Marine... Cette vision des capitaines a un intérêt, elle

est souvent comparativiste par rapport aux autres îles et dénote aussi l'absence de toute fièvre annexionniste pour l'archipel comme une sympathie marquée pour la mission et la reine Amélia. Quant aux résidents, ils sont perçus souvent par les officiers de la Royale comme des "pékins" sans moyens et peu efficaces...

## § 4 - Archives de l'Evêché de Lano (Wallis)

Ces archives sont modestes, pour ce qui en subsiste, et d'un intérêt souvent mineur. Il s'agit curieusement et seulement, de lettres des divers résidents aux Supérieurs de la mission suite à des affaires locales parfois secondaires, de remerciements pour l'aide de la mission, voire (avec Barbier) de critiques directes... Seuls quatre documents sortent de l'odinaire et présentent un certain intérêt avec une lettre de 1891, d'Augustin, fils de la reine Amélia qui se plaint au gouverneur de l'attitude "incorrecte" du résident Chauvot... Or, en réplique à cette attaque apparait en 1892 une lettre du R.P. Ollivaux au gouverneur se félicitant du rôle de Chauvot et espérant son retour... En 1918, apparaît un échange épistolaire ou la mission répond par la négative à un trader de Fidji, Brodziak qui se présente comme prêt à acheter tout le coprah de Wallis, lettre adressée "to the King and chiefs"...

## § 5 - Archives des Affaires Etrangères

Nous nous sommes limité à la série "Politique étrangère 1896-1914" dans l'espoir de saisir les conceptions françaises par rapport au Pacifique central et au rôle éventuel prêté à Wallis-Futuna. Or, les deux îles n'y sont évoquées qu'une fois, en 1902, sur la nécessité d'y envoyer un résident dans les 32 documents d'archives rencontrés ayant trait au Pacifique central ! Par contre apparaît un nombre important de pièces concernant la situation à Tonga (15 notes) et des rapports peu nombreux sur Fidji ou Samoa et la pression allemande. Mais cet intérêt sur Tonga apparaît épisodique, mal informé et surtout comme n'obéissant à aucun dessein d'ensemble. Nous avons été surpris aussi de constater que la remarquable note de synthèse du conseiller R.Lecomte,

(aide-mémoire pour le ministre Français, à un aide-mémoire britannique envisageant un échange colonial avec la cession par la France d'une île de Polynésie orientale pour y installer un dépôt de charbon de la Royal Navy), n'évoque pas Wallis-Futuna...

## § 6 - Collection Rossille (Toulouse)

Cette collection privée, constituée patiemment depuis trente ans, conserve un vaste lot de documents d'archives, livres, lettres, travaux universitaires ayant trait à Wallis-Futuna. La perspective ethno-historique y est dominante. Elle bénéficie d'un classement aux larges entrées thématiques.

\*

Ainsi ce tour d'horizon des sources d'archives utilisées permet de constater que pour l'approche directe de l'évolution du territoire de Wallis-Futuna, la documentation de fond la plus régulière, la plus analytique et la plus complète est constituée par le dépôt du Haut Commissariat de Nouméa, et, pour l'époque 1895-1919 où nous avions constaté de nombreuses et gênantes coupures dans les séries, par l'annexe directe constituée par le legs Bouge au Musée municipal de Chartres. Pour les visées françaises, les fonds du Service Historique de la Marine à Vincennes sont malgré la dispersion de l'information, son irrégularité comme son côté très fragmentaire, d'un relatif intérêt car n'éclairant finalement que l'absence de politique française claire et suivie sur le Pacifique central. En ce qui concerne une bibliographie plus générale des auteurs comme les sources missionnaires vues sous l'angle ethno-historique, la collection privée de R. Rossille est sans équivalent en Europe.

#### SECTION 3 - LIRE A TRAVERS LES ARCHIVES...

Notre travail souffre d'une carence qui est la rançon de toute utilisation unilatérale des pièces d'archives, avec l'impossibilité, à travers les filtres normaux de la subjectivité des auteurs, de prendre en compte le non-dit sciemment ou subconsciemment évacué... Cette analyse visant à reconstituer l'histoire du Protectorat, bute sur cet écueil comme sur l'écueil propre aux relations formalisées par les canons du rapport administratif puisque nous nous appuyons principalement sur les matériaux laissés par les résidents. Or, si nous disposons pour contrebalancer cette information officielle de la vision, double et divergente sur beaucoup de faits, des archives maristes, nous n'avons rien de source directe autochtone sur les réactions insulaires et leur propre lecture de leur situation et de la qualité de leurs rapports avec les agents européens des deux autres pouvoirs religieux et administratif. De même nous avons peu sur le commerce, hormis quelques lettres, pétitions... Aussi toute relecture entre les lignes bute d'une part sur l'autocensure consciente ou inconsciente des auteurs par rapport à certaines situations, d'autre part sur l'européo-centrisme culturel qui produit soit un grossissement exagéré, soit une myopie rétrécissante des situations... C'est à dire que toute analyse dans un milieu insulaire qui privilégie la psychologie sociale passe par la parole des acteurs, puis l'écrit et l'exactitude de sa relation, donc privilégie la psychologie des acteurs...

Nous allons nous efforcer de poser les termes de cette carence à partir d'un essai très partiel de relecture critique.

#### § 1 - Les Résidents de France

De 1887 à 1940, on compte vingt et un résidents ou intérimaires et de 1942 à 1960, dix nouveaux administrateurs se succèderont! Le résultat de cette succession de représentants, voire véritable valse entre 1945 et 1960, est l'extrême hétérogénéité du matériel d'archives comme aussi la certitude qu'au fil des rapports, des sensibilités, tous

les aspects intéressants ou insolites de la vie insulaire ont été notés. Un danger néanmoins apparaît aussi, l'opinion toute faite glanée dans un rapport apprécié d'un prédécesseur et admise souvent sans critique et reproduite complaisamment<sup>1</sup>. Les inimitiés ou jalousies *a contrario* faussent aussi parfois la continuité des jugements d'un administrateur à l'autre. De Keroman, fier et péremptoire, discréditera l'humble Chauvot, Brochard critiquera Viala qui à son tour dénoncera non sans véhémence sa personne. Barbier fera un méchant croche-patte à Mallet (qui abandonna selon lui, et sa concubine et ses deux enfants, sans ressources !). Bécu critiquera Brochard mais écartera Viala, Lamy s'abritera sous la statue de commandeur de David !...

Jusqu'à Viala, tous auront en commun leur isolement, des conditions de vie pénibles pour le logement, l'oubli voire le dédain d'un gouverneur, comme Feillet, qui trouvait coûteuse et inutile la résidence climatique des Wallis!...

Chauvot, bien que médecin, semble ne pas avoir pratiqué la médecine, ce qui est étonnant et ce n'est qu'avec Viala qu'on disposera du premier tableau médical de l'île. Mallet, bien que magistrat (il fut juge en Nouvelle-Calédonie à Bourail) n'évoque jamais les moeurs judiciaires de Wallis.

Viala, fin et systématique, accumule de longs rapports répétitifs sur la mission et son emprise sur la société insulaire et finit par négliger l'essor économique du coprah, comme l'arrivée de J. Brial ou des Chinois qu'il n'évoque même pas.

Magnin passe sous silence le rôle de Mgr Blanc pour l'impôt de capitation, Mallet donne une tournure caractérielle à ses démêlés avec les tabous royaux...

Bécu sera l'esprit administratif le plus curieux de la société wallisienne où il s'est installé en peintre cynique et contempteur des travers humains, mais pèchera peut être par attentisme... Barbier, rigide et maladroit, aura à impulser un plan Guyon qui le laissera amer et impuissant avec le trouble provoqué par A. Gerbault malgré son excellente analyse de la situation.

<sup>1</sup> Ce fut le cas avec les analyses de Viala...

Marchat, lui, sera un homme de décision et d'action qui ne s'en laissera pas conter, peut être fut-il trop réactionnel, et il subira la malchance de l'arrivée de l'oryctes. Brochard non plus ne voulut pas s'en laisser conter et malgré ses façons de matamore, dut se résigner lentement à accepter les routines insulaires. Il est probable que ses rapports sont les plus superficiels, les plus partisans et médiocres aussi en terme de qualité et témoignent d'une psychose insulaire paranoïaque....

Renaud, de même, malgré la clarté de certaines de ses analyses (sur le commerce de Futuna, sur la mission ou les effets de la francisation économique) eut une vision condescendante des rapports humains et fit preuve de maladresses et de rodomontades accumulées et surtout, s'avéra incapable de gérer la succession royale... Enfin il y eut David, le plus froidement équilibré des résidents du protectorat jusqu'en 1940. Sensible aussi, derrière l'exigence permanente de sa fonction de chef naturel! Il a peut être trop bien réussi et ses rapports, efficaces mais faussement modestes, sont une apologie du dirigisme, transformant la société wallisienne en un mécanisme d'horlogerie dont il avance ou recule les aiguilles et lit l'heure qui lui convient, à lui ou au gouverneur, en remarquable horloger qu'il était...

De cette époque des résidents qui se clôt fin 1939, on peut distinguer trois périodes. Celle des résidents-fondateurs, pionniers et défricheurs de la présence française, c'est la période artisanale des rapports souvent succincts, parfois nourris de détails oiseux ou de plaintes personnelles. Il s'agit souvent d'ailleurs, vu l'isolement des premiers résidents, leur dénuement, de sortes de bouteilles jetées à la mer pour donner signe de vie à Nouméa, espérer quelque considération ou petite satisfaction. Rapports aussi de témoignages, ceux de l'impuissance, de la bonne volonté aussi de ces résidents qui se succèdent et veulent faire quelque chose...

Mais, ils sont captifs des nécessités du quotidien, de l'équilibre bien instable de leur position, balancés qu'ils sont entre la mission, le roi et le commerce, sur lesquels leurs moyens de pression sont faibles ou nuls et d'ailleurs les gouverneurs le leur répètent bien. Feillet ira même jusqu'à reprocher le coût de leur inutilité! Cette époque s'achève

en 1905 avec l'arrivée du Dr Viala, le premier médecin pratiquant, ce qui lui donne une valeur d'utilité insulaire et une possibilité d'écoute du milieu autochtone que n'eurent pas ses prédécesseurs. Viala, le premier, définira l'archipel comme un système dont il démonte avec un plaisir quasi maniaque les rouages, analyse leur fonctionnement et y initie le lecteur avec une délectation morose mais insistante quasi voyeuriste... Les contradictions ne manquent pas chez lui : contemption de la mission certes, mais aussi attrait de ses banquets dominicaux, lui reprochera Brochard... Soucieux de contrôle, il néglige vite de suivre l'évolution du commerce et de ses pratiques.. A l'écoute de la vie politique, il sera décidément peu curieux du conflit qui opposera le roi au Père Bazin envers lequel il ne dissimule pas son estime<sup>1</sup>. De Paris, lorsqu'éclate la crise entre Brochard et Bazin, il s'aligne sans nuance sur la mission et contre le roi et critique avec virulence son successeur, ce qui lui enlève le bénéfice de la pondération propre à ses rapports administratifs anciens... Brochard, que ses rapports font apparaître comme un jusqu'au boutiste, est aussi, malgré ses emportements écrits, un homme qui sait composer et durer puisqu'il tiendra jusqu'en 1913...

Magnin, peu favorable à l'evêque Blanc, passera sous silence les tractations qu'il eut avec lui pour aboutir à un impôt de capitation accepté par le roi...

Mallet, esprit instable, passera de l'optimisme le plus naïf à l'abattement le plus négatif et n'aura plus de prise sur les évènements locaux...

Bécu jouera au peintre intimiste de la société insulaire et réussira une alliance des Français qui laisse rêveur, de Julien Brial à l'evêque Blanc, mais qui ne lui sert guère à faire arrêter Kelemeté, comme à changer le roi! Il sera attentiste et peu actif, soucieux de s'auto-justifier face aux carences locales...

Cette deuxième période des résidents s'arrête à Bécu et au point le plus haut de la prospérité des deux îles...

Avec Barbier, apparaissent les rapports dactylographiés, les normes administratives classiques de l'exposé. Les communications s'étant améliorées et plus

<sup>1</sup> cf : Viala : 4.4. du 26 mars 1906

rapides, le rapport devient plus ponctuel, moins caustique. Est-ce dû à l'arrivée du gouverneur Guyon, aux conceptions technocratiques naissantes ?.. A la banalisation, aussi des problèmes de Wallis, qui deviennent répétitifs et relèvent de plus en plus de la gestion administrative et de la règlementation ? Cela est probable et cette tendance durera jusqu'à nos jours avec, après 1945, dans la phase finale du protectorat, le rôle de la radio, apparue en 1930 pour les liaisons urgentes, qui devient un moyen régulier de communication.

A partir de 1925, c'est donc un changement médiatique qui de plus en plus vite, met Wallis en phase avec Nouméa, gomme lentement l'ancien et incommode déphasage paralysant, mais permettait un effet décantateur des pratiques sociales wallisiennes...

### § 2 - Le milieu wallisien

S'il est au centre des préoccupations des résidents, il est difficile de dire que son appréhension est satisfaisante en ce qui concerne la profondeur de son analyse par les témoins de l'époque. Ainsi, Chauvot ne trace pas, pas plus que l'exigeant De Kéroman, le discret Valsi ou le pointilleux De Sainte-Marie, un portrait du dernier grand souverain : la reine Amélia. On a droit seulement à quelques clichés sur la reine, les princes. Par contre, le féodalisme et ses séquelles abusives sont de façon répétitive mais sans aucune analyse de système, régulièrement évoqués. Ce n'est qu'en 1906 avec Viala qu'un net effort de présentation est fait. Mais il reste très insuffisant : aucune analyse en profondeur des familles princières, de leurs assises foncières, de leurs jeux objectifs d'alliance comme de leurs intérêts locaux ou de leurs stratégies matrimoniales ; même lacune pour le fonctionnement interne du Gouvernement wallisien.

Quelles sont les compétences réelles des Ministres derrière leurs titres formels ?... Plus gênant, le fonctionnement des fono royaux qui élisent les rois nous échappe. Quels sont les critères de candidature ?... Quels types d'alliances se nouent, y a-t-il un rôle propre aux districts et un partage entre eux et sur quelle base, tournante ou fixe, des responsabilités?...

De même, nous fait défaut, mais c'était chose plus difficile à saisir pour les résidents, la qualité des rapports entre la mission Mariste et le gouvernement wallisien. Ces rapports ont-ils obéi à l'automatisme d'alignement presque parfait des rois et princes sur les volontés du Supérieur de la mission tel qu'on le décrit ? Y eut-il vraiment cette alliance objective mission-monarchie au nom des fins supérieures de l'Uvéa catholique ?

De nombreux faits font supposer que non. Ainsi, sur un point de fond, les terres attribuées à la mission, il y eut contestation et négociation. Mgr Elloy ne dut-il pas procéder avec les instances wallisiennes en 1877, à une délimitation des plantations propres à la Mission ? Or, déjà en 1860, certes à une date où la mission était moins assise dans son pouvoir, le Père Mondon signale un grave litige à propos des terres de Lano exploitées par la mission, que Mgr Lamaze règlera plus tard...<sup>1</sup>

Autre fait discordant relativisant l'union indissoluble du couple mission - monarchie, leit-motiv de nombreux marins et administrateurs français, les affres de la mission comme de Nouméa pour le choix du successeur de la reine Amélia. Si la mission commandait le fono, aurait-elle eu à redouter l'élection d'un roi pro-tongien et hostile ? Que voulait d'ailleurs le parti tongien et protestant tant décrié par la mission depuis longtemps ?... et dont Chauvot signale encore quelques villages et les troubles qui en résultent ?

D'autres faits que nous ne connaissons que succinctement confirment une certaine indépendance de l'appareil politique wallisien à l'encontre de la mission. Les plaintes du Père Poupinel en 1859 confirment cette discordance : " l'état de l'île devient pire de jour en jour par la nullité absolue de la pauvre vieille que l'on nous a donnée pour Reine "2.

Un résident notera aussi que la mission a dû accepter que le roi laisse une certaine latitude aux chefs et aux nobles pour les abus qu'ils commettent, et les rapports de

cf: Letre du Père Mondon au Père Poupinel, du 8/2 1860. A.P.M./U.M. 225/W et F. 1860-1865. Rome

<sup>2</sup> cf: Lettre du Père Mondon au Père Poupinel, du 9 mai 1856. A.P.M. VM 215 W et F. 1858-1859. Rome

Chauvot montrent bien qu'après le cyclone de 1888, les nobles ont abusé de leur situation sans que la mission réagisse.

Un autre jugement d'un marin, le capitaine Adigart, évoque le roi Lusiano Aisake, élu en 1902, dont l'officier écrit : "... il est hostile et grossier, missionnaires compris...1". Viala notera aussi la dérive du roi Sosefo Mautamakia, initialement réformateur, face à la mission, puis qui se rapprochera d'elle, au grand dam du résident, et qui en 1909, fâché pour d'obscurs motifs avec le Père Bazin, entame les manoeuvres visant à son expulsion...

Autre parent très pauvre de notre information, le peuple wallisien. Du premier résident jusqu'au Docteur Renaud lorsqu'il est évoqué, c'est souvent de façon péjorative. Les missionnaires d'ailleurs, avaient quelque peu préparé le tableau. Pour le Père Servant, le Futunien est "dissimulateur, propre aux noires trahisons, menteur". Pour le Père Chevron, le Wallisien "est cruel". Bataillon est moins négatif, notant aussi la générosité, le respect filial des Wallisiens.

Pour les résidents, le peuple wallisien est présenté, de Chauvot à David au moins, comme une sorte de magma, malléable à souhait par ses chefs, dont il applique en automate les ordres et accepte les abus sans récriminer. Ce peuple d'ailleurs est saisi comme tronqué, avec trois-quarts de la population qui relèvent de la roture, culs-terreux propriétés du dernier quart composé de nobles, chefs, ministres et leurs familles. C'est ce dernier quart qui constitue le moyeu du Wallis politique, accapare le pouvoir, impose bastonnades, corvées, amendes, réquisitions... C'est cette sphère de pouvoir qui incarne et porte l'autorité. C'est elle qui est un enjeu trouble pour beaucoup de résidents qui s'efforcent de la contrôler et qui ne pouvant avoir prise sur elle, dénoncent alors ses abus féodaux intolérables. Ainsi il y a, au fil des résidents qui passent, les "bons chefs", favorables à l'administration, donc "à la France", alors on ferme les yeux sur leurs pratiques comme on oublie, pour servir le dessein de la grande politique esquissée vers 1888-1895, le despotisme de la reine Amelia, ses abus, ceux qu'elle tolérait...

<sup>1</sup> cf: Chaffaud: 3.11 du 5 décembre 1904

Donc, un indéniable préjugé hante les écrits des résidents qui rêvent soit de tirer les ficelles d'un peuple jugé définitivement passif, borné, né pour l'obéissance aveugle, afin de vider de son pouvoir la classe dirigeante, soit de contrôler les Princes et de les transformer en exécutants de l'administration...

L'idée d'annexion ressort d'ailleurs de cette analyse sommaire car purement fonctionnaliste. Annexer c'est "libérer le peuple" de ses charges dues "aux Nobles" et récupérer, pour les travaux publics administratifs, ce potentiel de main-d'oeuvre gratuite, le résident devenant ainsi le "Grand Chef"... Viala, Brochard, Barbier, Marchat, Renaud auront cette vision et engageront avec plus ou moins de succès leur action sur cette idée simple de substitution d'un pouvoir à l'autre. Un seul réussira, David, mais il était servi par les circonstances et sa personnalité du type "chef prestigieux", juste, fort mais implacable. Surtout, il avait intuitivement compris les pratiques sociologiques d'Uvéa et le fonctionnement d'une société d'ordre hiérarchisée.

Autrement, la masse wallisienne, le peuple, est plutôt dédaignée et méprisée, frappée de jugements péremptoires et péjoratifs, notamment avec Viala, et qui n'épargnent d'ailleurs pas les rois lorsqu'ils sont peu coopératifs et entiers quant à leur prérogatives. Ainsi, Viala juge les ouvriers wallisiens qu'il emploie "peu intelligents et malhabiles1", les insulaires sont "paresseux", "ayant conservé un fond de sauvagerie". Or, les jugements de Viala formeront l'opinion des gouverneurs, ses rapports serviront d'exemples et, jusqu'à 1933 au moins, de grille d'analyse de la société wallisienne pour les résidents qui se succèdent...

Qu'en est-il des jugements de poids de Viala ? Si nous laissons de côté les notations péjoratives sur l'indigène obtus, voleur, paresseux et sans âme, héritage d'une coutume coloniale comparativiste et triomphaliste, Viala n'a pas compris, pas plus que la majorité des résidents sauf Bécu, qu'il avait affaire avec une société ayant une cohésion culturelle et sociologique globale. Il n'a pas compris que le roi est le produit d'un système, certes complexe et déroutant, de pouvoirs exercés collectivement avec la règle

<sup>1</sup> cf: Viala: 4.3 du 1er février 1906

du consensus. Que plus qu'un pouvoir personnel, le roi incarne et représente l'idiosyncrasie de la société d'Uvéa et qu'il en est le ciment plus que le ferment actif. Que cette société, malgré ses éléments hétérogènes par leurs statuts respectifs et emboîtés est solidaire. Que dissocier un de ses éléments c'est perturber l'ensemble, bloquer le jeu des fonctions respectives, provoquer les dissociations et l'anarchie. Or, les pratiques de manipulations externes pratiquées en premier en 1910 par le Père Bazin, avec l'éviction du roi Mautamakia, serviront ensuite de modèle aux résidents qui tentent de faire évincer les souverains gênants ou les déposent... Le processus de non-signification de la fonction royale culminera en 1932 avec la remise sur le trône de Sosefo Mautamakia... on sait ce qu'il s'ensuivit...!

Après 1947, la même politique est reprise, butant sur les prétentions dynastiques du clan Brial qui finalement impose sa reine, Aloïsia, mais qui n'aura plus en 1957, que l'ombre du pouvoir et des prétentions hors du temps...

## § 3 - Les résistances indigènes : Faka Uvea et Faka Futuna.

Aussi, advint-il ce qui devait résulter de cet amalgame d'ignorance, de triomphalisme naïf de l'idéologie coloniale ("faire progresser l'indigène"), de manipulations politiques et dynastiques entrecoupées de coups de force avec la canonnière!

En 1910, malgré la présence du gouverneur Bonhoure lui-même, convoqué sur l'aviso, le grand fono refuse de démettre le nouveau roi Leone au profit de l'ex roi "pro-Français", ce qui était vite dit, on l'a vu... En 1924, Kelemete échappe à l'arrestation, en 1932, le nouveau roi imposé, Soseko Mautamakia, se rebelle vite contre son "inventeur", le résident Renaud, qui n'avait pas dû lire les archives... En 1933, en élisant un roi, Kahofuna, et un Kivalu "anti-Français", le fono fait preuve d'une indépendance frondeuse retrouvée qui sera éphémère. Néanmoins, pour le remplacer, revient sur le trône le roi Tomasi, évincé en 1932 par le résident. En 1941, avec l'isolement de Wallis,

les notables font pression pour la restauration de la monarchie et obtiendront gain de cause. En 1957, le refus de la reine Aloïsia d'accepter une règle de consensus, crée la partition d'Uvéa et laisse à la souveraine moins du quart du pays sous sa coupe... A ces résistances pour maintenir un système monarchique qui leur soit propre et non imposé par des manipulations administratives ou religieuses de circonstances, qu'on retrouve dans l'histoire de Wallis depuis 1910 comme une constante, s'ajoutent les autres et intéressantes manifestations de réaction à d'autres initiatives de l'administration dans le domaine fiscal comme économique.

Les premiers résidents butèrent pour des raisons de haute politique (succession de la reine, visées sur Tonga) sur la mise en place d'une fiscalité complète, devant se contenter d'une taxe sur le coprah... Viala "arracha" par un compromis une contribution volontaire. Brochard échoua pour l'impôt de capitation ; seul Mgr Blanc en 1917 appuya le résident Magnin pour obtenir gain de cause auprès du roi...

Mais l'impôt accepté, sa rentrée fut longtemps problématique, objet de marchandages, retards, manoeuvres dilatoires, son assiette dut être renégociée à plusieurs reprises et ce jusqu'en 1957...

Autre front wallisien de résistance, le coprah. A ce propos on est étonné de l'absence d'une véritable information d'archives sur les propriétaires des plantations de coprah, leur production moyenne et leur rôle social<sup>1</sup>... En tout cas, les manoeuvres wallisiennes pour contrôler les revenus du coprah débutent tôt sous Mallet et s'étendront jusqu'en 1930 environ avec l'arrivée de l'Oryctes... La création de la Compagnie Uvéenne de Commerce est d'abord, Mallet le perçoit bien, l'amorce d'un système de coopérative royale du coprah. Aussi le souci d'évincer les commerçants du cru en ouvrant d'autres réseaux dans la large concurrence de l'époque<sup>2</sup>, les tractations du roi avec les Chinois fâchés avec Brial, les réactions de ce dernier, farouche partisan de la "liberté du

Le Résident de Sainte Marie proposera un cadastrage des plantations

Bécu perçut les implications de la crise : "Donc, plus d'impôts touchés par les blancs, mais par le Roi en son Conseil, le commerce contrôlé par le Roi..., une église exclusivement indigène, à l'instar de Tonga...

commerce", l'attitude ambigüe aussi de la mission, montrent la profondeur et la complexité de la crise et les soutiens dont dispose l'autorité royale. Soutiens qui se manifestent à plus d'une reprise lors des exigences de salaire, d'embauche, de grèves, de coprah mal séché, d'incidents pour les pesées qui émaillent la chronique locale jusqu'en 1930. Si le roi est souvent contraint de feindre l'ignorance ou l'impuissance en invoquant la coutume, cela est dû aux menaces des foudres administratives ou aux pressions de la mission qui veut éviter le pire, l'intervention de Nouméa, poussée par les consuls...

Ces Faka Uvéa, coutumes locales souvent bien mal comprises et interprétées par les Européens, sont les manifestations d'une résistance uvéenne derrière les chefs, même si ceux-ci n'en prennent pas directement la tête. Elles signifient aussi la cohésion d'un système que trop souvent, pour se sécuriser ou par ignorance, les Européens négligent. Elles établissent aussi les bases d'un jeu de négociation qui permet aux autochtones de compenser leur évidente faiblesse face à une politique de force.

Se pose alors le problème des divisions de la société d'Uvéa, de ses clivages, de leurs enjeux. Mais eux aussi, ils sont masqués par les relations d'archives. De plus, l'Européen, le Français, ici applique souvent une grille républicaine, laïque et libérale, introduisant à une analyse de classe dominante/dominée... Or, le système local repose sur un pouvoir charismatique dans son essence, naturellement hiérarchisée et marquée par la recherche du consensus. Consensus qui d'ailleurs, ne se rencontre pas facilement ou engendre des oppositions irréductibles dont l'issue est le "Tavaka", la fuite en groupe de l'île. Le Père Bazin a recensé 150 départs entre 1890 et 1911, et il y en eut aussi de nombreux entre 1850 et 1890 à Wallis comme à Futuna où ils furent très sensibles.

### § 4 - Et Futuna?

Si pour Wallis, la carence des archives, surtout celles qui sont contradictoires, est nette, à Futuna le déficit d'informations anciennes est encore plus prononcé. Certes, l'île pour la mission, l'administration et le commerce, n'a tenu qu'un second rôle. On peut

s'interroger néanmoins sur la stratégie Mariste dans cette île, surtout l'absence de politique pour tenter de l'unifier avec le cadre souple et peu interventionniste mis en place par la mission... Alors qu'on comprend mieux, faute de moyens, l'absence jusqu'en 1957 de l'administration...

## § 5 - La mission

Elle aussi est analysée par les archives coloniales d'une manière superficielle. Longtemps, on n'a droit qu'à des clichés sur sa puissance, son autorité, sa richesse, ses abus... On a même des contradictions avec la lettre presque dithyrambique du résident de Sainte Marie au Président de l'Alliance Française de Paris à qui il vante l'oeuvre scolaire missionnaire...!

C'est que, de 1889 à 1905, la mission est la seule échappatoire des résidents à leur isolement. Souvent ils y sont traités, conseillés - car ils ignorent la langue - ravitaillés <sup>1</sup>. Lors des intérims souvent durables, c'est le Père Bazin qui fait fonction de résident... sans incidents... Or, sur la mission, on a peu de choses intéressantes jusqu'à Viala, qui produira lui, des tableaux fouillés, finalement romantico-réalistes. Mais comment s'expliquer ces échecs de la mission dont on dit qu'elle tient tous les rouages locaux, avec l'élection de rois peu sûrs ou même indépendants d'elle...?

Dans son "Histoire de l'île Wallis", Mgr Poncet, tout en se référant à une intéressante documentation d'archives, donne une vision lénifiante, voire idyllique des rapports de la mission avec les rois comme avec les résidents, sauf Brochard. Ainsi il banalise l'élection du successeur d'Amélia, comme l'opposition du roi Tokila au Père Bazin... et se refuse à introduire la moindre analyse critique...

Ainsi la rétention de l'information, le refus de sa mise en forme aussi sous forme d'analyse critique, est une des carences majeures de nombreuses pièces d'archives administratives comme religieuses. Une autre carence plus propre aux archives

Chauvot fut regretté à son départ et la Mission écrivit au Gouverneur pour demander son retour

administratives repose sur les stéréotypes faciles des premiers résidents régulièrement repris par les rapports de leurs successeurs. Seul, Bécu s'efforcera d'innover, de revenir aux sens profonds et anciens des pratiques sociales. Mais cet essai souvent riche est gâché par la recherche d'effets théâtraux faciles relevant du cabotinage.

Enfin, il est à noter le peu ou l'absence d'intérêt de la masse de rapports disponibles sur la périphérie insulaire de l'archipel. Si ces premiers résidents essaieront, par les informations de l'evêque du Pacifique central, d'être à l'écoute des évènements de Tonga (Chauvot, De Keroman, Valsi), cet intérêt s'estompe après 1900. Seul, Viala évoquera l'exemple du gouverneur Basil Thompson qui a su comprendre et bien gérer Niue. Mais on oublie après lui, Samoa, Fidji, Rotuma comme Tonga... L'archipel, bien que dépendant pour ses échanges, de ces îles, est considéré en fait comme une lointaine pièce rapportée de la Nouvelle Calédonie et vivant en système clos par rapport à sa périphérie. Pourtant il y a une communauté wallisienne à Levuka, une autre à Suva, des groupes en train de se fondre dans le milieu local à Vavao (Tonga), Samoa, Rotuma... Des hommes circulent, des idées nouvelles sont glanées ici et là et vont pourtant retentir sur Wallis et Futuna comme l'indiquent les crises du coprah et leurs liens avec les traders plus ou moins louches de Fidji...

\* \*



### CHAPITRE II - BIBLIOGRAPHIE UTILISEE OU CITEE

N.B. : Signification des sigles utilisés :

A.N.U. Australian National University (Canberra)

B.S.E.O. Bulletin de la Société d'étude océanienne (Papeete)

J.P.H. Journal of Pacific History (Sydney)

J.P.S. Journal of Polynesian Society (Auckland)

J.S.O. Journal de la Société des Océanistes (Paris)

S.E.H.N.C. Société d'Etudes Historiques de Nouvelle-Calédonie (Nouméa)

#### SECTION I - SUR WALLIS ET FUTUNA

- ANGLEVIEL, F. 1982 Wallis, problème d'une économie insulaire. Mémoire de Maîtrise. Université Paul Valéry Montpellier
- ANGLEVIEL, F. 1982 Wallis et Futuna (1801-1858). Mémoire de Maîtrise Université P. Valéry Montpellier
- ANGLEVIEL, F. 1983 "Sources et méthodes applicables à l'histoire de Wallis et Futuna" Dossier principal de D.E.A. d'histoire, Montpellier III, 92 p. Plus la traduction des 43 pages de l'ouvrage de l'anglais Twining concernant Wallis et Futuna (41 p.) ainsi qu'une première "bibliographie des missions chrétiennes dans les possessions françaises du Pacifique".
- ANGLEVIEL, F. 1985 "Essai de cartographie aérienne de Wallis", D.E.A. de géographie, Montpellier III.
- ANGLEVIEL, F. 1989 Wallis et Futuna (1801-1888) Contacts, évangélisation, inculturations. Thèse de doctorat. Université P. Valéry Montpellier
- ANGLEVIEL, J. 1963 Le séjour d'Alain Gerbault à Wallis en 1926 et ses conséquences. J.S.O. N° 19 Paris.
- ANNALES des Missions d'Océanie 1895 Tome 1 Lyon.
- ANONYME 1855 Horne island, dans le Journal The Friend, Honolulu (Hawaii)

- ANONYME 1925 Pests and diseases of the coconut in the islands of the South Pacific. Review of the Agricultural Board of Fidji-Suva N° 16
- ANONYME 1963 Actes juridiques concernant les rapports de Wallis avec la France. J.S.O. N° 19 Paris
- ANONYME 1963 Liste des résidents français aux îles Wallis-Futuna. <u>J.S.O.</u> N° 19 Paris
- ANONYME 1981 L'exposition de la collection Bouge au musée de Chartres <u>Bulletin</u> de la S.E.H.N.C. N° 47 Nouméa
- AUBERT DE LA RUE 1963 Introduction à la géographie et à la géomorphologie des îles Wallis et Horn. J.S.O. N° 19 Nouméa
- AUTRAND, M. 1981 "Evaluation des possibilités aquacoles du Territoire des îles Wallis et Futuna". Brest, Centre National pour l'Exploitation des Océans
- BARBIER (Dr) 1929 L'assistance médicale aux îles Wallis et Futuna. <u>Annales de</u> Médecine et de Pharmacie coloniales. N° 27-3 Paris
- BARRAU, J. 1963 L'agriculture des îles Wallis et Futuna. J.S.O. N° 19 Paris
- BARRAU, J. 1965 "Note sur la fabrication du tissu d'écorce dit tapa à l'île Uvea encore appelé Wallis" dans "<u>Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée</u>", Tome XII, N° 45, p. 211-212
- BATAILLON, P. <u>Mémoires pour servir à l'histoire de la Mission d'océanie centrale</u>. 1ère partie de 1836 à 1843. Tome 1, manuscrite. Archives des Pères Maristes, série W.F. carton 8 - Rome
- BATAILLON, P. 1842 Lettres-Annales des missions d'Océanie
- BAZIN, J.M. <u>Note sur la Mission des îles Wallis</u>. Sans éditeur. Archives des Pères Maristes. Série W.F. Carton 7 Rome
- BEAUDOU, A.G. & LATHAM, M. 1982 Mission pédologique de reconnaissance à Wallis-Futuna Alofi. ronéo ORSTOM Nouméa

- BESSENAY, J. 1978 "Données cliniques et épidémiologiques de la filariose subpériodique de Bancroft dans le Territoire des îles Wallis et Futuna à propos de 1069 sujets". Thèse de médecine, Lyon I
- BLANC Mgr 1914 Les îles Wallis Paris
- BLANC Mgr 1921 <u>L'héritage d'un évêque d'Océanie</u>. Toulon. Imprimerie Jeanne d'Arc
- BOUGE, L.J. 1913 Notes sur la population des îles Wallis, placées sous le protectorat de la France en 1845. Revue d'ethnologie et de sociologie. Paris
- BROCHARD, V. 1910 L'éléphantiasis arabum aux îles Wallis et la théorie filarienne. Bulletin de la Société de Pathologie Exotique. Tome 3
- BROCHARD, V. 1920 Recherche sur une microfilaire humaine des îles Wallis. Bulletin de la Société de Pathologie Exotique. Tome 3
- BROU, B. 1983 Le corps expéditionnaire calédonien des forces françaises libres à Wallis 1942-1944 et 1944-1946. <u>Bulletins de la S.E.H.N.C.</u> n° 55 et 57 Nouméa
- BULLETIN DU COMMERCE 1925 (Journal) numéro du 11 avril Nouméa
- BURROWS, E.G. 1936 George Manini in Uvea (Wallis island) 45th annual report of the <u>Hawaiian Historical society</u> Honolulu
- BURROWS, E.G. 1937 Ethnology of Uvea (Wallis Island) Bishop Museum, Honolulu
- BURROWS, E.G. 1937 Ethnology of Futuna. Bishop Museum, Honolulu
- BURROWS, E.G. 1983 Ethnology de Futuna, traduction française de S. Manuaud. Publication de la SEHNC, n° 33 Nouméa
- CAMPBELL, I.C. 1983 Imperialism, dynasticism and conversion: Tonga designs on "Uvea" 1835-52. <u>J.P.S.</u>, Vol. 92, N° 2 de juin

- CANE, E. 1948 Infiltrations des Polynésiens dans les îles voisines de la Nouvelle-Calédonie. <u>Etudes Mélanésiennes</u>, Nouméa, n° 3, (janvier)
- CHANEL, P. 1960 <u>Journal de Mission, 1er cahier : 1838-1839. Ecrits du P. Chanel, missionnaire Mariste à Futuna (1803-1841)</u>. Société des Océanistes Rome, édition des Pères Maristes
- CHARBONNIER, R. (Dr) 1982 Wallis et Futuna pendant la deuxième guerre mondiale dans "Mondes et cultures. Comptes-rendus trimestriels des séances de l'Académie des sciences d'outre-mer". Tome XLII, n° 1.
- CHARBONNIER, R. (Dr) 1987 <u>Chronique d'un séjour mouvementé à Wallis-Futuna</u> dans le Pacifique en guerre. P.U.F. Bruxelles
- COHIC, F. 1950 Aperçu agricole sur les îles Wallis-Futuna in Revus agricole de Nouvelle-Calédonie. Vol. 1, nº 9-10. Nouméa
- COHIC, F. 1959 Enquête sur les parasites animaux d'intérêt agricole à Wallis. Nouméa I.F.O. (juin)
- COLLECTIF 1982 "Rapport sur Wallis et Futuna, Etude de l'environnement lagunaire et récifal". Ecole Pratique des Hautes Etudes.
- COLLECTIF 1985 <u>La Nouvelle-Calédonie</u>, la stratégie, le droit et la République. Pédone - Paris
- COLLIEZ, J.P. 1981 <u>Données démographiques sur Wallis-Futuna</u>. 1936 à 1978 Service Statistique/INSEE Nouméa
- <sup>1</sup>COOK, Th. B. 1980 <u>Archives of the diocese of Wallis Futuna</u>. Publié par : Oceania. Provinces archives Suva
- COOPER, H.S. 1880 The coral lands of the Pacific. Bentley and son. Londres

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>L'auteur publie aussi sous le patronyme de Kok.

- CORNEVIN, R. 1982 "Les îles Wallis et Futuna : bilan et perspectives" dans "Mondes et cultures. Comptes-rendus trimestriels des séances de l'Académie des sciences d'outre-mer". Tome XLII, n° 1.
- COSTES, J. (S.M.) & LESSARD, G. S. D. <u>Origines Maristes</u>. 1786-1836. 4 Tomes, édition des Frères Maristes. Rome
- CROSNIER, J. & JARDIN, C. 1973 "Alimentation et nutrition des Wallisiens" dans "Médecine tropicale", volume 33, n° 4.
- CUMMING, C.G. 1877 A lady cruse in a french man of war. 2 volumes. Londres.
- DAVID, J. 1939 L'oeuvre française aux îles Wallis et Futuna. Revue des troupes coloniales. 1939. 33ème année.
- DE DECKKER, P. Th & LAGAYETTE, P. 1987 <u>Etats et pouvoirs dans les territoires</u> français du Pacifique. L'Harmatan. Paris
- DOUMENGE, F. 1961 Observations à propos des formations coraliennes de l'île Wallis. <u>Bull. Assoc., géographes français</u>, n° 301-302 de nov. déc.
- DOUMENGE, F.: 1966 <u>L'homme dans le Pacifique Sud</u>. Société des Océanistes, n° 19 Paris
- DOUMENGE, J.P. 1987 "Unité et diversité, constantes et mutations des territoires français du Pacifique" dans "Acta Geografica", 3ème série, n° 72, 4ème trimestre.
- DUBOIS, M.J. 1976 "De la poterie à anse à Wallis" dans "Journal de la Société des Océanistes", n° 51-52.
- DU BOUZET 1843 Rapport adressé à M. le Capitaine de vaisseau Lavaud. <u>Annales Maritimes et Coloniales</u> Tome 1 Paris.
- DUPON, J.F. 1984 "Les risques naturels à Wallis et Futuna : préparation, prévention et expérience". Nouméa, O.R.S.T.O.M..
- DUPON, J.F. 1985 "Préparation aux désastres et expériences des désastres à Wallis et <u>Futuna</u>", Pacific Islands Development Program, East-West Center, Honolulu.

- DUPON, J.F. & BEAUDOU, A.G. 1986 "Environement: Etude de cas. Wallis et Futuna: l'homme contre la forêt", Programme Régional Océanien de l'Environnement (P.R.O.E.), Pacifique Sud Etude 2, Commission du Pacifique Sud, Nouméa.
- DUPON, J.F. 1986 Environnement : études de cas. Fiches n° 1, 2 (en collaboration avec A. Beaudou), 3. Nouméa, PROE. Commission du Pacifique Sud.
- DUPON, J.F. 1988 Des îles à risque : risques naturels anthropiques ; in : Atlas des îles et états du Pacifique. Reclus
- DURAND, J. 1900 Chez les Ouebias. Le Tour du Monde. Paris.
- DURAND, J. 1900 Bois d'ébène. La revue bleue. Lyon.
- FOTOFILI, B. 1982 "<u>Histoire de Futuna</u>, d'après les écrits des premiers missionnaires". Presses de l'Evêché, Lano.
- FRIMIGACCI, D. & VIENNE, B. 1982 How they become Polynesian: an ethnoarchaeological investigation of Futuna and Uvea, in <u>Man and Culture in Oceania</u> -3
- FRIMIGACCI, D.; SIORAT, J.P. & VIENNE, B. 1983-84 <u>Inventaire et fouille des sites archéologiques et ethnologiques d'Uvéa</u>. ORSTOM Nouméa ronéo
- FRIMIGACCI, D.; SIORAT, J.P. & VIENNE, B. 1987 Fiches de sites archéologiques et ethnohistoriques de Futuna. Document provisoire, diffusion restreinte. Centre ORSTOM. Nouméa
- FRIMIGACCI, D.; SIORAT, J.P. & VIENNE, B. 1987 <u>Le anoaga ole keteuli ("Le panier sacré")</u>, Recueil de littérature orale de Futuna et d'Alofi, Royaume d'Alo. Document provisoire, diffusion restreinte. Centre ORSTOM, Nouméa
- FRIMIGACCI, D.; SIORAT, J.P. & VIENNE, B. 1987 Kole fonu tua limulimua ("La tortue au dos moussu"). Recueil de littérature orale de Futuna et d'Alofi.

  Royaume de Sigave. Document provisoire, diffusion restreinte. Centre ORSTOM, Nouméa

- FROMAGET, M. & BEAUDOU, A.G. 1986 "Etude morpho-pédologique des îles Wallis, Futuna et Alofi : 2 cartes à l'échelle 1/40000 et 2 tableaux des caractères édaphiques". Nouméa, ORSTOM.
- GAILLET, G. 1984 "Elevage et essais fourragers sur le territoire des îles Wallis et Futuna". Thèse de médecine vétérinaire, Lyon
- GAILLOT, M. 1963 La Circoncision à Futuna. J.S.O. Nº 19. Paris
- GERBAULT, A. 1929 Sur la route du retour. Grasset. Paris
- GERBAULT, A. 1930 In quest of the sun. Hooder and Soughton. N.Y.
- GIOVANNELI, J. 1983 <u>Essai climatologique sur les îles Wallis</u>. Service météorologique de la Nouvelle-Calédonie
- GIRAUD, P.; TOUTAIN, B.; DOMENECH, J. & BREGEAT, D. 1987 "Présentation de l'élevage aux îles Wallis et Futuna" dans "Revue d'Elevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux", volume 40, N° 2.
- GODARD, Ph. 1970 Wallis-Futuna Editions Mélanésia Nouméa
- GRZESCZYK, A. 1985 "Pétrologie des laves et des roches grenues associées de Futuna et Alofi, SW pacifique", D.E.A. de géologie, Lille, 45 p.
- GUERIN, L. 1983 "Wallis et Futuna, Territoire français d'Outre-Mer, 19 mois de vie et d'exercice de la médecine dans une île du Pacifique Sud", Thèse de Médecine, Caen
- GUIART, J. 1952 Les origines de la population d'Ouvéa (îles Loyalty) et la place des migrations en cause sur le plan général océanien. <u>Etudes Océaniennes</u>. Nouvelle série, 4ème année N° 6, Nouméa
- GUIART, J. 1972 Ile Loyalty et Grande Terre, dans <u>Ethnologie régionale</u> tome 1 la Pléïade. Paris.
- GUILLEBAUD, J.C. 1976 Les confettis de l'empire. Le Seuil Paris
- GUTIERREZ, J. 1981 <u>Actualisation des données sur l'entomologie économique à Wallis et Futuna</u> ORSTOM Nouméa, ronéo

- HAMMES, C. 1968 L'oryctes rhinoceros (L) à Wallis. ORSTOM Nouméa
- HENQUEL, J. 1910 Talanoa Ki unea Nei; imprimerie de la Mission de Lano, Wallis.
- HENRIQUE, L Exposition coloniale de 1889. <u>Les colonies françaises</u>. Tome 4 Colonies et protectorats de l'Océan Pacifique
- HOLLYMAN, K.J. 1959 Polynesian influence in New Caledonia. The linguistic aspect. J.P.S. Vol. 88, N° 4 de décembre
- HOUWINCK, R. 1963 Wallis et Futuna. Liaisons postales et philatélie. J.S.O. Nº 19
- INSTITUT (d'émission outre-mer) 1974, 1976, 1980, 1983, 1986, 1987, 1988 Wallis et Futuna, Rapports d'activité Paris
- INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL 1986 "Futuna, Alofi, Série Bleue, nº 4902 F". 1/25.000 Paris
- INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) 1960, 1963, 1976, 1983,1990 Recensements de Wallis-Futuna
- KIRCH, P.V. 1976 Ethno-archeological investigations in Futuna and Uvea (Western Polynesia) A preliminary report . J.P.S. Vol. 85, n° 1 de mars
- KIRCH, P.V. 1978 Indigenous agriculture in Uvea (western polynesia) in <u>Economic</u> botany
- KIRCH, P.V. 1981 Lapitoid settlements of Futuna and Alofi Western Polynesia.

  <u>Archeology in Oceania</u>, 16
- KNAEBEL, B. 1976 Milieu naturel et utilisation des sols à Uvea. DEA Faculté des lettres de Strasbourg
- KOHLER, F. 1987 "Agents pathogènes et maladies physiologiques des plantes cultivées en Nouvelle-Calédonie et aux îles Wallis et Futuna" dans "Sciences de la vie, phytopathologie n° 1" Centre ORSTOM de Nouméa 48 p.
- KOHLER, J.M. 1981 Religions planche et notice 27 de : <u>Atlas de la Nouvelle-Calédonie</u>. ORSTOM, Paris

- KORN S.R.D. 1978 Hunting the ramage: Kinship and the organization of political authority in aboriginal Tonga J.P.H. Vol. 13
- LIKUVALU, A. 1974 <u>Le phénomène de migration et ses effets sur la situation</u> démographique et sur l'évolution de la Société Wallisienne et Futunienne. Thèse de doctorat en lettres. Université de Lyon II
- LIKUVALU, A. 1977 Cérémonie d'investiture du tui agaifo, roi d'Alo, île de Futuna; in: J.S.O., N° 33
- LIKUVALU, A. 1979 Histoire et Migrations à Wallis-Futuna <u>Bulletin de la S.E.H.N.C.</u> N° 40 Nouméa
- MACDONALD, G.A. 1945 Petrography of the Wallis islands; in: <u>Bulletin of the geological society</u>. N.Y.
- MANGERET, A. 1884 Mgr Bataillon et les Missions d'Océanie centrale. Lyon 2 volumes
- McTAGGART, W.D. 1963 Nouméa : a study in social geography Thèse de doctorat A.N.U. Canberra
- MATHIEU, R.P. 1845 Lettres Annales des missions d'Océanie.
- MAYER, R. 1972 <u>La situation politique présente d'un territoire français d'outre-mer</u>: <u>les îles Wallis-Futuna</u>: mémoire dela Faculté de Théologie de Lyon.
- MAYER, R. 1976 Les transformations de la tradition narrative à l'île de Wallis (Uvéa). Société des océanistes. N° 38
- MENARD, P. 1978 "Les problèmes du développement à l'échelle d'une société polynésienne : le cas des îles Wallis", Université de Paris I, Thèse 3e cycle de Géographie, Paris
- MINISTERE DES DOM-TOM 1980 <u>Plan de développement économique et social de</u> Wallis-Futuna Paris
- MONDE ILLUSTRE (Journal) 1855 Courrier du Palais du 17 avril Paris
- MONFAT, A. 1890 Les Samoa ou Archipel des Navigateurs. Lyon

- MONFAT, A. 1890 Mgr Elloy. Lyon-Paris
- MORAT, Ph. & VEILLON, J.M. 1985 Contribution à la connaissace de la végétation et de la flore de Wallis-Futuna. <u>Bulletin du Muséum d'Histoire Naturelle</u>. 4ème série, 7, section B, Adansonia n° 3 Paris
- MOREAU, Y. 1980 Contribution à la climatologie de Wallis Service météorologique Nouméa
- MOTTELER, L.S. 1986 <u>Pacific islands names</u>. Bishop Museum miscellaneous. Publication n°34- Honolulu
- NOUVELLES DE WALLIS ET FUTUNA (les) 1987 Journal quotidien n° 10 du mardi 7 avril. Crise au royaume de Sigave. Nouméa
- O'REILLY 1963 Wallis-Futuna J.S.O. N° 19 de décembre
- O'REILLY 1963 Le Maire et Schouten à Futuna, dans J.S.O. N° 19
- O'REILLY, P. 1963 Chronologie de Wallis-Futuna. J.S.O. Nº 19
- O'REILLY, P. 1963 Notes sur les Wallisiens aux Hébrides. J.S.O. Nº 19
- O'REILLY, P. 1963 Bibliographie méthodique, analytique et critique de Wallis-Futuna. J.S.O. N°19
- PACIFIC Islands year book and Who's who 1968 10ème édition Sydney
- PANOFF, M. 1963 Situation présente de la société futunienne J.S.O. N° 19
- PANOFF, M. 1964 "<u>La terre et l'organisation sociale en Polynésie Centrale</u>". Thèse de 3ème cycle de géographie, Université de Paris
- PHILLIPS, W.J. 1933 Wallis island fishing customs. <u>J.P.S.</u> Vol. 62 N° 3 de septembre
- PIOLET (R.P.) 1902 <u>Les Missions catholiques françaises au 19ème siècle</u> Tome IV : Océanie - Madagascar - Armand Colin - Paris

- POLLOCK, N.J. 1988 "<u>Doctor administrators in Wallis and Futuna, Colonialism through Medecine</u>", rapport de recherche, Document provisoire, Wellington.
- POLLOCK, N.J. & TAFILI, M. 1988 "Futuna report and Wallis report", manuscrit, Wellington, New Zealand Medical Research Council
- PONCET, Mgr. 1951 Cérémonial traditionnel de l'intronisation du Roi de l'île d'Ouvéa (de Wallis) en Polynésie. <u>J.S.O.</u> N° 7, Paris
- PONCET, A. (Mgr) 1972 Histoire de l'île Wallis Société des Océanistes Paris
- POUPLIN, C. 1843 Note médicale sur les îles Wallis. Revue coloniale S.N. Paris
- PRIDAY, H.E.L. 1950 A Polynesian migration circa 1765, Uvea Islands <u>J.P.S.</u> Wellington Vol. 59, n° 2 de septembre
- RAGEAU, J. 1959 Enquête sur la filariose à Wallis. I.F.O. Nouméa.
- RALLU, J.L. 1982 Les Wallisiens à Wallis et Futuna et en Nouvelle-Calédonie. Population, n° 37 (janvier-février) Paris
- RAM KRISHNA 1987 <u>Tropical cyclone Raja. 22 dec. 1986-01 Juin 1987</u>. Fidji Meteorogical Service. Nadi du 22 janvier Fidji
- RAU, E. 1935 La vie juridique des indigènes des îles Wallis Domas Monchrestien
- RENAUD, G. 1983 Les îles Wallis Histoire et ethnologie, publié par l'auteur La Rochelle
- RENDON, S. 1983 <u>Analyses d'exemples d'activité rurale à Nouméa : Culture de rente et cultures vivrières spontanées d'un lotissement urbain</u> Mémoire de Maîtrise. Paris IV.
- RENSCH, K. 1981 <u>Tohi fono ouvéa (code de Wallis)</u>. 1870 K. Rensch éditeur Archipelago Press Canberra
- RENSCH, K. 1983 Wallis and Futuna: Total dependency in <u>Politics in Polynesia</u> Université du Pacifique Sud. Fidji

- REYNAUD, P.H. 1876 Wallis Rapport médical de l'aviso l'"Hermite" <u>Archives de</u>

  <u>Médecine navale</u>. Tome 26. Paris
- ROSSILLE, R. 1983 <u>Le Kava aux îles Wallis et Futuna : usage symbolique et cérémonial des origines à nos jours</u>. Ronéo non publié
- ROSSILLE, R. 1987 <u>Le Kawa à Wallis et Futuna, Survivance d'un breuvage traditionnel</u>. Collection Iles et Archipels CRET N° 6 Bordeaux
- ROUX, J.C. 1980 Migration and change in the Wallisian society dans: "The islands states of the Pacific and Indians oceans: anatomy of development. A.N.U. Canberra N° 23
- ROUX, J.C. 1981 Nouméa : Faits urbains ; planche et notice n° 49. <u>Atlas de la Nouvelle-Calédonie</u> ORSTOM
- ROUX, J.C. 1981 Nouméa : Faits de population, planche et notice n° 50. <u>Atlas de la Nouvelle-Calédonie</u> ORSTOM
- ROUX, J.C.; FAGES, J. & BONNEMAISON, J. 1981 Migrations; planche et notice n° 26. <u>Atlas de la Nouvelle-Calédonie</u> ORSTOM
- ROUX, J.C. 1985 Un exemple de migration-enracinement dans le Pacifique Sud : la communauté wallisienne et futunienne de Nouvelle-Calédonie ; in : <u>Cahiers ORSTOM Sciences humaines</u>. Vol. 21, n° 4.
- ROUX, J.C. 1987 "Pouvoir religieux et pouvoir politique à Wallis-Futuna : une coexistence difficile depuis 1835" publié dans un ouvrage collectif dirigé par Paul de Deckker et Pierre Lagayette : "Etats et pouvoirs dans les Territoires français du Pacifique". L'Harmattan, Paris (puis, republié dans le "Bulletin de la S.E.H.N.C.", N° 75, 2e tr. 1988.
- ROZIER, C. 1955 Un bâtisseur de chrétienté : Mgr Bataillon. In : Mission des îles.  $N^{\circ}$  60- Paris
- ROZIER, C. 1960 Ecrits de S.P. Chanel. S.M. Rome

- ROZIER, C. 1963 La culture de Futuna à l'arrivée des Européens d'après les récits des premiers témoins. <u>J.S.O.</u> N° 19
- SAUSSOL, A. 1973 "Wallis et Futuna" dans "Pays et continents". Tome 9, Océanie, Lidis, Paris: 172-177
- SAUSSOL, A. 1988 "Des limites de l'insularité : le cas de Wallis (Polynésie)" dans "Bulletin de l'Association des Géographes Français", vol. 65, n° 3.
- SLADE, J. Fifteen years adventures of a sailor including a residence among cannibals on Wallace Islands.
- SMITH, P. 1892 Uvea or Wallis island and its people. Western Pacific J.P.S. Vol. 1
- STEARNS, H.T. 1945 Geology of Wallis islands <u>Bulletin of the geological society</u> of America. N.Y. Vol 56
- ST. JOHN, H. & SMITH, A.C. 1971 The vascular plants of the Horn and Wallis islands. Pacific Science, vol. 19, n° 3.
- ST. JOHN, H. 1977 Addition to the flora of Futuna, Horn islands. Pacific plants studies 33. Phytologia. Vol. 36. N° 4.
- TERCINIER, G. 1960 Etude des sols à Wallis. Leurs propriétés, leurs vocations, ORSTOM / Nouméa.
- THEVENOT, M. & TKATCHENKO, B. 1952 Monographie d'Uvéa ou Wallis dans : Agronomie Tropicale. Vol 7 de juin Paris
- TWINING, J.P. 1859 <u>Shipwrecks and adventures or J.P. Twining</u>: Among the south seas islanders. Plon Londres
- VAVASSEUR, M. 1978 <u>Rapport sur l'agriculture des îles Wallis Futuna</u> Territoire de Wallis-Futuna
- VIALA, M. 1919 Les îles Wallis et Horn. <u>Bulletin de la société Neuchâtelloise de géographie</u>, vol. 28.

VIARD, R.P. - 1845 - Lettres. Annales des missions d'Océanie.

VIDEAU, D. & COTTER, Ch. - 1963 - Les Wallisiens en Nouvelle-Calédonie ; in : <u>J.S.O.</u> N° 19.

VIEL, Ph. - 1963 - L'Américain James Toutant Proctor - J.S.O. Nº 19.

...

# SECTION II - SUR LE PACIFIQUE INSULAIRE

- ADAMS 1964 Mémoires d'Arii Taimai Paris
- ADAMS 1974 Lettres des Mers du Sud 1890-1891 Société des Océanistes. Paris
- ALLEN, M.R. 1968 The establishment of christianity and cash-cropping in a New-Hebridean community. J.P.H. Vol 3 Auckland, N. Z.
- ANGLEVIEL, F. 1988 Les Mélanésiens et la Mission Mariste. Du refus à l'acceptation du christianisme. (1845-1906) <u>SEHNC</u> N° 74, 1er trimestre, Nouméa
- ANNALES des Missions d'Océanie 1895 Tome 1 Lyon.
- ANONYME 1864 Pearl fishing and shark fishing, dans le Journal : <u>The Polynesian n°</u> 29 (août) (Hawaii)
- ANONYME 1925 Pests and diseases of the coconut in the islands of the South Pacific. Review of the Agricultural Board of Fidji-Suva N° 16
- ANTHEAUME, B. & LAWRENCE, R. 1985 A l'aide ou trop d'aide. Evolution des économies vivrières dans le Pacifique insulaire, in : <u>Etudes des rurales</u> n° 99-100
- AUBE, Th. 1888 Entre deux campagnes, notes d'un marin. Berger-Levrault. Paris
- BARGATZKY, Th. 1985 Beachcombers and castaways as innovators. <u>J.P.H.</u> Vol. 15 Auckland (N.Z.)
- BART, U.A. 1979 Colonisation and customary land tenure in : <u>Land in Solomon Islands</u>, Ministère de l'Agriculture des îles Salomon Honiara
- BATAILLON, P. <u>Mémoires pour servir à l'histoire de la Mission d'océanie centrale</u>. 1ère partie de 1836 à 1843. Tome 1, manuscrite. Archives des Pères Maristes, série W.F. carton 8 - Rome
- BATAILLON, P. 1842 <u>Lettres</u>-Annales des missions d'Océanie

- BEDFORD, R. 1986 "La filière polynésienne : migrations et changements sociaux en Nouvelle-Zélande et dans le Pacifique Sud". <u>L'Espace géographique</u>, n° 3.
- BERARD, L. Th. 1954 -Campagne sur la corvette l''Alcmène'' en Océanie pendant les années 1850-1851. Nouvelles Annales Maritimes et coloniales. Paris
- BERTRAM, I.G. & WATTERS, R.F. 1984 New Zealand and its small island neighbours: a review of New Zealand policy toward the Cook Islands. Niue, Tokelau, Kiribati and Tuvalu. Wellington, Report to Ministry of Foreign Affairs, Institute of Policy Studies.
- BLANC Mgr 1921 <u>L'héritage d'un évêque d'Océanie</u>. Toulon. Imprimerie Jeanne d'Arc
- BLANCHET, G. 1985 <u>Le développement régional en question, une voie pacifique</u>

  <u>pour le Pacifique Sud</u>? Notes et documents n° 12 Sciences humaines ORSTOM, Paris
- BLANCHET, G. 1985 <u>L'économie de la Polynésie française de 1960 à 1980, un aperçu de son évolution</u>. Paris, ORSTOM, coll. Travaux et documents, n° 195.
- BOLLARD, A.E. 1981 The financial adventures of J.C. Godeffroy and son in the Pacific. J.P.H. Vol. 16
- BONNEMAISON, J. 1980 Espaces et paysages agraires dans le Nord des Nouvelles-Hébrides J.S.O. N° 30
- BONNEMAISON, J. 1985 "De la nature de l'espace à l'espace de la culture. Images sociales et culturelles d'un espace insulaire" dans "Espace géographique", N° 14
- BONNEMAISON, J. 1986 <u>La dernière île</u>. Arlea ORSTOM Paris
- BONNEMAISON, J. 1986 Les fondements d'une identité : territoire, histoire et société dans l'archipel de Vanuatu (Mélanésie), Essai de géographie culturelle. Livre I : L'arbre et la pirogue; 540 p., livre II (1987) : les hommes-lieux, 680 p., Paris, ORSTOM, coll. Travaux et Documents, n° 201
- BONNEMAISON, J. & ANTHEAUME, B. 1988 Atlas des îles et Etats du Pacifique Sud. Ed. Reclus-Fayard

- BOURRET, D. 1981 Ethno-botanique, notice et planche 17 de <u>l'Atlas de la Nouvelle-Calédonie</u> ORSTOM Paris
- BOYD, M. 1980 Coping with Samoan resistance after the 1918 influenza epidemic. J.P.H. Vol. 15 - Auckland (N.Z.)
- BRES (de) J. 1974 How Tonga aids New Zealand Wellington
- BROAD, B.J. 1976 Attemps to form and indigenous clergy in the vicariates apostolic of central Oceania and the Navigators islands in the nineteenth century. Thèse, Université Catholique de Louvain.
- BROMBY, R. 1990 (february) Fisheries war escalates, in: Pacific islands monthly
- BROOKFIELD, H.C. 1972 <u>Colonization, development and independance</u>. Cambridge University press.
- BROOKFIELD, H.C. 1973 <u>The Pacific in transition : geographical perspectives on adaptation and change</u>. Londres
- BROU, B. 1973 et 1975 <u>Histoire de la Nouvelle-Calédonie</u>. Tome 1 et 2. Publications de la S.E.H.N.C. N° 4 et 9 Nouméa
- BROU, B. 1979 Un siècle de crises et de booms, les hauts et les bas de l'économie calédonienne. Bulletin de la S.E.H.N.C. N° 40 Nouméa
- BRYAN, J. 1989 Rotuman response to uneven development : independance or migration ? in: <u>Publications de l'Université Française du Pacifique</u>. Fascicule 3.4 Papeete
- BUCK, P.H. 1932 Les migrations des Polynésiens. Payot. Paris
- BUCKLEY, K. & KLUGMAN, K. 1981 et 1983 The history of Burns Philip Tome 1 et 2; B. and P. éditeurs
- BURNS, Ph. 1983 1914-1946: <u>The Australian presence in the Pacific</u> éditeur G. Allen Canberra
- CAILLOT, E. 1914 Mythes, légendes et traditions des Polynésiens. Paris

- CAMPBELL, I.C. 1980 Savage noble and ignoble. The preconceptions of early european voyages in <u>Pacific Studies</u> Vol. 4; n° 1 Honolulu
- CAMPBELL, I.C. 1980 The historiography of Charles Savage. <u>J.P.S.</u> Vol. 89, n° 2 de Juin
- CAMPBELL, I.C. 1982 Polynesian perceptions of European in the eighteenth and nineteeth centuries. Pacific Studies. Vol. 5, n° 2 Honolulu
- CAMPBELL, I.C. 1983 Imperialism, dynasticism and conversion: Tonga designs on "Uvea" 1835-52. J.P.S., Vol. 92, N° 2 de juin
- CANE, E. 1948 Infiltrations des Polynésiens dans les îles voisines de la Nouvelle-Calédonie. <u>Etudes Mélanésiennes</u>, Nouméa, n° 3, (anvier)
- CHRISTENSEN, B.G. 1968 "Bark cloth or tapa; its past and present day uses in selected areas of the Pacific as related to social change". Ph. D. Utah State University
- COCHEREAU, P. 1968 <u>Le problème oryctes rhinocéros</u> (L) dans le Pacifique. Ronéo ORSTOM-Nouméa
- COLLECTIF 1984 Nature et homme dans les îles tropicales : réflexions et exemples. Collection "Iles et archipels". CRET-CEGET. Bordeaux
- COLLECTIF 1985 <u>La Nouvelle-Calédonie</u>, <u>la stratégie</u>, <u>le droit et la République</u>. Pédone - Paris
- COMMISSION (du Pacifique Sud) 1951 La filariose dans le Pacifique Sud. Papeete
- COMMISSION (du Pacifique Sud) 1982 <u>Les économies du Pacifique Sud en 1980</u>. Résumé statistique. Nouméa
- COMMISSION (du Pacifique Sud) 1983 <u>Rapport de la deuxième conférence chargée</u> d'étudier une approche océanienne du développement rural. CPS : Nouméa
- CONNEL, J. 1982 Independance, dépendance et fragmentation dans le Pacifique Sud. <u>L'espace géograhique</u>, n° 4 - Tome 11 - Paris

- CONNEL, J. 1983 Migration, employment and development in the South Pacific: country report n° 7 C.P.S. Nouméa
- COOK, Th. B. 1982 Archives of the diocese of Samoa and Tokelau. Publié par Oceania Marist Province archives. Suva. Fidji
- COOPER, H.S. 1880 The coral lands of the Pacific. Bentley and son. Londres
- CORRIS, P. 1975 Passage, port and plantations. Melbourne University Press
- COSTES, J. (S.M.) & LESSARD, G. <u>S. D. Origines Maristes. 1786-1836</u>. 4 Tomes, édition des Frères Maristes. Rome
- COUPER, A.D. 1968 Protest mouvements and proto cooperatives in the Pacific islands <u>J.P.S.</u>Vol. 77, n° 3 de septembre
- COUTAU-BEGARIE, P. 1987 Géostratégie du Pacifique. Paris, Economica.
- CRAIG, R.D. & KING, F.P. 1981 "<u>Historical dictionary of Oceania</u>". Greenwood press, Londres.
- CROCOMBE, R. 1938 The South Pacific, an introduction. Longman. Auckland
- CROCOMBE, R.G. 1972 Land tenure in the South Pacific dans: Man in the Pacific.
  Oxford University Press
- CROCOMBE, R.G. 1975 The Pacific way, an emerging identity. in : <u>Pacific</u> perspective (4)1
- CROCOMBE, R.G. 1980 <u>Les travaux de Ta'Unga</u>. Traduit en Anglais par R.G. Crocombe et publié en Français par la SEHNC, n° 25
- CROWTHER, W. 1978 The development of the guano trade from Hobart Town in the fifties and sixties. Review of Society of Tasmania
- CUMMING, C.G. 1877 A lady cruse in a french man of war. 2 volumes. Londres.
- DECOUX, J. 1953 Sillage dans les Mers du Sud Plon. Paris

- DE DECKKER, P. Th. 1981 <u>Jacques Antoine Moerenhout (1797-1878)</u>. Ethnologue et <u>consul</u>. 2 volumes. Thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles
- DE DECKKER, P. Th & LAGAYETTE, P. 1987 Etats et pouvoirs dans les territoires français du Pacifique. L'harmatan. Paris
- DENING, G. 1980 <u>Islands and Beaches</u>: <u>Discourse on a silent land</u>: <u>Marquesas 1774-1880</u>. University Press Hawaii
- D'ESTIENNE 1902 <u>Lois, décrets, arrêtés et instructions formant la législation de la Nouvelle-Calédonie</u>. Imprimerie calédonienne. Nouméa
- DIAPEA, W. 1928 <u>Cannibal Jack</u>: The true autobiography of a white man in the South <u>Sea</u>: Faber et Gwye - Londres
- DILLON, P. 1890 Voyages aux îles de la Mer du Sud 1827-1828. 2 volumes Paris
- DOUGLAS, B. 1978 L'exportation des produits tropicaux de Nouvelle-Calédonie de 1841 à 1872. <u>Bulletin de la SEHNC</u> n° 34
- DOUGLAS, B. 1979 Rank, power, authorithy: a reassessment of traditionnal leardership in South Seas societies. J.P.H. Vol. 74
- DOULMAN, D.J. 1986 <u>Some aspects and issues concerning the Kiribati Soviet Union fishing agreement</u>. East-West Center. Honolulu
- DOULMAN, D.J. & KEARNEY, R.E. 1986 The tuna industry in the Pacific islands region: an overview. Pacific IslandsDevelopment Program East-West Center. Honolulu
- DOUMENGE, F. 1960 L'essor de la pêche maritime dans les mers tropicales. <u>Cahiers</u> <u>d'Outre-Mer</u>. Bordeaux. 13ème année, n° 50 Avril-Juin.
- DOUMENGE, F. 1961 Les îles dépendantes de la Nouvelle-Calédonie et leurs problèmes <u>Cahiers d'Outre-Mer</u> n° 56 Bordeaux Oct. Déc.
- DOUMENGE, F. 1966 Répercussions économiques et sociales de la pêche thonière dans le Pacifique Sud. C.P.S. Nouméa. Document technique, n° 149

- DOUMENGE, F.: 1966 <u>L'homme dans le Pacifique Sud</u>. Société des Océanistes, n° 19 Paris
- DOUMENGE, F. 1983 "Aspects de la viabilité des petits pays insulaires. Etude descriptive", Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, Conseil du Commerce et du Développement, CNUCED.
- DOUMENGE, F. 1984 Les cyclones de l'été Austral 1982-1983 en Polynésie française; seuils climatiques et viabilité des petites îles in : <u>Nature et hommes dans les îles tropicales</u>. CEGET-CRET, Bordeaux.
- DOUMENGE, F. 1984 Unité et diversité des caractères naturels des îles tropicales. In : Nature et hommes dans les îles tropicales. CEGET-CRET. Bordaux
- DOUMENGE, F. 1985 Réalités Néo-Calédoniennes dans : <u>La Nouvelle-Calédonie</u>, <u>la stratégie</u>, <u>le droit et la République</u>. Pédone, Paris.
- DOUMENGE, F. 1985 "Les îles et les micro-Etats insulaires". Hérodote, n° 37-38.
- DOUMENGE, F.; HUETZ DE LEMPS, A. & CHAPUIS, O. 1988 "Contribution française à la connaissance géographique des "Mers du sud"", C.R.E.T., Collection îles et archipels, n° 9.
- DOUMENGE, F.; HUETZ DE LEMPS, C.; PERRY, P.J; 1990 Géopolitique du Pacifique sud. C.R.E.T., Collection îles et archipels, n° 11.
- DOUMENGE, J.P. 1982 Du terroir à la ville <u>Les mélanésiens et leur espace en Nouvelle-Calédonie</u>. CEGET-CNRS T. 3. Travaux et documents, n° 46 Bordeaux.
- DOUMENGE, J.P. 1984 Contrôle de l'espace et utilisation du sol en Océanie insulaire. In : Nature et homme dans les îles tropicales (collectif)
- DOUMENGE, J.P. 1985 Diversité ethno-culturelle et expression politique en Nouvelle-Calédonie dans collectif : <u>La Nouvelle-Calédonie</u>, la stratégie, etc. op. cit. Pédone-Paris.

- DOUMENGE, J.P. 1987 "Unité et diversité, constantes et mutations des territoires français du Pacifique" dans "Acta Geografica", 3ème série, n° 72, 4ème trimestre.
- DOUMENGE, J.P. 1988 Au delà de la géostratégie du Pacifique, la dimension dialectique des îles françaises d'Océanie; in: <u>J.S.O.</u>, N° 88-2
- DU BOUZET 1843 Rapport adressé à M. le Capitaine de vaisseau Lavaud. <u>Annales Maritimes et Coloniales</u> Tome 1 Paris.
- DUPON, J.F. 1981 La Nouvelle-Calédonie dans l'espace économique océanien, planche et notice, n° 53 Atlas de la Nouvelle-Calédonie ORSTOM/Paris.
- DUPON, J.F. 1986 <u>Environnement</u>: études de cas. Fiches n° 1, 2 (en collaboration avec A. Beaudou), 3. Nouméa, PROE. Commission du Pacifique Sud.
- DUPON, J.F. 1988 Des îles à risque : risques naturels anthropiques ; in : Atlas des îles et états du Pacifique. Reclus
- DURAND, J. 1900 Chez les Ouebias. Le Tour du Monde. Paris.
- DURAND, J. 1900 Bois d'ébène. La revue bleue. Lyon.
- DUREY, P. & DUMAIN, D. 1988 Croissance de la population. In : <u>Atlas des îles et</u> états du Pacifique. Reclus
- EVECHE (de Nouméa) 1898 <u>Les Missionnaires en N.C.</u>: <u>Leurs propriétés et leur prétendu négoce</u>. Nouméa.
- FAGES, J. 1975 <u>Punaauia-Paea</u>; <u>contact ville-campagne et croissance urbaine de la côte ouest de Tahiti</u>. Paris, ORSTOM, coll. Travaux et Documents, n° 41.
- FAGES, J. 1988 Un intérêt majeur de la France en Océanie : le C.E.P. J.S.O., n° 87.2
- FAIRBAIRN, I.J. 1971 Pacific island économies J.P.S. Vol. 80; n° 1 de mars
- FAIVRE, J.P. 1952 <u>L'expansion française dans le Pacifique : 1800-1842</u>. Nouvelles éditions, Paris

- FARREL, B.H. 1972 The alien and the land of Oceania in: Man in the Pacific islands.

  Oxford University Press
- FINNEY, B.R. 1973 Polynesian peasants and proletarians Cambridge Massachussets
- FIRTH, S. 1973 Germans firms in the Western Pacific islands JPH, Vol. 8
- FIRTH, S. 1977 German rule: ideology and practice. J.P.H. Volume 12
- FIRTH, S. 1978 German labour policy in Nauru and Angaur. 1906-1914 <u>JPH</u>, Vol. 13
- FISK, E.K. 1978 The islands of Niue: development of dependence for a very small nation. Canberra, ANU, Development Studies Centre, Occasional Paper n° 9
- FLETCHER, R.Y. 1979 Iles paradis, îles d'illusion. Le Sycomore, Paris
- FOND Social de l'Habitat 1977 Rapports d'activité 1976 Nouméa
- FRANCO, A.B.; HAMNET, M.P. & MAKASIALE, J. 1982 <u>Disaster preparedness</u> and disaster experience in the South Pacific. East West Center. P.I.D.P. Honolulu
- FRIMIGACCI, D. 1981 Archéologie, planche et notice, n° 17, <u>Atlas de la Nouvelle-Calédonie</u> ORSTOM, Paris
- FRIMIGACCI, D. & VIENNE, B. 1982 How they become Polynesian: an ethnoarchaeological investigation of Futuna and Uvea, in Man and Culture in Oceania 3.
- FROUIN, Ch. 1978 Charles Frouin, chirurgien du baleinier "L'espadon". France Empire
- GAIGNART, H.G. 1983 Contribution de la Marine Française à la guerre du Pacifique. Bulletin de la S.E.H.N.C. N° 54
- GALLAGHER, P. 1976 <u>The Marist Brother's in New-Zealand, Fidji and Samoa</u>. 1876-1976. Edition des Pères Maristes de N.Z.

- GARANGER, J. 1972 Archéologie et mise en place des populations de l'Océanie in : <u>Ethnologie régionale</u>. I - La Pleiade. Paris
- GARRET, J. 1974 The conflict beetween the L.M.S. and the Wesleyan Methodists in 19th century Samoa. J.P.H. Vol. 9
- GASCHER, P. 1975 <u>La belle au bois dormant. Regards sur l'administration coloniale</u> de 1854 à 1894. S.E.H.N.C. N° 7. Nouméa
- GERBAULT, A. 1929 Sur la route du retour. Grasset. Paris
- GERBAULT, A. 1930 In quest of the sun. Hooder and Soughton. N.Y.
- GIFFORD, E. 1929 Tongan Society. Bishop Museum, Bulletin 61. Honolulu (Hawaii)
- GILSON, R.P. 1970 Samoa 1830-1900, the politics of a multi-cultural community Oxford University Press
- GILSON, R.P. 1980 The Cook islands (1820-1850). Victoria University Press (N.Z.)
- GOODALL, N. 1954 A history of the London Missionary Society. London, Oxford University press
- GRAVES, Th. & GRAVES, N.B. 1976 Démographic changes in the Cook islands. Perception and reality. J.P.S. Vol. 85 N° 4 de décembre
- GREEN, R.C. & DAVIDSON, J.M. 1967 Archeology in Western Samoa, volume II.

  <u>Bulletin of the Auckland Institute and Museum</u>, n° 6 et 7
- GREEN, R.C. 1979 Lapita, In J.D. Jennings (ed.), <u>The prehistory of Polynesia</u>. Australian National Univ. Press, Canberra
- GUIART, J. 1952 Les origines de la population d'Ouvéa (îles Loyalty) et la place des migrations en cause sur le plan général océanien. <u>Etudes Océaniennes</u>. Nouvelle série, 4ème année N° 6, Nouméa
- GUIART, J. 1972 Ile Loyalty et Grande terre, dans <u>Ethnologie régionale</u> tome 1 la Pléïade. Paris.

- GUIART, J. 1988 Stratégies imaginaires et stratégies réelles dans le Pacifique Sud. In : J.S.O. N° 88-2.
- GUILCHER, A. 1963 Quelques caractères des récits coraliens et de leurs lagons. <u>Bull.</u>
  <u>Assoc. géographes français</u> N° 314-315 de mai-juin
- GUILCHER, A. 1969 L'Océanie. Collection Magellan. P.U.F. Paris
- GUNSON, N. 1930 <u>Missionary interest in British expansion in the South Pacific in the</u>

  19th century. Londres.
- GUNSON, N. 1966 On the incidence of Alcoholism and intemperance in early Pacific Missions. J.P.H. Vol. 1
- GUNSON, N. 1979 The Hau concept of leadership in Western polynesia. <u>J.P.H.</u>
  Vol. 14
- HAGEN, A. 1893 Voyage aux Nouvelles-Hébrides et aux îles Salomon. <u>Le Tour du</u>

  <u>Monde</u> Paris
- HAGUE, J.D. 1962 On phosphatic guano islands of the Pacific Océan, dans : American Journal of Science and Arts. No 101 de septembre
- HAMNETT, M.P.; SURBER, R.J.; SURBER, D.E. & DENONCOUR, M.T. 1981 Unbalanced books: economic vulnerability in the Pacific. <u>Pacific perspectives</u>, East-West Center. Honolulu
- HARRE, J. 1968 A model for the analysis of island migration. J.P.S. Vol. 77 n° 2
- HEMPENSTALL, P.J. 1975 Resistance in the german Pacific empire towards a theory of early colonial response. J.P.S. Vol. 84 n° 1
- HEZEL, F. 1973 The beginning of foreign contact with Truck. J.P.H. Vol. 8
- HEZEL, F. 1975 A yankee trader in Yap: Croyton Philo Holcomb J.P.H. Vol. 10
- HEZEL, F. & BERG, M.L. 1977 (?) Micronesia, winds of change. Sans date, édité par l'auteur (Guam)

- HEZEL, F. 1982 The first taint of civilization Hawaii University Press
- HEZEL, F. 1982 From conversion to conquest. The early Spanish Mission in the Mariannas. J.P.H. Vol. 17
- HILLIARD, D. 1974 Colonialism and christianity The Melanesian Mission in the Solomon islands, J.P.H. Vol. 9
- HOGBIN, J. 1940 "Polynesian" colonies in Melanesia. J.P.S., S.N.
- HOLLYMAN, K.J. 1959 Polynesian influence in New Caledonia. The linguistic aspect. J.P.S. Vol. 88, N° 4 de décembre
- HOLTHOUSE, H. 1970 Cannibal cargoes Seal Book. Canberra
- HOOD, T.H. 1863 Notes of a cruise in HMS "Fawn" in the Western Pacific in the year 1862 Edimbourg
- HOOPER, A. 1961 The migration of Cook islanders to New Zealand <u>J.P.S.</u>, N° 1 de mars
- HOOPER, A. & HUNTSMAN, J. 1973 A demographic history of the Tokelau islands. J.P.S. Vol. 82 N. 4 de décembre
- HOOPER, A. 1975 A Tokelau account of Olosega. J.P.H. Vol. 10
- HOURS, B. 1976 Les trois miracles de la Société Mélanésienne <u>Bulletin du Pacifique</u> <u>Sud</u> - Vol. 26, n° 35, Nouméa
- HOWARD, A. 1961 Rotuma as a hinterland community. <u>J.P.S.</u> Vol. 70, n° 5 de septembre
- HOWARD, A. 1963 Conservatism and non traditionnal leadership in Rotuma <u>J.P.S.</u>, vol. 72, n° 2 de juin
- HOWARD, A. 1964 Land tenure and social change in Rotuma. <u>J.P.S.</u>, vol. 73, n° 1 de mars

- HOWARD, A. 1966 The Rotuman district chief, a study in changing pattern of authority. <u>JPH vol.</u> 1
- HOWARD, A. 1979 The power to heal in colonial Rotuma, <u>J.P.S.</u>, vol. 88, n° 4 de septembre
- HOWE, K.R. 1974 Fire arms and indigenous Warfare. A case study J.P.H. vol. 9
- HOWE, K.R. 1978 <u>Lis îles Loyautés</u>. S.E.H.N.C., traduction française, n° 19, Nouméa
- HOWE, K.R. 1978 Tourists, sailors and labourers: a survey of early labour recruiting in Southern Melanesia. J.P.H. vol. 13
- HOYT, Ch. 1956 Le rhinocéros du cocotier aux Samoa occidentales <u>Bull. Pacifique</u> <u>Sud.</u> Nouméa, vol. 6, n° 4 d'octobre
- HOYT, Ch. 1956 La lutte contre le rhinocéros du cocotier. <u>Bull. Pacifique Sud.</u> Nouméa. Vol. 6, n° 4, d'octobre
- HUETZ de LEMPS, A. 1954 L'Océanie Française. Que sais-je? P.U.F. nº 619
- HUETZ de LEMPS, A. 1984 Le monde des atolls et des îles basses. *In* : Nature et hommes dans les îles tropicales. CEGET-CRET Bordeaux
- HUETZ de LEMPS, Ch. 1984 Activités et démographie des populations insulaires du monde tropical. *In*: Nature et hommes dans les îles tropicales. CEGET-CRET Bordeaux
- INSEE 1956, 1963, 1969, 1976, 1983, 1989 Recensements de la Nouvelle-Calédonie
- JORRE, L. 1959 <u>L'Océan Pacifique au temps de la Restauration et de la Monarchie de</u>
  <u>Juillet</u>. 1815-1848 2 tomes. Paris
- JUDD, Ch. 1977 "Depopulation in Polynesia" dans "Bulletin of the history of Medecine", n° 51-4.
- JULIEN, Ch.A. 1971 Histoire de l'Océanie. Que sais-je ? P.U.F. Paris, n° 75

- JUPP, K. 1961 Population extension in Western Samoa. J.P.S. vol. 70, n° 4 de décembre
- KENNEDY, P.M. 1977 Germany and the Samoan tridominium 1889-1898 dans : Germany in the Pacific and Far East Moses, J.A. éditeur Brisbane
- KING, M. & al. 1986 Fisheries development in Pacific Islands: Problems in paradise. A.N.U. Canberra.
- KIRCH, P.V. 1984 "The evolution of the Polynesian chiefdoms" Cambridge University Press Cambridge.
- KIRCH, P.V. 1986 Rethinking east polynesian prehistory; in: J.P.S.; N° 1
- KISSLING, C. ed. 1984 <u>Transport and communication for Pacific microstates, issues in organisation and management</u>. Suva. IPS. University of the South Pacific.
- KLING, G. 1987 Le commandant Joseph Julien Laferrière et le "Bucéphale". <u>Bull.</u> <u>SEHNC</u> - n° 70, 1er trimestre
- KNAPMAN, B. 1986 Aid and the dependant development of Pacific islands states; in: J.P.S., vol. 21, N° 3
- KOHLER, F. 1987 "Agents pathogènes et maladies physiologiques des plantes cultivées en Nouvelle-Calédonie et aux îles Wallis et Futuna" dans "Sciences de la vie, phytopathologie n° 1" Centre ORSTOM de Nouméa 48 p.
- KOHLER, J.M. 1981 Religions planche et notice 27 de : <u>Atlas de la Nouvelle-Calédonie</u>. ORSTOM, Paris
- KORN S.R.D. 1978 Hunting the ramage: Kinship and the organization of political authority in aboriginal Tonga <u>J.P.H.</u> Vol. 13
- KUYKENDALL, R.S. 1929 Some early commercial adventurers of Hawaii N° 87 Report of the Hawaiian historical society Honolulu
- LACROIX, L. 1947 Les derniers baleiniers Français. Aux portes du Large Paris

- LANGDON, R.A. 1970 De remarquables révélations sur le Pacifique sauvage de l'époque de Louis Becke. <u>Bulletin de Société des Etudes océaniennes et de Polynésie orientale</u>. Tome 14- n° 172-173 de décembre. Papeete
- LANGDON, R.A. 1978 American Whalers and traders in the Pacific. Pambook Canberra
- LANGDON, R. 1984 "When the Whalers went". Ed. Langdon, P.M.B., Canberra. (Listes des navires baleiniers ayant touché à Wallis et à Futuna).
- LANGER, O. 1988 Le Nouveau Pacifique Sud, données statistiques ; in : J.S.O. N° 87
- LARMOUR, P. 1982 The decolonization of the South Pacific. In: <u>Politics in the Pacific islands</u>. Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée
- LAVAL (Père) sans date <u>Mémoires pour servir à l'histoire de la Mission de Mangareva</u> 3 vol. Archives de la Congrégation de Picpus Rome
- LEESON, I. 1968 The coconut oil trade of the Gilbert islands dans: Of Islands and men Maude
- LEGGE, Ch. 1966 William Diaper, a biographical sketch J.P.H. vol. 1
- LEGGE, Ch. & TERREL, J. 1970 James Toutant Proctor J.P.H. Vol. 5
- LEGUEN, J.C.; DONGUY, J.R. & HENNIN, C. 1977 Perspectives thonières dans le Pacifique Sud. <u>La pêche maritime</u>, de janvier Paris
- LESSON, P. 1839 Voyages autour du monde Pouirot Frères Paris
- LEVY, R.I. 1968 Tahiti observed : early european impressions of Tahitian personal style <u>J.P.S.</u> Vol. 77, n° 1 de mars
- LIKUVALU, A. 1974 <u>Le phénomène de migration et ses effets sur la situation</u> démographique et sur l'évolution de la Société Wallisienne et Futunienne. Thèse de doctorat en lettres. Université de Lyon II

- LIKUVALU, A. 1979 Histoire et Migrations à Wallis-Futuna <u>Bulletin de la S.E.H.N.C.</u> N° 40 Nouméa
- MACNAUGHT, T.Y. 1974 Chiefly civil servants? Ambiguity in district administration and the preservation of a Fidjian way of life. J.P.H. Vol. 9
- MACNAUGHT, T.Y. 1978 Apolosi R. Nawai dans: <u>More Pacific islands portraits</u>. Scarr, éditeur, A.N.U. Canberra
- MALIGNAC, G. 1957 <u>Rapport démographique sur la Nouvelle-Calédonie</u> ORSTOM Paris
- MANGERET, A. 1884 Mgr Bataillon et les Missions d'océanie centrale. Lyon 2 volumes
- MARCUS, G.E. 1978 The nobility and the chiefly tradition in the modern kingdom of Tonga. <u>J.P.S.</u> Vol. 87 n° 1 de mars
- MARCUS, G.E. 1980 Role distance in conversations between Tonga nobles and their "people". J.P.S. Vol. 89 n° 4
- McARTHUR, N. 1961 Population and social change prospect for Polynesia. <u>J.P.S.</u> Vol. 70, n° 4 de décembre
- McARTHUR, N. 1961 Essays in multiplication (European seafarers in Polynesia) J.P.S. Vol. 70, n° 4 de décembre
- McTAGGART, W.D. 1963 Nouméa : a study in social geography Thèse de doctorat A.N.U. Canberra
- MATHESON, T.D. 1986 <u>Aid dependency in a microstate: the case of Niue</u>. Canberra, ANU, PhD thesis, Research School of Pacific Studies, Human Geography.
- MATHIEU, R.P. 1845 Lettres Annales des missions d'océanie.
- MATOS, C. & KOTABALAVU, J. 1986 Oceans minerals; prospects for Pacific Islands Nations. Canberra, ANU, Research School of Pacific Studies, Human Geography, 9 p.

MAUDE, A. - 1975 - Land shortage and population pressure in Tonga dans: <u>The Pacific in transition</u>, H.C. Brookfield éditeur N.Y.

MAUDE, H.E. - 1952 - The colonization of the Phoenix islands. <u>J.P.S.</u> Vol. 61

MAUDE, H.E. & CROCOMBE, M.T. - 1962 - Rarotongan Sandalwood. <u>J.P.S.</u> Vol. 71 de mars

MAUDE, H.E. - 1964 - Beachcombers and castaways. J.P.S. n° 3 de septembre

MAUDE, H.E. - 1968 - Of islands and men: studies on Pacific history. Oxford University Press

MEAD, M. - 1963 - Moeurs et sexualité en Océanie. PLON - Paris

MELVILLE, H. - S. D. - Omoo, édition de la Sixaine - Bruxelles.

MERETU - 1983 - <u>Cannibals and converts</u>, traduit par M.T. Crocombe. Université du Pacifique Sud- Fidji

METHIVET - 1888 - <u>La Nouvelle Cythère</u> - Paris

MICHEL, E. - 1961 - La tentative de colonisation belge aux Nouvelles Hébrides et aux îles Fidji et Salomon. Mission Michel Eloin - <u>Académie Royale de Belgique</u>. N° 19 - 1948

MISSION D'ETUDES SOCIO-ECONOMIQUES - 1968 - Résultats du dénombrement des ménages de Nouméa - INSEE. Paris

MOERENHOUT, J.A. - 1837 - Voyage aux îles du Grand Océan - Paris

MONFAT, A. - 1890 - Les Samoa ou Archipel des Navigateurs. Lyon

MONFAT, A. - 1890 - Mgr Elloy. Lyon-Paris

MOOREHEAD, A. - 1966 - The fatal impact. Penguin books - Australie

- MULHAUSLER, P. 1976 Samoan pidgin english and the origins of New Guinea pidgin: an introduction. J.P.H. Vol. 11
- MUNRO, D. 1980 Tom de Wolf's Pacific adventure. The life history of a commercial enterprise in Samoa. Pacific studies. Vol. 3, n° 2
- MURRAY, Ch. 1986 Mobility and identity in the Pacific islands; in: <u>J.P.S.</u>, Vol; 95, n° 1
- MYRICA (de) 1907 A travers l'Océanie centrale. Le tour du monde. N° 13 Paris
- NEWBURY, C.W. 1959 <u>Missionary policy in Mangareva</u>: on early contact situation. J.S.O. N°15
- NEWBURY, C.W. 1967 Aspects of cultural change in French Polynesia: The decline of the Arii. J.P.S. Vol. 76 N° 1 de mars
- NEWBURY, C.W. 1967 The Hau Pahu Rahi: Pomare II and the concept of inter island government in Eastern Polynesia. <u>J.P.S.</u> Vol. 76 n° 4 de décembre
- NEWBURY, C.W. 1972 Trade and plantation in Eastern Polynesia. The emergence of a dependant economy, dans: Man and the Pacific islands. Oxford
- NEWBURY, C.W. 1972 The Makatea phosphate concession dans: Man in the Pacific islands. Oxford
- NEWBURY, C.W. 1973 Resistance and collaboration in French Polynesia: The Tahitian War: 1844-47. <u>J.P.S.</u> Vol. 82 (mars)
- NEWBURY, C.W. 1980 The Melanesian labor reserve. Pacific Studies, vol. 4, n° 1
- NEWTON, W.F. 1967 The early population in Ellice islands. J.P.S. Vol. 76 N° 2
- NEYRET, R.P. 1976 Pourquoi Fidji n'est pas devenue possession française <u>Bulletin S.E.H.N.C.</u> N° 28
- NEYRET, J.M. 1977 <u>Pirogues d'océanie</u>. 2 tomes. Publications de la SEHNC, N° 12 Nouméa

- NEWEL, W.N. 1947 The Kava ceremony in Tonga. <u>J.P.S.</u> Wellington Vol. 56, n° 4 de décembre
- NZ GOVERNMENT PRINTING OFFICE 1986 Atlas of the South Pacific. Wellington.
- OLIVER, D. 1961 The Pacific Islands. Honolulu, University of Hawaï Press, 456 p.
- O'REILLY, P. 1980 Calédoniens 2ème édition Société des Océanistes Paris
- OTTINO, P. 1972 Rangiroaa Editions Cujas Paris
- PACIFIC Islands year book and Who's who 1968 10ème édition Sydney
- PALMER, G. 1971 Kidnapping in the South Seas Dawsons of Pall Mall Londres
- PANOFF, M. 1963 Situation présente de la société futunienne J.S.O. N° 19
- PANOFF, M.M. 1964 L'ancienne organisation cérémonielle et politique des Samoa occidentales. <u>L'homme</u>, revue française d'anthropologie. EPHE Vol. 4, n° 2 de maiaoût
- PARNABY, O.W. 1972 The labour trade in: Man in the Pacific islands Oxford
- PARSONS, R. 1968 Self determination and political development in Niue. <u>J.P.S.</u> Vol. 77 de septembre
- PAULIAN, R. 1984 Les îles, laboratoires naturels in : <u>Nature et hommes dans les îles</u> tropicales, CEGET-CERET Bordeaux
- PIOLET (R.P.) 1902 <u>Les Missions catholiques françaises au 19ème siècle</u> Tome IV : Océanie - Madagascar - Armand Colin - Paris
- PIRIE, P. 1972 Population growth in the Pacific islands: the exemple of Western Samoa, dans: Man in the Pacific islands Oxford
- PISIER, G. 1975 Le capitaine Paddon à l'île Nou Bulletin de la S.E.H.N.C. N° 22

- POIRIER, J. 1951 Le peuplement de la Nouvelle-Calédonie. Couches ethniques et couches culturelles. J.S.O. Tome VII n° 7 de décembre
- POIRIER, J. 1968 Ethnologie régionale 1. Afrique-Océanie. La Pléiade. Gallimard. Paris
- PRIDAY, H.E.L. 1950 A Polynesian migration circa 1765, Uvea Islands <u>J.P.S.</u> Wellington Vol. 59, n° 2 de septembre
- RADIGUET 1978 <u>Les derniers sauvages La vie et les moeurs aux îles Marquises</u>. Editions du Pacifique Papeete
- RALSTON, C. 1977 Grass huts and Ware Houses (Pacific beach communities of the nineteenth century). Canberra A.N.U.
- RAM KRISHNA 1987 <u>Tropical cyclone Raya. 22 dec. 1986-01 Juin 1987</u>. Fidji Meteorogical Service. Nadi du 22 janvier Fidji
- RAVAULT, F. 1979 Le régime foncier de la Polynésie Française ORSTOM Papeete
- RAVAULT, F. 1985 "Polynésie, la bombe et l'indépendance". Hérodote, n° 37-38.
- RENDON, S. 1983 <u>Analyses d'exemples d'activité rurale à Nouméa : Culture de rente et cultures vivrières spontanées d'un lotissement urbain</u> Mémoire de Maîtrise. Paris IV
- RISBEC, J. 1942 <u>Observations sur les insectes des plantations en Nouvelle-Calédonie</u>. Imprimerie Nationale - Paris.
- ROBINEAU, C. 1970 "Surplus ou dynamique de groupe, un exemple polynésien" dans "Cahiers Internationaux de Sociologie", P.U.F., Volume 49, Paris, p. 111 à 132
- ROBINEAU, C. "Réciprocité, redistribution et prestige chez les Polynésiens des îles de la Société", dans "J.S.O.", Tome XXXIV, N° 61.
- ROBINEAU, C. 1983-85 <u>Du coprah à l'atome : tradition et modernité aux îles de la Société</u>. Tome I et II Editions de l'ORSTOM

- ROMILLY, H.H. 1882 A true story of the Western Pacific in 1879-80. Longmans, Greens and co. Londres
- ROMILLY, H.H. 1886 <u>The Western Pacific and New guinea with some accounts of</u> the old labour trade. John Murroy éditeur Londres
- ROUX, J.C. 1974 Crise de la réserve autochtone et passage des Mélanésiens dans l'économie de la Nouvelle Calédonie <u>Cahiers ORSTOM</u>, Sciences Humaines. Vol. 11 n° 3 et 4
- ROUX, J.C. 1978 Rentiers périphériques et oubliés des "paradis océaniens", dans Cahiers d'histoire du Pacifique n° 19
- ROUX, J.C. 1981 Nouméa : Faits urbains ; planche et notice n° 49. Atlas de la Nouvelle-Calédonie ORSTOM
- ROUX, J.C. 1981 Nouméa : Faits de population, planche et notice n° 50. <u>Atlas de la Nouvelle-Calédonie</u> ORSTOM
- ROUX, J.C.; FAGES, J. & BONNEMAISON, J. 1981 Migrations; planche et notice n° 26. <u>Atlas de la Nouvelle-Calédonie</u> ORSTOM
- ROUX, J.C. 1983 Notes de réflexion sur la valeur stratégique des îles du Pacifique.

  ORSTOM Nouméa
- ROUX, J.C. 1983 The importance of traditionnal Melanesian agriculture in New Caledonia and the question of the pre-contact distributions; communication au 15ème congrès des Sciences du Pacifique. DUNEDIN (N.Z.)
- ROUX, J.C. 1985 Nouvelle-Calédonie : un noeud stratégique et une chance nationale in : <u>La Nouvelle-Calédonie</u>, <u>la stratégie</u>, <u>le droit et la République</u>. Pedone Paris
- ROUX, J.C. 1985 Un exemple de migration-enracinement dans le Pacifique Sud : la communauté wallisienne et futunienne de Nouvelle-Calédonie ; in : <u>Cahiers ORSTOM Sciences humaines</u>. Vol. 21, n° 4.

- ROUX, J.C. 1989 Un exemple d'économie d'aubaine sur un espace imaginaire : Espace caldoche et temps canaque du Nord calédonien, in : <u>Tropiques, lieux et liens</u>. Editions de l'ORSTOM.
- ROZIER, C. 1990 La Nouvelle-Calédonie ancienne. Fayard.
- RUTHERFORD, N. 1981 Tonga ma'a Tonga Kautaha. A Proto cooperative in Tonga. J.P.H. Vol. 16
- SABATIER, E. 1939 Sous l'équateur du Pacifique. Edition Dillen Paris
- SAFFRE, Dr 1889 Contribution à la géographie médicale de l'archipel de Tonga, Samoa, des Wallis, île Futuna, îles Fidji. Archives de médecine navale. Vol. 41 Paris
- SAHLINS, M.D. 1957 Differentiation by adaptation in Polynesian society. <u>J.P.S.</u> Vol. 66, n° 3 de septembre
- SAHLINS, M.D. 1963 Poor man, rich man, big man; chiefs political types in Melanesia and Polynesia. Comparative studies in history and society. La Hague. Tome V
- SAUSSOL, A. 1979 <u>L'Héritage : Essais sur le problème foncier Mélanésien en Nouvelle-Calédonie</u> Société des océanistes N° 40 Paris
- SAUTOT, H. 1989 <u>Grandeur et décadence du Gaullisme dans le Pacifique</u>. Cheshire. Sydney.
- SCARR, D. 1978 More Pacific islands portraits. A.N.U. Press Canberra
- SCARR, D. 1978 Recruts and recruiters dans: <u>Pacific islands portraits</u>. A.N.U. Canberra
- SCHMITT, R.C. 1965 Unmaried parenthood in French Polynesia. <u>J.P.S.</u> N. 5 de septembre
- SCHMITT, R.C. 1967 How many Hawaiians ? J.P.S. Vol. 76, N. 4

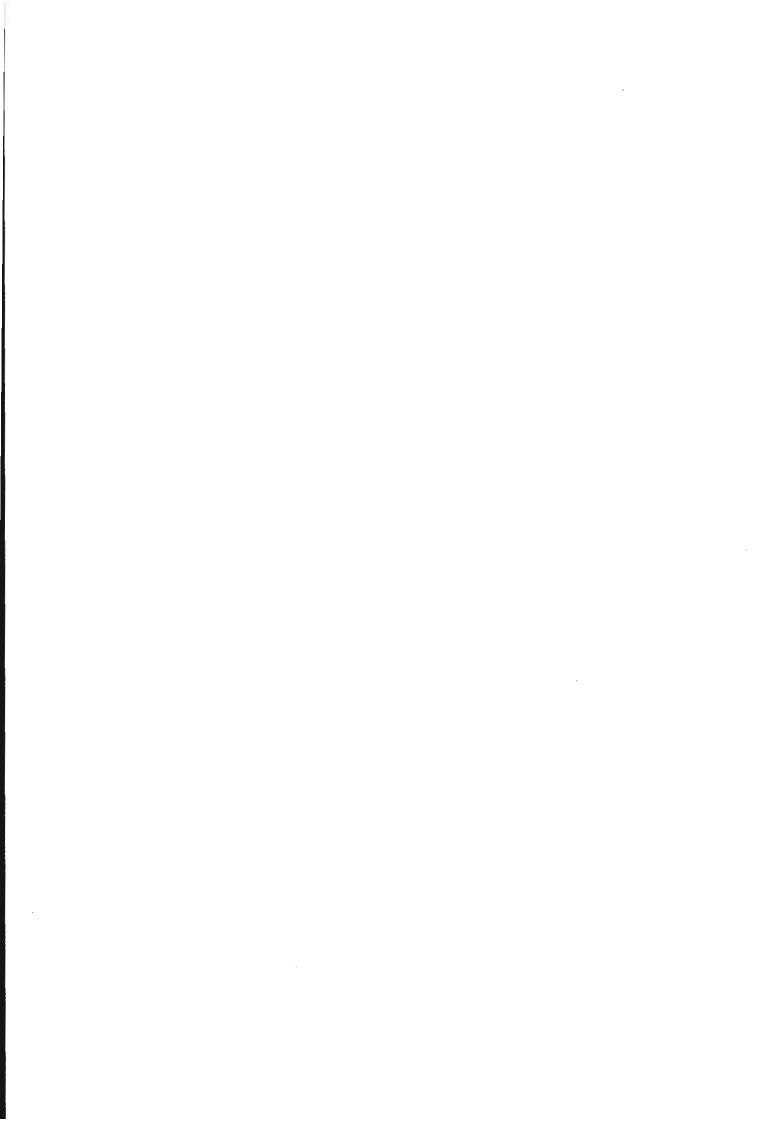
- SCHMITT, R.C. -1971 New estimates of the pre-censal population of Hawaii. <u>J.P.S.</u> Vol 80, N. 2 de juin
- SER JEANTSON, S.M. 1984 Migration and admixture in the Pacific; in: <u>J.P.H.</u>, vol. 19, n° 3.
- SHINEBERG, D. 1971 Guns and men in Melanesia. J.P.H. Vol 6
- SHINEBERG, D. 1973 <u>Ils étaient venus chercher du santal</u>. Traduction française SEHNC N° 3 Nouméa
- SHINEBERG, D. 1986 Un nouveau regard sur la démographie historique de la Nouvelle-Calédonie. J.S.O., N° 86.
- SIMMONS, H.W. 1964 Le rhinocéros du cocotier (oryctes rhinoceros) dans le Pacifique Sud. <u>Bull. Pacifique Sud.</u> Nouméa. Vol. 14, N° 1 de janvier
- SLADE, J. Fifteen years adventures of a sailor including a residence among cannibals on Wallace Islands.
- SMITH, B. 1960 European vision and the South Pacific Oxford Paper books
- SMITH, H.M. 1975 The introduction of veneral diseases into Tahiti : a re-examination. <u>JPH</u> - Vol. 10
- SODTER, F. 1988 "Dépopulation et reprise démographique aux îles Marquises" dans "B.S.E.O.", Tome XX, N° 244, N° 9 de septembre : 10-27
- SPENCER, M.; WARD, A. & CONNELL, J. (eds) 1988 New Caledonia, essays in nationalism and dependency. Saint-Lucia, University of Queensland Press, 254 p.
- SPOEHR, F.M. 1963 White falcon: The house of Godeffroy and its commercial and scientific role in the Pacific. Pacific books. U.S.A.
- STACKPOLE, E.A. 1972 "Whales. The rivalry between America, France and Britain for control of the southern whale fishery. 1785-1825", University of Massuchusett Press, Nantucked.

- STONE, D. 1965 Self determination in the Cook islands: a reply. <u>J.P.S.</u> Vol 74 N. 3 de septembre
- SUGGS, R. 1962 Les civilisations Polynésiennes Traduction française Paris
- TAYLOR, M. & KISSLING, C. 1983 "Dualisme et segmentation économique dans le système des compagnies aériennes internationales de l'Océanie". <u>L'Espace géographique</u>, t. XII, n°3.
- TERREL, J. 1982 Joseph Kabris and his notes on the Marquesas. J.P.H. Vol 17
- THIERCELIN (Dr) 1866 Journal d'un baleinier Paris
- THOMSON, B. 1902 <u>Savage island</u>. An account of a sejourn in Niue and Tonga. John, Murray éditeur Londres
- THOMPSON, R.C. 1971 Commerce, Christianity and colonialism: the Australasian New-Hebrides Company 1883-1897. <u>J.P.H.</u> Vol 6
- THOMPSON, R.C. 1981 Natives and settlers on the New-Hebrides frontier 1870-1900 - Pacific studies - Vol 5, Pacific - N° 1
- TWYNING, J.P. 1859 Shipwrecks and adventures or J.P. Twyning: Among the south seas islanders. Plon Londres
- ULAKALA, A. 1990 (mars) Ofa was one of the worst in 169 years; in: <u>Pacific islands</u> monthly.
- UNIVERSITE DU PACIFIQUE SUD 1981 Pacific indians Suva, Fidji
- URBANOWICZ, Ch. F. 1977 Motives and methods: Missionaries in Tonga in the early 19th century <u>J.P.S.</u> Vol 82 (2)
- VAYDA, A.P. 1976 "Natives traders in two polynesian atolls" dans "<u>I.S.E.A.</u>

  <u>Cahiers</u>", Tome V, N° 1.
- VIARD, R.P. 1845 Lettres. Annales des missions d'Océanie.

- VIDEAU, D. & COTTER, Ch. 1963 Les Wallisiens en Nouvelle-Calédonie ; in : J.S.O. N° 19.
- VIEL, Ph. 1963 L'Américain James Toutant Proctor J.S.O. Nº 19.
- WARD, R.G. 1977 Australia in the Pacific islands, in : <u>Australia : a geography</u>. Jeans D.N. Sydney University Press.
- WARD, R.G. & PROCTOR (eds) 1980 South Pacific agriculture, choices and contraints. South Pacific agricultural survey 1979. Manilla, ADB & CANBERRA, Anu.
- WARD, R.G. 1982 Les dilemnes de l'agriculture dans le Pacifique sud. In : L'espace géographique, n° 2.
- WARD, R.G. 1984 Reflections on Pacific islands agriculture in the late 20th century; in: J.P.H., Vol. 19, n° 3.
- WATTER, R.F. 1984 a "La dépendance sur un atoll gilbertain, l'étude d'Abemama (Kiribati)". L'Espace géographique, t. XIII, n° 1.
- WHITE, J.P. 1989 The lapita homeland: some new data and an interpretation; in: J.P.S., n° 2.
- WILTGEN, R.M. 1981 "The founding of the roman catholic church in Oceania: 1825-1850" A.N.U. Press, Canberra

\* \*



## SECTION III - SUR LE PACIFIQUE EN GENERAL ET OUVRAGES GENERAUX

- ALLEN, J.; GOLSON, J. & JONES, R. (eds) 1977 <u>Sunda and Sahul</u>: <u>prehistoric</u> studies in <u>Southeast Asia</u>. <u>Melanesia and Australia</u>. London, Academic Press.
- ANONYME 1990 (avril) U.S. gives coconut oil the bad label; in: Pacific islands monthly
- ANTHEAUME, B. & BONNEMAISON, J. 1988 "Atlas des îles et des Etats du Pacifique Sud", Ed. Reclus-Fayard, Paris
- BALLENDORE, D.A. 1985 (octobre) Soviet threat: the shadow and the substance.

  Pacific Island Monthly du mois d'octobre Sydney
- BARRAU, J. 1962 Les plantes alimentaires de l'Océanie : Origines, distributions et usages <u>Annales du Musée colonial</u> Marseille
- BELLWOOD, P. 1978 Man's conquest of the Pacific. W. Colin Auckland (N.Z.)
- BELLWOOD, P. 1983 Les Polynésiens Editions du Pacifique. Papeete
- BENET, J.A. 1976 Immigration, blackbirding, labour recruiting. The Hawaiian experience 1877-1887. J.P.H. Vol. 11
- BERNARD, J. 1983 <u>Le sang et l'histoire</u> Buchet Chastel Paris
- BERARD, L. Th. 1954 -Campagne sur la corvette l''Alcmène'' en Océanie pendant les années 1850-1851. Nouvelles Annales Maritimes et coloniales. Paris
- BIDEAU, A. 1983 Les mécanismes auto-régulateurs des populations traditionnelles ; <u>Annales, N° 5</u> (septembre-octobre) - E.P.H.E. Paris
- BISKUP, F. 1974 The New-Guinea memoirs J.B. Mouton. A.N.U. Press. Canberra
- BLANCHET, G. 1985 <u>Le développement régional en question</u>, une voie pacifique pour <u>le Pacifique Sud</u>? Notes et documents n° 12 Sciences humaines ORSTOM. Paris

- BOLLARD, A.E. 1981 The financial adventures of J.C. Godeffroy and son in the Pacific. <u>J.P.H.</u> Vol. 16
- BONNEMAISON, J. 1986a "A propos de l'Affaire Greenpeace... Là-bas à l'ouest de l'Occident: l'Australie et la Nouvelle-Zélande". <u>Hérodote</u>, n° 40.
- BONNEMAISON, J. & ANTHEAUME, B. 1988 Atlas des îles et Etats du Pacifique Sud. Ed. Reclus-Fayard
- BONNEMAISON, J. 1989 Les lieux nus : approche de l'iléité océanienne. Communication ronéo du colloque : <u>Territoires et sociétés insulaires</u>. Brest.
- BOSH-GIMPERA 1970 Paralelos transpacificos de las altas culturas americanas y su cronologia <u>Anales de antropologia</u>. Vol. 7. UNAM Mexico
- BOUDON, R. & BOURRICAUD, F. 1982 <u>Dictionnaire critique de la sociologie</u>. P.U.F.
- BOURRE, R. & MENVILLE, J. 1990 Sur et sous le local. Cahiers du LERASS, n° 20 et 21. Toulouse.
- BOURRET, D. 1981 Ethno-botanique, notice et planche 17 de <u>l'Atlas de la Nouvelle-Calédonie</u> ORSTOM Paris
- BOUTILLIER, J.A. 1983 Hungry sharks : Japanese economic activity in Melanesia 1960-1980. Communication au <u>15ème congrès des Sciences du Pacifique</u> Dunedin (N.Z.)
- BROEZE, F. 1975 A second hand discovery: The Netherlands and the Pacific in the first half of the 19e century. <u>J.P.H.</u> Vol. 10 Auckland (N.Z.)
- BROMBY, R. 1990 (february) Fisheries war escalates, in: Pacific islands monthly
- BROOKFIELD, H.C. 1972 Colonization, development and independance. Cambridge University press.
- BROOKFIELD, H.C. 1973 The Pacific in transition: geographical perspectives on adaptation and change. Londres

- BRUCKNER, P. 1983 Le sanglot de l'homme blanc Le Seuil, Paris
- BUCK, P.H. 1932 Les migrations des Polynésiens. Payot. Paris
- BUCKLEY, K. & KLUGMAN, K. 1981 et 1983 The history of Burns Philip Tome 1 et 2; B. and P. éditeurs
- BURNS, Ph. 1983 1914-1946 : <u>The Australian presence in the Pacific</u> éditeur Allen Canberra
- G. BURTON, J.N. 1983 A disentery epidemic in New Guinea and its mortality. J.P.H. Auckland (N.Z.) Vol. 18
- CAILLOT, E. 1914 Mythes, légendes et traditions des Polynésiens. Paris
- CAMPBELL, I.C. 1980 Savage noble and ignoble. The preconceptions of early european voyages in <u>Pacific Studies</u> Vol. 4; n° 1 Honolulu
- CAMPBELL, I.C. 1982 Polynesian perceptions of European in the eighteenth and nineteeth centuries. Pacific Studies. Vol. 5, n° 2 Honolulu
- CHALIAND, G. & RAGEAU, J.P. 1983 Atlas stratégique, géopolitique des rapports de force dans le monde. Fayard
- CHAUNU, P. 1966 L'Amérique et les Amériques Armand Colin, Paris
- CLINE, R.S. 1976 World power assessment. A calculus of strategic drift. Washington
- COCHEREAU, P. 1968 <u>Le problème oryctes rhinocéros</u> (L) dans le Pacifique. Ronéo ORSTOM-Nouméa
- COLLECTIF 1971 Pacific voyages Doubleday and co. N.Y. (U.S.A.)
- COLLECTIF 1972 Ethnologie Régionale tome 1 La Pléiade/Gallimard Paris
- COLLECTIF 1981 <u>Sources de l'Histoire de l'Asie et de l'Océanie</u> dans les archives et bibliothèques françaises. Tome 1 Archives ; éditeur K.G. Saur. Paris

- COLLECTIF 1983 Ecosystèmes forestiers et tropicaux d'Afrique. ORSTOM/ UNESCO.
- COLLECTIF 1984 Nature et homme dans les îles tropicales : réflexions et exemples. Collection "Iles et archipels". CRET-CEGET. Bordeaux
- COLLECTIF 1985 <u>La Nouvelle-Calédonie</u>, <u>la stratégie</u>, <u>le droit et la République</u>. Pédone - Paris
- COLLECTIF 1987 Atlaseco Paris
- COMMISSION (du Pacifique Sud) 1951 La filariose dans le Pacifique Sud. Papeete
- COMMISSION (du Pacifique Sud) 1982 <u>Les économies du Pacifique Sud en 1980</u>. Résumé statistique. Nouméa
- COMMISSION (du Pacifique Sud) 1983 Rapport de la deuxième conférence chargée d'étudier une approche océanienne du développement rural. CPS: Nouméa
- CONNEL, J. 1982 Independance, dépendance et fragmentation dans le Pacifique Sud. <u>L'espace géograhique</u>, n° 4 - Tome 11 - Paris
- CONNEL, J. 1983 Migration, employment and development in the South Pacific: country report n° 7 C.P.S. Nouméa
- CORRIS, P. 1975 Passage, port and plantations. Melbourne University Press
- COSTES, J. (S.M.) & LESSARD, G. <u>Origines Maristes</u>. 1786-1836. 4 Tomes, édition des Frères Maristes. Rome
- COUTAU-BEGARIE, P. 1987 Géostratégie du Pacifique. Paris, Economica.
- CRAIG, R.D. & KING, F.P. 1981 "<u>Historical dictionary of Oceania</u>". Greenwood press, Londres.
- CROCOMBE, R. 1938 The South Pacific, an introduction. Longman. Auckland

- CROCOMBE, R.G. 1972 Land tenure in the South Pacific dans: Man in the Pacific.

  Oxford University Press
- CROCOMBE, R.G. 1975 The Pacific way, an emerging identity. in : <u>Pacific</u> perspective (4)1
- CROWTHER, W. 1978 The development of the guano trade from Hobart Town in the fifties and sixties. Review of Society of Tasmania
- DECOUX, J. 1950 A la barre de l'Indochine. Plon. Paris
- DECOUX, J. 1953 Sillage dans les Mers du Sud Plon. Paris
- DE DECKKER, P. Th. 1981 <u>Jacques Antoine Moerenhout (1797-1878)</u>. Ethnologue et <u>consul</u>. 2 volumes. Thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles
- DE DECKKER, P. Th & LAGAYETTE, P. 1987 Etats et pouvoirs dans les territoires français du Pacifique. L'harmatan. Paris
- DESCHANEL, P. 1884 <u>La politique française en Océanie à propos du canal de Panama</u> Berger-Levrault Paris
- DOLLFUS, O. 1980 Le défi andin. Paris.
- DOUGLAS, B. 1978 L'exportation des produits tropicaux de Nouvelle-Calédonie de 1841 à 1872. Bulletin de la SEHNC n° 34
- DOUGLAS, B. 1979 Rank, power, authorithy: a reassessment of traditionnal leardership in South Seas societies. J.P.H. Vol. 74
- DOULMAN, D.J. 1986 <u>Some aspects and issues concerning the Kiribati Soviet Union fishing agreement</u>. East-West Center. Honolulu
- DOULMAN, D.J. & KEARNEY, R.E. 1986 The tuna industry in the Pacific islands region: an overview. Pacific IslandsDevelopment Program East-West Center. Honolulu

- DOUMENGE, F. 1960 L'essor de la pêche maritime dans les mers tropicales. <u>Cahiers</u> <u>d'Outre-Mer</u>. Bordeaux. 13ème année, n° 50 Avril-Juin.
- DOUMENGE, F. 1966 <u>Répercussions économiques et sociales de la pêche thonière</u> dans le <u>Pacifique Sud</u>. C.P.S. Nouméa. Document technique, n° 149
- DOUMENGE, F.: 1966 <u>L'homme dans le Pacifique Sud</u>. Société des Océanistes, n° 19 Paris
- DOUMENGE, F. 1983 "Aspects de la viabilité des petits pays insulaires. Etude descriptive", Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, Conseil du Commerce et du Développement, CNUCED.
- DOUMENGE, F. 1984 Unité et diversité des caractères naturels des îles tropicales. In : Nature et hommes dans les îles tropicales. CEGET-CRET. Bordaux
- DOUMENGE, F. 1985 "Les îles et les micro-Etats insulaires". Hérodote, n° 37-38.
- DOUMENGE, F.; HUETZ DE LEMPS, A. & CHAPUIS, O. 1988 "Contribution française à la connaissance géographique des "Mers du sud"", C.R.E.T., Collection îles et archipels, n° 9.
- DOUMENGE, F.; HUETZ DE LEMPS, C.; PERRY, P.J; 1990 Géopolitique du Pacifique sud. C.R.E.T., Collection îles et archipels, n° 11.
- DOUMENGE, J.P. 1984 Contrôle de l'espace et utilisation du sol en Océanie insulaire. In : <u>Nature et homme dans les îles tropicales</u> (collectif)
- DOUMENGE, J.P. 1985 Diversité ethno-culturelle et expression politique en Nouvelle-Calédonie dans collectif : <u>La Nouvelle-Calédonie</u>, la <u>stratégie</u>, etc. op. cit. Pédone-Paris.
- DOUMENGE, J.P. 1988 Au delà de la géostratégie du Pacifique, la dimension dialectique des îles françaises d'Océanie; in: J.S.O., N° 88-2
- DUPON, J.F. 1981 La Nouvelle-Calédonie dans l'espace économique océanien, planche et notice, n° 53 Atlas de la Nouvelle-Calédonie ORSTOM/Paris.

- DUREY, P. & DUMAIN, D. 1988 Croissance de la population. In : <u>Atlas des îles et</u> <u>états du Pacifique</u>. Reclus
- EARL, G.W. 1853 The natives races of the Indian Archipelago. Baillières Londres.
- EHRLICK, P. 1979 Henry Nampei: <u>Pre-eminently a Ponapean in Pacific islands</u> portraits. Scarr, éditeur Sydney.
- ETRILLARD, G. & SUREAU 1983 A l'Est du monde. Fayard, Paris
- FAIRBAIRN, I.J. 1971 Pacific island économies J.P.S. Vol. 80; n° 1 de mars
- FAIVRE, J.P. 1952 <u>L'expansion française dans le Pacifique : 1800-1842</u>. Nouvelles éditions, Paris
- FARREL, B.H. 1972 The alien and the land of Oceania in: Man in the Pacific islands.

  Oxford University Press
- FINNEY, B.R. 1973 Polynesian peasants and proletarians Cambridge Massachussets
- FIRTH, S. 1973 Germans firms in the Western Pacific islands JPH, Vol. 8
- FIRTH, S. 1977 German rule: ideology and practice. <u>J.P.H.</u> Volume 12
- FORSTER, G. 1777 A voyage round the world. Londres
- FRANCO, A.B.; HAMNET, M.P. & MAKASIALE, J. 1982 <u>Disaster preparedness</u> and disaster experience in the <u>South Pacific</u>. East West Center. P.I.D.P. Honolulu
- GAIGNART, H.G. 1983 Contribution de la Marine Française à la guerre du Pacifique. Bulletin de la S.E.H.N.C. N° 54
- GALLAGHER, P. 1976 The Marist Brother's in New-Zealand, Fidji and Samoa. 1876-1976. Edition des Pères Maristes de N.Z.
- GARANGER, J. 1972 Archéologie et mise en place des populations de l'Océanie in : <u>Ethnologie régionale</u>. I - La Pleïade. Paris

- GIBBONS, J.R.H.; FERGUS, G.A.V., CLUNIE 1984 Sea level changes and Pacific prehistory; in: <u>J.P.H.</u>, vol. 19, n° 3
- GOODALL, N. 1954 A history of the London Missionary Society. London, Oxford University press
- GOUROU, P. 1973 Pour une géographie humaine. José Corti, éditeur.
- GRACO, J. 1959 Le désert des Syrtes. Paris.
- GUIART, J. 1988 Stratégies imaginaires et stratégies réelles dans le Pacifique Sud. In : J.S.O. N° 88-2.
- GUILCHER, A. 1963 Quelques caractères des récits coraliens et de leurs lagons. <u>Bull.</u>
  <u>Assoc. géographes français</u> N° 314-315 de mai-juin
- GUILCHER, A. 1969 L'Océanie. Collection Magellan. P.U.F. Paris
- GUILLOU, J. 1980 L'infernale utopie de la Nouvelle France en Nouvelle-Guinée.

  <u>Bulletin de la S.E.H.N.C.</u> N° 42, Nouméa
- GUILLOU, J. 1980 Queen Emma, Reine des Mers du Sud. <u>Bulletin S.E.H.N.C.</u> N° 44 Nouméa
- HAGUE, J.D. 1962 On phosphatic guano islands of the Pacific Océan, dans : <u>American</u>
  <u>Journal of Science and Arts.</u> N° 101 de septembre
- HAMNETT, M.P.; SURBER, R.J.; SURBER, D.E. & DENONCOUR, M.T. 1981 Unbalanced books: economic vulnerability in the Pacific. <u>Pacific perspectives</u>, East-West Center. Honolulu
- HARRE, J. 1968 A model for the analysis of island migration. J.P.S. Vol. 77 n° 2
- HEINE-GELDERN 1966 The problem of transpacific influences in Meso-America dans: <u>Hand Book of Middle American Indians</u>. Vol. 4 Texas University
- HEYERDALH, Th. 1954 The American indian in the Pacific. Chicago Press

- HEYERDALH, Th. 1977 The early man and the ocean. Double Day. Chicago Press
- HEZEL, F. 1982 The first taint of civilization Hawaii University Press
- HODGES, W. 1793 Travels in India. Londres
- HOLTHOUSE, H. 1970 Cannibal cargoes Seal Book. Canberra
- HOOD, T.H. 1863 Notes of a cruise in HMS "Fawn" in the Western Pacific in the year 1862 Edimbourg
- HOSIE, J.S.M. 1971 "The french Mission: an australian base for the Marists in the Pacific to 1874", Master of Arts, Sydney.
- HOWE, K.R. 1974 Fire arms and indigenous Warfare. A case study J.P.H. vol. 9
- HUETZ de LEMPS, A. 1954 L'Océanie Française. Que sais-je? P.U.F. nº 619
- HUETZ de LEMPS, A. 1984 Le monde des atolls et des îles basses. *In* : <u>Nature et hommes dans les îles tropicales</u>. CEGET-CRET Bordeaux
- HUETZ de LEMPS, Ch. 1984 Activités et démographie des populations insulaires du monde tropical. *In*: Nature et hommes dans les îles tropicales. CEGET-CRET Bordeaux
- INSTITUT DU PACIFIQUE 1983 <u>Le Pacifique</u>, nouveau centre du Monde Berger-Levrault - Paris
- JACKSON, R. 1983 D'un milliers de lieux sacrés à la périphérie du profane. In : L'espace géographique, n° 4.
- JORRE, L. 1959 <u>L'Océan Pacifique au temps de la Restauration et de la Monarchie de</u> <u>Juillet</u>. 1815-1848 - 2 tomes. Paris
- JULIEN, Ch.A. 1971 Histoire de l'Océanie. Que sais-je ? P.U.F. Paris, nº 75
- KEATE, G. 1789 An account of the Pelew islands situated in the Western part of the Pacific Ocean Londres

- KING, M. & al. 1986 Fisheries development in Pacific Islands: Problems in paradise.

  A.N.U. Canberra.
- KIRCH, P.V. 1984 "The evolution of the Polynesian chiefdoms" Cambridge University Press Cambridge.
- KIRCH, P.V. 1986 Rethinking east polynesian prehistory; in: J.P.S.; N° 1
- KISSLING, C. ed. 1984 <u>Transport and communication for Pacific microstates, issues</u> in organisation and management. Suva. IPS. University of the South Pacific. 192 p.
- KLING, G. 1987 Le commandant Joseph Julien Laferrière et le "Bucéphale". <u>Bull.</u> <u>SEHNC</u> n° 70, 1er trimestre
- KNAPMAN, B. 1986 Aid and the dependant development of Pacific islands states; in: J.P.S., vol. 21, N° 3
- KUYKENDALL, R.S. 1929 Some early commercial adventurers of Hawaii N° 87 Report of the Hawaiian historical society Honolulu
- LACROIX, L. 1947 Les derniers baleiniers Français. Aux portes du Large Paris
- LACROIX, L. 1952 Les derniers négriers Amiot Dumond Paris
- LANGDON, R.A. 1978 American Whalers and traders in the Pacific. Pambook Canberra
- LANGDON, R. 1984 "When the Whalers went". Ed. Langdon, P.M.B., Canberra. (Listes des navires baleiniers ayant touché à Wallis et à Futuna).
- LANGER, O. 1988 Le Nouveau Pacifique Sud, données statistiques ; in : J.S.O. N° 87
- LARMOUR, P. 1982 The decolonization of the South Pacific. In: <u>Politics in the Pacific islands</u>. Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée
- LEGUEN, J.C.; DONGUY, J.R. & HENNIN, C. 1977 Perspectives thonières dans le Pacifique Sud. <u>La pêche maritime</u>, de janvier Paris
- LESSON, P. 1839 Voyages autour du monde Pouirot Frères Paris

- LOCKRIDGE, P.A. & SMITH, R.H. 1984 <u>Tsunamis in the Pacific Basin 1900-1983</u>. Boulder (Colorado), National Geophysical Data Center, World Data Center A for solid earth geophysics, NOAA.
- LONDON, J. 1975 Histoires des îles. U.G.E. Paris
- McARTHUR, N. 1967 Islands population of the Pacific. A.N.V. Press
- McARTHUR, N.; SANDERS, I.W. & TWEEDIE 1976 Small population isolates: a micro-simulation study. <u>J.P.S.</u> Vol. 85, n° 3 de septembre
- MARSEILLE, J. 1984 Empire colonial et capitalisme français, Histoire d'un divorce.

  Albin Michel Paris
- MARSHALL, M. & L.B. 1975 Opening pandora's bottle: Reconstructing Micronesian early contacts with alcoholic beverages. <u>J.P.S.</u> Vol. 84
- MARSHALL, M. & L.B. 1976 Holy and unholy spirits. The effects of missionization on alcohol use in Eastern micronesia. J.P.H. Vol. 11
- MAUDE, H.E. 1964 Beachcombers and castaways. J.P.S. nº 3 de septembre
- MAUDE, H.E. 1968 Of islands and men: studies on Pacific history. Oxford University Press
- MAUDE, H.E. 1970 American whaling records relating to the Pacific islands. <u>J.P.H.</u> Vol. 5
- MAUDE, H.E. 1981 <u>Slavers in paradise</u>: the peruvian labour trade in <u>Polynesia</u> 1862-1864. A.N.U. Canberra
- MAUGHAM, S. 1962 L'archipel aux sirènes Hachette, Paris
- MIHALY, E.B. 1974 Tremors in the Western Pacific: Micronesian freedom and U.S. security Foreign Affairs Vol. 52, n° 4, Washington DC
- MOOREHEAD, A. 1966 The fatal impact. Penguin books Australie

- MOTTELER, L.S. 1986 <u>Pacific islands names</u>. Bishop Museum miscellaneous. Publication n°34- Honolulu
- MORTON, H. 1982 The Whale's wake University of Otago Press Dunedin (N.Z.)
- MOSES, J.A. & KENNEDY, P.M. 1977 German in the Pacific an Far East 1870-1914. University of Queensland Press
- MULMANN, W.E. 1968 <u>Messianismes révolutionnaires du Tiers monde</u>. Gallimard, Paris
- NATIONS-UNIES 1974 <u>Developing islands countries</u>. Report of the panel of experts UNCTAD. TD/8/443. Review 1.
- NEYRET, J.M. 1977 <u>Pirogues d'océanie</u>. 2 tomes. Publications de la SEHNC, N° 12 Nouméa
- NORTH, D. 1990 (juillet) The battle for Enenkio, in: Pacific islands monthly
- NZ GOVERNMENT PRINTING OFFICE 1986 Atlas of the South Pacific. Wellington.
- O'CONNEL, J.F. 1972 A residence of 11 years in New-Holland and the Caroline islands. A.N.U. Press
- OLIVER, D. 1961 The Pacific Islands. Honolulu, University of Hawaï Press, 456 p.
- PACIFIC Islands year book and Who's who 1968 10ème édition Sydney
- PALMER, G. 1971 Kidnapping in the South Seas Dawsons of Pall Mall Londres
- PANNING, A. 1944 Die trepang fichereï Hambourg zoological Museum
- PARNABY, O.W. 1972 The labour trade dans: Man in the Pacific islands Oxford
- PAULIAN, R. 1984 Les îles, laboratoires naturels in : <u>Nature et hommes dans les îles</u> tropicales, CEGET-CERET Bordeaux

- PAWLEY, A. & GREEN, R.C. 1984 The proto oceanic linguage community; in: <u>J.P.H.</u>, Vol 19, n° 3.
- PEIREIRA SALAS 1971 Los primeros contactos entre Chile y los Estados unidos 1778-1809. Edition Andres Bello. Santiago du Chili
- PEREZ, M. 1989 Approche critique des phénomènes d'immigration en Australie. Publication : <u>Université française du Pacifique</u>. Vol. 1, fas. 3-4. Papeete.
- PETIT, M. 1984 La pêche des thoniers senneurs dans le Pacifique tropical ouest, dans : la Pêche maritime Paris, de novembre
- PIANET, R. 1981 Le marché mondial du thon, in : <u>La pêche maritime</u>, (20 décembre).
- PIOLET (R.P.) 1902 <u>Les Missions catholiques françaises au 19ème siècle</u> Tome IV : Océanie Madagascar Armand Colin Paris
- POIRIER, J. 1968 Ethnologie régionale 1. Afrique-Océanie. La Pléiade. Gallimard. Paris
- PONIATOWSKI, M. 1978 <u>Histoire de la Russie d'Amérique et de l'Alaska</u> Librairie Académique Perrin Paris
- POURTIER, R. 1985 Nommer l'espace : l'émergence de l'Etat-territorial en Afrique noire ; in <u>L'espace géographique</u>. N° 4.
- PRESCOTT, V. 1986 Maritime boundaries in the South West Pacific Region, Human Geography. Canberra, ANU, Research School of Pacific Studies, Human Geography.
- RACINE, J.L. 1991 <u>Tiers Mondes : Figures d'incertitude : Autonomies et dépendances</u>. L'Harmatan, Paris.
- RAFFESTIN, C. 1980 Pour une géographie du Pouvoir Litec Paris
- RALSTON, C. 1977 Grass huts and Ware Houses (Pacific beach communities of the nineteenth century). Canberra A.N.U.

- RAMSES 1986-1987-1988 <u>Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies</u> I.F.R.I. Paris.
- REYNOLDS, H. 1981 The other side of the frontier: (aboriginal resistance to the European invasion of Australia). Pelican books Canberra
- RIGBY, B. 1973 Private intrest and the origine of american involvement in Samoa 1872-1877 JPH Vol. 8
- RIVET, P. 1957 Les origines de l'homme Américain Gallimard Paris
- ROMILLY, H.H. 1882 A true story of the Western Pacific in 1879-80. Longmans, Greens and co. Londres
- ROMILLY, H.H. 1886 The Western Pacific and New guinea with some accounts of the old labour trade. John Murroy éditeur Londres
- ROUX, J.C. 1978 Rentiers périphériques et oubliés des "paradis océaniens", dans Cahiers d'histoire du Pacifique n° 19
- SAHLINS, M.D. 1963 Poor man, rich man, big man; chiefs political types in Melanesia and Polynesia. Comparative studies in history and society. La Hague. Tome V
- SAHLINS, M.D. 1976 Age de pierre, âge d'abondance (l'économie des sociétés primitives)- Gallimard Paris
- SAUTTER, G. 1984 Espace et société dans les pays en développement ; in : <u>La</u> recherche géographique française.
- SAUTTER, G. 1985 La géographie en question ; in : <u>L'espace géographique</u>, n° 1. Tome 14.
- SAUTTER, G. 1986 Développement rural en Afrique tropicale : Stratégies et pratiques. Actes du <u>Colloque de Neuchâtel</u> des 14 et 15 novembre 1986.
- SAUTTER, G. 1988 Le temps des méthodes ; in : AMIRA, N° 56. Paris.
- SCARR, D. 1978 More Pacific islands portraits. A.N.U. Press Canberra

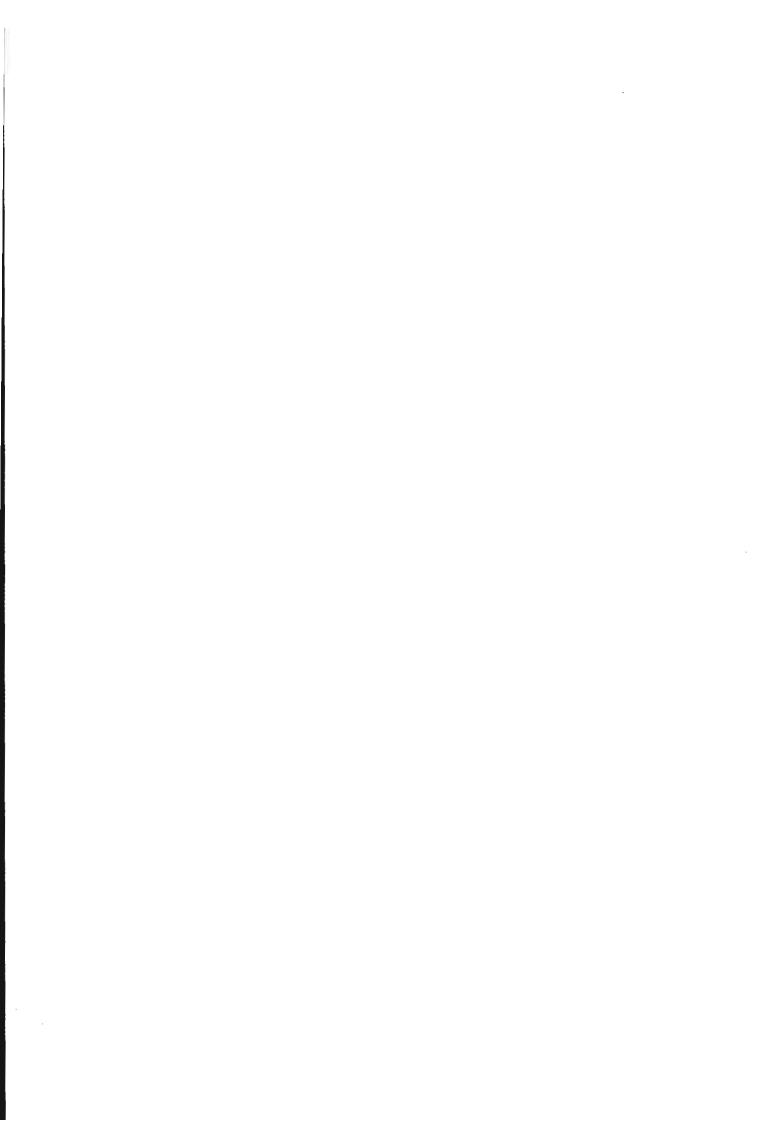
- SCARR, D. 1978 Recruts and recruiters dans: <u>Pacific islands portraits</u>. A.N.U. Canberra
- SEGALEN, V. 1978 <u>Journal des îles</u>. Les éditions du Pacifique Papeete.
- SER JEANTSON, S.M. 1984 Migration and admixture in the Pacific; in: <u>J.P.H.</u>, vol. 19, n° 3.
- SERRES, M. 1983 Le passage du Nord-Ouest. Editions de Minuit.
- SHINEBERG, D. 1971 Guns and men in Melanesia. J.P.H. Vol 6
- SHINEBERG, D. 1973 <u>Ils étaient venus chercher du santal</u>. Traduction française SEHNC N° 3 Nouméa
- SIMMONS, H.W. 1964 Le rhinocéros du cocotier (oryctes rhinoceros) dans le Pacifique Sud. <u>Bull. Pacifique Sud.</u> Nouméa. Vol. 14, N° 1 de janvier
- SKEAT & BLAGDEN Ch. 1906 <u>Pagan races of the Malay peninsula</u> 2 Volumes, Mac Millan, Londres
- SMITH, B. 1960 European vision and the South Pacific Oxford Paper books
- SPOEHR, F.M. 1963 White falcon: The house of Godeffroy and its commercial and scientific role in the Pacific. Pacific books. U.S.A.
- SPRIGGS 1983 Why irrigation matters in Pacific prehistory <u>Communication au</u>
  15ème congrès des Sciences du Pacifique Dunedin (N.Z.)
- STACKPOLE, E.A. 1972 "Whales. The rivalry between America, France and Britain for control of the southern whale fishery. 1785-1825", University of Massuchusett Press, Nantucked.
- STEVENSON, R.L. 1920 Dans les Mers du Sud, traduction française, N.R.F. Paris
- SUGGS, R. 1962 Les civilisations Polynésiennes Traduction française Paris
- TARR, A.C. 1974 World seismicity map, Washington, USGS-NOAA.

- TAYLOR, M. & KISSLING, C. 1983 "Dualisme et segmentation économique dans le système des compagnies aériennes internationales de l'Océanie". <u>L'Espace géographique</u>, t. XII, n°3.
- THOMPSON, R.C. 1971 Commerce, Christianity and colonialism: the Australasian New-Hebrides Company 1883-1897. J.P.H. Vol 6
- TOCORNAL, R.C. 1982 Aventuras y desaventuras de un mercader de perlas de Valparaiso. Diario de Juan Francisco Doursther. Editorial universitario. Santiago du Chili
- TOULLELAN, P.Y. 1983 <u>La France en Polynésie orientale</u>, 1870-1914. Thèse de 3ème cycle Paris I
- TOURNIER, M. 1972 <u>Vendredi ou les limbes du Pacifique</u>. Collection Folio. N° 959 Paris
- TOUZET DU VIGIER, H. 1988 Introduction à l'examen geostratégique du Pacifique Sud; in : J.S.O., n° 88-2.
- T'SERSTEVEN 1952 La grande plantation. Albin Michel. Paris
- UNITED NATIONS 1985 The law of the sea. U.N. publishing services. New York
- VAUCAIRE 1941 Histoire de la pêche à la baleine. Payot Paris
- WARD, R.G. 1977 Australia in the Pacific islands, in : <u>Australia : a geography</u>. Jeans D.N. Sydney University Press.
- WARD, R.G. 1982 Les dilemnes de l'agriculture dans le Pacifique sud. In : L'espace géographique, n° 2.
- WARD, R.G. 1984 Reflections on Pacific islands agriculture in the late 20th century; in: <u>J.P.H.</u>, Vol. 19, n° 3.
- WEBER, N.A. & WHITE, J.L. 1959 "The Marists, an History", Ed. Mariste, Washington.

- WHITE, J.P. 1989 The lapita homeland : some new data and an interpretation ; in :  $\underline{J.P.S.}$ ,  $n^{\circ}$  2.
- WILTGEN, R.M. 1981 "The founding of the roman catholic church in Oceania: 1825-1850" A.N.U. Press, Canberra

\*

×



### CHAPITRE III

# ETAT ET IDENTIFICATION DES SOURCES D'ARCHIVES UTILISEES

### SECTION 1 - SOURCES ADMINISTRATIVES

- § 1 Analyse thématique des archives de Wallis-Futuna pour la période 1888-1940 (Dépôt du Haut-Commissariat à Nouméa)
- 1 Administration et mission
- 2 Administration, rois et chefs
- 3 Coprah, tabous, commerce
- 4 Agitations et révoltes, complots
- 5 Succession au trône
- 6 Economie, démographie, santé, enseignement
- 7 Actions anglaises et liens avec Fidji
- 8 Liaisons maritimes
- 9 Coutumes, corvées, amendes
- 10 Capitations, taxes, recettes
- 11 Cyclones, disettes, bateaux
- 12 Rapports avec les étrangers de Wallis
- 13 Sanctions administratives et exils
- 14 Départ de Wallisiens vers d'autres îles (Tavaka)
- 15 Psychologie des Wallisiens
- 16 Problèmes domestiques des résidents
- 17 Affaires de Futuna
- NB: Les numéros du colonage horizontal correspondent aux thèmes suivants: numérotés de 1 à 17. Les points situés sur les côtes indiquent les documents transmis en 1933 à sa demande au Ministère des Colonies à Paris et aujourd'hui introuvables aux archives - rue Oudinot - au Ministère des Dom-Tom...

# PERIODE ANALYSE THEMATIQUE DES ARCHIVES DE WALLIS ET FUTUNA CHAUVOT = CH . (Dépot du Haut Commissaciat à Nouméa N.C.)

N'du Pocument	Date	Nb Pages	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	13	18	17
1.1.	22.4.87		*		*				*					*			ήτ		
1.2.	3.8.88							*			*			ж					
1.3.	29.10.88									*			*						
1.4.	1.3.89			*		*								*					
1.5.	Mars à sept. 89			*		*	*				*	*	*						
1.ö.	6.11.89												*	*					
1.7.	30.11.89 31.12.89		*	*				*		*	*								! <del></del> -
1.8.	6.12.89										*		*						
1.9.	31.12.89					*							*						
1.10.	3.2.90			74	*	*							*					_	
1.11.	28.2.90			*							*								
1.12.	31.3.90										*		*						
1.13.	30.4.90		*	*				*		*			*					*	
1.14.	31.5.90					*							_	*					
1.15.	30.5.90										*	*,	*					<u> </u>	
1.16.	31.7.90		*						*										
1.17.	août- sept. 90			*			*		*		*								<u> </u>
1.18.	27.10.90	7	*	*				*	*				*					sic	<u> </u>

PERIODE KEROMAN = KER.

### ANALYSE THEMATIQUE DES ARCHIVES DE WALLIS ET FUTUNA (Dépot du Haut Commissaciat à Nouméa N.C.)

N'du Document	Date	Nb Pages	1	2	3	4	5	8	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	1
2.1.	4.5.92		*							*	İ							*	ږ
2.2.	23.3.92		*	*			*	*	*			*						*	-
2.3.	16.11.92	16		*	*				*	*		*		*				*	*
2.4.	28.11.92		*							*								*	
2.5.	8.2.93	4		*					*					*	* .	*			ږ
2.6.	2.93	8						*		*							*		
2.7.	1.3.93								*										
2.8.	16.3.93	T		,						*					*				,
		+		+	+	+		+	1	<del> </del>	+	-		<del> </del>		<del></del>	+	<del></del>	-

CHAFFAUD = CHA.

### PERIODE ANALYSE THEMATIQUE DES ARCHIVES DE WALLIS ET FUTUNA (<del>Dé</del>pot du Haut Commissaciat à Nouméa N.C.)

N°du )ocument	Date	Nb Pages	1	2	3	4	5	6	7	3	B	10	11	12	13	14	15	18	1
3.1.	21.2.02							*											
3.2.	19.9.02		эk									7:							<u> </u>
3.3.	26.11.02					*		*				*							-
3.4.	5.7.03									*			*					-	-
3.5.	2.12.03		*					*											
3.6.	3.12.03																	*	
3.7.	19.12.03							*		*					*				<u> </u>
3.8.	20.2.04		×			*	*				*	*					*		-
3.9.	10.5.04						*												
3.10.	22.10.04		*		-		*	*				*		*				*	
3.11.	5.12.04			*	*	*		*		*		*	*	*				<del> </del>	-
		+		<del></del>			_	+		<del> </del>	<del> </del>					-	<del> </del>		∔—

VIALA = VIA.

### periode ANALYSE THEMATIQUE DES ARCHIVES DE WALLIS ET FUTUNA (Dépot du Haut Commissaciat à Nouméa N.C.)

N'du )ocument	Date	Nb Pages	1	2	3	4	5	6	7	8	•	10	11	12	13	14	15	16	1
4.1.	15.5.05		_															*	$\vdash$
4.2.	5.12.05			*									*				-	*	,
4.3.	16.2.06	18	*	*	*						*						*	*	,
4.4.	26.3.06	33	*	*	*			*				*		*			*	*	*
4.5.	10.3.06				*						-								-
4.6.	16.4.06				*							*		*					*
4.7.	24.4.06		*							*									_
4,8.	8.5.06		*		*			*				*					*		
4.9.	29.5.06			*									<del>-</del> -				_	_	*
4.10.	26.6.06						ļ											*	*
4.11.	2.7.06	16		*	*					*		*					*		_
4.12.	14.7.06			*							-			_					-
4.13.	12.9.06	4		*			· ·												
4.14.	9.11.06			*													_		_
4.15.	13.11.06			*															_
4.16.	1.2.07	15						*											-
• 4.17.	19.4.07	16		*		*				*		*			-				_
4.18.	23.5.07								*										$\vdash$
4.19.	2.6.07												*						*
4.20.	25.7.07		*			*						*	*						*
• 4.21.	19.11.07	_14	*	*				*				*					*		
4.22.	16.1.08	3		*		*									*	— <i>·</i>	<u> </u>		
• 4.23.	12.2.08	65	*	*	*	*		*		*	*	*					*		
4.24.	19.2.08		*												*	*			
4.25.	8.3.08					*							_						*
4.26	29.3.08			*												*			
4.27.	6.4.08			*						*				*					*
4.28.	23.1.09		*_	*		*							-				-		*
4.29.	5.7.09	14	*	*		*											_		

# ANALYSE THEMATIQUE DES ARCHIVES DE WALLIS ET FUTUNA (Dépot du Haut Commissaciat à Nouméa N.C.)

N'du locument	Date	Nb Pages	1	2	3	4	5	6	7	8	8	10	11	12	13	14	15	16	17
5.31.	15.5.11			*	*														
5.32.	12.6.11														*				
5.33.	4.8.11	2	*	*			*					*							-
5.34.	8.8.11	2	*	*								*							
5.35.	18.8.11		*	*															
5.36.	22.8.11	6	*	*							*			*					
• 5.37.	26.8.11	6		*							*								
5.38.	14.11.11	5	*	*	*	*	*	*		·		*						*	
5.39.	21.12.11	4	*	*		*	*		_										
5.40.	24.12.11	3	*	*		*													
5.41.	24.12.11	3						*		*									
5.42.	29.12.11	2	*																
5.43.	10.4.12	10	*	*		*						*			*			_	
5.44.		5	*	*		*									*				
5.45.	29.6.12	7	*	*	*			*				*			*	-			
5.46.	4.7.12	5	*	*								*			*				
5.47.	12.9.12		*	*								*.							
5.48.	15.11.12	4								*									
5.49.	31.1.13	4	*	*						*			*						
5.50.	3.2.13	4	*	*		*			*						*				
• 5.51.	9.3.13	4	*	*_														*	
5.52.	14.3.13	4	*	*								*				*			
5.53.	10.4.13	5	*	*				*											
5.54.	3.5.13	4	*	*	*							*				*			
5.55.	5.5.13		*	*															
5.56.	12.5.13	2	*																
5.57.	13.5.13	2	*																
5.58.	13.5.13	2	*					*											
5.59.	17.5.13			*															
5.60.	20.9.13		*			*													

### ANALYSE THEMATIQUE DES ARCHIVES DE WALLIS ET FUTUNA (Dépot du Haut Commissaciat à Nouméa N.C.)

PERIODE

5.30.

8.5.11

BROCHARD = BRO. ΝЪ N'du 6 8 10 12 13 15 17 16 Date Pages locument 5.1. 25.9.09 5.2. 10.11.09 5.3. 24.11.09 \* 5.4. 25.11.09 5.5. 2-6.12.09 5,6. 25.12.09 5.7. 27.12.09 \* 5.8. 28.12.09 3 \* 5.9. \* 19.1.10 5.10. 19.1.10 3 5.11. 15.2.10 6 5.12 18.2.10 13 5.13. 4 25.2.10 \* \* 5.14. 23.3.10 5.15. 2 5.4.10 5.16. 25.4.10 5.17. 28.4.10 1 5.18. 16.5.10 14 5.19. 1.6.10 \* 5.20. 25.7.10 6 5.21. 5 1.9.10 5.22. 8.11.10 2 \* 5.23. 10.1.11 5.24. 18.1.11 5.25. 20.1.11 5.26. 16.2.11 × \* \* 5.27. 14.3.11 \* ¥ 5,28. 27.3.11 5.29. 12.4.11 \* \*

# PERIODE ANALYSE THEMATIQUE DES ARCHIVES DE WALLIS ET FUTUNA : MAGNIN = MAG. (Dépot du Haut Commissaciat à Nouméa N.C.)

N <sup>*</sup> du Jocument	Date	Nb Pages	1	2	3	4	5	в	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
6.1.	21.4.14		*	*												*			
ć.2.	22.4.14			*				*	T						*	*			
6.3.	17.7.14	1		*															
6.4.	14.8.14	3	*	*						*			*						
6.5.	12.1.15	2								*									
● 6.6.	4.3.15	16	*	*	*					*		*	*						*
6.7.	3.5.15			*		*	*	*		*		*			*				
6.8.	4.8.15			*		*	*										*		
6.9.	31.12.15		*	*	*					*		*	*						Γ
6.10.	6.3.16			*		*	*	*		*		*			*				
6.11.	25.3.16		_	*		*	*										*		

PERIODE MALLET = MAL.

# ANALYSE THEMATIQUE DES ARCHIVES DE WALLIS ET FUTUNA (Dépot du Haut Commissaciat à Nouméa N.C.)

N°du	2005	ИР	4	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Ocument		Pages	1										''	12	13	-		10	
7.1.	26.2.17				*			*		*		*							
7.2.	26.4.17							*											_
7.3.	15.6.17																		*
7.4.	31.12.17	14	*	*				*		*		*		*			*	*	
7.5.	Mai 18	1						*	<u> </u>								*		
7.6.	1.7.18		*	*	*	*	*												L
• 7.7.	31.12.18	10	*	*	*	*	*	*		*			*		*			*	
7.8.	31.12.19	6		*		*		*		*			*					*	
7.9.	4.2.20			*		*				*		*	*				*		*
7.10.	30.4.20			*								*							_ ·
7.11.	31.12.20	4		*	*	*		*		*		*						*	
7.12	18.3.21				*	*					*			*	*				
7.13	23.3.21	14		*	*	*		*	*		*			*	*				
7.14	16.5.21				*						*		*		*				
7.15	14.6.21	1								*									
7.16.	20.6.21									*					*	*			
7.17	27.6.21	23	*	*	*	*					*	*			*				
7.18	27.6.21			*	*						*			*					Γ
7.19.	29.6.21			*	*														-
7.20.	1.7.21							*			ļ						_		
7.21.	20.7.21	3		*	*	*	*		*					*	*		_		
7.22.	3.8.21	3		*	*	*		*	*		*								$\vdash$
7.23.	29.8.21		*	*	<u> </u>		*		_		-	*		-					$\vdash$
7.24	29.8.21	4	-	*	*	*	-		*					*				†	$\vdash$
7.25.	19.9.21			*	*												1		<del>                                     </del>
7.26.	22.9.21				*						*					-	† <del>.</del> .		_
7.27.	2.10.21	1		*		*			*			_					1	1	+
7.28.	7.11.21	4	*	*	*	*	-	*		1	*	-	-			$\vdash$	†-	+-	+
7.29.	27.3.22	+-		†	_	T		<del>                                     </del>	1		<del>                                     </del>	*				<del>                                     </del>	1	*	+

PERIODE

### ANALYSE THEMATIQUE DES ARCHIVES DE WALLIS ET FUTUNA

BECU = BEC. (Dépot du Haut Commissaciat à Nouméa N.C.)

N°du locument	Date	Nb Pages	1	2	3	4	5	6	7	8	8	10	11	12	13	14	15	18	17
8.1.	6.4.22	11	*	*				*	*	*		*					*	*	
8.2.	12.6.22		*	*	*	*		*						*			*	*	
8.3.	19.7.22	10						*	*										
8.4.	2.8.22		*							*				*					
8.5.	6.9.22	8	*	*		*		*		*				*		*			
8.6.	6.11.22	7	*	*		*										*			
8.7	13.11.22	4		*				*			-		*						
8.8	11.1.23	10		*											*	*			
8.9.	23.1.23							*		*									
8.10.	7.3.23	12																	
8.11.	3.4.23	8		*	*	*				*		*		*	*		*	*	
8.12.	30.5.23		*	*		*								*	*		*	*	
8.13.	5.6.23			*	*			,			*				*		*		
8.14.	15.6.23		*	*	*		*											*	
8.15.	21.6.23	8	*	*	*	*	*							*				*	
8.16.	7.7.23	3		*	*									*	*				T-
8.17.	23.7.23	8	*	*	*	*	*				*		*		*				
8.18.	7.8.23	4	*	*						*				*	*			*	
8.19.	31.8.23	12	*	*	*	*	*					*			*		*		
8.20.	24.10.23	4																	
8.21.	28.10.23	14			*	*	*	*	*		*				*		*		
8.22.	2.11.23		*	*				*	*	*							*		
8.23.	5.12.23	12	*	*	*	*	*				*			*	*		*		
8.24.	18.1.24	12		*	*	*		*		*	*				*		*	*	
8.25.	24.2.24	12		*	*	*	*		*	*					*			*	
8.26.	18.6.24	15		*	*.					*				*				*	
8.27.	3.7.24	4	*	*	*			*	*				<u> </u>						1

### ANALYSE THEMATIQUE DES ARCHIVES DE WALLIS ET FUTUNA

PERIODE BARBIER = BAR.

(Dépot du Haut Commissaciat à Nouméa N.C.)

N*du ·ocument	Date	Nb Pages	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
9.1.	11.4.25			· *	*	*						*			*				
9.2.	11.4.25	5				*			*						*				
9.3.	14.5.25	26		*	*			*	· · · · ·	*		*							*
9.4.	23.5.25	10		*	*	*	*								*				
9.5.	12.7.25		*	*	*														
9.6.	8.1.26		*	*		*		*							*				
9.7.	13.3.26	14	*	*		*	*	*	*		*				*				
9.8.	30.3.26	1		*													*	_	
9.9.	21.5.26	14	*	*				*	*			*						*	*
9.10.	21.11.26											*							
9.11.	31.12.26	4			*			*							*				*
9.12.	10.3.27	9				*	* .				*				*				
9.13.	11.3.27	3		*		*					*				*				
9.14.	17.3.27	2											1	*					
9.15.	19.3.27	2	*								*				*				
9.16.	27.4.27	. 5		*		*	*				*				*				
9.17.	7.5.27	3	*	*							*								
9.18.	24.5.27	4	*	*			*				*								
. 9.19.	24.5.27	4	*	*															
9.20.		2		*											*				
9.21.	31.12.27	7		*		*			,						*				
9.22.	1926													*					

### ANALYSE THEMATIQUE DES' ARCHIVES DE WALLIS ET FUTUNA (Dépot du Haut Commissaciat à Nouméa N.C.)

PERIODE MARCHAT = MAR.

Nb N°du 7 10 11 13 14 15 Date 2 3 5 6 8 12 16 17 Pages cument 10.1. 24.6.28 2 \* 10.2. \* 17.7.28 \* 10.3. 13.9.28 \* \* 10.4. 17.9.28 10.5. 30.11.28 \* 10.6. Fev.28 16 \* \* \* \* 10.7. 23.5.29 4 \* 10.8. 1.6.29 5 \* \* \* 10.9. 1.6.29 5 \* \* 17.6.29 3 10.10. \* \* 10.11. 26.6.29 1 10.12. 18.7.29 4 \* \* \* 5 19.7.29 10.13. \* 10.14. 4.9.29 \* \* 10.15. 23.9.29 \* \* \* \* \* \* 10.16. 26.9.29 10.17. 29.9.29 4 \* \* \* \* \* \* 10.18. 1929 3 10.19. 21.10.29 \* 10.20. \* \* 28.10.29 \* \* 10.21. 7.11.29 \* 10.22. 4.11.29 \* 10.23. 7.10.29 11 \* \* \* \* 10.24. 12.11.29 \* 10.25. 31.12.29 4 10.26. 1929 16 10.27. 4.1.30 \* 10.28. 6.3.30 \* 10.29. 12.2.30 × 10.30 18.3.30

## ANALYSE THEMATIQUE DES ARCHIVES DE WALLIS ET FUTUNA (Dépot du Haut Commissaciat à Nouméa N.C.)

N°du ocument	Date	Nb Pages	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
10.31.	5.5.30		*	★		*			<u> </u>										
10.32.	8.5.30			*				*											
10.33.	17.5.30		*			*													
10.34.	29.6.30		*	*			*												
10.35.	28.10.30												-		*	*		*	
10.36.	29.11.30				·			-							*				
10.37.	12.11.30		*																
10.38.	24.11.30		*	*															
10.39.	16.12.30			*															
10.40.	1930	14	*	*	*			*		*		*							
10.41.	26.3.31	3	*	*							*			*			*		
10.42.	3.6.31		*	*				*			*							*	
10.43.	6.6.31	4		*							*			*					
10.44.	6.6.31											*							
10.45.	8.6.31						*												

PERIODE ANALYSE THEMATIQUE DES ARCHIVES DE WALLIS ET FUTUNA

RENAUD = REN.

(Đếpot du Haut Commissariat à Nouméa N.C.)

N°du ocument	Date	Nb Pages	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
11.1	9.5.31		*	*				*	*	*				*					
11.2.	15.6.31	13	*	*	*	*		*	*	*				*	*				
11.3.	3.7.31	5	*			*													
11.4.	21.8.31	8	*	*		*	*	*							*				
11.5.	26.1.32	25	*	*	*	*	*	*	*	*		*		* •	*				†:
11.6.	28.1.32	5						*											
11.7.	23.5.32	1+2																	
11.8.	25.5.32	1+2																	
11.9.	26.5.32		*	*															
11.10.	8.7.32		_								÷				*			*	
11.11.	21.7.32	7		*	*	*		*	*	*	*								
11.12.	14.10.32	4						*						*	*				
11.13.	4.11.32	3		*															
11.14.	7.11.32	2						*										*	
11.15.	17.11.32		*	*				*				*		*				×	
11.16.	18.11.32	4												*					
11.17.	13.12.32	4							*					×					
11.18.	5.1.33	3		*		*								*					
11.19.	5.1.33			*								*							
11.20.	10.1.33.	23		*	*		*	*		*		*		*	*			*	
11.21.	31.1.33	1											*						
11.22.	Début 33	5		*			*			*							*		
11.23.	15.3.33	12	*	*		*	*		*										
11.24.	29-31.3.33	2+1												*					
11.25.	1.4.33	4		*	*			*		*		*							
11.26.	5.4.33	7		*			*		*					*	*			*	
11.27.	6.4.33			*			*	*		*								*	
11.28	3.5.33	2	*																
11.29.	6.5.33			*															 
11 30.	6 5 33	1	*		!				1							!		!	

# ANALYSE THEMATIQUE DES ARCHIVES DE WALLIS ET FUTUNA (Dépot du Haut Commissaciat à Nouméa N.C.)

N°du ocument	Date	Nb Pages	1	2	3	4	5	6	7	8	•	10	11	12	13	14	15	16	17
11.31.	6.5.33	2		*															
11.32.	13.5.33														*				_
11.33.	15.5.33	5	*	*		*									*				
11.34.	19.5.33						*									*			
11.35.	20.5.33	15	*	*		*	*	*	*	*									
11.36.	24-27.5.33 jusque 7.6.33			*		*	*			•				*	*				
11.37.	10.7.33	1												*					
11.38.	27.7.33	1		2										*	*				
11.39.	8.8.33	12	*	*		*	*							*					

### PERIODE ANALYSE THEMATIQUE DES ARCHIVES DE WALLIS ET FUTUNA (<del>Dé</del>pot du Haut Commissariat à Nouméa N.C.)

DAVID = DAV.

N'du scument	Date	Pages	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
12.1.	19.8.33	3		*															
12.2.	15.9.33	3	*	*										*					
12.3.	15.10.33								,										
12.4.	30.11.33	19	*	*	*		*	*		*									
12.5.	13.1.34	3		*			*	*		*									
12.6.	16.3.34	2	*	*						*					*.				
12.7.	21.4.34	18	*	*	*		*	*	*	*		*		*	•		*		
12.8.	26.6.34	2										*		*	*				
12.9.	4.7.34	1						*				*							
12.10.	6.8.34	2	*																
12.11.	16.8.34	18	*	*				*	*		*				*				
12.12.	19.10.34	5	*					*			_	*			*				
12.13.	14.3.35	2													te	*			
12.14.	5.4.35	10	*	*					_		*								
12.15.	5.4.35	7						*		*						-			
12.16.	3.5.35	19		*	*			*		*			. *						*
12.17.	9.7.35	1						*			· ·							*	
12.18.	10-11.9.35	1	*	*															
12.19.	10.9.35	1		*							*								
12.20.	31.12.35	7	*	*	*			*											
12.21.	Début 36	9	*	*	*		*	*							*				
12.22.	11.5.36	4	*		*			*											
12.23.	9.8.36	. 2			*			*											
12.24.	10.12.36	6	*	*	*			*											
12.25.	16.3.37	2	*	*				*											
12.26.	Oct. 1937	17	*	*				*			*								
12.27.	15.11.37	8	*	*				*	*	*		*							*
12.28.	29.1.38	66	*	*	*	*	*	*			*	*			*				×
12.29.	21.2.38	2						*		*									*

LAMY = LAM.

PERIODE ANALYSE THEMATIQUE DES ARCHIVES DE WALLIS ET FUTUNA (Đếpot du Haut Commissaciat à Nouméa N.C.)

N°du ocument	Date	Nb Pages	1	2	3	4	5	6	7	. 8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
13.1.	23.3.38		*	*				*			*								
13.2.	20.5.38																	*	
13.3.	1.6.38		* -	*		-		*			*								
13.4.	20.9.38		*	*				*			*							*	
13.5.	15.12.38			*				*				*						*	
13.6.	14.1.39			*				*	-					*				*	
13.7.	12.6.39		*	*				*										*	
13.8.	14.6.40	27	*	*	*	*		*			*	*					*	İ	*

### Documents d'archives du dépôt du service de Wallis-Futuna, Haut Commissariat de la République : Nouméa, Nouvelle-Calédonie

Il s'agit de correspondances diverses constituées pour l'essentiel de rapports des résidents, d'officiers de marine, d'inspecteurs du ministère, de gendarmes, de correspondances de sociétés, de lettres ministérielles et de quelques rapports de la résidence de France aux Nouvelles-Hébrides. Ils s'inscrivent tous dans la période 1943-1966 aussi pour des raisons déontologiques, une partie d'entre eux étant alors protégée par la préscription trentenaire n'ont-ils pas donné lieu à une étude systématique et n'avons nous cité que certains points de vue indispensable à une bonne compréhension globale de cette période charnière qui vit le protectorat des Wallis passer progressivement au statut de territoire d'outre mer d'une part et une large partie de sa population active migrer en Mélanésie.

# Rapports et correspondances cités sur Wallis-Futuna pour la période 1943-1960 - Source : Archives du haut Commissariat de la République à Nouméa

- 1 Rapport du résident, le médecin-capitaine Charbonnier au gouverneur, du
   28 mars 1945.
- 2 Rapport du résident au gouverneur, du 16 août 1945.
- 3 Lettre du gouverneur de Nouvelle-Calédonie à Monseigneur Poncet, du 28 août 1945
- 4 Lettre du résident au gouverneur, du 10 janvier 1947.
- 5 Lettre de Monseigneur Poncet au gouverneur, du 30 avril 1945.
- 6 Lettre du Ministre de la F.O.M. au gouverneur de Nouvelle-Calédonie, du 21 août 1947.
- 7 Lettre du Ministre au gouverneur, du 21 août 1947.
- 8 Rapport du capitaine d'André au Ministre, du 5 septembre 1947.
- 9 Télégramme du résident Chomet au gouverneur, du 8 novembre 1947.
- 10 Rapport du résident Chomet au gouverneur, du 21 novembre 1947.
- Note au chef du Service des Affaires Indigènes de Nouvelle-Calédonie, du
   13 décembre 1947.

- Note du Service des Affaires Indigènes de Nouvelle-Calédonie, du 15 mars
   1948
- 13 Rapport politico-économico-social du délégué de Futuna, le R.P. Cantala au résident, du 13 mai 1948.
- 14 Demande de main d'oeuvre par la Société Ouaco, du 16 juin 1948.
- 15 Demande de main d'oeuvre par la Société Ballande, du 19 juin 1948.
- 16 Lettre du gouverneur des Etablissements Français d'Océanie au résident, du
   17 mars 1949.
- 17 Rapport du résident Cresson du 20 avril 1949, au gouverneur.
- 18 Rapport du résident Cresson au gouverneur, du 14 septembre 1949.
- 19 Lettre du directeur des Plantations Réunies des Nouvelles-Hébrides au gouverneur, du 13 octobre 1949.
- 20 Lettre du gouverneur de Nouvelle-Calédonie, du 2 novembre 1949.
- 21 Rapport du résident Cresson, d'avril, non daté, 1950.
- 22 Lettre du résident Cresson au gouverneur, du 13 novembre 1950.
- 23 Rapport du résident Cresson au gouverneur, de janvier à avril 1951.
- 24 Télégramme du résident au gouverneur, du 1er novembre 1951.
- 25 Rapport du résident Folies-Desjardins au gouverneur, du 17 décembre 1951.
- 26 Lettre du Ministre de la F.O.M., du 21 août 1952
- 27 Rapport de l'Inspecteur du Travail des Nouvelles-Hébrides au Ministre de la F.O.M., du 28 août 1952.
- 28 Télégramme du gouverneur au résident de Wallis, du 3 septembre 1952.
- 29 Rapport de la Société Le Nickel au gouverneur, du 5 mars 1953.
- 30 Rapport de l'Inspecteur du Travail, du 15 avril 1953.
- 31 Lettre du résident Heints au gouverneur, du 2 février 1955.
- 32 Lettre du Syndicat agricole des Nouvelles-Hébrides au résident, du 6 juin 1955.
- 33 Lettre du gouverneur au Ministre de la F.O.M., du 8 août 1955.
- 34 Télégramme du gouverneur au résident des Nouvelles- Hébrides, du 31 octobre 1955.
- 35 Lettre de la Société Générale d'Entreprises au gouverneur, du 3 janvier 1956.
- 36 Rapport de gendarmerie, du 8 décembre 1959.
- 37 Rapport du gendarme Gaillot, du 21 février 1961.
- 38 Note d'information générale sur Futuna du gendarme Gaillot, du 21 décembre 1961.

### § 2 - Archives de la Marine (Vincennes - Service historique de la Marine)

### Série BB. 4, 1605 - Océanie centrale - Dossier des bâtiments 1847-1890

N.B.: La même convention fut signée avec Tonga le 7 juillet 1858.

- Convention signée par M. Belland, capitaine du "Moselle" avec le chef des îles Tonga - Non datée (vers 1852-53) - (Reconnaissance et protection par Tonga des missionnaires français établis dans l'archipel.
- 2 Lettre du commandant Page, chef de la Division navale sur l'affaire Belland à Tonga 25/3/1853. (Le roi de Tonga nie s'ingérer dans les affaires des Wallis, mais il a accueilli et aidé le prince Po'oi et 100 protestants de Wallis).
- 3 Convention signée par le capitaine Du Bouzet avec le roi de Tonga en 1855 (dénoncée en 1886) - (Paix et amitié perpétuelle, liberté de culte et protection des nationaux).
- 4 Sanction du roi de Tonga contre le gouverneur de Hahapai (pour s'être opposé en 1858 au débarquement des missionnaires français et du R.P. Chevron).
- 5 Convention de "paix et amitié" signée avec le roi de Bau, Zoumbao Teu Viti (Fidji) et le capitaine de Frégate Le Bris Durumain, commandant du "Bayonnaise" 1858. (N.B.)
- 6 Note sur l'affaire Proctor par le commandant de Pritzbuer (conflits entre Proctor et la mission). Non datée, note que "Futuna est : "une île sauvage où les puissances civilisées n'ont point de représentants". (écrit vers 1876).
- 7 Extrait du rapport adressé au Ministre de la Marine par l'Amiral Dupetit-Thouars sur l'affaire Proctor 15.4.1879 (circonstances de l'affaire).
- 8 Affaire Dusseigneur. Lettre de Dusseigneur au gouverneur de Tahiti 10.4.1878 (plainte du commerçant Wendt).
- 9 Rapport de "1861" du commandant du "Cornelie". (Tout est paisible à Wallis)
- 10 Lettre du commandant du "Mégère" à l'amiral commandant de la Division Navale du Pacifique du 18 juillet 1869. (1ère visite d'un navire de guerre depuis 18 ans, plaintes de la reine).
- 11 Rapport de tournée du "Vaudreuil" 1870-1873. Non daté (excellent accueil local par la reine et toute-puissance de la mission).
- 12 Rapport du commandant du "Vaucluse" du 5.7.1872 (note une rivalité commerciale anglo-allemande).

- 13 Rapport du commandant Mict de "l'Hermite" 1874. (Constate le pouvoir de la mission et la place de la société Godeffroy).
- 14 Rapport du commandant du "Vire" Août 1875 (Ramène à Nouméa un prêtre wallisien, (Gata), indiscipliné, note l'agitation contre la reine, la concurrence commerciale anglo-allemande et l'indifférence de la mission à ce propos).
- 15 Rapport de Mgr. Bataillon au Ministre de la Marine du 15 août 1875 (déplore le côté frondeur des chefs envers la reine qui a été élue normalement et dénonce les intrigues de certains commerçants anglais).
- 16 Rapport du commandant du "Vire" du 28 juin 1876 (Bon accueil de la reine mais vigilance de l'évêque Bataillon).
- 17 Rapport du commandant Richier du "Segond" du 17.11.1878 (constate que si la mission est forte, le pouvoir royal est faible).
- 18 Rapport du commandant du "Dayot", le capitaine Parrayon, du 27.9.1880 (note le contentieux existant entre la mission et Proctor comme avec les intérêts allemands. Décrit le commerce local, la vente de kava, les bons rapports des Européens avec la mission).

### § 3 - Fonds Bouge (Musée Municipal de Chartres - Archives non classées)

- 1 Lettre du gouverneur au résident Chauvot, du 26 décembre 1889.
- 2 Lettre de M. Fawtier au résident Chauvot du 18 octobre 1889.
- 3 Lettre du résident De Keroman au gouverneur du 23 août 1892.
- 4 Lettre du R.P. Ollivaux au résident du 18 octobre 1892.
- 5 Notice sur les îles Tonga par le résident De Keroman du 18 juin 1893.
- 6 Lettre du résident De Keroman au gouverneur, du 1er septembre 1893.
- 7 Lettre du résident Valsi au gouverneur, du 16 décembre 1893.
- 8 Lettre du résident Valsi au gouverneur, du 10 août 1894.
- 9 Lettre du R.P. Bouzigue à John Moore, du 28 septembre 1894.
- 10 Lettre du gouverneur Feillet au résident De Keroman, du 22 mars 1895.
- 11 Lettre du capitaine Leconte du "Scorff" au gouverneur, du 12 décembre 1895.
- 12 Lettre du résident De Sainte Marie au gouverneur, du 21 avril 1896.
- 13 Lettre du résident De Sainte Marie au gouverneur, du 28 juin 1896.
- 14 Rapport du résident De Sainte Marie au gouverneur, du 25 juillet 1896.
- 15 Projet de lettre du résident De Sainte Marie au gouverneur, du 8 avril 18897.
- 16 Lettre du résident De Sainte Marie au président de l'Alliance française, du 3 mars 1897.

- 17 Projet de lettre du résident De Sainte Marie au gouverneur, du 24 juin 1897.
- 18 Projet de lettre du résident De Sainte Marie, du 29 novembre 1897.
- 19 Projet de lettre du résident Ponge au gouverneur, du 28 janvier 1898.
- 20 Rapport du résident Ponge au gouverneur, du 25 janvier 1899.
- 21 Rapport n°2 du résident Ponge au gouverneur, du 5 janvier 1900.
- 22 Rapport du résident Ponge au gouverneur, du 26 mars 1900
- 23 Rapport du résident Ponge au gouverneur sur Futuna, du 30 juillet 1900.
- 24 Lettre du résident Ponge au gouverneur, du 8 décembre 1900.
- 25 Lettre de plainte de Joubert au résident, du 1er novembre 1900.
- 26 Lettre du résident Ponge au gouverneur, du 8 janvier 1901.
- 27 Lettre du résident Chaffaud au gouverneur, du 20 février 1904.
- 28 Rapport du gouverneur Liotard au Ministre des Colonies sur Wallis Futuna, du 24 décembre 1907.
- 29 Lettre du roi de Wallis au gouverneur, du 12 octobre 1909.
- 30 Lettre du résident Brochard au gouverneur, du 25 juillet 1910.
- 31 Lettre du résident Bouge au gouverneur, du 29 avril 1911.
- 32 Rapport du résident Bouge au gouverneur, du 5 juillet 1911.
- 33 Notes du résident Bouge sur la succession royale, non datées.
- 34 Lettre du résident Bouge au gouverneur, du 22 décembre 1911.
- 35 Rapport du résident Bouge au gouverneur, du 24 décembre 1911.

#### SECTION 2 - SOURCES MINISTERIELLES

### Archives du Ministère des relations extérieures (Quai d'orsay)

Série Océanie: Politique étrangère 1.2.3; îles du Pacifique 1896 à 1914, série 28, 29, 30

- 1 Lettre du Capitaine Lecomte au Ministre de la Marine, du 20 septembre
   1895 : constate la poussée anglaise vers Tonga et Fidji.
- 2 Lettre du consul de France à San Francisco au Ministre, du 3 mars 1897 : projet d'aventuriers américains.
- 3 Lettre du gouverneur P.I. Gallet, des Etablissements Français d'océanie au Ministre, du 27 février 1897 : confirme les visées d'Américains sur le Pacifique central.
- 4 Lettre non signée de Honolulu (Hawaii) au Ministre, du 10 octobre 1897 : propose une implantation française à Tonga.

- 5 Note du Ministre des Affaires Etrangères, du 5 novembre 1897 : affaire des aventuriers américains.
- Note du Ministre des Affaires étrangères à la Direction des Consulats du 19 novembre 1897 : accord pour créer un consulat français à Tonga.
- 7 Extraits du rapport du capitaine de Frégate Lecune au Ministre de la Marine,
   du 25 novembre 1897 : progrès des missionnaires français à Fidji.
- 8 Lettre du consul de France à Hawaii, du 10 août 1898 : désir du roi de Tonga de voir la France intervenir et projets d'installation de colonies Wallisiennes dans cet archipel.
- 9 Lettre du consul de France à Hawaii au Ministre, du 25 août 1889 : poussées coloniales étrangères.
- 10 Lettre du consul de France à Hawaii au Ministre, du 6 janvier 1890 : troubles des Samoa.
- 11 Lettre du consul de France à Wellington au Ministre, du 19 janvier 1899 : crise de Samoa et visées allemandes sur Tonga.
- 12 Lettre de H. Mager au Ministre, du 10 janvier 1899 : défend un protectorat français sur Tonga.
- 13 Note du Ministre des Affaires Etrangères, du 25 février 1899 : reconnait l'absence d'intérêts économiques Français à Tonga.
- 14 Note du consul de France à Sydney au Ministre, du 14 avril 1899 : annonce l'annexion anglaise de Tonga.
- 15 Note du Ministre du 18 avril 1899 : sur l'accord germano-anglo-tongien.
- 16 Note du Ministre du 8 juin 1899 : demandes de cartes pour la Division Navale.
- 17 Télégramme du 8 novembre 1899 : accord colonial Anglo-Allemand.
- 18 Lettre du consul de France à Sydney au Ministre, du 14 avril 1900 : sur Tonga
- 19 Note du Ministre des Affaires Etrangères au Ministre de la Marine, du 20 août 1902 : situation à Wallis et souci du roi de voir le protectorat renforcé.
- 20 Lettre de l'ambassadeur Bihourd à Berlin au Ministre, du 5 mars 1903 : sur les déceptions coloniales allemandes au point de vue économique.
- 21 Lettre de l'ambassadeur de France à Berlin au Directeur Politique des Affaires Etrangères, du 19 juin 1903 : sur l'intérêt des colonies allemandes du Pacifique.
- 22 Lettre du consul de France à Auckland au Ministre, du 14 décembre 1904 : troubles à Tonga.
- 23 Note du Ministère des Affaires Etrangères, du 22 décembre 1904 : sur l'opportunité d'ouvrir un consulat français à Fidji.

- 24 Lettre du consul de France à Auckland au Ministre, du 3 février 1905 : sur Tonga.
- 25 Dépêche du consul de France à Auckland au Ministre, du 6 février 1905 : réactions anglaises à Tonga.
- 26 Note du consul de France a Hawaii au Ministre, du 11 juin 1908 : sur la spoliation des biens de Rougier aux îles de la Ligne.
- 27 Note du Ministre des Colonies au Ministre des Affaires Etrangères, du 6 février 1909 : sur les contestations de souveraineté en Polynésie.
- 28 Lettre du consul de France à Auckland au Ministre, du 15 décembre 1909 : expulsion de l'évêque français des Samoa allemandes.
- 29 Note de l'ambassade de France à Londres au Ministre des Affaires Etrangères (non datée) : problème du relais du câble et de la souveraineté sur l'île de Palmyre.

Série Grande-Bretagne (G.B.) Relations avec la France Projets d'échanges de territoires coloniaux. N.S. 23 - 1906- 1909.

- 30 Note du 17 octobre 1906 : considérations sur l'échange des droits français aux Nouvelles-Hébrides contre la Gambie Anglaise.
- 31 Note sur l'aide-mémoire britannique du 24 août 1908 par R. Lecomte : demandes anglaises sur une île de Polynésie orientale.
- 32 Lettre de P. Cambon, ambassadeur de France à Londres au Ministre, du 8 juin 1910 : regrette que la France ne propose pas une île océanienne contre la Gambie.

### Collection privée de M. Rossille (3, rue des Pyrénées - Toulouse - 31400)

Cette collection unique en son genre en France a été patiemment constituée depuis près de vingt-cinq ans par M. R. Rossille. Ce dernier, ingénieur de son état, a constitué à partir de 1960, une collection de documents, ouvrages, gravures, réunis à partir de longues recherches ou demandes auprès des institutions ou des particuliers ayant un intérêt pour le Pacifique (universités étrangères, chercheurs, bibliothèques, administrateurs, religieux, enseignants, etc.)...

Cette collection regroupe aujourd'hui une documentation d'ensemble bien répertoriée, extrêmement riche et qui, par sa diversité, n'a aucun équivalent ailleurs à notre connaissance.

Monsieur Rossille et son épouse, bien que n'ayant jamais visité le Pacifique et n'ayant aucune attache avec l'archipel des Wallis, ont toujours accueilli avec empressement les chercheurs ou curieux qui viennent les visiter.

Monsieur Rossille a légué aux archives des Pères maristes, l'ensemble de ses collections.

Nous avons intégré dans la bibiliographie présentée, les ouvrages ou articles (certains rares) consultés dans cette collection privée.

### **SECTION 3 - SOURCES RELIGIEUSES**

§ 1 - *Propaganda Fidei* (Archives de la Congrégation - Rome. Cité du Vatican)

#### Volume 14 - Tome 2 - 1882-1884

- 1 Lettre de Mgr. Lamaze du 13 décembre 1884 au préfet de la Congrégation de la foi. (Justifie le séminaire et l'évangélisation mariste à Wallis).
- N.B.: Volume 12 (Océanie 1878-1879) et volume 13 (Océanie 1880-1891), rien à signaler sur les Wallis.

#### Volume 15 - 1885-1886

- 1 Rapport de Mgr. Lamaze 1885-1886... S.D. (sur la mission de Wallis et l'évolution du Vicariat de Pacifique Central)
- 2 Lettre de Mgr. Lamaze de 26 février 1886 au cardinal Simeoni (sur la population de Futuna).
- 3 Lettre de l'Evêque de Tahiti du 8 octobre 1886 au préfet de la Congrégation de la Foi. (entraves administratives faites à la mission).

4 - Lettre de Mgr. Lamaze au Cardinal Simeoni du 12novembre 1886 (remerciements pour des décorations remises aux officiers de marine et d'un cadeau pour la reine Amélia).

### Volume 16 - 1888-1899

- 1 Lettre de Mgr. Douarre et de Mgr. Luquel du 10 août 1847 (projet de création d'une colonie pontificale en Nouvelle-Calédonie).
- 2 Lettre du Père Forestier au Procureur des Missions de la Société de Marie (sur les projets d'annexions du Pacifique central).
- 3 Lettre de Mgr. Lamaze au cardinal Simeoni du 20 octobre 1889 (remerciements pour les décorations attribuées à des officiers français de Marine, note les progrès de l'influence Mariste à Tonga du nord, et justifie la nécessité du protectorat français à Wallis qui a été préparé par la mission).
- 4 Rapport du R.P. Joly du 6 octobre 1888 (note les attributions de terres à la mission des Wallis).

### Volume 17 - Océanie 1890-1895

- 1 Lettre de rappel de Mgr. Lamaze au cardinal-préfet de la Congrégation (non datée) (demande de secours suite au cyclone de 1889 à Wallis).
- 2 Lettre de Mgr. Vidal au cardinal Siméoni du 20 décembre 1890 (succès de la mission de Fidji et des conversions).
- 3 Lettre de Mgr. Lamaze au Préfet de la Congrégation du 26 avril 1891. (Remerciements pour les secours obtenus et note la nécessité de créer un clergé indigène à Wallis)
- 4 Lettre du Père Martin, administrateur apostolique de la mission du Sacrécoeur, du 21 mai 1891. (extension des écoles de la mission aux îles Marquises grâce à la bonne entente avec l'administration coloniale.)

### § 2 - Archives des Frères maristes (Rome)

Document côté : OCE 622-51 : Quarante huit lettres des premiers Frères et Pères de l'Océanie. Document Manuscrit.

### § 3 - Archives de l'évêché de Papeete (Polynésie Française)

ANONYME: La sexualité aux îles Marquises. 4 pages. (N.B.)

Source: Société d'Etudes océaniennes

N.B.: Document communiqué amicalement par J.F. Dupon.

### § 4 - Archives de l'évêché de Lano : Wallis (Archives non classées)

- 1 Lettre d'Augustin, fils de la reine Amélie au gouverneur, du 6 octobre 1891 : plainte contre l'attitude du résident Chauvot.
- 2 Lettre du R.P. Ollivaux au gouverneur, du 20 février 1892 : regret du départ du résident Chauvot espère son retour.
- 3 Lettre du résident Valsi au Supérieur de la mission, du 2 mars 1893 : de courtoisie et de demandes matérielles.
- 4 Lettre du résident De Sainte Marie à Mgr. Lamaze du 7 juin 1896 : lettre de courtoisie.
- 5 Lettre du résident Mallet au Supérieur de la mission du 17 mai 1919 : menace d'imposer selon les textes en vigueur l'enseignement du Français.
- 6 Lettre du résident Bécu au Supérieur de la mission, du 2 août 1922 : projet de coopération avec la mission pour l'enseignement et la santé.
- 7 Lettre du résident Bécu au gouverneur, du 15 avril 1923 : sur le rôle et les qualités de Joubert.
- 8 Lettre du résident Barbier au Supérieur de la mission du 4 janvier 1925 : remerciements et constat de la toute puissance de la mission.
- 9 Lettre du R.P. Fillion à Mgr. Blanc du 15 janvier 1925 : dénonce A. Gerbault et les mesures prises par le roi et le résident et la crise d'autorité qui en résulta pour la mission.
- 10 Lettre du résident Barbier au Supérieur de la mission du 7 septembre 1925 : se plaint du manque de respect des malades envers le résident-médecin.
- 11 Lettre du résident Barbier au Supérieur de la mission du 28 juin 1926 : propose une séparation des pouvoirs temporels et spirituels de la mission.
- 12 Lettre du résident Barbier au Supérieur de la mission du 10 juillet 1926 : critique le double jeu de la mission derrière le paravent de la monarchie d'Uvéa.
- 13 Lettre du résident Barbier au Supérieur de la mission du 15 novembre 1926 : contre Gerbault et les excès de la mission.

- 14 Lettre de Brodziak Ltd ("Général merchants, cash buyers of coprah and islands products to the king and chiefs"). Wallis Island, du 12 mars 1928 : propose qu'on lui donne le monopole du commerce.
- 15 Lettre de réponse de la mission à Brodziak du 26 mars 1926 : refus de donner suite.
- 16 Lettre du résident Marchat au Supérieur de la mission, du 19 mars 1930 : sur le fonctionnement du collège d'Alofitai.
- 17 Lettre du résident Marchat au Supérieur de la Mission, du 27 mars 1930 :
   Affaire d'Alofitai et pressions de la mission sur les chefs.
- 18 Lettre du commandant Bastard au Supérieur de la mission du 4 mai 1930 : compromis sur le fonctionnement d'Alofitai.
- 19 Lettre du 10 avril 1934 du résident David au Supérieur de la mission : demande de précisions sur les incidents qui ont affecté le résident Renaud.

### § 5 - Archives des Pères maristes : Villa Maria - Rome<sup>1</sup>

Ces archives dirigées par ler R.P. Kok (ou Cook), comprennent à côté d'une riche bibliothèque orientée sur le Pacifique sud, les correspondances des missionnaires, des évêques ou Visiteurs provinciaux qui sont disponibles soit sous forme de documents, soit de microfilms.

Nous avons examiné les correspondances des évêques du Pacifique central (Mgr Lamaze, Mgr Ollier, Mgr Blanc, Mgr Poncet), celles des missionnaires et des Supérieurs des missions de Wallis et Futuna comme celles des simples missionnaires (soit 137 documents cités et utilisés).

Ces correspondances sont regroupées au point de vue du classement sous la cote OW 208 sauf celles de Mgr Blanc, classées sous la cote 418-1. Quelques lettres de résidents, gouverneurs ou des copies de rapports de résidents français se trouvent aussi dans ces correspondances.

Nous présentons ici les documents utilisés à l'intérieur de chaque dossier de correspondances.

<sup>1 63</sup> Via. A. Poerio. Monteverde Vecchio - 00 152

## a) Correspondance des Evêques :

## Monseigneur Lamaze<sup>1</sup>

- 1 Lettre du 28 juin 1881 (massacre de Gilbertins, conduit par un "teacher" protestant).
- 2 Lettre du 4 mars 1882 (désir des Rotumiens de reprendre leur indépendance après l'annexion anglaise et enregistrement des titres de propriétés de la mission à Wallis-Futuna).
- 3 Lettre du 18 mai 1882 (note la politique d'annexion des îles par l'Europe et s'interroge sur le destin futur de Wallis-Futuna).
- 4 Lettre du 14 juin 1882 (a obtenu l'accord des rois de Futuna sur les limites et les actes des propriétés de la mission, regrette la suppression de certaines coutumes à Futuna par la Mission).
- 5 Lettre du 20 juillet 1882, du contre amiral De Corbigny à Mgr Lamaze (sur la procédure à suivre pour aboutir à un protectorat à Wallis-Futuna et prudence française dans une action pour les autres îles (Samoa et Tonga).
- 6 Lettre du 20 août 1882 (fait état de ses pressions sur la reine Amélia pour une demande de protectorat).
- 7 Lettre du 1er octobre 1882 (constate les craintes de Futuna face à une invasion de Tonga).
- 8 Lettre du 14 juillet 1886 (évoque, sans précisions, les stratégies d'alliances matrimoniales entre les familles nobles de Tonga et des autres îles).
- 9 Lettre du 2 septembre 1886 (constate à bord du "Décrés", les effets de "l'athéïsme officiel" du gouvernement français).
- 10 Lettre du 22 mai 1887 (évoque son rôle pour préparer avec la marine le protectorat de Futuna, sa crainte des réactions des "petits chefs" et les intrigues étrangères, notamment des Hawaiiens à Samoa).
- 11 Lettre du 29 juillet 1887 (s'inquiète de l'avancement du projet de protectorat sur Wallis qu'il juge vital).
- 12 Lettre du 23 août 1887 (déplore l'endettement de la mission de Wallis).
- 13 Lettre du 19 septembre 1887 (avec la poussée allemande, se réjouit du protectorat conclu avec les Wallis).
- 14 Lettre d'octobre 1887 (S.D.) (analyse la crise wesleyenne à Tonga).

Mgr Lamaze, Bernard, né en 1833, décédé en 1906, Vicaire apostolique du Pacifique central de 1879 à 1906, il succéda à Mgr Elloy, Vicaire apostolique de 1877 à 1878

- 15 Rapport (S.D.), de 1889 (traite du personnel missionnaire et des oeuvres du vicariat, constate les carences, la crainte d'actions anglaises et tongiennes, se satisfait de la mission de Futuna).
- 16 Lettre du 3 mars 1893 (évoque la tarodière, objet de litige entre Alo et Singave, que la mission s'est faite attribuer).
- 17 Lettre du 21 mars 1893 (traite du prix de la main-d'oeuvre et du rapport des propriétés de la mission).
- 18 Lettre du 12 juin 1893 (évoque la construction de la digue de Mata-Utu et se déclare satisfait du résident Valsi).
- 19 Lettre du 19 octobre 1893 (fait savoir qu'il est défavorable au retour à Wallis, du résident De Keroman).
- 20 Lettre du 1er janvier 1894 (déplore les scandales créés par des missionnaires).
- 21 Lettre du 24 décembre 1894 (se montre peu inquiet pour la succession de la reine Amélie après le décès de son fils).
- 22 Lettre du 28 janvier 1895 (se réjouit de l'élection du successeur de la reine Amélie).
- 23 Lettre du 9 avril 1895 (se réjouit de la création d'un vicariat pour Samoa).
- 24 Note de 1895 (S.D.) (rend hommage à la reine Amélie, évoque les règles successorales de Wallis).
- 25 Lettre du 30 mai 1897 (note sa satisfaction envers le roi Vito et le résident De Sainte Marie, mais s'inquiète sur la conduite morale du Père Bazin).
- 26 Lettre du 20 janvier 1899 (regrette le temps de la reine Amélie, l'action passée du R.P. Bouzigue et déplore le laisser-aller de Lano).
- 27 Lettre du 15 septembre 1899 (note, malgré les critiques du résident, les progrès des écoles, mais marque son souci de ménager les chefs).
- 28 Lettre du 1er septembre 1902 (annonce le déclin de sa santé et son souci d'avoir un successeur).
- 29 Lettre du 26 octobre 1902 (déplore le cas du Père Petelo, comme la responsabilité de certains missionnaires).
- 30 Lettre du 4 janvier 1904 (même si le résident Ponge ne va pas à la messe, c'est un "brave homme").
- 31 Lettre du 18 décembre 1904 (déplore l'anticléricalisme en France).
- 32 Lettre du 19 juillet 1906 (annonce le départ du Père Comas qui a créé scandale).

## Monseigneur Ollier<sup>1</sup>

- 1 Lettre du 9 janvier 1888 (rapport de sa visite à Niua Fauga; note la place des catholiques et l'importance du commerce allemand).
- 2 Lettre du 25 août 1905 (déplore l'état d'abandon du séminaire de Lano).
- 3 Lettre du 11 octobre 1905 (se réjouit du calme de Wallis).
- 4 Lettre du 12 mars 1906 (note la bonne situation de Wallis, par rapport à Samoa).
- 5 Lettre du 26 mai 1906 (avis favorable sur Viala).
- 6 Lettre du 20 avril 1911 (s'inquiète du sort des écoles de la mission à Tonga, avis plutôt favorable sur Bouge).

## Monseigneur Blanc<sup>2</sup>

- 1 Lettre du 22 août 1912 (s'inquiète du statut des écoles de mission à Tonga et de l'absence d'actes officiels de propriété).
- 2 Lettre du 12 novembre 1913 (à la société Ballande ; approuve ses projets si la politique du résident change).
- 3 Lettre du 2 février 1914 (s'inquiète des réactions des Futuniens contre les projets d'annexion de Brochard).
- 4 Lettre du 30 novembre 1919 (approuve les projets de Ballande aux Wallis, s'inquiète de l'état des écoles, évoque la capitation).
- 5 Lettre du 7 février 1921 (se réjouit de la ligne anglaise Tonga-Wallis qui est créée par une nouvelle société).
- 6 Lettre du 28 juillet 1922 (critiques sur le R.P. Bazin, note l'absence de moyens humains et financiers de la mission).
- 8 Lettre du 1er août 1924 (évoque la possibilité d'une mission à Niue).
- 9 Lettre du 31 octobre 1924 (constat critique sur les missionnaires et l'état des missions).
- 10 Lettre du 6 janvier 1927 (est opposé à l'installation d'une ligne maritime pour Nouméa-Wallis).
- 11 Lettre du 9 juillet 1927 (évoque la crise provoquée par A. Gerbault).
- 12 Lettre du 20 février 1930 (dénie ne pas verser le viatique des religieux de Wallis, demande un secours financier à Rome).

Mgr Ollier (écrit aussi "Olier") né en 1891, Armand Ollier fut évêque du Pacifique central à la mort de Mgr Lamaze, de 1906 à 1911

Mgr Blanc, Joseph, fils d'Amiral, frère d'officiers de marine, né en 1842, évêque de Dibon, vicaire apostolique du Pacifique central de 1912 à 1937, puis de Tonga, décédé en 1962

13 - Lettre du 14 octobre 1932 (demande trois Frères maristes pour enseigner le français à Wallis).

## Monseigneur Poncet<sup>1</sup>

- 1 Lettre du 22 mai 1936 (envoi à Futuna, du Père Cantala, demande de nouveaux missionnaires).
- 2 Note du 3 mai 1939 au gouverneur de Nouvelle-Calédonie (sur le travail forcé instauré par le résident David).
- 3 Lettre du 26 novembre 1947 (sur le rôle du Tiers Ordre dans la demande de rattachement aux Etats-Unis).
- 4 Lettre (S.D.) de 1951 (scandale causé par un missionnaire).
- 5 Lettre du 24 mai 1957 (prend acte de l'arrêt de l'envoi de missionnaires européens).
- 6 Note (S.D.) (sur les modes d'élection des rois d'Uvéa).
- 7 Note (S.D.) (aperçu sur l'histoire de Wallis de 1942 à 1963).

## b) Correspondance des Supérieurs de la mission :

## Révérend Père Bouzigue<sup>2</sup>

- 1 Lettre du 29 janvier 1876 (fait état de troubles contre la reine et de l'intervention positive de Mgr Bataillon).
- 2 Lettre du 3 juillet 1876 (déplore la chute du niveau scolaire et demande une aide pour les écoles).
- 3 Lettre du 3 février 1890 (déplore les conditions du départ du Père Rondel).

# Révérend Père Henquel<sup>3</sup>

1 - Lettre du 25 janvier 1898 (dénonce les turpitudes du Père Petelo et leurs conséquences sur la discipline des religieux).

<sup>1</sup> Mgr Alexandre Poncet, né en 1884, sera le premier évêque de Wallis-Futuna de 1937 à 1961, il décèdera en 1973

<sup>2</sup> Le Père Casimir Bouzigue est né en 1846 à Nîmes, décédé en 1907, fut Supérieur de la Mission de 1875 à 1896

<sup>3</sup> Le Père Henquel, Joseph, né à Nancy en 1850, Supérieur de la Mission de 1896 à 1906 et de 1912 à 1919, décédé en 1924, fut longtemps Supérieur du collège de Lano et se passionna pour les généalogies

- 2 Rapport de février 1900 (déplore et précise la conduite du Père Petelo au séminaire de Lano).
- 3 Lettre du 19 juillet 1902 (fait état d'un complot politique du Père Petelo contre la mission).
- 4 Lettre de 1904 (S.D.) (redoute des litiges fonciers avec le nouveau roi).
- 5 Lettre du 29 octobre 1905 (annonce sa démission à l'évêque pour protester contre l'attitude du Père Bazin).

## Réverend Père Bazin<sup>1</sup>

- 1 Lettre du 8 novembre 1898 (à Mgr Vidal, déplore l'échec scolaire de la mission).
- 2 Lettre du 28 juillet 1911 (dénonce la vie la privée de Brochard, attaques contre R. Joubert et J. Brial).
- 3 Rapport du Père Bazin de 1913 (S.D.) (sur assertions du résident Brochard sur le rôle commercial de la mission).
- 4 Lettre du 30 mars 1913 (fait état de ses rapports avec Brochard qu'il juge "mauvais médecin").
- 5 Lettre du 12 juin 1913 (compte-rendu critique sur la visite Mgr Blanc à Wallis).
- 6 Lettre du 17 janvier 1914 (se plaint à Mgr Blanc du Père Fillion et du traitement injuste de l'évêque).
- 7 Lettre du 12 février 1912 (dénonce au Père Henquel l'attitude du Père Fillion).
- 8 Lettre du 16 mai 1917 (sur le prix du coprah).
- 9 Lettre du 15 juin 1917 (signale le passage d'un corsaire allemand et l'engagement de travailleurs wallisiens).
- 10 Lettre du 20 juin 1918 (sur la crise du coprah).
- 11 Lettre du 4 novembre 1918 (dénonce le concubinage du résident).
- 12 Lettre du 16 février 1919 (fait état de sa maladie, l'éléphantiasis, et d'une épidémie de grippe à Wallis).
- 13 Lettre du 26 février 1919 (sur les ravages de la grippe dans le Pacifique central).

Né en 1864, Supérieur à Wallis de 1907 à 1912, quittera Wallis en 1921, décédé à Paris en 1947

#### Révérend Père Fillion<sup>1</sup>

- 1 Lettre du 24 mars 1910 (fait savoir l'opposition de certains Pères à une première tentative de coup d'état en 1910 contre le roi Mautamakia).
- 2 Journal du Père Fillion du 9 février 1910 (sur le coup d'état).
- 3 Lettre du 30 décembre 1978 (mécontent du manque de zèle des prêtres wallisiens et critiques sur le niveau scolaire).
- 4 Lettre du 22 avril 1920 (sur un scandale de moeurs créé par un Père).
- 5 Lettre du 12 octobre 1926 (critiques sur le séminaire de Lano et les idées de l'évêque Blanc).
- 6 Lettre du 23 août 1931 (dénonce les décrets du résident Marchat, soutient le Tiers Ordre de Marie).
- 7 Lettre du 31 décembre 1932 (s'inquiète du projet d'école laïque).
- 8 Lettre du 10 décembre 1934 (sur l'état du clergé des Wallis).
- 9 Lettre du 17 mai 1935 (fait état de sa lassitude, regrette les insuffisances des Pères wallisiens).
- 10 Rapport de février 1934 (sur le protectorat de Wallis).
- 11 Lettre du 27 décembre 1933 (satisfaction de la nomination de Mgr Poncet, déplore la situation de la mission).
- 12 Lettre du 7 juin 1947 (satisfait de l'arrivée de nouveaux missionnaires, amer sur les changements inéluctables).

#### c) Lettres de missionnaires :

#### Père Hervé<sup>2</sup>

- 1 Lettre de novembre 1871 (réclame secours de l'évêque après le rapt de 9 Futuniens).
- 2 Lettre du 24 avril 1872 (critique Mgr Bataillon, constate un retour du paganisme).
- 3 Lettre du 19 décembre 1877 (espère le départ définitif du commerçant Dusseigneur).
- 4 Lettre de juin 1880 (S.D.) (50 départs volontaires de Futuniens).
- 5 Lettre du 7 juin 1881 (fait état d'une tentative de fuite de Futuniens sur un navire tongien).

René Fillion, né à Nantes en 1882, Supérieur de la Mission de 1920 à 1948, décédé en 1955

<sup>2</sup> Jean Baptiste Hervé, né en 1839, envoyé à Futuna, décédé en 1904

#### Père Ollivaux<sup>1</sup>

- 1 Lettre du 8 février 1876 (note un emprunt fait par la mission).
- 2 Lettre du 12 mai 1876 (évoque des raisons commerciales pour l'attentat de Proctor contre Mgr Bataillon).
- 3 Lettre du 7 mars 1877 (sur les achats de la mission et l'aide apportée à un commerçant).
- 4 Lettre du 9 août 1877 (sur les plantations de cocotiers pour la mission).
- 5 Lettre du 12 septembre 1877 (12.000 cocotiers plantés).
- 6 Lettre du 5 février 1878 (éloge sur les corvées).
- 7 Lettre du 10 mars 1878 (sur la conduite des blancs à Wallis).
- 8 Lettre du 18 octobre 1878 (sur les effets néfastes des visites à Wallis des Futuniens).
- 9 Lettre publiée par "La Semaine Religieuse de Saint Dié" (S.D. de publication) envoyée le 16 octobre 1879 (échec d'une tentative de fuite de Wallisiens).
- 10 Lettre du 29 octobre 1878 (sur l'arrivée de commerçants chinois).
- 11 Lettre du 20 août 1889 (emprunt de la reine après le cyclone).
- 12 Lettre du 27 janvier 1896 (charge virulente contre le résident de Keroman).
- 13 Lettre publiée par "La Semaine Religieuse de Saint Dié" (S.D.) sur les écoles de Wallis.

## d) Autres correspondances:

#### 1 - Trouvées dans les chemises de correspondance du Père Bazin

- 1.1 Sydney Morning Herald, du 5 août 1896 : "Interview du résident de Keroman" (sur les impôts et taxes à Wallis).
- 1.2 Lettres de soutien de l'ex-résident Viala au R.P. Bazin en date du 27 mai et 17 juillet 1910.
- 1.3 Réplique du Père Chevreuil du 6 janvier 1912 pour répondre aux attaques du résident Brochard dans la presse de Sydney.
- 1.4 Notes du résident Brochard sur le commerce et les pratiques de la mission -S.D. - 1913.
- 1.5 Copie d'une lettre du gouverneur Brun au Ministre sur Brochard et son rôle dans les projets d'annexion des Wallis du 26 juin 1917.
- 1.6 Lettre du Père Delorme du 17 janvier 1919 sur l'échec de Brochard à Futuna.

<sup>1</sup> Alfred Ollivaux, né à Saint-Brieuc en 1848, décédé en 1901

1.7 Lettre de Brochard au Père Haumonte, du 12 février 1914 (évoque son passage à Futuna et le recrutement illégal de Futuniens).

## 2 - Autres correspondances

- 2.1 Lettre du 10 octobre 1874 du Père Queblier (évoque les difficultés à Futuna du commerce allemand).
- 2.2 Lettre du Père Queblier du 20 novembre 1979 (signale à Mgr Lamaze, le passage d'un navire recruteur hawaiien).
- 2.3 Lettre du 25 octobre 1879 du Père Queblier (sur l'état de l'école et les conséquences des visites entre les deux îles).
- 2.4 Lettre du R.P. Joly du 14 août 1889 (signale à l'évêque Lamaze les mauvaises tractations commerciales du Père Ollivaux).
- 2.5 Lettre du R.P. Joly de juillet-août 1891 (S.D.) (sur le résident Chauvot et ses projets inadaptés).
- 2.6 Lettre de Mgr Vidal, Evêque de Fidji, du 28 février 1899 (constate que les Tavaka donnent mauvaise réputation à l'archipel des Wallis).
- 2.7 Lettre de Mgr Vidal du 12 août 1905 (note le passage de travailleurs wallisiens venant de Rotuma).
- 2.8 Lettre de Mgr Vidal du 11 juin 1906 (déplore l'accueil reçu sur le navire "Zélée").
- 2.9 Lettre de Mgr Vidal du 12 août 1909 (signale le passage du résident Brochard, "homme sans religion").
- 2.10 Lettre du R.P. Aubry, de Tonga, du 12 octobre 1895 (sur les missionnaires Bazin, Ollivaux, Rondel et le résident De Keroman).
- 2.11 Notes du Père provincial Nicolas du 1er mai 1913 (sur Wallis-Tonga, les problèmes de l'enseignement et les idées de Mgr Blanc).
- 2.12 Rapports du Père Nicolas du 1er mars 1918 (fortes critiques sur la mission des Wallis).
- 2.13 Rapport de visite de Mgr Courtais du 22 mai 1926 (note la pauvreté de la mission, un enseignement rudimentaire, et la nécessité pour la mission d'épouser son temps).
- 2.14 Lettre du Père Cantala, du 20 septembre 1930 (attaque le résident Marchat et les décrets de mars).
- 2.15 Lettre du Père Cantala, du 25 avril 1949 (déplore les effets de la modernité sur les Futuniens).

Les archives des Pères Maristes présentaient pour nous l'intérêt d'accéder à "l'autre lecture" des faits par rapport à une documentation de base à dominante administrative ou d'origine indirecte sur la mission. Nous nous sommes attachés, lors de notre travail de recherche chez les Pères Maristes<sup>1</sup>, à essayer de saisir à travers les diverses correspondances des Evêques, Vicaires apostoliques, Visiteurs, des informations privigéliées traitant des évènements notables...

A ce propos, il est à noter que la mission a pu disposer de certaines copies de lettres officielles des résidents ou des gouverneurs, de valeur confidentielle, obtenues probablement par des "amis" placés à Nouméa à la bonne source... Ces "fuites" vont édifier, surtout lors de la crise Bazin-Brochard, les responsables religieux et guider leur action aussi... Si l'on s'en tient à l'aspect technique des archives, c'est à dire à leur régularité dans le temps et à leur qualité descriptive, on peut faire quelques remarques intéressantes.

Il n'y a pas eu, soit du fait de la personnalité des intervenants (évêques, missionnaires), comme des circonstances (rareté des navires, déplacements des Evêques pour des semaines voire des mois, dans les archipels) de tradition d'écriture régulière. On le voit bien d'ailleurs avec la crise Bazin-Brochard où l'île de Wallis reste plusieurs mois sans bateau et sans courrier, laissant les protagonistes seuls face à leurs actes. Enfin il y a l'âge (pour Mgr Lamaze et Mgr Ollier), le caractère pour Mgr Blanc, orgueilleux et méfiant, la maladie aussi, qui affecte les Supérieurs (Bazin, Henquel, Fillion), limite aussi la correspondance ou lui enlève précision et intérêt.

Ainsi, si la correspondance de Mgr Lamaze sur les Wallis a une certaine régularité jusqu'à la mise en place du protectorat en 1889, elle devient plus réduite ensuite, s'interrompt pour des mois, voire des années, jusqu'à l'aveu de Mgr Lamaze avec sa mauvaise santé, de son souci d'être déchargé. Avec Mgr Ollier, la correspondance devient rare avec seulement quatre lettres concernant Wallis de 1905 à 1911.

Compte tenu des recherches de F. Anglevieil sur la période 1829-1887, nous avons limité (sauf pour Futuna) notre recherche à la période 1875 (pré-protectorat) - 1960.

De Mgr Blanc, qui pourtant prit en charge l'archipel à un tournant crucial, nous n'avons retrouvé que 13 lettres intéressantes en vingt-quatre ans pour Wallis, ce qui est peu, compte tenu de l'ampleur des problèmes et aussi de l'amélioration des communications.

Le moins prolixe, à une autre époque cruciale, de 1947 à 1962, est certainement Mgr Poncet avec sept textes à retenir... Peut-on penser que des lettres ont été perdues ou "réservées" volontairement...? Seule une étude critique exhaustive de l'ensemble de la correspondance de la mission vers Sydney, Paris, Rome, Tonga, Samoa, Nouméa, pourrait l'indiquer<sup>1</sup>. D'autre part, existent de nombreux documents faisant état de nombreux scandales ou problèmes internes à la mission qui plaident pour une conservation sans censure systématique des archives missionnaires de l'époque.

En ce qui concerne les Supérieurs de la mission, pour Wallis, il y a peu sur la période du Père Bouzigue jusqu'en 1896 mais c'était une période relativement paisible, qui se poursuit avec le Père Henquel jusqu'en 1905.

Notons que le Père Bazin ne sera prolixe qu'avec la crise qui se crée entre lui et Brochard. De même, le long règne local du Père Fillion, pourtant au coeur d'évènements difficiles jusqu'en 1950, ne donne lieu qu'à des lettres espacées, des analyses fragmentaires.

Pour Futuna, nous espérions corriger l'indigence des archives officielles. Notre espoir a été totalement décu, que ce soit avec les rares correspondances du Père Queblier ou celles du Père Haumonte. Quant au Père Cantala, seul missionnaire européen à Futuna à partir de 1938, il semble avoir gardé, après 1945, l'habitude d'une île sans communication avec le reste du monde!

Est-ce que le politique n'a été pour les missionnaires, qu'épiphénoménal, sauf lors des grandes crises ? Y a-t-il eu un désintérêt pour la chose publique en dehors des problèmes internes à la mission ?... On pourrait le penser, sous réserve des remarques faites plus haut sur la bonne conservation des archives...

<sup>1</sup> Mais certaines lacunes sur des problèmes externes impliquant les missionnaires sont étonnantes...

Quoi qu'il en soit de notre déception quant à la vision par les missionnaires des résidents et de leur politique, il reste une documentation diversifiée, d'intérêt majeur même si elle ne bénéficie pas d'un déroulement plus régulier dans le temps.

Cet intérêt touche justement à ce que les résidents n'ont pu saisir sur la réalité intérieure de la mission, ses contradictions, ses faiblesses plus ou moins bien occultées et que certains résidents n'ont pu que "sentir".

Il en ressort que le tableau qui longtemps (jusqu'en 1980) servit de référence aux résidents et qui fut dressé par le Dr Viala de 1906 à 1918, faisait la part belle et exagérée à une mission qu'il plantait dans le paysage insulaire comme omnipotente, omnisciente, et redoutable donc... Certes, ce tableau a rétrospectivement présenté une vision qui aurait eu une certaine véracité au temps de la reine Amélia et de Mgr Bataillon. La fin de ce bicéphalisme condominial, spirituel et temporel en 1877 indique les limites temporelles de la pertinence des analyses de Viala. Ou alors, était-ce sa manière d'être "laïque" dans son temps aux yeux de l'administration tout en se gardant à Wallis de toute initiative contre la mission ?

Donc, si la vision de Viala relève d'abord du romantisme historique, il reste que les archives missionnaires permettent aussi de dresser un catalogue des grands problèmes permanents de la mission avec :

- 1 La difficulté de gérer un evêché aussi distendu géographiquement jusqu'en 1937
- 2 La faiblesse relative des moyens matériels dont pouvait disposer la mission
- 3 L'échec précoce de son oeuvre scolaire attesté par de nombreuses pièces d'archives
- 4 Sa faiblesse humaine, ancienne et durable, marquée dès 1890 au moins par le manque de missionnaires européens, compte tenu de l'âge, de la maladie ou des empêchements moraux...
- 5 La fragilité politique de la mission ressort aussi de ces archives, fragilité face aux chefs, aux rois, fragilité dans la reconnaissance de ses écoles à Tonga, à Fidji et pas seulement à Wallis, de part la volonté "de gouvernements français athées..."

Ainsi les archives de Rome, du fonds des Pères Maristes, permettent, pièces à l'appui, une critique comparative des archives coloniales françaises sur Wallis et Futuna autorisant, à contrario des idées reçues, d'infirmer la vision d'une mission forte, conquérante, soudée face à l'administration coloniale et de démentir à partir de 1880 au moins, l'idée d'un projet, d'un grand dessein visant à créer une réduction vivant au rythme d'une introuvable utopie Mariste, marote de certains résidents.

Seulement, apparaît un vieux conservatisme du passé figé sur l'héritage Bataillon et une impossiblité à accepter son siècle et les modifications nécessaires...

\*

\* \*

# 1. CARTES ET FIGURES

# A) CARTES

PREMIERE PARTIE	Pages
1 - Positionnement de Wallis-Futuna	2
2 - Ile de Wallis	4
3 - Ile de Futuna et Alofi	5
4- Installation des premières missions chrétiennes dans le Pacifique	10 bis
5 - Mises en place des souverainetés européennes	15
DEUXIEME PARTIE	
6 - Evolution continentale et grandes étapes du peuplement	406
7 - Les langues de la famille austronésienne	410
8 - Zones de pêche des baleiniers américains	423
9 - Installation des batteurs de grève dans le Pacifique	446
10 - Régions de départ et zones d'installation des "recrutés".	453
11 - Positionnement des îles du Pacifique équatorial central	469
<ul> <li>12 - Utilisation des îles du Pacifique équatorial central au 19ème siècle</li> </ul>	470
13 - Les économies du Pacifique du 19ème siècle au début du 20ème siècle	
TROISIEME PARTIE	
14 - Carte stylisée ancienne de Wallis-Futuna	530
15 - Carte de végétation de l'île Wallis	538
16 - Carte de végétation des îles Futuna et Alofi	539
<ul> <li>17 - Population wallisienne-futuniennne par communes de Nouvelle- Calédonie</li> </ul>	630
18 - Population wallisienne-futunienne de Nouméa en 1976	630
18 bis - Principales zones d'installation des Wallisiens-Futuniens en Nouvelle-Calédonie	634
19 - Wallis : impact de la migration au niveau de la population villageoise en 1960	711

<ul> <li>20 - Futuna : impact de la migration au niveau de la population villageoise en 1960</li> </ul>	712
21 - Futuna : impact de la migration au niveau de la population villageoise en 1976	713
22 - Wallis: Impact de la migration au niveau de la population villageoise en 1976	714
FIGURES	
PREMIERE PARTIE	
<ul><li>1 - L'espace et la production des pouvoirs du pouvoir du coprah</li><li>2 - Evolution chronologique des partis en présence à Wallis</li></ul>	244 bis
1835-1960	336
DEUXIEME PARTIE	
3 - Intensité de la chasse à la baleine dans l'Océan Pacifique	428
TROISIEME PARTIE	
4 - Climatologie : précipitations et températures moyennes	533
5 - Isohyétes annuelles	533
6 - Evolution de la natalité et de la mortalité à Wallis	548
7 - Evolution de la natalité et de la mortalité (1880-1932) à Futuna	549
<ul><li>8 - Production de coprah exporté à Wallis-Futuna (1880-1938)</li></ul>	559-560
9 - Evolution des prix du coprah à Sydney (1870-1936)	564
10 - Evolution de la population de l'île de Wallis (1939-1960)	572
11 - Production de coprah commercialisé (1947-1960)	583
12 - Evolution des migrations vers la Nouvelle-Calédonie	607 bis
13 - Lieux de résidence en 1959, des Wallisiens-Futuniens de Nouvelle-Calédonie	623 bis
<ul><li>14 - Evolution de la population wallisienne-futunienne (1956-1983)</li></ul>	631 bis
15 - L'espace des Services	674
16 - Evolution de la contribution de la Métropole dans le budget	681

B)

ĕ

17 - Population recensée à Wallis-Futuna (1950-1990)	723
18 - Pyramide d'âges de la population wallisienne et futunienne	728
19 - Répartition des Wallisiens-Futuniens de Nouvelle-Calédonie se le groupe quinquennal en 1990	lon 731
<ol> <li>Evolution démographique dans les îles du Pacifique sud (1900-1981)</li> </ol>	739
21 - Exportations de coprah entre 1910 et 1940 dans le Pacifique su (en valeur)	d 750
22 - Exportations de coprah de 1910 à 1940 (en volume)	751
23 - Secteurs d'activité, population active (des milieux insulaires)	755
24 - Secteurs d'activité, formation du PNB	755
2. TABLEAUX	
PREMIERE PARTIE	
<ul> <li>1 - Tableau récapitulatif des prises de possessions coloniales dans le Pacifique sud</li> </ul>	12
2 - Les Européens de Wallis avant 1900	108
3 - Les insulaires étrangers installés à Wallis	109
4 - L'instabilité des acteurs du protectorat	393 bis
DEUXIEME PARTIE	
5 - Répartition des baleiniers américains dans le Pacifique	420
6 - Principales zones de pêche à la baleine et effectif des navires	427
<ul> <li>7 - Indice des dangers affectant les milieux insulaires du Pacifique central et oriental fin du 19ème siècle.</li> </ul>	526
TROISIEME PARTIE	
8 - Evolution de la population de Wallis-Futuna	544
9 - Population au recensement de 1921 (par districts)	545
10 - Evolution des naissances et décès de 1880 à 1937	546
11 - Taux moyen sur la période 1883-1932 des naissances et décès	547
12 - Solde naissances/décès de 1883 à 1940	550
13 - Exportation de coprah de Wallis-Futuna 1880-1936	557

14 - Evolution des prix du coprah à Sydney 1875-1936	563
15- Revenu imposable après déduction de l'impôt à Wallis-Futuna	565
16 - Cours du coprah à Wallis et Nouméa de 1933 à 1937	566
17 - Evolution de la population de l'île de Wallis de 1939-1960	571
18 - Croissance nette de la population de Wallis 1939-1960	573
19 - Production de coprah commercialisé de 1947 à 1960	582
20 - Départs des Wallisiens-Futuniens pour la Nouvelle-Calédonie 1947-1951	600
21 - Retours des Wallisiens-Futuniens de Nouvelle-Calédonie 1947-1951	600
22- Evolution des migrations vers la Nouvelle-Calédonie 1947-1952	607
23 - Balance migratoire des Wallisiens-Futuniens 1947-1963	608
24 - Solde départs/arrivées de 1963 à 1982	608
25 - Arrivées de migrants de 1969 à 1977	609
26 - Lieux de résidence en 1959 des Wallisiens-Futuniens de Nouvelle-Calédonie	620
27 - Recensement électoral des Wallisiens - Futuniens en 1959 : Age des hommes	621
28 - Recensement électoral des Wallisiens-Futuniens en 1959 : Age des femmes	622
29 - Origine géographique des homme en 1959	623
30 - Origine géographique des femmes en 1959	624
31 - Evolution de la population wallisienne-futunienne de Nouvelle Calédonie : 1956-1953	628
32 - Population et ethnies du "Grand Nouméa" en 1956	631
33- Population et ethnies du "Grand Nouméa" en 1983	631
34 - Origine géographique et date d'arrivée	635
35- Niveau d'instruction par classe d'âge	637
36 - Qualification professionnelle en fonction des dates d'arrivée	637
37 - Situation familiale des Wallisiens-Futuniens	639
38 - Nombre d'enfants et dates d'arrivées des Wallisiens-Futuniens en Nouvelle Calédonie	639
39 - Répartition géographique des mariages	639
40 - Evolution des taux de natalité en Nouvelle-Calédonie : 1963-1977	656
41 - Comparaison de la taille des ménages à Païta et dans le reste du Territoire	657
42 - Taille des ménages à Païta	657
43 - Taille des familles par ethnie à Païta	658
44 - Répartition par secteurs de la population active des Wallis en Nouvelle-Calédonie	663

45 - Main d'oeuvre de la Société Le Nickel en 1965-1972	664
46 - Répartition ethnique de la main d'oeuvre de la Société Le Nickel de 1965 à 1975	664
47 - Evolution ethnique de la population calédonienne	672
48 - Les travaux publics - dépenses depuis 1980	677
49 - Effectif des salariés publics et privés	678
50 - Evolution de la contribution de la métropole dans le budget local 1970-1983	680
51 - Evolution des dépenses locales	684
52 - Evolution des recettes fiscales de 1970 à 1983	684
53 - Mandats reçus à Wallis et Futuna par les résidents locaux	686
54 - Valeur des mandats reçus à Nouméa de 1959 à 1962	686
55 - Ensemble des concours financiers extérieurs 1970 - 1983	687
56 - Valeur des importations à Wallis-Futuna de 1970 à 1986	688
57 - Structure des importations à Wallis-Futuna de 1974 à 1983	689
58 - Les importations de 1974 à 1984 (en valeur)	690
59 - Les importations de produits alimentaires 1974-1984	692
60 - Hausse des prix des produits alimentaires et du pétrole	693
61 - Hausse des matériaux de construction	693
62- Subventions de l'Etat aux moyens de transport	694
63 - Productions agricoles de Wallis-Futuna	700
64 - Evolution de la population de l'archipel de 1945 à 1983	723
65 - Répartition de la population ayant séjourné en Nouvelle- Calédonie	729
66 - Evolution des populations et des densités (1966-1986)	738
67 - Accroissement de la population dans les archipels du Pacifique sud	740
68 - Origine des migrations, importance démographique et zones d'accueil	744
69 - Croissance urbaine des grandes villes du Pacifique sud	747
70 - Secteurs d'activités, population active et formation du PNB	754
71 - Production de coprah dans le Pacifique sud en 1988	761
72 - Pôles commerciaux majeurs. Part des mouvements commerciaux en 1987	x 763
73 - Les nouveaux Etats indépendants du Pacifique sud	766
74 - Aides au développement	773
75 - L'aide internationale et son poids	775
76 - Répartition du P.N.B./habitant en 1986	776
77 - Facteurs endogènes	787
78 - Les facteurs endogènes - Poids de dépendance interne	789

79 - Importations alimentaires	791
80 - Les facteurs mixtes - Poids de dépendance	792
81 - Secteur exogène - Poids de dépendance	795
3. PHOTOGRAPHIES DU TEXTE	
PREMIERE PARTIE	
<ol> <li>Wallis 1900. Jeunes fille préparant le "Kava" (Collection de Myrica)</li> </ol>	25
2 - Danse guerrière	29
3 - La Garde "Pontificale" de Wallis (photo Ph. Godard)	32
4 - La résidence de France à Mata-Utu (Photo R. Joubert. Collection familiale Max Shekleton - Nouméa)	46
5 - La Reine Amélia (Photo Ph. Godard)	55
6 - Wallis 1904. Le roi de Wallis : Luciano Aisake (Photo V. Segalen)	61
<ul><li>7 - Une case aux murs tapissés de "Tapas" (Collection de Myrica)</li></ul>	73
<ul> <li>8 - Wallis 1900. L'arrivée des pirogues sur l'aviso en visite.</li> <li>(Collection Myrica)</li> </ul>	91
<ul> <li>9 - Le roi Sosefo Mautamakia dit Tokila (Photo R. Joubert, Collection familiale Max Shekleton Nouméa)</li> </ul>	103
10 -"L'Union des Français" de Wallis (Photo R. Joubert - Collection familiale Max Shekleton - Nouméa)	113
10 bis - Le chancelier R. Joubert et Madame (en 1930) (Collection familiale Max Shekleton)	207 bis
<ul> <li>11 - L'heureux temps des colonies et les Français de Wallis (Collection familiale Max Shekleton - Nouméa)</li> </ul>	223
<ul><li>12 - L'aviso "Kersaint" (Carte postale - Collection familiale Max Shekleton - Nouméa)</li></ul>	228
13- Wallis 1900 - Enterrement (Collection de Myrica)	243
<ul><li>14 - L'aviso "Cassiopée" (carte postale) (Collection familiale Max Shekleton)</li></ul>	252
<ul> <li>15 - Un carton d'invitation pour le 14 juillet 1922, dessiné et écrit par le résident Bécu (Collection Familiale Max Shekleton)</li> </ul>	254 bis
16 - Itinéraire d'Alain Gerbault dans le Pacifique. Autographe de l'auteur (Collection familiale Max Shekleton - Nouméa)	264
17 - La représentation des pouvoirs insulaires (Photo Ph. Godard)	274
18 - "Le Roi" David (Photo Ph. Godard)	285
<ul><li>19 - Wallis 1900 - Groupe de jeunes filles en tenue traditionnelle (Collection de Myrica)</li></ul>	318

20 - Monseigneur Bataillon	343
21 - Monseigneur Poncet, dernier évêque missionnaire	363
DEUXIEME PARTIE	
22 - Le baleinier, premier instrument de l'occidentalisation	440
23 - Un navire du "labour trade" et sa cargaison	451
24 - Wallis 1900 - Tableau composé des Vahinés sorties de la fantasmagorie Européenne (Collection Myrica)	506 bis
TROISIEME PARTIE	
25 - Futuna : exemple de cultures (ignames) sur brûlis	555 bis
26 - Futuna : Le sanctuaire de Saint Chanel au village de Po'oi	646
27- Danseuse arborant les billets de ses admirateurs	648 bis
28 - Les porcs de Wallis, nourris aux fruits de mer : une spécialité unique	703 bis
29 - Le lagon et le retour des pirogues	704 bis
30 - Futuna : La baie de Sigave	733 bis
31 - Village typique de Futuna	789 bis
32 - Wallis : Face au palais du Lavelua, les cérémonies du 14 juillet 1984.	800 bis
33 - L'île, oasis souvent précaire entre le ciel et l'océan	806 bis
34 - La foi, la tradition polynésienne et la jeunesse	814

## **OUVRAGES UTILISES:**

- Godard Ph. : Wallis-Futuna
- De Myrica : Le tour du monde
- Decoux (Amiral) : Dans le sillage du Pacifique
- Segalen V. : journal des îles
- Thomas (pour la troisième partie)
- N.B.: Nous remercions Messieurs Ph. Godard et Max Shekleton de Nouméa pour les autorisations de reproduction des photos insérées.

	·	

## INDEX DES NOMS PROPRES

- A -

A-U-S-N-:(COMPAGNIE):462,

A.C.I.(AIR CALEDONIE INTERNATIONAL):793,

A.C.P.:(ZONE ECONOMIQUE):760,

ABREU(PIERRE D'):396,

ADIGART(CDT.):23,47,

AFALA(MONT):529,

AFFAIRES INDIGENES (SERVICE):598,

AFRIQUE:43,118,171,240,396,447,477,577, 707,

AHO:137,

AISAKE,LUCIANO(ROI):23,378,

AKAAKA:251,

AKAROA:424,427,429,

AKIPA(COMMERCANT):214,247,

AKUSITINO(PRINCE):177,

ALCMENE(AVISO):99,

ALDEBARAN(AVISO):157,209,210,247,251,279,280,281,293,

ALELE:696,

ALGERIE:191,

ALLEMAGNE:117,320,458,476,494,

ALLIER(CORVETTE):58,

ALO:22, 147, 250, 251, 295, 298, 299, 300, 301, 306, 307, 308, 309, 311, 312, 313, 314, 332, 335, 370, 376, 391, 588, 676, 696, 789,

ALOFI(ILE):1,3,6,148,155,292,293,298,300,301,397, 529, 530, 531, 536, 537, 540, 580, 696, 718, 719, 720, 722, 736, 789, 792,

ALOFIVAI(COLLEGE):269,270,

AMELIA:22, 51, 60, 64, 66, 67, 95, 99, 104, 112, 115, 140, 146, 153, 177, 179, 180, 183, 184, 185,186,193,195,215,234,277,352,366,369,372,373,376,377,378,379,381, 382, 391,523,

AMERICAN BOARD: 189,

AMERIQUE:404,405,407,425,452,454,455,462,480,

AMIKA:218,

AMIRAUTE BRITANNIQUE:441,

ANATOM:480,

ANDAMAN(ILES):404,

ANDESITIQUE(LIGNE):3,

ANGAMARRE(GOUVERNEUR):603,

ANGAUR(ILE): 468,

ANGLEVIEIL(F.):701, 718,

ANISE TAMOLE(ROI):295,

ANTARCTIQUE:405,

ANTILLES:628,

ANTIMAONO:449,

ANVERS:465,

ANZUS(PACTE MILITAIRE):769,

APEMAMA(ILE):64,443,

APIA:104,459,462,491, 746,

APOLOSI(R.NAWAI):487,488,

ARABICA(CAFE):149,

ARBOUSSIER(GOUVERNEUR):258,269,

ARCHE D'ALLIANCE: 364,

ARCTIQUE:420,

ARGENLIEU(TH.D'):322,

ARUNDEL(SOCIETE):468,

ASCENSION(ILE VOIR PONAPE):76,

ASIE:396,462,477,577, 593,

ASSEMBLEE NATIONALE: 199,

ASTROLABE(NAVIRE): 142,

ATLANTIQUE:398,420,756,

AU(MOUVEMENT):486,

AUBE(AVISO):45,

AUBE(CDT.):191,194,382,

AUBERT DE LA RUE:1, 534, 535,

AUCKLAND:105,111,155,:461,462,487,491, 743, 746, 799,

AUKENA(ILE):500,

AUSTRALES(ILES):119,

AUSTRALIE:101,106,141,205,212,233,397,407,416,417,418,424,432,434,439,441, 454, 458, 462, 484, 487, 490, 493, 734, 741, 745, 746, 764, 767, 768, 769, 770, 771, 781, 784, 786,

AVARUA:747,

AVIATION CIVILE:590,

BAILLEY(DR.):553,

BAKER (ILE): 468

BAKER (SHIRLEY): 503

BALANDIER (GEORGE): 65,

BALBOA: 396

BALLANDE: 20, 120, 142, 144, 212, 325, 328, 332, 335, 385, 461, 589, 594, 597, 618, 772,

BANABA(ILE):776,

**BANKS: 398** 

BARBIER (RESIDENT): 10, 23, 24, 82, 88, 90, 92, 95, 159, 160, 170, 210, 214, 215, 260, 261, 262, 265, 266, 268, 273, 307, 554,

BARRAU(J):555, 772,

BASTARD (CDT): 138, 143, 217, 270, 271, 272

BATAILLON (MGR.): 10, 34, 35, 57, 58, 71, 76, 77, 78, 80, 81, 82, 83, 86, 90, 93, 94, 98, 102, 110, 114, 184, 185, 186, 189, 190, 191, 316, 337, 339, 340, 341, 344, 345, 346, 351, 362, 364, 365, 367, 369, 371, 372, 373, 378, 379, 380, 387, 389, 392,524,

BAU (ILE): 441, 445,

BAZIN (PERE):27, 34, 35, 36, 42, 85, 97, 132, 134, 135, 171, 178, 179, 180, 181, 182, 201, 207, 216, 224, 225, 226, 229, 230, 232, 234, 236, 237, 240, 242, 272, 340, 342, 346, 347, 350, 352, 353, 354, 357, 358, 366, 367, 370, 376, 378, 382, 383, 384, 385, 390, 392, 524,

BEAUDOU(A.):718, 719, 720, 722,

**BEAUMARCHAIS: 505** 

**BEAUREGARD (GENERAL): 115** 

BECU (RESIDENT): 19, 27, 28, 42, 92, 147, 149, 156, 157, 172, 201, 209, 210, 213, 214, 215, 249, 250, 251, 253, 2534, 255, 259, 276, 293, 297, 300, 305, 306, 384.

BELLAND (CDT): 112, 121, 553,561,562,

BELLATRIX (AVISO): 217, 270, 271

BENOIST (CAPITAINE): 89, 157, 158, 210

BERARD (CDT): 99

BERLIN: 118, 122, 192, 460

BERNAST (CHANCELLIER): 165, 174, 284, 320, 327, 329, 334, 336, 673,

BERTHON (ANDRE): 265,

BIG BAY:597,

BIHOURD (AMBASSADEUR): 118

BIKINI(ILE):770,

BISMARCK: 460

BLANCHOT(FAUBOURG):635,

BLANC (Mgr.): 137, 172, 182, 199, 201, 206, 217, 225, 230, 231, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 251, 254, 256, 257, 258, 261, 262, 265, 266, 268, 273, 287, 288, 297, 305, 310, 340, 342, 347, 348, 349, 352, 353, 354, 355, 356, 359, 360, 370, 371, 384, 385, 392, 488, 544,

BOAG: 521

BOLIVIE: 306, 460

BONHOURE (GOUVERNEUR): 53, 67, 227, 229, 230, 231, 233, 244

BOSTON: 425

BOUGAINVILLE (ILE): 467, 765, 769, 781,

BOUGAINVILLE (NAVIGATEUR): 9,397, 480, 506, 508

BOUGE (GOUVERNEUR): 129, 137, 181, 182, 207, 208, 231, 233, 234, 236, 241, 384

BOULOUPARI:598, 619, 642,

BOUNTY: 505,

BOURAIL:627,

BOUZIGUE (PERE): 192, 193, 341, 345, 351, 352, 357, 361, 369, 383, 392

BOYER (Mgr.): 122, 352

BRAMBLE: 523

BREHERET (Mgr.): 339

BREJNEV(DOCTRINE):785,

**BREME: 465** 

BRIAL(FAMILLE):577, 673,

BRIAL (JULIEN): 106, 138, 144, 145, 149, 150, 161, 201, 203, 205, 207, 208, 213, 214, 215, 218, 219, 235, 240, 245, 247, 251, 254, 255, 257, 259, 262, 265, 278, 279, 282, 283, 289, 328, 330, 378, 386

BRIAL ALOISIA (Reine): 328, 329, 330, 333, 393, 590, 591,

BRIAL BENJAMIN: 328, 329, 331, 332, 334, 335, 578, 605, 669, 670,

**BRIAL CUPION: 328** 

**BRIAL CYPRIEN: 328** 

BRIAL EMMANUEL: 328, 329, 332

BRISBANE: 458, 461

BRISK (NAVIRE): 99, 523

BROCHARD: 20, 26, 36, 40, 42, 67, 82, 89, 90, 92, 96, 105, 135, 136, 137, 150, 169, 171, 180, 182, 197, 198, 199, 205, 207, 210, 216, 224, 225, 226, 227, 229, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 249, 269, 272, 273, 297, 305, 347, 350, 352, 353, 355, 362, 366, 369, 370, 378, 382, 383, 384, 385, 390, 524,553, 579,

**BROSSARD (CAPITAINE): 192** 

**BROTHER HOOD (SOCIETE): 119** 

BROYER (Mgr.): 339

BRUHAT (AMIRAL): 10, 79, 191.

BRUNET (GOUVERNEUR): 137, 197, 239

**BRUNET GUSTAVE: 107** 

BUCEPHALE (CORVETTE): 58, 184. 281

BUCK: 410, 475

**BUREAU (CAPITAINE): 435** 

BURN'S PHILP: 106, 141, 143, 144, 145, 152, 156, 205, 207, 212, 213, 214, 220, 250, 251, 258, 279, 282, 289, 305, 308, 325, 327, 328, 385, 462, 463, 464, 466, 489, 491, 562, 574, 577, 592, 749, 771,

BUREAU DES WALLIS:705,

BURROWS: 300, 475, 695, 703, 721,

**BUTARITARI: 443** 

BYRNE (J. C.): 455

BYRNES(J.): 458

- C -

CABANNIER(AMIRAL):323,

CABET:524,

CAISSE DE COOPERATION:708, 685,

CALIFORNIE:405,407,

CALLAO(PORT DE LIMA):437,

CALVIN:312,

CAMBON(PAUL):122,

CAMERON(DONALD):490,491,

CAMPBELL:511,

CANALA:620, 625, 627,

CANBERRA: 197, 769, 781,

CANTALA(PERE):173,270,297,298,317,325,327,331,333,360,385,389,392, 578, 587, 588,

CANTON(ILE):468,

CANTON:461,

CARAIBES(PINS DES ):705, 706,

CARET(PERE):500,

CARGILL(DAVID-RESIDENT):97,

CAROLINES(ILES):3,460,

CARPENTER(W.R.-SOCIETE):463, 771,

CASSIOPEE(AVISO):158,261,263,265,266,309,310,311,312,313,314,

CATALAN(MAISON):20,

CEBERT(JACQUES):107,

C.E.P.(CENTRE D'ESSAI DE POLYNESIE)::785,

CHAFFAUD(RESIDENT):19,45,47,51,52,105,130,171,296,297,300,304,384, 593,

CHANEL(PERE):10,57,58,77,81,87,189,291,293,316,

CHARBONNIER(RESIDENT):324,325,326, 569, 575,

CHARTRES(MUSEE):232,

CHATEAUMINOIS(CDT.):193,381,

CHAULET(PERE):515,

CHAUVOT(RESIDENT):17,19,22,23,31,37,40,41,43,45,47,48,49,50,51,52,60,68,70,82,87,98,127,14 0,143,146,147,153,167,168,170,177,180,181,183,194,195,203,209,293,303,375,382,383,523, 552, 579,

CHERRIER(LIONEL):670,

CHEVREUIL(AVISO):320,

CHEVRON(PERE):76,

CHILI:37,146,147,306,405,454,460,516,

CHINCHILLA(NAVIRE):100,

CHINE:43,300,365,398,404,431,447,468, 785,

CHOISEUL(ILE):118,

CHOMET(RESIDENT):574,

CHRISTMAS(ILE):467, 770,

CHURCH MISSIONNARY SOCIETY:189,

CLINE(R.S.):785,

CLIPPERTON(ILE):468, 757,

C.N.U.C.E.D.:778,

CODE DES LOIS D'UVEA:71,80,95, 589,

COMAS(PERE):354,355,

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD(C.P.S.):580, 759, 767, 768,

COMMONWEALTH:765, 768, 769,

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE:683, 760, 764,

COMPAGNIE DES INDES ORIENTALES:431,

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES:462,

COMPAGNIE DES PHOSPHATES D'OCEANIE(CF.P.O.):468,

COMPAGNIE DES PHOSPHATES DU PACIFIQUE:468,

COMPAGNIE DE PLANTATION:495,

COMPAGNIE DES PLANTEURS DE FIDJI:245,

COMPAGNIE UVEENNE:68,69,247,248,249,251,253,254,255,259, 561,

CONGO:240,

CONSEIL COUTUMIER(DE WALLIS):670,

CONSEIL EPISCOPAL:319,

CONSEIL GENERAL (DE NELLE CALEDONIE):43,44,124,

CONSEIL PRIVE:260,

CONSOLACION(NOM ESPAGNOL DE WALLIS):9,

COOK(ILES): 190,397,431,454,467,468,475,483,486,487,492,495,497, 741, 743, 749, 762, 766, 769, 770, 773, 774, 782, 796, 798,

COOK(JAMES):398,420,481,482,507,510,514,

COOPER(H.S.):437,449,525,

COREE:756, 757, 785,

CORNELIE(NAVIRE):112,

COURONNE BRITANNIQUE:494,

COURTAIS(MGR.):349,371,

COUR DE CASSATION:366,

CRESSON(RESIDENT):328,329, 586,

CROCOMBE(RON):778,

CROOK(W.P.-PASTEUR):515,

CROZET(CAPITAINE):508,

CURTIS:101,

- D -

D'ANDRE(CAPITAINE):574,

D'ENTRECASTEAUX(RECIFS):467,

D.H.P.G.:460,487,491,

DARMANCIER(MGR.):335,

DARWIN(CHARLES):402,

DAVID(RESIDENT):138,139,151,152,158,162,163,164,165,169,170,174,176,202,219,244,282,283, 284,286,287,289,290,293,295,296,298,308,319,320,324,326,344,371,386,391, 552, 554, 558, 562, 565, 566, 569, 577, 580, 585, 586,

DAVID:101,

DAYOT(AVISO):115,

DEBRE(LOI):334, 675,

DECOUX(AMIRAL):211,263,320,

DECRES(CROISEUR):193,194,295,

DELORME(PERE):6,199,356,357,361,

DEMARQUET(PERE):586,

DESCHANEL(PAUL):192,

DE AGOSTINI(RESIDENT):335,

DE BECHADE:158,211,

DE COLLY:107,

DE FOE(DANIEL):422,

DE GAULLE:319,333,

DIAPER(W.):445,511,

DIJOUD(PLAN):654,

DILLON(PETER):188,433

DIVISION NAVALE DU PACIFIQUE:79,123,193,

DIX(COLONEL):597,

DOLPHIN(NAVIRE):9,480,

DONGUY(J.R.):81,

DONG SON(CULTURE):404,

DONIAMBO:603, 635, 662, 665,

DORDILLON(PERE):515,

DOUARRE(MGR.):339,

DOUMENGE (FRANCOIS):1, 480, 734,

DOUMENGE(J.P.):721,

DUBOIS(PERE):314,356,359,370,371,

DUCHAFFAUD(NAVIRE):30,37,115,

DUCOS:620, 635, 636, 654,

DUFF(NAVIRE): 189,509,516,

DUMBEA:619, 627, 629, 632, 635, 642, 666, 670,

DUPON(J.F.):718, 719, 722,

DUSSEIGNEUR(COMMERCANT): 104,112,143,215,364,365,

DUTAILIS(P.G.):115,

DU BOUZET(CDT.):6,58,59,121,189,190,

DU PETIT-THOUARS(AMIRAL):501, 515,

- E -

EDWARDS(CAPITAINE):516,

ELISA(BALEINIER):102,

ELLICE(OU TUVALU-ILES):454,457,460,462,466,467,482,488,492,

ELLIS:475,

ELLOY(MGR;):92,98,99,186,339,341,369,

EMBUSCADE(CORVETTE):58,81,94,189,190,521,

ENDERBURY(ILE):468,

ENIWETOCK(ILE):770,

ENOCH(OU ENOS-EVECHE):58,95,337,339,524,

ENTENTE WALLISIENNE-FUTUNIENNE:669,

EQUATEUR(PAYS):405,

ERRIAU(J.G.):694,

ERROMANGO(ILE):433,

ETATS UNIS:67,102,105,117,118,303,320,323,325,380,425,449,468,471, 594, 741, 745, 756, 757, 764, 767, 768, 769, 777, 783, 784, 799,

ETIENNE(SECRETAIRE D'ETAT AUX COLONIES):48,

EUROPE:421,425,445,462,479,511,513,521,524,

EUSEVIO(ROI D'ALO):300,

EUTIENTSEN(OU EUVENTIEN):299,

EXELMANS(LIEUTENANT):123,

- F -

F.I.D.E.S. :590, 606, 673, 685, 704, 707, 794,

FABERT(AVISO):194,

FAIVRE(PERE):357,

FALAKIKA(SEILALA-REINE):95,104,176,177,185,186,523,

FALALEU(VILLAGE):98,

FALE LAVAKI(PERE):670,

FAULSE(MAISON DE COMMERCE):303,

FAVARD(TELEGRAPHISTE):218,

FEDERATION NOUVELLE SOCIETE CALEDONIENNE:669, 670,

FEILLET(GOUVERNEUR):33,48,51,52,120,129,131,390,493,503,

FERGUSON(COMMERCANT):41,105,108,203,

FERRY(JULES):193,

FIDJI(ILES):1, 7, 8, 16, 37, 38, 39, 40, 41, 43, 76, 98, 100, 105, 106, 110, 115, 116, 117, 120, 121, 134, 138, 140, 141, 142, 144, 161, 166, 182, 191, 200, 203, 205, 214, 222, 245, 250, 253, 254, 256, 257, 263, 266, 278, 286, 292, 303, 306, 309, 313, 314, 320, 331, 337, 339, 346, 374, 384, 387, ,400, 401, 408, 409, 413, 432, 433, 434, 435, 436, 438, 441, 442, 447, 449, 450, 452, 457, 459, 462, 463, 464, 466, 467, 478, 480, 483, 486, 487, 488, 491, 492, 494, 510, 511, 513, 517, 518, 520, 522, 525, 528, 541, 542, 553, 705, 730, 734, 735, 736, 741, 742, 745, 748, 749, 752, 753, 757, 758, 759, 760, 762, 763, 765, 768, 769, 770, 771, 776, 777, 779, 781, 784, 785, 788, 799,

FIDJI ROYAL GAZETTE:142,344,

FIKAVI(VALLEE):81,

FILLION(PERE):159,172,173,176,202,217,230,238,271,273,279,280,287,288,325,342, 345, 348, 349, 352, 354, 358, 360, 361, 370, 371, 380, 385, 392, 586,

FIRECREST(YACHT): 262, 263, 265,

**FIRTH:475**,

FLINT(ILE):468,

F.L.N.K.S.:780,

FOLIE-DESJARDINS:603,

FOLKARD(AGENT COMMERCIAL):219,

FOND EUROPEEN DEVELOPPEMENT: 685, 794, 795,

FOND SOCIAL HABITAT:652, 666,

FONG LING:216,

FORCES FRANCAISES LIBRES:332,

FORMOSE(ILE OU TAIWAN):404,

FORSAYTH(E.E.):461,

FORT(CDT.):123,

FORUM DU PACIFIQUE:768,

FORTIN(BAROMETRE):17,

FOTUATAMAI(MINISTRE):698,

FOURCADE(CAPITAINE):323,324,

FRANCE REGION 3(FR3):677,

FRANCE:11,27,30,31,34,42,43,51,54,57,62,66,67,79,92,95,112,116,118,120,125,

133,135,149,151,159,164,174,178,179,187,188,190,193,197,198,199,201,215,222,225,239,241,26 3,286,310,312,323,358,381,382,421,458,462,468,503,520,524, 576, 585, 587, 710, 756, 761, 764, 766, 767, 768, 769, 777, 784, 796, 797, 798, 800,

FRANCE LIBRE: 319,320,321,

FRASER(OU FRAZER):105,108,203,

FRONT LIBERATION NOUVELLE CALEDONIE:670,

FRONT POPULAIRE: 151,

FUIA(OU FIUA):309,

FULEALOUPO(VILLAGE WALLISIEN DE SAMOA):98,

FUNAFUTI:532, 747,

FURNEAUX(CAPITAINE):507,

FUTUATAMAI:22,271,

- G -

GAHI(PLATEAU):699, 703,

GAHI(VILLAGE):701, 702,

GAILLOT(M.):589,

GALAPAGOS(ILES):402,405,422,

GAMBIE: 122,123,

GAMBIER(ILES):190,191,436,438,481,483,500, 737,

GARNIER(JULES):467,

GAUGUIN(PAUL):504,

GEORGE(ROI):97,112,

GERBAULT(ALAIN):42,95,158,160,201,257,262,263,265,266,267,271,

GIFFORD:475,

GILBERT (OU KIRIBATI- ILES): 64, 74, 409, 424, 429, 441, 443, 454, 460, 462, 463, 466, 467, 486, 488, 489, 492,

GISCARD D'ESTAING(VALERIE):670,

GODEFFROY(SOCIETE):39,41,104,114,115,303,306,364,437,459,463,486,

GOMEN:597, 627,

GRANDE BRETAGNE:117,120,122,191,199,212,320,381,417,419,425,447,471, 511,

517, 756, 761, 764, 766, 768, 769,

GREEN PEACE:767,

GREY(COMMERCANT):303,

GROENLAND:420,

GUADALCANAL(ILE):324,

GUAM(ILE):429,443, 757,

GUANO ACT:468,

GUATEMALA:454,

GUIZOT:10,112,191,447,

GUYON(GOUVERNEUR):143,147,159,173,201,211,218,260,263,265,272,273,275,276,

310, 314, 315, 350, 385,

GUYON(PLAN):67,92,138,158,161,162,170,201,206,221,260, 262,268,

- H -

HAGEN(TIBY):142,143,144,145,208,279,307,374,385, 593,

HAHAKE:23,153,175,177,181,251,256,270, 573,

HAHAPAI(ILES DU GROUPE DE TONGA):112,340,490,491,

HAMBOURG:41,459,465,

HAMELIN(AVISO):191,

HAMMES:580,

HANSEN(W.H.):216,

HARRIET(NAVIRE):100,

HART(CAPITAINE):516,

HAUMONTE(PERE):97,147,174,250,294,297,298,306,308,309,311,312,313,314,316,

317, 392,

HAUTEFEUILLE(CAPITAINE):293,

HAUT MAGENTA:636,

HAVELU(VILLAGE):151,152,

HAWAII(ILES):122,189,374,397,398,400,405,408,415,422,424,429,431,432,441,442,447,452,454,457 ,458,468,481,483,508,510,517, 737, 741, 745, 757, 759,763,783,

HEDDERMAN(MAISON DE COMMERCE):303,

HEDSTROM(SOCIETE):250, 771,

HELEN(NAVIRE):523,

HEMINGS(SOCIETE):141,

HENDERSON(ILE):122,

HENQUEL( OU HEINQUEL- PERE):107,199,237,246,277,342,351,352,353,354,356, 358, 361, 378, 392, 551, 697,

HENRI VIII:312,

HERSHEIM:461,

HERVE(PERE):345,352,365,373,

HERVIER(PERE):355,

HEVA(BALEINIER):102,

HEYERDALH(THOR):405,

HEYUM(RENEE): 160,

HIENGHENE:444,

HIGGINSON:494,

HIHIFO:17,23,153,168,175,178,180,181,207,253,256,270,275,280,300,352,356,

HIVA-OA:(ILE):515,516, 573, 590,

HOA BINH:404,

HOG HARBOUR:597,

HONG KONG:763,

HONIKULU(ILOT DE WALLIS):3,529,

HONOLULU:56,116,461,

HOOL(AGENT COMMERCIAL):104,

HOOPER(A.):442,

HOPE(CAPITAINE):99,

HOWE:198,

HOWLAND(ILE):468,

HUDSON AMERICA(BALEINIER):102,

HUET(CDT):19,21,24,31,37,47,89,140,146,296,

HUGON(AVISO):192,

HUON(ILE):467,

HUSSON(CDT):251,

I.E.M.V.T.:708, 794,

I.F.O.(INSTITUT FRANCAIS D'OCEANIE):574,

INA(VILLAGE):499,

INDE(FRANCAISE): 122,123,232,

INDOCHINE:43,240,320,404,578, 587, 597, 785,

INDONESIE:396,466, 596, 602, 785,

INNOCENT XI(PAPE):359,

INSEE:629, 640, 662, 678,

INSTITUT METEOROLOGIQUE NATIONAL:17,

IRIAN OCCIDENTAL:769, 779, 780,

ISAAKE(PRINCE):178,356,377,

- J -

JACQUEMIN(PERE):301,306,

JALLUIT GESSELSCHAFT(SOCIETE):461,

JAPON:14,320,741, 756,, 757, 763, 764, 777, 784, 785,

JARVIS(ILE):468,

JESSOP(VAKA):220,

JIMMISON(AGENT COMMERCIAL):105,

JOLY(PERE):369,383,

JOMON AINOU(CULTURE):409,

JONES(FAMILLE):220,289,308,

JONES(JOHN):81,101,102,

JOHNSTON(ILE):770,

JOSEPH(FRERE):93,

JOSEPHE(VOIR MAUTAMAKIA):136,

JOUBERT(CHANCELLIER):106,130,146,161,165,166,174,206,207,227,231,233,238,

251, 253, 257, 262, 276, 278, 279, 281, 378,

JOUBERT(FAMILLE):39,41,67,105,148,206,

JOUNY(PERE):193,352,361,376,

JUAN FERNANDEZ(ILE):422,

JUNILLON(PERE):114,

KAAD(CAPITAINE):40, 67, 105, 106, 132, 134, 141, 207, 216, 304, 367, 368, 466,

KABRIS(JOSEPH):445,514,

KAHOFUNA(ROI):276, 277, 279, 280, 281, 288,

KALETOANA(OU KELETOANA-SAM):299,316,317,332,430,

KALETOANA(ROI):331, 332, 335,

KAVALIELE TUFELE(ROI):329, 586,

KEHEKEHE(PRINCE):59, 476,

KELEMETE: 249, 251, 253, 254, 259, 300, 306, 562,

KEPPLERS(CATECHISTES TONGIENS):66, 77, 97, 98, 101,

KERGUELEN(NAVIRE):193,

KERMADEC(ILES):424,

KEROMAN (DE-RESIDENT): 22, 23, 31, 33, 34, 44, 45, 50, 51, 60, 62, 67, 87, 90, 110, 121, 128, 141, 148, 149, 153, 170, 177, 178, 179, 183, 195, 297, 302, 355, 377, 382,383, 589,

KERSAINT(AVISO):18,198,230,292, 553,

KIKILA(LAC):3, 529, 529,

KING'S MILLS GROUND (BANC DE BALEINES):424,

KING(GOUVERNEUR):418,

KIRCH(P.V.):7, 541, 720,

KIRIBATI (VOIR GILBERT-ILES):409, 735, 737, 738, 741, 745, 747, 752, 753, 757, 760, 767, 771, 774, 776, 784, 796, .

KIVALU:22,100,151,198,199,238,245,277,279,284,286,288,321,375,376,377, 613,

KOLO:708,

KOLOFAU(MONT D'ALOFI):6, 530, 531,

KOLOPELU:293,

KONTIKI:405,

KOUAOUA:618,

KOUMAC:599, 619, 625, 627, 629, 632,

KRUSENSTERN(NAVIGATEUR)::445,

KUA(OU KUO NESS)220,

KULIMOETOKE TOMASI:333,

KULITEA(MINISTRE):22,59,246,277,279,284,476, 696,

KUSAIE(PORT):429, 443,

KWAJALEIN(ILE):783,

L'HERMITTE(AVISO):18, 104, 114, 365,

LACLOS(CHODERLOS):505,

LACROIX(LOUIS):435,

LAFERRIERE(CDT):58,184,

LAFLEUR(HENRI):332, 334, 597, 669,

LAFLEUR(JACQUES):669, 670, 671,

LAGUERRE(CDT.):295,

LAMY(RESIDENT):290, 296, 298, 308, 319, 386, 554, 567, 577, 580,

LANLAY(DE, CAPITAINE):311,

LANO:28, 41, 85, 107, 109, 153, 172, 186, 200, 234, 263, 271, 344, 345, 346, 347, 348, 352, 356, 359, 361, 371, 551, 676, 697,

LANUTOLI:369, 370, 379,

LAPITA(CULTURE):7, 409, 542,

LAROQUE(ROGER):332, 669,

LATTE(CULTURE):409,

LAU(ILES):459, 475,487,

LAURENT(MGR.):336,

LAVAL(PERE):341, 437, 500, 501, 502, 503,

LA FOA:619, 627, 629, 630, 632, 642,

LALO-LALO( LAC DE ):3, 529,722,

LAMAZE(MGR.):30, 33, 35, 62, 117, 178, 192, 193, 339, 340, 341, 346, 352, 355, 357, 358, 368, 369, 374, 375, 377, 381, 382, 383, 384, 387, 392,

LAMBERT(DE):120,

LAMBERT(DR.):160,

LA MORILLE(AVISO):112,

LAVINA PATITA(ROI):226,231,

LAVOIX(MAISON):577,

LA PEROUZE:507, 508,

LA ROCHELLE:283,

LAUFILI TONGA:498,

LEAVA(RIVIERE):531,

LEBRUN(ALBERT):136, 233,

LECOMTE(CDT.):116, 119,

LECOMTE(RENE):123,

LEGION D'HONNEUR: 282, 297,

LEGION DE WALLIS:321,

LEMAIRE(NAVIGATEUR):8, 9, 57, 397,

LENORMAND(MAURICE):332,

LEONE(ROI):586, 697,

LEVER BROSS(SOCIETE):463, 467,

LEVER BROTHER'S(SOCIETE):106, 207, 367, 368,

LEVUKA(PORT):20, 120, 141, 155,253, 303, 441, 462, 464, 553,

LE HAVRE:102, 421, 425,

LEONE MANIKITOGA(ROI):321, 326,

LE PELLETIER(CAPITAINE):279, 280, 281, 283,

LIBERIA(CAFE):149,

LIFOU(ILE):232, 400, 402, 758,

LIGNE(ILES):119, 122, 454, 468, 495, 738, 767,

LIKALETO(ROI DE SIGAVE):309, 313, 314,

LIKU:696,

LIMA:437,

LIMIER(AVISO):193,

LIOTARD(GOUVERNEUR):132, 134, 229,

LIVERPOOL:465,

LOIE BLEUE:498,

LOISEL(PAUL):107,

LONDON MISSIONNARY SOCIETY (L.M.S.): 10, 189, 190, 191, 418, 497, 498, 509, 513, 515, 516,

LONDRES:119,191,197,465,

LOOS(ILES):186,

LORD(SIMON):432,

LOSTES(HENRY):334,

LOSTES(HERVE):334,

LOTETE(CHEF):515,

LOTI(PAUL):80, 504,

LOUIS PHILIPPE(ROI):190,

LOUPIAS(CHARLES):150,

LOYAUTE(ILES):8, 28, 198, 239, 400, 402, 433, 492, 668,

LUCAS(COMMERCANT):466,

LUGA(OU LOON KWOW):220, 604,

LULU(MONT DE WALLIS):3, 529,

LUTHER:312,

LYON:340,

MACKAU(MINISTRE):191,

MAC ARTHUR(MAISON):40, 44, 105, 143,

MAC DONALD(G.A.):535,

MAC HEADY(MAISON):310, 313, 314, 315,

MADAGASCAR:587,

MAGELLAN(DETROIT):405,

MAGELLAN:396,

MAGENTA(QUARTIER):636, 652,

MAGER(HENRI):127,

MAGINOT(LIGNE):319,

MAGNIN(RESIDENT):27, 137, 154, 171, 182, 208, 294, 305, 553, 562,

MAHE(MINISTRE):22,

MAKATEA(ILE):468, 752,

MAKEMO(ILE):419,

MAKOA(NAVIRE):251, 298,

MALAISIE:398, 411, 785,

MALAKE(NAVIRE):309, 310,

MALDEN(ILE):468,

MALFILATE:81, 82, 107,

MALLET(CDT.):6, 81, 94, 95, 146, 189, 190, 521,

MALLET(RESIDENT):82, 141, 142, 149, 154, 172, 199, 200, 209, 245, 246, 248, 259, 273, 294, 306, 384, 544, 553, 562,

MALLICOLO:604,

MALO(MOUVEMENT):487,

MAMAIA(MOUVEMENT):497, 512,

MANGAREVA(ILE):122, 341, 437,500, 502, 523, 721,

MANILLE:435, 461,

MANINI(GEORGE OU MANNING)9, 55, 66, 100, 101, 434, 436, 521, 543,

MANUA:613,

MAORI:408, 484, 508,

MARCHAT(RESIDENT):88, 92, 138, 150, 161, 169, 170, 201, 217, 256, 257, 258, 268, 269, 270, 271, 280, 288, 297, 301, 310, 311, 344, 349, 385, 386, 554,

MARCHESSOU(GOUVERNEUR):286, 287, 296,

MARIA(NAVIRE):523,

MARINA:436,

MARINER:510,

MARION DU FRESNE:507,

MARIVAUX:505,

MARQUET(PERE):247, 248, 386,

MARQUISES(ILES):189, 366, 399, 408, 422, 430, 431, 432, 433, 444,478, 481, 483, 484, 504, 508, 514,531, 737,

MARSEILLE:163, 465,

MARSHALL(ILES):396, 461, 463, 466,

MARTIN(PERE):355,

MASSACHUSSETS:432,

MATAALA:133, 148, 151, 152, 153, 154, 158,

MATA UTU:35, 83, 86, 133, 160, 172, 179, 183, 184, 211, 230, 265, 325, 332, 346, 676, 679, 696, 747,

MATHIEU(PERE):78, 80, 83, 84, 93, 102,

MATIGNON(ACCORDS DE):671, 767,

MATTEI(RESIDENT):320, 322,

MATUA(CHEF):500,

MAUDE:418, 442, 443,

MAULILIO: 306,

MAUTAMAKIA(TOKILA,SOSEFO,-ROI):67, 179, 182, 187, 224, 226, 229, 230, 231, 234, 239, 246, 270, 273, 352, 356, 377, 385, 386, 391,

MAY(AGENT DE COMMERCE):107, 562,

MAZARIN:337,

MEGERE(NAVIRE):112, 191,

MELANESIAN MISSION:499,

MELVILLE(HERMAN):514,

MENDANA:396, 514,

MERIAIS(PERE):81, 93,

MER DU CORAIL:320, 400,

MEREDIS(OU MEREDITH):303,

METHODISTES:97, 98, 189,

MEURTHE(AVISO):47,

MEXIQUE:454, 468,

MICHAELE TUFELE(ROI):202, 273, 281, 284, 287,

MICRONESIE AMERICAINE:400, 774,

MICT(CDT.):114,

MIDWAY(ILE):783,

MIKAELE(TONGIEN):281,

MING QUONG(SOCIETE):206, 216, 245, 247,

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES:111,118, 120, 122,

MINISTERE DES COLONIES(OU MINISTRE):17, 43, 48, 52, 53, 111, 121, 123, 130, 136, 179, 193, 197, 198, 227, 232, 233, 241, 265, 283, 287, 310, 315, 366, 576, 597, 605, 613,

MINISTERE DE LA MARINE:112, 193, 194,

MITTERRAND(FRANCOIS):335,

MOANE(OU MOARN-CAPITAINE):56,

MOERENHOUT:437,

M.O.F.(MINISTERE DU RAVITAILLEMENT):761,

MOLUQUES(ILES):396,

MONDE ILLUSTRE (LE):81,

MONDON(PERE):93,

MONIVAI(OU STEAVEN):309, 311, 312, 313, 314, 315,

MONTESQUIOU-FAZENSAC(CDT.):193,

MONT DORE:618, 620, 624, 627, 629, 632, 635, 642, 666, 670,

MONTEGO BAY(CONVENTION):756,

MORAT(PH.):540,

MORON(CDT.):286,

MOSCOU:757,

MOTUI(MICHEL):642,

MOTUSA(CARGO):155,

MOUSSEY(PERE):230, 342, 352,

MOUTON(OCTAVE,J.B.):461,

MUA(DISTRICT):3, 23, 31, 69, 86, 88, 93, 97, 101, 104, 135, 153, 177, 181, 207, 226, 246, 249, 253, 261, 270, 300, 352, 356, 360, 379, 476, 523, 529, 552, 637,

MUKOIFENA(MINISTRE):22, 246, 279, 280, 281, 286,

MULIAKAAKA(ROI):521,

MUNUA(MINISTRE):22, 277,

MURPHY(CATECHISTE):500,

MURUROA:769,

MUTUGUNOA(SULETA):82,

MYTH(AGENT COMMERCIAL):104, 220,

- N -

NAKUALOFA:340, 462, 490,

NAKUTAPU(ILOT):696,

NAKUATEA(ILOT):696,

NAKUTEA(ILOT):529,

NANDI:759, 793,

NANPEI(HENRY):494,

NANTES:421, 425,

NANTUCKET:425,

NARVOR(PERE):361,

NATESITO(KIVALU):356,

NATIONS UNIES:330, 756, 768, 778,

NAURU(ILE):3, 441, 467, 468, 741, 745, 747, 752, 760, 764, 768, 769, 771, 776,

NEGRITOS:404,

NEPOUI:618, 629, 632,

NEW BEDFORD:425,

NEW ENGLAND: 421, 424,

**NEW GUINEA AND CO:461,** 

NEW YORK:41,

NGATA( OU GATA-PERE):96, 186, 187,

NICOLAS(PERE):314, 347, 348, 354, 356, 359, 370, 388,

NIUA(ILOT):97, 98, 361,

NIUA TOPU TAPU(ILE):522,

NIUE(ILE):18, 28, 220, 424,468, 481, 483, 522, 524, 743, 749, 753, 762, 766, 769, 774, 796, 798, 799,

NIULIKI(ROI):57, 291, 316,

NOEL(HOMME D'AFFAIRE):289,

NORDEUTSCHER LLOYD LINE:462,

NORD OUEST(PASSAGE DU):398,

NORFOLK(ILE):398,429,

NORMANDIE(QUARTIER):636,

NOUET(GOUVERNEUR):128, 299,

NOUMEA:11, 13, 16, 17, 19, 20, 21, 33, 37, 42, 43, 44, 45, 49, 50, 51, 53, 88, 111, 119, 120, 127, 130, 132, 138, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 148, 150, 151, 153, 158, 162, 163, 164, 165, 171, 173, 174, 175, 178, 187, 197, 198, 202, 207, 210, 213, 219, 224, 226, 227, 236, 238, 239, 242, 244, 246, 249, 250, 251, 258, 260, 261, 268, 269, 276, 278, 280, 282, 286, 292, 293, 299, 307, 310, 313, 320, 321, 324, 325, 326, 329, 330, 332, 333, 334, 336, 337, 348, 374, 383, 386, 390, 464, 566, 570, 574, 577, 581, 582, 585, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 602, 603, 605, 617, 618, 619, 624, 627, 629, 630, 632, 635, 637, 645, 646, 648, 650, 651, 654, 655, 658, 660, 662, 666, 668, 669, 670, 679, 684, 685, 694, 701, 702, 709, 710, 715, 716, 722, 724, 732, 733, 736, 743, 745, 746, 747, 759, 780, 787, 788, 796, 800,

**NOUVELLE BRETAGNE:460,** 

NOUVELLE CALEDONIE:8, 13, 11, 16, 28, 38, 44, 48, 50, 96, 111,112, 134, 136, 144,149, 156, 167, 199, 232, 236, 281, 282, 286, 319, 323, 326, 365, 408, 409, 412, 414, 432, 436, 441, 444, 445, 447, 450, 452, 455, 457, 458, 461, 463, 466, 467,478, 481, 483, 493, 499, 503, 528, 541,

568, 586, 593, 594, 595, 597, 602, 603, 605, 606, 608, 609, 610, 613, 616, 617, 619, 620, 626, 628, 629, 635, 639, 640, 642, 643, 646, 648, 656, 661, 667, 669, 673, 679, 684, 686, 688, 695, 701, 709, 717, 722, 729, 730, 732, 733, 734, 736, 737, 741, 742, 749, 752, 753, 757, 758, 760, 761, 763, 764, 767, 769, 770, 773, 776, 779, 780, 784, 789, 791, 796, 799, 800,

NOUVELLE CYTHERE: 397,

**NOUVELLE FRANCE:449,** 

NOUVELLES GALLES(DU SUD):417,

NOUVELLE GUINEE:119, 398, 400, 402, 407, 408, 411, 414, 415, 434, 447, 449, 452, 454, 457, 460, 461, 462, 463, 464, 467, 478, 483, 485, 492, 496, 513, 765,

NOUVELLE HELOISE(LA):505,

NOUVELLE ZELANDE:20, 102, 141, 189, 211, 397, 408, 416, 441, 462, 475, 484, 490, 493, 741, 743, 746, 764, 767, 768, 769, 771, 781, 784, 786,

NUKUALELE(ILE):457,

NUKU HIFALA(ILOT):696,

NUKUHIVA(ILE):515,

NUKUHIONE(ILOT):696,

NUKUTAPU(ILOT):696,

- 0 -

O'REILLY(PERE):90, 104, 143, 146, 294, 303, 605,

OCEAN(OU ILE BANABA):441, 467, 468, 752,

OCEAN INDIEN:396, 434, 756,

OENO(ILE):122,

OFFICE MAIN D'OEUVRE:627,

OLDHAM(NAVIRE):66,

OLLIER(MGR.):340, 346, 384, 392,

OLLIVAUX(PERE):341, 345, 352, 355, 357, 362, 364, 365, 367, 369, 374, 378, 379, 383,

OLSEN:40, 218, 220, 303,

ONG CHONG(SOCIETE):463, 465,

OPPERMANN:39, 40, 41, 104, 105, 115, 129, 130, 154, 225, 293, 297, 299, 303, 304, 305, 308, 315, 317, 562,

ORSTOM:574, 580,

OSTER MAYER(OU MEYER):20, 37, 40, 105, 129, 140, 141, 146, 203, 215, 369,

OUACO:597, 598, 618, 627,

OUEBIAS(TRIBU CANAQUE):239,

OUVEA(ILE DES LOYAUTE):8, 239, 281, 400, 668, 668, 758,

OVALAU:553,

P.S.(PARTI SOCIALISTE):335,

PACIFIC ISLANDERS PROTECTION ACT:456,

PACIFIC PHOSPHATE(SOCIETE):468,

PACIFIC WAY:778, 779, 780,

PADEL(PERE):86, 110, 523, 551, 552,

PAINO(PRINCE):177, 186, 246, 356,

PAITA:619, 620, 627, 629, 630, 642, B654, 655, 656, 658, 659, 660, 666,

PALATINA(CHEF):246,

PALAU(ILES):468, 508,

PALMERSTON(ILE):432,

PALMYRE(ILE):107, 467,

PAMO(PRINCE):178,

PANAMA:192, 194, 396, 448,

PAN AMERICAN AIRWAYS:323,

PANGO PANGO:462, 762,

PAPEETE:16, 20, 43, 144, 429, 462, 502, 743, 746, 747, 767,

PAPILIO(ROI):251, 300,

PAPILLIO(SENATEUR):335,

PAPOUASIE:7, 401, 483, 734, 741, 769, 773, 779, 780, 784,

PAPOUASIE BRITANNIQUE:454, 466, 765,<

PAQUES(ILE DE ):407, 454, 455, 457, 484, 525, 721, 734, 770,

PARAGUAY:31, 341,

PARDON(GOUVERNEUR):20, 37, 48, 50, 52, 128, 140, 148, 170, 299,

PARIS:10, 11, 42, 50, 53, 79, 112, 119, 127, 144, 165, 167, 191, 194, 197, 201, 225, 228, 231, 232, 235, 237, 238, 239, 240, 244, 262, 265, 267, 281, 286, 310, 314, 315, 332, 334, 353, 354, 501, 503,769, 770, 780, 787, 800,

PARISOT(GOUVERNEUR):595, 598,

PARRAYON(CDT.):115,

PATOLEMEO MALAE(ROI):301,

PATTESON(PASTEUR):499,

PAULIAN(R.):717,

PAYSAN(JACQUES):107,

PAYS BAS:768,

PEARL HARBOR: 320,

PELENATO(ROI):326, 327, 586, 595,

PENAUD(CDT.):501,

PENRHYN(ILE):107,

PEROU:306, 405, 437, 454, 457, 460, 517,

PERPIGNAN: 106,

PERSIQUE(GOLFE):122, 434,

PERVENCHE(NAVIRE):210, 211,

PETAIN(MARECHAL):319, 321,

PETELO(PERE):96, 186, 187, 342, 355, 356, 359, 377,

PETERSON:107, 147, 207, 215, 216, 218, 219, 305, 307, 309, 313, 315, 562,

PHILIPPINES(ILES):117, 404, 405, 409, 413, 466, 783, 785,

PHILP(ROBERT):458,

PHOENIX(ILES):468, 495, 738, 767,

PICANNON(GOUVERNEUR):179,

PICPUS(MISSION DE):10, 190, 191, 383, 429, 499, 500,

PIDJOT(ROCK):332,

PIERRE LENQUETE(CITE):636, 652,

PINS(ILE):179, 299, 398, 758,

PITCAIRN(ILE):429, 506, 767,

PO'OI(PRINCE):77, 78, 98, 99, 185, 293, 375, 522, 523,

POLYNESIAN LABOURERS ACT:455,

POLYNESIEN(NAVIRE):598, 601,

POLYNESIE FRANCAISE(EX ETABLISSEMENTS FRANCAIS D'OCEANIE):16, 74, 122, 156, 401, 437, 454, 457, 459, 462, 481, 492, 495, 528, 596, 684, 737, 741, 742, 749, 752, 753, 757, 759, 761, 763, 769, 773, 774, 784,

POMARE(DYNASTIE):418,

POMARE II:497,

POMPALLIER(MGR.):6, 66, 76, 77, 98, 522,

PONAPE(ILE): 76, 428, 441, 444, 494,

PONCET(MGR.):90, 137, 178, 198, 199, 230, 269, 271, 280, 286, 288, 289, 298, 319, 320, 321, 323, 328, 329, 330, 333, 335, 340, 360, 361, 375, 386, 392, 575, 586, 594, 595, 596, 613, 695,

PONGE(RESIDENT):34, 39, 45, 51, 52, 130, 148, 154, 168, 183, 204, 304,

PORO:618, 621, 632,

PORTER(CAPITAINE):515,

PORTES DE FER(QUARTIER):636,

PORT JACKSON:417,

PORT MORESBY:779,

PORT N'GEA:652,

PORT VILA:13, 462, 581, 603, 710, 779,

POUIPINET(ILE, VOIR PONAPE):76,

POUPLIN(PERE):6,

POYA:620, 629, 630,

PREVOT(ABBE):505,

PRITCHARD(PASTEUR ET CONSUL):10, 112, 497,

PROCTOR(J.TOUTANT):9, 104, 105, 115, 215, 299, 303, 364,

PROGRAMME REGIONAL OCEANIEN:717,

PROPAGANDE DE LA FOI:361, 371,

PROTET(AVISO):23, 47,

PTOLEMEE:396,

PUKE(MONT):3,529, 531,

PULE UVEA:182, 234, 277, 523,

PULU(PRINCE):277,

PYRENEES ORIENTALES:205,

PYTHAGORICIENNE(ECOLE):396,

- Q -

QUAI D'ORSAY:116, 117, 120, 385

QUEBLIER(OU QUEBLIES-PERE):296, 297, 298, 316, 317, 348, 352, 374, 392,

QUEENSLAND:449, 450,452, 455, 517,

QUEEN EMMA:461,

QUIROS:396, 397,

- R -

R.P.C.R.:669, 670,

R.P.R.:669,

RA'UI(MOUVEMENT):487,

RABAUL(PORT):462,

RABI MELO:218,

R.F.O.:793.

RAIATEA(NAVIRE):97,

RAJA(CYCLONE):682,

RALSTON(CAROLINE):443,

RAPA(ILE):429,

RARAHU(UNE VAHINEE):80,

RAROTONGA(ILE):432, 670,

RAVEL(SOCIETE):335,

RAYS(MARQUIS DE):449,

RECONNAISSANCE(NAVIRE): 104, 365,

RENAUD(RESIDENT):41, 88, 92, 107, 143, 145, 150, 151, 162, 173, 174, 175, 201, 219, 272, 273, 275, 277, 278, 279, 280, 281, 283, 297, 307, 315, 344, 386, 545, 554,

RENSCH(K.):675,

REPIQUET(GOUVERNEUR):142, 209, 233, 247, 390,

REPUBLICAIN INDEPENDANT(PARTI):335, 670,

REVEL(INSPECTEUR COLONIAL):142, 149, 155, 172, 200, 255, 561,

REWA(VALLEE):488,

RHIN(NAVIRE):107,

RICHELIEU:337,

RICHIER(CDT.):115,

RIGAULT DE GENOUILLY(AVISO):286,

RIMATARA(ILE):119,

RIVET(PAUL):405,

RIVIERE SALEE:(QUARTIER):636, 666,

ROBBIE(DAVID):464, 466,

ROBBIE(SOCIETE): 106, 367, 368,

**ROBINSON CRUSOE:422,** 

ROCKFELLER(FONDATION):160,

ROGNON(GOUVERNEUR):229,

ROME:87, 96, 166, 167, 186, 271, 288, 314, 340, 350,

ROMILLY:115,

RONDEL(PERE):31, 341, 352, 357, 369,

ROQUE(CDT.):18, 137, 198,

ROTTERDAM:465,

ROTUMA(ILE):40, 41, 99, 203, 218, 219, 220, 304, 313, 339, 374, 381, 409, 430, 441, 457, 475, 488, 492, 504, 516, 517, 518, 519, 520, 532, 541, 542, 798,

ROUCHOUSE(MGR.):502,

ROUDAIRE(PERE):76,

ROUEN:81,

ROUGETET(RESIDENT):330,

ROUGIER(PERE):122, 467,

ROULLEAUX(PERE):76,

ROUSSEAU(J.J.):505, 508,

ROUTHIER(CDT.):191,

ROYAL ADMIRAL(NAVIRE):9, 521,

RUGE(COMMERCANT):37, 40, 105, 461,

RURUTU(ILE):119,

RUTHERFORD:490,

- S -

S.I.C.N.C.:652,

SAAVEDRA(NAVIGATEUR):396,

SACRE COEUR(MISSION DU ):515,

SADE(DE):505,

SAGATO(PERE):715,

SAFFRE(DR.):552,

SAHLINS(M.):63, 475,

SAIGON:311, 462,

SAINTE MARIE(RESIDENT):20, 23, 33, 37, 45, 51, 129, 148, 154, 204, 292, 296, 299, 302, 304, 315, 346, 367, 384,

SAINT QUENTIN(CITE):652,

SALEM:425, 432, 436,

SALOMON(ILES):219, 293, 358, 397, 408, 411, 412, 432, 436, 438, 441, 444, 456, 459, 463, 466, 467, 481, 483, 485, 488, 492, 494, 496, 499, 734, 736, 741, 742, 745, 748, 749, 753, 757, 760, 762, 765, 769, 771, 773, 776, 777, 779, 781, 784,

SAMOA(ILES):1, 8, 20, 21, 30, 31, 37, 38, 39, 41, 43, 76, 87, 98, 104, 105, 110, 116, 117, 118, 121, 122, 124, 125, 140, 141, 142, 144, 167, 190, 191, 193, 203, 204, 211, 219, 222, 262, 265, 303, 306, 316, 320, 327, 337, 339, 344, 346, 358, 374, 381, 387, 397, 408, 432, 444, 452, 454, 457, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 475, 478, 480, 481, 485, 487, 488, 492, 494, 495, 517, 522, 523, 525, 528, 541, 553, 578, 735, 745, 748, 753, 757, 760, 765, 771, 773, 784, 788, 796, 799,

SAMOA AMERICAINES:14, 402, 409, 441, 447, 743, 745, 762, 767, 796, 799,

SAN FRANCISCO:320, 461, 516, 745, 783,

SANDAL WOOD COMPANY:432,

SANDWICH(OU ILES HAWAII):374,

SANGKER(COMMERCANT):207, 216,

SANTA ISABEL(ILE):118,

SANTO(ILE):616, 780,

SAUTOT(GOUVERNEUR):319,

SAVAGE(CHARLES):445,

SAVAI(ILE):98,

SAVU SAVU:245,

SCHOUTEN(NAVIGATEUR):8, 9, 57, 397,

SCORFF(AVISO):105, 116, 299, 302,

SECESSION(GUERRE):448, 463, 516,

SEGOND(CANAL):597,

SEGOND(AVISO):115,

SELE(KIVALU):386,

SELEGASIO:182,

SELEVESIO(ROI):277,

SENAT:199,

SERVANT(PERE):6, 8, 101, 109, 721,

SERVICE ECONOMIE RURALE:707,

SERVICE MINORITES ETHNIQUES:636,

SHINEBERG(DOROTHY):431, 433,

SIA(HOPITAL):676,

SIADOUS(GOUVERNEUR):139, 280, 282, 283, 284,

SIALEY(OU WAN CHACH):220,

SIGATOGA:542,

SIGAVE:3, 9, 18, 22, 101, 130, 211, 291, 293, 295, 298, 299, 300, 301, 304, 305, 306, 307, 309, 311, 312, 313, 331, 335, 345, 370, 376, 377, 391, 521, 531, 588, 589, 676, 747, 789,

SILENO:331,

SIMMONS(ENTOMOLOGISTE):156, 157,

SIMONET:101,

SINCLAIR(COMMERCANT):216, 247,

SINGAPOUR:763,

SMITH(ELISABETH):41,

SMITH(JOHN HENRY):41, 104, 215, 364, 475,

SOANE(ROI D'ALO):301, 309, 314,

SOANE MALIA MUSULAMUN(ROI):295,

SOANE PATITA(ROI):181, 207,

SOCIETE DES ILES LOYAUTE:594,

SOCIETE DES PLANTATIONS REUNIES:604,

SOCIETE FRANCAISE DES NOUVELLES HEBRIDES(S.F.N.H.):494,

SOCIETE FRANCO AUSTRALE:597,

SOCIETE GENERALE D'ENTREPRISE: 605, 612,

SOCIETE INDIGENE DE PREVOYANCE: 163, 164,

SOCIETE LE NICKEL(S.L.N.):603, 612, 645, 662, 665, 772,

SOFALA:346, 353, 374,

SOLF(GOUVERNEUR):122,

SONADI:182,

SOSEFO SEULU:219,

SOSEPHO VANAI(ROI):335,

SOUSTELLE(JACQUES):333,

SOUS LE VENT(ILES):111,

SOUTH AUSTRALIAN(NAVIRE):304,

SOUTHERN CROSS(NAVIRE):293,

SOUTH PACIFIC ECONOMIC COMISION(S.P.E.C.):768,

SOUWAROFF(ILE):107,

SRI LANKA:404,

STARBUCK(ILE):468,

STEARNS(H.T.):534,

STEAVEN(OU MONIVAI):309,

STEFANO(KIVALU):281,

STEFANO LAOUFU:(CHEF):299, 302,

STEVENSON(R.L.):64, 74, 443,

STEWARD(PLANTEUR):449, 495,

SURPRISE(ILE):467,

SUVA:20, 120, 121, 293, 309, 310, 462, 553, 746, 778,

SYDNEY(ILE):468,

SYDNEY:20, 37, 81, 93, 106, 111, 141, 155, 166, 167, 192, 206, 207, 234, 235, 238, 251, 303, 320, 340, 347, 348, 349, 364, 367, 371, 417, 429, 461, 462, 465, 466, 467, 563, 743, 745, 746, 799,

- T -

TA'UNGA(RECIT):481,

TAHITI:10, 49, 112, 119, 122, 141, 189, 190, 191, 218, 280, 320, 327, 383, 397, 418, 441, 442, 444, 445, 447, 449, 452, 454, 458, 466, 467, 475, 480, 483, 484, 485, 486, 487, 495, 497, 511, 512, 528, 540, 593, 628, 748, 758, 759, 785,

TAIFELE(HELENA):41,

TAIWAN:756, 757, 763,

TAIYO FISHERY CANNERY:763,

TAKAMASIVA(LIGNAGE):476, 477,

TAKEDJI:239, 281,

TAKUMASIVA(CHEF):59,

TALLEC(GOUVERNEUR):594,

TANGITANG MRONRON: (MOUVEMENT): 488,

TAOA(VILLAGE):304,

TARAWA(ILE):320, 324, 747,

TASMAN(NAVIGATEUR):397,

TAUFA'AHAU(PRINCE):498, 522,

**TAVAI:531**,

TAVINO SAKA FOU(CHEF):300,

TCHEBAOU(J.M.):671,

TELEMAQUE(VOYAGE):506,

TEMALA:619,

TEMOANA(CHEF):430,

TERCINIER(G.):535, 536, 584,

TERRE NEUVE:122,

THALLY(GOUVERNEUR):270,

THIO:612, 618, 619, 620, 625, 626, 627, 629, 630, 642,

THOMAS(J.PASTEUR):98,

THOMAS(PERE):361,

THOMSOM(SIR BASIL):28,

TIBET:404,

TIERS ORDRE(DE MARIE):169, 275, 277, 288, 326, 349, 350, 380,

TIETI(VILLAGE):499,

TIKOPIA(ILE):781,

TINDU:636, 652, 654,

TIO(OU LOU JOE):220,

TIMOR:769, 780,

TIPODIO(CHEF):41, 180,

TIREL(COMMERCANT):107, 442,

TOEAINA CLUB:487,

TOGO:118,

TOKELAU(ILES):1, 3, 8, 14, 107, 110, 339, 402, 441, 442, 454, 457, 488, 495, 523, 528, 551, 735, 736, 737, 741, 743, 749, 753, 766, 769, 773, 774, 776, 796, 799,

TOLOKE:531,

TOMALE(ROI DE SIGAVE):305,

TOMASI(PRINCE):182, 300,

TONGA(ILES):1, 7, 8, 10, 11, 20, 21, 30, 33, 37, 38, 39, 41, 50, 51, 53, 56, 57, 59, 63, 66, 75, 76, 77, 78, 96, 97, 98, 99, 110, 112, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 124, 125, 128, 156, 167, 178, 185, 186, 189, 190, 191, 192, 193, 222, 237, 280, 288, 316, 337, 339, 340, 344, 346, 355, 358, 361, 374, 387, 400, 408, 432, 438, 441, 442, 454, 459, 460, 462, 466, 475, 482, 486, 488, 489, 490, 491, 492, 497, 503, 510, 521, 522, 523, 528, 541, 553, 697, 705, 735, 736, 741, 743, 749, 753, 757, 758, 759, 760, 762, 771, 773, 777, 784, 796, 799,

TONGA MA'A TONGA KAUTAHA(ASSOCIATION):489, 490, 491,

TONGA TAPU:120, 123, 186, 733,

TONTOUTA:655,

TOPA(ILE):457,

TORRES(NAVIGATEUR)::397,

TORRES(DETROIT):781,

TOURANGUA:118,

TOWNS(ROBERT):432, 450,

TRANSPAC:679, 692,

TROUILLET(PERE):99,

TRUK(ILES):443,

TUAMOTOU(ILES):156, 402, 419, 422, 436, 437, 438, 468,

TUATAFA(TARODIERES):299,

TUFELE(ROI):277, 521,

TUIKANO KUPOLU:498,

TUKA(MOUVEMENT):513,

TUKEROY(COMMERCANT):105, 143,

TUNGA'ALA(PRINCE):78, 185, 192, 316, 523,

TURNBULL(NAVIGATEUR):419,

TURNER(PASTEUR):191,

TUTIENSEN(OU EUTIENTSEN):303,

TUTUILA(ILE):402,

TUVALU(VOIR ILES ELLICE):1, 3, 8, 401, 521, 532, 735, 736, 738, 741,743, 754, 747, 749, 753, 762, 771, 773, 774, 776, 796, 799,

TWINING:6, 59, 66, 71, 72, 100, 101, 430, 441, 521, 522,

- U -

U.D.F.:335,

U.N.R.:335,

U.R.S.S.:14, 757, 770, 783, 784,

ULUI(FILS D'AMELIA):82, 177,

UNELCO:677,

UNILEVER:749, 771,

UNION CALEDONIENNE:332,670,

UNION OCEANIENNE:786,

UNION FRANCAISE: 202, 253, 255, 331,

UNION STEAM SHIP CO.:462,

UNIVERSITE SUD PACIFIQUE:778,

URBANOWICZ:504,

U.T.A.:793,

UTOPIA:119,

VAEA(VILLAGE WALLISIEN DE SAMOA):87,

VAIHIFAO(RIVIERE):677, 794,

VAILALA:17.

VAITUPU(ILE):8,

VALLEE DES COLONS:635, 636, 670,

VALLEE DU TIR:636,

VALPARAISO:437, 459, 461, 501,

VALSI(RESIDENT):19, 20, 33, 37, 45, 51, 52, 110, 129, 141, 153, 167, 169, 177, 183, 185, 195, 209, 299, 383,

VANUATU(ILES):8, 11, 16, 28, 43, 99, 119, 120, 122, 123, 124, 144, 150, 156, 158, 197, 199, 232, 236, 281, 282, 319, 323, 326, 365, 408, 415, 432, 433, 450, 456, 457, 458, 459, 461, 463, 466, 467, 478, 480, 483, 485, 492, 494, 496, 499, 513, 540, 541, 568, 574, 591, 593, 597, 602, 603, 604, 605, 613, 616, 619, 620, 628, 637, 673, 679, 701, 704, 722, 729, 730, 732, 734, 736, 737, 741, 742, 749, 753, 757, 760, 762, 765, 769, 771, 773, 774, 777, 779, 780, 781, 784,

VATICAN: 122, 340,

VAUCLUSE'AVISO):114, 292, 293,

VAUDREUIL(AVISO):114,

VAVAO( OU VAVAU,ILES):1, 11, 30, 51, 66, 76, 97, 98, 101, 117, 192, 340, 374, 462, 490, 528, 735,

VEGI(OU HONG WING):220, 256, 257, 258, 310,

VEHI IKA(FAMILLE PRINCIERE):59, 476,

VEINE(PERE):76.

VELE(POINTE):3, 8, 291, 309, 531, 676, 793,

VIALA(RESIDENT):23, 26, 34, 35, 36, 40, 53, 67, 69, 70, 71, 74, 80, 83, 85, 88, 89, 90, 92, 94, 95, 96, 131, 132, 133, 134, 141, 143, 146, 148, 154, 165, 168, 169, 171, 173, 179, 181, 184, 186, 187, 195, 196, 197, 204, 207, 210, 216, 224, 225, 229, 232, 241, 242, 244, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 300, 304, 338, 341, 348, 350, 351, 362, 372, 375, 378, 382, 383, 384, 388, 520, 552, 553, 562, 588,

VIARD(PERE):78, 86,

VICHY(GOUVERNEMENT DE):319, 320, 321,

VIDAL(MGR.):116, 344,

VIEL(PH.):104,

VIET NAM:783,

VILIKIKI(ROI):430,

VIOLETTE(DEPUTE):235,

VIOLETTE(PERE):76,

VIRE(AVISO):114, 187,

VISESIO(PRINCE): 182,

VITI COMPANY:487,

VITO(ROI):131, 132, 177, 179, 225, 377,

VITOLIO(ROI):69, 200, 245, 253,

VOH:597,

VOLTA(CROISEUR):19, 21, 140, 146, 148,

VOLTAIRE:505,

VOSGES(LIGNE BLEUE DES):11,

VOSTOCK(ILE):466,

VRIGNAUD(RESIDENT):319, 320,

- W -

WALLACE(LIGNE DE):402,

WALLACE(NOM ANGLAIS INITIAL DE WALLIS):9, 97, 191,

WALLIS(CAPITAINE):56, 397, 480, 508,

WALPOLE(ILE):467,

WARD(R.G.):432, 435,

WASHINGTON:320,

WAITANGANI(TRAITE):781,

WATERHOUSE(PASTEUR):522,

WATTSON(CAPITAINE):104, 364, 365,

WEBER(TH.-COMMERCANT):104, 204, 523,

WELLINGS(MARIN):304,

WELLINGTON:767, 769,

WENDT(FAMILLE DE COMMERCANT):39, 41, 219, 247,

WENDT(J.E.):105, 148,

WENDT(O.):216,

WENDT(WILLIAM):216,

WESLEYENNE(EGLISE):76, 117, 186, 346, 498, 503, 516, 517, 522, 523,

WESTBROCK(G.E.L.-COMMERCANT):105,

WILSON(CAPITAINE):57,

WING MING(SOCIETE):145,

WINH CHONG WAH):206,

WOOMERAH(BASE):770,

- X -

XAVELIO(ROI):300,

YATE:603, 605, 618, 619, 632, YTIER(CDT.):47,

- Z -

ZANZIBAR(ILE):118, ZELEE(AVISO):123, ZINCHACK(LIEUTENANT):325,

\*

\*

### TABLE DES MATIERES

## ESPACES COLONIAUX ET SOCIETE POLYNESIENNE DE WALLIS ET FUTUNA - PACIFIQUE CENTRAL

#### TOME 1

		pages
REMERCIEME	NTS	i - iii
PREAMBULE		I - XXII
SOMMAIRE DE L	A PREMIERE PARTIE : CHRONIQUE DU QUOTIDIEN COLONIAL INSULAIRE	
PREMIERE PAI	RTIE: PRESENTATION	1
CHAPITRE I :	PREMIERS REGARDS SUR LA SCENE INSULAIRE	16
SECTION 1.	LE MILIEU INSULAIRE	16
§ 1. Les Cyc	clones	17
§ 2. Commu	nication - Ravitaillement - Commerce	18
SECTION 2.	LE SYSTEME POLITIQUE : ROIS, PRINCES	21
SECTION 3.	LE PEUPLE INSULAIRE	24
SECTION 4.	LA MISSION ET LES MISSIONNAIRES	30
SECTION 5.	LE COMMERCE DES ILES ET LES VAGABONDS DE L'OCEAN	
		36
SECTION 6.	LES POUVOIRS COLONIAUX OU UNE IMPUISSANCE DURABLE	42
§ 1. Espéran	ce et abandon des résidents	44
§ 2. Le témo	pignage des marins	47
§ 3. Les gou	verneurs et le ministre	48

CHAPITRE II:	LE	QUATUOR	DES	ACTEURS	$\mathbf{D}\mathbf{U}$	POUVOIR	A
WALLIS-FUTUNA. APPROCHES							

		PHENOMENOLOGIQUES	56
SECTIO	N 1.	LA MONARCHIE INSULAIRE	58
§ 1.	L	avelua ou le roi de Wallis	59
§ 2.	S	ens de la fonction royale à Wallis	62
	a)	Lavelua, clé de voûte de la société Uvéenne	62
	b)	Le chef porteur du prestige suprême	64
	c)	Le roi, source de richesse	65
§ 3.	Les	attributs temporels de l'autorité de Lavelua	68
	a)	Les prestations en vivres et autres prélèvements	68
	b)	Le régime des corvées	70
	c)	Le règne des amendes	70
§ 4.	L'ar	me absolue du tabou	72
SECTIO	N 2.	UNE REDUCTION MARISTE	75
§ 1.	Wal	lis-Futuna, une mission née de la Providence	76
	a)	Une base de rayonnement	76
	b)	Une fondation précaire	77
§ 2.	Les	fondations du système mariste	79
	a)	L'ordre moral	79
	b)	La cité de Dieu sur une île	83
	c)	Puissance et gloire	85
§ 3.	Les	leviers du pouvoir mariste	87
	a)	Les recettes de la mission	87
	b)	Les corvées de Dieu	89
	c)	Le train de vie de la mission	92
§ 4.	Une	autorité sans faille	94
	a)	Un pouvoir fort et discret	94
	b)	Les ultimes pouvoirs	96
	c)	L'échec de la tentative protestante à Wallis	98
SECTIO	N 3.	LES ETRANGERS DES WALLIS ET LE COMMERCE	100
§ 1.	Les	premiers aventuriers	100
§ 2.	Les	commerçants de l'archipel	104
§ 3.	Les	autres européens	107
§ 4.	Les	insulaires vagabonds venus du Pacifique	109
SECTIO	N 4.	LES POUVOIRS DE L'ADMINISTRATION COLONIALE	110
§ 1.	Las	ympathie prudente des officiers de marine	111
§ 2.	Wal	lis-Futuna, un pion diplomatique mineur	116

	a)	Les rivalités coloniales de 1895 à 1914 dans le Pacifique	116
	b)	Les intérêts français dans le Pacifique Central	119
	c)	Wallis Déclassement géopolitique	123
CHADITE	***	. ENIGHY DEC DOUVOIDS ET DRAVIS DU OHOTIDIEN	
CHAPITRE	111	: ENJEUX DES POUVOIRS ET PRAXIS DU QUOTIDIEN COLONIAL	125
		COLONIAL	123
SECTIO	N 1.	L'ENJEU ECONOMIQUE OU L'APPLICATION DU	
		PRODUCTIVISME COLONIAL	127
§ 1.	La f	iscalité	127
	a)	L'archipel insolvable	127
	b)	La taxe sur le coprah	129
	c)	L'impôt comme contribution volontaire	131
	ф)	Vers l'impôt de capitation	135
§ 2.	La v	valorisation des ressources	139
	a)	La ligne de navigation	140
	b)	L'introuvable maison française de commerce	143
	c)	De la piastre d'argent au franc français	146
§ 3.	Elev	rage, café, cacao, ricin ou d'utopiques expériences sans lendemain	147
	a)	L'idée d'un domaine de l'Etat ou un rêve improductif	147
	b)	Prospérité et sous-productivié : le rapport Revel	149
	c)	La production planifiée	151
§ 4.	Le c	oprah : seul enjeu économique	153
	a)	La montée du coprah	153
	b)	Vers le plan Guyon	157
	c)	Guyon et la planification autoritaire	158
	ď)	La fin de la belle époque : la crise de l'oryctes	161
	e)	David et le redressement du coprah	162
SECTIO	N 2.	LE CONTROLE POLITIQUE	165
§ 1.	Cant	tonner la mission au domaine spirituel	166
	a)	La limitation des abus féodaux	167
	b)	Du français "inconnu" à l'école publique	170
	c)	L'école publique ouverte	174
§ 2.	Con	trôler une monarchie insaisissable	176
	a)	Les crises des successions royales	176
	b)	Les rivalités et frondes des princes	180
	c)	L'origine du dérèglement du système politique	183
8 3	L'an	nexion, une longue quête	188

	a)	L'ambigu protectorat de facto	188
	b)	Le désir d'annexion contrarié	195
	c)	L'annexion trop coûteuse est reportée	200
	ď)	Une solution provisoire : le résident régent	202
§ 4.	Les	étrangers et le commerce	203
	a)	Collusions - Concussions - Dettes	203
	b)	Le renouvellement du commerce : arrivée de J. Brial et des Chinois	205
	c)	Le commerce et les insulaires	206
	d)	L'arme royale du tabou	208
	e)	Le commerce et ses rivalités internes	212
	f) I	es étrangers, le commerce et la mission	215
	g)	Une normalisation : la fin des nomades des îles	218
CHAPITR	Εľ	V : LES CRISES MARQUANTES	224
SECTIO	N 1.	UN RESIDENT CONTRE LA MISSION :	
		L'AFFAIRE BROCHARD-BAZIN	224
§ 1.	Une	e crise frontale	224
	a)	Le malaise entre le roi et la mission	224
	b)	Arrivée de Brochard, alliance avec le roi contre le Supérieur	225
	c)	Le coup d'état	226
§ 2.	Dép	part de Brochard, interim Bouge	227
	a)	Tiédeur officielle, Viala règle ses comptes	227
	b)	Visite du gouverneur, révision du protectorat	229
	c)	L'intérim Bouge et le recours à la canonnière	232
§ 3.	Ret	our de Brochard, nouvelles crises	234
	a)	Le résident passe de la satisfaction à l'impuissance	234
	b)	L'évêque dénonce le résident	237
	c)	Souci officiel d'apaisement	239
SECTIO	N 2.	LES GUERRES DU COPRAH	244
§ 1.	L'af	ffaire de la compagnie uvéenne	245
	a)	La constitution de la Compagnie Uvéenne	245
	b)	Le gouverneur impose la liberté du commerce	247
	c)	Les surprises de la liquidaiton de la Compagnie Uvéenne	248
§ 2.	L'ai	ffaire Kelemete	249
	a)	Un trader des îles	249
	b)	Intrigues, tapus, extorsions	250
	c)	Un résident laissé à lui-même	253

§ 3.	Ren	nise en cause du commerçant français	255
	a)	Rupture de Brial avec le commerce chinois appuyé par le roi	
		et l'évêque	256
	b)	Le rôle de la mission	256
	c)	Les pratiques de J. Brial	257
SECTIO	N 3.	ALAIN GERBAULT, ROI SANS COURONNE D'UN INSTANT	
		UVEEN	260
§ 1.	Ref	us des corvées administratives	260
§ 2.	L'ho	ostilité de l'évêque	261
§ 3.	L'in	terférence Gerbault	262
§ 4.	Lep	perfide épilogue du gouverneur Guyon	266
SECTIO	N 4.	DE LA CRISE MAJEURE AU RESIDENT REGENT	268
§ 1.	Les	décrets de mars	268
	a)	Le coup d'un résident	268
	b)	Médiation de la canonnière	270
	c)	Nouméa pousse au dialogue	270
	d)	Vers une évolution de la mission	271
§ 2.	L'af	faire Renaud, l'anarchie du protectorat	272
	a)	Un résident expéditif	273
	b)	Crise de la monarchie	276
	c)	J. Brial, deus ex machina	278
	d)	L'intervention de l'aviso : attentats contre le résident	279
	e)	Un étrange non-lieu	281
SECTIO	N 5.	UNE DES PLUS BELLES REUSSITES COLONIALES	284
§	1Le	résident régent	284
§	2. La	neutralité attentive de la mission	287
§	3. Le	commerce : un inachèvement	289
CHAPITR	E V	: UNE ILE CONSERVEE : FUTUNA, PROCHE ET	
		LOINTAINE	291
SECTIO	N 1.	UNE MARGINALITE TOUT AZIMUT	292
§ 1.	Un	milieu difficile	292
§ 2.	L'ét	at des lieux vu par le premier résident	293
§ 3.	Un	statut politique marginal	294
SECTIO	N 2.	FUTUNA OU L'ASYMETRIQUE DE WALLIS	296
§ 1.	Une	autre mission	296
§ 2.	Siga	ave et Alo, les roîtelets instables	298

§ 3. L'administration ou le règlement des chicanes ordinaires	302
SECTION 3. "COCO CULT" A FUTUNA OU "UN BOLCHEVIQUE	
DANS L'ILE"	308
§ 1. Main-basse sur une île	309
§ 2. Une rafle à Futuna	311
§ 3. Des sanctions à la clémence	313
CHAPITRE VI : LA FIN DU PROTECTORAT : 1940-1960	319
SECTION 1. LE COMPROMIS AVEC LA MISSION VICHYSTE	319
§ 1. L'archipel choisit Vichy	319
§ 2. Retour du roi à Wallis	320
SECTION 2. LE REVE AMERICAIN	321
§ 1. La fin du coprah	322
§ 2. Le bouleversement des structures sociales	322
§ 3. L'affaissement du protectorat	323
§ 4. Le désengagement américain, retour au labeur d'antan	324
§ 5. L'émotion de la tentative d'annexion aux Etats-Unis	325
SECTION 3. LE PROTECTORAT ET SES VICISSITUDES : 1947-1960	326
§ 1. De la crise permanente à l'imbroglio	326
§ 2. Le retour des Brial	328
§ 3. La royauté des Brial	329
§ 4. Et Futuna ?	331
§ 5. La fin du protectorat officiel	332
CHAPITRE VII: UN AUTRE REGARD SUR LA MISSION: UNE	225
ENTROPIE PRECOCE ?	337
SECTION 1. LE VICARIAT DE L'OCEANIE CENTRALE OU L'EVECHE	
INGERABLE	339
§ 1. Un évêché ambulatoire	339
§ 2. L'introuvable "grand dessein"	341
SECTION 2. UN ECHEC PATENT : LES ECOLES ET LE SEMINAIRE	344
SECTION 3. UNE MISSION MINEE DE L'INTERIEUR	350
§ 1. Les Supérieurs et les discordes internes	351
§ 2. Les compromissions de la pureté	355
§ 3. Maladies et débilité	357
§ 4. La crise la plus grave : les introuvables missionnaires	358

SECTIO	N 4. CRESUS N'ETAIT PAS MISSIONNAIRE	362
§ 1.	Le commerce et la mission	362
§ 2.	Les revenus de la mission	368
SECTIO	N 5. LA MISSION ET LA VIE POLITIQUE INSULAIRE	372
§ 1.	La mission et les pouvoirs indigènes du pré-protectorat 1877-1887	372
	a) Une riposte insulaire : Le Tavaka	373
	b) L'emprise mariste sur la vie politique insulaire	375
§ 2.	La milice des officiers d'église	378
§ 3.	La mission et les résidents	381
	a) La mission résignée au protectorat	381
	b) Les résidents ou un intérêt à éclipse	383
EPILOGUE		387
1 - L	oeuvre missionnaire en question	387
2 - S	abilité interne dans l'instabilité externe	390
§ 1. I	administration coloniale	390
§ 2. I	a Monarchie	391
§ 3. I	a Mission	392
3 - D	ı rêve américain à la territorialisation française	393
SOMMAIRE	DE LA DEUXIEME PARTIE	
DEHXIEMI	PARTIE : LE PACIFIQUE TRANSFORME OU LES	
	INSULAIRES TERRITORIALISES	
20111020		
CHAPITR	E I : LE PACIFIQUE INSULAIRE : 1800-1900. UNE	
	FRONTIERE OU UNE CHARNIERE NOUVEAU MONDE -	
	ANCIEN MONDE ?	395
SECTIO	N 1. LE PACIFIQUE SUD PRE-EUROPEEN : MILIEUX ET HOMMES,	
	FRONTIERE ET CHARNIERE	396
§ 1.	La quête du continent antipodique et les premiers explorateurs	396
§ 2.	Le Pacifique, thème chéri de l'Europe romantique	397
SECTIO	N 2. UN NOUVEAU MONDE CONTRASTE	399
§ 1.	Disparités physiques	399
§ 2.	Des climats contrastés	400
§ 3.	Un endémisme de règle	402
SECTIO	N 3. LES PREMIERS HOMMES DANS LE PACIFIQUE	403
§ 1.	Origines des migrations	404
	a) Mise en place de peuplements	407

b) Modalités des migrations	408
§ 2. Unité des civilisations océaniennes	411
§ 3. Mode de vie pré-européen	414
CHAPITRE II : LES TRAFICS AVENTURIERS	416
SECTION 1. LE PREMIER MODELE DU COMMERCE EUROPEEN :	
LE TRAFIC DU PORC TAHITIEN	417
SECTION 2. L'ERE DE LA CHASSE AUX BALEINES DANS LE PACIFIQ	UE 419
§ 1. L'industrie de la baleine	419
§ 2. Essor et évolution de la pêche à la baleine	422
§ 3. Le Pacifique, un lac américain	424
§ 4. Baleiniers et insulaires du Pacifique au contact	426
SECTION 3. LE PACIFIQUE DU SANTAL	431
SECTION 4. LES TRAFICS DE BORD DE MER : BECHES, PERLES, N	NACRES,
ECAILLES	434
§ 1. La bêche de mer	434
§ 2. La plonge aux perles	436
§ 3. L'écaille, l'éponge et la nacre	437
SECTION 5. LES BATTEURS DE GREVE DU PACIFIQUE	438
§ 1. Origines	439
§ 2. Implantations géographiques	441
§ 3. Vie et rôle des colonies de "beach-combers"	441
2.5.4. Le reflux avec l'ordre civilisé	444
CYLARYTER WILL A D. D. CHETCHE MONDE, OH A. NORMAN ICATIO	) N
CHAPITRE III: LE PACIFIQUE-MONDE OU LA NORMALISATIO	JN 447
COLONIALE	44 /
SECTION 1. L'ESSOR DES PLANTATIONS COLONIALES	448
SECTION 2. LES TRAFICS DE MAIN-D'OEUVRE	450
§ 1. Géographie des recrutements	452
§ 2. Les méthodes de recrutement	454
§ 3. Les insulaires face aux recrutements	456
SECTION 3. LE PACIFIQUE DES AFFAIRES COLONIALES	458
§ 1. Les grandes maisons de commerce	458
§ 2. Les concurrences des liaisons maritimes	461
§ 3. Le règne des "coprah-makers"	463

SECTION 4. UNE SPECULATION LIMITEE MAIS BENEFIQUE:	
LE GUANO DES ILES	467
CALL BUTTON AND A CANTONIN MODARITY A COMMUNICATION	
CHAPITRE IV: LE PACIFIQUE MODIFIE: ACCULTURATION	
ET TRANSFORMATION	474
SECTION 1. LES STRUCTURES ANCIENNES DU POUVOIR	
POLITIQUE ET LEUR EVOLUTION	474
SECTION 2. "L'IMPACT FATAL" DE LA RENCONTRE AVEC	
L'OCCIDENT	479
SECTION 3. RESISTANCES ET CONTRE-ACCULTURATION DANS	
LE PACIFIQUE : LES COOPERATIVES CONTRE	
L'ACCAPAREMENT	484
§ 1. Les rrésistances armées	484
§ 2. Les coopératives : un autre type d'opposition	485
§ 3. L'exemple tongien	489
SECTION 4. LA DEPOSSESSION FONCIERE	492
SECTION 5. LES ROYAUMES MISSIONNAIRES OU LA FOI SANS	
PARTAGE	496
§ 1. Les missions protestantes	497
§ 2. Mangareva, l'utopie catholique intégrale	499
CHAPITRE V : LE PACIFIQUE MIROIR OU LES TRANSFERTS DE LA	
PSYCHE EUROPEENNE	505
SECTION 1. DE L'ENGOUEMENT AU DESENCHANTEMENT	505
SECTION 2. LA VISION DES POLYNESIENS OU LE MIROIR REFLECHI	510
SECTION 3. TYPES DE SITUATIONS INSULAIRES RESULTANT DU CONTACT	
AVEC LES EUROPEENS	513
§ 1. Un cas limite : les îles Marquises ou le laminage d'un archipel	514
§ 2. Rotuma : adaptation par transformation	516
§ 3. Wallis-Futuna dans le dangereux carrefour du Pacifique Central	520
a) Dangers externes, ruptures internes	521
b) La consolidation Mariste	522
•	

#### TOME 2

#### SOMMAIRE DE LA TROISIEME PARTIE

# TROISIEME PARTIE : UN ARCHIPEL EN MUTATION PAR TRANSLATION GEOGRAPHIQUE VERS LA MELANESIE DU SUD

CHAPITRE I : LE CONTEXTE GEOGRAPHIQUE DE WALLIS-FUTUNA	528
SECTION 1. LE MILIEU NATUREL	528
§ 1. Situation locale	529
§ 2. Approche climatique	532
§ 3. Formation géologique	534
§ 4. Conditions pédologiques	535
§ 5. Caractères de la végétation	537
SECTION 2. LE CADRE HUMAIN	541
§ 1. Les données de l'archéologie	541
§ 2. Evolution démographique	543
a) Le constat ambigu des statistiques	543
b) L'état variable de la santé publique	552
§ 3. Les conditions de la mise en valeur de l'archipel	554
§ 4. L'économie du coprah jusqu'en 1940	558
CHAPITRE II: LA RUPTURE DU CADRE INSULAIRE TRADITIONNEL	
1942-1960	
	568
SECTION 1. UN ARCHIPEL SINISTRE PAR LE REVE AMERICAIN	568 568
SECTION 1. UN ARCHIPEL SINISTRE PAR LE REVE AMERICAIN § 1. Le culte du "G.I."	
	568
§ 1. Le culte du "G.I."	568 569
<ul><li>§ 1. Le culte du "G.I."</li><li>§ 2. L'inexorable poussée démographique</li></ul>	568 569 571
<ul> <li>§ 1. Le culte du "G.I."</li> <li>§ 2. L'inexorable poussée démographique</li> <li>§ 3. L'économie traditionnelle ruinée</li> </ul>	568 569 571 573
<ul> <li>§ 1. Le culte du "G.I."</li> <li>§ 2. L'inexorable poussée démographique</li> <li>§ 3. L'économie traditionnelle ruinée</li> <li>SECTION 2. LA SOCIETE INSULAIRE EN CRISE</li> </ul>	568 569 571 573 585
§ 1. Le culte du "G.I."  § 2. L'inexorable poussée démographique  § 3. L'économie traditionnelle ruinée  SECTION 2. LA SOCIETE INSULAIRE EN CRISE  SECTION 3. LES TRANSFORMATIONS SOCIALES DE L'ARCHIPEL	568 569 571 573 585 589
<ul> <li>§ 1. Le culte du "G.I."</li> <li>§ 2. L'inexorable poussée démographique</li> <li>§ 3. L'économie traditionnelle ruinée</li> <li>SECTION 2. LA SOCIETE INSULAIRE EN CRISE</li> <li>SECTION 3. LES TRANSFORMATIONS SOCIALES DE L'ARCHIPEL</li> <li>§ 1. Commerce français et désenclavement maritime et aérien</li> </ul>	568 569 571 573 585 589
<ul> <li>§ 1. Le culte du "G.I."</li> <li>§ 2. L'inexorable poussée démographique</li> <li>§ 3. L'économie traditionnelle ruinée</li> <li>SECTION 2. LA SOCIETE INSULAIRE EN CRISE</li> <li>SECTION 3. LES TRANSFORMATIONS SOCIALES DE L'ARCHIPEL</li> <li>§ 1. Commerce français et désenclavement maritime et aérien</li> <li>§ 2. Le compromis scolaire</li> </ul>	568 569 571 573 585 589 589

CHAPITRE III: LA MIGRATION VERS LA MELANESIE DU SUD	593		
SECTION 1. LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE DE MIGRATION	594		
SECTION 2. LES PREMIERS DEPARTS			
§ 1. Les échecs initiaux	598		
§ 2. Reprise calédonienne et migration aux Nouvelles-Hébrides	602		
a) Reprise de la migration vers Nouméa	602		
b) La voie Hébridaise	603		
§ 3. La troisième phase : succès d'une transmigration familiale	605		
SECTION 3. LES DIFFICULTES DE LA MIGRATION	610		
CHAPITRE IV : L'EXTENSION SPATIALE DE LA MIGRATION	617		
SECTION 1. L'EMPRISE GEOGRAPHIQUE	617		
§ .1. Flexibilité dans l'implantation intiale	617		
§ 2. Evolution quantitative	618		
§ 3. La crise du boom et la concentration sur le Sud Calédonien	627		
§ 4. Une insertion dans un cadre pluri-ethnique urbain	629		
SECTION 2. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION MIGRANTE EN 1978	633		
§ 1. Origine géographique et date d'arrivée	634		
§ 2. Niveau d'instruction	635		
§ 3. Taille des familles	638		
§ 4. Les âges et leurs caractéristiques	638		
SECTION 3. LES MODALITES DE L'INSERTION	641		
§ 1. Motifs et circonstances de la migration	642		
§ 2. Les conditions de vie en Nouvelle-Calédonie	643		
§ 3. Perception de l'environnement par rapport au cadre de vie	643		
§ 4. Les cadres relationnels	645		
SECTION 4. PERMANENCE DE L'ENRACINEMENT	649		
§ 1. L'insertion en cité H.L.M.	652		
§ 2. Les Wallisiens en zone de crise : le cas de Païta	654		
a) Problèmes démographiques	655		
b) Les conditions d'habitat	658		
c) Emplois et revenus	659		
CHAPITRE V : BILAN D'UNE MIGRATION	661		
SECTION 1. L'ENTREE DANS LE SALARIAT	661		
SECTION 2. L'INSERTION DANS L'ESPACE URBAIN			
SECTION 3. L'AVENIR : UN PROBLEME D'ABORD POLITIQUE			

СНАРІТ	RE V	VI : 1960-1990 : RETOUR AUX ILES APRES UNE GENERATION	N			
		DE CHANGEMENTS	673			
SECT	ION 1	1. LE REGNE DE L'ECONOMIE DE TRANSFERT ET SES EFFETS	673			
§ 1	§ 1. La mise "à niveau" par les grands travaux d'équipement					
§ .:	2. Le	e secteur d'emploi public	678			
§ 3	. Les	es budgets de transfert ou l'accomplissement de la solidarité nationale	679			
	a)	L'évolution du budget territorial	680			
	b)	Les recettes locales	683			
	c)	Les autres ressources : totale dépendance	685			
§ 4	. Un	ne dépendance totale envers les importations	688			
SECT	ION 2	2. MAINTIEN ET TRANSFORMATION DU SECTEUR TRADITIONNEL	695			
§ 1	. Le	es statuts fonciers	692			
	a)	La propriété publique	696			
	b)	La propriété des villages	696			
	c)	La propriété familiale	697			
§ 2	. Per	ersistance des méthodes culturales traditionnelles	699			
§ 3	. Ap	perçus sur l'utilisation des terres et les exploitations	701			
SECT	ION 3	3. LES EFFORTS DE TRANSFORMATION DU SECTEUR AGRICOLE	702			
§ 1	. Ele	levage, pêche, artisanat	702			
	a)	L'élevage	702			
	b)	La pêche	703			
	c)	L'artisanat	705			
§ 2	. Les	es trop modestes efforts de reboisement	705			
§ 3	. La	a politique de relance agro-pastorale	707			
§ 4	. Sec	ecteur traditionnel et économie moderne : un faux débat?	709			
§ 5	. La	a fin des terroirs agricoles d'antan?	716			
	a)	Une agriculture traditionnelle à risques	717			
	b)	Bilan de l'utilisation des sols	719			
	c)	Un régulateur possible : le retour aux cultures sur ordre coutumier ?	721			
SECT	ION 4	4. VERS UNE NOUVELLE CRISE DEMOGRAPHIQUE SANS				
		PRECEDENT	723			
§ 1	. Un	n déversoir démographique !	723			
§ 2	. Le	Le maintien d'une très forte natalité				
§ 3	. L'ir	L'impact du retour des migrants 7				

CHAPITRE VII	: PERSPECTIVES	ET AVENIR DES	ARCHIPELS

DU PACIFIQUE SUD				
SECTIO	N 1.	LES SITUATIONS HUMAINES	736	
§ 1. L'intensité du peuplement				
§ 2. Les croissances démographiques				
§ 3. Les migrations				
§ 4. Croissance et concentration urbaine				
SECTION 2. LES ECONOMIES DU PACIFIQUE SUD				
§ 1.	Les	secteurs de production	748	
	a)	Secteur agricole	748	
	b)	Secteur minier	752	
	c)	Le secteur industriel	752	
	ď)	Les services	752	
§ 2.	Les	nouvelles ressources	754	
	a)	L'exploitation du milieu marin	756	
	b)	Le tourisme	757	
	c)	Le problème des transports	758	
§ 3.	Des	économies déséquilibrées	759	
	a)	Les exportations	760	
	b)	Les importations	762	
	c)	Orientation des mouvements commerciaux	762	
SECTION 3. INDEPENDANCES ET NOUVEAUX TYPES DE RELATIONS			765	
§ 1.	Des	transitions aménagées	765	
	a)	Les nouveaux Etats	765	
	b)	Les dépendances aménagées	767	
§ 2.	Les	indépendances, leurs réseaux et le non engagement	768	
§ 3.	Aid	e au développement ou subventions au statu quo ?	771	
	a)	Maintien des intérêts privés extérieurs	771	
	b)	Les aides extérieures	772	
	c)	Iles riches, îles pauvres	776	
SECTIO	N 4.	VERS UN NOUVEAU PACIFIQUE ?	777	
§ 1.		Pacific way"	777	
§ 2.	For	mation d'un axe mélanésien	779	
§ 3. Le poids des contradictions internes et externes			780	
§ 4. Les doctrines du Pacifique comme haut lieu stratégique 78				
SECTIO	N 5.	LE CAS DE WALLIS-FUTUNA : UN AVENIR PAR INTEGRATION		
		OU UN MODELE A CONSTRUIRE ?	786	
§ 1.	L'ar	alyse de la dépendance	787	

	b) Les facteurs mixtes	790		
	c) Les facteurs exogènes	792		
§ 2.	Wallis-Futuna à la croisée des chemins ?	795		
	a) La comparaison internationale	795		
	b) Un triangle problématique	796		
§ 3.	La France et Wallis-Futuna	798		
EPILOG	UE	801		
SOMMAIRE	DE LA QUATRIEME PARTIE			
QUATRIEN	ME PARTIE : APPAREIL DE REFERENCE			
CHAPITR	E I : LES SOURCES UTILISEES	815		
SECTIO	N 1. PRESENTATION	815		
§ 1.	Sources religieuses	815		
§ 2.	Sources administratives	816		
SECTION 2. CONTINUITE				
§ 1.	Archives du Haut Commissariat à Nouméa	818		
§ 2.	Le fonds Bouge	819		
§ 3.	Archives de la Marine	820		
§ 4.	Archives de l'Evêché de Lano (Wallis)	821		
§ 5.	Archives des Affaires Etrangères	821		
§ 6.	Collection Rossille (Toulouse)	822		
SECTIO	N 3. LIRE A TRAVERS LES ARCHIVES	823		
§ 1.	Les Résidents de France	823		
§ 2.	Le milieu wallisien	827		
§ 3.	Les résistances indigènes : Faka Uvea et Faka Futuna	831		
§ 4.	Et Futuna ?	833		
§ 5.	La mission	834		
CHAPITR	E II - BIBLIOGRAPHIE UTILISEE ET CITEE	836		
SECTIO	N 1. SUR WALLIS ET FUTUNA	836		
SECTIO	N 2. SUR LE PACIFIQUE INSULAIRE	850		
SECTIO	N 3. SUR LE PACIFIQUE EN GENERAL ET OUVRAGES GENERAUX	875		

Les facteurs endogènes

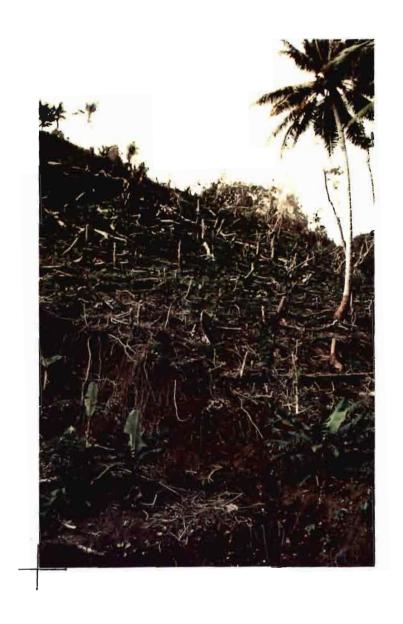
787

CHAPITRE III - ETAT ET IDENTIFICATION DES SOURCES UTILISEES	892	
SECTION 1. SOURCES ADMINISTRATIVES	892	
§ 1. Analyse thématique des archives de Wallis-Futuna	892	
§ 2. Archives de la Marine	911	
§ 3. Fonds Bouge	912	
SECTION 2. SOURCES MINISTERIELLES	913	
§ 1. Archives du Ministère des Relations Extérieures	913	
SECTION 3. SOURCES RELIGIEUSES	916	
§ 1. Propaganda Fide	916	
§ 2. Archives des Frères Maristes	917	
§ 3. Archives de l'évêché de Papeete	918	
§ 4. Archives de l'évêché de Lano	918	
§ 5. Archives des Pères Maristes	919	
a) Correspondance des Evêques	920	
b) Correspondance des Supérieurs de la Mission	923	
c) Lettres de Missionnaires	925	
d) Autres correspondances	926	
CHAPITRE IV - REPERTOIRE : CARTES, FIGURES, TABLEAUX, PHOTOS		
1. CARTES & FIGURES	932	
2. TABLEAUX		
3. PHOTOGRAPHIES	937	
CHAPITRE V - INDEX DES NOMS PROPRES	939	

TABLE DES MATIERES



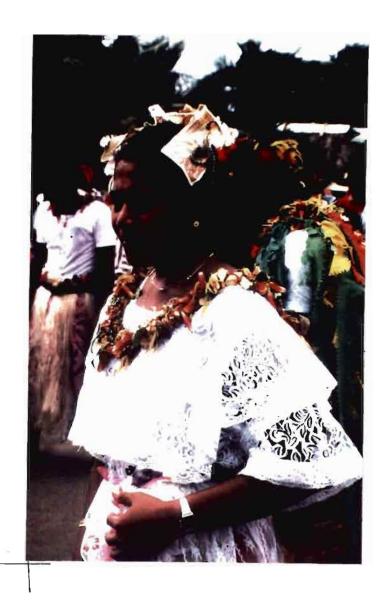
BP 3 34981 SI GELY du FESC Cedex Tél. 67 84 86 20



FUTUNA : Exemple de cultures (ignames) sur brûlis.



FUTUNA: Le sanctuaire de Saint Chanel au village de PO'OI

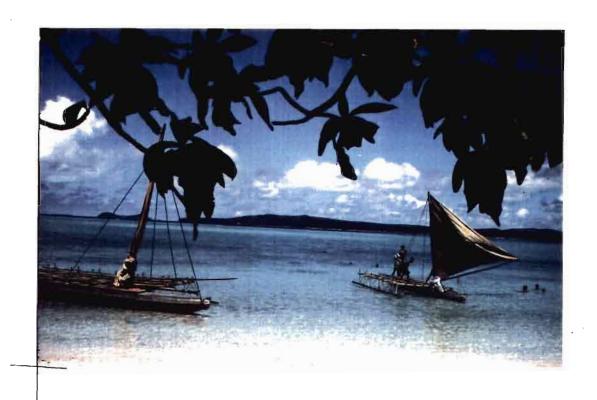


Danseuse arborant les billets de ses admirateurs...

La coutume évolue et se monétarise...



Les porcs de Wallis, nourris aux fruits de mer Une spécialité unique...



Le lagon et le retour des pirogues. Profil d'un nouvel avenir...?



FUTUNA : La baie de SIGAVE.

L'aspect traditionnel du paysage masque des infrastructures lourdes

(hopital, écoles, Warf, routes, téléphone international, piste d'avion, etc...)



Village typique de FUTUNA aux cases aérées bien adaptées au climat.



WALLIS: Face au palais du LAVELUA, les cérémonies du 14 juillet 1984

Les drapeaux Wallisien et Français : Un avenir commun dans la France du Pacifique et le maintien d'une identité insulaire...



L'île, oasis souvent précaire entre le ciel et l'océan.

Dans les îles, le pire et le meilleur se côtoient et alternent. Retenons avec R.L. Stevenson, cet authentique amant des îles et de leurs peuples, le message d'espérance imprescriptible que l'île lance à l'homme : "La première impression reste toujours unique. Le premier amour, le premier lever du soleil, le premier contact avec une île, les Mers du Sud, sont des souvenirs à part, et ont ému en nous une sorte de virginité des sens".



La Foi, la tradition Polynésienne et la Jeunesse...